CABANÈS
recteur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — N° 1. 1er JANVIER 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

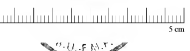
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



RÉDACTION & ADMINISTRATION

34, RUE HALLÉ



SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an..................	**14** —
Pays d'Union postale..............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un petit nombre de collections complètes du journal (années 1894, 1895, 1896, 1897) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Dix francs** *l'année*, port en sus.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898).

6e ANNÉE. N° 1. 1er JANVIER 1899.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *Dix francs* (12 fr. pour l'étranger), à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'administrateur de la *Chronique médicale*, 34, rue Hallé, Paris.

Nos abonnés actuels seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part. Cet avis devra nous parvenir avant le 10 janvier 1899.

Les abonnés anciens ou nouveaux nous obligeraient de nous envoyer un mandat-carte de 10 francs, pour nous éviter les frais de recouvrement.

NOTRE PROGRAMME POUR 1899

Pour la sixième fois, nous exposons notre programme annuel : c'est dire que la *Chronique Médicale* a déjà parcouru un cycle de six années.

Qui nous suit depuis nos débuts, peut dire s'il y a eu défaillance ; nous ne saurions être juge dans notre propre cause. Ce que nous aurons peut-être le droit d'affirmer, c'est que nous n'avons jamais cessé de consacrer à l'œuvre entreprise tous nos efforts, tous nos soins, toute notre activité.

Notre plan était composé aussitôt que conçu ; et depuis lors, il ne semble pas qu'il ait été sensiblement modifié. Puisque la formule avait été trouvée bonne — les encouragements reçus de toutes parts, et sous les formes les plus flatteuses, nous en sont un sûr garant — nous n'avions garde de la changer. Il devient toutefois nécessaire d'y apporter présentement quelques légères modifications de détail.

Pendant deux ans, nous avons publié, tous les mois, sous cette rubrique : *Ephémérides de médecine historique et anecdotique*, des articles d'érudition rétrospectifs. Sans les supprimer, nous

les rendrons plus rares, mais en leur donnant une plus grande importance. Nous ne subordonnerons plus aux exigences d'une date la publication d'études, qui sont accueillies avec faveur par ceux dont ces sortes de travaux captivent en tout temps, l'attention.

Nous donnerons, par contre, une plus grande extension à notre *Correspondance médico-littéraire*, qui, *autant que possible*, figurera dans chaque numéro. Nous espérons ainsi donner satisfaction à tous ceux, et ils sont de plus en plus nombreux, qui nous envoient des communications, dont la grande variété augmente l'intérêt.

Nous avions annoncé, l'an dernier, que nous consacrerions des numéros spéciaux à des illustrations de la littérature et de la science. Faute de place, nous n'avons tenu qu'en partie parole. Nous rappellerons néanmoins au souvenir de nos lecteurs nos travaux d'ensemble sur la personne et l'œuvre de *Daudet*, *Péan*, *Michelet*, *Châteaubriand* ; et les articles consacrés à *Cyrano de Bergerac*, *Bossuet*, *Bismarck*, etc.

Nous avons poursuivi notre série des *Évadés de la médecine et Médecins ignorés*, par *Les Jussieu*, *Ferdinand Fabre*, *L. Bouilhet*, *Struensée*, *Volney*, etc. ; celle des *Morts mystérieuses de l'Histoire*, par nos études ou celles de nos collaborateurs sur *Léopold Robert*, *Dr Tholozan*, etc.

Mais il est un résultat capital, qu'il nous sera bien permis d'enregistrer à l'actif de la *Chronique*, pendant l'année écoulée : c'est l'inauguration solennelle du monument élevé à Sainte-Beuve, une des plus belles, des mieux réussies parmi les manifestations littéraires de 1898.

Nous ne saurions omettre non plus de mentionner la brillante passe d'armes, le véritable tournoi qui s'est engagé, dans nos colonnes, entre MM. les Drs *Callamand* (de Saint-Mandé) et *Michaut*, et dont le prétexte était l'historien Michelet, considéré comme précurseur en matière de médecine historique. Chacun a pu se faire un jugement et décerner la palme à qui lui paraissait la mériter. Les deux champions ont, nous le savons par les échos qui nous en sont revenus, des partisans irréductibles, et il serait prématuré d'affirmer que le débat soit clos.

*
* *

Mais il ne suffit pas de se targuer de ce que l'on a fait pour s'excuser de taire ce que l'on veut faire. Nous allons donc sommairement exposer ce que nous préparons pour 1899.

Et d'abord, nous espérons donner la suite de la *Correspondance de Warden*, chirurgien de Napoléon Ier, que l'abondance des matières nous avait contraint d'interrompre en plein succès. Auparavant, et ceci dans un des plus prochains numéros, nous publierons de *très neuves*, *très curieuses* révélations sur le Grand Empereur, dues à la plume élégante et autorisée de

M. Georges *Barral*, dont le travail doit servir d'avant-propos à notre prochain ouvrage sur : *La Santé de Napoléon Ier ; Ses maladies ; Sa mort*, ouvrage qui, selon toutes prévisions, paraîtra dans le courant de 1899.

La *Correspondance inédite* du Dr Ménière, que nous avons dû également ajourner, faute de place, sera incessamment mise au jour.

Nous sommes, en outre, autorisé à annoncer les études suivantes, promises par nos dévoués collaborateurs :

La Maladie de Madame de Pompadour, par M. le Dr Potiquet ;

L'Historique de la Ventriloquie ; la *Surdité de Beethoven*, par M. le Dr Garnault ;

La Pathologie de Gœthe ; *La Médecine dans « Faust »* ; *La Folie de Maupassant* ; *Les Médecins dans le théâtre japonais*, par M. le Dr Michaut ;

La Neurasthénie de Châteaubriand, par MM. les Drs Helme et Cabanès ;

La Médecine et les Médecins chez les Peaux-Rouges, par M. le Dr Hahn ;

Un Médecin inconnu : Pierre Lefort, par M. Jules Périn ;

Georges Sand à Cauterets, par M. le Dr Pédebidou ;

L'Epilepsie de G. Flaubert, par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé ;

Les derniers Convulsionnaires, par M. le Dr Brissaud ;

L'Ecriture des Fous ; *La Vérité sur la mort de l'abbé Prévost* ; *Quelques particularités secrètes sur le mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette* ; *La Mort de Madame* (Henriette d'Angleterre) ; *Les Médecins artistes* ; *Les Médecins inventeurs* ; *Les Médecins architectes* ; *La carrière médicale d'Alfred de Musset, de Berlioz*, etc., par le Dr Cabanès.

Comme on en peut juger par cet aperçu bref et par suite incomplet, la *Chronique* n'est pas prête de chômer faute de matériaux.

A. C.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Docteur Potiquet.

Le Dr Potiquet, ayant été mis directement en cause dans l'article de W. Meyer, publié dans le numéro du 1er décembre de la *Chronique médicale*, nous l'avons prié de bien vouloir répondre, et voici les très érudites et très judicieuses réflexions qu'il a bien voulu nous transmettre.

Avant de s'ingénier à retrouver chez les grands personnages des siècles passés les signes des végétations ou tumeurs adénoïdes du pharynx nasal (hypertrophie de l'amygdale pharyngienne), il est, à mon sens, une question préalable qui veut être

résolue, à savoir la suivante : le facies dit adénoïdien permet-il de conclure avec certitude à la présence de tumeurs adénoïdes dans l'arrière-nez ? Non. Ce facies ne fournit qu'une présomption, non une certitude. La gêne apportée à la respiration nasale, gêne qu'exprime la béance de la bouche, peut être due à une cause tout autre, comme l'étroitesse anormale des fosses nasales et du pharynx supérieur, une déviation excessive de la cloison nasale, un coryza hypertrophique, des polypes des fosses nasales, etc. De même, le coryza et la dureté de l'ouïe qui s'associent assez fréquemment à l'hypertrophie de l'amygdale pharyngienne ne l'impliquent point forcément. Même réunis sur un même sujet, ces trois signes, béance de la bouche, coryza, dureté de l'ouïe, ne donnent qu'une présomption, présomption que l'examen avec le miroir rhinoscopique ou l'exploration du cavum pharyngé avec le doigt pourra mettre à néant. En dépit de la similitude des qualificatifs, facies adénoïdien et tumeurs adénoïdes ne forment nullement les deux termes d'une équation, car, suivant l'heureuse formule de M. Castex, de même qu'on peut être adénoïdien sans le paraître, on peut paraître adénoïdien sans l'être. Cette dernière remarque suffit à ruiner par avance toute entreprise rétrospective de diagnostic ferme touchant les tumeurs adénoïdes du pharynx nasal.

Pour en venir aux exemples cités par W. Meyer, *Canova*, bouche bée et l'oreille dure — s'il l'eut dès son jeune âge — pourrait être un adénoïdien assez vraisemblable ; et aux portraits cités le représentant la bouche entr'ouverte, W. Meyer aurait pu joindre deux de ceux que possède le Musée du Louvre : l'un dû au pinceau de Gérard, l'autre dû au crayon de Girodet. Cependant, s'il s'était avisé de pousser ses recherches un peu plus loin, il aurait éprouvé une petite déconvenue : il aurait vu, dans une des salles consacrées aux dessins, Canova représenté de profil, la bouche nettement close.

Charles-Quint était-il atteint de tumeurs adénoïdes ? Et d'abord, la béance de la bouche mise à part, convenons qu'on n'en retrouve point chez lui les signes. Cette béance de la bouche elle-même n'était-elle pas chez lui d'un caractère tout particulier ? Ainsi qu'on peut s'en convaincre sur certaines médailles où le puissant empereur est représenté de profil, et sur un haut relief de la collection Sauvageot, travail allemand du XVI[me] siècle (Musée du Louvre), elle semble due, moins peut-être à un écartement des mâchoires dans le sens vertical, qu'à la projection en avant du maxillaire inférieur et de la lèvre qu'il supporte. Charles-Quint, qui du reste était d'une singulière laideur, avait le nez très long, aquilin et légèrement de travers (Badoaro). Or, un nez très long et aquilin est le plus souvent un nez à cavités étirées dans le sens vertical et rétrécies transversalement, et un nez de travers est presque toujours un nez à cloison fortement infléchie ou épaissie et, de ce fait, à cavités rétrécies.

Pourquoi la gêne de la respiration nasale n'aurait-elle pas eu chez lui pour cause une angustie anormale des cavités du nez ? Hypothèse pour hypothèse, celle-ci vaut peut-être celle de W. Meyer ; ou toutes deux valent aussi peu, puisqu'aussi bien toutes deux sont aussi peu vérifiables.

Charles-Quint était asthmatique, dit W. Meyer. Mais l'asthme, on le sait, ne figure qu'à titre tout à fait exceptionnel parmi les symptômes des tumeurs adénoïdes. Voici, au surplus, ce qu'un des historiens de Charles-Quint nous apprend sur sa santé. L'intérêt médical de ces quelques lignes servira d'excuse à la longueur de la citation.

« Adonné à certains plaisirs dans lesquels, selon l'expression d'un ambassadeur contemporain, il ne portait pas une volonté assez modérée, « il se les procurait partout où il se trouvait, avec des dames de grande et aussi de petite condition ». Il était encore moins tempérant à table : il mangeait plusieurs fois par jour et beaucoup.

« La conformation un peu défectueuse du bas de son visage nuisait à sa santé encore plus qu'à son aspect. Sa mâchoire inférieure, trop large et trop longue, dépassait extrêmement la mâchoire supérieure ; en fermant la bouche, il ne pouvait pas joindre les dents. L'intervalle qui séparait celles-ci, d'ailleurs rares et mauvaises, l'empêchait de bien faire entendre la fin de ses phrases et de broyer ses aliments ; il balbutiait un peu et digérait mal. C'est sans doute pour atténuer quelques effets de cette imperfection physique et aussi pour donner une saveur plus agréable à ce qu'il mangeait qu'il faisait usage de mets fortement épicés......

« L'excès de ses travaux et ses écarts de régime contribuèrent également à hâter et à accroître ses indispositions. Il n'avait jamais eu une santé tout à fait inaltérable. Dans sa jeunesse, il avait ressenti des accès nerveux qui ressemblaient à des attaques d'épilepsie.

« La goutte l'assaillit à l'âge de trente ans. Ses atteintes, de plus en plus fréquentes et prolongées, se portèrent principalement sur les mains et sur les genoux. Envahi par la goutte, tourmenté par l'asthme, sujet à un flux de sang dont les retours aussi rapprochés qu'incommodes, l'épuisaient, éprouvant des irritations cutanées à la main droite et aux jambes, la tête et la barbe entièrement grises, il sentit décliner ses forces en même temps que s'étendaient ses obligations.

Après son échec devant Metz (1552), « ses maux s'étaient aggravés avec l'âge et par un défaut de sobriété insurmontable ». L'Anglais Roger Asham qui, vers cette époque, assista à l'un de ses repas, fut surpris de ce qu'il mangea et surtout de ce qu'il but. Bœuf bouilli, mouton rôti, levraut cuit au four, chapon apprêté, l'Empereur ne refusa rien. « Il plongea, dit Asham, cinq fois sa tête dans le verre et chaque fois il ne but pas moins d'un quart de gallon de vin du Rhin (1). » « Une fatale vovacité, écrit vers ce temps van Male, son *ayuda de camera*, est la source ancienne et très profonde des nombreuses maladies de l'Empereur (2) ».

(1) Le gallon, mesure anglaise pour les liquides, équivaut à peu près à quatre litres et demi.

(2) Mignet, *Charles-Quint*, 10e édition, 1882, pages 18 et suivantes ; 52 et suivantes.

La conclusion la plus nette qui découle de ces témoignages des contemporains est que Charles-Quint était d'une gloutonnerie incorrigible, qu'il aimait les femmes et le vin, et qu'il ne fut point exempt de certaines incommodités liées à quelques-uns de ces goûts. Mais on n'y relève aucun des signes caractéristiques des tumeurs adénoïdes. Comme le rhumatisme chronique, l'asthme n'aurait-il pas été chez lui, en partie, d'origine infectieuse ? Il n'y a pas, que je sache, de grâce d'état pour l'intestin des souverains ; et que de toxines alimentaires devait élaborer un tube digestif ainsi surchargé !

W. Meyer, tout en soulevant de nombreuses objections, veut bien reconnaître que mon opinion sur *François II* (1) est assez bien fondée (ziemlich wohl begründet). W. Meyer me flatte au delà de toute mesure, sans s'en douter. Car, que François II fût un adénoïdien, j'en suis, à cette heure, un peu moins persuadé qu'autrefois. Pour parler net, Bonivard aurait dit sur lui le mot vrai : c'était un punais. « Son nez fort camus, écrit Chantonay, dont j'ignorais en 1893 ce témoignagne, son nez fort camus distille une humeur fort puante... Son haleine semble aigrie par une corruption intérieure.. Dès son enfance, il ne s'est pas accoutumé à purger par les narines, et lorsqu'il le fait par hasard il sort une matière noire comme de l'encre (2). » Si Chantonay avait dit : cette matière verte comme pré, le tableau aurait été d'une précision achevée, et le plus novice en rhinologie eût crié vite haro sur le punais ! Cependant, noire comme de l'encre ou verte comme pré, cela peut s'arranger. Ce n'est pas un des moindres charmes de l'étude de la médecine que l'infinie diversité des signes par lesquels s'exprime une même maladie, y compris la variété de coloris des sécrétions qu'on y observe. Si, dans l'ozène ou punaisie, la matière, comme dit encore le populaire en parlant de ces sécrétions, est le plus souvent verdâtre ou grisâtre, elle s'y montre parfois noirâtre, par suite du suintement sanguin qui accompagne le détachement des sécrétions concrètes. Et puis Chantonay, en homme du monde causant médecine, n'aurait-il pas un peu poussé les choses au noir ? Donc, Bonivard avait probablement raison contre moi. J'ai douté un moment de sa véracité. Que ses mânes me le pardonnent !

Je ne suivrai point W. Meyer dans sa course à travers les musées d'Europe, en quête de végétations adénoïdes à diagnostiquer. Ce jeu, qui m'avait moi-même un moment diverti, je le confesse, me paraît, à cette heure, quelque peu puéril. Distraction innocente en tout cas, et éminemment désintéressée, puisque, ces végétations-là, on ne les opère pas.

L'histoire de France, pour ne parler que de celle que nous

---

(1) *La Maladie et la Mort de François II.* Paris, Rueff, 1893.

(2) Lettre de Chantonay à Philippe II, du 8 novembre 1560, citée dans *La Première jeunesse de Marie Stuart*, par le Baron Alphonse de Ruble. Paris, 1891, page 189.



Buste de François II couronné de laurier. Le revers porte la date 1560. (*Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale.*)



Profils superposés de Henri II et du dauphin, depuis François II. (*Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.*)



Bustes superposés de François Ier, de Henri II et de François II. (*Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.*)

devons connaître,offrirait un champ non moins vaste à ce genre d'investigations. Un médecin qui serait de loisir — il n'en manque point, dit-on — pourrait se livrer, dans les Mémoires du temps, à une sérieuse battue et trouver par-ci par-là quelque adénoïdien vraisemblable. Cette recherche aurait même quelque chance d'être particulièrement fructueuse, tant la maladie tourmenta avec fréquence les oreilles de nos princes, tant le coryza semble avoir affligé avec prédilection le nez de nos rois!

En 1417, le Dauphin meurt, à Compiègne, d'un abcès à l'oreille.

Charles IX fut surnommé le roi morveux, et était court d'haleine.

Henri III, peu après son sacre, « tomba malade et en danger de mort d'un mal d'oreille ».

Louis XIII enfant avait, à en croire certains de ceux qui l'approchèrent de très près, le nez et le pharynx fort engorgés de « phlegme épais et de mucosité mal conditionnée (1) ». « Il n'avait pas la parole fort libre naturellement », et avait « la langue si longue et si épaisse que, quand elle était sortie de sa bouche, ayant peine à la retirer, il était obligé de la repousser avec le doigt ».

Louis XIV enfant avait souvent la morve au nez. Un contemporain raconte qu'on avait grand soin de le faire moucher, pour tenir son nez « en office » et l'empêcher de « recuire la matière ».

Le comte d'Artois, raconte d'Hézecques, « tenait continuellement la bouche ouverte, ce qui donnait à sa physionomie un air peu spirituel ». Devenu Charles X, la royauté ne changea rien à sa physionomie : une étude, d'après nature, d'Horace Vernet, datée de 1824, qui vient de passer, il y a quelques mois, dans la vente de la collection Marmontel, le représente la bouche entr'ouverte, la lèvre inférieure pendante.

Enfin, on connaît la fréquence de la surdité parmi les membres de la branche Orléans de la maison de Bourbon.

Il est à penser qu'une étude de l'histoire de France, entreprise à ce point de vue nouveau, enrichirait grandement cette élégante collection de bouches bées, de nez morveux, d'oreilles sourdes ou qui suppurent. Mais qui voudrait y occuper sa curiosité devrait se souvenir, au préalable, qu'en matière de végétations adénoïdes, la certitude du diagnostic ne s'acquiert qu'à l'aide de l'œil, aidé du miroir rhinoscopique ou du toucher pharyngien, moyens d'investigation totalement inconnus de nos aînés. C'est assez dire qu'en matière de végétations adénoïdes, les probabilités ne comptent pas, et qu'après avoir fourni un énorme labeur, on peut être assuré d'avoir entrepris, au regard de

---

(1) Cette citation, de Vauquelin des Yveteaux, et les suivantes sur Louis XIII et Louis XIV, sont empruntées à un très intéressant article de M. Lacour-Gayet, paru dans la *Revue critique*, n° 13, 28 mars 1898.

la certitude scientifique, une œuvre vaine. On s'en consolera en songeant que l'histoire elle-même n'est souvent qu'un roman, soutenu par quelques faits à peu près réels.

Le présent nous placerait sur un terrain plus ferme. Ainsi, il est tel petit roi de notre voisinage, conçu par un tuberculeux, qui paraît bien être ou avoir été atteint de tumeurs adénoïdes. En 1892, en même temps que les journaux informaient le public qu'il était atteint d'une otite suppurée, des photographies le représentaient la bouche entr'ouverte. Là, l'hypothèse est vérifiable. Peut-être y a-t-il là-bas, sur un trône, un pharynx nasal à gratter.

Les recherches sur la pathologie des grands personnages du temps passé, si elles ne peuvent aboutir à quelque diagnostic ferme, ne sont cependant pas dénuées de tout intérêt, puisqu'elles nous renseignent sur quelques-uns de leurs troubles fonctionnels ; souvent même l'historien en tirerait quelque profit, le bulletin de la santé des princes pouvant expliquer un peu de leur caractère, et partant de leurs actes. Hélas ! leur élévation ne leur épargnait aucune de nos petites et humiliantes misères : Louis XV, un des rois les plus entichés du caractère quasi-divin de sa personne, à vingt-huit ans, déjà père de grands enfants, pinçait la maladie galante.

Des praticiens, peu portés vers ce genre de spéculations, diront attacher plus de prix à quelque mince détail de technique opératoire, utile dans sa nouveauté, qu'à tout ce grimoire rétrospectif. Comme praticiens, ils ont raison. Mais le prix des choses ne peut se mesurer toujours à leur utilité ; et pourquoi interdire au praticien lui-même de caresser de temps à autre une chimère qui l'amuse ?

Heureux celui dont la mobilité des goûts varie les jouissances !

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Les maladies de Bismarck. — Bismarck et Frédéric III.

A l'époque où nous sommes, on n'attend plus qu'un « délai moral » se soit écoulé depuis la mort d'un personnage illustre, pour solliciter sur son compte le jugement de l'impartiale postérité. Les grands hommes eux-mêmes, devançant ce jugement, préparent de leur vivant leur propre apologie et leur plaidoyer se trouve ainsi tout constitué, au lendemain du jour où ils disparaissent de la scène du monde.

Notre « ennemi irréconciliable », le prince de Bismarck, n'a pas voulu s'élever au-dessus de la loi commune : sous le titre de *Pensées et Souvenirs*, il nous a livré ses plus secrètes pensées ou plutôt les seuls de ses actes qu'il a entendu ne nous point laisser ignorer.

Sans nous arrêter à discuter les actes politiques du « chancelier de fer » — besogne fastidieuse autant que vaine, puisque celui qui l'accomplit ne reconnut d'autre droit que la force — nous nous contenterons d'extraire des deux volumineux in-8°, que nous avons parcourus, les quelques anecdotes capables de retenir l'attention de ceux qui ont bien voulu prendre intérêt à notre précédente étude sur le même sujet (1).

*
* *

Alors qu'il était en Suède, Bismarck fit une chute, dont il eut la chance de promptement se relever. Voici en quels termes il relate l'accident, dont les conséquences auraient pu être plus graves (2) :

« En Suède, je tombai le 17 août sur une arête de rocher et me fis une blessure sérieuse au tibia ; malheureusement, je la négligeai pour aller chasser l'élan en Courlande. A mon retour de Copenhague, je me rendis le 26 août à Berlin, pris part à une revue, le 3 septembre, à laquelle je portai pour la première fois l'uniforme blanc qu'on venait de donner à la grosse cavalerie de l'époque (aux cuirassiers), et partis ensuite pour la Courlande (3) ».

Un peu plus tard, Bismarck était nommé, ainsi que nous l'avons conté (4), ambassadeur à la Cour de Russie. C'est lors de son séjour dans cette région à la température inclémente, que survint la première attaque de rhumatismes, dont l'illustre homme d'Etat prussien ait eu à souffrir. Il semble, d'après le récit qu'il nous en fait, que Bismarck fut très mal soigné au début : on lui prescrivit des remèdes empiriques qui restèrent inefficaces ; on alla même jusqu'à lui proposer d'amputer le membre endolori.

« Désaccoutumé du climat de Saint-Pétersbourg, je rentrai chez moi sans fourrure en juin 1859, après être resté fort longtemps à cheval dans un manège surchauffé ; je m'arrêtai même en route pour regarder manœuvrer des conscrits. Le lendemain, je ressentis des rhumatismes dans tous les membres, et j'eus beaucoup de peine à m'en défaire à la longue. Au moment de partir pour ramener ma femme à Saint-Pétersbourg, j'étais rétabli ; je ne sentais plus qu'une douleur insignifiante dans la jambe gauche.

J'avais eu un accident en 1857 (5), pendant mon excursion de chasse en Suède ; j'étais tombé du haut d'un rocher, et comme ma blessure avait été mal soignée, elle était devenue le *locus minoris resistentiæ*. Le docteur Walz, qui à mon départ m'avait été recommandé par la grande-duchesse de Bade, voulut me prescrire un remède pour mon mal. Comme je lui dis que je n'en éprouvais pas le besoin, ma douleur étant très supportable, il m'assura que le mal pourrait empirer en route et qu'il était sage de le prévenir. Le remède qu'il proposait était bien simple ; il consistait à m'appliquer un emplâtre au jarret ; au bout de quelques jours, cet emplâtre, du reste peu gênant, tomberait tout seul et ne laisserait qu'une rou-

(1) V. La *Chronique médicale*, du 1er septembre 1898.
(2) *Pensées et Souvenirs*, par le prince de Bismarck, tome I, p. 253.
(3) Lettre datée de Königsberg, le 12 sept. 1857. *Bismarckbriefe*, p. 154. (H. K.).
(4) *Chronique médicale*, article précité, p. 530.
(5) V. quelques ignes plus haut.

geur sur la peau. Je ne connaissais pas les antécédents de ce médecin, originaire de Heidelberg, et je cédai malheureusement à ses sollicitations. Quatre heures après avoir posé l'emplâtre, de violentes douleurs m'arrachèrent à mon profond sommeil ; j'enlevai l'appareil, sans toutefois pouvoir débarrasser complètement le jarret déjà entamé par une plaie vive. Walz vint quelques heures plus tard et essaya, avec une lame métallique quelconque, de gratter la masse noire de l'emplâtre qui recouvrait une plaie large comme la main.

La douleur fut insupportable, et le résultat peu satisfaisant ; l'effet corrosif du poison persistait. Je compris l'ignorance et le peu de conscience de mon médecin, et regrettai d'avoir écouté une si haute recommandation pour fixer mon choix. Lui-même, avec un sourire d'excuse, m'assurait qu'évidemment l'onguent était trop pimenté, mais que c'était une bévue du pharmacien.

Je fis réclamer l'ordonnance à la pharmacie, mais il me fut répondu que Walz l'avait redemandée ; de son côté, Walz prétendait qu'il ne l'avait plus. Je ne pus donc savoir lequel des deux était l'empoisonneur, et tout ce que je pus apprendre du pharmacien, c'est que le fond de l'onguent était la matière employée pour les vésicatoires, et qu'il croyait se rappeler que la dose prescrite par l'ordonnance était extraordinairement forte.

On me demanda plus tard si mon empoisonnement n'était pas prémédité ; je ne le pense pas, et je l'attribue uniquement à l'ignorance et à l'audace d'un médecin charlatan.

Sur une recommandation de la grande-duchesse douairière Sophie de Bade, il avait été nommé directeur de tous les hôpitaux d'enfants de Saint-Pétersbourg. Des renseignements ultérieurs m'apprirent qu'il était le fils du confiseur de Heidelberg, qu'il n'avait rien fait comme étudiant, et n'avait jamais passé d'examen. Son onguent avait attaqué une veine, et j'en ai beaucoup souffert pendant des années.

En juillet, je rentrai à Berlin par la voie de mer, en passant par Stettin : je voulais consulter des médecins allemands. De vives douleurs me poussèrent à demander son avis au célèbre chirurgien Pirogow, qui se trouvait à bord ; il voulait amputer la jambe. Je lui demandai : « Au-dessus ou au-dessous du genou ? » Comme il m'indiquait un endroit bien au-dessus du genou, je refusai ses soins(1).

A Berlin, je suivis encore divers traitements, mais sans aucun résultat. Je ne dus mon salut qu'aux bains de Nauheim, où je fis une cure sous la direction du professeur Benecke, de Marbourg. Je me rétablis suffisamment pour pouvoir marcher et monter à cheval, et, en octobre, il me fut possible d'accompagner le prince régent à son entrevue avec le tzar à Varsovie.

En revenant à Saint-Pétersbourg, j'allai voir en novembre M. de Below, à Hohendorf. Pendant cette visite, au dire des médecins, le dépôt qui s'était formé et consolidé dans la veine détruite se détacha, pénétra dans la circulation du sang et occasionna une congestion pulmonaire. Des médecins déclarèrent que la maladie était mortelle, mais j'en fus quitte pour un mois de langueur. Les senti-

(1) Nous avons déjà rapporté l'anecdote, dans notre article du 1er septembre dernier.

ments qu'avait à cette époque un moribond prussien sur la tutelle de ses enfants me paraissent aujourd'hui curieux. Mon premier mouvement, après que les médecins m'eurent condamné, fut de mettre par écrit mes dernières volontés, d'après lesquelles toute immixtion judiciaire dans la tutelle une fois établie devait être exclue. Rassuré sur ce point, j'attendis ma fin avec cette résignation qui accompagne les douleurs insupportables. Au commencement de mars 1860, ma guérison était assez avancée, et je pus faire le voyage de Berlin. Tout en soignant ma convalescence, j'assistai aux séances de la Chambre des Seigneurs et restai dans la capitale jusqu'au mois de mai (1). »

***

Dans un autre chapitre, Bismarck nous apprend comment il fut appelé à intervenir, « au nom du droit public », dans le traitement de l'empereur Frédéric III, celui que l'histoire a gratifié du qualificatif si honorable de Frédéric le Noble.

« Prétendre, écrit le chancelier, qu'un héritier du trône qui souffre d'un mal incurable n'est pas en état, d'après les lois dynastiques de Prusse, de recueillir la succession au pouvoir, comme on le croyait dans d'autres, est également une fable. Ni ces lois dynastiques, ni la charte de la constitution prussienne, ne renferment une disposition de ce genre. Par contre, il y eut un moment où une question de droit public me força d'intervenir dans le traitement du martyr, bien que l'histoire de ce traitement soit du ressort de la science médicale. Les médecins traitants étaient, fin mai 1887, décidés à insensibiliser le prince royal et à faire l'ablation du larynx sans lui avoir annoncé leur intention. Je protestai, je désirai qu'on ne fît pas l'opération sans le consentement du malade et, comme il s'agissait de l'héritier de la couronne, qu'on demandât aussi l'assentiment du chef de famille. L'empereur, informé par moi du projet des médecins, défendit de faire l'opération sans le consentement de son fils (2). »

Combien en est-il qui, à l'exemple de l'empereur Frédéric, ont été victimes de cette méthode expectante, qu'impose trop souvent la raison d'Etat ! A. C.

Paradoxes sur la médecine.

La *Revue Blanche* vient de publier (nº du 15 décembre 1898) quelpages intitulées : *Essai sur la Médecine*, par M. Pierre Finet. L'auteur, par une rare réunion de qualités, s'y montre médecin sceptique et pamphlétaire ironique, mais en revanche, comme médecin, il témoigne qu'il est mal doué pour l'écriture et, comme littérateur, bien mal au courant des choses médicales. Nous affirmerons notre dire par quelques citations prises au hasard.

« La Santé consiste à ne pas se laisser émouvoir. La maladie revient à une lâcheté... »

Souhaitons à l'auteur de cette pensée de n'être jamais malade ou de supporter l'épithète de lâche quand il aura le malheur d'avoir l'influenza... s'il ne veut entrer en contradiction avec lui-même.

---

(1) *Op. cit.*, t. II, p. 298-300.
(2) *Op. cit.*, t. II, p. 361.

« D'une petite fille camuse et louche vous ne ferez jamais une jolie femme ».

Ce n'est pas, à proprement parler, là, le but de la médecine : la Faculté n'a pas encore institué de cours de callithérapie ou d'esthétique pratique à l'usage des médecins. Cependant, n'oublions pas que Descartes était fou des strabiques et que les Cafres adorent les camuses. La beauté n'est pas, comme la santé, dans les jugements qu'elle suscite. Tel laideron anglais passera pour une jolie femme au Japon et telle Japonaise idiote sera considérée comme une horreur en Angleterre ; mais la phtisie, le cancer, etc... sont considérées comme bien peu enviables dans le monde entier.

« A orgueil blessé le bicarbonate de soude est un palliatif médiocre. »

« Le feu doit avoir sa part. Il faut y jeter les non valeurs. *Non valeurs*, ces agonisants, qui ont perdu la notion nette de leur état et qui meurent sans grand *changement dans leur affection.* »

Que M. Pierre Finet a donc un style bizarre ! Ne pourrions-nous conclure qu'il désire qu'on institue la crémation obligatoire pour tous les incurables ?

Voici maintenant une observation, prise par M. Pierre Finet ; je vous la recommande :

« Une mère atteinte du *mal de Pott* était *paralysée depuis des années.* Son enfant tombe dans le feu : elle retrouve l'usage de ses membres pour le sauver. »

Quelle conclusion croyez vous que va tirer l'auteur de cette surprenante paralysie de ce pseudo-mal de Pott, hystérique selon toute probabilité ?

«... Cette énergie est rare et presque *fantastique.* Pour le commun des mortels, *dont nous sommes*, l'emploi des médicaments supplée à notre initiative. »

« La thérapeutique, écrit-il encore, est l'art de nous créer artificiellement le dandysme qui nous manque, de nous documenter sur toutes les questions. L'opium est le Bossuet ou le Pascal de ceux qui ne les ont pas lus ou qui les ont mal digérés. »

A travers les obscurités d'écriture de ce laborieux prosateur, nous entrevoyons la théorie à la mode de la volonté venant en aide aux déchéances physiques. Le Dr Lévy, dans une thèse très remarquable sur l'*Education rationnelle de la Volonté*, a développé très élégamment cette théorie.

M. Finet paraît avoir des idées très arrêtées sur la valeur sociale des courtisanes de haute marque : « Tout le monde crierait si la Vénus de Milo recevait des coups de pioche. Pourquoi permettre à une courtisane célèbre, *fonction presque du gouvernement* de la République, par son élégance, de devenir poitrinaire et de nous être ravie ? Le bout de son nez nous intéresse *autant* que les lèvres d'une figure de Vinci. Si elle attrape un rhume de cerveau, tout notre plaisir est gâté. »

Je serais fort étonné si M. Finet n'était pas un *très jeune* thérapeutiste; il n'y a qu'à une certaine époque de la vie que la santé des courtisanes célèbres préoccupe à ce point. Il est vrai que, plus tard, les courtisanes peuvent préoccuper les thérapeutistes — mais alors ils se gardent de manifester leurs préoccupations même dans leurs volumineux Traités.

Le paradoxal et ingénieux *Essai sur la médecine* de M. Pierre Finet dénote une imagination féconde en rapprochements imprévus, mais nous aimerions à le voir développer ses idées en un style plus scientifique.

« Pendant la campagne d'Italie, Bonaparte ne se tenait pas debout. Stendhal le rencontre. Il était hâve et exsangue. Il ne trouva pas le moment opportun pour devenir malade. Devons-nous l'en louer ? »

En tout cas, nous pourrions louer l'amiral Courbet qui, malade, attendit la fin de la campagne de Chine pour s'aliter et Turenne qui, frémissant au passage d'un boulet, s'écriait : « Tu trembles, vieille carcasse, je t'en montrerai bien d'autres ! » Peut-être même M. Henri Rochefort qui, paraît-il, serait pris de flux intestinal nerveux toutes les fois qu'il va sur le terrain et qui y va toujours, même à son âge et malgré ses preuves. C'est la vieille histoire de la *bête* de l'auteur du *Voyage autour de ma chambre* ; mais en quoi cela prouve-t-il que la thérapeutique médicale n'est utile que quand nous ne nous appelons ni Bonaparte, ni Courbet, ni Turenne ?

La *Revue blanche* devient *médicale*. La *Chronique médicale*, littéraire, l'en félicite chaudement — et, bien qu'elle soit *blanche*, nous l'engageons à *continuer*.

Dr Mathot.

Les Médecins en Abyssinie.

Les médecins abyssins sont des empiriques exerçant leur art sans contrôle, ayant des remèdes secrets, des herbes ou des racines pour chaque maladie et que les patients abandonnent généralement dès qu'ils apprennent l'arrivée d'un médecin blanc. Néanmoins, s'il faut en croire le Dr Wurtz, qui nous a fait une si intéressante relation de son voyage chez le négus Ménélick, un médecin européen risquerait presque certainement de mourir de faim en Abyssinie. Cela tient à diverses raisons. Le métier a, d'abord, été gâté par les médecins accompagnant les missions, qui ont été forcés de prodiguer leurs soins et leurs médicaments gratuitement, ensuite et surtout parce que l'Abyssin n'aime pas à donner ; il préfère recevoir. En vertu de ce proverbe local que la langue a été faite pour demander, il ne se contente pas de ne point payer le médecin, il lui fait parfois comprendre qu'il désire un cadeau. Le Dr Wurtz vit un jour entrer chez lui un Abyssin couvert de syphilides. Il lui donna une bouteille de liqueur de Van Swieten. Non content de ne payer ni consultation, ni médicament, l'Abyssin pria notre confrère de lui faire, en outre, cadeau de sa montre.

La seule exception que l'on connaisse de médecin étranger qui se tire d'affaire en Abyssinie est celle d'un médecin de l'Yemen, un Arabe, qui, d'après ses dires, aurait étudié à Constantinople, à Paris et même en Amérique, et qui, actuellement établi à Harrar, arrive à se faire payer en argent par ses clients. Mais il est le seul de son espèce.

La position pendant le sommeil.

Sur quel côté doit-on dormir ?

Les avis sont là-dessus partagés. Voici quelques opinions entre cent.

Un auteur du XVI[e] siècle, de Calviac, édicte ce précepte :

« Il ne faut pas, dit-il, se coucher à l'envers, ne au contraire la face contre le lict, mais de costé parce que cela est plus sain ».

Loys Guyon, en sa qualité de médecin,consacre un chapitre *à la situation qu'on doit tenir pendant qu'on dort, tant pour la civilité que pour la santé.* On doit, écrit-il, « dormir sur le costé droit au premier sommeil, afin que la viande descende au fond de l'estomach... Puis au second sommeil, ayant demeuré quelque quatre heures ou environ sur ledit costé droit, on se doit retourner sur le gauche, afin que le foye se pause et estende mieux sur l'estomach... Le dormir sur le ventre ne vaut rien ; le dormir sur le dos engendre bien souvent pierre et sable ». Il est malsain de « dormir les yeux ouverts, ou la bouche ouverte... Parler et ronfler de nuit est une très grande incivilité. » Sur quoi le docteur donne une recette pour s'empêcher de ronfler, et termine en invitant « les parents et les pédagogues à contraindre les enfants encore tendrelets à se coucher en honneste et due situation. Outre que c'est chose salubre, c'est aussi grande civilité, et d'estre mauvais coucheur, j'en ay veu advenir beaucoup de débats et querelles, et souvent entre le mari et la femme (1) ».

Ce dernier argument est, ce nous semble, péremptoire.

ÉPHÉMÉRIDES DE MÉDECINE HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE

NOVEMBRE. (*Suite et fin.*)

7 novembre 1850. — *Mort de Félix Arvers.*

Alexis-Félix Arvers, « l'homme au sonnet » que chacun connaît, naquit (2) à Paris, rue Guillaume, n° 1, division de la Fraternité,le 23 juillet 1806, à 7 heures du soir. Il était fils de Pierre-Guillaume-Thérèse Arvers, marchand de vins en gros, et de Jeanne Vérien (3),

(1) *Diverses Leçons*, par Loys Guyon.

(2) Cet acte de naissance, détruit dans la tourmente anarchique de 1871, a été reconstitué en vertu de la loi du 12 février 1872, et une expédition légalisée en a été délivrée à M. Glinel le 30 juillet 1885 par le Secrétaire général de la Préfecture de la Seine.

L'enfant fut baptisé, le 12 août 1806, par un vicaire de la paroisse de Saint-Louis-en-l'Ile ; il eut pour parrain M. Prignol, l'un des témoins à son acte de naissance, et pour marraine Geneviève-Apolline-Victoire Prignol, demeurant également rue de Richelieu, n° 29. (Copie délivrée le 7 juillet 1885 par M. l'abbé Collignon, vicaire.)

La rue Guillaume, où est né Arvers, reliait le quai d'Orléans à la rue Saint-Louis en-l'Ile ; elle porte aujourd'hui le nom de rue Budé et est située dans le IV[e] arrondissement (Hôtel-de-Ville — *Notre-Dame*).

(3) La famille maternelle de Félix Arvers était originaire de l'arrondissement de Joigny (Yonne). Son aïeul, Jean-Baptiste-Alexis-Joachim Vérien, menuisier, fut maire de Cézy.

La famille paternelle de notre héros était originaire de la Touraine. Son aïeul, Guillaume-Pierre Arvers, né à l'Isle-Bouchard, près Chinon (Indre-et-Loire), vécut sur ses terres à Rilly, à deux lieues de distance de l'Isle-Bouchard. La femme de ce dernier, Rose-Thérèse Delahaye, était fille d'un négociant de Chatellerault (Vienne). Tous deux, domiciliés à Chatellerault, moururent en décembre 1787 et furent inhumés à l'Isle-Bouchard. (Par les Delahaye, M. le général de division Arnaudeau

mariés à Paris depuis douze ans. Les témoins à l'acte de naissance, dressé le 25 juillet 1806, à 2 heures un quart du soir, par M. J. P. Le Dru, adjoint au maire du 9e arrondissement, étaient : François Etienne-Ebbon Prignol, ancien avocat, âgé de 54 ans, demeurant rue de La Loi (rue de Richelieu, n° 29) ; et 2° Edme Lemoine, marchand de vins en gros, âgé de 50 ans, demeurant rue Guillaume. n° 4 (1).

*
* *

Un sonnet — qui vaut assurément mieux qu'un long poëme — a suffi pour faire conférer à Arvers un brevet d'immortalité. Avant de le reproduire — *bis repetita placent* — nous allons révéler quelques détails généralement ignorés sur la genèse de cette poésie fameuse, qui depuis bientôt un demi-siècle occupe la place d'honneur dans les anthologies.

Disons de suite que l'héroïne du sonnet d'Arvers est, à n'en plus douter, Mme Marie Mennessier-Nodier.

Dans les premiers jours du mois d'avril 1886, un journaliste de talent, mort depuis, Adolphe Racot, rendait visite, à Fontenay-aux-Roses, à Mme Marie Mennessier-Nodier, qui vivait là retirée avec une partie de sa famille.

Le 6 mai suivant, Adolphe Racot écrivait à M. Ch. Glinel une longue et très intéressante lettre, dont nous détachons le passage suivant :

« Malgré son âge, Mme Mennessier est active, sans la moindre infirmité et on ne lui donnerait pas plus de cinquante ans. Elle a beaucoup d'esprit et tous ses souvenirs présents.

Quand je suis entré dans le petit salon, au rez-de-chaussée, j'ai été frappé et ému. Dans ces six à huit mètres carrés tient tout ce qui reste de l'Arsenal : un grand portrait de Nodier, peinture d'un Guérin ; un autre également, grandeur nature, de Marie Mennessier, par Amaury Duval, resté ami intime jusqu'à sa mort toute récente ; une petite vue peinte de Saint-Point, où elle accompagna son père et sa mère dans le voyage à M. et Mme Hugo ; deux jolies esquisses d'anges, par Amaury Duval, d'après les têtes des deux filles ; une grande photographie de Mme Hugo, un joli Bonington original ; enfin, sur la cheminée, le buste en terre cuite de Sébastien Nodier, l'aïeul.

Mme Mennessier possède un album du temps où elle était jeune

---

sénateur de la Vienne, était parent de Félix Arvers qu'il a connu dans sa jeunesse.)

Treize enfants naquirent de leur union. Huit d'entre eux moururent avant d'avoir atteint leur majorité. L'aîné de ceux qui vécurent, Charles-François-Marie Arvers, oncle du poète, né le 2 février 1759 à Chatellereault, était pharmacien à Rouen, rue de la Grosse-Horloge, et s'occupa tout spécialement et avec talent de chimie industrielle. (Voyez *Dictionnaire de P. Larousse, t. XIV, article Teinture.*) Huit de ses enfants moururent en bas-âge ; les deux qui survécurent étaient : 1° Louis-Alexandre Arvers, né, en juillet 1789, à Rouen, agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, professeur d'histoire naturelle au lycée Louis-le-Grand, Conservateur au Muséum, décédé en 1858 ; 2° Victor Arvers, né le 5 mars 1797, à Rouen, décédé en juin 1871 à Lyon, pharmacien-major de première classe en retraite. Ce dernier a laissé deux fils, cousins au cinquième degré de l'auteur de *Mes heures perdues* : M. Charles Arvers, aujourd'hui commandant du génie en retraite à Paris, et M. Paul Arvers, lieutenant-colonel d'infanterie. chef du deuxième bureau de la première direction au ministère de la guerre. (*Le Livre*, 10 février 1888.)

(1) *Félix Arvers*, par Ch. Glinel, p. 14

fille ; j'y ai trouvé parmi des poësies, signées de tous les poëtes illustres de l'époque, le *sonnet autographe et signé d'Arvers*. Je vous en envoie une copie exacte et minutieuse, ponctuation et majuscules initiales. *Vous y verrez les changements qu'Arvers y apporta dans l'édition imprimée.* »

Voici maintenant la reproduction fidèle de cette précieuse copie :

Mon âme a son secret, ma vie à son mystère.
Un amour éternel en un moment conçu :
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et TOUJOURS *solitaire ;*
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps (sic) sur la terre,
N'osant rien demander, et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite BONNE *et tendre,*
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas ;

A l'austère devoir pieusement fidèle
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle,
« Quelle est donc cette femme ! » et ne comprendra pas.

Félix ARVERS.

Nos lecteurs auront remarqué trois variantes entre le sonnet autographe et celui imprimé dans les éditions de 1833 et de 1878 de *Mes heures perdues.*

De plus, le titre : « Sonnet imité de l'italien » n'existe que dans le texte imprimé, il ne figure pas sur l'album : nous avons contrôlé sur ce point l'indication même d'Adolphe Racot.

Arvers aura voulu dérouter les recherches et dépister la curiosité, en introduisant dans l'imprimé la mention « imité de l'italien » qui, nous le répétons, ne se rencontre pas dans le manuscrit.

* * *

Le sonnet qu'on a lu plus haut figurait, avec beaucoup d'autres pièces, dans un volume intitulé : *Mes heures perdues.* L'édition de 1833 contient une curieuse préface en vers, quinze poésies détachées, un drame remarquable : *La Mort de François Ier*, dont le sujet et les détails en rendraient la représentation impossible, et une piquante et spirituelle (1) comédie : *Plus de peur que de mal,* qui,

---

(1) Arvers passait pour un homme d'esprit. Auguste Villemot, dans sa chronique parisienne du 21 décembre 1854, a mis sur le compte de Félix Arvers l'anecdote suivante :

« Arvers, *ce garçon de tant d'esprit,* mort depuis quelques années, était avare et ne s'en cachait pas. Les obligations du jour de l'an l'exaspéraient, et il racontait lui-même comment il avisait le plus possible à s'en exonérer. Son procédé consistait à donner aux femmes des bonbons perfides et canailles. Le 3 janvier, il allait prendre des informations sur les résultats de sa galanterie ; il était reçu invariablement par une femme de chambre qui, d'un air piteux, lui disait : « Madame est au lit ; en rentrant du spectacle, elle a trouvé les bonbons de Monsieur, et, depuis ce temps, elle a des coliques insensées. » Bon ! se disait Arvers, mes bonbons ont fait de l'effet ; en voilà une qui ne me demandera rien l'année prochaine. »

Arvers ne fut pourtant ni avare ni prodigue ; en réalité, il n'était pas riche. (*Le Livre,* 10 février 1888).

nous en ignorons la cause, n'a pas affronté davantage le feu de la rampe.

Un seul sonnet figure dans ce livre, à côté de celui qui a immortalisé le nom d'Arvers. Nous demandons encore la permission de citer :

Sonnet pour mon ami R.

J'avais toujours rêvé le bonheur en ménage,
Comme un port où le cœur trop longtemps agité,
Vient trouver, à la fin d'un long pèlerinage,
Un dernier jour de calme et de sérénité.
Une femme modeste, à peu près de mon âge,
Et deux petits enfants jouant à mon côté ;
Un cercle peu nombreux d'amis du voisinage,
Et de joyeux propos dans les beaux soirs d'été.

J'abandonnais l'amour à la jeunesse ardente,
Je voulais une amie, une âme confidente,
Où cacher mes chagrins, qu'elle seule aurait lus ;
Le ciel m'a donné plus que je n'osais prétendre ;
L'amitié, par le temps, a pris un nom plus tendre.
Et l'amour arriva qu'on ne l'attendait plus.

Ce rêve du poëte, son ami R. l'a peut-être réalisé. Arvers ne devait jamais l'atteindre : il était voué au célibat jusqu'à sa mort, et ceux qui ont cru découvrir une sorte d'auto-biographie dans ce sonnet, se sont absolument trompés.

*
* *

On est presque unanime (1) à mettre au rang des chefs-d'œuvre le sonnet adressé par Arvers à Marie Nodier ; il n'a pourtant pas été à l'abri d'une critique, à la vérité un peu pointilleuse. Au seul titre de curiosité, nous reproduisons l'appréciation suivante :

« Le sentiment est délicat, l'émotion douce, et les deux derniers vers ont de la tournure. La chute certes en est heureuse, mais le reste laisse à désirer : ce verbe *faire*, par exemple, répété négligemment trois fois, me gâte les deux quatrains et le premier tercet. A

(1) Prosper Mérimée ne pouvait se défendre de hausser les épaules de dédain à l'audition de ces quatorze vers. Au milieu d'une lettre à Sainte-Beuve, le grand moqueur se met à décrire le supplice auquel le condamnent les pies-grièches d'un petit salon bleu, sis sur la rive gauche, où il va de temps en temps passer ses soirées :

« Un peu avant qu'on serve le thé, il en est trois, pas fort jolies, qui, à tour de rôle, se mettent au piano. Des variations sur une marche de Chopin, passe, puisqu'il n'y a là-dessus pas plus de paroles que dans le murmure d'une forêt ; mais arrive le moment où ces dames cèdent au besoin de se gargariser avec des rimes. Ah ! les vers de la rive gauche, quelle grêle ! deux pièces à nous jeter à la tête. Voilà d'abord *le Lac* de Lamartine, saluez ! Vient ensuite le *sonnet d'Arvers*, saluez encore ! Il m'a fallu avaler ces deux pilules trois fois en une semaine. A la fin, je m'évade du bagne. On ne me reprendra plus à mettre les pieds dans le petit salon. » (*Petits Mémoires du XIXe Siècle*, par Philibert Audebrand, p. 100, 101).

cela près, « le sonnet d'Arvers » serait sans défaut, mais la faute existe ; il y a une paille dans le diamant. On s'est beaucoup demandé quelle était la femme. On a même prononcé deux noms : celui d'une brillante jeune fille, mariée depuis, et dont l'album eut l'étrenne du morceau ; le second, d'une matrone illustre, dont les deux rimes féminines du tercet final évoquent le petit nom par assonance ; il n'y manque, en effet, pour le compléter, qu'une seule lettre, l'initiale : je suppose qu'il n'y a là rien qu'un pur hasard, Mais d'un objet aimé tout est cher, comme dit Figaro, parlant de l'épingle du billet ; et dans ces jeux d'esprit et de galanterie, il faut tout ramasser, même la première lettre d'un nom intentionnellement omise. Jeune fille ou matrone, le nom ne fait rien à l'affaire. Est-ce bien sûr d'ailleurs que « la femme » ait jamais existé en dehors de l'imagination du poète, et que nous ne devions point voir en elle un de ces types de fantaisie dont il allait ensuite chercher « la ressemblance » dans ses courses nocturnes à travers le réel ? « Nous passons notre vie, disait Musset, à aimer des femmes que nous n'avons pas et à en posséder d'autres que nous méprisons. » Le sonnet d'Arvers, isolé dans son œuvre, ne vise pas telle ou telle personne de la société ; il vise la femme, être essentiellement réfractaire aux choses de la poésie, quand son amour-propre n'y est pas intéressé, et qui ne comprend vos vers et vos hommages que le jour où votre gloire les lui renvoie et que vous avez fait d'elle une Elvire. » (1).

Nous avons donné la citation toute entière pour montrer combien la sagacité des critiques les plus avisés peut être parfois mise en défaut.

*
* *

On nous a souvent posé cette question : « Mais enfin quelle nature d'homme était Arvers ? Etait-ce un beau garçon ou un disgracié de la nature ? était-il, pour tout dire, l'homme que rêve notre imagination ? »

Nous allons tenter de satisfaire, dans la mesure du possible, cette curiosité, que nous n'oserions trop déclarer importune. Nous aurons recours, pour cela, à l'homme qui a le mieux étudié Félix Arvers et son œuvre, à M. Ch. Glinel.

« Nous avions pris la liberté, écrit M. Glinel, d'interroger au sujet de l'auteur les souvenirs personnels de deux anciens sociétaires de la Comédie-Française, qui jouaient dans *le Second mari* : M. Geffroy, le rôle principal (Courville) et Mme Denain, le personnage d'Isaure, une jeune pensionnaire. Tous deux nous ont fait l'honneur de nous répondre, les 11 et 29 août derniers.

M. Geffroy :

« Arvers était bien et distingué de sa personne, assez grand, les yeux fins et doux, les cheveux abondants et frisés. Et par-dessus un esprit charmant. »

Madame Denain :

« Son esprit aimable, brillant et sympathique est le seul souvenir qui me soit resté. »

Un des parents d'Arvers nous a écrit, de son côté, que ce dernier était brun et d'une figure agréable.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1883, p. 621-622.

Enfin, M. Abel d'Avrecour, l'un des fils du collaborateur assidu et de l'ami intime d'Arvers, nous a fort obligeamment fourni les détails rétrospectifs suivants :

« Personnellement, je revois encore très bien Arvers dans mes souvenirs d'enfance, et il m'avait assez frappé pour que je ne puisse l'oublier. Arvers était un très élégant cavalier, d'une toilette très raffinée, qui allait bien à sa tête pleine de caractère. Très brun, il portait toute la barbe assez courte, les cheveux assez longs à la mode de son temps, et au cou le monocle carré des dandies, mais dont il ne se servait guère. »

***

Pourquoi faut-il maintenant détruire quelques illusions ? Celui qui avait été la coqueluche de la société féminine de son temps, le raffiné d'élégance, le gentilhomme qu'était Arvers, sur la fin de sa vie — et il mourut jeune, — n'était plus que l'ombre de lui-même ; longtemps il traîna une existence misérable, accablé de souffrances et d'infirmités.

En septembre 1850, atteint d'une affection vésicale fort incommode, il était en traitement dans une maison de santé du chef-lieu de Seine-et-Marne. Il écrivait alors à son collaborateur, Ernest d'Avrecour, la lettre suivante, que M. Henri Cordier nous a fait connaître :

Melun, 6 septembre 1850.

Je n'ai malheureusement, mon cher ami, aucune amélioration dans mon état. Je ne m'en étonne pas, du reste, le docteur et tous les malades de la maison, même ceux qui se sont bien trouvés du traitement, me répétant chaque jour que ce n'est qu'au bout d'un mois ou cinq semaines que les effets de la médication peuvent se faire sentir. En attendant, mon mal s'est compliqué des accidents les plus incommodes et qui ne permettent pas de songer un instant à aller à Paris pour ma première représentation. (Arvers faisait allusion à la pièce, *Le Banquet de camarades*, vaudeville en un acte, représentée le 13 septembre 1850, au Gymnase.)

Ce fut le chant du cygne du délicat poète.

Le 25 octobre 1850, Arvers entrait (1) à la *Maison municipale de santé*, qui portait alors, sur la rue du faubourg Saint-Denis, le n° 110 ; il était installé au 3e étage, dans la chambre n° 7, dont le prix était de 4 francs par jour. « Depuis deux ans il souffrait, dit M. Abel d'Avrecour (2), d'une maladie de la moelle épinière. A la Maison municipale de santé, on constata qu'il était atteint de rhumatismes qui, remontés au cœur, l'ont emporté. Il fut soigné par le médecin de l'établissement, M. le Dr Duméril (3) ».

---

(1) Avant d'entrer à l'hôpital, Arvers demeurait rue Neuve-Saint-Nicolas, 58 (l'*Annuaire du commerce* indique par erreur le n° 34). Cette rue commençait à la rue Sanson, aujourd'hui démolie, et aboutissait à la rue du faubourg Saint-Martin, 76 et 78. Elle est devenue ensuite la rue Neuve-Saint-Jean et s'est confondue enfin dans la rue actuelle du Château-d'Eau.

(2) *Revue rétrospective*, 15 décembre 1869.

(3) On dut le soumettre au traitement par les bains froids, ainsi que semblerait le prouver ce fragment de lettre, adressée par F. Arvers à un de ses amis : « Je termine là cette lettre, qui a été interrompue par une visite de Tattet. J'ai en perspective pour cet après-midi une lotion froide et un demi-bain froid. Il est trois heures et il faut que tout cela soit fait avant le dîner. » (*Le Livre*, loc. cit.)

Il avait donné comme correspondant s'intéressant à lui, M. Poullain, Philippe-Isidore-Emmanuel, corroyeur, demeurant à Paris, rue du faubourg Saint-Martin, 94, dont les successeurs ont une tannerie à Sens, dans le département qui fut le berceau de la famille d'Arvers. Ce fut au fils de ce correspondant, M. François-Emmanuel Poullain, alors âgé de 15 ans, que, par son testament olographe du 1er mai 1850, déposé le 8 novembre suivant à Me Mouchet, notaire à Paris, il légua ce qui lui restait de son modeste patrimoine, environ 27.000 francs en chiffres bruts.

M. Abel d'Avrecour, dans la *Revue rétrospective* de 1869, indique que les manuscrits poétiques d'Arvers étaient alors, par acte de dernière volonté de leur auteur, entre les mains de l'un des membres les plus anciens et les plus distingués du barreau de Paris.

*
* *

Le 7 novembre 1850, à 4 heures du soir, quatorze jours après son admission à la maison municipale de santé, Arvers rendait le dernier soupir (1). L'acte qui constate son décès (2) a été dressé le 8 novembre, à 2 heures de l'après-midi, par M. Delore, adjoint au maire du 5e arrondissement de Paris, sur la déclaration de M. François Barré, âgé de 61 ans, et de M. Nicolas Not, âgé de 62 ans, employés à la dite Maison de santé. Dans cet acte, l'ordre des prénoms du défunt est interverti : il est désigné sous les prénoms de *Félix-Alexis* au lieu de l'être, comme dans son acte de naissance, sous ceux d'*Alexis-Félix*. Son domicile est indiqué rue Neuve-Saint-Nicolas, n° 58.

Ses obsèques eurent lieu le dimanche 10 novembre, à 8 heures et demie du matin, en l'église Saint-Laurent, sa paroisse.

---

(1) « Depuis deux jours, l'agonie avait commencé, agonie silencieuse, où le moribond n'ouvrait pas la bouche pour dire une parole. Le matin même du jour qui devait être celui de sa mort, deux femmes de service, dans une pièce éloignée, causaient. C'est là-bas, disait l'une, au bout du *colidor*. De son lit, Arvers entend le mot, se redresse à demi sur son séant et de sa voix la plus forte : On ne dit pas *colidor*, on dit *corridor*. Depuis, on ne put lui arracher une parole. » (D'Avrecour, *Revue rétrospective*, 1869, loc. cit.)

Dans ses *Mémoires d'un vaudevilliste*, A. de Rochefort rapporte la même anecdote ; mais il met le mot *colidor* dans la bouche d'un homme de lettres *très productif*, qui venait, dit-il, redemander à Arvers mourant un manuscrit commencé. Si nous nous en rapportons à ce qu'a écrit à ce sujet un parent d'Arvers, l'homme de lettres *très productif*, en question, ne serait autre qu'Alexandre Dumas en personne.

Cette vertueuse indignation d'Arvers mourant prouve dans tous les cas le respect profond qu'il professait pour la langue française ; il la cultivait avec amour, il lui restait fidèle jusque dans ses productions les moins littéraires en apparence.

(2) *Extrait du registre des actes de décès de l'an mil huit cent cinquante* :

L'an mil-huit cent cinquante, le huit de novembre à deux heures. Acte de décès de Félix-Alexis Arvers, décédé de la veille, quatre heures du soir, à la maison de santé, rue du faubourg Saint-Denis, n° 110, âgé de quarante-quatre ans, homme de lettres, né à Paris, y demeurant rue Neuve-Saint-Nicolas, n° 58, célibataire, sans autres renseignements. Sur la déclaration faite à nous, maire, officier de l'état civil du cinquième arrondissement, par les sieurs François Barré, âgé de soixante et un ans, et Nicolas Not, âgé de soixante-deux ans, employés à la dite maison de santé qui ont signé avec nous après lecture.

Signé : Barré, Not et Delon adjoint.

(*Le Curieux*, t. I, p. 256.)

On avait pris un convoi de 5e classe, qui coûta environ 500 francs. La réunion était à la Maison de Santé.

Une note, parue la veille dans les *Débats*, contenait entr'autres les avis suivants :

« M. F. Arvers, homme de lettres, grand prix d'honneur de 1824, dont quelques journaux avaient prématurément annoncé la mort, a succombé hier (lisez avant-hier), à la maison de Santé, faubourg Saint-Denis, 110.

« Ceux de ses nombreux amis qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

« Les anciens élèves de l'institution Massin sont priés, au nom de leur Comité, de vouloir bien assister aux funérailles de leur cher et malheureux camarade (1). »

Il nous avait semblé, au premier abord, que Félix Arvers avait dû être inhumé au cimetière Montmartre. Les recherches faites par M. Glinel de ce côté, puis au cimetière du Père-Lachaise et Montparnasse, étant demeurées infructueuses, celui-ci dut se retourner vers la petite ville de Césy et, le 9 juillet 1885, M. Callé, secrétaire de la mairie de cette commune, écrivait à M. Glinel la lettre suivante, dont nous reproduisons cet intéressant passage :

« D'après les nouveaux renseignements que j'ai recueillis et dans le but de vous être agréable, j'ai fait gratter les pierres tumulaires du cimetière dont l'inscription était à peine visible. Ce petit travail m'a permis de constater que :

« M. Félix Arvers, décédé à Paris le 8 (lisez le 7) novembre 1850, *a été inhumé à Cézy*. »

Le poëte repose, d'après cette même lettre, auprès de son père et de sa mère ; tout à côté, se trouve la tombe de Jean-Baptiste-Alexis-Joachim Vérien, son aïeul, maternel (2).

29 novembre 1825. — *Naissance de Charcot.*

Voici l'acte de naissance de feu le professeur Charcot, que nous extrayons du journal *Le Curieux* (3), auquel nous avons eu déjà l'occasion d'emprunter d'intéressants documents.

Extrait du registre des actes de naissance de l'an 1825 (deuxième mairie).

« Du mercredi trente novembre mil huit cent vingt-cinq, quatre « heures de relevée.

« Acte de naissance de Jean-Martin Charcot que nous avons re- « connu être du sexe masculin, né le jour d'hier à sept heures du soir, « au domicile de ses père et mère, rue du faubourg Poissonnière, n° 1. « Fils de M. Simon-Pierre Charcot, carrossier, âgé de vingt-sept « ans, et de dame Jeanne-Georgette Saussier, son épouse, âgée de « seize ans onze mois. Les témoins ont été : MM. Martin Cathrein, « propriétaire, âgé de cinquante-cinq ans, demeurant à Paris, rue « Bleue n° 27, arrière-grand-oncle maternel de l'enfant, et Jean-An-

(1) Ch. Glinel, *op. cit.*

(2) Glinel, *Félix Arvers*, loc. cit.

(3) T. I, p. 352.

« toine Saussier, carrossier, âgé de quarante-sept ans, demeurant « à Paris susdite rue du faubourg Poissonnière, n° 1, sur la déclara- « tion à nous faite par ledit sieur Charcot, qui a signé avec les té- « moins et avec nous Alexandre-Marie Petit, Chevalier de la Légion « d'honneur, maire, après lecture faite.

« Signé : Charcot, Cathrein, Saussier et Petit, maire. »

DÉCEMBRE.

2 décembre 1723. — *Mort du duc d'Orléans.*

Dans son *Histoire du Château de Versailles* (1), M. Dussieux a conté, en ces termes, l'épisode de la mort « heureuse » du duc d'Orléans. Nous lui empruntons son récit qui n'est, au reste, qu'une reproduction de celui fait par deux contemporains, d'Argenson et Saint-Simon.

« Le 2 décembre 1723, le duc d'Orléans terminait sa vie en com- « pagnie de la belle duchesse de Falari, sa dernière maîtresse.

« Il me semble encore le voir arriver, dit le marquis d'Argenson, « la veille de sa mort, de *l'Etoile*, petite maison que Mme la duchesse « d'Orléans s'était accommodée dans le grand parc de Versailles au « milieu des bois. Il faisait un vilain temps; le Régent avait un com- « mencement de rhume qui lui causa le catarrhe suffocant dont il fut « étouffé ; il avait un gros surtout rouge et toussait beaucoup ; le « col court, les yeux chargés et tout le visage bouffi ; l'activité de « l'esprit paraissait même se ressentir de l'embarras des organes « corporels ; il cherchait ce qu'il voulait dire. Il me donna ses or- « dres, m'ordonna de partir dès la nuit suivante, et je m'entretins « une demi-heure avec lui, puis il me souhaita bon voyage ; le len- « demain à pareille heure il décéda. »

Quelques heures avant sa mort, Saint-Simon était venu lui parler « d'affaires.

« Nangis, dit-il, m'avait succédé, chez M. le duc d'Orléans et « expédié en bref ; il le fut par Mme Falari, aventurière fort jolie, « qui avoit épousé un aventurier, frère de la duchesse de Bé- « thune. C'étoit une des maîtresses de ce malheureux prince. Son « sac étoit fait pour aller travailler chez le Roi, et il causa près « d'une bonne heure avec elle en attendant celle du Roi. Comme « elle étoit tout proche, assis près d'elle, chacun dans un fauteuil, « il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le « moindre rayon de connoissance, pas la plus légère apparence.

« La Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria au secours « de toute sa force, et redoubla ses cris. Voyant que personne ne ré- « pondoit, elle appuya comme elle put ce pauvre prince sur les deux « bras contigus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, « dans la chambre, dans les antichambres sans trouver qui que ce « soit, enfin dans la cour et dans la Galerie Basse. C'étoit l'heure du « travail du Roi, que les gens de M. le duc d'Orléans étoient sûrs « que personne ne venoit chez lui, et qu'il n'avoit que faire d'eux « parce qu'il montoit seul chez le Roi par le petit escalier de son « caveau, c'est-à-dire de sa garde-robe, qui donnoit dans la dernière « antichambre du Roi, où celui qui portoit son sac l'attendoit, et s'é-

(1) P. 345 et suivantes.

« toit à l'ordinaire rendu par le grand escalier et par la salle des
« gardes. Enfin, la Falari amena du monde, mais point de secours
« qu'elle envoya chercher par qui elle trouva sous sa main. Le ha-
« sard, ou pour mieux dire la Providence, avait arrangé ce funeste
« évènement à une heure où chacun étoit d'ordinaire allé à ses af-
« faires ou en visite, de sorte qu'il s'écoula une bonne demi-heure
« avant qu'il vînt ni médecin ni chirurgien, et peu moins pour avoir
« des domestiques de M. le duc d'Orléans.

« Sitôt que les gens du métier l'eurent envisagé, ils le jugèrent
« sans espérance. On l'étendit à la hâte sur le parquet, on l'y soigna,
« il ne donna pas le moindre signe de vie pour tout ce qu'on put lui
« lui faire. En un instant que les premiers furent avertis, chacun de
« toute espèce accourut ; le grand et le petit cabinet étaient pleins
« de monde. En moins de deux heures tout fut fini, et peu à peu la
« solitude y fut aussi grande qu'avoit été la foule .Dès que le secours
« fut arrivé, la Falari se sauva et gagna Paris au plus vite.

« La Vrillière fut des premiers averti de l'apoplexie. Il courut
« aussitôt l'apprendre au Roi et à l'évêque de Fréjus, puis à monsieur
« le Duc, en courtisan qui sait profiter de tous les instants critiques;
« et dans la pensée que ce prince pourroit bien être premier minis-
« tre, comme il l'y avoit exhorté en l'avertissant, il se hâta de retour-
« ner chez lui et d'en dresser à tout hasard la patente sur celle de
« M. le duc d'Orléans.

« Fréjus, dès la première nouvelle de l'apoplexie, avoit fait l'af-
« faire de monsieur le Duc avec le Roi, qu'il y avoit sans doute pré-
« paré d'avance sur l'état où on voyoit M. le duc d'Orléans, surtout
« depuis ce que je lui avois dit, de sorte que monsieur le Duc arri-
« vant chez le Roi, au moment qu'il sut la mort, on fit entrer ce qu'il
« y avoit de plus distingué en petit nombre amassé à la porte du
« cabinet, où on remarquait le Roi fort triste et les yeux rouges et
« mouillés. A peine fut-on entré et la porte fermée, que Fréjus dit
« tout haut au Roi que dans la grande perte qu'il faisoit de M. le duc
« d'Orléans, dont l'éloge ne fut que de deux mots, S. M. ne pouvait
« mieux faire que prier monsieur le Duc là présent de vouloir bien
« se charger de toutes les affaires et d'accepter la place de premier
« ministre comme l'avoit M. le duc d'Orléans. Le Roi, sans dire un
« mot, regarda Fréjus, et consentit d'un signe de tête, et tout aussi-
« tôt monsieur le Duc fit son remercîment. La Vrillière, transporté
« d'aise de sa prompte politique, avoit en poche le serment de pre-
« mier ministre copié sur celui de M. le duc d'Orléans, et proposa
« tout haut à Fréjus de le faire prêter sur le champ. Fréjus le dit
« au Roi comme chose convenable, et à l'instant monsieur le Duc le
« prêta. Peu après monsieur le duc sortit ; tout ce qui était dans le
« cabinet le suivit ; la foule des pièces voisines augmenta sa suite,
« et dans un moment il ne fut plus parlé que de monsieur le Duc. »

16 décembre 1809. — *Mort de Fourcroy.*

Voici l'acte de décès de Fourcroy :

Extrait du registre des actes de décès du XIIe arrondissement de Paris pour l'année 1809.

Du 18 décembre 1809, à 10 heures du matin.
Acte de décès de Antoine-François de Fourcroy, décédé le 16 de

ce mois, à 11 heures du matin, à Paris, rue de Seine, au jardin des Plantes, âgé de 54 ans six mois, né à Paris, y demeurant comme dessus, comte de l'Empire, conseiller d'Etat à vie, l'un des commandants de la Légion d'honneur, membre de l'Institut et de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères, professeur à l'Ecole polytechnique, au Muséum d'histoire naturelle et à l'Ecole de médecine ; marié en premières noces à Anne-Claude Bettinger, divorcé; et en secondes noces à Adélaïde-Flore Belleville, sa veuve.

Les témoins sont : André Laugier, âgé de 38 ans, professeur de chimie, secrétaire et cousin germain du défunt, demeurant au Muséum d'histoire naturelle, et Jacques-Philippe de la Roque âgé de 41 ans, employé, demeurant rue du Foin, n° 19, division des Thermes, étranger au défunt, lesquels ont signé par devant nous, maire du 12e arrondissement de Paris, soussigné, lecture faite de cet acte.

Signé : LAUGIER, DE LA ROQUE, DU BOS (1).

Le 21 du même mois, la Faculté de médecine de Paris rendait le décret suivant :

Art. 1er. — La masse que porte dans les actes de cérémonies l'appariteur de la Faculté restera pendant six semaines couverte d'un crêpe noir.

Art. 2. — Le buste de M. Fourcroy sera exposé pendant toute la première année scolaire dans l'amphithéâtre de l'Ecole comme le lieu le plus ostensible.

Une inscription latine rappellera les services rendus par M. Fourcroy lors de la réorganisation des Ecoles actuelles.

Art. 3. — La Faculté fera exécuter aux frais de MM. les professeurs, en marbre statuaire, un buste à l'assemblée de ce jour.

Art. 4. — La première délibération sera communiquée à MM. les professeurs qui n'ont pu assister à l'assemblée de ce jour.

Art. 5. — Une députation de la Faculté portera à Madame la comtesse, veuve de Fourcroy, la présente délibération.

Signés : THOURET, *doyen* ; BAUDELOCQUE, *président*.
R. DESGENETTES, *secrétaire* (2).

28 décembre 1706. — *Mort de Pierre Bayle.*

Depuis quelques mois, une maladie de poitrine, dont il prévoyait l'issue avec certitude, puisque c'était un mal héréditaire, auquel avaient succombé sa mère et d'autres personnes de sa famille, interdisait à Bayle les longs entretiens ; et lui, qui avait tant redouté de nouvelles querelles avec des théologiens, s'aperçut qu'elles lui servaient d'amusement dans la solitude à laquelle il s'était condamné (3). Il n'en était pas venu là tout de suite, et il écrivait encore en automne à M. La Croze, bibliothécaire du roi à Berlin :

« A la toux près et à l'amaigrissement qui est survenu, je me suis toujours levé, j'ai toujours mangé à mes heures ordinaires ; on m'a pu voir par les rues chaque jour. »

(1) *Le Curieux*, t. I, p. 315.
(2) Publié par Ach. Chéreau dans l'*Union médicale*.
(3) Sayons, *La littérature française à l'étranger*, t. I, p. 355.

Mais le malade ne se faisait aucune illusion sur la gravité de son état, et il ne voulut pas même suivre le régime qu'avait indiqué Fagon, consulté par les amis du malade (1) :

« C'est un mal incurable, écrivait Bayle à un ami, je ne me sers d'aucun remède, étant très persuadé que les meilleurs remèdes contre ce mal ne font tout au plus que faire traîner un peu plus longtemps une vie languissante,ce que je compte plutôt pour un désavantage que pour un avantage. Le seul remède dont je me sers est de parler le moins que je le puis, car pour peu que je parle, je m'en sens incommodé. Ainsi je renonce à toutes visites actives ou passives, et j'ai fait goûter cela à mes meilleurs amis. Si cette solitude pouvait être accompagnée d'une cessation entière de travail, je ne sais si je m'en trouverais mieux que de l'amusement nécessaire qu'il faut que je me donne pour répliquer à des écrits fort violents qui ont paru contre moi. J'emploie à cela les forces qui me restent et j'espère qu'elles m'accompagneront assez longtemps pour achever ma réplique à M. Jaquelot. »

Vers les derniers jours de l'année 1706, son affaiblissement était au dernier terme ; mais il travaillait toujours avec le même courage. Enfin, le 28 décembre, sa vie s'éteignit : il avait cinquante-neuf ans (2).

Quelques jours après le dénoûment, Leers écrivait à M. Desmaiseaux :

« M. Bayle est mort fort tranquillement, et sans qu'il y eût personne auprès de lui. La veille de sa mort, après avoir travaillé toute la journée, il donna de la copie de sa réponse à M. Jaquelot, à mon correcteur, lui disant qu'il se trouvait très mal. Le lendemain, à neuf heures du matin, son hôtesse entra dans sa chambre. Il lui demanda, mais en mourant, si son feu était fait, et il mourut un instant après, sans que ni M. Basnage, ni moi, ni aucun de ses amis, aient été présents. »

On ne sait où Voltaire a pris que Bayle mourut subitement après avoir tracé ces paroles : *Voilà ce que c'est que la Vérité.* Il faut mettre ce mot avec celui de Rabelais mourant, parmi les sentences à effet que l'on aimait autrefois à prêter aux moribonds illustres :

Pour expirer en forme, un roi, par bienséance,
Doit exhaler son âme avec une sentence.

Bayle est mort plus simplement, comme on vient de le voir, et sans dire son secret (3).



TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

Charcot boudhiste. — Alfred de Musset et Charcot.

La lettre suivante, qui fait partie de notre collection personnelle, fut adressée par Charcot au critique d'art Philippe Burty. Elle nous

(1) Sayous, *La Littérature française à l'étranger,* t. I, p. 355.

(2) Il est à remarquer que la note de Fagon commence par l'expression d'un intérêt très vif et respectueux.

(3) Sayous, *op. cit.*

révèle ce détail curieux, que Charcot était un adepte de la religion boudhiste !

Cher Monsieur,

Vous êtes tout à fait aimable. Je suis très heureux de posséder l'image du grand philosophe : elle figurera au premier rang dans mon panthéon. Mille remercîments.

Je ne manquerai pas de vous prévenir lorsque notre ami commun sera décidé à assister non à une leçon, mais à une répétition générale (1).

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués. CHARCOT.

Burty avait ajouté, au-dessous de la signature de Charcot, cette note significative :

Décembre 1878. Je lui avais envoyé une très curieuse statuette de Dharma. Il est bouddhiste — comme moi. Ph. B.

L'autre lettre de Charcot, que nous publions ci-dessous, est, comme la première, adressée à Philippe Burty. Charcot remercie son correspondant de lui avoir procuré *La Confession d'un Anglais mangeur d'opium*, qu'Alfred de Musset avait traduit de l'anglais Thomas de Quincey.

Nous reviendrons un jour sur cet opuscule qui, selon l'expression du maître, « touche également à la littérature et la science ». Alfred de Musset composa cet essai — car c'est plutôt une adaptation qu'une traduction littérale — tout à ses débuts, alors qu'il venait de quitter les bancs de l'Ecole de médecine. Car c'est encore un *évadé de la médecine* que le poète des *Nuits* et des *Stances à la Malibran*. Mais ne soyons pas indiscret avant l'heure.

217, boulevard Saint-Germain.

Mon cher Monsieur Burty,

J'ai grand plaisir à posséder à la fois le premier écrit de Musset et la première traduction française des Confessions de Quincey. Cela touche également à la littérature et à la science ; l'édition, de plus, est fort belle et fort rare. Recevez donc mes meilleurs remerciements et croyez-moi toujours votre bien dévoué, CHARCOT.

13 décembre 1884.

(1) Comme les correspondances intimes nous font voir les grands hommes sous un autre jour que les biographies même les moins partiales... *Une répétition générale* !.. Quel commentaire appelleraient ces trois mots !

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

N° du 15 *février* 1898. — Péan, par le Dr CABANÈS. — La mort de Péan, récit d'un témoin, par M. ROBIN-MASSÉ. — Discours prononcé aux obsèques de Péan, par M. le Dr DELAUNAY. — La Psychologie de Péan, par M. le Dr AUBEAU. — La mensuration des squelettes de Voltaire et Rousseau, par M. le Dr CH. MONOD, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

N° du 1er *mars* 1898. — *Les Evadés de la médecine* : Ferdinand Fabre. — Les reliures en peau humaine, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 *mars* 1898. — Un épisode du procès de Marie-Antoinette. — Marie-Antoinette et le dauphin, par le Dr CABANÈS. — Le cas du dauphin au point de vue médico-légal, opinion de M. le Dr DESCOUST. — Consultation graphologique sur l'écriture de Louis XVII, par M. DEPOIN, président de la *Société de Graphologie.* — Naundorff médecin, par M. OTTO FRIEDRICHS.

N° du 1er *avril* 1898. — Les Pidoux, ancêtres maternels de Jean de La Fontaine, par M. G. HANOTAUX, membre de l'Académie française. — Les de Jussieu médecins, par M. le Dr ANT. MAGNIN, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.

N° du 15 *avril* 1898. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine.

N° du 1er *mai* 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. HELME.

N° du 15 *mai* 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr CABANÈS. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr CH. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)

N° du 1er *juin* 1898. — Cyrano de Bergerac et les médecins.

N° du 15 *juin* 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er *juillet* 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve. — La cérémonie d'inauguration*, par le Dr CABANÈS. — Discours de MM. GUSTAVE LARROUMET, FRANÇOIS COPPÉE, ALBERT VANDAL, GASTON BOISSIER. — Stances à Sainte-Beuve, par M. AUGUSTE DORCHAIN. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. JULES CLARETIE ET FERDINAND BRUNETIÈRE. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. VÉRON.

N° du 15 *juillet* 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. HENRY CÉARD. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr MICHAUT. — La méthode de travail de Michelet, par Mme MICHELET. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. PAUL GRATÈRE.

N° du 1er *août* 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 *août* 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr CABANÈS.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de CARRO. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. MÉNIÈRE.— L'Eloge de la médecine, par CHATEAUBRIAND.

N° du 1er *septembre* 1898. — Bismarckiana, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 *septembre* 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr MICHAUT. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr BELUZE.

N° du 1er *octobre* 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur PLANCHON, Directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

N° du 15 *octobre* 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — Louis XVIII et les femmes.

N° du 1er *Novembre* 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET SANGLÉ. (*Suite et fin.*)

N° du 15 *Novembre* 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er *décembre* 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr WILHEM MEYER (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 *décembre* 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel DE ROCHAS D'AIGLUN, Administrateur de l'Ecole Polytechnique.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

D[R] CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — N° 2.

15 JANVIER 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION
34, RUE HALLÉ

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an...................	**14** —
Pays d'Union postale.............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Dix francs** *l'année*, port en sus.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898).

6e ANNÉE. N° 2. 15 JANVIER 1899.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS ET ABONNÉS.

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *Dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'administrateur de la *Chronique médicale*, 34, rue Hallé, Paris.

Pour ne pas causer d'interruption dans l'envoi du journal, nous prions les abonnés de l'étranger de nous faire remettre la somme de 14 francs (12 fr. pour les pays d'Union postale) par l'entremise de leur libraire ou de leur correspondant de Paris.

Les abonnés anciens ou nouveaux qui ne nous ont pas fait connaître leur intention de ne plus recevoir la *Chronique* et ceux qui ne nous ont pas fait parvenir à ce jour le montant de leur abonnement, nous obligeraient de nous envoyer un mandat-carte de 10 francs, pour nous éviter les frais de recouvrement.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

La médecine vibratoire.

On fait, en ce moment, grand bruit d'une médication mise à la mode, dès 1892, par le professeur Charcot, pour le traitement de certaines affections nerveuses.

Charcot ayant, depuis longtemps, observé que certains malades se trouvaient soulagés par un voyage prolongé en voiture ou en chemin de fer, avait fait construire un fauteuil, mis en action par un moteur électrique, et qui, par des mouvements d'oscillation assez énergiques, donnait au patient la sensation qu'il était assis sur la banquette d'un wagon fortement cahoté : d'où le nom de *fauteuil trépidant*, dont on baptisa cet ingénieux instrument de torture. Le professeur de la Salpêtrière assurait que ce bizarre procédé thérapeutique, qu'il appelait la *médication*

vibratoire, ne tarderait pas à prendre rang parmi les médications les plus salutaires.

Charcot n'a pas été, à ce qu'il semble, trop mauvais prophète, puisque on en revient, chez nous et ailleurs, à la méthode thérapeutique des *vibrations mécaniques rapides*. Ne lisions-nous pas, ces jours derniers, que le Dr Jayle, dans son service de l'hôpital Broca-Pascal, appliquait les principes édictés par Charcot au traitement des *déviations utérines* et des *constipations opiniâtres* (1) ?

A la Clinique Baudelocque, le Dr Stapfer (2) l'emploie dans les mêmes cas. En Autriche, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre (3), partout enfin la médecine vibratoire revient en faveur.

*
* *

A l'époque où Charcot publiait sa leçon de la Salpêtrière, nous faisions paraître dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, et un peu plus tard dans la *France médicale* (4), deux articles distincts, dans lesquels nous cherchions à établir la priorité de l'invention que s'attribuait Charcot, en faveur de.. l'abbé de Saint-Pierre !

A part quelques modifications de détail, écrivions-nous il y a près de sept ans (5), — chaque invention en renaissant ne doit-elle pas s'adapter au temps qui la voit naître ? —, on va reconnaître sans trop de peine le *fauteuil trépidant* de Charcot dans le *trémoussoir* imaginé, au siècle dernier, par l'abbé de Saint-Pierre.

L'abbé de Saint-Pierre, un idéologue dont quelques-uns des rêves les plus raillés sont entrés dans le domaine de la pratique, avait entendu dire à Chirac (6), premier médecin du Roi, qu'un des remèdes les plus efficaces « contre beaucoup de maux que l'on attribue à la mélancolie, aux vapeurs, à la bile et aux obstructions du foye, de la rate et des autres glandes du bas-ventre » était un voyage en chaise de poste « qui roule rapidement sur le pavé pendant plusieurs jours ».

(1) V. un excellent article du Dr Mengeaud (de Nice), dans le no de décembre 1898 de *La Médication martiale* et la communication faite par M. le Dr Saquet au dernier *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, tenu à Nantes en août 1898.

(2) *Kinésithérapie gynécologique* (1897).

(3) Le Dr Herschel, dans le *Clinical Review*, recommande, entre autre choses, le traitement de la constipation par la vibration.

Son vibrateur est un instrument qui ressemble à première vue au bâton qui sert d'insigne à tout policeman anglais. Ce vibrateur est en communication avec un moteur électrique, capable de mettre en mouvement l'intestin le plus récalcitrant.

M. Herschell n'a eu qu'à se féliciter de l'emploi de son procédé. Et de fait, à défaut de l'effet vibratoire, la vue seule de l'instrument et la perspective de son introduction doivent suffire à déterminer chez le sujet l'effet voulu » (*La Médecine moderne.*)

(4) V. *La France médicale* du 9 septembre 1892.

(5) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, no du 30 août 1892.

(6) Chirac avait guéri par ce procédé un Anglais du spleen.

Mais, comme la chaise de poste n'était pas un remède à la portée de toutes les bourses, et qu'elle était, par elle-même, assez embarrassante, l'abbé de Saint-Pierre avait pensé que l'on y pourrait suppléer « par un *fauteuil*, affermi sur un châssis qui causerait des secousses fortes et vives (1) ».

Le jeu de ce fauteuil à ressort étant disposé de telle sorte qu'il secouait celui qui était assis, tout comme une chaise de poste en mouvement, le nouvel instrument fut appelé le *trémoussoir*. D'autres le désignèrent sous le nom de *fauteuil de poste* (2).

Le 31 décembre 1734, fonctionnait le premier trémoussoir. Il était construit de façon à ce qu'on pût augmenter à volonté le *trémoussement*, en faisant glisser le fauteuil sur un châssis mobile, à des distances convenues, ou en augmentant la vitesse de la roue qui servait à l'actionner.

Comme on avait remarqué que la machine faisait quelque bruit, pas assez cependant pour empêcher celui qui était dans le fauteuil d'entendre tout ce qui se disait autour de lui, l'ingénieur (3) trouva le moyen « de diminuer encore le bruit de plus de moitié ».

Dès lors, le trémoussoir fit fureur.

A en croire la chronique, il n'y avait pas que les vrais malades qui recherchaient ce balancement factice. Il faut dire aussi que l'abbé de Saint-Pierre s'entendait mieux que personne à prôner sa découverte. La réclame qu'il fit paraître à cette occasion (4) est un chef-d'œuvre du genre.

Il recommandait surtout son fauteuil aux gens riches et sédentaires: ce sont, on le conçoit, les plus sujets aux obstructions. Ceux-là pourront avoir la machine chez eux. Mais pour le public, il en trouvera « chez les apothicaires et les chirurgiens ».

Les personnes saines s'en serviront aussi utilement, ajoutait-il, les unes, « pour conserver leur degré de santé » ; les autres « pour éviter des saignées de plénitude... »

Pour la simple conservation de la santé contre les maux menaçants, il suffira à la plupart d'user de cette machine deux ou trois jours d'une semaine durant deux ou trois heures, mais à l'égard des malades, comme il y a des maladies plus ou moins opiniâtres, les unes pourront se guérir en deux ou trois jours, les autres ne pour-

---

(1) *Mercure de France*, décembre 1734.

(2) Voici ce qu'on trouve dans l'*Encyclopédie* de Diderot, à l'article *Trémoussoir* : « Dans une foule de circonstances où le mouvement paraît être le moyen le plus propre à guérir certaines affections, on a imaginé d'imiter, à l'aide d'une machine, celui que peut faire éprouver une voiture mue avec plus ou moins de rapidité. Cet appareil, nommé *trémoussoir* ou *fauteuil de poste*, peut être construit de diverses manières : en général, il faut que l'étendue, ainsi que la nature des mouvements qu'il communique et la durée du temps pendant lequel on en fait journellement usage, soient toujours réglées sur la disposition actuelle des malades. »

(3) Duguet, un bon machiniste de l'époque.

(4) *Mercure de France*, loc. cit., 1734.

ront subir de soulagement sensible qu'en un plus long espace et par des secousses moins fortes et moins vives.

Mais ce remède est un préservatif salutaire pour quantité d'incommodités et son usage ne peut tarder à se vulgariser. Les causes les plus générales de nos maladies ne proviennent-elles pas d'un « défaut de transpiration, ou de l'obstruction des glandes, grandes et petites, du corps humain ? »

Il y a des gens qui, pour leur santé, ont besoin d'aller à la chasse et se trouvent mal dans les lieux où ils ne sauraient chasser ; or cet exercice de cette sorte de poste pourrait suppléer à ce défaut de chasse.

Il y a des personnes ou infirmes, ou âgées, ou convalescentes, qui n'ont pas la force de marcher longtemps pour faire un exercice suffisant pour leur santé.

Or la machine y suppléera ; ils ne dépenseront dans cet exercice aucune partie de leurs forces, ce qui est très important.

Il y a des personnes qu'il est difficile de soigner par précaution sans risquer de les estropier; il y a des femmes qui surtout en certains temps ont besoin de l'effet de la saignée ; or, cet exercice joint à la diète, peut y suppléer sans aucun danger.

Les goutteux ne pourront aussi que s'en bien trouver, puisque leurs accès viennent « ou faute d'exercice suffisant, ou faute d'assez d'air dans le sang et de respiration assez fréquente et assez forte ». Cette machine ne sera pas moins nécessaire « dans les communautés religieuses » et « aux gens d'étude qui n'ont point d'exercice corporel suffisant ».

Mais il est des services, au moins inattendus, que la nouvelle machine peut rendre.

Comme cette machine fera moins de bruit qu'une chaise de poste sur le pavé, un ministre indisposé assis sur le fauteuil pourra facilement se faire lire les lettres, les placets, les mémoires, ou s'en faire rendre compte par des commis, et leur dicter les réponses et les autres dépêches. Il retrouvera ainsi un degré de mouvement et de circulation nécessaire à son sang et à ses autres liqueurs, que le repos excessif de la chaise lui aurait peu à peu fait prendre.

Et ailleurs :

Le grand âge de nos ministres ne leur laisse pas souvent assez de force, ni le ministre assez de loisir pour aider la transpiration par la promenade à pied ou à cheval ; or, la machine suppléera avantageusement ou au manque de force ou au défaut de loisir, et fera ainsi durer la vigueur du corps et de l'esprit dans les ministres âgés et les rendra plus longtemps plus sains et par conséquent plus utiles à leur patrie.

Il y a mieux :

On pourrait placer deux fauteuils sur la machine, afin que deux personnes pussent avoir le plaisir de converser en prenant le même remède ; on pourra du fauteuil en faire un lit, en baissant le dos-

sier et en élevant le marchepied. On pourra faire mouvoir la machine par un poids comme celui qui fait tourner la broche, et suspendre même le poids dans une chambre voisine. Il est vraisemblable que la machine se perfectionnera de jour en jour, tant pour la santé que pour la commodité.

*
* *

Le « boniment » de l'abbé devait porter ses fruits.

Le fauteuil jouit, pendant un temps, d'une vogue immense.

Voltaire, l'éternel hypocondriaque, d'autant plus épris des nouveaux remèdes qu'ils étaient plus singuliers, fit les plus grands éloges du fauteuil de poste. Il annonça joyeusement au comte d'Argental (en septembre 1744) qu'il venait de « se mettre dans le *trémoussoir* de l'abbé de Saint-Pierre, et qu'il s'en trouvait bien ».

Le mot de *trémoussoir* prend dès lors droit de cité dans le langage courant.

Au lendemain de la représentation d'un opéra de Fuselier, les *Fêtes Indiennes*, d'autres disent les *Indes galantes*, un critique écrit à l'abbé Desfontaines (1) :

Cette musique est une magie perpétuelle ; la nature n'y a aucune part ; rien de si scabreux ni si raboteux ; c'est un chemin où l'on cahote sans cesse. Le musicien se dispense d'acheter le fauteuil de l'abbé de Saint-Pierre. L'excellent *trémoussier* que cet opéra, dont les avis seraient très propres à ébranler les nerfs engourdis d'un paralytique ! Que ces secousses violentes sont différentes du doux ébranlement que savent opérer Campara, Destouches, etc. !

On fit même, à cette occasion, un noël sur l'air des *Bourgeois de Châtres* (2), lequel n'a pas été imprimé (3), et dont voici deux couplets :

La Poste est chose chère,
Tous n'ont pas de l'argent ;
Comment donc pourrait faire
Un malade indigent ?
A force de rêver, à la fin, j'imagine,
Certaine invention dondon ;
Duguet me construira la la
Fort bien cette machine.

A l'aide d'une chaise
Mouvante par ressorts,
On peut tout à son aise
Se trémousser le corps.
Cela ferait filtrer plus aisément la bile ;
Pour l'opération dondon
Le patient aura la la
Un trémousseur habile....

(1) XX[e] Lettre des *Observations sur les écrits modernes*, p. 238.

(2) Il faut dire de Châtres et non de Chartres, selon Mercier de Saint-Léger.

(3) Sauf par Mercier de Saint-Léger, qui les reproduit dans sa *Notice raisonne des ouvrages de Gaspard Schott*, jésuite, par l'abbé M**, 1785.

*
* *

Et maintenant est-on curieux de savoir comment le monde médical accueillit l'innovation ?

Le médecin Astruc, un des oracles de la Faculté de Montpellier, marqua presque de l'enthousiasme à l'endroit de la nouvelle invention (1). D'abord il entrait dans les plus minutieux détails sur les sensations particulières qu'éprouve le patient qui s'assied dans le fauteuil mécanique.

« On est exposé, dans ce fauteuil, aux mêmes secousses qu'on éprouve dans une chaise de poste, de devant en derrière, de droite à gauche et de haut en bas. Tantôt ces différents mouvements se succèdent de différentes façons et tantôt ils concourent plusieurs à la fois.

« On peut à son gré les rendre plus brusques et plus doux, plus prompts ou plus lents, plus violents ou plus faibles.

« On peut donc par le moyen de cette machine, dont la construction est simple et le mouvement aisé, faire un exercice raisonnable sans sortir de sa chambre, et un exercice d'autant plus utile qu'il réunit tous les avantages des exercices les plus vantés, surtout si la machine est dans un air ouvert ; car d'ailleurs toutes les parties du corps et surtout les viscères du bas-ventre se trouveront successivement exposés à des trémoussements, des compressions, et des secousses fréquemment répétées, dont on peut régler la vivacité à son gré, qui sont assez brusques et assez promptes pour procurer les mêmes effets que la chaise de poste, qu'on peut varier à l'infini selon le besoin, et qu'on peut enfin se procurer avec facilité à peu de frais et sans se déranger du soin de ses affaires auxquelles on peut vaquer dans le temps même qu'on est dans le fauteuil (2). »

Pour justifier la nouvelle invention, Astruc s'était donné la peine de consulter les anciens auteurs qui avaient traité de la gymnastique, et il démontrait aisément que tous avaient recommandé l'usage de machines, soit pour la conservation de la santé, soit pour le soulagement des malades. Telles sont, par exemple, et l'érudition d'Astruc se donne ici libre cours :

« 1° *L'Escarpolette*, connue autrefois sous le nom de *Petaurum* (3) ou *Doscellœ*, dont il paraît, par quelques passages des anciens auteurs, qu'on se servait souvent, par principe de santé.

2° Les lits mobiles en forme de berceau, connus dans les ouvrages des anciens sous le nom de *Cunœ* (4).

Oribase nous en a laissé la description, en nous assurant qu'ils avaient été employés longtemps avant lui par plusieurs autres médecins, comme Antyllus, Celse, Aetius, etc.

3° Les lits suspendus par les quatre angles, *lecti pensiles*. Hippo-

---

(1) *Mercure de France*, avril 1735, p. 686-688.

(2) *Mercure de France*, *loc. cit.*

(3) An magis oblectent amicum jactata Petauro Corpora, cuique solent rectum descendere funem (Juv., *Sat. 14.*)

(4) Oribasius, *Lib.* 6 *Collectionum*. Celsus, Lib. 2. Cap. 15.

crate (1) avait parlé d'une machine approchante, dont il recommande l'usage.

Mais l'invention de ces lits suspendus doit être rapportée à Asclépiade de Pruse, qui faisait de la médecine à Rome avec éclat du temps de Pompée ; le grand Pline, de qui nous tenons ce fait (2), nous apprend en même temps que cette invention acquit à ce médecin une très grande réputation (3). Celse et Galien (4), qui ont vécu depuis, en ont approuvé l'usage.

Un ancien médecin, appelé Herodotus, croyait cet exercice si utile qu'il voulut qu'on l'employât chaque jour pendant tout le temps qu'on aurait mis à faire en litière le chemin de 40 stades, c'est-à-dire d'environ une lieue 1/2.

4° Cœlius Aurelianus, célèbre médecin du IVe siècle (5), fait mention d'une autre machine plus compliquée, employée de son temps pour faire faire de l'exercice, qu'il appelle *Macron sparson*, ou *Instrumentum rapsorium*, mais dont il n'a donné aucune description, quoiqu'il en désigne suffisamment l'usage.

5° Enfin, je ne sais si l'on doit ajouter ici les différents moyens que Bernard de Gordon (6), professeur fameux de la Faculté de Montpellier dans le XIIIe siècle, proposa pour faire faire de l'exercice dans la chambre aux personnes qui y sont retenues pour leurs affaires. Quelques-uns de ces moyens paraîtront peut-être puérils, mais ils prouvent du moins de quelle importance ce médecin croyait qu'il était de tâcher de suppléer, en quelque façon que ce fût, à l'exercice qu'on n'avait pas la commodité de faire d'une manière plus utile (7)... »

*
* *

Malgré ces nombreuses références, le trémoussoir n'eut qu'une vogue éphémère : il était venu au monde un siècle trop tôt.

L'abbé de Saint-Pierre en fut pour ses frais d'invention, et M. Duguet, « excellent ingénieur-machiniste », qui s'était chargé d'exécuter l'objet, pour ses frais de fabrication (8).

---

(1) Pensiles gestationes ex vehiculis utiles. (Hipp. Lib. 2. *De morbis mulier.*)

(2) Asclepiades suspendit lectulos, quorum jactatu... morbos extenuaret. (Pline, *Hist. natur.*, Lib. 26, Cap. 3.)

(3) Si nihil horum est suspendi lectus debet et moveri. (Celsus, Lib.. Cap. 15.)

(4) Galenus, Lib. 2. *De sanitate tuendâ, Cap.* 11.

(5) Cœlius Aurelianus, *Lib.* 3. *Cap.* 6.

(6) Bernardus Gordonius in *Lib. de conservatione vitæ humanæ*,Cap. 8. *De Speciebus exercitiorum.* Paul d'Egine avait donné les mêmes conseils avant Gordon. (*V. Pauli Oegenetæ operum*, Lib. 1, Cap. 17, *De exercitationum generibus.*)

(7) V. aussi Lessius, *Traité des moyens de conserver la santé*, chap. V.

(8) « M. Duguet, auteur de la Machine, demeure rue de l'Arbre-Sec, au *Vase d'Or.*

« Les malades qui voudront essayer chez eux l'effet de la machine pendant quelques jours, donneront 5 livres pour le premier jour et 25 s. pour chacun des autres jours qu'ils la garderont.

« On donne 12 s. pour voir la machine, et pour en faire l'essai.

« L'auteur a trouvé le moyen d'ajouter aux nouvelles machines qu'il a envoyées dans les pays étrangers, le mouvement vertical de haut en bas au mouvement horizontal de droite à gauche, ce qui les rend beaucoup plus commodes et plus utiles à la santé (1). » (*Mercure de France*, loc. cit., p. 638.)

L'abbé eut beau faire savoir au monde entier que la machine avait été exécutée avec succès, et qu'il en existait déjà de pareilles à la Haye, en Allemagne, sur le Rhin, à Berlin, à Bruxelles, à Londres, le *trémoussoir* allait être désormais relégué (1), pendant cent ans et plus, dans la galerie d'archéologie médicale, d'où Charcot devait si heureusement et si bruyamment l'exhumer.

A. C.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

—

Une des dernières lettres de Rachel.

A propos de l'anniversaire de la mort de Rachel qui remonte au 3 janvier 1858, nous publions la touchante lettre d'adieux qui suit, et qui fut adressée par Rachel à un de ses vieux amis vers la fin de l'année 1857, au moment où elle allait partir pour ce voyage dans le Midi d'où elle ne devait pas revenir. Cette lettre, dont nous supprimons les dernières lignes, relatives à des questions d'affaires, n'a été reproduite, à notre connaissance, que dans un magazine littéraire (2), il y a une vingtaine d'années.

A Monsieur X... (1857).

« Mon ami, je suis bien malade... Je vais partir, non pour l'autre monde encore, mais pour un climat meilleur, où l'on m'envoie chercher la chaleur qui manque ici. Le moral est chez moi autant attaqué que le reste, et il faut tout refaire dans mon pauvre corps, si tant est qu'il ne soit pas trop tard. Il me semble parfois que la nuit se fasse subitement en moi, et je sens comme un grand vide dans ma tête et dans mon intelligence. Tout s'éteint tout à coup, et votre Rachel demeure anéantie !... Ah ! pauvre moi ! ce *moi* dont j'étais si fière, trop fière peut-être, le voilà aujourd'hui si affaibli qu'il en reste vraiment bien peu de chose !... Cette lettre est donc pour vous dire adieu, mon ami, cet adieu que l'éloignement où nous sommes l'un de l'autre vous empêche de venir chercher auprès de moi, comme il s'oppose à ce que je vous le porte moi-même.

«Que d'événements dans ma triste vie, mon ami, depuis notre dernière rencontre, et quel cruel voyage (l'excursion artistique de Rachel en Amérique) ! Je n'en puis encore parler sans répandre mes larmes, sans me dire ce qu'ont eu de terrible les déceptions qui m'attendaient et que le mal affreux qui me dé-

(1) Cependant on relève, dans une lettre écrite vers 1750, par madame de la Condamine à M. de la Beaumelle, un passage où il est question d'un « chariot semblable à ceux des enfants », dans lequel se promène son mari, le célèbre astronome la Condamine, alors affligé de la goutte. Elle dit que, « pour se faire circuler le sang », la Condamine se sert parfois « d'une balançoire suspendue à la porte de sa chambre ». Ne serait-ce pas là un ressouvenir du fameux trémoussoir ?

(2) *Gazette anecdotique*, t. 1879, II, p. 190-192.

vore a si rapidement fait naître. Mais pouvais-je m'attendre à cette fin lugubre d'une entreprise qui avait débuté avec assez de bonheur, et qui a avorté à l'heure même où le succès en paraissait certain !... Et ce mal implacable, cette tunique de Nessus que je ne puis arracher, ce mal, il était si facile de le prévenir ! Mais j'ai eu trop de foi dans mes forces physiques, trop de confiance en mon étoile, et, sans précautions aucunes, j'ai marché devant moi sur cette interminable route qui va de New-York à la Havane, la dernière étape de mon odyssée mortelle !... En effet, mon ami, reviendrai-je vivante de ce pays où je pars, et Dieu finira-t-il par me prendre en pitié pour les miens, pour mes pauvres et chers enfants, pour mes amis eux-mêmes, ou me rappellera-t-il à lui ?

« Adieu, mon ami. Cette lettre sera peut-être la dernière. Vous qui avez connu Rachel si brillante, qui l'avez vue dans son luxe et dans sa splendeur, qui l'avez tant de fois applaudie dans ses triomphes, que de peine n'auriez-vous pas à la reconnaître aujourd'hui dans cette sorte de spectre décharné qu'elle est devenue et qu'elle promène sans cesse avec elle !.....

Rachel. »

***

La mort de Victor Cousin, racontée par Mérimée.

Dans une savante étude, publiée jadis par M. d'Haussonville dans la *Revue des Deux-Mondes*, nous cueillons une lettre bien intéressante de Mérimée, dans laquelle l'auteur de la *Chronique de Charles IX* conte les derniers moments du philosophe *Victor Cousin*, mort le 14 janvier 1867, à Cannes, où Mérimée se trouvait en même temps que lui. Voici cette lettre :

Cannes, 18 janvier 1867.

Je viens d'assister à de tristes scènes. J'ai vu mourir ce pauvre Cousin de la façon la plus déplorable. La veille, il avait été plein de verve et d'esprit, en apparence mieux portant que jamais ; le matin, il travaillait encore, causait avec gaieté et faisait des projets. Il s'est plaint d'une envie de dormir invincible, qui n'avait rien de surprenant, car la nuit précédente il n'avait pas dormi. C'est pendant son sommeil que l'apoplexie l'a frappé. Il n'a pas repris connaissance, il n'a pas même rouvert les yeux ; mais la vie matérielle a encore duré près de vingt heures. Il faisait entendre des râlements horribles pour les assistants, et cependant il n'y avait pas dans sa figure la moindre contraction. Les médecins disaient qu'il ne souffrait pas ; c'était la dernière lutte du corps déjà abandonné par l'intelligence. En le voyant ainsi, on ne pouvait s'empêcher de souhaiter que la mort vînt. Si on fût parvenu à sauver le corps, il

serait demeuré longtemps encore peut-être comme un cadavre galvanisé. Je n'ai jamais rien vu de plus déplorable que le contraste entre les gémissements et les mouvements automatiques de cette agonie et le calme extraordinaire des traits du visage. L'approche de la mort donne une certaine beauté, à part même du respect qu'elle inspire. Tout cela se passait par une nuit lugubre, avec un vent et une pluie horribles...

P. Mérimée.

*
* *

Proclamation inédite du Dr Chambon de Montaux, maire de Paris, relative à l'exécution de Louis XVI.

Grâce à l'obligeance de M. Georges Cain, Conservateur du Musée historique de la ville de Paris, nous pouvons offrir à nos lecteurs la primeur d'un document du plus haut intérêt sur la période révolutionnaire : c'est une proclamation, qui fut probablement affichée sur les murs de Paris le 20 janvier 1793, la veille de l'exécution de Louis XVI, et dont le signataire n'est autre que notre confrère Chambon de Montaux (1), maire de Paris en ces temps troublés.

20 Janvier an 2e de la République.

Citoiens,

Aux termes de la proclamation du Conseil exécutif provisoire, les commissaires du département et ceux de la municipalité doivent être présents à l'exécution de Louis demain. Mais comme le point de réunion n'était poit indiqué j'ai écrit au Conseil exécutif pour lui demander si nous devions le rejoindre au temple ou ailleurs ; la réponse vient de m'arriver à l'instant et ne m'annonce pas autre chose que les deux objets suivants :

1° Savoir : que les commissaires nommés par le département et ceux de la municipalité se concerteront ensemble sur ce qu'ils doivent faire.

2° Qu'il y aura une salle préparée à l'hôtel de la marine aiant vue sur la place de la révolution pour se rassembler et faire les actes relatifs à cet événement, il n'est point question dans cette réponse d'aller au temple au reste citoiens j'attendrai l'annonce de vos résolutions pour m'y conformer et exécuter ce que vous aurez déterminé à cet égard.

Le maire de Paris,
Chambon.

(1) V. *Le Cabinet secret de l'Histoire*, 3e série.

LETTRE AUTOGRAPHE SIGNÉE DE LOUIS XVIII

à Madame la duchesse de Polignac

AU SUJET DE LA MORT DE LOUIS XVI

A Hamm ce 23 Février 1793.

Vous étiez bien sûre, Madame, que notre douleur seroit commune, je l'étois aussi, personne plus que vous et moi n'étoit à portée d'apprécier l'étendue de la perte que nous avons faite. Nos inquiétudes pour ce qui nous reste sont les mêmes, j'espere cependant que la scélératesse aura ses bornes et qu'on ne commettra pas des crimes tout à fait inutiles. Permettez moi cependant de vous engager à vous ménager, à réfléchir que si le Ciel nous conserve notre trop malheureuse amie, c'est vous principalement qui êtes destinée à essuyer ses larmes. Je les ai souvent recueillies en votre absence, mais je sentois bien combien mes consolations étoient foibles au prix des vôtres, espérons qu'elle les retrouvera.

Adieu Madame, permettez moi de vous offrir l'hommage de ma tendre et respectueuse amitié.

Mde la Dsse de Polignac. Louis Stanislas Xavier.

(Cette pièce fait partie du Bulletin à prix marqués de janvier-février 1898, de la Maison Noël Charavay).

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

Le Président de la République à l'hôpital Broca. — L'art à l'hôpital.

Le 21 décembre dernier, le quartier,d'ordinaire si paisible,des Gobelins qu'arrose la Bièvre, était en rumeur : le Président de la République devait, ce matin même, visiter l'hôpital Broca. En réalité, c'était le nouveau pavillon de gynécologie, édifié sur les plans du Dr Pozzi, qui avait plus particulièrement motivé la visite du chef de l'Etat.

Pour ceux qui ont gardé le souvenir de l'antique masure qu'était jadis l'*annexe Pascal*, la surprise est vraiment délicieuse : il semble qu'une fée ait touché de sa magique baguette ces bâtiments vermoulus pour les transformer en une de ces « folies », comme aimaient à s'en faire construire les financiers et les petits-maîtres du grand siècle : le XVIIIe, Messieurs, ainsi que l'accentuait Michelet en un cours mémorable.

Comment s'est réalisé ce changement de décors ? Comment en de l'or pur le vil plomb s'est changé, pour parodier la célèbre maxime ? Pourquoi ce concours de notabilités de toutes sortes ? Pourquoi tout ce que compte d'illustrations la science, la littérature, la politique, l'administration,s'est-il aujourdhui donné rendez-vous à l'hôpital Lourcine-Pascal, pardon l'hôpital Broca ? C'est qu'en vérité Tout-Paris s'y trouve, faisant cortège au premier magistrat de la République. Ce sont : MM. Ch. Dupuy, président du Conseil, les préfets de la Seine et de police ; M. Napias, le très aimable en même temps que très ferme directeur de l'Assistance publique ; les conseillers municipaux du quartier, entre autres le sympathique M. Rousselle; les députés Dubois, Paul Bernard ; côté des littérateurs, le romancier Hugues Le Roux, Maurice de Fleury et une quantité si considérable de confrères que nous renonçons à les énumérer.

Allant et venant, le sourire aux lèvres, les mains cordialement tendues, le Dr Pozzi s'empresse auprès de tous, avec cette bonne grâce, cet intense désir de plaire, qui conquiert les plus indifférents, voire les plus réfractaires.

Sous la conduite de cet aimable cicerone, on traverse rapidement les salles du rez-de-chaussée de l'ancien hôpital de Lourcine, salles au plafond bas, dont la peinture s'écaille et où la lumière rarement pénètre. On a hâte de quitter cet « enfer social », où gisent tant de tristes et souvent innocentes victimes d'un mal mystérieux.

Encore quelques pas et voici que se profile devant nos yeux éblouis un gracieux pavillon, construit en briques et tuiles, du plus coquet aspect. Contrairement à ce qui a été fait pour les établissements de l'Assistance, la construction est d'apparence modeste, mais comme elle est admirablement comprise au point de vue du confort et de l'hygiène ! les murs sont recouverts soit de briques émaillées, soit d'un enduit spécial ; le parquet carrelé en grés céramé ; le plancher de bois, un nid à microbes, a été impitoyablement proscrit. Le chauffage, la ventilation, l'aération, l'éclairage, tout a été heureusement prévu et sagement réglé. Les salles de bains, les lavabos, la cuisine,

les indispensables cabinets, tout cela admirable de propreté, ne laissant prise à la moindre critique. Le mobilier, lits, tables, sièges, armoires, aisément démontable et par suite aisément stérilisable.

L'amphithéâtre est construit sur un plan entièrement nouveau, dû à l'ingéniosité sans cesse en éveil du Dr Pozzi (1). Innovation précieuse : cet amphithéâtre est construit en ciment, ce qui permet, grâce à un habile mécanisme, de le laver à grande eau, celle-ci s'écoulant du haut en bas, en cascades qui inondent en un clin d'œil toute la pièce.

Il nous faudrait encore citer, si nous ne devions nous borner, la salle pour les instruments, la salle de stérilisation, la salle des anesthésies, le laboratoire d'anatomie pathologique et de microbiologie, la salle des photographies, etc.

Mais le Dr Pozzi a voulu faire plus que de donner ses soins aux malades qui les réclament ; il a tenu à les faire vivre pendant les quelques jours que dure leur hospitalisation, dans une atmosphère de bien-être, de calme moral, presque de gaieté : tous agents curatifs merveilleux dont le chirurgien sait tirer un heureux parti.

On ne dira plus, après une visite à l'annexe Pascal, que l'hôpital est un horrible séjour : ici tout flatte l'œil et réjouit le cœur. A peine a-t-on franchi le seuil que les Parisiennes de Clairin, la tête couronnée de fleurs, les lèvres prometteuses, vous convient à vous attarder en leur compagnie. La nature, dans toute son exubérance et sa fécondité, la mer avec son horizon infini captivent et retiennent le regard.

Dans les couloirs, ce sont les fresques de Clairin ; dans les salles des panneaux et des pastels, signés des artistes les plus aimés, les plus réputés : Dubuffe, Aimé Morot, Bellery-Desfontaines, Kœnig, Roger Jourdain, Lauzet, Biais, etc. Tous ont voulu, dans un louable empressement, concourir à une œuvre charitable, mais ils ont aussi tenu à être agréables au Maître, à l'ami toujours prêt à mettre à leur disposition sa grande science, son dévouement inaltérable.

Et voici que cette symphonie de tons, cette orgie de couleurs nous remettent en mémoire ce passage d'un écrivain qui eût pu, s'il eût voulu, manier le pinceau comme la plume :

« Le lit a des blancheurs attendrissantes qui émeuvent profondément de naïve pitié, les draps des caresses dodelinantes, qui benoitement calment les douleurs et gonflent le cœur de tendresse. On ne se souvient plus... Dans la salle, aucun bruit... Les pas, dans la crainte de troubler, s'étouffent... Une odeur de tisane — que l'on suppose bien sucrée — s'évapore silencieusement, parfumée de langueur. On s'assoupit ; le rythme lent des respirations, les chuchotements invitent au repos, et tout doucement l'on s'endort, rêvant de candeur. »

Comme on a des envies d'être malade, disait-on tout autour de nous. En vérité, quel compliment qui puisse valoir un tel hommage (2) !

A. C.

---

(1) Disons, pour être juste, que le Dr Pozzi a été admirablement secondé par son assistant, M. Jayle et le distingué architecte de l'établissement, M. Rochet.

(2) Pourquoi nous faut-il encore une fois déplorer une lacune dans l'enseignement de notre Faculté ? Croirait-on qu'on ne relèverait pas le prestige de cet enseignement aux yeux de l'étranger, en créant une chaire de gynécologie pratique et en la confiant au seul homme qui, de l'aveu de tous, est le plus apte à l'occuper ? Question de budget ? L'éternel *tarte à la crème* !

Le Monument de Piarron de Chamousset.

Le comité que préside M. de Malarcé et qui a été constitué sur l'initiative de M. Martin-Ginouvier, vient d'accepter la maquette du projet de M. de Saint-Vidal, qui sera inauguré le 3 septembre 1900, à l'ouverture du Congrès international des institutions de prévoyance, dont les Sociétés de secours mutuels et de retraites forment la troisième section. Cette conception magistrale mérite d'être décrite.

Le monument est fait pour être adossé. Après cent vingt-six ans d'oubli, de silence, il fait sortir du tombeau Chamousset victorieux : sous une forme éthérée, il monte vers les cieux ; la mutualité sous ses trois formes, vient rendre hommage à son précurseur. C'est d'abord, à droite du spectateur, un homme dont la robuste nudité vous séduit ; trapu, membré, avec une belle barbe qui encadre son visage aux traits accusés, il personnifie la mutualité masculine, qui vient bénir son bienfaiteur ; sous les traits d'une femme idéalement belle, la mutualité féministe s'empresse d'apporter, elle aussi, sa couronne ; sur une marche du socle, un enfant, beau comme un amour, est assis ; d'une main, il saisit la jambe de sa mère, de l'autre, il tient une couronne, en attendant qu'on le hisse jusqu'au cercueil d'où sort Chamousset, et qu'il veut fleurir à son tour, au nom de la mutualité scolaire.

Plus haut, la Petite Poste, sous les emblèmes convenus, apporte, elle aussi, sa couronne. Dans le fond, sur un fût de colonne, une ruche d'abeille, emblème de l'Épargne. A gauche, sous la forme d'une femme ailée, l'Assistance, l'Hygiène, la Santé viennent tendre la main à un jeune homme couché sur un grabat d'hôpital, pour l'aider à fleurir, en son nom et en ceux de ses camarades de lit, le cercueil du réformateur du régime des hôpitaux.

Il ne s'agit plus maintenant que de recueillir les fonds nécessaires, 80.000 fr. environ. Les adhésions et souscriptions sont reçues chez M. Maréchal, trésorier, 42, quai d'Orléans.

Noms de médecins donnés à des rues.

A l'une des dernières séances du Conseil municipal, M. Faillet a fait renvoyer à la 3e commission, avec un avis favorable, une proposition tendant à donner le nom de rue Feulard à la section de la rue de Loos partant de la rue de Sambre-et-Meuse pour aboutir au boulevard de la Villette. On sait que Feulard, connu par ses travaux sur la dermatologie, périt dans la catastrophe du Bazar de la Charité.

M. Ranson, Conseiller municipal du XIVe arrondissement à Paris, avait proposé de donner le nom de Charcot à une rue du quartier Montparnasse, la rue Campagne-Première. On a préféré au savant le poëte et c'est Verlaine qui aura sa plaque bleue.

Par contre, une rue nouvelle — Antoine Vramont, du nom de son fondateur, encore vivant— sera appelée Michel-Peter, du nom de l'illustre adversaire de Pasteur.

La rue qui commence rue des Fourneaux et boulevard Vaugirard, s'appellera rue Brown-Séquard.

Enfin, la Butte-aux-Cailles perdra son nom charmant pour celui de Ernest-Rousselle, conseiller municipal, à qui, pour justifier ce

choix, le rapporteur prête les titres de son illustre homonyme, Théophile Roussel, le défenseur des enfants assistés !

Un général docteur en médecine.

C'est du général Canonge, commandant le 15me corps d'armée, à Marseille, et qui vient d'être récemment élevé à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur, que nous entendons parler.

Le général Canonge a été reçu docteur en médecine le même mois qu'il était nommé lieutenant.

Sa thèse, que nous avons eu la bonne fortune de retrouver, porte le titre de : *Considérations sur l'Hygiène de l'Infanterie à l'intérieur*. Elle a été publiée à Paris, chez A. Parent, en 1869. Le sujet en avait été inspiré à l'auteur par la lecture du remarquable *Rapport sur les progrès de l'hygiène militaire*, du professeur Michel Lévy, paru en 1867.

En tête de la thèse du Dr J. Frédéric Canonge, se lit cette fière épigraphe : *Miles sum, militis nihil a me alienum puto.*

Le général Canonge n'aime pas trop, paraît-il, qu'on lui rappelle son passé médical, et cependant il tient à ce titre envié de docteur en médecine, qui lui a coûté « tant de labeurs et de sacrifices à conquérir. » Explique qui pourra cette contradiction.

Les médecins à la Société protectrice des animaux.

Notre sympathique confrère, M. le D^r Ph. Maréchal, vient d'être élu Administrateur de la Société protectrice des animaux par l'Assemblée générale des membres de cette Société.

Par ce temps d'automobilisme, les esprits malicieux pourraient insinuer que c'est une sinécure : ce serait oublier qu'à la *Société protectrice*, les animaux seuls mangent au râtelier.

Petits renseignements.

Nouveaux journaux.

On nous annonce l'apparition de la *Revue des Rhumatisants*, sous la direction de M. Alexandre Hepp, avec le concours d'une foule de notabilités littéraires. Les journaux de médecine auront tout droit désormais de s'occuper de littérature et d'art puisque les journaux littéraires s'occupent de thérapeutique. Nous souhaitons cela va sans dire, tout le succès qu'il mérite à notre brillant confrère.

*
* *

Le 1er janvier 1899, doit paraître une Revue de Médecine, calquée sur le modèle des *Archives Provinciales de Chirurgie*, revue qui sera intitulée : *Archives Provinciales de Médecine*.

Elle paraîtra tous les mois, par fascicules de 64 à 80 pages, avec de très nombreuses illustrations, et sera réservée aux travaux des médecins écrivant en langue française et travaillant dans nos principales Facultés.

Elle ne contiendra que des travaux originaux et aura pour rédacteur en chef, M. le Dr Marcel Baudouin, à qui l'on doit l'idée et la mise en exploitation de cette très importante publication.

*
* *

L'Intermédiaire des neurologistes et des aliénistes, dirigé par le Dr Sollier, est une tentative nouvelle, qui mérite d'être encouragée. Il communique avec ses lecteurs, par questions et réponses, en trois langues à la fois, française, allemande et anglaise.

*
* *

Il n'existe actuellement, tant en France qu'à l'étranger, aucune revue consacrée à l'étude des déductions que l'on peut faire en comparant les méthodes pédagogiques appliquées d'une part aux enfants normaux, et d'autre part aux enfants anormaux. C'est cette regrettable lacune, que se sont proposé de combler MM. Bourneville, Auguste Mailloux, Hamon du Fougeray et Léonce Couëtoux (de Nantes), en fondant la *Revue internationale de Pédagogie comparative*. Tout ce qui concerne l'éducation et l'instruction du sourd-muet, de l'aveugle, du bègue, de l'idiot, de l'estropié et de l'enfant soumis au régime pénitentiaire dans les différentes contrées du monde, sont traités dans cette Revue, qui s'occupera, en outre, de la pédagogie normale au point de vue des rapports de celle-ci avec la pédagogie anormale ; de l'utilité qu'elle peut tirer de la comparaison des âges propres à telle ou telle étude, des résultats obtenus au point de vue économique et social, de l'observation de l'hygiène appliquée chez les anormaux et des conséquences qu'on en peut déduire pour la direction des élèves ordinaires. Ce sera une critique des méthodes existantes, poursuivie jusqu'en leurs principes, à la lumière de la psychologie, de la physiologie et de la pédagogie normale et anormale. Elle s'intéressera encore aux œuvres complémentaires de l'école : *enseignement pratique et professionnel, associations mères et patronage de jeunes gens et de jeunes filles* et préparera le Congrès international des professeurs d'anormaux pour l'Exposition universelle de Paris, en 1900. Pour réaliser ce programme philanthropique, les rédacteurs de la *Revue internationale de pédagogie comparative* font appel au talent et à la bonne volonté de tous leurs collègues : médecins, professeurs, instituteurs et institutrices. Il y a là une œuvre à accomplir digne de retenir leur bienveillante attention et d'occuper leur activité intellectuelle.

Cours libres.

M. le Docteur Ch. Fournel, lauréat de la Faculté, commencera le mardi 17 janvier 1899 à 8 heures, à l'École pratique de la Faculté de médecine, amphithéâtre Cruveilhier, un cours public et gratuit de *Gynécologie et chirurgie abdominale.*

Il le continuera les mardi et vendredi suivants, à la même heure.

Bureau de traductions.

Il vient d'être fondé, par M. A. V. Sendra, 34, rue Hallé, Paris, un bureau de traductions pour MM. les Médecins, les fabricants de produits chimiques et les Pharmaciens, qui désirent faire paraître dans les langues étrangères leurs mémoires scientifiques, ainsi que les annonces, prospectus, articles et brochures, relatifs aux nouveaux médicaments ou spécialités qu'ils préconisent. Nous nous permettons de recommander à nos lecteurs cette très utile institution.

Ligue nationale contre l'alcoolisme.

Le Bureau de la Ligue nationale contre l'alcoolisme (*Société française de tempérance*), pour 1899, est constitué de la façon suivante :

Président : M. Cheysson.

Vice-présidents : Dr Bouchereau, M. Glandaz, Dr Gouraud, M. Jules Siegfried.

Secrétaire-général : Dr Emile Philbert.

Secrétaires-généraux adjoints : Drs Audigé et Rœser.

Secrétaires des séances : Dr Carra et Roubinovitch.

Bibliothécaire archiviste : Dr Cruet.

Trésorier : M. Bartaumieux.

ECHOS DE PARTOUT

Un singulier record.

Quel est l'hôpital où il y a le plus grand nombre de médecins, d'internes et d'infirmières ? Telle est la question qui avait été posée la semaine dernière par une revue anglaise à ses lecteurs.

Un de ceux-ci vient de donner, dans le numéro suivant, la réponse très documentée et fort instructive que l'on va lire :

Le *London Hospital*, situé à Whitechapel road, dans le quartier populeux de l'East End, comporte un personnel médical plus nombreux que celui d'aucun autre établissement similaire en Europe.

Il y a d'abord 60 médecins attitrés, nommés chaque année, et qui résident à l'hôpital où ils sont logés, nourris, éclairés et chauffés gratuitement. Ensuite, on compte 50 médecins : professeurs, chefs de clinique, chefs de service, chirurgiens, prosecteurs, aides, etc. Sous leurs ordres sont placés près de 400 internes, répartis entre les diverses salles, de manière à ce qu'il y en ait au moins 10 par salle en permanence de jour et de nuit.

Enfin, le nombre des infirmiers et infirmières dépasse 300. Tout cela, sans compter le personnel domestique.

L'année dernière, le *London Hospital* a reçu et soigné 11,000 malades. Quant aux consultations, elles ont atteint le total remarquable de 154,617. (*Gazette médicale Belge*.)

Le doyen des médecins de France

Depuis la mort du Dr de Bossy, du Havre, décédé centenaire, le doyen des praticiens de France est très probablement le Dr Morère, de Palaiseau. Né le 12 septembre 1808, fils du Dr Morère, de Palaiseau, dont le nom fut donné à une fraise célèbre, cultivée dans la région, il fut reçu docteur en médecine en 1834 : il y a donc plus de soixante-quatre ans qu'il exerce la médecine à Palaiseau et dans les environs.

Conseiller général, et réélu vice-président de cette assemblée depuis de longues années, il était, au moment de l'invasion de 1870, déjà maire de sa commune et chevalier de la Légion d'honneur. Par son tact et son sang-froid, il préserva sa commune de bien des réquisitions et de bien des souffrances. La résistance contre les exigences des envahisseurs faillit le faire fusiller par ces derniers, auxquels il sut en imposer par son calme et son mépris de la mort. Sa

fille, qui était à cette époque réfugiée en province, porta son deuil pendant plusieurs mois.

Malgré son grand âge, il continue d'exercer son art dans le canton de Palaiseau et dans les pays environnants : sa sûreté de diagnostic, son dévouement et sa charité sont célèbres dans toute la région ; on le rencontre en toutes saisons, par tous les champs, portant aux malheureux les bienfaits de sa science et de son expérience, et combien souvent sans rémunération. Nous estimons que, parmi les rosettes d'officier données au 1er janvier, il y en aura peu de plus dignement placées que sur la poitrine de ce noble vétéran de la profession.

(*Revue de Thérapeutique.*)

Prince et duc médecins.

Le prince Louis-Ferdinand de Bavière, docteur en médecine, a ait paraître récemment, dans les *Archives allemandes de médecine clinique*, un travail sur l'étiologie et la pathogénie de la pleurésie.

Le prince-médecin étudie dans cet article 23 cas de péritonites, aux points de vue clinique, bactériologique et thérapeutique.

Le prince Louis-Ferdinand de Bavière est âgé de 34 ans. Il est neveu du prince régent et, depuis 1883, il est marié à l'infante Maria de la Paz, d'Espagne.

A l'exemple de son cousin plus âgé de vingt ans, le duc Charles-Théodore, il s'est consacré avec beaucoup de zèle à l'étude des sciences médicales. On sait que le duc Charles-Théodore de Bavière est un oculiste distingué, qui en est à peu près à sa deux millième opération gratuite de la cataracte. Le duc possède et dirige deux cliniques, dont l'une est située à Tegernsee, où il opère en été, et l'autre à Munich, son champ d'opération en hiver.

Plus qu'aucun autre praticien, le duc prend sa profession — mission serait plus exact — à cœur. Un exemple : Il y a trois semaines, la clinique de Tegernsee venant de fermer, le duc crut pouvoir aller chasser et se reposer durant une quinzaine de jours. A peine installé depuis deux jours, plusieurs cas graves se produisirent dans sa clinique de Munich. Et depuis lors, le duc vient tous les deux jours de Bad Kreut à Munich, voyage qui ne demande pas moins de douze heures. (*La Paix.*)

La médecine à l'Hôtel-de-Ville.

Le Conseil municipal, sur le rapport de M. Grébauval, au nom de la 2e Commission, a renvoyé à l'Administration, pour supplément de renseignements, une proposition relative à l'indemnité des médecins de l'état civil. Les auteurs de la proposition ne disaient ni quelle serait la dépense de l'augmentation prévue, ni le nombre annuel des constatations dont il est question. Lors du budget, on pourra donner satisfaction, le cas échéant, au mémoire préfectoral.

(*Revue médicale.*)

Le vieux Paris.

M. Auguste Vitu, dans son *Paris*, a écrit que la Cour du Dragon était habitée, depuis sa création, par des marchands de tôles, de plaques de cheminées, de piques, de grilles et même de simples barreaux.

C'est une erreur. Pendant près d'un demi-siècle, il n'y eut, dans le passage, qu'un seul de ces marchands, du nom de Legilliot. Les autres habitants étaient, en 1769, avec de paisibles bourgeois, deux disciples d'Esculape. L'un d'eux, un sieur Saint-Ange, médecin empirique, débitait — dit M. Cousin — à raison de trois livres le paquet, sa *Poudre capitale spécifique contre la migraine.* Tout porte à croire que le merveilleux remède du sieur Saint-Ange ne guérissait personne, sinon de l'envie de retourner s'approvisionner chez lui.

(*La Lanterne.*)

La lèpre en France.

Il y a un certain nombre de lépreux à Paris, où ils sont attirés par les soins qu'ils reçoivent dans les hôpitaux et la juste notoriété des dermatologistes de la capitale. M. Perrin vient d'en observer 11 cas à Marseille, 8 provenant des pays exotiques et 3 de San-Remo. La survivance de la lèpre sur le littoral ligurien avait imposé au gouvernement sarde la création d'une léproserie à San-Remo en 1856. Cette léproserie ne tarda pas à hospitaliser près de 100 lépreux, provenant surtout de Nice, de Menton, d'Eza, de la Turbie, de Roquebrune et des environs. En 1893, elle n'en renfermait plus que 7, et, suivant la juste remarque de Zambaco, les lépreux des pays annexés avaient passé à la France et n'étaient plus à la charge de l'Italie. La lèpre a changé de nationalité : d'italienne elle est devenue française. Si la contagion de la lèpre était facile, la création d'une léproserie en France s'imposerait bientôt à l'attention de l'administration française.

(*Lyon médical.*)

La statue de Pasteur à Paris.

L'enquête ouverte sur l'aménagement du terrain situé en face du musée de Cluny et acheté à la famille Delalain a été close. De nombreux habitants du Ve arrondissement ont tenu à donner leur avis sur le projet de square. Ces observations peuvent se résumer en trois projets principaux.

M. Mairet demande la création d'un square planté de petits arbustes ; au milieu serait élevée la statue de Pasteur.

L'*Association générale des étudiants* réclame, elle aussi, pour le quartier de la Sorbonne, l'honneur de posséder la statue de Pasteur, mais elle demande que la statue de l'illustre savant soit élevée non dans un square, mais au milieu d'une place.

M. Périn, au nom de la Société historique et archéologique *La Montagne Sainte-Geneviève*, propose la création d'un square, mais remplace la statue de Pasteur par celle de l'empereur Julien, dont l'original est au musée de Cluny. Rappelons qu'il était question, jusqu'ici, d'élever la statue de Pasteur au rond-point Médicis, à l'extrémité de la rue Soufflot.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Le masque de Pascal.

M. A. Gazier, l'éminent professeur de littérature française à la Sorbonne, vient d'offrir à la ville de Rouen pour sa bibliothèque un moulage en plâtre du masque de Blaise Pascal. Ce masque avait appartenu, avant d'être en la possession de M. Gazier, à des familles jansénistes de Brie, et notamment, avant la Révolution, au gra-

veur en médailles Duvivier. Il n'en existe que de rares reproductions. On en trouve une au Musée de Clermont-Ferrand, et M. Gazier lui-même en possède trois autres qu'il destine à la bibliothéque de la Sorbonne.

(*Les Débats*)

Féminisme.

La *Normandie médicale* nous apprend que le concours pour le prosectorat à l'École de médecine de Rouen s'est terminé par la nomination de Mlle Robineau, interne des hôpitaux.

(*Lyon médical.*)

Mme Mary Murray, docteur en médecine et ancien interne, vient d'être nommée médecin inspecteur des Cercles par le bureau d'Hygiène de New-York. C'est la première fois que ces fonctions sont confiées à une femme-médecin. (*Gaz. méd. de Paris.*)

Est nommé pour un an, à dater du 1er novembre 1898, boursier près les Ecoles supérieures de pharmacie et les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie de l'université ci-après désignée, le candidat au grade de pharmacien de première classe dont le nom suit :

Université de Paris, troisième année : Mlle Henriette Mazot, de Brive, bourse de 600 fr.

(*Avenir gourdonnais.*)

Maladies de souverains.

D'après le *Süddeutsches Correspondenzbureau*, un rapport médical aurait constaté ces temps derniers la présence de quantités assez considérables de sang dans les urines du roi Othon. L'analyse permet de conclure qu'il s'agit d'hémorragie vésicale et d'affection néphrétique. L'état du malade n'inspire encore aucune inquiétude sérieuse ; on ne saurait se prononcer sur la durée et la gravité du cas.

(*Journal d'accouchements de Liége.*)

Le centenaire de l'Académie de médecine militaire russe.

On a commencé à Saint-Pétersbourg la célébration des fêtes du centenaire de l'Académie impériale de médecine militaire de Saint-Pétersbourg.

La plupart des institutions médicales étrangères ont envoyé des délégués à cette importante solennité. On est heureux de constater ici que la médecine française y est brillamment représentée par MM. d'Arsonval, Landouzy, Dujardin-Beaumetz, Lavedan, membres de l'Académie de médecine, Dziewonski, médecin-major de 1re classe, attaché à la direction du service de santé du ministère de la guerre, Chervin, directeur de l'Institut des bègues de Paris, etc.

Les fêtes du centenaire ont commencé à neuf heures du matin, par un service à la cathédrale des Saints-Pierre-et-Paul, en mémoire du fondateur et des protecteurs de l'Académie. Une couronne a été déposée sur le tombeau de l'empereur Paul Ier.

A deux heures a eu lieu la séance solennelle dans la salle de la noblesse.

Le professeur Pouchatine, directeur de l'Académie impériale de

Saint-Pétersbourg, dans un discours fréquemment applaudi, a donné un aperçu historique de la fondation et de la tâche remplie par l'Académie.

Les adresses de circonstances, lues par les délégués de l'Institut de France et de l'Université de Paris, ont eu beaucoup de succès. Une chaude ovation a été faite à M. d'Arsonval quand il a rappelé le centenaire de la Sorbonne.

Ont été nommés membres honoraires de l'Académie au cours de la séance : MM. Lannelongue, Berthelot, Brouardel, Bouchard, Dujardin-Beaumetz, d'Arsonval, Ranvier, Marey, Roux, Duclaux, Ollier et Guyon ; le roi de Suède, le prince de Bavière Charles-Théodore, le grand-duc Constantin ; des savants de Suisse, MM. Kocher, Kollmann, Dunant; le savant belge, M. Van Gehuchten, etc.

(*La Paix.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

—

Réponses.

Les parrains de mots médicaux. (III, 438, 598 ; V, 151, 294.) — Le professeur Röntgen a décidément eu tort de ne pas donner un nom précis et définitif à la photographie nouvelle créée par sa découverte.

Chaque pays a adopté une dénomination différente, ce qui ne facilite pas l'entente.

En Angleterre, on dit *skiagraphie* et skiagramme. En France, on préfère *radiographie* et radiogramme. En Allemagne, c'est *actinographie* qui paraît devoir l'emporter. Du moins, c'est le terme qu'a choisi le nouvel Institut officiel qui vient de s'ouvrir à Berlin pour l'étude des rayons Röntgen.

Dr G.

— D'une lettre adressée par le professeur Gautier au regretté Pietra Santa nous extrayons ces lignes qui établissent définitivement l'état civil d'un mot fort en usage aujourd'hui :

«... Si vous vouliez bien lire l'historique que je donne dans mon *Traité des Toxines*, de la page 10 à la page 18, vous seriez certainement convaincu, et verriez les raisons pour lesquelles, jusqu'en 1880, je n'ai attaché à ces travaux qu'une importance relative.

« *Il est incontestable que le nom de Ptomaïnes appliqué aux alcaloïdes putréfactifs revient à Selmi* ; il est incontestable aussi que nous lui devons une série de recherches toxicologiques qu'il a poursuivies avec persévérance jusqu'à sa mort, et qui m'ont fait écrire de lui dans mon livre des *Toxines*, p. 17 :

« Grâce à ces remarquables et nombreux travaux, le nom de François Selmi restera, à bon droit, attaché au chapitre des *Ptomaïnes*, introduit par lui dans la toxicologie moderne.

Armand Gautier.

L'autopsie de Cuvier. (III, 439.)— Sur la mort de Cuvier, on pourra voir un article de de Candolle, paru dans la *Bibliothèque universelle*

en mai 1832; l'article a dû être traduit en anglais, d'après les indications de l'auteur, dans le *Journal des Sciences d'Edimbourg*.

R.

— Nous avons réussi à retrouver dans la *Gazette Médicale de Paris*, Tome 3 (Paris 1832), page 261, le procès-verbal de l'*Ouverture du corps de M. Cuvier*, par M. Bérard aîné, professeur de physiologie de la Faculté de médecine de Paris.

Nous le transcrivons textuellement :

« L'examen du corps de M. Cuvier a été fait le 15 mai 1832 à 7 heures du matin, en présence de MM. Orfila, Duméril, Dupuytren, Allard, Biett, Valenciennes, Laurillard, Rousseau, Andral (neveu) et Bérard ; la mort avait eu lieu le 13 à dix heures du soir.

Les résultats de cet examen peuvent être rapportés à deux chefs différens. Si, d'une part, on se proposait de rechercher des altérations organiques en rapport avec les accidens éprouvés par M. Cuvier, on songeait de l'autre qu'en se livrant à ces recherches sur les restes de notre illustre naturaliste, on allait contempler l'instrument de sa puissante intelligence, et l'on éprouvait le besoin de recon naître à quelle condition matérielle avait été attaché le développement d'une si haute capacité.

On sait que M. Cuvier avait éprouvé d'abord un engourdissement puis une paralysie des membres supérieurs, tandis que l'intelligence était restée complètement intacte. Ces accidens avaient fait penser à une maladie de la portion cervicale de la moelle épinière ou à une compression de cette partie, et comme la paralysie était bornée aux mouvemens, les facultés tactiles ayant été plutôt exaltées que diminuées, on supposait, en s'appuyant sur quelques recherches modernes, que l'altération siégeait presqu'exclusivement sur les cordons antérieurs de la moelle. Enfin, l'impossibilité d'avaler aurait reconnu pour cause l'extension de la lésion organique à l'origine du nerf de la 8e paire, ou de la partie du bulbe rachidien dont elle se détache. Les premières recherches ont donc eu pour objet l'état de la moelle épinière. Le canal rachidien a été ouvert du trou occipital à la région lombaire. La dure-mère incisée ensuite avec précaution pour éviter la lésion de l'arachnoïde et l'écoulement du fluide céphalo-rachidien ; on a pu voir alors que la quantité de ce liquide renfermée dans le rachis était peu considérable, ce qui tenait peut-être à la position déclive de la tête (le liquide céphalo-rachidien passe avec facilité du rachis dans le crâne et réciproquement), ou à ce que déjà la décomposition du corps était assez avancée. On ne chercha donc pas à recueillir le liquide. L'arachnoïde fut enlevée. On put examiner alors en place la face postérieure de la moelle et les racines postérieures des nerfs rachidiens : toutes ces parties étaient parfaitement consistantes et saines. Pour constater, avant d'aller plus avant, l'état des racines antérieures des nerfs, et de la face antérieure de la moelle, cette dernière fut coupée en travers au-dessus du renflement lombaire, puis renversée de bas en haut à mesure qu'on divisait les racines des nerfs près des trous de conjugaison. Aucune altération de consistance, de couleur ou de forme ne put y être reconnue à l'extérieur. Ces recherches étaient peu satisfaisantes il fallait examiner l'encéphale et notamment le bulbe rachidien ; la voûte du crâne fut enlevée à l'aide de la scie, la partie postérieure de la base fut détachée jusqu'au trou

occipital. On remarqua alors que le nerf de la 8e paire et le glosso-pharyngien offraient leur aspect accoutumé depuis leur origine au bulbe rachidien jusqu'à leur passage au travers du trou déchiré postérieur. Il en était de même de tout l'encéphale considéré à l'extérieur.

On procéda alors à la dissection de l'axe céphalo-spinal. La moelle fut incisée sur la ligne médiane dans toute sa hauteur ; le bulbe rachidien, la protubérance annulaire, les couches optiques, les corps striés, les cornes d'Ammon, le cervelet, et toute la masse des lobes cérébraux (1) furent divisés couche par couche, et en tranches minces ; toutes ces parties parurent parfaitement saines. On voit que jusqu'ici les accidens éprouvés par M. Cuvier sont tout à fait inexplicables ; restait à rechercher si quelques points de l'axe cérébro-spinal n'avaient pas été soumis à une compression accidentelle par une tumeur on un excès de sérosité. En jetant les yeux sur la partie supérieure du canal rachidien, on fut frappé de la saillie que faisait en arrière l'apophyse odontoïde ; on pensa un instant que son articulation avec la première vertèbre pouvait être malade : un des premiers et des plus constans symptômes de cette lésion est, en effet, une difficulté d'avaler, et l'on voit ordinairement la paralysie survenir, lorsque dans un mouvement brusque les ligamens relâchés permettent un changement dans les rapports des surfaces articulaires.

Cependant la dissection de ces parties ne confirma pas le soupçon qu'on avait eu ; on remarqua seulement que l'apophyse odontoïde était très grosse et que ses surfaces articulaires étaient moins lisses que de coutume. Quant à l'influence qu'aurait pu exercer le liquide céphalo-rachidien, j'ai peine à croire que des paralysies partielles, avec conservation du sentiment et de l'intelligence, puissent être le résultat d'un excès de ce liquide. Cependant, comme je ne veux imposer à personne ma manière de voir, j'avouerai que, si la dissection montra ce liquide en petite quantité dans le canal rachidien, il n'en fut pas de même à l'égard des surfaces et des cavités cérébrales. Les aréoles de la première renfermaient peut-être un peu trop de ce liquide, et il s'en écoula une quantité notable des ventricules latéraux, dont le développement était considérable. Il faut ajouter que les parois de ces ventricules ont paru un peu rugueuses à quelques-uns des assistants, et que les veinules qui rampent sur ces parois étaient distendues par du sang noir. Je laisse à chacun de donner à ces particularités d'anatomie pathologique la valeur qui leur appartient. Pour quelques médecins, elles suffiront à l'explication des symptômes éprouvés par M. Cuvier ; d'autres seront moins faciles à satisfaire, et comme nous étions de ces derniers nous continuâmes nos recherches. Le pneumo-gastrique ainsi que le glosso-pharyngien furent disséqués à la partie antérieure du cou ; ils étaient sains.

Les nerfs du plexus brachial furent mis à découvert, non seulement entre les scalènes, mais dans leur trajet au travers des trous de conjugaison ; ils parurent également sains. On nous a dit qu'un

(1) Nous nommons toutes les parties, parce qu'avant l'ouverture on nous avait communiqué plusieurs conjectures faites par des personnes qui n'assistaient pas à cette opération, et qu'on aurait pu nous accuser d'avoir fait un examen superficiel.

médecin avait soupçonné un engorgement des ganglions cervicaux et la compression des nerfs des bras par suite de leur tuméfaction : nous avons disséqué ces ganglions ; ils étaient sains. Le pharynx et l'œsophage ont été ouverts dans toute leur longueur, on n'y a rien vu qui pût expliquer l'impossibilité de la déglutition. A la vérité, une saillie osseuse anormale placée sur la jonction des deuxième et troisième vertèbres cervicales paraissait devoir gêner les mouvements du pharynx ; mais cette saillie existait depuis longtemps, et la dysphagie n'avait duré que quelques jours. Il y eût eu, d'ailleurs, *difficulté* mais non *impossibilité* d'avaler, dans le cas où cette tumeur osseuse eût gêné les mouvemens du pharynx. Toute la face antérieure de la colonne vertébrale était hérissée de semblables éminences placées à la jonction des vertèbres entre elles. Ces ossifications accidentelles avaient considérablement diminué la flexibilité du rachis. Je ne doute pas qu'elles n'aient imprimé à l'habitude du corps et à la démarche de M. Cuvier ce qu'elles avaient de particulier. Disons, pour abréger ces détails, que les organes thoraciques et abdominaux, examinés avec soin, n'ont rien offert qui doive être mentionné ici.

Il a fallu reconnaître, après ces recherches, que la maladie de M. Cuvier était du nombre de celles dont les traces matérielles sont inaccessibles à nos moyens imparfaits d'investigation.

Peu de physiologistes mettent en doute aujourd'hui le rapport qui existe entre les capacités intellectuelles et le volume des lobes cérébraux. Si quelques faits exceptionnels se rencontrent, ils tiennent sans doute à ce qu'avec un volume égal l'étendue des surfaces peut être différente, en raison du nombre des circonvolutions et de la profondeur des anfractuosités, ou à ce que, avec le volume et l'étendue des surfaces, il existe dans la texture du cerveau quelques conditions inappréciables de son activité. Mais ces faits exceptionnels sont rares, et le cerveau de M. Cuvier ne devait pas en augmenter le nombre.

Sœmmering (*De corporis humani fabric.*, etc.) évalue à deux ou trois livres le poids de l'encéphale. (Par encéphale on entend toute la masse nerveuse renfermée dans le crâne.) On trouve, en effet, dit-il, des encéphales du poids de deux livres cinq onces et demie, d'autres du poids de trois livres, trois onces trois quarts ; le plus grand nombre des encéphales paraît compris entre ces deux termes extrêmes. Je suis arrivé à des évaluations à peu près semblables en faisant peser deux encéphales pris au hasard à l'hôpital Saint-Antoine. En effet, l'encéphale d'une femme de trente ans pesait avec ses membranes deux livres onze onces deux gros ; l'encéphale d'un homme de 40 ans, deux livres douze onces six gros et demi ; l'encéphale de M. Cuvier s'élevait à trois livres dix onces et quatre gros et demi. On voit qu'il surpassait de près d'une livre le poids de chacun des précédens. Mais le résultat suivant n'offrira pas moins d'intérêt.

On sait que toutes les parties de l'encéphale ne sont pas affectées à l'exercice des facultés de l'intelligence, et l'on s'accorde à placer dans les lobes cérébraux le siège de ces facultés. Or, en comparant le cervelet, la protubérance et le bulbe rachidien de M. Cuvier aux mêmes parties prises sur le sujet mâle ouvert à Saint-Antoine, je n'ai trouvé qu'une différence d'un gros et demi à l'avantage de M. Cuvier, d'où il suit que l'excès du poids de son encéphale tenait

presqu'exclusivement à l'énorme développement de ses lobes cérébraux. Un des caractères du cerveau de l'homme auquel paraît liée sa supériorité intellectuelle, est, d'après M. Desmoulins, la *grande étendue* de la *surface* cérébrale,et cet avantage résulte chez lui du nombre et de la profondeur des anfractuosités ;c'est par cette sorte d'artifice qu'une vaste membrane nerveuse à pu être contenue dans une cavité circonscrite comme le crâne. Sous ce point de vue le cerveau de M. Cuvier paraissait plus avantageusement partagé encore que sous celui du volume et de la masse. Aucune des personnes qui assistaient à l'ouverture du corps n'avait mémoire d'avoir vu un cerveau aussi plissé, des circonvolutions aussi nombreuses et aussi pressées,des anfractuosités si profondes. C'était surtout à la partie antérieure et supérieure des lobes cérébraux que cette conformation avait acquis le plus heureux développement.

Des artères d'un gros calibre arrosaient ce cerveau volumineux ; les trous de cette partie de la face inférieure du cerveau qu'on a nommée *lame criblée*, *espace perforé* antérieur et postérieur, étaient presque doublés de diamètre. On sait que c'est par ces points que des rameaux vasculaires assez volumineux s'introduisent directement dans la substance cérébrale.

Le crâne ayant été modelé, je passerai sous silence ce qui est relatif à ses dimensions et à sa forme.

Bérard aîné.

P. c. c.
Dr Cabanès.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Grippe, coup-d'œil comparatif sur les épidémies de 1889-1890 et 1897-98, par A. Morel-Lavallée, médecin des hôpitaux. Paris, Imprimerie E. Person, 259, Boulevard Voltaire, 1898.

IXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France. Discours de M. le Docteur Motet, président. Paris, Imprimerie de la Cour d'Appel, 1, rue Cassette, 1, 1898.

De la trépidation mécanique locale ou vibration, par le Docteur Saquet, de Nantes, Nantes. Imprimerie R. Guist'hau, 5 et 6, Quai Cassard, 5 et 6, 1898.

Dei pui recenti scritti su Napoléone, *e. j. suo tempi,* par Alberto Lumbroso. Fratelli Bocca, Editori, Turin, Milan, Florence, Rome, 1898.

La Gynecologia catalana, director, J. Queralto Diputacio, 344, Barcelona, 1er numéro.

La Neurasthénie envisagée au point de vue de son étiologie et de ses rapports avec la médecine légale, par le Docteur Dorliat.*(Sera analysé)*.

Fracastor. *La syphilis* (1530). — *Le mal français*, traduction et com-

mentaires, par le Dr Alfred Fournier. Paris,Chez Adrien Delahaye, ibraire-éditeur, Place de l'Ecole-de-Médecine, 23, 1870.

Un point de prophylaxie des maladies contagieuses. — Les bains réglementaires après les fièvres éruptives, par le Dr Séailles. Paris, ypographie A. Davy, 52, rue Madame, 1898.

L'arthritique à Royat, par le Dr Petit. Paris, typographie de E. Plon, Nourrit et Cie, rue Garancière, 8, 1898.

Le diabète sucré et son traitement hydrologique, Etude comparative par le docteur E. Duhourcau. Paris, Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, 1898.

Des accidents de la lithiase biliaire (deuxième édition), par le Dr Jules Magnin. Paris, Vigot frères éditeurs, 10, rue Monsieur-le-Prince, 1898.

Héros et pierrots, par Albert Giraud. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 33 (*Sera analysé.*)

Pourquoi on délaisse le phosphore, pourquoi on devrait l'employer, par le Dr Tavernier. Paris, Imprimerie de D. Dumoulin et Cie, 4, rue des Grands-Augustins.

Traitement de la tuberculose par les sérums médicamenteux, par le Dr Fernand Berlioz, professeur à l'Ecole de médecine de Grenoble. Grenoble, imprimerie Allier frères, 26, cours Saint-André, 1898.

La syphilis au double point de vue individuel et social, par le Dr Solari, de la Faculté de Paris. Paris, A. Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'Ecole de médecine, 1899.

Nouveaux dérivés de la créosote, par Jules Brissonnet, professeur suppléant à l'école de médecine de Tours. Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 4, à Paris.

Terrain tuberculeux, terrain arthritique, leur antagonisme. Conséquences, Thérapeutique, par le Dr Boureau. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1898.

(*A suivre.*)

Errata.

Paradoxes sur la médecine.

Page 16, n° 1, janvier 1899, ligne 9 : « Tel laideron anglais passera pour une jolie femme au Japon et telle Japonaise *idiote* sera considérée comme une horreur en Angleterre.» *Idéale* et non *idiote*. Je ne m'inquiète nullement des qualités intellectuelles de la Japonaise en question, mais de sa beauté idoine ou non à plaire aux Européens habitués à un type de beauté de convention ; voulant une fois de de plus démontrer ce qui l'a été depuis longtemps, que l'idéal de la beauté humaine n'est pas le même dans toutes les races.

*
* *

La position pendant le sommeil.

Nous pouvons avoir une idée de la façon dont dormaient les Romains, puisqu'un dormeur fut surpris dans son triclinium pendant l'ensevelissement de Pompéï et qu'on conserve son moule en rapilli au Musée de Naples.

Les Japonaises dorment sur le dos et ne ronflent pas ; comme leur coiffure très compliquée ne peut être faite que tous les huit ou dix jours, elles sont obligées de dormir le cou appuyé sur une sorte de billot qui empêche la tête de reposer sur le plan du lit et de déranger l'ordre de la coiffure. Cette position, gardée toute la nuit, le cou immobile et tendu, a fait croire à certains voyageurs que c'était l'explication de la *longueur* et de la *gracilité* du cou chez les Japonaises qui, toutes, en effet, ont pour leur petite taille un cou fort long, bien que très gracieux dans son galbe.

Enfin, à cette question de la position pendant le sommeil se rattache la théorie du *ronflement*. Pourquoi ronfle-t-on et pourquoi *siffler* fait-il cesser le ronflement ? Le spécialiste Gougenheim racontait, un jour, devant moi, qu'il avait été obligé de pratiquer la trachéotomie chez un *malade*, uniquement pour supprimer son *ronflement* ; il empêchait tous ses compagnons de lit de dormir, tant il ronflait !

*
* *

Médecins juifs.

J'ai dit que le Dr Weigert (*Chronique médicale*, 1898, page 707) aurait préféré garder la religion dans laquelle il était né plutôt que de devenir professeur en y renonçant. Cela démontre à quel point les israélites ont un accès difficile dans les postes élevés des Universités, mais cela ne veut pas dire que cet accès leur soit défendu en vertu de quelque règlement. Dans certains cas, le préjugé est aussi puissant qu'un règlement. Les médecins juifs ont, du reste, été souvent en faveur : ainsi le professeur Sée a été médecin de Napoléon III et fut nommé professeur de la Faculté de Paris sans avoir subi les épreuves du concours de l'agrégation. Et, à ce propos, qu'il nous soit permis de rapporter la curieuse anecdote que voici : un candidat au 4e examen du doctorat, ayant fait des réponses qui ne plaisaient pas à ce professeur, le juge lui dit : « Mais, Monsieur, où diable avez-vous appris cela ?... Ça n'a ni queue ni tête ! » Le candidat irascible : « Je l'ai lu dans votre thèse d'agrégation. » Inutile de dire qu'il fut refusé. Autre anecdote sur le même, *authentique*, que je rapporte *de auditu* : « Vous n'avez donc pas lu mon *Traité des maladies du cœur* !... Eh bien je vous pardonne pour cette fois... mais en sortant d'ici, allez place de l'Ecole-de-Médecine, chez Asselin, achetez mon livre et lisez-le. A cette condition, je vous reçois ! ... »

Dr Mathot.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

N° du 15 février 1898. — Péan, par le Dr CABANÈS. — La mort de Péan, récit d'un témoin, par M. ROBIN-MASSÉ. — Discours prononcé aux obsèques de Péan, par M. le Dr DELAUNAY. — La Psychologie de Péan, par M. le Dr AUBEAU. — La mensuration des squelettes de Voltaire et Rousseau, par M. le Dr CH. MONOD, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

N° du 1er mars 1898. — *Les Evadés de la médecine* : Ferdinand Fabre. — Les reliures en peau humaine, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 mars 1898. — Un épisode du procès de Marie-Antoinette. — Marie-Antoinette et le dauphin, par le Dr CABANÈS. — Le cas du dauphin au point de vue médico-légal, opinion de M. le Dr DESCOUST. — Consultation graphologique sur l'écriture de Louis XVII, par M. DEPOIN, président de la *Société de Graphologie*. — Naundorff médecin, par M. OTTO FRIEDRICHS.

N° du 1er avril 1898. — Les Pidoux, ancêtres maternels de Jean de La Fontaine, par M. G. HANOTAUX, membre de l'Académie française. — Les de Jussieu médecins, par M. le Dr ANT. MAGNIN, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.

N° du 15 avril 1898. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine.

N° du 1er mai 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. HELME.

N° du 15 mai 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr CABANÈS. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr CH. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)

N° du 1er juin 1898 — Cyrano de Bergerac et les médecins.

N° du 15 juin 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er juillet 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve*. — *La cérémonie d'inauguration*, par le Dr CABANÈS. — Discours de MM. GUSTAVE LARROUMET, FRANÇOIS COPPÉE, ALBERT VANDAL, GASTON BOISSIER. — Stances à Sainte-Beuve, par M. AUGUSTE DORCHAIN. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. JULES CLARETIE ET FERDINAND BRUNETIÈRE. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. VÉRON.

N° du 15 juillet 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. HENRY CÉARD. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr MICHAUT. — La méthode de travail de Michelet, par Mme MICHELET. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. PAUL CRATÈRE.

N° du 1er août 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 août 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr CABANÈS.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de CARRO. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. MÉNIÈRE.— L'Eloge de la médecine, par CHATEAUBRIAND.

N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 septembre 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr MICHAUT. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr BELUZE.

N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur PLANCHON, Directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

N° du 15 octobre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — Louis XVIII et les femmes.

N° du 1er Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET SANGLÉ. (*Suite et fin.*)

N° du 15 Novembre 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er décembre 1898.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr WILHEM MEYER (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 décembre 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel DE ROCHAS D'AIGLUN, Administrateur de l'Ecole Polytechnique.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNEE. — N° 3. 1er FEVRIER 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION
34, RUE HALLÉ

SOMMAIRE

La Médecine dans roman : La contagion de la tuberculose présentée en 1857. — Edmond About précurseur de Villemin, par M. le Dr MICHAUT.

Variétés médico-littéraires : La maladie et la mort de la Dame aux Camélias, par le Dr CABANÈS.

Informations de la Chronique : Hygiène de l'Impératrice d'Autriche, d'après de nouveaux documents. — Le classement des voix. — Pages humouristiques.

Echos de partout : Un réformateur méconnu. — Le prolétariat intellectuel. — Le dentiste et le pacha. — Missionnaires médecins. — Les libraires et les maladies contagieuses. — Les sept salades du cycliste. — Avertissement de mort. — Les empreintes digitales comme moyen d'identification. — Le Dr Alcide Treille, la bicyclette et la quinine. — Curiosités historiques relatives aux eaux minérales. — Vieux-neuf médical.

Trouvailles curieuses et documents inédits : Abdel-Kader et le baron Larrey.

Chronique bibliographique.

Index bibliographique.

Gravure hors texte : PORTRAIT DE LA DAME AUX CAMÉLIAS

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an....................	**10** francs
Etranger, un an..................	**14** —
Pays d'Union postale..............	**12** —

La *Chronique médicale*, **journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.**

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Dix francs** *l'année*, port en sus.

Sommaire des principaux Articles

***parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE* (1898-1899).**

N° du 1er février 1898. — Les originaux de la médecine. — Le Dr Gérard et la fécondation artificielle, par MM. G. BARRAL et le Dr CABANÈS. — Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de sa Majesté britannique, le *Northumberland*, qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène, traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et Alb. BLAVINHAC. (*Suite.*)

N° du 15 *février* 1898. — Péan, par le Dr CABANÈS. — La mort de Péan, récit d'un témoin, par M. ROBIN-MASSÉ. — Discours prononcé aux obsèques de Péan, par M. le Dr DELAUNAY. — La Psychologie de Péan, par M. le Dr AUBEAU. — La mensuration des squelettes de Voltaire et Rousseau, par M. le Dr CH. MONOD, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

6e ANNÉE. N° 3. 1er FÉVRIER 1899.

LA CHRONIQUE MEDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS LE ROMAN

—

La contagion de la tuberculose pressentie en 1857. — Edmond About précurseur de Villemin.

Par M. le Dr Michaut.

C'est le *5 décembre 1865* que Villemin, médecin militaire, lisait à l'Académie de médecine un mémoire sur la *virulence* et l'*inoculabilité* de la tuberculose pulmonaire. La lecture de ce document eut un grand retentissement et ne trouva que des incrédules au sein de l'Académie, où il suscita de vives discussions : les journaux médicaux du temps sont là pour en témoigner. Ceux qui ont connu Villemin disent que c'était l'*homme d'une idée*, entêté et infatigable défenseur de sa découverte. Il ne se laissa rebuter par aucune contradiction. Ce courage avait d'autant plus de mérite que de bouches officielles ne sortirent que paroles ironiques et railleuses pour cette prétendue découverte, qui apparaissait alors si paradoxale.

« La tuberculose est une affection qui se développe et se prolonge dans les conditions communes aux maladies zymotiques ; elle a les analogies les plus grandes avec la syphilis et surtout la morve et le farcin », disait Villemin. Cette idée était pour l'époque absolument *nouvelle*. Or, dans un roman d'Edmond About, dont la première édition porte la date de *1857*, *Germaine*, l'auteur, qui met en scène un jeune phtisique et plusieurs médecins, dont un homœopathe (doctrine thérapeutique qui menait grand bruit au moment), fait tenir ces propos à un vieux docteur allopathe, interrogé par quelqu'un en ces termes :

« Voyons ! je suppose qu'un homme jeune et *bien portant* épouse une jeune et belle phtisique. Il l'emporte en Italie, il se dévoue à la guérir, et l'entoure des soins d'un homme comme vous. Est-ce qu'on ne pourrait pas en deux ou trois ans ?..

— *Sauver le mari* ?, dit le docteur, c'est possible. Encore n'en répondrais-je pas.

— Le mari ! le mari ! mais quel danger ?

— *Danger de contagion*, madame. *Qui sait si les tubercules qui naissent dans les poumons d'un phtisique ne répandent pas dans l'air environnant des semences de mort* ? Mais pardon, ce n'est ni le lieu, ni le

moment de développer une THÉORIE NOUVELLE, dont *je suis l'inventeur et que je compte soumettre un de ces jours à l'Académie de médecine.* Je veux seulement vous raconter *un fait* que j'ai observé.»

N'oubliez pas que le docteur est supposé parler ainsi *en 1853* et que le roman d'About est de *1857*. (Le mémoire de Villemin date de *1865* et, inutile de le rappeler, la découverte de Koch ne remonte qu'à 1882.)

Germaine fut écrite en partie à Rouen, au village du Petit-Quevilly. C'est pour cela qu'About signait, vers 1855, ses chroniques au *Figaro* du nom de *Valentin de Quevilly*. Peut-être le romancier aura-t-il connu à cette époque le Dr Pouchet, l'illustre adversaire de Pasteur ? (1)

Mais reprenons le texte d'About :

« Il y a cinq ans, Madame, j'ai donné des soins à la femme d'un tailleur de la rue Richelieu, une pauvre petite créature abominablement *phtisique*. Son mari était un grand Allemand solide, bien bâti et rouge comme une pomme. Ces gens-là s'adoraient. Ils ont eu, en *1849*, un enfant qui n'a pas vécu. La femme est morte en *1850*. J'avais fait tout ce que j'avais pu pour la sauver. On m'a demandé le compte de mes visites, et j'ai passé deux ans sans retourner dans la maison. Le tailleur m'a fait chercher l'année dernière : je l'ai trouvé dans son lit, tellement changé que je ne voulais pas le reconnaître Il était *phtisique au troisième degré*. J'avisai une petite *boulotte* qui pleurait à son chevet, c'était sa nouvelle femme : il avait fait la *sottise* de se remarier. Le malade mourut, conformément au *programme*. La *veuve a hérité de sa maladie*. Je lui ai fait une visite hier, et quoique le mal *ait été pris à temps, je ne réponds de rien.* »

Ainsi voilà About qui, au moins huit ans avant le Dr Villemin, affirme, par la bouche d'un de ses personnages, la *contagiosité* et la *virulence* de la phtisie pulmonaire et la possibilité de la contagion de la femme au mari, puis du mari, contagionné à son tour, à sa *seconde* femme : l'observation est typique. De pareils faits ne s'inventent pas, même quand on est doué de l'imagination de l'auteur du *Cas de M. Guérin* et du *Nez d'un Notaire*. About a certainement connu, sinon le tailleur de la rue Richelieu, au

(1) En 1868, Durand-Fardel écrivait : « Je n'insisterai pas sur la *contagion* de la phtisie. Je ne *connais aucun fait* qui autorise à l'admettre en *aucune façon*. »

Hérard et Cornil, dans la 1re édition de leur Traité, soutenaient encore que *seule*, la *granulation* est *inoculable*, mais que l'inoculabilité n'existe pas par les autres produits tuberculeux. Ni Andral, ni Louis, ni Laënnec lui-même ne semblaient attacher le moindre crédit à la contagiosité possible de la tuberculose pulmonaire, malgré que ce dernier, par sa mort survenue à la suite d'une piqûre anatomique, devait en donner une preuve si mémorable !

C'est seulement dans ces dernières années que le Dr Fernet attira l'attention sur la contagion possible entre époux par le coït. Aucun pathologiste, en 1857, ne s'attachait à l'idée de la transmission possible de la phtisie pulmonaire : c'était lettre morte. Et les déclarations de Villemin éclatèrent au milieu d'incrédules, de sceptiques, ou d'indifférents. Quel curieux silence avant Villemin au sujet de la contagion d'une maladie aussi commune ! Et quelle surprise pour nos microbiologistes, quand ils sauront qu'un simple romancier, se prêtant aux sollicitations d'une imagination pleine de fantaisie et d'humour, a prévu les théories nouvelles !

moins le médecin qui lui avait, sans doute, rapporté l'observation dans ses traits essentiels.

Ce médecin n'aurait-il pas été le Dr Villemin lui-même ? La description qu'en fait le romancier et les propos qu'il lui fait tenir semblent l'indiquer. Il le donne, en effet, comme l'inventeur d'une théorie *nouvelle*, sur laquelle il se propose de faire une *communication à l'Académie de médecine*.... tout cela ne se rapporte-t-il pas trait pour trait au Dr Villemin ? Il n'est pas jusqu'à la bienfaisance, aux idées philanthropiques du médecin d'About, qui ne cadrent avec ce que nous savons du Dr Villemin. Le fils, le propre fils du Dr Villemin, le distingué chirurgien des hôpitaux, pourrait nous dire si son illustre père a eu pour ami Edmond About. Cette amitié ou tout au moins ces relations expliqueraient bien des choses et notamment la sorte de *divination scientifique* du romancier.

D'ordinaire, les romanciers sont moins exacts dans leurs descriptions médicales et se contentent d'à peu près : l'imagination a plus de part que l'observation scientifique des faits dans leurs œuvres. Certes, About nous a donné maintes preuves de ses connaissances scientifiques, mais il serait exagéré d'affirmer que l'observation, avant la lettre, *d'un cas de contagion de tuberculose* pulmonaire, si exactement décrit, lui appartienne, à une époque où le roman *naturaliste* n'avait pas encore mis à la mode la description d'ordre médical dans les œuvres d'imagination pure.

Avant Balzac, la médecine tenait peu de place dans le roman ; on n'en trouve nulle trace dans le roman du 18e siècle. En 1857, malgré Balzac, on n'aimait pas encore à transporter, dans des œuvres faites pour plaire, des observations de tuberculose ; bien qu'à cette époque la phtisie passât pour une maladie *poétique*, je n'en veux pour preuve que la *Chute des feuilles*, du poëte Millevoye, cette Marseillaise de la mélancolie et la fin attendrissante de la *Dame aux Camélias*.

Tous les romanciers et un grand nombre d'auteurs dramatiques ont employé ce genre de mort commode et considéré comme *pratique* pour leurs héros. La *Mimi* de Mürger meurt, comme Marguerite Gautier, dans la *Vie de Bohême*. *Froufrou* meurt également sur la scène. Il n'est pas jusqu'à la *Fantine* des *Misérables*, qui ne succombe à une phtisie, succédant à l'application d'une boule de neige entre les deux épaules. La *Marie Gaston* de Balzac et la petite fleuriste Désirée, de *Fromont Jeune et Risler aîné*, meurent du même mal. Que d'autres héroïnes ont emboîté le pas au jeune malade, que Millevoye fait très justement disparaître avec la chute des feuilles ! La mort par la tuberculose pulmonaire était très bien portée. Dumas fils l'a défendue en un éloquent panégyrique ; cependant le passage d'About que j'ai cité a lieu de nous surprendre.

Cet ingénieux esprit était évidemment tourné du côté de

l'observation des *nouveautés* médicales: je ne rappellerai que sa spirituelle illustration de l'autoplastie chirurgicale dans le *Nez d'un notaire* et le roman si curieux du *Cas de M. Guérin*, dans lequel l'imagination la plus fantaisiste s'allie au dévergondage du romanesque le plus extravagant.

***

Dans un roman tout récent, nous trouvons un cas de *guérison de phtisie pulmonaire*, où l'auteur se montre, sous beaucoup de rapports, moins versé dans les questions de pathologie que ne l'était Edmond About. Il s'agit de *Plus que de l'Amour*, du poète Jean Rameau. Le romancier parle de la guérison d'un phtisique amoureux et jeune marié. M. Rameau ignore sans doute que l'amour et l'amour de jeune marié surtout est fatal irrévocablement aux phtisiques. On voit des phtisiques guérir à la seconde période de la maladie; mais je doute que nos confrères puissent citer des exemples de tuberculeux, *mariés* récemment, après le début de la maladie et ayant résisté à la déperdition spermatique et nerveuse qu'entraîne la lune de miel et surtout la lune de miel d'un mariage par amour. L'aggravation du pronostic de la tuberculose par le mariage est un *truisme* médical. M. Jules Lemaître s'en est servi dans son *Mariage Blanc* avec succès.

M. Rameau met en scène un docteur, le Dr Thériot (de Paris), qui examine un ancien malade.

— Il n'y a plus rien, déclara-t-il. Vos poumons sont cicatrisés. Vous êtes bien guéri, cher monsieur.

— Guéri ? s'écria Germain.

— Parfaitement.

— Et pour longtemps ?

— Mais pour trente ans, quarante ans, j'espère. Peut-être, insinua Thériot, car que serait un médecin qui trouverait sur la terre un homme indemnisé de toute maladie; peut-être avez-vous quelques troubles *neurasthéniques*, et de là proviennent sans doute les préoccupations morbides que je constate en vous. Mais vos poumons, *je réponds d'eux;* ils sont dans un état admirable, et je serais bien étonné si vous aviez quelque chose à craindre de ce côté-là.

Heu, heu, le Docteur s'avance peut-être beaucoup !

— Dites-moi, reprit le Docteur, quel traitement avez-vous suivi ? Je vous avais conseillé la *suralimentation*, n'est-ce-pas ?

— Je ne sais plus. Je me croyais mort; je n'ai rien fait !, avoua Germain...

— C'est un traitement comme un autre. Vous êtes resté à la campagne, sans doute ?

— Oui, la première année, j'ai vécu en plein air; *je dormais les fenêtres ouvertes*, même *quand il neigeait.*

Pas mauvais cela. Il y avait une chance de salut sur dix, et vous l'avez eue. Je ne puis que vous complimenter, cher Monsieur...

Et le malade, *pour plus de sûreté*, s'en va consulter un second

docteur. Le Dr Danglade examina successivement tous ses viscères et,après d'expertes observations, il se décida *pour le foie.*

Le traitement de la « fenêtre ouverte », en l'absence de toute autre thérapeutique, ne paraît pas suffisant pour expliquer la guérison *inespérée* de ce phtisique amoureux. M. Rameau n'est pas de la lignée des Balzac et des About : son argumentation ne s'appuie pas assez sur l'étude des faits. Qu'il se donne la peine d'étudier d'un peu plus près les phtisiques, s'il a l'occasion de nous représenter dans ses prochaines œuvres un nouveau tuberculeux. Les romans teintés de médecine doivent être plus soigneusement documentés, car aujourd'hui les gens du monde eux-mêmes sont instruits en physiologie et en pathologie.

* * *

Que nous sommes loin de la mort si réaliste de la « *Dame aux Camélias* », bien qu'Alexandre Dumas ait peut-être octroyé de son chef à son héroïne un peu trop de *saignées* dans les derniers temps de son agonie. Pauvre Marguerite Gautier ! Déjà si malade et encore saignée à blanc ! L'auteur était, au reste, un fervent des saignées : dans un autre roman, où il s'agit encore d'un *tuberculeux*, qui se marie avec la fille d'un docteur (sans que ce dernier y fasse, d'ailleurs, la moindre opposition), bien que le jeune homme soit arrivé à la troisième période de la maladie), Dumas n'épargne pas les saignées à son malade, qui guérit... *par amour* !... et aidé par une *fluxion de poitrine* !, laquelle, selon son beau-père, fait une si heureuse diversion qu'elle *le sauve* !

On trouve dans A. Dumas fils d'autres personnages qu'il fait « mourir de la poitrine », selon l'expression convenue. Dans une petite nouvelle, parue le 7 novembre 1864 dans le *Petit Moniteur*, je trouve cette phrase : « Mon ami était *poitrinaire du fait de son père*, qui était mort à 30 ans. Quand les feuilles du parc d'Asnières commencèrent à tomber, il toussa un peu plus que l'année précédente, puis s'alita.. »

Et ce dialogue avec une concierge qui vient de perdre sa fille : — « Depuis combien de temps était-elle malade ? —Depuis le printemps. — Et de quoi est-elle morte ? — *De la poitrine, comme l'autre* ? — Vous en avez déjà perdu une ? — Oui, monsieur. — Quand ? — L'année dernière. — Où ? — Là, c'est ce *courant d'air* qui les tue. — Pourquoi ne quittez-vous pas cette maison ? —Hé ! monsieur, *il faut bien vivre* ». Dumas fils croyait à l'influence du *milieu* et à la *contagion* par *l'habitat*.

Dans une autre nouvelle intitulée : *Encore une histoire vraie*, œuvre de prime jeunesse, où nous retrouvons le canevas de *La Dame aux Camélias*,l'auteur nous montre une petite modiste,devenue grande courtisane, malade de la poitrine, qui se fait épouser par un jeune homme également poitrinaire, et tous deux

guérissent en quittant la vie de Paris, d'après le conseil du romancier, pour aller s'établir en pleine campagne.

N'est-il pas curieux de constater combien l'auteur de la *Dame aux Camélias* fut toute sa vie hanté par la tuberculose, dont il fait mourir (1) un grand nombre de ses héros et héroïnes, *ceux qui ne vont pas à la campagne* !

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

—

La Maladie et la Mort de la *Dame aux Camélias.*

Par le Dr Cabanès.

L'histoire *vraie* de la *Dame aux Camélias* est aujourd'hui à peu près connue, grâce aux nombreuses et patientes recherches des érudits (2), grâce aussi aux révélations d'Alexandre Dumas fils en personne.

Comme la plupart de ses pareilles, Alphonsine Plessis était une prédestinée, une victime implacable de l'hérédité. La plupart des mauvais instincts lui venaient de son père, un colporteur de grand chemin ; de sa mère elle tenait plutôt cette religiosité vague, cette tendresse affective qui la distinguaient entre toutes les *Filles de marbre* de son temps. Il ne semble pas néanmoins qu'elle ait reçu en legs les tares pathologiques qui devaient la conduire prématurément au tombeau. On en trouverait plus sûrement l'origine dans l'existence de plaisirs à laquelle cette martyre de l'amour vénal fut de bonne heure condamnée.

Elle n'avait pas treize ans quand elle eut sa première aventure. Deux ou trois ans plus tard, elle mettait au monde un enfant de l'amour. Elle faillit mourir de lui avoir donné la vie.

Sur les conseils de son médecin, elle dut aller, pour refaire sa santé, respirer quelque temps l'air natal. La vie des champs, un régime fortifiant, les longs sommeils réparateurs contribuèrent à la promptement rétablir.

L'hiver de 1845-1846 fut particulièrement inclément pour Alphonsine Plessis. Les fêtes, les bals, les soupers, qui se suc-

(1) Alex. Dumas fils avait évidemment une prédilection pour la mort par la phtisie, maladie qui sans doute l'avait vivement frappé dès sa prime jeunesse, chez l'héroïne de la *Dame aux Camélias*, Marie ou plutôt Alphonsine Plessis.

C'est encore de phtisie que meurt le généreux protecteur de la mère du *Fils Naturel*. C'est de phtisie que meurt l'héroïne du *Docteur Servans*, que le Docteur veut faire bénéficier de sa miraculeuse découverte.

(2) V. Comte G. de Contades, *Portraits et Fantaisies* ; N. Roqueplan, *Parisine* ; J. Janin, Préface de la *Dame aux Camélias* ; Ch. du Hays, *Récits chevalins d'un vieil éleveur*, *l'Ancien Merlerault* ; *Revue des Haras*, avril 1885 ; *Figaro*, 20 nov. 1882 ; T. Gautier, *Histoire de l'art dramatique en France*, t. VI, p. 301 ; A. Dumas, *Théâtre*, édition Lévy, t. I ; G. Soreau, *La Vie de la Dame aux Camélias*, etc.

cédèrent sans relâche, eurent vite fait d'user un tempérament, qui n'était au reste pas très robuste ; la phtisie, dont les premiers symptômes s'étaient déclarés un an auparavant, poursuivit son évolution fatale.

Par surcroît, une médication inopportune et malfaisante allait précipiter le dénouement. Un jour, comme un de ses familiers demandait à la vendeuse d'amour ce que son médecin lui prescrivait : « Dites donc mes médecins, répliqua-t-elle, car j'en ai trois : deux Français et un Prussien. Les deux premiers sont de votre avis ; ils me prescrivent le repos, l'air de la campagne, une nourriture substantielle, du bordeaux et des repas à heure fixe. Tout cela est parfait ; malheureusement, c'est l'impossible. Quant au Prussien, je crois tout bonnement qu'il m'empoisonne. Il me sature d'une drogue à laquelle il donne un nom diabolique, probablement pour que j'ignore ce que c'est. Je suis continuellement agitée, j'ai des battements de cœur, des maux de tête et ma toux augmente au lieu de diminuer. » (1)

Le remède du Prussien était, paraît-il, une préparation de strychnine qui, loin de calmer la malade, l'agitait encore davantage.

Le 20 février 1847, la mort venait mettre un terme aux souffrances de la *Dame aux Camélias* : Alphonsine Plessis succombait à 23 ans, en plein épanouissement de jeunesse et de beauté ; mais en quittant ce monde, et grâce à la piété d'un écrivain de génie doublé d'un homme de cœur, elle conquérait les palmes de l'immortalité.

***

Le nom de cet écrivain est sur toutes les lèvres. Qui n'a lu le roman et n'a pas vu représenter la pièce d'Alexandre Dumas fils ? Ce que l'on connaît moins, c'est la relation vécue que l'auteur de la *Dame aux Camélias* a placée en tête d'une édition de son *Théâtre*, et dont nous ne donnerons ici que ce court extrait :

La personne qui m'a servi de modèle pour l'héroïne du roman et du drame la *Dame aux Camélias*, se nommait Alphonsine Plessis, dont elle avait composé le nom plus euphonique et plus relevé de Marie Duplessis. Elle était grande, très mince, noire de cheveux, rose et blanche de visage. Elle avait la tête petite, de longs yeux d'émail comme une Japonaise, mais vifs et fins, les lèvres du rouge des cerises, les plus belles dents du monde ; on eût dit une figurine de Saxe. En 1844, lorsque je la vis pour la première fois, elle s'épanouissait dans toute son opulence et dans toute sa beauté.

Elle mourut en 1847, d'une maladie de poitrine, à l'âge de vingt-trois ans.

Elle fut une des dernières et des seules courtisanes qui eurent du cœur. C'est sans doute pour ce motif qu'elle est morte si jeune. Elle ne manquait ni d'esprit, ni de désintéressement. Elle a fini pauvre,

(1) Romain Vienne, *La Vérité sur la Dame aux Camélias*, p. 262.

dans un appartement somptueux, saisi par ses créanciers. Elle possédait une distinction native, s'habillait avec goût, marchait avec grâce, presque avec noblesse. On la prenait quelquefois pour une femme du monde. Aujourd'hui, on s'y tromperait continuellement. Elle avait été fille de ferme. Théophile Gautier lui consacra quelques lignes d'oraison funèbre, à travers lesquelles on voyait s'évaporer dans le bleu cette aimable petite âme que devait, comme quelques autres, immortaliser le péché d'amour.

Cependant, Marie Duplessis n'a pas eu toutes les aventures pathétiques que je prête à Marguerite Gautier, mais elle ne demandait qu'à les avoir. Si elle n'a rien sacrifié à Armand, c'est qu'Armand ne l'a pas voulu. Elle n'a pu jouer, à son grand regret, que le premier et le deuxième acte de la pièce. Elle les recommençait toujours, comme Pénélope sa toile, seulement c'était le jour que se défaisait ce qu'elle avait commencé la nuit. Elle n'a jamais, non plus, de son vivant, été appelée la Dame aux Camélias. Le surnom que j'ai donné à Marguerite est de pure invention. Cependant il est revenu à Marie Duplessis par ricochet, lorsque le roman a paru, un an après sa mort. Si, au cimetière Montmartre, vous demandez à voir le tombeau de la Dame aux Camélias, le gardien vous conduira à un petit monument carré qui porte sous ces mots : *Alphonsine Duplessis*, une couronne de camélias blancs artificiels, scellée au marbre dans un écrin de verre. Cette tombe a maintenant sa légende. L'art est divin. Il crée ou ressuscite...

***

Ce qu'Alexandre Dnmas n'a pu ou voulu dire, nous allons demander à un de ses contemporains de nous le conter : nos lecteurs auront plaisir à lire, s'ils ne la connaissent déjà, cette page d'un des plus verveux, des plus spirituels, parmi les Parisiens qui tenaient le haut de l'asphalte entre 1850 et 1870 : nous avons nommé Nestor Roqueplan.

Si le roman de *La Dame aux Camélias* était à faire, je le diviserais en trois parties :

1° Les pommes de terre frites :
2° Les camélias ;
3° La phtisie.

Je gravissais un soir les premières marches du Pont-Neuf, dont on a, depuis, si artistement râclé l'échine. Une graisse turbulente chantait dans la poèle d'un friturier, et devant ce grésil harmonieux se tenait ébahie et comme alléchée par le spectacle d'une félicité suprême, une jeune fille jolie, délicate, et malpropre comme un colimaçon mal tenu.

Elle grignotait une pomme verte qu'elle semblait mépriser. La pomme de terre frite était son rêve. Je lui en offris un gros cornet.

Cet acte de magnificence, imposant comme la foudre, la fit rougir ; mais, revenue de son éblouissement, elle n'attendit pas les approches coriaces du trognon de sa pomme mâchée de travers pour la laisser choir, et fit si gloutonnement le va-et-vient du cornet à sa bouche, qu'elle semblait avoir engraissé en trois minutes.

Comme je n'avais rien à lui dire, je prévoyais qu'elle n'aurait



ALPHONSINE PLESSIS

Cliché Quantin.

rien à me répondre, et je lui tournai le dos en jetant au hasard ce mot : à demain.

Je n'y pensais plus le lendemain matin; mais il ne fallait pas être un Parisien bien perspicace pour porter un diagnostic sur cette enfant. C'était assurément une de ces fillettes du quartier latin si improprement appelées grisettes.

Il existait alors, entre autres jardins disparus aujourd'hui, un jardin qu'on appelait le Ranelagh. J'y allais comme tant d'autres.

Un soir, je me sentis frapper sur l'épaule par un grand jeune homme frais comme une rose, blond et bouclé comme Cupidon, le duc de ..., porteur d'un grand nom souvent illustre, jamais insignifiant ; il avait accroché à son bras une charmante personne, élégamment habillée, qui n'était autre que ma gourmande du Pont-Neuf, et qu'il exhibait avec le contentement d'un inventeur. C'était dès lors Marie Duplessis, qui, après avoir couru toutes les étapes préliminaires de la galanterie,fréquenté de vilains endroits et de vilaines gens,était tombée entre les mains d'un homme qui la relevait.

On ne vit pas de réhabilitation : au bout du bras d'un gentilhomme il n'y a souvent qu'une main loyale, mais vide. Marie Duplessis commença résolument cette vie torrentueuse, que le langage des mauvaises mœurs appelle pittoresquement *la cascade*.

Elle était phthisique. Moitié hygiène, moitié calcul, elle courait les eaux d'Allemagne, quand elle y rencontra le comte de S..., diplomate russe, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui avait coopéré à la rédaction du traité de paix de Tilsitt. Affligé de la mort d'une fille qui avait succombé à une maladie de poitrine, le comte de S... fut frappé de la ressemblance de Marie avec sa fille. Le joli visage, les yeux de velours, l'élégance de sa taille, les petits pieds et les petites mains, la phtisie, il retrouvait tout dans cette doublure qu'il allait charger du rôle laissé par une enfant chérie, la consolation de ses derniers jours. Il calculait qu'elle aurait assez de poumons pour lui survivre.

Revenue à Paris dans cette condition de portrait de famille, Marie s'y fit encadrer dans le plus grand luxe et s'installa boulevard de la Madeleine, dans l'appartement où elle devait mourir.

Mais l'adoration toute paternelle du comte lui laissait beaucoup de liberté, et ses distractions furent nombreuses et variées : quelques-unes faisant contraste. Ce furent des jeunes gens à la mode, un baron tristement célèbre, l'illustre pianiste L..., qui fut généreux comme un prince russe en passage, un maquignon qui donna une magnifique paire de chevaux, un poète qui apporta son jeune enthousiasme et la renommée — la phtisie marchait.

*
* *

Marie Duplessis était remarquablement jolie, grande, médiocrement faite,ignorante, sans esprit,mais riche d'instinct.Ex-paysanne normande, elle s'était composé une généalogie nobiliaire, et, de son autorité, rapprochait d'un nom historique son nom légèrement modifié

Elle mentait volontiers et disait : « Le mensonge blanchit les dents. »

Ce n'était donc pas la femme idéale qu'ont faite la mort, le temps

et l'imagination d'un romancier. Mais elle a marqué dans l'histoire de la beauté.

Quand l'implacable phtisie faisait ses dernières sommations, elle voulut encore une fois aller au spectacle, et se fit conduire au Palais-Royal, où se donnait la première représentation des *Pommes de terre malades*. Telle était sa faiblesse, que deux grands laquais galonnés la portèrent jusqu'à sa loge : ce fut sa dernière sortie, son dernier plaisir.

Le comte de S... était absent ; il revint en toute hâte, et trouva Marie entourée de l'appareil, des soins, des alarmes qui annoncent une mort prochaine. Une amie dévouée, qui ne l'avait pas quittée, vit arriver sur ses lèvres le dernier souffle, et voulut l'ensevelir.

Ce fut une nouvelle merveille que la beauté de cette jeune fille morte. La tendresse coquette, le goût touchant de l'amie l'avaient si bien parée ! Sa tête était entourée de point d'Alençon ; ses mains rapprochées tenaient un bouquet de camélias, sa fleur favorite, au milieu duquel se dressait avec indulgence un crucifix, associé à ce frivole emblème d'une vie de plaisirs.

Son cercueil était rempli de camélias, et, pendant la première année qui suivit sa mort, celles qui avaient envié le luxe et les succès de la pauvre phtisique mirent à la mode d'aller en pélerinage au cimetière, et d'y porter des bouquets de camélias.

Le poète de Marie était absent quand elle mourut. Quatre mois après, en février 1847, il revenait ; et, en apprenant que deux hommes seulement avaient, au mépris de tout préjugé, suivi le convoi de la Dame aux Camélias, il terminait ainsi l'attendrissante pièce de vers que lui inspira le souvenir d'un amour de jeune homme :

Eh bien ! soyez bénis, vous deux qui, tête nue,
Méprisant les conseils de ce monde insolent,
Avez, jusques au bout, de la femme connue,
En vous donnant la main mené le convoi blanc.

Vous qui l'avez aimée et qui l'avez suivie,
Qui n'êtes pas de ceux qui, duc, marquis ou lord,
Se faisant un orgueil d'entretenir sa vie,
N'ont pas compris l'honneur d'accompagner sa mort.

Ces dernières fleurs jetées sur la tombe de la jolie fille, le poète lui donna aussi l'auréole du théâtre ; elle y revit et meurt dans l'action d'un drame émouvant ou dans les harmonies d'une partition passionnée.. (1).

*
* *

Et maintenant qu'on veuille nous excuser de ternir une histoire, d'où se dégage tant de poésie et de charme, par un document d'une matérialité brutale. Mais cette pièce trouve si bien sa place dans une revue de médecine littéraire que cette considération suffit à dissiper nos hésitations. Voici donc les

(1) *La Traviata*.

Prescriptions des médecins de Marie Duplessis lors de sa dernière maladie (1).

Les médecins soussignés sont d'avis que Mme Duplessis :

1° Fasse chaque soir dans le creux des aisselles une friction avec gros comme une aveline d'une pommade d'iodure de potassium au 1/10 ;

2° Elle continuera les mêmes boissons alternées avec une dissolution de fucus crispus ;

3° Elle reviendra au lait d'ânesse édulcoré avec le sirop de capillaire ;

4° Elle prendra le soir, pour aider au sommeil, un mélange à parties égales de lait d'amandes douces et d'amandes amères, de chaque 60 grammes. On ajoutera à ce lait d'amandes de 2 à 5 grammes d'extrait thébaïque progressivement.

5° Pour modérer les sueurs, on mettra chaque jour, dans la première cuillerée de potage, un ou deux grammes d'extrait mou de quinquina enveloppé dans du pain à chanter.

6° Le régime se composera de potage ou bouillon de riz au maigre, d'œufs frais à la coque ou brouillés, de poissons légers sur le gril ou au court-bouillon, de volaille, de quelques légumes légers au bouillon, de pain très levé et rassis et d'échaudés, de fruits en compote, de confiture, de chocolat au lait pour le déjeuner. Pour boisson aux repas, de l'eau de Bussang coupée avec un 6° de vin.

On sortira toutes les fois que la douceur de la température le permettra entre midi et trois heures. On s'abstiendra de toute sortie du matin et du soir jusqu'à nouvel avis.

On couchera sur le crin de préférence à la laine.

On parlera peu et jamais à voix très haute.

Davaine, Chomel.

9 novembre 1846.

Les médecins soussignés sont d'avis que Mme D... prenne chaque jour, le matin, un quart de lavement préparé avec une solution d'amidon, dans laquelle on fera dissoudre au moyen d'un peu de vinaigre, trente centigrammes de sulfate de quinine et qu'on gardera le plus longtemps possible.

Remplacer la décoction de fucus crispus par celle de tussilage édulcorée avec du sirop de guimauve.

Prendre le soir, pour modérer la toux, dix grammes de sirop de karabé, qu'on répètera au besoin.

Employer aussi dans les moments où la toux est plus fréquente des fumigations d'infusions de fleurs de coquelicot.

Soutenir les forces par des aliments doux et substantiels.

Continuer le lait d'ânesse à la même dose édulcorée avec le sirop de Tolu.

Continuer à faire usage d'eau de Bussang.

Davaine, Chomel.

13 novembre 1846.

(1) Communiquées par M. Ed. Pasteur à M. G. Soreau, qui a fait figurer cette pièce dans sa très intéressante plaquette : *La Vie de la Dame aux Camélias*

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'Hygiène de l'Impératrice d'Autriche, d'après de nouveaux documents.

M. Ernest Tissot, à qui nous devons une série de biographies des mieux documentées sur les souverains d'Europe (1), vient d'ajouter un nouveau chapitre à l'ouvrage où nous avions puisé nos informations antérieures (2). Nous nous permettrons de lui emprunter encore les détails qui suivent (3) sur l'hygiène si originale, si personnelle, de l'Impératrice défunte.

« Afin de ne pas troubler l'économie des tissus de l'épiderme et de ne pas amollir la plasticité des chairs, l'impératrice couchait sans aucun vêtement entre des draps de peau, étendue directement sur le sommier. Peu d'élégantes auraient la force de volonté de pratiquer quarante ans de tels régimes dans le seul but de rester jeunes.»

Ce qu'elle cherchait, avant tout, c'était de conserver cette maigreur et cette sveltesse de taille, qui n'étaient pas le moindre charme de son aristocratique personne. A cet effet, elle s'imposait les privations les plus dures, les abstinences les plus sévères.

« Elle en était arrivée à ne plus manger d'aliments solides. Cependant, comme il fallait vivre, une machine spéciale l'accompagnait dans ses voyages, servant à comprimer, chaque matin, plusieurs kilogrammes de filet de bœuf, de manière à en extraire un verre ou deux de suc de viande, qui formaient, avec le lait, la base même de sa nourriture. A ce système, et plus elle avança dans la vie, plus elle le pratiqua avec rigueur, elle dut, il est vrai, de conserver jusqu'au dernier jour une taille de jeune fille. Mais les médecins assurent qu'il ne fut pas sans hâter, dans de notables proportions, la marche de la maladie nerveuse, qui avait fini par lui enlever le sommeil, remplissant ses journées de caprices et d'angoisses sans cause. »

Comme on s'explique mieux, après ces révélations, les causes de cette mélancolie persistante, de cette *neurasthénie*, que les incessants déplacements de la défunte impératrice n'arrivaient, hélas ! que bien imparfaitement à dissiper.

Le classement des voix.

A l'heure actuelle, dans les écoles lyriques, la mission de déterminer à quelles catégories appartiennent les diverses voix des élèves est entièrement dévolue aux professeurs, qui assument toute la responsabilité de mettre l'étiquette de ténor ou de basse, de soprano ou de contralto sur tel ou tel organe. Sans vouloir enlever cette attribution aux professeurs pour la confier entièrement aux médecins, le Dr Joal (du Mont-Dore) estime que la collaboration de ces derniers est précieuse pour les professionnels et que bien des erreurs seraient évitées, si les maîtres consentaient à réclamer

(1) *Le Livre des Reines*, par Ernest Tissot.

(2) V. *Chronique médicale*, 1898, p. 603 et 643.

(3) V. *Revue Encyclopédique*, 1er décembre 1898.

et à utiliser, pour le diagnostic vocal, les renseignements que le spécialiste leur fournirait, après avoir examiné les cordes vocales au laryngoscope, après avoir exploré les cavités de résonance, après avoir évalué la puissance du soufflet respiratoire chez les jeunes artistes.

Pour l'artiste lyrique, il n'est pas de période plus périlleuse que celle où l'on procède au classement de sa voix; toute sa carrière est brisée si une faute a été commise à ce moment.

Les divisions des voix en *ténor*, *baryton*, *basse*, *soprano*, *mezzo-soprano*, *contralto*, ont été établies en vue des études vocales, et aussi de l'interprétation des œuvres lyriques, d'après les traditions artistiques et le goût du public. Est-il nécessaire de faire remarquer que ce groupement est artificiel, et n'a, en aucune façon, la valeur scientifique des classifications usitées en botanique, en zoologie et même en minéralogie ? Les espèces et les variétés n'ont pas pour base des signes fixes et distinctifs, et n'ont pas pour limites des lignes de démarcation nettement tracées. De plus, il est aisé à concevoir que le nombre restreint des groupes admis ne répond pas à la multiplicité et à la diversité des voix suivant les individus, et il faut reconnaître qu'assez fréquemment on se trouve en présence de voix intermédiaires, ne correspondant exactement à aucun des types que nous venons de décrire.

Aussi, que de carrières brisées par suite de l'ignorance et du peu de scrupule de certains maîtres ! Que de méfaits à enregistrer de la part de ceux qui ont la funeste prétention de créer des voix de toutes pièces !

* * *

Pour montrer combien ces plaintes sont fondées, le Dr Joal donne une liste d'artistes, qui ont été victimes d'une erreur de diagnostic. Nous ne citerons que les plus connus :

Mme Grimaldi Nicolini, une des plus illustres cantatrices du siècle dernier, qui avait un superbe organe de contralto, avait commencé par chanter les soprani (Grove).

Le fameux Elleviou débuta en 1790, à la Comédie-Italienne, avec une voix de basse, lourde et peu étendue, et en 1792, il devenait le fameux ténor qui, pendant près de vingt ans, a charmé l'auditoire de notre vieil Opéra-Comique (Lemaire et Lavoix).

Jenny Lind suivit d'abord, à Stockholm, les leçons des professeurs Crœlius et Berg, et débutait au théâtre en 1837, comme soprano aigu. Quatre ans plus tard, elle venait à Paris, ayant déjà la voix très fatiguée. Manuel Garcia reconnut que l'organe avait été surmené dans les notes élevées et le ramena dans ses limites naturelles. Quatre ans après, la célèbre cantatrice, complètement rétablie, triomphait à Berlin dans *Norma* et *l'Étoile du Nord* (Franc-Marie).

Mario travailla d'abord les barytons, d'après le témoignage de Morell Mackenzie. Et cependant, en 1838, il chantait *Robert* à l'Opéra, et en 1839 était engagé aux Italiens, où il brillait successivement dans *Somnambula*, *Lucia*, *Rigoletto*, *Il Trovatore*.

Jean de Reszké, le roi des ténors contemporains, a été également l'élève de Ciafféi, qui lui conseilla de travailler les rôles pour basse de Leporello et d'Almaviva (*Noces de Figaro*). Il débutait en 1874, à Venise, dans Alphonse (de *la Favorite*), et chantait la même année

Nevers, Valentin, Don Juan, à Drury Lane. Ce n'est qu'en 1879, à Madrid, que le grand artiste fut acclamé comme ténor dans *Robert le Diable*.

Lafarge, le ténor qui a créé *Samson et Dalila*, à Rouen, et repris *les Troyens* à l'Opéra-Comique, avait été rangé, au Conservatoire, dans le groupe des barytons.

M. Gaillard, directeur de l'Opéra, nous dit que pareille aventure est arrivée à son pensionnaire Raynal, fort ténor, qui est actuellement chargé du personnage de Tybald dans *Roméo et Juliette*.

Des faits que nous venons d'exposer, il est permis de conclure, avec le Dr Joal, que l'opération du classement, laissée à la seule intervention des professeurs, n'offre pas toujours les garanties désirables en vue du complet développement et de la conservation des voix.

Pages humouristiques.

La Vie des Seins.

Une dame de qualité
Qui n'avait rien dans son corsage,
Cherchait avec avidité
Un bon moyen de remplissage,
La nuit surtout elle y songeait,
Et se mettait martel en tête ;
Car son mari la négligeait.
Au dehors faisait-il la fête ?
Le célèbre lait Pucella
Et la pommade tant vantée
Des moines du Mont-Mamilla
L'avaient bien vite rebutée.
Mais en ce temps, où les journaux
Littéraires et politiques
Recueillent les faits médicaux
Et les leçons hippocratiques,
Ceux qui cherchent peuvent trouver
Remède aux maux qui les tourmentent
Je sais des gens qui s'en lamentent,
Mais c'est un champ à cultiver.
La dame lisait les chroniques.
L'heure était aux injections,
Et les liquides organiques
Donnaient des résurrections.
Aussi s'en fut-elle en cachette
Consulter un fameux docteur,
Signalé dans le guide Achette
Comme un habile opérateur,
Et lui raconta sa disgrâce.
Il la palpa.. ne trouva rien..
Mais la piqua, de guerre lasse,
Sans grande foi dans son moyen.
La dame était hypnotisée
Par les récits qu'elle avait lus.
Son âme fut tranquillisée :
Elle avait la foi des élus.

Mais la foi n'est pas suffisante.
Pas toujours. Au moins, je le crois.
La nature mal complaisante
Resta rebelle plusieurs mois.
Poursuivant son expérience.
Le fils d'Esculape injectait.
Malgré sa longue patience,
La pauvre dame s'affectait.
Enfin, un jour, jour d'allégresse
Survinrent des picotements
Bientôt suivis d'élancements
Dans les organes en détresse.
Huit jours après, du gonflement
Permettait de crier : Victoire !
Notre homme alors, hâtivement
Bâtit un projet de mémoire
Qu'il présenterait, triomphant,
Devant un savant auditoire,
....
La dame faisait un enfant,
(Son cas est aujourd'hui notoire,)
Non pas du fait du traitement,
Ni du docteur, la chose est sûre,
Mais de son mari simplement,
De son mari, dont la carrure
N'eût pas laissé prophétiser
La mince valeur amoureuse,
Et qui s'est fait viriliser
Par une cure douloureuse.
Si c'est d'un autre, qui l'a su ?
Ni vous ni moi n'en avons cure,
Et puisque la dame a conçu,
Rendons hommage à la Nature
Qui fait monter la sève aux seins
Pour le rejeton qui va naître.
Entrez gaîment dans ses desseins,
Mesdames, qui voulez peut-être
Arrondir des bustes trop plats.
Soyez mères ! soyez nourrices !
Par d'autres soins n'essayez pas
De remplacer ces doux offices ;
Car c'est l'universelle loi
Que la fonction fait l'organe,
Et que l'organe sans emploi,
Sans but, s'atrophie et se fane.

R. C.



ECHOS DE PARTOUT

Un réformateur méconnu. — Jean Ciudad ou Frère Jean de Dieu.
Tout le monde connaît les œuvres des Frères de Saint-Jean de Dieu ; ce que l'on ignore peut-être, c'est que leur fondateur, Jean

Ciudad, immortalisé et vénéré sous le nom de Jean de Dieu, fut un réformateur illustre.

Au commencement du XVIe siècle, à Grenade, Jean Ciudad, par esprit de pénitence, se fit passer pour fou. La thérapeutique des aliénistes de ce temps-là était peu avancée, et l'on croyait que chaque fou était un possédé. Jean Ciudad fut donc soumis au traitement à la mode, et on le lia pour qu'il ne pût se soustraire aux coups de fouet à l'aide desquels on essayait de le débarrasser de l'esprit impur. Hélas ! l'esprit tint bon longtemps, et l'on ne se lassa pas d'administrer la médication qui devait l'expulser. On raconte qu'au milieu des tortures dont il fut accablé par ceux qui cherchaient à lui rendre la raison, il exprima le vœu d'avoir plus tard un hôpital à lui, afin d'y recevoir les pauvres aliénés et de les traiter comme il convient. En effet, les malades que plus tard il soigna furent traités non comme des possédés, mais comme des hommes ; de plus, dans sa maison, dans les maisons de l'ordre qu'il a fondé, chaque malade eut son lit. Ce fait, qui nous paraît simple aujourd'hui, constituait une amélioration extraordinaire pour l'époque.

Ce fut encore Jean Ciudad qui, le premier, comprit que l'on devait catégoriser les malades et les diviser selon le genre d'affection dont ils sont atteints. Autrefois les fébricitants, les pestiférés, les amputés, les varioleux, les fous, vivaient dans un pêle-mêle épidémique et empoisonné. Jean de Dieu fut le créateur de l'hôpital moderne, c'est-à-dire de l'hôpital méthodique et spécialisé ; de même qu'il fut encore le fondateur de l'hospitalité de nuit.

(*Revue Mame.*)

Le Prolétariat intellectuel. — La situation des médecins en Italie.

Nulle part, il n'y a proportionnellement autant de médecins qu'en Italie, affirme le marquis Paulucci di Carboli.

Les 19,000 médecins de 1892 sont à présent 22.000, mais leur répartition n'est pas régulière.

Tandis qu'ils manquent dans les campagnes, ils sont légion dans les grandes villes. A Milan, par exemple, il y en avait 750 l'année dernière. On calcule que la capitale du Piémont ne doit pas être de beaucoup inférieure, sous ce rapport, à celle de la Lombardie ; qu'à Rome, ils sont un millier et à Naples 1,200. Nous avons ainsi, dans les grandes villes un médecin pour 530 habitants et dans toute l'Italie un pour 1.400 ; tandis qu'en Allemagne, où l'on trouve qu'il y en a en exubérance, on n'en compte que 1 pour 2,000.

Quelle est la condition de cette classe ? Y a-t-il un avenir pour les médecins en Italie ?

Pour neuf mille d'entre eux le pain est assuré par la « Condotta », qui est le traitement fixe payé soit par les municipalités, soit par les Congrégations de Charité et par les autres.

Les appointements attachés à la charge de *medico condotto*, lorsque les soins obligatoires sont limités aux pauvres, atteignent le chiffre de 1,000 à 2,000 lires par an, tandis que dans la « Condotta piena », lorsque les médecins communaux sont tenus de soigner tout le monde, le traitement varie généralement entre 2.000 et 3.000, pour arriver quelquefois à 3.500 et 4.000 lires. Ces chiffres sont même optimistes.

Quant aux autres dix-huit mille médecins, exerçant librement leur profession, si l'on fait exception pour les célébrités et pour les pro-

fesseurs d'Universités, la plupart gagnent de 2 à 3.000 lires dans les premières années, pour arriver après à une moyenne qui varie entre 3 et 6,000 lires tandis qu'une minorité va de 6 à 12,000.

C'est un désastre moral et civil que celui qui engloutit la majorité des médecins italiens ! » Et, s'il n'est pas aussi important que parmi les avocats, le prolétariat intellectuel des médecins se révèle assez fort dans les cas nombreux d'aliénation mentale, dans la statistique des suicides et dans le phénomène nouveau de l'émigration des médecins. (*Revue des Revues*, 1er décembre 1898.)

Le dentiste et le pacha.

Au récent Congrès dentaire de Bath, sir Edwin Saunders raconta quelques réminiscences de sa carrière professionnelle. Parmi les malades illustres qui passèrent entre ses mains fut le dernier pacha d'Egypte. Le pacha étant venu passer une semaine en Angleterre, eut, en arrivant, mal à une dent, chose nouvelle pour lui. Sir Edwin, appelé par sir Mores Monteflori, examina la bouche du pacha, et au milieu d'un ensemble de dents superbes, les plus belles qu'il eût jamais vues, il trouva la seconde molaire supérieure cariée dans sa face distale. Le temps faisait défaut pour la soigner et le pacha impatient préféra la faire extraire. Le matin du jour fixé pour l'opération, sir Edwin en parla à un de ses malades qui connaissait le pacha : « Prenez garde à ce que vous allez faire, dit ce malade, car le pacha est un homme très impatient et a déjà tué deux hommes de ses propres mains. » Ceci était tant soit peu alarmant, mais le rendez-vous étant fixé, il fallait s'y rendre. Sir Edwin se fit conduire chez le pacha, fit préparer des verres d'eau chaude et choisit la chambre la mieux éclairée. Lorsqu'à la fin tout fut terminé, il fut introduit en présence du pacha et trouva que la salle à manger avait été transformée en divan turc. Le pacha était assis, et autour de lui, en demi-cercle, étaient son premier ministre, son médecin turc, son secrétaire, son médecin français et à peu près une vingtaine de divers fonctionnaires. Sir Edwin prit un siège en face de Sa Hautesse et un esclave chamarré lui apporta une cigarette et du café qu'il dut prendre à contre-cœur, car le médecin le prévint que s'il refusait, le pacha prendrait son refus pour une offense personnelle. La situation était décidément curieuse. Le médecin turc ne savait pas l'anglais et sir Edwin ne connaissait pas le turc, de sorte qu'il demanda au médecin français de l'aider, parce que, dit-il, vu la corpulence du malade, il lui serait impossible de tenir la tête du pacha d'une main et d'opérer de l'autre. Mais, lorsqu'il demanda au médecin français de tenir la tête du pacha, ce fonctionnaire présenta les signes de la plus vive anxiété et se dirigea vers le médecin turc qui, à son tour, se dirigea vers le premier ministre. Après avoir conféré ensemble, le médecin turc revint et dit que la chose était impossible. Aucune des personnes présentes n'était d'un rang assez élevé pour toucher Sa Hautesse. Le médecin turc, cependant, promit de se tenir assez près pour prêter la main, si nécessaire. En réalité, le pacha se comporta très bien pendant l'opération, mais ne voulut pas toucher aux verres d'eau qui avaient été préparés, parce que « quelque chien de chrétien pouvait les avoir touchés ». L'esclave claqua des mains, un rideau fut tiré et deux magnifiques nègres, richement revêtus de broderies d'or, d'écarlate et de bleu, s'a-

vancèrent, se laissèrent gracieusement tomber sur les genoux et introduisirent dans la bouche du malade un long tube dans lequel coulait de l'eau venant d'un vase d'or placé dans un coin de la salle. On ne sera pas surpris d'apprendre que sir Edwin fut soulagé lorsque cette remarquable opération fut terminée.

(*Journal de la Santé.*)

Missionnaires médecins.

D'après « *The Maryland Medical Journal* », le nombre de ces apôtres d'Esculape serait de 460 dans le monde entier. 168 sont en Chine ; 165 dans les Indes ; 44 en Afrique ; 34 en Syrie et en Turquie, le reste dans diverses autres contrées. Sur ces 460 missionnaires spéciaux, il y a environ 150 femmes. Avec cette nouvelle organisation sacro-scientifique, notre diplôme aura encore bien des déceptions à enregistrer et la lutte ne semble pas égale.

(*Janus.*)

Les Libraires et les maladies contagieuses.

Nous avons appelé en son temps, dans ces colonnes, l'attention de nos lecteurs sur les dangers que font courir la circulation publique de tous objets de nature à recéler et par suite à propager les maladies infectieuses. Voilà que la question des livres contaminés revient aujourd'hui à l'ordre du jour.

Des nombreux systèmes adoptés pour mettre en garde la santé des lecteurs contre l'usage de livres contaminés, et leur éviter à cet égard tout danger de contagion, nulles dispositions ne seraient supérieures à celles adoptées par le Conseil sanitaire de Newcastle Dupon-Tyne, sur la recommandation des *officers of eat* de la ville.

Les livres empruntés aux librairies ne circulent qu'avec un petit billet attestant qu'ils ont été désinfectés. Dans toutes les enquêtes auxquelles il est procédé sur un cas de mort par maladie infectieuse, avis est donné aux libraires que les livres leur appartenant sont envoyés à l'étude, et qu'ils ne leur seront rendus qu'après qu'ils auront été désinfectés. Cette opération se fait au moyen de la vapeur qui ne détériore aucunement même les reliures les plus délicates.

Que dire alors des cartes à jouer dont on fait usage dans les cafés et que manipulent tant de mains... quelquefois contaminées ! Le malheureux qui humecte ses doigts pour faire glisser plus facilement ces cartons malpropres, s'imprègne, comme à plaisir, du miasme délétère. Les manilleurs devront-ils passer préalablement à l'étuve ?

(*Journal d'Hygiène.*)

Les sept salades du cycliste.

Voici les sept salades parmi lesquelles auront à choisir les cyclemen et cyclewomen.

La *laitue*, qui contient un principe narcotique connu, l'opium, peut jusqu'à un certain point jouer le rôle de calmant.

La *chicorée*, qui peut être considérée comme un laxatif.

La *raiponce*, qui est astringente.

Le *cresson*, tonique, excitant, dépuratif.

La *sauge*, antispasmodique.

Le *céleri*, stimulant.

Le *maceron*, aujourd'hui fort délaissé, était jadis une panacée. Ses racines sont antiscorbutiques, ses fruits diurétiques, cordiaux et carminatifs.

(*Vélo médical.*)

Avertissement de mort.

Un journal de Florence raconte, à propos de la mort d'Ernesto Rossi, une anecdote assez étrange. Le célèbre tragédien, pendant une tournée en Portugal, avait reçu du roi Luiz, une superbe montre à répétition, ornée du chiffre royal. Le 19 octobre 1889, à neuf heures trente-cinq, la montre, qui allait à merveille, s'arrêta soudainement. Le lendemain, on apprenait que, ce même jour et à la même heure, le roi Luiz de Portugal avait rendu le dernier soupir. Rossi fit mettre la montre sous une petite cloche de cristal, et il y joignit une relation manuscrite de l'événement.

Curiosités historiques relatives aux Eaux minérales.

L'eau la plus bleue est celle des *Thermopyles.*

Il y a aussi des eaux rouges de sang dans le pays des Hébreux, à *Joppé.*

J'en ai vu de noires à *Astyra*, bains d'eaux chaudes, vis-à-vis Lesbos.

Enfin les Romains ont des eaux blanches assez près de Rome, au delà de l'Anio. Quand on s'y baigne, on est d'abord saisi de froid, jusqu'à trembler. Au bout de quelque temps, on sent autant de chaleur que si l'on était dans l'eau chaude.

En Messénie, dans un temple de Diane, est un puits dont l'eau, naturellement mêlée d'une espèce de résine, ressemble, pour la couleur et pour l'odeur, au baume de Cyzique.

Qu'il y ait des fontaines d'eaux salées ou âcres, cela n'est pas rare. Je ne dois pas en omettre deux : l'une dans une plaine de la Carie, nommée la *plaine blanche*, dont l'eau chaude est plus douce que du lait ; l'autre, dont parle Hérodote, se jette dans le fleuve Hyspanis ; ses eaux sont amères.

Nous voyons à Pouzzoles des eaux très chaudes qui ont fondu des tuyaux de plomb. (Extrait de Pausanias, *Voyage en Grèce.*)

L'eau des Thermopyles possède toujours ce reflet bleu que j'y ai constaté aussi bien que dans plusieurs eaux de montagne.

Les eaux blanches près de Rome sont les *Acque Albale.* J'ai trouvé 23 degrés dans les piscines et une forte sulfuration. Les baigneurs éprouvent, en effet, du frisson en entrant, puis se réchauffent.

Il y a toujours en Asie-Mineure des fontaines blanchissantes comme Luchon.

Pouzzoles n'a jamais été assez chaud pour fondre les tuyaux de plomb ; c'est une altération due à l'eau sulfureuse. La source située derrière les vieilles chambres des prêtres m'a donné 35 degrés.

(*Gazette des Eaux.*)

Les empreintes digitales comme moyen d'identification.

En 1888, M. Galton, le premier, a montré la possibilité d'utiliser les empreintes de la pulpe des doigts comme « moyen d'identification ». De nombreuses observations l'amenèrent à conclure que chaque individu avait son type, sa formule digitale, et que cette formule restait immuable sa vie durant au même degré que les dimensions du squelette dans le système anthropométrique du docteur Bertillon.

On a déjà des exemples de l'utilisation pratique des empreintes des doigts. Thompson, fonctionnaire de l'*American geological survey*, pendant un séjour en Arizona, lorsqu'il devait donner un ordre de payement, utilisait l'empreinte de son pouce pour remplacer les fines gravures des chèques destinées à rendre évident tout frauduleux changement apporté à leur rédaction première.

William Herschell, fonctionnaire du *Bengale civil service*, utilisa dans l'Inde, pendant 28 ans, les empreintes en question, pour certifier l'authenticité des actes écrits. Il faisait contresigner du pouce, et ces empreintes, à ce qu'il affirme, ne le trompèrent jamais ; du jeune homme au vieillard elles restent identiques, alors que la teinte de la peau, la couleur des cheveux, la coloration des yeux ont changé, et que les traits de la physionomie ont subi une modification totale. (*Le Temps*, 17 juillet 1897.)

Le docteur Alcide Treille, la Bicyclette et la Quinine.

Une des personnalités les plus curieuses — la plus curieuse peut-être — que les dernières élections sénatoriales aient envoyée au palais du Luxembourg, c'est le docteur Alcide Treille, président du Véloce-Club d'Alger, élu sénateur de Constantine.

Avant d'être le tombeur du parti des Bertagna et autres phosphatiers, le docteur Treille etait célèbre non seulement dans toute l'Algérie, mais encore dans tout le monde scientifique pour la guerre acharnée qu'il faisait et qu'il fait encore à la quinine, déniant à ce produit pharmaceutique des qualités que, depuis Maillot, son propagateur, on lui reconnaît contre les fièvres.

D'après le docteur Treille, la quinine n'est efficace que contre une sorte de fièvre et cette conviction lui tenait tellement à cœur qu'en pleine tournée électorale, il s'esquivait pour aller à un congrès autrichien ou allemand fulminer contre la « drogue assassine ».

Toujours et toujours à bicyclette, le docteur Treille est adoré dans les moindres recoins d'Algérie ; il lança, il y a deux ans, un défi resté fameux : 100 kilomètres à bicyclette, suivi d'une conférence d'une heure sans tousser, ni cracher, ni boire.

Pas un orateur ne releva le défi de l'intrépide docteur.

Président du Véloce-Club d'Alger, M. Treille dirige toutes les excursions et sorties du club et ne manque jamais l'occasion de pédaler avec sa société.

Le nouveau sénateur de Constantine fut élu député d'Alger aux élections de 1889, mais ne se représenta pas à celles de 1893. Il fait donc sa rentrée dans le monde politique et les cyclistes peuvent être assurés d'avoir un vaillant — et éloquent — défenseur de leurs intérêts au Luxembourg.

« La bicyclette, a déclaré en effet le docteur Treille, a sauvé et sauvera heureusement plus de personnes que n'en tuera la quinine ! » (*Velo medical.*)

Vieux-neuf médical.

Le traitement des néphrites dans l'antiquité.

Voici comment, d'après M. le Dr Deneffe (de Gand) (1), Rufus

(1) On sait que M. Deneffe est parvenu à grouper, à l'Université de Gand, une collection unique d'instruments de chirurgie comprenant des exemplaires authentiques et des fac-simile de tous les instruments connus depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours. (Voir l'article paru dans *Le Scalpel*, n° 27, 31 décembre 1893, *La Chirurgie antique*.)

d'Ephèse, écrivain de la fin du Ier siècle, expose, en son *Traité des maladies des reins et de la vessie*, le traitement qu'il faut appliquer aux néphrétiques. En lisant cet extrait des travaux du médecin grec, le vieil adage : *Nihil novi sub sole*, se présentera à l'esprit de plus d'un.

« Chez tout individu atteint de cette maladie (état aigu), la position qui procure le plus de calme est le décubitus (dorsal) dans l'immobilité. Il sera couché le plus mollement possible. On suspendra la nourriture le premier jour, l'abstinence absolue prolongée ne convient cependant pas dans cette espèce d'inflammation. Comme dans les autres, il faut, au contraire, donner quelque chose, prenant en considération le redoublement ou la rémission de la fièvre, car le bienfait qui résulte de l'abstinence ne compense pas tout le dommage causé par l'irritation que produiraient des urines sans mélange. Au début, on prend pour nourriture de la bouillie légère et pour boisson de l'eau ; ne donnez pas le Mélicrat, à moins que vous ne croyiez le moment venu de pousser aux urines, ce que je ne conseille pas de faire au début. S'il est opportun de relâcher aussi le ventre, il ne faut recourir à aucune des évacuations qu'on procure à l'aide de médicaments pris par la bouche, mais on administrera un lavement chaud, on n'injectera pas une grande quantité de liquide, de peur que l'intestin rempli ne pèse sur les reins. Après avoir relâché le ventre, si la douleur cède, on fera reposer le malade après avoir entouré les lombes d'un morceau de laine trempé dans l'huile chaude. Les douleurs étant plus vives, il convient d'ouvrir la veine du pli du coude ; s'il reste encore de l'inflammation, on appliquera des cataplasmes en arrière. Si la douleur n'est pas diminuée par les cataplasmes, poser des ventouses sur les lombes, sur les flancs, les scarifier et tirer du sang, faire des fomentations avec des éponges, donner au malade un bain de siège chaud. »

Contre la douleur, Rufus prescrit des médicaments internes, parmi lesquels il place l'opium. Quand on jugera le temps opportun, on donnera les diurétiques.

Ensuite il fait boire du lait avec du miel ; le lait d'ânesse et de jument d'abord, plus tard du lait de vache et surtout du lait de brebis, car ce dernier est plus épais et passe moins facilement par les selles que l'autre. Quant à la quantité, on administrera 2, 3 ou plusieurs cotyles. Pour nourriture, on ne doit prendre d'abord que du lait, du moins aussi longtemps qu'on le digère. Des bouillies d'orge, d'amidon, de farine lavée cuite dans du lait. Plus tard, des légumes verts convenables : la mauve, la patience, la blette, le pourpier, l'asperge, la courge, le concombre cuit, la laitue cuite. Il ne faut rien manger de cru. Plus tard, quand la fièvre a tout à fait cessé, il faut donner à manger de la viande.

Il recommande encore contre cette maladie la viande de chevreau, d'agneau, de cochon de lait, les poulets jeunes, les poissons rocheux cuits.

Quant au reste du régime, il importe de ne faire faire des mouvements ni fréquents, ni rapides.

Il faut réconforter le malade en lui procurant le repos et tout le bien-être possible ; on joint à cela des frictions grasses, des bains, des fomentations sèches.

Lorsqu'on est en état de supporter le mouvement, on fera d'abord

des promenades modérées, de peu de durée, dans un endroit uni ; on évitera de se tenir longtemps debout, de faire des courses, des sauts ou de brusques flexions, et au fur et à mesure que reviendront l'embonpoint et les forces, on augmentera les promenades et les autres exercices.

*
* *

On s'imagine souvent que l'épingle de nourrice ou épingle anglaise est d'origine récente.

Ingvald Undset a montré, dans le *Zeitschrift für Ethnologie*, 1889, p. 205, qu'elle était une des plus anciennes découvertes. Dans les fouilles de Halstadt, station préhistorique d'Autriche de l'âge du fer, on a trouvé une fibule ou serre-pli qui ressemble beaucoup à nos épingles actuelles. Elle existait même à une période plus ancienne dans les terramares de l'époque du bronze ; quant aux Grecques, dès la plus haute antiquité, elles se servaient de fibules, de formes variées. On en a trouvé à Olympie et même à Mycerrès qui dateraient de l'époque d'Homère. On en décorait l'arc de renflements de perles, etc., ou,d'autres fois, la plaque s'agrandissait et recevait des gravures au trait. La fibule constituait ainsi une broche précieuse.

*
* *

Croirait-on que nos modernes extraits de viande ont eu des devanciers ? chose peu connue, probablement.

Dans un travail paru à Nantes en 1780, « Mémoire sur le régime végétal des glus de mer », in-8°, par le docteur Chardon de Courcelles, il est question d'une curieuse expérience, faite à Brest : un procédé d'alimentation où, en substance, la *gelée de corne de cerf additionnée de volailles* est associée à la gélatine, déjà en usage sous forme de *tablettes de bouillon d'os*.

*
* *

Les ancêtres de Succi et Tanner.

« *Louis Godeau,* enfant du village de Valprofonde, près de Villeneuve-le-Roi, passoit pour vivre sans *boire ni manger* depuis plusieurs mois, et sans maigrir le moins du monde. *Monsainct*, chirurgien distingué de Sens, lui donna des soins dès 1611, suivit avec attention ses accidents et ses allures et publia sur ce fait l'étonnant opuscule suivant : *Histoire d'un enfant, natif de Valprofonde, âgé de 9 à 10 ans, lequel n'a bu ni mangé depuis l'Ascension (jusqu'en octobre 1611) et ne laisse pourtant de parler et cheminer.* »

Volume extrêmement rare. Falconet en possédait un exemplaire, dit Nodier.

De Provenchères publia à Sens en 1612, un livre intitulé : *Discours sur l'inappétence d'un enfant de Vauprofonde, qui n'a bu ni mangé depuis 19 mois.* Le duc de Vendôme alla visiter cet enfant. On le présenta au roi et à la reine, mais il mourut au retour.

Le même publia encore : *Cinquième discours apologétique pour les causes surnaturelles de l'inappétence de l'enfant de Vauprofonde, par Siméon de Provenchères, médecin du Roy, à Sens. Chez Georges Niverd, MDCXVII, in-8*, 31 juillet. Le livre se termine par ces vers :

La nature a voulu obliger notre vie
Aux passes de ses lois, et l'homme ne peut pas,
Privé de nourriture, éviter le trespas.
Doncques, il doibt manger, s'il a de vivre envie.

Godeau pour ce sujet nous a l'ame ravie
Parce qu'à ces décrets il a fermé le pas,
Car enfant qu'il estoit, il quitta tout repas,
Et sa bouche n'y fut oncques plus asservie.

Les jeûneurs ne sont donc pas, comme on voit, des *nouveautés*.

Dr Mathot.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits.

Une maladie d'Abd-el-Kader.

Les pièces suivantes sont empruntées aux archives du médecin inspecteur baron H. Larrey, soumises actuellement à un dépouillement qui paraît devoir mettre au jour un grand nombre de documents intéressant l'historique du Corps de santé militaire. Elles ont été publiées, pour la première fois, par les *Archives de médecine et pharmacie militaires* (mai 1893).

En septembre 1865, l'émir Abd-el-Kader, rentrant à Damas à la suite d'un voyage en France et d'un séjour auprès de l'Empereur, fut atteint à Marseille de violents accès d'asthme avec congestion pulmonaire, pour lesquels il réclama les soins de M. Didiot, alors médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire. Rapidement rétabli, l'émir écrivit au médecin inspecteur Larrey, au moment de s'embarquer, la lettre suivante (1) :

L'émir Abd-el-Kader à M. le baron Larrey,
médecin de S. M. l'Empereur.

Louange à Dieu seul,

A la seigneurie de notre ami le très honorable, très pur et très respectable Monsieur le baron Larrey, que Dieu accorde le bonheur et le salut le plus complet, avec les marques de sa bénédiction et de sa miséricorde.

Après nous être informé de votre santé et de votre chère personne, dont nous prions Dieu d'accomplir tous les désirs, nous vous dirons qu'à part une maladie qui nous a éprouvé, nous nous trouvons heureux et en remercions le Seigneur. Nous avons été soigné à Marseille par le docteur Didiot qui, s'il plaît à Dieu, nous aura définitivement guéri.

Nous espérons que vous voudrez bien prendre notre lieu et place afin de lui témoigner toute notre reconnaissance et solder ainsi notre dette : car nous partons aujourd'hui même si Dieu le veut permettre.

C'est pour nous une peine que de nous séparer de vous à cause de votre bonté et de votre affection ; aussi nous prions le Tout-Puissant de nous réunir un jour.

Salut de la part de qui vous exprime ses sentiments d'amitié en appelant sur vous les bienfaits du Seigneur, le 17 rebia el tani 1282 (8 septembre 1865).

Signé : Le dévoué Abd-el-Kader-ben-Mahi-ed-Din,
descendant d'Hassan.

(Cachet de l'émir, portant les mêmes mots que la signature.)

(1) Traduction de MM. Gabeau et Sonneck, interprètes principaux de l'armée.

M. le médecin principal Didiot rendait compte dans les termes suivants, au médecin inspecteur Larrey, de la maladie de l'émir :

Marseille, le 28 septembre 1865.

Monsieur le Baron,

Je suis à la fois très honoré et très flatté de l'assurance, que vous voulez bien me donner, du souvenir que l'émir Abd-el-Kader vous a témoigné pour les soins que j'ai été appelé à lui prêter pendant son séjour à Marseille, et je m'empresse de répondre au désir que vous m'exprimez dans votre lettre.

Lorsque j'ai été appelé auprès de l'émir pendant la première nuit qu'il a passée à l'hôtel, je l'ai trouvé atteint d'un asthme suffocant.

C'est une affection dont il avait déjà autrefois présenté plusieurs atteintes, et entre autres lors de son premier passage à Marseille, après son débarquement.

J'ai cru pouvoir en rapporter la cause occasionnelle à un refroidissement sous l'influence du climat de notre localité et aussi des fatigues répétées du long voyage que l'émir venait de faire en France.

Au deuxième accès, qui s'est accompagné de crachats légèrement striés de sang, j'ai craint une pneumonie, que les signes stéthoscopiques ne révélaient point cependant ; mais pour mettre ma responsabilité à couvert, surtout à l'égard des autorités civiles et militaires, MM. le sénateur de Maupas et le général d'Aurelles, comme auprès de M. le consul de France Hecquart, qui réclamaient fréquemment des bulletins de l'état de l'émir, j'ai cru devoir m'appuyer d'un avis consultatif de l'un des médecins en chef des hôpitaux civils.

La médication mise en usage (des révulsifs, des calmants et deux saignées du bras) a promptement diminué la gravité des accidents qui s'étaient renouvelés au deuxième accès, et probablement enrayé le troisième.

Aussi l'émir a-t-il pu recevoir des visites la veille de son départ et s'embarquer à bord du *Gange* dans un état aussi satisfaisant que possible, et que la traversée n'aura pu qu'améliorer.

Le cœur m'a paru dans des conditions normales. L'asthme ne peut donc être rapporté qu'à un emphysème pulmonaire qui ne doit inspirer aucune inquiétude, vu l'état de santé habituel et la vigoureuse constitution de l'émir.

J'ai l'espoir que dans l'avenir les nouvelles que vous recevrez confirmeront cette appréciation.

Veuillez agréer, etc.

*
* *

L'attestation ci-jointe du général de division de Martimprey, aide major général de l'armée d'Italie, fixe définitivement un incident de la bataille de Solférino sur lequel la vérité et la légende n'ont pas été en complet accord :

Le général de division aide-major général certifie que M. le

docteur barron LARREY, médecin en chef de l'armée, a eu son cheval atteint d'un coup de feu dans le poitrail, à la bataille de Solférino et sous les yeux de l'Empereur.

Au grand quartier général de Cavriana, le 25 juin 1859.

Le Général de division aide-major général,
Signé : DE MARTIMPREY.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

L'Ame du Criminel, par le Dr Maurice DE FLEURY. Un vol. de 200 p. de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. Prix : **2** fr. **50.**

En même temps que la 5e édition de son *Introduction à la Médecine de l'Esprit*, la librairie Félix Alcan met en vente un nouvel ouvrage du Dr Maurice DE FLEURY, *l'Ame du Criminel.*

Avec sa clarté coutumière, l'auteur, reprenant les connaissances les plus récentes et les plus fermes sur la structure et le fonctionnement du cerveau de l'homme, en fait l'application aux problèmes de la psychologie criminelle, et les éclaire ainsi d'un nouveau jour.

L'ouvrage se compose de trois parties : 1° Le cerveau de l'homme et le libre-arbitre ; 2° Déterminisme et responsabilité ; 3° Conséquences pratiques (répression du crime et prophylaxie du mal).

L'auteur montre comment les doctrines de la psycho-physiologie la plus moderne, bien loin d'être menaçantes pour le bon fonctionnement de la société, ne peuvent que nous conduire à la raréfaction du crime, grâce à une éducation plus rationnelle, à une hygiène préservatrice et à une thérapeutique appropriée pour les jeunes cerveaux inclinés au mal par hérédité ou par imitation.

Catéchisme de la mère de famille, manuel d'hygiène de la première enfance, par le docteur G. DELCUVE, de Mons. Un volume in-8, avec 21 figures dans le texte. Cartonné à l'anglaise. Prix : 1 franc.

Le Gouvernement belge a compris la nécessité d'enrayer cette mortalité effrayante qui décime le jeune âge. Il a jugé que la cause principale de ce fléau était l'ignorance de la plupart des mères de famille, en tout ce qui concerne l'hygiène de la première enfance. Aussi a-t-il, l'an dernier, proposé une prime importante pour la rédaction d'un ouvrage, destiné à enseigner aux mères la manière d'élever leurs enfants selon toutes les règles de l'hygiène. Cette prime a été accordée au « Catéchisme de la Mère de famille », par le Dr Delcuve.

Ce livre sera lu avec intérêt par toute mère soucieuse de la santé de ses enfants. Il serait également à désirer de voir les sociétés de bienfaisance propager cet ouvrage dans les familles de leurs protégés, le Gouvernement adopter ce livre pour ses écoles ménagères et les différentes administrations communales délivrer cet opuscule aux parents qui viennent faire des déclarations de naissance.

Manuel de travaux pratiques de micrographie médicale à l'usage des étudiants en pharmacie, par le docteur Gilbert LASSERRE.

Les étudiants en pharmacie qui suivent les travaux pratiques de micrographie, n'ont eu jusqu'ici à leur disposition que des traités sur la matière, assurément fort bien faits et très complets, mais difficiles à consulter pendant les séances pratiques. Le temps en effet est mesuré et ne permet pas de rechercher dans un ouvrage

où ils sont forcément disséminés, les renseignements que chefs de travaux et préparateurs, malgré tout leur zèle, ne peuvent fournir à chaque élève en particulier.

Ce manuel, par sa concision et son caractère purement pratique, est appelé à rendre les plus grands services.

Un memento d'organographie et d'histologie végétales, placé comme introduction, a pour but de rappeler, le cas échéant, un certain nombre de détails ou de termes dont le souvenir est parfois confus.

En résumé, ce manuel est l'auxiliaire obligé de tout étudiant en pharmacie au laboratoire de micrographie ; il est destiné à remplir le rôle des tableaux d'analyses au laboratoire de chimie. Il ne fait pas double emploi avec les traités existant déjà : son but est autre.

Pour nos enfants, conseils d'hygiène physique et morale, par le docteur Georges Petit.

Sous ce titre, le docteur Georges Petit a réuni une série d'articles, dont quelques-uns ont été publiés dans le « Bulletin de l'Œuvre des Enfants tuberculeux » et la « Revue des familles. » — Traitées avec la compétence bien connue de l'auteur, les idées qui sont contenues dans cet ouvrage forment un ensemble de notions d'hygiène physique et morale, dont la lecture est recommandée non seulement à toutes les mères, mais à tous ceux qui s'intéressent à l'enfant, c'est-à-dire à tout le monde.

Les principaux sujets traités sont : *Les préjugés. — La contagion. — Le cri. — Les troubles digestifs. — Le lait. — L'hygiène de la bouche. — Les bains. — Le lit. — Le sommeil. — La toilette. — La nourrice. — Les nourrissons. — Les premières dents. — Le muguet. — Les petits accidents. — L'isolement. — La convalescence*, etc.

Envoi franco, contre un mandat-poste de 3 francs, à M. le directeur de la *Société d'éditions Scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Formulaire de la Quinzaine Médicale, par le Dr E. Lasniée, rédacteur en chef de la *Quinzaine médicale*. Paris, aux bureaux du journal la *Quinzaine médicale*, 12, rue de Chevreuil, 1899.

Exposé des principaux travaux scientifiques de A. J. Guépin. Paris, imprimerie Chaix, 20, rue Bergère, 1898.

Formulaire du médecin de campagne, par M. Gautier. Paris, J. B. Baillière et fils. (*Sera analysé.*)

Des progrès sanitaires réalisés pendant les dix dernières années dans la Principauté de Monaco. Communication faite à la séance du 26 octobre 1898 de la Société de Médecine publique et d'hygiène professionnelle de France, par le prof. J.-E. Vivant, de Monte-Carlo. Paris, imprimerie Chaix, 20, rue Bergère, 1898.

Les estropiés, par les docteurs Hamon du Fougeray (du Mans) et Couëtoux (de Nantes). Supplément au *Bulletin pédagogique de la Loire-Inférieure*, n° 126, novembre 1898.)

Quelques considérations sur la lèpre à Jérusalem au temps des Hébreux et à notre epoque, par le Docteur Sabadini. Alger, imprimerie artistique Charles Zamith, rue des Consuls, 20, 1898.

Natalité et démocratie, par Arsène Dumont, Paris, Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères, 1898. (*Sera analysé.*)

Le Propriétaire-Gérant : **Dr Cabanès.**

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

N° du 1er mars 1898. — *Les Evadés de la médecine* : Ferdinand Fabre. — Les reliures en peau humaine, par le Dr CABANÈS.
N° du 15 mars 1898. — Un épisode du procès de Marie-Antoinette. — Marie-Antoinette et le dauphin, par le Dr CABANÈS. — Le cas du dauphin au point de vue médico-légal, opinion de M. le Dr DESCOUST. — Consultation graphologique sur l'écriture de Louis XVII, par M. DEPOIN, président de la *Société de Graphologie*. — Naundorff médecin, par M. OTTO FRIEDRICHS.
N° du 1er avril 1898. — Les Pidoux, ancêtres maternels de Jean de La Fontaine, par M. G. HANOTAUX, membre de l'Académie française. — Les de Jussieu médecins, par M. le Dr ANT. MAGNIN, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.
N° du 15 avril 1898. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine.
N° du 1er mai 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. HELME.
N° du 15 mai 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr CABANÈS. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr CH. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)
N° du 1er juin 1898. — Cyrano de Bergerac et les médecins.
N° du 15 juin 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr CABANÈS.
N° du 1er juillet 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve*. — *La cérémonie d'inauguration*, par le Dr CABANÈS. — Discours de MM. GUSTAVE LARROUMET, FRANÇOIS COPPÉE, ALBERT VANDAL, GASTON BOISSIER. — Stances à Sainte-Beuve, par M. AUGUSTE DORCHAIN. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. JULES CLARETIE ET FERDINAND BRUNETIÈRE. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. VÉRON.
N° du 15 juillet 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. HENRY CÉARD. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr MICHAUT. — La méthode de travail de Michelet, par Mme MICHELET. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. PAUL CRATÈRE.
N° du 1er août 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr CHERVIN.
N° du 15 août 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr CABANÈS.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de CARRO. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. MÉNIÈRE.— L'Eloge de la médecine, par CHATEAUBRIAND.
N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr CABANÈS.
N° du 15 septembre 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr MICHAUT. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr BELUZE.
N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur PLANCHON, Directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.
N° du 15 octobre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — Louis XVIII et les femmes.
N° du 1er Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET SANGLÉ. (*Suite et fin.*)
N° du 15 Novembre 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr CABANÈS.
N° du 1er décembre 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr WILHEM MEYER (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr MICHAUT.
N° du 15 décembre 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel DE ROCHAS D'AIGLUN, Administrateur de l'Ecole Polytechnique.
N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr POTIQUET.
N° du 15 janvier 1899.— La Médecine vibratoire, par le Dr CABANÈS.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée.—Proclamation inédite de Chambon Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — N° 4.

15 FEVRIER 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

34, RUE HALLÉ

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an..................	**14** —
Pays d'Union postale.............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Dix francs** *l'année*, port en sus.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898-1899).

6e ANNÉE. N° 4. 15 FÉVRIER 1899.

LA CHRONIQUE MEDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LES ORIGINAUX DE LA MÉDECINE (a)

—

David Gruby (1810-1898).

Par M. le professeur Raphael Blanchard, Membre de l'Académie de Médecine.

Gruby est mort à Paris, le 14 novembre 1898, dans sa quatre-tre-vingt-neuvième année. Des documents que j'ai entre les mains, et qui ont été écrits sous sa dictée, voilà environ dix ans, indiquent qu'il est né à Kis-Kér, comitat de Bács, dans le Sud de la Hongrie (1), le 20 août 1810 ; les registres de l'Université de Vienne le font naître également à Kis-Kér, mais au cours de l'année 1813 ; c'est sûrement à tort que le *Biographisches Lexikon* de von Wurzbach et celui d'A. Hirsch mentionnent qu'il naquit à Grosswardein vers 1814. Une telle divergence au sujet de questions en apparence si faciles à trancher tient à ce que Gruby était de religion israélite (2) ; à cette époque, les Juifs de Hongrie n'avaient pas d'état-civil régulier, mais étaient inscrits, à leur naissance, sur des registres conservés dans les synagogues, rédigés en langue hébraïque par les rabbins et inaccessibles au commun des mortels.

(a) Grâce à l'obligeance de M. le professeur Blanchard, nous avons pu avoir communication des « bonnes feuilles » d'une très complète étude, consacrée par le savant naturaliste à un homme qui sut conquérir une grande notoriété par une thérapeutique des plus bizarres, alors que son talent, nous pourrions presque dire son génie scientifique, resta presque totalement méconnu.

(1) Kis-Kér (en magyar : *petit rond*) ne doit pas être confondu avec Kis-Kérek (en magyar : *petite roue*), localité située également dans le sud de la Hongrie, mais dans le comitat d'Alsó-Fehér, en Transylvanie.

(2) Il suffit de contempler son portrait pour reconnaître qu'il ne présentait aucun des caractères extérieurs du Magyar de race pure ; il était d'ailleurs de petite taille. Il est à peu près certain qu'il descendait de Juifs de langue allemande, venus soit d'Autriche, soit de Wurtemberg ; en effet, une colonie importante de Juifs wurtembergeois est venue s'établir dans la Basse-Hongrie, vers le milieu du siècle dernier. Le nom même de Gruby nous semble plaider en faveur de cette hypothèse : Gruber est un nom patronymique très répandu parmi les Juifs allemands ; or, une famille Gruber, transplantée en Hongrie, ne pouvait magyariser son nom qu'en changeant la désinence *er* en *i* ou *y*, conformément à la règle qui régit les noms géographiques ; c'est ainsi, par exemple, que l'habitant de Pest s'appelle *Pester* en allemand et *Pesti* en hongrois, que le Japonais s'appelle *Japaner* en allemand et *Japani* en magyar, etc.

Les parents de Gruby étaient des paysans possédant quelque bien. Ses frères et sœurs travaillaient la terre, mais lui-même ne manifestait aucun goût pour les travaux des champs et montrait une réelle passion pour l'étude. Las de lutter sans succès contre cette tendance qui lui semblait déplorable, le père glissa un jour un billet de banque de 50 kreutzer (environ 1 fr. 25) dans la main du jeune David, puis mit celui-ci à la porte, en lui disant d'aller étudier ailleurs. Le jeune garçon partit pour Pest, à pied, sans aucun bagage ; sa petite fortune ne pouvait le conduire bien loin : aussi travaillait-il dans les villages qu'il traversait et gagnait-il de la sorte quelque menue monnaie.

A Pest, il trouva une place de comptable dans une gargotte israélite de la Váczi út (*Waitzenerstrasse*) ; il y avait le gîte et le couvert, faisait ses écritures dans la soirée et pouvait disposer de ses journées pour étudier. Ce n'était pas alors chose facile ! L'argent lui manquait pour payer des professeurs et la ville n'avait aucune maison d'éducation où il pût être admis. Pest, encore séparée administrativement de Buda, n'était pas alors la cité opulente et coquette que tous les touristes admirent : c'était une petite ville où l'élément magyar était en possession d'une hégémonie encore fort incertaine, où les luttes de race et de religion étaient encore très vives et où il n'existait qu'un seul établissement d'enseignement secondaire, dirigé par des prêtres catholiques. Le jeune Gruby ne pouvait suivre les cours de la Piaristenschule, en raison de sa qualité d'israélite ; il se rendait néanmoins dans le voisinage, aux heures de classe, et écoutait aux portes. L'un des professeurs le remarqua bientôt, l'interrogea et, frappé de son intelligence et de son ardent désir d'apprendre, l'autorisa, sous sa propre responsabilité, à assister aux classes. Il fit des progrès rapides et fut bientôt capable de donner des répétitions à des enfants de famille riche ; les petites sommes qu'il gagna ainsi lui permirent de poursuivre et d'achever ses études classiques et même de concevoir des ambitions plus hautes.

Il partit pour Vienne, où il avait résolu d'étudier la médecine. L'Université de cette ville était alors très florissante : Rokitansky enseignait l'anatomie pathologique et autour de ce maître illustre étaient groupés d'autres professeurs de talent. Gruby vint habiter dans la maison *Zum Küssenpfennig*, au centre de la vieille ville, dans la Stadt, qu'entouraient encore ses remparts. Tous les Viennois connaissaient alors cette antique maison, qu'occupaient des étudiants peu fortunés ; les huissiers venaient parfois y pratiquer des saisies et l'on raconte (1) que Gruby avait un moyen infaillible de les mettre en fuite : l'arrivée de ces ennemis-nés des étudiants lui était-elle signalée, il

---

(1) Ein medicinisches Original. Aus dem Leben Dr. Gruby's. (*Neues Wiener Tagblatt*, 24 November 1898.)

se hatait de préparer du chlore et laissait ce gaz nauséabond se répandre dans la maison (1).

Ces études de chimie appliquée, quelque intéressantes qu'elles puissent être, n'étaient point, on le conçoit, la principale occupation de Gruby. Notre étudiant se passionnait pour l'anatomie, la physiologie, l'anatomie pathologique et surtout pour une science alors nouvelle, la micrographie. Sous la direction de Rokitanski et de Joseph Berres, professeurs d'anatomie, il se livra avec ardeur à des investigations microscopiques dans le domaine de l'anatomie pathologique, inaugurant ainsi les recherches qui devaient illustrer son nom ; il étudia aussi l'ophthalmologie d'une façon toute spéciale et aurait même, d'après des notes écrites sous sa dictée, fait un cours d'*ophthalmographie*. Ses études achevées, il fut admis comme élève opérateur (*Operationszögling*), à la demande de Wattmann, bien qu'alors les Juifs n'eussent pas en Autriche la faculté d'accéder à ce degré.

Gruby fut reçu docteur en 1839 ; sa dissertation inaugurale

---

(1) Au sujet de cette maison, voici de curieux renseignements qui me sont communiqués par mon ami, le Dr Emile von Marenzeller, conservateur au Musée de Vienne :

« La maison *Zum Küssenpfennig* m'était bien connue. Elle se dressait au commencement de l'Aldergasse, à droite en venant de la Rothenthurmstrasse, qui conduit de la Stefansplatz au canal du Danube ; elle se trouvait donc au centre de la ville. Voilà quelques années, elle a fait place à une construction nouvelle.

» Les Küssenpfennig étaient une vieille et notable famille viennoise, qui avait le lieu de sa sépulture dans les églises Saint-Ruprecht et Maria-Stiegen. C'est à eux qu'appartenait cette très ancienne et très curieuse maison, qui portait ainsi le nom de ses propriétaires. D'autres maisons, situées dans les faubourgs, ont aussi été appelées *Zum Küssenpfennig*, mais celle de l'Adlergasse était seule connue et c'est là qu'a demeuré Gruby.

» On ne saurait dire avec certitude comment la famille Küssenpfennig a acquis ce nom bizarre. C'est vraisemblablement un sobriquet qui prit naissance dans la bouche du peuple et qui visait la grande avarice de quelques-uns des anciens membres de cette famille. » Telle est l'explication plausible et naturelle de cette dénomination. Mais on raconte aussi à ce propos quelques légendes. Il y aurait eu autrefois, dans ou sur cette maison, une statue de pierre avec une inscription. Cette statue, qui a disparu sans laisser de traces, représentait un homme baisant avec ardeur une pièce de monnaie (*a*).

» L'inscription faisait connaître que Théophraste Paracelse était autrefois descendu dans cette maison. Au moment de partir, il n'avait plus d'argent ; il pria son hôte de lui donner un pfennig, qu'il changea en or. L'hôte, ravi, baisa la pièce de monnaie et c'est de ce miracle que la maison dite *Zum Küssenpfennig* tire son nom. On peut objecter à cette légende qu'il n'est pas du tout certain que Paracelse soit venu à Vienne (*b*) ; que des bourgeois de Vienne portaient déjà le nom de Küssenpfennig avant l'époque de Paracelse ; enfin, comme je l'ai déjà dit, que d'autres maisons auraient également été appelées de ce même nom. Il aurait donc fallu que Paracelse renouvelât son prodige en plusieurs endroits ! Il est possible que la famille Kussenpfennig ait voulu effacer ce fatal sobriquet et en faire oublier la vraie origine. Dans ce but, a été inventé le conte relatif à Paracelse et à son haut fait ; sans ce subterfuge, il n'eût pas été facile de déraciner de l'esprit populaire l'ancien nom de la famille, adopté depuis si longtemps. »

(*a*) Le terme *Küssenpfennig* ou *Küsdenpfennig* exprime en effet l'idée de baiser un liard.

(*b*) On n'a aucun renseignement positif sur le passage ou le séjour de Paracelse à Vienne ; mais on ne peut guère douter qu'il a effectivement visité cette ville. Il a parcouru le Tyrol, l'Autriche, la Carinthie ; il est allé à Constantinople et c'est à Saltzbourg qu'il a trouvé la mort, le 24 septembre 1541. Il est donc vraisemblable qu'il a visité Vienne au cours de ses nombreux voyages.

était vraisemblablement un mémoire relatif à l'influence de l'eau sur l'économie animale, qui a dû rester à l'état de manuscrit ; du moins, nous trouvons l'indication d'un semblable travail dans les notes dictées par lui, mais ce travail n'est pas cité dans les recueils bibliographiques et il n'existe pas davantage dans les archives de la Faculté de médecine de Vienne. En revanche, les procès-verbaux de cette Faculté renferment la mention suivante, que nous citons textuellement, et dont nous donnons ensuite la traduction :

« *Grubi David n. in Kis-Kér in Hung. as. 1813, r. isrl. colleg. phil. Pesth, med. V. freq ; subiit examen prim d.* 13 *Febr.* 1838 *valde bene. Idem secund. d.* 18 *mart* 1839 *Bene* (*Dipl.* 6/8 839) ».

« Grubi (1) David, né à Kis-Kér en Hongrie, en l'année 1813, de religion israélite, fréquenta le collège de philosophie à Pest, étudia la médecine à Vienne ; subit le premier examen le 13 février 1838 avec la note très bien, et le second le 18 mars 1839 avec la note bien (diplôme du 6 août 1839) ».

Notre jeune docteur ouvre alors un cours libre d'anatomie et de physiologie, qui obtient un vif succès. Vers la même époque, il publie le premier fascicule d'un ouvrage qui devait se poursuivre sous le titre d'*Observationes microscopicæ, ad morphologiam pathologicam* ; ce fascicule, le seul qui ait jamais paru (2), porte ce titre spécial : *Morphologia fluidorum pathologicorum*. L'attention du monde savant est alors attirée sur ce jeune homme : l'Université de Vienne lui offre une chaire de professeur extraordinaire, à la condition qu'il se fera baptiser ; mais Gruby refuse, n'admettant pas qu'une pareille pression puisse être exercée sur sa conscience, et il quitte l'Autriche pour un pays plus libéral (3).

Il se rend d'abord en Angleterre, mais n'y fait que passer. Il arrive à Paris à la fin de l'année 1840 et s'y installe définitivement : c'est là qu'il devait poursuivre sa longue carrière et parcourir les diverses phases de sa curieuse existence. Par une ordonnance du 1er décembre 1846, portant la signature de Martin du Nord et enregistrée sous le n° 8637, le Ministre de la justice et des cultes l'admet à établir son domicile en France, pour y jouir de tous les droits civils ; par une décision en date du 6 mai 1848, portant le n° 6338 × 4 et la signature de Crémieux, le Gouvernement provisoire de la République lui confère la grande naturalisation et la jouissance de tous les droits de citoyen français. Enfin, en 1854, l'autorisation lui est donnée d'exercer la médecine en France. Depuis plus de cinquante ans,

---

(1) On remarquera la manière dont ce nom est orthographié.

(2) Dans leurs lexiques biographiques, von Wurzbach et A. Hirsch disent à tort que les deux titres ci-dessus correspondent à deux ouvrages distincts, publiés l'un en 1839, l'autre en 1840.

(3) Je dois ce renseignement et ceux relatifs aux premières années de Gruby à son compatriote et ami, M. Th. Sterné, ingénieur civil à Paris.

Gruby était donc naturalisé Français, mais il n'oublia jamais sa première patrie, la Hongrie : il fut l'un des membres les plus généreux, l'un des bienfaiteurs de la Société hongroise de secours mutuels (*Parisi k. s. magyar egylet tagjai*) ; mais il répandit avec non moins de libéralité ses largesses sur une foule d'institutions françaises de bienfaisance et se montra en toute circonstance ardent patriote et bon Français.

Depuis son arrivée en France, on peut distinguer dans la vie de Gruby plusieurs périodes distinctes. Tout d'abord il s'adonne avec ardeur aux études scientifiques et à l'enseignement ; plus tard, il est absorbé par la pratique médicale. Il semble alors délaisser la micrographie et porte plus spécialement son activité sur les études météorologiques : il fonde à Montmartre un observatoire. Enfin, survient l'année terrible qui lui démontra l'insuffisance des secours aux blessés : il organise des ambulances, rend les plus éminents services et s'intéresse désormais à des œuvres philanthropiques, au succès et à la prospérité desquelles il contribue dans la plus large mesure.

L'HOMME DE SCIENCE

Le premier ouvrage publié par Gruby est paru, nous l'avons dit, sous le titre d'*Observationes microscopicæ, ad morphologiam pathologicam*. Cet ouvrage est dédié à J. Berres et à C. Rokitansky, les deux maîtres préférés de Gruby à l'Université de Vienne ; il est écrit dans un latin très pur, non dépourvu d'élégance. La première partie a seule paru : elle traite de la morphologie pathologique des liquides ; la seconde partie devait être consacrée à la morphologie pathologique des solides.

Gruby fait une étude comparative du mucus normal et du mucus pathologique ; il examine successivement les mucosités produites par une irritation, celles résultant d'une inflammation légère, forte ou chronique ; il observe ensuite les lochies, le mucus dysentérique, les crachats. Puis il étudie l'écoulement blennorrhagique, le pus, les pustules vaccinale et variolique, la lymphe, les exsudats plastiques et séreux, les lésions des ganglions mésentériques et de la rate au cours de la fièvre typhoïde, etc. Il présente, sous forme de tableaux synoptiques, le résultat de ces multiples investigations, puis il cherche à dégager les caractères différentiels des divers produits pathologiques.

En somme, les *Observationes microscopicæ* témoignent d'un labeur assidu, mais n'apportent à l'anatomie pathologique aucun fait important, aucune notion digne d'être retenue.

Il n'en va pas de même avec les études poursuivies à Paris. Gruby fréquente assidûment les hôpitaux et spécialement le service du Dr Baron, à l'hôpital des Enfants trouvés, rue d'Enfer ; il s'y livre à des recherches microscopiques relativement

aux teignes et au muguet, recherches qui le conduisent aux plus importantes découvertes. Il commence alors à publier, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, une série de notes sensationnelles, qui excitent vivement la curiosité des uns, l'incrédulité et les sarcasmes des autres et ne laissent personne indifférent..

On considérait alors le muguet comme une stomatite pseudo-membraneuse. Pendant l'hiver de 1840 à 1841, F. F. Berg, médecin de l'hôpital des enfants à Stockholm, vient à Paris et s'y rencontre avec Gruby : ils confèrent ensemble au sujet des cryptogames qui se peuvent observer chez l'Homme dans plusieurs maladies (1)..

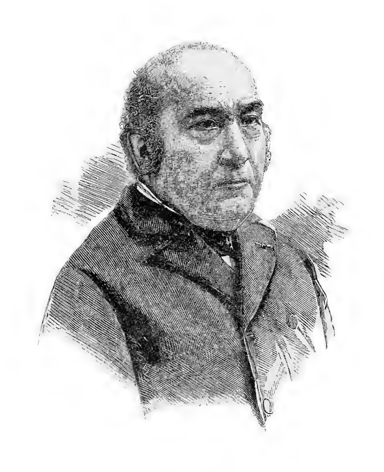
Berg et Gruby ont donc eu le mérite de découvrir le micro-organisme qui cause le muguet : leurs observations ont été faites en même temps et, bien qu'ils en aient fait connaître séparément les résultats, il est vraisemblable qu'ils n'ignoraient pas les recherches l'un de l'autre. Aussi leurs deux noms doivent-ils rester attachés à la découverte du champignon, dont Ch. Robin devait préciser plus tard les affinités, en lui donnant le nom d'*Oidium albicans.*

La *mentagre* ou *sycosis* est étudiée à son tour. Cette affection de la barbe est contagieuse : ainsi que le reconnaît Gruby, elle est due à ce qu'un cryptogame particulier ou *mentagrophyte* se développe dans la racine des poils..

Un peu plus tard, notre observateur fait connaître encore un autre champignon, sous le nom de *Microsporum Audouini*. Ce nouveau parasite se rencontre dans une affection décalvante du cuir chevelu, que, pour cette raison, il propose d'appeler *phyto-alopécie*, la croyant d'ailleurs identique à la pelade ou *porrigo decalvans*..

La teigne tondante ou *herpes tonsurans* est également une maladie caractérisée par la chute des cheveux suivant des zones circulaires. Ses caractères cliniques étaient alors assez connus pour qu'on pût la distinguer aisément de la phyto-alopécie, mais il importait de savoir si elle était également causée par un cryptogame spécial. Gruby aborda ce problème et le résolut par l'affirmative : pour lui, la teigne tondante est une *rhizo-phyto-alopécie*, c'est-à-dire une affection décalvante, causée par un champignon parasitaire qui vit, non à la surface des cheveux, mais uniquement dans leur racine ; des chapelets de spores rampent à l'intérieur du cheveu, suivant sa longeur ; celui-ci se brise un peu au-dessus de l'épiderme. Passons sur divers autres faits mentionnés par Gruby et bornons-nous à dire que ses observations ont été confirmées par Malmsten, qui a donné au parasite en question le nom de *Trichophyton tonsurans* (1848).

(1) Ce fait, indiqué par Gruby (*Clinique des Hôpitaux des enfants*, II, p. 191, 1842) laisse supposer que nos deux observateurs n'ignoraient pas leurs recherches mutuelles.



DAVID GRUBY

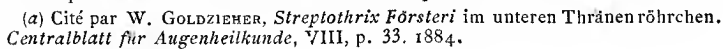
Nous en aurons fini (1) avec les « maladies parasitiques végétales ou phyto-parasitiques », comme Gruby les appelait, quand nous aurons encore signalé ses recherches sur un cryptogame existant en grande masse dans l'estomac d'une malade atteinte depuis huit ans de difficulté dans la déglutition des aliments, soit liquides, soit solides, et qui, depuis quatre ans, vomissait en tout ou en partie ses aliments peu après leur ingestion. Les matières vomies contenaient un nombre considérable de corpuscules arrondis ou ovalaires, isolés ou disposés en chapelets, se multipliant par gemmation. Il s'agissait donc d'un végétal. Gruby, sans préciser sa nature, le considéra comme différent de celui du muguet ; Vogel et Ch. Robin crurent pouvoir l'identifier à la levûre de bière.

Telle est la partie de l'œuvre scientifique de Gruby qui concerne les microphytes pathogènes : avant d'aller plus loin, il importe de mettre en relief les importants résultats qui en découlent.

En l'année 1840, on ne savait rien de la nature des teignes ; on avait des notions assez certaines sur leur contagiosité, principalement en ce qui concerne l'herpès circiné, mais les opinions les plus contradictoires, et souvent les plus fantaisistes, quant à leur cause intime, se partageaient les dermatologistes. L'ignorance profonde où ceux-ci se trouvaient à cet égard avait le plus fâcheux contre-coup sur la thérapeutique de ces affections, rebelles entre toutes et généralement incurables.

Gruby arrive et, grâce au microscope, éclaire d'une vive lumière ces questions jusqu'alors si obscures. Sans savoir que Schönlein, dès 1839, avait observé déjà des champignons dans les godets faviques, il découvre ces mêmes cryptogames, en 1841, et n'hésite pas à les considérer comme la cause unique des favus. Il poursuit ses études avec ardeur et constate que les dermatoses, connues sous le nom collectif de « teignes », sont dues exclusivement à des microphytes : la spécificité de ceux-ci n'est pas douteuse, puisqu'ils produisent des lésions cliniquement dissemblables et se développent en différents points des poils ou de la peau. C'est ainsi que la mentagre, la teigne tondante et une teigne décalvante particulière, la phyto-alopécie, viennent successivement prendre place dans le groupe,





(1) Bien que le fait n'ait pas été publié par Gruby, notons encore que cet habile observateur a été le premier à étudier ces concrétions mycosiques qui obstruent parfois les conduits lacrymaux et que A. von Graefe a fait connaître en 1855 : on sait maintenant qu'elles sont causées par le *Discomyces Försteri* (Cohn, 1874), champignon voisin de celui qui produit l'actinomycose. Dans le journal hongrois *Szemészet* (L'*Oculiste*) pour 1874, Hirschler (*a*) dit, en effet, qu'en 1848, alors qu'il était chef de clinique de Desmarres, il eut l'occasion d'examiner une concrétion extraite par celui-ci ; l'examen en fut fait dans le laboratoire et avec la collaboration de Gruby, qui crut avoir affaire au champignon du favus. Il est curieux de constater que A. von Graefe fit tout d'abord une semblable détermination, et n'attribua qu'ultérieurement ces concrétions à un *Leptothrix*.

(*a*) Cité par W. Goldzieher, *Streptothrix Försteri* im unteren Thränenröhrchen. *Centralblatt für Augenheilkunde*, VIII, p. 33. 1884.

nouveau en nosographie, des « maladies parasitiques végétales ». Le muguet lui-même et certaines formes de gastrite chronique appartiennent à cette catégorie.

L'étiologie des teignes est donc désormais élucidée, leur contagiosité est expliquée et leur traitement rationnel va pouvoir être institué. Ces maladies si tenaces, dont Ambroise Paré disait que « la récente est difficile à curer et la vieille ne guérit jamais », pourraient être enfin combattues avec succès, maintenant que leur cause était connue. Car, on ne pouvait en douter, les petits Champignons observés par Gruby étaient bien la cause réelle de ces redoutables dermatoses.

Rarement les doctrines médicales avaient été bouleversées aussi profondément par des découvertes d'ordre purement spéculatif. L'opinion n'était guère préparée à celles-ci, qui venaient démontrer brutalement l'inanité des théories humorales et autres conceptions aussi illusoires, à l'aide desquelles les dermatologistes cherchaient à se dissimuler à eux-mêmes l'ignorance absolue où ils se trouvaient quant à la cause des teignes et à leur traitement.

Aussi les découvertes de Gruby ont-elles rencontré peu de partisans et suscité d'ardents contradicteurs (1).

L'exactitude des observations de Gruby, leur importance théorique exceptionnelle et l'action pathogène des cryptogames récemment découverts furent proclamées tout d'abord par Ch. Robin, qui décrivit ces microphytes dans son *Histoire naturelle des végétaux parasites* (1847 et 1853) ; un peu plus tard, il rejeta le *microsporum* et le champignon de la mentagre, pensant que, dans ce dernier cas, Gruby avait simplement eu affaire à des lamelles épidermiques roulées en forme de tube.

(1) Nous reproduisons ci-dessous un article, qui a l'évidente prétention d'être très spirituel et qui montre avec quelle méprisante incrédulité les découvertes de Gruby ont été accueillies dans certains milieux scientifiques :

« Nos lecteurs connaissent sans doute M. Gruby et les singulières doctrines qu'il professe. A entendre ce micrographe, l'enveloppe tégumentaire cutanée ou muqueuse est un véritable jardin botanique, une sorte de serre chaude habitée par des plantes cryptogames de toute sorte. Déjà, il a reconnu (mai 1842) que le muguet des enfants est constitué par un petit végétal qui a une grande analogie avec le *Sporotrichum* de quelques botanistes, et aussi le mycoderme de la teigne faveuse. Un peu plus tard, M. Gruby, poursuivant les mêmes recherches, vint nous annoncer que la mentagre n'était, elle aussi, qu'une petite plante parasite (5 septembre 1842). L'examen microscopique du poil de la barbe a démontré à l'auteur que toute la partie dermatique est entourée d'une couche végétale entre la gaine du poil et le poil lui-même. On ne s'arrête pas là en si beau chemin, et, comme le disait Pyrrhus à Tinéas, après avoir pris Rome, on veut la Sicile, puis Carthage, etc. Voilà donc M. Gruby marchant à de nouvelles conquêtes, et (14 août 1843) nous le voyons bientôt reparaître armé d'un nouveau cryptogame, recueilli dans le *porrigo decalvans*. Ici encore, le cheveu est entouré de ces petites plantes qui lui forment une gaine et auxquelles il donne le nom de *Microsporon Audouini*, en l'honneur du savant botaniste M. Audouin. Heureux M. Audouin !... L'année 1844 a encore été signalée par une nouvelle découverte, c'est la teigne tonsurante qui va cette fois fournir son contingent. Les végétaux dont il s'agit actuellement prennent naissance dans l'intérieur de la racine des cheveux, sous la forme d'un groupe de sporules ; de ces sporules naissent peu à peu des filaments articulés en chapelets, qui, en se développant, rampent dans l'intérieur du tissu des cheveux, parallèlement à leur axe longitudinal, en remontant en ligne droite. La quantité de sporules est telle

Les dermatologistes se montrèrent tout d'abord très incrédules. En 1850, Cazenave (1) professe encore que les Champignons, décrits par Gruby, n'ont aucune existence réelle et ne sont que des illusions dues au microscope : « ce qui est hors de doute, bien qu'inexpliqué, écrit-il, c'est le principe contagieux de l'herpès tonsurant ». Il admet aussi la contagion du favus, mais, dans son aveuglement obstiné, il se refuse à comprendre que le végétal qui envahit les cheveux malades est précisément le contage dont l'existence même s'impose à son esprit. Il a, du moins, le mérite de reconnaître que la maladie étudiée par Gruby sous le nom de « porrigo decalvans » n'est point la vraie pelade et il croit pouvoir l'assimiler à l'herpès tonsurant.

Parmi les dermatologistes de l'époque, Bazin fut le premier à saisir toute la portée des découvertes de Gruby et à accepter la nature cryptogamique des teignes. Il admet que l'*Achorion Schönleini*, le *Microsporum Audouini* et le *Trichophyton tonsurans* causent respectivement le favus,la pelade et la teigne tondante ; il croit aussi,dans des publications datées de 1853 et 1854, que la mentagre est due à l'action d'un crytogame spécifique. Mais plus tard, en 1858, manifestement ébranlé dans ses convictions par l'opinion nouvelle que Ch.Robin avait adoptée à l'égard de cette dermatose, il change d'avis à son tour et considère le sycosis comme le degré extrême de la teigne tonsurante ; le champignon décrit par Gruby a bien une existence réelle, mais ce ne serait qu'un Trichophyton vieilli et dégénéré (2).

De ces notions nouvelles,qu'il accepte avec ardeur et en faveur desquelles il combat vaillamment, Bazin déduit une thérapeutique nouvelle, qui rénove de fond en comble la dermatologie : au traitement empirique et ordinairement efficace, qui était alors appliqué,il substitue,dès 1852, un traitement rationnel qui donne enfin au médecin la possibilité de guérir d'une façon absolue et définitive les teignes,jusqu'alors incurables. C'est à Bazin que revient cette gloire impérissable; c'est à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, qu'ont pris naissance les nouvelles méthodes thérapeutiques, qui ont rendu à l'humanité souffrante l'un des

qu'ils remplissent complètement l'intérieur du cheveu, dont le tissu est méconnaissable. Ces nouvelles plantes diffèrent totalement, dit M. Gruby, de celles du *porrigo decalvans*. Ce n'est pas tout ; le même observateur a encore rencontré de ces malheureux cryptogames dans la partie inférieure de l'œsophage et dans l'estomac d'une dame qui avait été affectée de dysphagie à la suite de chagrins violents. Tout cela est vraiment fort joli ; mais maintenant que l'on connaît le mal, il serait bon d'indiquer le remède. Eh bien ! ne pourrait-on pas trouver dans le monde microscopique quelques animalcules bienfaisants qui seraient herbivores et qui dévoreraient de ces petites plantes à belles dents. Cette découverte est digne de la première et j'engage beaucoup MM. les micrographes à diriger leurs recherches de ce côté. En attendant, je voterais bien à M. Gruby une couronne de cryptogames, mais je craindrais pour lui les dangers de la décalvation (*a*) ».

(1) CAZENAVE, *Traité des maladies du cuir chevelu*. Paris, 1850.

(2) BAZIN, *Leçons théoriques et cliniques sur les affections cutanées parasitaires*. Paris, in-8° de 236 p., avec 5 pl., 1858 ; cf. p. 44, 145, 163, 181.

(*a*) M. Gruby et ses Cryptogames (*Revue scientifique et industrielle* du Dr Quesneville, XX, p. 489, 1845).

plus importants services dont elle ait jamais bénéficié. Ces méthodes reposent uniquement sur la connaissance de l'agent parasitaire ; il est donc juste d'en faire remonter le mérite et la gloire jusqu'à Gruby, sans les travaux duquel le traitement méthodique des teignes n'eût pu être imaginé. (1)

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres (2).

(*Suite*).

Caligula fermait les yeux et s'enveloppait la tête au moindre éclair et au plus petit coup de tonnerre : quand le bruit redoublait, il courait se cacher sous un lit. (Suétone. *Caligula*, LI.)

***

Ce qui passe toute croyance, c'est qu'on fit signer à l'empereur Claude le contrat de mariage de Messaline et de Gilius, son amant, en lui faisant croire que c'était une feinte pour détourner sur un autre un danger dont le menaçaient quelques prodiges. (Suétone. *Claude*, XXIX.)

***

Héraclius, en condamnant les pratiques superstitieuses de ses ennemis, se montra lui-même très superstitieux ; en voici la preuve. Il crut que son armée, par son séjour à Gaza, avait contracté des souillures ; il la fit purifier pendant trois jours. Pour savoir en quel lieu il devait passer son quartier d'hiver, il eut recours à une pratique païenne, appelée *sort virgilien*, *sort homérique*, et que les chrétiens, qui l'avaient adoptée en Orient, comme en Occident, nommèrent *sort des saints*. Il ouvrit fortuitement le livre des évangiles, et à la première ligne de la première page il reconnut qu'il devait hiverner en Albanie (2).

***

Mélanchton n'a-t-il pas aussi porté témoignage de la réalité des apparitions, lorsqu'il raconte que la tante de son père, devenue veuve, vit un soir son mari défunt, accompagné d'un fantôme en habit de cordelier, entrer dans la maison, s'asseoir à ses côtés, lui parler vaguement de prêtres et de messes, et lui toucher la main

(1) Malgré le grand intérêt qu'il offrait, nous n'avons pu, faute de place, insérer que des extraits, à la vérité très larges, de l'important travail consacré à Gruby par le professeur Blanchard. Nous renvoyons ceux qui s'intéressent, et nous savons qu'ils sont nombreux, à Gruby et à son œuvre trop ignorée, au mémoire original du Dr Blanchard, qui doit paraître *in-extenso* dans les *Archives de Parasitologie*, tome 2, 1899, ainsi qu'à un très intéressant article paru dans la *Gazette anecdotique*, 2e semestre 1898, p. 211 et suivantes.

(2) Voir la *Chronique médicale* des 1er décembre 1897 et 15 février 1898.

(3) *Ephémérides universelles*, février, p. 198.

qui resta longtemps noire depuis ? (P. L. Jacob, *Curiosités de l'histoire des croyances populaires au Moyen-Age.*)

*
* *

Le Maréchal de Montrevel étant à table chez Biron, père du Maréchal, et colonel des Gardes Françaises, on versa une salière sur lui. Il en fut si effrayé, qu'il s'écria qu'il était mort !. Il tomba en faiblesse ; on l'emporta chez lui ; la fièvre le prit, et il mourut au bout de quatre jours, en 1718.

*
* *

Le Duc d'Albe, père de celui qui devint ambassadeur en France en 1704, ayant perdu sa maîtresse, qui s'était enfuie, faisait dire des messes pour que Dieu lui fît la grâce de la retrouver. C'était d'ailleurs un homme d'esprit.

La Duchesse d'Albe, bru de celui dont je viens de parler, fit prendre à son fils, malade à Paris, en potions et en lavements, des reliques pulvérisées. L'enfant n'en mourut pas moins, au grand étonnement de la mère (1).

*
* *

Le fils du grand Condé était sujet à des vapeurs que chez tout autre on aurait appelées folie ; il s'imaginait être quelquefois transformé en chien, il aboyait alors de toutes ses forces. Il est un jour saisi d'un de ses accès dans la chambre du roi ; la présence du monarque comprime sa folie ; le malade se retira vers la fenêtre, et mettant la tête dehors, il étouffa sa voix en faisant les grimaces de l'aboiement. S'il avait toujours été sous les yeux de Louis XIV, n'eût-il pas guéri de sa manie par l'habitude de se maîtriser ?

Si les rois avaient ce pouvoir moral de maîtriser les crises nerveuses, il faudrait regretter d'être en République.

*
* *

Berthollet était assez gros et très sanguin. Il craignait tellement la chaleur, qu'il ne s'habillait que par respect humain et que la nuit il dormait nu sur son lit. « Comment, lui disait un jour son ami, le naturaliste de Candolle, même en hiver ! —Oh, disait-il, quand il fait très froid, je mets mon mouchoir de poche sur mes pieds. »

*
* *

Le savant mathématicien Fourier, à son retour d'Egypte, était perclus de rhumatismes et souffrait de douleurs aiguës à la moindre sensation de froid. Il ne trouvait de soulagement que dans une température élevée, aussi se faisait-il suivre continuellement d'un domestique portant un manteau, prêt à le lui jeter sur les épaules ou à le lui reprendre.

Dans les derniers temps de sa vie, Fourier éprouvait une telle gêne d'un asthme, que l'âge n'avait fait qu'irriter, qu'il passait presque tout son temps dans une espèce de gaine l'emboîtant parfaitement, où son corps se trouvait soutenu et d'où sa tête et ses bras seuls passaient. C'est dans ce peu banal accoutrement que le célèbre chef de l'école du fouriérisme pouvait se permettre d'écrire ou de parler sans éprouver de suffocation.

(1) La Place, *Mélanges intéressants.*

Le marquis d'Antonello, resté assez obscur comme écrivain, doit cependant une certaine célébrité à ses tribulations politiques.

C'est lui qui dirigea le procès de Marie-Antoinette et celui des Girondins. Il ne manquait jamais, lorsqu'il écrivait ses pamphlets et ses articles, de charger son bureau d'un epile d'assiettes qu'il plaçait une à une sur son cou nu, et qu'il changeait au fur et à mesure qu'elles s'échauffaient, afin, expliquait-il, de rafraîchir par ce moyen les effervescences bouillonnantes de son cerveau.

*
* *

Le Sage, homme savant autant qu'on peut l'être, mais bizarre plus qu'on ne l'est d'ordinaire, avait consacré sa vie à la recherche de la cause de l'attraction et avait rapporté à ce but unique tous ses travaux, toutes ses lectures, toutes ses méditations. Sa chambre était meublée d'une multitude de petits sacs dans lesquels il déposait toutes les notes et même toutes les réflexions qu'il faisait sur chaque sujet.

Dès que la conversation atteignait quelque point particulier, il allait chercher son petit sac et en tirait quelque carte, sur laquelle était inscrite son idée principale, toujours accompagnée de la date précise, du jour et de l'heure où elle était venue à son esprit. Il n'avait jamais pu, à force de minuties, parvenir à rien rédiger de suivi, et les travaux d'une vie entière n'ont été connus que par ce qu'en ont publié MM. De Luc et Prévost, ses disciples et ses amis.

*
* *

Schopenhauer, le moraliste à la mode, a eu, dans son système d'absolu détachement, un point faible, s'il faut en croire le *Berliner Tageblatt*. Il n'aurait jamais pu se consoler de passer, aux yeux de la postérité, pour avoir eu les cheveux rouges !

Un jour, montrant à son ami Beck son portrait à vingt-six ans, il surprit dans le regard du spectateur une expression de vive stupéfaction. Sur la toile, sa chevelure paraissait d'un roux à faire pâlir tous les homards cuits du monde. C'était, paraît-il, la faute du soleil, qui, ayant détruit la couche blonde supérieure, avait fait apparaître l'ocre rouge du fond.

Le philosophe s'était, d'ailleurs, empressé d'écrire au dos du tableau en latin, en allemand, en anglais, en italien et en français : « Je n'ai jamais eu les cheveux rouges. »

Schopenhauer coquet ! Quel démenti à la légende !

*
* *

Nous rappellerons aussi l'amour presque physique de Sacher-Masoch pour les fourrures; il n'écrivait qu'avec de la fourrure dans la main gauche et un chat sur les genoux ; et cette fourrure était assortie à l'état d'âme de l'héroïne du roman qu'il écrivait ; ainsi, la zibeline ou le renard alternaient suivant que son personnage était froid ou rusé. Et encore, quand il recevait un ami ou indiscret, un domestique invitait le visiteur à passer dans un appartement où on le revêtait d'un manteau de fourrure, avant de l'introduire dans le salon.

Carpani, qui a entrepris, dans ses *Lettere Haydine*, l'apologie de plusieurs grands compositeurs de son temps, et qui était lui-même poète et musicien, raconte que Ferdinand Paër, le spirituel auteur de l'*Agnese* de Sargine, de *Camilla* (dont lui-même, Carpani, avait écrit le livret), avait une manière toute exubérante de procéder à la composition de ses charmantes partitions. En même temps qu'il notait et écrivait, Paër trouvait le loisir de rire et de causer avec ses amis, de gourmander ses domestiques, de quereller ou d'embrasser sa femme, de gronder ou de caresser ses enfants, tout en faisant sauter et japper son chien favori.

***

Beethoven était dominé par deux goûts irrésistibles : celui de la promenade, et ce par quelque temps qu'il fît. Pluie, neige, grêle, vents et marées n'étaient pas faits pour empêcher l'impétueux marcheur de partir, chaque soir après son dîner, pour se livrer aux *douceurs* ou aux *violences*, selon la saison, d'une fatigante promenade.

L'autre passion dominante du maître était celle des déménagements. A peine organisé, installé dans un nouvel appartement, il lui trouvait aussitôt n'importe quelle incommodité insupportable et se mettait immédiatement en campagne afin d'en trouver un autre plus à sa convenance, lequel ne tardait guère à subir le même abandon que le précédent. Ainsi, jusqu'à sa mort, qui survint entre deux déménagements (1827), et où Beethoven trouva enfin pour un long bail l'étroit logement dont on ne peut, hélas ! donner congé.

***

Entre autres particularités du caractère de Rubinstein, nous devons mentionner ses superstitions ; elles n'étaient pas nombreuses, mais il y tint fermement. Pour rien au monde, il ne se fût mis en route un vendredi ou un lundi, deux jours néfastes d'après les Russes. Il n'est pas étonnant que Rubinstein, étant Russe, ait eu quelque superstitions ; on est, pourtant, en droit de s'en étonner, quand on connaît l'énergie de son caractère.

A ce propos, rappelons que Chopin et Mozart étaient aussi très superstitieux et que le poète anglais Johnson calculait ses pas de manière à pouvoir toujours entrer dans une chambre le pied droit en avant. Chopin avait même vu des esprits, de même que Benvenuto Celini.

***

Un homme du plus grand esprit, sceptique et positif s'il en fut, Voltaire, ne rentrait-il pas chez lui péniblement impressionné quand, dans ses promenades à la campagne, il avait entendu des corbeaux croasser à sa gauche?

Le grand Frédéric, tout sceptique et positif qu'il fût lui aussi, pâlissait, on ne sait par quelle superstition, quand il voyait tomber une pomme d'un pommier ; et, vers le même temps, Jean-Jacques Rousseau, dans sa jeunesse, il est vrai, ne s'était-il pas avisé, pour savoir s'il serait on non damné, de lancer une pierre contre un tronc d'arbre ; si la pierre touchait le but, c'était dans sa pensée signe de salut ; signe de damnation, au contraire, si elle le manquait.

Diderot lui-même tombait dans de pareilles faiblesses et il nous apprend que lorsqu'il fut enfermé à Vincennes, il cherchait à découvrir, dans le sens de la page d'un livre qu'il ouvrait au hasard, quelque indication sur la durée probable de sa détention.

*
* *

Un fait bien singulier de la vie privée de Voltaire, est la terreur panique qui, dans les dernières années de sa vie, s'emparait quelquefois de son esprit. Cette terreur n'était certainement pas, comme des fripons l'ont souvent imprimé, et comme tant d'imbéciles l'ont cru, la peur de l'enfer. Le philosophe ne connut jamais cette faiblesse qui n'appartient qu'à des hommes abrutis par la superstition. Il était trop persuadé de la justice d'un Dieu, pour trembler aux approches de la mort ; mais c'était la crainte des fanatiques qui le troublait.

« Les *Clément*, les *Châtel*, les *Ravaillac*, disait-il, en assassinant « des rois, crurent plaire à Dieu. Qui peut me répondre que le « même poison qui embrasa la tête de ces malheureux, n'embrasera « pas le cerveau mal timbré de quelque fanatique ? Qui peut m'as- « surer qu'un prêtre savoyard, me regardant comme l'ennemi de Dieu « parce que je suis l'ennemi de ses préjugés, ne viendra pas, dans « l'espérance de racheter ses péchés, et pour gagner le paradis, « m'assassiner avec dévotion (1) ? »

*
* *

Ce qu'on a dit de la fièvre annuelle de Voltaire le jour de *Saint-Barthélemi*, n'est point vrai. Un légendaire, autrefois, eût pu embellir la chronique de quelque saint d'un pareil mensonge ; mais la vie d'un philosophe aussi grand par ses œuvres, que puissant par sa doctrine, ne pourrait qu'en être déparée. Ce qui est certain, c'est que le jour de *Saint-Barthélemi*, Voltaire était inquiet, triste et chagrin. Il rappelait en gémissant, et souvent en pleurant, les principales horreurs de cette journée désastreuse. L'air de joie ou de contentement, dans ceux qui l'approchaient, lui déplaisait indéfiniment. On l'eût mis en colère, si on se fût permis de rire en sa présence.

En 1772, il célébra l'anniversaire de ce jour horrible par un petit poëme ; il en écrivit les stances en lettres de sang, et les envoya à l'abbé de Voisenon, l'homme le plus frivole et le moins philosophe de son siècle (2).

*
* *

L'astronome Lalande, devenu athée, voulait que tous ses amis entrassent, comme tels, dans ses catalogues ; il y inscrivait Fénelon comme Spinosa, Bossuet comme La Mettrie ; il trouvait sur la terre autant d'athées qu'il voyait d'étoiles dans le ciel, et il distribuait partout, comme brevets d'honneur, ses diplômes d'athéisme. C'était par une manie non moins singulière qu'il portait des araignées desséchées dans une bonbonnière, et qu'il les mangeait comme des jujubes, disant qu'il leur trouvait le goût de noisettes.

(1) *Vie de Voltaire*, par Duvernet.

(2) Duvernet, *op. cit.*

C'est par une bizarrerie d'un autre genre que Saint-Lambert, devenu vieux, ne sortait jamais de l'appartement de la douairière qu'avait aimé Rousseau, sans prendre secrètement une bûche qu'il cachait sous sa robe de chambre, et qu'il emportait dans son appartement.

***

N'était-ce pas par une espèce de manie que Buffon se faisait coiffer et habiller deux ou trois fois par jour et que M. de Lacépède ne changeait rien à sa toilette toujours faite à 6 heures du matin ? Pourquoi ce dernier savant n'avait ni redingote, ni pantoufles, quand il était Chancelier de la Légion d'Honneur ? Et pourquoi, quand il avait un hôtel et une voiture, ne voulait-il avoir qu'une veste et trois chemises ?

***

On ne se douterait guère que la superstition de la *jettatura* (mauvais œil), très enracinée en Italie, a joué un rôle considérable dans la dernière crise ministérielle à Rome.

Le rapporteur du projet de loi sur l'avancement, a la réputation d'avoir le « mauvais œil ». Aussi est-il soigneusement évité par ses collègues.

Dernièrement lorsque, après l'attentat d'Acciarito, la Chambre s'est rendue auprès du roi, personne n'a voulu monter dans la voiture où se trouvait ce législateur.

M. Crispi n'est pas exempt de la superstition habituelle ; il porte toujours un chapelet de corail qui, dit-on, assurerait contre la jettatura.

***

Zola lui-même est également superstitieux.

On sait que la fameuse enquête médico-psychologique, entreprise par le docteur Toulouse sur M. Zola, donna lieu à quelques observations secondaires particulièrement curieuses. C'est ainsi que nous fûmes initiés à une manie au moins bizarre du fécond romancier, laquelle consiste, dès qu'il se trouve seul, à additionner mentalement tous les chiffres qui lui passent devant les yeux. Dans les rues, par exemple, il additionne les chiffres des numéros des maisons, des voitures, etc... Et lorsque le total de l'addition donne 7 ou un multiple de 7, voilà M. Zola ennuyé pour toute la journée. A l'encontre du Dieu, que réjouissait le nombre impair, l'auteur de la *Terre* a une horreur véhémente du chiffre 7 et cette crainte superstitieuse est telle qu'il n'ose rien entreprendre le 7 du mois, quelle que soit l'urgence.

Or, c'est le 7 du mois de février que M. Zola a comparu en cour d'assises. Sa condamnation n'a donc pas dû le surprendre.

(*A suivre.*)

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Littérature d'hôpital.

Ni le poète Gilbert (1), mort à l'Hôtel-Dieu, après avoir avalé une clef, ni Félix Arvers, l'auteur du célèbre sonnet, ni l'ancien normalien Alfred Assolant, ni le poète H. Mürger, qui tous trois sont morts à l'hospice Dubois, ne nous ont laissé le souvenir de leurs impressions d'hôpital. Le poète Laurent Tailhade, qui fut successivement soigné à la Charité dans le service du Dr Tillaux, à la suite de l'attentat dont il fut victime, et une victime célèbre, chez Foyot; puis à l'hôpital Cochin, à la suite d'un duel dans lequel il fut blessé, ne nous a laissé aucune impression au pays des hôpitaux dans ce double séjour qu'il y fit. Jean Lorrain, qui fut opéré par le Dr Pozzi, aux Frères Saint-Jean-de-Dieu, n'a pas suivi l'exemple de Sarcey qui, opéré de la cataracte dans le même établissement, nous avait laissé une suggestive brochurette, sagement conseillère : *Gare à vos yeux.*

Edgard Poë, mort en 1849, dans un hopital de Baltimore, y fut porté dans le coma et ne reprit pas la jouissance complète de ses nobles facultés avant l'agonie ; mais nous aurions trouvé une saveur toute exotique dans les confessions du poète Montoyosi, poète japonais mort dans les hôpitaux de Paris en 1894.

Le très mâle prosateur qu'est Mme Séverine a laissé une page de ses impressions d'hospitalisée à la Maison de santé de la rue d'Armaillé, où elle précéda Mme Sarah Bernhardt. Le poète Dujardin, mort à la *Pitié*, n'a, lui non plus, laissé aucun souvenir de ses impressions nosocomiales, comme vient de le faire tout récemment M. Edouard Neuburger dans ses *Pages d'Hôpital.*

M. Neuburger, mort à la *Pitié*, nous a donné un résumé très littéraire de ses impressions de malade hospitalier, cela à l'exemple de son maître, Paul Verlaine, qui, dans *Mes Hôpitaux*, a raconté les péripéties de ses nombreuses pérégrinations dans les hôpitaux de Paris.

Il est regrettable que Jules Jouy, le chansonnier, mort à la Maison de Santé du Dr Goujon, n'ait pas suivi l'exemple du chansonnier-caricaturiste A. Gill, qui, placé deux fois à Charenton, y a écrit quelques pages bien curieuses.

C'est maintenant la mode d'employer ses loisirs d'hôpital ou de prison à noircir du papier. L'ancien ministre Baïhaut est devenu écrivain en prison : ses *Impressions cellulaires* font pendant aux *Mémoires* de Madame Lafarge, qui, entre parenthèses, raconte la consultation intéressante dont elle fut l'objet de la part de deux médecins aliénistes, dont un professeur (qui paraît être le professeur Tardieu), et qu'elle reçut assez mal, à l'en croire.

***

Dans une courte nouvelle de M. Remy Saint-Maurice, parue dans *l'Illustration* du 4 juin 1898, le *Bonnet de l'Infirmière*, nous trouvons le récit d'une courte idylle entre un poète, victime d'un accident de bicyclette et une jeune infirmière, Mlle Dieuleveut, dont l'affriolant

(1) Gilbert n'a laissé que cette poésie : *Adieux à la vie !*, qui a fait pleurer toute une génération de bas-bleus sentimentaux. Hégésippe Moreau a laissé « Un souvenir à l'Hôpital », qui a été recueilli dans le *Myosotis.*

Paris le 7 juillet 90.

Mon cher confrère,

Voudriez-vous insérer une petite série de notes sur ma vie d'hôpital et commencer par les trois pages ci-jointes ?

Je vous serai infiniment obligé, en cas d'adhésion votre, de me faire une avance sur le compte de lignes et de m'envoyer cela le plus tôt possible, en mandat, à l'adresse hélas ! ci-contre

M. Paul Verlaine.
Salle Woillez, lit 25.
Hôp. Cochin
47, r. du faub. St Jacques.

Agréez mes meilleures salutations

Paul Verlaine.

Excusez ce bout de papier administratif. C'est l'épicier, entre parenthèses, de l'hôpital !

bonnet trouble le sommeil du malade. Tout cela se déroule dans une « atmosphère d'éther et d'iodoforme » et au milieu du cadre habituel de ces scènes d'hôpital. Je n'en retiendrai que cette silhouette assez bien venue : « Le chef de clinique ! Un fils de paysan, auvergnat et poseur, qui l'appelle dédaigneusement *mon garçon* !

Il arpente la salle, les bras nus comme un charcutier. Il a des biceps énormes et raconte cyniquement que pour certaines autopsies, il commence par briser le sternum du macchabée d'un coup de poing. Quel contraste pour le délicat poète malade et avec le bonnet surtout ! « Ah ! le bonnet, le chaste bonnet de l'infirmière ! » La vie quotidienne des hôpitaux avec « ses journées se succédant toutes pareilles, avec l'inévitable répétition de faits insignifiants, auxquels, à la longue, par oisiveté, on s'intéresse ; le réveil, le thermomètre, la soupe, le passage de la vendeuse de journaux, la tournée du chef de clinique... » est ici décrite avec exactitude.

*
* *

Dans *Noir et Rouge*, M. V. Cherbuliez a donné jadis une description fort exacte, bien qu'un peu idéalisée, de la vie d'un grand hôpital parisien. A cette époque, le fils de M. Cherbuliez, le distingué médecin de Saacy, faisait ses études médicales et le romancier suivait avec beaucoup d'intérêt la clinique du Professeur Verneuil. L'auteur de *Noir et Rouge* fréquentait aussi l'Hôtel-Dieu. Rien d'étonnant que ses descriptions soient si exactes et ses types médicaux si précis. « M. Richet n'est pour rien dans le portrait de mon docteur de *Noir et Rouge*, m'écrivait l'auteur ; *j'ai pensé à Verneuil et à Trousseau.* C'est Verneuil qui a dit : « Votre cœur n'est pas ici, il est là ».

C'est Trousseau qui, atteint d'une maladie de cœur (1), disait, quinze jours avant sa mort, à une personne de ma connaissance, dont il soignait la gorge : « *Je crains bien de ne plus vous voir* ; *dans dix ou quinze jours, je ne serai plus de ce monde.* » Dr MICHAUT.



Les gaietés de l'annonce.

Découpé dans un journal de médecine cette annonce réjouissante

Un médecin pianiste désirerait faire de la musique d'accompagnement une fois par semaine avec un confrère violoniste (quartier de Passy). »

Et l'on ose encore parler de l'*invidia medicorum* !

Et cette autre, non moins suggestive :

On demande à acheter, *d'occasion*, une robe d'agrégé en médecines avec les accessoires (toque, ceinture, etc.) en bon état.

L'Esprit des malades et des médecins.

Ricord écrivait à un artiste qui devait faire son portrait

« Mon cher ami,

Vous voulez faire mon portrait ? Tâchez qu'il soit assez ressemblant pour que les ingrats même soient forcés de le reconnaître.

Votre affectionné,
RICORD. »

---

(1) M. V. Cherbuliez attribue, dans la lettre qu'il m'écrivait, la mort de Trousseau à une cardiopathie. Cette légère erreur est toute naturelle à un immortel, étrange à la médecine : on sait que le Professeur Trousseau est mort d'un cancer de l'estomac. (Dr M.)

Dans une autre circonstance il ne se montra pas moins spirituel : pour éviter d'être croqué par un caricaturiste, il lui écrivit cette lettre :

Mon cher Monsieur,

Vous me ferez un grand plaisir en ne pas publiant mon portrait-charge dans la *Lune* et en m'inscrivant pour un abonnement d'un an à votre si spirituel journal.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

RICORD,
6, rue de Tournon.

14 octobre 1867.

***

L'esprit de Camuset.

Comme on lui demandait, avant de l'agréer dans la Franc-Maçonnerie, ce qu'il pensait de la polygamie :

« Je pense qu'elle ne doit être permise qu'aux célibataires, répondit-il *imperturbablement.* »

Du même, après son voyage en Angleterre avec Gustave Doré :

« Après les jours d'Epsom, s'ennuyant à se pendre,
En proie au spleen mortel dont il veut se défendre
John Bull part dans son yacht, pour Nice ou le Pérou,
Car aimant son pays, comme on aime son gendre,
Pourvu qu'il en soit loin, il est bien n'importe où. »

Toujours du même :

Comme la veille de sa mort, le docteur Blache, très affecté de son amaigrissement, lui disait en l'engageant à boire une potion : « Bois tant que tu pourras, ça te soutiendra. — Oui, répondit le moribond, comme la corde soutient le pendu. »



ECHOS DE PARTOUT

Diagnostics de journalistes.

« Généralement, à Paris, écrit M. Brouardel dans un récent ouvrage, le commissaire de police, prevenu de la mort subite, charge le médecin du commissariat de lui rendre compte des faits. Celui-ci constate qu'il n'y a sur le corps aucune trace de violences ; il le met dans son rapport et il a raison ; mais il a tort quand il ajoute que la mort est due à la rupture d'un anévrysme ou à une congestion cérébrale. Il ne peut savoir, en effet, la cause de la mort de l'individu qu'il examine ; l'autopsie, qu'il n'a pas faite, pourrait seule le lui dire, et encore parfois cette autopsie ne permet pas de conclure. Pourquoi, dès lors, prononcer les mots d'anévrysme et de congestion ? Les morts subites par la rupture d'un anévrysme sont tellement rares, que, sur plus de 1,000 cas observés à la Morgue, par MM. Descoust, Vibert, Socquet et moi, nous n'avons pu incriminer que la rupture de quatre anévrysmes ; quant à la mort par congestion cérébrale, elle n'existe pas, ou du moins nous ne l'avons jamais rencontrée. »

Nous gagerions bien que les rubriquiers du « Fait divers » ne se le tiendront pas pour dit.

Maladies de souverains.

D'après des nouvelles de Pékin, le médecin français, M. le docteur Dettève, qui, ainsi qu'on l'a dit, fut admis auprès de l'empereur afin de l'examiner, vient d'annoncer ses pronostics à l'ambassade de France.

Le fils du Ciel est atteint de néphrite chronique ; il ne boit plus que du lait ; son affaiblissement est marqué et ses souffrances aiguës.

Le récent coup d'Etat de l'Impératrice douairière a encore aggravé l'état de l'Empereur. (*La Paix.*)

Petits Renseignements.

Sociétés d'assistance médicale.

Nous croyons devoir recommander à nos lecteurs médecins, des œuvres de grande valeur pour ceux qui, dans le cours de leur si méritante et si pénible existence, ont prévu les diverses éventualités de leur carrière.

Ces œuvres ont été fondées à diverses époques par la Société d'études professionnelles le *Concours médical,* association à laquelle se sont inscrits, depuis 1879, 4.300 médecins (siège social, 23, rue de Dunkerque).

L'une de ces œuvres vise la vieillesse ; elle s'appelle la *Caisse des pensions de retraites* du corps médical français (Fondation en 1844).

Exemple : Un médecin de 35 ans, qui verse par an, 177 francs, reçoit à 60 ans une pension de 1.200 fr. Demander les statuts au Dr Delefosse, secrétaire général (22, place Saint-Georges, ou 23, rue de Dunkerque, Paris).

La seconde, l'*Association amicale*, vise la maladie et les accidents (fondation en 1874).

Exemple : Un médecin de 35 ans, qui verse, par an, 65 francs, reçoit, en cas de maladie, pendant 2 mois, 10 francs par jour. Si sa maladie se prolonge, il reçoit 1200 francs par an, tant que dure son incapacité médicale. Demander les statuts au Dr Jeanne, secrétaire général, 23, rue de Dunkerque, Paris.

Le troisième, le *Sou médical*, vise la défense du médecin.

Tout médecin qui a besoin de secours, d'aide, de défense, de conseils, peut recourir à l'œuvre, assuré qu'elle voudra l'assister.

Il verse le sou quotidien fixé à 18 francs par an (fondation en 1897).

Demander les statuts et compte-rendus au secrétaire général, Dr Jeanne, 23, rue de Dunkerque, Paris.

Vieux-neuf médical

Un Précurseur français de l'abbé Kneipp,

Par H. Macé.

« C'est par l'eau, savamment appliquée, suivant les cas divers « qu'offre la nature spécifique des maladies ; c'est par l'usage cons- « tant de cette liqueur, chef-d'œuvre parfait de la nature bienfai- « sante, don inestimable du Créateur, que l'homme tuera le mal et « retardera la mort. » Ainsi parle un savant inconnu, Bernard-Georges Penot, dans son ouvrage : De aquæ naturalis virtute, paru en 1547, à Berne. Né à Port-Sainte-Marie, près Nérac, le 3 jan-

vier 1521, Penot prit l'habit ecclésiastique chez les Frères prêcheurs de Toulouse et le quitta en 1543, après s'être converti aux principes de la réforme. De là, pour ce malheureux, une série de persécutions qui ne se terminèrent qu'à sa mort, en 1607, à l'hôpital d'Yverdon en Suisse, où il s'était réfugié.

Bien avant l'abbé Kneipp, dont la maison de Wœrischofen a vu affluer des milliers de malades, Bernard Penot avait préconisé l'affusion sur les diverses parties du corps et, notamment, la marche dans l'herbe humide. « Au matin, dit-il, lorsque la rosée céleste donnera à la terre une fraîcheur nouvelle, il faut que, les pieds et les jambes nus, tu marches deux heures sur les gazons rafraîchis car la rosée est fille de Dieu, elle apporte avec elle une sorte de vertu mystérieuse qui se répand en forces dans le microcosme et chasse les malignes influences. Ne crains pas que ce refroidissement tourne à mal, *car tout froid est source de toute chaleur*, et l'eau est le véhicule de la santé et le parangon de la vie. »

Et ce n'est pas seulement sur ces deux points que le savant Penot a précédé le thérapeute d'Allemagne et lui a ouvert la voie ; il donne encore, au chapitre VI de son livre, une série d'applications de la douche qui prouve que les modernes Allemands n'ont rien inventé, et qu'il qualifie de : *aut aspergens*, *aut confluens*, *aut ascendens.*

Plus tard, à la fin de sa vie, et dégoûté des théories de Paracelse, que son esprit curieux avait propagées dans le monde de son temps, il revient à la théorie médicale que son génie avait mise au jour et il publia deux autres ouvrages, également en latin, fort rares aujourd'hui et qui se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal : De medico simplici et Thesaurus vitæ, ce dernier, résumé complet de sa thérapeutique. Nous renvoyons les curieux de la médecine à l'étude de ces ouvrages, qui établissent de la façon la plus formelle le plagiat indiscutable de M. l'abbé Kneipp et démontrent une fois de plus que les Allemands sont passés maîtres en contrefaçon.

(*Journal de la Santé.*)

Un traitement ingénieux du prolapsus utérin.

M. Fiessinger, d'Oyonnax, commentant la Thérapeutique d'Amatus Lusinatus, nous raconte comment on traitait vers 1550 la descente de matrice.

Amatus, appelé auprès d'une jeune femme qui, en soulevant un gros poids, avait ressenti des douleurs dans les lombes et le bas-ventre, diagnostiqua un prolapsus utérin. Ce diagnostic commandait une intervention impudique. Une sage-femme reçut l'ordre de replacer doucement l'utérus dans sa position normale.

Cela fait, il s'agissait de maintenir à sa place l'organe heureusement réduit. Rien de plus simple. L'utérus est flatté par les bonnes odeurs, chacun sait ça. En conséquence, la malade respirera du musc et des herbes parfumées. L'utérus remontera fatalement vers les narines.

Mais ce n'est pas tout. On sait aussi la répugnance de l'utérus pour les mauvaises odeurs. La vulve sera donc exposée à la puanteur du galbanum et de la fumée de plumes brûlées.

Ainsi attiré par le haut, repoussé par le bas, l'utérus ne peut manquer de rester à sa place.

Ce traitement vaut bien un pessaire.

(*L'Indépendance médicale.*)

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Natalité et démocratie, un vol. in-12 de 230 pages. Schleicher frères, éditeurs.

M. Arsène DUMONT fait paraître un nouvel ouvrage sur la dépopulation.

On a beau fermer les yeux, nous avons bon an mal an de 45 à 60 départements dans lesquels les décès dépassent les naissances ; la densité de notre population, si faible en comparaison de celle de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre et de la Belgique, s'affaiblit encore, appelant de plus en plus l'invasion ou l'infiltration germanique ; nos campagnes se vident d'hommes, se couvrent de ruines.

En présence de ce danger, des savants patriotes se sont mis à l'œuvre ; les matériaux se sont accumulés, la méthode s'est ébauchée, puis fixée ; les communications aux sociétés savantes, les voyages, les calculs, les discussions techniques se sont multipliés et la lumière s'est faite, des points importants sont dès à présent acquis.

Par malheur, tout ce mouvement intellectuel, tant à cause de la langue spéciale de la démographie que des volumineux recueils où il est dispersé, est inabordable au public même curieux et instruit. C'est pour le lui rendre accessible que M. Dumont a réuni en volume quelques-unes de ses conférences à l'Ecole d'Anthropologie. La science sous cette forme est toujours moins rébarbative, plus assimilable.

L'ouvrage de M. Dumont est de ceux qu'il faut lire et surtout méditer.

La Suture intestinale (*Histoire des différents procédés d'entérorraphie*) ; par M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN. Paris, Institut de Bibliographie, 1898, beau volume in-8°, de 350 pages, avec 587 figures dans le texte. — Prix : 15 fr.

Ce livre est remarquable à la fois par sa valeur extrinsèque et par les conditions matérielles dans lesquelles il a été exécuté.

Un tel ouvrage ne peut s'analyser. Bornons-nous à dire qu'il renferme le résumé de toutes les méthodes opératoires, dont on a pu découvrir la trace en Europe et aux Etats-Unis, depuis les chirurgiens de l'Inde jusqu'au 1er octobre 1898. Il a fallu remuer toutes les grandes bibliothèques médicales du monde pour obtenir ce résultat ; mais les auteurs espèrent que ce grand effort sera apprécié à sa juste valeur par tous les érudits et tous les chirurgiens qui tiennent à honneur de connaître l'évolution de leur art.

Cet historique, le plus important qui ait jamais été fait sur un point quelconque de la chirurgie viscérale, doit servir de base désormais à tous les inventeurs de méthodes opératoires nouvelles. Ils y verront comment il faut s'y prendre pour consulter les anciens auteurs, avant de déclarer qu'ils viennent de mettre la main sur un procédé inédit ; ils constateront en même temps que nombre de méthodes, qu'on dit modernes, sont en réalité presque aussi

anciennes que la chirurgie. Pour le prouver, il suffit de répéter que le *catgut* date des opérateurs arabes et d'Albukassen !

Les noms des auteurs sont le meilleur garant d'un tel livre, qui marquera une date dans les annales de la Bibliographie médicale française et dans l'Histoire de la Chirurgie.

Etude sur Habicot. — L'anatomie et la chirurgie de son temps, par le docteur René Vaucaire. Paris, Rueff, boulevard Saint-Germain.

Le volume du Dr Vaucaire mérite vraiment d'être étudié à fond, lu et relu ; c'est la thèse la plus attrayante et la plus suggestive que je connaisse. Cette évocation de la vie, si curieuse à plus d'un titre, de nos devanciers du XVIIe siècle ; ce tableau, peint de main de maître, des discussions continuelles entre les « chirurgiens de longue robe » du collège Saint-Côme, les médecins de Saint-Luc, et les modestes barbiers, qui tous voulaient garder leurs privilèges et n'entendaient pas qu'on y empiète ; cette analyse enfin, exacte, impartiale et fine de la science de toute une époque, font de cet ouvrage un livre indispensable à qui veut se rendre compte des progrès de la chirurgie et en connaître l'histoire.

Combien il serait désirable que tour à tour l'on fit, à l'exemple du Dr Vaucaire, la biographie des grands médecins ou, comme le Dr Guillon, qui vient de publier « La mort de Louis XIII », l'histoire des maladies des hommes célèbres. Et quelle bibliothèque instructive l'on aurait là ! Malheureusement, à part quelques honorables et trop rares exceptions, les jeunes praticiens d'à présent se désintéressent de tout ce que l'on a fait avant eux ; ils prennent la science telle qu'elle est et s'inquiètent peu de savoir à qui on la doit ; ils préfèrent ajouter leur petite contribution à la thérapeutique et à l'étude (?) d'une maladie quelconque, ce qui n'est pas à beaucoup près aussi original, mais a l'avantage de coûter assurément moins de recherches et moins de peines.

Aussi est-ce une bonne aubaine pour nous que d'avoir à analyser aujourd'hui le travail si consciencieux et si documenté de notre confrère. Dire que nous avons énormément appris en le lisant, serait sans doute exagéré ; le principal mérite — et ce n'en est pas un petit — de la thèse est d'avoir groupé des faits oubliés, dédaignés, peu connus, et d'avoir donné par là même une vue d'ensemble ; tous les documents épars dans les diverses archives, dans les dépôts publics ou particuliers, ont été rassemblés, et nous avons ainsi une mise au point de la question très bien faite, très artistement arrangée.

Cependant, outre les piquantes réflexions dont l'auteur agrémente çà et là son texte, outre la bonne ordonnance du plan général de la thèse, on y trouve aussi beaucoup d'anecdotes et de rapprochements singuliers, qui lui sont bien personnels, nous nous plaisons à le constater. D'ailleurs, même ce qui n'est pas nouveau le paraît malgré tout, tellement il y est bien à sa place et tant on regretterait de ne pas l'y rencontrer.

La biographie d'Habicot, dont, récemment, un de nos lecteurs assidus demandait la date de naissance, occupe la première partie du livre ; mais c'est bien loin d'être, comme l'ordinaire, la nomenclature sèche et aride de ses faits et gestes, c'est le *curriculum vitæ* du célèbre anatomiste, son intimité de tous les jours prise sur

le vif, ses relations avec les personnages marquants du temps, ses disputes aussi avec Riolan, avec Guillemeau, son jaloux confrère ; c'est l'homme enfin en même temps que le savant. Les pages amusantes ne manquent pas non plus : telle l'affaire du géant Teutobochus, et la querelle, ardemment soutenue à l'aide de libelles parfois sanglants, à laquelle elle donna lieu entre les deux représentants les plus autorisés de la médecine et de la chirurgie, ces deux sœurs ennemies d'alors.

Le docteur R. Vaucaire n'omet, du reste, aucun renseignement tendant à nous faire mieux apprécier l'époque : il passe en revue Pineau, des Marques, Gourmelen, Gonthier d'Andernach, Sylvius, Vésale, Dulaurens, Pigray, Le Vasseur, Fernel, etc., et résume en quelques lignes leurs œuvres principales ; c'est le prélude, l'introduction à l'étude détaillée de celles d'Habicot.

Nous avons ainsi, sous forme de comparaison, un relevé des erreurs et des croyances bizarres des débuts du 17e siècle. Les *Problèmes sur la Peste*, qu'Habicot résout par demandes et réponses d'une façon presque mathématique, sont, à ce point de vue spécial, extrêmement curieux ; il vaticine d'abord sur la nature du fléau, son origine divine ou diabolique, sa contagion ; puis il énumère et terrasse les différentes doctrines en cours ; ce lui est d'ailleurs un prétexte pour parler de bien d'autres choses, selon la mode du temps, où l'on enviait surtout la renommée de bel esprit et où il fallait pouvoir disserter, en latin et même parfois en grec, *de omnibus rebus* à propos de n'importe quoi. Il examine ensuite les influences des planètes, de l'air, du sol, des saisons, sur la naissance et la marche du mal et décrit enfin à loisir les diverses manifestations dans l'organisme.

Mais ce n'est pas là la seule œuvre du chirurgien Habicot, œuvre de jeunesse au surplus et qu'il publia même avant d'entrer au collège Saint-Côme, alors qu'il était encore simple *tonsor* et qu'il rasait la clientèle. Son principal titre à notre admiration, et pour que son nom sorte justement de l'oubli, ce n'est pas même son *Traité de la Bronchotomie*, malgré la grande valeur de celui-ci et l'estime dans laquelle on le tient encore ; c'est la *Semaine Anatomique* « qui a servi de manuel d'amphithéâtre à de nombreuses générations de médecins et de chirurgiens ». Le docteur Vaucaire met, chemin faisant, très délicatement en évidence les découvertes dont nous sommes redevables à l'illustre *disséqueur*, et n'hésite pas à proclamer sa supériorité incontestable comme habileté pratique et comme enseignement, sur tous ses contemporains, sauf toutefois sur Riolan.

Rendre justice aux précurseurs, rappeler quels furent leurs talents et leurs mérites, n'est-ce pas les continuer pour ainsi dire et honorer de plus le corps médical tout entier ? C'est du moins ainsi que nous l'entendons, et ce qui nous fait encore, en terminant, féliciter l'auteur de son bon et beau livre.

Louis V.

Manuel pratique de l'examen de la vision au point de vue militaire,

Par le docteur Alain Piton.

Ouvrage essentiellement pratique, sans théorie, ce manuel est destiné à servir de guide aux médecins de l'armée et de la marine pour l'exploration oculaire.

Il est divisé en trois parties : 1e *Technique de l'examen de la vi-*

sion ; 2° Résumé des règlements militaires relatifs à la vision ; 3° Application de la technique aux règlements.

Dans la PREMIÈRE PARTIE, l'auteur a suivi la méthode naturelle de l'exploration oculaire ; il commence par déterminer l'acuité visuelle monoculaire et binoculaire, en supposant l'homme examiné de bonne foi. Si cette acuité est inférieure à l'acuité demandée par les règlements, il recherche la cause de cette diminution, en s'adressant à deux méthodes d'examen : la *méthode objective* et la *méthode subjective. La méthode objective, méthode de choix du médecin militaire,* comprend l'examen par le *toucher*, l'*éclairage direct*, l'*éclairage oblique* et l'*ophtalmoscope*.

La DEUXIÈME PARTIE de l'ouvrage résume les divers règlements relatifs : 1° à l'admission au service actif et auxiliaire de l'armée et de la marine ; 2° à la sortie du service par pension de retraite anticipée ou gratification renouvelable ; 3° à la sortie par réforme simple.

Dans la TROISIÈME PARTIE, l'auteur indique la conduite à suivre par le médecin militaire et le médecin de la marine pour l'examen de la vision : 1° au conseil de revision ; 2° à la caserne ; 3° aux dépôts des équipages de la flotte ; 4° à l'hôpital.

Huit figures, placées à la fin de l'ouvrage, complètent ce manuel. qui sera de la plus grande utilité aux médecins de l'armée et de la marine.

Envoi franco de ce volume, cartonné à l'anglaise, contre un mandat de 4 francs, adressé à M. le directeur de la *Société d'éditions Scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

Psychologie de l'instinct sexuel, par Joanny ROUX, médecin-adjoint (désigné) des asiles d'aliénés de Lyon. 1 vol. in-16 carré de 96 pages, avec figure, cart. 1 fr. 50.

Le Dr ROUX, se basant sur les principes du matérialisme, donne de l'instinct sexuel une explication exclusivement mécanique. Il ramène toutes les manifestations de l'instinct sexuel à une excitation causale périphérique, qui peut se produire au niveau de tous les éléments anatomiques. Il explique comment l'amour naît, comment il se conserve et comment il meurt.

Ce livre, qui joint à un style remarquable une grande élévation d'idée, mérite d'être lu et relu ; il continue dignement la série des *Actualités médicales*, collection nouvelle dont tous les volumes sont en tous points recommandables aux praticiens (GALLIARD, *La Grippe* ; GILLES DE LA TOURETTE, *Les États neurasthéniques* ; BARBIER et ULMANN, *La Diphtérie*, etc.).

CORRESPONDANCE

Les nombreuses lettres reçues pendant les mois de janvier et février 1899 *seront insérées dans le n° du* 1er *mars et les suivants, s'il y a lieu.*

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

dauphin au point de vue médico-légal, opinion de M. le Dr DESCOUST. — Consultation graphologique sur l'écriture de Louis XVII, par M. DEPOIN, président de la *Société de Graphologie*. — Naundorff médecin, par M. OTTO FRIEDRICHS.

N° du 1er avril 1898. — Les Pidoux, ancêtres maternels de Jean de La Fontaine, par M. G. HANOTAUX, membre de l'Académie française. — Les de Jussieu médecins, par M. le Dr ANT. MAGNIN, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.

N° du 15 *avril* 1898. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine.

N° du 1er mai 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. HELME.

N° du 15 *mai* 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr CABANÈS. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr CH. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)

N° du 1er juin 1898. — Cyrano de Bergerac et les médecins.

N° du 15 *juin* 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er juillet 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve.* — *La cérémonie d'inauguration*, par le Dr CABANÈS. — Discours de MM. GUSTAVE LARROUMET, FRANÇOIS COPPÉE, ALBERT VANDAL, GASTON BOISSIER. — Stances à Sainte-Beuve, par M. AUGUSTE DORCHAIN. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. JULES CLARETIE ET FERDINAND BRUNETIÈRE. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. VÉRON.

N° du 15 *juillet* 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. HENRY CÉARD. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr MICHAUT. — La méthode de travail de Michelet, par Mme MICHELET. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. PAUL CRATÈRE.

N° du 1er août 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 *août* 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr CABANÈS.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de CARRO. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. MÉNIÈRE.— L'Eloge de la médecine, par CHATEAUBRIAND.

N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 *septembre* 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr MICHAUT. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr BELUZE.

N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur PLANCHON, Directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

N° du 15 *octobre* 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — Louis XVIII et les femmes.

N° du 1er Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET SANGLÉ. (*Suite et fin.*)

N° du 15 *Novembre* 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er décembre 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr WILHEM MEYER (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 *décembre* 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel DE ROCHAS D'AIGLUN, Administrateur de l'École Polytechnique.

N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M le Dr POTIQUET.

N° du 15 *janvier* 1899.— La Médecine vibratoire, par le Dr CABANÈS.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.



N° du 1er février 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr MICHAUT. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr CABANÈS.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

D[R] CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — N° 5.

UN FRANC LE NUMÉRO

1er MARS 1899

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

34, RUE HALLÉ

SOMMAIRE

Avis à nos abonnés.

La Médecine dans l'Art : Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur, le Dr P. Richer, par le Dr CABANÈS.

Informations de la « Chronique » : La médecine dans les vieux bouquins. — Vieux-neuf médical. — Petits renseignements.

Echos de partout : Maladies de souverains.— Femmes-médecins.— Le doyen des médecins français. — Un médecin ministre et archéologue en Italie.

Correspondance médico-littéraire.

Chronique et Index bibliographiques.

Correspondance.

Gravure hors texte : UNE STATUETTE DU Dr P. RICHER.
(*Type de paralysie agitante.*)

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an..................	**14** —
Pays d'Union postale..............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Dix francs** *l'année*, port en sus.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898-1899).

6e ANNÉE. N° 5. 1er MARS 1899.

LA CHRONIQUE MEDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS AUX ABONNÉS

Par suite de la négligence d'un employé, le n° du 1er février n'est pas parvenu à un certain nombre de nos abonnés. Nous tenons donc ce numéro à la disposition de ceux qui, ne l'ayant pas reçu, nous en feront la demande.

A l'avenir, pareil fait, qui s'est produit, du reste, durant une absence forcée de notre Rédacteur en chef, ne se renouvellera pas.

A. C.

LA MÉDECINE DANS L'ART

—

Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur : Le Dr P. Richer.

Nombre de bons esprits jettent les hauts cris à la seule pensée que l'Art et la Science puissent se tendre fraternellement la main. A les entendre, ce sont deux domaines distincts, ayant chacun leurs frontières, et où les empiétements ne sauraient être autorisés (1).

Ceux qui sont les plus zélés partisans de cette opinion invoquent, cela va de soi, l'exemple des Anciens, des Grecs notamment, qui ont excellé dans tous les arts du dessin et particulièrement dans celui qui semblerait, théoriquement, avoir le plus besoin des connaissances anatomiques, la statuaire, bien que ces connaissances leur fussent absolument étrangères (2).

Cette dernière allégation est peut-être hasardée. Sans doute, les artistes de la Renaissance ont été les vrais promoteurs de l'anatomie artistique. Mais déjà, du temps d'Hippocrate, on s'était préoccupé de l'éducation scientifique des artistes. S'il faut en croire Pausanias, le Père de la Médecine en personne aurait déposé dans le temple de Delphes un squelette d'ivoire, exécuté sur ses indications, en même temps qu'il composait un ouvrage sur la beauté et l'usage des diverses parties du corps humain.

(1) Sur la prétendue antinomie de l'Art et de la Science, lire ce qu'a écrit le Dr P. Richer (*Nouvelle Revue*, 1er et 15 juillet, et 1er août 1897). Ce sont des pages tout à fait remarquables, ceci dit sans aucune intention de basse flatterie, dont notre tempérament ne s'accommoderait d'ailleurs pas.

(2) V. Peisse, *Médecine et Médecins*, t. II, p. 339.

Mais c'est à Léonard de Vinci le premier qu'on doit d'avoir nettement posé les données du problème qui nous occupe. Léonard a défini, en termes magistraux, le rôle de la science, quand il a écrit :

« D'une manière générale, la science a pour office de distinguer ce qui est impossible de ce qui est possible. L'imagination livrée à elle-même s'abandonnerait à des rêves irréalisables ; la science la contient en nous enseignant ce qui ne peut pas être. Il ne suit pas de là que la science renferme le principe de l'art, mais qu'on doit étudier la science ou avant l'art, ou en même temps, pour apprendre dans quelles limites il est contraint de se renfermer » (1).

Oserait-on affirmer que Léonard de Vinci ait sacrifié l'art à la science, qu'il ait substitué le calcul à l'invention ? Mais l'art exquis du maître est précisément fait de ce subtil mélange de curiosité et d'émotion, de vérité et de tendresse, d'exactitude et de fantaisie ! (2).

La science reste subordonnée, nous ne l'oublions pas, à l'art, au sentiment, à l'inspiration (3). La science est un moyen pour l'art. Le génie de Vinci, comme celui de Michel-Ange, est fait de cette communion, de cette pénétration intime du réalisme et de l'idéalisme.

Michel-Ange allait même plus loin que de Vinci, à en croire une légende, qui n'a jamais reçu son démenti. Lorsqu'il commença les sculptures de l'église Saint-Esprit à Florence, ce ne fut que sous la réserve expresse qu'on lui fournirait, selon ses besoins, le modèle vivant ou mort. Le cimetière contigu à l'église fut mis à contribution, ce qui déchaîna contre le grand artiste la superstition populaire. On ne lui pardonnait pas cette étude, regardée alors comme une profanation, et il fut accusé de tous les crimes, même d'avoir mis un homme en croix, et de l'y avoir laissé mourir, afin de pouvoir rendre exactement les souffrances de Jésus crucifié. Qui sait si nous aurions eu ces admirables chefs-d'œuvre : le *Christ à la Croix*, la *Vierge et l'Enfant*, le *Jugement dernier*, sans ces études de dissection, poursuivies pendant près de douze années, avec une persistance, une conscience, qui forcent notre admiration ?

***

Nous ne nous autoriserons pas de l'exemple du maître florentin pour poser en axiome cette vérité : que l'anatomie, telle qu'on la pratique dans les amphithéâtres, est indispensable au sculpteur et au peintre. Si l'anatomiste, de même que le physiologiste, a un droit d'intervention, il est nécessaire de bien fixer où ee droit s'arrête.

Et d'abord, disons de suite que la critique anatomique s'appliquera, avant tout, à la sculpture. En peinture, il faut tenir compte des illusions d'optique, de la perspective, des effets de lumière, de l'appa-

(1) Cité par M. Félix Ravaisson-Mollien, éditeur des manuscrits de Léonard de Vinci, dans l'article *Dessin* du *Dictionnaire pédagogique*.

(2) G. Séailles, in *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1892.

(3) « Je n'ai jamais prétendu que la Science dût passer avant l'Art. Elle est faite au contraire pour le servir. Son rôle est tout de modestie et d'effacement. C'est elle, si vous le voulez bien, qui construit les fondations et tout le gros œuvre de l'édifice qu'ensuite l'Art parera à son gré. » *P. Richer.*

Il est des génies, chez lesquels on ne sait pas la part exacte qu'il faut faire à la Science et à l'Art : qu'il nous suffise de citer, un peu au hasard du souvenir, Galilée, Newton, Képler, Buffon, Pasteur, Renan, Cl. Bernard, Charcot ; tous de profonds savants et de merveilleux artistes.

rence des corps. En sculpture, on peut pratiquer des mensurations au compas, déterminer la longueur, la largeur, l'épaisseur de chaque muscle, de chaque os, de chaque tendon ; les reliefs, les creux, tous les accidents de la configuration extérieure peuvent être géométriquement reproduits. Pour la sculpture, l'anatomiste a donc une compétence indéniable. L'anatomiste, et, ajouterons-nous, le physiologiste. Ce n'est pas seulement d'après le cadavre que l'artiste travaille (1), mais aussi d'après le vivant. Ce n'est pas sur le cadavre inerte, et d'ailleurs modifié si rapidement par les décompositions organiques, que l'artiste saisira les modifications si variées que la vie, dans ses manifestations multiples, imprime à toutes les parties du corps qu'elle anime. Pour étudier les jeux de physionomie, les diverses attitudes du corps, la morphologie, l'anatomie des formes vivantes, si on peut dire, il faut faire une étude minutieuse du *nu* et du *nu* en mouvement (physiologie).

Cette étude du *nu* a une autre utilité : elle sert à expliquer la cause des difformités pathologiques. La connaissance du nu normal (2) est indispensable à qui veut étudier le nu pathologique. On ne sera pas ainsi exposé à prendre une saillie naturelle pour une déformation ou une malformation.

***

Voilà, direz-vous, une discussion esthétique, qui trouverait sa place ailleurs que dans une revue de médecine : il est grand temps que nous expliquions le motif de cette longue introduction.

Un de nos confrères qui fut, en son temps, un feuilletoniste médical d'un talent réel, bien qu'inégal, l'érudit auteur de *La Médecine et les Médecins*, Louis Peisse, écrivait, à propos de la question qui nous occupe aujourd'hui : « L'examen de cette question doit être laissé à ceux, médecins ou artistes qui, soit par goût, soit par obligation professionnelle, en feraient une étude spéciale, et seraient ainsi bien mieux que nous en mesure de la résoudre *consilio manuque* (3).»

Or, nous avons cette bonne fortune de vous présenter un homme, à la fois artiste de goût et savant reconnu qui, joignant l'exemple au précepte, a édicté, en toute compétence, les lois qui doivent régir les rapports de la Science et de l'Art.

(1) Peisse, *Médecine et Médecins*, t. II, p. 359.

(2) Les artistes grecs, par exemple, ne connaissaient pas l'anatomie, *ils ne disséquaient pas*, mais, par contre, ils connaissaient à fond la conformation extérieure, la morphologie du corps humain.

« Entre l'anatomie et le nu, a écrit excellemment le Dr P. Richer, il y a toute la distance du cadavre au vivant. Le médecin, l'anatomiste lui-même le plus exercé, a de singulières surprises si, sans autre préparation que ses connaissances puisées sur le mort, il est mis en présence de la nature qui vit... Ce n'est pas à l'anatomie que les grands maîtres qui ont disséqué doivent d'avoir fait des chef-d'œuvres. Les dessins anatomiques de Léonard de Vinci sont là pour montrer nombre d'erreurs anatomiques qui dépendent tout simplement de mauvais procédés de dissection. L'écorché de Michel-Ange nous apparaît comme un simple jeu, une pure œuvre d'imagination... Ce n'est pas à cause de leur science anatomique, mais malgré elle, que ces grands artistes ont exécuté tant d'œuvres si justement admirées. » *Nouvelle Revue*, loc. cit.

(3) Il est vraisemblable que les Anciens avaient acquis leur connaissance du *nu* dans les *gymnases*, dans l'assistance aux Jeux Olympiques. Actuellement il faudrait, selon le Dr Richer, aller chercher ses modèles dans les baraques foraines ou dans les cirques ou bien encore dans les Sociétés athlétiques, les formes de ces athlètes étant autrement parfaites que celles des « Antinoüs de profession », lisez : des *modèles* d'ateliers.

Elève et collaborateur de Charcot, le Dr Paul Richer, auquel l'Académie de médecine vient d'ouvrir ses portes, s'est fait une belle place dans le monde artistique, aussi bien que dans le monde scientifique. Il a voulu démontrer, par un labeur persistant, conçu en dehors de toute formule académique, sans maître et sans guide, ce que peut donner, au point de vue de l'art, la connaissance scrupuleuse, approfondie, de l'anatomie et de la physiologie ; et ce qu'il y a de particulier dans le cas du Dr Richer, c'est qu'il manie la plume et le crayon, le stylet et l'ébauchoir, avec la même maîtrise.

Chez lui, toutefois, l'artiste ne saurait faire oublier le savant.

La première publication du Dr Richer, qui date de 1881, est son livre sur la *Grande Hystérie*, qui a obtenu le prix Monthyon, et dont il a été fait une réédition en 1885. Le Dr Richer ne s'est pas contenté d'en écrire le texte, mais il a accompagné ce texte de dessins lumineux et précis qui l'éclairent singulièrement. Les originaux de ces dessins ornent le mur de l'atelier que notre distingué confrère possède à la Salpêtrière.

Mais les premières tentatives artistiques de P. Richer datent de plus loin.

Dès 1877, le futur académicien, alors interne à la Pitié, dessinait pour la salle de garde de cet hôpital, un grand fusain, où il est aisé de reconnaître, déguisés en satyres velus, en pîtres ou en clowns, les agrégés Hutinel, Kirmisson, Letulle, Segond, etc.

***

En 1886, paraissaient deux nouvelles publications, où s'affirmait avec éclat l'alliance du tempérament de l'artiste et du savant : *Les Démoniaques dans l'art*, *les Malades* et *les Difformes dans l'art*, écrits en collaboration avec le professeur Charcot, témoignaient des tendances de ces deux esprits puissamment originaux. Presque au même moment, le Dr Richer s'essayait à pétrir la glaise et d'une main sûre et ferme il campait sa première figure.

Lauréat de l'Institut, de l'Académie et de la Faculté, M. Richer ne va pas tarder à être proclamé lauréat de nos expositions artistiques. Sa première œuvre, une statuette en plâtre, figurant un gymnaste, est admise au Salon des Champs-Elysées, en 1887. Ce n'est encore qu'un essai imparfait, de même que le *Moissonneur*, statue en plâtre, exposé l'année suivante.

En 1889, M. Richer obtient une mention honorable pour son *Faucheur s'essuyant le front*. Cette étude lui vaut les félicitations de la critique. On s'accorde à louer ce morceau d'une remarquable facture, où l'artiste et l'anatomiste s'associent si heureusement. Le modèle, au torse jeune, à la musculature puissante, est un de ces robustes gars, comme on en trouve dans les gras pâturages normands. M. Richer a sculpté, d'après nature, dans la campagne des environs de Rouen. C'est à Saint-Ouen-de-Thouberville, où il possède un atelier qu'il fait poser ses paysans. Son *Faucheur* n'a pas eu seulement les honneurs d'une récompense. L'Etat a encore acquis cette statue pour la placer au Musée de Chartres (1), le pays même de l'artiste qui l'a composée.

---

(1) La ville de Chartres se propose d'élever prochainement un monument à Pasteur, et c'est au Dr Richer qu'elle a demandé une maquette, qui se transformera, sans aucun doute, dans un avenir prochain, en une œuvre définitive, digne de l'artiste qui l'aura conçue.



UNE STATUETTE DU DOCTEUR P. RICHER

(Type de paralysie agitante)

En 1890, M. le Dr Richer envoie au Palais de l'Industrie une œuvre, dont il convient de parler avec quelques détails : *le Premier artiste, âge de la pierre taillée.*

Cette tentative d'art préhistorique est intéressante à plus d'un titre. M. Richer a voulu représenter un de nos ancêtres, vivant aux premiers âges de l'humanité, un hôte des forêts et des cavernes, occupé d'autre chose que de la satisfaction d'instincts brutaux ou d'appétits impérieux.

L'artiste a documenté son œuvre d'après les plus récents ouvrages des Topinard, Cartailhac, Verneau et autres anthropologistes. La statue du *Premier artiste* est de grandeur réelle : 1 m. 86. La tête a été directement modelée sur le moulage d'un crâne fossile, le plus beau et le plus complet de ceux trouvés à Cro-Magnon. (Cette race de Cro-Magnon tire son nom d'un abri sous roche, situé dans la vallée de la Vézère, où ont été trouvés les premiers squelettes de cette race, dont nous devons à Broca une bonne description.)

Les parties molles ont dû être imaginées, mais le squelette en a déterminé, jusqu'à un certain point, la morphologie. La chevelure est relevée. Les oreilles et les tempes sont recouvertes de pendeloques et de coquillages, ces sauvages étant, malgré tout, d'une coquetterie assez raffinée. La barbe est tout de même inculte, mais assez courte.

Le premier artiste est assis sur une peau d'ours, disposée sans artifice sur un rocher. Tout occupé à sculpter une figure de mammouth avec un couteau de silex, sa physionomie trahit la surprise, l'enthousiasme presque que lui cause cette ébauche informe, sortie de ses mains. A ses pieds sont disposées toute une série de pièces, gravées ou sculptées, reproduites d'après des objets d'une authenticité indiscutable.

Le Dr Richer a essayé de prouver et il y a réussi qu'à ces époques lointaines de notre histoire, l'art, un art à la vérité primitif, lui aussi, existait. Il a, de plus, reconstitué un de ces mâles puissants, qui pouvaient à l'occasion lutter corps à corps avec les bêtes qui leur disputaient leur subsistance. Il a mis enfin entre les mains de son artiste un silex, suivant encore, pour ce menu détail, les indications des anthropologistes. Les instruments, dont se servaient les artistes primitifs, consistaient, en effet, en silex taillé selon des formes variées, en pointe, en double biseau, à la manière des burins ; en forme de couteaux, de racloirs, etc. Quant au choix de la matière première, M. Richer met dans les mains de son artiste un mammouth en ivoire qui trouve ainsi son explication : les artistes primitifs travaillaient la pierre, l'ivoire, l'os, et le plus souvent les cornes de renne.

Voilà, si nous ne nous trompons, une application bien inattendue, et surtout bien personnelle, de la science à l'art. Cette savante évocation d'un art disparu a été jugé comme elle le méritait. Le plâtre du *Premier artiste* a été acheté par l'Etat qui, en 1891, l'a fait à ses frais couler en bronze, pour le placer dans son vrai cadre : c'est-à-dire à l'entrée de la galerie d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle.

Nous passerons rapidement sur les autres œuvres de M. Richer, qui n'offrent aucun caractère spécial. Mentionnons seulement, pour ne rien omettre, un buste en plâtre, exposé en 1890 ; plus une série de

statuettes en plâtre, représentant un paysan, un terrassier, un bêcheur, un faucheur, un faneur; un médaillon de bronze, reproduisant en relief trois profils d'enfants, les propres enfants de l'artiste; enfin un buste en marbre figurant un enfant rieur.

*
* *

Nous n'aurions donné qu'une idée incomplète du talent souple et varié de M. Richer, si nous ne rappelions qu'il a composé à l'usage des artistes et aussi des médecins un traité didactique d'anatomie plastique.

L'*Anatomie artistique* du Dr Richer a recueilli les suffrages les plus flatteurs, aussi bien dans le monde des arts que dans les doctes assemblées. Des artistes, tels que Dalou, Gérôme, Bouguereau, Chaplain, ont approuvé hautement la pensée qui a présidé à la confection de cette œuvre magistrale (1).

La méthode du Dr Richer (2) est, au reste, appelée dans un avenir prochain, à recevoir sa consécration officielle dans l'enseignement. Sa clarté, sa logique et sa précision assurent son succès futur. Cette méthode est la méthode analytique, celle qui procède du facile au complexe, de l'ossature aux surfaces, de la partie à l'ensemble, du connu à l'inconnu. Du centre à la périphérie, on voit le squelette se recouvrir successivement des revêtements musculaires, muscles profonds, muscles de la couche moyenne, puis muscles superficiels.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce livre qui a eu cette rare fortune d'être couronné à la fois et par l'Académie des Sciences (prix Monthyon) et par l'Académie des Beaux-Arts (prix Bordin).

(1) « Lorsque fut créée la chaire de *Clinique des maladies du système nerveux* en 1882, Richer était tout désigné pour remplir les fonctions de directeur du laboratoire. Renonçant à la carrière des concours pour se consacrer entièrement aux travaux qui lui avaient déjà conquis la notoriété, il entreprit une série de recherches qu'il réunit dans sa magistrale *Anatomie artistique renfermant la description des formes extérieures du corps humain au repos et dans les principaux mouvements.* Cet ouvrage comblait une lacune. Richer s'y révélait le dessinateur, le graveur impeccable que l'on connaissait déjà, joint à l'anatomiste qui signait la Myologie dans notre plus récent Traité. A son Atlas était annexé un *canon*, qui a rendu les services les plus signalés non seulement aux sculpteurs, mais encore à tous ceux qui, pour apprécier les déformations pathologiques du squelette et des parties molles, ont besoin de connaître les proportions normales du corps humain. » Biographie du Dr P. Richer, par Gilles de la Tourette (*Progrès médical*, juillet 1898).

(2) L'œuvre du Dr P. Richer se déroule avec une impeccable logique. C'est d'abord son *Premier Artiste*, son *Canon des Proportions du corps humain*, qui dérivent de l'anthropologie. La science est ici prédominante. Puis, viennent les études qu'on pourrait appeler physiologico-artistiques : son groupe de *La Course*, ses lutteurs et ses athlètes, l'un tenant des poids à bras tendus, l'autre, des haltères, un troisième, en garde pour la lutte ; d'autres, enfin, se livrant à l'exercice de la boxe, de l'escrime, de la longue paume, du *foot-ball*, du lancement du disque, du lancement du poids, etc.

C'est ensuite toute la série pathologique : M. Paul Richer a entrepris de réaliser, dans une série de bustes, masques ou statuettes, la synthèse morphologique des principales affections nerveuses. Il a pensé, ce faisant, mettre l'art au service de la science neurologique, en perpétuant, en des formes palpables pour ainsi dire, ses types les plus caractéristiques. Il a représenté, sous forme de bustes ou de statuettes en plâtre, des types de *paralysie labio-glosso-laryngée*, de *myxœdème*, de *myopathie*, de *maladie de Parkinson*.

Enfin, pour montrer son aptitude à faire, quand il lui plaît, de l'art pour l'art, M. le Dr Richer a modelé tout un groupe de statuettes, de hauts-reliefs, et même de plats, de vases et de jardinières, réalisant, par leur ensemble, la synthèse de la *Vie aux champs*. Ici l'art a reconquis tous ses droits.

Mais nous n'avons voulu qu'appeler l'attention sur ce phénomène, si rarement réalisé, d'un médecin devenu artiste par la seule puissance de son énergie, le seul effort de sa volonté.

*
* *

Le Dr Richer fait de l'art pour l'art, ou plutôt de la science pour l'art ; d'autres en font pour occuper les loisirs d'une profession qui nous absorbe si souvent par de multiples préoccupations.

Ne vous semble-t-il pas qu'il y aurait un chapitre bien amusant à écrire sur « L'Art à l'Académie de médecine » ? C'est que l'Académie compte parmi ses membres plus d'un dilettante en matière de beaux-arts. On pourrait y découvrir, en cherchant bien, des numismates, des antiquaires, des virtuoses du chant ou de la musique, des amateurs de tableaux, des poètes même. Et des orateurs, donc ! On n'a pas besoin d'aller sous la coupole du Palais Mazarin pour entendre des discours académiques.

On pourrait aussi sans peine rencontrer aux *Mardis* de la rue des Saints-Pères des satiriques du crayon, dont telles œuvres n'auraient pas été désavouées par Daumier ou Gavarni.

Une chasse que je vous recommande et qui peut être fructueuse, si le hasard vous sert ; cherchez, à la fin des séances, entre les sièges de nos honorables, ou sur leurs tables. Tel de nos membres de l'Institut les plus graves s'amuse à dessiner à la diable des croquis à la plume, d'une verve primesautière, qui font le désespoir des collectionneurs. C'était une des douces manies du professeur Trélat de faire aux examens « la tête » du patient qui sollicitait, si timidement, le *Dignus intrare*.

Sans sortir de l'Académie de médecine, mentionnons, à l'adresse des biographes, cette particularité assez ignorée : un ancien président de la docte assemblée, le professeur Regnauld, de son vivant professeur de pharmacologie à la Faculté de médecine, faisait, à ses moments perdus, de la peinture et plus spécialement du paysage. Ce n'était peut-être pas du Daubigny ou du Corot, mais c'était, à ce qu'on assure, de belles épreuves d'amateur.

*
* *

Et maintenant, pour clore cette étude, que nous reconnaissons d'ailleurs imparfaite (1), sur les médecins artistes, il nous reste à dire quelques mots des arts accessoires ou décoratifs.

Dans cet ordre d'idées, nous citerons l'exemple d'un médecin architecte, le Dr Parchappe (de Rouen), savant aliéniste, mathématicien de première force, dont les plans ont été rigoureusement suivis pour la construction de l'asile de Saint-Yon, près Rouen.

Et encore, celui du Dr Camus, qui s'était fait une spécialité de l'orfèvrerie de bronze et d'argent et des porcelaines modelées. Le Dr Camus avait exposé, en 1889, dans la section d'orfèvrerie, mais il travail-

(1) Nous avons déjà parlé du Dr Ribemont-Dessaignes, et des Drs Worms et Cusco. Ajoutons un nom à la liste, qui demeurera quand même incomplète : Le Dr Robinet, mort en 1869, n'était pas seulement un poète élégant, un hydrographe estimé, mais il était encore, à ses heures, un sculpteur des plus habiles. Il avait su reproduire avec une grande vérité d'expression les traits de son maître Vauquelin, du célèbre agronome Mathieu de Dombasle, et enfin de Capuron ; ce dernier médaillon doit figurer dans la galerie artistique de l'Académie de médecine.

lait surtout dans le bronze décoratif. On parle couramment dans un certain monde des « bronzes du docteur ».

Détail assez ignoré : le Dr Camus avait confectionné plusieurs montures de vases pour le baron de Rothschild ; et, pour la collection des Goncourt, quantité de supports de vases japonais du XVIIe siècle, dans le style de Riesener et de Gonthière.. Les bonnes langues prétendent que son commerce fut plus lucratif que sa clientèle.

Doit-on lui en faire un reproche ?

A. C.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

La médecine dans les vieux bouquins.

Parmi les vieux livres qui peuvent intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*, je voudrais voir signaler l'*Histoire de la Santé*, par M. de***. A Paris, chez Jacques Villery, rue de la Vielle-Boucherie, à l'Estoile, 1683.

Ce M. de*** était, paraît-il, Frémont d'Ablancourt, ami de Turenne, l'ambassadeur du Portugal. Il fut obligé de s'expatrier en Hollande, frappé par la révocation de l'Edit de Nantes, où le prince d'Orange le nomma son historiographe. On lui attribue aussi l'Epître, dédicacée à Bossuet, des *Cérémonies et coutumes qui s'observent parmi les Juifs.*

Le petit ouvrage « l'Histoire de la Santé » est des plus curieux. Je regrette de ne pas voir des extraits de ce livre au nombre des morceaux que notre confrère Witkowski a recueillis dans son si érudit petit ouvrage : *Le Mal qu'on dit des médecins.* Le Xe dialogue est un pamphlet contre notre corporation et l'ensemble du livre a pour but, en résumé, d'enseigner l'art de se passer des médecins. L'auteur reprend l'éternel reproche de nos détracteurs, la versatilité dans la mode des remèdes et le ridicule de certaines panacées en usage à son époque. Il indique très nettement l'existence de ces gens qui sont malades par la peur de le devenir, raille les gros mangeurs, si fréquents à son époque et dont Louis XIV n'était pas le moindre. Il fait parler la *Sobriété* comme un personnage, dont les prudents conseils sont les guides les plus sûrs pour conserver la santé. La *gloutonnerie*, le vice de l'époque, y est raillée en de fines critiques et la dilatation des boyaux et de l'estomac paraît être la bile noire de l'auteur. Il attaque vertement la Faculté qui, dit-il, a *3 cigognes* dans ses armes, parce que cet oiseau *passe pour donner des lavements avec son bec*.

Pendant que j'y suis, permettez-moi de vous signaler encore, à propos de livres curieux dont la lecture est sans doute moins commune parmi vos abonnés que celle des romans de M. Anatole France ou de M. Zola : *Le Philosophe de Charenton*, par l'auteur de la *Gastronomie*, avec cette épigraphe :

Le crime est peut-être plus beau que la vertu.

Diderot.

L'auteur de la *Gastronomie*, n'est-ce pas le spirituel Berchoux que nous connaissons tous ? Le livre donne, du reste, de curieux détails sur la famille de Berchoux.

Berchoux était issu, à l'entendre, d'une famille d'hypocondres et de maniaques qui se pendaient de père en fils. Cette monomanie du suicide dans la famille du joyeux gastronome n'est-elle point un argument pour la thèse de Lombroso et de Max Nordau ? Mais le passage le plus intéressant pour un bibliomane est celui de la visite à une fameuse bibliothèque d'une société de gentilshommes, auxquelles la philosophie avait fait hausser la tête.

On y remarquait :

1° L'histoire du médecin de Padoue appelé *Sanctorius*, qui resta 30 ans dans une balance pour faire des expériences sur les sécrétions. Ce Sanctorius nous est connu, ainsi que ses fameuses expériences sur les poids de la sueur et l'exsudation. Une caricature du temps nous est même parvenue.

2° L'*Histoire générale des instruments*, depuis Deucalion et Pyrrha jusqu'à Malbrough.

3° L'*Histoire des Inondations*, avec une notice de tous les *grands hommes qui se sont noyés.*

4° *Précis historique de l'engloutissement d'Herculanum*, suivi de la liste de *tous ceux qui ont mordu la poussière en cette occasion.*

D'après le titre de ces ouvrages, leur contenu devait être intéressant. Mais ont-ils jamais existé ? Voilà ce que j'ignore et la question qu'il faudrait poser aux lecteurs de votre *Revue.*

L'ouvrage lui-même n'est qu'un pamphlet politique, qui le croirait, de l'aimable auteur de la *Gastronomie*. Le héros du roman meurt à Charenton. Sage avertissement pour ceux qui sont pris du démon de la politique !

D[r] MICHAUT.

Vieux-neuf médical.

La symphyséotomie au siècle dernier.

On trouve dans le *Tableau de Paris* (édition de 1783) cette appréciation assez curieuse de l'auteur sur la symphyséotomie, alors à son début :

« La section de la symphyse, cette opération hardie et récente, n'est pas pleinement accréditée. Il paraît que, malgré les éloges que l'on doit à cette découverte, l'on peut recourir à des moyens moins extrêmes. Le *forceps*, tout terrible qu'il est, semble moins effrayant et, comme on peut perfectionner la structure et son jeu, il paraît plus convenable de l'employer que de scier une femme en deux.

La pratique des accouchements a des cours publics et, tandis que les campagnes et les petites villes sont privées des personnes parfaitement versées dans cet art, elles abondent dans la capitale et l'on y trouve autant de facilité à mettre un enfant au monde qu'à le procréer. »

Petits renseignements.

Cours d'Electrothérapie et de Radiographie.

Le docteur Foveau de Courmelles, lauréat de l'Académie de Médecine, licencié ès sciences physiques et naturelles, a repris son

cours d'Electrothérapie et de Radiographie, le lundi 28 novembre, à 8 heures 1/2 du soir (Ecole pratique de la Faculté de Médecine, amphithéâtre Cruveilhier), et le continue tous les lundis, à la même heure.

Il traite de l'électricité et des rayons X, appliqués aux diagnostic (Exposé théorique et examens de malades).

Changements d'adresse.

A partir du 15 janvier 1899, le Dr Aubeau a transporté ses services de Gynécologie et de Chirurgie, n° 93 bis et 95, boulevard Arago, (près du Lion de Belfort), dans un établissement qui prend le nom de *Clinique générale de Chirurgie*.

Cette dénomination a été choisie pour indiquer que le nouvel établissement, pourvu d'un *service hospitalier* important, comprend *toutes les Cliniques de Chirurgie :* Otologie, rhinologie, laryngologie, stomatologie, voies urinaires, gynécologie, etc. ; *à l'exclusion* des services d'accouchement et de médecine générale ou spéciale.

***

La Clinique du Dr Cornet pour les *maladies de l'estomac, des intestins et du foie* est transférée à *l'Hôpital international de Paris*, 180, rue de Vaugirard, dans un établissement tout neuf, construit avec tout le luxe et tout le confort moderne (ascenseur, électricité, etc.).

***

L'Hôpital international situé, 11, rue de la Santé, et fondé par le docteur Péan, est complètement réorganisé, à la suite de la disparition de la Polyclinique.

Pour perpétuer la mémoire de son illustre fondateur, il prend désormais le nom d' « Hôpital Péan ».

Le docteur Delaunay, ancien chef de clinique de M. Péan, qui, depuis la mort du maître, a assumé la lourde tâche de lui succéder, reste chargé de la direction des services chirurgicaux.

En dehors de la chirurgie, la nouvelle organisation comprend également des services de médecine générale et spéciale, sous la direction de docteurs, anciens internes des hôpitaux, de façon à constituer un enseignement médico-chirurgical complet.

Congrès médicaux.

Le cinquième *Congrès français de médecine* s'ouvrira à Lille, le vendredi 28 juillet 1899, sous la présidence de M. le professeur Grasset, de Montpellier.

Toute demande de renseignements peut être, dès à présent, adressée au secrétaire général du Congrès, 128, boulevard de la Liberté, Lille.

Cours libres.

M. le Dr Bérillon a commencé un cours pratique de psychothérapie et d'hypnologie, à l'Institut psycho-physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts, le jeudi 26 janvier, à dix heures et demie. Il le continue tous les jeudis, à la même heure. Plusieurs conférences seront consacrées à l'étude pratique des *applications de la suggestion hypnotique à la pédagogie et à l'éducation des enfants vicieux ou dégénérés*.

A l'Institut psycho-physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts, les jeudis, à 8 heures et demie du soir, auront lieu les conférences suivantes :

Jeudi 2 mars, à huit heures et demie, M. Eugène Caustier, professeur agrégé de l'Université, fera une conférence sur : *Psychologie comparée : La médecine, l'hygiène et la propreté chez les animaux.* (Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

Jeudi 2 mars, à huit heures et demie, M. Albert Coutaud, docteur en droit, fera une conférence sur : *La pédagogie de Rabelais.*

Jeudi 16 mars, à 8 heures et demie, M. le Dr Oscar Jennings fera une conférence sur : *La médecine au moyen âge. — La mandragore et les sortilèges.*

Jeudi 23 mars, à huit heures et demie, M. le Dr Legué fera une conférence sur : *Les possédées de Loudun et le procès d'Urbain Grandier.*

Jeudi 30 mars, à huit heures et demie, M. le Dr Max Nordau fera une conférence sur : *Psychiatrie et psychologie sociologiques.*

Nouveaux journaux.

Nous avons reçu le premier numéro de la *Revue mensuelle de Gynécologie, Obstétrique et Pædiatrie de Bordeaux.*

Nos meilleurs vœux de succès au nouveau confrère.

ECHOS DE PARTOUT

Maladies de souverains.

Le 21 janvier, le roi Oscar est entré dans sa 71e année. Son état de santé est tellement précaire que les médecins lui ont ordonné un repos absolu. Le prince héritier Gustave, duc de Vermeland, a donc été chargé de remplir les fonctions de régent des deux royaumes unis de Suède et de Norvège.

Le roi Oscar, au printemps, espère pouvoir faire un voyage dans le midi de l'Europe.

***

Le prince Alfred de Saxe-Cobourg-Gotha, fils unique du duc régnant, qui était arrivé, paraît-il, assez souffrant, il y a quelques jours, à Meran (Tyrol), est décédé subitement dans le sanatorium de Martins-Brünn, d'une maladie cérébrale, disent les dépêches officielles.

(*La Paix.*)

***

Le professeur Gussenbauer et son assistant, le docteur Pupovac, ont quitté Vienne se rendant au Caire.

Le *Neues Wiener Tageblatt* croit savoir qu'il s'agit de faire une opération au Khédive.

On se souvient qu'en descendant un escalier, le prince de Galles avait fait un faux pas et le violent effort qu'il fit pour conserver l'équilibre détermina la rupture de l'insertion gauche du quadriceps, qui arracha en même temps la partie supérieure de la rotule. Les deux fragments étaient séparés par un intervalle considérable qui diminua progressivement. L'ouverture est maintenant remplie par un tissu fibreux qui ne laisse aucune trace de séparation. Le massage du membre et les mouvements passifs de la jointure furent seulement commencés à une période reculée et suivis des plus heureux résultats.

Le prince peut se lever, s'asseoir, marcher avec aisance, avec une claudication légère, due à la gêne de la jointure causée par une attelle laissée par précaution. Il est certain que le prince pourra se servir de son membre, aussi bien qu'il le faisait avant cet accident, qui entraîne très souvent de graves conséquences.

(*La Vie Médicale.*)

***

Le pape a pris ces jours derniers un léger refroidissement, à la suite duquel le docteur Lapponi lui conseilla de suspendre ses audiences et de garder la chambre jusqu'à aujourd'ui.

Mais le docteur Lapponi a déclaré que cet état n'avait rien d'inquiétant et que le pape se lèverait aujourd'hui.

(*La Paix.*)

Femmes Médecins.

Une doctoresse en médecine de Paris, Mlle Bonsignorio, oculiste, vient de déposer au Conseil d'État un pourvoi en cassation, pour abus de pouvoir, contre le Conseil de l'Université qui, à deux reprises différentes, bien qu'elle fût dans les conditions requises, lui a refusé l'autorisation d'ouvrir un cours libre d'ophtalmologie à la Faculté de Médecine. Cette autorisation étant donnée sans difficulté aux docteurs du sexe fort qui en font la demande, Mlle le Dr Bonsignorio estime avec raison qu'on ne peut, sans flagrante injustice, la lui refuser. Le jugement qui sera prochainement rendu par le Conseil d'Etat, à ce sujet, présentera donc un certain intérêt.

***

La Faculté de médecine de Chicago a suspendu le professeur Wiggin à la suite d'une levée de scalpels des trente étudiantes qui suivaient son cours. Celles-ci accusaient le professeur d'avoir employé à leur endroit un langage indélicat et d'avoir dit dans une conférence sur les systèmes digestifs des deux sexes : « La femme n'est qu'une chouette dyspeptique. » Une étudiante s'est levée pour protester et a été sifflée par les étudiants. Aussitôt toutes ses compagnes se sont retirées et sont allées se plaindre des paroles inconvenantes du professeur Wiggin. Les étudiants demandent la réintégration du professeur dans sa chaire et menacent de se retirer à leur tour pour entrer dans une autre faculté. Ils estiment que les jeunes personnes qui se destinent à la médecine doivent s'accommoder du langage brutal de l'amphitéâtre.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Le doyen des médecins français.

Le doyen des médecins français, non plus en exercice, — car il a cessé d'exercer à l'âge de quatre-vingt-huit ans, — mais comme

âge, il a aujourd'hui quatre vingt-quinze ans,— et comme durée de service actif, car il a exercé son ministère pendant soixante ans, c'est le docteur *André-Marius Légier*, né à Cabannes (Bouches-du-Rhône), le 29 septembre 1801. Il s'est établi comme médecin à Courthézon (Vaucluse) en 1828 et y a exercé la médecine pendant *soixante ans*, jusqu'en 1888, époque à laquelle il dut cesser pour cause de paralysie.

Ce brave homme, qui s'est distingué à diverses reprises pendant les épidémies cholériques, vit aujourd'hui d'une modeste pension de 600 francs, qui lui est allouée par la Société des médecins de Vaucluse.

(*Petit Journal.*)

Un médecin ministre et archéologue en Italie.

On a comparé, avec plus d'humour que de révérence peut-être, mais avec justesse, le Forum romain, ce *celeberrimus Urbis locus*, à un « animal... historique, un être vivant qui avait le tort de ne laisser voir aucun de ses os, ce qui, du reste, est le propre de tous les êtres vivants ». « Les naturalistes, ajoute l'auteur des *Heures d'histoire*, l'ont pris dans leurs filets, l'ont dépecé, nettoyé, râclé, classifiant plus ou moins arbitrairement chaque os du squelette. » La comparaison est d'autant mieux de mise que celui qui a déployé et déploie le plus de zèle dans ce travail de reconstitution *anatomique* est justement un médecin, M. le Dr Guido Bacelli, Ministre de l'instruction pour la troisième fois. Déjà, sous son premier ministère, de 1882 à 1884, et sous son impulsion, des travaux importants avaient été exécutés, qui amenèrent la découverte du tracé de la Voie sacrée, des restes de la *Regia*, de l'arc de Fabius, de la vieille tribune des Rostres, de tout l'atrium du temple de Vesta, des statues honorifiques d'un certain nombre des grandes Vestales, découvertes vraiment dignes, comme disait le prince des modernes archéologues italiens, le chevalier J.-B. de Rossi, d'un citoyen romain rempli d'amour pour sa ville natale, tel que M. Bacelli.

(*Gazette médicale de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Médecins ayant pris part à la Commune. — Dans l'un des derniers livres dus à ce puissant écrivain qui, du même âge que Balzac, a déjà peut-être produit plus de romans que son illustre prédécesseur, dans le *Triomphe des Médiocres*, de Paul Adam, je trouve la silhouette de notre confrère le Dr Vaillant, député, ancien membre de la Commune : «... M. Vaillant, vieillard recoquevillé dans sa redingote noire que des pellicules blanchissent et dont la barbe grise ne masque pas un nez rouge, monstrueux, ombré par la forme du chapeau. On dirait un professeur de septième au collège de la province. »

Le portrait ne paraît pas flatté !

Pourrait-on citer d'autres docteurs en médecine, outre M. Vaillant, ayant fait partie à un titre quelconque de la Commune de Paris en 1871 ?

Le Dr Dupré, auquel on doit des pièces anatomiques, professeur libre d'anatomie, ne fut-il pas Doyen de la Faculté de Médecine de Paris pendant la Commune ? Ancienne et originale figure que celle de cet anatomiste versificateur et peut-être poète, qui émaillait ses leçons d'aphorismes aussi risqués que celui-ci : « L'Anus... l'Anus, messieurs, ce vagin des Cléricaux !... »

En faisant appel aux souvenirs de nos confrères, on pourrait peut-être reconstituer « *L'histoire des Médecins de Paris sous la Commune* ».

Dr Michaut.

Les grands syphilitiques. — Sous cette rubrique peuvent se grouper : L'empereur Charles-Quint qui, pour être délivré de la syphilis, se servit souvent de la décoction de squine et de guaïac (voyez : André Vésale, médecin de ce prince, dans sa lettre *De Radice Chinæ*, et Gabriel Fallope, dans son Traité *De Morbo Gallico*) ; François Ier, qui prit cette maladie de la femme d'un marchand de fer, et qui en mourut ; Charles IX, qui eut une *carnosite* dans l'urèthre, produite par une gonorrhée virulente et qui en fut guéri par l'usage de remèdes corrosifs employés par Godefroy Giannat (voir les *Actes de la Chambre des Comptes de Mont pellier*) ; Henri III, qui, en revenant de Pologne en France, après la mort de Charles IX, gagna à Venise une gonorrhée virulente avec une *courtisane* (?) (voir : Mezeray, *Abrégé chronologique sur l'année 1574*) ; Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, le chef des Ligueurs (voir Mezeray, *Abr. chr. sur l'année 1589*).

Ne pourrait-on ajouter à cette liste d'autres noms de grands vérolés ?

Dr Socrate Lagoudaky,
Rédacteur en chef de l'*Hippocrate*.

Le « coup du médecin ». — *Origine de cette locution.* — En feuilletant une intéressante étude sur les coutumes du Poitou, j'ai trouvé l'origine, je crois, d'une locution bien connue et se rapportant à notre profession.

Vous savez que la gorgée de vin pur que l'on boit immédiatement après le potage, s'appelle dans une locution familière le « coup du médecin ». Eh bien, cela ne signifie pas, à mon sens, boire un coup que le médecin recommande, mais bien au contraire boire un coup contre le médecin.

En effet, les paysans du Poitou avaient dans le temps l'habitude, quand ils faisaient bombance, de rincer leur assiette après la soupe avec un bon demi-verre de vin pur, de tourner plusieurs fois le liquide dans leur assiette et de le vider dans leur gosier. Résorber l'écuellée d'un coup s'appelait « faire godaille » : d'où le mot *godailler*, synonyme de faire la noce, bien boire, etc.

Or, en manière de jeu d'esprit, l'amateur ayant ainsi « liché » reposait son assiette et, d'un air satisfait, disait : « Voilà quarante sous de gagnés sur le médecin. »

D'où, par la suite, le coup de la godaille est devenu le coup contre le médecin, le coup du médecin.

Cela ne vous semble-t-il pas vraisemblable et pensez-vous que cette étymologie soit bien connue ? Dr R. Millon.

Une maladie inconnue. — La Pholia ? — Nous lisons dans le « *Journal des Dames et des modes* » (10 février 1821, p. 59) :

« Madame *** de St.-B* engraissoit tous les jours, et elle se plaignoit d'en être fort incommodée. Quelqu'un lui dit : *Je sais ce que c'est, votre maladie se nomme pholia, et je vous en dirai un jour le remède.*

Tout le monde crut que c'était quelque nom savant d'un mal bien connu, pour lequel ce monsieur avoit une recette, et plusieurs dames qui commençoient à craindre de prendre trop d'embonpoint, se recommandoient au docteur qui les devoit guérir de la *pholia.*

Mais quelle fut la fureur de ces dames quand elles apprirent d'un indiscret que ce mal étoit un de ceux qui sont propres et particuliers aux *ours.....* L'injure étoit sanglante, et la plaisanterie un peu brutale. On comprend qu'elle n'a pas été pardonnée.

Une petite-maîtresse de Paris avoir la maladie d'un ours ! ô temps! ô mœurs ! les jeunes gens du 14e siècle, n'auroient assurément rien imaginé de semblable, et si l'un d'eux s'en fût avisé, le beau sexe eût aussitôt trouvé mille vengeurs. »

Qu'est-ce que ce prétendu nom de maladie ? Sans doute une faute d'impression pour le grec *pholis* qui signifie « écaille » ?

H. Gaidoz.

Comment doit-on écrire Erysipèle ?— Doit-on l'écrire avec un *y* ou avec un *i*, ou avec un *e*, en disant *Erésypèle* ?

A. V.

Les prisonniers de marque soignés au pavillon Gabriel. — Les quotidiens ont naguère conté qu'Arton avait, pendant quelque temps, été soigné au pavillon Gabriel, à l'Hôpital Saint-Louis.

Il nous souvient, à ce propos, que MM. Ch. de Lesseps, Hemerdinger (?), arrêté lors du fameux krach des cuivres, firent un séjour au pavillon susnommé. Ne pourrait-on ajouter d'autres noms à ceux que nous citons de mémoire — et nous dira-t-on dans quelles conditions est accordée aux détenus la faveur d'être soignés au pavillon des payants de l'Hôpital Saint-Louis plutôt que dans n'importe quel autre établissement de l'Assistance publique ?

De quand date cette coutume ?

Un ignorant.

Préparations publiques de la Thériaque. — Tous les auteurs, qui, dans ces dernières années, ont parlé de la thériaque (J. Bernhard, *Les médicaments oubliés : la Thériaque*, Paris, 1893, p. 111. — François Gay, *Une lignée d'apothicaires Montpelliérains aux XVIe et XVIIe siècles*, Montpellier, 1896, p. 25. — Georges Irisson, *Notes sur une apothicairerie : Un vase à thériaque et la confection de la thériaque à Toulouse*, Toulouse, 1898, p. 20 ; — Dr Ed. Bonnet, in *Janus*, livraison de mai-juin 1898, p. 611 ; etc.), ont dit et répété que c'est à Laurens Catelan, maître apothicaire de la ville de Montpellier, que revenait l'honneur d'avoir, en 1606, le premier en France, procédé publiquement à la confection de la thériaque. C'est faux ; car Symphorien Champier, dans son *Myrouel des Appotiquaires et Pharmacopoles*, publié pour la première fois à Lyon en 1532 (nouvelle édition, Paris,

II. Weller, 1894, p. 33), dit que, trois ans auparavant, donc en 1529, « à Lyon fut faicte le thyriaque par René Villateau, apothiquaire sçavant, et par Claude Pinssart à plain de foyre devant tous apothiquaires de toutes provinces, lequel Rene respondit sçavamment et scientifiquement à tous venans apothiquaires et médecins... »

Connait-on des préparations publiques de thériaque antérieures à 1529 ?

Dr Dorveaux.

Réponses.

Quel était le rôle des augures ? (V, 488). — Je peux vous citer quelques vers de Shakspeare, qui m'ont frappé naguère, à la lecture de son *Julius Caesar*, et que l'auteur a dû trouver dans un auteur latin :

Acte II, scène II :

Cæsar : What say the augurers ?
Servant : They would not have you to stir forth to-day.
Plucking the entrails of an offering forth
Thy could not find a heart within the beast.
Cæsar : The Gods do this in shame of cowardice
Cæsar should be a beast without a heart.....
....

Ils attachaient donc de l'importance à l'absence d'un organe.

Dr A. B.

— Le rôle des augures consistait à interpréter la volonté des dieux, ou à tirer des présages de l'observation du vol, du chant et de la manière de manger des oiseaux.

La recherche de la connaissance de l'avenir par l'examen des entrailles n'était pas de leur ressort, mais elle appartenait à une autre corporation de prêtres, d'un rang inférieur, appelés Aruspices.

Ces deux sortes de devins (augures et aruspices), souvent confondus entre eux, étaient originaires de l'Etrurie et pratiquaient la médecine dès les temps les plus reculés.

Les Aruspices étaient divisés en deux classes : les *Aruspices proprement dits* (de *ara*, autel, et *inspicere*, voir), et les *Extispices* (de *exta*, entrailles, et *inspicere*, examiner).

Les premiers considéraient attentivement tous les mouvements de la victime et en tiraient des présages. La victime s'approchait-elle tranquillement, s'arrêtait-elle sans résistance devant l'autel, tombait-elle au premier coup porté, le sang coulait-il librement ? Ces différents signes étaient favorablement interprétés. Si jamais la victime mourait subitement avant de recevoir le coup mortel, les conséquences de cet événement étaient redoutables !

La victime une fois abattue était écorchée et dépecée alors : commençaient les fonctions de l'Extispex. Celui-ci observait la place occupée par les viscères, leur mouvement, leur coloration et les lésions qu'ils pouvaient présenter.

L'examen du foie et du fiel était de la plus haute importance.

Un foie sans lobes était d'un fâcheux présage. (*Cicéron*, De divinatione, lib. II, cap. XIII.) Par contre, le foie à deux lobes était de bon augure.

Le foie replié vers le bord inférieur indiquait un accroissement d'autorité. (*Pline*, Hist. nat., lib. XI, cap. 63.)

La présence de deux fiels offrait un heureux présage. (*Pline*, Hist. nat., lib. XI, cap. 66.)

Après le foie, l'Extispex examinait le cœur, puis la rate, les poumons, les intestins.

Un cœur maigre annonçait un événement malheureux, mais si une certaine quantité de graisse se trouvait à son sommet, on était sûr de réussir dans son entreprise. (*Pline*, Hist. n., lib. XI, cap. 61.)

La rate saine et normalement placée annonçait également le succès.

Devant un poumon fendu, toute entreprise était interdite !

Quand un organe manquait, c'était un présage des plus fâcheux. On rapporte que le jour où César fut assassiné, il ne se trouva pas de cœur dans les deux victimes qu'on avait immolées. L'histoire ne dit pas de quelle façon le sacrificateur avait pris soin de les subtiliser. En un mot, la disposition normale des organes était un signe favorable, tandis que tout état pathologique devenait un funeste présage.

Quant à savoir si les Aruspices avaient des règles fixes dans leurs recherches, ceci ne fait point de doute. Par l'inspection des entrailles, ils arrivaient à juger de la salubrité de l'air, des eaux et des pâturages de leur pays ; mais quant à faire croire que, par ce moyen, ils pouvaient prévoir les événements, c'était pure folie.

Escamoter les organes d'un animal, choisir le moment favorable pour offrir un présage désiré, telle était au fond la véritable science de ces charlatans, contre qui *Cicéron* s'est si magistralement élevé : « Persuaderi igitur cuiquam potest, ea, quæ significari dicuntur extis, cognita esse ab aruspicibus observatione diuturna. » (*Cicéron*, De divinatione, lib. II, cap. XII.)

D[r] Coulon (Cambrai).

J. J. Rousseau à Strasbourg (V, 488). — Le nom de J. J. Rousseau ne figure pas, que je sache, sur la tour de la cathédrale de Strasbourg. Ce que M. le D[r] Michaut en dit se rapporte au nom de *Voltaire*, dont il ne reste que les quatre dernières lettres, les autres ayant été, d'après la légende, effacées par un coup de foudre. Tous les Strasbourgeois connaissent cette histoire. Les lettres AIRE se voyaient encore très bien il y a quelques années et peut-être encore aujourd'hui, au pied de la tour qui domine la plate-forme, tout près de l'horloge.

D[r] Baltus (Lille).

— M. le D[r] Michaut désire être renseigné sur la trace d'un séjour de Rousseau dans la ville de Strasbourg, dont l'authenticité lui paraît douteuse, vu que les « Confessions » ne parlent pas du passage de l'auteur dans cette ville.

On sait qu'en 1765, après trois ans et deux mois de séjour (du 10, juillet 1762 au 8 septembre 1765), et à la suite d'indignes traitements Rousseau quitta Motiers et s'installa dans l'île de Saint-Pierre, située au milieu du lac de Bienne, où il passa six semaines dans un bonheur suffisant, parfait et plein, suivant ses propres expressions, mais malheureusement interrompu par l'ordre de sortir de l'île que le Bailli de Nédaw lui intima de la part de « Leurs Excellences »

de Bienne. Rousseau, désespéré, gagna l'Alsace par Bâle, et s'arrêta à Strasbourg, du 4 novembre au 9 décembre 1765. De cette ville l'auteur de « l'Emile » adressa plusieurs lettres, entre autres à Mme Boy de la Tour, à M. de Villeneuve, au colonel Chaillet, au colonel Pury, au procureur général Meuron, à M. d'Ivernois, à du Peyrou, auquel il annonça, dans sa lettre du 30 novembre, son intention de passer en Angleterre.

Après les mesures vexatoires, inhumaines et brutales du Sénat de Berne, Rousseau fut très touché de l'accueil empressé et amical des Strasbourgeois. « L'on ne peut rien ajouter aux marques de bien-« veillance, d'estime et même de respect qu'on m'y donne, depuis « M. le Maréchal et les chefs du pays, jusqu'aux derniers du peuple.

« Ce qui vous surprendra est que les gens d'église semblent vou-« loir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de me dire dans « leurs manières : Distinguez-nous de vos ministres ; vous voyez « que nous ne pensons pas comme eux......

« ... Le directeur du spectacle a pour moi mille attentions. Il m'a « donné pour mon usage, une petite loge grillée ; il m'a fait faire une « clef d'une petite porte pour entrer incognito ; il fait jouer les pièces « qu'il juge pouvoir me plaire. Je voudrais tâcher de reconnaître « ses honnêtetés ; et je crois que quelque barbouillage de ma façon, « bon ou mauvais, lui serait utile par la bienveillance que le public « a pour moi, et qui s'est bien marquée au « Devin du village ». (Lettre à M. du Peyrou du 17 novembre 1765.)

Fait à noter : en arrivant à Strasbourg, Rousseau était dans un état de santé très peu satisfaisant et qui ne devait pas précisément l'engager à se rendre au sommet de la cathédrale :

« J'ai contracté dans la route une ardeur d'entrailles qui ne se peut « calmer ; je ne sais ce que cela deviendra. En quelque lieu que « finissent mes misères, je vivrai et mourrai plein de reconnaissance « et d'attachement pour vous. » (Lettre à M. le colonel Pury ; Stras-« bourg, le 8 novembre 1765.)

Le 30 novembre 1765, il écrit à Du Peyrou : « Tout bien pesé, je me « détermine à passer en Angleterre. Si j'étais en état, je partirais « dès demain ; mais ma rétention me tourmente si cruellement, « qu'il faut me laissser calmer cette attaque ».

J'ajouterai que, contrairement à ce que disent quelques auteurs, Rousseau ne se rendit pas à Berlin. Il séjourna quelque temps à Paris, puis à Londres, et enfin, à Wootton, dans le comté de Derby, qu'il quitta pour se rendre en France le 21 mai 1767.

Paul Berner (La Chaux-de-Fond).

L'âge extrême des étudiants en médecine (V, 424, 652).— Le Dr Charles Vouillemin, né à Bourmont (Haute-Marne), le 15 avril 1833, a passé sa thèse à la Faculté de médecine de Nancy, le 1er mai 1892 (il avait plus de 59 ans) sur le sujet suivant : *Considération sur 36 cas de fièvre typhoïde infantile observés à la Clinique des maladies de l'enfance pendant l'année 1891.*

M. Vouillemin avait terminé ses études de pharmacien de 1re classe à Strasbourg en 1858, où il avait étudié avec le professeur Feltz, devenu son président de thèse ; il était, au moment de sa soutenance de thèse, maire de sa ville natale.

Sa thèse est dédiée à son fils, lieutenant au 33e régiment d'artillerie, dont il avait dirigé presque toutes les études.

Bien qu'impotent, je ne crois pas que M. Vouillemin ait manqué un cours ou une clinique pendant toute sa scolarité, allant, par n'importe quel temps, de la Faculté à l'hôpital ; sa présence était d'ailleurs tout aussi régulière à toutes les réunions amicales d'étudiants.

A la fin de sa soutenance de thèse, un énorme bouquet lui fut offert par le plus jeune étudiant inscrit à la Faculté.

M. Vouillemin exerce la médecine à Bourmont.

Dr G. ETIENNE (Nancy).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Physiologie — Physique biologique — Chimie biologique.

Programme et questionnaire avec réponses en 10 leçons, destinés à la préparation au 2e examen de Doctorat, nouveau régime, au 1er examen de Chirurgiens-Dentistes, au Certificat P. C. N., à la Licence ès-sciences naturelles, à l'examen d'admission à l'École du Service de Santé militaire, etc., par le Docteur Georges PETIT, professeur libre.

Pour écrire un pareil livre, il fallait un professeur qui eût à la fois les connaissances d'un érudit profond et les qualités d'un préparateur consommé. Nul n'était mieux désigné que le docteur Georges Petit ; rompu avec ce genre d'enseignement, indispensable à ceux qui veulent à la fois faire bien et vite, l'auteur, dont la valeur est indiscutable en pareille matière, par le nombre toujours croissant des succès remportés par ses élèves, a voulu faciliter la besogne et rendre son enseignement accessible même à ceux qui ne peuvent profiter de ses leçons. Pour cela, il a réuni en un volume le plan de son cours et les questions les plus usuelles qui s'y rattachent.

Cette *Physiologie*, qui n'a pas la prétention d'être un livre de bibliothèque, est destinée aux étudiants et a pour but de leur venir en aide.

En évitant, à la dernière heure, des recherches que le temps ne laisse pas toujours faire, elle permet à l'élève de revoir en quelques instants l'ensemble du programme de physiologie, dont elle retrace les grandes lignes, qui sont autant de points de repère précieux.

En matière d'examen, la façon de répondre vaut mieux souvent que ce que l'on répond ; pénétré de ce principe, le docteur Georges Petit a fait suivre chacune de ses questions de la réponse la plus sommaire et la plus précise.

Faite en conscience, mûrement réfléchie, cette *Physiologie*, qui ne saurait remplacer la préparation sous la direction immédiate du professeur, est destinée à rendre les plus grands services aux élèves, à leur faciliter le travail et à leur assurer le succès de leur examen.

Ce livre, tout à fait d'actualité puisqu'il porte en exergue « *Nouveau régime* », est écrit avec la clarté qui caractérise l'enseignement de son auteur ; cela suffit pour justifier son succès.

Dr H.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Récamier et ses contemporains (1774-1852). Etude d'histoire de la médecine au XVIII[e] et XIX[e] siècle, par Paul Triaire (avec un portrait). Paris, Librairie J. B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1899. (*Sera analysé.*)

Dictionnaire de la Table, par le D[r] Félix Brémond, Fascicules 9 et 10. Paris, Octave Doin, 8, place de l'Odéon, 1899.

De la Docimasie hépatique, par A. Lacassagne et Etienne Martin. Paris, Masson et C[ie] et Lyon, A. Storck et C[ie]. 1899.

Un Girondin précurseur de Pasteur : Jean Hameau, par le D[r] Garrigou, 1899. (*Sera analysé.*)

Une fille d'Alfred de Musset et de George Sand, par Auguste Mailloux. Nantes, Imprimerie R. Guist'hau, 5 et 6, quai Cassard, 1898. (*Sera analysé.*)

Annuaire de l'Ecole de Médecine et de pharmacie de Rouen, 1899. Rouen, Lestringant, 11, rue Jeanne-d'Arc. (*Sera analysé.*)

Valeur séméiologique de certains troubles oculaires en pathologie générale, par le D[r] R. Jocqs. Clermont (Oise). Imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André, 1899.

Fumées et poussières dans le IX[e] arrondissement, par le D[r] Paul Berthod. Clermont (Oise), Imprimerie Daix, 1898.

Sainte-Hélène, Journal inédit de 1815 à 1818 (avec préface et notes de MM. le Vicomte de Grouchy et Antoine Guillois), par le Général Baron Gourgaud ; Tome premier. Paris, Flammarion. (*Sera analysé.*)

Le Marquis de la Rouërie et La Conjuration bretonne, 1790-1793, d'après des documents inédits, par G. Lenotre. Paris, Librairie académique, Perrin et C[ie], 1899. (*Sera analysé.*)

Jacques Grévin, Etude biographique et littéraire, par Lucien Pinvert. Paris, Thorin et fils, 4, rue Le Goff, 1899. (*Sera analysé.*)

Le Quartier Barbette, par Charles Sellier, avec une préface du D[r] Alfred Lamouroux. Paris, Thorin et fils, 4, rue Le Goff, 1899.

Souvenirs et Impressions d'un Bourgeois du Quartier Latin, de mai 1854 à mai 1869, par Henri Dabot, avocat à la Cour d'appel de Paris. Péronne, Imprimerie Quentin, Grande-Place, 33, 1899.

Recherches sur l'ozone atmosphérique, par le D[r] Foveau de Courmelles. Communication au Congrès de Québec, août 1898.

Traitement du lupus par les rayons X et les courants de haute fréquence, par les D[rs] Du Castel et Foveau de Courmelles. (Annales d'électrobiologie. Tome I, 1898.)

Bi-électrolyse et pyrogalvanie (méthodes nouvelles et outillage), par le D[r] Foveau de Courmelles. (Extrait de la « La Clinique », Montréal (Canada), novembre 1898.)

CORRESPONDANCE

Nogent-sur-Marne, le 19. 1. 1899.

Monsieur et très honoré Confrère,

A propos de votre article sur la « Médecine vibratoire », qui vient de paraître dans la *Chronique médicale*, permettez-moi de vous communiquer les notes suivantes sur les méthodes de Pierre

Desault à Bordeaux (1), qui ne semble pas avoir connu le trémoussoir, quoiqu'antérieur de 4 années.

Pierre Desault recommande dans la phtisie, comme un remède héroïque, l'exercice du cheval et, à son défaut, la voiture et même la navigation. D'après lui, Sydenham aurait aussi prôné cette méthode. L'effet de la cure est dû aux secousses.

« Quelle concrétion dans le poulmon, quel tubercule peut-on « imaginer, qu'un million de secousses excitées par le mouvement « du cheval dans un même jour, ne seraient capables de briser et « de détruire, surtout quand elles sont redoublées le lendemain et « jours suivants, sans relâche ?

« Le poulmon peut recevoir plus d'utilité de cet exercice que pas « un autre viscère, la nature qui met tous ses mouvements à profit, « semble l'avoir suspendu dans la cavité de la poitrine, comme un « battoir de cloche prêt à girouetter, pour ainsi dire, aux mouve- « ments ordinaires et extraordinaires du corps, pour accélérer « dans ce viscère la circulation des liqueurs et prévenir aussi la génération des concrétions ou tubercules, ou les détruire dans « leur naissance. » (Op. cit., p. 363.)

« Mais ce n'est pas le poulmon seul qui profite dans cet exercice, « l'obstruction du foyer qui accompagne la phtisie s'enlève en mê- « me temps ; l'estomac et les autres viscères sont rétablis dans l'in- « tégrité de leurs fonctions...... »

Et plus loin, page 405 :

« J'ai souvent pensé, et j'ai résolu de l'éprouver en faveur de ceux « qui ne sont pas en état de faire la dépense d'un cheval, ce que « pourrait fairo un lit ou un fauteuil suspendu à des ressorts, dans « lesquels on mettrait le malade pour l'agiter et pousser d'un bout « de chambre à l'autre, allant et venant de la manière que je l'ai « souvent pratiqué avec mes camarades quand j'étais petit garçon. »

Ailleurs :

« 1° Asclepiade guérissait les maladies dans un lit suspendu, en « plaçant les malades, et les agitant et exerçant. Les peuples de « Dalmatie ont encore jusques à ce jour retenu l'usage du lit sus- « pendu pour la guérison de leurs maux.....

2° Willis propose une observation surprenante dont on ne trouve « point d'exemple... Ce malade, entre autres symptômes, fut pen- « dant dix-neuf ans tourmenté de mouvements convulsifs et il ne « trouvait de soulagement que par une agitation continuelle, soit « de son lit, soit de son fauteuil qu'on avait fait exprès....

« 3° L'expérience de toutes les nations prouve que cette agitation « continuelle est un remède réel, puisque dans tous les païs du « monde les nourrices ont trouvé l'usage du berceau, pour faire taire « leurs enfants, en calmant par cet exercice soit leurs coliques, leurs « inquiétudes, les douleurs que peuvent causer la sortie des dents, « etc., sans qu'on puisse dire que ce soit l'effet de l'imagination ; « car les enfants à cet âge n'en sont point susceptibles...

« Il est naturel de penser que les percussions de l'air frappent

(1) *Dissertation sur les maladies vénériennes, la rage et la phtisie*, par Pierre Desault, docteur en médecine, agrégé au Collège des médecins de Bordeaux, 1738.

« mollement la surface de nos corps, et accélèrent la circulation du « sang et des autres liqueurs. ...

« Outre cet avantage, on peut trouver par le moyen des ressorts, « auxquels le lit ou le fauteuil seront suspendus, l'utilité de la se- « cousse analogue à celle que produit le mouvement du cheval.....

4° On ne doutera pas un seul moment des bons effets que ces « percussions alternatives de l'air peuvent produire, si l'on donne « un peu d'attention aux grands effets que la musique opère. On ne « peut point nier que son action ne dépende des percussions de l'air » et de ses vives ondulations. »

Desault n'a certainement pas connu à cette époque le trémoussoir de l'abbé de Saint-Pierre, car il s'en serait targué pour appuyer son mode de traitement qui lui suscita des ennemis.

Il a cherché des arguments et des exemples partout où il a pu les découvrir et il n'aurait guère manqué de citer celui-là. La réclame n'avait peut-être pas atteint la province.

Pierre Desault était un esprit éminemment scientifique : c'est un précurseur des théories pastoriennes, et c'est lui qui donna le premier le tubercule comme cause efficiente de la phtisie. J'ai établi ces faits dans un article qui va paraître et dont je vous enverrai un exemplaire. (Sous presse.)

Recevez l'assurance de mes sentiments les plus confraternels.

Dr H. Grasset.

*
* *

Paris, 20 janvier 1899.

Mon cher Confrère.

Sous le titre « Médecins juifs », le Dr Mathot publie, dans la « Chronique médicale » du 15 janvier, un entrefilet sur Germain Sée, qui me remet en mémoire une aventure analogue, qui m'arriva à l'oral de mon 2e examen de Doctorat, il y a 20 ans environ. Le professeur Germain Sée, m'interrogeant sur les diverses causes pouvant amener la péritonite, j'eus le malheur de lui dire que, dans le cours de la fièvre typhoïde, la bile pouvait, par exception, transsuder et fluer dans le péritoine à travers les parois amincies et poreuses de la vésicule biliaire.

— « Où avez-vous lu une *bêtise* pareille ? », interrompit Germain Sée.

— Monsieur, j'ai lu cela dans un auteur classique.

— Ah ! le nom de l'auteur, je vous en prie !

Il eût été plus crâne, je l'avoue, de nommer Grisolle ; mais, sachant déjà à cette époque qu'il ne fallait jamais avoir raison contre un Jury, je capitulai et déclarai que je ne me rappelais plus exactement où j'avais lu la fameuse « bêtise ».

— « Eh bien, reprit Germain Sée, que vous soyez reçu ou refusé, écrivez-moi ce soir où vous avez vu cela. »

Je le lui promis. Je crois bien qu'il ne fut pas dupe de mon subterfuge ; néanmoins il me sut gré sans doute de ne pas l'avoir forcé de reconnaître publiquement une erreur ; car je fus reçu avec une bonne note. Notre confrère très connu, Jacques

Bertillon, doit s'en souvenir, car il faisait partie, avec moi, des trois candidats sur la sellette.

Vous pensez bien que je ne manquai pas le soir d'écrire au Professeur Germain Sée une lettre très polie, cela s'entend, mais où je lui disais qu'il trouverait la phrase en question dans Grisolle, et à deux endroits différents : le premier, Tome I, page 42 de la 9e édition, ligne 3, à l'article *Complications de la Fièvre typhoïde* ; le second, même Tome, page 576, ligne 3, à l'article *Anatomie pathologique de la Péritonite*.

Inutile d'ajouter que je n'ai jamais reçu de réponse rectificative.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

F. Buret.

***

Paris, le 31 janvier 1899.

Mon cher Directeur,

En mettant en ordre les livraisons de l'année 1898 de votre précieuse *Chronique Médicale*, je m'arrête un instant sur celle du 15 mai (pages 305 et suivantes), consacrée plus spécialement à la méthode de procréation des sexes du docteur Schenk, de Vienne, en Autriche. La nouvelle lecture que j'en fais m'amène à ouvrir mon dossier d'études de biologie expérimentale, pour vous communiquer deux lois -- oubliées -- de la sexualité facultative. Elles ont été pratiquées avec succès avant l'année 1870, et leur caractère physiologique, nettement tranché, me paraît plus proche de la vérité que le procédé alimentaire de votre confrère autrichien. Je veux en faire juges vous-même, dont le jugement est si sain et perspicace, et vos nombreux et savants lecteurs.

En effet, ces deux lois reposent sur ce fait, démontré par les embryologistes les plus éminents, que les ovules ne portent pas en eux-mêmes, le genre féminin ou masculin, mais le reçoivent au moment de l'imprégnation, selon leur degré de maturation. C'est donc aux modes et aux époques de fécondation qu'il faut s'en prendre, pour arriver à fixer l'obtention à volonté des sexes.

Je ne nie pas que la nourriture et le régime puissent avoir une influence réelle sur le développement des germes, et même exercer une action décisive sur la conception ; mais ils ne peuvent en avoir sur la formation du mâle ou de la femelle, bien que la sexualité des ovules ne soit pas un fait préétabli, quoi qu'en prétende Virchow. Les ovules sont plutôt neutres jusqu'au moment de la fécondation. Toutefois, le professeur Schenk a fourni une excellente observation, en constatant que les femmes atteintes de diabète ou d'albuminurie donnaient le jour, plus généralement, à des filles, tandis que les femmes ayant des urines abondantes en acide urique, créatine, matières colorantes, etc., procréaient de préférence des garçons. Il suit de là que l'état pathologique de la femme exerce une action certaine, non seulement sur la santé de l'ovule lui-même, mais encore sur le genre de sexualité qu'il prendra à l'instant, solennel et fugitif, de l'imprégnation fécondante.

N'étant ni médecin, ni accoucheur par conséquent, mais observateur par caractère, et physiologiste expérimental par goût et par le

hasard de la destinée, j'ai eu la chance exceptionnelle de pouvoir approfondir cet obscur problème de la fécondation et de la sexualité des germes, chez les animaux, l'homme, la femme et les végétaux, en travaillant auprès de savants et de praticiens, tels que Coste, Flourens, Charles Robin, Claude Bernard, Pajot, Jules Guyot et Joseph Gérard. Tels sont mes maîtres et mes répondants. On ne peut guère en avoir de plus illustres et de plus autorisés. Eh bien, aucun d'eux, après des essais d'alimentation poursuivis chez les animaux et la femme, n'ont conclu à l'action de la nourriture sur la sexualité ; mais il en a été tout autrement, lorsqu'ils ont échelonne la fécondation à des degrés successifs du rut pour les animaux, et à la suite des menstrues, pour la femme.

Parmi de nombreux faits d'observation et d'expérimentation, dont mes cahiers de laboratoire et de clinique sont pleins, en voici un qui est historique.

En septembre 1863, mon père, dont j'étais l'un des secrétaires, reçut un matin la visite de M. Thury, professeur à l'Académie de Genève. Ce dernier était venu à Paris pour soumettre et distribuer aux sommités de la science française, une brochure imprimée, tirée à très peu d'exemplaires et ne se vendant pas. Elle portait ce titre suggestif : *Mémoire sur la loi de production des sexes chez les plantes, les animaux et l'homme.* Les explications verbales du professeur Thury (aujourd'hui décédé), et la lecture attentive de son travail firent sur nos esprits une telle impression que nous allâmes, presque sur le champ, communiquer à Coste et à Claude Bernard les éléments de cette découverte, et que de 1864 à 1870, je suivis activement les expériences, constamment concluantes, qui en furent poursuivies en Suisse et en France.

Le professeur Thury, partant de l'observation des végétaux, de la loi de Knight, suivant laquelle la production de l'organe mixte dans les plantes correspond à une maturation plus achevée, due à un développement plus complet, et de l'identité fondamentale des étamines et des pistils, admise par tous les botanistes qui, avec G. J. Wolff, Gœthe, de Candolle, Robert Brown, considèrent les étamines et les pistils comme des feuilles modifiées —, pensait que la nature, qui a des lois générales, devait procéder d'une manière analogue pour tous les animaux.

En conséquence, parmi les œufs de tout animal ovipare, par exemple, ceux des dernières pontes devaient donner des mâles. Déjà Huber avait reconnu que chez les abeilles, lorsque la fécondation a lieu de bonne heure, il en résulte des femelles, tandis que les accouplements tardifs donnaient toujours des mâles. De déductions en déductions, M. Thury était arrivé à admettre que l'œuf non fécondé est œuf femelle pendant la première période de sa descente dans les trompes et la matrice, et œuf mâle, pendant la seconde période. Le sexe, selon lui, dépendait donc du degré de maturation de l'œuf, au moment où il est saisi pour la fécondation. D'où ces deux lois :

Premièrement. — La fécondation au commencement du rut donnerait des femelles.

Secondement. — La fécondation à la fin du rut donnerait des mâles.

Chez la femme, la descente de l'œuf durant de dix à douze jours,

on eomprend quelle applieation on peut faire de ees lois, si elles sont vraies. Mais pour eela, il faut du sang-froid, du ealcul, et ne point se laisser emporter par la fougue aveugle d'un tempérament amoureux, excessif et déréglé.

Voiei les instructions pratiques, déduites et rédigées par M. Thury, pour obtenir à volonté des animaux de l'un ou l'autre sexe, dans l'espèee bovine, sur laquelle les expérienees avaient été faites :

1° Il faut observer préalablement la marehe, le earaetère, les signes et la durée des phénomènes de chaleur ehez la vaehe sur laquelle on se propose d'expérimenter. Toutes les ehoses sont un peu différentes selon les individus. On sait, par exemple, que la durée du temps de chaleur varie de 24 à 48 heures, et plus encore d'une bête à une autre.

2° Lorsque l'expérimentateur eonnaît bien, au point de vue ei-dessus exposé, l'individu sur lequel il se propose d'expérimenter, il doit agir de la manière suivante :

A. — Pour obtenir une génisse : faire saillir aux premiers signes de ehaleur.

B. — Pour obtenir un taureau : faire saillir à la fin du temps de ehaleur.

3° On doit exelure de l'expérimentation les animaux ehez lesquels les signes de chaleur sont vagues ou ineertains, ainsi qu'on l'observe ehez plusieurs vaches grasses et ehez le bétail en stabulation. Il convient de ehoisir de préférenee des sujets vivant à l'air libre. Il faut prendre toujours des animaux sains et qui soient bien dans l'état normal de l'espèce.

Il va sans dire que le professeur Thury, en véritable savant expérimentateur qu'il était, nous apportait des résultats aequis. Des expérienees répétées avaient été entreprises sur l'espèce bovine ehez un grand agrieulteur, M. Georges Cornaz, à Montet (Canton de Vaud). Elles avaient eommencé le 18 février 1861, et elles avaient été eonstamment décisives. Elles furent poursuivies jusqu'en 1870, en Suisse, par le professeur Thury, et par moi-même en France, sur des béliers et des brebis, provenant du magnifique troupeau de race southdown-mérinos, de la Bergerie impériale de Gevrolles (Côte-d'Or). Je fis opérer les béliers sur les brebis, selon les prescriptions de l'inventeur, et la réussite eonfirma toujours la vérité du procédé qui m'avait été livré, et dont l'exécution est immédiate et facile.

Quoi qu'en puisse souffrir notre orgueil humain, les lois de physiologie expérimentale développée plus haut, s'appliquent aussi à la femme. Il s'agit seulement d'en modifier l'adaptation selon son tempérament et les servitudes physiques auxquelles elle est soumise, tout eomme les femelles animales. Mes deux frères et mes beaux-frères, ainsi que quelques amis mariés, en reçurent, à eette époque, la communieation eonfidentielle. Nul, parmi eux, n'éprouva de déception. Le nombre des garçons fut prépondérant, et s'il y eut par-ei, par-là, quelques naissances de filles, elles furent dues, de l'aveu même des auteurs, à des transports érotiques qui n'avaient pas su attendre l'instant physiologique précis de la sexualité maseuline.

Je m'arrête. Je ne veux pas développer plus longuement ce sujet, bien que je sois convaincu qu'il n'y ait aucun péril à le faire

pour la destinée de l'humanité. L'homme, en effet, est un mâle intempestif et incorrigible, incapable de s'astreindre lui-même à la rigueur des lois expérimentales, qu'il sait cependant imposer, avec tant de sévérité, aux animaux sous sa domination. Et cela, sans doute, très heureusement !

GEORGES BARRAL,
Ancien Directeur du Laboratoire de Biochimie.

*
* *

Paris, ce 3 février 1899.

Très honoré Confrère,

En lisant hier, dans la *Chronique Médicale*, l'article du Dr Michaut sur « La contagion de la tuberculose pressentie en 1857 », je me suis rappelé avoir vu cette contagion affirmée à une époque bien antérieure.

C'était en parcourant de vieux papiers de famille ; il y avait parmi eux une liasse de lettres, adressées par un de mes grands-oncles à son fils, dont le jeune homme se mourait en ce moment de la poitrine. Le fils, qui avait accompagné la malade dans sa famille, tenait son père au courant des progrès du mal et le père lui répondait régulièrement. Ces lettres sont datées des derniers mois de 1829. Dans l'une d'elles, 4 décembre 1829, je relève la phrase suivante :

« Il faut donc se faire à l'idée qu'il ne peut plus naître d'espoir « de conserver ta femme, son mal est incurable et M. R... (il s'agit « sans doute d'un médecin exerçant à Calais en ce temps-là), ne « nous a pas caché qu'il entrevoyait une fin prochaine. Il nous a « effrayés également par des exemples sur les dangers pour la « contagion. Ta mère et moi nous réunissons pour te prier d'aviser « au moyen de te préserver ; surtout de ne pas respirer de trop près « les exhalaisons de la poitrine, comme de toucher, ayant chaud toi-« même, les parties du corps humides de sueur ».

Ce docteur R... croyait donc déjà en 1829, et en se basant sur des exemples qu'il citait, à la contagiosité de la phtisie : et il croyait à la contagion par contact direct, puisque c'est lui qui a dû indiquer au père les précautions que celui-ci conseille à son fils de prendre.

Tout porte à croire qu il ne devait pas être seul à avoir cette idée ; c'était sans doute quelque très modeste praticien de petite ville et cette croyance à la contagion devait probablement être dans l'air, sans être officiellement enseignée.

Veuillez agréer, très honoré confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr A. ISAAC.

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

N° du 1er avril 1898. — Les Pidoux, ancêtres maternels de Jean de La Fontaine, par M. G. Hanotaux, membre de l'Académie française. — Les de Jussieu médecins, par M. le Dr Ant. Magnin, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.
N° du 15 avril 1898. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de médecine.
N° du 1er mai 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. Helme.
N° du 15 mai 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr Cabanès. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)
N° du 1er juin 1898 — Cyrano de Bergerac et les médecins.
N° du 15 juin 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr Cabanès.
N° du 1er juillet 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve. — La cérémonie d'inauguration*, par le Dr Cabanès. — Discours de MM. Gustave Larroumet, François Coppée, Albert Vandal, Gaston Boissier. — Stances à Sainte-Beuve, par M. Auguste Dorchain. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. Jules Claretie et Ferdinand Brunetière. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. Véron.
N° du 15 juillet 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. Henry Céard. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr Michaut. — La méthode de travail de Michelet, par Mme Michelet. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. Paul Cratère.
N° du 1er août 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr Chervin.
N° du 15 août 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr Cabanès.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de Carro. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. Ménière.— L'Eloge de la médecine, par Chateaubriand.
N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr Cabanès.
N° du 15 septembre 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr Michaut. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr Beluze.
N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. Callamand (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur Planchon, Directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.
N° du 15 octobre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé. — Louis XVIII et les femmes.
N° du 1er Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. Binet Sanglé. (*Suite et fin.*)
N° du 15 Novembre 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr Cabanès.
N° du 1er décembre 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr Wilhem Meyer (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr Michaut.
N° du 15 décembre 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel de Rochas d'Aiglun, Administrateur de l'Ecole Polytechnique.
N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M le Dr Potiquet.
N° du 15 janvier 1899.— La Médecine vibratoire, par le Dr Cabanès.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.
N° du 1er février 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr Michaut. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr Cabanès.
N° du 15 février 1899.— David Gruby (1810-1898), par M. le Professeur R. Blanchard, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres. (*Suite.*)



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — N° 6.

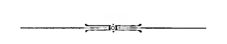
15 MARS 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE





RÉDACTION & ADMINISTRATION
34, RUE HALLÉ

SOMMAIRE

Pages d'aujourd'hui : Monsieur Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr PAUL TRIAIRE (de Tours).

La Médecine des praticiens : Un nouvel inhalateur.

Informations de la « Chronique » : L'exhumation des restes de Turgot. — Vieux-neuf médical. — La médecine dans les vieux bouquins. — Petits renseignements.

Echos de partout : Le prince de Galles et la médecine.— Médecins romanciers. — Médecins acteurs. — Le Dr Schenck. — La mésaventure d'un professeur français en Russie.

Correspondance médico-littéraire.

Chronique bibliographique.

Correspondance : Le classement des voix. — La contagion de la tuberculose. — Le mathématicien Joseph Fourier et le philosophe Charles Fourier. — Singularités de personnages célèbres. — Médecins artistes.

Errata.

Gravure hors texte : PORTRAIT DU Dr RÉCAMIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an...................	**14** —
Pays d'Union postale..............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

***Nous disposons d'un petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de* Dix francs *l'année*,** port en sus.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898-1899).

N° du 1er mars 1898. — *Les Evadés de la médecine* : Ferdinand Fabre. — Les reliures en peau humaine, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 mars 1898. — Un épisode du procès de Marie-Antoinette. — Marie-Antoinette et le dauphin, par le Dr CABANÈS. — Le cas du dauphin au point de vue médico-légal, opinion de M. le Dr DESCOUST. — Consultation graphologique sur l'écriture de Louis XVII, par M. DEPOIN, président de la *Société de Graphologie*. — Naundorff médecin, par M. OTTO FRIEDRICHS.

N° du 1er avril 1898. — Les Pidoux, ancêtres maternels de Jean de La Fontaine, par M. G. HANOTAUX, membre de l'Académie française. — Les de Jussieu médecins, par M. le Dr ANT. MAGNIN, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.

6e ANNÉE. N° 6. 15 MARS 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

PAGES D'AUJOURD'HUI [a]

Monsieur Thiers et le docteur Récamier

Par M. le Dr Paul Triaire (de Tours.)

C'était aux élections de 1848. M. Thiers, qui avait joué un si grand rôle sous la monarchie de Juillet, sollicitait le mandat de député dans la Seine-Inférieure, et il craignait de ne pas être élu. Ayant appris que Récamier était lié avec les notabilités du pays, l'évêque de Rouen, le maire du Havre, qui était alors Ancel, et le Dr Helot, médecin très influent de la région, il fit faire des démarches auprès de lui pour obtenir qu'il recommandât sa candidature à ses amis.

Avant de promettre son appui, Récamier réclama des garanties au point de vue des intérêts religieux. L'ancien premier ministre du roi Louis-Philippe écrivit alors à une amie commune une lettre destinée à lui être communiquée, et dans laquelle il prenait l'engagement de défendre, avec la plus grande énergie, les institutions catholiques et notamment les intérêts du clergé.

Voici ce document, qu'aucun membre de l'extrême droite de nos assemblées actuelles ne renierait, et qui montre que M. Thiers ne fut pas toujours aussi prévenu contre les idées religieuses que nous l'avons connu dans les dernières années de sa carrière politique.

Madame et bien chère Amie,

Vous savez si c'est par complaisance ou par conviction que j'adopte ou soutiens une opinion. Vous savez combien peu je suis disposé à faire de sacrifices pour obtenir une mission qui m'est odieuse et que je n'accepte que par un sentiment d'honneur ; vous me croirez donc quand je vous dirai qu'à l'égard du clergé je crois la situation changée et la conduite changeable nécessairement. Sous le dernier régime, je craignais certaines influences du clergé ; aujourd'hui je regarde la religion, ses ministres, comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé.

(a) Extrait du remarquable ouvrage que vient de publier le Dr Paul Triaire (de Tours) et dont le titre est : *Recamier et ses contemporains.* Paris, J.-B. Baillière, éditeurs, 1899.

Je suis résolu à défendre les institutions catholiques avec la plus grande énergie, notamment le budget du clergé. De plus, je regarde la liberté d'enseignement comme utile, nécessaire même, en présence d'un système d'enseignement démagogique, obligatoire, imposé violemment par messieurs Carnot et consorts.

Vous pouvez le dire à M. R. Ce serait une folie à tous les défenseurs de l'ordre social, à quelque titre que ce soit, de se diviser en présence de l'anarchie.

Le curé de notre campagne sera notre seul appui, contre le maître d'école, communiste et démagogue, qu'on se prépare à nous envoyer dans tous les villages. Je ne dis pas cela par complaisance, mais par conviction.

Mille tendres respects.

Signé : A. Thiers.

Cette lettre fut apportée à Récamier par l'amie commune qui avait servi d'intermédiaire dans cette négociation, — et la lecture que lui en fit celle-ci provoqua un incident digne d'être rapporté. M. Thiers, imbu de la souveraineté de l'Etat et qui ne comprenait pas, comme Récamier, la situation faite au clergé par la confiscation de ses biens, s'était servi du mot « salaire » pour indiquer le traitement qui devait être servi à ses membres. A cette expression qui, pour lui, représentait une condition inexacte et une rémunération avilie, et qui n'exprimait pas, à ses yeux, le sens réel des obligations contractées par l'Etat, Récamier bondit de son siège, se saisit du papier qui fut déchiré dans ce mouvement, et protesta énergiquement contre l'expression de M. Thiers, déclarant qu'il s'agissait d'une indemnité et non d'un *salaire*, et que, dans ces conditions, il n'y avait rien de fait. L'amie de l'homme d'Etat dut remporter sa lettre, et M. Thiers la modifia ; il remplaça le mot salaire par le terme budget. Dans l'original, que j'ai sous les yeux, la surcharge est très apparente.

Le contrat fut immédiatement tenu de la part de Récamier, qui agit dans cette affaire comme un des représentants les plus autorisés du parti catholique. Sa lettre au Dr Helot est du reste significative et on ne la lira pas sans intérêt. J'en supprime le début qui est relatif à des considérations étrangères à l'objet de la démarche.

.... Ainsi tout se balance, oui, tout se balance, même les devoirs domestiques qui menaçaient la République. Une voix s'élevait qui mettait en garde les consuls : « *Caveant Consules* » ; aujourd'hui, la grande voix de la société, menacée dans ses racines, crie, à tous les amis de l'ordre : « *Caveant Cives honesti.* »

La discussion sur la proposition Ratheau, qui demande la dissolution de la Chambre, est engagée.

Quelque parti que prenne l'Assemblée, nous voici bientôt à l'époque de nouvelles élections. Se feront-elles dans le calme ou dans la perturbation ? avec liberté ou sous quelque intimidation



G Canning

nouvelle ? Quoi qu'il en soit, le premier devoir des partisans de la sécurité sociale est de se rallier et de s'entendre pour n'envoyer à la Chambre que des hommes d'ordre et de capacité qui puissent défendre, avec avantage, les intérêts de la société *évidente* qui agit au grand jour contre les attaques incessantes des sociétés *occultes* qui manœuvrent dans les ténèbres. Dans les circonstances graves, lorsqu'elle n'a pas résolu la destruction totale d'une nation, la Providence lui envoie des sauveurs, des hommes de talent et de courage, destinés à l'arracher aux périls qui la menacent.

Parmi les personnalités importantes de notre époque, je remarque un homme de cœur, dont l'immense et lucide intelligence donne au travail une facilité si prodigieuse que partout où il apparaît : à la Chambre, aux réunions, aux commissions, les questions les plus obscures s'éclaircissent comme par enchantement et toutes les difficultés s'évanouissent. Après les discussions les plus longues et les plus compliquées, on le voit en résumer les moindres détails avec un ordre incomparable, et ramener si bien chaque question à son objet par une logique nette et précise, que, lorsqu'on l'a entendu, sans prévention injuste, on ne comprend plus qu'on puisse être d'un autre avis que le sien.

A toutes ces qualités qui font l'homme supérieur, M. Thiers joint une si agréable et une si grande facilité d'exposition, qu'il ne lasse pas plus les autres, qu'il ne semble se fatiguer lui-même, il se joue en quelque sorte des questions les plus compliquées, et avec une telle aisance, qu'on croirait qu'il s'entretient récréativement avec quelques amis d'un sujet peu important ; mais le fond, la substance de son discours détrompe vite ses auditeurs et l'on s'aperçoit que la portée en est immense. Tel est M. Thiers, et telle est sa vaste intelligence.

Au point de vue moral, il a vécu, il est vrai, dans le milieu voltairien de son temps ; et on le voit cependant encourager, dans les pratiques religieuses, un de ses anciens amis de collège, qui scandalisa son époque par ses mauvaises mœurs et qui, succombant à une affection chronique, a donné l'exemple d'une résignation et d'un héroïsme digne des premiers siècles du christianisme.

Parvenu au pouvoir, M. Thiers redouta l'influence du clergé catholique. Ses conceptions natives d'une administration forte et puissante ne lui permettaient pas d'apprécier l'importance de l'intervention du sacerdoce catholique dans l'éducation morale de la jeunesse ; aussi, comme homme d'Etat, M. Thiers fut-il hostile à la liberté d'enseignement ; il parla et agit sous cette prévention ; plus tard, les fautes de ceux qu'il avait remplacés au pouvoir ne purent lui échapper ; et cette intelligence supérieure fut impressionnée par la gravité et la portée des événements accomplis, et des catastrophes probables. Il était dès

lors impossible que les intérêts catholiques ne trouvent en lui un défenseur vigoureux et constant, dont la loyauté perce dans tous les actes. La situation morale de M. Thiers est donc telle aujourd'hui, qu'il est l'épouvantail des ennemis de l'ordre social. Si les hommes de bien avec lesquels vous êtes en rapport, conservent contre lui quelques préventions, je vous autorise à leur communiquer ma lettre et à leur dire que l'éloignement qu'ils peuvent concevoir pour lui ne peut approcher de celui que je ressentais, avant de l'avoir étudié ; j'ai suivi et examiné son attitude dans les questions religieuses et je suis porté à le considérer comme un de ces hommes privilégiés dont la Providence veut se servir. Tous les renseignements que nous avons s'accordent pour reconnaître et justifier la haute importance de sa candidature dans la Seine-Inférieure. Je vous engage à la soutenir fortement au Comité catholique dont vous êtes le Président et veuillez la faire défendre également dans le Comité Calier, de manière à assurer sa nomination.

Je vous prie de voir de ma part M. l'Archevêque, parlez-lui de mes vœux et de mon vieil et respectueux attachement : je ne lui écris pas directement parce qu'il faudrait que je recommence cette lettre, ce qui m'est impossible. Priez-le de ma part de la lire avec attention, et dites-lui que s'il m'était permis de lui citer tous les traits honorables de M. Thiers qui sont venus à ma connaissance, je craindrais que son zèle ne devînt trop vif.

Affectueusement à vous,

RÉCAMIER.

On voit par cette lettre, dont le ton est très pressant, quelle connaissance Récamier possédait du caractère et de l'immense intelligence de l'illustre homme d'Etat et quelle importance le parti catholique,dont il était l'organe et le représentant en titre, dans cette circonstance, attachait à son élection. C'est qu'à ce moment il s'agissait du gros enjeu de la liberté de l'enseignement, à laquelle M. Thiers, si longtemps hostile, avait promis son concours.

Il fut, en effet, élu au Havre. Son élection fut certainement due à l'appui des amis de Récamier, les catholiques de la Seine-Inférieure, dont l'influence était à cette époque considérable. Il lui en manifesta sa reconnaissance dans la lettre suivante :

Paris, 13 juin 1848.

Monsieur,

Il y a bien longtemps que je voulais vous écrire et vous remercier de vos aimables procédés pour moi ; mais les premiers jours de mon entrée à l'Assemblée ont été consacrés à m'y établir, les derniers à remplir les plus pénibles devoirs ; comme tout le monde, j'ai assisté à ses horreurs, déploré les suites des plus affreuses doctrines (1). Je n'ai presque pas pris de repos

(1) Répression de l'insurrection de juin 1848.

et bien que je n'aie pas paru à la tribune, j'ai plus travaillé dans le sein de l'Assemblée que si j'avais parlé tous les jours.

Aujourd'hui, pour la première fois je prends une heure pour remplir plusieurs devoirs négligés, et vous êtes le premier auquel je pense pour vous adresser mes remerciements. Nous nous sommes promis de nous revoir, et j'espère que vous accepterez les occasions que je vous en fournirai, comme je me promets à moi-même d'accepter celles que vous m'offrirez à l'avenir. En attendant, agréez mes compliments empressés et l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Thiers,

Membre de l'Assemblée nationale.

Mais Récamier n'était pas homme à laisser dormir les engagements contractés vis-à-vis de lui, et à partir de ce moment, nous le voyons intervenir auprès du député du Havre au sujet des questions qui lui tiennent à cœur. Toutes les fois que ces questions sont en jeu, il lui écrit pour lui recommander la solution qu'il croit la meilleure. Ce n'est pas — comme pourraient le croire les parlementaires de nos jours, — pour l'intéresser à l'obtention de places ou de faveurs pour lui ou ses amis. Les hommes politiques de 1848 ne connaissaient pas encore « l'instrument de règne », inauguré depuis par les mœurs électorales modernes, et dans les papiers de Récamier, je n'ai trouvé que des correspondances concernant les intérêts généraux du pays. Tantôt, ce sont des mémoires adressés à M. Thiers sur les sociétés secrètes, dont la main se retrouvait dans les événements révolutionnaires de l'époque, et qui étaient alors la grande préoccupation du moment. Tantôt, ce sont les intérêts religieux qui sont l'objet de ses fréquentes communications. M. Thiers, naguère le plus redoutable adversaire du parti catholique, avait, devant les déchaînements populaires, perdu son optimisme. En face de la profonde agitation qui régnait dans le pays et du péril que venait d'encourir la société, il ne considérait plus la question religieuse sous les mêmes aspects que pendant son précédent ministère, ni comme il la considéra plus tard, et il n'était pas loin, sur certains points, de s'entendre avec Récamier ; mais l'intransigeance des principes de celui-ci devait démontrer, plus d'une fois, le sens très rassis, et profondément sceptique, au fond, de l'illustre homme d'Etat.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

Nouvel inhalateur

Présenté à l'Académie de Médecine par M. le professeur Gariel, de la part du docteur Charles Renault, de Paris.

Cet appareil, très simple, appelé « Le Balsamo-Générateur », est destiné au traitement des maladies catarrhales, aiguës ou chroni-

ques, des voies respiratoires. Il produit, aux dépens de préparations contenant du menthol, de l'eucalyptol, du terpinol, de l'essence de pin, etc., des *vapeurs balsamiques sèches*, qui, mélangées d'air et projetées par une soufflerie, jusqu'aux dernières ramifications bronchiques, agissent sur les muqueuses malades et les pansent.

Cet inhalateur remédie ainsi au défaut des pulvérisateurs et inhalateurs, généralement en usage, qui produisent des vapeurs humides, lesquelles se condensent dans la bouche, et ne dépassent pas les piliers antérieurs du voile du palais.

Les *vapeurs balsamiques sèches*, ainsi élaborées, ont une action véritablement élective sur les muqueuses respiratoires et leurs sécrétions anormales : elles sont particulièrement précieuses aux chanteurs, orateurs, prédicateurs, etc.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

L'exhumation des restes de Turgot.

D'après une légende, fausse comme à peu près toutes les légendes, le corps de Turgot, l'ancien ministre de Louis XVI, mort à Paris, en son hôtel de la rue Bourbon-Saint-Germain, le 18 mars 1781, aurait été transporté à Bons, dans le département du Calvados. En 1793, lors d'une vérification des plombs, le cercueil ayant été ouvert en présence d'un certain nombre de personnes, le corps aurait apparu aux assistants dans un tel état de conservation que tous avaient fui épouvantés ; les fossoyeurs avaient dû l'inhumer en hâte dans un endroit ignoré du cimetière.

C'est Léon Say, un des biographes de l'illustre homme d'Etat et célèbre économiste, qui avait mis en circulation cette extraordinaire version — et sur la foi d'un homme aussi considérable, on avait cru devoir l'accepter sans contrôle.

Mais voilà qu'il y a environ deux mois la question se posait à nouveau : de France et d'Amérique on s'informait où la dépouille mortelle de Turgot avait bien pu recevoir asile. Un journal, où se traitent d'ordinaire ces sortes de problèmes (1), prit, comme on dit, l'affaire en mains et les recherches commencèrent.

La tâche n'était pas aisée : notre confrère, M. de Ricaudy, s'y employa avec un zèle des plus louables.

Il se rendit tout d'abord, aux Archives, où il lui fut répondu qu'il ne restait aucune trace de l'acte de décès de Turgot, pas plus que des pièces représentant l'état civil du ministre défunt. De cela il n'y avait pas trop lieu d'être surpris, Turgot étant, au moment de sa mort, tombé dans la plus profonde disgrâce. M. Servois, le très distingué garde national des Archives, parvint néanmoins à retrouver, dans le numéro du *Journal de Paris*, du 20 mars 1781, la mention suivante :

« M. Turgot, ancien contrôleur général des finances, est mort

(1) L'*Echo du public*, dont le rédacteur en chef est M. de Ricaudy.

avant-hier (18 mars) à 11 heures du soir, d'une goutte remontée (1). »

Et dans le numéro du 22 mars, sous la rubrique « Enterrements » :

« De M. Anne-Robert Turgot, chevalier, seigneur et marquis de Laune, ministre d'Etat et honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, décédé en son hôtel, rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, transporté en l'église des Incurables pour y être inhumé (2). »

Turgot avait donc été inhumé dans la chapelle des Incurables, actuellement hôpital Laënnec : c'était un premier point acquis.

Restait à déterminer l'emplacement exact de la sépulture de Turgot. Grâce à une autorisation très aimablement accordée par M. le D[r] Napias, Directeur général de l'Assistance Publique, M. de Ricaudy put se livrer à une exploration soigneuse sur les lieux mêmes.

Voici en quels termes il nous en conta les résultats, dans une visite que nous lui rendions ces jours derniers :

« Je commençai, nous dit notre interlocuteur, à consulter tous les documents que je pouvais connaître relatifs à la vie de Turgot. Je ne négligeai rien, en un mot, de ce qui pouvait me mettre sur la trace de ce que je voulais découvrir ; après quoi seulement, je me rendis à Laënnec. Sur une dalle située dans le transept occidental, à côté de la porte de la sacristie, je pus reconnaître le support des armoiries de Turgot : les deux licornes dressées sur leurs pattes de derrière.

La date de la mort n'était plus lisible. Je répandis alors sur la dalle de la poussière de charbon très fine que je brossai et qui dessina imparfaitement, mais d'une façon cependant assez claire, les chiffres 1781, année qui vit mourir l'ancien ministre de Louis XVI : 1781,

---

(1) Il avait le pressentiment qu'il atteindrait à peine le seuil de la vieillesse et il donnait ce motif pour expliquer l'activité dévorante et le travail incessant auxquels il ne cessa de se livrer. Il se basait sur cette particularité que ses ancêtres étaient tous morts aux environs de la cinquantaine, emportés par la goutte. Il ne devait pas, en effet, faire exception à cette règle et la maladie héréditaire ne l'épargna pas plus que ses aïeux.

(2) M. Bégis, à qui l'on doit dans le domaine historique de si précieuses trouvailles, a pu retrouver dans sa riche collection de copies d'actes de l'état-civil, l'acte mortuaire de Turgot.

Cet acte, que nous publions ci-dessous, confirme absolument l'extrait du *Journal de Paris*, à savoir que Turgot a bien été enterré dans l'église des Incurables, église existant encore actuellement sous le nom de chapelle de l'hopital Laënnec.

Extrait du registre des actes de décès de la paroisse de Saint-Sulpice, 1781

Le 21 mars 1781, a été fait le convoi et ensuite transporté en l'église des Incurables, rue de Sèvre, le haut et puissant seigneur M[re] Anne-Robert-Jacques Turgot, chevalier seigneur et marquis de Laune, ministre d'Etat, ancien intendant de Limoges, ancien secrétaire d'Etat au département de la marine, ancien contrôleur général des finances et honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, décédé le 18 en son hôtel rue de Bourbon, âgé de près de cinquante-quatre ans.

Témoins :

Haut et puissant seigneur M[re] Etienne-François Turgot, chevalier, marquis de Tourmont, seigneur de Bretignolles et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées du Roy, ancien gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté de la Guienne française, frère du haut et puissant seigneur M[re] Anne-Etienne-Michel Turgot, chevalier enseigne au Régiment des gardes françaises, son neveu.

Qui ont signé :

Le marquis TURGOT ; Le comte TURGOT DU MESNIL, marquis DE SOMMERY, X. D. A. EV. d'AVRANCHES ; Le comte d'ARGOUGES DE LA BŒSSIÈRES, comte DE CHAMBORS ET RAPS vicaire.

c'est-à-dire mort jeune encore, à peine âgé de cinquante-quatre ans.

Mais pour avoir une confirmation plus positive, il fallait soulever la dalle. J'en référai au directeur de l'hôpital, qui me renvoya à M. Napias. M. Napias m'accorda l'autorisation sollicitée avec beaucoup de bonne grâce, je dois le reconnaître ; mais à peine me l'avait-il fait transmettre que me parvenait un contre-ordre. Je m'explique : M. Napias, pour mettre, semble-t-il, son administration à couvert, me demandait de me munir des autorisations des Préfets de Police et de la Seine.

Je fis ainsi qu'il m'était prescrit. Le Préfet de police récusa toute compétence. Quant au préfet de la Seine, il voulait bien me faire savoir que la *Commission du Vieux Paris* avait toute qualité pour faire les recherches que j'avais sollicitées et que... l'on ne manquerait pas de me prévenir le jour où elles seraient entreprises... Toujours le *Sic vos non vobis* ! »

Conformément à la décision préfectorale, la première sous-commission du Vieux-Paris, présidée par M. Georges Villain — et sur une proposition de ce conseiller — se rendait le mercredi 1er mars, à une heure et demie, à l'hôpital Laënnec, pour constater *de visu* la présence du corps de Turgot.

Dans l'église de cet hôpital, à la gauche du chœur, on mit à découvert une pierre tumulaire effacée, sur laquelle restait, pour toutes traces d'inscription, ceci :

C GI I I O D

Et plus bas le mot *May* et trois chiffres d'une date 165.

On crut pouvoir lire : *Ci-git Turgot* ; les deux traits verticaux étaient présumés être les jambes d'un U. Mais le D, que devenait-il ? En réalité, il fallait lire :

CI-GIT LE CORPS DE

ce qui était vague comme indication. Ce qui l'était moins, c'étaient les deux fragments de date *May* et *165*. Jacques Turgot, inhumé aux Incurables, était mort en 1659. Cette pierre se rapportait donc vraisemblablement à lui. C'était donc la sépulture d'un Turgot.

Restait à savoir ce qu'il y avait sous la dalle. On n'ignorait pas que plusieurs membres de la famille Turgot avaient été enterrés dans la chapelle des Incurables ; mais on ne savait rien de positif relativement au ministre de Louis XVI.

La plaque fut donc descellée (1) en présence des représentants de la famille Turgot (2) et de quelques membres de la commission

(1) Dès midi on avait commencé à desceller la dalle, large de plus de deux mètres et longue de plus de trois, et c'est vers une heure seulement qu'on a pu commencer à creuser le sol, dans lequel se trouvaient, enfouis en pleine terre, quatre cercueils superposés deux par deux et dont les deux supérieurs étaient à peine à cinquante centimètres du sol, malgré la déclaration royale de 1776, ne tolérant les inhumations dans les églises qu'à six pieds au moins au-dessous et dans des fosses garnies de grandes dalles. Or, il n'y avait pas la moindre dalle ni sur les côtés, ni au fond de la fosse, laquelle était loin également d'avoir le cubage réglementaire, tant les règlements administratifs étaient, à cette époque déjà, lettre morte. (*Le Gaulois*).

(2) La famille était représentée par les survivants les plus proches, la marquise Turgot, M. de Montaignac et MM. Dubois de l'Estang.

du Vieux-Paris et, à peine levée, elle permit de voir que quatre cercueils se trouvaient dans le caveau.

Le premier, à la grande surprise des assistants, était celui du ministre même, Robert-Jacques Turgot, qui démissionna en 1776 et mourut, à Paris, en son hôtel de la rue Bourbon-Saint-Germain, le 18 mars 1781. Il n'avait donc pas été exhumé, comme le croyait la famille, et transporté à Bons.

Le second cercueil était celui du prévôt des marchands, son père. Le troisième, celui d'Antoine Turgot, décédé en 1728, et le quatrième celui de Jacques Turgot, décédé le 23 mai 1659.

Ces cercueils étaient en bon état, sauf le premier, qui laissait s'échapper des parties du squelette, notamment le crâne, qui fut photographié par le docteur Capitan.

Les prévisions de M. de Ricaudy étaient justifiées : Turgot avait bien été inhumé à Paris et il n'y avait point apparence que sa sépulture eût été violée.

Mais à qui, autre qu'à la famille de l'ancien ministre, importait cette constatation ? Elucide-t-elle un problème de médecine légale ou d'histoire ? C'est ce que jusqu'à présent on a négligé de nous apprendre (1).

Vieux-neuf médical.

Opothérapie du foie.

La récente communication de MM. Gilbert et L. Gauthier sur l'emploi de l'opothérapie hépatique dans les affections du foie et de la bile de bœuf dans la lithiase biliaire, éveillent de vieux souvenirs de traditions populaires. L'expression « *il se mange les foies* », appliquée couramment dans le peuple, à une personne inquiète, lypémaniaque, qui se tourmente au point de maigrir et de voir sa santé péricliter, explique bien que la tradition populaire voit dans le foie un organe important qui est attaqué dans « *les maladies noires* ».

Le vautour de Prométhée lui ronge le foie *éternellement renaissant* ! Dans Béroalde de Verville, nous trouvons que Laurence, très portée

(1) M. de Ricaudy hasarde toutefois cette explication, qui ne nous satisfait qu'à demi : « Cette découverte semble être destinée à avoir une grande importance au double point de vue historique et édilitaire, car il serait question, paraît-il, que la Ville revendiquât les restes de son bienfaiteur, le prévôt des marchands, et l'Etat, ceux de son glorieux ministre, le contrôleur des finances, qui fut en même temps le chef de l'Ecole dont est sortie toute notre économie politique.

En conséquence, le cercueil d'Anne-Robert Turgot serait transporté au Panthéon, et celui de Michel-Etienne Turgot au Père-Lachaise.

De cette façon, comme l'a si bien dit notre collaborateur M. Edmond Haraucourt, les Français ne pourront plus être taxés d'ingratitude à l'égard de deux de leurs grands hommes. » (*Le Gaulois*, loc. cit.)

M. de Ricaudy demande que les restes de Turgot soient transportés au Panthéon. Nous ne pensons pas qu'il obtienne sur ce point satisfaction. Sur la proposition de M. John Labusquière, la Commission du Vieux Paris a, en effet, émis le vœu que les tombes des Turgot restent à l'endroit où elles se trouvent, selon la volonté de ceux qui y reposent, mais qu'une plaque soit placée à l'intérieur où à l'extérieur de l'église, indiquant qu'ils sont là.

Turgot repose dans la sépulture qu'il s'est choisie. C'est respecter sa volonté formelle que de l'y laisser. C'est le vœu de la commission du Vieux-Paris, et si nous en jugeons par l'intervention de M. Labusquière, ce sera le désir de la municipalité parisienne.

aux débats amoureux, « *aimoit de bon foie* ». Foie est ici synonyme d'organe des passions amoureuses.

M. Brissaud a relevé, dans l'*Antidote de l'amour, avec un ample discours contenant la nature et les causes d'iceluy, ensemble les remèdes les plus singuliers pour se préserver et guérir les passions amoureuses*, de Jean Aubery, cette phrase : « L'appétit d'union est situé *dans le foy qui est la cause naturelle de l'amour.* »

Se faire de la bile paraît une expression en rapport avec une idée physiologique vulgaire, qui veut que les bilieux soient des tempéraments portés à la colère.

Les anciens bourreaux annamites prenaient, après les exécutions, le fiel des condamnés mis à mort et ce fiel entrait dans la composition de certaines drogues, qui avaient pour principal effet de rendre invulnérables ceux qui les absorbaient. Cette coutume peut se rattacher à l'idée qu'ont les Chinois et les Annamites que le foie (et non le cœur) est le siège du courage. L'expression « il a du cœur », dans le sens que lui donne le père du Cid, dans Corneille »,

... Rodrigue, as-tu du cœur ?

se traduit en annamite par « *Cô-gan* » : IL A DU FOIE.

Certains guerriers chinois, récemment encore, mangeaient le foie de leurs ennemis les plus braves pour s'assimiler leurs qualités de bravoure et d'endurance. Donc, chez certains peuples, la tradition populaire trouve dans le foie ce qu'en Occident nous plaçons dans le cœur.

En France même, le foie était regardé, au XVI[e] siècle, comme le siège des passions amoureuses et de l'ardeur au combat de l'amour.

Aujourd'hui la thérapeutique nouvelle nous propose la glande hépatique comme un stimulant et une panacée dans les affections déprimantes. Qu'en conclure ? Qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil et que depuis « qu'il y a des hommes et qui pensent », en médecine comme ailleurs, la roue ne fait que tourner, mais n'avance pas, et que le vieux-neuf en thérapeutique est toujours capable de redevenir à la mode.

Nos nouvelles indications de l'opothérapie n'apprendraient rien ni aux Annamites ni aux Chinois, qui mangeaient depuis longtemps le foie de leurs ennemis, réputés pour leur courage et qui pratiquaient l'opothérapie, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

L'ostéoclasie au XVI[e] siècle.

L'ostéoclasie instrumentale ne date pas de l'appareil Robin, modèle Collin : elle fut pratiquée avant Lewis, Hope et Langenbeck (Thèse de *Pousson*, agrégation, 1886), comme le démontre le passage suivant, emprunté à un auteur peu chirurgical, il est vrai, Brantôme :

« Une dame s'était fracturée la jambe, qu'elle avait fort jolie et à la beauté de laquelle elle tenait beaucoup. Sa guérison étant effectuée, elle s'aperçut que la soudure des deux os s'était faite irrégulièrement et qu'elle en garderait ce membre en partie contrefait. A cette idée, désolée d'avoir perdu un de ses charmes les plus vantés, elle *se fit immédiatement rompre de nouveau la même jambe*,

afin qu'un *traitement mieux entendu pût la rétablir dans sa beauté primitive.* »

Cette pratique de l'ostéoclasie, dans le cas de cal vicieux, n'était donc pas inconnue au temps de Brantôme ?

Dr Mathot.

La Médecine dans les vieux bouquins.

L'Esperon de discipline (1).

(2e partie, cahier B, f° 8, r° et v°.)

Chapitre intitulé : Comme les mères entières doibvent alimenter leurs enfants de leur propre laict.

Dictes moy donc, mes dames les femelles,
A quoy vous sont donnees voz mammelles ?
Dieu la il faict pour presentation
Et seulement pour ostentation,
Que les portiez poingnants et haultelettes
Comme deux œufz, troussees rondelettes,
Sans qu'il y ait confederation,
Mais soyent tousjours en separation
L'une de l'aultre, et en haine mortelle ?
Les avez vous pour en faire fin telle
Et les enfler quand on y va touchant,
A celle fin d'angluer le merchant,
Chetifz meschant, pris en vostre pippee
Doibt seulement nature estre occupee
Les maintenir pour monstre et pour patron,
Ou pour en faire ung arrest au plastron
Esgorgetté et faict en excellence,
Dont Cupido use à courir sa lance,
Mais vous prenez les coups et le tourchon.
Fy ! fy ! caschez ceste enseigne et bouchon,
Car ja chascun sçait vostre tricherie
Et combien vault chair fraische en boscherie.
Or delaissons ces trop communs latins.
Dieu vous donna à touttes deux tettins
Et y pourveut si sagement nature
Que, si de deux aviez faict geniture,
C'estoit assez pour eulx suffisamment

(1) *Tome I*: L'ESPERON *de discipline* pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à touttes bonnes œuvres vertueuses et moralles, par consequent pour les faire coheritiers de Jesuchrist, expressement les nobles et genereux, Lourdement forgé et rudement limé par Noble homme Fraire *Antoine du Saix*, commandeur de Sainct Antoine de Bourg en Bresse. *1532*.

Marque typographique : l'écu de Savoie.

ɑ *Quoy qu'il aduienne.*

Tome II : LA SECVNDE partie de l'*Esperon de discipline*, en laquelle est traicté de la nourriture et instruction des enfants, Mesmement nobles et genereux, qui pour l'origine, entretien et consummation de vraye noblesse extraicte de bonnes meurs et gestes magnanimes, doibvent requérir science : a ce que le sens qu'on quiert, soit en son temps en eulx acquis. *1532*.

Marque typographique : l'écu de Savoie.

ɑ *Quoi qu'il aduienne.*

Et les nourrir de cueur et plaisamment,
Comme le faict la mere qu'est entière,
Car seule elle a la substance et matiere
Appropriee à leur nourrissement.

*
* *

Farce nouvelle du médecin, *qui guarist de toutes sortes de maladies, et de plusieurs autres ; aussi fait le nez à l'enfant d'une femme grosse, et apprend à deviner*, à 4 personnages (1).

Le Médecin, après avoir fait un grand étalage de sa science, guérit un boiteux et une femme qui avoit mal à la cuisse; elle lui avoue qu'elle est grosse et demande si c'est d'un garçon ou d'une fille. Le Médecin regarde dans sa main, et lui dit que cet enfant n'aura point de nez. La femme se désespère ; mais le Médecin la console, et promet de réparer ce malheur : pour cet effet il se retire avec elle.

La femme rejoint son mari qui l'attendoit à la porte, et accouche un moment après. « Comment, dit le mari, il y a treize mois que je ne me suis approché de vous, et vous faites un enfant ; tandis que, la première année de notre mariage, vous accouchâtes au bout de six mois. » — « C'est, lui répondit-elle, que la première fois l'enfant avoit été placé trop près de l'issue ; et la seconde, trop avant. » Le mari, satisfait de cette raison, va trouver le Médecin pour apprendre l'art de deviner. Celui-ci lui fait avaler des pilules.

Le Mari.
Fi ! tous les Diables ! qu'est ceci ?
Cela sent plus fort que moutarde.

Le Médecin.
Devines.

Le Mari.
La sambleu, c'est marde.

Tu as deviné, lui dit le Médecin ; et en même tems il lui déclare que c'est lui qui a fait le nez à son enfant. « Montrez-moi donc, réplique le mari, la manière de ne jamais oublier de faire le nez à mes enfans. » Le Médecin lui répond par cette polissonnerie :

Quand un autre enfant feras tu,
Ton nez au t... d. c... mettras
De ta femme : ne sois têtu ;
Mais tiens l'y bien, et deusse-tu
Y être et jour et nuit aussi,
Jusques à tant qu'elle ait vessi.

Cette farce est un peu trop libre, mais elle est assez plaisamment écrite, et vraisemblablement elle a donné lieu au conte du *Faiseur d'oreilles*, que la Fontaine a composé.

(*Bibliothèque du théâtre françois depuis son origine*, tome I, p. 6. Dresde, Michel Groell, 1768.)

P. c. c. : Dr Dorveaux.

(1) Cette Farce a été publiée dans un petit livre rarissime, intitulé : *Recueil de plusieurs farces, tant anciennes que modernes, lesquelles ont esté mises en meilleur ordre et langage qu'auparavant.* A Paris, chez Nicolas Rousset, 1612. On le trouve à la Bibliothèque Nationale.

Petits renseignements.

Le monument de Chamousset.

Le Comité de patronage du monument à élever à Chamousset, et qui doit être l'œuvre du sculpteur de Saint-Vidal, se trouve définitivement constitué, par les soins de M. Martin-Ginouvier, secrétaire-général du Comité administratif.

Il est composé de MM. : Théophile Roussel, membre de l'Académie de médecine, sénateur ; Mézières, de l'Académie française, député ; Léon Bourgeois, député, ancien président du Conseil des ministres ; Poincaré, député, ancien ministre ; Strauss, sénateur, directeur de la *Revue Philanthropique* ; Marmottan, ancien député, maire du XVIe arrondissement ; Georges Berry, député ; M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique ; M. de Hérédia, ancien ministre ; le Dr Cadet de Gassicourt, membre de l'Académie de médecine ; le Dr Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine ; le Dr Legué ; le Dr Cabanès, directeur de la *Chronique médicale* ; le Dr Maurice de Thierry ; Sellier, Inspecteur des fouilles archéologiques du Musée Carnavalet ; Bouniceau-Gesmon, juge-d'instruction ; Jules Perin, avocat à la Cour d'appel, président de la *Montagne-Sainte-Geneviève et de ses abords*.

Les souscriptions sont reçues chez M. P. Gauvin, Directeur général de la Compagnie d'Assurances *Le Soleil* (incendie).

Nouveaux Journaux.

Saluons l'apparition d'un nouveau journal de médecine, *La Revue de Cinésie*. Rédacteur en chef : Dr René Mesnard.

Nos vœux l'accompagnent.

***

Signalons également l'apparition des *Tablettes médicales*, « répertoire encyclopédique de thérapeutique générale », dont le directeur fondateur est notre distingué confrère de Clermont-Ferrand, le Dr Courtault.

Cette publication, qui n'a pas, croyons-nous, sa similaire, nous paraît appelée à rendre de réels services aux praticiens. Nous engageons vivement nos lecteurs à demander un numéro spécimen à la direction de cette revue, 35, avenue de Royat, Clermont-Ferrand.

ECHOS DE PARTOUT

Le Prince de Galles et la médecine.

A l'occasion du discours d'ouverture du « Hunterian Oration », prononcé par M. William Mac Cormac, devant le Collège des Chirurgiens, le prince de Galles était présent et avait accepté gracieusement de dîner le même soir avec les membres du Collège. Bien que ce ne soit pas la première fois que le prince accepte pareille invitation, sa présence avait une signification particulière au moment où il vient d'éprouver les bienfaits de la chirurgie. A cette oc-

easion, le Collège, se souvenant que le prinee est déjà Fellow du Collège royal des Médeeins de Londres, va lui déeerner le titre de « Fellow » du Collège royal des Chirurgiens d'Angleterre.

(*La Vie médicale.*)

Médecins romanciers.

M. le Dr Weir Mitchell, le eélèbre nécrologiste (*sic*) amérieain, vient de publier un nouveau roman, qui a pour titre : *Les Aventures de François*. M. le Dr Weir Mitehell a publié son premier travail d'art médieal à l'âge de 23 ans. Le nombre de ses publications teehniques s'élève aujourd'hui à 130. Mais ce n'est qu'à 50 ans qu'il eommença à eultiver les Muses. Il a éerit des vers, des pièees de théâtre, de longues et de eourtes nouvelles, des essais divers. Ce n'est que depuis l'apparition de *Hugh Wyrnne* que son nom a été eonnu du grand publie. Ce livre a eu une grande vogue en Amérique et en Angleterre. (*Gazette Médicale de Paris.*)

Médecins acteurs.

A la Comédie-Française, à la dernière répétition d'*Othello*, M. Donato, chef des ehoristes, s'est blessé assez sérieusement au genou. Il a été, sur plaee, soigné par Iago en personne, e'est-à-dire par M. Paul Mounet qui est, eomme on sait, le Dr Paul Mounet et qui a fait à l'exeellent Donato un pansement rapide. La blessure n'aura pas de suites. (*Gazette méd. de Paris.*)

Le Dr Schenck et la procréation des sexes à volonté.

Nous lisons, dans le *Bulletin de la presse*, la nouvelle suivante : Le doeteur Sehenk sera puni disciplinairement par l'Académie des seiences de Vienne pour avoir fait annoneer sa déeouverte des sexes à volonté par les journaux quotidiens, alors que sa dignité de savant lui commandait de réserver la primeur de son rapport à une revue médieale. (*Lyon Médical*)

La mésaventure d'un professeur français en Russie.

Le doeteur Landouzy, délégué de l'Aeadémie de médeeine aux fêtes du eentenaire de l'Académie impériale militaire de médecine de Saint-Pétersbourg, a rendu eompte de son voyage en termes très éloquents. Il s'est longuement étendu sur l'aeeueil fait aux représentants de la médeeine française, aeeueil sineère, nous en sommes persuadés, mais qui a dû être — comme toujours — un peu superfieiel, ear les Russes sont très jaloux de leur scienee, et ils ont des lois qui les défendent, mieux que nous ne savons le faire en France, eontre l'envahissement des eonfrères étrangers.

Nous n'en eiterons qu'un exemple, assez caraetéristique du reste : Un des prinees de la médecine française avait été appelé à Saint-Pétersbourg pour donner ses soins à un noble russe assez *roublé* pour pouvoir honorer ee professeur eomme il le méritait. Les soins terminés, notre compatriote s'offrit le luxe d'un petit déplaeement à Moseou. Dans eette ville, il eut besoin d'aleool. Il entra en demander dans une pharmaeie et au lieu de le servir, on lui dit : « Avez-vous une ordonnanee de médeein ? — Mais, je suis le professeur X..., venu en Russie en eonsultation ! — Nous n'en doutons pas, mais

sans une ordonnance d'un médecin russe, nous ne pouvons vous en donner. » Rien ne put fléchir le pharmacien et notre compatriote fut obligé d'avoir recours à un confrère russe... pour faire remplir sa lampe à alcool.

(*Le Cri de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

L'autopsie de l'empereur Maximilien du Mexique. — On célébrait, il y a quelques mois, le service anniversaire de la mort de l'Empereur Maximilien, fusillé à Queretaro.

Pourrait-on nous dire, à ce propos, si l'autopsie de l'infortuné personnage a été faite et quels sont les termes du procès-verbal dressé *post-mortem*, si toutefois il existe ?

R. F.

Cornélius Hertz et Charcot.— Dans la « Carrière médicale de Cornélius Hertz », que j'ai eu le plaisir de lire dans la *Chronique* (1), je n'ai pas vu figurer un petit incident qui, si ma mémoire est fidèle, a été indiqué par les journaux politiques, lors de la première consultation des Professeurs Brouardel et Charcot. Quand ces maîtres examinèrent l'état du célèbre malade de Bournemouth, Cornélius Hertz aurait rappelé incidemment au Professeur Charcot *qu'il avait été élève dans son service*.

A quel titre ? Cornélius Hertz n'a-t-il pas été *externe des hôpitaux de Paris* ? Il semble me souvenir que c'est à ce titre qu'il se donnait comme élève de Charcot ? Est-ce exact ? Cornélius Hertz a-t-il passé sa thèse de doctorat en médecine ?

Dr Mt.

Les bocaux de couleur des pharmaciens. — Pourquoi cette sorte d'enseigne ? J'ai vainement interrogé à cet égard plusieurs pharmaciens. La plupart m'ont simplement dit qu'ils n'en savaient rien ; un seul a cru me satisfaire en me répondant que c'était pour faire savoir au public que cela faisait connaître au public une boutique de pharmacien. C'était répondre à la question par la question.

Mais avant de se perpétuer comme usage inconscient, une pratique a toujours sa raison d'être et son explication, à l'*origine*. Je demande donc : quelle est l'origine historique et la signification première des bocaux de couleurs à la devanture des pharmaciens ?

H. Gaidoz.

Le crâne de la femme de Duguesclin. — En parcourant la 2e série de votre si intéressant *Cabinet secret*, j'ai relevé, page 85 : « L'église *cathédrale* de St-Sauveur... Un cénotaphe en marbre *blanc*.... »

Permettez-moi de rectifier : St-Sauveur n'est pas cathédrale, St-Sauveur est à Dinan (vous oubliez de le dire), et le cénotaphe est en marbre *noir*.

Petites erreurs que je prends la liberté de vous signaler. S'il vous est agréable, je vous indiquerai les sources où l'histoire de la trans-

(1) V. *Chronique médicale*, 1898, p. 477 et 611.

lation est relatée tout au long. Odorici, dans son Histoire de Dinan, en raconte une partie. J'ai eu à fouiller tout cela dernièrement, étant en possession, par tradition de famille, du crâne de Tiphaine Raguenel, épouse de Duguesclin. J'ai cherché, mais en vain, à établir sinon la certitude, du moins la possibilité... Il me manque beaucoup de chaînons.

J'ai fait voir le crâne à Manouvrier. Rien dans son examen n'est contraire à cette tradition. Quelqu'un de vos lecteurs pourrait-il me fournir à cet égard quelque indice ?

Dr P. Aubry (Saint-Brieuc).

De quand datent les mots MÉDECIN *et* DOCTEUR ? — Il régnait au moyen âge beaucoup de confusion dans les écrivains de ce temps, sur le sens même du mot *médecin*, qui semblerait pourtant n'en avoir qu'un. Il n'en est rien. Dans ses vers, Alcuin, le savant ami de Charlemagne, englobe dans le même mot *medicus*, le médecin, le chirurgien et le pharmacien.

Dans le vieux langage français, les médecins, écrit Graves (1), sont indifféremment appelés, tantôt du nom de *mires*, mot et qualité qui sont même l'origine du nom de famille des *Miron*, et tantôt de celui de *fisiciens*, *phisiciens* ou *physiciens*. Ces deux mots paraissent donc absolument synonymes. Eh bien ! le Continuateur de Nangis, le carme Jean de Venette, se sert de l'expression suivante, qui semble prouver tout le contraire : « Le mal que les *mires* et *fisiciens* nommaient épidémies », dit-il en parlant de la peste de 1348. Dans son esprit, chacun de ces deux mots avait donc une signification particulière?

Les *physiciens* devaient être plus spécialement les médecins lettrés, appartenant à l'Université, où ils occupaient la classe de *physique*.

Le *mire* était plutôt le médecin laïque, expert peut-être, mais non lettré, celui qui ne pouvait être encore *magister in artibus*.

On trouve encore le mot *mège*, pour désigner un médecin ; il semble appartenir aux patois du midi.

Mais le mot *docteur*, appliqué à l'exercice de la médecine, quand a-t-il été pour la première fois employé dans cette acception ?

Dr Icz.

Réponses.

De quand datent les premiers accoucheurs ? (V, 143, 296). — Je transcris textuellement :

« Toutes les nations se sont accordées, jusque vers le milieu du « dernier siècle, à ne point admettre le ministère des hommes dans « les accouchements. Il faut toutefois excepter les Athéniens, à cette « époque où ils avaient interdit tout exercice de la médecine et de « la chirurgie aux femmes. Comme les Athéniennes avaient beau- « coup de répugnance pour se soumettre à une loi qui violait la pu- « deur en les forçant de se faire accoucher par des hommes, une « d'entre elles, plus courageuse et, comme un autre Curtius se « dévouant pour son sexe, se travestit en homme, pour avoir le « droit, à la faveur de cè déguisement, d'exercer la profession d'ac- « coucheur. Toutes les femmes qui étaient dans le secret, eurent

(1) *Etat de la pharmacie en France*, par Graves, p. 58-60.

« recours à elle, et les autres accoucheurs perdirent leurs pratiques. « Une grande réputation est un crime aux yeux de l'envie. Elle « arme donc bientôt contre Agnodice (c'était le nom de l'accoucheur « femelle) tous les jaloux que la fortune lui faisait. Elle eut recours « à ses armes favorites, à la calomnie. Heureusement ces imputa- « tions sont, pour l'ordinaire, concertées avec plus de méchanceté « que d'adresse, et celle qu'elle employa contre Agnodice était de « nature à pouvoir être aisément démentie. On l'accusa de séduire « les femmes des citoyens. Par le seul aveu de son sexe, elle con- « fondit l'imposture.

« Les Athéniens virent les inconvénients de leur loi et prirent le « parti d'en modifier les dispositions. » (*Histoire philosophique et mé- « dicale de la femme,* par le docteur Menville de Ponsan, 2e édition, « 1858, tome I, page 408.) »

Dr Moreau (Paris, Malakoff).

Les microbes avant Pasteur. (V, 425, 712).— Je connais douze études sur les microbes quelques siècles avant Pasteur. Le premier qui en parle, c'est *Homère* ! (je vous le prouverai une autre fois) ; mais l'indication précise se trouve dans le livre du Révérend Père Kircher, Jésuite, qui date du XVIe siècle : *Scrutinium Physico-Medicum Pestis.* De plus, Chrétien Langius, dans une préface mise à la tête de l'*Examen de la Peste*, de Kircher (Leipsick, 1659), pense que la cause des maladies virulentes est due « à un essaim nombreux d'animaux très petits, très agiles, très vifs, très féconds, qui se multiplient vite, se transportent dans les différents endroits du corps, qui piquent, percent, mordent, enflamment, rongent, ulcèrent, etc. »

Dr Socrate Lagoudaky,
Rédacteur en chef de *l'Hippocrate.*

Les honoraires des médecins à travers les âges. (V, 502, 569, 631, 697, 762 ; V, 427, 489). — Voici une note d'honoraires de chirurgien barbier d'il y a près de 200 ans, qui ne manque pas d'intérêt (1724) :

« J'ay rasé Monsieur de Vaugenlieu pendant 5 ans à 12 livres par « an ; se monte à la somme de 60 livres pour les 5 années.

« J'ay resté 10 jours et 10 nuits pendant ses maladies, et 2 jours « à sa mort, et 2 saignées que je luy ait fait ; se monte à la somme « de 15 livres.

« Pour la petite damoiselle 6 jours et 6 nuits, 6 livres.

« Pour Monsieur de Vaugenlieu, j'ay resté 30 jours, pour la somme « de 30 livres.

« Par ordre de Madame de Vaugenlieu, j'ai resté une semaine au- « près d'une estrangère qui était ensinte, que j'ai seignez et purgé « et donné une potion cordiale, une prise de confection hiacinte ; se « monte à 3 livres.

« Plus, plusieurs voyages que j'ay fait à la maison, Madame, « vous donneré ce qu'il vous plaira.

« Plus, pour eau-de-vie que huile d'olive et autres choses, la som- « me de 5 livres 12 sols.

Fournier, chirurgien à Chevincourt. »

P. c. c. :
Dr Bougon.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Place à la femme, surtout dans l'enseignement secondaire, par le Dr MACÉ. Chez A. Charles, libraire, 8, rue Monsieur-le-Prince.

Le latin devant être appris dès l'enfance, la femme est donc par là même désignée pour être l'institutrice latine de l'enfant, comme elle est désignée pour être son institutrice anglaise ou allemande.

C'est ce que cherche à prouver le Dr Macé, dans une brochure où il démontre en plus que l'intervention de la femme dans l'enseignement secondaire offrirait de multiples avantages.

En somme, travail à lire et à méditer.

Pour devenir médecin, par le Dr MICHAUT. Paris, Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères.

On ne doit pas faire choix d'une carrière au hasard, et on doit en supputer les déboires autant que les avantages avant de s'y engager. Il faut avant tout se rendre compte si la profession qu'on veut exercer est en rapport avec vos goûts, vos aptitudes, vos capacités intellectuelles ; tels sont les sages avis que le Dr Michaut a développés dans le très compact opuscule — sous son format modeste — qu'il vient de publier sous ce titre : *Pour devenir médecin.*

« La renommée d'un Péan, la fortune qu'on lui attribue, les honneurs qu'il a recueillis, ont déterminé plus de vocations médicales que le goût des sciences biologiques ou le désir de se vouer à une profession utile à l'humanité. »

Ah si, en regard des parvenus illustres, l'aspirant docteur voulait parcourir l'interminable liste des ratés, qu'il en rabattrait de son enthousiasme ! Mais il est des sourds pour ne point entendre, et l'on continue à se ruer sur les bancs de nos Facultés de médecine, en dépit des sages avertissements de maîtres désintéressés, voire même,comme en Allemagne, en dépit des rescrits du souverain lui-même.

On devrait cependant savoir que « tout n'est pas rose dans le métier » ; que, outre les médecins pourvus du diplôme, nombre de rebouteux, charlatans, magnétiseurs, somnambules plus ou moins lucides, sans compter les pharmaciens, sages-femmes, masseurs, spécialistes de tout acabit, ont la prétention de vouloir droguer leurs semblables ; que l'Assistance publique distribue à tout venant, et sans contrôle aucun, des consultations et opérations *gratis pro Deo* et que le public est aujourd'hui habitué à l'idée que l'Etat lui doit consultations et médicaments.

Le Dr Michaut complète ce navrant mais véridique tableau de la profession, en rappelant qu'en ces dernières années un chirurgien des hôpitaux, le Dr Pr.., sans doute, est mort presque dans la misère ; qu'une veuve de professeur de la Faculté, le Dr Ba.., n'est-ce pas ?, a été obligée de solliciter une modeste place d'Inspectrice des Ecoles ; qu'un médecin âgé s'est tué parce qu'on lui a enlevé l'indemnité qu'il touchait en qualité de médecin du bureau de bienfaisance !

Mais les faits pourraient être multipliés à l'infini.

Fallait-il encore signaler les progrès de l'hygiène, qui ont amené la disparition de certaines maladies, jadis endémiques, comme la fièvre typhoïde, la variole ; l'invention du sérum de Behring et Roux, qui a diminué dans de si fortes proportions les cas de diphtérie ? Ce sont là maux nécessaires et nous devons nous en féliciter, comme nous applaudissons au progrès scientifique et industriel, qui fait substituer la traction mécanique à la traction animale et a remplacé la main-d'œuvre par des outils et des machines plus ou moins perfectionnés...

Quel doit être le rôle du médecin ? Le Dr Michaut le résume d'un mot : le médecin doit, avant tout, cultiver l'altruisme. Il faut qu'il ait foi dans son art pour inspirer confiance à ceux qu'il est appelé à traiter. D'où la nécessité d'une éducation morale solide, au moins aussi importante que l'instruction technique. Cette instruction comporte des études longues et compliquées, que l'auteur a très clairement synthétisées, dans un chapitre dont nous ne saurions trop recommander la lecture aux aspirants médecins. Puisse cette lecture leur inspirer un éloignement salutaire d'une profession qui, de jour en jour, devient plus encombrée !

Quoi qu'il en soit, si la vocation est trop forte, avant d'aborder les études médicales proprement dites, que l'étudiant acquière un bon fonds de connaissances générales. C'est ici que nous sommes pleinement d'accord avec le Dr Michaut : « l'exercice de tous les sens et la culture de toutes les facultés, écrit ce dernier, sont nécessaires au médecin. »

Rien de plus exact. La finesse de l'audition est indispensable à qui veut ausculter ; le dessin rendra maints services à l'anatomiste, l'exercice même du piano et l'agilité des doigts qui en résulte, seront du plus grand secours pour le chirurgien.

La bibliothèque de l'étudiant, et *a fortiori* du praticien, doit être des plus composites : les ouvrages de littérature, d'histoire, de belles-lettres doivent y trouver place. Au sortir du pavillon de dissection et plus tard au sortir de l'hôpital ou de la chambre du malade, le médecin ne devra pas négliger la fréquentation des artistes, gens du monde, journalistes, littérateurs, historiens, etc. Il en résultera un échange de pensées fécond, une plus grande largeur de vues et d'idées.

Un point important : avant de vous engager dans les études de médecine, assurez-vous bien auprès d'un bon médecin que vous êtes pourvu d'une santé robuste. Si vous avez une tare héréditaire, telle que la tuberculose par exemple, n'hésitez pas à sacrifier vos goûts à votre propre conservation.

Ceci bien pesé et mûrement examiné, on peut prendre sa première inscription. Dès ce moment, plus d'initiative, mais une annihilation complète, un étouffement de votre personnalité. A la Faculté, comme à l'hôpital, vous êtes dans un engrenage et ce, jusqu'au jour où, coiffant le bonnet carré, il vous sera accordé le *jus secandi et occidendi.*

Le Dr Michaut réclame, et nous le réclamons avec lui, une modification radicale des examens : un peu moins de théorie et beaucoup plus de pratique, de la clinique plutôt que de la pathologie ou, qui pis est, de la bactériologie.

Une fois reçu docteur, où ira-t-on planter sa tente ? Qu'on lise,

pour se faire une opinion, le chapitre VI du livre du Dr Michaut, intitulé : « Le choix d'une installation ». Tout ce que nous pourrions ajouter serait une superfétation. Que vous desiriez vous installer à la campagne ou à la ville ; ou que vous vous décidiez à voyager quelque temps avant de vous installer, vous trouverez un avis toujours sage, dans l'opuscule, dont nous ne saurions trop vous recommander l'attentive lecture.

A. C.

CORRESPONDANCE

Paris, 6 février 1899.

Très honoré et savant Confrère,

Dans votre très intéressante « Chronique » du 1er février, page 80, je lis une critique du docteur Joal, à propos du classement des voix.

Il y a longtemps que l'on s'agite autour de la difficulté ; toutes les classifications présentées ne résistent pas à l'examen sans doute, ce qui fait que chaque professeur ou s'en fait une ou suit la moins défectueuse.

Notre critique Joal a-t-il au moins quelque classement à proposer à ses confrères en science, ou quelque chose qui réponde aux desiderata des Maîtres et professeurs de chant ? Si oui, je serai le premier à l'en féliciter.

En attendant, permettez-moi de vous donner, à ce sujet, le XIVe et dernier paragraphe d'un travail inédit et rimé sur la voix et le chant. Une classification complète ce chapitre, mais elle tiendrait trop de place pour la joindre à ma lettre ; toutefois, si cela vous intéressait ou plutôt intéressait vos lecteurs et abonnés, je vous l'adresserai à part.

Agréez, je vous prie, très savant confrère, l'assurance de ma considération confraternelle la plus sincère.

Dr Moura.

§ XIVe. — Classification des voix

Pour mettre dans les voix, l'ordre et le classement,
Du clavier musical on fait exactement
Gravir les échelons. A *Do*, *Ré*, *Mi*, Trois Basses
Ont leur point de départ ; *Sol*, *La*, *Si* sont les places
De nos trois Barytons, *Do*, *Ré*, *Mi*, plus haut,
Celle des trois Ténors ou des trois Contralto.
L'un après l'autre à *Sol*, *La*, *Si*, trois Alto montent ;
Les Soprani de même à *Do*, *Ré*, *Mi*, remontent
L'Octave des Ténors, chanteurs du sexe fort.
Les deux sexes ont donc, chacun, neuf voix d'accord,
Montant et descendant les degrés de l'échelle
Du Plain-chant, de la voix Majeure, ou la plus belle.
Ce classement vocal, tout de convention,
Ainsi que l'art des sons, leur annotation,
Est celui qu'on apprend dans les Conservatoires,

Les Ecoles de chants. Des Professeurs notoires,
Membres de l'Institut, ou grands compositeurs,
Qui chantent rarement, en sont les directeurs.
Or le clavier vocal a, dans sa contexture,
Un registre moyen, dit plein, que la Nature
A fait invariable et le plus étendu.
A notre avis, il doit être, bien entendu,
La base sur laquelle on fixera la classe
Et le genre de voix de chacun, sans disgrâce.
Les artistes chanteurs et les maîtres de chant,
Mieux que personne, auront, seuls, le pouvoir tranchant.
Dièzes et Bémols, aux voix trop difficiles
A classer, donneront rang et départ faciles.
Le Timbre, trop subtil, ne peut fournir appui
Au classement : le jeu moyen vaut mieux que lui.
Mars 1898.

Dr Moura.

* * *

Honfleur, le 7 février 1899.

Mon cher Confrère,

A propos de l'intéressant article du Dr Michaut sur la « contagion de la tuberculose pressentie en 1857 », permettez moi une citation, qui montre que la contagion de la tuberculose était connue et redoutée bien avant 1857. Dans un ouvrage intitulé *La Maison Rustique* ou *Cours complet d'agriculture, d'économie rurale*, etc., par M. C. D. P. S. ; Paris, chez Lécrivain, bd. des Capucines no 1, 1818, T. II, page 339, je trouve le passage suivant :

En effet, dans les climats méridionaux et particulièrement en Italie, où la phtisie pulmonaire prend un caractère d'énergie qui la rend *très communicative, l'expérience a prouvé qu'on devait non seulement brûler tout le vestiaire, tout le mobilier mis en contact avec le phtisique, mais encore enlever la couche superficielle des murs des planchers, pour prévenir* LA CONTAGION *qu'ils recèlent et exhalent.* Je crois que la chaux vive peut être substituée à ces moyens et devenir une précaution suffisante, comme étant un puissant déméphitisateur.

Il est difficile d'être plus précis, plus explicite et vous voyez que non seulement la contagion de la phtisie était bien connue il y a un siècle, mais que l'on prenait des mesures de désinfection aussi énergiques, sinon plus, que de nos jours. J'ignore le nom de l'auteur de cette « Maison Rustique », mais je crois pouvoir affirmer, d'après des indices positifs, que c'était un médecin, ou tout au moins qu'un médecin a rédigé plusieurs chapitres de cet ouvrage.

L'origine hydrique de la fièvre typhoïde est considérée également comme une découverte moderne. Or plusieurs écrivains avaient déjà signalé le danger de la contamination des eaux. Mercier, dans son *Tableau de Paris* (T. I, p. 123 et suiv. *L'air vicié*) dénonce l'insalubrité des puits de Paris et la pollution des eaux de la Seine par les vidanges, qu'on déverse dans les égouts

« et les porteurs d'eau puisent le matin dans leurs seaux l'eau que les insensibles Parisiens sont obligés de boire ».

Plus tard, en 1836, Ch. Nodier (*La Seine et ses bords*) dit expressément, en parlant de Troyes :

Les habitants préfèrent pour boisson l'eau de puits à celle de la Seine, qui leur serait sans aucun doute bien plus salutaire, et *leur épargnerait les nombreuses fièvres* auxquels ils sont sujets. Troyes n'a pas une seule fontaine... (p. 50).

Dr Henri Marais (de Honfleur).

***

Bordeaux, 15 février 1899.

Mon cher Confrère,

Voulez-vous me permettre quelques réflexions à l'occasion de votre récent et très intéressant article de la *Chronique médicale* sur « la *contagion de la tuberculose pressentie* en 1857 par Edmond About » ?

J'ai connu Edmond About, le voyant quelquefois, en 1865, 66 et 67, chez mon maître et ami Charles Robin, et je puis vous affirmer qu'à cette époque il ne croyait plus à la contagion de la tuberculose et que, quelque remarquables que fussent pour un romancier, les tendances scientifiques de son esprit, ce n'est point par une sorte de divination scientifique qu'il a parlé en 1857 de la contagion de la phtisie. Enfin, s'il connaissait Villemin, ce que j'ignore, je ne crois pas qu'il ait pu être influencé ou inspiré par lui. Je me rappelle très nettement, en effet, les conversations qui eurent lieu devant moi à ce sujet, entre Robin et Edmond About, car étant très jeune alors, j'étais vivement intéressé par la conversation d'un homme aussi spirituel et je n'en voulais rien perdre.

Villemin venait de publier ses mémorables travaux sur la *virulence de la tuberculose*, et About ayant demandé à Robin ce qu'il en pensait, celui-ci qui, à cette époque tout au moins, ne croyait pas à la contagiosité de la tuberculose, discuta devant nous les expériences du savant médecin militaire et conclut à l'insuffisance absolue de ses démonstrations, affirmant formellement qu'il perdait son temps et qu'il était sur une fausse piste.

About se déclara absolument convaincu par les arguments de Robin, dont la suite a démontré le peu de valeur, et il ajouta, j'en ai le souvenir très présent, sans faire allusion à son roman, qu'il savait qu'en Italie et même dans le midi de la France, la contagion de la phtisie était une croyance populaire et qu'il avait été plusieurs fois impressionné par les récits de contagion qu'il avait lus ou entendus : je crois bien me rappeler que le nom de Chateaubriand fut prononcé par lui.

Si ce dernier souvenir est exact, ce qui paraît le plus probable c'est qu'Edmond About avait tout simplement lu les lettres de Chateaubriand à son ami Fontanes, et en particulier celle

datée de Rome, 9 novembre 1803. Chateaubriand, personne ne l'ignore, avait demandé ou accepté le poste de secrétaire d'ambassade à Rome, non seulement pour y étudier de près les institutions religieuses, mais surtout — il le reconnaît lui-même dans ses *Mémoires d'outre-tombe* — pour pouvoir rejoindre en Italie son amie Mme de Beaumont.

Or, celle-ci était gravement atteinte de la poitrine et ils ne se séparaient guère. Elle en mourut pendant son séjour commun, et voici le passage de sa lettre à Fontanes qui s'y rapporte :

Au reste, je suis dans un grand embarras ; j'espérais tirer deux mille écus de mes voitures, mais comme, par une loi du temps des Goths, l'éthysie est déclarée à Rome maladie contagieuse, et que Madame de Beaumont est montée deux ou trois fois dans mes équipages, personne ne veut les acheter (1).

Quoi qu'il en soit de la supposition qu'Edmond About ait dû puiser son idée de contagion dans cette lettre, et, bien que l'on sût de tout temps que la contagion de la tuberculose pulmonaire était une *tradition populaire* en Italie, il me paraît intéressant de rappeler ce fait particulier, qui se rattache au souvenir du grand écrivain catholique, et à celui de la seule peut-être de ses nombreuses amies à qui il ait témoigné un peu de reconnaissance sincère.

Veuillez, etc.

Dr Armaingaud.

*
* *

Paris, le 3 mars 1899.

Monsieur le Directeur,

Au sujet de l'article du Dr Michaut : « La médecine dans le roman ; la contagion de la tuberculose pressentie en 1857 », paru dans la *Chronique médicale* du 1er février 1899, permettez-moi de vous signaler le passage suivant des *Mémoires d'outre-tombe*, de Châteaubriand, qui prouve que, *dès 1803*, la contagion de la tuberculose par l'habitat était connue à Rome :

« J'avais loué pour elle [Madame de Beaumont] à Rome, une maison solitaire près de la place d'Espagne, sous le mont Pincio ; il y avait un petit jardin avec des orangers en espalier et une cour plantée d'un figuier. J'y déposai la mourante. J'avais eu beaucoup de peine à me procurer cette retraite, *car il y a un préjugé à Rome contre les maladies de poitrine regardées comme contagieuses.* » (*Mémoires d'outre-tombe*, édition Garnier, in-8, tome II, p. 336.)

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

E. Le Duc.

(1) Cette lettre est reproduite dans *Chateaubriand et son groupe littéraire*, de Ste-Beuve, tome II, p. 212, en note.

Bruxelles, lundi 20 février 1899

Cher Monsieur et Directeur,

Permettez-moi de vous signaler une erreur dans le n° du 15 février de la *Chronique*. A la page 111, vous paraissez confondre deux personnages différents : 1° Joseph Fourier, qui fut un mathématicien illustre, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, et sous Napoléon 1er, successivement préfet de l'Isère et du Rhône ; 2° Charles Fourier, le chef de l'Ecole phalanstérienne. Ils ont vécu tous les deux, avec des destinées dissemblables, à peu près à la même époque. Tout ce que vous dites se rapporte à Joseph Fourier, que l'Empereur créa baron, et combla de faveurs, tandis qu'il ignora le créateur des attractions proportionnelles. Ce que vous écrivez dans votre second paragraphe se rapporte au mathématicien et non point au socialiste, et doit être un peu modifié, puis complété par le récit suivant, qu'en fait François Arago, dans sa notice très complète sur le baron Joseph Fourier :

« Joseph Fourier était doué d'une constitution qui lui promettait de longs jours, mais que peuvent les dons naturels contre les habitudes antihygiéniques que les hommes se créent à plaisir ! Pour se dérober à de légères atteintes rhumatismales, notre confrère se vêtait, dans la saison la plus chaude de l'année, comme ne le font même pas les voyageurs condamnés à hiverner dans les glaces polaires. On me suppose de l'embonpoint, disait-il quelquefois en riant ; soyez assuré qu'il y a beaucoup à rabattre de cette opinion. Si, à l'exemple des momies égyptiennes, on me soumettait, ce dont Dieu me préserve, à l'*opération du désemmaillottement*, on ne trouverait pour résidu qu'un corps assez fluet. »

Je pourrais ajouter, en choisissant aussi mon terme de comparaison sur les bords du Nil, que dans les appartements de Joseph Fourier, toujours peu spacieux et *fortement chauffés même en été*, les courants d'air auxquels on était exposé près des portes, ressemblaient quelquefois à ce terrible simoun, à ce vent brûlant du désert, que les caravanes redoutent à l'égal de la peste.

Joseph Fourier avait fait partie de l'expédition d'Egypte, commandée par le général Bonaparte, et c'est de son séjour prolongé en Afrique, qu'il avait rapporté ces habitudes extravagantes, d'un frileux impénitent. C'est aussi de 1798 qu'il faisait dater l'asthme qu'il eut à supporter, comme un bon compagnon, durant de longues années, car il vécut jusqu'au 16 mai 1830. Le grand Larrey, qui fut son ami et son médecin, ne put jamais le faire renoncer à se *vêtir en ours*, *hiver* comme *été*.

Votre tout dévoué collaborateur,

Georges Barral.

La Chaux-de-Fonds, le 21 février 1899.

Cher Monsieur,

D'après le dernier numéro (15 février) de la *Chronique médicale*, le baron J. B. J. Fourier, célèbre géomètre, né à Auxerre en 1768, mort en 1830, serait le chef du fouriérisme. Ce système de philosophie et d'économie politique appartient, non au secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Institut d'Egypte, mais à son homonyme, Charles Fourier, né à Besançon en 1772, mort à Paris en 1837, un des pères du socialisme, qui publia ses idées pour la première fois en 1808, sous le titre de « Théorie des quatre mouvements ».

En fait de « Singularités de personnages célèbres », la suivante, peu connue, rapportée par MM. Beaulavon et Parodi, dans l'Introduction aux « Œuvres choisies de Berkeley », mérite, je crois, de figurer dans un journal de médecine.

Il paraît qu'au début de ses études philosophiques, Georges Berkeley (1685-1753), qui accumulait des observations psychologiques de toute nature, voulut connaître les sensations que donne l'approche de la mort, et se pendit en présence de l'un de ses camarades, qui devait lui couper la corde à un signal donné. Mais Berkeley perdit aussitôt connaissance, ne put donner le signal, et, quand l'ami se décida enfin à couper la corde, il était déjà presque trop tard, et l'on eut grand'peine à faire revenir à lui le trop intrépide psychologue.

Berkeley est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables, entre autres d'une étude médico-philosophique intitulée : « Recherches sur les vertus de l'eau de goudron. »

Veuillez, etc.

Paul Berner.

* * *

Paris, le 3 mars 1899.

Mon cher Confrère.

A ajouter à vos *Médecins artistes* (*Chronique médicale*, 1er mars 1899) : Le docteur Poy, médecin de la marine, qui avait ensuite exercé la médecine civile à Haïphong (Tonkin), mort en 1894, était un peintre distingué.

Ce n'est pas seulement le Professeur Trélat, qui avait la douce manie de faire aux examens « la tête » du patient. Le Professeur Charcot avait la collection complète de toutes les têtes des candidats à l'agrégation, et il en était très fier.

Le Professeur Farabeuf n'est-il pas un dessinateur émérite ? Les planches murales d'anatomie qui existent à l'Ecole pratique n'en sont-elles pas la meilleure preuve ?

Je pense aussi qu'on doit ranger parmi les médecins artistes, le fils de M. V. Cherbuliez, qui dessinait autrefois pour le Dr Péan de superbes planches.

Le Dr Edinger, de Francfort-sur-le-Mein, est un artiste distingué. Il a dessiné toutes les planches de son *Traité d'anatomie du système nerveux* ; Sthör (de Wurtzbourg), également.

Parmi les médecins collectionneurs, possédant des galeries remarquables, M. Viau, chirurgien-dentiste à Paris, doit être compté.

Sans doute en est-il beaucoup d'autres !

Dr MICHAUT.

*
* *

Paris, le 4 mars 1899,

Mon cher Confrère,

Parmi nos confrères artistes, permettez-moi de vous signaler le Dr Moure, décédé il y a cinq ou six ans, si j'ai bonne mémoire. Il était frère ou tout au moins très proche parent du Dr Moure, de Bordeaux. Ses ateliers étaient rue Etex, à Montmartre, et il y fabriquait des vases en marbre à monture et ornements de bronze.

Recevez, mon cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr WILLETTE.

Errata.

Page 145.— *Médecins ayant pris part à la Commune* : « Dans l'un des derniers livres dus à ce puissant écrivain qui, *du même âge que Balzac* » .., pour : *au même âge que Balzac.*

Page 141. — *La médecine dans les vieux bouquins*, lignes 9 et 10 :

« Mais le passage le plus intéressant pour un bibliomane est celui de la visite à une fameuse bibliothèque d'une société de gentilshommes, auxquels la philosophie avait *fait hausser la tête* », pour : avait fait *tourner la tête*.

Autrement tous les nains feraient de la philosophie pour paraître plus grands, avec *la tête haussée*. Propriété que n'ont certainement pas les études philosophiques.

Page 146, ligne 4.— « Le Dr Dupré, auquel on doit des *pièces* anatomiques », pour : des *poésies* anatomiques.

L'un n'exclut pas l'autre, mais fabriquer des pièces anatomiques est l'œuvre des prosecteurs ; or Dupré n'appartint jamais à l'Ecole ; il était comme Professeur aussi *libre* que comme poète.

La lettre de M. *F. Buret*, à propos de son curieux examen passé avec G. Sée, pourrait être suivie de beaucoup d'autres. Quelle intéressante rubrique pour la *Chronique médicale* : Les examens médicaux curieux et singuliers. Tous mes confrères ont, dans quelque coin de leur mémoire, des souvenirs d'examen qu'il pourrait être très intéressant de transcrire. Une série d'anecdotes des plus piquantes sur les examinateurs, leurs bons mots, leurs questions singulières, leurs fines réparties ; les réponses souvent très drôles des candidats. Et ce serait *complètement inédit*.

Pajot, Malgaigne posaient des questions aussi spirituelles qu'embarrassantes souvent pour les malheureux candidats décontenancés par leurs saillies imprévues. Tout cela n'a jamais été recueilli. Les vieux bâtiments de l'Ecole, maintenant par terre, avaient conservé l'écho des éclats de rire provoqués par des examens, dignes de la scène du Palais-Royal.

Je vous propose, mon cher Rédacteur en chef, d'inaugurer cette rubrique · *Les Examens singuliers et drôlatiques*.

Dr MICHAUT.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

N° du 15 avril 1898. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine.

N° du 1er mai 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. HELME.

N° du 15 mai 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr CABANÈS. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr CH. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)

N° du 1er juin 1898. — Cyrano de Bergerac et les médecins.

N° du 15 juin 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er juillet 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve.* — *La cérémonie d'inauguration*, par le Dr CABANÈS. — Discours de MM. GUSTAVE LARROUMET, FRANÇOIS COPPÉE, ALBERT VANDAL, GASTON BOISSIER. — Stances à Sainte-Beuve, par M. AUGUSTE DORCHAIN. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. JULES CLARETIE ET FERDINAND BRUNETIÈRE. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. VÉRON.

N° du 15 juillet 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. HENRY CÉARD. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr MICHAUT. — La méthode de travail de Michelet, par Mme MICHELET. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. PAUL CRATÈRE.

N° du 1er août 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 août 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr CABANÈS.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de CARRO. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. MÉNIÈRE.— L'Eloge de la médecine, par CHATEAUBRIAND.

N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 septembre 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr MICHAUT. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr BELUZE.

N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur PLANCHON, Directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris.

N° du 15 octobre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — Louis XVIII et les femmes.

N° du 1er Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET SANGLÉ. (*Suite et fin.*)

N° du 15 Novembre 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er décembre 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr WILHEM MEYER (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 décembre 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel DE ROCHAS D'AIGLUN, Administrateur de l'École Polytechnique.

N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr POTIQUET.

N° du 15 janvier 1899.— La Médecine vibratoire, par le Dr CABANÈS.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.

N° du 1er février 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr MICHAUT. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 février 1899.— David Gruby (1810-1898), par M. le Professeur R. BLANCHARD, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres. (*Suite.*)

N° du 1er mars 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur, le Dr P. Richer, par le Dr CABANÈS.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — N° 7.

1er AVRIL 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

34, RUE HALLÉ

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

—

France, un an....................	**10** francs
Etranger, un an..................	**14** —
Pays d'Union postale.............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898-1899).

—

6e ANNÉE. N° 7. 1er AVRIL 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS MÉDICALES

Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau (1779-1851)

Le docteur Jean Hameau naquit à la Teste-de-Buch (Gironde), en 1779. C'est là, entre le bassin d'Arcachon et une vaste forêt de pins maritimes, aux confins de ces immenses landes du golfe de Gascogne qui s'étendaient jadis à perte de vue, que vécut, travailla, chevaucha et pensa le remarquable praticien dont nous donnons le portrait. Son nom est resté, dans le souvenir de ses confrères girondins, synonyme de probité, d'honorabilité professionnelle, et de géniale intuition.

A peine âgé de quinze ou seize ans, le jeune Hameau s'était mis en apprentissage chez un docteur d'Ychoux (Landes), très renommé dans la région. Ce patron se plut à lui enseigner les premiers éléments de l'anatomie, de la physiologie et de la pratique médicale, tandis que le curé de la paroisse lui donnait des leçons de latin. L'usage de ces apprentissages, pour les aspirants aux grades médicaux, avait survécu quelque temps à la suppression des corporations et il n'était pas rare de voir dans les campagnes des maîtres-ès-art suivis de deux ou trois élèves chez leurs clients. Hameau apprit ainsi à soigner les malades et à s'intéresser à leurs souffrances. Puis il alla passer deux ans à Paris. Il y prit des inscriptions, mais sans passer d'examens, se réservant de les subir à Montpellier, dont la Faculté jouissait d'une plus grande réputation.

Il y fut reçu docteur en 1807, et s'installa à La Teste. Là, seul, en face du grand désert d'ajoncs et de bruyères, à côté d'une longue continuité de sables arides et brûlants, interposés en dunes entre les terres stériles et l'Océan, Jean Hameau s'éprit de cette sauvage nature. Il s'y intéressa de plus en plus, l'étudia en hygiéniste et en philosophe ; il observa, avec une attention soutenue, les phénomènes vitaux qui se déroulaient sous ses yeux, et en tira.. la théorie microbienne !

Disons d'abord qu'il avait, en 1812, communiqué à la *Société de médecine de Bordeaux*, le premier cas connu de transmission de la morve du cheval à l'homme.

En 1818, il se trouva en présence d'une vieille pauvresse, idiote, paralytique, présentant des squammes écailleuses sur le dos des mains et des pieds, et une langue étrangement fendillée. avec diarrhée chronique. Ce fait isolé ne disait pas grand'chose ; mais, quelques mois plus tard, il remarqua les mêmes phénomènes chez d'autres miséreux, laboureurs ou bergers des landes. Son attention mise en éveil, il lui fallut cinq à six ans pour reconnaître que la maladie à évolution lente, compliquée et singulière, dont il donna à la *Société de médecine*, un tableau admirablement complet et fidèle, était nouvelle, ou du moins jusqu'alors méconnue ; et qu'elle constituait une endémie des plus meurtrières. Il insistait auprès des médecins et des pouvoirs publics pour qu'on s'en préoccupât sérieusement.

Après d'assez longues hésitations, les plus érudits membres de la Société de médecine établirent que le mal landais ressemblait fort à la pellagre de Lombardie. Et c'était, en effet, la *pellagre*, que J. Hameau signalait,dans une région qu'elle ravageait, sans doute, depuis longtemps, mais où personne n'avait su la découvrir.

Cette découverte excitait. quarante ans plus tard (1860), l'admiration de l'éminent Landouzy, lequel adressa à Rayer, Président de l'Association générale des médecins de France, par l'intermédiaire de l'*Union médicale*, une lettre où nous lisons :

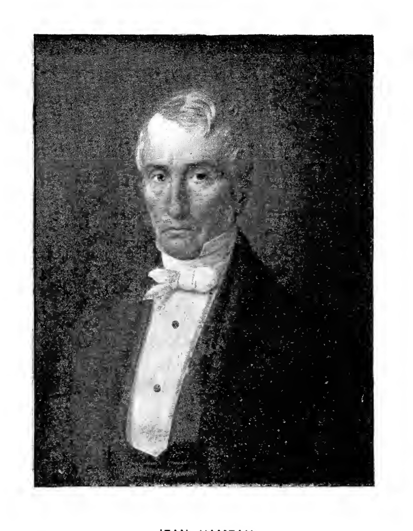
« Qu'un médecin des hôpitaux trouve des maladies nouvelles, rien de plus naturel ; mais qu'un simple médecin de campagne ait, tout seul, au milieu des plus grandes difficultés d'observation, signalé, avec une admirable clarté, une affection aussi complexe que la pellagre, voilà ce qui me frappe et me confond. Mais il y a là une véritable gloire médicale ! C'est une illustration du meilleur aloi, dont l'Association pourrait bien perpétuer la mémoire. »

Et le savant professeur de Reims demandait qu'on dressât un buste à Hameau, soit à Bordeaux, soit à la Teste.

Rayer resta sourd à cet appel. Et, d'ailleurs, les mérites de Hameau ne s'étaient encore révélés, on peut le dire, qu'à moitié, par ses mémoires sur la pellagre, auxquels le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Gironde fit attribuer une grande médaille d'or, en regrettant, disait le rapporteur, de ne pouvoir disposer d'une récompense plus digne de leur auteur.

L'œuvre capitale de Jean Hameau, son travail sur les virus, date de 1836. Elle parut, en 1847, dans la *Revue médicale*, de Cayol ; elle avait été adressée à l'Académie de médecine, en 1843. Mais jusqu'en 1850, elle ne fixa aucunement l'attention.

L'Académie avait renvoyé le mémoire à une Commission, et



JEAN HAMEAU

il dormit dans les cartons de cette Commission, pendant sept ans, jusqu'au 22 octobre 1850. A cette date, M. Londe, le rapporteur, écrivait au médecin de la Teste :

« J'ai retrouvé, beaucoup trop soigneusement renfermé, un *Mémoire*, qui porte votre nom et qui a dû m'être envoyé du Secrétariat de l'Académie, vers le mois d'avril 1843, puisqu'il a été reçu le 25 mars de la même année. Ce mémoire a pour titre : *Réflexions sur les virus*. Je l'ai lu, comme rapporteur chargé d'en rendre compte. Il m'a paru extrêmement remarquable, et d'un intérêt si grand que, depuis plus de vingt ans, je n'ai été aussi vivement impressionné par aucun ouvrage de médecine. Votre œuvre, interprète de faits restés jusqu'alors inexpliqués, ouvre un nouvel horizon à l'étiologie et à la thérapeutique de plusieurs maladies terribles, et montre le seul chemin qu'on doive suivre désormais pour en délivrer l'humanité. »

Le rapport de M. Londe, reproduisant textuellement une partie du mémoire, fut très élogieux. L'Académie décida de donner à M. Hameau une haute marque d'approbation : 1° en lui écrivant une lettre de remerciement ; 2° en inscrivant son nom au nombre des candidats aux places de correspondants nationaux.

Néanmoins, la théorie de Hameau sur la nature vivante des germes des maladies virulentes ne faisait pas d'adeptes. Anglada en parle, dans son *Traité de la Contagion* (1853):

« Mais, dit-il, la prémisse qui la domine n'a pu se soutenir qu'à l'aide d'hypothèses, dont la légitimité est plus que suspecte et qui s'adresse bien plus à la foi qu'à la raison du lecteur. »

De même, Michel Peter :

« M. Hameau a renouvelé cette vieille hypothèse des microzoaires, cause des maladies contagieuses, mais sans l'étayer de faits bien importants. »

Telle n'a pas été l'opinion des savants qui ont pu regarder et juger l'œuvre de Hameau à la lueur des découvertes modernes.

Dès 1884, un jeune agrégé de la Faculté de Bordeaux, M. Solles, s'exprimait ainsi, dans une *Causerie* sur les maladies microbiennes :

« Dans son *Etude sur les virus*, Hameau parle d'incubation et de multiplication de ces virus, agissant à la façon des animaux ou des plantes, comme le pourrait faire, de nos jours, un élève de Pasteur. Un bon microscope, un bon laboratoire, moins bien outillé que celui du Collège de France, et notre sagace et modeste médecin de la Teste était une des plus pures gloires de la France. Hameau est un précurseur, dont le nom doit rester immortel dans les fastes de la médecine. »

Mais la haute valeur de Jean Hameau n'a été grandement révélée qu'en 1895.

A ce moment, le Dr G. Hameau, d'Arcachon, actuellement vice-président de l'Association générale des médecins de France, considéra comme un devoir de réimprimer le mémoire de son père. Il fit part de son projet au professeur Grancher, qui l'encouragea très vivement et écrivit une *Préface* qui attira immédiatement l'attention du monde médical. M. Grancher proclamait hautement que Jean Hameau est un véritable précurseur, que sa doctrine est la propre doctrine microbienne aujourd'hui triomphante :

« Les virus, lisons-nous dans le travail de Hameau, ont le pouvoir de traverser toutes nos parties, de grandir à nos dépens et de vaincre les forces vitales pour accomplir leurs destinées. »

Or, ces destinées sont de contaminer les corps vivants, d'y incuber et de s'y reproduire, en provoquant des maladies toujours semblables à elles-mêmes. Il affirmait que les ferments aussi présentent les caractères de la vitalité, et il allait jusqu'à écrire :

« On préviendrait les phlébites en trempant la lancette dans l'onguent mercuriel et recouvrant la petite plaie d'un taffetas frotté de cet onguent. Des soins analogues pourraient être pris après les grandes opérations, parce que *le virus s'introduit par les plaies.* »

Il écrivait aussi, à propos du pouvoir immunisant de la vaccine : « Ce fait majeur et si bien constaté peut faire espérer d'en découvrir d'autres semblables parmi les virus. »

« L'Etude sur les virus me suffit, a dit M. Grancher, pour affirmer que Jean Hameau en savait plus sur la médecine étiologique que toute la Faculté de 1840 à 1880, et si M. Pasteur avait connu ce travail, il eût cité Hameau comme l'un de ses précurseurs. Oui, il fut un précurseur scientifique, je veux dire guidé par l'*observation* des faits qui l'entouraient, du malade et des maladies. Toutes les propositions fondamentales de son mémoire s'appuient sur des *faits observés.* Que pouvait-on lui demander de plus, en 1836 et en 1847 ? Il avait bien un microscope, mais quel microscope ! Certes le pays qui a vu naître cet humble et grand médecin de campagne, et aussi sa famille, ont droit d'être fiers de l'homme qui a découvert la *Pellagre* et signé l'*Etude sur les virus.* »

On n'a pas oublié l'accueil favorable que trouva, dans la presse médicale, l'œuvre de Jean Hameau, si puissamment mise en lumière par la *Préface* de l'éminent professeur de Paris. Dès ce moment, quelques médecins de Bordeaux pensèrent à susciter un mouvement en faveur de l'idée qu'ils caressaient depuis longtemps et qui allait jusqu'à demander une statue pour le génial médecin de la Teste. Nous pouvons citer, entre tous, le Dr Armaingaud, cet apôtre bien connu des sa-

natoriums marins et de la *Ligue contre la Tuberculose*. Dans ses écrits, dans ses leçons, dans ses conférences, il n'a jamais manqué de rappeler les titres de J. Hameau à la reconnaissance publique et à l'admiration du corps médical.

Au cours de l'année dernière, le Dr Garrigou publiait, dans la *Revue des Pyrénées*, une fort intéressante biographie de J. Hameau, qui se terminait par cet appel significatif :

« Puisse notre historique porter son fruit et susciter l'élan du corps médical et du public girondin, pour remplir vis-à-vis de Jean Hameau, le dernier devoir qui s'impose ! »

Ces appels furent entendus : bientôt une cinquantaine de membres de la *Société de médecine de Bordeaux* signèrent une pétition motivée, concluant à l'érection d'un monument public à la mémoire de Jean Hameau. Les conclusions furent adoptées à l'unanimité par les membres de la *Société de médecine*, le 30 décembre 1898. La Faculté de médecine et l'*Association des médecins de la Gironde* les acceptant à leur tour, une Commission, la *Commission du monument Jean Hameau*, fut aussitôt constituée, ayant pour président le Dr Lande, président de l'Association ; pour vice-présidents, MM. de Nabias, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux ; Davezac, président de la *Société de médecine* ; pour secrétaire-général, M. Mauriac ; et pour trésorier, M. Hirigoyen (10, rue d'Enghien, à Bordeaux).

La Commission s'est mise sous le patronage de MM. Théophile Roussel, Ch. Bouchard, Lannelongue, Landouzy et François-Franck.

Une souscription générale est ouverte.

Tous nos confrères auront à cœur d'apporter leur obole et de contribuer de la sorte à une belle œuvre, mieux encore à une bonne œuvre.

H. A. C.

ARCHÉOLOGIE MÉDICALE

Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains,

Par M. le Dr A. Trousseau,

Médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

Nous devons à Sichel d'intéressantes études sur les cachets d'oculistes romains, découverts dans les Gaules, en Bretagne et en Belgique. Desjardins et Thédenat nous ont aussi aidés à savoir que les affranchis de Rome, suivant en qualité de médecins spécialistes les armées conquérantes, portaient avec eux

un cachet servant à imprimer sur la pâte molle des collyres le nom du médecin et celui du médicament. L'emploi des collyres liquides était rare à cette époque et la plupart des agents usités en thérapeutique oculaire étaient employés sous forme solide ou demi-molle. Chaque oculiste avait un collyre de prédilection, dont il faisait graver le nom à côté de son propre nom, sur une des faces de la pierre quadrangulaire qui était son cachet. Cette pierre était le plus souvent une serpentine. « Lorsque le collyre ne se prêtait pas (certains liquides) à recevoir l'empreinte du cachet, son indication était néanmoins mentionnée sur une des faces de celui-ci.

Grâce à l'étude de ces cachets, il est aujourd'hui facile de se rendre compte de la thérapeutique préférée des oculistes romains, puisqu'ils ne manquaient pas d'indiquer, à côté du nom du collyre, l'usage auquel il était destiné, ou plutôt le nom de la maladie qu'il devait combattre.

A D A S P., lisons-nous souvent sur les cachets : il est aisé de traduire *ad aspritudines*, c'est-à-dire contre les granulations de la conjonctive. Si l'on en juge par la fréquence de cette indication, on ne peut douter que la conjonctivite granuleuse n'ait été très répandue et très connue au IIe siècle, époque à laquelle remontent presque tous les cachets retrouvés. Elle était de plus assez bien traitée, et les traitements qu'on dirigeait contre elles ne différaient que fort peu de ceux qu'on emploie encore aujourd'hui. Et Sir William Adams, qui se vantait d'avoir découvert cette maladie, pourtant décrite dans le livre hippocratique, où on recommande même, comme moyen de traitement, la scarification, récemment préconisée contre elle !

En 1889, j'ai communiqué à la *Société de médecine de Paris* une petite note, indiquant la composition de quelques collyres autrefois employés contre les granulations.

Parmi les médicaments que je citais, plusieurs ont disparu de la thérapeutique moderne et ne peuvent être mentionnés qu'à titre de curiosité ; d'autres sont encore employés, avec quelques modifications, s'entend.

Le collyre *crocodes* a paru jouir d'une grande vogue, puisqu'on le trouve mentionné douze fois sur les cachets qui nous sont connus. Pour Desjardins, ce serait le safran de mars ou sous-carbonate de fer. Le *dioxsus* était à base de vinaigre, d'après Marcellus (*De medicamentis liber*). Le *stactum*, dit Desjardins, était composé d'huile de myrrhe ; les auteurs sont muets sur la constitution de l'*anicetum*. La formule du *paccianum* est aussi inconnue ; elle appartenait au célèbre Paccius Antiochus, qui point ne la divulgua. La myrrhe entrait dans la formule du *diasmyrne* ; le cynocéphalium dans celle du *divinum* (Fournié).

L'usage de ces différents produits a été abandonné ; il est peu probable, d'ailleurs, qu'ils aient jamais possédé quelque vertu curative.

Les granuleux n'ont pas guéri davantage par l'emploi du simple *penicillum lene*, petit pinceau, d'après Pline, qu'on imbibait de vin miellé et qui servait à laver les yeux, à déterger les cils, non plus que par l'usage de l'*évodes* (du grec, parfumé), qui paraît être un liquide odorant, comparable à notre eau de rose ; mais les patients ont pu être soulagés, dans une certaine mesure, par des nettoyages et des lavages qui empêchaient la stagnation des sécrétions conjonctivales.

Les formules qui vont suivre ont dû réellement jouir d'une grande efficacité et elles ont été plus ou moins maintenues dans la thérapeutique oculaire moderne dirigée contre les granulations.

Le *dialepidos* était formé de paillettes d'oxyde de cuivre. Suivant Camuset, ce mot s'expliquerait ainsi : δια au moyen de, λεπις, squames tombées du cuivre qu'on écrouait, ou protoxyde de cuivre, employé par les potiers pour obtenir le vernis vert. Broyé avec un acide mêlé à un excipient inconnu, il formait un caustique qu'on promenait sur les paupières.

Grâce à Marcellus et à Galien, nous possédons la formule complète de deux collyres employés contre les granulations.

Le premier nous donne celle du *charma* (du grec, agréable) : œris usti et loti (cuivre brûlé), turcæ arboris costici, ammoniaci guttœ gummi ; le tout dilué dans l'eau de pluie.

Le second nous dit que le *sphargis* est composé de cuivre brûlé, d'oxyde de zinc, de gomme d'acacia, de safran, d'opium et de gomme.

Pour les amateurs de précision scientifique, je citerai enfin les analyses de Baudrimont et Duquesnel, faites sur deux fragments de collyres secs trouvés à Reims, l'un rouge, l'autre brun, contenant du plomb, du fer et du cuivre.

Le cuivre était donc le principe actif de tous ces collyres ; il est encore aujourd'hui l'agent le plus précieux que nous possédions pour combattre la redoutable conjonctivite granuleuse. Il a subi triomphalement l'épreuve de dix-sept siècles écoulés !

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

La longévité des princes de l'Eglise.

Le pape Léon XIII, dont les bulletins de santé, à l'occasion de sa récente maladie, ont rempli les journaux de l'univers, est né le 2 mars 1810 ; il a donc eu 89 ans le mois dernier. C'est un grand âge, même pour un pape, au moins s'il faut s'en rapporter à la science des statisticiens.

Sur les 265 pontifes qui ont occupé le trône de saint Pierre, sept ou huit seulement ont dépassé 80 ans (1). Clément XII atteignit 88 ans ; un seul, Grégoire IX, a vécu un siècle.

Les cardinaux vivent plus vieux encore : c'est ainsi qu'on cite, avec admiration et envie, le cardinal de Salis, qui mourut en 1795, âgé de cent dix ans. Mais un grand nombre de ces dignitaires à robe rouge ont atteint l'âge du pape actuel (2).

A titre de curiosité et sans nous en porter autrement garant, nous rapporterons le passage d'un des ouvrages les plus sérieusement documentés de notre confrère, le Dr Foissac, sur *La Longévité Humaine*. Comme il s'agit de *Saints*, il n'y a pas lieu de trop s'étonner de tomber dans le domaine du merveilleux.

« Il paraît certain qu'Isaïe vécut 130 ans. Le neveu de la sainte Vierge, saint Siméon, évêque de Jérusalem après saint Jacques, avait le même âge, quand il subit le martyre en l'an 107. Saint Narcisse, son successeur sur le siège de Jérusalem, passe pour avoir prolongé sa carrière jusqu'à 166 ans ; saint Polycarpe, disciple de saint Jean, en avait 95, quand il fut brûlé vif en 167. On dit que saint Denys, l'un des juges de l'aréopage, converti par le célèbre discours de saint Paul, était dans sa centième année quand il subit le même supplice vers l'an 95...

« Saint Gilbert de Sempringham (comte de Lincoln) mourut en 1190, âgé de 106 ans, après une vie toute de privations, d'austérités et de sacrifices. On rapporte que Marc Albuna, premier évêque d'Ethiopie, avait atteint sa 151e année et remplissait ses fonctions épiscopales en 1527, quand il eut un entretien avec François Alvarez, aumônier de l'ambassade, que le roi de Portugal envoya à David, roi d'Abyssinie... » Ce saint prélat nous paraît détenir incontestablement le record de l'âge.

On ne nous dit pas, par exemple, s'il conserva jusqu'à la fin la lucidité de l'intelligence et la vivacité de l'esprit (3) ; c'est pourtant là l'essentiel. Combien en est-il qui seraient, aux approches de la centaine, capables d'avoir la finesse de répartie du cardinal du Belloy : entrant dans une ville des environs de Paris, peu de mois après avoir accompli 99 ans, quelques jeunes filles lui présentèrent des fleurs, en lui souhaitant d'aller à la centaine : « Ah ! Mesdemoi-

---

(1) Pie VI, élu en 1775, est mort en 1799, âgé de 82 ans. Pie VII, élu en 1800, est mort en 1823, âgé de 83 ans. Léon XII, élu en 1823, est mort en 1829, âgé de 69 ans. Pie VIII, élu en 1729, est mort en 1830, âgé de 69 ans. Grégoire XVI, élu en 1831, est mort en 1846, âgé de 81 ans.

(2) Parmi les vieillesses privilégiées des dignitaires de l'Eglise, on peut citer les rois de la chaire : Bourdaloue, qui parvint à 72 ans ; Fléchier, qui mourut en 1710, âgé de 78 ans ; Massillon, en 1742, âgé de 79, et enfin Bossuet, le plus grand de tous, qui, Fagon lui ayant déclaré qu'il avait la pierre, fut saisi d'horreur à l'idée de l'opération de la taille et succomba prématurément à l'âge de 77 ans. Huet, le savant évêque d'Avranches, mourut en 1721, âgé de 91 ans ; le célèbre jésuite Hardouin, en 1729, âgé de 82 ; le grand Arnauld, en 1694, âgé de 82 ; l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, dont l'inépuisable charité surpassait encore le zèle infatigable, en 1781, âgé de 78 ; le cardinal Maury en 1817, âgé de 71 ; le cardinal de La Luzerne, en 1821, âgé de 83 ; le cardinal Talleyrand-Périgord, en 1822, âgé de 86 ; Mgr de Belmas, évêque de Cambrai, en 1841, âgé de 84 ; le cardinal Pacca, en 1844, âgé de 88 ans. » (Dr Foissac, *op. cit.*)

(3) Malgré les cruelles épreuves de son pontificat, abandonné ou trahi par les Etats qui auraient dû le protéger, le pape Pie IX, né le 1er mai 1792, est parvenu à sa quatre-vingt-unième année, en conservant inaltérables la vivacité de son esprit, la grandeur de son caractère, et la sérénité de son âme. (*Op. cit.*)

selles, répondit le prélat souriant, vous n'êtes guère généreuses ! »

Le même mot a, je le sais, plusieurs parrains, entre autres Fontenelle, mais celui-ci est assez riche pour qu'on puisse le déposséder.

A. C.

ÉCHOS DE PARTOUT

Monument Pasteur à Paris.

M. Duclaux vient de rappeler à nos édiles que l'emplacement destiné au monument de Pasteur n'était pas accordé par un vote définitif du Conseil municipal. Cet emplacement est, on le sait, le carrefour Médicis, au bas de la rue Soufflot, en face du Panthéon ; et c'est pour cet emplacement que Falguière a fait le monument de dimensions considérables et de grandiose aspect dont nous avons donné la description. En tout autre lieu,l'œuvre de Falguière serait déplacée, trop à l'étroit, et il n'est pas dans Paris d'emplacement plus convenable pour l'apothéose de Pasteur. Il faut donc espérer que, selon le désir de la famille Pasteur, de ses amis, de ses admirateurs, et aussi de tous ceux qui se soucient de la beauté de Paris, c'est le carrefour Médicis, primitivement choisi, et non le nouveau square de la rue des Écoles, qui sera accordé par le Conseil municipal, appelé à se prononcer dans quelques jours sur cette question.

(*Gazette méd. de Paris.*)

Monument Pasteur à Lille.

Il a été décidé que l'inauguration du monument, élevé par souscription à Pasteur, aurait lieu à Lille, le 9 avril.

L'Institut Pasteur sera également inauguré ce jour-là.

Le Préfet du Nord, le maire de Lille, ainsi que les représentants du département sont venus inviter le Ministre de l'Agriculture à présider les fêtes d'inauguration du monument élevé à Pasteur et de l'Institut Pasteur de Lille,le 9 avril prochain,avec M. le Ministre des Colonies, député du département.

M. Viger a accepté cette invitation.

Le premier sanatorium militaire.

Notre ami le docteur Emile Dubois, député de Paris, et ses collègues du Parlement, MM. Millerand et Bompard, viennent de prendre l'initiative d'une proposition de loi, ayant pour objet la création d'un sanatorium spécial à l'usage des militaires atteints ou menacés de la tuberculose.

Une telle proposition ne peut que recevoir bon accueil de la majorité de la Chambre, car il s'agit là d'une œuvre humanitaire et patriotique : les soldats déshérités, sans famille, pourront recevoir désormais les soins que réclament leur état de tuberculeux.

MM. Dubois, Millerand et Bompard proposent d'installer le premier sanatorium militaire sur les terrains occupés, rue de la Tombe-Issoire et boulevard Jourdan, par le dépôt de la Remonte.

Femmes-médecins.

L'Université de Breslau a autorisé les femmes à suivre les cours de la Faculté de médecine et à prendre part aux dissections anatomiques. (*Allgem. med. Cent. Zeit.*, 23 nov. 1898.)

***

On peut juger de l'accroissement des femmes-médecins aux États-Unis par les chiffres suivants, rapportés par les *Archives russes de pathologie* : En 1870, il y avait 527 femmes-médecins ; en 1897, leur nombre s'élevait à 6.889.

***

Il paraît que la Roumanie, qui fut tant citée dans la presse française à propos de la fameuse « affaire Chauvin », dément peu à peu sa réputation de pays généreux et sans préjugés, en ce qui concerne le beau sexe universitaire.

Déjà, par la nouvelle loi sur l'instruction secondaire, on exclut les futures licenciées des chaires de lycée, ces chaires étant réservées aux diplômées de certaines écoles spéciales. La médecine restait une dernière ressource à cette nombreuse classe d' « intellectuelles », qui disputent au sexe fort le droit de vivre du produit de leur travail et de leur propre mérite.

Mais voici une récente disposition du Conseil sanitaire supérieur de la Roumanie (octobre 1898), qui rend à peu près inaccessible aux doctoresses toute carrière administrative : les femmes ne pourront plus occuper les fonctions de *médecin de plasa* (médecin-rural payé par l'État), ni celles de médecin d'hôpital communal. Seuls, les grands hôpitaux qui possèdent des sections spéciales pour femmes, pourront avoir des femmes-docteurs. Or, les hôpitaux de ce genre sont très peu nombreux en Roumanie, et, de fait, cette mesure du Conseil sanitaire supérieur constitue un nouvel obstacle au progrès que firent dans ces dernières années les études universitaires roumaines en général, et la médecine en particulier.

Tout récemment M. de Posadowsky, secrétaire d'État, a déclaré au Reichstag que la question de l'admission des femmes aux études de médecine et d'art dentaire était sur le point d'être résolue. Les étudiantes qui n'ont reçu à l'Université, qu'à titre d'auditrices, la culture préparatoire nécessaire seront admises aux exercices pratiques pour les médecins, dentistes et pharmaciens.

(*Archives orientales de médecine et de chirurgie.*)

***

Un gros succès pour la colonie laborieuse des étudiantes russes à Paris.

L'une d'elles, Mlle Reveliotti, a, en effet, soutenu hier sa thèse de doctorat et a obtenu de la Faculté de médecine la note « extrêmement bien », qui est la plus haute note qui puisse être accordée et, par là même, la plus rarement décernée.

Mlle Reveliotti est une gracieuse jeune fille au pur type slave. Elle a traité devant son jury, composé des professeurs Richet, président, Thiéry et Widal, le sujet suivant : *L'acide picrique est-il toxique ?*

La candidate, très documentée sur cette importante question, qui

intéresse au plus haut point notre industrie nationale des teintures de soie, a été vivement félicitée par la Faculté.

Toutes les étudiantes russes étaient là et ont chaleureusement applaudi au succès de leur compatriote.

(*Le Petit Journal.*)

Petits renseignements.

Ligue française contre la tuberculose.

Cours d'hygiène et de prophylaxie antituberculeuse organisés dans les arrondissements de Paris.

Un grand effort, une action énergique sont tentés en ce moment à Paris par la *Ligue contre la Tuberculose*, pour éclairer la population snr les causes évitables de la tuberculose et sur les moyens de s'en préserver. Il est du devoir et de l'intérêt de tous de favoriser cette propagande, et d'en assurer les effets ; et nous ne saurions trop engager nos lecteurs de toutes les catégories sociales à assister à ces conférences.

Faire l'éducation sanitaire du public, en ce qui concerne la prophylaxie de la tuberculose, si souvent réclamée par l'Académie de médecine et par les Congrès, et seconder ainsi l'efficacité des mesures d'hygiène publique organisées, par l'administration municipale, tel est précisément le rôle de la *Ligue contre la tuberculose*, qui est en France le centre le plus actif de l'enseignement populaire antituberculeux.

Plus de 200 conférences ont déjà été faites en France depuis sa fondation.

L'enseignement antituberculeux qu'elle vient d'inaugurer à Paris, avec le concours de seize de ses membres médecins (1), a le caractère d'une propagande méthodique et permanente, qui sera renouvelée chaque année, sous diverses formes, mais suivant un programme commun à tous les conférenciers, et qui est le suivant :

1re Conférence : *La prophylaxie de la tuberculose et l'hygiène. — La graine et le terrain. — Hygiène privée et hygiène publique.*

2e Conférence : *Les découvertes de Pasteur et leurs applications à la lutte contre les maladies évitables.*

3e Conférence : *Contagion de la Tuberculose et les moyens de s'en préserver.*

4e Conférence : *La guérison des enfants débiles, lymphatiques, anémiques et des prédisposés à la tuberculose, par le séjour dans les Sanatoriums marins.*

5e Conférence : *Moyens de se préserver de la fièvre typhoïde.*

6e Conférence : *Des moyens de se préserver de la diphtérie.*

7e Conférence : *La Rage. — Moyens de s'en préserver.*

8e Conférence : *L'Alcoolisme, ses ravages croissants en France. — Nécessité et moyens de lutter contre eux.*

Voilà une innovation excellente et qui, conçue et dirigée par le principal promoteur et propagandiste des sanatoriums, M. Armaingaud, président de la Ligue, doit forcément réussir.

(1) Ce sont MM. les Drs O. Benoit, Brégi, Laborde, Demmler, Kortz, Schwebisch, Depierris, Plessard, Sersiron, Paul Tissier, Critzmann, Marevéry, Georges Petit; MM. Paul Armand-Delille, R. Oppenheim, Laubry et Gustave Langevin, internes des hôpitaux.

Pourquoi cette organisation de la lutte contre la tuberculose ne serait-elle pas généralisée dans tous les départements ? Nous sommes certains que le Dr Armaingaud serait tout disposé à fournir à ceux de nos confrères des départements, qui voudraient entrer dans cette voie, tous les renseignements et documents utiles.

Les conférences hebdomadaires, dont la date est indiquée ci-dessous, ont été précédées par une conférence introductive le **lundi 13 mars, à 8 h. 1/2 du soir**, dans le *grand amphithéâtre de l'Ecole de médecine*. Cette conférence, présidée par M. le Doyen Brouardel, a été faite par M. le Dr Thoinot, professeur agrégé, sur le sujet suivant : *Du rôle de l'initiative privée en hygiène publique et dans la lutte contre la tuberculose*. Elle a obtenu le plus grand succès.

Dates des conférences d'hygiène et de prophylaxie de la Ligue contre la Tuberculose, à 8 heures 1/2 du soir, et locaux dans lesquels elles sont faites.

Le Mardi 14 mars et les mardis suivants: Dans une salle de la Mairie, dans les arrondissements suivants : IIe (rue de la Banque) ; Ve (place du Panthéon); VIe (place Saint-Sulpice); VIIIe (rue d'Anjou); Xe (rue du Faubourg-Saint-Martin, 72) ; XIVe (place Montrouge) ; XVIe (avenue Henri-Martin, 71, entrée rue de la Pompe.)

Le Mercredi 15 mars et les mercredis suivants : Dans le IXe arrondissement (salle de la Mairie, rue Drouot), et le XVIIe (local de l'Ecole primaire, 101, rue Saussure).

Le Jeudi 16 mars et les jeudis suivants : Dans le XIIe arrondissement (local de l'Ecole primaire, boulevard Diderot, 40); XIIIe (place d'Italie) ; le XVe (Mairie, place Péclet, 23), et le XXe (local de l'Ecole, 13, rue Sorbier).

Le Samedi 18 mars et les samedis suivants : Dans une des salles de la Mairie, dans le IVe arrondissement (Place Beaudoyer), et le XIe (Place Voltaire).

Le Lundi 20 mars et les lundis suivants : IIIe arrondissement, à la mairie (Rue des Archives, 96).

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que les conférences d'ouverture, qui viennent d'avoir lieu dans chacun des seize arrondissements ci-dessus désignés, ont admirablement réussi. Partout (à l'exception d'un seul arrondissement, où il n'y avait que 30 auditeurs, par suite d'une erreur d'affichage), les salles de conférences étaient remplies d'un auditoire intéressé au plus haut degré et qui a manifesté très nettement l'intention de suivre avec assiduité la série toute entière de ces conférences.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

—

Une ordonnance pour la *Dame aux Camélias*.

M. Ed. Pasteur a bien voulu nous laisser prendre copie, sur l'original, de la prescription ci-dessous, faite à la *Dame aux Camélias* (Alphonsine Plessis), au moment où elle était atteinte de phtisie

pulmonaire (1). Cette ordonnance, avons-nous besoin de l'ajouter, n'a jamais été publiée.

Les médecins soussignés conseillent les moyens suivants :

Faire usage comme tisane de vulnéraire suisse, continuer les lavements de quinine et le sirop de Karabé.

Faire usage de gelée de lichen d'Islande.

Continuer le même régime et les mêmes précautions hygiéniques.

19 novembre 1846.

CHOMEL. DAVAINE.

Les honoraires des médecins, d'après le docteur Récamier.

Récamier à M. Foucier.

M. le Vicomte de Cormenin avait jadis communiqué à la *Nouvelle Revue rétrospective* la curieuse lettre suivante de Récamier, qui nous fait connaître une face nouvelle de cet original tempérament.

Mercredi matin, 4 juillet.

Monsieur,

Vous sçavez qu'en tout il est une hiérarchie, une proportion convenable entre les objets. Pensez-vous que la justice puisse me permettre de faire, chez madame de Boigne, ou dans une maison comme la vôtre, des visites de médecin au même prix que chez le moindre artisan ? Cela n'est pas possible, parce qu'il est des convenances sur lesquelles il n'est pas permis, ce me semble, de passer.

Il est vrai qu'il y a trente ou quarante ans, le prix courant des visites de médecin était de trois livres, mais n'est-ce pas les traiter avec trop de rigueur que de vouloir les retenir toujours au même prix, lorsque celui de toutes les denrées de consommation est plus que triplé, et que la somme du travail qu'ils ont à faire, quand ils veulent exercer leur état avec délicatesse, augmente chaque jour ?

Je suis toujours mortifié lorsque je suis forcé de prendre le nombre de mes visites pour base de mon calcul, parce qu'il est telle visite qui décide de la vie ou du soulagement du souffrant ; je voudrais ne compter que celle-là.

J'espère que vous ne serez pas privé des soins de M. Marinier. Si, contre mon désir, cela arrivait malheureusement, et que vous jugeassiez convenable de vous adresser à moi, vous ne trouverez pas mauvais que, pour trancher, dès ce moment, toute explication à ce sujet, je vous dise que, dans une maison comme la vôtre, des visites de médecin doivent valoir au moins un tiers ou une moitié de plus que chez votre porteur d'eau, qui les paye trois livres.

Somme totale, le médecin peut ou doit sentir comme un au-

(1) V. *La Chronique médicale*, du 1er février 1899.

tre homme : auriez-vous la cruauté de contribuer à mettre celui à qui vous donneriez votre confiance, dans l'impossibilité de perdre aucune visite auprès des malheureux, et pensez-vous qu'il fût de votre intérest personnel de le forcer à précipiter les visites chez vous, pour se venger de la modicité du prix par le nombre ? C'est un conseil que je ne pourrais vous donner, car quel que soit l'homme de l'art à qui vous donniez votre confiance, il est important pour vous qu'il ne compte pas les minutes qu'il passe au chevet de votre lit. Il est important, pour celui qui souffre, que son médecin puisse circonscrire le nombre des malades qu'il voit dans le jour, sans nuire trop à son aisance. En conséquence, il faut que le prix des visites remplace le nombre jusqu'à un certain point. Ai-je besoin de vous faire sentir, d'ailleurs, que la visite du médecin dans un galetas, est exempte de tout accessoire, et, par conséquent, essentiellement très courte, ce qui ne peut pas être dans une autre classe de la société ?

La pluspart des visites faites chez madame de Boigne, ont été faites à heure fixe, et parfois la partie morale du traitement a présenté quelque difficulté et demandé un temps qui rejettent beaucoup des visites faites chez elle hors de la classe des visites ordinaires. Vous ne serez donc pas surpris que j'aie pensé les porter à un prix modéré en les évaluant à six livres, de prime abord, prix qui est celui des maisons bourgeoises. Je les ai, eu égard aux circonstances que je regrette beaucoup, à cause de vous, réduit à quatre livres, ce que je n'eusse nullement fait pour M. de Boigne.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, Monsieur, etc.

Récamier.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Etymologie du mot salive. — Quelle pourrait bien être l'étymologie du mot SALIVE, saliva, σιαλον ? Est-ce bien αλσ, *sal*, *sel*, comme le disent généralement les auteurs, sous prétexte que la salive est salée ? Est-ce un autre mot ?

Dr Bougon.

Quelle était la maladie de Virgile ? — Châteaubriand remarque qu'il faut faire remonter le premier germe de la tristesse de Virgile à quelque imperfection physique. « Il était, nous dit-il, faible de corps, rustique d'apparence. Il semble avoir eu dans sa jeunesse des passions vives auxquelles ces *imperfections naturelles* purent mettre des obstacles. Ainsi des chagrins de famille, un amour-propre, la souffrance et des passions non satisfaites s'unissent pour lui donner cette rêverie qui nous charme dans ses écrits ».

Quelle était cette imperfection physique de Virgile, à laquelle Châteaubriand fait allusion pour, expliquer la tristesse du poète latin ?

D[r] MATHOT.

Quelle était la maladie d'Horace ? — Horace était *chassieux*. Quelle signification pathologique doit-on donner à cette expression ? Etait-ce une *opthalmie scrofuleuse* ou une simple *blépharite strumeuse* ?

D[r] M.

Fatales coïncidences. — Lors de l'inauguration de la statue du maréchal Exelmans, on a rappelé qu'en juillet 1852, au pont de Sèvres, le maréchal fit une chute de cheval dans laquelle il se fracassa la tête.

Par une singulière et fatale coïncidence, juste vingt-deux ans plus tard, en juillet 1875, un accident du même genre coûta la vie au fils du maréchal, le vice-amiral Exelmans, le même qui commanda si vaillamment, en 1870, les troupes de la marine détachées à Strasbourg.

N'aurait-on pas des exemples de faits analogues à nous citer, et se rapportant comme celui-là à des personnages appartenant à l'histoire ?

L. N.

Bibliographie des romans médicaux. — La *Chronique médicale* voudrait-elle dresser une liste des romans médicaux, c'est-à-dire des romans dans lesquels sont étudiés certaines questions de pathologie ou de physiologie, etc., tels que : l'onanisme masculin, dans *Charlot s'amuse*, l'onanisme féminin ou le saphisme (*Mlle Giraud ma femme*), l'impuissance d'origine psychique (*La bouche de M[de] X...*), etc. ; en indiquant sommairement, avec le titre du roman, le sujet traité. Comme médecin, je désirerais collectionner tous les romans de ce genre.

D[r] H. M.

Les origines du journalisme et les médecins. — Il est convenu d'attribuer à Renaudot la première Gazette parue en France (30 mai 1631). Notre corporation n'a qu'à s'en honorer, mais les premières Gazettes ne furent-elles pas créées à Rome, par des médecins ? Les Gazettes étaient alors parlées avant d'être écrites.

Je trouve dans Hier Bernegau (*De servi medici apud Grœcos et Romanos conditione*) cette indication très intéressante : Dans l'*iatreon* (boutique ouverte, comme on en voit encore à Pompeï), les médecins posaient des sangsues, arrachaient des dents et pratiquaient d'autres opérations, tout en *plaisantant et en racontant des nouvelles*.

Le Clerc, dans son ouvrage si curieux « Les Journaux chez les Romains », n'indique pas les médecins qui furent ainsi les premiers promoteurs des « Nouvelles à la main ».

Ne serait-il pas curieux de poser ce problème à la *Chronique* : « Quelle fut la part de nos aïeux à la création du journalisme ? »

D[r] Mt.

Termes médicaux (?) *à expliquer*. — Pourriez-vous nous expliquer, par la voie de votre journal, à quelles branches des Sciences médicales répondent les termes : *Arpiologie*, *Podothérapie* et *Hydropathie*, que je relève dans l'entrefilet ci-joint, extrait du journal « La Dépêche », de Toulouse, n° du 18 novembre 1898 :

POLYCLINIQUE GRATUITE.
20, *place Victor-Hugo*

M. Maignac. — *Argiologie* et *podothérapie*.
Docteur Aragon. — *Hydropathie*.

Dr Md (Toulouse).

Le plantain contre la rage. — Dans un poëme médico-pharmaceutique de toute rareté : *Promptuaire des médecines simples en Rithme joyeuse* (par Thibault Lespleigney, apothicaire à Tours), dont je prépare une nouvelle édition, se trouve le chapitre suivant, intitulé « Plantain » :

Plantain herbe fault que l'on sceiche
Au segond estre chaulde et seiche,
En grec Arnoglossa nommee,
Langue d'aignel interpretee,
Au temps passé aiant tel tiltre
Que on le mettoit en la mittre
Du grant evesque par honneur,
Ainsy que recite l'auteur
Qu'on dit maistre hystoriographe
En l'escripture agiographe.
Les blessez des chiens enraigez
Rend sains, joyeulx et soullaigez,
Les plaies purge, saiche et estainct,
Le flux de ventre et sang restrainct,
D'enfleume delivre le corps,
Et le just les vers gecte hors,
Des yraignes purge venin
Et aultre par vouloir divin.

Pourrait-on me donner quelques détails sur le « grant evesque », en la mitre duquel on mettait du plantain « par honneur » et sur l'hagiographe qui a relaté ce fait ?

Dr DORVEAUX.

La « Dent d'or ». — Je suis chargé par un de mes amis, dentiste à Bordeaux et garçon très érudit, de vous demander si, à votre connaissance, il a été publié des études sur la fameuse « *Dent d'or* », dissertation extrêmement curieuse de Jacob Hortius, parue en 1595 à Leipzic. Par un hasard heureux, il a trouvé un exemplaire fort rare de cet ouvrage écrit en latin, dont il va entreprendre la traduction ; de concert avec lui, si la chose vous semble intéressante, nous pourrions vous donner pour la « Chronique » un résumé analytique de cette élucubration merveilleuse.

Dans ce même volume, à mon grand étonnement, j'ai trouvé un traité « des somnambules ». Ces pages me réserveront peut-être des surprises savoureuses.

Dr L. de PERRY (Bordeaux).

Accouchements singuliers. — Si on rencontre parfois, à la lecture des vieux ouvrages de médecine, des théories que nous croyons nouvelles et des pratiques que nous imaginons récentes, on y trouve aussi le récit d'opérations bien bizarres et des idées parfois délirantes. Je transcris cette observation d'un accouchement d'une dame de qualité, qui semble avoir eu lieu sous Louis XIII ; l'auteur

qui la rapporte (Lazare Meyssonnier, médecin ordinaire du roi et professeur agrégé au collège des médecins à Lyon), ne cite pas le nom des accoucheurs.

« Ce que i'ay veu pratiquer enuers une dame de grande maison en Guyenne, par des médecins et chirurgiens qu'on croyoit estre sçavants, qui se montrerent ignorans, non seulement EN METTANT *un petit baston droit dans la bouche de la défuncte : mais aussi ils luy fendirent la bouche des deux costez iusques aux oreilles* ; chose hideuse à voir, et *à la vulve ils mirent un autre petit baston de travers pour la tenir ouverte pensans donner air et respiration à l'enfant par ces lieux-là* ; et temporisans que le corps fut refroidy, trop tard se mirent à extraire l'enfant qui se trouva mort. » (*De l'incision césarienne*, chapitre XXV, page 387 du *Cours de médecine en françois*, par Lazarre Meyssonnier Lyon. M. D. C. LXXI.) »

Sans doute on pourra citer des accouchements singuliers et des pratiques bizarres, mais je crois que cette observation-ci arrivera dans les bonnes premières. Quel regret que l'auteur qui raconte le fait ne nous ait pas livré le nom des accoucheurs !

Dr MATHOT.

Origine du mot SCIATIQUE — Pourrait-on nous dire l'origine exacte de ce mot ? Nous tenterions bien une explication, mais comme elle ne nous satisfait pas, nous préférons ne pas la risquer.

R. D.

Phtiriase et grands hommes. — Il nous souvient d'avoir lu les détails les plus.. piquants sur ce sujet, dans une revue spéciale, médicale ou autre. Un de vos collaborateurs ne pourrait-il retrouver l'article et nous en donner au moins la substance ?

NESCIO.

Réponses.

Les Autopsiés vivants (V, 548). — Me permettrez-vous d'ajouter cette anecdote à ma communication sur les « autopsiés vivants » ?

Un certain frère Jean, Hermite de Lorraine, ayant appris que Jésus-Christ avait été 40 jours sans prendre de nourriture, le bon homme résolut de l'imiter au pied de la lettre. Pour cet effet, il alla se blottir dans le cœur d'un vieux chêne de la forêt voisine de 'sa retraite, au pied duquel était une fontaine. On assure qu'effectivement il y passa un carême tout entier sans autre aliment que de la belle eau claire, qu'il buvait à longs traits, *pour empêcher ses entrailles de rétrécir* (sic).

Au bout de 40 jours, l'anachoréte, se croyant confirmé en grâce, quitte sa caverne, retourne au village, va se placer dans le confessionnal de l'Eglise paroissiale, et invite les paroissiens à s'approcher de lui pour recevoir l'absolution de leurs péchés. Le Curé du lieu ne sachant ce que cela signifiait et ne devinant point que le prétendu confesseur était fou, envoya son maître d'école pour le tirer du confessionnal. Le Saint Hermite refusa de sortir, et pour se débarrasser de l'importun qui le tirait par sa robe, il le tua d'un seul coup de couteau.

On saisit d'abord l'assassin et comme, dans ce pays-là, les lois pénales sont assez expéditives, le coupable fut condamné à mort et conduit à Nancy, pour y être exécuté. Là, les Juges plus éclairés et moins brusques que les premiers, s'aperçurent que le criminel était

absolument insensé, de sorte qu'ils se virent obligés de commuer son supplice en une prison perpétuelle. C'est là que je l'ai vu de mes propres yeux, dit M. Duval, qui rapporte ce fait dans ses œuvres, Tome II, page 112, et où il lui est arrivé la singulière aventure que vous allez lire.

Après avoir croupi dans cette prison pendant 10 ou 12 ans, le démon de l'oisiveté et de l'ennui lui suggéra le *désir de vouloir connaître la conformation intérieure de son corps et surtout ce qu'il avait dans le ventre*. Muni d'un poignard à vitre qu'il s'était procuré on ne sait comment, après s'être dépouillé plus qu'à demi et assis par terre, *il se fendit le ventre de haut en bas et en tira les entrailles qu'il étendit sur ses genoux, pour mieux les examiner*. Tandis qu'il contemplait ce merveilleux labyrinthe, le geôlier, venu lui apporter sa nourriture ordinaire, et voyant cet étrange spectacle, se mit à crier au secours de toutes ses forces. «Du nombre de ceux qui accoururent, dit Duval, était un habile chirurgien, qui r'habilla le trop curieux Frère Jean, lui remit les entrailles où elles étaient auparavant et réussit si bien que le malheureux Hermite a encore vécu cinq ans après cette opération. »

Dans l'Asile de Clermont, il s'est passé vers 1880 ou 1881, je crois, un fait analogue : un aliéné s'était procuré un vieux couteau. Pendant la nuit, il se lève et va frapper ses camarades de dortoir. Plusieurs furent horriblement blessés ; un mourut de ses blessures. Mais un agité, qui était atteint de péritonite avec ascite considérable et qui était camisolé et ligotté, fut frappé de plusieurs longues entailles à l'abdomen : le lendemain, on le retrouva baigné dans son sang. On sutura les plaies et l'aliéné guérit non seulement de ses blessures, mais encore de sa péritonite.

Le cas de cet aliéné, rapporté par Duval, n'est-il pas curieux ? et ne rentre-t-il pas dans la catégorie des autopsies sur le vivant, véritables vivisections, dont l'abbé Prévost, la femme citée par Poinsot l'ami de Michelet, et le cas de Vesale sont des exemples ? Il doit sans aucun doute en exister d'autres dans la Science ?

Les Japonais, dans le Harakin, ouverture du ventre, pratiquent ce genre d'opération. La mort est assez lente à arriver, même l'intestin sorti, pour qu'un ami se charge d'abattre la tête de l'opérateur d'un coup de sabre.

Dr Michaut.

Livres annotés par Sainte-Beuve (V, 651). — Un de nos lecteurs et amis possède : 1° un fascicule de la *Correspondance de Napoléon*, épreuve portant des indications de la main de Sainte-Beuve (le grand critique était membre de la Commission).

2° Une première édition de *Marie-Antoinette*, par les Goncourt, ouvrage ayant appartenu à Sainte-Beuve, avec quelques remarques.

3° La première édition des *Poésies* d'André Chénier (1819, H. de Latouche), avec de nombreuses notes de la main de Sainte-Beuve. Elles montrent avec quelle conscience le maître étudiait les livres et les œuvres.

Ce troisième volume (André Chénier) est le seul vraiment intéressant, mais il l'est tout à fait. Sainte-Beuve y signale, entre autres, un quasi-plagiat d'Alfred de Musset, traduisant en vers la prose de Latouche.

Ant. G.

— Ce n'est pas l'ouvrage *Les Révolutions de France et de Brabant*, de C. Desmoulins, avec notes de Sainte-Beuve, que je possède, mais *Le Vieux Cordelier*, ce qui est assez différent.

Otto FRIEDRICHS.

Personnages illustres nourris par des animaux (V, 426).— A joindre aux noms déjà cités :

Jupiter, nourri par la chèvre Amaltha ;

Orion, par une ourse ;

Télèphe, fils d'Hercule, élevé, comme le fils de Geneviève de Brabant, aux pis d'une biche ;

Daphnis, berger sicilien, autre nourrisson d'une chèvre : « Jure-moi, lui dit Chloé, par ton troupeau et par *la chèvre qui t'allaita*, que tu n'abandonneras jamais Chloé, tant qu'elle n'aimera autre que toi. »

Dr WITKOWSKI.

La suggestion thérapeutique au théâtre (V, 612). — Le Dr Monpart demande : *Connaît-on d'autres exemples de guérisons aussi ... miraculeuses* ? Une, au moins, est fort connue dans un coin de Montmartre, et a fait le sujet d'une nouvelle, publiée par J. Claretie, dans la *Lecture*, il y a quelques années. Cette guérison est survenue après la visite du clown Piérantoni — nommé Boum-Boum dans l'histoire de Claretie — et plus connu encore sous le nom de *Médrano*, Directeur aujourd'hui du cirque situé près de la Place Pigalle.

Ce brave artiste n'avait pas craint de revêtir le costume traditionnel, ainsi que la perruque à pointe et avait fait, devant un enfant presque mourant, quelques cabrioles si divertissantes pour le pauvre petit malade qu'il put guérir.

Voilà un exemple *authentique* ; n'y en a-t-il pas d'autres ?

Dr MAREVÉRY.

Comment on devient médecin. (IV, 627 ; V, 85, 357, 552). — Le Dr *Langlebert*, syphiligraphe bien connu, l'auteur du *Guide de l'Etudiant en médecine* qui portait pour épigraphe : « Il n'est pas plus permis à un médecin d'être ignorant qu'à un soldat d'être lâche ! », fut d'abord ancien lauréat de Concours général, professeur particulier, puis médecin-major.

Le *Docteur Guérard*, membre de l'Académie de médecine, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, concours de 1829, était un *ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Paris*.

Dr MT.

— Il existe plusieurs médecins anciens élèves de Saint-Cyr, ayant fait leurs études soit pendant qu'ils étaient au régiment, soit après démission. Je n'ai pas les noms présents, mais je crois qu'il ne serait pas impossible de les retrouver. Je me trouve dans ce cas : sorti de Saint-Cyr en 1859, démissionnaire comme capitaine en 1872, j'ai été reçu docteur en 1875.

Dr B.

— Le Dr Watrenez ayant exercé la médecine à Raimy (Seine-et-Oise) et à la Flotte (Charente-Inférieure), docteur de 1879, quitta l'armée, où il avait le grade de *capitaine*, pour se livrer à la pratique médicale.

Avec le Dr Dorison, Ruaut, cela fait le troisième cas de militaires-

médecins, ne pas confondre avec *médecins militaires* — que je signale à la *Chronique*.

D[r] MICHAUT.

Le coup du médecin. — Origine de cette locution (VI, 146). — Il est de règle en Belgique, dans les dîners intimes, de vider *d'un seul trait* le premier verre de vin, après avoir pris le potage ; cela s'appelle boire *le coup du médecin*.

Cette expression est, paraît-il, usitée ailleurs, mais quelle peut bien en être le sens et l'origine ? Nous posions dernièrement ces questions dans une réunion de médecins et aucun d'eux ne put y répondre. C'est vous dire que nous attendons avec curiosité les réponses qui pourront être faites à la question posée par le D[r] Millon, dans la *Chronique médicale*.

D[r] JOS. TONNEAU
(Dour, Belgique).

L'âge extrême des étudiants en médecine (V, 424, 652 ; VI, 150). — Personne n'a encore cité le cas de François-Thomas Duchateau, l'ami de Vicq d'Azyr, qu'il assista à ses derniers moments et qui fut le fondateur, en 1806, de la *Société médico-pratique*. Fr.-Th. Duchateau fut reçu docteur à la Faculté de Paris le 5 avril 1813, à *l'âge de 62 ans* ! Sa thèse est intitulée : *Dissertation sur la délivrance*.

Né le 15 novembre 1751, Fr.-Th. Duchateau est mort le 29 août 1829.

H. D.

— Le D[r] Reynal est âgé, je crois, actuellement de 70 ans et est docteur de 1894 ! Il exerce à Paris, après avoir longtemps pratiqué la médecine en province.

D[r] MATHOT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Le Marquis de la Rouërie et la conjuration bretonne, 1790-1793, d'après des documents inédits ; par G. LENÔTRE. (Librairie académique Perrin et C[ie].)

M. G. Lenôtre, l'auteur heureux de *Colinette*, est un de ces érudits aimables, en la compagnie desquels on s'attarde d'autant plus volontiers qu'on les sait guides sûrs, ne sacrifiant jamais à l'attrait de la forme les vérités du fond.

Le nouveau volume que M. Lenôtre vient de mettre au jour a eu la bonne fortune d'être servi en tranches, avant son apparition, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il se lit mieux pourtant d'une traite, l'intérêt n'en faiblissant pas un instant, l'attention étant de plus en plus captivée, par instant presque angoissée, comme, par exemple, au récit de la mort du héros du livre, le marquis de la Rouërie.

Ce marquis était une physionomie bien oubliée et vraiment c'était une injustice de la destinée. Un homme qui dévoue sa vie à une noble cause, dont toute l'existence n'a été qu'une suite d'aventures et de folles équipées, qui a réussi à soulever toute une province en lui communiquant son ardente foi, méritait mieux que quelques lignes de biographie. Et pourtant c'est à peine si, comme à regret,

des historiens qualifiés, tels que Louis Blanc et Michelet, lui ont fait l'aumône d'une citation : « La Rouarie (sic), *aventurier célèbre* », écrit dédaigneusement Louis Blanc ; « *un agent royaliste, personnage équivoque* », stigmatise, avec son impartialité habituelle, Michelet.

Plus équitable, M. Lenôtre a seulement tenté de nous montrer ce gentilhomme breton tel qu'il lui est apparu : « royaliste fanatique, fidèle ami, jaloux de rendre service, âme tendre, tête folle, jetant sa bourse au vent, son cœur aux femmes, sa vie à tout ».

Mais au cours de ses recherches sur l'existence mouvementée de son héros, l'auteur a eu, chemin faisant, occasion de rencontrer deux personnages de moindre importance, deux comparses, qu'il a su tirer de l'ombre épaisse où jusqu'alors ils étaient restés confinés et faire apparaître en un singulier relief.

L'un deux nous intéresse tout particulièrement, et quelque antipathique que soit le rôle qu'il ait joué, dans cette Histoire de la Révolution que l'on commence à peine à écrire, nous ne saurions le passer sous silence.

Le médecin Chévetel avait été mis en relation avec le marquis de la Rouërie dans des circonstances banales : après trois mois de mariage, la marquise avait été atteinte d'une « maladie de langueur » et l'on avait fait appel aux lumières d'un jeune praticien de campagne, fils d'un médecin honorablement connu dans la région. Le docteur Chévetel père avait donné ses soins à Châteaubriand enfant, qui a même consigné le fait dans ses *Mémoires* (1) : « Ma poitrine se gonfla, la fièvre me reprit, on envoya chercher à Basouches (sic) (2) un excellent médecin nommé Cheftel (sic), dont le fils a joué un rôle dans l'affaire du marquis de la Rouërie. »

Chévetel prévint de suite le marquis en sa faveur par ses manières affables et sa courtoisie empressée. Il devint bientôt le conseiller écouté, l'ami dont on prenait les avis, même sur ce qui ne touchait que de loin à son art.

L'état de la marquise inspirant de l'inquiétude, on décida de la conduire aux eaux de Cauterets : le docteur fut tout naturellement désigné pour accompagner la malade.

Celle-ci se trouva très mal des eaux et trois mois à peine après son arrivée, elle succombait. Sa dernière volonté était qu'on fît l'autopsie de son cadavre (3). Chévetel ne crut pas devoir déférer au désir de la morte, qui fut inhumée dans les formes ordinaires.

Très frappé par ce coup du sort, le marquis reprit tristement le chemin de la Bretagne : durant des mois, il s'enferma dans son château, se refusant à recevoir qui venait lui apporter une consolation et ne faisant une exception qu'en faveur de son médecin, l'indispensable Chévetel.

Cependant l'orage révolutionnaire grondait.

La Rouërie, à qui pesait son inaction, était allé offrir ses services aux princes réfugiés à Coblentz, mais ce n'était pas là qu'il pouvait trouver un aliment suffisant à son activité.

A Paris, les événements se précipitaient : on venait d'apprendre la

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. I, p. 170.

(2) Bazouges-la-Pérouse et non Basouches.

(3) Un historien local, Peigné (*Antrasn et ses environi, 1861*), croit pouvoir assurer que « ce sentiment lui était inspiré par la tendresse qu'elle avait pour une de ses nièces, qui menaçait d'être atteinte de la même maladie. »

fuite et l'arrestation du roi à Varennes. La Rouërie n'hésite plus, et, bravant le danger, il part, sous un déguisement, pour la capitale. Il y arrive le jour même où la famille royale était conduite sous bonne escorte aux Tuileries. A peine arrivé, il rend visite à son médecin et ami, Chévetel.

Grâce au crédit du marquis, le docteur Chévetel avait été nommé médecin consultant des bâtiments de Monsieur, frère du roi. En cette qualité, il était entré en relations avec un confrère, qui fera parler bientôt de lui et qui, pour l'instant, remplit en conscience ses fonctions de médecin des gardes du corps de Monseigneur le comte d'Artois.

Le docteur Marat — c'est de lui qu'il s'agit — occupe, à cette époque, au rez-de-chaussée de l'hôtel de la Fautriére, un appartement composé : « d'une antichambre, d'une chambre à coucher à droite, d'un salon, au fond de la dite antichambre et d'un retranchement pratiqué dans ledit salon, rempli de feuilles de l'*Ami du Peuple* » (1). C'est là qu'est venu se réfugier le démagogue, au commencement de 1790, quand le Châtelet a ordonné des poursuites contre le publiciste qui décoche tous les jours ses traits acérés à l'adresse du pouvoir. Lorsque les magistrats se sont présentés pour se saisir de la personne de Marat, le district des Cordeliers a protesté contre ce qu'il regarde comme une violation de la liberté individuelle et c'est précisément le Dr Chévetel qui, avec Danton, Paré, le futur ministre de l'Intérieur, et un moine cordelier, du nom d'Oudolle, a été chargé de présenter les doléances de l'inculpé à l'Assemblée nationale.

Mais le rôle de Chévetel ne s'est pas borné à cette démarche. A l'hôtel de la Fautrière, où s'est réfugié Marat, habite une actrice du Théâtre-Français, Mlle Fleury, dont Chévetel a su gagner les bonnes grâces. C'est très vraisemblablement à l'instigation de son amant, que l'actrice parvint à faire échapper Marat (2), au nez des exempts, qui ne trouvent, quand ils réussissent enfin à pénétrer dans l'appartement de Marat, qu'une femme de charge au lieu et place de celui qu'ils ont mission d'arrêter. Ils doivent se contenter d'apposer les scellés dans l'appartement, aux mansardes du sixième étage, qui abritent l'atelier de composition du journal l'*Ami du Peuple* et sur la porte de la cave où sont installées les presses (3).

On a pu s'étonner de voir Chévetel mêlé d'aussi près à pareille aventure et l'on a peut-être pensé que la politique avait été le principal, sinon l'unique mobile de son intervention. Chévetel était, en effet, lié avec tout ce que le parti avancé, la Montagne, comptait de plus marquant. Il habitait rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, actuellement rue de l'Ancienne-Comédie, une maison voisine de l'ancien Théâtre-Français (sis au n° 18 actuel de la rue de l'Ancienne-Comédie). Il avait pour voisin d'en face, Danton, alors avocat au conseil du Roi, qui ne tardera pas à devenir ministre de la justice : Danton habitait Cour du Commerce. Faisait-il quelques pas, il se trouvait rue du Théâtre-Français (aujourd'hui de l'Odéon), chez Camille Desmoulins. Fabre d'Eglantine, le comédien-poëte, le boucher Legendre, l'imprimeur Brune, qui deviendra maréchal de

(1) *Archives nationales*, Dxxix^{P}, 63.
(2) V. *Marat inconnu*, par le Dr Cabanès.
(3) G. Lenôtre, *op. cit.*

France, restaient dans le même quartier. Chévetel était donc en plein foyer révolutionnaire.

Mais ce qui l'avait déterminé à planter là sa tente, ce n'était pas tant le voisinage des clubs et des patriotes, que celui de la comédienne Fleury, dont les charmes l'avaient captivé et qui occupait un modeste logement à l'hôtel de la Fautrière. Quand, en pleine Terreur, Mlle Fleury sera arrêtée, Chévetel ne manquera pas de rappeler que son amie a eu le bonheur « d'arracher Marat au poignard de l'aristocratie, à l'instant où sept mille hommes avaient envahi sa maison » (1), et ce haut fait lui vaudra d'être remise sur le champ en liberté.

Ainsi qu'on vient de l'apprendre, Chévetel avait déjà donné des gages sérieux au parti avancé, quand La Rouërie alla lui rendre visite à Paris, retour de Coblentz. Le marquis, expansif de son naturel, crédule presque, pas un instant ne soupçonna le revirement qui s'était produit dans les idées du Dr Chévetel. Toujours confiant dans la loyauté de son ami, il ne lui fit aucun mystère de ses attaches avec le parti des princes et, par la suite, sans penser à mal, le tint assez exactement au courant des menées et projets des conspirateurs bretons.

Chévetel n'avait pas encore pris position : il fallut la catastrophe du 10 août et le triomphe des démocrates pour vaincre ses hésitations.

Trahirait-il ses convictions républicaines ou perdrait-il, en les dénonçant, ceux qui lui avaient livré leurs confidences ? Ne voulant prendre une détermination qu'en connaissance de cause, Chévetel part pour la Bretagne dans les premiers jours d'août 1792. Trois semaines plus tard, il retourne à Paris, suffisamment instruit des agissements de la contre-révolution, et dès qu'il apprend la retraite des Prussiens, qui ruine les dernières espérances de la Conjuration, il se rend à l'hôtel de la Chancellerie qu'habitait Danton, et révèle tout au ministre.

Danton prêta, dit-on, une oreille attentive au récit de l'espion, et soit qu'il ait voulu conspirer avec les royalistes de Bretagne, soit qu'il ait cherché à pénétrer tous les fils de la conspiration, il donna ordre à Chévetel de repartir aussitôt pour la Bretagne, avec mission d'accélérer la levée des troupes et de s'aboucher avec les chefs de l'armée bretonne. Mais cette fois, La Rouërie a été instruit des machinations du traître par un des fidèles du parti resté à Paris en observation. Chévetel ne se démonta pas pour si peu. Loin de nier ses relations avec Danton, il se vanta d'avoir gagné celui-ci à la cause des royalistes et, à l'appui de son assertion, il ne craignit pas de produire une lettre (2), vraie ou supposée, du Ministre. La Rouërie avait désormais sa conviction faite : il ne douta plus de la parole de Chévetel et sa confiance en cet homme ne fit que redoubler. Grâce à la recommandation du marquis, Chévetel fut admis au Conseil des conjurés et il joua si habilement son rôle qu'il fut désigné pour aller porter des instructions aux émigrés, que la misère et les maladies, plus encore que le zèle pour la cause, retenaient en Angleterre.

(1) *Journal de la Montagne*, 1794, cité par G. Lenôtre.

(2) Cette lettre a été publiée par Th. Muret, dans son *Histoire des Guerres de l'Ouest* et reproduite dans l'ouvrage de Lenôtre, p. 159 (note).

La mission dont s'était chargé Chévetel exigeait une puissance de dissimulation peu commune : pendant trois mois il dut se composer une attitude, surveiller ses démarches, ses paroles, ses moindres gestes, pour n'éveiller aucun soupçon. Il réussit à s'entretenir avec Calonne, à être mis en présence du comte d'Artois ; il vit, en un mot, s'ouvrir toutes les portes devant lui, sur la seule présentation des lettres de créance, dont le marquis l'avait si généreusement mais si imprudemment nanti.

De Londres, Chévetel passe à Liége : de cette ville, il adresse à Danton toute une liste d'émigrés. C'était sa façon à lui d'occuper ses loisirs, de préparer la besogne sanglante à « Sainte-Guillotine ». Aussitôt rentré de Belgique, Chévetel avait adressé deux rapports : l'un, purement fantaisiste, à La Rouërie ; l'autre, à Danton, pour le tenir au courant des projets des conjurés. Il venait à peine de faire partir la lettre à l'adresse du marquis, qu'il recevait la nouvelle de la maladie de ce dernier. On le priait de partir sans délai pour venir donner ses soins à son ami, très souffrant.

Chévetel, enchanté de pouvoir connaître enfin la retraite du chef des conspirateurs, se faisait délivrer l'ordre de se rendre en Bretagne, avec pleins pouvoirs de requérir la force armée, d'ordonner telles arrestations qui lui conviendraient, de disposer pour tout dire du droit souverain de vie et de mort.

Dans un temps où la délation et le soupçon régnaient en maîtres, on ne sera point surpris que le Comité de sûreté générale ait fait surveiller celui-là même qu'elle venait d'investir d'une puissance sans limites. Avec Chévetel partait un autre agent secret, du nom de Lalligand, chargé de tenir son confrère en observation ; Lalligand était à son tour espionné par un nommé Sicard qui, à la première velléité de trahison, devait mettre en état d'arrestation Chévetel et Lalligand. N'est-ce pas que ce simple fait éclaire d'un singulier jour la psychologie de la Révolution ?

Nous ne suivrons pas le trio de mouchards dans son extraordinaire odyssée. Nous renvoyons les lecteurs, curieux de connaître les exploits de ces sinistres gredins, à l'ouvrage de Lenôtre. Ils auront mieux, de la sorte, l'idée de ce qu'était cette « horde de déclassés faméliques, prêts à tout, qui, tandis que péroraient les grands hypocrites, retournaient bravement leurs manches et se mettaient à la besogne (1) ». Lalligand, Chévetel sont des personnages de second plan, mais ils sont d'autant plus utiles à connaître qu'ils « reflètent cyniquement les aberrations de leurs chefs de file » (2).

*
* *

Si la physionomie de Chévetel nous a, plus que toute autre, retenu, c'est qu'il réalise bien le type de ces médicastres, pour qui la politique n'est qu'un dérivatif à leur ambition et à la basse envie de tout ce qui plane au-dessus de leur médiocrité.

Comment finit cet homme qui avait trahi tous les partis, qui avait abdiqué toute conscience et toute dignité, c'est ce qu'il nous reste à dire pour compléter la silhouette de ce triste personnage.

Après la mort de La Rouërie, après l'exécution de ses complices,

(1) Lenôtre, *op. cit.*, Préface.
(2) Lenôtre, *loc. cit.*

Chévetel n'aurait eu garde de revenir en Bretagne, où son nom était justement abhorré ; il se fixa donc à Paris. Peu après la mort de Danton, le 5 floréal an II, il se mariait et la femme qu'il avait choisie pour compagne de sa vie, était précisément cette Mlle Fleury avec qui il avait, ainsi que nous l'avons dit, contracté une libre union.

Pendant de longues années, on ne voit figurer le nom de Chévetel sur aucun annuaire ; on ne le retrouve plus que sous l'Empire.. maire d'une petite commune, le village d'Orly, près de Choisy-le-Roi.

Mlle Fleury, devenue Madame Chévetel, n'a quitté les planches qu'en 1807 : les Archives de la Comédie-Française indiquent qu'elle a pris sa retraite le 23 avril de cette année-là.

Chévetel a si bien réussi à faire oublier son passé qu'il a été nommé maire par un décret du préfet de la Seine, en 1811. A la Restauration, il s'est déclaré farouche royaliste, puis, sans effort, s'est de nouveau montré impérialiste en 1815, pour redevenir ardent défenseur du trône et de l'autel au second retour des Bourbons.

La femme de Chévetel, l'ancienne actrice du Théâtre-Français, succombe le 23 février 1818. Chévetel vit et est encore maire, au moment où éclate la Révolution de 1830. Il lui sera donné de glorifier Louis-Philippe, comme il a encensé Napoléon Ier, Louis XVIII et Charles X. Depuis la mort de sa femme, il a repris un train de vie plus conforme à ses goûts. Ceux qui l'ont connu à cette date le représentent comme « un homme gros et fort, de taille assez petite, marchant avec une peine extrême, car il souffrait de la goutte, et appuyé sur un bâton... Il riait, car il était bon vivant, tutoyant tout le monde, ne se déshabituant pas de jouer au seigneur (1). »

Cependant, son inconduite devint si notoirement scandaleuse qu'il dut donner sa démission de maire (1832). Ruiné, abandonné de tous, il finit misérablement le 15 février 1834, âgé de 73 ans.

Comme si la mort devait tout effacer, Chévetel fut conduit en pompe à sa dernière demeure ; en reconnaissance des services rendus à sa commune, sa tombe fut même la première creusée dans le nouveau cimetière d'Orly...

Comme quoi la vertu trouve toujours ici-bas sa récompense !

Dr Cabanès.

CORRESPONDANCE

La Chaux-de-Fonds, le 17 mars 1899.

Cher Monsieur,

M. le professeur Thury, de Genève, auquel j'ai transmis le passage de M. Barral, où il est question de *son décès* (*Chronique médicale*, du 1er mars), m'écrit que cette annonce est exacte (à l'exception de la date), et qu'il pourra envoyer d'outre-tombe à M. Barral le premier mémoire qu'il aura l'occasion de publier.

C'est trop de modestie de la part du savant professeur, car ses études sur certains points de l'économie sociale, et, dans un

(1) Lenôtre, *op. cit.*, p. 414.

autre domaine, sur les instruments de mesurage, sur la systématique des vis, sur les variations du coefficient d'élasticité de l'*invar* (un alliage de 63,8 d'acier et 36,2 de nickel, dont le coefficient de dilatation est presque nul) et son emploi dans la construction des pendules, démontrent suffisamment qu'il n'a rien perdu de son activité et de cette belle passion des recherches qui l'a conduit à la découverte de la curieuse loi de reproduction des sexes, dont M. Barral nous a donné un intéressant résumé.

Par la même occasion, je me permettrai de vous signaler deux fautes dans une note sur le séjour de Rousseau à Strasbourg (*Chronique médicale*, du 1er mars) : *Page 149*, dernière ligne : au lieu de *Nédaw*, lire *Nidau* et *page 150*, première ligne, remplacer *Bienne* par *Berne*.

Votre bien dévoué, Paul Berner

*
* *

18 mars 1899.

Mon cher Directeur,

Vos honorables correspondants, MM. les Docteurs Armaingaud, Le Duc, Henri Marais (de Honfleur), ont cité, avec beaucoup d'érudition, des auteurs antérieurs à 1857, qui déjà avaient nettement indiqué la *contagiosité de la tuberculose pulmonaire*. En indiquant moi-même qu'Edmond About avait pressenti les idées actuellement reçues sur la contagiosité de cette maladie, je n'ai jamais voulu prétendre qu'il ait été *le premier*. On remplirait tout un volume de citations, si l'on voulait donner une liste des auteurs médicaux ou autres, ayant parlé de la contagion de la tuberculose. La besogne serait aussi fastidieuse qu'inutile, car nous savons tous que, bien avant Villemin, on avait pressenti la contagiosité et la virulence de la tuberculose. Les grandes découvertes ne se font pas tout d'un coup et, avant qu'un savant attache son nom à une affirmation qui paraît nouvelle, bien d'autres, obscurs, l'ont affirmée sans qu'on y prenne garde. Les chercheurs trouvent toujours la découverte *en germe* dans d'autres cerveaux avant que la science officielle l'ait admise. C'est avec raison qu'on a pu dire que les grands savants et les illustres novateurs ont toujours eu des collaborateurs inconnus. L'idée traînait dans l'air, elle était *mûre*, ils l'ont faite leur et l'ont présentée au public. C'est l'histoire assez banale de toutes les découvertes scientifiques, comme de tous les chefs-d'œuvre de la littérature.

Ce qu'il était intéressant de dire, c'est qu'Edmond About a donné *lui romancier, une observation médicale* très nette, très scientifique, de contagion de tuberculose pulmonaire et cela bien avant que les médecins ne songeassent à recueillir des observations tendant à mettre en évidence la contagiosité de la tuberculose.

Quod erat demonstrandum.. Dr Michaut.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

N° du 15 *avril* 1898. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine.

N° du 1er *mai* 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. HELME.

N° du 15 *mai* 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr CABANÈS. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr CH. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)

N° du 1er *juin* 1898. — Cyrano de Bergerac et les médecins.

N° du 15 *juin* 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er *juillet* 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve.* — *La cérémonie d'inauguration*, par le Dr CABANÈS. — Discours de MM. GUSTAVE LARROUMET, FRANÇOIS COPPÉE, ALBERT VANDAL, GASTON BOISSIER. — Stances à Sainte-Beuve, par M. AUGUSTE DORCHAIN. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. JULES CLARETIE ET FERDINAND BRUNETIÈRE. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. VÉRON.

N° du 15 *juillet* 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. HENRY CÉARD. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr MICHAUT. — La méthode de travail de Michelet, par Mme MICHELET. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. PAUL CRATÈRE.

N° du 1er *août* 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 *août* 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr CABANÈS.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de CARRO. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. MÉNIÈRE.— L'Eloge de la médecine, par CHATEAUBRIAND.

N° du 1er *septembre* 1898. — Bismarckiana, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 *septembre* 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr MICHAUT. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr BELUZE.

N° du 1er *octobre* 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur PLANCHON, Directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris.

N° du 15 *octobre* 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — Louis XVIII et les femmes.

N° du 1er *Novembre* 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET SANGLÉ. (*Suite et fin.*)

N° du 15 *Novembre* 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er *décembre* 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr WILHEM MEYER (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 *décembre* 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel DE ROCHAS D'AIGLUN, Administrateur de l'École Polytechnique.

N° du 1er *janvier* 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr POTIQUET.

N° du 15 *janvier* 1899.— La Médecine vibratoire, par le Dr CABANÈS.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Merimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.

N° du 1er *février* 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr MICHAUT. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 *février* 1899. — David Gruby (1810-1898), par M. le Professeur R. BLANCHARD, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres. (*Suite.*)

N° du 1er *mars* 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur, le Dr P. Richer, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 *mars* 1899. — Monsieur Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr Paul TRIAIRE (de Tours).



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNEE. — No 8. 15 AVRIL 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an...................	**14** —
Pays d'Union postale..............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898-1899).

6e ANNÉE. N° 8. 15 AVRIL 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les Bureaux de la *Chronique Médicale* sont transférés, depuis le 1er avril, 149, Avenue du Maine. Prière d'envoyer tout ce qui concerne la rédaction à M. le Dr Cabanès, à cette adresse.

Pour ce qui concerne les abonnements, les échanges, les demandes de numéros, etc., envoyer les communications à M. l'Administrateur du journal, à l'adresse précitée.



LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique, le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène

Traduite de l'anglais et annotée par MM. le Dr Cabanès et Albert Blavinhac.

(*Suite*).

Après une interruption de quelques mois (1), nous nous décidons à reprendre la publication de la *Correspondance de Warden*, qui avait obtenu dans les colonnes de la « Chronique » un si vif succès de curiosité. Peut-être nous permettra-t-on de dire que jamais publication n'eut plus d'opportunité. Il semble qu'à l'heure présente il y ait une véritable éclosion de publications napoléoniennes. Le Grand Empereur redevient à la mode ; c'est un de ces accès de fièvre périodiques que nous avons maintes fois signalé : en même temps qu'on représente le *Roi de Rome* de M. Pouvillon, *Plus que Reine* de M. Emile Bergerat, MM. de Grouchy et Antoine Guillois publient le *Journal inédit* du général Gourgaud (2); M. Henri Houssaye met

(1) V. *La Chronique médicale* des 1er juin, 1er et 15 juillet, 15 août et 15 septembre 1897 ; 1er février 1898.

(2) V. à la *Chronique bibliographique*, l'analyse sommaire de cet ouvrage, indispensable instrument de travail, que tous les « napoléoniens » voudront posséder.

au jour un volume, qu'on peut croire définitif — si tant est que l'on puisse ainsi parler — sur la fatale campagne de 1815 et la bataille, tristement célèbre, qui décida du sort de nos armes (1).

Ce renouveau, coïncidant avec le renouveau printanier, est tout à fait symptomatique. Puisse-t-il réchauffer nos âmes comme le soleil réchauffe nos corps !... Eûmes-nous jamais plus pressant besoin d'un tel réconfort !

Sainte-Hélène.

Mon cher ami,

Il est plus facile de concevoir que de décrire la sensation excitée par l'arrivée de Napoléon dans l'intéressante petite colonie de Sainte-Hélène (2). La curiosité, l'étonnement, l'intérêt s'unissaient pour arracher les habitants à leur tranquillité habituelle.

Napoléon resta dans sa chambre une heure au moins après que le vaisseau eût jeté l'ancre dans la baie. Quand il n'y eut plus personne sur le pont, il parut et monta sur la poupe d'où il pouvait examiner à son aise la rangée de canons qui luisaient au soleil sur les côteaux enserrant la vallée au centre de laquelle est la ville de Jamestown, seule ville de l'île. Pendant tout ce temps, j'examinai son visage avec la plus grande attention. ses traits ne décelaient aucune sensation particulière (3). Il regardait ce spectacle comme tout autre homme aurait regardé un lieu qu'il eût vu pour la première fois. A cette occasion, je vous dirai que depuis le départ du « Northumberland » jusqu'à son arrivée à Sainte-Hélène, je n'ai jamais observé le moindre changement dans la physionomie calme et les manières polies de notre distingué passager. Je n'ai jamais ouï dire à bord que quelqu'un ait remarqué en lui la moindre trace de mécontentement ou de mauvaise humeur. Les dames ont paru péniblement impressionnées à la première vue de leur cage. Toutefois, leur attitude en cette occasion a prouvé un empire sur elles-mêmes auquel on ne s'attendait guère.

(1) *Waterloo*, par H. Houssaye. Paris, Librairie académique.

(2) L'île de Sainte-Hélène n'avait pas été primitivement désignée pour servir de lieu d'internement à Napoléon. Entre autres témoignages, nous ne rapporterons que la lettre suivante, extraite du t. II des *Mémoires de Metternich*. Cette lettre fut adressée par ce diplomate à l'Impératrice Marie-Louise, à la date du 18 juillet 1815 :

« Madame, j'ai promis, avant mon départ de Vienne, d'informer directement Votre Majesté Impériale de ce qui serait relatif au sort de Napoléon. Elle verra par l'extrait ci-joint du « *Moniteur* », qu'il vient de se rendre à bord du vaisseau anglais le « *Bellérophon* », après avoir vainement tenté d'échapper à la surveillance des croiseurs qui avaient été établis devant Rochefort.

D'après un arrangement fait entre les puissances, il sera constitué prisonnier au fort Saint-Georges, dans le nord de l'Ecosse, et placé sous la surveillance de commissaires autrichiens, russes, français et prussiens. Il y jouira d'un très bon traitement et de toute la liberté compatible avec la plus entière sûreté qu'il ne puisse s'échapper. » (Cf. *Bonaparte à Ste-Hélène* ou *Relation de M. James Tyder*, Chirurgien de la marine anglaise. Paris, Blanchard, 1816, p. 43-45.)

(3) « Quel effet produisit la première vue de Sainte-Hélène sur Bonaparte et ses amis ? Ils éprouvèrent peu de surprise, parce que, durant le voyage, on leur avait peint ce rocher sous l'aspect le plus formidable ». *Relation de James Tyder*, loc. cit., p. 99. (Cf. *Le Mémorial de Sainte-Helene*, par Las Cases ; Paris, Garnier, t. I, p. 195.)

Le premier soin de l'Amiral fut de prendre les arrangements nécessaires pour loger convenablement Napoléon et sa suite. On disposa à cet effet la demeure du lieutenant-gouverneur, en attendant qu'on ait choisi une résidence convenable pour le captif.

Les Français ne mirent pied à terre que le 17 (1), au crépuscule. Les habitants de la ville, las d'attendre le débarquement de Bonaparte, étaient rentrés chez eux (2), et notre prisonnier, selon le désir qu'il en avait exprimé, entra sans avoir été aperçu dans la maison où il devait passer sa première nuit de Sainte-Hélène.

Le lendemain matin, de bonne heure, le général (Bonaparte) monta à cheval, accompagné de Sir Georges Cockburn. Ils gravirent la montagne jusqu'à Longwood, qui devait être désormais la demeure monotone, sur un rocher perdu en mer, d'un homme qui avait possédé des palais somptueux dans tant de grandes villes d'Europe.

A peu près à un mille de la ville et à mi-côte, est située la maison de campagne de M. Balcombe (3), respectable négociant de l'île. Elle est appelée « Les Ronces » (4) et située sur un terrain si uni que, sur cette montagne escarpée, on pourrait le croire aplani par la main de l'homme. Elle occupe environ deux arpents de terre et est traversée par un ruisseau dont la fraicheur produit une fort belle végétation. Ce terrain, couvert de forts beaux arbres fruitiers, forme le plus agréable contraste (5) avec le reste du paysage. Il paraît suspendu entre les rochers qui s'élèvent au-dessus et les abîmes qui sont à ses pieds. Napoléon fut invité à s'arrêter aux « Ronces », à sa descente de Longwood, et l'accueil de l'aimable propriétaire de la maison fut tel qu'il renonça à descendre à Jamestown. Il put se dérober de la sorte à la curiosité publique.

Sur une éminence, à environ cinquante verges de la maison, est situé un bâtiment gothique, ayant une chambre dans le bas et deux dans le haut. C'est cette maisonnette que Napoléon choi-

(1) « Dans la soirée du 17, à peu près vers sept heures, Napoléon débarqua à James Town... l'on se rendit à l'une des plus belles maisons de la ville, appartenant à un gentleman nommé Parteons, laquelle avait été louée à cet effet par l'amiral... La proximité de l'Océan fut sans doute cause qu'on ne la choisit pas. » (*Napoléon en exil*, par Barry E. O'Meara, t. I ; Paris, 1822, Pages 8-9.)

(2) V. Barry O'Meara, *Napoléon en exil*, p. 9.

(3) Balcombe était un honorable fonctionnaire de la Compagnie des Indes orientales, que l'on disait être un fils naturel du prince de Galles. Il était chargé, en qualité d'agent du Trésor, de pourvoir à la subsistance de Napoléon et de sa suite. Après son départ de Sainte-Hélène (27 mars 1818), Balcombe fut envoyé, en qualité de trésorier, dans la Nouvelle-Galles du Sud. Il succomba prématurément, âgé de 47 ans.

(4) Certains commentateurs ont conservé le mot anglais « Briars » ; d'autres l'ont traduit par « Eglantiers ». V. la description qu'en fait Mrs Lucia-Elisabeth Abell (Betzy Balcombe) dans ses Souvenirs. (*Napoléon à Sainte-Hélène* ; Paris, Plon, 1898, p. 6 à 10.)

(5) Napoléon aurait bien voulu y fixer sa résidence, mais le terrible Hudson Lowe s'y refusa, même quand la santé de l'Empereur aurait exigé un climat plus doux que celui de Sainte-Hélène. Napoléon ne passa que trois mois chez les Balcombe.

sit pour sa résidence, jusqu'à ce que Longwood fût achevé. Il n'y avait pas grand choix à faire, vu la distribution du logement (1). Il occupa donc le rez-de-chaussée (2), tandis que Las Cases, son fils, qui est page de l'Impératrice, et leur valet de chambre se logèrent au premier étage.

Quelques jours après qu'il eût fixé sa demeure aux « Ronces », j'allai lui rendre visite. Je le trouvai couché sur un sopha (3), et paraissant incommodé par la chaleur. Il me dit qu'il avait été se promener au jardin, mais que l'ardeur du soleil l'avait forcé de rentrer. Il semblait être de bonne humeur et me demanda avec la plus grande politesse des nouvelles des officiers du « Northumberland ». Après quelques questions concernant les restrictions imposées à ceux qui venaient le visiter : « Je sais, me dit-il, qu'il y a dans l'île des forces considérables et peut-être plus qu'elle n'est capable d'en nourrir. Quel intérêt a donc votre gouvernement d'envoyer ici le 53[me] régiment? Voilà comment, vous autres Anglais, vous jetez l'argent par les fenêtres. » Je lui répondis sans hésiter : « Mon Dieu, général, vous avouerez bien que lorsqu'une mesure est prise, la meilleure politique est d'employer tous les moyens qui peuvent en assurer le succès. » Vous pouvez croire que ma réponse n'a pas été pour lui plaire, mais la façon dont il l'a accueillie m'a convaincu qu'il était plus content de ma franchise que d'un compliment, métier dans lequel, vous le savez, je ne brille pas par mon adresse. Je pris alors congé de lui et redescendis pour dîner à Jamestown (4), en compagnie du Comte Bertrand.

Ce n'est qu'au mois de novembre que je revins aux « Ronces », où M. Balcombe m'avait invité à dîner. Etant arrivé quelque temps avant que l'on ne se mît à table, j'ai voulu m'amuser à examiner les cultures des jardins. Je pris un chemin au hasard. A l'endroit où ce sentier se termine, commence une allée étroite formée de poiriers sauvages. A l'angle des deux chemins, je rencontrai Napoléon descendant les rochers avec ses grosses bottes de soldat. Il m'aborda avec un air mélangé de joie et de surprise et, de la manière la plus aimable, il me reprocha ma longue absence. Un gros billot de bois mal équarri, posé sur deux pierres, nous servit de siège. Après en avoir enlevé la

---

(1) « La maison ne consistait qu'en cinq chambres au rez-de-chaussée, lesquelles avaient été bâties les unes après les autres, selon les besoins de la famille, et sans aucun égard pour la symétrie et les convenances. » O'Méara, *op. cit.*, t. I, p. 10. Cf. *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, t. I, p. 199.

(2) Son lit de camp fut dressé dans la chambre du rez-de-chaussée, qui lui servait à la fois de salon et de salle à manger. (O'Meara, *loc. cit.*, p. 11.)

(3) « Lorsqu'il était au lit, il ne pouvait dormir à moins de l'obscurité la plus complète ; il fallait fermer toutes les ouvertures qui pouvaient laisser pénétrer le moindre rayon de lumière, bien que je l'aie vu s'endormir quelquefois sur son sopha et y rester quelques minutes en plein jour. ». (O' Meara, t. I, p. 25.)

(4) Gourgaud a donné une description très pittoresque de cette petite ville (Général baron Gourgaud, *Sainte-Hélène*, Journal inédit de 1815 à 1818, avec préface et notes de MM. le Vicomte de Grouchy et Antoine Guillois, tome I, p. 73, note).

poussière avec sa main, il m'invita à m'asseoir près de lui. Las Cases vint bientôt nous rejoindre, car en grimpant ces sentiers rocailleux, son maître, bien que mauvais piéton, allait cependant plus vite que lui. De tous côtés, autour de l'endroit où nous étions assis, des rochers s'élevaient à plus de mille pieds au-dessus de nos têtes et sous nos pieds se creusait un abîme de la même profondeur. La nature semble s'être amusée à faire de cet étroit espace une sorte d'habitation aérienne. Pendant que je regardais d'un œil d'étonnement les beautés sauvages de ce site extraordinaire, Napoléon me demanda, en souriant, ce que j'en pensais : « Croyez-vous. me dit-il, que vos compatriotes aient agi avec beaucoup de douceur à mon égard ? » Je n'avais qu'une réponse à faire, c'était le silence. Il se mit alors à parler de l'aspect et de la nature de l'île et fit observer que tous les livres qu'il avait lus à ce sujet, pendant le voyage, en donnaient un tableau beaucoup trop flatteur, à moins qu'il n'y eût des sites plus agréables que ceux qu'il avait eu occasion de voir en allant à Longwood, qui était le point le plus reculé des limites qu'on lui avait assignées. Sa conversation fut, en cette occasion, familière, aimable, facile, comme en toutes les circonstances où il me fut donné de lui parler. Elle ne portait pas la moindre empreinte de sa grandeur passée et quand le sujet s'y prêtait, il ne manquait jamais de donner à ses remarques un air d'enjouement.

Quand je lui parlai de l'activité que l'amiral mettait à diriger les réparations faites à la maison de Longwood (1), en y ajoutant qu'elle serait probablement prête dans le délai d'un mois : « Votre amiral sait peut-être, répliqua-t-il, quand un vaisseau peut être achevé ; mais, comme architecte, je crois bien que ses calculs sont faux. » J'ai alors soutenu que sur terre ou sur mer, Sir Georges Cockburn était capable d'assurer la réussite de tout ce qu'il entreprenait. J'ajoutai que les officiers surveillaient les matelots à Longwood et commandaient les transports de matériaux. Il s'informa de ces messieurs, essayant de se rappeler leurs noms. Il exprima le désir de les voir à leur passage : « Si, ajouta-t-il, ils veulent bien venir me voir, comme vous, en pleine campagne, car ma présente habi-

(1) Sir Georges Cockburn mit tout en œuvre pour que la besogne fût rapidement menée. « Non seulement tous les ouvriers de l'escadre, mais encore ceux de l'île furent mis en réquisition et, pendant deux mois, Longwood présenta le tableau le plus animé qu'on eût jamais vu à Sainte-Hélène. On voyait souvent l'amiral, infatigable dans ses travaux, arriver à Longwood au lever du soleil, encourageant par sa présence les ouvriers de Sainte-Hélène qui, généralement indolents et paresseux, contemplaient avec étonnement la promptitude et l'activité d'un guerrier, succédant à l'oisiveté dont jusqu'à présent ils avaient été témoins et qui leur était naturelle. Chaque jour, des détachements de deux ou trois cents marins étaient occupés à apporter de Jamestown du bois de charpente et autres matériaux pour la construction, ainsi que des meubles ; bien que les meilleurs de ceux-ci eussent été achetés à des prix énormes, partout où l'on pouvait s'en procurer, ils étaient cependant antiques et mesquins... » O' Meara, *op. cit.*, p. 14-15.

Grâce à ce travail continu, la maison de Longwood fut en état de recevoir son nouvel hôte, le 9 décembre.

tation, qui me sert de salle à manger et de chambre à coucher, n'est pas propre à recevoir une nombreuse société. »

Les « Ronces » ont acquis et conserveront toujours une certaine célébrité, pour avoir été la demeure momentanée de Napoléon, de même que beaucoup de lieux obscurs n'ayant jamais tenu la moindre place sur la carte, sont, grâce à des événements fortuits, devenus des points importants dans la géographie historique.

Napoléon est souvent l'hôte de M. Balcombe. Il n'est jamais incommode ni importun. Il se conduit toujours en homme bien élevé, et sa vivacité augmente l'agrément général du cercle domestique. J'ai vu dans les journaux anglais, qu'il jouait aux cartes pour des dragées, qu'il était emporté comme un enfant, qu'il faisait toutes sortes de singeries. Je déclare qu'il n'y a rien de vrai dans tous ces racontars. Je n'ai pas encore entendu dire que Napoléon se soit plaint, si ce n'est dans l'occasion suivante : depuis qu'il est aux « Ronces », un officier, ayant rang de capitaine (1), y demeure et est responsable de tout ce qui se passe. Napoléon s'est plaint de cette surveillance auprès de l'amiral, qui n'a pas jugé à propos d'y satisfaire, en apportant un relâchement quelconque à ses instructions.

Napoléon s'était plaint également de l'importunité des visiteurs (2) durant son séjour « aux Ronces », ce qui a donné à l'amiral une occasion favorable d'exécuter les ordres transmis d'Angleterre, avec une délicatesse, qui pour quiconque le connaît, est une preuve de la satisfaction qu'il aurait éprouvée à complaire en tout à l'Empereur. Il a donné de suite des ordres pour que personne ne fût admis à Longwood, sans autorisation de l'amiral ou du gouverneur.

Quand Napoléon est allé habiter Longwood, on lui a assigné des limites pour ses excursions. Cette enceinte est gardée par un cordon de sentinelles. Tant qu'il reste dans le cercle assigné, il n'est rien ajouté aux dispositions ordinaires de surveillance ; mais veut-il aller plus loin, un officier est chargé de l'accompagner. Cette dernière circonstance, particulièrement pénible, le retient habituellement dans ses limites (3).

---

(1) Un capitaine d'artillerie résidait aux « Ronces » comme officier d'ordonnance ; un sergent et quelques soldats y stationnèrent aussi, d'abord ; mais, sur les observations présentées à l'amiral Cockburn, celui-ci leur fit quitter ce poste. (V. O'Meara, *op. cit.*, t. I, p. 12.)

(2) « On fut obligé de placer des sentinelles, baïonnette au canon, de distance en distance, jusqu'à la ville, pour contenir la foule. Napoléon fut on ne peut plus mécontent de l'empressement que la population avait mis pour le voir, d'autant plus qu'elle lui avait fait un accueil assez froid, quoique respectueux. Je l'entendis dire par la suite qu'il avait été indigné, révolté, de se voir suivre et regarder *comme une bête féroce*. » Mrs Abell, *Napoléon à Sainte-Hélène*, édit. Plon, p. 16.

(3) « On avait donné à Napoléon un espace d'à peu près douze milles de circonférence, dans lequel il pouvait aller à cheval ou se promener à pied, sans être accompagné d'un officier anglais. » (O'Méara, *op. cit.*, t. I, p. 19.) Après 9 heures du soir, Napoléon ne pouvait sortir de la maison qu'accompagné d'un officier de l'état-major et personne n'était autorisé à pénétrer chez l'illustre captif sans avoir le mot d'ordre.

L'indisposition du général Gourgaud m'a procuré l'occasion de passer beaucoup de temps à Longwood. Au commencement, la maladie avait fort mauvaise tournure et mon ami M. O'Méara, que je vous ai déjà présenté comme chirurgien de l'Empereur, désirait que nous pussions conférer ensemble durant le traitement.

Lors de ma première visite, j'ai remarqué plusieurs choses que je crois dignes de votre attention. A peu près vers six heures du soir, je suis arrivé à *Hutsgate*, petite maison sise sur la route de Longwood, à un mille de l'habitation principale. C'est là qu'habite le comte Bertrand. La maison se compose de deux petites chambres en bas et deux en haut. La santé règne dans cette chaumière, les enfants sont charmants, les soucis ne semblent pas pénétrer souvent dans cette demeure. Je pourrais remplir un volume de tout ce que je sais de cette famille. Durant la traversée, j'employai la plus grande partie de mes loisirs à lire de l'anglais avec le maréchal qui, en retour, me racontait ses campagnes. Il me disait souvent : « Quel mauvais maître vous faites ! Vous écoutez tout ce que je vous raconte et en retour vous ne me dites rien.» Quand Napoléon avait besoin de moi, il envoyait demander « l'ami de Bertrand ».

(*A suivre.*)

ACTUALITÉS MÉDICALES [a]

—

Un médecin, poète et dramaturge, au XVIe siècle. Jacques Grévin.

« L'auteur dont on se propose de faire connaître simplement et aussi exactement que possible la vie et les divers ouvrages a joui en son vivant d'une haute et légitime réputation. Sa mémoire est tombée de nos jours dans un oubli immérité. Médecin, polémiste, humaniste aussi comme tous les hommes de cette époque, poète surtout et poète d'une incontestable valeur, enfin l'un des fondateurs du théâtre régulier en France, je puis l'appeler à coup sûr un écrivain trop peu connu. » (1)

L'homme dont il est ainsi parlé est un ancêtre de notre profession, un disciple, nous pourrions dire presque un émule de Ronsard, et par surcroît un médecin-dramaturge d'un incontestable talent.

On ne saurait dire cependant que Jacques Grévin soit un astre

---

(a) A la suite de la publication du très remarquable travail de M. Lucien Pinvert sur J. Grévin, M. Sevrette, agrégé de l'Université, ancien professeur à Louis-le-Grand, à Paris, conseiller municipal de Clermont (Oise), et quelques-uns des compatriotes de Grévin, ont pris l'initiative d'une souscription pour élever à ce médecin-poète, dans son pays natal, un monument digne de lui. On n'attend plus que la réponse de la Municipalité de Clermont pour se mettre à l'œuvre.

(1) *Jacques Grévin* (1538-1570), par Lucien Pinvert (1899). Thèse de doctorat ès-lettres.

de première grandeur dans la pléiade brillante de la Renaissance littéraire, mais il y tint une place honorable et, à ce titre, méritait mieux que le dédain des biographes et encyclopédistes.

Que l'on ouvre le *Dictionnaire historique de la médecine* ou *Le Parnasse médical français*, c'est même indifférence. A peine Dezeimeris nous apprend-il que Jacques Grévin naquit à Clermont-en-Beauvoisis, en 1541 — ce qui est une première erreur ; que, dès l'âge de 13 ans, le grec et le latin lui étaient déjà familiers — ce qui tend à nous le représenter, encore à tort, comme un Pic de la Mirandole de la médecine ; et, pour accentuer son mépris, ce biographe et historien ajoute que Grévin est l'auteur de plusieurs ouvrages littérai res, qu'il croit devoir « passer sous silence. »

Chéreau, dans son *Parnasse médical*, fait une plus large part à celui qu'il nomme « le héros des médecins-poètes. » Nous savons, grâce à lui, que Grévin avait été doué par la nature « d'une âme extrêmement sensible, d'un cœur aimant et de tous les trésors d'une brillante imagination. Un amour malheureux fit le reste. » C'est, en effet, à sa passion, non payée de retour, pour Nicole Estienne, fille d'un célèbre médecin de Paris, et qui épousa elle-même Jean Liébaut, que nous devons « les chants pleins de tendresse et d'angoisse qu'il a laissés. »

Mais Grévin n'a pas fait que chanter l'Amour et les Grâces. La seule énumération de ce qui est sorti de sa plume, témoigne d'une rare fécondité. Et ce qui augmente notre étonnement, c'est qu'une telle œuvre ait pu être accomplie dans une carrière si courte.

*
* *

Jacques Grévin naquit en 1538, il mourut en 1570 : il n'avait donc pas plus de 32 ans au moment de sa mort. Sa famille était de condition modeste ; son père tenait un commerce de draps. Tout jeune, vers l'âge de 12 à 13 ans, il fut envoyé à Paris, au collège. Il y resta cinq ans, soumis au dur régime qu'on imposait aux écoliers de ce temps.

Il n'avait pas plus de vingt ans quand il fit représenter à l'Hôtel de Beauvais sa première pièce, en présence du Roi et de la Cour. C'était une comédie intitulée *La Trésorière* : il venait à peine de conquérir son premier grade, celui de *maître ès-arts*, correspondant à peu-près à notre baccalauréat ès-lettres. Un peu plus tard, il donnait au théâtre deux nouvelles œuvres : sa tragédie de *César* et sa comédie des *Esbahis*. Désormais il allait mener de front la médecine et la poésie.

De 20 à 21 ans, Grévin publie successivement des poésies détachées, se rattachant à des évènements d'actualité : *Les Regretz de Charles d'Autriche*, se rapportant à l'abdication de Charles-Quint, l'*Hymne au Dauphin*, qui célèbre le mariage du dauphin François avec Marie Stuart, et *Le Chant de joie*, hymne en l'honneur du traité de paix de Cateau-Cambrésis. Il s'essaya dans la *Pastorale*, mais sans grand succès ; il se consola de ce déboire passager en faisant reprendre *César* et les *Esbahis*, ses premiers triomphes.

Il ne négligeait point pour cela ses études professionnelles : en 1560, il subissait les épreuves du baccalauréat en médecine. Cette même année, il publiait chez Robert Estienne un recueil de poésies, sous ce titre au moins singulier : L'*Olimpe de Jaques* (sic) *Gre-*



Grévin

vin, de Clermont en Beauvoisis. Ensemble les autres œuvres poétiques dudict Auteur.

L'Olimpe de Grévin, c'est Nicole Estienne, « belle, gentille, honeste, gracieuse Fleur de seize ans... », dont le père, Charles Estienne, à la fois médecin et typographe habile, avait été un des premiers à encourager les premiers essais dramatiques de J. Grévin.

C'est à une représentation de collège que s'étaient rencontrés la fille de l'imprimeur et le poète et dès la première entrevue, celui-ci avait ressenti le coup de foudre. Désormais, Nicole Estienne sera la muse inspiratrice, la beauté cruelle, dont la froideur désespérera plus d'une fois son adorateur. Ne conte-t-on pas qu'elle prêta une oreille distraite au soupirant, qui vainement remplissait l'air de ses doléances versifiées et qu'elle lui préféra, ô bourgeoisie, un médecin dijonnais, du nom de Jean Liébaut ! Qu'on ne s'imagine point que Liébaut fût un esprit médiocre (1). Il avait des lettres, comme on disait alors, et passait même pour fort expert dans son art.

Le ménage fut-il heureux ? On le peut présumer, bien que Gui Patin assure que Liébaut soit mort comme un gueux (2), tout comme son beau-père Charles Estienne, qui était criblé de dettes quand il succomba. Mais l'aisance fut-elle jamais une condition de bonheur ?

On s'est parfois demandé à la suite de quelles circonstances Grévin, qui avait reçu chez les Estienne l'accueil que méritait sa réputation de poète déjà célèbre, de savant versé dans toutes les branches de l'érudition et des belles-lettres, on s'est demandé si la rupture de l'union projetée de l'auteur dramatique et médecin avec la fille de Charles Estienne était imputable à cette dernière. M. Lucien Pinvert, à qui nous devons le travail le plus récent et le plus consciencieux sur Jacques Grévin nous en donne une explication qui nous paraît des plus plausibles. En 1560, Grévin avait été obligé de quitter la France à raison de ses opinions religieuses. Il était huguenot et, qui pis est, huguenot militant (3). C'est en quittant les bancs du collège qu'il s'était converti à la religion protestante. Or, le 13 juillet 1560, l'imprimeur de ses œuvres, Martin l'Homme, avait été condamné à mort par arrêt du Parlement et pendu place Maubert, pour avoir conservé chez lui quelques exemplaires d'un pamphlet des plus violents contre le cardinal de Lorraine. Il n'était que temps pour Grévin de fuir un pays où les opinions qu'il affichait trop librement sentaient à ce point le fagot.

Notre poète se rendit donc en Angleterre. La reine Elisabeth, qui ne dissimulait pas ses sympathies pour les réfugiés protestants venant de France, accueillit Grévin avec une faveur marquée ; en retour, Grévin lui fit hommage d'une épître intitulée *Le Chant du Cigne* (4), dans laquelle il exaltait, avec plus de sentiment que de mesure, les vertus politiques, la prudence, le jugement et les rares qualités

(1) V. Dictionnaire de Moréri, article *Liébaut* et *Lettres de Gui Patin* (édition Réveillé-Parise).

(2) V. *Mémoires-Journaux de P. de Lestoile*, t. VII, p. 65 et *Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris* ; Paris, 1895, p. 180.

(3) V. *La France protestante*, des frères Haag, t. V.

(4) M. Pinvert a eu la bonne fortune de découvrir le manuscrit à la Bibliothèque Nationale et l'a publié en appendice dans son excellente thèse de doctorat ès-lettres.

d'esprit de la souveraine. Sur ce dernier point au moins, ses éloges n'étaient pas hyperboliques, la reine Elisabeth étant une des princesses les plus accomplies de son temps.

Pourquoi Grévin ne fit-il qu'un court séjour à Londres, c'est ce qu'il est malaisé d'expliquer. Toujours est-il que nous le retrouvons quelques mois après à Paris, au moment où on vient de faire une reprise d'une tragédie et d'une comédie (1) dont il est l'auteur. C'est cette année même qu'il soutenait sa thèse de licence à la Faculté (14 juin 1561) (2). Une fois reçu médecin — non pas encore docteur — Grévin donnait à l'impression son *Théâtre* (3), avec, en tête, son portrait gravé sur bois.

Le poète-médecin est représenté dans le costume de sa profession : « par-dessus la robe noire, *vestis talaris*, que tout maître ès-arts a le droit de porter dans les cérémonies officielles, il a revêtu la robe rouge à grandes manches de médecin. Les gants qu'il tient à la main sont également un accessoire important de son costume.. » Le livre de Grévin, bien qu'imprimé ailleurs que chez Robert Estienne, contenait, à la louange de celui-ci, une ode et un sonnet, et en plus, selon la mode de l'époque, une dédicace à l'adresse de « Madame Claude de France, duchesse de Lorraine ». Ce patronage porta bonheur au poète : une deuxième édition de son théâtre s'imposa dès l'année suivante.

Grévin ne se laissait pourtant pas étourdir par le succès. Entre temps, il conquérait son diplôme de docteur régent (9 mars 1562). Le docteur régent avait fonction de professeur, qu'il n'exerçait pas toujours, mais il avait surtout un droit de contrôle effectif sur l'administration de la Faculté. Tous les ans, à la reprise de l'année scolaire, c'est-à-dire au mois de novembre, le doyen qui avait été en exercice dans l'année écoulée rendait compte de sa gestion financière aux docteurs régents, qui approuvaient ce compte. De ce chef, la signature de Grévin figure à plusieurs reprises sur les *Commentaires de la Faculté* (4).

Libéré du souci des examens, Grévin désormais consacrera ses loisirs à la littérature, sans négliger néanmoins la médecine théorique. Avec l'ardente combativité qui le distingue, il a hâte de se jeter dans la mêlée des partis. A Ronsard, qui vient de publier contre les calvinistes son *Discours des misères de ce temps*, il réplique par des libellés qu'il a la prudence de ne point signer. La question religieuse ne fut pas étrangère non plus à la lutte qu'il soutint contre son compatriote, le médecin Charpentier (5) ; mais il avait affaire à un adversaire puissant qui devait plus tard lui faire expier sa témérité.

Le premier ouvrage de médecine, dû à J. Grévin, date de 1565. Ce sont des notes sur l'anatomiste Vésale (6). L'année suivante, Grévin reprend la plume du polémiste et distribue les coups avec sa fougue

---

(1) *César* et *Les Esbahis*.

(2) *Commentaires manuscrits de la Faculté*, t. VII, f° 50 v°.

(3) *Le Théâtre de Jacques Grévin de Clermont en Beauvoisis. Ensemble la seconde partie de l'Olimpe et de la Gélodacrye*. (Privilège du 16 juin 1561).

(4) Lucien Pinvert, *op. cit.*, p. 48.

(5) *Responsio ad J. Carpentarii Calumnias* (1564) ; *Responses aux calomnies*, etc., in-4° de 16 p. (1564).

(6) *Anatomes totius œre insculpta delineatio*, etc., Paris, 1565.

habituelle. Un médecin de la Rochelle, Louis de Launay, a pris parti pour l'antimoine, dont il exalte les vertus curatives. Grévin lui répond de bonne encre dans son *Discours sur les vertus et facultés de l'Antimoine*. Launay ne s'avoue pas vaincu et sa réplique provoque un *Second Discours sur l'Antimoine* de la part de Grévin. Nous passons sur un opuscule en vers (1) paru sans signature et qu'on lui attribue communément, de même que sur la traduction d'un volumineux traité (2), écrit en latin par un professeur allemand et qui a trait « aux enchantements et souilleries ».

En 1567, Grévin a de nouveau quitté la France pour la Belgique. A Anvers, il s'est lié avec le fameux imprimeur Plantin, qui lui a même commandé un livre, dont il s'attribue, sans plus de façon, la paternité (3).

D'autres ouvrages (4) de Grévin parurent pendant son séjour dans la cité d'Anvers ; le plus connu est le *Traité des Venins* (5), dédié par l'auteur à son ancienne protectrice, la reine Elisabeth. Grévin préparait une troisième édition (6) de son *Théâtre* quand les événements le rappelèrent brusquement en France.

Son absence n'avait pas désarmé ses ennemis, bien au contraire. En 1568, un docteur régent proposa à l'assemblée de ses collègues d'exiger à l'avenir le serment religieux de tous les docteurs présents à Paris. C'était un coup droit porté au calviniste impénitent qu'était Grévin. L'année suivante, le nom de Grévin ne devait plus figurer sur la liste de la Faculté. Cela n'empêchera point notre auteur de publier ses *Portraits anatomiques* et de les signer bravement : Jacques Grévin, de Clermont en Beauvoisis, *médecin à Paris*.

Cette fois, il allait quitter la France sans regret et sans esprit de retour. Une princesse, dont il avait jadis chanté la gloire et les vertus, Marguerite de France, épouse du duc de Savoie Philibert-Emmanuel, l'avait attaché à sa personne, comme médecin ordinaire.

Cette fille de François Ier avait au moins deux qualités : elle était instruite et, ce qui valait mieux, très tolérante. En même temps qu'elle protégeait Grévin, elle sollicitait pour Ronsard un bénéfice, rare témoignage d'un libéralisme éclectique.

Un manuscrit de Colletet nous renseigne très exactement sur les attributions de Grévin à la cour de Marguerite de France. « Marguerite de France, duchesse de Savoie (y lisons-nous, à la suite de M. L. Pinvert), le (Grévin) retint pour son médecin et le retira à sa cour à Turin, *sa femme et ses enfants* et le fit conseiller d'estat de Savoie et Piémont.. » *Sa femme et ses enfants*, le passage est clair :

(1) *Proeme* (*sic*) Sur l'histoire des François et Hommes vertueux de la maison de Medici... (Paris, Robert Estienne, 1567).

(2) *Cinq Livres de L'Imposture et tromperie des Diables..* (1567.)

(3) *La première, et la seconde partie des dialogues françois, pour les jeunes enfants*. A Anvers, de l'imprimerie de Ch. Plantin (1567).

(4) Entre autres, la traduction poétique des *Embl èmes* de Sambucus (1567) ; les *Emblesmes du S. Adrian le jeune* (1570).

(5) *Deux livres des Venins, auxquels il est amplement discouru des bestes venimeuses*, etc., (1567).

(6) Le musée Plantin-Moretus à Anvers possède un exemplaire du *Théâtre* de Grévin, revu et entièrement annoté de sa main en vue d'une réimpression. (V. Pinvert, *op. cit.*, p. 64.)

Grévin était marié et avait fait souche. C'est à peu près tout (1) ce qu'on sait de cet épisode de sa vie domestique.

Grévin profita de son séjour en Italie pour visiter Rome. Y fut-il envoyé en mission par la princesse Marguerite ou s'y rendit-il en touriste, on l'ignore. En tout cas, cette ville de souvenirs antiques causa au voyageur une impression profonde ; il en résulta deux douzaines de sonnets qui, au dire de ceux qui les ont lus, sont loin d'être sans mérite (2).

***

L'existence de Grévin va arriver à son terme, terme bien prématuré, si on songe que notre poète avait tout au plus dépassé la trentaine, quand la mort vint le frapper. S'il faut l'en croire, il était de complexion délicate et toute sa vie n'avait été qu'un martyre de souffrances. Quelle poignante mélancolie accusent ces vers où notre poète s'autobiographie, nous allions dire où notre anatomiste se dissèque sans pitié :

> Je n'ay point veu les jours de l'an vingt et deuxieme,
> Et si je suis desjà en mon mal plus extresme,
> Dessciché en ma chair, en mes nerfs et mes os,
> Je ne sens plus d'humeur aux veines et arteres.. (3)

A quelle maladie succomba Jacques Grévin, il serait téméraire de vouloir le déterminer. Sujet à des accès de fièvre (4), épuisé par les fatigues d'une vie nomade (5), il avait, en plus, commis de véritables excès de travail, écrivant sans relâche ni trêve.

La duchesse Marguerite ne se consola point de cette perte. « Elle le soupira, dit en son charmant langage un écrivain de l'époque (6), et crut avoir perdu en lui ce qu'après le prince et sa famille elle avait de plus cher au monde ; et dans ce noble ressentiment, elle prit soin de le faire enterrer avec honneur, voire mesme avec pompe et avec magnificence.. » La noble princesse continua son appui à la femme et à la fille du poète.

Qu'est-il de plus flatteur que ces délicats hommages rendus à un poète bel esprit par une femme parée de toutes les séductions de l'intelligence et du cœur (7) ?

A. C.

---

(1) La descendance de Grévin subsistait encore en 1623. (Pinvert, *op. cit.*, p. 79).

(2) L. Pinvert, *op. cit.*, p. 71-77.

(3) Grévin, cité par L. Pinvert, *op. cit.*, p. 78.

(4) *Traité des Venins*, p. 25.

(5) *Emblesmes d'Adrian le Jeune,* Dédicace.

(6) Colletet, cité par Pinvert, *op. cit.*, p. 78.

(7) Nous devons la communication des clichés du portrait et de la signature de Jacques Grévin à M. Lucien Pinvert, que nous tenons à remercier bien cordialement de son obligeance. Ces deux documents iconographiques figurent dans son livre, publié par l'éditeur Fontemoing, rue Le Goff, à Paris.

Trouvailles Curieuses et Documents inédits.

La Folie de Madame de La Valette.

D'après des documents inédits.

Le trait admirable qui a immortalisé le nom de Madame de La Valette (1) est connu de tous : il est tellement scénique qu'on aurait quelque surprise à apprendre que M. Emile Moreau ait eu le premier l'inspiration de le mettre au théâtre.

Dans la pièce, en ce moment représentée au Vaudeville, il ne pouvait être question d'autre chose que de l'acte même de courage, que la peinture (2), l'histoire, la littérature ont si souvent évoqué. L'auteur a eu quelque pudeur à nous en taire les suites, mais dans une revue comme celle-ci, ces scrupules seraient déplacés.

Il est bien avéré que Madame de La Valette, depuis le drame où elle avait joué le principal rôle, n'eut plus que de rares moments de lucidité. Un de ceux qui eurent occasion de l'approcher dans les dernières années de sa vie (3) a conté qu'elle était tombée dans un état de dépression mélancolique, dont elle ne sortait qu'à de rares intervalles. Elle ne cessa jamais néanmoins de s'intéresser à ce qui se passait dans son entourage, assistant et même présidant aux réceptions de sa fille, se plaisant au bruit et au mouvement qui se faisaient autour d'elle.

Quand on essayait de la réveiller de sa léthargie, elle regardait fixement son interlocuteur, laissant errer sur ses lèvres un sourire d'une tristesse navrante. Elle fut pourtant hantée parfois du souvenir de son héroïque action.

Un jour qu'elle était étendue sur une chaise longue, elle dit tout à coup à un enfant qui s'était approché d'elle : « Viens, petit, vois comme je suis faible, je ne pourrais plus retenir le geôlier ! » Elle faisait allusion à l'épisode suivant du terrible drame qui avait bouleversé sa vie : quand, accompagné de sa gouvernante et de sa fille, M. de La Valette fut sorti de prison, plusieurs minutes s'écoulèrent avant que le geôlier pénétrât dans le cachot pour faire sa visite habituelle à son détenu. Dès qu'il fut entré, Madame de La Valette se jeta sur lui comme une furie, se cramponnant à lui, faisant mille efforts pour le retenir afin de l'empêcher de donner l'alarme : elle savait qu'une minute gagnée pouvait amener le salut de son mari (4).

Madame de La Valette, jusqu'à sa mort, ne recouvra plus la raison. Quand son mari revint de la Bavière, où il s'était retiré auprès de son parent Eugène de Beauharnais (5), elle ne le reconnut même point !

(1) Pour tous les détails de l'évasion, lire *Les Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par le Dr L. Véron, p. 263-269. (Paris, G. de Gonet, éditeur, 1853) ; Peuchet, *Mémoires de la Police*; Louvet, *Mémoires*, etc. Un bas-relief du tombeau élevé, au Père-Lachaise, à M. et Madame de La Valette, rappelle l'épisode.

(2) Il existe notamment un beau tableau d'Horace Vernet représentant l'évasion de M. de La Valette.

(3) H. d'Ideville, *La Comtesse de La Valette et l'hôtel de la rue La Rochefoucauld*, 1886.

(4) D'Ideville, *op. cit.*

(5) En sortant de la prison, il avait gagné d'abord la Belgique, puis la Bavière. Louis XVIII lui ouvrit les portes de France en 1822 ; il y mourut le 15 février de cette année-là.

Madame de La Valette survécut à son mari une quinzaine d'années : elle succomba en 1847, dans le magnifique hôtel où elle s'était installée avec sa fille, au n° 19 de la rue La Rochefoucauld. C'est dans cette magnifique résidence, datant du temps de Louis XVI, qu'était morte, le 8 janvier 1835, la fameuse tragédienne Duchesnoy, qui fut assistée dans ses derniers moments par l'archevêque de Paris en personne, Monseigneur de Quélen !..

Le document qu'on va lire est un rapport médico-légal, rédigé par Pinel père et fils, sur l'état mental de Madame de La Valette. Nous ne saurions affirmer qu'il n'ait jamais été publié ; il y a pourtant bien de la vraisemblance qu'il soit resté jusqu'à ce jour inédit.

Notice sur l'état actuel de Mme de Lavallette.

Madame de Lavallette a manifesté même dès sa jeunesse tous les caractères d'un tempérament mélancolique ; air habituellement silencieux, recherche de la solitude ; penchant naturel à une vie sédentaire et en général douceur et modération de caractère. Cachant sous l'extérieur de l'indifférence une âme vive et capable des élans les plus généreux, mais concentrant en elle-même toutes ses pensées et ses sensations, elle fut prédisposée par son caractère même aux affections morales les plus profondes.

Ces divers phénomènes furent tout à coup exaltés par les secousses violentes auxquelles son dévouement héroïque l'exposa.

Ce fut depuis lors que des craintes chimériques et des terreurs exagérées, d'abord partielles et insensibles pendant quelques années, mais s'étendant à la fin à toutes les personnes et même à tous les objets qui l'environnaient lui suggérèrent les soupçons les plus étranges. Alors des visions, des hallucinations de toute espèce, l'insomnie, les terreurs annoncèrent une maladie mentale complète et déclarée, qui nécessita son isolement dans plusieurs maisons de santé.

On remarque aujourd'hui dans l'état moral de Mde.... plus de calme ; mais on doit avouer que ses facultés intellectuelles n'ont pas éprouvé une amélioration sensible. C'est surtout vers les époques mensuelles qu'il se manifeste des symptômes d'exacerbation ; elle devient alors plus ombrageuse, refuse des aliments, ou ne se détermine à manger que si elle croit n'être pas aperçue. Dans ses intervalles de calme on peut avoir avec la malade une conversation suivie sans apercevoir aucune incohérence dans les idées ; il lui arrive parfois d'éprouver des absences ; le regard devient fixe, la figure sérieuse ; elle ne paraît plus prendre part à ce qui se dit ou ce qui se fait autour d'elle ; ces absences sont ordinairement de très courte durée ; pendant quelque temps il n'était pas rare de la voir faire brusquement des génuflexions, de baiser la terre, sans proférer aucune parole et sans que l'on pût distinguer si ce mouvement était purement automatique ou suggéré par quelque réflexion pieuse ; l'idée d'avoir été fortement magnétisée ou d'avoir reçu une influence magique se renouvelle assez souvent ; la malade se livre parfois

à des puérilités ; c'est ainsi qu'elle enveloppe un objet insignifiant, un morceau de bois, une pierre, etc., dans son mouchoir et se croit ainsi préservée d'influences magiques. Elle manifeste toujours et à toutes les personnes qui viennent la voir le plus vif désir d'être libre, de sortir de la maison et souvent même de s'enfuir avec le premier venu. Souvent elle a prié les médecins qui lui donnent des soins de l'emmener à la Conciergerie, sans expliquer les motifs de sa demande. Au milieu de toutes ses situations disparates si la conversation vient à s'engager sur quelque objet qui l'intéresse, ou sur des événements particuliers et antérieurs à sa maladie actuelle, elle tient les propos les plus suivis, la conversation la plus soutenue et la plus raisonnable.

Les moyens employés pour combattre cette affection mentale se sont bornés aux précautions d'hygiène et de régime, aux exhortations morales, puisque M[de]... oppose toujours une résistance que l'on n'a pu vaincre à l'emploi des moyens même les plus légers, tels que les bains, quelque boisson raffraîchissante... il est à regretter que l'on n'ait pas pu engager M[de]... à s'occuper de quelque travail manuel qui ne peut produire qu'une diversion heureuse et favoriser si puissamment le rétablissement de la santé. On a cherché à suppléer à ces distractions par l'occupation de la musique et de la lecture, mais on ne peut se dissimuler que ces moyens sont insuffisants et que l'extrême mobilité de la malade ne lui permet pas de s'y livrer avec une attention assez suivie.

Les médecins chargés de diriger le traitement pensent que, puisque l'on n'a pas retiré d'effet marqué d'un isolement de plusieurs mois, et que l'idée d'une réclusion forcée semble affecter beaucoup la malade, on pourrait peut-être lui rendre une apparence de liberté, modifiée par les soins et la surveillance qu'exige son état : Les précautions à prendre, à ce sujet, sont abandonnées à la sagacité de la personne chargée de surveiller constamment la malade.

En résumé, si l'on compare l'état actuel à l'état antérieur on ne peut méconnaître plus de calme, des raisonnements plus suivis, des craintes ou des soupçons moins ombrageux, une plus grande facilité à prendre des aliments, un état physique plus satisfaisant ; mais on retrouve encore la même obstination contre l'emploi de toute espèce de médicament et la même ardeur pour une entière liberté.

Paris, ce 12 juillet 1820 (1).

PINEL, professeur.
PINEL, fils, M. P.

(1) Nous possédons une lettre autographe, non signée, mais qui peut être attribuée avec certitude à madame de La Valette, si nous nous en rapportons à cette note autographe, due au mari même de la destinataire de l'épitre, un certain Mercier. Voici le texte significatif de cette note : « Elle venait de renvoyer tous ses domes-

ECHOS DE PARTOUT

Prince médecin.

Le 29 avril prochain, le duc Charles-Théodore de Bavière et la duchesse Marie-Josèphe-Béatrice, née princesse de Bragance, célèbreront leurs noces d'argent.

Le duc Charles-Théodore est ce prince-docteur qui a consacré toute sa vie au soulagement des misères humaines. Nul n'est plus populaire que lui en Tyrol et à Munich où, dans des hôpitaux construits à ses frais, il traite avec l'habileté d'un clinicien consommé les maladies des yeux. Sa spécialité est la cataracte : il y a un an, il a fêté à Meran, entouré de ses aides, parmi lesquels figure en première ligne sa fille aînée du second lit, la duchesse Sophie, la millième opération de la cataracte.

Il ne doit pas y avoir pléthore de praticiens de profession qui pourraient en dire autant.

(*Le Cri de Paris.*)

Les maladies des souverains.

D'après une information éditée par le *Journal* et non démentie, un des fils de l'empereur Guillaume est d'une santé délicate. Son père, tout récemment, a appelé en consultation les meilleurs médecins d'Allemagne et de Londres.

Un de ces derniers a été d'avis d'envoyer le jeune prince à la mer, à Dinard, en France, dont le climat lui serait salutaire. L'empereur s'est rangé à cet avis, et, sauf événements imprévus, il est à peu près certain que l'impératrice accompagnera elle-même son enfant en France, dès les premiers jours du printemps.

(*La Paix*).

Médecins agriculteurs.

C'est un bélier charmois, appartenant au Dr Autellet, au Péché, près de Montmorillon (Vienne) qui, parmi les reproducteurs, a obtenu le prix d'honneur accordé au plus beau bélier des 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e catégories, au dernier concours agricole de Paris.

(*Gazette méd. de Paris.*)

Couveuse impériale.

Le creux intermammaire, appelé *le bénitier* par les pensionnaires de couvent, peut servir chez les femmes indifféremment de porte-bouquet, de cachette pour les lettres, ou recevoir une montre ou une bourse, comme sous le Directoire. Du temps des Romains, les femmes faisaient de leur poitrine une couveuse. Étant enceinte de Tibère, Julie, fille d'Auguste, désirait un fils. Pour savoir si ses

---

« tiques à la fois au même moment, et de se loger, à l'insu de tous ses amis, dans « la maison qu'habite Mongis, libraire (boulevard Poissonnière). Là elle se suffisait « à elle-même pour toutes choses, et croyait être sequestrée du monde entier. D'a- « bord étonnée de voir en face un être humain, puis effrayée de me voir m'asseoir, « elle poussa un cri perçant, et m'ordonna impérieusement de sortir. Le lendemain, « jouissant sans doute d'un peu de calme, elle écrivit ce billet. »

D'après une autre note, également jointe au document, cette lettre aurait été écrite « un ou deux mois avant la déclaration complète de sa folie » (*Sic*). Nous en reproduirons peut-être un jour le fac-simile pour exercer la sagacité des graphologues.

vœux seraient accomplis, elle plaça un œuf dans son sein ; lorsqu'elle était obligée de le quitter, elle le confiait à une nourrice. L'augure fut heureux : elle eut un coq de son œuf et un enfant mâle de son mari.

(*Lyon médical.*)

Vengeance féminine.

On mande de Constantinople que le docteur Emin-Pacha, premier chirurgien du palais, a été condamné à l'exil perpétuel pour avoir eu l'intention d'attenter à la vie du sultan.

Cet infortuné praticien aurait été dénoncé par sa femme qui plaide en divorce.

(*Echo de Paris.*)

Étudiants peu galants.

Au tableau noir de l'Université de Berlin, à celui des cliniques et des hôpitaux, a été affichée, hier, une protestation des étudiants en médecine de l'Université de Halle contre l'admission des femmes à l'enseignement pratique de la médecine.

Ce document, d'une rare vivacité de ton, se termine ainsi :

« ... Dans ce domaine, l'émancipation de la femme est une calamité. Elle se trouve en conflit avec les bonnes mœurs ; il faut donc lui opposer une barrière. Nous demandons que les femmes soient exclues de l'enseignement clinique : l'expérience nous a démontré que l'enseignement clinique en commun pour les étudiants masculins et féminins est aussi peu conciliable avec des études médicales approfondies qu'avec les principes de la décence et de la morale. »

Les étudiants en médecine de Halle s'érigeant en défenseurs des bonnes mœurs, voyez-vous ça ?

(*La Lanterne.*)

Clientèles médicales à l'encan.

Il y a quelques mois, l'Administration de la guerre mettait à Lyon en adjudication les soins médicaux à donner aux ouvriers civils de ses arsenaux. A Tunis, il s'est formé une association de courtiers qui fournit aux familles les médecins dont elles ont besoin à un prix forfaitaire. Tous les matins, ils se réunissent sur une place voisine d'une pharmacie bien connue, fréquentée par les médecins de diverses nationalités, et là ils mettent à l'encan leur clientèle qui est adjugée au dernier et moins exigeant de ces docteurs fin de siècle.

L'*Afrique française* nous fait connaître les tarifs qui varient selon la gravité de la maladie : une gastralgie vaut 2 fr. 50 par visite, une entérite, 4 fr., etc.

(*Lyon médical.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Organisation des bibliothèques médicales en province et à l'étranger. — Votre journal touche à mille choses, et je ne le vois jamais s'occuper de la question des bibliothèques.

Comment les étudiants se procuraient-il jadis des ouvrages ? Comment sont organisées les bibliothèques à l'étranger ; et, en France,

en province ? Pourquoi le prêt des livres est-il autorisé à Paris et ne l'est-il pas en province ?

Il me semble que la question serait intéressante à élucider, historiquement et pratiquement.

Dr Couëtoux (Nantes).

La « fièvre chaude » dans le Velay au XVIIe siècle et le dépouillement des registres paroissiaux. — D'après d'anciens registres de paroisse, l'abbé Payrard a compilé un recueil intitulé *Petites Ephémérides Vellaviennes.* (Le Puy, 1889). J'en extrais les passages suivants :

Ephémérides du 22 février.

« Ce jour, en 1647 et en 1654, il y a dans la paroisse du Brignon un grand nombre de gens alités et travaillés par la *fièvre chaude*, vraie *peste* qui semble avoir régné habituellement dans les campagnes, même les plus grandes, depuis l'an 1630 juqu'à la fin du XVIIe siècle. Les registres de la paroisse du Brignon prouvent que cette contagion faisait, seule, plus de victimes que toutes les autres maladies réunies. »

Il en est encore question en plusieurs autres endroits.

Le 13 mars 1675, « sévit au Brignon la flebvre chaulde et dangereuse »

Le 15 mai 1676, une famille entière de Fleurac, paroisse du Brignon « estoit au lict de flebvre chaulde ».

Le 4 janvier 1680, le curé du Brignon administra une femme de Bessarioux, malade de la *fièvre chaude* « qui se communique si fort ».

Il est évident que ce terme de « fièvre chaude » ne doit pas être pris au sens qu'il a aujourd'hui, et bien à tort dans la langue populaire, de frénésie ou accès de folie, mais au sens propre, et que c'est un nom ancien de cette maladie connue aujourd'hui sous le nom nouveau et exotique d'*influenza* ?

Ce n'est, en tout cas, pas la vraie peste, dont il est question en plusieurs autres endroits : ainsi, p. 157, il est fait mention des ravages exceptionnels de la peste dans la paroisse de Solignac. D'après les registres paroissiaux la peste fit, de mai 1586 à février 1587, 273 victimes dans cette paroisse.

Les vieux registres paroissiaux, antérieurs à notre époque de formalisme bureaucratique, contiennent bien des observations et notes des curés, intéressantes à divers points de vue, même au point de vue médical. Vos collaborateurs des départements pourraient faire, s'ils en avaient le loisir, une bien fructueuse cueillette pour la *Chronique*. H. Gaidoz.

Pourquoi les premiers chirurgiens furent des barbiers ? — Dans le *Discours pour l'ouverture de l'Ecole de chirurgie*, prononcé le 18 janvier 1720, par M. Renaulme, « Docteur régent de la Faculté de médecine de Paris et professeur de chirurgie en langue vulgaire ; A Paris, de l'Imprimerie de la veuve d'Antoine Urbain Coustelier, quay des Augustins, 1725 », je lis :

« Car, quoi qu'en pensent ceux qui, par une vanité malentendue, regardent cet emploi (de barbier) comme au-dessous du chirurgien, il est constant que l'*habitude de raser* donne de la légèreté à la main qui la rend plus propre à l'opération. *C'est ainsi qu'en jugea la Faculté* lorsqu'elle voulut établir de nouveaux chirurgiens ; elle crut ne pouvoir mieux choisir que les maistres barbiers, *qu'elle préféra à tous les autres.* Elle crut, et ne se trompa pas, qu'ils panseraient les

playes avec plus de légèreté et qu'ils opéreroient plus dextrement...»

Ce discours du premier professeur qui professa en français à la Faculté de Paris, est des plus curieux et démontre l'origine de la chirurgie française sortie des boutiques des coiffeurs. Le garçon *raseur* n'était nullement assimilé au garçon *coiffeur*.

« C'est encore pour lui conserver cette légèreté de la main que je voudrais défendre les ouvrages GROSSIERS qui peuvent la lui faire perdre (*la légèreté de main*). C'est ce que l'on peut remarquer en ceux qui travaillent à la *frisure* ; *ils rasent moins* bien. Ne serait-ce point là le motif de la *punition* imposée aux garçons chirurgiens qui passèrent dans la boutique des *perruquiers* ? »

Après un apprentissage chez le Maître barbier, l'élève en chirurgie se livrait à des études anatomiques.

« La main de notre chirurgien ainsi disposée, il faut qu'il s'adonne à la dissection qui la lui *soutiendra* et lui donnera cette sûreté qui ne peut venir que de la connaissance de la partie. »

La dernière partie du discours est encore plus intéressante. Reneaulme invite les étudiants *à venir aux examens* (aujourd'hui on ne les invite plus, on les y contraint) et il leur promet qu'on les recevra plutôt en jugeant de *leur bon sens* que de leur mémoire des *mots techniques*. Il semble que ceci pourrait servir de conseil même à nos examinateurs actuels, dont la sévérité devient de plus en plus grande, sans que la sélection de nos jeunes confrères paraisse meilleure qu'au temps ou Maitre Reneaulme prononçait son discours.

D[r] MICHAUT.

Une question de protocole : *Les médecins aux enterrements*. — Est-il d'usage que les médecins assistent aux obsèques de leurs clients notables ? Quelle est la règle de conduite la plus généralement observée à cet égard ? D***.

Origine du mot PUÉRICULTURE.— Le mot *Puériculture*, pour désigner l'art d'élever des enfants, figure pour la première fois, je crois, dans l'édition de Littré et de Robin de 1884. Entre parenthèses, le mot « Caron » semble indiquer que ce mot est dû à un auteur de ce nom.

Pourrait-on trouver des renseignements sur cet auteur, et m'indiquer la publication où le mot de *puériculture* a été employé la première fois ? D[r] G. EUSTACHE (Lille).

Réponses

Médecins-chanoines (IV, 761 ; V, 85). — Je relève à votre intention dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1885, p. 144, le passage suivant : « On trouve dans l'*Histoire du Vermandois*, par Colliette, une page très intéressante sur la profession de médecin au moyen âge (1). Cet auteur nous apprend qu'il existait à cette époque dans l'église de Saint-Quentin une prébende de chanoine-médecin à laquelle était attaché en outre le titre de médecin du comte de Vermandois, *physicus comitis*. Les monastères du même pays avaient aussi, dit-il, des médecins en titre pris dans la communauté, et qui formaient des élèves. Quelques-uns de ces praticiens s'élevèrent jusqu'à la dignité épiscopale.

Le Vermandois n'eut certainement pas, que nous sachions, un

(1) T. II, p. 454. Voyez aussi *ibid.*, p. 739, où Colliette cite un célèbre médecin, nommé Raymond, qui vivait à Saint-Quentin en 1314.

privilège qui l'ait mis sous ce rapport au-dessus des autres provinces, et l'ouvrage de Colliette n'est pas le seul où l'on trouve des renseignements de ce genre (1). Cependant c'est encore à la même partie de la France que se trouve appartenir la petite pièce reproduite ci-dessous.

Cette pièce, tirée des archives du département de l'Oise, sert aujourd'hui de couverture à un cartulaire du XIVe siècle, contenant copie de divers baux faits par le chapitre de Noyon pour des terres sises à Pont-l'Evêque. Elle semble être, à en juger par l'écriture, d'environ l'année 1280, et contient une plainte adressée en justice par un chanoine de l'église de Noyon contre un étudiant en médecine qui, après lui avoir emprunté des livres sous prétexte d'étudier à Paris, refusait de les lui rendre. Les titres de ces ouvrages et les prix considérables auxquels le demandeur les évalue sont dignes de remarque. Malheureusement le commencement et la fin de la requête ont été coupés par le relieur du cartulaire, et il manque un mot environ à la fin de chaque ligne (2).

«...... in jure.... [sirur] gycus dictus de Vy presbyter et canonicus ecclesie Noviomensis actor contra Guillermum de Vallibus commorantem apud Cuisy Suessionensis diocesis reum, quod idem reus... intenderet studere Parisius in medicinam, dictus actor eidem reo con-(tulit) et commodati titulo tradidit per se vel mandatum suum dicto reo vel cu...... certos libros ad studendum in arte predicta nec non et in loco predicto videlicet...... libros in q. a (?) videlicet librum aforismorum, pronosticorum (3) et regimentum..... et librum tigni (?) Galieni, commendatos in uno volumine valoris seu precii decem...... librarum parisiensium ; item librum Aristotelis de animalibus, precii octo librarum par. ; item librum methafisice Avicenne, precii sexaginta solidorum par. ; item ge(ome)triam Boecii, precii viginti solidor, paris. ; item sextum naturalium Avicen(ne), precii sex librarum. Item dicit dictus actor quod licet dictus reus, diu est, obmiserit et dimiserit frequentare studium prelibatum utpote qui jampridem uxoratus fuit et adhuc est, et sic penitus fuerit et sit usus (4) ad quem idem actor dicto reo predictos libros commodavit, idem reus dictos libros eidem actori sub dictis valoribus reddere restituereque contradixit, recusavit et adhuc contradicit et recusat absque causa ; item dicit dictus actor contra dictum reum quod dictus reus eidem actori ten(uit) et se teneri coram bonis competenter rocognovit, per verum cert(um) et legitimum compotum finalem inter ipsos actorem et reum factum, ha-

(1) Le catalogue des archives de M. de Joursanvault, en deux pages seulement (t. I, p. 147 et 148), donne les noms de plus de vingt médecins de rois et de grands seigneurs du XIIIe au XVe siècle, avec nombre de détails. — Je citerai à cette occasion ce fait curieux qu'on trouve une femme docteur en médecine au commencement du XIIIe siècle ; elle est mentionnée en ces termes : *Littere de dono facto magistre Hersendi phisice*,, au no CLXI du *registrum Garini* (Archiv. de l'emp. J. J. 1 fo Cix ro) ; malheureusement, on n'a plus que cette rubrique, la charte elle-même ne se trouve pas dans le registre qui n'est qu'un inventaire des chartes du roi.

(2) Ces lacunes sont représentées ci-dessous par des points et quelques restitutions sont placées entre crochets.

(3) Ouvrages d'Hippocrate.

(4) *Suppléez* : absolutus, ad finem ductus. On voit par ce passage que, dans le procès dont il s'agit, la profession médicale est regardée comme un attribut de la qualité de prêtre. Le demandeur affirme que le prêt de livres qu'il a consenti est désormais sans objet, puisque son adversaire s'étant marié doit être considéré comme ayant abandonné ses études.

bitum et concordatum, in quatuor modiis et quatuor aissinis (bladi ?) et tribus modiis avene, etc. (1).....

« Idem reus ab eodem actore requisitus pluries ac etiam competenter et super hiis injuriatur eidem actori dictus reus, quare petit dictus actor dictum reum sibi condempnari similiter et condempnatum convelli pers vos dominum judicem auctoritate predicta ad hoc quod idem reus (intendit)...... ». P. c. c. Dr Dx.

Les parrains de mots médicaux (III, 438, 598 ; V, 151, 294 ; VI, 58). — Le mot *actinographie*, adopté en Allemagne pour désigner les photographies produites par les rayons de Röntgen, est incontestablement préférable au mot *radiographie*, plus répandu en France.

L'Institut Röntgen, de Berlin, n'a pas le mérite de l'avoir employé le premier. En effet, nous lisons dans le *Bulletin de la Société Zoologique de France*, séance du 7 juillet 1896, sous la signature de M. le professeur R. Blanchard, la note suivante :

« Le terme de *radiographie* tend à se répandre pour désigner les photographies obtenues à l'aide des rayons de Röntgen. C'est un terme hybride, auquel il serait plus correct de substituer celui d'*actinographie*, que nous proposons ici. — R. Bl. » L. C.

Comment doit-on écrire ERYSIPÈLE ? (VI, 147). — Le mot *Erysipèle* est indiqué par les professeurs de grec comme venant de ερυσιπελασ. Il doit donc s'écrire *Erysipèle* et non pas *Erésipèle* ou *Erisipèle*. Il semble, d'après Chantrel, que ce mot dérive de ερυω tirer et πελα, pour φελλα la peau, inflammation qui distend la peau. Quant au mot voisin *Erythème*, il vient de ερυθημα, rougeur, de ερυθαινω, ou ερευθω, rendre rouge : il s'écrit avec un y.

Cependant il est avec le ciel des accomodements : de même que *phthisie* peut s'écrire *phtisie*, de même aussi *érysipèle* peut s'écrire d'une façon légèrement différente. C'est une affaire d'usage. Nos pères ont bien su écrire *érysipèle*, au lieu d'*érysiphelle* ; c'est à nous de voir si nous devons écrire comme eux ou autrement. Nous sommes des Français en définitive, et non pas des Grecs ; nous avons donc le droit de parler comme nous le jugeons convenable. Mais il n'en est pas moins vrai que la véritable orthographe, léguée par nos ancêtres, est *érysipèle*. Dr BOUGON.

Les Epaves de la Médecine. (V, 610). — A côté du Dr de Lapommerais et de l'étudiant en médecine Lebiez, qui semble s'être inspiré des idées présentées par Dostoievski dans *Crime et Châtiment* et par Hector Malot dans *Le Docteur Claude*, il faut placer un nommé Deroldus, médecin du roi Louis IV et devenu depuis évêque d'Amiens et un autre médecin de Salerne que l'auteur de la chronique, auquel j'emprunte cette anecdote, ne nomme pas (chronique du moine Richer, publiée pour la première fois en 1839 et composée vers l'an 990).

Ces deux médecins étaient rivaux. Ils eurent un jour entre eux une violente discussion. La discussion dégénéra en querelle. Après avoir fait assaut de savoir, les deux confrères passèrent, paraît-il, des paroles aux actes. Le Salernien, confus de n'avoir pas su expliquer les noms grecs donnés à quelques branches de la médecine,

(1) J'omets ici huit lignes qui se rapportent uniquement à une seconde partie de la requête où le demandeur, après avoir réclamé ses livres de médecine, demande en outre un certain nombre de muids de blé et d'avoine. Cette seconde partie n'offre aucun intérêt.

ne put supporter cet affront ; il résolut de s'en venger sur son adversaire. Il saisit la première occasion qui se présenta. Un jour qu'il se trouvait à la table du roi Louis IV, en même temps que son confrère, *il oignit de poison l'ongle de son grand doigt, et le plongea dans la poivrade* où l'un et l'autre *trempaient leurs morceaux*. A peine Deroldus eût-il goûté de cette sauce qu'il éprouva des douleurs et ne douta pas qu'il eut été empoisonné. Il prit immédiatement une forte dose de thériaque et en continua l'usage pendant trois jours. Au bout de ce laps de temps, il se trouva complètement rétabli.

La première fois qu'il fut convié à la table du roi, en même temps que son confrère, il *cacha du poison entre son index et son petit doigt* et le répandit sur les mets destinés au Salernitain. Celui-ci, empoisonné à son tour, recourut en vain à toutes les ressources de son art. Il fut obligé, pour échapper à la mort, *d'implorer le secours de son rival*. Deroldus, fléchi par les prières du roi, voulut bien s'employer aux soins de son empoisonné et le guérit, *mais imparfaitement et à dessein*. De sorte, dit Richer, que le mal s'étant rejeté sur un des pieds, le malheureux Salernitain dut subir l'amputation, qui lui fut faite par le chirurgien.

C'est le cas de rappeler qu'il y a quelques années, deux confrères de province (du Midi de la France) qui, après avoir été amis, s'étaient brouillés à mort, renouvelèrent la même tragi-comédie. L'un d'eux envoya du *gibier empoisonné* à son confrère. Il fut, du reste, poursuivi. Le nom de l'empoisonneur et de l'empoisonné m'échappent. Mais, sans aucun doute, la mémoire plus fidèle de quelque lecteur de la *Chronique médicale* complètera cette anecdote, dont je ne donne que le canevas. N'est-ce pas une page curieuse et heureusement exceptionnelle de l'histoire de notre corporation ?

Dr MICHAUT.

Les honoraires des médecins à travers les âges. (IV, 502, 569, 631, 697, 762 ; V, 427, 489, 587 ; VI, 181). — Je vous envoie ci-après un Traité entre la ville de Noyon et le chirurgien Philippon, au 16e siècle, qui me paraît très intéressant et qui devrait faire rougir de honte ceux de nos confrères qui acceptent des conditions dérisoires pour soigner des sociétés, exigeant des soins, bien autrement nombreux que ceux donnés par ce chirurgien aux rares pestiférés d'une ville de six mille âmes.

Par devant deux des notaires royaux siégeant à Noyon, le prévôt royal fait savoir que Charles Philippon, chirurgien, demeurant à Noyon, a promis au maire, Jacques Gilles, devant trois témoins représentant les échevins et les habitants de cette ville :

Dès que le commandement sera fait par le maire et les échevins (et non pas le premier venu), il ira regarder et visiter les personnes malades de peste, charbons, pustules, *estincelles*, plaies et tout ce qui dépend de la maladie contagieuse, même ceux qui en seront soupçonnés ; les phlobotomer, percer, soigner, ichtoser, inciser et cautériser et généralement de les panser et médicamenter le mieux possible ; et cela, à l'exclusion des localités situées au dehors des faubourgs. Et cela aux conditions suivantes :

1° Paiement de 2 mois d'avance ! Et cela, régulièrement chaque mois, jusqu'à ce qu'on le remercie ; soit 16 écus, payés le jour même ;

2° Gages payés chaque mois : 8 écus de rente par mois, payables

jour pour jour, dans 1 mois à dater de ce jour. Cette somme est réduite à 4 écus par mois, quand le mois se passe sans qu'il ait été requis de donner ses soins à des pestiférés ;

3° Durant tout le temps que durera ce traité, 15 sols tournois par jour pour sa nourriture ;

4° Un habillement décent, conforme à son état, pour ses visites ;

5° Le loger et le chausser, durant son temps de service ; ce qui l'exempte de toute contribution ;

6° Lui fournir tous les médicaments, qui seront à la charge de la ville ;

7° Exemption de toutes tailles et impositions présentes et à venir, décharge du service sur les remparts ou de monter la garde aux portes de la ville (service du guet) ;

8° Après ce temps de service, il pourra s'établir dans la ville et exercer la profession sans passer sa thèse ! (sans fournir le chef-d'œuvre obligatoire). Il pourra y prendre bassins ou plats à barbe et exercer la profession de barbier, et exercer son art de chirurgien sans passer d'examen devant ses confrères.

On voit que nos ancêtres entendaient les choses avec infiniment plus de tact et de grandeur d'âme, de générosité, en un mot, que nos misérables sociétés modernes, qui lésinent à propos des honoraires des médecins, pour donner à chacun de ses membres.. un enterrement décent ! Mieux vaudrait leur payer la santé.

Dr Bougon.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

A signaler, chez Ernest Flammarion, l'apparition d'un nouveau recueil de souvenirs napoléoniens, dû à la plume du général baron Gourgaud : **Sainte-Hélène, journal inédit**. Dans ce journal, le compagnon d'exil du prisonnier de Sainte-Hélène rapporte des conversations des plus curieuses tenues pendant la captivité du vainqueur d'Austerlitz.

Dans ce livre, document des plus importants de l'histoire napoléonienne, on retrouvera l'Empereur tel qu'il s'est montré dans sa Correspondance, avec tout son autoritarisme, sa brusque franchise, son honnêteté profonde, qui lui faisait détester les agioteurs et les traîtres, et aussi avec son immense et lumineux génie. Ces pages ne peuvent être comparées qu'au *Mémorial* de Las Cases et au récit de Montholon. C'est qu'en effet, au même titre que ces deux hommes, puisque Bertrand n'a rien écrit, Gourgaud est un compagnon de tous les instants, un confident et un interprète de toutes les rêveries, de tous les espoirs et de toutes les douleurs.

Sa famille doit être remerciée d'avoir bien voulu livrer à l'histoire ces pages précieuses.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Etude sur la flagellation au point de vue médical et historique. Paris, Carrington, éditeur, 13, faubourg Montmartre, 1899. (*Sera analysé.*)

Les microbes et la mort, par le Dr J. de Fontenelle. Paris, librairie C. Reinwald. Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères (*Sera analysé*.)

Jean Hameau (1779-1851), sa vie et ses œuvres. Notice publiée par la Commission du monument Jean Hameau. Bordeaux, G. Gounouilhou, imprimeur de la Faculté de Médecine, 11, rue Guiraude, 1899.

Le monde médical parisien sous le Grand Roi, suivi du portefeuille de Vallant, conseiller du roi, par le Dr P. E. Le Maguet. Paris, A. Maloine, éditeur, 23, rue de l'Ecole-de-médecine, 1899. (*Sera analysé*.)

Traité clinique de l'actinomycose humaine, par MM. Antonin Poncet, Professeur de Clinique chirurgicale à l'Université de Lyon et Léon Bérard, ex-prosecteur, Chef de clinique chirurgicale à l'Université de Lyon, avec 45 figures dans le texte et 4 planches en couleur. Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, 1898. (*Sera analysé*.)

Le nouveau service de gynécologie de l'hôpital Broca, (Annexe Pascal), par MM. S. Pozzi, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Broca, membre de l'Académie de médecine, et F. Jayle (avec 20 figures). Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain.

Etude psycho-physiologique sur l'amour, par le Dr Jules Roger. Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1899.

Du tatouage chez les prostituées, par MM. le Dr Albert Le Blond, médecin de Saint-Lazare et Arthur Lucas, ancien interne de Saint-Lazare. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1899. (*Sera analysé*.)

Les aliénés en Russie, par Charles Vallon, médecin en chef à l'Asile d'aliénés de Villejuif et Armand Marie, médecin directeur de la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher). Montevrain, imprimerie typographique de l'Ecole d'Alembert, 1899.

Rabelais anatomiste et physiologiste, par le docteur A. F. Le Double, avec une préface de Mathias Duval. (Ouvrage couronné par la ville de Tours). Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, 1899. (*Sera analysé*.)

Du vertige de Ménière, par le Dr A. Courtade. (*Annales des maladies de l'oreille, du larynx, du nez et du pharynx*, n° 3 ; mars 1899). Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

La Vie de Paris, *1898*, par Jean-Bernard. Préface de Ch. Tardieu. 4e édition. Paris, 1899, Alphonse Lemerre, 23-31, Passage Choiseul. (*Sera analysé*.)

Le Mal nécessaire, par André Couvreur. Paris, Plon, éditeur, 1899. (*Sera analysé*.)

CORRESPONDANCE

Très honoré Confrère,

Je crois qu'un de nos plus vieux confrères est le docteur Meurisset, de Noyon (Oise). Il a 94 ans, et il cherche à se rajeunir ! On voit qu'il est encore de la vieille école. C'est le médecin de ma famille. Il avait plus de 50 ans quand j'avais dix ans, et j'en ai 51. Cela lui en fait donc plus de 91. Il doit être des environs

de 1804 ou 1805. Il est resté toute sa vie célibataire et a mangé plus souvent chez ses amis que chez lui. Il paraît qu'il a beaucoup baissé depuis un an. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à 85 ans, il prononçait, à une réunion d'anciens élèves, un discours qu'il n'aurait jamais été capable de composer à 50 ans. Comme le bon vin, il gagnait en vieillissant.

Bien respectueusement à vous,

Dr Bougon.

*
* *

Paris, 28 mars 1899.

Mon cher Confrère,

Est-il déjà trop tard pour parler encore d'elle ? Et puis vous devez être blasé sur les exhumations du vieux-neuf médical ? Cependant je lis, dans une note de la *Chronique* (p. 66, n° du 1er février 1899) : « Ni Andral, ni *Louis*, ni Laënnec lui-même ne semblaient attacher le moindre crédit à la contagiosité possible de la tuberculose pulmonaire. » Aussi me suis-je cru autorisé à vous rappeler un mémoire de Louis, adressé à l'Académie des sciences de Dijon, pour un concours, en 1748. Il fut imprimé l'année suivante sous ce titre : *Dissertation sur la question : comment se fait la transmission des maladies héréditaires ?*, par M. *Louis*, maître ès-arts, chirurgien de l'hôpital général de Paris à la Salpêtrière, associé de l'Académie royale de chirurgie, etc.. Paris, chez Delaguette, 1749.

Louis y veut prouver « l'inexistence des maladies héréditaires ». Il s'explique d'abord sur ce qu'on doit entendre par maladie héréditaire. Il ne donne pas ce nom aux affections que les enfants apportent en naissant et dont les parents sont actuellement attaqués ; ce sont pour lui des maladies acquises, communiquées : telle la maladie vénérienne. « La maladie communiquée au fœtus dans le ventre de sa mère n'est pas plus héréditaire que la même maladie que la mère aurait acquise après la naissance de l'enfant, et qu'elle lui aurait communiquée en l'allaitant. » Si on ne pensait pas ainsi, « la galle qu'un fils gagnerait de son père serait une maladie héréditaire, et ainsi de toutes les maladies contagieuses ».

Les partisans de l'hérédité sont forcés d'admettre que « le vice héréditaire, s'il y en a, doit se trouver dans le germe, antérieurement à sa fécondation » Louis, au contraire, se refuse à comprendre que le premier homme ait contenu tous les germes de sa postérité future par une sorte de pénétration anticipée et simultanée. Aussi, pour lui, « toutes les maladies seront individuelles, puisqu'elles doivent être postérieures à la formation des germes qui n'ont reçu aucune altération dans leur principe ».

En somme, pas de maladies héréditaires, toutes sont acquises.

Puis Louis recherche « les causes qui donnent lieu aux maladies qui passent communément pour être héréditaires, telles que la pierre, la goutte et *la phthisie* ». Pour cette dernière, il la déclare maladie des plus contagieuses, « *d'où le danger de devenir phthisiques que courent les personnes exposées à respirer l'air qui a passé dans les poumons ulcérés d'une autre personne. Le levain communiqué fera effet plus tôt ou plus tard selon son activité, et selon que les parties du poumon où il sera fixé et cantonné seront plus ou moins susceptibles de l'inflammation qui doit précéder la formation de l'ulcère, en supposant*

que l'action des miasmes CONTAGIEUX *se porte en action sur les parties solides.* »

Vous voyez, mon cher confrère, qu'avant Villemin, avant même Edmond About, Châteaubriand, et l'auteur de la « Maison rustique », la contagion possible de la tuberculose pulmonaire avait été admise, et par une bouche au moins aussi autorisée.

Puis-je ajouter que vous trouverez tout ce que je vous envoie-là dans ma *Mort de Louis XIII*, à la page 69 ? Sans penser à l'intérêt que cette question pouvait avoir un jour pour les lecteurs de la « Chronique Médicale », je terminais ma digression en disant : « Nous n'avons pu résister à citer des passages d'un ouvrage qui date de cent cinquante ans, pour montrer qu'en changeant simplement des mots qui ont cessé d'être de mode, les plus vieilles théories deviennent presque les modernes... »

Peut-il y avoir jamais de vraies théories nouvelles ?

Veuillez agréer, mon cher Confrère et Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus affectueusement distingués.

D[r] Paul GUILLON.

*
* *

Capbreton, 3 avril 1899.

Cher Confrère,

Dans mes dossiers que j'aurai de la peine à compléter, vivant loin des villes et des Archives, figure depuis longtemps un certain *Latouche*, auquel Michelet fait jouer, auprès de son client *La Rouërie*, le rôle d'espion, qui revient, d'après votre dernière « Chronique », au docteur Chévetel.

Relisez Michelet, Edition Lacroix, tome V, pages 283-286. Vous retrouverez, à quelques détails près, le récit de la trahison du médecin breton, tel que vous le relatez d'après M. Lenôtre. Seulement le mauvais confrère est dénommé Latouche et on lui accorde les circonstances atténuantes.

Deux médecins mouchards de Danton ? C'est trop d'un assurément, et, puisque les documents inédits de M. Lenôtre établissent la félonie de Chévetel, il vous appartient de proclamer la réhabilitation du pauvre Latouche (1) si, par hasard, il a existé ailleurs que dans l'imagination du grand historien national.

Bien à vous,

D[r] MIQUEL-DALTON
(de Cauterets).

Erratum

25[e] ligne de la page 199 (*Chronique*, 1[er] avril 1899), le nom de M. Grancher doit suivre immédiatement celui de M. Th. Roussel. C'est par suite d'un lapsus involontaire que cette omission a été faite.

(1) La parole est à M. Lenôtre.

Le Propriétaire-Gérant : D[r] CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

N° du 1er mai 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. Helme.
N° du 15 mai 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr Cabanès. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)
N° du 1er juin 1898. — Cyrano de Bergerac et les médecins.
N° du 15 juin 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr Cabanès.
N° du 1er juillet 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve.* — *La cérémonie d'inauguration*, par le Dr Cabanès. — Discours de MM. Gustave Larroumet, François Coppée, Albert Vandal, Gaston Boissier. — Stances à Sainte-Beuve, par M. Auguste Dorchain. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. Jules Claretie et Ferdinand Brunetière. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. Véron.
N° du 15 juillet 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. Henry Céard. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr Michaut. — La méthode de travail de Michelet, par Mme Michelet. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. Paul Cratère.
N° du 1er août 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr Chervin.
N° du 15 août 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr Cabanès.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de Carro. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. Ménière.— L'Eloge de la médecine, par Chateaubriand.
N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr Cabanès.
N° du 15 septembre 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr Michaut. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr Beluze.
N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. Callamand (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur Planchon, Directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris.
N° du 15 octobre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé. — Louis XVIII et les femmes.
N° du 1er Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. Binet Sanglé. (*Suite et fin.*)
N° du 15 Novembre 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr Cabanès.
N° du 1er décembre 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr Wilhem Meyer (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr Michaut.
N° du 15 décembre 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel de Rochas d'Aiglun, Administrateur de l'École Polytechnique.
N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr Potiquet.
N° du 15 janvier 1899.— La Médecine vibratoire,par le Dr Cabanès.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.
N° du 1er février 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr Michaut. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr Cabanès.
N° du 15 février 1899.— David Gruby (1810-1898), par M. le Professeur R. Blanchard, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres. (*Suite.*)
N° du 1er mars 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur, le Dr P. Richer, par le Dr Cabanès.
N° du 15 mars 1899. — Monsieur Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr Paul Triaire (de Tours).
N° du 1er avril 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau. — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr Armand Trousseau, Médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

DR CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNEE. — N° 9. 1er MAI 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an..................	**14** —
Pays d'Union postale.............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898-1899).

—

N° du 1er avril 1898. — Les Pidoux, ancêtres maternels de Jean de La Fontaine, par M. G. HANOTAUX, membre de l'Académie française. — Les de Jussieu médecins, par M. le Dr ANT. MAGNIN, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.

N° du 15 avril 1898. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. FIESSINGER, membre correspondant de l'Académie de médecine.

N° du 1er mai 1898. — La sinusite maxillaire du roi Louis XIV, par M. le Dr F. HELME.

N° du 15 mai 1898. — La procréation des sexes à volonté. — Le Dr Schenk et ses précurseurs, par le Dr CABANÈS. — Prosper Ménière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, mé-

6e ANNÉE. N° 9. 1er MAI 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique, le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'Ile de Sainte-Hélène. [a]

Traduite de l'anglais et annotée par MM. le Dr Cabanès et Albert Blavinhac.

(*Suite.*)

Quand j'arrivai à Hutsgate, Madame Bertrand me pria de descendre de cheval et de l'accompagner en voiture à Longwood, son mari étant parti avant elle. La nuit commençait à tomber et quand nous arrivâmes près de la maison, nous aperçûmes « son empereur », comme elle disait toujours, en conversation, près de la route, avec Bertrand. « Montrez-vous à la portière quand nous passerons, me dit-elle, ils me croiront avec un galant et cela leur rappellera les plaisirs de Paris. » Nous dépassâmes l'Empereur et Bertrand, en marchant d'un bon pas. J'obéis à mes instructions et ayant donné la main à la comtesse pour l'aider à sortir de la voiture, elle me quitta de suite pour aller annoncer à son mari quel était l'étranger. Quelques minutes après, je reçus de Napoléon lui-même une invitation à dîner. Comme vous pouvez bien le penser, j'ai accepté de suite et j'en ai été d'autant plus touché que, depuis quelque temps, il ne reçoit plus que les gens de sa suite. Je ne pouvais me présenter qu'en négligé et c'est ainsi que j'ai fait mon entrée. Le général de Montholon, en grand uniforme, m'a reçu dans l'antichambre et m'a introduit dans une pièce voisine, où Bonaparte jouait aux échecs avec le comte Bertrand. Il m'a accueilli avec les compliments ordinaires de civilité et quand j'eus pris place derrière sa chaise, il continua de jouer. Les gens qui se trouvaient dans la chambre parlaient fort peu entre eux. On n'entendait qu'une sorte de murmure respectueux, interrompu de temps en temps par la « basse » de mes réponses aux questions qui m'étaient adressées.

(a) V. *La Chronique médicale*, des 1er juin, 1er et 15 juillet, 15 août et 15 septembre 1897 ; 1er février 1898 ; 15 avril 1899.

Peu de temps avant qu'on vînt annoncer que la table était servie, le général de Montholon vint me dire à l'oreille que ma place était entre l'Empereur et le Grand Maréchal. Que pensez-vous de ces honneurs ? Que ne pouvez-vous simplement voir votre ami, humble et modeste, dans une situation aussi élevée ! Je ne puis dire que je ressemblai à Sancho-Pança, tous les mets étant à ma disposition, mais un morceau de bœuf rôti ou un gigot de mouton à la sauce aux câpres aurait été plus à mon goût que toutes les fricassées et ragoûts de la cuisine française. Napoléon était à ma droite et le Maréchal à ma gauche. Il y avait une place vacante, qui avait l'air d'être réservée pour Marie-Louise. A côté de chaque assiette étaient placées une bouteille de Bordeaux et une carafe d'eau. On ne but pas à la santé des convives et si l'on voulait boire, il fallait se servir soi-même.

Le service en porcelaine surpasse tout ce que j'ai vu en ce genre. L'argenterie est massive et décorée d'aigles. Le dessert fut servi dans un service en or (1). Le repas dura environ une heure. Les questions de Napoléon étaient si nombreuses que j'avais à peine le temps de manger et de boire, tant j'étais embarrassé pour trouver mes réponses. Je vais tout au moins essayer de vous en donner une idée générale.

« Avez-vous vu le Général Gourgaud ? — Oui, général, je suis venu à Longwood tout exprès. — Comment l'avez-vous trouvé ? — Très malade. — De quoi souffre-t-il ? — De la dysenterie. — Où est le siège du mal ? — Dans les intestins. — Quelle en est la cause ? — La chaleur du climat, agissant sur une constitution sujette à cette influence, mais enlevez la cause et l'effet disparaîtra. S'il avait été saigné dès le début, il est probable que la maladie aurait été moins violente. — Quel remède vous proposez-vous d'appliquer ? — Les fonctions du foie et des autres viscères sont dérangées. Pour leur rendre leur activité, il sera nécessaire de recourir à l'usage du mercure. — Mauvais remède. — L'expérience m'a enseigné le contraire. — Hippocrate s'en servait-il ? — Je ne crois pas. Il avait grande confiance dans les simples. — Cependant il est considéré comme l'un des plus grands médecins. — Néanmoins il aurait pu tirer un grand avantage des découvertes modernes. — La nature ne fait-elle pas des efforts pour chasser de son sein la maladie ? Ne croyez-vous pas que les douleurs ne sont autres que ces efforts ? — On m'a enseigné par principe qu'il fallait aider la nature. — Ne pourriez-vous le faire sans avoir recours à ce dangereux métal ? — L'expérience m'a convaincu que le mercure, pourvu qu'il produise la salivation, est un remède infaillible. — Alors continuez l'emploi de votre mercure. »

(1) « Le 16 et le 17 août, on débarque successivement le bagage de Bonaparte : il consiste en une garde-robe assez modeste, une fort belle bibliothèque, plusieurs bijoux précieux, trois services de vaisselle plate, *dont l'un en or* ; une toilette en argent, deux pendules en vermeil, quatre lits élégants, etc., etc. ». (*Relation de Ja-*[illegible]

« Avez-vous perdu beaucoup de monde sur le « Northumberland » ? — Nous avons eu le malheur de perdre plusieurs hommes de l'équipage. — De quelle maladie ? — De la dysenterie et de l'inflammation du foie. — Les avez-vous examinés après la mort ? — Oui. — Quel était l'aspect des entrailles ? — Dans l'une des maladies, une très forte suppuration, dans l'autre, la gangrène des boyaux. — Comment définissez-vous la mort ? — Une suspension des fonctions vitales des organes de la respiration et de l'action du cœur. — A quel moment l'âme se sépare-t-elle du corps ? — Je ne peux répondre avec précision, car l'homme peut paraître mort quand cependant, par des moyens artificiels, la résurrection est produite. — Quand croyez-vous que l'âme entre dans le corps ? — Je n'ai pas assez de connaissances métaphysiques pour vous donner une réponse satisfaisante. La faculté de penser semble être comme l'aurore de l'âme. Quand elle a acquis une certaine puissance de raisonnement, l'âme est parfaite et c'est alors que l'homme devient responsable de ses actions. »

Là-dessus la conversation tomba, à ma grande satisfaction, car elle prenait une tournure trop profonde pour ma philosophie. Vous penserez peut-être que cette partie de la conversation aurait fait perdre l'appétit à tout autre convive qu'un médecin. Je crois cependant que ce sera un excellent ragoût pour votre curiosité.

Napoléon se leva et les convives l'accompagnèrent dans la salle de jeu où le whist commença. Il paraît bien connaître ce jeu, mais il le joue avec beaucoup d'indifférence et de bonne humeur, comme s'il était enchanté de perdre son argent. Ce soir-là, il resta une demi-heure de plus qu'à l'ordinaire et, suivant son habitude, fit force questions. A la fin, il prit congé de nous et Las Cases me dit, du ton aimable qui lui est ordinaire : « Eh ! bien, ce jour-ci a été un jour de questions. Je crains que vous ne regardiez comme une punition de venir dîner avec nous, car vous avez subi un véritable interrogatoire. Mais vous pouvez être sûr qu'il est satisfait de vos réponses, car autrement il ne vous aurait pas fait tant de questions. »

Quelques jours après, un vaisseau étant arrivé d'Angleterre, je descendis à Jamestown pour avoir des nouvelles du pays. Le soir, quand je revins, on me dit que Napoléon m'attendait chez le général Gourgaud. Dès que je fus entré, la première question qu'il m'adressa fut relative à l'état de santé du général (1), puis changeant aussitôt de sujet : « Vous arrivez de la ville, me

(1) Gourgaud était tombé malade le 24 février (1816), pendant la nuit. On lui fit prendre médecine dès le matin et le lendemain, il allait mieux. Mais quelques jours après il retombait et, pendant un mois, son incommodité ne le quitta pas. Il avait été attaqué d'une violente dysenterie qui, vers la mi-mars, le conduisit, selon sa propre expression, « aux portes du tombeau ». Sa jeunesse, son bon tempérament et enfin sa « destinée » le sauvèrent.

« Pendant ce temps, écrit Gourgaud, dans son *Journal (op. cit.*, p. 147), Sa

dit-il ; le vaisseau qui vient d'arriver vient-il d'Angleterre ? Dans ce cas, je suppose qu'il a apporté des lettres et des journaux ? — Certainement, je viens d'examiner une liasse du *Courrier*. — N'y a-t-il pas de *Morning Chronicle* ? — Je ne l'ai pas encore vu. J'ai lu le *Times* et un journal de province. — Quelles sont les nouvelles de France ? — J'y ai à peine jeté un coup-d'œil. — Vous vous rappelez peut-être quelque chose ; dites-le moi, je vous prie. — J'ai lu des passages qui vous concernent, mais ce que j'ai vu avait trait surtout au jugement et à la condamnation du maréchal Ney. »

A ces mots, Napoléon se rapprocha de moi, et sans qu'on remarquât le moindre changement dans sa physionomie, il me dit : « Quoi, le maréchal Ney a été condamné à être fusillé ? — Oui, répondis-je, il s'est adressé, mais en vain, aux souverains alliés. Il alléguait, pour sa défense, le douzième article de la convention signée après Waterloo. Au cours du procès, il a prétendu que vous l'aviez trompé, que la proclamation dont on lui faisait un grief, avait été composée par le major-général Bertrand et que vous lui aviez caché les desseins de l'Autriche et de l'Angleterre. » Le comte Bertrand, qui assistait à l'entretien, fit remarquer froidement que le maréchal Ney avait le droit de chercher à sauver sa vie par n'importe quel moyen. Si des légendes fabriquées dans ce but pouvaient lui servir, on ne pouvait le blâmer d'y avoir recours. « Mais, ajouta-t-il, pour ce qui est de la proclamation, c'est une assertion aussi fausse que ridicule. Le maréchal Ney savait écrire, il n'avait pas besoin de moi. » Napoléon n'ajouta aucune remarque ; il dit simplement : « Le maréchal Ney était un brave soldat (1). »

Je lui fis alors part d'un bruit rapporté par les gazettes de Londres, à savoir qu'on redoutait une insurrection à Paris, si l'on executait le maréchal. « Une insurrection, dit-il d'un ton froid et méprisant, bah ! mettez les troupes sous les armes. Le duc de Wellington n'est-il pas à Paris ? — Je n'en sais rien. — Les forces anglaises et alliées sont encore aux environs de la capitale ? — Les Anglais, je crois, y sont encore, mais, d'après les journaux, les Russes et les Prussiens se sont retirés sur le Rhin. — Ce procédé, répliqua-t-il, est tout à leur honneur. Mais comment se fait-il que je voie si rarement le *Morning Chronicle* ? »

Je ne savais comment répondre à une telle question. J'ai cru cependant utile de lui dire (avec un peu de malignité, je l'avoue) que, d'après les journaux, un Parisien avait été traduit

Majesté s'inquiéta beaucoup de moi. Elle envoyait savoir de mes nouvelles plusieurs fois par jour et venait souvent elle-même m'apporter des consolations... » C'est vers le 13 ou le 14 mars qu'il fut le plus mal. L'amiral Cockburn lui envoya cinq ou six fois le Dr Warden pour le soigner. Vers le 20, la convalescence commença, et le 3 avril, il reprenait son poste de secrétaire auprès de l'Empereur.

(1) En d'autres circonstances, Napoléon jugea Ney plus sévèrement : « On ne doit jamais manquer à sa parole et je méprise les traîtres », dit-il un jour en présence de Gourgaud et de Montholon. (V. Général Gourgaud, *op. cit.*, p. 77, 141, etc.; O'Méara, t. I, p. 23.)

devant les tribunaux et mis à l'amende pour avoir publié une caricature dont il avait fourni le sujet. Il me permit de la décrire, ce que je fis suivant les propres termes de l'article : « D'un côté de l'estampe était Louis XVIII, sa famille groupée autour de lui, avec cette inscription : « C'est bien ! » De l'autre côté, Napoléon entouré de la sienne avec cette devise : « C'est encore mieux ! » — « Bah !, s'écria-t-il, quelle sottise ! Penser que cette niaiserie circulera pour servir quelque projet plus ou moins sot ou coupable ! » Sur cette observation, il se retira dans sa chambre.

La maladie du général Gourgaud avait pris une très mauvaise tournure. Les symptômes paraissaient annoncer une issue fatale. Le général était tellement abattu qu'il refusait de prendre le seul remède qui pût le sauver et il aurait succombé victime de ses idées noires, si la voix à laquelle il n'osait pas désobéir ne lui eut adressé une sévère remontrance dont l'effet devait être salutaire. « Quelle conduite ridicule est la vôtre, lui dit Bonaparte ! Quelles sont ces craintes sottes et puériles auxquelles vous vous abandonnez, en refusant tout moyen de les dissiper ? Combien de fois n'avez-vous pas, sur les champs de bataille, affronté la mort sans trembler ? Et maintenant, au lieu de lui résister, vous vous livrez sans défense à son pouvoir ! Quelle obstination d'enfant ! Ne faites pas la bête, je vous prie. et soumettez-vous de bonne grâce aux remèdes qui peuvent seuls vous rendre la santé » (1). Cette admonestation triompha de l'opiniâtreté du malade. Il se soumit au régime prescrit et ne tarda pas à se rétablir. Quelque temps après, Napoléon me dit : « Eh bien, vous autres médecins, vous avez fait des miracles avec Gourgaud. Cependant, s'il y avait eu un prêtre dans l'île, il vous aurait chassé tous deux et n'en aurait fait qu'à sa tête. Mais, heureusement pour le malade, il n'y a pas ici de confesseur. »

Je vais changer le lieu de la scène, parce que je suis pas à pas notre illustre exilé. Quand Napoléon fait son habituelle promenade à cheval, il dirige ordinairement sa course à travers un ravin profond, couvert d'une végétation luxuriante où les bestiaux trouvent leur pâture. Comme le chemin est étroit et le lieu solitaire, on a donné à ce ravin un nom sentimental et poétique. C'est la « Vallée du silence ».

En gravissant le défilé, on est tout étonné de rencontrer là une ferme. Notre voyageur alla, le jour de sa première promenade, se reposer chez les fermiers. Heureusement pour lui, il s'empara de la place par surprise, car l'appréhension d'une semblable visite eût fait évacuer la maison à tout ce qui s'y

(1) Quand Napoléon prit connaissance de l'ouvrage de Warden, et que ce passage lui tomba sous les yeux, il aurait dit à Gourgaud : « Warden parle de vous, Gourgaud ; il invente des discours que je vous aurais tenus pour vous faire prendre médecine, alors que je voulais que vous n'en prissiez pas.. (Gourgaud, *op. cit.* tome I, p. 528.)

trouvait. Maître Legg, fermier et honnête paysan, le rencontra devant sa porte et le pria d'entrer. Bonaparte descendit de cheval et, accompagné du comte de Las Cases, il entra dans la maison, prit familièrement une chaise et, comme à l'ordinaire, il commença à questionner : « Avez-vous une femme ? — Oui, *Monsieur l'Empereur* (1) — Combien avez-vous d'enfants ? — Six. — Combien de terres cultivez-vous ? — Cent arpents. — Le tout est-il bon ? — Non, pas la moitié. — Quel profit en retirez-vous ? — Peu de chose, cependant j'en retire davantage depuis que vous êtes ici (2). — Ah ! comment cela ? — Parce que vous devez savoir, *Monsieur l'Empereur,* que nous ne semons pas de froment et les légumes doivent être vendus immédiatement. Ordinairement, nous sommes obligés d'attendre l'arrivée d'une flotte, mais à présent, Monsieur le Général, nous pouvons les vendre de suite. — Où est votre femme ? — Sauf votre respect, je crois qu'elle a eu peur, car tous mes enfants se sont enfuis. — Envoyez-les chercher et présentez-moi à la compagnie. — Avez-vous de bonne eau ? — Oui, Monsieur, et du vin aussi, qui vient du Cap. »

Les craintes de la bonne femme étaient un peu dissipées. Son mari réussit à lui persuader de paraître. Elle entra avec beaucoup de respect et d'étonnement. Napoléon. Las Cases, le fermier et sa femme formaient une partie carrée (*sic*). Ils prirent chacun un verre de vin du Cap et les deux Français se retirèrent. Je laisse ce sujet à vos profondes méditations philosophiques.

Le bonhomme et sa famille furent charmés de la simplicité de leurs hôtes inattendus. Aussi les visites suivantes furent-elles bien accueillies et les petits enfants eux-mêmes demandaient souvent à leur mère quand « Boney » (3) viendrait les voir.

Il y a un autre fermier du nom de Robinson. Comme son voisin Legg, il cultive plusieurs acres de terrain, fermé par des haies d'aloès ou de poiriers sauvages. Ici, comme chez Legg, l'honnête simplicité de la vie rurale brille dans toute sa grâce. Mais, en outre, il y a là une fleur d'une rare beauté qui embellit le jardin. C'est une jolie fille de dix-sept ans, dont les charmes attiraient, je crois, davantage Napoléon à la ferme, que la franchise patriarcale, les mœurs innocentes de ces bon-

(1) Legg (ou *League*, comme l'orthographie Gourgaud) ne fut pas, paraît-il, très satisfait que Warden lui ait prêté ce propos. « Toute l'île est montée contre Warden, écrit Gourgaud dans son *Journal* (t. I, p. 542), même M. League qu'il fait exprimer ainsi : *Monsieur l'Empereur.* » Comme quoi, à quelque classe de la société qu'on appartienne, on ne pardonne jamais à qui vous a rendu ridicule.

(2) Déjà, écrit James Tyder (depuis l'arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène), le prix des vivres est devenu exorbitant : le bœuf, mâle ou femelle, coûte 36 deniers la livre (3 francs 60 cent.) ; le mouton, 30 deniers (3 fr.) ; le porc frais, 40 deniers (4 fr.) ; une poule ou un canard, 24 sh. (28 fr.) ; une oie, 50 sh. (60 fr.) ; une dinde, 60 sh. (72 fr.) ; un boisseau de patates ou de pommes de terre, 15 sh. (18 fr.) ; la douzaine d'œufs, 8 sh. (9 fr.) ; quant au poisson, il est si abondant sur toute la côte qu'il est demeuré à bas prix.. » (*Relation de J. Tyder*, p. 107-108.)

(3) *Boney*, abréviatif de Bonaparte. Miss Balcombe appelait Napoléon *Bony*.

nes gens et le tableau de bonheur qu'ils offraient aux regards des visiteurs. Quoi qu'il en soit, les visites à la nymphe rustique devinrent si fréquentes que les parents du fermier qui demeuraient à Jamestown, l'engagèrent à veiller sur leur fille, à laquelle on défendit de paraître chaque fois que le grand homme visiterait la ferme. Il s'en aperçut et ne revint plus.

Je terminerai ici ma lettre. Si j'apprends d'autres particularités intéressantes, elles pourront fournir le sujet d'une nouvelle épître. Je saisis l'occasion présente pour vous assurer de mon amitié. Adieu.

(*A suivre.*) WILLIAM WARDEN.

LA MÉDECINE LITTÉRAIRE

La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais,

Par M. le Dr MICHAUT.

De toutes les surprises qui guettent l'Européen qui veut se donner la peine de faire connaissance avec le théâtre des Chinois et des Japonais, une surtout est bien faite pour exciter notre penchant à philosopher. En l'an 712 de notre ère, les Chinois étaient déjà munis d'une littérature dramatique et, qui mieux est, de drames musicaux, que les friands de comparaisons hâtives ne manqueraient pas de comparer à l'œuvre de Wagner.

L'Empereur Hiouen-Tsong conçut l'idée d'une alliance entre la musique et le drame, et fit éclore tout une école dramatique, basée sur cette donnée esthétique. La tradition des sages disait : « La connaissance des *tons* a des rapports intimes avec la science des gouvernements et celui-là *seul qui compose de la musique est capable de gouverner*. » Nul doute que si un économiste chinois était appelé à donner son opinion sur le peu de durée de nos ministres, il invoquerait cette raison : on éloigne trop les musiciens du gouvernement.

Une autre cause d'étonnement pour un littérateur, imbu de théories mises à la mode par l'Ecole Naturaliste, serait de constater que, de tout temps, le théâtre chinois fut un théâtre *réaliste*, d'un *naturalisme* qui dépasse en fait ce que notre Théâtre Libre a osé de plus outré. Les incidents les plus triviaux de la vie quotidienne sont reproduits sur la scène des théâtres chinois : on s'y tue, on y aime, avec un réalisme qui ferait fuir (?) toutes les abonnées de la Bodinière. Les personnages ne se contentent pas, comme dans le théâtre de Molière, d'annoncer qu'ils s'éloignent, pour aller s'amuser à répandre le superflu de leur boisson, ils le font sur la scène. Le mari entraîne sa femme dans l'alcôve et le meurtrier déshonoré s'ouvre le ventre *coram populo*. Quant aux pudeurs européennes, elles sont lettre morte pour ces fils d'Orient. Les auteurs dramatiques chinois, qui nous servent ces *tranches de vie*, d'une vérité si vivante, ne connaissent pas les ciseaux de la censure. Pour ce qui est des trois unités, ou de la séparation des genres, ce sont également des règles dont les

Chinois ne s'embarrassent guère. Leurs pièces durent souvent à la représentation plusieurs jours et la trilogie de Wallenstein, le *Faust* de Gœthe et le *Cromwell* de Hugo, paraîtraient des levers de rideaux.

Toutes les classes de la société sont représentées dans le drame chinois et mêlées ; le drame se passe tantôt dans le ciel, tantôt sur la terre. L'unité de temps est si peu connue que le spectateur est obligé d'assister aux hauts faits des petits-enfants des personnages qu'il a vus au premier acte. La scène change à tout moment et, bien longtemps avant la Préface de *Cromwell*, les Chinois avaient uni le comique et le tragique et aussi le grotesque au sublime dans la même action.

La mise en scène est à l'avenant. Le Directeur des *Variétés* a été félicité naguère pour avoir imaginé un truc, que les Japonais emploient dans leur machination depuis des temps immémoriaux : la scène tournante.

De même le fameux rideau qui se tire au lieu de se relever, innové au théâtre de Wagner, à Bayreuth et qui a soulevé tant d'admiration, est le rideau du théâtre japonais.

Les meubles et les accessoires, mis sur la scène au lieu d'être peints sur les décors, encore une habitude japonaise. Ce n'est pas une innovation du Théâtre Libre.

Quant à la figuration, elle est poussée si loin dans l'imitation de la réalité que les acteurs placent sous leurs vêtements des outres remplis d'intestins d'animaux et de solution de carmin, pour que le coup de sabre qu'ils reçoivent en scène, soit accompagné de l'issue des viscères et d'un jet de sang !

Le souci de la réalité les entraîne à ce point que j'ai vu un véritable incendie sur la scène : notez que le théâtre tout entier est construit en bois et jugez si le spectateur ne doit pas frissonner, surtout s'il songe à la catastrophe de notre Opéra-Comique.

J'ai vu de même un tremblement de terre, où une maison de deux étages s'effondrait et ensevelissait les acteurs sous les décombres. Incendie, effondrement, tout était *réel* et non *truqué*. Les figurants en sortaient meurtris et roussis.

Avant de vous imaginer que la *Dame aux Camélias* ou *Les Filles de Marbre* feraient quelque impression sur les Chinois, prenez connaissance du drame de la *Chanteuse* qui, je crois, a un peu servi à Madame Judith Gauthier pour la confection de son drame, si peu japonais, de *La Marchande de Sourires*.

De tout temps, du reste, on a puisé largement dans la littérature dramatique des Chinois. Voltaire, dans son *Orphelin de Chine*, a imité une pièce intitulée en chinois : *Le Petit Orphelin de la famille de Tchao qui se venge d'une manière éclatante*.

Stanislas Julien, qui a traduit les chefs-d'œuvre du théâtre chinois, permet à n'importe quel lecteur d'apprécier la puissance et l'originalité de cette littérature dramatique, si peu connue et qui mériterait tant de l'être. Les Japonais, comme les Chinois, ont un théâtre extrêmement intéressant ; un théâtre qui, encore actuellement, surpasse le nôtre en réalisme. Il existe à Kioto une scène où on ne joue que des pièces dont la donnée est fournie par un fait-divers dramatique. C'est le théâtre vivant et actuel, s'il en fut jamais.

J'aurais voulu restreindre mon sujet et ne prendre dans le théâ-

tre japonais et chinois que la partie qui nous intéresse, c'est-à-dire les pièces médicales et celles où les médecins jouent un rôle épisodique, mais est-il possible de ne pas présenter auparavant le théâtre japonais au lecteur qui en ignore la structure et les habitudes ?

Le théâtre japonais est très fréquenté ; il joue un grand rôle et constitue une des principales distractions de ce peuple qui s'est si rapidement converti à la civilisation européenne. Cette rapide initiation à nos mœurs s'est même fait sentir dans leur théâtre. Un acteur japonais renommé est venu en France et y a étudié notre littérature dramatique. Enthousiasmé de Sarah Bernhardt, dont il a parlé à ses compatriotes avec admiration, il a traduit des pièces d'Augier, de Dumas et de Sardou, et s'est inspiré du jeu de nos acteurs. Il se nomme Kamykawa : c'est le Talma japonais. A côté de lui, on doit citer Danjurô, un artiste extraordinaire : à 70 ans, il remplissait encore des rôles de jeunes premiers et, ce qui est le plus étonnant, de jeunes ingénues : dans le théâtre japonais, les rôles de femmes sont souvent tenus par des hommes. Par contre, il existe à Kioto (ancienne capitale), un théâtre où tous les acteurs sont des femmes et par conséquent dans lequel tous les rôles d'hommes sont tenus par des actrices qui, ma foi, ne s'en tirent pas trop mal

A côté de Danjurô, citons Kikugoro et Sadanjé. Fukusuké est surtout célèbre par les avantages physiques dont la nature l'a gratifiés : c'est le Le Bargy du Japon. Quant à Danjurô, il est fils, petit-fils, arrière-petit-fils d'acteurs, le talent dramatique, par un singulier privilège, paraissant se transmettre dans cette famille comme un héritage inaliénable.

Les meilleurs yakuska (acteurs) gagnent en moyenne de 1.000 à 1.500 yen (le yen japonais vaut 5 francs ou à peu près, suivant le cours variable), pour 40 jours, mais ils se font d'ordinaire des revenus autrement importants en spéculant sur l'admiration dont ils sont l'objet de la part des femmes. Les Japonaises, quel que soit leur rang social, raffolent du *yakusha*, l'idolâtrent. C'est une fureur, une folie, on en a vu se ruiner pour un acteur. La chronique est souvent défrayée par les aventures plus ou moins romanesques de ces Don Juan de la rampe. Leurs photographies circulent dans toutes les maisons, sont affichées dans tous les magasins. Voir un acteur de près est déjà une bonne fortune, mais lui parler, être vu de lui est un bonheur sans égal. L'acteur daigne quelquefois accorder un tête-à-tête à une favorisée, dans une des maisons de thé (*tchaya*) qui avoisinent le théâtre. Le rendez-vous coûte de 5 à 10 yens, mais atteint des chiffres considérables quand l'entrevue est plus *intime*. Peu de jeunes filles ou de femmes peuvent se payer ce plaisir coûteux et force est à celles qui veulent satisfaire leur curiosité de guetter le passage de l'acteur à la mode, au moment où il pénètre dans le *gakuya* où il va faire sa toilette.

Si loin que nous soyons ici de la partie médicale de notre sujet, il n'en était pas moins intéressant de constater que, au Japon comme dans certains pays européens, l'engouement pour les acteurs se manifeste par les mêmes symptômes. Si nos neuropathologistes crient à l'hystérie, au nervosisme, quand une mondaine se compromet avec un acteur, que diraient-ils s'ils étaient à même d'observer la société japonaise ! (*A suivre.*)

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'Influenza à travers les âges.

Plaise au Ciel que l'*influenza*, la maudite *influenza* ne soit bientôt plus qu'un souvenir. Dans l'espace de dix ans, voilà pour le moins trois fois qu'elle nous rend visite, cette affection protéiforme, cette peste meurtrière, qui s'installe à nos foyers, semant sur son passage la tristesse et le deuil.

Voilà déjà bien des années, des siècles, qu'est apparue, pour la première fois, cette maladie, que nous dénommons aujourd'hui l'*influenza*, mais qui n'a pas toujours porté un vocable aussi euphonique.

Ainsi que nous l'avons établi, dès 1892, dans une brochure qu'on aurait quelque peine à retrouver, ayant été tirée à fort petit nombre (1), l'histoire des affections catarrhales remonte au moins au XIIIe siècle. Les Anciens pouvaient les avoir observées, mais ils n'en avaient pas soupçonné ce que nous nommons aujourd'hui le génie épidémique.

La Chronique des Frères Mineurs fait mention de la première épidémie de grippe au mois d'août 1239.

Primitivement, la grippe s'était appelée le *catarrhe* ; un médecin du XIVe siècle, Valesco de Tarente, fait ce récit *de visu* : « J'ai vu, dit-il, en 1387, époque où j'ai reçu la licence de médecine à Montpellier, un *catarrhe* si général, qu'à peine la dixième partie de la population en fut exempte ; presque tous les vieillards en moururent. »

Environ cent ans plus tard, Etienne Pasquier, d'une sûreté d'information si précise d'ordinaire, ne s'inquiète pas encore de la qualifier :

« Presque tous Messeigneurs du Parlement étaient malades de rhumes et fièvre tout ensemble, rapporte Pasquier, par une pestilence d'air qui a couru ; et en la Chambre du Parlement était telle tousserie de tous côtés qu'à peine le greffier, qui a été surpris de ladite maladie à huit heures, peut enregistrer au vrai. Diex (Dieu) par sa grâce y veuille pouvoir ! » (On croyait communément que c'était un effet de la colère divine qu'il fallait conjurer.)

« Ne physiciens, ne nul, ne savoyoit dire quel mal estoyoit. Mais les superstitieux, moins esclairez et plus décisifs, prononcèrent tout hautement et tout aussy judicieusement que *c'était vengeance et punition divines* sur tous ceux qui avoyent chanté certain vaudeville fort licentieux qui couroyoit alors et ils en avoyent tellement persuadé le peuple, que ceux qui se trouvoyent guérys demandoyent en playsantant aux autres : En as-tu ? Oh ! par ma foy ! tu as chanté la chanson !...»

La maladie du jour se nommait alors le *Tac* ou le *Horion*. Ce n'est que plus tard, toujours au XVe siècle, qu'on la baptisa du nom

(1) *Archéologie de la Grippe*. Paris, 1892, Lecrosnier et Babé, éditeurs.

de *coqueluche*, à cause du bonnet nommé *coqueluchon*, dont on se servait à cette époque pour se garantir du froid (1).

Dans le langage pittoresque et imagé qui lui est propre, Pasquier nous fait connaître un autre nom qui fut donné à la maladie :

« Environ quinze jours avant la Saint-Remi, écrit cet auteur, cheut un mauvais air corrompu, dont une très maulvaise maladie advint, qu'on appeloit la *Dando*... Quant on rencontroit l'ung l'autre, on demandoit : As-tu point eu de la *Dando* ? S'il disoit non, on lui répondoit tantost : Or te garde bien que vrayment tu en goutteras un morcelet. »

Et vraiment on ne mentait pas, ajoute-t-il sur le même ton plaisant, car « petit ou grant, femme ou effent », tous en étaient atteints.»

Nous passons rapidement sur les nombreuses apparitions du catarrhe épidémique au XVI[e] siècle. C'est le terme de *coqueluche* qui est le plus généralement employé.

La *quinte*, le *catarrhe suffocant*, la *fièvre catarrheuse*, étaient des mots différents, exprimant la même idée. Les Allemands appelèrent la grippe *huhnerzipf*, ce qui signifie : gloussement de la poule, « parce que cette toux était commune aux brebis, et qu'elle imitait le gloussement de la poule ». Les oiseaux quittaient le pays où régnait cette affection. S'ils étaient de passage, ils partaient avant le temps ; s'ils dormaient d'habitude la nuit dans des lieux bas, ils allaient se coucher dans des endroits plus élevés. Les animaux qui se nourrissaient d'herbes et de feuilles prenaient en dégoût cette pâture, qui vraisemblablement était altérée par quelque miasme inconnu.

* * *

On pourrait écrire toute une monographie avec les nombreux matériaux que nous ont laissés divers observateurs sur l'histoire des épidémies de grippe au XVIII[e] siècle. Lancisi, médecin du pape Clément XI ; Hoffmann, qui ne prescrivait que des boissons délayantes et une infusion de manne ; Beccaria, qui conseillait surtout des décoctions d'avoine, de raves, de pommes ou de raisins secs ; l'illustre anatomiste Morgagni, pourraient nous fournir à l'occasion des documents précieux.

Le naturaliste de Jussieu consacra à la grippe sa thèse inaugurale, en 1733. Pour lui, la thériaque était le remède souverain. C'était un signe des temps.

Cette épidémie de 1733 fut une des plus universelles qu'on ait enregistrées. Elle fut aussi une des plus longues. Pour mieux dire, elle se prolongea presque sans interruption pendant cinq ans. Les vieillards, les valétudinaires, tous les malades atteints d'une diathèse succombaient. Les divers traitements qu'on expérimentait donnaient les mêmes proportions de succès ou de revers. L'expectation réussissait le plus souvent. La saignée, dont on abusait, faisait, comme bien on pense, un grand nombre de victimes.

(1) « *Coqueluche*, capuchon, partie de l'habit de certains moines, qui leur couvre la tête. On dit familièrement prendre le capuchon, pour : se faire moine. Un certain nombre d'étymologistes avancent que le nom de coqueluche, déjà attribué, en 1414, du temps de Charles VI, au catarrhe spasmodique et contagieux des bronches (MÉZERAY), dérive de la coqueluche qu'ont portée primitivement les enfants atteints de cette maladie. Comme celui des moines, ce capuchon était généralement rond. » (*Rabelais anatomiste et physiologiste*, par le D[r] A. Le Double. Paris, Picard, 1899.)

On désignait, à ce moment, la grippe, sous le nom de *Folette* (1) : ce mot apparaît, pour la première fois, dans une correspondance de 1737. Le chancelier d'Aguesseau écrivait à son fils aîné, en décembre 1737 : « Ce sera donc la *Folette* qui aura l'honneur de vous avoir tous rendus sages. »

C'est qu'elle courait vraiment comme une petite folle, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest :

« On mande de Strasbourg, Besançon et autres villes où il y a grosse garnison, écrit Barbier dans son *Journal*, qu'on ne laisse qu'une porte de la ville ouverte, parce qu'il manque d'officiers et de soldats pour monter la garde et faire le service. »

A Nîmes, le Dr Razoux désigne ta maladie en cours, dans ses *Tables nosologiques*, sous les noms de : *baraquette*, *grippe*, *petite poste*, *petit courrier*, *folette*.

En dépit de tout, on continuait à se divertir et les spectacles attiraient la même foule. Mais, particularité curieuse, à l'Opéra, « au lieu d'offrir des liqueurs fraîches et des truffes, comme à l'ordinaire, le limonadier vendait de la pâte de guimauve pour le rhume, tant il était général (2). »

Si général que le roi lui-même dut lui payer son tribut. A cette occasion, la chronique ne fut pas tendre pour Louis le Bien-Aimé : « Le roi, nous conte le malin Barbier, est tombé malade d'un rhume dont tout le monde a été attaqué. Il a été saigné à cause d'un peu de fièvre, mais cela n'a pas eu de suie. Il a gardé le lit et, surtout, on lui a défendu la chasse, ce qui doit faire plaisir à ses officiers, car, malgré les intempéries, il court toujours et l'on peut dire sans savoir pourquoi.

« Les gens qui l'approchent le trouvent très changé et très diminué, le visage fondu, les yeux enfoncés. Cela vient apparemment de trop de fatigues de toute espèce. » Et quelques semaines plus tard : « Le roi se porte mieux, il ne va point encore à la chasse et elles seront réglées par la suite. Le bruit courait sourdement qu'il pourrait bien avoir un peu de v... (imitons ici la discrétion de l'historien), ce qui donnait aux chirurgiens en cette partie l'avantage sur les médecins de cour, d'autant qu'il est vrai que Bachelier, son premier valet de chambre, lui a fait voir secrètement quelques filles, et... » les friands de détails croustillants pourront aisément retroutrouver le passage.

***

Nous ignorons si l'on chanta, comme naguère, dans les carrefours de la capitale, la chanson du jour ; le camelot n'était probablement pas né. Ce qui est sûr, c'est qu'on transporta la grippe à la scène. On pourra retrouver dans le *Recueil de ballets et de mascarades depuis 1674 jusqu'en 1751*, conservé chez M. de Soleinne, un ballet de circonstance, long placard in-folio, ayant pour titre : *Les Grippez à la mode.*

Plus tard Nau le chansonnier, d'autres disent P.-J.-B. Nouga-

(1) Il parut, à Paris, la *Folette* ou le *Rhume*, sorte de pot-pourri, par M. L'Affichard.

(2) Voir le *Journal de Barbier*.

ret, composera une pièce bouffonne ainsi intitulée : *La Grippe*, comédie épisodique en prose, en un acte, par M***, suivie de réflexions singulières d'un auteur qui n'a point la grippe et qui souhaite que le lecteur soit de même.

Dans cette pièce, le personnage principal — celui que nous nommerions aujourd'hui le compère — est un médecin, étonné plus que personne de la réputation qu'on lui fait. Notre madré confrère profite de l'habileté qu'on lui suppose pour guérir la grippe, en vendant très cher des bouteilles sans valeur. La liqueur qu'elles contiennent n'a que le mérite d'être sans danger.

Cela date de loin, en France, de prendre les choses du bon côté. Avec cette gaieté de bon aloi qui a fait, de tout temps, le fond du caractère français, on tirait un pied-de-nez irrévérencieux à cet oiseau de mauvais augure, qui se permettait d'empêcher tout un peuple de danser en rond. Entre deux quintes, on trouvait encore le temps de rire. Il fallait être Voltaire, cet éternel geignard, pour s'en lamenter et s'en désoler : en 1743, il fut atteint de la grippe, comme tout le monde, mais, selon sa louable coutume, il s'en plaignit plus que personne. Il toussait si fort dans ses lettres que Frédéric crut devoir lui écrire : « Je suis bien fâché d'apprendre que la grippe vous ait tant abattu. Je me flatte que l'esprit soutiendra le corps, comme l'huile fait durer la flamme dans la lampe. »

L'auteur de *Vert-Vert*, le joyeux Gresset, y mettait moins de façons. Il était seulement ennuyé de ne pouvoir aller retrouver à Paris son ami M. de Mauregard, intendant général des postes de France, « à cause de la rigueur de la saison et de la grippe qui sévissait alors dans la capitale ». Il s'en consolait en lui envoyant un savoureux pâté de quatre canards, accompagné d'une très jolie épître en vers, dont nous avons jadis reproduit un important extrait (1).

* * *

Le mot de grippe va de nouveau disparaître pour ne revenir que plus tard dans le langage courant (2).

C'est vers 1767 qu'il commence à être question d'*influenza*. A cette date, lord Chesterfield mande à son fils, Louis Stanhope, qu'il règne à Londres « une maladie épidémique qu'on appelle du joli nom d'*influenza*. C'est une petite fièvre, dont personne ne meurt et qu'une petite diarrhée emporte communément. » Mais, en France, ce nom n'était pas encore répandu, ainsi qu'en témoigne une correspondance de Bachaumont, datée de décembre 1775 ; elle est d'autant plus intéressante à reproduire qu'il y est question de l'épidémie de Londres, que les Anglais nommaient déjà l'*influenza* :

« Un rhume épidémique, qui a commencé à Londres et y cause actuellement de l'inquiétude, au point qu'on voit arriver beaucoup d'Anglais pour se soustraire à ce fléau, a sauté dans nos provinces méridionales, a accablé presque tous les habitants de Toulon et de Marseille et s'est étendu à Paris, où il règne actuellement d'une façon assez bénigne, sauf aux Invalides, où il devient catarrheux et fait périr quelquefois dix ou douze de ces pauvres vieillards par jour.

(1) *Archéologie de la Grippe*, loc. cit., p. 9.

(2) Le nom de *grippe* resta pour signifier : Etre entiché de quelque chose. Le Sage, dans *Gil Blas*, dit textuellement : « Madame la Marquise, votre maîtresse est aussi un peu *grippée* de philosophie. »

« On l'a d'abord nommé la *grippe*, de l'ancien nom d'une pareille épidémie, il y a huit ans. On l'a ensuite nommé la *puce*, et c'est aujourd'hui la *follette*. »

Par une réciprocité au moins singulière, mais dont on connaît des exemples en d'autres temps, on nomma *suette anglaise* l'épidémie qui sévit en France en 1781. Dans une lettre de Paul Rabaut au ministre de la Broue, chapelain de l'ambassade de Hollande à Paris, on lit ce passage : « Vous avez entendu parler, cher ami, d'une maladie épidémique qui a fait quelques ravages à Toulouse et dans les environs. C'est la suette anglaise... » Dans la seule généralité de Toulouse, il y eut trente mille victimes.

L'épidémie dura presque sans rémission pendant près de quatre ans. Pendant l'hiver de 1776, un médecin avait offert une prime de 400 livres de rente à qui prouverait avoir été exempt de l'influence épidémique. Les grippés étaient si nombreux que personne ne profita de l'offre généreuse.

A la même date l'auteur des *Mémoires secrets* signalait cette particularité : « qu'on fut obligé à Notre-Dame, le Jour des Rois, de psalmodier les chants, tous les chantres étant enrhumés ».

A l'Opéra, ce fut pis encore : on devait y donner l'*Amadis des Gaules*, de Bach. Le soir venu, une affiche annonçait que le théâtre ferait relâche, « attendu la grande quantité de sujets malades, tant dans le chant que dans la danse ».

Court de Gèbelin écrivait, à cette époque, de Paris, à un de ses amis habitant Genève :

« Nous sommes ici au milieu des malades et des mourants : point de maisons, point d'étage où il n'y ait une ou plusieurs personnes atteintes de la *coquette du Nord* (1), car il faut ici plaisanter de tout et se jouer de tout. »

La coquette ? sans doute à cause de sa marche capricieuse et de ses manières insidieuses, peut-être aussi parce qu'elle refusait de se laisser prendre. Car on continuait à ignorer comment elle naissait et surtout comment elle disparaissait.

On se souvient à cet égard de l'anecdote rapportée par Linguet dans ses *Annales littéraires et politiques* : « En 1776, raconte Linguet, les médecins de Paris recommandèrent, comme une précaution utile contre la grippe, dont beaucoup de personnes se trouvaient attaquées cette année, de ne pas sortir à jeun.

« Un pasteur des environs, instruit de la recette, crut devoir en recommander l'usage à ses paroissiens. Il leur dit donc, le dimanche suivant, au prône, qu'il croyait devoir les avertir de ne pas sortir le matin et s'exposer à l'air qu'ils n'eussent pris quelque chose auparavant. Le lendemain, il trouva chez lui vingt-cinq louis de moins. Son domestique, qui était sorti le matin, ne parut plus. Aux premières recherches, il ne fut pas difficile de s'apercevoir qu'il était le voleur des vingt-cinq louis.

« Arrêté, interrogé sur le fait, il s'avoua l'auteur du vol, mais il s'excusa en disant avoir obéi à son maître et à son curé qui, d'après l'ordonnance de la Faculté, avait défendu, au prône, de sortir le matin *sans avoir pris quelque chose*, et qu'il ne l'avait fait que pour se préserver de la grippe... »

(1) En 1781, la grippe s'appela quelque temps La *Russe*, puis successivement la *Grenade*, la *Générale*, etc.

*
* *

En 1803, la grippe reparut à Paris et y fit de terribles ravages. Elle s'attaquait surtout aux gens de lettres et de théâtre : en une semaine, nous apprend Reichardt dans ses *Lettres intimes*, il y eut tout un nécrologe de défunts notables à dresser : l'abbé Ricard, traducteur de Plutarque ; Sylvain Maréchal, l'auteur du *Dictionnaire des incrédules* ; l'ex-bénédictin Germain Poirier, qui écrivit une grande partie du tome X du *Recueil des historiens de France* ; le poète et moraliste Saint-Lambert ; Mademoiselle Dumesnil et sa rivale, mademoiselle Clairon, toutes deux de la Comédie-Française ; Sophie Arnould, de l'Opéra ; La Harpe et bien d'autres (1).

Tout naturellement, les journaux de l'époque étaient remplis d'innombrables recettes de remèdes plus ou moins bizarres, plus ou moins efficaces. Un docteur Chauvot de Beauchesne, membre de la Commune de Paris en 1789, médecin du Corps législatif sous le Consulat et médecin en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, publia dans les *Débats* une note qui fit un beau tapage dans le Landernau de la Faculté : il prétendait tout simplement que la grippe, à laquelle la variole et la rage faisaient place dans les préoccupations publiques, n'avait augmenté le nombre de ses victimes que depuis que les médecins se montraient si féconds en traitements préventifs et curatifs : « La grippe, disait-il, n'est qu'une sorte de fièvre catarrhale ou rhumatismale de courte durée, sans gravité, qui ne demande que du repos, de la diète et de la chaleur. Que les malades se gardent de cette nuée de médicastres que le régime de la patente a fait pulluler ; qu'ils s'adressent à un docteur authentique, leur guérison est sûre ».

Avouons que ce n'était déjà pas si mal raisonné et qu'à l'heure actuelle, à part un ou deux médicaments éprouvés, tels que la quinine et l'antipyrine ; le repos, aidé de la chaleur et pour tout dire une bonne hygiène est encore préférable à un traitement trop offensif.

A. C.

La migraine de l'Impératrice Joséphine.

On a beaucoup parlé en ces temps derniers de l'Impératrice Joséphine. On a fait revivre au théâtre et dans le roman la gracieuse silhouette de cette souveraine, pour laquelle on se sent, malgré toutes ses faiblesses, porté à l'indulgence et parce qu'elle fut femme, et parce qu'elle aima. Évoquons donc, puisqu'il en est temps encore, une anecdote qui la concerne.

Un jour, la Cour était à Saint-Cloud et la Comédie-Française y jouait *Le Misanthrope*. Célimène s'y montra dans tout son éclat et fut présentée après le spectacle à l'Impératrice, qui la reçut avec sa grâce et sa bonté ordinaires, et, tout en se plaignant doucement de son abandon, l'engagea à déjeuner avec elle le lendemain matin. Dès qu'elle fut partie, Mme de La Rochefoucauld, dame d'honneur, restée seule avec l'Impératrice, crut devoir faire observer à sa Majesté que cette invitation, en dehors de toutes les règles de l'étiquette, pourrait peut-être déplaire à l'Empereur.

(1) *Revue des Revues*, du 15 avril 1899.

— Que faire ? répond Joséphine fort embarrassée.

— Je ne vois qu'un moyen de tout réparer, mais il faut que Votre Majesté se fasse malade.

Et, le lendemain, Mme de La Rochefoucauld prévenait Mlle Contat, à son arrivée, de l'indisposition de l'Impératrice, qu'une forte migraine forçait à garder le lit, ajoutant que Sa Majesté avait bien voulu la désigner pour la remplacer et que le déjeuner les attendait.

Mlle Contat, qui avait tout deviné, s'excusa le plus gracieusement du monde. Il avait été, en effet, question d'un déjeuner qu'elle avait oublié ; elle n'était venue que pour avoir des nouvelles de Sa Majesté. Ne pouvant elle-même présenter ses hommages, elle priait Mme de La Rochefoucauld d'être auprès d'elle l'interprète de ses respectueux sentiments. Mlle Contat remonta en calèche pour retourner à Paris. Napoléon revenait à Saint-Cloud lorsque, sur la route, il reconnaît Mlle Contat et fait arrêter sa voiture.

— Je croyais, Madame, que vous déjeuniez ce matin avec l'Impératrice ?

— Sa Majesté n'ignore pas la santé...

— C'est juste, dit Napoléon en souriant. Mais vous étiez venue pour déjeuner avec l'Impératrice, et vous déjeunerez avec l'Empereur.

Un instant après, Napoléon rentrait au palais avec Mlle Contat, qu'il présentait à sa femme. La migraine avait disparu. L'Empereur se trouvait dans un de ses rares moments d'abandon. Mlle Contat était éblouissante d'esprit et de gaieté ; le déjeuner fut charmant. De ce jour, l'Impératrice ne cessa pas de voir Mlle Contat.

Quand à son arrivée à la Malmaison, où Joséphine la recevait en compagnie seulement de Madame de la Rochefoucauld, la captive de Sainte-Pélagie la saluait, en lui demandant des nouvelles de Sa Majesté, Joséphine lui répondait aussitôt avec ce ton de voix si touchant :

—Ah ! Louise, laissez-moi donc oublier ici que je suis impératrice.

Mais les royautés passent vite. Quelques années plus tard, la pauvre impératrice était sans couronne, et Mlle Contat avait abdiqué le sceptre de la comédie.

Par une étrange prédestination, la mort devait frapper le même jour ces deux souveraines, qui avaient souffert ensemble et régné en même temps à Paris, l'une par le prestige de la gloire, l'autre par l'éclat du talent (1).

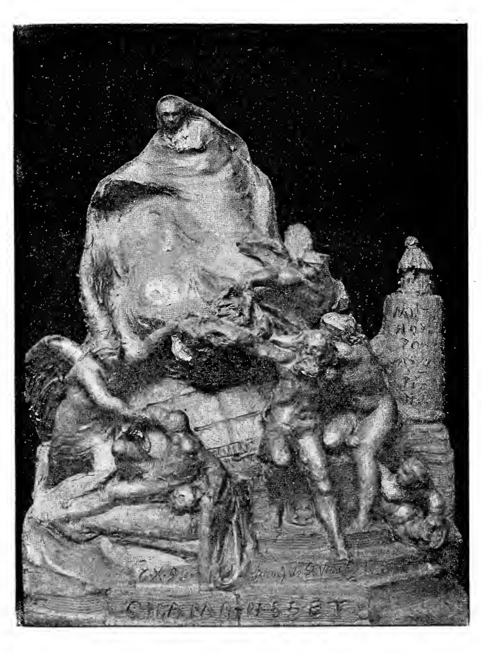
Petits Renseignements

Le monument Piarron de Chamousset.

C'est l'éminent statuaire, M. de Saint-Vidal, dont on a admiré la fontaine monumentale, exposée en 1889 entre les grands arceaux de la Tour Eiffel, la statue (place Wagram) et le tombeau d'Alphonse de Neuville, au cimetière Montmartre, qui a été, ainsi que nous l'avons déjà annoncé (2), chargé du monument que l'on se propose d'inaugurer en 1900 et qui est destiné à glorifier l'œuvre du philanthrope Chamousset.

(1) Cf. les Souvenirs de Jousselin de la Salle, publiés dans le *Carnet historique et littéraire*, le recueil dirigé avec tant de distinction et de maîtrise par M. le comte Fleury.

(2) V. *La Chronique médicale*, du 15 mars 1899.



MAQUETTE DU MONUMENT de PIARRON DE CHAMOUSSET,

Par le Sculpteur FRANCIS DE SAINT-VIDAL.

L'esquisse de l'œuvre de M. de Saint-Vidal a été offerte, en premier hommage, dûment agréé, à M. le Président Félix Faure, au palais de l'Elysée, le 6 février 1899, par M. Marmottan et M. de Malarce, qui ont présenté au Président de la République une délégation de Présidents de Sociétés de Secours mutuels et autres Sociétés de Prévoyance populaire de France.

Le 15 mars, M. Loubet, recevant la même délégation, a accepté la présidence d'honneur de cette œuvre de haute moralité sociale, qui sera inaugurée le 3 septembre 1900, à l'occasion de la 3e session plénière décennale du Congrès permanent international des Institutions de Prévoyance.

Nous convions de nouveau nos lecteurs à concourir par leur souscription à cette œuvre populaire et patriotique. Nous rappelons que les souscriptions doivent être directement adressées à M. Paul Gauvin, Directeur général de la Compagnie d'Assurances « le Soleil » (Incendie), Trésorier du Comité, 44, rue de Châteaudun, Paris (1).

Agences de presse.

L'*Argus de la Presse* fournit aux médecins, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc. *S'adresser aux bureaux de l'Argus*, 14, rue Druot, Paris. — *Téléphone.*

Le *Courrier de la Presse*, fondé en 1880, par M. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond au même besoin avec la même célérité et la même exactitude que l'*Argus.*

Nouveaux journaux.

Nous souhaitons la bienvenue à un nouvel organe pharmaceutique, publié sous la direction de notre confrère Chevret, de Saint-Etienne. Ce journal, qui a pour titre le *Passe-temps pharmaceutique*, se propose d'être une feuille indépendante, humouristique et commerciale. M. Chevret n'y doit traiter aucune question scientifique et professionnelle ; son but est « de dérider le pharmacien et de semer un peu de gaieté dans son existence. »

***

Saluons également l'apparition du *Bulletin de la Société de médecine sanitaire maritime*, revue trimestrielle, paraissant à Marseille, depuis le 1er février 1899.

ECHOS DE PARTOUT

Statues de médecins

L'inauguration solennelle du buste élevé par souscription au Docteur de Pietra Santa, fondateur de la Société Française d'Hygiène

(1) Les noms des souscripteurs seront publiés dans le « Solidariste ». Le livre d'or des souscripteurs sera offert à M. le Président de la République.

et du *Journal d'Hygiène*, a eu lieu au cimetière de Saint-Cloud, le dimanche 23 avril 1899, à 3 heures de l'après-midi.

De nombreux discours ont été prononcés à cette cérémonie.

*
* *

Le 9 avril, a eu lieu à Lille l'inauguration du monument élevé à la gloire de Pasteur et celle de l'Institut qui porte son nom.

Le monument, élevé sur la place Philippe-le-Bon, représente Pasteur les yeux fixés sur une éprouvette qu'il tient de la main droite.

Sur le devant du monument, une vigoureuse ouvrière, aux bras demi-nus, tend d'un geste de reconnaissance son bébé au grand savant.

A droite, une autre femme assise tient sur les genoux un enfant qui vient d'être arraché à la mort par l'inoculation et qui sourit à sa mère, tandis qu'elle fixe sur lui un regard à la fois radieux et tendre.

A gauche, un garçon brasseur, en costume de travail, assis près d'une rondelle de bière, élève les yeux vers Pasteur, dont les travaux sur la fermentation de la bière ont rendu de si grands services à l'industrie de la brasserie.

Toutes ces figures, de grandeur naturelle, sont en bronze. Des bas-reliefs entourent le socle représentant Pasteur dans ses divers travaux.

De nombreux discours ont été prononcés pour glorifier le penseur et le savant qui fut un moment doyen de la Faculté des sciences de Lille.

Nouvelles chaires à la Faculté de médecine de Paris.

Dans sa séance du 21 mars 1899, le Conseil municipal a voté la création de deux chaires de clinique à la Faculté de Médecine de Paris : la première, de clinique gynécologique ; la seconde, de clinique chirurgicale des enfants.

Outre une subvention de 12.000 francs, votée pour chaque professeur, le Conseil a doté chaque nouveau service d'un chef de clinique (1.200 fr.) ; d'un chef de laboratoire (2.200 fr.).

Les candidats qui auraient le plus de chances d'occuper ces nouvelles chaires, seraient MM. Pozzi et Broca.

En cas de vacance des chaires créées par la Ville de Paris, le Conseil municipal sera consulté sur leur maintien ou leur transformation.

(*Lyon médical.*)

Nous n'avons pas besoin de dire que nous faisons les vœux les meilleurs pour notre cher maître, le Dr Pozzi. Nul plus que lui, du reste, n'est apte à occuper dignement la chaire de l'enseignement gynécologique : *the right man in the right place*, diraient les Anglais.

Médecins archéologues.

M. Gaston Boissier a exposé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les résultats des fouilles que M. le Dr Carton vient d'exécuter au *Théâtre de Dougga* (Tunisie). Les voûtes qui portaient la mosaïque de la scène ont été dégagées et en parties conservées.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Les cendres de Turgot.

On a procédé, il y a quelques jours, dans la chapelle de l'hôpital Laënnec, à la remise en place des corps de la famille Turgot exhumés au commencement du mois.

Cette cérémonie, d'un caractère tout intime, a eu lieu en présence des représentants de la famille et de la commission des fouilles du vieux Paris.

(*La Lanterne.*)

La Peste et l'art.

Les quelques cas de peste à Vienne qui ont émotionné l'Europe entière nous fournissent matière à rappeler quelques-uns des chefs-d'œuvre artistiques qu'inspira le fléau : La *Peste en Phrygie*, de Raphaël ; *les Philistins frappés de la peste*, du Poussin ; la *Peste d'Athènes*, du même ; trois *Peste de Marseille*. l'une de Gérard, l'autre de Jean-François de Troy, une troisième de Gérôme ; les *Pestiférés invoquant saint Roch*, de Rubens ; les *Pestiférés de Jaffa*, de Gros.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTERAIRE

—

Questions.

Un cas de conscience. — Le récit qui suit a paru dans les faits-divers de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, du 13 août 1898, p. 314. Il soulève une question : a-t-on le droit, sous prétexte de repentir, de modifier, par suppression ou correction, un texte officiel conservé dans un dépôt public ? C'est ce qu'on appelle un « cas de conscience ». Ce cas peut, à son tour, être jugé à deux points de vue différents : le point de vue religieux et le point de vue civil. Au point de vue civil, il ne nous paraît pas qu'on puisse l'approuver, et il nous semble qu'une amende honorable publique valait mieux que ce procédé subreptice. Mais cette anecdote est-elle vraie, dans les termes du moins où elle a été rapportée et que je transcris ici :

« Il y a quelques mois, raconte le docteur Boissarie, qui dirige le bureau des constatations de guérisons à Lourdes, un de mes amis, secrétaire d'une importante Société de médecine, me disait : « J'ai reçu ces jours derniers une lettre d'un médecin du Nord qui m'est absolument inconnu.

Dans sa lettre, ce confrère m'écrit : « Je viens vous demander un service important. Je n'ai aucun titre pour me recommander, mais l'honorabilité de votre caractère et vos convictions bien connues me permettent d'espérer que vous ferez bon accueil à ma demande.

« Il y a bien des années déjà, lorsque je faisais ma thèse, j'insérai dans mon travail une phrase injurieuse à l'adresse des pèlerinages de Lourdes. C'était le tribut payé aux doctrines, aux idées de l'Ecole. En dehors de la science, telle qu'on nous l'enseignait, je ne voyais que superstition, ignorance ou mauvaise foi.

« Cette phrase a pesé comme un remords sur ma vie entière. A tout prix, je voudrais pouvoir l'effacer. Il ne reste plus d'exemplaires

de ma thèse, mais il en est un qui ne m'appartient pas, c'est celui que j'ai dû déposer dans les archives de la Faculté. Voulez-vous me rendre le service d'aller à la bibliothèque ? Vous demanderez la collection des thèses, telle année, tel mois, tel jour. Quand vous arriverez à la page que je vous indique, vous effacerez toute trace de cette phrase malheureuse que je réprouve absolument. Quand vous l'aurez fait, écrivez-moi.

« Je serai désormais tranquille et ma reconnaissance la plus vive vous sera acquise. »

Qu'en pensent les lecteurs de la *Chronique* ?

H. Gaidoz.

Doctoresses et Pharmaciennes. — Nous lisons dans la *Presse*, du 13 juillet 1898 :

« Le nombre des doctoresses en médecine, encore faible parmi les timides Françaises, va toujours croissant. Une nouvelle doctoresse, Mme Gaboriau, qui soutenait hier avec succès sa thèse devant la Faculté de Paris, vient d'apporter une innovation. Elle possédait déjà le titre de pharmacienne. C'est donc la première femme qui réunisse ces deux qualités, dont la première s'acquiert par cinq ans d'études et la seconde par six ans. »

Sans doute le cas de Mme Gaboriau (rien du romancier, j'imagine), est unique en France, mais j'ai ouï dire qu'il n'était pas exceptionnel en Amérique et en Angleterre, où l'on compte de nombreuses pharmaciennes, à ce qu'il paraît. Du reste, au point de vue purement esthétique, l'élève pharmacienne n'est nullement déplaisante et les ennemis de la femme-médecin ne seraient sans doute pas les adversaires de la femme-pharmacienne ?

Dr P. M.

La Marmorisation des corps ; Historique. — Dans une curieuse étude publiée par la *Revue des Revues*, un médecin, le Dr Mariani, a signalé à l'attention du monde savant un procédé dont il se dit l'inventeur. Il s'agit de la « marborisation » ou « marmorisation » des corps.

M. le docteur Mariani se fait fort, dès qu'un homme a rendu le dernier soupir, de donner à son cadavre, grâce aux procédés chimiques qu'il a découverts, un durcissement qui assure son éternité. La chair devient véritablement « marbre » et peut défier le temps.

L'idée, revendiquée comme une propriété, par le médecin italien, est-elle si neuve que cela ? Sans parler des procédés de conservation employés par les anciens Egyptiens, n'est-il pas permis de rappeler les tentatives de « métallisation » des cadavres, faites avec succès par le Dr Variot, et aussi par le professeur Angelo Motta, de Turin ?

En cherchant bien, il nous semble qu'on pourrait trouver un certain nombre de précurseurs à notre confrère transalpin ?

A. R. D.

Réponses

Illustres tiqueurs. (V, 144). — Dans son ouvrage sur *Châteaubriand et son groupe littéraire* (t. 2, p. 89-90), Sainte-Beuve narre ceci :

« L'autre jour, j'étais chez Mme Récamier ; il n'y avait qu'elle et Châteaubriand. On annonça Lamartine ; *Jocelyn* venait de paraître

dans la huitaine, on ne parlait que de cela. Mme Récamier, avec son empressement habituel, le mit là-dessus dès le premier mot : « Je vous lis, Monsieur, nous vous lisons, nous vous devons bien des plaisirs ; M. de Châteaubriand surtout est bien charmé... » Châteaubriand, ainsi provoqué en témoignage, ne disait mot ; *il avait pris son foulard selon son habitude et le tenait entre ses dents, comme quand il est décidé à ne pas parler. Il mord alors son foulard et le tire de temps en temps avec la main, en le retenant avec les dents, ce que ses anciens amis appellent* SONNER LA CLOCHE. »

P. c. c : JOURDAIN.

Grands hommes nés débiles. (V, 352, 614) — « C'est là, au fond de cette sombre nef, au chœur même de l'église, que vint au monde, en 1798, le 21 août, cette créature chétive, orageuse. J'avais éprouvé dans le sein de ma mère toutes les fluctuations du temps.

« Ma naissance mit sa vie en péril : Lacombe, son accoucheur, dit froidement : Que faut-il sauver, la mère ou l'enfant ?

J'étais né *peu viable*, agité, maladif sans maladie ; sans les soins de mon père et de ma mère, qui se relayaient la nuit pour m'alimenter, je serais mort en effet... » (Extrait de *Ma Jeunesse*, de Michelet),

M. L.

— Dans la *Vie privée d'autrefois*, de Franklin (L'*Enfant*, p. 156-157), nous trouvons ce qui suit, qui nous a paru se rapporter à votre question :

« Quand mourut Louis XV, la couronne échut donc à l'aîné, le duc de Berry, qui prit le nom de Louis XVI.

« Il était né le vendredi 23 août 1754, à 6 heures 24 du matin (1). La venue au monde de cet enfant, destiné à une fin si tragique, fut accompagnée de présages qui eussent vivement frappé les esprits, s'il se fût agi d'un dauphin. Mais nul ne pouvait prévoir alors qu'il dût jamais occuper le trône, car le dauphin, son frère, était encore jeune (2), et son fils aîné (3) vivait encore (4).

« Le vendredi était un jour regardé comme néfaste ; dix ans auparavant, il avait fallu rendre une ordonnance pour forcer les marins à mettre à la voile un vendredi (5). Aucun prince n'assista à l'accouchement, car la Cour était à Choisy. Dès que les douleurs se firent sentir, on expédia au roi un piqueur ; celui-ci tomba de cheval, se blessa grièvement et ne put continuer sa route (6). De plus, l'enfant, *faible et délicat*, ne semblait pas devoir vivre.... »

Dr L. P.

Les autopsiés vivants. (V, 548 ; VI, 213). — Voici un autre cas digne d'être enregistré, puisqu'il appartient à un auteur des plus sérieux, le savant Littré. (Je l'emprunte à l'intéressant volume intitulé *Médecine et Médecins*, par Littré, recueil de ses articles médicaux de la *Revue des Deux Mondes* et de différents autres périodiques).

---

(1) *Mercure de France*, nº d'octobre 1754, p. 203. Le Duc de Luynes, dit dans son *Journal* : « un peu avant six heures du matin. » Tome XIII, p. 316.

(2) Il avait vingt-cinq ans à peine.

(3) Louis-Xavier, duc de Bourgogne, né en 1751.

(4) Il mourut en 1761. Un second fils du dauphin, Marie-Xavier-Joseph, duc d'Aquitaine, était mort au mois de février 1754.

(5) Duc de Luynes, *Mémoires*, avril 1744. t. V, p. 405.

(6) De Luynes, *op. cit.*, 27 août 1754, t. XIII, p. 317.

Je cite : « Erasistrate et Hérophile ont été les médecins d'Alexandrie qui se sont signalés par le plus grand nombre de découvertes. Celse rapporte, dans son beau résumé de la médecine antique, qu'on les accusait *d'avoir disséqué vivants* des criminels, que le roi d'Egypte leur livrait : « Ouvrir les entrailles et les viscères d'un homme vivant, dit-il, n'est pas d'un art qui préside au salut des malades. »

Galien fait également mention de ce reproche de disséquer des vivants fait à Hérophile.

Tertullien, cité également par Littré, dit dans son livre sur l'âme : « Hérophile,ce médecin, ou plutôt ce bourreau, qui *égorge tant d'hommes* pour en scruter l'organisation, qui fut l'ennemi de l'homme pour le connaître, obtient-il de ses recherches des résultats bien certains, la mort, et une *mort donnée avec les lenteurs et les raffinements de la dissection, changeant l'aspect des organes qui avaient vécu* ? »

Qu'y aurait-il d'étonnant, ajoute Littré, rappelant Vedius Pollion, faisant manger ses esclaves aux murènes, qu'y aurait-il d'étonnant, avec de telles mœurs, qu'Hérophile eût ouvert des criminels condamnés à mort ?

Fallope, ch. XIV des *Tumeurs*, dit également : « Le grand duc de Toscane a ordonné aux magistrats de Pise de nous livrer un homme, que nous tuons *de la manière qu'il nous plaît* et que nous disséquons. » Les Chinois citent un anatomiste célèbre qui disséqua sa propre fille. L'Empereur le condamna à mort.

Dr Mathot.

— Vous demandez s'il existe des faits authentiques d'autopsies pratiquées sur des gens en état de mort apparente ? Je crains bien que vous ne receviez pas beaucoup de réponses à pareille question; ce ne sera pas sans doute de la part des confrères auxquels semblable mésaventure serait arrivée : leurs vivisectés pourraient peut-être parler pour eux, mais ils ne lisent sans doute pas votre intéressante *Chronique médicale*.

Voulez-vous me permettre de poser une autre question, plus facile à résoudre, je pense, et, en tout cas, d'un intérêt plus pratique ?

La contractilité musculaire persiste quelquefois après la mort et peut faire douter de sa réalité ; peut-on dire après quel genre de maladie ou d'accident cette persistance se produit et dans quels muscles ou groupes de muscles on l'a surtout observée ?

Voici, pour mieux préciser ma question, le fait particulier qui me l'a suggérée.

En 1854, pendant la guerre de Crimée, j'étais embarqué sur l'aviso *Le Laborieux*, qui participa, comme toute l'escadre,au transport des troupes de Varna à Sébastopol. La traversée fut relativement longue, car le convoi anglo-turco-français était immense, couvrant partout l'horizon, et ne se mouvant que lentement. Comme beaucoup d'autres, nous avions le choléra à bord.Un jour, un de nos passagers, soldat au 74e de ligne, nommé Pichegru,— on n'oublie pas ce nom-là, — mourut dans l'entrepont, au milieu de ses camarades.Le navire était petit ; je n'avais ni hôpital, ni moyen d'isolement sérieux. Il était impossible de le laisser là ; le décès dûment constaté, ou du moins je le croyais, je donnai l'ordre de coudre le corps dans une toile à voile,en laissant le visage découvert, et de le transporter sur le pont dans une des embarcations en porte-manteaux ;

de là, il devait être jeté à la mer après un délai convenable et, bien entendu, après nouvelle visite de ma part.

J'étais depuis quelques instants sur le pont, me promenant avec le médecin du bataillon auquel appartenait Pichegru, quand le matelot voilier chargé de la dernière toilette accourut tout effaré, et il y avait de quoi : *le défunt remuait ses orteils.*

Je venais justement de lire la relation d'une épidémie de choléra à Constantinople, où un médecin français, le Dr Verollot, citait deux cas de persistance après la mort de la contractilité des muscles des jambes ; je pensai qu'il s'agissait d'un fait analogue et je priai mon collègue militaire de venir le constater avec moi. C'était vraiment impressionnant : les deux gros orteils se repliaient en effet et se redressaient alternativement d'un mouvement lent et régulier. Pour les spectateurs, parmi lesquels quelques officiers du bord ou du régiment, c'était la vie. Nous comprîmes cette impression, mon confrère et moi, et sans nous retrancher dans une conviction qu'il était difficile de faire partager, nous prîmes au plus court, et fîmes tous nos efforts pour ranimer ce pauvre corps qui semblait protester contre la mort. Peu à peu les contractions s'éteignirent, sans que je me rappelle aujourd'hui combien de temps elles durèrent, mais je n'autorisai l'immersion que lorsque des signes de décomposition incontestables se furent manifestés, rendant la mort évidente pour tout le monde.

Dans la relation citée ci-dessus, le Docteur Verollot faisait remarquer que la persistance de la contractilité musculaire *post-mortem* s'était produite dans deux cas de choléra à marche très rapide ; je puis en dire autant du mien : la maladie n'avait pas duré 24 heures. Mais j'ai vu depuis d'autres cas foudroyants de choléra et surtout de fièvre pernicieuse algide, plus rapides encore et je n'ai jamais rencontré de nouveau ce phénomène si troublant pour le médecin appelé à constater un décès et si suspect pour son entourage. Je ne l'ai pas vu non plus après la fièvre jaune, qui évolue moins vite, à vrai dire, que le choléra, mais qui n'en tue pas moins ses victimes en pleine vigueur ; je ne l'ai pas vu enfin après la mort accidentelle.

Quelles sont donc les conditions dans lesquelles il se produit ? Je crois que beaucoup de vos lecteurs seront comme moi heureux de connaître les recherches qui ont été faites à ce sujet.

G. du B., médecin en chef de la marine en retraite.

Comment doit-on écrire ÉRYSIPÈLE ? (VI, 147, 251). — On doit l'écrire avec un *y* qui représente en français la lettre grecque *upsilonn* Cette lettre, jusqu'au XVIe siècle, se prononçait en France, comme en Grèce : *ypsilonn.* Mais en 1528, Erasme a donné au grec une nouvelle prononciation qui facilite son orthographe. Cependant Rabelais rejette, en 1533, la prononciation d'Erasme et accepte celle des Grecs (lire la réponse de Panurge — beau de stature, mais pitoyablement navré en divers lieux — en douze langues). Malheureusement, après Rabelais, on a admis en France la prononciation d'Erasme. Or, il arrive aujourd'hui qu'on prononce en France les mots grecs, acceptés dans la langue avant Erasme, comme les anciens Grecs, les Romains et les Grecs modernes, par exemple : *erysipèle, physique* et qu'on lise ces mêmes mots dans le texte grec : *érusipèle, phusique.* Le mot *névralgie* existait dans la langue avant Erasme et il est fait

d'après la prononciation des anciens et des modernes Grecs, mais le mot moderne *neurologie*, de même racine, a été fabriqué par des ignorants, d'après Erasme, ainsi que le mot *séméiologie*, au lieu de *simiologie*. L'Eglise chante depuis dix-neuf siècles : *Kyrié éléisson* comme les anciens et les Grecs modernes ; eh bien, d'après Erasme, il faut lire : *Kurié élééson !*

Est-ce assez stupide ? Et dire que cette stupidité nous porte, à nous Grecs modernes, un immense préjudice ! Et dire que les Français, le seul peuple d'Europe que nous aimons, continuent à nous faire du tort par pure routine !

Mais revenons à nos moutons. Ceux qui écrivent *érésypèle* le font par paresse. Ils ont peur d'écrire le mot comme ils le prononcent, parce qu'ils ne se rappellent pas s'ils doivent l'écrire *érysipèle* ou *érisypèle*.

Dr Socrate Lagoudaky,
rédacteur en chef de l'*Hippocrate*.

La médecine dans l'œuvre de Madame de Sévigné. (V, 548). — Le questionneur consultera avec profit : *Les Consultations de Mme de Sévigné*, par le Dr P. Ménière (Germer Baillière, 1861).

Dr E. M.

Recueil de proverbes médicaux. (III, 597, 723 ; IV, 442, 571, 632 ; V, 147, 298, 620, 741.) — A la séance du 16 juin 1898 de la *Société et Syndicat des Pharmaciens de Maine-et-Loire*, un des membres présents, M. David, a cité un certain nombre de proverbes médicaux angevins, se rapportant à l'art médical.

En voici trois :

Avec la bugle et la sanicle
Aux chirurgiens on fait la nique.

Qui a de la fièvre au mois de mai,
Le reste de l'an vit sain et gai.

Il est plus facile de médiciner
Que de curer.

P. C.

Infirmités des personnages célèbres. (III, 220, 314, 469, 598 ; IV, 249, 379, 440, 633, 694 ; V, 621). — Chacun sait que Lord Byron était atteint de pied-bot. Mais a-t-on dit si cette infirmité était survenue à la suite d'un *accident*, ou, au contraire, si elle était *congénitale* ?

Dr M. T.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Rabelais anatomiste et physiologiste, par le D^r Le Double, professeur à l'Ecole de Médecine de Tours, membre correspondant de l'Académie de Médecine, Lauréat de l'Académie des Sciences. (Paris, Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.)

On a publié bien des volumes sur Rabelais. Maints scoliastes se sont évertués à vouloir expliquer, commenter par le menu l'œuvre

de l'immortel Tourangeau. Et, tour à tour, on a mis au jour un Rabelais légiste, un Rabelais pédagogue, un Rabelais chirurgien, un Rabelais médecin, etc. Le livre que publie aujourd'hui M. le docteur Le Double est destiné à nous faire connaître « Rabelais anatomiste ».

Jusqu'alors, les biographes et commentateurs du maître n'avaient guère pris au sérieux cette longue et fastidieuse énumération de termes anatomiques qui émaillent le livre IV de *Gargantua*. Depuis le bibliophile Jacob jusqu'à F. Brémond, en passant par Burgaud des Marets et Rathery, on ne s'était guère arrêté à ce qu'on était convenu de prendre pour une mystification de l'éternel rieur. M. Le Double nous fait revenir de cette opinion insuffisamment raisonnée : c'est à quoi tendent ses patientes et lumineuses recherches, condensées dans le magnifique volume qu'il offre aujourd'hui à notre admiration.

Ainsi que nous le démontre sans peine l'auteur du livre que nous analysons, Rabelais a parfaitement saisi les caractères morphologiques des parties qui constituent le corps humain. Et, à l'appui de son dire, M. Le Double a eu la pensée, ingénieuse autant que neuve, de représenter côte à côte la partie anatomique dont parle Rabelais et l'objet auquel il la compare. De ces figures, ainsi assemblées par paires, il n'en est pas une, selon l'expression même du professeur Duval, « qui ne porte aussitôt la conviction dans l'esprit, tant les ressemblances sont vraies et frappantes. »

Pour faire une pareille œuvre, il fallait être non seulement un anatomiste exercé, mais encore tout à la fois un archéologue, un philologue et un linguiste consommé : le Dr Le Double possède ces multiples qualités et c'est ce qui lui a permis de se jouer des difficultés inhérentes à un tel travail.

Après avoir déterminé la signification de mots mal interprétés ou dont le sens a changé avec les temps, il était indispensable de rechercher les objets auxquels Rabelais comparait les divers organes et, pour cela, fouiller les vieux manuscrits, compulser de vieilles estampes, étudier les musées et y retrouver ces objets soit en nature, soit représentés dans des peintures ou des sculptures anciennes. Il a même fallu étudier de très près les personnages sculptés en rond de bosse sur les piliers des maisons du XVIe siècle ou des cathédrales gothiques ; étudier les personnages figurés dans les vitraux de ces mêmes cathédrales, etc. (1) »

Pour tout dire d'un mot, l'ouvrage du Dr Le Double est *original*, c'est-à-dire qu'il n'est pas fait avec les livres des autres. Nous ne ferons exception que pour l'*Introduction*, où M. Le Double donne, sur la carrière médicale de son héros, des détails que nous avions déjà fournis nous-mêmes, beaucoup plus complets, dans une étude publiée ici même (2).

Rendons toutefois à l'auteur cette justice, qu'il a démontré ce que personne n'avait vu avant lui, et cela en invoquant Rabelais lui-même et sa signature, que celui-ci a toujours signé *Rabelais*, en français, et *Rabelosus*, en latin ; qu'il n'a pas pris le titre de docteur avant d'en avoir le droit, etc.

Dans le chapitre consacré à l'anatomie comparée, M. Le Double a prouvé ce que personne n'avait soupçonné jusqu'alors, que Rabe-

(1) Préface de M. Duval, en tête de l'ouvrage du Dr Le Double.

(2) V. *La Chronique médicale*, 15 avril 1896.

lais a connu l'insecte de la gale et que, longtemps avant Renucci, il a pratiqué l'extirpation de cet insecte.

Dans l'anatomie chirurgicale, il a établi que Rabelais n'avait jamais pu fuir Angios au moment de la peste, qu'il a été médecin de l'hôpital de Seuilly.

Il a déterminé, encore, les personnalités de *Pichrochole*, de père *Jehan des Entomeures* et enfin, démontré que *Seraphen Calobasi* est l'anagramme de François Rabelais, etc., etc.

Faut-il ajouter qu'on trouvera dans l'ouvrage du Dr Le Double la connaissance du motif qui a poussé Rabelais à faire accoucher Gargamelle par l'oreille ?... Mais nous en avons assez dit pour piquer votre curiosité.

Lisez le volume et nous sommes bien certain que vous nous remercierez de vous avoir conseillé cette lecture.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Sciences occultes et physiologie psychique, par le Dr Edmond Dupouy. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1898. (*Sera analysé.*)

Histoire de la circoncision. — Etude critique du manuel opératoire des Musulmans et des Israélites, par le Dr J. B. Joly. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1899. (*Sera analysé.*)

De la voix chuchotée, par Paul Olivier. (Extrait de la *Revue internationale de rhinologie, otologie, laryngologie et phonétique expérimentale.* Paris, 4, rue Antoine-Dubois, 1899.)

La tuberculose et sa prophylaxie. — Conférence donnée le 25 mars 1899, par le Dr J. Malphettes, ancien interne des hôpitaux (Instructions au public pour qu'il sache se défendre contre la tuberculose, rédigées par le « Congrès de la Tuberculose » et vulgarisées par la Ligue du même nom).

Christine de Suède et le cardinal Azzolino. — Lettres inédites (1663-1668), avec une Introduction et des notes, par le Baron de Bildt, Ministre de Suède et de Norvège à Rome. Paris, Plon, éditeur, 1899. (*Sera analysé.*)

Otorrhée datant de trois ans. — Fracture de la base du crâne, opération, guérison. (Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société française d'otologie, de laryngologie et de rhinologie.* — Congrès de 1898), par le Dr C. Astier, de Paris. Bordeaux, Seret et fils, éditeurs, 15, cours de l'Intendance ; Paris, Octave Doin, éditeur, place de l'Odéon, 8, 1898.

Diderot et Catherine II, par Maurice Tourneux. Paris, C. Lévy, 1899. (*Sera analysé.*)

Le Tabes, son traitement, rééducation, élongation, par le Dr Jean Leclerc. Paris, J.-B. Baillère et fils, 1899.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

decin en chef de l'Institution des sourds-muets (1799-1862), par M. le Dr Ch. Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de médecine. (*Suite et fin.*)

N° du 1er juin 1898 — Cyrano de Bergerac et les médecins.

N° du 15 juin 1898. — Les derniers moments de Bossuet, par le Dr Cabanès.

N° du 1er juillet 1898. — *Le monument de Sainte-Beuve. — La cérémonie d'inauguration*, par le Dr Cabanès. — Discours de MM. Gustave Larroumet, François Coppée, Albert Vandal, Gaston Boissier. — Stances à Sainte-Beuve, par M. Auguste Dorchain. — Sainte-Beuve jugé par ses contemporains : lettres de MM. Jules Claretie et Ferdinand Brunetière. — Comment les Tuileries furent préservées de l'incendie en 1848, par le Dr L. Véron.

N° du 15 juillet 1898. — L'Œuvre de Michelet, par M. Henry Céard. — Michelet et Voltaire physiologistes, par M. le Dr Michaut. — La méthode de travail de Michelet, par Mme Michelet. — Une consultation de Michelet ; lettre inédite de Michelet. — La mort de Michelet, par M. Paul Cratère.

N° du 1er août 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr Chervin.

N° du 15 août 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr Cabanès.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de Carro. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. Ménière.— L'Eloge de la médecine, par Chateaubriand.

N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr Cabanès.

N° du 15 septembre 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr Michaut. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr Beluze.

N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. Callamand (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur Planchon, Directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

N° du 15 octobre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé. — Louis XVIII et les femmes.

N° du 1er Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. Binet Sanglé. (*Suite et fin.*)

N° du 15 Novembre 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr Cabanès.

N° du 1er décembre 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr Wilhem Meyer (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr Michaut.

N° du 15 décembre 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel de Rochas d'Aiglun, Administrateur de l'Ecole Polytechnique.

N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr Potiquet.

N° du 15 janvier 1899.— La Médecine vibratoire,par le Dr Cabanès.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Merimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.

N° du 1er février 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr Michaut. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr Cabanès.

N° du 15 février 1899.—David Gruby (1810-1898), par M. le Professeur R. Blanchard, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres. (*Suite.*)

N° du 1er mars 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur, le Dr P. Richer, par le Dr Cabanès.

N° du 15 mars 1899. — Monsieur Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr Paul Triaire (de Tours).

N° du 1er avril 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr Armand Trousseau, Médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

N° du 15 Avril 1899. — Correspondance de G. Warden, traduite et annotée par MM. le Dr Cabanès et A. Blavinhac. (*Suite.*) — Un médecin, poète et dramaturge, au XVIe siècle : Jacques Grévin, par le Dr Cabanès. — La folie de Madame de La Valette, d'après des documents inédits.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNEE. — N° 10.

15 MAI 1899

DEUX FRANCS CE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION
149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE BALZAC

I. — L'HOMME

La manie ambulatoire de Balzac.
L'hygiène de Balzac.
La chasteté de Balzac.
La mégalomanie de Balzac.
Balzac et les Médecins.

II. — L'ŒUVRE

Les Médecins de la *Comédie Humaine*.
Balzac et Dupuytren.
Le réalisme de Balzac.
L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide.
Balzaciana.

Gravures hors texte :

Portrait de BALZAC — Autographe de BALZAC

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an......................	**10** francs
Etranger, un an....................	**14** —
Pays d'Union postale..............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE. N° 10. 15 MAI 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Le Centenaire de la naissance de Balzac

Il y aura exactement un siècle le 20 mai, qu'Honoré de Balzac est né. Un tel anniversaire ne pouvait être passé sous silence, en un temps où tout ce qui tient une plume a quelque obligation au Maître que nous glorifions.

De grandes fêtes ont été organisées à Tours, où l'illustre romancier naquit; il s'en prépare à Paris (1), où sa vie littéraire presque entière se déroula, dans les affres d'un labeur sans précédent.

Pour notre modeste part (2), nous avons voulu, dans notre petite chapelle, sacrifier au culte du jour, convaincu que tous nos lecteurs communieraient en pensée avec nous en ce jour de légitime commémoration.

A. C.

I. L'HOMME

La manie ambulatoire de Balzac

C'est à Tours que le hasard des circonstances fit naître, le 1er prairial an VII de la République (20 mai 1799), celui qui devait illustrer le nom de Balzac.

Ainsi que l'indiquent les lettres N. P. E. (nourri par étran-

(1) La Comédie Française fêtera, le 21 mai, le centenaire de Balzac.

(2) Tous les articles signés des initiales A. C., dans ce numéro, sont du Dr Cabanès.

gère), inscrites en marge sur le registre de l'état civil, l'enfant fut confié, aussitôt après sa naissance, aux soins d'une nourrice mercenaire (1), qui le garda jusqu'à l'âge de quatre ans.

Le jeune Honoré, sorti des mains de sa nourrice et rentré dans la maison paternelle, fréquenta de bonne heure l'externat Leguay, considéré alors comme la meilleure maison d'éducation de la ville ; il y fut envoyé jusqu'à l'âge de sept ans.

En quittant la pension Leguay, il fut conduit au collège de Vendôme, dirigé par les Oratoriens, et fort célèbre à cette époque (2). Il entra à ce collège le 22 juin 1807 (3).

Balzac nous a donné de précieuses indications sur ses premières années dans son roman de *Louis Lambert* (Louis Lambert et lui ne font qu'un; c'est Balzac en deux personnes (4), dit sa sœur).

Nous ne saurions donc mieux faire que de nous en référer à Balzac lui-même, pour avoir les informations les plus complètes et les plus sûres sur l'éducation, la discipline, le régime d'études et l'hygiène particulière, qui étaient appliquées dans l'institution où l'auteur de *Louis Lambert* passa ses années d'enfance.

Pendant le premier mois de son séjour à Vendôme, Louis Lambert (c'est-à-dire Balzac) devint la proie d'une maladie, dont les symptômes furent imperceptibles à l'œil de nos surveillants, et qui gêna nécessairement l'exercice de ses hautes facultés. Accoutumé au grand air, à l'indépendance d'une éducation laissée au hasard, caressé par les tendres soins d'un vieillard qui le chérissait, habitué à penser sous le soleil, il lui fut bien difficile de se plier à la règle du collège, de marcher dans le rang, de vivre entre les quatre murs d'une salle où quatre-vingts jeunes gens étaient silencieux, assis sur un banc de bois, devant son pupitre. Ses sens possédaient une exquise délicatesse, et tout souffrit chez lui de cette vie en commun.

Les exhalaisons par lesquelles l'air était corrompu, mêlées à la senteur d'une classe toujours sale et encombrée des débris de nos déjeuners ou de nos goûters, affectèrent son odorat ; ce sens qui, plus directement en rapport que les autres avec le système cérébral, doit causer par ses altérations d'invisibles ébranlements aux organes de la pensée... Outre ces causes de corruption atmosphé-

(1) Mme Surville nous en donne la raison : sa mère avait perdu son premier enfant en voulant l'allaiter.

(2) *Statue de Balzac à Tours*, par le Dr Fournier, p. 25. V. pour les détails, la brochure sur *Le Collège de Vendôme de 1813 à 1818* (Extrait des Mémoires de M. Edouard de Vasson, publiée par M. Derouin, Secrétaire général de l'Assistance Publique, et non mise dans le commerce. Nous en avons eu communication, grâce à l'obligeance empressée de son auteur. C'est notre distingué confrère, M. Lucien Descaves, qui nous avait signalé l'existence de l'opuscule.

(3) On lit dans le registre d'entrée : « *Honoré Balzac*, âgé de huit ans et cinq mois, a eu la petite vérole, sans infirmités ; caractère sanguin, s'échauffant facilement, est sujet à quelques fièvres de chaleur. Entré au pensionnat le 22 juin 1807. »
« S'adresser à M. Balzac, son père, à Tours. » Edmond Biré, *Honoré de Balzac*, p. 87.

(4) Le souvenir de ce temps lui inspira la première partie du livre de *Louis Lambert*. Dans cette première partie, Louis Lambert et lui ne font qu'un, c'est Balzac en deux personnes. La vie de collège, les petits événements de ses jours, ce qu'il y souffrit et y pensa, tout est vrai. *Balzac*, par Madame Surville, p. 20.

rique, il se trouvait dans nos salles d'étude des baraques où chacun mettait son butin, les pigeons, tués pour les jours de fête, ou les mets dérobés au réfectoire. Enfin nos salles contenaient encore une pierre immense où restaient en tout temps deux seaux pleins d'eau, espèce d'abreuvoir où nous allions chaque matin nous débarbouiller le visage et nous laver les mains à tour de rôle en présence du maître. De là, nous passions à une table où des femmes nous peignaient et nous poudraient. Nettoyé une seule fois par jour, avant notre réveil, notre local demeurait toujours malpropre. Puis, malgré le nombre des fenêtres et la hauteur de la porte, l'air y était incessamment vicié par les émanations du lavoir, par la peignerie, par la baraque, par les mille industries de chaque écolier, sans compter nos quatre-vingts corps entassés. Cette espèce d'*humus* collégial, mêlé sans cesse à la boue que nous rapportions des cours, formait un fumier d'une insupportable puanteur...

La privation de l'air pur et parfumé des campagnes dans lequel il avait jusqu'alors vécu, le changement de ses habitudes, la discipline, tout contrista Lambert....

Aux difficultés morales que Lambert éprouvait à s'acclimater dans le collège se joignit encore un apprentissage non moins rude et par lequel nous avions passé tous, celui des douleurs corporelles qui pour nous variaient à l'infini. Chez les enfants, la délicatesse de l'épiderme exige des soins minutieux, surtout en hiver, où, constamment emportés par mille causes, ils quittent la glaciale atmosphère d'une cour boueuse pour la chaude température des classes. Aussi, faute des attentions maternelles qui manquaient aux Petits et aux Minimes, étaient-ils dévorés d'engelures et de crevasses si douloureuses, que ces maux nécessitaient pendant le déjeuner un pansement particulier, mais très imparfait à cause du grand nombre de mains, de pieds, de talons endoloris....

Son teint de femme, la peau de ses oreilles, ses lèvres se gerçaient au moindre froid. Ses mains si molles, si blanches, devenaient rouges et turgides. Il s'enrhumait constamment. Louis fut donc enveloppé de souffrances jusqu'à ce qu'il eût accoutumé sa vie aux mœurs vendômoises....

Il est évident, soit que l'on considère Louis Lambert comme un personnage fictif, soit que l'on admette son existence réelle, que l'histoire de sa douloureuse enfance est faite des souvenirs de la propre enfance de Balzac, et que celui-ci a mis, dans ces récits profondément navrants, tous les ressentiments de son âme blessée, de son corps torturé par la claustration et les pénitences, de son esprit opprimé par la routine de la pédagogie (1).

Balzac avait quatorze ans lorsque, sur l'invitation du directeur du collège, M. Mareschal-Duplessis, sa mère alla le chercher à Vendôme pour le ramener dans sa famille. Il était atteint, nous dit sa sœur, d'une sorte de *coma*, que ses maîtres ne pouvaient attribuer à la fatigue cérébrale d'un écolier qu'ils avaient toujours noté comme un élève incapable du moindre effort.

(1) Julien Lemer, *Balzac*, p. 23.

Balzac, plus clairvoyant que ses maîtres, avait bien deviné la véritable cause de cet état maladif, et quand il fera plus tard un retour sur le passé, il écrira avec beaucoup de vraisemblance qu'il fut atteint, à cette époque, d'une sorte de congestion d'idées, produite par l'excès de lecture auquel il s'était livré.

A s'en rapporter au portrait que nous a laissé de son frère Madame Surville, le diagnostic de Balzac devait être exact. « Devenu maigre et chétif, écrit ce témoin de la vie du romancier, Honoré ressemblait à ces somnambules qui dorment les yeux ouverts ; il n'entendait pas la plupart des questions qu'on lui adressait et ne savait que répondre quand on lui demandait brusquement : « A quoi pensez-vous ? Où êtes-vous ? »

Cet état surprenant, dont plus tard il se rendit compte, provenait d'une espèce de congestion d'idées (pour répéter ses expressions) ; il avait lu, à l'insu de ses professeurs, une grande partie de la riche bibliothèque du collège (1). »

Le jeune Balzac était victime de ce que nous avons nommé depuis le surmenage cérébral.

Balzac était resté sept ans au collège de Vendôme. Il l'avait quitté dans le cours de sa seconde ; peu de temps après, il entrait comme externe au collège de Tours, alors dirigé par M. Chrétien ; il y redoubla sa troisième (2).

A la fin de 1814, M. Balzac père était appelé à Paris à la direction des vivres de la première division militaire. Honoré l'avait accompagné. Il acheva ses études chez M. Lepitre, rue Saint-Louis, où il retrouva Sautelet, son ancien condisciple du collège de Vendôme ; et chez MM. Sganzer et Beuzelin, rue de Thorigny, au Marais, où demeurait sa famille.

Il ne montra pas plus d'aptitudes dans ces deux institutions que dans les précédentes et il termina ainsi ses classes en 1816 ; il avait alors dix-sept ans et demi.

Son père exigea qu'il fît son droit et que, pendant les trois années de son cours, il restât successivement attaché à l'étude d'un avoué et à celle d'un notaire. L'avoué choisi fut Me Guillonnet-Merville (3), que Scribe venait de quitter : Balzac y passa dix-huit mois, puis il fut admis chez Me Passez, notaire, où il fit un stage d'égale durée.

A vingt et un ans (1820), il avait terminé son droit et passé ses examens. Le moment était venu pour Honoré de penser à son avenir et de choisir une carrière. Son père, qui rêvait pour lui la succession du notaire Passez, avec lequel il s'était au préalable entendu, se décida à lui communiquer son

(1) *Balzac*, par Madame Surville, p. 20-21.

(2) Opuscule du Dr Fournier, p. 27, auquel nous empruntons la plupart des détails qui vont suivre.

(3) C'est à M. Guillonnet-Merville que Balzac dédia *Un Épisode sous la Terreur*.



projet. La stupéfaction du fils fut grande à cette révélation : Honoré déclara tout net que sa vocation le portait du côté des lettres. Après une vive discussion, et malgré toutes les observations de ses parents, il demeura inébranlable dans sa détermination. En présence de l'invincible obstination d'Honoré, il fut convenu de part et d'autre qu'il serait laissé seul à Paris, que deux années seulement lui seraient accordées pour faire et ses essais et ses preuves dans son nouveau métier de littérateur.

On lui loua une mansarde (1) rue Lesdiguières, 9, près de l'Arsenal (2), et on lui accorda une pension suffisant à peine aux plus stricts besoins, dans l'espoir qu'un peu de *vache enragée* le rendrait plus sage (3).

La chambre qu'il occupait était très exposée aux courants d'air, et il y fut souvent en butte aux maux de dents et aux fluxions (4). Il contait ses peines à sa sœur, mais il refusait de se soigner, prétendant que « les loups n'ayant jamais recours aux dentistes, les hommes devaient être comme les loups (5) ».

« Fais-les arracher », lui conseillait sa sœur ; ce à quoi le grand frère répliquait : « Fais arracher ! que diable ! on tient à ses dents, et il faut mordre, d'ailleurs, quelquefois, dans mon état, quand ce ne serait qu'au travail ! (6) ».

Le séjour de la mansarde (7) où il habitait depuis quinze mois, l'avait tellement amaigri que sa mère ne voulut pas qu'il y restât plus longtemps, et elle le reprit auprès d'elle pour lui donner les soins dont il avait besoin (8).

On était en 1823 : Balzac avait alors près de vingt-cinq ans. Ici se place le commencement des désastres qui décidèrent des malheurs de sa vie.

---

(1) La nouvelle de *Facino Cane*, datée de Paris, mars 1836, et dédiée à « Louise », contient quelques indications précieuses sur l'existence que menait dans ce nid aérien le jeune aspirant à la gloire. *Balzac*, par Théophile Gautier, p. 34.

(2) La maison a disparu dans le tracé du boulevard Henri IV. (*Revue indépendante*, 1884, p. 505.

(3) Dr Fournier, *op. cit.*

(4) « Je ne t'ai pas dit qu'avec l'incendie j'ai eu aussi d'affreuses rages de dents. Elles ont été suivies d'une fluxion qui me rend présentement hideux. » *Correspondance de Balzac avec sa sœur.*

Il souffrait encore des dents sur la fin de sa vie : le 9 janvier 1849, il écrivait à Madame Surville, de Vierzchownia :

« Hélas ! ma chère sœur, mes deux dents de devant, celles d'en bas, sont tout à fait perdues. L'une est tombée comme un fruit mûr, et l'autre sera tombée quand tu recevras cette lettre ; ainsi, nous ne pourrons plus nous mordre dans nos grandes petites querelles. »

(5) De Mirecourt, *Balzac*, p. 56.

(6) *Balzac*, par Madame Surville, p. 48.

(7) Cf. l'ouvrage très documenté de M. Ed. Biré sur *H. de Balzac*, p. 99.

(8) *Statue de Balzac*, par le Dr Fournier, p. 29.

Las d'attendre que la renommée lui vienne (1), Balzac entreprend non plus d'écrire des livres, mais de les vendre. Il ne semble pas que cette tentative industrielle l'ait enrichi, bien au contraire.

Il avait trouvé l'occasion d'acheter avantageusement une imprimerie, rue des Marais-Saint-Germain, n° 17 (2) ; il s'adjoignit un associé, et fit consentir son père à lui remettre les fonds nécessaires à son commerce (3).

Balzac, malgré les espérances d'une prospérité prévue, fut bientôt obligé de vendre à vil prix son matériel, et d'abandonner ainsi (1827) une spéculation qui devait faire la fortune de ses successeurs (4).

En sortant de l'imprimerie, Balzac retrouva sa chambre, rue de Tournon, 2 : la maison existe encore (5) au coin de la rue Saint-Sulpice (6). Il resta là jusqu'en 1829.

Dans l'automne de 1828, Balzac s'était évadé quelque temps de Paris et était allé passer quelques mois à Fougères, chez son ami le général de Pommereul. C'est là que fut commencé et presque terminé *Les Chouans* (7). Dans une brochure, qui est d'une certaine rareté, M. du Pontavice de Heussey nous a fait connaître de curieux détails sur le séjour de Balzac en Bretagne. Nous lui emprunterons quelques traits.

Balzac se présenta chez ses amis de province avec un chapeau tellement piteux qu'on fut obligé de le mener séance tenante à la boutique de l'unique chapelier de Fougères. Cet estimable industriel se donna des peines infinies avant de découvrir un couvre-chef assez large pour abriter la boîte osseuse qui contenait la *Comédie humaine* ! (8).

Après un laps de cinquante-six années, la vieille baronne de

(1) « Suivent cinq années, passées dans la famille à Villeparisis (Seine-et-Marne) et, temporairement à Paris, rue du Roi-Doré, probablement : petite rue qui va de la rue de Turenne à la rue Thorigny.» *Revue indépendante*, loc. cit., p. 50.

(2) Il établit une imprimerie, puis une fonderie de caractères, rue des Marais-Saint-Germain, aujourd'hui rue Visconti, n° 17.

La maison est restée telle quelle ; elle est encore occupée par la fonderie de caractères *Deberny* (même nom que le modèle de Mme de Mortsauf). *Revue indépendante*, loc. cit., p. 506.

(3) Opuscule du Dr Fournier, précité.

(4) V. dans *Le Livre* (Quantin éditeur), un article de M. A.-J. Pons sur *Balzac, éditeur, imprimeur et fondeur de caractères* et l'*Intermédiaire*, III, 106, 337 ; V, 94, 537 ; VI, 462 ; IX, 685, 748 ; X, 10, 203 ; XIV, 267, 567, 616, 682.

(5) « Balzac vint habiter une petite chambre située à un étage supérieur d'une maison de la rue de Tournon. Notre ami Anatole Cerfberr, l'érudit balzacien, a bien voulu nous apprendre que cette maison existe encore. Elle porte le n° 2 ; elle est placée à l'angle des rues Saint-Sulpice et Tournon. C'est une bâtisse spacieuse, carrée, massive, datant du milieu du siècle dernier. » Article de G. Ferry, dans *le Monde Moderne*, juin 1897.

(6) Article de J. Christophe, dans la *Revue indépendante*.

(7) Biré, livre cité, p. 108 (*note*).

(8) *Balzac en Bretagne*, par M. du Pontavice de Heussey, p. 14.

Pommereul se souvenait encore des faits et gestes de son étrange visiteur.

C'était un petit homme avec une grosse taille, qu'un vêtement mal fait rendait encore plus grossière ; ses mains étaient magnifiques ; il avait un bien vilain chapeau, mais aussitôt qu'il se découvrit tout le reste s'effaça. Je ne regardai plus que sa tête... Vous ne pouvez pas comprendre ce front et ces yeux-là, vous qui ne les avez pas vus : un grand front où il y avait comme un reflet delampe et des yeux bruns remplis d'or, qui exprimaient tout avec autant de netteté que la parole. Il avait un gros nez carré, une bouche énorme, qui riait toujours malgré ses vilaines dents ; il portait la moustache épaisse et ses cheveux très longs rejetés en arrière ; à cette époque, surtout quand il nous arriva, il était plutôt maigre et nous parut affamé... Il dévorait, le pauvre garçon... Enfin, que vous dirai-je ? Il y avait dans tout son ensemble, dans ses gestes, dans sa manière de parler, de se tenir, tant de bonté, tant de naïveté, tant de franchise, qu'il était impossible de le connaître sans l'aimer. Et puis, ce qu'il y avait encore de plus extraordinaire chez lui, c'était sa perpétuelle bonne humeur, tellement exubérante qu'elle devenait contagieuse. En dépit des malheurs qu'il venait de subir, il n'avait pas été un quart d'heure au milieu de nous, nous ne lui avions pas encore montré sa chambre, et déjà il nous avait fait rire aux larmes, le général et moi (1)...

Balzac avait goûté auprès de ses amis de Bretagne un repos réconfortant ; c'est à regret qu'il reprit le chemin de la capitale (2).

Il n'allait pas tarder à quitter son domicile de la rue de Tournon pour un logis plus éloigné du centre : autant pour se soustraire à des créanciers importuns (3), que pour pouvoir travailler à loisir, Balzac alla fixer sa demeure sur l'autre rive de la Seine, rue Cassini, n° 6, au Faubourg Saint-Jacques.

Pendant cette période, de 1827 à 1833, il commença la formidable série qui devait, par la suite, comprendre plus de cent volumes. Sans citer toutes les œuvres de Balzac écloses dans cet intervalle, on peut rappeler : *Gobseck*, *la Grande-Bretèche*, *Jésus-Christ en Flandre*, *le Chef-d'œuvre inconnu*, *le Colonel Chabert*, *l'Illustre Gaudissart*, *les Cent Contes drôlatiques*, *Eugénie Grandet*, *Ferragus*, *les Employés*, etc., etc.

(1) *Balzac en Bretagne*, p. 21-22.

(2) A peine rentré à Paris, il écrivait à ses amis de Bretagne : «..Hélas ! cet embonpoint et cette fraîcheur, qui me faisaient trembler de n'être plus compté parmi les amoureux et les gens à sentiment, ont disparu comme par magie en trois jours passés à Paris. Donnez-vous donc la peine d'engraisser un Parisien ! Si Mme de Pommereul me voyait, je crois qu'elle serait capable de renoncer à son surnom de lady Bourrant ! » *Balzac en Bretagne*, p. 41-42.

(3) « C'est dans cette thébaïde, à 200 mètres de la place Saint-Jacques, où avaient lieu les exécutions capitales, que Balzac oubliait ses créanciers et essayait de se faire oublier d'eux. Il prenait le plus mauvais moyen pour cela, puisqu'à chaque trimestre son nom et ses œuvres emplissaient Paris. » *Le Parisien de Paris*, 29 mai 1898.

C'est pendant son séjour près de l'Observatoire qu'il découvrit la pension Vauquer, et établit le type du célèbre Vautrin (1).

La maison habitée par le romancier porte aujourd'hui le n° 3 ; elle est occupée actuellement (2) par la communauté des *Sœurs de Notre-Dame de l'Assistance*, supérieure, sœur Justine, sorte de déesse Lucine, formidable et joyeuse, qui préside à des accouchements. Le logis balzacien a gardé toute son ancienne apparence ; c'est un pavillon discret, qui se présente perpendiculairement à la rue, un long et étroit jardin le suit (3) ; au bout, une porte secrète communiquait, autrefois, avec l'Observatoire, et par cette ouverture le romancier avait, dit-on, des rapports avec les servants de la muse Uranie (4).

Dans *Ferragus*, écrit en ce logis de la rue Cassini (1833), Balzac a dégagé la poésie de ce milieu.

Là, Paris n'est plus, et là, Paris est encore. Autour de ce lieu sans nom s'élèvent les Enfants-Trouvés, la Bourbe, l'hôpital Cochin, les Capucins, l'hospice La Rochefoucauld, les Sourds-Muets, l'hôpital du Val-de-Grâce, enfin tous les vices et tous les malheurs de Paris ont là leur asile ; et, pour que rien ne manquât à cette enceinte philanthropique, la science y étudie les marées et les longitudes ; M. de Châteaubriand y a mis l'infirmerie Marie-Thérèse, et les Carmélites y ont fondé un couvent. Les grandes situations de la vie sont représentées par les cloches qui sonnent incessamment dans ce désert, et pour la mère qui accouche, et pour l'enfant qui naît, et pour le vice qui succombe, et pour l'ouvrier qui meurt, et pour la vierge qui prie, et pour le vieillard qui a froid, et pour le génie qui se trompe...

Pendant son séjour rue Cassini, Balzac se déplaça beaucoup ; une partie des ouvrages plus haut cités a été écrite à Saint-Firmin (Oise), sur la Nonette, près de Senlis, à Malfliers (Seine-et-Oise), près d'Ecouen, à la Bouleaunière, petite terre près de Nemours et enfin à Saché (5).

Le séjour de Balzac au château de Saché nous procure l'occasion de produire ici certains détails peu connus sur la manière de vivre de Balzac à la campagne. Nous en devons la connaissance à M. le Dr A. Fournier (6).

---

(1) *Le Parisien de Paris*, loc. cit.

(2) L'article ici reproduit a été écrit en 1883.

(3) « Une porte charretière donne accès dans une cour humide et peu claire, entourée de bâtiments très peu élevés, deux étages ; les pièces sont vastes, carrées, sous de hauts plafonds. De l'aile gauche, où Balzac eut son appartement, au rez-de-chaussée, je crois, on plonge par-dessus la rue Cassini, dans les jardins, d'un couvent, et dans ceux de l'Observatoire. De ce rez-de-chaussée, on descend par un perron, dans un jardin assez étendu et qui se termine au fond par un pavillon. Ce jardin fit partie autrefois de celui de la Maternité, dont il n'est séparé que par un mur peu élevé. » *Le Parisien de Paris*, loc. cit.

(4) *Revue Indépendante*, loc. cit.—Uranie est, on le sait, la Muse de l'astronomie.

(5) *Revue Indépendante*, loc. cit.

(6) *Op. cit.*, p. 32-33.

D'ordinaire, à Saché, Balzac se levait de bonne heure et s'en allait soit par le bourg, soit à travers la campagne, s'adressant à tel ou tel, l'interrogeant et se renseignant sur ses affaires personnelles, sur celles de ses voisins ou sur celles de la commune.

Parfois Balzac se renfermait dans sa chambre et y restait plusieurs jours. C'est alors que, plongé dans une sorte d'extase, et armé d'une plume de corbeau, il écrivait nuit et jour, s'abstenant de nourriture et se contentant de décoctions de café qu'il préparait lui-même (1).

La personne qui nous a renseigné ajoute que *Balzac ne pouvait demeurer longtemps dans le même lieu. Ce besoin de changement était chez lui si prononcé, que souvant ni ses parents, ni ses amis ne connaissaient sa résidence essentiellement temporaire*. C'est ainsi qu'il fut impossible de le trouver, lorsqu'on l'appela pour faire son service dans la garde nationale.

C'est bien, en effet, une sorte de « manie ambulatoire », quelque peu pathologique peut-être, qui poussait Balzac à quitter un endroit pour l'autre, sans jamais se fixer ; qui lui faisait quitter Saché pour Paris, Paris pour Angoulême, etc.

Encore, pour expliquer son voyage à Angoulême, avait-il le prétexte d'y aller retrouver de bons amis. Balzac passa à Angoulême quelques semaines, de la fin de juillet et du commencement d'août 1832 (2) ; il était alors fatigué « comme un galérien de plume et d'encre », l'expression est de lui.

La cause de cette grande lassitude était l'élaboration de *Louis Lambert*, un ouvrage qui lui avait coûté beaucoup de recherches, et une grosse besogne préparatoire.

A la suite de cette contention d'esprit, il ressentit des douleurs

---

(1) C'est de Saché (1834), qu'est datée la lettre de Balzac à sa sœur, reproduite ci-dessous :

« Le temps que durait jadis l'inspiration produite par le café diminue : il ne donne plus maintenant que quinze jours d'excitation à mon cerveau ; excitation fatale, car elle me cause d'horribles douleurs d'estomac. C'est au surplus le temps que Rossini lui assigne pour son compte...

« Laure, je fatiguerai tout le monde autour de moi et ne m'en étonnerai pas. Quelle existence d'auteur a été autrement ? mais j'ai la conscience de ce que je suis et de ce que je serai...

« Quelle énergie ne faut-il pas pour garder sa tête saine, quand le cœur souffre autant ! Travailler nuit et jour, me voir sans cesse attaqué quand il me faudrait la tranquillité du cloître pour mes travaux ! Quand l'aurai-je ? l'aurai-je un seul jour ? que dans la tombe, peut-être !... On me rendra justice alors, je veux l'espérer !...
« Mes meilleures inspirations ont toujours brillé, au surplus, aux heures d'extrêmes angoisses ; elles vont donc luire encore ?

« Je m'arrête ; je suis trop triste. Le Ciel devait un frère plus heureux à une sœur si affectionnée. »

(2) Le 27 août de cette même année, il écrivait à sa mère :

« Aix, 27 août 1832.

« Ma bonne et excellente mère,

« Ce voyage que tu m'as mis à même de faire m'était bien nécessaire, j'avais un besoin absolu de distraction. J'étais accablé de la fatigue que m'a causée *Louis Lambert* ; j'avais passé beaucoup de nuits et fait un tel abus de café, que j'éprouvais des douleurs d'estomac qui allaient jusqu'aux crampes. *Louis Lambert* est peut-être un chef-d'œuvre ; il m'a coûté cher : six semaines d'un travail obstiné à Saché et dix jours à Angoulême. Pour le coup, *certains amis* me prendront peut-être pour un homme de quelque valeur... »

de tête si aiguës, qu'il craignit même une attaque de folie (1). Pour se remettre de ses fatigues, il partit pour Aix-les-Bains. Est-ce à son retour ou pendant qu'il était encore à Angoulême (2), qu'il alla passer quelques jours à Limoges ? nous pencherions plutôt pour cette dernière hypothèse.

Le premier séjour de Balzac dans la cité des porcelaines passa presque inaperçu. Il échappa à la presse locale qui, vers le même temps, signalait le passage de George Sand, « venant d'explorer les montagnes du Bas-Limousin et de l'Auvergne et se rendant à Montluçon et à Saint-Amand, afin d'y recueillir certains détails topographiques pour la confection d'un roman ». Les séjours ultérieurs de Balzac à Limoges restèrent tout aussi ignorés du grand public (3). C'est probablement dans cette ville qu'il connut le personnage, longtemps énigmatique, qui l'accompagna dans un voyage que Balzac fit en Italie au mois d'avril 1836. Costumé en page et répondant au nom de Marcel, Mme Caroline Marbouty (qui a signé ses productions littéraires du pseudonyme de *Claire Brunne*), intrigua tout le monde, y compris les diplomates : certains la prirent même pour George Sand, ce dont elle se montra très flattée.

Mais c'est assez parler d'un bas-bleu obscur ; revenons à Balzac.

*
* *

En quittant la rue Cassini (1834), Balzac était allé habiter rue des Batailles (4), n° 12.

Cette rue, qui continuait la rue de Chaillot (5), n'existe plus ;

---

(1) G. Ferry, *Balzac et ses amies*, p. 71-72.

(2) C'est à Angoulême qu'il écrivit ou dont il data plusieurs de ses ouvrages, entre autres *Le Médecin de Campagne*. (V. *Balzac à Limoges*, par A. Fray-Fournier, p. 7.)

(3) Brochure de M. Fray-Fournier, p. 8. M. Fray-Fournier, dans sa plaquette, d'une lecture si attachante et si riche de faits nouveaux, a révélé de bien intéressantes particularités sur Claire Brunne et sur le passage de Balzac à Limoges, particularités que les biographes de Balzac ont, à notre connaissance, omis de signaler.

(4) « La rue des Batailles, partant de la barrière, allait rejoindre la rue de Chaillot en un carrefour qui est devenu la place d'Iéna. La rue des Batailles traversait donc d'abord les terrains vagues du Trocadéro, et remontait vers Paris, selon une direction qui serait celle de l'avenue d'Iéna. Les numéros de la rue des Batailles devaient être à peu près ceux qui désignent aujourd'hui les premiers immeubles de l'avenue d'Iéna. Le numéro 12, où habita Balzac, a dû, selon les vraisemblances et les calculs, occuper l'emplacement où s'élève aujourd'hui le magnifique palais du prince Roland Bonaparte. » *Le Parisien de Paris*, 10 octobre 1897 ; article de M. de Royaumont.

D'après M. G. Ferry, l'appartement habité par Balzac, rue des Batailles, lui avait été désigné par Jules Sandeau, qui aurait lui-même occupé une chambrette dans la maison. C'était un poste de *domination*, comme Balzac les a toujours cherchés.

Gautier a décrit ainsi le logis de la rue des Batailles : « Après la mansarde de la rue de Lesdiguières, il alla habiter à Chaillot, rue des Batailles, une maison d'où l'on découvrait une vue admirable, le cours de la Seine, le Champ de Mars, l'École militaire, le dôme des Invalides, une grande portion de Paris, et plus loin les côteaux de Meudon. »

(5) Il écrit, à cette date (1834), à sa sœur : « Ton mari et Sophie sont venus hier faire un détestable dîner dans ma garçonnière de Chaillot ; le procédé était d'autant plus malséant que le bon frère avait couru toute la journée pour moi voir une maison que je veux acheter. »

elle est déterminée aujourd'hui par le commencement de la rue Pierre-Charron, la place et l'avenue d'Iéna. Une seule maison, le n° 4 de la rue Pierre-Charron, en contre-bas, indique le tracé de l'ancienne rue des Batailles (1).

Au bout de quelques mois, Balzac déménageait de nouveau pour échapper aux indiscrétions des recors. C'est alors qu'il acheta la fameuse propriété des *Jardies*, qu'après lui Gambetta devait rendre célèbre (1839) (2).

En même temps, il avait un logis aérien dans Paris, au cinquième étage de l'ancienne maison de jeu Frascati, au coin de la rue de Richelieu et du boulevard Montmartre.

Vers le milieu de juillet 1841, Balzac fut obligé de se défaire des Jardies à un prix bien inférieur à celui qu'il l'avait payé. Il alla alors se fixer à Passy, rue Basse (3), n° 19, aujourd'hui rue Raynouard, n° 47, par suite du percement de la rue Delessert. Détail à ne pas omettre ici : le cabinet de travail donnait sur la maison de santé du docteur Blanche (4).

Balzac reste rue Basse jusqu'en 1847. Cette année même, au mois d'octobre, il va rejoindre à Vierzchownia (Russie), celle qui deviendra sa femme, cette Evelina qu'il avait connue dès 1833.

Il rentre à Paris le 11 février 1848, assez tôt pour assister à la Révolution du 24 février. Il prend possession du petit hôtel où, deux ans plus tard, il devait mourir, au n° 14 de la rue Fortunée (5),

(1) *Revue indépendante*, 1884, p. 509.

(2) V. Lettre à Madame Hanska, août 1839. in *Revue de Paris*, 1er mai 1899, page 80-81. « Bien des années plus tard, Gambetta, séduit par la beauté du site, impressionné par le grand souvenir de Balzac, acheta *les Jardies*. On sait qu'il y mourut le 31 décembre 1882. Mais à l'époque où Gambetta se rendit acquéreur des *Jardies*, la maison primitivement construite par Balzac avait été transformée, modifiée, agrandie par les propriétaires précédents ; une partie de la plantation actuelle demeure l'œuvre du romancier. » *Le Monde Moderne*, juin 1897, p. 845.

(3) « A cette époque, Passy était considéré comme village parisien. En dépit de sa dénomination, la rue Basse était une voie montante, mal pavée, solitaire et située dans cette partie de Passy qui regarde la Seine. Cette rue a disparu dans les transformations de ce quartier. Le financier Solar, autrefois directeur du journal *l'Epoque*, a fait dans ses Mémoires une intéressante description de la maison occupée par Balzac à Passy. » *Le Monde moderne, loc. cit.*

(4) Le pavillon qu'occupa Balzac, rue Basse, avait été habité, avant lui, par l'actrice Contat, devenue Madame de Parny.

En 1843, l'hôtel de la rue Raynouard et le pavillon qui en dépendait étaient alors la propriété d'un M. Grandemain, qui habitait lui-même l'hôtel et louait le pavillon à Balzac au prix de 600 francs par an. Cette propriété appartient actuellement à la fille de M. Grandemain, Madame Barbier (1897), qui occupe le pavillon même de Balzac. (Royaumont.)

(5) « Dans la rue Fortunée, entre le haut du faubourg Saint-Honoré et les Champs-Elysées, se dressait un pavillon, dépendance de la magnifique habitation bâtie, au siècle dernier, par le financier Beaujon.

« Ce pavillon conservait des vestiges de l'architecture du XVIIIe siècle ; il se composait d'un rez-de-chaussée à deux étages ; de plus, il était entouré d'un jardinet très suffisant pour Paris.

« Balzac jugea qu'avec quelques améliorations peu coûteuses, il transformerait cette dépendance en hôtel à son usage, il se dépêcha donc de s'en rendre acquéreur.....

« On peut voir, au musée Carnavalet, deux portes provenant de l'hôtel de Balzac et

aujourd'hui rue Balzac (1); il repart quelques mois plus tard, et ne retourne en France qu'au mois de mai 1850. Depuis le 14 mars (1850), il était marié avec Madame veuve Hanska, chargée de quarante-cinq printemps (2) et d'au moins autant de rhumatismes.

Cinq mois après son mariage, Balzac trouvait au Père-Lachaise le repos, qu'après une vie errante il avait si bien gagné!

A. C.

L'Hygiène de Balzac.

Traçant le portrait de Balzac, Sainte-Beuve a écrit :

M. de Balzac avait le corps d'un athlète et le feu d'un artiste épris de la gloire ; il ne lui fallut pas moins pour suffire à sa tâche immense. Ce n'est que de nos jours qu'on a vu de ces organisations énergiques et herculéennes se mettre en quelque sorte *en demeure* de tirer d'elles-mêmes tout ce qu'elles pouvaient produire et tenir, durant vingt ans, la rude gageure.

Quand on lit Voltaire, Racine, Montesquieu, on n'a pas trop l'idée de se demander s'ils étaient ou non robustes de corps, et puissants d'organisation physique. Buffon était un athlète, mais son style ne le dit pas. Les écrivains de ces âges plus ou moins classiques n'écrivaient qu'avec leur pensée, avec la partie supérieure et tout intellectuelle, avec l'essence de leur être. Aujourd'hui, par l'immense travail que l'écrivain s'impose et que la société lui impose à courte échéance, par suite de la nécessité où il est de frapper vite et fort, il n'a pas le temps d'être si platonique et si délicat. La personne de l'écrivain, son organisation tout entière s'engage et s'accuse elle-même jusque dans ses œuvres ; *il ne les écrit pas seulement avec sa pure pensée, mais avec son sang et ses muscles* (3).

données par Mme Salomon de Rothschild, ainsi qu'un album de photographies représentant les aspects intérieurs et extérieurs de la maison de la rue Fortunée, photographies exactes, exécutées avant la démolition de la demeure du grand romancier. » *Le Monde moderne, loc. cit.*

(1) Il y a quelque temps, la Ville de Paris a fait placer rue Balzac, sur le mur qui sert de clôture à la propriété de la baronne Salomon de Rothschild, une plaque en marbre blanc, sur laquelle on lit l'inscription qui suit :

Ici s'élevait l'hôtel
où mourut
le 18 août 1850
Honoré de Balzac
auteur de la COMÉDIE HUMAINE
né à Tours
le 20 mars 1799.

C'est bien en effet dans cet endroit que s'élevait le petit hôtel acheté et habité par Balzac.

(2) Madame Hanska, née le 6 janvier 1804, avait épousé, en 1818, M. W. de Hanski, né lui-même en 1778, en Volhynie, dans ses terres. Elle devint veuve le 10 novembre 1847. Elle mourut le 8 avril 1882.

(3) *Causeries du Lundi*, t. II, p. 442.

Si nous avons tenu à ne pas écourter la citation, c'est qu'il n'y a rien à en retrancher et qu'on ne saurait mieux, et en moins de mots, définir l'hygiène de l'écrivain de ce siècle ; et non pas celle de l'auteur intermittent, de l'homme d'un seul livre, mais de celui qui, à l'exemple de Balzac, a entrepris une besogne surhumaine, et qui, comme Sisyphe, doit rouler chaque jour son rocher, pour asseoir et consolider les bases de l'édifice rêvé. Les constitutions les plus vigoureuses, les tempéraments les plus solides, ne sauraient résister longtemps à de tels efforts, et quand, dans la lutte, la matière est vaincue, l'homme succombe prématurément, comme l'architecte de la *Comédie Humaine*, sans avoir achevé son œuvre.

Balzac, comme tous les grands travailleurs de la pensée, s'était imposé un règlement de vie, une discipline particulière, parce qu'il reconnaissait l'influence heureuse d'une répartition, qu'il croyait méthodique, des heures de travail et de délassement, d'une hygiène spéciale, en un mot ; bien spéciale, en effet, et qu'on ne saurait conseiller même à qui serait doué de la force de résistance nécessaire.

Nous ne voyons guère que Walter Scott et Lamartine, qui aient surmené à ce point leur cerveau. Walter Scott succomba à ce travail forcené ; moins favorisé du sort, Lamartine se survécut à lui-même, offrant le triste spectacle d'une déchéance intellectuelle et d'une misère physiologique, assurément dignes de pitié.

Mais il y a un autre point de contact entre le romancier écossais et l'auteur des *Scènes de la vie privée*. Après le désastre de son éditeur, pour lequel il avait engagé sa signature, Walter Scott, afin de sauver son honneur, travailla vingt heures par jour, s'interrompant à peine pour prendre ses repas et goûter quelque sommeil. Balzac, lui aussi, sans cesse harcelé par les hommes d'affaires, fit des prodiges de travail, se lança dans les affaires de spéculation les plus fantastiques pour liquider ses dettes.

L'argent, partout l'argent, l'argent toujours ; ce fut le persécuteur et le tyran de sa vie ; il en fut la proie et l'esclave par besoin, par honneur, par imagination, par espérance ; ce dominateur et ce bourreau le courba sur son travail, l'y enchaîna, l'y inspira, le poursuivit dans son loisir, dans ses réflexions, dans ses rêves, dissipa ses yeux, maîtrisa sa main, forgea sa poésie, anima ses caractères et répandit sur toute son œuvre le ruissellement de ses splendeurs (1).

C'est pour se procurer de l'argent, et aussi de la gloire, que Balzac s'enfermait, pendant des mois, dans son cabinet, ne lisant

(1) Taine, *Nouveaux Essais de critique et d'histoire*, troisième édition, p. 53-54.

aucune lettre, se couchant à six heures, aussitôt dîner (1), se reposant jusqu'à minuit, puis se remettant à la table de travail jusqu'à midi ; après son déjeuner, courant chez son imprimeur ou chez son éditeur, sortant rarement le soir, sauf pour aller au théâtre ou à quelque soirée mondaine.

Un de ceux qui l'ont approché de plus près nous a donné sur sa manière de travailler les indications les plus précieuses : c'est un témoignage d'autant plus intéressant à produire qu'il est véridique et que nous avons pu le contrôler par d'autres, émanant pareillement de contemporains de Balzac.

C'était dans la solitude la plus complète, la plus absolue, les volets, les rideaux hermétiquement fermés, à la clarté de quatre bougies,placées dans deux candélabres d'argent,qui dominaient sa table de travail, que de Balzac écrivait. sur cette petite table, devant laquelle l'écartement de ses pieds suffisait, non sans peine, à caser son large abdomen.

Vêtu d'une robe blanche de dominicain, robe de cachemire en été, de laine très fine en hiver, les jambes libres de leurs mouvements, dans un large pantalon à pied de couleur blanche, élégamment chaussé de pantoufles de maroquin rouge, richement brodées d'or, le corps serré par une longue chaîne d'or de Venise, à laquelle était suspendu un riche ploir d'or, avec une paire de ciseaux du même métal, loin du monde, loin de toute préoccupation extérieure, de Balzac pensait et composait ; il corrigeait et recorrigeait, sans fin. ses épreuves. Revoir incessamment la réimpression de ses anciens ouvrages, c'était pour lui un délassement d'esprit ; c'est ce qu'il appelait faire sa cuisine littéraire... Constamment il avait sur le chantier plusieurs volumes à la fois.

A huit heures du soir, après un fort léger repas, il se couchait d'ordinaire ; et presque toujours, deux heures du matin le retrouvaient assis à sa modeste table. Jusqu'à six heures, sa plume vive, légère, lançant des étincelles électriques, courait rapidement sur le papier. Le seul grincement de cette plume interrompait le silence de sa solitude monacale.

Puis il prenait un bain, dans lequel il restait une heure, plongé dans la méditation. A huit heures, Auguste lui présentait une tasse de café qu'il avalait sans sucre.

De huit à neuf heures, j'étais admis pour lui apporter des épreuves ou en reprendre de corrigées, ou pour lui arracher quelques parcelles de manuscrit.

Le travail de composition recommençait ensuite avec la même ardeur jusqu'à midi. Il déjeunait alors avec des œufs frais à la mouillette, ne buvait que de l'eau et terminait ce repas frugal par une seconde tasse d'excellent café noir, toujours sans sucre.

D'une heure à six, encore le travail, toujours le travail. Puis il dînait fort légèrement, buvant la valeur d'un petit verre de vin de Vouvray, qu'il aimait beaucoup et qui avait le pouvoir de lui égayer

(1) « J'ai repris ma vie de travail. Je me couche à six heures, aussitôt dîner. L'animal digère et dort jusqu'à minuit. Auguste me pousse une tasse de café avec lequel l'esprit va tout d'une traite jusqu'à midi. Je cours à l'imprimerie porter ma copie et prendre mes épreuves pour donner de l'exercice à l'animal, qui rêvasse tout en marchant. » *Balzac*, par Madame Surville, p. 111.

l'esprit. De sept à huit heures, il me recevait encore, et quelquefois aussi ses voisins, ses amis, Jules et Emile.

Voilà comment vivait et travaillait de Balzac (1).

Jules Sandeau a conté qu'à l'époque où il habitait le pavillon de la rue Cassini, Balzac, à un certain moment. s'enferma dans sa chambre, contrevents hermétiquement clos, rideaux parfaitement tirés, de façon à faire dans cette pièce une nuit permanente. Quatre bougies sur un candélabre l'éclairaient. Un joli feu de bois brillait dans la cheminée, devant laquelle chauffait en permanence une cafetière. Une couchette de fer, une table carrée à tapis vert, un fauteuil, constituaient tout l'ameublement. Le grand romancier demeura cloîtré dans cette chambre pendant vingt-deux journées et vingt-deux nuits consécutives, sans prendre l'air extérieur, sans jouir de la lumière solaire, sans voir d'autre figure humaine que celle du domestique, qu'il sonnait lorsqu'il éprouvait le besoin de manger, s'humectant de temps en temps le gosier par quelques gorgées de café pur, se jetant sur son lit aux heures où le sommeil le terrassait et se maintenant dans l'ignorance complète et voulue des faits extérieurs, de l'état du ciel, des heures qui s'écoulaient, du jour et de la nuit. Il ne se délivra de cette captivité volontaire que quand il eut écrit le mot *fin* à la dernière page du manuscrit qu'il avait commencé au moment de son entrée en cellule (2).

Balzac, avons-nous dit, avait l'habitude de dîner à six heures, c'est-à-dire que la table était servie pour six heures, quand il avait invité des amis ; lui ne venait qu'au dessert et souvent même pas du tout (3).

Il ne buvait que de l'eau, mangeait peu de viande ; en revanche, il consommait des fruits en quantité. Ceux qu'on voyait sur sa table étonnaient par la beauté de leur choix et leur saveur. Ses lèvres palpitaient, ses yeux s'allumaient de bonheur, ses mains frémissaient de joie à la vue d'une pyramide de poires ou de belles pêches (4). Il n'en restait pas une pour aller raconter la défaite des autres. Il dévorait tout (5). Il était superbe de pantagruélisme végétal, sa cravate ôtée,

(1) *Balzac*, par Werdet, p. 275-276.

(2) J. Lemer, *Balzac*, p. 99-100.

(3) Léon Gozlan, *Balzac en pantoufles*, p. 31.

(4) « Madame Barbier se rappelle encore les allures singulières de la maison, les fenêtres fermées une partie des jours et Balzac travaillant aux bougies, de minuit à huit heures du matin, de dix heures à cinq heures du soir... et sa vie d'une sobriété légendaire dont le seul luxe était l'abondance de fruits en toute saison. » M. de Royaumont, *Balzac à Passy*.

(5) « Sa contenance à table tenait du Gargantua. Ses biographes citent un menu d'un diner qu'il commanda chez Véry, pour lui seul. Sur cette carte figurent un cent d'huitres d'Ostende, douze côtelettes de présalé au naturel, un caneton aux navets, une paire de perdreaux rôtis, une sole normande, sans compter les hors d'œuvre, les entremets, les fruits, entre autres les poires de Doyenné qui défilèrent à la douzaine, puis vins fins, vins renommés, café et liqueurs. C'était une noce, et cependant tout y passa sans miséricorde. » Louis Nicolardot, *Histoire de la Table*, p. 424.

sa chemise ouverte, son couteau à fruits à la main, riant, buvant de l'eau, tranchant dans la pulpe d'une poire de Doyenné, je voudrais ajouter et causant ; mais Balzac causait peu à table. Il laissait causer, riant de loin en loin, en silence, à la manière sauvage de Bas-de-Cuir, ou bien il éclatait, comme une bombe, si le mot lui plaisait. Il le lui fallait bien salé ; il ne l'était jamais trop. Alors, sa poitrine s'enflait, ses épaules dansaient sous son menton réjoui. Le franc Tourangeau remontait à la surface. Nous croyions voir Rabelais à la Manse de l'abbaye de Thélème. Il se fondait de bonheur surtout à l'explosion d'un calembour bien niais, bien stupide, inspiré par ses vins, qui étaient pourtant délicieux (1).

Comment Balzac a-t-il pu mener à bien son œuvre gigantesque ? Comment arriva-t-il à pouvoir travailler la nuit sans succomber au sommeil ? On l'a déjà deviné : par une consommation immodérée de café. Il était convaincu que cela lui faisait mal ; il en convenait volontiers (2), et néanmoins, il ne put jamais se sevrer de cette fâcheuse habitude : c'est qu'il était persuadé que le café était, si l'on peut ainsi s'exprimer, un *sécréteur d'idées*.

Dans son *Traité des excitants modernes* (3), le génial romancier a décrit, avec l'intensité d'analyse qui lui est habituelle, l'état cérébral des gens qui ont pris du café avec excès :

Ce café, dit-il avec quelque emphase, tombe dans votre estomac. Dès lors, tout s'agite, les idées s'ébranlent, comme les bataillons de la Grande Armée sur le terrain d'une bataille et la bataille a lieu. Les souvenirs arrivent au pas de charge, enseignes déployées ; la cavalerie légère des comparaisons se développe par un magnifique galop ; l'artillerie de la logique accourt avec son train et ses gargousses ; les traits d'esprit arrivent en tirailleurs, les figures se dressent, le papier se couvre d'encre, car la lutte commence et finit par des torrents d'eau noire, comme la bataille par sa poudre noire...

Balzac, qui se fait avec tant d'ardeur le champion du café, le prenait généralement sans sucre et il tenait à le préparer lui-même.

Il a donné diverses recettes pour faire du bon café, indiquant, avec un soin qui allait jusqu'à la minutie, la quantité et la température de l'eau, la durée de cuisson, le mode de préparation. Il faisait valoir les avantages comparés du café concassé à la turque, de l'infusion ou de la décoction, le conseillant, suivant les cas, à jeun ou après les repas.

Il allait lui-même acheter son café. Il lui fallait les trois espèces de café de Minoret (4) et, pour n'être pas trompé sur la

(1) Gozlan, *Balzac en pantoufles*, p. 32.

(2) V. *Balzac*, par Madame Surville, p. 157.

(3) *Revue de Paris*, avril 1852.

(4) Dans *Ursule Mirouet*, Balzac insiste sur cette habitude de Minoret, le tuteur de l'héroïne du roman : « Le docteur offrit, telle était sa grande marque d'intimité, une tasse de son café moka, mélangé de café Bourbon et de café Martinique brûlé, moulu, fait par lui-même dans une cafetière d'argent, dite à la Chaptal. » C'est le portrait de Balzac par lui-même.

qualité,il avait la précaution d'acheter les trois cafés dans trois quartiers différents (1).

Le café était la boisson préférée de Balzac, sa liqueur favorite.. après son thé toutefois.

Ce thé, fin comme du tabac de Latakieh, jaune comme de l'or vénitien, répondait sans doute aux éloges dont Balzac le parfumait avant de vous permettre d'y goûter; mais véritablement il fallait subir une espèce d'initiation pour jouir de ce droit de dégustation. Jamais il n'en donnait aux profanes... Aux fêtes carillonnées seulement, il le sortait de la boîte kamtschadale, où il était renfermé comme une relique, et il le dégageait lentement de l'enveloppe de papier de soie, couverte de caractères hiéroglyphiques.

Alors Balzac recommençait, toujours avec un nouveau plaisir pour lui et pour nous, l'histoire de ce fameux thé d'or. Le soleil ne le mûrissait que pour l'empereur de la Chine, disait-il ; des mandarins de première classe étaient chargés, comme par un privilège de naissance, de l'arroser et de le soigner sur sa tige. C'étaient des jeunes filles vierges qui le cueillaient avant le lever du soleil et le portaient en chantant aux pieds de l'empereur. La Chine ne produisait ce thé enchanté que dans une seule de ses provinces, et cette province sacrée n'en fournissait que quelques livres destinées à Sa Majesté Impériale et aux fils aînés de son auguste maison.

Par grâce spéciale, l'empereur de la Chine, dans ses jours de largesse, en envoyait par les caravanes quelques rares poignées à l'empereur de Russie.

C'était par le ministre de l'autocrate que Balzac, de ministre en ambassadeur, tenait celui dont il nous favorisait à son tour.

Le dernier envoi, celui d'où procédait le thé jaune d'or, donné à Balzac par M. de Humboldt,avait failli rester en route. Il était arrosé de sang humain. Des Kirguises et des Tartares Nogaïs avaient attaqué la caravane russe à son retour, et ce n'est qu'après un combat très long et très meurtrier qu'elle était parvenue à Moscou, sa destination. C'était, comme on le voit, une espèce de thé des Argonautes. L'histoire de l'expédition, que nous abrégeons beaucoup, ne finissait pas absolument là ; celle de ses étonnantes propriétés y faisait suite : trop étonnantes ! Si l'on prend trois fois de ce thé d'or, prétendait Balzac, on devient borgne, six fois, on devient aveugle : il faut se consulter. Aussi, lorsque Laurent Jan se disposait à boire une tasse de ce thé,digne de figurer dans les endroits les plus bleus des *Mille et une nuits*, il disait :

— Je risque un œil : servez ! (2).

***

Gautier prétend que le grand Gœthe avait trois choses en horreur ; une de ces choses était la fumée de tabac.

---

(1) « Ce café se composait de trois sortes de grains: bourbon, martinique et moka. Le bourbon, il l'achetait rue du Mont-Blanc (Chaussée-d'Antin) ; le martinique, rue des Vieilles-Audriettes, chez un épicier de la rue de l'Université, par exemple je ne sais plus trop lequel, quoique j'aie accompagné Balzac une ou deux fois dans ses voyages à la recherche du bon café. Ce n'était pas moins d'une demi-journée de courses à travers Paris. Mais un bon café vaut cela et même davantage. » *Balzac en pantoufles*, par L. Golzan, p. 34.

(2) *Balzac en pantoufles*, p. 34-35.

Balzac, comme le Jupiter de l'Olympe poétique allemand, ne pouvait souffrir le tabac, sous quelque forme que ce fût; il anathématisait la pipe et proscrivait le cigare (1). Il n'admettait même pas le léger papelito espagnol; le narguilhé asiatique trouvait seul grâce devant lui, et encore ne le souffrait-il que comme *biblot* curieux et à cause de sa couleur locale. Dans ses philippiques contre l'herbe de Nicot, il n'imitait pas ce docteur qui, pendant une dissertation sur les inconvénients du tabac, ne cessait de puiser d'amples prises à une large tabatière placée près de lui : il ne fuma jamais. Sa *Théorie des excitants* contient un réquisitoire en forme à l'endroit du tabac, et nul doute que, s'il eut été sultan, comme Amurath, il n'eût fait couper la tête aux fumeurs relaps et obstinés. Il réservait toutes ses prédilections pour le café, qui lui fit tant de mal et le tua peut-être, quoiqu'il fût organisé pour devenir centenaire (2).

Il est désormais prouvé (3) que Balzac avait une aversion réelle pour le tabac ; à maintes reprises, dans ses ouvrages, il a stigmatisé les fumeurs (4) et quand il est obligé, pour la vraisemblance, de laisser un de ses personnages s'adonner à cette habitude funeste, sa phrase brève et dédaigneuse trahit un blâme secret : « Quant à de Marsay, dit-il, il était occupé à fumer ses cigares ! » Et il faut qu'il aime bien ce condottiore du dandysme, pour lui permettre de fumer dans son œuvre (5).

Pas plus que du tabac, Balzac n'abusa d'un excitant cérébral autrement actif, le haschich ou extrait de chanvre indien. C'est Gautier qui avait essayé de lui en faire prendre.

Le bon Théo amena un jour le grand romancier à l'hôtel Pimodan, et le fit participer à l'une de ces séances, dont notre poète a raconté lui-même les détails dans le *Club des Hachichins* et dans sa Notice sur *Charles Baudelaire* (6). Mais la forte tête de Balzac résista au poison, et il n'éprouva point les sensations annoncées (7).

J'ai résisté au haschich, écrivait-il à Madame Hanska, le 23 décembre 1845 ; du moins je n'ai éprouvé aucun des phénomènes dont on m'avait parlé. Mon cerveau est si solide, qu'il fallait, à ce

(1) Il écrivait à Madame Hanska :

« Paris, fin mars 1833.

« ... Je ne bois que du café. *Je n'ai jamais connu l'ivresse que par un cigare*, qu'Eugène Sue m'a fait fumer malgré moi, et c'est ce qui m'a donné les moyens de peindre l'*ivresse aux Italiens*, que vous me reprochez dans le *Voyage à Java*. » *Revue de Paris*, 1894.

Dans l'étude qu'il a consacrée à Balzac, p. 17), Lamartine a écrit cette phrase: Balzac avait « les dents inégales, ébréchées, *noircies par la fumée du cigare* ». Ce n'est évidemment là qu'une supposition du poète qui, au contraire de Gautier, n'avait jamais vécu dans l'intimité de Balzac.

(2) *Balzac*, par Th. Gautier, p. 146.

(3) *Chronique médicale*, 1897, p. 629.

(4) *Chronique médicale*, 1898, p. 428.

(5) *Balzac*, par Th. Gautier, p. 147.

(6) Notice de 1875.

(7) De Lovenjoul, *Autour de H. de Balzac*.

AUTOGRAPHE ET SIGNATURE DE H. DE BALZAC.

il m'est impossible de me remuer,
j'ai eu un fâcheux accident
qui me tient au lit, j'ai encore
pr. 15 jours d'inaction, ayant
une jambe luxée. ....
....

t. à vous.
De Balzac

qu'on m'a dit, que la dose fût plus forte. Néanmoins, j'ai entendu des voix célestes et j'ai vu des peintures divines, puis j'ai descendu pendant vingt ans l'escalier de Lauzun ; j'ai vu les dorures et les peintures du salon dans une splendeur féerique. Mais, ce matin, depuis mon réveil, je dors toujours et je suis sans force et sans volonté (1).

Balzac s'en tint heureusement là et plus jamais ne voulut recommencer l'expérience : la première épreuve l'avait guéri de sa curiosité.

A. C.

La chasteté de Balzac

C'est, je crois bien, encore Gautier qui a le plus contribué à accréditer cette légende — que Balzac ne démentait pas, bien au contraire, — de la chasteté de l'auteur de *Béatrix*.

Il nous prêchait, écrit Gautier, une étrange hygiène littéraire. Il fallait nous cloîtrer pendant deux ou trois ans, boire de l'eau, manger des lupins détrempés comme Protogène, nous coucher à six heures du soir, nous lever à minuit, et travailler jusqu'au matin... *vivre surtout dans la chasteté la plus absolue* ; il insistait beaucoup sur cette dernière recommandation, très rigoureuse pour un jeune homme de vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Selon lui, la chasteté réelle développait au plus haut degré les puissances de l'esprit, et donnait à ceux qui la pratiquaient des facultés inconnues. Nous objections timidement que les plus grands génies ne s'étaient interdit ni l'amour, ni la passion, ni même le plaisir, et nous citions des noms illustres (2). Balzac hochait la tête et répondait : « Ils auraient fait bien autre chose sans les femmes ! ». Toute la concession qu'il put nous accorder, et encore la regrettait-il, fut de voir la personne aimée une demi-heure chaque année. Il permettait les lettres : cela formait le style (3).

Il est certain que Balzac écrivit beaucoup aux femmes dans sa vie. Etait-ce seulement pour se former le style? Nous serions plutôt disposé à croire que ses effusions étaient comme un dérivatif de son exubérance sentimentale (4). Il faut pourtant rendre à

---

(1) Théophile Gautier a fait le récit de cette soirée. (Voir *Portraits et Souvenirs littéraires*, notice sur Baudelaire, 1875.)

(2) Dans une lettre à Madame Hanska, Balzac disait, en parlant de V. Hugo : « Il a beaucoup perdu de ses qualités, de sa force, de sa valeur par la vie qu'il a menée. Il a considérablement aimé. » *Revue de Paris*, 1er mai 1899.

(3) *Balzac*, par Th. Gautier, p. 56-57.

(4) Balzac était, avant tout, un sentimental, ce qui n'exclut pas l'amour matériel. Il avait trente-trois ans quand il écrivait à une de ses habituelles correspondantes, Madame Z. Carraud (il venait de corriger son roman de *Louis Lambert*) :

« Comme une ourse, j'ai léché mon petit... En somme, je suis satisfait. C'est une œuvre de profonde mélancolie et de science. Vrai, je mérite bien d'avoir une maîtresse et, tous les jours, mon chagrin s'accroît de n'en point avoir, parce que *l'amour, c'est ma vie et mon essence....* » Que veut-on de plus explicite ?

Balzac cette justice que lui, d'ordinaire si débordant, si expansif, quand il s'agissait de projets littéraires ou d'idées d'affaires, fut toujours très discret sur ses amitiés féminines (1). De ce côté au moins, il ne pécha point par la fatuité (2).

Dans ses lettres à Madame Hanska, ainsi que l'a fait remarquer avec beaucoup de pénétration et de jugement, M. le vicomte Sp. de Lovenjoul, un point surtout est soigneusement dissimulé.

Balzac se garde de faire allusion, sans une raison majeure, aux héroïnes de ses autres aventures d'amour, dont il cache avec soin l'existence et le nombre.

Leur multiplicité ne l'empêchait nullement,d'ailleurs,de se vanter, à l'occasion, d'une fidélité sans défaillance, aussi bien,— quand l'argument lui semblait opportun, que d'une chasteté pratiquée pendant plusieurs années. Mais au même moment, dans ses confidences à sa sœur, il avouait.. qu'il menait une existence bien différente ! Balzac tenta l'impossible pour créer la légende, trop bien établie aujourd'hui, de ses mœurs d'anachorète. Aussi, répondit-il à chacune des nombreuses jalouses qu'il rencontra, et à toutes les jalousies qu'il éveilla sur sa route, en affirmant que sa vie était immaculée et sans tache, comme celle d'un cénobite. Il a toujours et partout, à propos de la fidélité qu'il assurait garder à ses amantes, essayé d'abuser de la crédulité de celles qui crurent conquérir son unique amour (3).

C'est ce qu'avait dit, aux termes près, la sœur de Balzac, Madame Surville :

Je crois qu'il aurait pu être le plus fat de tous les hommes, s'il n'en avait pas été le plus discret.

Lui, si confiant pour tout ce qui le regardait, ne commit jamais aucune indiscrétion dans ses relations et gardait fidèlement les secrets des autres, s'il ne savait pas garder les siens (4).

A la fin de la notice qu'elle consacre à son frère (5), Madame Surville, tout en reconnaissant que G. Sand a rendu hommage au grand talent de Balzac, qui l'appelait son *grand frère George*, ajoute que l'auteur d'*Indiana* s'est trompée sur un seul point, sur l'extrême sagesse qu'elle attribue à Balzac : « il ne mérite pas, ajoute-t-elle, cet éloge ; hors le travail qui primait tout, il aimait et goûtait tous les plaisirs de ce monde. »

Voici ce que George Sand avait écrit à ce propos :

Sobre à tous autres égards, il avait les mœurs les plus pures ; ayant toujours redouté le désordre comme l'ennemi du talent, et

(1) Cf. dans les *Nouveaux Essais sur Balzac* de M. Paul Flat, le chapitre : *Balzac féministe*.

(2) G. Ferry, *Balzac et ses amies*, p. 24.

(3) Vicomte de Lovenjoul, *Un roman d'amour*, p. 62-63.

(4) *Balzac*, par Madame Surville, p. 196-197.

(5) *Balzac*, par Madame Surville, *loc. cit.*

chéri presque toujours les femmes uniquement par le cœur ou la tête, même dans sa jeunesse..

Il aimait la chasteté comme une recherche et n'attaquait le sexe que par curiosité. Quand il trouvait une curiosité égale à la sienne, il exploitait cette mine d'observations avec un cynisme de confesseur ; c'est ainsi qu'il s'exprimait sur ce chapitre. Mais quand il rencontrait la « santé de l'esprit et du corps », je répète son langage, il se trouvait heureux comme un enfant, de pouvoir parler de l'amour vrai et de s'élever dans les hautes régions du sentiment (1).

Les amours à fleur de peau ne tentaient pas le romancier, mais cela ne l'empêchait pas de se conduire, à l'occasion, en vrai disciple de Rabelais (2) : quand on a écrit les *Contes drôlatiques*, on doit pouvoir soutenir vaillamment la lutte au jeu d'Eros.

Balzac a beau entonner des hymnes en l'honneur de la chasteté, nous avons de la méfiance (3).

N'est-ce pas dans *La Cousine Bette* que se trouve cet étonnant passage, véritable hosannah à la virginité :

Pour quiconque observe le monde social, ce sera toujours un objet d'admiration que la plénitude et la rapidité des conceptions chez les natures vierges. La virginité, comme toutes les monstruosités, a des richesses spéciales, des grandeurs absorbantes.

La vie dont les forces sont économisées a pris, chez l'individu vierge, une qualité de résistance et de durée incalculable. Le cerveau s'est enrichi dans l'ensemble de ses qualités réservées.

Lorsque des gens chastes ont besoin de leur corps ou de leur âme, qu'ils recourent à l'action ou à la pensée, ils trouvent alors de l'acier dans leurs muscles, ou de la science infuse dans leur intelligence, une force diabolique, ou la magie noire de la volonté.

La virginité (4), mère des grandes choses,

Magna parens rerum,

tient dans ses belles mains blanches la clef des mondes supérieurs. Enfin cette grandiose et terrible exception mérite tous les honneurs dont l'entoure l'Eglise catholique (5).

---

(1) *Balzac,* par J. Lemer, p. 185.

(2) V., dans le livre de M. de Lovenjoul précité, une lettre très significative de Balzac à sa sœur.

(3) Relisez les lettres si brûlantes à Madame Hanska, notamment celles des 11 mars et 30 juillet 1834. Jamais ne furent écrites dans notre langue d'épîtres plus passionnées.

(4) Dans un autre endroit des œuvres de Balzac, nous avons cueilli les lignes qui suivent ; c'était décidément chez lui une idée fixe : « Appelez la vie au cerveau par des travaux intellectuels constants, la force s'y déploie, elle en élargit les délicates membranes, elle en enrichit la pulpe ; mais elle aura si bien déserté l'entresol, que l'homme de génie y rencontrera la maladie décemment nommée *frigidité* par la médecine. Au rebours, passez-vous votre vie aux pieds des divans sur lesquels il y a des femmes infiniment charmantes, êtes-vous intrépidement amoureux, vous devenez un vrai cordelier sans froc. L'intelligence est incapable de fonctionner dans les hautes sphères de la conception. La vraie force est entre ces deux excès. Quand on mène de front la vie intellectuelle et la vie amoureuse, l'homme de génie meurt comme sont morts Raphaël et lord Byron.... »

(5) *Les Parents pauvres,* première partie : *La Cousine Bette.*

Dans sa spirituelle, mais peut-être légèrement fantaisiste biographie de Balzac (1), Léon Gozlan a conté qu'un petit journal d'étudiants publia un jour une caricature tellement injurieuse pour l'auteur de la *Peau de Chagrin*, de qui elle travestissait outrageusement les mœurs chastes et réglées, qu'il se fâcha sérieusement et déposa au parquet du procureur du roi une plainte en calomnie, en se portant partie civile. Il se décida à renoncer à la poursuite, en comprenant qu'il fallait bien se résigner à subir les inconvénients inséparables de la notoriété.

Cette indignation n'était-elle pas un peu factice et n'avons-nous pas le droit d'en sourire, sans être taxé d'irrespect, nous qui ne pouvons plus ignorer aujourd'hui que Balzac se permettait parfois un accroc à des théories que, dans son for intérieur, il devait être le premier à juger bien absolues.

A. C.

La mégalomanie de Balzac.

C'était à un dîner auquel assistaient Jules Sandeau, Gustave Planche et quelques autres écrivains du temps. La conversation vint à tomber sur la question de la propriété littéraire, et sur les contrefaçons et les plagiats dont les littérateurs français étaient victimes, faute d'une réglementation sérieuse.

« Oui, Messieurs, s'écria un convive, nous tous, gens de lettres, nous devrions nous liguer pour faire cesser un tel scandale ! »

A ces mots : *nous tous, gens de lettres* !, Balzac bondit sur sa chaise, éclate de rire, et foudroyant l'orateur : « Vous, Monsieur, vous, homme de lettres !, s'écria-t-il. Vous osez vous comparer à nous ? Allons donc ! Vous oubliez avec qui vous avez l'honneur de siéger ici : avec les maréchaux de la littérature moderne ! » (2).

Cette anecdote, qui n'a jamais été controuvée, peint Balzac au naturel.

L'orgueil de Balzac était immense et, sous ce rapport, il n'est qu'un homme qui puisse lui être comparé, c'est Victor Hugo. Victor Hugo était dominé par une idée fixe : devenir le plus grand poète, le plus grand homme de tous les pays et de tous les temps. Il n'admettait pas qu'il pût être enfermé dans des formes de gouvernement et de culte, où il n'eut pas le droit de tout dire et chance d'être ainsi le premier. « Pendant quelque temps, la gloire de Napoléon hante Victor Hugo. Mais vient le jour où Victor Hugo ne peut plus tolérer que quelqu'un ait une gloire égale à la sienne. Il ne dit pas : le génie c'est moi, mais

(1) *Balzac chez lui*, par L. Gozlan.

(2) V. *Gazette anecdotique*, 1879, t. I, p. 57-58.

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

POUDRE LAXATIVE DE VICHY

du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

il commence fermement à croire que tout le monde le dira (1) ».

Balzac, comme Victor Hugo, était convaincu que le public se trompait, quand il ne ratifiait pas l'opinion qu'il avait de ses œuvres (2) ; loin de confesser ses torts, il était bien près de prendre son lecteur en pitié. Combien de littérateurs de la jeune école qui font leurs petits Balzac, sans avoir l'envergure du Maître ! Mais Balzac désarmait les plus prévenus par son ingénuité : sa vanité n'était jamais agressive.

Chacun sait, écrit de lui G. Sand (3), comment la conscience de sa grandeur débordait chez lui, comment il aimait à parler de ses ouvrages, à les raconter. Ingénu et bonhomme, il demandait des conseils aux enfants, mais il n'attendait jamais de réponse, ou bien s'en servait pour la combattre avec toute l'obstination de sa supériorité. Il parlait toujours de lui, de lui seul, mais très bien. Un soir, ayant une belle robe de chambre neuve, il voulut sortir ainsi habillé, une lampe à la main, pour exciter l'admiration du public....

Ne fut-il pas un temps où il se montra « dans un riche équipage,un coupé conduit par un corpulent cocher à la riche livrée couleur marron, à boutons dorés, rehaussés des initiales H. B., surmontées de l'écu des d'Entraigues (4), avec un groom qu'il avait fait venir exprès de Lilliput pour porter ses messages ? (5) ».

Il s'admirait naïvement et publiquement : « Vous me ressemblez, disait-il à Champfleury ; *je suis content pour vous de cette ressemblance.* » Et il ajoutait : « Il n'y a que trois hommes à Paris qui sachent leur langue : Hugo, Gautier et moi (6). »

Quand, dans ses lettres, il parle de ses romans, il les qualifie modestement de *chefs-d'œuvre* : une fois son *Louis Lambert* terminé, il va se reposer des fatigues qu'il lui a coûtées, à Aix-les-Bains. De cette ville, il écrit à sa mère :

Ce voyage que tu m'as mis à même de faire m'était bien nécessaire, j'avais un besoin absolu de distraction ; j'étais accablé de la

(1) L'*Homme de génie*, de C. Lombroso, p. 62-63.

(2) *Histoire de ma Vie*, t. V, c. IX.

(3) Le Dr A. Fournier a rapporté, dans son opuscule (*La Statue de Balzac à Tours*), cette anecdote qu'il tenait du baron Larrey :

« Dans une soirée littéraire, au milieu de nombreux admirateurs, alors qu'il lisait un de ses romans et débitait avec cet admirable talent de diction dont, seul, il avait le secret, tout à coup il s'arrête et, sans s'occuper de ceux qui l'entourent : « Que c'est donc beau ! », s'écrie-t-il, et il continue. Cette exclamation eût été assurément considérée comme intempestive et fate, sortant de la bouche d'un autre que Balzac ; chez lui, au contraire, elle devenait le témoignage expansif d'une juste admiration pour son génie. »

(4) « On sait que Balzac prétendait descendre des Balzac d'Entraigues ; quelqu'un lui disait un jour : « Mais vous savez que c'est une plaisanterie, que vous n'avez aucun rapport avec les d'Entraigues. » — « Tant pis pour eux », répondit-il, avec un ton de grandeur satisfaite ». Armand Baschet, *Balzac*, p. 150.

C'est par un sentiment de vanité mesquine qu'il avait ajouté à son nom la particule, à laquelle il n'avait aucun droit. (V. Edmond Biré, *Honoré de Balzac*, p. 85-91.)

(5) *Souvenirs sur Balzac*, par Werdet.

(6) Taine, *Nouveaux Essais de critique et d'histoire*, p. 62.

fatigue que m'a causée *Louis Lambert* : j'avais passé beaucoup de nuits et fait un tel abus de café que j'éprouvais des douleurs d'estomac qui allaient jusqu'aux crampes. *Louis Lambert* est peut-être un *chef-d'œuvre* (1), mais il m'a coûté cher : six semaines d'un travail obstiné à Saché et dix jours à Angoulême (2).

Encore avec sa mère se montre-t-il réservé, mais dans ses épanchements fraternels, il est débordant :

Tu as raison, de par Dieu ! « Ces livres-là font vivre ! » disait-il un jour à sa sœur qui lui prodiguait ses encouragements.

D'ailleurs, l'aveugle hasard n'est-il pas là !.. Il peut protéger un Balzac aussi bien qu'un imbécile, et il n'est pas difficile même d'inventer ce hasard !..

Qu'un de mes amis millionnaires (et j'en ai), ou qu'un banquier, ne sachant que faire de son argent, vienne me dire : « Je connais votre immense talent et vos soucis, il vous faut telle somme pour être libre, acceptez-la sans crainte, vous vous acquitterez, votre plume vaut mes millions !.. *Il ne faut jamais que cela, ma chère* !..

Habituée à l'entendre ainsi parler, sa sœur n'avait garde de l'interrompre, ni de manifester sa surprise. Balzac, tout à son idée, poursuivait :

Ces gens-là dépensent tout en fantaisies !.. Une belle action est une fantaisie comme une autre, et qui donne de la joie à toute heure !.. C'est quelque chose de se dire : *J'ai sauvé un Balzac* !.. L'humanité a par-ci par-là de bons sentiments, et il y a des gens qui, sans être Anglais, sont capables de pareilles excentricités !.. Moi, disait-il, en se frappant sur sa poitrine, moi, millionnaire ou banquier, je les aurais !..

Et complètement possédé de son illusion, il se promenait joyeusement par la chambre, levant et agitant les bras :

Ah ! Balzac est libre !.. Vous verrez, mes chers amis et mes chers ennemis, comme il marchera !..

Il allait droit à l'Institut. De là à la Chambre des pairs il n'y avait qu'un pas : il y entrait. Pourquoi ne serait-il pas pair ? *Tels* et *tels* l'étaient bien devenus.. De pair, il devenait ministre : qu'y aurait-il encore là d'extraordinaire ? des précédents existaient. Est-ce que ce ne sont pas les gens qui ont fait le tour de toutes les idées qui sont les plus aptes à gouverner les hommes ? Il voudrait bien voir que l'on s'étonnât de son portefeuille !

Le ministre, c'est-à-dire Balzac, s'asseyait pour gouverner la

---

(1) Par une singulière aberration, il n'estimait pas à leur valeur deux de ses romans, peut-être les meilleurs : *Le Père Goriot* et *Eugénie Grandet*. Lorsqu'on lui reprochait cette injustice : « Laissez-moi donc, disait-il, ceux qui m'appellent le père d'*Eugénie Grandet* veulent m'amoindrir. Certainement c'est un chef-d'œuvre, mais un petit chef-d'œuvre ; ils se gardent bien de nommer les grands. »

(2) *Balzac*, par Madame Surville, p. 121.

France ; il signalait et réformait bien des abus. De belles idées, de sages paroles sortaient de ses rêves !.., puis, comme tout marchait à souhait dans son nouveau ministère et dans le royaume, il revenait au banquier ou à l'ami qui l'avait conduit aux honneurs, pour le trouver aussi favorisé que lui.

Sa part sera belle dans l'avenir ; on dira : *Cet homme comprit Balzac, lui prêta de l'argent sur son talent, le mena aux honneurs qu'il méritait, ce sera sa gloire à lui*, n'en a pas qui veut ! Cela vaut mieux que de brûler un temple pour laisser son nom à la postérité (1).

Le beau rêve évanoui, il retombait à terre, mais il n'était point meurtri ; les projets succédaient aux projets et si ce n'était pas l'un, c'était l'autre qui l'enrichirait. Avec sa plume ne pouvait-il prétendre à tout ? n'était-elle pas le levier qui soulèverait le monde ?

*
* *

Mme Ancelot, dans ses *Salons de Paris*, rapporte que Balzac, à l'époque où il demeurait rue Cassini, avait dans son cabinet une statuette de Napoléon, avec cette inscription : *Ce qu'il avait commencé par l'épée, je l'achèverai par la plume.*

Napoléon (2) c'était, aux yeux de Balzac, le génie supérieur, le modèle à imiter en tout.

« En somme, écrivait-il à Mme Hanska, voici le jeu que je joue : quatre hommes auront eu dans ce siècle une influence immense :

(1) Mme Surville, *Balzac*, p. 127-130.

(2) Balzac nous a laissé de Napoléon un portrait qui peut aller de pair avec celui de Stendahl et encore ne sommes-nous pas certain que le romancier n'ait pas été supérieur au psychologue ; on va pouvoir en juger :

« Qui pourra jamais expliquer, peindre ou comprendre Napoléon? Un homme « qu'on représente les bras croisés, et qui a tout fait ! qui a été le plus beau pouvoir « connu, le pouvoir le plus concentré, le plus mordant, le plus acide de tous les pou- « voirs; singulier génie, qui a promené partout la civilisation armée sans la fixer nulle « part ; un homme qui ne pouvait tout faire parce qu'il voulait tout ; prodigieux phé- « nomène de volonté, domptant une maladie par une bataille, et qui cependant devait « mourir de maladie dans son lit, après avoir vécu au milieu des balles et des boulets « un homme qui avait dans la tête un code et une épée, la parole et l'action ; esprit « perspicace qui a tout deviné, excepté sa chute ; politique bizarre qui jouait les hom- « mes à poignées par économie, et qui respecta trois têtes, celle de Talleyrand, de « Pozzo di Borgo et de Metternich, diplomates dont la mort eût sauvé l'empire français « et qui lui paraissaient peser plus que des milliers de soldats ; homme auquel, par « un rare privilège, la nature avait laissé un cœur dans son corps de bronze ; homme « rieur et bon à minuit entre des femmes, et, le matin, maniant l'Europe comme une « jeune fille qui s'amuserait à fouetter l'eau de son bain ! Hypocrite et généreux, ai- « mant le clinquant et simple, sans goût et protégeant les arts, malgré ses antithè- « ses, grand en tout par instinct et par organisation ; César à vingt-cinq ans, Crom- « well à trente ; puis, comme un épicier du Père-Lachaise, bon père et bon époux. « Enfin, il a improvisé des monuments, des empires, des rois, des codes, des vers, un « roman, et le tout avec plus de portée que de justesse. N'a-t-il pas voulu faire de « l'Europe la France ? Et après nous avoir fait peser sur la terre de manière à chan- « ger les lois de la gravitation, il nous a laissés plus pauvres que le jour où il avait « mis la main sur nous Et lui, qui avait pris un empire avec son nom, perdit son « nom au bord de son empire, dans une mer de sang et de soldats. Homme qui, tout « pensée et tout action, comprenait Desaix et Fouché ! Tout arbitraire et tout jus- « tice à propos ! le vrai roi, en un mot ! »

Cette admirable page ne méritait-elle pas d'être exhumée ?

Napoléon (1), Cuvier et O'Connell ; je voudrais être le quatrième. Le premier a vécu du sang de l'Europe, il s'est inoculé des armées ; le second a épousé le globe ; le troisième s'est incarné un peuple ; moi, *j'aurai porté une société tout entière dans ma tête.* »

Balzac se croyait réellement appelé à refondre l'état social et, à maintes reprises, il eut la velléité d'aborder la carrière politique. Il se sentait, disait-il, « une vocation irrésistible vers la gloire et le pouvoir ». Heureusement, mieux inspiré que Hugo et que Lamartine, ses rivaux en gloire, il ne persévéra pas dans son erreur : ses électeurs le firent rentrer sous la tente et sagement il n'essaya pas d'en sortir.

Songe-t-on à ce qu'il serait advenu s'il fut allé s'asseoir sur les bancs de l'Assemblée nationale ? Le suffrage universel est un minotaure qui a fait assez de victimes pour que nous n'ayons pas à regretter qu'il ait respecté un Balzac.

A. C.

Balzac et les médecins.

Sans doute il en survit peu aujourd'hui de ceux qui ont connu Balzac, et ce serait une tentative difficile, sinon vaine, que d'essayer de retrouver un contemporain du romancier, dont on puisse évoquer les souvenirs. A défaut de la tradition orale, force nous est donc de recourir à la documentation écrite et c'est Balzac lui-même que nous demanderons de nous renseigner sur ses « fréquentations » médicales.

On a parfois admiré avec quelle précision l'auteur du *Père Goriot* a décrit certaines espèces morbides (2), exposant, avec la rigueur d'un clinicien, les symptômes, la marche et le dénouement d'une maladie.

Ses médecins, a écrit Taine (3), n'ont pas de plus grand plaisir que la découverte d'une maladie étrange ou perdue ; *il est médecin* et fait comme eux... Il commençait à la façon non des artistes, mais des savants. Au lieu de peindre, *il disséquait.* Il n'entrait point au premier saut, et violemment, comme Shakespeare et Saint-Simon, dans l'âme de ses personnages ; il tournait autour d'eux, patiemment, pesamment, *en anatomiste*, levant un muscle, puis un os, puis une veine, puis un nerf, n'arrivant au cerveau qu'après avoir parcouru le cercle entier des organes et des fonctions... Il montrait la structure des mains, la cambrure de l'échine, la courbure du nez, l'épaisseur des os, la longueur du menton, la largeur des

(1) C'était sans doute la hantise de Napoléon qui lui faisait répondre à ceux qui le raillaient sur sa petite taille (il n'avait que cinq pieds) : « que les grands hommes étaient presque toujours petits ». « Il faut que la tête soit près du cœur, ajoutait-il, pour que ces deux puissances qui gouvernent l'organisation humaine fonctionnent bien. » (V. *Balzac*, par Madame Surville, p. 198.)

(2) V. l'agonie de Goriot, par exemple.

(3) Taine, *Nouveaux Essais de critique et d'histoire*, article sur Balzac.

lèvres. Il comptait ses gestes, ses clignements d'yeux, ses verrues... Il y avait en lui un archéologue, un architecte, un tapissier, un tailleur, une marchande à la toilette, un commissaire-priseur, un *physiologiste* (1).

Ses connaissances scientifiques, Balzac ne les avait pas seulement acquises dans les livres ; il les tenait, au moins pour une part, de ses conversations avec les médecins et les savants de son entourage. Il y a toute probabilité qu'il fut lié avec bon nombre des grands praticiens de son temps, entre autres avec Dupuytren, Broussais, etc.

Il fut également en rapport, selon toute vraisemblance, avec Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Le *Père Goriot* fut dédié à Geoffroy Saint-Hilaire, dont il s'intitulait l'élève : « Je suis, disait-il parfois, un docteur ès-sciences sociales. » Dans la Préface de la Comédie Humaine, il annonçait le projet d'écrire une histoire naturelle de l'homme ; on avait composé le catalogue des animaux ; il voulait faire l'inventaire des mœurs (2).

Mais ce qui, dans la médecine, l'avait surtout passionné, c'était la physiologie du cerveau. Il était persuadé, quant à lui, que le cerveau « est le matras où l'animal transporte ce que, suivant la force de cet appareil, les diverses organisations peuvent absorber de cette substance, et d'où elle sort transformée en volonté ». Il crut que « les idées sont des êtres organisés, complets, qui vivent dans le monde invisible et influensur nos destinées » ; que, « concentrées dans un cerveau puissant, celui d'un bon magnétiseur, par exemple, elles peuvent maîtriser le cerveau des autres et franchir des intervalles énormes en un éclair ». Il expliquait ainsi la transmission de la pensée, la vue à distance, la divination prophétique, l'insensibilité des nerfs, la puissance des muscles, le perfectionnement des sens, la guérison des maladies, les apparitions, les possessions, les catalepsies, les extases et tous les faits douteux ou étranges que nous ont légués les sciences occultes et que les sciences contestées essayent aujourd'hui de rétablir (3).

Il ne faudrait pas en induire que Balzac resta toujours plongé dans les nuages d'une métaphysique obscure ; dans son désir immodéré de s'instruire sur toute matière dont il pouvait tirer un roman, il accueillait, avec une sorte d'enthousiasme de néophyte, les doctrines qui lui paraissaient neuves ou paradoxales.

(1) Dans l'admirable étude de Taine sur Balzac, nous relevons encore cette phrase : « ..Partout où il y a eu une difformité ou une plaie, Balzac est là ; il fait son métier de physiologiste... de physiologiste habitué des salles de dissection... »

On fait des mots sur tout, a Paris, ecrit ailleurs Taine ; en voici quelques-uns que j'ai recueillis sur Balzac :

« C'est le musée Dupuytren in-folio. »
« C'est un beau champignon d'hôpital. »
« C'est Molière médecin. »

(*Nouveaux Essais*, p. 140, troisième édition.)

(2) Taine, *loc. cit.* (*Nouveaux Essais*, p. 66-67.)

(3) Taine, *op. cit.*, p. 135-136.

La lettre qu'il adressa au Dr Moreau (de Tours), probablement à la suite de l'envoi de son livre sur *Le Génie et la Folie*, est, à cet égard, des plus caractéristiques. Elle nous montre un Balzac curieux de science, ardent à « deviner » ce qu'il ne pénétrait point :

Passy, décembre 1845.

Monsieur,

J'ai reçu votre livre sur l'aliénation mentale, et je suis en train de le lire ; j'éprouve donc le besoin de vous remercier, et du plaisir que m'a fait le début, et de votre attention. C'est une idée que j'ai eue aussi, que celle de rechercher les causes de la folie dans celles de nos aberrations ou exaltations momentanées. Vous savez ou vous ne savez pas que voici vingt-sept ans bientôt que je m'occupe de ces matières dites physiologiques ; mais je ne suis pas assez instruit en anatomie et surtout en myologie pour être de quelque utilité. Je ferai plus tard des études en ce genre. Voici pourquoi : Je crois que nous ne ferons rien de bon, tant que l'on n'aura pas déterminé la part que les organes de la pensée, en tant qu'organes, ont dans les cas de folie. En d'autres termes, les organes sont les gaines d'un fluide quelconque, *inappréciable encore*. Je tiens cela pour prouvé. Eh bien, il y a un *quantum* quelconque d'organes qui se vicient par leur faute même, par leur constitution, et d'autres qui se vicient par un trop grand afflux. Ainsi ceux qui (tels que Cuvier, Voltaire, etc.) ont de bonne heure exercé leurs organes, les ont faits si puissants, que rien ne peut les rendre fous, aucun excès ne les atteint; tandis que ceux qui s'en tiennent à certaines parties de *l'encéphale idéal*, que nous représentons comme le laboratoire de la pensée, les poètes qui laissent dans l'inaction *la déduction, l'analyse*, et qui font jouir le cœur et l'imagination exclusivement, peuvent devenir fous ; mais on devient nécessairement fou quand on abuse de Vénus et d'Apollon à la fois.

Enfin, il y aurait une belle expérience à faire et à laquelle j'ai pensé depuis vingt ans : ce serait de refaire un cerveau à un crétin, de savoir si l'on peut créer un appareil à pensée, en en développant les rudiments. C'est en refaisant des cerveaux qu'on saura comment ils se défont.

En voilà assez. Mon remerciment pourrait vous paraître un cas pathologique ; quoique dans cette dernière idée réussie, il y ait toute une gloire pour un médecin. Nous sommes compatriotes, monsieur, et vous ne vous étonnerez pas de me voir étonné de trouver un Tourangeau de plus faisant des livres ; mais le vôtre est dans les bons, et les miens sont spéculatifs.

Vous savez que vous me devez une autre partie de haschich (1), puisque je n'en ai pas eu pour mon argent la première fois. Ayez l'excessive bonté de m'avertir à l'avance du lieu et de l'heure ; car je tiens à être le théâtre d'un phénomène complet, pour bien juger de votre œuvre.

Agréez l'expression de mes sentiments les plus distingués,

BALZAC (2).

(1) V. plus haut l'article sur *L'Hygiène de Balzac*.
(2) *Correspondance de H. de Balzac*, édition C. Lévy.

A part la lettre qu'on vient de lire, il ne figure pas dans la *Correspondance* de Balzac d'autres témoignages (1) de relations épistolaires entre le romancier de la « Comédie Humaine » et les médecins. Il y est toutefois fait souvent mention du docteur Nacquard, membre de l'Académie de médecine, qui était le médecin particulier, en même temps que l'ami très dévoué du romancier. C'est au docteur Nacquard qu'a été dédié *Le Lys dans la Vallée*; c'est au même que Madame de Balzac fit don de la fameuse canne, dont s'égaya tant la petite presse de l'époque (2).

*
* *

On a maintes fois parlé des sentiments profondément royalistes de Balzac (3) ; ce qu'on a longtemps ignoré, c'est que Balzac, loin de s'en défendre, fit une véritable déclaration de principes, dans une lettre qu'il savait destinée à passer sous les yeux de la duchesse de Berry ; et ce que l'on ne savait pas davantage, jusqu'à ces dernières années, c'est qu'un médecin fut, en la circonstance, l'entremetteur obligeant entre la princesse et le romancier.

Grâce à l'amabilité toujours empressée de M. le Dr Emile Ménière, nous pouvons publier *in extenso* (4) la lettre envoyée par Balzac au Dr P. Ménière, qui avait été, on s'en souvient (5), envoyé par le gouvernement auprès de la duchesse de Berry, enfermée à la citadelle de Blaye.

Avant de donner la lettre, reproduisons le passage des Mémoires de P. Ménière, qui la précède ; ce préambule est presque indispensable :

« Madame, écrit le Dr P. Ménière, se laisse aller volontiers aux idées tristes ; elle lit beaucoup, trop même, car cela la fatigue. Les nouveautés littéraires sont promptement épuisées ; je m'évertue à découvrir les productions les plus récentes de nos romanciers modernes pour fournir un aliment à son insatiable curiosité. Mes anciennes relations avec un écrivain célèbre m'ont été d'une grande ressource dans celle circonstance. J'avais eu l'occasion de remarquer le goût très vif de la princesse pour les œuvres de M. de Balzac. J'ai écrit à cet homme de lettres pour lui demander une note sur ses publications nouvelles, et, ce soir même, j'ai reçu une réponse que j'ai cru devoir commu-

(1) Nous avons rapporté ailleurs une lettre de Balzac au Dr Chapelain (dans notre article sur *Balzac occultiste*, paru dans l'*Echo du Merveilleux*), qui figure également dans la correspondance éditée par M. de Lovenjoul chez Calmann Lévy. Dans une des lettres écrites par Balzac à Madame Hanska, il est longuement question d'un médecin étranger, qui fit un temps beaucoup parler de lui, le trop célèbre docteur Koreff. Nous le remettrons quelque jour sur le tapis.

(2) Desnoiresterres, *M. de Balzac*, 1851, p. 97, *note*.

(3) C'est M. Edm. Biré qui, le premier, a signalé cette particularité.

(4) M. Edmond Biré n'en a donné que des extraits.

(5) V. dans la *Chronique*, 1898, p. 242 et 314, les remarquables articles sur le Dr P. Ménière, par le Dr Ch. Fiessinger (d'Oyonnax).

niquer à Mme la duchesse de Berry. Cette longue épître, que je consigne ici dans l'intérêt de l'éditeur futur des œuvres complètes de ce romancier, a paru faire beaucoup de plaisir à la princesse ; elle aime ces sortes de choses, ces surprises, et je me félicite d'avoir eu cette pensée.

Voici la lettre, dont je conserve l'original :

Mon cher Docteur,

« Je vous remercie infiniment de la lettre que vous m'avez adres-
« sée à Paris et que j'ai reçue ici (à Angoulême), à quelques pas de
« vous. Je suis venu bien près de Bordeaux chercher un peu de re-
« pos, afin d'achever plusieurs entreprises assez importantes. Vous
« savez combien je tenais à vos suffrages pour *Louis Lambert*, cette
« œuvre de prédilection que je voudrais faire approcher le plus pos-
« sible de la perfection. Je rougis de vous l'avoir donnée si incom-
« plète. Il y a déjà un troisième manuscrit où beaucoup de fautes
« sont corrigées, plusieurs développements ajoutés. Mais enfin, la
« nécessité fait d'un savant et d'un homme politique un conteur, et
« il faut obéir à la nécessité. Nous vivons dans un temps où besoin
« est de soutenir les vieux noms, quelque grands qu'ils soient, par
« des mérites personnels. Néanmoins, croyez que ce que vous m'a-
« vez écrit est de nature à me flatter beaucoup, et mes opinions en
« disent assez sans que j'aie besoin d'ajouter par mes paroles à mes
« sentiments intimes.

« J'ai été personnellement bien heureux pour vous de vous savoir
« envoyé à Blaye, et politiquement satisfait d'y savoir un homme
« d'honneur et de probité. C'est ce que j'ai dit à bien des person-
« nes, et j'ai saisi cette occasion de parler de vous avec beaucoup
« de plaisir, puisqu'elle me donnait licence d'appuyer sur vos qua-
« lités. Vous seriez bien aimable de m'écrire quelquefois, car je
« pourrais dissiper les inquiétudes sincères de plusieurs personnes
« avec lesquelles je suis en relation. Vous devez savoir que, dans
« les circonstances où nous sommes, il y a beaucoup de gens qui
« jouent la comédie et d'autres qui sont vrais.

« Être la Providence des captifs, mon cher Ménière, c'est ce qu'il
« y a de plus beau dans le monde, et j'attache plus de prix à cau-
« ser à celles d'entre ces anges qu'on appelle des femmes, qui souf-
« frent à quelque titre que ce soit, une consolation, qu'à toutes les
« gloires possibles. Aussi, quand je reçois une de ces lettres où
« quelque affligée me remercie d'avoir rencontré quelque bonheur
« à me lire, je suis payé de toutes les nuits que je passe et de tous
« mes travaux. Alors, ma vie, qui a été si longtemps pesante, est
« allégée de tous ses maux. Jugez de ma joie si je pouvais dissiper
« quelques chagrins entre les murs d'une solitude ! Un des plus
« doux moments de ma vie a été d'apprendre que *Une vie de femme*,
« article écrit sur Mme la Dauphine dans le *Rénovateur*, lui avait
« été doux au cœur. Elle n'était qu'exilée !...

« Vous avez une conversation si douce, si amène, si largement
« instructive, que je sais qu'il est difficile que vous ne plaisiez pas
« aux personnes de goût. Vous êtes le meilleur interprète qu'un
« homme de cœur puisse avoir auprès des dames à qui l'on veut
« plaire. Aussi, pour vous, sur votre désir, je puis vous envoyer

« tout ce que vous souhaiterez. L'*Echo de la jeune France*, qui m'a « fait l'honneur de me mettre parmi les fidèles illustrations roya- « listes, publie une nouvelle *Histoire des Treize* qui a pour titre : « *Ne touchez pas à la hache* ! Si vous n'aviez pas le premier numéro « qui a paru avec un premier feuilleton, écrivez-le moi, je vous l'en- « verrai aussitôt, ainsi que les suivants, à mesure qu'ils seront pu- « bliés. Cette nouvelle aventure est un peu plus profonde que ne « l'est celle de Mme Jules, dont le testament a, d'ailleurs, arraché « des larmes aux plus insensibles de ces femmelettes dont nous « avons si souvent déploré l'existence ensemble. Mais si vous ne « connaissez pas *Les Marana, La Femme abandonnée, La Grenadière*, « vous avez, dans les mois de décembre, janvier, septembre, octo- « bre et novembre derniers, de la *Revue de Paris*, d'amples histoires « à lire, pour peu que ma fécondité ne vous fatigue pas.

« J'ai bien des choses à vous dire, mais je ne sais si j'en ai toute « licence, et je me tais pour vous moins que pour moi, dont l'impé- « nitence finale en fait d'opinions légitimistes est si franche et si « désintéressée. Du reste, elle ne va pas jusqu'à me faire faire ou « dire des bêtises. Je ne serai jamais ni dans les niais, ni dans les « fourbes d'aucun parti. Je crois et je pense !...

« Ce que je trouve de plus beau dans votre position, c'est de vous « trouver à même d'être utile dans l'une des situations les plus déli- « cates où puisse arriver une femme. Napoléon, comme vous le di- « tes, disparaissait, mais il était fort, et une femme, quelque puis- « sante qu'elle soit, a toujours sa faiblesse, qui donne un cachet de « poésie à tout ce qui peut lui advenir.

« Si j'ai quelque loisir, et j'en aurai pour cela, j'irai d'ici à huit ou « dix jours à Bordeaux, et s'il est possible de vous voir, je vous « ferai, dans toutes les conditions voulues, une visite avec un triple « plaisir ; c'est toujours si bon de rencontrer un visage connu quand « on est loin de sa sphère habituelle.

« Je travaille énormément ; d'abord, afin de conquérir mon indé- « pendance dans la vie privée, pour pouvoir aborder la tribune lors « de la réélection générale, puis pour achever une œuvre complète « parmi celles que j'ai entreprises. Il faudrait vous écrire trop lon- « guement pour vous expliquer ces plans d'une immense étendue, « littérairement parlant. Mais enfin, quand nous nous reverrons, « nous aurons beaucoup à nous dire, vous et moi, sur le laps de « temps qui nous aura séparés.

« Et moi aussi j'irai à Naples !... Cette année, vers le mois de dé- « cembre, il y aura là des âmes d'élite qui doivent s'y réunir, et, si « vous parcourez ce pays à cette époque, grande sera ma joie de « vous y voir. J'ai dû y aller avec M. le duc de Fitz-James et Mme la « duchesse de Castries ; mais les ennuis de la vie littéraire m'ont « rappelé dans le grand bagne de Paris, où je suis trop souvent « cloué sur un banc de forçat.

« Adieu, mon bon docteur. Si vous ne vous compromettez pas à « cette innocente traduction du cœur, déposez aux pieds de la cap- « tive les plus vives admirations du poète, les hommages du roya- « liste, les profonds respects du Français et les sentiments de « l'homme privé.

« Votre lettre m'a donné la seconde émotion puissante parmi « celles que je compte dans ma vie, et je voudrais vraiment avoir « plus de talent que je n'en ai pour être digne de ces choses.

« Avant mon départ de Paris, j'ai vu M. de Châteaubriand chez « Mme Récamier. Je l'ai trouvé bien maussade, bien chagrin. Pour « moi personnellement, je n'aime pas sa plaidoirie dernière. Il a, « selon moi, un peu trop joué avec son sujet. Il y a toujours « effroyablement de *moi* dans tout ce qu'il fait ; puis, politiquement « parlant, je n'aime pas l'homme. C'est le plus dangereux serviteur « qu'aient eu les Bourbons.

« L'homme qui a fait pendant cinq longues années l'opposition « du *Journal des Débats*, la plus cruelle de toutes, et qui a contribué « aux malheurs de la branche aînée, dont il est le frère Caïn, ne me « plaira jamais.

« J'admire son talent, mais je n'aime pas sa conduite politique. « Il est versatile. La postérité sera bien dure pour lui et il ne s'en « doute pas. Aussi suis-je de ceux qui préfèrent pour chef actuel le « duc de Fitz-James. Il y a à Paris beaucoup d'insensibilité, beau- « coup d'intérêts, peu de choses du cœur. Notre siècle est celui des « chiffres ; aussi, depuis trois ans, pensai-je que l'on ne peut plus « réussir à rien que par les combinaisons d'intérêt et d'argent.

« Les rois de l'Europe donnent l'exemple ; comment les peuples « ne les suivraient-ils pas ?

« Adieu ! Je vous répète que je vous trouve heureux, et je vous « aimerai pour tout ce que vous donnerez de consolations à la ma- « lade. Elle a reçu le baptême d'illustration historique qui grandit « encore les grandes figures. Blaye est le sacre de Sainte-Hélène, « et elle sortira de Blaye ! Sa vie recommencera ! L'avenir est un « bien grand homme !...

« Mille choses affectueuses de votre dévoué

« De Balzac (1) ».

Cette lettre piqua vivement, paraît-il, la curiosité de la duchesse de Berry ; celle-ci posa au Dr Ménière une foule de questions sur Balzac : sur sa physionomie, ses goûts, son genre de vie, etc. Le docteur put raconter à la princesse une foule de particularités sur son auteur favori, sur ses débuts, ses entreprises commerciales et industrielles, qui avaient si lamentablement échoué et, nous apprend le narrateur, la duchesse fut au plus haut point intéressée « au récit de cette lutte ardente du génie contre les mille obstacles qui l'avaient enchaîné. »

* * *

Il était dit que Balzac, même après sa mort, n'en serait pas quitte avec les médecins. C'est un médecin, le Dr Fournier, alors maire de Tours, qui, dans la séance du Conseil municipal de cette ville, du 4 septembre 1885, proposa d'ouvrir une souscription pour élever à Balzac un monument dans sa ville natale (2).

Outre l'auteur de la proposition, il figurait un autre médecin dans le Comité de patronage de la statue : ce médecin n'était autre que le baron Larrey, membre de l'Institut.

(1) *La Captivité de la Duchesse de Berry*, par le Dr Ménière, t. I, p. 328-333.

(2) Dans le comité des fêtes organisées à Tours au commencement de ce mois, figurent au moins deux médecins, MM. les Drs Bailliot et Bezard.

La ville de Tours doit à la générosité du baron Larrey une épreuve collationnée du roman de *Béatrix*, avec les corrections de l'auteur. Ces corrections, ainsi que les additions et changements introduits dans l'épreuve, constituent, pour ainsi dire, un nouveau travail, dans lequel disparaît presque entièrement l'œuvre primitive (1).

Disons, en terminant, que nous ne sommes pas le premier médecin qui se soit aventuré à « disséquer » Balzac.

C'est encore un médecin, le Dr Henri Favre, qui, sous le titre de *Balzac et le temps présent*, a tenté de démontrer qu'on retrouverait dans l'œuvre du créateur de la « Comédie humaine » le génie de notre race, le génie celtique. « Balzac, conclut-il, est Français « et Celte tout à la fois ».

Nous ne suivrons pas notre confrère dans les développements d'une thèse assez piquante, mais ce ne sera pas se montrer téméraire que de se rallier à la première de ses conclusions.

A. C.

II. L'ŒUVRE

—

Les Médecins de la *Comédie Humaine* (a).

Dans l'œuvre titanesque de Balzac, la part faite aux médecins est considérable. Plus qu'aucune autre profession, la médecine a eu la prédilection du romancier, créateur de types humainement vivants, humainement agissants.

Le médecin, dans la *Comédie humaine*, joue les rôles les plus divers, et l'on ne saurait en donner un meilleur témoignage qu'en établissant une sorte de monographie de chacun des personnages appartenant à notre corporation.

Dans ce cinématographe d'un nouveau genre, voici venir, tout d'abord, le célèbre Horace Bianchon.

Horace Bianchon est un médecin de Paris, célèbre sous Charles X et sous Louis-Philippe, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, etc. En 1819, interne à Cochin, il fréquentait la pension Vauquer, où il connut E. de Rastignac, Goriot et Vautrin (*Le Père Goriot*). Il devint plus tard l'élève préféré du chirurgien Desplein, qu'il assista à ses derniers moments (*La Messe de l'Athée*). C'est lui qui avait donné à Birotteau la recette de sa fameuse huile de noisettes (*César Birotteau*. — *L'Interdiction*).

(1) V. *La Statue de Balzac à Tours*, par le Dr A. Fournier. Le Dr Larrey a également donné à la ville de Tours un beau portrait à la sépia de Balzac, par le peintre Louis Boulanger.

(a) Nous avons emprunté les éléments de cet article, partie à l'ouvrage de M. Marcel Barrière sur l'*Œuvre de Balzac*, partie à l'excellent *Répertoire de la Comédie humaine*, de MM. Anatole Cerfbew et Jules Christophe. Notre contribution est, par suite, assez modeste.

En relations avec Daniel d'Arthez, il soigne Lucien de Rubempré, blessé en duel. On le retrouve au lit de mort de la maîtresse de Lucien et de madame Bridau (*Illusions perdues. — Les Secrets de la princesse de Cadignan*).

En 1824, le jeune docteur Bianchon accompagnait Desplein, appelé auprès de Flamet de la Billardière mourant (*Les Employés*). Avec le même Desplein et le docteur Martener, de Provins, en 1828, il donna ses soins à Pierrette Lorrain (*Pierrette*). En cette même année 1827, il eut un moment l'idée de prendre part à l'expédition de Morée.

En 1829, encore avec Desplein, il fut appelé par madame de Nucingen, dans le but d'étudier l'état du baron de Nucingen son mari, malade d'amour pour Esther Gobseck.

En 1830, toujours avec son illustre maître, il fut rappelé par Corentin pour juger le cas de mort de Peyrade et le cas de folie de Lydie, sa fille ; puis, encore avec Desplein et avec le docteur Sinard, auprès de madame de Sérizy, que l'on craignait de voir devenir folle après le suicide de Lucien de Rubempré (*Splendeurs et Misères des Courtisanes.— La Dernière Incarnation de Vautrin*).

A la même époque, Bianchon assiste aux derniers moments d'Honorine, la femme du comte de Bauvau (*Honorine*), et voit la folle du baron de Bourlac (M. Bernard), qui était atteinte de cette étrange maladie qu'on nomme la *plique polonaise* (*L'Envers de l'Histoire contemporaine*).

Horace Bianchon était, en 1821, l'ami et le médecin de Raphaël de Valentin (*La Peau de chagrin*).

Raphaël de Valentin, orphelin à vingt-deux ans, se trouve perdu sur le pavé de Paris sans avenir et sans fortune, seul avec ses pensées, derrière le corbillard qui conduit son père au cimetière. Dévoré d'une ambition excessive, il se croit destiné à de grandes choses, mais il doute de lui-même.

Désireux de faire rapidement fortune, il se livre à la passion du jeu ; mais la déveine le poursuit obstinément. Le jour où, selon la triste pensée de J.-J. Rousseau, il ne voit plus entre lui et la mort que son dernier écu, il retourne au jeu. Après avoir perdu tout ce qui lui restait, il prend la résolution extrême de se noyer ; mais le hasard le conduit devant l'étalage d'un marchand d'antiquités. Il y pénètre. Le marchand, un vieillard au masque ricanant, devine les sinistres pensées du joueur : « Auriez-vous la maladie de l'or, lui dit-il, ou voudriez-vous détrôner l'ennui ? Enfin, quelle erreur vous engage à mourir ? » Le vieillard offre à Raphaël de le faire plus riche, plus puissant et plus considéré que ne peut l'être un roi, et pour cela il lui fait cadeau d'une *peau de chagrin*. Cette peau, lui assure-t-il, est un talisman. L'homme qui la possède, possède tout ; il n'a qu'à vouloir une chose et son désir se trouve aussitôt accompli. Mais l'existence de cet homme dépend irrévocablement de celle du talisman. A chaque souhait, la peau de chagrin diminue ; à cette diminution, proportionnée à l'intensité du désir, correspond une décroissance des jours de l'homme, qui sont comptés ; lorsque la peau de chagrin sera réduite à rien, l'homme doit mourir. Raphaël s'empare du talisman et souscrit au terrible pacte que lui impose sa possession. Le vieux marchand ne lui ménage pas les conseils et lui

dit de prendre garde : « Après tout, vous vouliez mourir, dit-il, eh bien, votre suicide n'est que retardé. »

Poussé par la curiosité, Raphaël se décide à soumettre la peau à l'examen de plusieurs savants, afin d'en déterminer la nature et de voir s'il n'est pas possible d'en augmenter la surface par la formidable tension de quelque machine hydraulique ou l'action puissante d'un laminoir. Il se rend successivement chez Lavrille, un des grands pontifes de la zoologie ; chez le célèbre mathématicien Planchette; chez le mécanicien Spieghalter, et enfin chez le fameux chimiste Japhet. Efforts vains : la peau résiste à tout ! Dans une dernière expérience, le chagrin sort victorieux d'un épouvantable choc auquel il est soumis, grâce à une forte quantité de chlorure d'azote. « Je suis perdu ! », pense Raphaël et, rentré chez lui, il va attendre la mort dans les bras de sa maîtresse, Pauline.

Quatre célèbres docteurs parisiens, *Brisset*, *Maugredie*, *Caméristus* et *Bianchon* sont appelés auprès du marquis. Tous sont impuissants à guérir le malade et lui conseillent unanimement d'aller aux eaux d'Aix.

Après un duel, dans lequel il a la malechance de tuer son adversaire, Raphaël quitte Aix-les-Bains et part pour le Mont-Dore. Il y vit quelque temps d'une vie végétative, mais l'ennui le prend et il retourne à Paris.

Il demande, à peine arrivé, qu'on lui prépare une boisson légèrement opiacée : il veut dormir pour n'avoir à penser à rien. Il a défendu qu'on laisse arriver jusqu'à lui qui que ce soit. Mais, à son réveil, il trouve Pauline assise à son chevet. « Fuis-moi, lui dit-il ; si tu restes là, je meurs » ; et, en même temps, il tire de dessous ses oreillers le lambeau de la peau de chagrin, fragile et petit comme la feuille d'une pervenche. Il explique à son amante l'affreux mystère de sa vie, représentée par ce talisman. La jeune fille contemple avec horreur la dernière parcelle de la peau magique. Après avoir tenté de posséder une fois encore la femme qu'il aime, Raphaël expire dans un spasme final.

Tel est, dans ses grandes lignes, le sujet de *La Peau de Chagrin.*

Nous avons vu passer dans ce drame — car c'est bien un drame et des plus passionnants — la silhouette, un peu effacée dans le roman, d'Horace Bianchon.

C'est encore ce savant praticien que nous retrouvons en relations avec le comte de Granville, en 1833, soignant la maîtresse de celui-ci, Caroline Crochard (*Une Double Famille*).

Il donnera également ses soins à Madame du Bruel, alors maîtresse de La Palférine, qui s'était blessée en tombant la tête la première contre l'angle aigu d'une cheminée (*Un Prince de la Bohême*) ; puis, en 1835, à Madame Marie Gaston (Louise de Chaulieu), perdue sans espoir (*Mémoires de Deux Jeunes Mariées*).

En 1837, Horace Bianchon accouche, à Paris, Madame de la Baudraye, enceinte des œuvres de Lousteau ; il était assisté, pour la circonstance, du célèbre accoucheur Duriau (*La Muse du Département*). En 1838, il était médecin du comte Laginski (*La Fausse Maitresse*).

Deux ans plus tard, Horace Bianchon demeurait rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, dans la maison où mourut son oncle le juge Popinot, et il était question de le nommer conseiller municipal, en

remplacement de l'intègre magistrat ; mais il refusa en déclarant que son candidat était Thuillier (*Les Petits Bourgeois*).

Médecin du baron Hulot, de Crevel et de Madame Marneffe, avec sept de ses collègues, Bianchon observa la terrible maladie qui emporta Valérie et son second mari en 1842 ; en 1843, il soigna Lisbeth Fischer dans sa dernière maladie (*La Cousine Bette*).

Enfin en 1844, le docteur Bianchon fut amené en consultation, par le médecin Roubaud, auprès de Madame Graslin, à Montégnac (*Le Curé de Village*).

Horace Bianchon était un causeur brillant et spirituel : on assiste à un éblouissant tournoi sur le caractère des femmes à la mode, entre le docteur Bianchon et Rastignac, au début de l'*Interdiction*. Le romancier prête au docteur le discours qui suit :

« La femme à la mode n'est plus une femme ; elle n'est ni mère, ni épouse ni amante ; elle est un sexe dans le cerveau, médicalement parlant » ; ce à quoi le positif Rastignac réplique cyniquement : « Une bourgeoise, une femme aimante, un ange, ne mènent à rien ; une femme à la mode mène à tout ; elle est le diamant avec lequel un homme coupe toutes les vitres, quand il n'a pas la clef d'or avec laquelle s'ouvrent toutes les portes... »

***

Après Horace Bianchon, un des portraits de la *Comédie humaine*, qui s'accuse avec le plus de relief est le « médecin de campagne », le docteur Benassis.

Comme on l'a très heureusement caractérisé (1), Benassis est « le saint Vincent de Paul d'un coin du Dauphiné.... C'est un administrateur de génie, un philosophe, doublé d'un économiste de premier ordre, appliquant dans le cadre trop étroit de la commune dont il est maire, les principes d'ordre social les plus propres à assurer le bonheur des peuples.

Benassis, suivant le mot de l'ancien voltigeur Goguelat, un de ses administrés, est le « Bonaparte de sa vallée, sauf les batailles ».

Le docteur Benassis est né vers 1779, dans une petite ville du Languedoc. Il fut élevé au collège de Sorrèze (Tarn), par des Oratoriens puis il fit ses études médicales à Paris, où il habita le quartier Latin. A l'âge de 22 ans, il perdit son père, qui lui laissait une grande fortune et il abandonna une jeune fille, dont il avait un fils, pour se livrer aux plus folles dissipations. Cette jeune fille, bonne et dévouée, succomba, deux ans après cet abandon, en dépit de tous les soins que lui prodigua son amant repentant.

Plus tard, Benassis recherche en mariage une autre jeune fille, appartenant à une famille janséniste. Il était agréé quand on apprit son passé, qu'il avait tenu caché : on le repoussa et dès lors il consacra toute son existence à son fils : celui-ci mourut dans l'adolescence.

Après avoir hésité entre le suicide et une retraite à la Grande-Chartreuse, le docteur Benassis finit par échouer dans un petit village de l'Isère, à cinq lieues de Grenoble. Il n'en sortit plus jusqu'à sa mort, qui survint en 1829. Il se dévoua, toute sa vie durant, à soigner cette population rurale, composée en majeure partie de crétins languissants.

(1) Marcel Barrière, *L'Œuvre de Balzac*, p. 312.

Le livre (1) qui retrace l'histoire du docteur est un vivant commentaire de l'Evangile. On y voit l'esprit de charité du christianisme réellement introduit dans le mécanisme social ; c'est le « Aimez-vous les uns les autres » du Christ, enseigné et pratiqué avec une abnégation d'apôtre.

On a prétendu que Balzac avait réellement connu dans sa jeunesse l'original de son « docteur Benassis »,qui vécut à l'Isle-Adam, combla ce pays de bienfaits, de charités, et mourut pleuré, regretté par tous ses concitoyens (2). A vrai dire, il n'existe pas une *clef* de la *Comédie humaine* : chez Balzac, le point de départ de tout portrait est évidemment dans l'observation, inconsciente ou faite à dessein, d'un personnage vivant. Mais dans ses observations, il a emprunté à plusieurs individus de caractère, de physionomie, de rang ou de profession analogues, une foule de traits qu'il a ensuite réunis sur un seul sujet du même genre (3). C'est ainsi qu'il a créé les types de Benassis, de Bianchon, de Desplein, de Minoret et de beaucoup d'autres.

*
* *

Le docteur Denis Minoret, originaire de Nemours, né en 1746, était l'ami de Dupont, le député aux Etats généraux de 1789, dont il était le compatriote, et de l'abbé Morellet. Il fut aussi l'élève de Rouelle le chimiste, et le disciple fervent de Bordeu.

Par Bordeu, il a connu Diderot, d'Holbach, Helvétius, toute la secte des Encyclopédistes, et à leur contact, le docteur est devenu athée.

Denis Minoret, inventeur du baume Lelièvre, a connu et protégé Robespierre. Il a épousé la fille du célèbre claveciniste Valentin Mirouet, morte subitement peu de temps après l'exécution de Madame Roland.

L'Empire, comme les régimes antérieurs, récompensa le talent de Minoret, en le nommant médecin-consultant de Sa Majesté Impériale et Royale (1805), médecin en chef d'un hôpital, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Michel, membre de l'Institut. Retiré à Nemours (janvier 1815), il y vécut avec sa pupille, Ursule Mirouet, fille de son beau-frère, Joseph Mirouet.

« Lorsque les vieillards aiment les enfants, dit Balzac, ils ne mettent pas de bornes à leur passion, ils les adorent. Pour ces petits êtres, ils font taire leurs manies, et pour eux se souviennent de tout leur passé. » C'est ce qui arrive au vieux Minoret pour Ursule.

Le savant médecin ne se reconnaît pas le droit d'élever sa nièce en dehors de toute croyance. Désirant voir si la foi religieuse est innée au cœur des enfants, il confie Ursule aux soins de l'abbé Chaperon, curé de Nemours.

A son tour, le vieil athée se convertit. Mais cette conversion

---

(1) *Le Médecin de campagne.*

(2) G. Ferry, *Balzac et ses amies*, p. 103-104. C'est Madame Surville qui, dans la biographie de son frère, a, la première, signalé le fait qu'a rapporté M. G. Ferry, dans son livre *Balzac et ses amies*. Voici le passage : « Il va à l'Isle-Adam. Il y assiste au convoi d'un docteur tel que celui qu'il a décrit dans son *Médecin de campagne*. Cet homme, qu'il a connu dans ses précédents séjours, bienfaiteur du pays, aimé et regretté de tous, lui donna l'idée de ce livre. Ce mort deviendra un jour le vivant M. Benassis !... »

(3) Marcel Barrière, *op. cit.*, p. 486-487.

n'est pas uniquement due à la douce et progressive influence d'Ursule ; et c'est ici que Balzac trouve l'occasion de nous exposer ses vues philosophiques sur une question qui a passionné bien des esprits au dernier siècle et dont on se préoccupe encore de nos jours.

Dans *Ursule Mirouet*, le romancier fait, en philosophe, l'historique du *magnétisme*. « Il faut reconnaître dans l'homme, dit-il, l'existence d'un fluide intangible, invisible, impondérable, doué d'une influence pénétrante, dominatrice d'homme à homme, mise en œuvre par la volonté, curatrice par l'abondance du fluide, et dont le jeu constitue un duel entre deux volontés, entre un mal à guérir et le vouloir de guérir. La science des fluides impondérables, seul nom qui convienne au magnétisme, si étroitement lié par la nature de ses phénomènes à la lumière et à l'électricité, a fait d'immenses progrès, malgré les continuelles railleries de la science parisienne. »

Croirait-on que ces curieuses observations de Balzac datent déjà d'un demi-siècle ! (1)

Pour en revenir au principal personnage d'*Ursule Mirouet*, le docteur Minoret, il meurt fort âgé, voltairien converti à la religion catholique sous l'influence d'Ursule, qu'il avantage par son testament.

***

Les autres médecins, mis en scène par le romancier, ont des rôles plutôt épisodiques ; nous nous contenterons de citer leurs noms, que nous accompagnerons seulement de quelques lignes de présentation.

C'est d'abord Bouvard, médecin de Paris, né vers 1758. — Ami du docteur Minoret, avec qui il eut de très vives discussions sur Mesmer, dont il avait adopté le système, tandis que Minoret en niait la vérité.

En 1829, Bouvard écrit à Minoret pour lui demander de venir à Paris assister à des expériences concluantes de magnétisme. A la suite de ces expériences, le docteur Minoret, de matérialiste et d'athée qu'il était, devint spiritualiste et catholique.

Le docteur Bouvard figure dans *Ursule Mirouet* et dans *La Dernière Incarnation de Vautrin.*

Brisset, célèbre médecin de Paris sous Louis-Philippe ; successeur de Cabanis et de Bichat, matérialiste, chef des organiciens, par opposition à Caméristus (2), chef des vitalistes, est le praticien qu'on a appelé en consultation auprès de Raphaël de Valentin, très gravement malade (*La Peau de chagrin*).

Le Dr Brousson est celui-là même qui a soigné le banquier Jean-Frédéric Taillefer, peu de temps avant la mort de ce financier (*L'Auberge rouge*). On connaît la donnée de l'*Auberge rouge* (3) ; nous la rappelons en peu de lignes, d'après le livre de M. Marcel Barrière.

(1) Cf. notre étude sur *Balzac physiologiste et occultiste*, dans l'*Echo du Merveilleux* de mai 1899.

(2) *Caméristus*, célèbre médecin de Paris sous Louis-Philippe ; le Ballanche de la médecine, l'un des défenseurs des doctrines abstraites de Van Helmont. Il fut, ainsi que Brisset, appelé en consultation auprès de Raphaël de Valentin.

(3) « Le sujet de l'*Auberge rouge*, histoire véritable quoi qu'on en ait dit, lui fut donné par un ancien chirurgien des armées, ami de l'homme qui fut condamné injustement. Mon frère n'ajouta que le dénoûment ». Mme Surville, *Balzac*, p. 103.

Sur les bords du Rhin, à Andernach, pendant la campagne de 1799, Frédéric Taillefer, alors aide-major du corps d'armée d'Augereau, assassine pendant la nuit, dans une auberge, un négociant allemand du nom de Walheufer, et prend la fuite en emportant la valise de sa victime, qui contient cent mille francs d'or et de pierreries.

Bien des années après cet événement, ce même Hermann, invité à dîner chez Taillefer, à Paris, raconte aux convives du financier l'assassinat de Walheufer, le procès et la mort de Prosper Magnan. Un des convives soupçonne depuis longtemps le passé criminel du banquier ; aussi l'observe-t-il pendant le récit de l'Allemand, et ajoute-t-il par des questions incisives au trouble, déjà grand, du meurtrier. Ce dernier meurt, quelque temps après, d'une effroyable maladie, que les médecins ont été impuissants à définir et à soigner. C'était « une sorte de tétanos », causé sans doute par le remords, la vision sans cesse présente à l'esprit de la scène du crime ; car Taillefer, qui avait coupé le cou de sa victime avec un instrument de chirurgie, ressentait parfois des douleurs à la tête, qui lui faisaient dire qu'on lui sciait le crâne (1). Le crime de Taillefer resta impuni et c'est Prosper Magnan (de Beauvais), qui fut exécuté en 1799, à Andernach, au lieu et place du vrai coupable.

***

Dans *La Muse du Département*, nous relevons au moins deux noms de médecins :

Et d'abord Béga, chirurgien dans un régiment français de l'armée d'Espagne, en 1808 : après avoir accouché secrètement une Espagnole, sous la surveillance de son amant, il fut assommé par le mari, qui le surprit au moment où il racontait cette opération clandestine. — Cette aventure est narrée, en 1836, devant madame de Baudraye, par le receveur des finances Gravier, ancien payeur aux armées.

Puis Duriau, célèbre accoucheur de Paris qui, aidé de Bianchon, accoucha madame de la Baudraye, en 1837.

Dans *La Cousine Bette*, il n'y a pas moins de trois confrères :

Angard (le professeur), qui fut consulté avec les docteurs Bianchon et Larabit, pour madame Hector Hulot, que l'on craignait de voir perdre la raison ; Duval, professeur et chimiste célèbre, à Paris, en 1843, ami du docteur Bianchon, et qui analysa pour lui le sang de M. et Madame Crevel, infectés d'une étrange maladie cutanée, dont ils moururent ; le Dr Larabit, qui fut, en 1843, l'un des trois médecins consultants appelés auprès d'Adeline Hulot.

Le *Lys dans la vallée* nous fait connaître :

Deslandes, chirurgien d'Azay-le-Rideau, en 1817, qui, appelé auprès de M. de Mortsauf, lui sauve la vie par une opération ; Origet, médecin, député de Tours, connu des Mortsauf, châtelains de Clochegourde ; Carbonneau, médecin que le comte de Mortsauf, en 1820, parlait de consulter pour sa femme, au lieu du docteur Origet, dont il croyait avoir à se plaindre.

Dans l'*Envers de l'Histoire contemporaine*, nous voyons s'agiter sous nos yeux :

Chelius, médecin d'Heidelberg, avec qui Halpersohn corres-

(1) Marcel Barrière, *loc. cit.*

pondait, du temps de Louis-Philippe ; BERTON, médecin de Paris, homme froid et sévère : affilié à l'œuvre de bienfaisance de madame Chantève, il visitait les malades pauvres que cette charitable dame lui désignait ; il donna ses soins, entre autres, à la fille du baron de Bourlac ; COURCEUIL (Félix), d'Alençon, ancien chirurgien des armées rebelles de la Vendée, fournissait, en 1809, des armes aux « brigands » : impliqué dans l'affaire dite des « chauffeurs de Mortagne » et contumax, il fut condamné à mort ; HALPERSOHN (Moïse), juif polonais réfugié, médecin capable, communiste, fort excentrique, très avare, ami du révolutionnaire Rebwel : sous Louis-Philippe il soigna, dans Paris, Vanda de Mergi, déjà condamnée par de nombreux docteurs et comprit seul la maladie compliquée de la fille du baron de Bourlac ; HAUDRY, médecin à Paris, pendant la première moitié du XIXe siècle : défenseur des vieilles formules, ayant une clientèle surtout bourgeoise, il soigna successivement les César Birotteau, les Jules Desmarets, madame Descoings, Vanda de Mergi. Le nom du docteur Haudry était encore cité vers la fin du règne de Louis-Philippe.

Nous retrouvons le docteur Haudry dans le *Cousin Pons*, en compagnie de LEBRUN, l'obligé, l'ami et le disciple du docteur Bouvard. Médecin de la Conciergerie, en mai 1830, il fut appelé pour constater le décès de Lucien de Rubempré (*La Dernière Incarnation de Vautrin*). Vers 1845, Lebrun était chef du service médical du théâtre des Boulevards parisiens, dirigé par Félix Gaudissart. Quand le cousin Pons tomba malade, d'une hépatite, on fit appeler le Dr POULAIN, petit « médecin de quartier », qui habitait avec sa mère au Marais, la rue d'Orléans ; c'est là qu'il connut madame Cibot, concierge, qui le mit en relation avec Pons. A la mort de celui-ci, suivie bientôt de celle de Schmucke, son légataire universel, Poulain se vit attaché à l'hospice des Quinze-Vingts et fut bientôt mis à la tête du service médical de cet établissement hospitalier.

Dans *La Rabouilleuse*, deux noms seulement de médecins à signaler :

GODDET, ancien chirurgien-major au 3e régiment de ligne, vers 1823, le meilleur médecin d'Issoudun. Il avait pour fils un des chevaliers de la désœuvrance, placés sous les ordres de Maxence Gilet. Goddet fils semblait courtiser madame Fichet, afin d'arriver, par la mère, à la fille, pourvue de la plus grosse dot d'Issoudun ; le Dr ROUGET, médecin à Issoudun, sous Louis XVI et la République : né en 1737, mort en 1805.

Le Dr Rouget avait épousé la plus belle fille de la ville et la rendit, suivant la chronique, très malheureuse. Il eut d'elle deux enfants : un fils, Jean-Jacques, et dix après, une fille, Agathe, qui devint madame Bridau, dont la naissance le brouilla avec son intime ami, le subdélégué Lousteau. Ces deux hommes se disaient aussi chacun le père de Maxence Gilet, qui était réellement le fils d'un officier de dragons, en garnison à Bourges. Le docteur Rouget, qui passait pour un homme profondément malicieux et d'humeur peu accommodante, était égoïste et vindicatif. Il éloigna très vite sa fille, qu'il exécrait. Après la mort de sa femme, de son beau-père et de sa belle-mère, il devint assez riche et mena une vie débauchée, mais réglée et exempte de scandales. En 1799, émerveillé de la beauté de la petite « Rabouilleuse », Flore Brazier, il l'avait prise

chez lui ; elle ne tarda pas à devenir la maîtresse, ensuite la femme de son fils, Jean-Jacques, et, pour finir, madame Philippe Bridau, comtesse de Brambourg.

*
* *

Dans la revue forcément rapide que nous devons faire, il nous est impossible d'écrire la biographie complète de chacun des médecins qui figurent dans l'œuvre complète de Balzac ; au moins en aurons-nous indiqué les traits principaux.

Nous continuons notre énumération, au hasard des notes prises. Nous faisons de la sorte connaissance avec :

Faujat, médecin quelque peu aliéniste, oncle de la comtesse Stéphanie de Vaudières, qui passait pour avoir péri dans le désastre de la campagne de Russie. Il retrouva la comtesse et la recueillit, folle, auprès de Strasbourg, en 1816. Il l'emmena dans les environs de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise), à l'ancien couvent des Bons-Hommes, l'y soigna avec une tendre sollicitude et eut la douleur de la voir mourir, en 1819, dans une scène tragique où, recouvrant tout d'un coup la raison, elle reconnut son ancien amant, Philippe de Sucy, qu'elle n'avait pas revu depuis 1812 (*L'Adieu*).

Sinard, médecin de Paris, avait été appelé, dans le mois de mai 1830, avec Desplein et Bianchon, auprès de Léontine de Sérizy, devenue comme folle après la fin tragique de Lucien de Rubempré, son amant (*La Dernière Incarnation de Vautrin*).

Sparchmann, chirurgien de l'hôpital d'Heilsberg, soigna le colonel Chabert après la bataille d'Eylau (*Le Colonel Chabert*).

Le Dr Troussenard était médecin du Havre sous la Restauration, à l'époque où les Mignon de la Bastie habitaient cette sous-préfecture de la Seine-Inférieure (*Modeste Mignon*).

Varlet était médecin à Arcis dans les premières années du XIXe siècle, au temps des querelles politiques et locales des Gondreville, Cinq-Cygne, Simeuse, Michu, Hauteserre. Il eut une fille, devenue, par son mariage, madame Grévin (*Une Ténébreuse affaire* — *Le Député d'Arcis*).

Malfatti est ce médecin de Venise qui, en 1820, a été appelé en consultation avec un de ses confrères de France, pour examiner le duc Cataneo (*Massimilla Doni*).

Juste, né en 1811, étudia la médecine à Paris et, ses études achevées, s'en alla en Asie. Il logeait, en 1836, rue Corneille, et, avec Charles Rabourdin, assista Zéphirin Marcas tombé dans le dénûment (*Z. Marcas*).

Ellis (William), célèbre médecin aliéniste anglais, dirigeait l'asile d'Hanwell en 1839, à l'époque où Marie Gaston, devenu fou, y fut admis (*Le Comte de Sallenauve*).

Roubaud, né vers 1803, docteur de la faculté de Paris, élève de Desplein, exerçait la médecine à Montégnac (Haute-Vienne), sous Louis-Philippe. Petit homme blond, avec une mine assez fade, mais des yeux gris, trahissant la profondeur du physiologiste et la ténacité des gens studieux. Roubaud fut présenté à madame Graslin par le curé Bonnet, qui désespérait de vaincre son indifférence religieuse. Le jeune médecin soigna, admira, et aima secrètement la femme célèbre du Limousin, et devint subitement catholique, au spectacle de la sainte mort de madame Graslin. Elle le chargea, en

mourant, d'être le premier médecin d'un hospice fondé par elle aux Tascherons, près de Montégnac (*Le Curé de Village*).

Marron, sous la Restauration, médecin de Marsac, en Charente ; neveu du curé Marron. Il maria sa fille au pharmacien Postel, d'Angoulême, et fréquenta les David Léchard (*Illusions perdues. — Splendeurs et Misères des Courtisanes*).

Martener, vieil homme instruit, vivant à Provins, sous la Restauration, expliquait à l'archéologue Desfondrilles, qui le consultait, pourquoi l'Europe oisive, dédaignant les eaux minérales de leur ville, recherchait Spa, moins efficace d'après la médecine française (*Pierrette*).

Maugredie, célèbre médecin, pyrrhonien ; appelé en consultation, eut à se prononcer sur le cas de Raphaël de Valentin (*La Peau de chagrin*).

Meyraux, docteur en médecine ; jeune savant avec lequel se liait, à Paris, Louis Lambert, vers novembre 1819. Meyraux fut membre du cénacle de la rue des Quatre-Vents, présidé par Daniel d'Arthez, et mourut en 1832 (*Louis Lambert. — Illusions perdues*).

Vauquelin (Nicolas-Louis), le chimiste bien connu, membre de l'Institut, né à Saint-André d'Hébertot (Calvados) en 1763, mort en 1829. Fils de paysans ; distingué par Fourcroy ; successivement pharmacien à Paris, inspecteur des mines, professeur à l'Ecole de pharmacie, à l'Ecole de médecine, au Jardin des plantes, au Collège de France.

C'est lui qui donna à César Birotteau la recette d'un cosmétique pour les mains, que le parfumeur appela la « double pâte des Sultanes » ; consulté par lui au sujet de l'« huile céphalique », il nia la possibilité de faire repousser les cheveux.

Nicolas Vauquelin fut invité au grand bal du parfumeur, donné le 17 décembre 1818. César Birotteau offrit au savant, en reconnaissance des bons conseils qu'il en avait reçus, une épreuve de la gravure de Müller, d'après la Vierge de Dresde, tirée sur papier de Chine. et avant la lettre, qui coûta quinze cents francs et qui avait été trouvée en Allemagne, après deux ans de recherches (*César Birotteau*).

Dommanget, médecin accoucheur, célèbre à Paris, au temps de Louis Philippe. Il avait été appelé, en 1840, auprès de madame Calyste du Guénic, qu'il avait accouchée, et qu'une subite révélation de l'infidélité de son mari avait fait tomber dans un état dangereux, car elle nourrissait son fils à cette époque. Dommanget, mis dans la confidence, traita et guérit la malade par des remèdes tout moraux (*Béatrix*).

Chardon, ancien chirurgien des armées de la République, établi pharmacien à Angoulême, sous l'Empire, s'était occupé des moyens de guérir la goutte et il avait également songé à remplacer le papier fait de chiffons par du papier végétal, à l'exemple des Chinois. Il mourut au commencement de la Restauration, à Paris, où il était venu solliciter l'approbation de l'Académie des sciences, désespéré de n'avoir obtenu aucun résultat et laissant dans la misère une femme et deux enfants (*Illusions perdues*).

Citons encore, pour être complet :

Beauvisage, médecin du couvent des Carmélites à Blois, sous Louis XVIII (*Mémoires de deux jeunes Mariées*) ;

Becker (Edme), étudiant en médecine, demeurant, en 1828, rue de

la Montagne-Sainte-Geneviève, n° 22, dans la maison habitée par le marquis d'Espard (*L'Interdiction*) ;

Bianchon, médecin de Sancerre, père d'Horace Bianchon (*L'Interdiction*) ;

Bergeron, le médecin de Saumur, qui soigna les Félix Grandet dans leur dernière maladie (*Eugénie Grandet*) ;

Grimprel, médecin à Paris, dans le quartier du Panthéon, sous Louis XVIII, eut, au nombre de ses clientes, madame veuve Vauquer, née Conflans, qui l'envoya chercher pour Vautrin, lorsque celui-ci tomba foudroyé, après l'absorption d'un narcotique, perfidement administré par mademoiselle Michonneau (*Le Père Goriot*).

Rappelons, puisque l'occasion s'en présente que, dans *Le Père Goriot*, Balzac, fidèle à son système de faire marcher de pair l'analyse médicale et l'analyse philosophique, et parlant en médecin autant qu'en philosophe, a saisi, pour ainsi dire, sur le fait, les hoquets de l'agonie, et tenté de nous rendre, avec sa puissance ordinaire d'évocation, les derniers craquements d'une organisation qui se désagrége, les râles sinistres d'une vie qui s'éteint.

A. C.

Balzac et Dupuytren.

Dans l'anecdote qui sert de trame à la nouvelle de Nadar : *La Mort de Dupuytren* (1), il n'y a que le récit d'une aventure qui en soi n'a rien de particulièrement invraisemblable : une opération faite à un curé de province et le retour du curé venant apporter les secours de la religion au chirurgien qui l'avait guéri.

Rien d'étonnant que le père Lacordaire se soit servi de cette même anecdote. Ce sont là des broderies littéraires sur un sujet qui n'est pas historiquement prouvé. Ce qui est étrange, c'est la tendance à faire de Dupuytren un converti de la dernière heure, lui qui toujours a affiché une scrupuleuse observance des pratiques religieuses. Il est évident que Dupuytren n'avait nul besoin, en apparence, de cette démarche d'un curé de province pour raffermir ses convictions religieuses. Ne fit-on pas courir le bruit, plusieurs années avant sa mort, qu'il avait, par ostentation pure et pour attester son orthodoxie, égaré à dessein un livre de messe aux Tuileries ?

N'était-ce pas ce chirurgien célèbre qui, le 21 mai 1825, après avoir *entendu la messe* dans les appartements du roi, l'accompagna jusqu'à l'hôpital Saint-Marcoul, l'assista quand il toucha 121 scrofuleux pour les guérir des *écrouelles* ? « Le roi vous touche, Dieu vous guérira !» Dupuytren, premier médecin ordinaire et premier chirurgien du roi Charles X, assista à cette cérémonie et la sanctionna de sa présence.

N'était-ce pas encore de Dupuytren que Mme la Duchesse du Luxembourg disait, à une certaine messe royale : « M. Dupuytren perd ses *heures*, mais il ne perd pas son temps », en voyant le célèbre chirurgien laisser tomber son livre de messe ? Bourdon nous a raconté, d'autre part, avec quelle animosité et quelle âpreté il se vengea de ce mot. Dupuytren n'était donc nullement opposé à la pratique de la religion, bien au contraire. La nouvelle qui tend à le présenter comme converti par un humble curé de province, sous l'effroi d'une mort prochaine, tend égalcment à prouver que cette religion n'était

(1) V. *La Chronique médicale*, nos du 15 février 1895 ; 15 avril, 15 mai, 1er juin et 1er juillet 1898.

qu'apparente, *officielle*, et qu'au fond Dupuytren ne s'est véritablement converti, *in cute*, que sous l'influence de l'héroïsme d'un curé et sur sa démarche, inspirée par la reconnaissance du malade guéri.

Quel est le biographe documenté de Dupuytren qui rapporte le fait ? Voilà ce qu'il faut trouver pour affirmer la véracité de la nouvelle du narrateur de Nadar, véracité dont, je le répète, doute l'auteur de la nouvelle lui-même. M. le Dr Souchu-Servinière (1) a raison quand il affirme qu'*un menteur ne laisse pas que de dire quelquefois la vérité*, mais ce n'est cependant pas une raison pour croire que le menteur *fieffé* de Nadar a dit vrai, parce qu'un prédicateur s'est servi de l'anecdote favorable à son thème de sermon.

C'est aux nombreux lecteurs qui s'intéressent aux questions traitées par la *Chronique*, parmi lesquels il s'en trouve certainement de renseignés *historiquement*, d'apporter leurs documents. Nadar doute et n'est pas fixé sur la réalité du fait, c'est certain. Que Lacordaire se soit servi de l'anecdote ; que Balzac lui-même se soit emparé d'une autre anecdote, comparable en l'espèce (2) (*La Messe de l'athée*), peu importe, ce sont là *questions de littérature*. C'est de l'histoire qu'il nous faut.

Quand un homme célèbre disparaît, il court sur son compte des anecdotes, dont les fabriques ne manquent jamais; un romancier, un nouvelliste, un prédicateur peuvent y trouver un thème à d'agréables développements, la multiplicité des metteurs en œuvre ne prouve pas la réalité du point de départ du récit. L'histoire a besoin de documents plus sérieux, ce me semble. Or, la *Chronique médicale* est avant tout une revue *historique* et il lui appartient de poser le problème, même si on n'arrive pas à en trouver la solution *historique*, *et non littéraire*, je le répète.

Bourdon nous offre un autre sujet d'investigations : « Jusqu'en 1833, la santé de Dupuytren résista aux plus poignantes sollicitudes. Mais à cette époque, *un crime* ayant été commis dans la maison de Madame Dupuytren, il prévoit aussitôt combien les circonstances de cette affaire allaient donner d'éclat à ses chagrins domestiques, et dès lors sa *constitution s'altéra*. Il éprouva successivement plusieurs attaques d'apoplexie, présageant sa fin prochaine ; la *face se paralysa*, les forces se perdirent. Il essaya d'un voyage en Italie, etc... »

Dupuytren était donc *averti*, dès 1833, d'une affection qu'il savait

(1) V. *La Chronique médicale*, du 15 mai 1898, p. 332.

(2) « *La Messe de l'Athée* et *Facino Cane* sont deux jolies perles, perdues au fond du gouffre de l'Océan parisien. La première nouvelle rapporte un touchant épisode de la vie de Desplein, un chirurgien célèbre, maître et prédécesseur de Bianchon dans la médecine. Desplein, athée par principe, a fondé à Saint-Sulpice quatre messes annuelles pour le repos de l'âme de son bienfaiteur, un bon Auvergnat du nom de Bourgeat, qui jadis a partagé son pain avec l'étudiant et a été ainsi la cause de ses succès à venir en le sauvant de la misère. C'est par reconnaissance et par respect pour la foi du bonhomme que Desplein va entendre ces messes. » Marcel Barrière, *L'Œuvre de Balzac*, Paris, 1890, p. 256-257.

On s'accorde généralement à prétendre que Balzac a voulu représenter sous les traits de Desplein, le grand chirurgien Dupuytren. Or, *La Messe de l'Athée* fut imprimée pour la première fois dans la *Chronique de Paris*, du 3 janvier 1836, et voici la note (laquelle a disparu dans les éditions subséquentes), qui l'accompagnait dans sa première version : « Quoique les circonstances de ce récit soient toutes vraies, *ce serait un tort grave d'en faire l'application à un seul homme de cette époque*, l'auteur ayant rassemblé sur une même figure des documents relatifs à plusieurs personnes. » Maintenant Balzac n'a-t-il pas voulu, par cette déclaration, dépister les indiscrétions c'est encore possible ? (A. C.)

ne pas pardonner — cela change un peu le ton général de la nouvelle de Nadar —, mais quel était *le crime commis dans la maison de Madame Dupuytren*, qui lui causa une émotion morale telle, qu'elle fut, selon Bourdon, l'origine de la maladie qui devait l'emporter ?

Dans la nouvelle de Balzac (*La Messe de l'Athée*), il est question d'une autre anecdote de Dupuytren (*Desplein* dans la nouvelle). Balzac écrit :

« Desplein (1) n'était pas dans le doute, il affirmait son *athéisme* PUR ET FRANC, ressemblant à celui de beaucoup de savants, les meilleures gens du monde, mais *invinciblement athées*, athées comme les gens religieux n'admettent pas qu'il puisse y avoir d'athées. Cette opinion ne devait pas être autrement chez un homme habitué depuis son jeune âge à disséquer l'être par excellence, *avant, pendant et après la vie* (sic) et à fouiller dans tous ses appareils, sans y trouver cette âme unique, si nécessaire aux théories religieuses. En y reconnaissant un centre cérébral, un centre nerveux et un centre *aéro-sanguin* (sic), dont les deux premiers se suppléent si bien l'un l'autre, qu'il eut, dans les derniers jours de sa vie, la conviction que le sens de l'ouïe n'était pas absolument nécessaire pour entendre, ni le sens de la vue absolument nécessaire pour voir, et que le plexus solaire les remplaçait, sans que l'on pût s'en douter. Desplein en

(1) Voici l'*état civil* de Desplein, tel que l'ont dressé les érudits catalographes Cerfberr et Christophe :

« *Desplein*, illustre chirurgien de Paris, né vers le milieu du XVIII[e] siècle. D'une famille pauvre de la province, il eut une jeunesse des plus rudes et ne parvint à passer ses examens que grâce aux secours de son voisin de misère, le porteur d'eau Bourgeat. Avec lui, il demeura deux ans au sixième étage d'une triste maison de la rue des Quatre-Vents, où s'établit plus tard le « Cénacle », chez le poète Daniel d'Arthez, maison dite, par la suite, le bocal aux grands hommes.

« Desplein, chassé par le propriétaire qu'il ne pouvait payer, se logea, en second lieu, avec son ami l'Auvergnat, dans la cour de Rohan, passage du Commerce. Reçu interne à l'Hôtel-Dieu, il put reconnaître les bienfaits de Bourgeat, le soigna dans sa dernière maladie, comme un fils dévoué, et fonda, sous l'Empire, en l'honneur de cet homme simple, qui professait des sentiments religieux, une messe dite, quatre fois l'an, à Saint-Sulpice, et à laquelle il assistait pieusement, bien qu'athée déterminé (*La Messe de l'Athée*).

« En 1806, Desplein avait condamné à une mort prochaine un vieux garçon, alors âgé de cinquante-six ans, et qui vivait toujours en 1846 (*Le Cousin Pons*). Le même chirurgien assista à la mort désespérée de M. Chardon, ancien médecin militaire (*Illusions perdues*).

« Desplein soigna, à leurs derniers moments, madame Jules Desmarets, décédée en 1820 ou 1821, et le chef de division Flamet de la Billardière, mort en 1824 (*Histoire des Treize : Ferragus, chef des Dévorants. — Les Employés*).

« Au mois de mars 1828, à Provins, il fit l'opération du trépan à Pierrette Lorrain (*Pierrette*). Dans la même année, il pratiqua une audacieuse opération sur la personne de Madame Philippe Brideau, chez qui l'abus des liqueurs fortes avait développé une « magnifique maladie », que l'on croyait disparue. L'opération fut racontée dans la *Gazette des hôpitaux* ; mais l'opérée en mourut (*La Rabouilleuse*).

« En 1829, Desplein fut appelé auprès de Vanda de Mergi, fille du baron de Bourlac (*L'Envers de l'Histoire contemporaine*). Dans les derniers mois de la dite année, il opéra, avec succès, madame Mignon, devenue aveugle, et fut ensuite, en février 1830, l'un des témoins de Modeste Mignon, mariée à Ernest de la Brière (*Modeste Mignon*).

« Au commencement de la même année 1830, il fut appelé, par Corentin, auprès du baron de Nucingen, languissant d'amour pour Esther Gobseck, et auprès de Madame de Sérisy, malade, après le suicide de Lucien de Rubempré (*Splendeurs et misères des courtisanes. — La dernière incarnation de Vautrin*). Avec son élève Bianchon, il dut assister madame de Bauvau sur le point de mourir, fin de 1830 ou commencement de 1831 (*Honorine*).

« Desplein avait une fille unique, dont le mariage, en 1829, était arrangé avec le prince de Loudon.. » *Répertoire de la Comédie Humaine, d'A. Cerfberr et Christophe*, p. 137-138.

résumant deux âmes dans l'homme, corrobora son *athéisme* de ce fait, quoiqu'il ne préjuge encore rien sur Dieu. *Cet homme mourut, dit-on, dans l'impénitence finale, où meurent malheureusement beaucoup de beaux génies à qui Dieu puisse pardonner.*

« La vie de cet homme si grand offrait *beaucoup de petitesses*, pour employer l'expression dont se servaient ses ennemis, jaloux de diminuer sa gloire, mais qu'il serait plus convenable de nommer des *contre-sens apparents.* »

Ces *contre-sens apparents*, dont parle Balzac, ne seraient-ils pas précisément la religiosité *apparente de Desplein* avec son athéisme profond ? Ces *petitesses* ne seraient-elles pas constituées par son ostentation à afficher des croyances qu'il n'avait pas, parce qu'il était premier médecin d'un roi *religieux* ?

Enfin *Desplein* ne serait-il pas *Dupuytren* ? Si, évidemment (1), car cette phrase du grand romancier : « Quoique capable, pour avoir un cordon noir, que le médecin n'aurait pas dû briguer, *de laisser tomber à la cour un livre d'heures* de sa poche, *croyez qu'il se moquait en lui-même de tout.* » Cette anecdote, racontée par plusieurs biographes de Dupuytren, suffit à démontrer que c'est bien lui que Balzac a décrit dans sa nouvelle.

« Bianchon, qui soigna Desplein dans sa dernière maladie, n'ose pas affirmer aujourd'hui que l'illustre chirurgien soit *mort athée.* » La psychologie de Dupuytren, donnée par Balzac, est d'accord avec tout ce que nous en disent ses biographes les plus autorisés : Bourdon (qui l'a connu personnellement), le Dr Véron, Pariset, le Dr Perdrix, Cruveilhier, Gaillard, etc... Cette psychologie est bien curieuse et éclaire l'anecdote, vraie ou non, qui a servi de base à la nouvelle de Nadar.

Dupuytren était peut-être un faux athée ou un pratiquant sceptique, assistant le roi, touchant les écrouelles, laissant tomber son livre de messe pour se faire voir, pendant une messe par un de ses malades... et y allant sans ostentation : bizarre mélange qu'expliquent peut-être les mœurs de la cour dont il était le médecin... Athée *in petto*, dévot par hasard !

Desplein... pardon Dupuytren, s'était porté à la députation, ce qui explique cette phrase de Balzac : « Ainsi, l'observateur patient et assidu de l'humanité légitimera les prétentions exorbitantes de Desplein et le croira, comme il se croyait lui-même, propre *à faire un ministre*, tout aussi grand qu'était le chirurgien ».

Flaubert, le père de notre grand romancier, avait été l'intime de Dupuytren — il est vraisemblable que dans *Madame Bovary*, le docteur Canivert a été créé avec des souvenirs paternels et peut-être aussi un peu des traits de la silhouette de Dupuytren, que Flaubert avait dû connaître à travers les récits de son père : « L'Univers aurait pu crever jusqu'au dernier homme, qu'il n'eût pas failli à la moindre de ses habitudes. » Dupuytren atteint de paralysie faciale, au moment où il faisait sa leçon à l'Hôtel-Dieu, continue son cours jusqu'au bout. Malade, il parle à chaque instant à Cruveilhier de retourner à l'Hôtel-Dieu.

« Regardez-moi plutôt : tous les jours je me lève à 4 heures, je fais ma barbe à l'eau froide (je n'ai jamais froid) et je ne porte pas

(1) Voir notre note de la page 349. (A. C.)

de flanelle. » Dupuytren était à 6 heures du matin à l'Hôtel Dieu, il y allait à pied !

« Son regard, plus tranchant que ses bistouris, vous descendait droit dans l'âme ; il désarticulait tout mensonge à travers les allégations et les pudeurs » ; n'est-ce pas ce « regard investigateur et défiant », qui caractérisait le grand chirurgien, duquel le père de Flaubert devait tenir ses principales qualités ?

Entendant, nous dit Balzac, un diplomate sauvé par lui, demander : *Comment va l'Empereur ?*, il répondit : « *Le courtisan revient, l'homme suivra !* »

Ce trait n'est-il pas d'accord avec les réparties du grand modèle, dont Balzac dit qu'il n'était pas seulement chirurgien et médecin, mais qu'il était aussi prodigieusement spirituel ?

Dr MICHAUT.

Le réalisme de Balzac.

Du merveilleux discours qu'a prononcé M. Brunetière aux fêtes de Tours, nous nous plaisons à détacher cet éloquent passage :

En littérature, ou tout au moins en prose, on éprouve un vif plaisir, très naturel et très légitime, à voir se dessiner sous la transparence des mots, les contours précis de l'idée. Mais nous sommes devenus plus exigeants depuis lors. Et dans le roman comme au théâtre, nous nous sommes aperçus que le style ne consistait essentiellement ni dans une correction dont le mérite, en somme, ne va pas au delà de savoir mettre l'orthographe, ni dans une facilité, dans une abondance, dans un flux de discours qui finissent, — ainsi la prose de George Sand, — par donner la sensation de la monotonie, ni dans cette écriture *artiste* qui a fait le désespoir de Flaubert, mais peut-être et uniquement dans le don de faire *vivant*. Ou plutôt encore : faire vivant, voilà, messieurs, ce que l'artiste moderne se propose avant tout ; c'est là-dessus que nous le jugeons ; c'est ce qui assure, en dépit des maîtres d'école, la durée de son œuvre, et, en ce sens, messieurs, le style, tel que les grammairiens l'entendent, n'est et ne doit être qu'un moyen.

Avant M. Brunetière, M. Paul Flat, un critique singulièrement subtil, avait exprimé la même pensée sous une forme encore plus synthétisée :

« Le penseur moderne est conduit à envisager le style, ainsi que le sentirent toujours par intuition les grands artistes de lettres, avant et par-dessus tout, comme un *fait d'émotion* (1). »

Chez Balzac, comme chez tous les hommes vraiment supérieurs, le phénomène émotif double le phénomène intellectuel :

« Le monde des concepts, des idées générales, loin de rester comme dans le cerveau d'un homme ordinaire ou d'un froid logicien, un phénomène de pure abstraction, se confond avec sa sensibilité d'écrivain, si bien que, derrière chacune de ses pages

(1) P. Flat, *Seconds Essais sur Balzac*, p. 9.

principales, nous voyons transparaître *tout son tempérament, toute sa vie organique* (1). »

Pouvait-on qualifier en termes plus expressifs, plus « propres », les qualités du style de Balzac ? Balzac s'est reflété tout entier, peut-on dire, dans les œuvres émanées de son puissant cerveau. Reste à déterminer comment, dans ce cerveau, ressuscitaient les images perçues d'abord par les sens.

On sait qu'à l'heure actuelle, sous l'impulsion de Charcot et de son école, et surtout à la suite des belles études de M. Th. Ribot et ses élèves, on classe les individus en *auditifs, visuels* ou *moteurs*, selon que l'ouïe, la vue ou le tact sont impressionnés. On s'est posé la question pour Balzac, on a recherché dans quel compartiment on pouvait loger son « cas ». Ce cas est évidemment complexe. Balzac, en effet, est, nous le répétons, à la fois un intellectuel et un sentimental: « Les images qui, le plus fréquemment, ressuscitaient dans son cerveau étaient *les images de pensées* et *les réminiscences de sentiments* (2). » Mais s'il a excellé dans la *renaissance des états d'âmes*, selon une très heureuse expression (3), il n'en a pas moins donné la preuve d'une puissance de *vision*, d'une faculté véritablement extraordinaire d'évocation ; c'est donc, outre un psychologue, un *visuel*, par beaucoup de côtés. Chez lui l'expression verbale sert presque toujours à la reproduction d'un état d'âme : d'où l'intensité de vie qui se dégage de la moindre production de l'auteur de la « Comédie humaine ».

Pour avoir, du reste, une idée suffisante de ce don, presque spécial à Balzac, on n'a qu'à se reporter à ce que le romancier a lui-même écrit, au début de son *Facino Cane*; on ne saurait trouver d'arguments plus décisifs :

Chez moi l'observation était déjà devenue intuitive, elle pénétrait l'âme sans négliger le corps ; ou plutôt elle saisissait si bien les détails extérieurs qu'elle allait sur le champ au delà ; elle me donnait la faculté de vivre de la vie de l'individu sur laquelle elle s'exerçait, en me permettant de me substituer à lui, comme le derviche des *Mille et une nuits* prenait le corps et l'âme des personnes sur lesquelles il prononçait diverses paroles.

Lorsque, entre onze heures et minuit, je rencontrais un ouvrier et sa femme revenant de l'Ambigu-Comique, je m'amusais à les suivre, depuis le boulevard du Pont-aux-Choux jusqu'au boulevard Beaumarchais. Ces braves gens parlaient d'abord de la pièce qu'ils avaient vue ; de fil en aiguille, ils arrivaient à leurs affaires ; la mère tirait son enfant par la main, sans écouter ni ses plaintes, ni ses demandes. Les deux époux comptaient l'argent qui leur serait payé le lendemain. Ils le dépensaient de vingt manières différentes. C'étaient alors des détails de ménage, des doléances sur le prix excessif des pommes de terre ou sur la longueur de l'hiver et

(1) P. Flat, *op. cit.*
(2) *Seconds Essais sur Balzac*, p. 16.
(3) M. Paul Flat.

le renchérissement des mottes, des représentations énergiques sur ce qui était dû au boulanger, enfin des discussions qui s'envenimaient et où chacun déployait son caractère en mots pittoresques. En entendant ces gens, je pouvais épouser leur vie, je me sentais leurs guenilles sur le dos, je marchais les pieds dans leurs souliers percés ; leurs désirs, leurs besoins, tout passait dans mon âme et mon âme passait dans la leur ; c'était le rêve d'un homme éveillé (1). Je m'échauffais avec eux contre les chefs d'atelier qui les tyrannisaient ou contre les mauvaises pratiques qui les faisaient revenir plusieurs fois sans les payer. Quitter ses habitudes, devenir un autre que soi par l'ivresse des facultés morales et jouer ce jeu à volonté, telle était ma distraction. A quoi dois-je ce don ? Est-ce une seconde vue ? Est-ce une de ces qualités dont l'abus mènerait à la folie ? Je n'ai jamais recherché les causes de cette puissance ; je la possède et je m'en sers, voilà tout (2).

C'était par une sorte d'auto-suggestion que Balzac donnait à ses héros imaginaires le mouvement, la vie de personnages réels. Bien plus, c'étaient pour lui les seuls qui existassent (3). On peut présumer que Balzac s'appliquait à lui-même la théorie curieuse du docteur Richard sur les hallucinations volontaires.

Ce confrère disait, que si Talma exprimait d'une façon si saisissante l'horreur qu'il éprouvait, au moment où il entrait en scène au cinquième acte d'*Andromaque*, c'est qu'il s'était mis lui-même en proie à une horreur terrible, au moyen d'une hallucination volontaire, qui lui faisait réellement voir la salle tendue de noir et peuplée de squelettes et de têtes de mort.

Eh bien, ne peut-on pas admettre que Balzac, par une force intense de volonté et de concentration cérébrale, en arrivait à ce degré d'hallucination mentale, de se croire lui-même un ou successivement plusieurs des personnages créés par son imagination, de pénétrer dans le fond de leurs âmes, d'entrer dans leurs caractères, de s'affubler de leurs costumes, de leurs travers, de leurs ridicules, de s'inoculer leurs vices, d'assister enfin, témoin attentif et observateur, aux scènes dramatiques ou comiques, résultant du contact de leurs personnes ou du choc de leurs passions (4) ?

(1) « Levé à minuit, assis douze heures de suite, enfermé chez lui pendant deux mois, perdant le sens des objets extérieurs, jusqu'à ne plus reconnaître les rues, il s'enivre de son œuvre, il en comble son imagination, il est hanté de ses personnages, il en est obsédé, il en a la vision ; ils agissent et souffrent en lui, si présents, si puissants que désormais ils se développent d'eux-mêmes avec l'indépendance et la nécessité des êtres réels. Réveillé, il reste à demi plongé dans son rêve. Il croit presque aux événements qu'il raconte : « Je pars pour Alençon, pour Grenoble, où demeurent Mlle Cormon, M. Bénassis. » Il vient donner à ses amis des nouvelles de son monde imaginaire comme on en donne du monde véritable. « Savez-vous qui Félix de Vandenesse épouse ? Une demoiselle de Grandville. C'est un excellent mariage qu'il fait là, les Grandville sont riches, malgré ce que Mlle de Bellefeuille a coûté à cette famille. » Il faut avoir cette puissance d'illusion pour créer des âmes. » Taine *op. cit.*, p. 76.

(2) *H. de Balzac*, par Théophile Gautier, p. 36-38.

(3) Un jour, Jules Sandeau, revenant d'un voyage, parlait de sa sœur malade ; Balzac l'écoute quelque temps, puis lui dit : « Tout cela est bien mon ami, mais *revenons à la réalité* ; parlons d'Eugénie Grandet. »

(4) J. Lemer, *Balzac*, p. 65-66.

Gautier, qui connaissait bien Balzac, avant tout autre, a mis en relief « ce don d'avatar » que possédait le romancier, c'est-à-dire cette propriété de s'incarner dans des corps différents et d'y vivre le temps qu'il voulait.

.. Le nombre des avatars de Vichnou est fixé à dix ; ceux de Balzac ne se comptent pas, et, de plus, il pouvait les provoquer à volonté. Quoique cela semble singulier à dire en plein XIX[e] siècle, Balzac fut un *voyant*. Son mérite d'observateur, sa perspicacité de physiologiste, son génie d'écrivain ne suffisent pas pour expliquer l'infinie variété des deux ou trois mille types qui jouent un rôle plus ou moins important dans la *Comédie humaine*. Il ne les copiait pas, il les vivait idéalement, revêtait leurs habits, contractait leurs habitudes, s'entourait de leur milieu, était eux-mêmes tout le temps nécessaire. De là viennent ces personnages soutenus, logiques, ne se démentant et ne s'oubliant jamais, doués d'une existence intime et profonde, qui, pour nous servir d'une de ses expressions, font concurrence à l'état civil. Un véritable sang rouge circule dans leurs veines, au lieu de l'encre qu'infusent à leurs créations les auteurs ordinaires (1).

Mais cette faculté, Balzac ne la possédait que pour le présent.

Il pouvait transporter sa pensée dans un marquis, dans un financier, dans un bourgeois, dans un homme du peuple, dans une femme du monde, dans une courtisane, mais les ombres du passé n'obéissaient pas à son appel : il ne sut jamais, comme Goethe, évoquer du fond de l'antiquité la belle Hélène et lui faire habiter le manoir gothique de Faust. Sauf deux ou trois exceptions, son œuvre est moderne ; il s'était assimilé les vivants, il ne ressuscitait pas les morts (2).

C'est que Balzac prétendait à faire *vrai* avant tout — et c'est même pour cela que les naturalistes, de l'école de Zola, ce qu'on a appelé la *queue de Balzac*, s'est réclamée de lui. Mais, par une ironie piquante, c'est précisément quand il veut faire *trop vrai* qu'il s'égare. Heureusement que son tempérament de poète reprend tôt le dessus et que le *sentimental* prédomine l'*intellectuel*. « Il pensait avec tout son cerveau... et dans l'application particulière qu'il faisait au roman, tout l'acquit antérieur du spécialiste se présentait et se transmuait en poésie. Il y a là un travail latent, fort difficile à préciser, car la part de l'*inconscience* y est considérable, tout autant que celle des facultés intuitives (3). »

Il y aurait, précisément, à rechercher — et c'est un sujet d'étude que nous ne faisons qu'indiquer — quelle a été la part du *subconscient* dans l'œuvre de Balzac. M. le D[r] Chabaneix, qui a écrit sur la question des pages si étudiées, aurait là matière à un travail qui ne serait pas d'un mince intérêt.

(1) Th. Gautier, *op. cit.*, p. 38-40.
(2) T. Gautier, *loc. cit.*
(3) P. Flat, *op. cit.*

Pour en revenir à Balzac, il importe de noter que si, un des premiers, le premier peut-être, il introduisit la science, et non pas seulement la science médicale, dans le roman, ce ne fut qu'inconsciemment et, comme on l'a dit avec une pointe d'humour, pour montrer qu'il était « fort ». L'homme imaginatif transperce, malgré tout, cette enveloppe hérissée de termes techniques, dont il s'est affublé comme à plaisir, ne se rendant peut-être pas compte lui-même qu'elle l'enlaidissait au lieu de l'embellir. Mais, dégagé de sa gangue, le diamant scintille, et c'est, en certaines pages, comme un ruissellement de pierres précieuses.

En fin d'analyse, ce qui constitue la supériorité de Balzac sur ceux qui lui ont succédé et ont prétendu avoir hérité de sa méthode, c'est qu'il était artiste avant d'être un savant, et c'est là ce qui constitue son originalité.

A. C.

L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide.

L'œuvre de Balzac, consacrée à la description des *espèces sociales*, pour employer sa propre expression, fourmille de traits, de remarques, d'observations qui relèvent de la psychologie morbide, mais qui n'occupent presque nulle part une place importante, et ne jouent qu'un rôle secondaire dans les divers épisodes de la *Comédie humaine*.

De son temps, au reste, les questions concernant l'hérédité psychologique et psychopathique, et les conséquences philosophiques et sociales qui en découlent, n'étaient pas à l'ordre du jour.

« L'homme n'est ni bon, ni méchant (1) », dit-il lui-même ; et il explique par les influences de milieu les différences que l'on remarque entre les créatures humaines : « La Société ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologie ? »

Toutefois, il ne pouvait décrire les types si nombreux et si variés qui représentent la société contemporaine, sans rencontrer sous sa plume quelques-uns de ces esprits maladifs qui y jouent un rôle, souvent aussi important que celui des esprits dont l'équilibration est meilleure.

C'est à cette circonstance, sans doute, servie par l'intuition d'un talent supérieur, que nous devons, par exemple, ce type remarquable d'hypocondrie morale, ce névropathe inintelligent, jaloux, défiant, férocement égoïste, follement colérique, avec des accès passagers de véritable excitation maniaque, *le comte*

(1) Balzac, Avant-propos à la *Comédie humaine*.

de Mortsauf ; ou encore le *baron Hulot*, ce sexuel salace (1), dont rien n'arrête le funeste penchant : ni le chagrin, ni la ruine, ni la mort, ni le déshonneur qui s'abattent sur sa famille ; *Claës*, que la folie des inventeurs pousse à l'abîme ; *Pons*, le premier prix de Rome, l'artiste d'abord célèbre, dont le talent ne tarde pas à se fondre dans l'hébétement et la manie du collectionneur ; *Grandet*, cet avare dont la passion devient une folie.

On y trouve jusqu'aux nervosités et aux détraquements psychiques du magnétisme animal, alors à la mode, mais avec les idées et les théories du temps, d'après les expériences merveilleuses des Pigeaire, des Teste, des Lafontaine, sur la double vue et la lucidité somnambulique. *Ursule Mirouet* est une voyante selon la formule de cette époque..

Balzac énumère, avec complaisance, dans la préface de son œuvre, le nombre imposant de personnages vertueux qui se trouvent mêlés à l'action de ses récits et se vante d'avoir résolu le difficile problème littéraire qui consiste à rendre intéressant un héros de cette espèce. M. Zola, son émule, n'en pourra pas dire autant et sans doute ne s'en soucie guère. Tant pis, car le réalisme de Balzac était plus vrai que le naturalisme de M. Zola (2). Dr CULLERRE.

Balzaciana medica.

L'absence d'unité dans les travaux scientifiques annule presque tous les efforts. Ni l'enseignement, ni la science n'ont de chef. Vous entendez au Muséum un professeur prouvant que celui de la rue Saint-Jacques vous a dit d'absurdes niaiseries. L'homme de l'École de médecine soufflette celui du Collège de France.

***

Les phénomènes du somnambulisme, à peine soupçonnés de Mesmer, furent dus à MM. de Puységur et Deleuze ; mais la Révolution mit à ces découvertes un temps d'arrêt qui donna gain de cause aux savants et aux railleurs. Parmi le petit nombre des croyants se trouvèrent des médecins. Ces dissidents furent jusqu'à la mort persécutés par leurs confrères.

***

Les docteurs qui tenaient pour l'hérésie mesmérienne, en 1820, ces prétendus hérésiarques étaient encore l'objet de cette proscription sourde. Les malheurs, les orages de la Révolution n'éteignirent pas cette haine scientifique. *Il n'y a que les prêtres, les magistrats et les médecins pour haïr ainsi. La robe est toujours terrible.*

(1) Dans la *Fille aux yeux d'Or*, Balzac a décrit le saphisme, avant Th. Gautier, (*Mlle de Maupin*) avant Adolphe Belot (*La Bouche de Madame X.*)

Dans *Les Parents Pauvres* (1re partie : *La Cousine Bette*), il a caractérisé, mieux qu'un professionnel, cette perversion psychique particulière, que Krafft-Ebing, de nos jours, a nommé *masochisme* et qu'on a, après lui, qualifié, plus heureusement, du nom de *passivisme*. (V. notre étude sur *J.-J. Rousseau*, in *Cabinet secret de l'Histoire*, 3e série). (A. C.)

(2) Dr Cullerre, *Les Frontières de la Folie*, p. 351-353.

L'histoire étrange des apparitions du fermier Martin (1), si bien constatées, et l'entrevue de ce paysan avec Louis XVIII ; la connaissance des relations de Swedenborg avec les morts, si sérieusement établie en Allemagne ; les récits de Walter Scott sur les effets de la *seconde vue* ; l'exercice des prodigieuses facultés de quelques *diseurs de bonne aventure*, qui confondent en une seule science la chiromancie, la cartomancie et l'horoscopie ; les faits de catalepsie et ceux de la mise en œuvre des propriétés du diaphragme par certaines affections morbides ; ces phénomènes au moins curieux, tous émanés de la même source, sapent bien des doutes, emmènent les plus indifférents sur le terrain des expériences.

*
* *

La croyance aux croyances occultes est bien plus répandue que ne l'imaginent les savants, les avocats, les notaires, les médecins, les magistrats et les philosophes. Le peuple a des instincts indélébiles. Parmi ces instincts, celui qu'on nomme si sottement *superstition* est aussi bien dans le sang du peuple que dans l'esprit des gens supérieurs. Plus d'un homme d'Etat consulte, à Paris, les tireuses de cartes (2).

*
* *

Il en est des sciences occultes comme de tant d'effets naturels repoussés par les esprits forts ou par les philosophes matérialistes, c'est-à-dire ceux qui s'en tiennent uniquement aux faits visibles, solides, aux résultats de la cornue ou des balances de la physique et de la chimie modernes ; ces sciences subsistent, elles continuent leur marche, sans progrès d'ailleurs, car, depuis environ deux siècles, la culture en est abandonnée par les esprits d'élite.

*
* *

En ne regardant que le côté possible de la divination, croire que les événements antérieurs de la vie d'un homme, que les secrets connus de lui seul peuvent être immédiatement représentés par des cartes qu'il mêle, qu'il coupe et que le diseur d'horoscopes divise en paquets d'après des lois mystérieuses, c'est l'absurde ; mais c'est l'absurde qui condamnait la vapeur, qui condamne encore la navigation aérienne, qui condamnait les inventions de la poudre et de l'imprimerie, celle des lunettes, de la gravure, et la dernière grande découverte, la daguerréotypie. Si quelqu'un fût venu dire à Napoléon qu'un édifice et qu'un homme sont incessamment et à toute heure représentés par une image dans l'atmosphère, que tous les objets existants y font un spectre saisissable, perceptible, il aurait logé cet homme à Charenton, comme Richelieu logea Salomon de Caux à Bicêtre, lorsque le martyr normand lui apporta l'immense conquête de la navigation à vapeur. Et c'est là cependant ce que Daguerre a prouvé par sa découverte. Eh bien, si Dieu a imprimé, pour certains yeux clairvoyants, la destinée de chaque hom-

(1) Martin de Gallardon.

(2) Lui-même ne dédaignait pas d'y avoir recours : dans une lettre à Madame Hanska (16 juillet 1841), il dit littéralement : « Le sorcier ne m'a-t-il pas dit que dans six semaines, je recevrais une lettre qui changerait toute ma vie, et, dans les cinq combinaisons qu'il a faites, cette nouvelle a toujours reparu ! Je vous raconterai quelque jour cette séance et je vous ferai bien rire. » *Revue de Paris*, 1er mai 1899, p. 103.(A. C.)

me dans sa physionomie, en prenant ce mot comme l'expression totale du corps, pourquoi la main ne résumerait-elle pas la physionomie, puisque la main est l'action humaine tout entière et son seul moyen de manifestation ? De là la chiromancie.

***

L'époque n'est peut-être pas éloignée où la science observera le mécanisme ingénieux de nos pensées et pourra saisir la transmission de nos sentiments. Quelque continuateur des sciences occultes prouvera que l'organisation intellectuelle est en quelque sorte un homme intérieur qui ne se projette pas avec moins de violence que l'homme extérieur, et que la lutte qui peut s'établir entre deux de ces puissances, invisible à nos faibles yeux, n'est pas moins mortelle que les combats auxquels nous livrons notre enveloppe.

Peut-être reviendra-t-on quelque jour aux sciences occultes.

***

En fait de gourmandise, on peut mettre les médecins au même rang que les évêques.

***

La gloire des chirurgiens ressemble à celle des acteurs, qui n'existent que de leur vivant, et dont le talent n'est plus appréciable dès qu'ils ont disparu. Les acteurs et les chirurgiens, comme aussi les grands chanteurs, comme les virtuoses qui décuplent par leur exécution la puissance de la musique, sont tous les héros du moment.

***

L'amour n'est pas le but, mais le moyen de la famille. La passion excessive est inféconde et mortelle.

***

Le préjugé que nous avons en France sur la virginité des mariées est le plus sot de tous ceux qui nous restent. Les Orientaux prennent leurs femmes sans s'inquiéter du passé et les enferment pour être plus certains de l'avenir ; les Français mettent leurs filles dans des espèces de sérails, défendus par des mères, par des préjugés, par des idées religieuses ; et ils donnent la plus entière liberté à leurs femmes, s'inquiétant ainsi beaucoup plus du passé que de l'avenir. Il ne s'agirait donc que de faire subir une inversion à nos mœurs. Nous finirions peut-être par donner à la fidélité conjugale toute la saveur et tout le ragoût que les femmes trouvent aujourd'hui aux infidélités.

***

Le sort d'un mariage dépend de la première nuit.

***

Ne commencez jamais le mariage par un viol.

BALZAC.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

EN SOUSCRIPTION

LES MORTS MYSTÉRIEUSES DE L'HISTOIRE

PAR

Le Docteur CABANÈS

—

Tirage à 150 exemplaires numérotés sur papier de Hollande (10 francs l'ex.) et à 15 exemplaires sur Japon (15 fr. l'ex.)

—

Toutes les souscriptions doivent être adressées à M. le Dr Cabanès, Directeur de la *Chronique Médicale*, 149, Avenue du Maine.

Sommaire des principaux Articles

***parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE* (1899).**

—

N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr Potiquet.

N° du 15 janvier 1899.— La Médecine vibratoire, par le Dr Cabanès.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.

N° du 1er février 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr Michaut. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr Cabanès.

N° du 15 février 1899.— David Gruby (1810-1898), par M. le Professeur R. Blanchard, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres. (*Suite.*)

N° du 1er mars 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur, le Dr P. Richer, par le Dr Cabanès.

N° du 15 mars 1899. — Monsieur Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr Paul Triaire (de Tours).

N° du 1er avril 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau. — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr Armand Trousseau, Médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

N° du 15 Avril 1899. — Correspondance de G. Warden, traduite et annotée par MM. le Dr Cabanès et A. Blavinhac. (*Suite.*) — Un médecin, poète et dramaturge, au XVIe siècle : Jacques Grévin, par le Dr Cabanès. — La folie de Madame de La Valette, d'après des documents inédits.

N° du 1er mai 1899. — Correspondance de G. Warden, traduite et annotée par MM. le Dr Cabanès et A. Blavinhac. (*Suite*). — La médecine et les médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr Michaut.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNEE. — No 11. 1er JUIN 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION
149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

Actualités rétrospectives : La cataracte de Sarcey, par le Dr CABANÈS.
Informations de la « Chronique » : L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr E. BELUZE. — Une légende à détruire : Récamier et le Père Ravignan, par M. le Dr P. TRIAIRE. — Vieux-neuf médical.
Echos de partout : La pratique médicale au Transvaal. — La désinfection des livres. — La propagation des maladies. — L'esprit des malades et des médecins. — Petits renseignements.
Correspondance médico-littéraire.
Chronique bibliographique : Le monde médical parisien sous le Grand Roi.
Correspondance : Le Larousse des médecins. — Cheftel-Latouche.
Nécrologie : Le Docteur Le Sourd.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an...................	**14** —
Pays d'Union postale..............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.
Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.
Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

***Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de* Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE. N° 11. 1er JUIN 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

—

La cataracte de Sarcey.

Il y a bien près de quinze ans — en 1885 — que pour la première fois je fus mis en relation avec Sarcey — par correspondance. Je faisais mes premières armes dans le journalisme. A cette époque, je collaborais activement à une revue littéraire déjà en pleine vogue, l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*. Une feuille éphémère, de celles qui n'attendent pas toujours l'automne pour tomber, *Le Beaumarchais*, avait publié une poésie plutôt fantaisiste, attribuée à Francisque Sarcey. Flairant une mystification, je demandai, avec quelles précautions de langage, si vraiment le pontife du bon sens, l'oracle de la bourgeoisie française, avait bien pu commettre ces vers ultra-décadents, pour ne pas dire triviaux :

Un peu plus tôt, un peu plus tard,
Il faut toujours casser sa pipe ;
Un peu plus tôt, un peu plus tard
Il faut dévisser son billard.

Je m'attendais à un démenti : à ma grande surprise, Sarcey répondit :

« La pièce de vers dont vous parlez se trouve tout entière dans un volume de moi qui a pour titre : *Le Mot et la Chose...* L'article est intitulé : *Caprice et Toquade*. C'est un dialogue. Le *Caprice* parle en vers du XVIIIe siècle, la *Toquade* répond en vers naturalistes Voilà tout le mystère... »

Un peu plus tard, on avait rappelé dans quelque journal que Francisque Sarcey descendait d'un sieur *Sarcey de Sutières*, établi en Beauce, où il avait, disait-on, « donné des leçons pratiques de labourage et formé des élèves ». Sarcey répliqua que ce de Sutières, gentilhomme-servant du roi Louis XV, ancien capitaine au régiment de Bretagne-infanterie, n'était pas son

parent ; du moins le pensait-il. « Les de Sutières-Sarcey, écrivit le critique, ne sont pas originaires de la Beauce. Mon père est né à Lyon et les de Sutières-Sarcey viennent de la Savoie... »

Je crois bien que, sur ce point au moins, l'érudition de notre illustre confrère était en défaut. Précisément, au cours de recherches sur le XVIII[e] siècle, j'avais trouvé, dans le *Journal général de France* de 1787, des renseignements inattendus sur ce très vraisemblable ancêtre de l'aimable critique.

Agronome des plus estimés, de Sutières-Sarcey avait été chargé de faire dans la revue sus-nommée un *supplément*, assez analogue à ce que M. Grandeau écrit à l'heure actuelle pour les lecteurs du *Temps*. M. Sarcey de Sutières habitait, à l'époque, chez un certain M. Soufflot, peut-être le célèbre architecte, rue et vis-à-vis le Cloître-Saint-Honoré, à Paris.

Il conte que, « né dans une certaine aisance, on n'avait rien négligé pour son éducation ». Il avait, à la sortie du collège, fait son service militaire au régiment de Bretagne, où il ne tardait pas à être nommé lieutenant. Plus tard, il prit ses premières leçons d'agriculture auprès de son oncle, M. de Sutières-Sarcey, « citoyen précieux, sans doute, à sa patrie, par son zèle, ses travaux et ses connaissances dans l'art de l'agriculture ».

En dernier lieu (c'est-à-dire vers la fin de l'année 1787), il habitait rue de la Sourdière-Saint-Roch, n° 14.

M. Sarcey se montra très satisfait de connaître ces particularités généalogiques qu'il ignorait et très aimablement m'en fit remercier. Ce n'est que plusieurs années après que j'eus occasion de faire sa connaissance. Quand je constituai le comité pour élever un monument à Sainte-Beuve, il fut un des premiers à m'envoyer son adhésion, je n'ai pas besoin de rappeler en quels termes flatteurs. Depuis lors, son concours fut tout acquis à notre revue et, bien des fois, dans ses *Fagots* ou ses *Grains de bon sens*, il se plut, avec sa bonhomie coutumière, à dire quel plaisir il prenait à lire « La Chronique » où, disait-il, il trouvait toujours à glaner.

La dernière fois qu'il nous fut donné de le voir, c'était au petit Théâtre des Capucines, une ou deux semaines à peine avant sa mort ; nous étions loin de songer que plus jamais nous ne le reverrions. Il paraissait jouir d'une santé si robuste : il respirait la vie par tous les pores ! Il nous semblait taillé pour devenir centenaire.

C'était, du reste, une de ses prétentions qu'il atteindrait un âge très avancé, parce qu'il s'était toujours conformé aux lois de l'hygiène la plus rigoureuse.

Il était toujours levé de très bonne heure : à six, sept heures en été ; huit heures en hiver.

Au saut du lit, il s'immergeait de la tête aux pieds ou se douchait, et cela chaque matin. Il ne dînait jamais : il avait rayé le

dîner de ses habitudes ; tout au plus prenait-il un simple potage quand il était convié en ville ; il se sauvait aussitôt après pour se rendre au théâtre.

Travail, repas, plaisirs, tout chez lui était réglé.

On sait qu'en ces derniers temps, il était devenu un des plus fervents adeptes du végétarisme, non pas d'un végétarisme absolu — il n'était systématique que dans sa façon de juger une pièce — mais d'un végétarisme mitigé.. par du poisson et des œufs.

Grâce à ce régime, grâce aussi à une villégiature assez prolongée tous les ans à sa campagne de Nanterre, où il occupait ses loisirs à jardiner, il était parvenu à conserver cette vigueur corporelle et cette humeur toute rabelaisienne, qui étonnaient toujours ceux qui l'approchaient.

* * *

Une seule fois, il connut la souffrance ; c'est lorsqu'il fut atteint de cette ophtalmie, qui l'obligea à suivre un traitement, pendant plusieurs semaines, dans la maison de santé des Frères Saint-Jean-de-Dieu.

Dans une petite brochure (1), que nous avons eu quelque peine à nous procurer, il a lui-même conté comment son affection oculaire s'était déclarée ; nous n'aurons donc qu'à nous conformer à son récit, en l'émondant seulement d'inutiles digressions.

Sarcey *était né myope* ; il tenait à bien l'affirmer en dépit de nombre de médecins qui, disait-il, « soutiennent je ne sais pourquoi qu'on ne naît pas myope, mais qu'on le devient ». Et voici comment il expliquait l'origine de sa myopie, ou, du moins, dans quelles circonstances sa myopie lui fut révélée. Il pouvait avoir de sept à neuf ans. Son père était maître de pension, et, dans la cour de l'établissement qu'il dirigeait, il y avait une fort longue avenue de vieux tilleuls qui, en été, formaient un bel ombrage. Le père Sarcey y laissa un jour tomber ses grosses lunettes d'argent ; l'enfant s'amusa à se les mettre sur le nez et, à sa grande stupéfaction, il vit distinctement la voûte du feuillage et, au travers, des percées de lumière, que jusque-là il n'avait point aperçues. Ce fut une surprise et une jouissance. Mais c'était aussi un avertissement, dont il ne tint pas d'ailleurs grand compte ; au lieu de porter des verres, il s'obstina à travailler avec les seuls yeux que la nature lui avait donnés, et voilà comment il eut un œil abîmé.

Sarcey attribuait encore sa myopie à la mauvaise hygiène scolaire des établissements où s'était écoulée son adolescence. A l'Institution Massin, on travaillait à la pâle lueur des quinquets ; à Charlemagne, on écrivait, à défaut de tables, sur les genoux ! « Il fallait donc, quand on avait la vue faible, ou se

(1) F. Sarcey, *Gare à vos yeux* ! ! ! *Sages conseils donnés par un myope à ses confrères*. Paris, 1887.

courber en boule, le dos voûté, la tête au ras des genoux, au risque d'une congestion, ou écrire au jugé, en s'arrachant la vue. »

Ce qui devait arriver fatalement survint : un jour, Sarcey vit passer devant ses yeux « de petites mouches noires qui, après avoir traversé le champ de la vision, disparaissaient vite pour revenir bientôt après. D'autres fois, c'étaient des stries grises ou bleues qui s'interposaient entre l'œil et le livre. »

Tout d'abord il n'y prit point garde, puis, en ayant parlé à son fidèle ami le Dr Félizet, celui-ci lui conseilla d'aller voir notre excellent confrère Chevallereau.

— Il faut vous armer de patience, prononça Chevallereau ; vous ne voyez déjà pas beaucoup de cet œil-là, vous y verrez bientôt moins encore. Ce sera long, très long...

— Mais long comme quoi, docteur ? Un an, deux ans ?

Chevallereau esquissa un geste qui semblait dire : je ne sais pas, mais qui pouvait signifier aussi : ce sera bien plus long que vous ne pensez.

Quelques mois plus tard, Sarcey commençait à ressentir dans l'œil jusque-là respecté, des troubles inconnus : il avait, dit-il, la sensation « d'une sorte de poudroiement qui vibrait dans l'air ».

De nouveau, Sarcey retourna chez Chevallereau, avec le Dr Félizet. On lui recommanda de ne pas trop fatiguer son œil, de ne lire qu'en pleine lumière, tous conseils vulgaires, d'une application facile, mais dont le vague ne contribuait qu'à donner plus d'inquiétude à qui on les prodiguait.

C'est à ce moment que Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra, très lié avec Sarcey, le pressa vivement d'aller consulter le Dr Perrin, « un des premiers oculistes de ce temps, un homme d'un jugement sûr, un homme rare », qui le tirerait sûrement d'affaire.

Comme il hésitait à se rendre chez le spécialiste, le Dr Perrin fit la première démarche ; il alla chez Garnier et s'y rencontra avec Sarcey. Après quelques minutes d'examen, il déclarait au critique qu'un de ses yeux était irrémédiablement perdu et que l'autre était pris de cataracte, mais qu'on pouvait encore le sauver. Il n'y avait plus qu'à attendre que cette cataracte fut mûre.

Le moment vint où il fut impossible à Sarcey de lire (1) et d'écrire ; il s'en alla donc retrouver le Dr Perrin, qui, de nouveau l'examina avec soin. Mais, outre que la cataracte n'était

(1) Un jour, dans une matinée chez Ballande, à l'ancien Théâtre des Nations, il commençait une conférence sur la comédie de Pierre Corneille : le *Menteur*. Supposant que le verre pour l'eau sucrée traditionnelle était à droite, il versa de l'eau à droite. Le verre était à gauche. On rit. Alors Sarcey, sans s'interrompre, versa de l'eau à gauche, mais pas dans le verre. Les spectateurs se tordaient. Lui, poursuivit tranquillement sa conférence, et ne but pas, cette fois, d'eau sucrée. (F. Champsaur, *Le Cerveau de Paris*, p. 196.)

pas à point, c'est-à-dire qu'elle était loin du terme assigné par les oculistes à l'opération, il y avait à redouter des complications particulières. Néanmoins M. Perrin se décida à agir.

Il fut entendu que Sarcey entrerait aux Frères Saint-Jean-de-Dieu.

*
* *

Ici nous passons la parole à un maître en l'art d'écrire, qui a conté, avec un charme exquis, ce qu'il a appelé, avec beaucoup d'esprit, l'entrée de Sarcey « au Couvent ».

L'article que nous allons reproduire et qui est sans doute aujourd'hui bien oublié, a paru, le 16 juin 1884, dans le *XIXe Siècle*, sous la signature d'Edmond About.

Il y a tout juste huit jours. samedi dernier, de trois à quatre, mon vieil ami était venu me faire une visite, empreinte de la mélancolie des adieux. Un de ses yeux, le droit, était perdu presque sans ressources ; on pouvait sauver l'autre. Le docteur Perrin, chirurgien très simple comme tous les forts, avait résolu de tenter l'aventure et, sans répondre de rien, car l'opération n'était pas seulement délicate, mais dangereuse, il en avait fixé la date depuis plusieurs mois. Sarcey, qui est le moins fanfaron des hommes, est doué d'un courage froid, légèrement inerte et stoïque au plus haut degré. Nous qui avons assisté avec une sympathie attentive et muette aux progrès du mal qui avait fini par le priver absolument de la vue, nous pouvons dire mieux que personne avec quelle fermeté d'esprit il assistait à son retranchement graduel du monde des voyants, c'est-à-dire des vivants. Nos angoisses que nous gardions pour nous n'étaient pas moins poignantes que les siennes, et il fallait un certain effort pour les cacher sous une bonne humeur dont lui-même nous donnait l'exemple.

Le tête-à-tête, chez moi, samedi dernier, ne fut triste qu'au fond ; on y trouva encore le mot pour rire. Et pourtant, le pauvre garçon me disait, entre une anecdote et une plaisanterie : « Sais-tu pourquoi j'ai tant voyagé depuis quelques semaines ? Pourquoi je suis allé faire des conférences en Champagne, en Normandie, en Bretagne, aux quatre coins de l'horizon ? C'est que j'avais besoin de m'étourdir, ou tout au moins de m'occuper, d'amuser le tapis, de faire trêve au souci qui me talonne nuit et jour. »

Il croyait alors que l'épreuve était fixée définitivement à lundi ; mais pour une raison que j'ignore, M. Perrin la retarda de vingt-quatre heures et le brave Francisque obtint ainsi un délai qu'il n'avait ni demandé, ni souhaité. Il en profita pour venir passer quelques moments au journal, dans cette maison du *XIXe Siècle* où, depuis quatorze ans, l'estime et l'amitié de tous lui ont fait une seconde famille. C'est là, sur ce petit champ de bataille, où nous avons lutté ensemble jour et nuit, de 1872 à 1878, contre la réaction monarchique et cléricale, que nous avons attendu avec anxiété l'issue d'une action autrement dramatique que nos combats contre l'ordre moral.

J'avais, pour ma part, une confiance illimitée dans le talent du docteur Perrin, qui m'a soigné jadis et qui, tout récemment, en mars dernier, a rouvert les yeux de mon mari Jules Girette, administra-

teur délégué des Messageries maritimes. Cependant il faut faire la part de l'imprévu, et l'imprévu, en pareille matière, c'est la cécité incurable, irréparable. L'opération de la cataracte, pratiquée par les grands artistes de notre époque, réussit quatre-vingt-quinze fois sur cent ; mais on ne songe pas sans terreur aux cinq mauvais numéros de cette loterie. Et lorsque le joueur est un homme qu'on aime comme un frère depuis quarante-cinq ans, qu'on n'a jamais quitté ni des yeux, ni du cœur, dans un si long espace de vie humaine, avec qui l'on a partagé la bonne et la mauvaise fortune, je n'ai pas besoin de dire que le patient n'est pas toujours celui qui souffre le plus.

Enfin nous avons su mardi, vers deux heures, que le travail de M. Perrin était fait et bien fait. Un de nos anciens collaborateurs et de nos meilleurs amis, le docteur Georges Félizet, chirurgien des hôpitaux, célèbre par un certain nombre d'opérations prodigieuses, était allé se mettre au service du grand oculiste avec la modestie et le dévouement d'un simple carabin. Grâce à lui et à Charles Garnier, qui avait livré Sarcey à M. Perrin et endossé bravement une responsabilité formidable, nous avons été rassurés dans le plus bref délai possible et nos soucis n'ont pas duré un quart d'heure de plus qu'il ne fallait.

Cependant, faut-il l'avouer, j'avais besoin de vérifier l'heureux résultat par moi-même, et j'attendais avec impatience la levée de la consigne, qui nous fermait à tous le couvent des Frères Saint-Jean-de-Dieu. Sarcey ne m'a pas demandé mon avis pour entrer dans cette hôtellerie monastique, choisie par son savant opérateur à l'exclusion de la Maison municipale de santé et des autres hôpitaux payants de Paris. S'il m'avait consulté, je lui aurais répondu que mon ami Kœberlé, le grand ovariotomiste de Strasbourg, a trouvé, durant plus de trente ans, chez ses voisines, les sœurs de la Toussaint, des auxiliaires incomparables et qu'il doit à leurs soins, à leur attention, à leur intelligence, le quart, si ce n'est la moitié, des guérisons qu'il a obtenues. Si l'hôte est consciencieux, si l'infirmier est diligent et expérimenté, peu importe qu'il soit clerc ou laïque. Nous n'avons jamais dit que la science des bénédictins ne valait pas celle des universitaires, ni que les frères hospitaliers étaient moins bons garde-malades que les infirmiers d'hôpital, recueillis au hasard sur le pavé de Paris.

Cette maison de la rue Oudinot, où j'ai pénétré aujourd'hui pour la première fois de ma vie, est d'un accès facile, d'un accueil simple et cordial. Le frère portier n'a pas eu besoin de nous ouvrir la porte, car elle était très grande ouverte ; il nous a conduits sans grimace, Bauer et moi, à travers des corridors très propres et décorés avec un certain goût, jusqu'à la chambre du premier étage où notre ami est prisonnier. Nous avons eu le temps d'admirer sur la route un jardin d'un hectare, planté de beaux arbres, plein de fleurs, et cultivé dans ses moindres recoins comme les plus beaux squares de la Ville de Paris. Avec ses larges corridors et ses chambres numérotées, cet établissement ne ressemble pas mal aux honnêtes hôtels de Suisse, ou plutôt aux Buhl, au Hohwald, aux aimables stations d'Alsace, que nous fréquentions en été, lorsque la politique du prince de Bismarck ne nous en avait pas bannis.

La chambre de Sarcey est plutôt grande que petite, elle est très confortable, et sans un certain luxe de crucifix (nous en avons compté quatre), elle ne se distinguerait pas sensiblement d'un bon logis

d'hôtellerie. Les rideaux bleus du lit et des fenêtres ont été choisis à dessein pour le repos des yeux. Nous pensions être introduits à tâtons dans une chambre noire ; il n'y a de noir qu'un tampon appliqué sur l'œil opéré de Sarcey. Les deux fenêtres s'ouvrent en grand sur le jardin, ou, pour mieux dire, sur toute une série de jardins, séparés par des clôtures invisibles et richement peuplées d'oiseaux, qui circulent en liberté de l'un à l'autre.

Notre ami ne sait pas au juste combien il a souffert,ni si l'opération a duré plus ou moins d'un quart de minute. On ne l'a pas chloroformé, parce que le chloroforme, en supprimant les mouvements volontaires, laisse le champ trop libre aux actions réflexes. Il se souvient d'être tombé, la chose faite, comme un bœuf sous la masse du boucher, et il parle d'un anéantissement qui a duré tout près de quarante-huit heures. Aujourd'hui, il est reposé, rassuré, réconcilié avec la vie, et heureux de savoir que bientôt, probablement dans une semaine, il verra le soleil et le gaz, son cher gaz du théâtre, mieux qu'il ne les a jamais vus. Hier, il s'est fait lire par un ami la moitié de *Sapho*, le nouveau roman de Daudet ; il compte l'achever lui-même sans secours, sinon sans lunettes. La réclusion, qui lui est encore imposée pour quelque temps, lui semble assez douce. Il est soigné de près avec intelligence et discrétion, et abondamment nourri de bonnes choses, faciles à absorber : ris de veau, cervelles, légumes ; le traitement prescrit par M. Perrin comporte l'interdiction de mâcher. Ce qui lui coûte horriblement, à lui que j'ai toujours connu plus propre et plus soigneux de sa peau que les cygnes du Bois de Boulogne, c'est de ne pouvoir se laver à grande eau. Il donnerait son royaume, le royaume de la critique théâtrale, pour un de ces bons bains, dont il abuse matin et soir dans sa maison de la rue de Douai. « La peau me pique, dit-il, je sens pousser des champignons sur ma figure. » La vérité est que je ne lui ai jamais vu le visage meilleur, l'esprit plus éveillé, le cœur plus chaud : j'ai trouvé là, dans cette bienfaisante auberge à 20 francs par jour, tout mon Sarcey. Mon cher, mon bon, mon vieux, mon inséparable Sarcey !

Edmond About

*
* *

On avait recommandé au malade « de ne point penser », mais il semblait que l'immobilité du corps fouettât l'activité de l'esprit : « Tous les thèmes de travail étaient déchaînés à la fois. » Alors, pour calmer le bouillonnement de sa pensée, Sarcey imagina de faire... des vers latins et il choisit naturellement pour sujet... l'opération qu'il venait de subir. C'est exactement ce que fit naguère le pape Léon XIII, qui, à peine convalescent, chanta son kyste hématique, dans la langue de Virgile et d'Horace.

Une fois les hexamètres construits, Sarcey prit plaisir à les traduire en vers français. Bien que ceux-ci ne figurent pas dans la brochure que nous analysons, nous avons pu nous les procurer ailleurs. Les voici tels qu'ils furent composés :

L'opération de la cataracte (1).

On a tiré le lit sous la haute fenêtre,
D'où tombe en large nappe un beau jour, franc et droit.
Le patient s'y couche : il attend ; tout son être
Se roidit, frémissant d'un invincible effroi.
Perrin est calme. Il prend un acier fin et froid.
Sous la paupière ouverte, où son regard pénètre,
Il promène la pointe et cherche à reconnaître,
Pour frapper à coup sûr, le juste et bon endroit.
Il fend l'œil d'un trait sec, élargit la blessure,
Pince du cristallin la pellicule obscure
Et l'enlève : « C'est fait », dit-il, l'air simple et grand.
L'autre râle épuisé. Mais soudain, ô surprise,
Il a cru voir... il voit dans une lueur grise
La main qui le torture et la serre en pleurant.

Quand on est capable de faire un sonnet, ne fût-il pas sans défaut, on est bien près d'avoir recouvré la santé. Au reste, la guérison, à la suite des opérations de cataracte, est généralement rapide, sauf les accidents imprévus.

Le « bon Oncle » put reprendre ses occupations et son premier soin — on naît myope, mais on devient journaliste — fut de transformer sa maladie « en copie ». Mais il avait une telle façon de s'imposer à son public que le *moi* chez lui ne fut jamais haïssable. On l'aimait jusque dans ses verrues, le regretté brave homme !

A. C.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

L'antiquité de la « Poubelle ».

Les hygiénistes sont tout à la joie : on installe enfin le « tout-à-l'égout ». Les propriétaires sont moins satisfaits, car ce sont eux finalement qui paieront les frais de l'installation. Le public non plus n'est pas trop content, car jusqu'ici il a pu apprécier surtout le revers de la médaille et pâtir des travaux préliminaires entrepris : chaussées encombrées, gênant la circulation des voitures ; trottoirs défoncés et transformés en lacs de boue à l'usage des piétons.

Pour nous consoler des mille tracas de l'heure présente, un retour sur le passé ne sera pas sans profit. Peut-être nous estimerons-nous assez bien partagés quand nous aurons fait la comparaison de ce qui fut avec ce qui est.

Et d'abord, jusqu'à la fin du XIIe siècle, les rues n'étaient pas pavées : les eaux de pluie, les eaux d'inondation, les eaux ménagères

(1) Extrait de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, du 25 février 1886, n° 128.

détrempaient les chaussées et y croupissaient à demeure (1). Cette bouillie fangeuse ne prenait quelque consistance que grâce aux détritus, aux pourritures, aux immondices de toutes sortes, dont chaque maison se débarrassait au profit de la voie publique. Et elles en avaient à dégorger, car on y engraissait des porcs, des oies, des lapins, des poules, tous animaux malodorants de leur nature (2). Le pis est qu'il n'y avait pas de latrines : les habitants alors jetaient tout par les fenêtres. Il suffisait de crier trois fois, par avance : « Gare l'eau ! » — et l'on était en règle avec la maréchaussée (3) : tant pis pour les sourds ou les distraits.

La ville entière est alors quelque chose comme le Paradis, le grenier d'abondance des porcs, qui vagabondent librement et joyeusement partout. Pour être juste d'ailleurs, il faut reconnaître que leur intervention sur la voie publique n'est pas en somme trop préjudiciable ; car s'ils remuent la fange et diffusent ses miasmes, ce qui est fâcheux, ils se réhabilitent d'autre part en contribuant au nettoyage des rues, où ils absorbent, par-ci par-là, quelques immondices. C'est autant de besogne faite et point tant à dédaigner après tout, en un temps où personne à peu près, hormis eux, ne prenait semblable souci.

Cahin, caha, les choses allaient de la sorte ; selon toute apparence même, les porcs auraient plus longtemps encore apporté leur concours grâcieux à la propreté municipale sans un accident qui gâta tout.

Le 2 octobre 1131, le fils du roi Louis-le-Gros, passant près de Saint-Gervais, fut renversé par un cochon étourdi qui se jeta dans les jambes de son cheval (4) ; le prince mourut de sa chute le lendemain. Ce triste événement brouilla les pourceaux avec l'administration et provoqua leur réclusion : il leur fut interdit désormais de circuler au gré de leur fantaisie ; à peine accorda-t-on dans la suite un privilège exceptionnel à ceux de l'abbaye Saint-Antoine, en mémoire de leur patron (5).

Dix-sept ans plus tard, autre incident moins lugubre et dédié, celui-ci, aux nez délicats qui se plaignent des odeurs de Paris : Philippe-Auguste ne peut plus faire ouvrir les fenêtres du Palais, tant est insupportable l'infection qui monte des rues voisines (6). Il donne l'ordre de paver la ville (7).

Ce fut un progrès; il n'y eut au moins plus de fange et les lavages furent possibles. Seulement, ils n'étaient point aussi fréquents et abondants qu'il eût fallu, car le système simple, mais malpropre, du *tout-à-la-rue par les fenêtres* florissait toujours (8). Il régna sans con-

(1) Consulter sur ce point comme sur la plupart des détails suivants : Félibien et Lobineau, *Histoire de la Ville de Paris* ; De la Mare, *Traité de la Police*.

(2) Ordonnance de St-Louis de 1291. — Ordonnances du prévot de Paris de 1348, de 1350, du 4 avril 1502. — *Edit de François Ier*, de 1539. — *Reglement général fait par le Parlement*, le 30 avril 1663.

(3) Ordonnance de police du 29 mars 1372, dans la continuation du *Traite de la Police*, de de la Mare.

(4) *Vie de Guibert de Nogent*, par lui-même.

(5) De Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris* ; Dulaure, *Histoire de Paris*.

(6) Rigord, *Gesta Philippi Augusti*.

(7) *Vie de Guibert de Nogent*, par lui-même ; Guillaume le Breton, *Vie de Philippe-Auguste* ; *La Philippide*, poème.

(8) Ordonnance du prévôt de Paris, du 3 février 1348.

teste jusqu'en 1372. Une ordonnance du 29 mars (1) l'abolit alors, parce que les habitants, négligeant trop souvent de crier les : « Gare l'eau ! » tutélaires, envoyaient, sans cérémonie et tout-à-trac, diverses choses sales sur la tête des passants. Quelque gros bonnet sans doute en avait attrapé sa part.

Au *tout-à-la-rue par les fenêtres* succéda alors le *tout-à-la-rue par les portes* ; car il fallait bien, de façon ou d'autre, débarrasser les maisons de leurs ordures. Cette réforme eut, au demeurant, quelque mal à se faire accepter du public, qu'elle troublait en ses habitudes ; elle resta longtemps platonique ou, tout au moins, on y contrevint fréquemment : une sentence du prévôt de Paris, du 8 mars 1697, nous signale des fenêtres qui ne sont pas encore très sûres en divers quartiers.

Quoi qu'il en soit, et quelque chemin qu'elles prissent, portes ou fenêtres, pour arriver à la rue, les ordures s'éparpillaient, puis s'amoncelaient à toute heure du jour et de la nuit sur la voie publique. Il fallait recueillir ensuite et porter tous ces débris aux voiries constituées le long des remparts. Un tombereau faisait cet office ; mais c'était le public qui en payait les frais et cela ne laissait pas d'être dispendieux. La population se mit alors, par mesure d'économie, à se débarrasser des immondices, en les transportant nuitamment sur les places dont elle n'avait pas l'entretien : c'est ainsi qu'en 1374, la place Maubert se trouve convertie en un véritable dépotoir (2). D'autres, cependant, selon la commodité, jettent leurs ordures ou dans les égouts qui s'engorgent, ou dans la Seine qui s'infecte (3).

Rien ne se modifia à cet égard jusqu'au XVIe siècle.« Les pots de chambre de Paris empoisonnent les rues »,dit un adage de cette époque (4). C'est l'an 1533 qu'il faudra attendre pour que les fosses d'aisances soient enfin déclarées obligatoires (5).La rue s'en trouve déchargée d'autant. Mais là aussi on obéit avec un enthousiasme des plus modérés (6) ; en 1700, il subsistait encore des maisons « sans fosse, ni retraits (7) ».

Dès 1608 pourtant,nous entrons dans la période moderne (8) ; les services du pavage et du nettoyage des rues sont mis en adjudication (1636) et confiés à des entrepreneurs responsables. Il est même interdit (9) de déposer d'avance les ordures ménagères soit au milieu des rues, soit contre les murs ; chaque maison doit les recueillir « dans des paniers ou mannequins et icelles faire porter et jeter dans des tombereaux qui passeront tous les jours par les rues pour les recevoir et emporter hors de la dite ville (Paris) ».

Il appert de ce passage que si nous voulons rendre à César ce qui appartient à César, c'est à Henri IV que nous devons attribuer la

(1) Continuation du *Traité de la Police*, de de la Mare.

(2) Ordonnance de police.

(3) Ordonnance royale de 1404.

(4) Le Roux de Lincy, *Le Livre des Proverbes français*.

(5) Arrêt du Parlement, du 13 septembre 1533.

(6) Arrêts du Parlement des 14 juin 1538, 12 juillet 1553, 30 avril 1663; Edit royal de novembre 1539 ; Sentence de police de la prévôté de Paris, du 8 mars 1697.

(7) Ordonnance de police du 9 octobre 1700.

(8) Lettres-patentes de 1608 et 1609.

(9) PERROT, *Dictionnaire de voirie*, 1782 ; Lettres-patentes de septembre 1608.

paternité de cette boîte à ordures, qui fit un instant la célébrité d'un préfet, il y a quelques années (1).

Et ce n'est point la *Poubelle* seulement qui ressuscite des ombres du passé : le tout-à-l'égout lui-même fut pratiqué à Paris dès le XVIII[e] siècle. L'essai, tout d'initiative privée, ne fut pas heureux, il faut en convenir.

Encore une fois ce fut par esprit d'économie que la population s'ingénia à éviter le transport des matières de vidanges. Certains habitants privilégiés, dotés d'une fosse et d'un jardin, vidaient, quand elle se trouvait pleine, la fosse dans le jardin (2), « quoique les ordonnances et règlements de police portent expressément que les matières des fosses d'aisances seraient voiturées ». Mais d'autres, plus favorisés encore par les circonstances, imaginèrent mieux pour couper court à tout frais de main-d'œuvre.

Le ruisseau descendu des hauteurs de Ménilmontant servait d'égout collecteur à la rive droite (3). Pour aller se jeter à la Seine, un peu en amont du Trocadéro, il coupait les faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis ; là fut le berceau parisien du tout-à-l'égout.

Certaines « maisons des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin qui aboutissent sur l'égout, ont des cabinets d'aisances, dont la conduite a communication avec l'égout », dit l'ordonnance de police du 6 octobre 1700. Elle constate le fait sans le moindre enthousiasme et se garde bien même de recommander cette combinaison, devenue depuis la terre promise de nos hygiénistes. Elle mentionne, au contraire, qu'elle « cause une grande infection et pourrait empêcher l'écoulement des eaux » ; aussi enjoint-elle formellement de renoncer au plus vite à ce système alors prématuré, mais dont l'heure est enfin venue, grâce à la suffisance des égouts et aux trombes d'eau qu'on espère y précipiter.

Souhaitons que la tentative réussisse mieux que la précédente. Car s'il fallait défaire ce qu'on a fait déjà, ce serait de nouveaux frais pour les propriétaires, de nouveaux embarras dans les rues pour les cochers, de nouveaux cloaques sur les trottoirs pour les passants, et, il faut bien l'ajouter, une déception amère pour les hygiénistes.

D[r] BELUZE.

Une légende à détruire. — Récamier et le père de Ravignan.

Doué d'une ardente initiative, d'une foi à toute épreuve, Ravignan avait été l'instrument de conversions éclatantes et son apostolat le rendait cher au monde catholique sur lequel il exerçait une grande influence. Il contracta, à la suite de ses prédications, une grave maladie de larynx, devint aphone, et son état général s'altérant gravement, on craignit pour sa vie. On crut, sans doute, à une tuberculose, car on l'envoya aux Eaux-Bonnes et on le fit séjourner dans le Midi. Le chagrin de ses amis fut immense. Ravignan était considéré comme un des instruments de l'évolution religieuse qui

---

(1) Cette opinion du D[r] Beluze est très vraisemblable. Elle l'est, en tout cas, bien plus que celle qui a été soutenue récemment par un rédacteur de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (30 mars 1899).

(2) Ordonnance de police du 6 octobre 1700.

(3) Voir le *Plan de Mérian*, et Parent-Duchâtelet, *Essai sur les cloaques et égouts de la Ville de Paris*, 1824.

s'accomplissait, et l'éventualité de sa disparition était considérée comme un irréparable désastre.

Cependant, une détente s'étant accomplie dans son état, Récamier dut abandonner l'idée de la tuberculose, et eut recours à un de ces traits hardis dont il était coutumier et qui étaient des éclairs de son génie médical.

Un matin, après la messe, qu'on entendait tous les jours dans la chapelle de cette demeure familiale, à l'heure où ses hôtes se réunissaient d'habitude, Récamier vint, d'un air soucieux, leur annoncer que le père de Ravignan paraissait plus souffrant et ne paraîtrait pas au déjeuner ; là-dessus, il disparaît et va retrouver le malade : « Levez-vous, lui dit-il, et suivez-moi, je vais vous jeter à l'eau. — A l'eau !, s'écrie le religieux, avec la fièvre et la toux, vous n'y pensez pas ! » Mais Récamier insistant impérativement, il s'en remit à sa volonté. Il s'agissait, on le comprend, d'un de ces traitements par les affusions d'eau froide, que Récamier avait, comme nous l'avons vu, inauguré le premier en France, dès le début de sa pratique. Ils sont devenus classiques aujourd'hui ; mais ils étaient alors considérés comme une témérité, parce qu'on en connaissait mal les indications et les effets. Le résultat fut aussi merveilleux que pour cet autre malade, qu'il avait guéri vingt ans auparavant et dont Andral, dans son enthousiasme, fit l'objet d'une leçon à la Faculté de médecine. Le jour même, au moment du dîner, Récamier ramenait son patient guéri, et le muet du matin racontait, le soir, l'histoire de sa guérison.

Cette guérison, qui se maintint par la continuation du traitement, fit un bruit considérable, et aujourd'hui encore, elle fait partie des anecdotes médicales célèbres. Seulement, comme toujours, elle a été dénaturée, et on raconte que Récamier, se promenant sur les bords de la Bièvre avec Ravignan, le poussa délibérément, sans le prévenir, dans la rivière, et le guérit par ce dangereux expédient (1). C'est ainsi que l'on a créé des légendes sur ce grand médecin, qui transforment ses initiatives thérapeutiques en heureuses témérités, alors que tous ses actes, frappés au coin de la plus sagace et de la plus pénétrante des observations, étaient dictés par une remarquable entente des médications thérapeutiques.

Dr P. Triaire (2).

Vieux-neuf médical

La contagion de la tuberculose au XVIIIe siècle.

Plusieurs de nos lecteurs nous ont transmis un certain nombre de documents (3), établissant que la notion de contagion de la tuberculose était antérieure de quelques années, d'un demi-siècle au plus, aux mémorables expériences du Dr Villemin.

---

(1) La plupart des biographes se copient mutuellement et ne remontent pas aux sources et une première erreur, transmise d'auteur en auteur, devient historique. L'histoire de la médecine fourmille d'exemples de ce genre. En ce qui concerne l'anecdote ci-dessus, il n'y a, pour rétablir les faits, qu'à consulter la Vie même du père de Ravignan, éditée par sa Compagnie.

(2) *Récamier et ses contemporains*, par le Dr P. Triaire, pages 424-426.

(3) V. *Chronique médicale*, 15 mars 1899.

Nous avons trouvé mieux et nous allons donner la preuve que la phtisie était considérée comme contagieuse il y a cent ans et plus, puisque, *dès 1752*, Raulin énonçait formellement, dans son livre sur les *Maladies occasionnées par les promptes et fréquentes variations de l'air* (dont il fut fait deux éditions, plus une traduction en allemand), les précautions à prendre pour se préserver de la phtisie pulmonaire. Voici, au surplus, les passages, fort explicites, auxquels nous faisons allusion :

Méthode préservative et curative de la phthisie pulmonaire, prise par contagion (chap. III, p. 337).

« La phthisie pulmonaire *est contagieuse*; j'ai donné des observations qui le confirment ; elle se communique aux personnes saines par la transpiration cutanée des malades ou par la pulmonaire. Cette matière transpirable sort d'un foyer de corruption qui la rend fétide et septique. Elle pénètre dans le corps et dans les viscères des personnes saines, par les pores absorbants de la peau et par l'inspiration de l'air de l'atmosphère qui environne le malade. Elle se fixe principalement dans les poumons, par l'effet de l'analogisme des substances animales de la même espèce, y fait des plaies mortelles, et y établit le principe des symptômes effrayants d'une maladie souvent funeste.

« Cet effet de la *phthisie pulmonaire contagieuse* peut être prévu ; il n'est pas impossible d'en garantir. Lorsque cette maladie est établie, elle est susceptible de guérison, pourvu que l'on fasse usage, à propos, des secours propres à dissiper ses causes, à modérer, à arrêter le progrès du mal et à y remédier par des moyens efficaces, dictés par l'observation. »

Moyen d'écarter la contagion de la phthisie et de neutraliser l'air infecté des salles des hôpitaux.

« Les exhalaisons des corps des pulmoniques, principalement celles de la poitrine que l'on rend par le mécanisme de la respiration, sont corrompues, fétides et septiques à différents degrés ; elles sont de nature alcaline. Des exhalaisons de cette nature étant répandues dans l'atmosphère *peuvent être neutralisées par le mélange de vapeurs antiseptiques acides*. Cette combinaison rend les premières moins capables de faire dans les poumons des impressions septiques. Tous les acides, tant végétaux que minéraux, sont propres à produire cet effet. On doit préférer les végétaux, tels que celui du vinaigre, dont les vapeurs s'élèvent dans l'atmosphère. On répand du vinaigre sur une pelle rougie au feu, ou sur des charbons ardents. Il faut prendre garde, en faisant cette opération, que les vapeurs qui s'exhalent du vinaigre, ne soient pas trop abondantes et qu'elles n'excèdent point, ou n'excèdent que le moins possible ce qu'il en faut pour neutraliser les exhalations alcalines émanées des corps des malades : l'excédent des premières conserverait leur qualité acide, porterait à la gorge, exciterait la toux et causerait des hémorrhagies qu'il est essentiel d'éviter dans cet état de détresse. On répand encore plus utilement dans l'atmosphère de la chambre des malades, *par le moyen d'un aspersoir*, de l'eau commune acidulée avec de l'huile de vitriol.

On peut même par ce moyen neutraliser l'air infecté des salles d'hôpitaux, celui des cuisines et des lieux qui rendent des exhalaisons antiméphitiques. On réitère l'opération à proportion de l'abondance des matières que l'on veut neutraliser. »

Nécessité des ANTISEPTIQUES *internes pendant l'usage des moyens précédents.*

« Comme à chaque respiration des pulmoniques, il s'évapore de leur poitrine des exhalaisons putrides et septiques, il serait difficile de les neutraliser totalement et dans l'instant par l'*evaporation* du vinaigre, ou par l'*aspersion* de l'eau acidulée avec l'huile de vitriol. Il est essentiel, dans cette circonstance épineuse, d'avoir recours à des *antiseptiques pris intérieurement*, pour seconder l'effet des vapeurs et des exhalaisons acides, pour garantir la masse du sang des exhalaisons putrides qu'on inspire lorsqu'on communique avec l'atmosphère des malades. A cet effet, on fait usage de limonade cuite de jus de citron édulcorée avec le sucre, d'infusions d'oseille, d'alléluya, de conserves de groseilles, d'épine-vinette, de roses. On peut aussi avoir recours à des pilules ou à des bols composés, pour une prise, de quatre ou cinq grains d'oliban, de trois de camphre, et d'un d'aloès soccotrin avec le sirop d'écorce d'orange ; on peut y ajouter, pour leur donner de la consistance, quelques grains de poudre de petite sauge ; on les prend deux fois par jour, le matin à jeun et l'après-midi ou le soir, hors le temps de la digestion. On boit par-dessus chaque prise une tasse ou deux de menthe de jardin, faite en guise de thé ; on l'édulcore avec le sucre rosat. »

A peu de chose près, les moyens antiseptiques (le mot y est) recommandés par notre confrère du XVIII[e] siècle sont ceux mis en usage de nos jours. Ne recommande-t-il pas de faire respirer aux malades un air chargé d'agents antiseptiques, soit au moyen d'*évaporations*, comme nous le faisons de nos jours avec la créosote ; soit au moyen de *pulvérisations*, comme l'ont conseillé naguère quelques-uns avec les solutions de biiodure de mercure ? Ne va-t-il pas même jusqu'à préconiser l'administration d'*antiseptiques pris à l'intérieur* ?

Aux passages de l'ouvrage de Raulin que nous venons de reproduire et de commenter brièvement, — ils sont assez clairs pour qu'il soit inutile d'y insister davantage — nous n'en ajouterons plus qu'un, qui a trait aux précautions que l'on prenait dans l'entourage des phtisiques, après leur mort, afin d'éviter la transmission de la maladie par les objets qui leur avaient servi de leur vivant :

Précautions pour prévenir les effets de la pulmonie contagieuse (p.61).

« Il est peu de contrées où la contagion de la pulmonie soit autant redoutée qu'elle l'est en Provence. Dès qu'un pulmonique est reconnu pour tel, on lui marque son lit, ses draps, le linge de table, le couvert, et tout ce qui est d'un service habituel, dont tout autre que lui ne se sert jamais. Dès qu'il est mort, on démeuble sa chambre, on en gratte les murs et les cloisons, on les crépit à neuf, on lave les pavés et les parquets ; on ne se sert plus de son lit et de ses linges ; souvent on les brûle, on les vend après les avoir lessivés plusieurs fois. Si la chambre était meublée de tapisseries, on les expose au grand air pendant une année entière. En général on

ne se sert de ce qui a servi à l'usage d'un pulmonique, quelque précaution que l'on ait prise, qu'avec la plus grande répugnance. »

Oserait-on dire, après avoir lu ce qui précède, qu'on ait trouvé mieux de nos jours ?

A. C.

ECHOS DE PARTOUT

—

La Pratique médicale au Transvaal

« Tout ce qui brille n'est pas or. » Ce proverbe s'applique très bien et résume ce que raconte un correspondant allemand du *Munich. med. Woch.*, concernant la pratique médicale au Transvaal. Autrefois, dit-il, un poste médical dans la République de l'Afrique du Sud était sans doute très lucratif ; mais, depuis l'irruption de Jameson, il y a eu une diminution considérable dans les honoraires des médecins. L'augmentation du nombre des docteurs est hors de proportion avec l'augmentation de la population. La vie matérielle enchérit, bien que les mines d'or produisent moins que par le passé. Ces causes amènent la pénurie parmi la population médicale. Il est donc grand temps de prévenir ceux de nos jeunes confrères qui aspirent à faire fortune aussi rapidement que possible, que l'Afrique ne tient plus la palme d'or comme jadis. Tous les aménagements sanitaires des villes africaines sont mauvais, et c'est surtout le cas pour Prétoria, où domine la fièvre typhoïde. Bloemfontein a un splendide climat, mais seulement 4,000 habitants ; il y a déjà 10 docteurs, et chacun d'eux a un pharmacien chargé de préparer ses ordonnances. Johannesburg semble être encombrée de docteurs, dont la majorité n'a pas fait les moindres études médicales et qui se contentent d'acheter leur diplôme sur place. Il semble y avoir un espace illimité pour des praticiens incapables. Quiconque paye Liv. st. 25 (625 fr.), peut exercer la médecine ; les certificats de décès ne peuvent être signés que par un praticien ayant payé cette somme. Beaucoup, pour éviter de la payer, s'associent à quelqu'un qui l'a déjà payée. Les frais, pour vivre économiquement, s'élèvent à Liv. st. 50 (1,250 fr.) par mois : ceci s'applique à ceux qui n'ont pas de famille. A moins qu'on ne soit disposé à dépenser Liv. st. 600 (13,000 fr.), pendant la première année, il est inutile, au point de vue pécuniaire, de faire le voyage du Transvaal. Ce compte rendu paraît très pessimiste, et nous espérons que ceux qui se sont déjà embarqués dans cette entreprise de spéculation se trouveront dans un milieu plus favorable que notre collègue allemand.

(*British med. Journal.*)

La désinfection des livres.

La désinfection des livres, albums ou objets analogues laissés aux mains des malades, est une des questions restées insolubles.

On ne saurait, en effet, soumettre à l'action de la vapeur humide sous pression ces objets souvent luxueux, et, d'autre part, de

nombreux exemples de contagion, les recherches expérimentales de Du Cazal et Catrin, entre autres, ont montré combien dangereux étaient ces objets.

Les expériences de Miquel sur l'action bactéricide de l'aldéhyde formique avaient fait concevoir de grandes espérances sur l'emploi de cet agent comme désinfectant. Les travaux de contrôle, très nombreux depuis quatre ans, ont donné des résultats trop contradictoires pour qu'il soit possible de se faire une opinion sûre à ce sujet. Néanmoins, c'est encore en utilisant l'aldéhyde formique que des recherches récentes ont été poursuivies au laboratoire d'hygiène de l'Université de Pensylvanie. Ces vapeurs étaient obtenues par évaporation de la formaline. Les livres, infectés par des cultures de bacilles typhique, diphtéritique et de staphylocoques dorés, *restaient fermés*, placés, soit debout, soit à plat.

Les hygiénistes américains arrivent aux conclusions suivantes, sur lesquelles nous croyons devoir faire quelques réserves :

1° Les livres peuvent être désinfectés dans un espace clos, simplement par des vapeurs de formaline commerciale, en utilisant un centimètre cube de formaline pour un espace de 300 centimètres cubes ; les vapeurs agissent rapidement : les effets produits après les quinze premières minutes sont les mêmes que ceux observés après vingt-quatre heures d'exposition.

2° On ne saurait compenser une diminution de la quantité de formaline employée par une augmentation dans la durée ; quand la désinfection n'a pas été complète, la vitalité des organismes est tellement affaiblie qu'ils ne survivent que s'ils sont portés rapidement dans un milieu de culture favorable.

A côté de cette méthode, signalons celle employée par la *Central Free Library* de Sheffield. Les livres sont exposés pendant un quart d'heure à des vapeurs d'acide phénique chauffées à 75°.

De son côté, M. Schhab (de l'Institut des maladies infectieuses de Berlin) a essayé un mélange gazeux constitué par des volumes égaux d'acide sulfureux et d'acide carbonique ; mais les résultats ont été peu encourageants.

(*Sanatory Record* et *Pr. Méd.*)

Propagation des maladies par les ardoises d'écoles et les tableaux noirs.

M. le Dr Fergusson prétend que la pratique en usage de faire passer à tour de rôle les enfants au tableau ou de leur faire circuler de l'un à l'autres des ardoises, au cours des classes, influe beaucoup sur la propagation des maladies contagieuses. Les enfants effacent la plupart du temps les mots écrits sur ces tableaux ou ardoises, avec leur salive, et ils portent ainsi à leur bouche les matériaux nocifs que le prédécesseur a pu y laisser. Le bacille de la tuberculose se transmet rapidement ainsi d'un enfant tuberculeux à un enfant sain. L'éponge attachée à l'ardoise suppléerait à cet inconvénient : on l'a essayée, mais à moins d'être mouillée, elle efface mal. Il y a là un problème à résoudre pour les hygiénistes.

(*Hygiène de la famille.*)

L'esprit des malades et des médecins.

Un jour, lord Russel fit une visite au prince de Bismarck dans son palais de la Wilhelmestrasse : à cette époque, ils n'étaient pas en-

core intimes. Pendant la conversation, le lord émet l'avis que le prince devait être assailli de visiteurs importuns, et demanda curieusement :

— Mais comment faites-vous donc pour vous débarrasser de tout ce monde ?

— Oh !, dit Bismarck, j'ai pour cela un petit remède de vieille femme ; par exemple, ma femme, la princesse, entre et m'appelle sous un prétexte quelconque.

A peine le chancelier eut-il terminé sa phrase que la porte s'ouvre : la princesse de Bismarck entre et s'adresse à celui-ci :

— Tu sais, mon petit Toto (Bismarck s'appelait Otto), n'oublie pas de prendre ta médecine.

Tableau !

Heureusement, lord Russel sut faire bonne mine à mauvais jeu ; il fut le premier à éclater de rire, et s'empressa de se retirer pour permettre au chancelier de *prendre sa médecine.*

Petits renseignements.

Leçons de clinique chirurgicale.

M. Lucas-Championnière a commencé ses leçons de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Desault), le jeudi 27 avril, à 10 heures ; il les continue tous les jeudis, à la même heure.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

La fistule d'un roi de France.— Le Dauphin Charles le Sage. — Dans le *All's well that ends well*, de Shakespeare, Hélène, fille du médecin Gérard de Narbonne, guérit la fistule d'un roi de France.

La pièce est tirée de Boccace (*Décameron,* Giorn. III, nouv. 9) où l'auteur par le d'un roi de France qui portait *una fistola... nel petto.* Or, le *Décameron* est publié en 1353. Le Dauphin (Charles le Sage) avait alors seize ans. Il paraît que ce prince a souffert d'une longue maladie quand il était enfant : un abcès se développa sous l'aisselle. D'après Christine de Pisan, le roi avait beaucoup d'accès de fièvre et, en 1380, l'abcès se ferma et le roi « trespassa de ce siècle », comme on disait alors.

Croit-on que c'est de Charles le Dauphin qu'il s'agit dans la *Nouvelle* de Boccace ? Il est clair que Boccace parle d'une fistule thoracique. Mais les *Nouvelles* avaient été écrites quelques années avant leur publication, en 1353, alors que Charles n'était qu'un enfant.

Existe-il une tradition se rapportant à un autre prince, qui aurait été victime d'un empyème avec fistule thoracique ? Ou pense-t-on que c'est du dauphin Charles qu'il est question dans Boccace ?

Je prépare un discours sur *Shakespeare et la médecine* et je serais bien reconnaissant à qui me fournirait des renseignements.

Alban Doran (Londres).

Le médecin Tredern ; Epoque et circonstances de sa mort. — Louis-Sébastien-Marie de Tredern, né le 14 septembre 1780 à Brest, élevé à Saint-Pétersbourg, où son père avait émigré pendant la Révolution, passa, en 1808, une thèse de médecine à Iéna, en soutint une autre à Paris en 1811, devint médecin de la marine française, fut envoyé à la Guadeloupe, y fonda un hôpital et y mourut bientôt après. Quelqu'un pourrait-il nous donner des détails sur la *date* et les *circonstances* de sa mort ?

D[r] LALOY.

Origine de la gastrotomie. — On dit qu'il existe au Cabinet d'anatomie de Leyde le *Squelette d'un jeune homme qui avala un couteau pour se défaire d'une arête de poisson qui l'étranglait.* On lui *ouvrit*, dit-on, l'estomac et il vécut *trois ans* après l'opération. Cette gastrotomie, à quelle époque fut-elle pratiquée ? Quel fut le nom du chirurgien ?

D[r] MATHOT.

Réponses.

Chassaignac ; Détails biographiques et bibliographiques (V, 613). — La biographie de ce célèbre chirurgien est assez facile à faire, parce que bon nombre de médecins, encore vivants aujourd'hui, l'ont bien connu. M[r] B. L. devra consulter les divers exposés de titres rédigés par Chassaignac lui-même (sans date), mais publiés en 1854, 1856, Paris, in-4 ; l'*Eloge* prononcé dans la séance générale annuelle de l'Académie de médecine du 15 déc. 1885, par Rochard (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 2[e] série, T. XIV, p. 1659) ; et les discours et articles nécrologiques de Panas (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 2[e] série, t. VIII, 1879, p. 924) ; Corlieu, *France médicale*, même année ; *Progrès médical*, même année ; *Tribune médicale*, même année. Voir aussi : Sachaile, *Les Médecins de Paris*, 1845, in-8.

D[r] A. DUREAU.

— Chassaignac (Charles-Marie-Edmond), né en 1805 à Nantes. Docteur en 1835 et, dans la même année, prosecteur et agrégé de la Faculté de médecine. Membre de l'Académie de Médecine seulement en 1868. Mort le 26 août 1879 à Versailles.

Principaux travaux :

1) *Etudes d'anatomie et de pathologie chirurgicale* (2 vol., Paris, 1851) ;
2) *Traité de l'écrasement linéaire* (Paris, 1856) ;
3) *Leçons sur la trachéotomie* (Paris, 1855) ;
4) *Clinique chirurgicale de l'Hôpital Lariboisière* (1854) ;
5) *Traité pratique de la suppuration et du drainage chirurgical* (2 vol., Paris, 1859) ;
6) *Traité clinique et pratique des opérations chirurgicales* (2 vol., 1861).
7) *De l'empoisonnement du sang par les matières organiques* (Paris, 1873).

Traductions :

8) Asthley Cooper, *Œuvres chirurgicales complètes* (1835-37) ;
9) Swans, *Traité de l'anatomie des nerfs* (1838).

D[r] LASKINE.

Médecins ayant pris part à la Commune (VI, 145). — Vous parlez des médecins qui firent partie du mouvement insurrectionnel de 1870 et vous en citez deux seulement.

Le livre très documenté de Chincholle, *Les Survivants de la Commune*, en cite quatre : Vaillant, aujourd'hui député, le Dr Bricon, le fidèle de Blanqui, le Dr Guebhard, et le Dr Goupil, qui fut même condamné comme ayant été Ministre de l'Instruction publique pour le compte de la Commune et qui a fixé lui-même ce point d'histoire dans un rondeau : *La Cage aux Parisiens*, publié dans le livre de Chincholle, où il passe en revue tous les prisonniers célèbres de Versailles et où il dit de lui-même ceci :

Ce docteur qui prend son babil
Sans doute pour de l'éloquence,
C'est, — ô grandeur et décadence !
C'est Son Excellence Goupil.

C'est pour répondre à votre invitation de faire connaître les médecins ayant pris part à ces événements que je vous signale le livre de Chincholle, paru en 1885, chez Boulanger, 83, rue de Rennes.

Un lecteur assidu de votre toujours intéressant journal.

— On trouvera, dans une publication remontant à quatre années à peine, *Paris sous la Commune par un témoin fidèle : la photographie* (sans nom d'éditeur ; imprimé chez Prissette, 17, Passage Kuszner), la biographie, la photographie et des autographes des médecins ou étudiants en médecine suivants : Blanqui, Régère de Montmore, Tony Moilin, ex-interne des hôpitaux et préparateur de Claude Bernard.

La fin de ce dernier fut des plus émouvantes. Lorsqu'on lui eut donné connaissance du verdict qui le condamnait à mort, il demanda et obtint de se marier avec une maîtresse aimée, qu'il laissait enceinte de sept mois. La cérémonie terminée, il fut passé par les armes.

Le Docteur Goupil est un des derniers survivants de l'Assemblée communale de 1871.

Dr Mathieu.

— Le Docteur Blanchon m'écrit, à propos de Dupré, que j'avais cité comme ayant fait partie de la Commune de Paris au titre de Doyen de la Faculté. La lettre du Dr Blanchon est remplie de documents précieux, qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs de la *Chronique*.

J'extrais de la lettre, que m'adresse notre aimable confrère, les passages suivants, relatifs aux Médecins de la Commune de Paris (1871) :

« Dupré n'a pas été doyen de la Faculté. Un décret avait nommé l'agrégé Alfred Naquet, alors député de Vaucluse et en session à Bordeaux, puis à Versailles. Il ne put ni accepter, ni refuser, et l'école fut à moitié fermée.

« J'ai beaucoup connu Dupré par mon ami le Dr Veyne. C'est avec eux que nous avons pratiqué l'autopsie de Sainte-Beuve.

« Dupré et Veyne étaient les amis personnels de F. V. Raspail, qui daignait sourire lorsque Dupré l'appelait *le père Camphre*.

« Les journaux du temps ont assez glosé sur le traitement de F. V. Raspail, à l'époque où il faillit mourir d'une broncho-pneumonie. Traitement : Boissons chaudes, coucher le malade entre deux sinapismes. *Obturer les deux mamelons*....

« Bérard (Jules), frère de l'agrégé et chirurgien des hôpitaux, auteur d'un Traité d'Anatomie, était, sous la Commune, médecin du

Corps civil des Sapeurs-pompiers de la Commune de Paris. (Le Dr Blanchon fut pour beaucoup dans cette nomination.)

« Lorsque les Versaillais s'emparèrent de la Caserne du Vieux-Colombier, Bérard fut arraché de son lit et, tête nue, en pantoufles, pantalon et chemise de nuit pour tout vêtement, traîné au Luxembourg pour y être fusillé.

« Il attendait le feu de peloton, adossé au mur, avec pas mal de fédérés, lorsqu'il fut tiré de là par un de nos compatriotes, ex-capitaine de la garde impériale.

« Bérard était très *brun* ; le soir il était, *barbe et cheveux, tout blanc.*

« Un mois après, Thiers le décorait. Trois mois après, vieillard de 30 ans, Bérard mourait.

Est-ce l'émotion, est-ce le ruban rouge ? »

Docteur BLANCHON.

— Je connais un ancien membre de la Commune qui accuse encore des palpitations, toutes les fois qu'il traverse la cour du Luxembourg, où il fut mené pour y être fusillé.

Sans doute, M. Lucien Descaves, qui prépare un roman sur la Commune de Paris et qui a réuni à ce sujet quantité de documents, nous donnera des détails intéressants et vécus. Mais la question suivante se pose dès à présent :

« La Faculté de médecine de Paris fut-elle fermée pendant la Commune ? Si non, quels furent les professeurs ou agrégés qui firent des cours publics pendant la Commune ? » Ce point d'histoire mériterait d'être élucidé.

Quant à Dupré, c'était un professeur hors ligne, un causeur étincelant d'esprit et de verve et un poète plein d'imprévu. Il doit y avoir de par le monde pas mal d'élèves qui, grâce à lui, ont appris l'anatomie en s'amusant à réciter des vers. Je fréquentais, vers 1883, la brasserie Grüber, boulevard Saint-Germain ; je me souviens de ce petit vieillard, toujours alerte, éloquent, vif dans la discussion et aimable dans les relations confraternelles. Le nez un peu rouge, le geste abondant, le poil déjà blanc, le professeur Dupré était un échantillon intéressant du type aujourd'hui disparu du *Professeur libre.*

Dr MICHAUT.

— Nous signalerons à notre collaborateur Michaut, s'il ne les connaît déjà, les livres suivants, qui contiennent des renseignements utiles sur le sujet qui lui tient à cœur. Il nous semble qu'il y aurait un volume bien intéressant à écrire sous ce titre : *La Médecine et les Médecins pendant la Commune.* En attendant, voici la bibliographie demandée :

Camille Pelletan, *La Semaine de mai* ; Lissagaray, *Les Huit journées de mai* ; Ch. Chincholle, *Les Survivants de la Commune*; Dauban, *Le Fond de la Société sous la Commune* ; Cherest, *Le Bilan de la Commune* ; Ed. Thierry, *La Comédie française pendant les deux sièges* ; P. Petit, *Guide-recueil de Paris-brûlé* ; A. Lepage, *Voyage aux pays révolutionnaires* ; P. Delion, *Les Membres de la Commune* ; Grimaud de Caux, *L'Académie des sciences pendant le Siège de Paris* ; F. Maillard, *Affiches, Clubs et Comités pendant la Commune* ; *Histoire des journaux pendant le siège et sur la Commune*, par le même ; L. Dupont, *Souvenirs de Versailles pendant la Commune* ; J. Clère, *Les Hom-*

mes de la Commune ; L. de Villiers et G. de Targes, *Tablettes d'un mobile* ; Dabot, *Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du quartier latin*, etc., etc. A. C.

Les honoraires des médecins à travers les âges (IV, 502, 569, 631, 697, 762 ; V, 427, 489, 587 ; VI, 181, 252). — Dans les colonies anglaises d'Extrême-Orient, le médecin se fait solder en honoraires avant d'avoir donné ses soins. Voici comment : quand il entre dans la chambre du malade, il est d'habitude que les honoraires soient placés sur la cheminée, sur la table de nuit, enfin d'une façon visible pour le praticien. Si l'argent n'*apparait* pas, le médecin ne retire pas son chapeau ; il attend. Il attend jusqu'à ce que les honoraires soient *visibles*, alors seulement il s'occupe du malade. Certains médecins anglais observent cette règle... déontologique (?) jusqu'à tourner sur leurs talons, sans même retirer leur chapeau, si les honoraires ne sont pas *étalés à la vue*. Le praticien empoche la somme convenue par l'habitude avant d'avoir retiré ses gants.

En Chine, le médecin n'est payé que si son client se porte bien ; dès que le client *abonné* est malade, il retient ses honoraires au médecin pendant tout le temps de la maladie.

En Annam, le médecin est payé en *canards tapés*, en fruits, en mesures de riz, en eau-de-vie, etc., etc.

Me sera-t-il permis d'ajouter qu'il a existé à Paris, dans le faubourg Saint-Antoine, un médecin qui donnait ses consultations dans un *estaminet* ; chaque client du marchand de vin devait *consommer*, avant de prendre une consultation dans l'arrière-boutique. Il y avait entente entre le médecin et le marchand de vin. Une ardoise, appendue à l'entrée du *cabinet de consultation*, servait à marquer les consommations prises par les consultants. De Goncourt a noté ce fait dans *Sœur Philomène* ; *il est exact* !

Il existe encore à Paris un médecin, qui s'est fait concierge dans un grand quartier. Très confortablement logé, il cumule les deux fonctions : tire le cordon la nuit et le jour est à la disposition des locataires comme médecin. *Invraisemblable, mais vrai !!!*

J'ai connu aux environs de Paris un médecin, qui cumulait la profession médicale avec l'exercice de la pharmacie. Quand les clients étaient en peine de lui solder ses honoraires, il procédait de la façon suivante. Son domestique passait chez les clients récalcitrants et était chargé de faire main basse sur les poules, les œufs, le beurre, et même le *foin et l'avoine* (sic) : « Tu ne peux pas me payer ? Eh bien, tu va bientôt faucher ton foin, là bas.... *je retiens la coupe* ! »

Et le médecin en question était très populaire et très estimé. Il exerce encore dans la banlieue parisienne, après avoir acquis des rentes dans le pays où il procédait ainsi que je viens de l'exposer.

Je crois que ces façons de toucher ses honoraires dans notre profession sont exceptionnelles — c'est pourquoi je tiens à les noter.

A notre décharge, je reléverai pourtant ce fait d'un confrère qui, allant faire une visite, prêta sa *montre*, pour que la mère d'un petit malade put compter les pulsations de son fils. Le confrère ne fut pas payé de ses visites et ne revit jamais son chronomètre. Il venait de s'installer dans une localité des environs de Paris, surtout fréquentée, en été, par des demi-mondaines, des acteurs et.. des messieurs qu'on désigne de différents noms, que je ne veux pas employer dans cette revue. Dr Mt.

— J'ai l'honneur de vous adresser quelques extraits d'un livre de comptes intitulé : *Mise faicte par moy Jehan Harsenet, pour Monseigneur de Raix, de Champtocé, de Coictivy et de Taillebourg, admiral de France.*

Il s'agit de Prégent de Coëtivy, amiral de France, emporté par un boulet au siège de Cherbourg et qui avait épousé Marie de Rays, fille du trop célèbre Gilles de Rays et de Catherine de Thouars.

L'original forme un cahier de 20 feuillets en papier; il fait partie du chartrier de Thouars, appartenant à Monsieur le duc de la Trémoïlle et a été publié, voici quelques années, par Monsieur Marchegay, dans un opuscule que j'ai eu entre les mains à la bibliothèque de La Roche-sur-Yon.

Ces comptes sont relatifs à des dépenses faites du 6 mars 1450 au 12 janvier 1451 (1). J'y ai relevé tout ce qui avait trait à la médecine (thérapeutique, pharmacologie et honoraires médicaux) :

Juin 1450 :

Pour ung julep, pour ung élestuaire et pour certaines drogues baillées à Madame	50 s.
En autres drogues pour Madame que Maistre Thomas (2) ordonna	7 s. 6 d.
En ung clistère pour Messire Guillaume (3)	10 s.
En ung julep pour ledict Messire Guillaume que lui ordonna Me Thomas	10 s.
Baillé à Me Thomas qui est venu devers Madame, qui est malade, 10 escuz valant en monnoye	13 l. 15 s.
En une dragée pour Madame que lui ordonna Me Thomas et lui porta lui-mesme	15 s.
Pour une poudre pour Madame De Lausac (4)	15 s.
Pour une poudre pour Anne du Boys (5)	5 s.
Ung quart de mestridal	2 s. 6 d.
Ung quart de tiriacle (6)	2 s. 6 d.
Ung condit doré que Maistre Thomas ordonna pour Madame que lui porta Blanchelame (7)	30 s.
Un ongnement pour Madame	7 s. 6 d.

Juillet 1450.

Ung sachet de pouldre pour Jehanne de Bricqueville (8) que M. Thomas avait fait faire	12 l. 6 d.
« Mise faicte depuis la mort de Monseigneur que Dieu absoille et en ait l'âme. »	
A Blanchelame pour aller quérir Maistre Thomas à la Rochelle.	10 s.

(1) Les chiffres romains de l'original ont été remplacés par des chiffres arabes.

(2) Thomas, médecin à la Rochelle.

(3) Probablement le chapelain Messire Guillaume du Boullay.

(4) Parente de Madame Coëtivy.

(5) Jeune fille recueillie par Madame de Coëtivy qui s'était chargée de son éducation.

(6) Probablement thériaque.

(7) Domestique de confiance de la famille de Coëtivy.

(8) Jehanne de Bricqueville, fille d'un des compagnons de débauche de Gilles de Rays, avait été admise au nombre des jeunes filles recueillies par Madame de Coëtivy.

Août.

A maistre Thomas, ung escu vieil pour mettre en la médecine de Madame.............................. 30 s.
Au dit Me Thomas pour estre venu de pardeczà..... 6 l.
Pour la despence de ses chevaulx et de son varlet.. 11 s.

En juillet se trouve aussi cette mention qui prouve que les bains de mer étaient alors employés contre la rage :

Despence de Colote, de Phelipe et de Tanguy du Boys et de Guillaume de Bricqueville et de Jacquet d'Aunay *pour aller à la mer pour un chien enragé qui les avait mors* .... 30 s.

P. c. c.: J. Hébert,
Brest (Finistère).

Statues de médecins (II, 247, 381, 413, 439, 549, 574, 596, 597; III, 440, 598; IV, 435, 467, 510, 621, 696 ; V, 91, 232, 615 ; VI, 277). — Lu dans les *Débats* (n° du 18 juin 1898) :

« On sait qu'un comité s'était formé sous les auspices des députés, sénateurs et conseillers généraux du Jura, pour élever un monument à Charles Sauria, l'inventeur des allumettes, dont une rue parisienne porte le nom.

La partie sculpturale a été confiée à Mme Syamour, fille de M. Gagneur, le regretté député. On espère que l'inauguration pourra avoir lieu à Saint-Lothaire, village de l'arrondissement de Lons-le-Saulnier, où repose Sauria, à côté de son père, le général républicain, ami du conspirateur Malet, dans la première quinzaine de septembre.»

Nous réserverons quelques pages au Dr Sauria, dans l'étude que nous préparons sur les *Médecins inventeurs* (1). A. C.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Monde médical parisien sous le Grand Roi, suivi du Portefeuille de Valiant, Conseiller du Roi, etc., par M. le Docteur P. E. Le Maguet. Paris, Maloine, 1899.

Je ne dissimulerai pas à mon jeune confrère M. Le Maguet — je le suppose jeune, puisqu'il vient de soutenir sa thèse de doctorat — que la lecture de son étude m'a causé une déception. Après avoir lu son *Avant-Propos*, où il rend l'hommage qui lui revenait à son prédécesseur Maurice Raynaud, je m'attendais, je le confesse, à ce qu'il ne recommençât pas un travail que l'on est convenu de considérer comme définitif, un tableau qui n'avait, à notre avis, nul besoin de retouche : quelle nécessité y avait-il, par exemple, à narrer une fois de plus la querelle de l'antimoine, les luttes épiques autant que burlesques des médecins et des chirurgiens, qu'avait contées avec tant de verve et de charme l'auteur des *Médecins au temps de Molière* ?

Par contre, que d'omissions fâcheuses ! Une œuvre d'érudition n'est véritablement estimable que si elle est enrichie de nombreuses

(1) Depuis que cette réponse a été écrite, nous avons publié cette étude dans la *Revue scientifique* (janvier 1899).

notes, de commentaires explicatifs, d'indications bibliographiques, etc. Ainsi l'auteur nous parle, incidemment, de Paracelse, du quinquina, de la saignée ; y avait-il occasion meilleure de renvoyer le lecteur aux monographies publiées, en ces derniers temps, sur ces divers sujets ? Je ne voudrais pas être accusé de faire un plaidoyer *pro domo meâ*, mais je ne saurais m'empêcher de déplorer que M. Le Maguet n'ait pas eu connaissance des articles que j'ai publiés sur Paracelse (1), Scarron (2), le quinquina (3), l'ipéca (4), etc. ; il y aurait certainement puisé des renseignements qui auraient pu lui être de quelque utilité.

Sous réserve de ces légères critiques, que M. Le Maguet voudra bien nous pardonner en faveur de l'intérêt qu'elles témoignent que nous avons pris à la lecture de son livre, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître combien de recherches patientes, laborieuses, a dû coûter à son auteur l'édification d'une telle œuvre. Nous lui savons gré notamment de nous avoir donné quelques éclaircissements nouveaux sur la pathologie du XVII[e] siècle, sur la thérapeutique si bizarre en honneur à la même époque, bien que, sur ce dernier point, ses informations soient, à notre regret, un peu superficielles.

Nous signalerons toutefois aux spécialistes les pages consacrées au traitement des maladies vénériennes, à l'époque du Grand Roi. « Les maladies honteuses, nous dit M. Le Maguet, étaient indignes du médecin, qui jugeait malséant l'exploration et les soins à donner aux organes génitaux ; leur étude et leur curation n'intéressaient pas le chirurgien, vil artisan. » Rien n'est plus exact et notre confrère aurait pu, à ce propos, rappeler que lorsque Louis XIV, adolescent, fut atteint de gonorrhée, ses médecins feignirent de regarder cette affection comme une maladie étrange, exceptionnelle, dont ils avaient pour la première fois un cas sous les yeux (5).

Une lacune encore à combler : outre le mercure, on employait beaucoup la décoction de gaïac contre la syphilis. Que M. Le Maguet nous permette de rappeler que nous en avons longuement parlé, dans l'étude que nous avons consacrée à cette panacée d'autrefois (6).

Après nous avoir montré le médecin à la Faculté, M. Le Maguet nous introduit à la Cour, puis à la Ville. Sur les archiâtres de Louis XIV, il ne nous apprend rien que nous ne sachions ; quant au dossier pathologique qu'il établit des infirmités et maladies du grand Roi, il reste, à notre connaissance, bien incomplet. Combien nous préférons le tableau qu'il nous fait de la situation des médecins à cette époque, des honoraires qu'ils touchaient, de leurs relations avec les gens de lettres, etc. ; il y a là un portrait du D[r] Vallant, dans le *Portefeuille* duquel M. Le Maguet a eu la si bonne inspiration de puiser, qui nous semble de tous points réussi.

Ce *Portefeuille* de Vallant avait été déjà dépouillé par Victor Cou-

---

(1) *Revue scientifique*, 1897 ou 1898.

(2) *Le Cabinet secret*, 3[e] série.

(3) *Bulletin général de Thérapeutique*, 1897, 1898, 1899.

(4) *Bulletin de Thérapeutique*, loc. cit.

(5) V. *Le Cabinet Secret*, 1[re] série. (*Un péché de jeunesse de Louis XIV.*)

(6) *Bulletin général de Thérapeutique*, id., ibid.

sin,qui en avait reproduit quantité de pièces dans ses brillantes études sur les grandes dames du XVII[e] siècle, et, en ces dernières années, par le D[r] Legué, dans ses *Médecins et Empoisonneurs*. Mais combien restait-il encore à glaner ! M. Le Maguet l'a bien compris, et c'est la partie vraiment neuve de son travail.

N'allez pas en inférer que ce soit l'unique document original qui figure dans son travail : l'auteur a eu encore entre les mains des libelles, des feuilles volantes,des placards, qui lui ont révélé bien des détails ignorés, dont il a su tirer bon parti.

Pour les sages-femmes, par exemple, il a trouvé à s'instruire dans les papiers d'Achille de Harlay, procureur du Roi en cour du Parlement de Paris, sur la pratique de leur art, leur « grossieres et meschantes mœurs », sur les examens qu'elles devaient subir, le « certificat d'apprentissage » qui leur était délivré. La plupart de ces matrones étaient des avorteuses de profession et, moyennant quelques sols ou quelques livres, elles se chargeaient de « pousser les mois avec violence ».

Les avortements étaient alors si fréquents qu'en 1659, M. de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris, entreprit de sévir. En conséquence, il donna ordre aux vicaires généraux de Paris de faire tenir registre, dans chaque paroisse, des femmes déclarant, sous le sceau de la confession, avoir « tué et étouffé leur fruit.» Six cents femmes,au dire de Gui Patin, s'accusèrent à leur confesseur du crime d'avortement ! Le même Gui Patin nous apprend, ailleurs, qu'une dame Constantin fut mise à la question pour avoir fait avorter la maîtresse du duc de Vitry, Mlle de Guerchi.Reconnue coupable, elle obtint « la grâce » d'être étranglée au lieu d'être brûlée vive !

Heureusement, s'il y avait d'indignes sages-femmes, il y en avait de très expertes et de très honorables. M. Le Maguet a retrouvé, dans le *Portefeuille Vallant,* une *Lettre sur les accouchements* d'une certaine demoiselle Baudoin, lettre absolument remarquable et dans laquelle se trouve résumée toute la science obstétricale de l'époque.

Dans une monographie sur le « Monde médical », on ne pouvait passer sous silence, après avoir parlé des médecins, des chirurgiens et des sages-femmes, la corporation des apothicaires. Précisément, Vallant avait eu la bonne idée, sans doute en prévision de son historiographe à venir, de conserver plusieurs mémoires d'apothicaires dans son *Portefeuille*. Il y en a, dans le nombre, deux d'une lecture bien réjouissante.

La principale source des revenus de l'apothicaire était la préparation et l'administration des lavements. Dès le début du XVII[e] siècle, on avait souvent tourné en dérision l'expression de *lavement*, à laquelle on avait essayé de substituer le mot de *clystère*. Ce fut Madame de Maintenon qui décida de la suppression du lavement. L'Académie reçut l'ordre de retrancher le mot de son *Dictionnaire*. Dès ce moment, le Roi ne demandait plus son lavement ; il réclamait son « remède ».

Madame de Maintenon, mettant à proscrire le lavement la même ardeur qu'à persécuter les calvinistes, n'est-ce pas là un signe des temps ?

De pareils traits abondent dans la savante thèse du D[r] Le Maguet, qui pourrait aisément fournir le thème de vingt chroniques sur au-

tant de sujets différents. Ce que nous en avons dit suffira, nous en avons l'espoir, pour mettre en appétit de la lire tous ceux, et ils sont de jour en jour plus nombreux, qui trouvent de l'attrait à feuilleter ces dissertations rétrospectives.

A. C.

CORRESPONDANCE

Mon cher Directeur,

La compilation donne quelquefois des résultats bizarres, quand les compilateurs ne se donnent pas la peine de remonter aux sources.

N° du 1er juin 1898 (5e année, n° 11), page 358, dans l'article sur *Les Médecins au Grand Guignol*, le Dr Michaut écrivait :

« Notons ce rapprochement : l'apparition du roman *Les Florifères* de Camille Pert et de la *Fille aux Ovaires* au théâtre. Cette double manifestation de la campagne antiovariotomiste mérite qu'on s'en occupe, *bien que Lysiane soit là pour plaider en faveur des partisans acharnés des interventionnistes.* »

Madame Sarah-Bernhardt venait d'être opérée par le Dr Pozzi et, à peine sortie de la maison de santé, jouait alors *Lysiane* avec la vigueur, la maestria, de la superbe artiste qu'elle a toujours été : cela autorisait cette phrase du Dr Michaut.

Nous n'avons donc pas lu sans étonnement cette interprétation, que lui a donnée M. Foveau de Courmelles, dans son récent volume *L'Esprit scientifique contemporain*, qui si souvent a fait appel à la riche documentation de la *Chronique médicale*, sans toujours la citer :

« De même *Le Marchand de microbes* ou *La Fille aux Ovaires*, de MM. Henry Céard et de Weindel, protestent contre l'ovariotomie à outrance, *alors que Lysiane la préconise* » (page 322 de l'*Esprit scientifique contemporain*). »

Jamais *Lysiane* n'a préconisé l'ovariotomie, mais la merveilleuse artiste, opérée par le merveilleux chirurgien, a été une preuve vivante, une démonstration éclatante de l'innocuité de l'ovariotomie.

Alors le Pirée pour... ? Non, mais cela prouve une fois de plus que notre excellent Oncle n'avait peut-être pas tout à fait tort de recommander *d'aller voir la pièce,* avant d'en faire la critique. Ce conseil, suivi par notre auteur, lui aurait évité d'écrire que *Le Médecin des Enfants*, de Bourgeois et d'Ennery, est « *un drame en vers, à situations assez poignantes* ».

La *Chronique* est décidément une mine féconde ; elle est en passe de devenir le *Larousse* de la presse médicale. Ce n'est pas la première fois — et ce ne sera pas la dernière — que je suis amené à le constater.

Bien confraternellement,
Dr Mathot.

* * *

Malakoff, 20 avril 1899.

Très honoré Confrère,

Je lis, dans le dernier numéro de la « Chronique », que notre confrère le docteur Miquel-Dalton est épouvanté à l'idée de

voir deux médecins mouchards de Danton, un Latouche, et un *Chevetel*. Qu'il se rassure, il n'y en a qu'un, le docteur *Latouche*-Cheftel, si j'en crois une *Histoire de la guerre de la Vendée et des Chouans, depuis son origine jusqu'à la pacification de* 1800, par Alphonse Beauchamp. (Imprimée à Paris, chez Giguet et Michaud, imp.-libraires, 34, rue des Bons-Enfants, année MDCCCVII.)

Je possède dans ma bibliothèque cet ouvrage, en trois volumes, très impartial, et très intéressant ; et dans le chapitre de la conjuration de La Rouarie, il est question non seulement du docteur Latouche-*Cheftel*, mais d'un autre médecin, le chirurgien *Masson*, qui dénonça l'endroit où le cadavre de La Rouarie avait été enterré.

Voyez plutôt ces quelques extraits : je passe un très beau portrait de La Rouarie, l'âme de la Conjuration, sans résister toutefois à l'envie de vous en mettre quelques lignes :

« Le rôle de chef de parti convenait à son génie, à son âme ardente, à son infatigable activité, et les dangers de la guerre lui paraissaient préférables à l'humiliation du jong populaire.— A Rome, il eût combattu les Gracques ; en Suède, il eût conspiré contre son roi, etc., etc.

Passages concernant Latouche-*Cheftel* :

« Le déchaînement des passions et même la seule divergence des opinions mettaient alors la délation au rang des vertus civiques ; le républicain n'hésitait pas à devenir dénonciateur, pour déjouer les complots royalistes, il se couvrait au besoin des masques de l'amitié....

.... Ainsi l'on vit *Latouche-Cheftel* surprendre et trahir la confiance des conjurés. Ce jeune médecin breton, doué de qualités brillantes, connaissait l'art de s'insinuer dans les cœurs ; quoiqu'il *professât ouvertement les principes de la Révolution*, La Rouarie, dont il était connu, lui avait souvent témoigné une sollicitude affectueuse pour l'attirer dans son parti.

Latouche résidait à Paris et la Rouarie ayant besoin d'argent pour ses opérations, lui confia des billets de caisse de Calonne pour les couvertir en or.. Pressé d'avoir des fonds, La Rouarie expédia Tuffin, son neveux jeune homme inconsidéré, qui prenant *Latouche* pour un des conjurés, lui dévoila tout...

Latouche, accablé du poids d'un secret aussi important, hésite d'abord ; enfin, il court dévoiler tout à Danton, son ami, le plus audacieux des révolutionnaires. Les amis de *Latouche* parviennent au comité de sûreté générale de l'assemblée législative, etc., etc. »

Notre confrère Latouche a toutes les circonstances atténuantes de la part de l'historien, qui flétrit au contraire Lalligant-Merillac, un de ces vils instruments de révolution dont se servent les hommes pour le malheur de leurs semblables ».

Passages concernant le chirurgien *Masson* :

« Le 30 janvier, après quatorze jours de maladie, La Rouarie expire vers les quatre heures du matin... d'une *fièvre putride* dont

les accès étaient délirants (diagnostic du médecin Taburel et du chirurgien Morel, qui furent congédiés comme n'inspirant point assez de confiance à la famille Laguyomarais, chez qui était soigné La Rouarie). Son cadavre, enlevé mystérieusement, est porté au clair de lune, dans un bois voisin du château, où on le dépose dans une fosse.

Le chirurgien *Masson* fait au cadavre plusieurs incisions, dans lesquelles on verse de la chaux vive ; la fosse est ensuite comblée et recouverte de terre.........

A la suite de l'arrestation des conjurés, de la découverte du cadavre de La Rouarie, « que la chaux n'avait pas encore dévoré, et que Lalligant-Merillac fit exhumer avec éclat », du procès et de la condamnation des accusés qui furent condamnés à mort, on lit ceci :

« Le chirurgien *Masson* et le jardinier Périn, qui avaient indiqué à Merillac le cadavre de La Rouarie, ne furent condamnés qu'à la déportation. »

A la suite du premier volume, il y a des pièces justificatives, entre autres celle-ci :

« Pouvoirs donnés par le comité de sûreté à Lalligant-Merillac, et Latouche-*Cheftel*, commissaires dans l'affaire des conspirateurs de Bretagne, du 16 mai 1793. »

Voilà, honoré confrère, des renseignements qui feront peut-être plaisir à M. Lenôtre et au docteur Miquel-Dalton (de Cauterets).

Veuillez, je vous prie, recevoir l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Dr Moreau (Malakoff).

NÉCROLOGIE

—

Le docteur Le Sourd.

Notre numéro spécial consacré à Balzac nous ayant contraint d'ajourner toutes les actualités, nous ne pouvons qu'aujourd'hui annoncer la mort inopinée de notre aimable collègue, le Dr Le Sourd, Directeur de la *Gazette des Hôpitaux*. Nous nous souvenons trop de l'accueil particulièrement courtois et affable que nous avons toujours rencontré auprès de notre regretté confrère, pour ne pas saluer son départ avec toute la sympathie que méritait ce galant homme.

Avec Le Sourd disparaît une tradition et un exemple ; c'était un journaliste de race et un très probe médecin. Ils ne courent pas le monde ceux qui méritent une telle épitaphe !

A. C.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898-1899).

N° du 1er août 1898. — Démosthène était-il bègue ? par M. le Dr Chervin.

N° du 15 août 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr Cabanès.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de Carro. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. Ménière.— L'Eloge de la médecine, par Chateaubriand.

N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr Cabanès.

N° du 15 septembre 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr Michaut. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr Beluze.

N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. Callamand (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur Planchon, Directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

N° du 15 octobre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. Binet-Sanglé. — Louis XVIII et les femmes.

N° du 1r Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. Binet Sanglé. (*Suite et fin.*)

N° du 15 Novembre 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr Cabanès.

N° du 1er décembre 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr Wilhem Meyer (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr Michaut.

N° du 15 décembre 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel de Rochas d'Aiglun, Administrateur de l'École Polytechnique.

N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr Potiquet.

N° du 15 janvier 1899.— La Médecine vibratoire,par le Dr Cabanès.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.

N° du 1er février 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr Michaut. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr Cabanès.

N° du 15 février 1899.— David Gruby (1810-1898), par M. le Professeur R. Blanchard, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres. (*Suite.*)

N° du 1er mars 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur, le Dr P. Richer, par le Dr Cabanès.

N° du 15 mars 1899. — Monsieur Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr Paul Triaire (de Tours).

N° du 1er avril 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau. — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr Armand Trousseau, Médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

N° du 15 Avril 1899. — Correspondance de G. Warden, traduite et annotée par MM. le Dr Cabanès et A. Blavinhac. (*Suite.*) — Un médecin, poète et dramaturge, au XVIe siècle : Jacques Grévin, par le Dr Cabanès. — La folie de Madame de La Valette, d'après des documents inédits.

N° du 1er mai 1899. — Correspondance de G. Warden, traduite et annotée par MM. le Dr Cabanès et A. Blavinhac. (*Suite*). — La médecine et les médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr Michaut.

N° du 15 mai 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Balzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine.* — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac.— L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. Balzaciana medica.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNEE. — N° 12. 15 JUIN 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.....................	**10** francs
Etranger, un an..................	**14** —
Pays d'Union postale.............	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE. N° 12. 15 JUIN 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LES MÉDECINS DES ROIS DE FRANCE

—

Jean Héroard, médecin de Charles IX, de Henri III et de Henri IV,

Par M. le Dr Michaut.

Ni Alibert, dans sa *Notice sur quelques poètes médicaux*, ni Etienne Sainte-Marie, dans sa *Dissertation sur les médecins-poètes*, ni le Dr Chéreau, dans son *Parnasse médical français*, ne citent le nom de Jean Héroard, qui fut successivement attaché comme médecin à la personne des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. Cet archiâtre est surtout connu comme auteur du « Journal et registre particulier » (1), dans lequel il relata pendant plus de 26 ans, jour par jour, tout ce dont il fut témoin dans la vie de Louis XIII ; journal dont Michelet disait que « l'historien, le politique, le physiologiste et le cuisinier l'étudieraient avec profit (note de *Henri IV et Richelieu*) ; quitte à l'appeler ironiquement plus tard le *Journal des digestions de Louis XIII*.

Héroard fut poète à ses heures, puisqu'il avait composé une épitaphe pour le tombeau de Ronsard. Il est même assez curieux de voir un médecin, quelque peu vétérinaire (2), composer des

(1) Héroard a consigné sur son Journal ce qu'il mangeait chaque jour. Le 29 janvier 1623, il se fait servir, en se levant, un julep d'eau d'orge et de jus de citron; à dix heures, il dîne comme il suit : « Deux pommes cuites sucrées ; chapon pour potage et pain bouilli ; veau bouilli ; la moelle d'un os ; potage simple confit et jus de citron ; hachis de chapon avec pain émié ; gelée ; le dedans d'une tarte à la pomme; une poire confite ; trois cornets d'oubli ; pain assez ; bu du vin-clairet fort trempé et une petite cuillerée de dragée de fenouil. A six heures, nouveau repas, se composant de : soupe ; potage et hachis de chapon et jus de veau ; potage confit avec jus de veau, ; veau bouilli ; la moelle d'un os et le pilon ». Notre confrère était vraisemblablement un gourmet ; mais le nombre et la variété des plats attestent avec quelle abondance et quelle recherche étaient servies les tables des bourgeois d'autrefois. (V. *Les Bourgeois d'autrefois*, par A. Babeau, p. 191).

(2) Jean Héroard avait écrit un traité d'anatomie vétérinaire, *l'Hippostologie* : ce qui faisait dire plus tard à Charles Guillemeau, son collègue, « qu'il n'a jamais été un médecin royal, mais un médecin de cheval. »

vers pour le tombeau du prince des poètes de son temps. Après la mort de Ronsard, on le sait, un grand nombre de pièces, en vers latins, furent composées par les admirateurs et les amis du poète et réunis sous ce titre : *Tumulus Petri Ronsardi et Syntagma Carminum. Elegiarum, Eclogarum, ab Amicis, in ejus obitum.* Celle de toutes ces pièces de vers qui fut choisie pour figurer sur le tombeau est signée : *Jo Heroardus Regis Medicus.* Elle fut inscrite sur le tombeau du poète dans le Monastère de Saint-Cosme et rétablie (les Huguenots ayant détruit ce tombeau, en 1609) sur le monument qu'on éleva de nouveau à Ronsard. Cette épitaphe existe encore au Musée de Blois.

La voici :

Epitaphium Petri Ronsardi
poetarum principis et hujus cœnobiii quondam
prioris.

D. M.

—

Sta, viator, sacra hæc humus est.
Abi, nefaste! quam calcas humus sacra est,
RONSARDUS enim jacet hic.
Quo oriente oriri Musæ
Et occidente commori
Ac secum inhumari voluerunt.
Hoc non invideant, qui sunt superstites,
Nec parem sortem sperent nepotes
In cujus piam memoriam
Joachim de la Chetardie,
In suprema parisiensi curia senator
Et illius, vigenti post annos,
In eodem sacro cœnobio, successor
posuit.

Les six dernières lignes, indiquant que le monument a été reconstruit par La Chétardie, conseiller-clerc au Parlement de Paris, ont été ajoutées par le restaurateur lui-même, mais tout le reste de l'épitaphe de Ronsard est de J. Héroard.

Nous donnons ci-après la traduction de l'épitaphe latine, par Guillaume Colletet :

Epitaphe de Pierre de Ronsard,

Prince des poètes (1) et autrefois prieur de ce monastère.

Arreste, passant, et prends garde ; cette terre est sainte. Loin d'icy, prophane ! Cette terre que tu foules aux pieds est une terre

(1) Certains chroniqueurs ont traité avec ironie l'élection de Verlaine, puis celle de Mallarmé et tout dernièrement encore celle de M. Dierx, comme prince des poètes. On voit que la mode de ces royautés poétiques n'est pas nouvelle et n'a pas le droit de nous tant surprendre.

sacrée puisque Ronsard y repose. Comme les Muses, qui naquirent en France avecque luy, voulurent aussy mourir et s'ensevelir avecque luy, que ceux qui luy survivent n'y portent point d'euvie, et que ceux qui sont à naistre se donnent bien garde d'espérer jamais un pareil advantage du ciel.

C'est à la mémoire de ce grand poète que Joachim de la Chétardie, conseiller au souverain Parlement de Paris et, vingt ans apres, son successeur en ce mesme prieuré, a consacré cette inscription funèbre.

En 1793, d'après M. Blanchemain, la sépulture de Ronsard disparut pendant l'orage révolutionnaire, qui emporta le prieuré de Saint-Cosme et le marbre tumulaire à demi brisé n'obtint l'hospitalité d'un musée de province (musée de Blois) qu'après un demi-siècle d'oubli.

Le médecin Héroard avait composé un traité d'éducation, imprimé en 1608 sous le titre : *De l'Instruction du Prince.* Ce bon médecin ne s'était du reste fait aucune illusion sur le Journal qu'il écrivait chaque jour, depuis que Henri IV lui avait dit : « Je vous ai choisi pour vous mettre près de mon fils le Dauphin ; servez-le bien » ; à preuve cette anecdote, rapportée par lui-même : « Je tenais sur ma table la liasse de mon journalier pour le montrer à Mme de Panfas qui était avec Mme de Montglat : « Ce livre, Monsieur, lui dis-je, c'est votre histoire *pisseuse.* » Il répond : « Non. — C'est mon histoire breneuse. » — Il répond : « Non. C'est l'histoire de vos armes. » — Il répond : « Oui. »

Tallemant des Réaux (1) et Michelet devaient donner raison à Héroard, critiquant ainsi lui-même son livre devant Louis XIII enfant, pour essayer d'exercer sur lui une influence salutaire. Son Journal est resté l'histoire « pisseuse et breneuse » de Louis XIII. Il est évident que le Journal de ce bon médecin n'est pas fertile en hautes visées philosophiques, ni en réflexions profondes sur la politique de l'époque, mais ce n'était pas alors la mode, paraît-il, que les médecins s'occupassent d'autre chose que de la santé de leur client et se livrassent à des considérations transcendantes sur la psychologie de leurs malades, fussent-ils rois de France. Cela a bien changé depuis. N'empêche qu'on trouve encore bien des détails curieux sur Louis XIII et les personnages de son entourage dans le Journal de ce médecin si terre à terre qui ne s'occupait, comme dit Michelet, que des *digestions* de son héros.

*
* *

Le Journal de Jean Héroard est intéressant pour les curieux de diagnostics rétrospectifs et pour ceux qui croient à l'influence des affections physiques de la première enfance sur l'évolution intellectuelle et morale de l'homme futur, surtout quand il s'agit d'un roi

(1) « J'oubliais que son premier médecin, Héroard, a fait plusieurs volumes qui commencent à l'heure de sa naissance jusqu'au siège de la Rochelle, et où vous ne voyez rien, sinon à quelle heure il se réveilla, déjeuna, cracha, pissa, chia, etc. (Tallemant des Reaux, *Historiette de Louis XIII.*)

de France. C'est ainsi que le bon médecin nous apprend que Louis XIII enfant était très enclin à boire de l'alcool, ce dont il se montra très inquiet. Héroard craignait beaucoup pour son royal client l'usage du vin (l'alcoolisme n'est pas une préoccupation médicale d'apparition contemporaine, on le voit). Henri IV, qui aimait le bon vin, en faisait verser au Dauphin toutes les fois qu'il dînait à sa table. Héroard ne manque pas de marquer en marge de son journal : « *Nota, nota* : Son goût pour le vin ; *il faudra y prendre garde.* »

Il raconte encore qu'un jour, comme il défendait au Dauphin de prendre du vin, « qui *lui fesait mal* », celui-ci en colère se saisit d'un couteau et en menaça son médecin. On ne peut s'empêcher de rapprocher ces brusques colères et ce caractère volontaire du Dauphin, du roi effacé et sans volonté que fut plus tard Louis XIII.

Le dauphin était sujet aux maux de dents et Héroard passait des nuits entières à le veiller « *accoudé sur le bord du berceau, tenant sa main droite dedans la mienne* ».

Le récit du médecin abonde en jolis mots d'enfant. Quelque part, le dauphin, répondant à son père, qui lui demandait en désignant le *brave* Crillon : « Qui est celui-là ? », l'enfant répond à Henri IV : « Le Fou. » Crillon lui demande, par plaisanterie, en lui montrant les personnes qui sont autour de lui : « Monsieur, voulez-vous que je tue cellui-ci, cellui-là ? — Non, répond l'enfant étonné — Qui donc ? — *Les ennemis de papa.* Un jour qu'on l'habille « *en avalant ses bas de chausses* », le ruban tournoit un peu par derrière ; il se prend à dire en souriant : « *Ho ! ho ! je pense que vous voulez faire mon cu chevalier,* » puis, le voyant encore plus en arrière : » *Ho ! ho ! mon cu est chevalier.* » Etait-ce là le futur Louis XIII, si pudique !

Un jour, dans un accès de violente colère, alors qu'on lui recommande d'obéir à son père : « Tuez Mamanya (c'était Mme de Montglat, sa gouvernante) ; elle est méchante ; je tuerai tout le monde, *je tuerai Dieu.* » Un autre jour, il fut fouetté : il égratigne son père, le prend à la barbe. Ce jour-là, il est fouetté cinq à six fois, dit le bon Héroard et comme son père, lui montrant les verges, interroge : « Mon fils, pour qui est cela ? — Pour vous ! » Le roi fut contraint d'en rire, ajoute le chroniqueur. Mais que dites-vous de cette nature opiniâtre, volontaire, révoltée, de l'enfant qui devait abdiquer devant la volonté de Richelieu d'une façon si absolue ? Tirez donc après cela des pronostics du caractère des hommes, d'après leur psychologie enfantine !

Louis XIII enfant paraît avoir eu une santé assez robuste : Il épuisait ses nourrices. C'était un bel enfant, « grand de corps, gros d'ossements, fort musculeux, bien nourri, fort poli, de couleur rougeâtre et *vigoureux*, tout « ce que l'on peut penser pour cette petit âge », cela dès sa naissance. Mme la duchesse de Bar, sœur du roi, qui considérait *les parties* si bien formées de ce beau corps, ayant jeté sa *vue sur celles qui le faisaient Dauphin*, en se retournant vers Mme de Panfas, sa dame d'honneur, lui dit qu'il en *était bien parti.* Ces mots furent reçus avec risée, ajoute le naïf chroniqueur.

A 8 ans, le Dauphin a la rougeole. En 1615, il est blessé « sur l'orbite de l'œil droit », en jouant à la paume, mais sauf quelques *fièvres*, son médecin n'a pas grande besogne ; il n'en continue pas moins à noter sur son Journal les moindres incidents de la vie assez triviale de son élève et jusqu'aux parties de cartes qu'il fait, étant sur la

chaise percée, ou ses mots les plus insignifiants. C'est néanmoins un livre de *bonne foy* et certaines conversations du Dauphin avec sa nourrice en disent plus sur la façon de vivre à la Cour que de longues pages de certaines histoires modernes.

* * *

Une version veut que ce soit Ambroise Paré qui présenta Héroard à Charles IX à Vincennes, où le roi se plaisait à jouer à la paume. « Sire, lui dit Paré, je vous amène, ainsi que vous me l'avez commandé, un futur médecin de cheval. » Ce futur médecin de cheval devait être celui de trois rois de France ! Du reste, son confrère Guillemeau ne le lui mâchait pas plus tard : « Il faut le comparer, écrit-il, encore avec ces sorcières de Scythie, appelées Bythies, avec cette race de Thibiens Pontiques, dont Philarque écrit à Pline qu'ils avaient dans un œil deux pupilles et dans l'autre la figure d'un cheval, ce qu'un ami de la médecine peut bien dire d'un *médecin de cheval, d'un archi-âne* tel que Héroard ! » Les médecins, déjà avant Molière, étaient coutumiers de ces expressions pour s'interpeller entre eux.

Cependant ce « médecin de cheval » a écrit une très belle instruction touchant l'éducation qu'il conseillait à son roi. Richelieu fut un moment jaloux de l'autorité de Héroard sur Louis XIII, alors qu'il ne connaissait ni le caractère du roi, ni la modestie de son médecin. Louis XIII ne voulut jamais se séparer de lui et « lui conserva jusqu'aux derniers moments la confiance et l'amitié qu'il lui avait toujours témoignée », disent MM. Soulié et de Barthélemy, qui nous ont donné un extrait des manuscrits du Journal de Héroard.

Dans l'un de ses voyages, en 1614 Louis XIII passe à Vaugrigneuse, où son médecin se reposait, déjeune chez lui « de ce qu'il trouve de prêt » et le roi trouva si bon le pain de son médecin « qu'il en fit prendre et emporter trois ».

Jean Héroard succomba à 67 ans, le 11 *février* 1628, dans un voyage qu'il faisait pour aller donner ses soins à Louis XIII qui assiégeait la Rochelle. Le roi, qui le visita pendant sa courte maladie, dit après sa mort : « *J'avais encore bien besoin de lui.* » Quelle plus belle oraison funèbre un malade peut-il faire de son médecin !

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

—

Le médecin de la mission Marchand. — Le docteur Emily.

On vient de recevoir, avec tous les honneurs qui leur étaient si légitimement dus, les membres de la mission Marchand. Parmi eux figure un de nos plus distingués confrères de la marine, le Dr Emily,

antérieurement connu par plusieurs bons travaux, notamment sur la filaire.

Nous sommes heureux de publier le portrait de ce brave, qui honore la profession à laquelle il appartient. R.

Comment fut fondé l'ordre des Carmélites.

Ce fut le jeu de paume qui fut cause de la venue des Carmélites en France et voici comment :

Le Prince Henri d'Orléans, duc de Longueville, âgé de vingt ans, fit un jour, en se livrant à cet exercice, un violent effort. Une de ses épaules en devint plus grosse et plus élevée que l'autre. Les médecins et chirurgiens-barbiers ayant déclaré qu'ils n'y pouvaient rien, on fit ce qu'on fait en pareil cas, lorsque les hommes se récusent : on s'adressa à Dieu. Madame Catherine de Gonzague, duchesse douairière de Longueville et mère du blessé, eut recours à lui par l'intermédiaire de Madame Acarie. Madame Acarie n'était point une vulgaire rebouteuse. Mariée à un maître des comptes, c'est elle qui avait introduit en France les filles de Sainte-Thérèse. Elle s'était, depuis un an, époque de son veuvage, retirée parmi elles au faubourg Saint-Jacques et y jouissait, sous le nom de sœur Marie-de-l'Incarnation, d'une grande réputation de sainteté. La cause du blessé était donc entre bonnes mains ; l'événement, à défaut de toute autre présomption, suffirait à l'établir sans conteste.

« Celle-ci se mit en prière devant le Saint-Sacrement, raconte Victor Cousin dans sa *Jeunesse de Madame de Longueville* ; et le lendemain, la taille du jeune duc était fort améliorée. »

En reconnaissance de cette miraculeuse intercession, la mère et le fils fondèrent la maison des Carmélites de la rue Chapon, la dotant de 10.000 écus de capital et de 2.000 livres de rente en sus.

Le couvent supprimé par la Révolution, ainsi que tant d'autres, fut vendu comme bien national le 11 juin 1796 et partiellement détruit, partiellement transformé en habitations vers 1813. Des démolitions récentes, entreprises au coin des rues Beaubourg et Chapon, pour l'établissement d'un groupe scolaire, ont fini de jeter bas ce qui pouvait subsister encore des anciens bâtiments conventuels

D[r] BELUZE.

Vieux-neuf médical.

Organothérapie

Dès le XV[e] siècle on a employé, en thérapeutique, la poudre d'organes desséchés dans le traitement de certaines maladies. L'organe employé était choisi par analogie avec celui auquel on attribuait la maladie. Ainsi, (dans *Le Cours de médecine en françois, contenant Le Miroir de la Beauté et santé corporelle*, par Loys Guyon Dolois, sieur de la Nauche, Docteur en médecine et *La Théorie avec un accomplissement de Practique selon les principes tant dogmatiques que chimiques*, 5[e] édition, par Lazare Meysonnier, conseiller médecin ordinaire du Roy et de S. A. R., Docteur de l'Université de Montpellier, et Professeur agrégé au Collège de Médecine de Lyon), on lit, page 303, chapitre de la *Phtisie* : « *Les poulmons de renard*, préparés secs, et



LE DOCTEUR ÉMILY

réduits en poudre sont fort propres.» L'auteur indique qu'on peut les faire prendre avec des jaunes d'œufs ; « chacun sait que l'ulcère du poumon ne guérit *jamais parfaitement*, qui cause la phtisie, parce que la partie est toujours en perpétuel mouvement, spécialement s'il est invétéré,et enfin fait mourir, et de guérir chose très rare ; mais la *récente* à un jeune homme de bonne habitude, tenant *régime*, et passée méthodiquement *au principe* et augment de sa maladie, parfois est GUÉRISSABLE ». Nos idées sur la phtisie n'ont pas beaucoup changé, sauf l'intervention du bacille.

Ce livre est imprimé à Lyon en M. D. C. LXXI.

Poumon de renard pris en poudre sèche ou injection de liquide organique, il semble que le progrès ait été bien faible dans l'espace de près de *trois siècles* !

Dr MATHOT.

Petits renseignements.

Nouveaux Journaux.

On nous envoie le premier numéro de la *Gazette des maladies infantiles*, journal de pédiatrie, paraissant le mardi de chaque semaine Nos meilleurs vœux de réussite.

ECHOS DE PARTOUT

—

Non-Lieu.

On se souvient du bruit que fit l'aventure du Dr de Tornery, ancien assistant de Péan, à Paris ; il opérait, il y a deux ans, une dame, et au cours de l'opération, il laissa filer par mégarde une sonde de Hégar dans le bassin de la patiente. L'opérateur préféra laisser l'instrument mousse et aseptique là où il s'était logé, espérant qu'il ne causerait pas de désordres. Mais récemment, la dame prise de douleurs violentes dans le bas-ventre, dut subir une nouvelle opération durant laquelle on retira la sonde abandonnée deux ans auparavant. Le procureur de la République exigea des poursuites contre le Dr de Tornery ; le cas fut soumis aux médecins-légistes : Brouardel, Berger, Thoinot. Sur l'avis de ces experts, le juge d'instruction a rendu une ordonnance de non lieu.

A Varsovie, les Drs Krosinski et Solman avaient à répondre d'une prévention à peu près analogue : au cours d'une opération, ils avaient oublié un instrument dans l'abdomen d'une femme. Celle-ci était morte depuis. Nos confrères Viennois ont été acquittés.

(*Le Scalpel.*)

Une enseigne d'autrefois trouvée dans un village de Champagne

Plusieurs journaux professionnels ont donné la copie d'une enseigne de barbier-perruquier, trouvée, disaient-ils, *tout récemment*, dans un village de Champagne.

Or cette enseigne, ainsi que l'a écrit M. Kauffeisen, de Dijon, à no-

tre sympathique confrère, M. Crinon, rédacteur en chef du *Répertoire de Pharmacie*, a été trouvée, non pas dans un village de Champagne, mais dans un livre, imprimé en 1854, et qui a pour titre : *Histoire des livres populaires ou de la littérature du colportage*, par M. Charles Nisard. Ce dernier l'avait lui-même tirée d'un livret, espèce d'almanach non daté, mais qui paraît être de la fin du siècle dernier, et intitulé : *Le facétieux Reveille-matin, choix de bons mots, contes à rire, pensées ingénieuses, rencontres plaisantes, aventures comiques, facéties agréables, historiettes galantes, etc., etc. toutes histoires plus véridiques l'une que l'autre.*

Voici le texte exact de l'enseigne en question :

« Barbié, perruquer, sirurgien, clair de la paroisse, maître décolle, maraischal, aquoucheur, charcuitier et marchant de couleure ; rase pour un soul, coupe les jeveux pour deu soux, et poudre et pommade par désut le marchai les jeunes demoisel jauliment élevé, allument lampe à lanné ou par cartier. Les gentilshomme aprainent ossi leur langue de grand'maire de la manière la plus propre ; on prant grand soins de leurs mœurt, il anseigne les devoirs de bon sitoyen aux jeunes garson, et montre les droits de l'ome au jeune fille ; anseigne l'autographe et à épeler, il apprend à janter le plin-champ et férer les chevo de min de mètre. Il fait et racomode ossi les botes et souyés ; anseigne le hotbois et la guinbarde ; coupe les corps et peint les anseigne de boutike ; segne et met les vessie-catoire au plus bas prit. Il repace les rasoir, purge et donne des laveman à un soul la piesse ; anseigne aux logit les coutyon et otre dance de caractaires, la friquassée, etc. Vent en gros et en détaille lais parfumeries dent toutes sai bransse ; sir à décroter, arent salè, pin des pisse, brosse à froté, souricière de fille de richal et otre confiture ; racine cordialle, pome de taire, aricos blanc, socisse et etrille, biaire, ruban de fille et otre comestibles.

« *Nota benet.* Il tient ossi outel garnit, ton les chien, coup les chast, coup les oreil des karlins et de ceux qui lui donneron lheur pratike ; et va en ville en lui écrivant d'avance par la pauste et en afranssissant la laite. » (*Histoire des Livres populaires ou de la Littérature du colportage, depuis le XVe siècle jusqu'à l'établissement de la Commission d'examen des livres de colportage* (30 novembre 1852, par M. Charles Nisard, secrétaire-adjoint de la Commission, tome II, page 295).

Un Médecin le plus grand buveur du monde.

Le plus grand buveur du monde n'est pas du tout un Polonais, c'est un Américain. Il a soixante-dix ans, il s'appelle Mooney ; il est médecin et il habite le Kentucky. Il boit, depuis l'âge de douze ans, de vingt à vingt-cinq verres de whisky par jour. Et des verres qui ne sont pas des dés à coudre. Sans compter le vin et la bière. Comme c'est un homme de méthode, ce confrère a tenu un compte exact de la dépense qu'il a faite pour s'humecter le gosier. Ça lui revient à près de 300.000 francs. Et il se porte comme un chêne !

(*Gazette médicale de Paris.*)



CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Gruby, précurseur de Guérin. — Dès 1859, s'il faut en croire le Dr R. Blanchard (*Archives de Parasitologie*, II, n° 1, 1899), Gruby aurait publié deux notes sur le pansement des plaies et blessures par l'usage exclusif de l'ouate (ou de la ouate). Or, Alphonse Guérin n'a appliqué, pour la première fois, son appareil que le 1er décembre 1870.

Aucun des auteurs qui ont retracé l'historique du pansement ouaté n'a, que nous sachions, attribué à Gruby ce qui revient.. à Gruby.

Serait-il possible de retrouver le journal (probablement *La Clinique européenne*), qui contient le travail de Gruby, relatif au mode de pansement, dont Guérin s'est attribué, peut-être pas sciemment, d'ailleurs, la paternité ?

Ne pourrait-on reproduire les passages les plus typiques, les plus démonstratifs de ce travail ?

R. D.

Le trou de Béhier ; Origine de cette expression. — Pourrait-on donner l'origine de cette expression, devenue classique parmi les candidats aux concours... où la question diaphragme est encore placée dans l'urne : *le trou de Béhier* ?

La simplification anatomique, qui consiste à faire passer aorte, veine cave, etc., etc., par un orifice *unique*, doit-elle vraiment être mise sur le compte du célèbre professeur de clinique médicale de notre Faculté de Paris ?

Le trou de Béhier n'est-il qu'une invention faite pour discréditer la science du jeune externe d'alors ?

M. P.

Un médecin, parent de La Fontaine. — Dans une lettre qu'il écrivait à sa femme, le 9 septembre 1663, La Fontaine lui parlait ainsi d'un de ses parents : « Quoique c'en soit (*sic*), mon parent de Châtellerault demeure onze heures à cheval sans s'incommoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il a de particulier et que ses parents de Château-Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la paume, sait l'écriture et compose des livres de controverse; au reste, l'homme le plus gai et qui songe le moins aux affaires, excepté celles de son plaisir..»

S'agit-il ici, comme le prétend M. Walckenaer, le savant éditeur du fabuliste, de François Pidoux, très proche parent de Françoise Pidoux, mère de La Fontaine (1), et dont le père avait été médecin des rois Henri III et Henri IV ?

La Fontaine a-t-il parlé de son parent dans d'autres circonstances ?

A. C.

Quels sont les médecins ayant succombé à une maladie qu'ils avaient spécialement étudiée ? — Il me semble que *Laënnec*, *Thaon*, qui tous deux ont donné de si beaux travaux sur la tuberculose pulmonaire, peuvent être rangés dans cette catégorie.

(1) V. La *Chronique médicale*, des 1er avril et 1er mai 1898.

De même *Thomsen*, qui a donné son nom à la maladie dont il souffrait lui-même et qu'il a décrite pour la première fois.

Trousseau, succombant à un épithélioma stomacal, dont la signature fut donnée par la *phlegmatia alba dolens*, avait montré le rapport de ces deux affections.

Axenfeld, s'étant spécialement occupé des *Névroses* et ayant laissé son traité inachevé, confié à son élève Huchard, meurt d'une *tumeur cérébrale*.

Broca, ayant écrit le *Traité des Tumeurs*, n'était-il pas atteint d'un *anévrysme* ?

Lartigue, qui s'est occupé du traitement de la goutte, et *Sydenham*, qui a si bien décrit l'accès, n'étaient-ils pas des goutteux et ne sont-ils pas morts de cette affection ?

Constantin Paul, l'auteur du *Traité des maladies du cœur*, n'a-t-il pas succombé à une affection du cœur, secondaire à son emphysème chronique ?

Dujardin-Beaumetz, dont le dernier livre était consacré au *Traitement des maladies du Foie*, a succombé à une affection hépatique dont il avait donné le récit.

Damaschino, qui est mort d'une insuffisance aortique, compliquée *d'influenza*, s'occupait avec prédilection d'affections cardiaques et pulmonaires.

Lasègue, mort *diabétique*, a laissé des études cliniques sur le diabète sucré.

Cauchas, écrivant sa thèse sur le bacille de Koch, récemment découvert, fut obligé de partir en Algérie, pris *d'hémoptysies bacillaires*, je crois.

Rabuteau, auteur de la *Thérapeutique*, succomba, de l'avis de plusieurs, aux excès de médicaments qu'il absorbait dans un but d'auto-expérimentation.

Quand un médecin étudie si patiemment une affection spéciale, ne semble-t-il pas qu'il soit poussé par une sorte d'égoïsme de malade ? Ou est-ce un simple effet du hasard ?

Juhel-Renoy, sans cesse préoccupé du traitement de la fièvre typhoïde par les bains froids, meurt d'une fièvre typhoïde malgré son traitement appliqué sur sa demande.

Qui encore ?...

Dr MATHOT.

Cas de fécondités phénoménales.—J'ai trouvé, dans une vieille chronique slave, une histoire passablement suggestive, que je traduis comme suit :

« L'an 1313, la Comtesse Marguerite de Hollande a accouché, le même jour, de 354 petits enfants, tous vivants, avec une figure humaine parfaite et des membres bien conformés ; mais ces enfants étaient aussi petits que des polypes. Tous, tandis qu'ils étaient en vie, furent aspergés d'eau et reçurent ainsi le baptême.

« On rapporte que ce phénomène eut lieu, parce que la femme d'un militaire avait été, par la Comtesse Marguerite, mise à la question, sous l'inculpation d'adultère, pour avoir mis au monde deux enfants jumeaux. La Comtesse, très affirmative, disait :

« Avoir deux enfants jumeaux d'un seul père est aussi possible à
« une femme, qu'il m'est possible à moi-même d'avoir eu une seule
« fois un nombre d'enfants égal au nombre des jours d'une année.

« Et voilà que la Comtesse se mit à concevoir et plus tard à mettre au monde cette quantité d'enfants. »

(*Anno Domini MCCCXIII. Comitissa Hollandiae Margareta peperit simul eodem tempore CCC. et LXIV, infantulos omnes vivos, perfectas et integras hominum effigies, et plena membra habentes, tam exiguos, sicut polipos, et omnes vivi per aquæ aspersionem baptisati sunt. Et i-citur hoc accidisse.... Incerti Auctoris Chronica Sclavica. Capitulum XXXVII. Anno* 1313. Dans la collection in-4° d'Erpold Lindenbrog, des *Scriptores Rerum Germanicarum Septentrionalium, vicinorumque populorum diversi. Francoforti. M. DC. IX.*)

A-t-on jamais trouvé dans une chronique quelconque l'histoire d'une pareille fécondité ?

Dr Gorgon.

Opinion de Sainte-Beuve sur la médecine et les médecins. — Sainte-Beuve a connu dans sa vie un grand nombre de médecins et il fut obligé de faire quelquefois appel à leur ministère, surtout à la fin de sa *carrière* (sans jeu de mots). Pourrait-on donner l'opinion du célèbre auteur des *Lundis* sur les médecins célèbres, avec lesquels il était entré en rapport, soit dans ses relations littéraires, soit comme malade ?

Dr Michaut.

La médecine populaire.— Pourrait-on dire si quelque auteur humouristique a jamais cherché à relater les théories medicales courantes dans le peuple ? chez les paysans ?

Dr M.

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie. — Pourrait-on donner l'origine de la superstition qui porte à faire croire qu'un malade doit mourir, quand un chien *aboie à la mort* ? Y a-t-il d'autres superstitions se rapportant à l'agonie et à la mort ?

P. M.

La folie dans le roman contemporain. — Quels sont les romans médicaux dans lesquels un aliéniste de profession pourrait trouver des observations sinon utiles, au moins d'accord avec la psychiatrie moderne ?

C. M. A.

Vierges enceintes dans l'art religieux. — Existe-t-il dans l'art ou dans l'imagerie religieuse des Vierges Marie enceintes de Jésus ?

L. E.

Réponses

De quand datent les premiers accoucheurs ? (V, 143, 293 ; VI, 180).— Je trouve, dans la relation d'un voyage en France, fait en 1664 et 1665 par un prêtre bolonais, Sébastien Locatelli, relation dont je compte publier bientôt la traduction, le passage suivant relatif aux accoucheurs :

« L'office des sages-femmes est rempli le plus souvent en France par des hommes qui ont quelques connaissances en chirurgie. Ce sont eux qui accouchent les femmes. Les Français ne peuvent comprendre comment dans notre Italie une profession si délicate et qui exige tant de connaissances théoriques pour bien l'exercer est abandonnée à des femmes inexpérimentées. La Reine régnante de

France [Marie-Thérèse] a pour accoucheur M. *Scarnontille* (sic) et, par une faveur particulière de S. M., ce fut lui qui accoucha la Signora Eularia, comédienne bolonaise, à la naissance de son premier enfant, fils de l'illustre Tracagnino... »

Quelqu'un des lecteurs de la *Chronique* pourrait-il me communiquer quelques renseignements au sujet de ce *Scarnontille* ? (Il faut remarquer que Locatelli écrivait les noms propres français comme il les entendait prononcer et qu'il les défigurait étrangement.)

Je n'ai rien pu trouver sur ce personnage. Witkowski, dans « Les Naissances à la Cour », p. 112, parle seulement de François Boucher ou Bouchet, qui se tenait dans une garde-robe à côté de la chambre où Marie-Thérèse accouchait, pour la secourir en cas de besoin.

La « comédienne bolonaise Eularia » était Ursule Cortesi, femme du comédien Dominique Biancolelli, qui devint célèbre en France sous le nom d'Arlequin. Louis XIV fut le parrain d'un de leurs enfants. (V. Jal, *Dictionnaire Critique*, articles *Cortesi* et *Biancolelli*.)

Ce passage de Locatelli montre que les accouchements, au moins à partir de la seconde moitié du dix-septième siècle, étaient souvent faits par des hommes. On le savait, du reste, déjà, et Witkowski cite plusieurs noms d'accoucheurs pour cette époque.

Où donc le Dr Menville de Ponsan, cité dans la *Chronique médicale*, du 15 mars 1899, p. 181, a-t-il été prendre que « toutes les nations, jusque vers le milieu du dernier siècle, se sont accordées à ne point admettre le ministère des hommes dans les accouchements ?»

E. Le Duc.

Bibliographie des romans médicaux (VI, 211). — Dans une très curieuse thèse de doctorat en médecine, soutenue à Montpellier, le 14 mai 1898, par M. Antoine Burlat, l'auteur a analysé un certain nombre de romans, où sont exposées des doctrines médicales. Nous ne donnons ici que les titres de ces romans, renvoyant au travail de notre érudit confrère pour plus amples détails.

L'onanisme masculin a été étudié, on l'a déjà dit, dans *Charlot s'amuse*, de P. Bonnetain ; *l'onanisme féminin*, dans *Mlle Giraud ma femme*, d'Ad. Belot ; *L'Hystérie*, dans *Phèdre*, de Racine, *L'Hystérique*, de Camille Lemonnier, et aussi dans *L'Homme de Joie*, de Dubut de Laforest.

Paul Bonnetain a étudié, dans l'*Opium*, l'intoxication par ce poison. Etant allé passer deux années en Extrême-Orient, il en rapporta ce roman vécu. Il avait eu pour précurseur Thomas de Quincey, qui a écrit les *Confessions d'un mangeur d'opium*, dont A. de Musset nous a donné une traduction plus ou moins fidèle.

Dans le *Horla*, cette navrante autobiographie, G. de Maupassant a décrit « la folie qui rôde sans cesse autour du lettré, le guette, prête à fondre sur lui pour en faire sa chose ; un dément, que l'on enfermera vivant dans une cellule qui s'ouvre sur une tombe. Qu'il l'ait voulu ou non, Maupassant a écrit un livre qui doit fixer l'attention, une œuvre de folie par un candidat à la folie. » (Burlat.)

Dans la préface de *La Fille Elisa*, des Goncourt, il est parlé de la folie pénitentiaire, provoquée par le silence continu imposé aux détenus qui accomplissent leur peine dans les prisons centrales.

Ainsi les œuvres d'imagination, où figurent des descriptions médicales, sont innombrables. Citons, toujours, d'après M. Burlat :

Sœur Philomène, de Goncourt ; *A la Salpêtrière*, d'Alph. Daudet; *Ces bons docteurs*, de Gyp ; les trop fameux *Morticoles*, de Léon Daudet ; *Les Demi-Sexes*, de Jane de la Vaudère, etc.

La conclusion de cette longue énumération, c'est que : « notre époque a vu naître un genre littéraire nouveau, le *Roman médical*, c'est-à-dire le roman dans le cadre duquel se meuvent des personnages qui sont des malades, le roman qui, de la première à la page dernière, met en relief les différentes manifestations d'une maladie.»

A. C.

— A la demande du Dr H. M., qui prie la *Chronique* de lui donner a liste complète des *romans médicaux*, je pourrais répondre : que doit-on entendre par *roman médical* ? Est-ce un roman où, comme principal personnage, l'auteur a mis en scène un médecin ou plusieurs médecins? Est-ce simplement un roman où des théories médicales sont présentées sous forme d'aventures romanesques ? Ou est-ce encore un roman écrit par un médecin ?

Voici, par exemple, la liste de quelques romans, dans lesquels il est question de médecins, le héros principal ou un des personnages secondaires appartenant à la profession médicale :

Le Docteur Balsamo, d'Alexandre Dumas (Marat et Cagliostro) ; *Rouge et Noir*, de V. Cherbuliez (Trousseau et Verneuil) ; *Les Amours d'un interne*, de Jules Claretie (Charcot, La Salpêtrière) ; *Les Cocquebins*, de Léo Trézenick (La Charité, Dr Desnos) ; *Virus d'Amour*, de Tabarant (Lourcine ; Syphilis) ; *La Cité de Misère*, de Roger-Milès (Hôpital Saint-Louis) ; *Sœur Philomène*, des Goncourt, (Hôpital de la Charité, Scènes de salles de garde) ; *Une Morte*, d'O. Feuillet (Trachéotomie, types de médecins) ; *Le Docteur Pascal*, (type de médecin de province) ; *Pot-Bouille*, d'Emile Zola (Accouchement) ; *La Joie de vivre* (Description d'une version) ; *Les Emmurés*, de Lucien Descaves (Description d'affections oculaires) ; *Le Mandarin*, de Champsaur ; le Dr *Herbeau*, de Jules Sandeau (type de médecin de campagne) ; Le Dr *Servans*, d'A. Dumas fils (roman fantastique) ; *Mon oncle Benjamin*, par Claude Tillier (médecin de campagne, — extraction d'un corps étranger de l'œsophage) ; Le *Dr Rameau*, de G. Ohnet (médecin des hôpitaux) ; *Les Morticoles*, de Léon Daudet (types de médecins) ; *Suzanne* (professeur de Faculté) ; *Sébastien Gouvès* (type de médecin) ; *Jack*, d'Alph. Daudet (*Mort par tuberculose*) ; *Germaine*, d'E. About (4 types de médecins) ; *L'assassinat de la vieille dame*, par Léo Trezenick ; *Les Confessions d'un fou*, du même ; Le *Dr Claude*, d'H. Malot (type de médecin assassin) ; *Crime et Châtiment*, de Dostoievsky (le principal personnage est étudiant en médecine) ; *Les Deux Gosses*, de d'Ennery (type de médecin) ; *La Joueuse d'Orgue* (type de médecin hypnotiseur) ; *Le Médecin des Folles*, de X. de Montépin ; *Cœur brisé*, de Saunière et J. Mary (?) ; *Le Roman d'un médecin*, de Lapointe ; *Histoires extraordinaires*, de Poë (histoires médicales d'hypnotisme et types de médecins) ; *Le Stylet de diamant* (*Revue Blanche*, 1898) ; *Nos Bons Docteurs*, de Gyp (types de médecins), pamphlet ; *Le Docteur Ox*, de J. Verne ; *L'Ile du Dr Moreau*, par Wells ; *La Force du mal*, de Paul Adam ; *Le Lait d'une autre*, de P. Foucher ; *Le Juif errant*, d'Eugène Süe (différentes scènes) ; *Madame André*, de J. Richepin (fièvre typhoïde) ; les nombreux romans d'Armand Dubarry ; *L'Eternelle blessée*, de Vigné

d'Octon ; *Le Dr Cimbalos*, du même (cas pathologique, type de médecin) ; *Le Mal nécessaire* (type de médecin, récit d'opérations), d'André Couvreur ; *Le Docteur Blanc*, de C. Mendès ; *Amours de savants*, du Dr de Fleury (types de médecins, scènes médicales) ; *L'Agité*, de Y. Guyot (?) ; *Le Juge médecin*, d'Octave Ferré (type de médecin) ; *Le Tueur de gosses*, par Dubut de Laforest (type de médecin) ; *Monsieur le Docteur*, de Renault (type de médecin, *satire*) ; *Le Bonnet de l'Infirmière* (nouvelle chimique et médicale) ; *Les plus Forts*, de Clémenceau ; *L'Impasse*, de P. Bonnetain (type de médecin ; observations médicales) ; *Brelan de docteurs*, par Charles d'Osson ; *Jean Mornas*, de J. Claretie (hypnotisme) ; *La Jupe*, de Léo Trézenick (étudiant en médecine) ; *L'Orme du Mail*, par Anatole France (type de médecin) ; *L'Hystérique*, de Lemonnier (étude de malade) ; *Les Florifères*, de Camille Pert (étude d'ovariotomistes, d'ovariotomisées) ; *Le Horla*, de Maupassant (cas de folie) ; *Renée Mauperin*, de Goncourt (description d'une cardiopathie) ; *Ni Dieu ni Maitre*, par Duruy (G.) (étude morale de médecin) ; *Madame Bovary*, de Flaubert (type de chirurgien, d'officier de santé ; opération de ténotomie) ; *Le Trou de l'enfer*, par Alexandre Dumas (cas de croup) ; *Le Viol*, de Bergerat (étude de psychologie médicale) ; *Le Roman d'un médecin*, de Philarète Chasles (traduction de l'anglais) ; *Les Amoureux de Sainte-Périne*, par Champfleury (mœurs d'hôpital) ; *L'Opium*, de Bonnetain (étude de toxicologie) ; *Une Page d'Amour*, de Zola (le héros est docteur en médecine) ; *La Pocharde* (le héros est médecin) ; *Mes Hôpitaux*, de P. Verlaine. Dans Tolstoï, il y a trois morts. Mais poursuivons la série : Charles Epheyre, *A la Recherche de la gloire* ; Ad. Belot, *La Femme de feu*, *Mlle Giraud ma femme*, *La Bouche de Mde X.*, *Chère adorée*, etc. ; *Le Mirosaurus*, d'Epheyre ; *Microbes humains*, de Louise Michel ; *L'Illustre Dr Mathéus*, d'Erckmann et Chatrian ; *La Dame aux Camélias*, de Dumas fils, etc., etc.

Trop longue serait la liste des romans médicaux de Balzac, où apparaissent à chaque instants les Drs Bianchon et Desplein.

Il faudrait ajouter quelques nouvelles de Jules Lermina, quelques pages des poèmes et pièces de Baudelaire, et si nous voulions énumérer tous les romans-feuilletons du *Petit Journal*, nous en aurions pour plusieurs numéros de la « Chronique », rien qu'avec les titres !

Je crois que notre confrère de Fleury, en sa qualité de romancier médical, pourrait nous donner un catalogue bibliographique complet de romans médicaux. Notez que je n'ai cité que les ouvrages du dix-neuvième siècle. S'il fallait encore noter les romans de Diderot, de Voltaire (*Candide*), de l'abbé Prévost et surtout de Restif de la Bretonne, nous n'en aurions pas fini...

On peut considérer les romans, dont je viens de donner la liste, comme des romans médicaux, parce que tous, à des points de vue différents, touchent à la profession médicale, soit qu'ils décrivent des scènes médicales, soit qu'ils contiennent parmi les personnages mis en action, des médecins ou des malades. Mais la liste absolument complète des romans médicaux est impossible à faire si on veut y placer tous les romans contenant des médecins à titre de personnage épisodique, car, dans tout roman qui se respecte, il y a toujours soit un mort, soit un malade, soit un fou... le médecin intervient. Il serait prétentieux de vouloir faire de tels romans des

romans médicaux, sous peine d'enfermer toute notre littérature romantique dans une Etude sur le roman médical.

Mais je demanderai à mon tour : connaît-on une étude littéraire *sérieuse* sur le *Roman médical* ? J'ignore si pareille étude a jamais été faite par un littérateur connu ou par un médecin amoureux des choses littéraires.En tout cas, quoique j'aie assez fouillé cette question, je ne connais l'existence d'aucun ouvrage sur le *Roman médical*.

Une thèse très courte a paru l'année dernière, soutenue à la Faculté de Montpellier : l'auteur, lui-même, avec lequel j'ai été en correspondance, m'a avoué être très peu documenté.

Dr Mathot.

Recueil de proverbes médicaux (III, 597, 723 ; IV, 442, 571, 632 ; V, 147, 298, 620, 741 ; VI 286). — Je lis dans la *Chronique médicale*, du 1er décembre 1898, une note du Dr Dorveaux sur le proverbe :

Qui bien dort, pisse et crolle
N'a mestier de maistre Nicolle.

Si cela peut vous intéresser, voici quel sens on donne, dans une partie de la Lorraine, au mot « croller » : ce mot veut dire « accoucher ».

Ainsi, par exemple, on emploie couramment cette tournure :

— *La Cath'rine n'em co crollaill' ?*
— *Oh ! Ell' croll'rait bentou.*

(Catherine n'est pas encore crollée (accouchée) ? — Oh ! elle accouchera bientôt.)

L'origine du mot « croller » dans ce sens, serait probablement la même que celle du mot « croiler », dont la traduction, d'après Littré et Antoine Thomas, est « se vider par le bas ». Fienter et accoucher, c'est toujours « se vider par le bas ».

Dr J. Jacobs (Rue Cambronne).

Le coup du médecin. — Origine de cette locution (VI, 146, 216). — Dans mon enfance — c'est-à-dire à une époque où l'on croyait encore que le vin est bon à la santé et où les médecins ordonnaient le quinquina et le vin de Bordeaux pour les enfants délicats ! — j'ai souvent entendu recommander de boire « un doigt de vin pur » après la soupe, et l'on ajoutait : « c'est un écu de moins dans la poche du médecin ». Le terme d'*écu* rapporte le dicton à l'époque où la visite du médecin se payait trois livres.

Voilà, ce me semble, l'explication de l'expression de « coup du médecin », c'est-à-dire le coup qui, parce qu'il est bu, fait perdre au médecin le prix d'une visite rendue inutile.

Les vieux traités de rhétorique doivent avoir un terme technique pour la figure qui contracte et condense ainsi toute une idée dans le mot le plus expressif ou le plus visible, et où ce mot est un *memento*.

H. Gaidoz.

— Le *coup du médecin* (verre de vin vidé immédiatement après le potage), est usité sous cette dénomination en France depuis bien longtemps. Ceux qui ont « lancé » cette expression ont pensé que cet usage constituait une condition de bonne santé, comme celui

qui consiste à avaler cette mixture, horrible d'aspect, d'un verre de vin rouge, versé dans une assiette de bouillon gras, breuvage essentiellement tonique, dit-on. Donc, quiconque allie ainsi le vin au potage aurait de grandes chances de se bien porter et, par conséquent, de n'avoir pas besoin des visites du médecin auquel il joue un bon tour.

Dans certaines provinces, on dit même, en vidant ce premier verre du dîner : *C'est un écu enlevé à la poche du médecin* ; malheureusement l'on ajoute : *mais versé dans la poche du dentiste* !, cette brusque transition de la chaleur du potage au froid du vin semblant quelque peu, d'après nos Anciens, prédisposer à la carie dentaire.

Dr J.

— De tout temps, dans les campagnes de Provence, le vin fut considéré comme un breuvage à la fois réconfortant et digestif ; la mode ou le snobisme ne l'avaient pas encore désigné comme le grand malfaiteur et nos pères le buvaient largement et presque toujours sec. Après le potage surtout, il était d'usage (usage qui, d'ailleurs, n a pas encore tout à fait disparu), de boire un coup de vin pur et cela par pure hygiène, ainsi qu'en témoigne le proverbe suivant, bien connu dans toute la Provence :

Après la soupo dous dès dè vin
Lèvoun cinq soous oou médècin.

Ce qui signifie : « Après la soupe, deux doigts de vin enlèvent cinq sous au médecin. » Cinq sous étaient alors le tarif d'une visite de médecin dans nos campagnes ; vous voyez qu'il doit y avoir bien longtemps de cela et que le proverbe est déjà bien vieux.

Donc, à n'en pas douter, l'expression *le coup du médecin* dérive de ce vieux proverbe, qui n'était pour nos ancêtres qu'un précepte d'hygiène mis en vers pour le mieux fixer.

Dr Perrenot,
Hyères (Var).

— Je viens de lire dans le n° 7, 1er avril 1899, de la *Chronique médicale* : « Le coup du médecin » Je serais enclin à attribuer l'origine de cette locution à un proverbe très connu dans notre canton de Neuchâtel, que voici : *Après la soupe, un verre de vin ôte un écu au médecin.*

Dr de Reynier
(Neuchâtel).

— J'ai plusieurs fois à Genève entendu répéter le distique suivant (il y a bien des années) :

Après la soupe, un doigt de vin
Lève (enlève) un écu au médecin.

Dr Dussaud,
(Nîmes).

L'ostéoclasie au XVIe Siècle (VI, 174). — « La pratique de l'ostéoclasie, dans le cas de cal vicieux, n'était donc pas inconnue au temps de Brantôme ? », demandait le Dr Mathot. Nous trouvons une réponse

à cette question dans la *Vie de Saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus*, par Bouhours (1) :

«... Dans la chaleur du combat (2), un éclat de pierre frappa Ignace à la jambe gauche, et un boulet de canon au mesme moment luy cassa la jambe droite. Les Navarrois, que son exemple avoit animez, perdirent cœur, et se rendirent à discrétion dès qu'ils le virent blessé ; mais les François usèrent bien de la Victoire. Ils emportèrent Ignace au quartier de leur Général, le traitèrent très civilement, et en prirent tous les soins qu'ils crûrent devoir à sa qualité et à sa valeur. Quand sa jambe eût esté remise, et que l'état de sa playe luy permit de changer de lieu,ils le firent porter en litière au chasteau de Loyola, qui n'est pas fort éloigné de Pamplune.

« A peine fut-il arrivé, qu'il sentit de grandes douleurs. Les chirurgiens qu'on appela ayant regardé sa jambe, jugèrent tous qu'il y avoit des os hors de la place, soit que le chirurgien qui l'avoit pansé les eust mal rejoints, ou que le mouvement les eust empêché de se bien reprendre ; et ils ajousterent, que pour remettre ces os en leur situation naturelle, il falloit casser la jambe tout de nouveau. Ignace les crût, et s'estant mis entre leurs mains, il ne fit paroistre aucune faiblesse durant une si cruelle operation. Mais en ces rencontres le courage ne soustient pas toûjours la nature : elle succomba enfin, et la fièvre estant venuë avec de violens symptômes, le malade tomba dans une extreme langueur.

« Les medecins luy déclarerent qu'il n'y avoit rien à esperer, et qu'il luy restoit peu de jours à vivre.

« Il receût les sacremens la veille des Apostres Saint Pierre et Saint Paul, et on le vit en suite s'affoiblir de sorte, qu'on ne crût pas qu'il passast la nuit.

« Mais.. on trouva Ignace hors de danger à son réveil ; ses douleurs cesserent et ses forces revinrent tout-à-coup.

«... Sa jambe qui avoit esté mal pansée la première fois ne fut pas si bien la seconde qu'il n'y restast une notable difformité : c'estoit un os qui avançoit trop au-dessous du genou, et qui empeschoit le Cavalier de porter la botte bien tirée. Comme il aimoit la bonne grace et la propreté en tout, il résolut de se faire couper cet os. Les chirurgiens luy dirent que l'opération seroit extremement douloureuse ; il compta la douleur pour rien, et ne voulut pas qu'on le liast, ni qu'on le tinst.On luy coupa l'os jusqu'au vif, sans qu'il jettast le moindre cri, ni qu'il changeast de visage.

« Ce ne fut pas le seul tourment que souffrit Ignace, pour n'avoir rien de difforme en sa personne ; une des deux cuisses s'estoit retirée depuis sa blessûre, et il craignoit étrangement de paroistre tant soit peu boiteux. Il se mit comme à la torture durant plusieurs jours, en se faisant tirer violemment la jambe avec une machine de fer. Mais quelques efforts qu'on fist, on ne pût l'étendre à la longueur de l'autre, et ainsi sa jambe droite demeura toûjours un peu courte........ »

P. c. c. : Dr Fe. D.-J.

Origine du mot « sciatique » (VI, 213). — Un des lecteurs de la *Chronique médicale* voudrait savoir d'où vient le mot *sciatique*. Il vient,

(1) A Paris, chez Sébastien Mobre-Cramoisy, imprimeur du Roy, ruë Saint Jacques, aux Cicognes. MDCLXXIX.

(2) Le Siège de Pampelune en 1521 : Ignace avait alors 30 ans.

par élision, du mot *ischiatique*, dérivé lui-même du grec ισχιον, hanche. On dit toujours l'artère *ischiatique*, la tubérosité *ischiatique*, etc

Dans l'Anatomie de Diemerbroeck (traduction française de Prost p.p. 352 et 353, du tome II, Lyon, 1727), il est encore fait mention de la veine *ischiatique* majeure, « qui s'approche de la crurale, un peu au-dessous de l'entrée de la surale » et de la veine *ischiatique* mineure, « qui vient de la partie de devant de la cuisse et des muscles de cet endroit, et va s'insérer en la partie extérieure de la crurale, à l'opposite de la saphène »

Rabelais a appelé *ischies*, les articulations des hanches et *goutte ischiatique*, la névralgie sciatique. Au sac de l'abbaye de Seuillé (liv. I, ch. XXVII), Frère Jean des Entommeures « èz uns escarbouilloit (mettait en bouillie) la cervelle, èz aultres desgondoit les ischies (faisait sortir les hanches de leurs gonds, etc. »

Panurge, soumis à l'action d'un feu ardent, est guéri d'une façon définitive d'une sciatique qui le tourmentait depuis sept ans. « Cestui rostissement, dit-il (liv. II, ch. XIV), me guarit d'une ischiatique entièrement à laquelle j'estois subject plus de sept ans. »

Si vous croyez que ces quelques mots puissent être utiles à votre lecteur, je vous prie de les lui transmettre par la voie de votre journal.

D[r] A. Le Double (Tours).

— *Sciatique* vient d'ἰσχίας.

D[r] E. Monin.

— Les Grecs appellent *ischion*, ἰσχὶον, l'os coxal, ainsi que la hanche, *coxa* en latin. La goutte sciatique : ισχιας ; et ischiadique, ἰσχιαδικός, qui a la goutte sciatique. Par conséquent, l'origine du mot sciatique se trouve dans le mot grec *ischiadique*

D[r] Socrate Lagoudaky.

— *Sciatique* est l'élision du mot *ischiatique*, nerf voisin de l'ischion et *ischion*, l'os *le plus fort* du squelette, vient de ισχυς, force, ισγυρος puissant, qui a fait ισγιον, *ischium*, *ischion*.

D[r] Bougon.

Médecins ayant pris part à la Commune. (VI, 145, 372). — « La Commune de 1871, lisons-nous dans un article de la *Revue des Revues* (1) avait nommé un vieux brave homme, le D[r] Paget-Lupicin, directeur de l'Hôtel-Dieu. Le nouveau Directeur veut faire enlever des salles les Christs et les Vierges, changer le nom des salles et faire prendre le costume laïque aux sœurs, qui virent bientôt à quel peu farouche révolutionnaire elles avaient affaire. Une transaction intervint, le « sans-culotte » Jésus fut maintenu à côté de Blanqui, Raspail et Proudhon, et les sœurs purent garder leur costume à condition de ceindre l'écharpe mi-parti, aux couleurs de la Ville de Paris. »

D[r] Ad. D.

Médication barbare contre la rage (IV, 746 ; V, 87, 233) —. Le D[r] Brémond, citant un passage de Guy-Patin, demandait dans la *Chronique*

(1) N° du 15 avril 1899.

(année 1897, page 756, n° 23), si l'on connaissait d'autres médications (?) barbares, que celle qui consistait à étouffer le malade entre deux matelas ? Sait-il que, dans certaines provinces, il est d'usage de faire avaler des *écailles d'huitre* pilées au malade ? J'ai été appelé autrefois à donner mes soins à un jeune paysan, auquel on avait fait manger une omelette contenant des fragments d'écailles d'huîtres. Il en fut très malade. Le chien qui l'avait mordu n'était, du reste, pas malade. Ceci se passait dans le Nivernais.

Dr GÉLINEAU.

Etymologie du mot « salive » (VI, 210). — Il provient du mot latin *saliva*, et le latin, du grec σίαλον. M. le Dr Bougon demande si l'on peut trouver une autre étymologie à ce mot que celle généralement acceptée par les auteurs : ἅλς, sal, sel, sous prétexte que la salive est salée. Homère (*Iliade*, chant IX, 208) nomme σιάλος, gén. σιάλοιο le porc engraissé ; dans ce cas, les commentateurs d'Homère donnent comme étymologie du mot : σιτεῖσθαι ἅλις, être nourri abondamment. Par extension, le mot signifiait aussi le saindoux, la graisse. Hippocrate l'emploie sous cette dernière signification. Par conséquent, nous pouvons dire que la couleur et la viscosité de la salive, de la bave, ayant une certaine ressemblance avec le saindoux, sont pour quelque chose dans l'étymologie du mot.

Dr Socrate LAGOUDAKY.

— *Salive* vient du sanscrit *sala* (eau) et *iva* (comme) : semblable à de l'eau.

Dr E. MONIN.

Les Epaves de la médecine (V, 610 ; VI, 251). — Les deux confrères d'une province du Midi auxquels vous faites allusion s'appelaient Estachy et Tournatoire. Je ne me rappelle plus le nom de leur résidence, mais je crois me souvenir que le premier fut condamné à cinq ans de prison ou de travaux forcés pour avoir envoyé à son confrère des grives empoisonnées à l'aide d'atropine.

VINTARD.

— L'affaire à laquelle il a été fait allusion a dû se passer vers 1885(?). Voici le résumé, aussi exact que possible, de l'acte d'accusation, qui a été lu devant la Cour d'assises de Vaucluse siégeant à Carpentras :

L'accusé, Dr Estachy, exerçant à Pertiüs, petite ville du département, se serait livré à une tentative d'empoisonnement sur son confrère le Dr Tournatoire, habitant la même ville dans les conditions suivantes : un soir, M. Tournatoire, étant à dîner avec quelques amis, reçut des grives d'une provenance inconnue. On décida de les manger le lendemain, c'est ce qui fut fait ; mais il se trouva que Mme Tournatoire, seule, mangea ce jour-là une grive ; lorsque son mari rentra, il la trouva atteinte d'un délire bizarre : elle voulait mettre le chien à la broche ! Le docteur, ne comprenant rien à cette maladie, prit le parti d'emmener sa femme chez ses beaux-parents, le jour même. Revenant de ce très court voyage, il trouva sa bonne dans le même état ; très surpris de cette épidémie de folie, il fit une petite enquête, qui lui prouva que la bonne avait mangé une grive en son absence ; cela lui sembla suspect, naturellement ; il fit faire l'analyse du gibier et on y découvrit un alcaloïde de l'atropine, si je

me souviens bien. On rechercha alors l'individu qui avait porté les grives et, peu à peu, on remonta jusqu'au confrère M. Estachy.

La cause allait donc se juger aux assises, lorsque se produisit un incident qui en retarda la discussion. L'acte d'accusation affirmait que Estachy avait fait des aveux : il reconnaissait avoir envoyé les grives, mais se défendait d'avoir voulu empoisonner son confrère ; il s'agissait, dans son esprit, d'une plaisanterie, d'un goût discutable, il en convenait volontiers. Or, à l'audience, Estachy revint sur ses aveux. Il déclara avoir reçu dans sa prison la visite du procureur de la République qui lui aurait conseillé d'avouer : « Si vous niez, lui aurait dit le procureur, les preuves sont telles qu'on vous condamnera forcément et sérieusement ; si vous plaidez coupable, au contraire, en niant avoir voulu donner la mort, vous avez chance de vous en tirer à bon compte. » C'est sous la pression du procureur qu'Estachy aurait donc fait ses aveux, qu'il se déclara, à l'audience, absolument résolu à rétracter. Devant cette révélation, qui atteignait gravement le Procureur de la République et le mettait dans une posture des plus fâcheuses, le président d'assises, fort trouble, décida de télégraphier à ce magistrat ; malheureusement, il se trouvait en congé régulier et l'affaire dut être remise à une autre session.

A cela se bornent mes renseignements personnels. Je sais seulement qu'à la session suivante, Estachy fut condamné, si j'ai bon souvenir, à cinq ans de travaux forcés. Depuis sa libération, il vivrait, dit-on, à Marseille.

D[r] X.

Livres annotés par Sainte-Beuve (V, 651 ; VI, 214).— Mon *cas* intéressera peut tre quelques lecteurs de la *Chronique médicale.*

Souffrant depuis longtemps d'une *bouquinite aiguë*, que tous les médecins, les *médecins bibliophiles* surtout, déclarent incurable — j'allais écrire *incunable* — j'ai failli mourir.. de joie le jour où j'ai *pincé* ceci :

« *Maistre Patelin,* texte revu sur les manuscrits et les plus anciennes éditions, avec une introduction et des notes par F. Génin. Paris, Chamerot, 1854, gr. in-8. »

Jusque-là, me direz-vous, rien de bien grave dans votre cas. Oui, mais attendez ; voici la fâcheuse complication :

Toutes les pages de cet exemplaire de l'immortelle farce sont absolument constellées de *notes et commentaires de la main de Sainte-Beuve*, sans compter les feuillets volants manuscrits, que l'illustre auteur du « Tableau historique et critique de la poésie et du Théâtre français au XVI[e] siècle », a intercalés dans le volume.

J'ai compris l'émotion de l'excellent Jules Troubat, l'ancien et très distingué secrétaire du grand critique, lorsque je lui communiquai cette précieuse relique littéraire du maître vénéré.

Alphonse Dumas.

— Les collaborateurs de la *Chronique* ont déjà cité quelques livres annotés par Sainte-Beuve, mais il en existe un qui, par un rare privilège, porte en marge les annotations successives de Sainte-Beuve et du *père* de Sainte-Beuve. Le connaît-on ? Qui possède cette rareté dont les notes seraient si curieuses à connaître ? Ne serait-il pas bien intéresssant de rééditer le *livre d'à coté*, le livre

écrit en marge de ce livre par *Sainte-Beuve et son père collaborateurs*?

N'est-ce pas M. Otto Friedrichs, le champion de Louis XVI, qui possède un exemplaire du *Vieux Cordelier* (le dernier journal de Camille Desmoulins), qui a appartenu au père de Sainte-Beuve? L'auteur des *Lundis* a écrit de sa main sur la première page :

Exemplaire de mon père

SAINTE-BEUVE.

En marge du livre, on trouve des notes tracées par le père et par le fils. Les notes du père semblent dater de l'époque de la publication du journal. Sainte-Beuve a annoté le livre vers 1846, paraît-il. Les notes du père sont à l'encre, d'une grosse écriture de *plume d'oie* ; celles du fils sont au *crayon* — d'une petite écriture, qui paraît appliquée, droite, sèche. Les notes du père sont favorables à Saint-Just, et expriment de la haine pour Robespierre. Le père semble emballé sur les hommes de la Révolution. Le fils est sévère dans ses jugements et ne suit pas le père sur le chemin de l'éloge.

Connaît-on d'autres livres ayant appartenu au père et au fils Sainte-Beuve et aussi curieux que celui-là ?

Dr P. M.

— M. Jules Troubat, dernier secrétaire du grand critique, possède « l'Homère » de Sainte-Beuve, tout chargé de notes, de commentaires, de remarques, de rapprochements littéraires, qu'il n'échangerait pas, dit-il, contre celui d'Alexandre. (*Souvenirs et Indiscrétions*, page 139, en note.)

Il paraît, d'ailleurs, que Sainte-Beuve avait pour habitude d'écrire, en un coin de journal, la note ou l'observation qui lui venait. M. Troubat en a conservé des masses, et il pense qu'il serait peut-être bon de les réunir. (*Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve*, page 244.)

Paul BERNER (La Chaux-de-Fond).

De quand datent les mots MÉDECIN *et* DOCTEUR ? (VI, 180). — Je relève dans le *Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*, par P. BOREL, Paris, Augustin Courbé, 1655 :

« MIRE, c'est-à-dire médecin, de μύρον, onguent.

Perceval, parlant de la remise d'une disloquation, dit :

Li envoya un mire sage,
Et trois pucelles de l'escole,
Qui luy renouent la canole.

Alain Chartier, en l'*Histoire de Charles VII* : « Et sa jambe fut si bien gouvernée par les Mires, que le péril en fut hors ».

Le *Jardin de Plaisance* l'employe en un Rondel, en disant :

Soyez mon Mire,
Pour m'oster l'ire
Et le tourment,
Qu'incessamment
Ay à vous dire,
Mon cœur souspire.

Ovide moralisé et historié, M S., parlant du péché d'Adam, dit :

Par qui sans remède et sans Mire
Furent mis à mortel martire.

Et plus bas :

Si requeroient le confort et l'aide au souverain Mire.

Et ailleurs :

Tant requistrent li ancian
L'aide au vray Phisician,

C'est-à-dire, Dieu qui est le vray Médecin.
Et le *Livre de la Diablerie* :

Qui est blecé, s'y voise au Mire.

Le *Songe de Verger* l'employe pour *Médecin* seulement ; mais le plus souvent dans les anciens Romans, il est mis pour *Chirurgien*. Surquoy il faut remarquer, faisant réflexion sur toutes les citations précédentes, que les premiers médecins estoient aussi chirurgiens, et mettoient la main à l'œuvre. On void la mesme chose dans Homère, et comme ils se servoient de filles pour panser leurs malades (car elles estoient pour lors receuës aux Escoles de Médecine, comme il se confirme par Hypocrate mesme) parce qu'elles ont les mains plus agréables et plus douces pour manier des playes douloureuses. Ainsi, nous lisons qu'Hypocrate en menoit une, lors qu'il fut visiter Democrite Abderitain, pour le guérir de la folie que ceux qui estoient plus fous que luy luy imputoient, comme il arrive ordinairement, que les ignorans qui croyent avoir plus de sens, accusent les sçavans de folie, et ne sçavent pas distinguer un homme extraordinaire, mais le mesprisent par leur bestise. Tout ce que dessus fait doncques voir comme les parties de la Médecine, à sçavoir la chirurgie et la pharmacie, estoient jointes ensemble ; et que le seul Médecin les exerçoit toutes ; et pleust à Dieu qu'elles le fussent encore ; car leur séparation a produit des maux infinis, et a fait que le pôvre Médecin, comme dit Virgile, *agitat inglorius artem*. Car au lieu qu'un médecin estant jaloux de sa réputation, faisoit venir de bonnes drogues, et executoit sans avarice de point en point ce qu'il faloit pour le malade ; maintenant on void des chirurgiens et apoticaires, *letreferus*, qui ayans quelque légère teinture de la Médecine, croyent de sçavoir mille fois plus que leurs maistres, et entreprennent de changer en l'ordonnance du médecin ou de ne l'appeller que quand ils ont perdu leur escrime et ne sçavent plus que faire au malade, ou employent des drogues vieilles et pourries, ou font un *qui pro quo* par leur ignorance, et, mettant une drogue pour l'autre, envoyent beaucoup de personnes au tombeau avant le temps.

Hinc subitœ mortes, atque intestata senectus. Juvenal.

Et par ainsi, je ne m'estonne pas si plusieurs Nations ont chassé les Medecins et ont dit qu'ils vivoient plus auparavant. Car il est certain que quoy que ce soit un Art divin, il se pratique miserablement, et mesme dans les plus célèbres villes du Royaume :

Soit par des Canibales qui, plustost par coustume que par raison, ne respirent qu'à vuider le sang avec l'argent des bourses, et ne sçachans qu'une mesme chanson, ont une selle à tous chevaux. Ce qui les a fait mespriser avec raison, et a porté les apothicaires et chirurgiens à entreprendre des cures sans eux ;

Soit par des ignorans qui sont authorisez par leur âge, ou par les chaires qu'ils remplissent indignement, veu que la pluspart ne con-

noissent aucune des armes dont ils se veulent servir, je veux dire des plantes et autres drogues. Ou ne veulent point aprendre ce qu'on leur veut enseigner charitablement, ni reformer leurs erreurs, et découvrir les nouveaux secrets de la Nature, les remèdes purs que la Chimie leur présente pour son soulagement, et les autres belles choses que l'Anatomie Moderne leur offre ; en laquelle M. Pecquet doit, à mon advis, tenir le premier rang, puis qu'il découvre et fait voir a tous venans des erreurs infinies, qui avoient eu cours jusqu'à present, très préjudiciables à la cure des maladies, comme il vient de faire voir très doctement en sa *Nouvelle Anatomie.* Mais si ces personnes qui ferment les yeux, et veulent demeurer dans leur crasse ignorance, rejettans l'Autopsie, se ravisoient, ils s'estimeroient heureux de s'estre dessillez sur la fin de leurs jours, car *sat cito, si sat benè,* et contempleroient attentivement l'admirable circulation du sang, le transport du chyle au cœur, comme Aristote l'avoit autresfois dit ; les valvules des vaisseaux, digne découverte du grand Fra Paolo ; les veines lymphatiques, etc., et louëroient toutes ces recherches, et les rechercheroient eux-mesmes, tant par l'Anatomie Pneumatique, que par d'autres moyens qu'ils pourroient excogiter, s'ils ne se rendoient inutiles au genre humain, par leur ridicule presomption qui les aveugle. C'est pourquoy Pybrac dit fort bien, en ses *Quatrains* divins à la verité, et dont il mériteroit encore plus de gloire, s'il ne les avoit pris presque de mot à mot de Phocylide :

Maint un pouvoit par temps devenir sage,
S'il n'eust cuidé l'estre jà tout à fait.

La douleur que j'ay de voir les sçavans esloignez des emplois par les ignorans qui les mesprisent et qui en sont en possession, m'a fait faire cette digression : mais ce qui me console est que le monde a toujours esté ainsi, puisque Apollonius Tyaneus qui avoit parcouru toute la terre, a dit qu'il avoit trouvé partout, que les ignorans commandoient aux sçavans, et les vicieux aux vertueux ; et la raison y est manifeste, en ce qu'ils sont en plus grand nombre.

PHISICIENS, c'est-à-dire Médecins. — On appelloit ainsi les Médecins anciennement, et non sans raison ; car il n'y a personne qui estudie la Nature ou la Science qui est la Physique, comme eux. On les appelle encore *Phisics*, en Angleterre. Rabelais se sert aussi du terme de Phisiciens. Et *Pathelin* :

Ces Phisiciens m'ont tué
De ces brouillis qui m'ont fait boire ;
Et toutesfois il les faut croire,
Ils en ouvrent comme de cire.

Bible Guyot :

Fisiciens sont appelez,
Sans fy ne sont-ils point nommez.

Or il parle des Médecins (Voy. MIRE) (1). Le *Roman de la Rose*, parlant de la mort :

(1) Dans le langage vulgaire, le médecin s'appeloit *mire* ; dans le langage plus relevé, on le nommoit *physicien*. Cependant nos écrivains, et même nos poètes, n'ont pas toujours gardé bien exactement ces distinctions. Ici le mot *physique* désigne *la médecine*. — Note de Legrand d'Aussy, dans la *Bataille des Sept Arts, fiction critique et satirique,* par HENRI *d'Andéli.* (*Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale,* publiés par l'Institut National de France, t. V, p. 505. Paris, an VII.)

Onques nul eschaper n'en vis,
Pas Ypocras, ne Galiens,
Tant fussent bons Phisiciens ;
Rasis, Constantin, Avicennc
Y ont laissée la couënne.

Pasquier et Tripault de Bardis, citans le *Roman de la Rose*

Advocats et Phisiciens
Sont tous liez de tels liens,
Tant ont le gain et doux et sade,
Qu'ils voudroient pour un malade,
Qu'il y en eust plus de cinquante.

Dans les statuts d'Aigues-Mortes de l'an 1246, donnez par S. Louïs, les Médecins sont aussi appellez Phisiciens. »

P. c. c. : Dr Dx.

Une question de protocole : Les Médecins aux enterrements (VI, 247). — Le plus généralement, les médecins considèrent comme un privilège professionnel la dispense d'assister aux enterrements. Certains praticiens s'empressent cependant aux enterrements de certains de leurs clients. Il est de coutume d'assister aux enterrements seulement de confrères ou d'amis. Pour le reste, c'est s'exposer, comme on le disait déjà du temps de Guy Patin, à se faire reprocher *de reporter soi-même son ouvrage.*

Dr E. B. (Côte-d'Or).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Formulaire du médecin de campagne. Remèdes sous la main, petits moyens thérapeutiques, par le Dr M. Gautier, ancien interne des hôpitaux. 1 vol. in-18 de 260 pages, cartonné.

Sans médicaments, sans instruments ou appareils spéciaux, éloigné de toute pharmacie, le médecin peut trouver des armes précieuses, susceptibles de lui rendre les plus grands services, s'il sait les manier.

Le médecin ne doit pas négliger l'emploi de ces petits moyens ; ils n'éblouissent pas le vulgaire, mais ils sont d'un précieux secours au praticien qui sait s'en servir. Trousseau ne les méprisait pas, et son exemple peut être suivi.

L'auteur a pensé être utile aux médecins praticiens en réunissant dans ce Formulaire les procédés de traitement les plus simples qu'on puisse mettre en œuvre au moyen des substances usuelles les plus communes. Les médecins trouveront dans ce volume les moyens thérapeutiques applicables, dans les cas les plus fréquents de la pratique courante, en tirant parti des plus minces ressources qui se trouvent à leur portée.

Bien entendu, le praticien, tout en mettant en œuvre les moyens thérapeutiques que nous indiquons, devra se procurer sans retard les médicaments ou instruments dont il ne saurait négliger l'emploi sans commettre une faute lourde.

Histoire de la Circoncision. Etude critique du manuel opératoire des Musulmans et des Israélistes, par le Dr J. B. Joly. Paris, *Société d'éditions scientifiques*, place de l'Ecole-de-Médecine, et 4, rue Antoine-Dubois.

L'idée de cet opuscule est venue à l'auteur durant le séjour prolongé qu'il fit en Algérie de 1884 à 1894. S'intéressant vivement à tout ce qui, de près ou de loin, touchait aux sciences médicales, il profita de son séjour au milieu de populations en partie juives et en partie arabes, pour étudier leur médecine et leur chirurgie, ou du moins ce qui leur en tenait lieu.

L'opération de la circoncision l'intéressa plus particulièrement à cause de sa fréquence, et peut-être aussi à cause des procédés plus ou moins malpropres qu'employaient les indigènes.

Il chercha dès lors à savoir s'il serait possible, sans transgresser la Bible ni le Coran, de pratiquer cette opération, en utilisant les procédés antiseptiques de la chirurgie actuelle.

C'est le résultat de ces recherches que le Dr Joly a consigné dans son ouvrage et, comme on peut déjà le prévoir, ses conclusions sont très nettement en faveur des doctrines modernes.

Les Microbes et la Mort, par le docteur J. de Fontenelle. (*Collection des Livres d'Or de la Science.*) Paris, Schleicher, rue des Saints-Pères.

Depuis notre naissance jusqu'à notre mort, nous sommes une proie, qu'à notre insu se disputent des millions d'êtres imperceptibles, que nous-mêmes entretenons ; ils se nourrissent et s'engraissent de nous, et sans doute ce terrain de végétation leur est bon.

Ce n'est que grâce aux découvertes récentes de la Science, que nous sont apparues toutes ces colonies animales qui ont pris leur résidence en nous-mêmes, et que notre sang charrie. Les troubles profonds que certaines espèces d'entre ces infiniment petits causent à telle ou telle portion vitale de notre être sont la source de la plupart de nos maladies.

On a donné à ces infiniment petits le nom de *microbes*. Leur étude, l'indication de leurs ravages, la façon de les combattre, de s'y soustraire, ne voilà-t-il pas une matière à étude du plus haut intérêt pour chacun de nous ?

Les chapitres où le docteur Fontenelle nous fait assister successivement à cette éclosion des germes nuisibles ou morbides pour nous (si nous ne les refoulons au plus vite), ces chapitres seront une révélation pour le grand public. C'est de la sorte que nous comprenons les œuvres de vulgarisation élevée, telle qu'est ce volume, qui rentre bien dans le plan des *Livres d'Or de la Science* et qui mérite d'être mis entre toutes les mains.

Du Tatouage chez les Prostituées, par M. le Dr Leblond, médecin de Saint-Lazare, et M. le Dr Lucas, ancien interne de Saint-Lazare. (*Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine Dubois.*)

Les auteurs, que leur situation mettait à même, mieux que personne, de mener à bien l'étude du tatouage chez les prostituées, après s'être livrés, dans une introduction assez longue, à l'étude ethnographique du tatouage en général et particulièrement exotique, ont étudié successivement les procédés de tatouage à Paris, les

tatouages chez les prostituées parisiennes et algériennes et, pour terminer, donné quelques indications sur les diverses méthodes de détatouage.

Après avoir, en quelques pages parsemées de nombreux dessins, sans grand intérêt du reste, esquissé une suite d'observations de prostituées tatouées, qu'heureusement des aperçus humouristiques rendent plus attachantes, les auteurs se sont plutôt arrêtés à des considérations d'ordre général sur les pratiques du tatouage, sans entrer même de ce côté dans de grands détails.

Si nous nous permettions une critique, nous dirions que, puisque MM. Leblond et Lucas préféraient à une étude complète du tatouage des prostituées, que leur qualité nous faisait espérer, des recherches sur le tatouage en général, ils auraient dû un peu moins négliger le côté bibliographique de leur sujet et ne pas omettre notamment de signaler les travaux, pourtant si considérables, des écoles italienne et française ; et, pour n'en citer que quelques-uns, ceux de Lombroso, de Albertis, Paoli, Salsotto, Sereni, en Italie ; Daguillon, Hutin, Marandon de Montyel, Christian, en France ; Bergh, Taylor, etc., en divers pays.

Nous voulons croire que la monographie de MM. Le Blond et Lucas n'est qu'un premier essai et que les auteurs nous réservent un travail plus important sur la matière.

D. L.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Prophylaxie de la tuberculose, rapport lu au nom de la Commission de la tuberculose, par J. Grancher. Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain. 1898.

La philosophie aux prises avec la Mer Rouge, le Darwinisme et les trois règnes des corps organisés, par le Dr F. Jousseaume. Paris, Maloine, éditeur, 23 et 25, rue de l'Ecole de Médecine. 1899.

Nos ancêtres, par le Dr Millot-Carpentier. Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'Ecole de Médecine, Paris. 1898. (*Sera analysé.*)

L'Alcoolisme insidieux et inconscient. (Conference faite le 26 mars 1899, à la salle des Concerts de Montpellier, sous la présidence de M. le Rectéur Benoist, par le docteur Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier.) Montpellier, au siège de la Société antialcoolique de l'Hérault, Ecole supérieure de commerce, descente de Saint-Pierre, 1899.

Dictionnaire de la table : Encyclopédie alimentaire, hygiénique et médicale, par le Dr Félix Brémond. Fascicule 12. Marseille, P. Ruat, 22, rue Noailles et Paris, Octave Doin, 8, place de l'Odéon.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1898-1899).

N° du 15 août 1898. — Le cinquantenaire de la mort de Châteaubriand, par le Dr CABANÈS.— Châteaubriand aux eaux de Carlsbad, par le Dr de CARRO. — Châteaubriand à Venise, par le Dr P. MÉNIÈRE.— L'Eloge de la médecine, par CHATEAUBRIAND.

N° du 1er septembre 1898. — Bismarckiana, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 septembre 1898. — La psychologie du malade, par M. le Dr MICHAUT. — Les agrandissements de la Faculté de médecine de Paris, par M. le Dr BELUZE.

N° du 1er octobre 1898. — La prétendue physiologie de Michelet, par M. le Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé). — Quelques dates dans l'histoire de la Pharmacie parisienne, par M. le professeur PLANCHON, Directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

N° du 15 octobre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET-SANGLÉ. — Louis XVIII et les femmes.

N° du 1r Novembre 1898. — L'anthropologie surnormale, par M. le Dr Ch. BINET SANGLÉ. (*Suite et fin.*)

N° du 15 Novembre 1898.— Un médecin, ministre à la cour de Danemark. — Struensée, par le Dr CABANÈS.

N° du 1er décembre 1898. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ?, par le Dr WILHEM MEYER (de Copenhague). — Anatole France a-t-il fait des études médicales ?— La maladie de Maupassant, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 décembre 1898. — Les Médecins ignorés : Henry de Rochas d'Aiglun, par M. le colonel DE ROCHAS D'AIGLUN, Administrateur de l'École Polytechnique.

N° du 1er janvier 1899.— Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr POTIQUET.

N° du 15 janvier 1899.— La Médecine vibratoire, par le Dr CABANÈS.— Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée.—Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.

N° du 1er février 1899.— La contagion de la tuberculose pressentie en 1857.— Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr MICHAUT. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 février 1899.— David Gruby (1810-1898), par M. le Professeur R. BLANCHARD, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres. (*Suite.*)

N° du 1er mars 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur, le Dr P. Richer, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 mars 1899. — Monsieur Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr Paul TRIAIRE (de Tours).

N° du 1er avril 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau. — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr ARMAND TROUSSEAU, Médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

N° du 15 Avril 1899. — Correspondance de G. WARDEN, traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et A. BLAVINHAC. (*Suite.*) — Un médecin, poète et dramaturge, au XVIe siècle : Jacques Grévin, par le Dr CABANÈS. — La folie de Madame de La Valette, d'après des documents inédits.

N° du 1er mai 1899. — Correspondance de G. WARDEN, traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et A. BLAVINHAC. (*Suite*). — La médecine et les médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 mai 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Balzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine*. — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac.— L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. Balzaciana medica.

N° du 1er juin 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr CABANÈS. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr MICHAUT. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr TRIAIRE.



CLERMONT (OISE). — IMP. DAIX FRÈRES.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 13. 1er JUILLET 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nauveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE N° 13 1er JUILLET 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

PAGES OUBLIÉES

La mort de Hahnemann

par M. Ernest Legouvé.

Notre intention n'est pas de souligner d'une manière particulière l'anniversaire de la mort du célèbre créateur de l'Homœopathie, survenue, comme on sait, le 2 juillet 1843.

Ce n'est qu'à titre de curiosité médico-littéraire, et sans arrière-pensée d'hommage à la mémoire d'un homme pour qui nous professons, du reste, la plus grande estime, que nous publions les pages suivantes, extraites d'un ouvrage peu répandu de M. Ernest Legouvé. Le récit est, du reste, mouvementé et d'une agréable lecture.

Samuel Hahnemann est un des grands novateurs du dix-neuvième siècle. Il a commencé, vers 1835, une révolution médicale qui dure encore. Je ne discute pas le système, je constate le fait.

Un hasard, que je ne saurais assez bénir, me mit en rapport avec lui, au moment où sa réputation devenait de la gloire : j'y fus peut-être pour quelque chose, et le récit des relations étroites qui se formèrent entre nous aidera à faire connaître cet homme extraordinaire et supérieur.

Ma fille, âgée de quatre ans, était mourante : notre médecin, médecin de l'Hôtel-Dieu, le docteur R..., avait déclaré le matin à un de nos amis qu'elle était irrémédiablement perdue. Nous veillions, sa mère et moi, pour la dernière fois peut-être, auprès de son berceau : Schœlcher et Goubaux veillaient avec nous, et dans la chambre se trouvait aussi un jeune homme, en toilette de bal, que nous ne connaissions pas trois heures auparavant, un des élèves les plus distingués de M. Ingres, Amaury Duval.

Nous avions désiré conserver au moins un souvenir de la chère petite créature que nous pleurions déjà, et Amaury, pressé par Schœlcher, qui avait été le chercher au milieu d'une soirée, consentit à venir faire ce douloureux portrait. Quand le cher et charmant artiste (il avait alors vingt-neuf ans) tomba tout troublé et tout ému au milieu de nos désespoirs, nous ne

nous doutions guère, ni lui non plus, que, quelques heures plus tard, il nous rendrait le plus immense service que nous ayons jamais reçu, et que nous lui devrions bien plus que l'image de notre fille, sa vie.

Il installa au pied du berceau, sur un petit meuble très élevé, une lampe, dont la clarté tombait sur le visage de l'enfant. Ses yeux étaient déjà fermés, son corps ne faisait plus aucun mouvement : ses cheveux épars flottaient autour de son front, et l'oreiller sur lequel reposait sa tête n'était pas d'une blancheur plus mate que ses joues et sa petite main, mais l'enfant a en soi un tel charme que la mort prochaine n'était, ce semble, qu'une grâce de plus sur sa figure.

Amaury employa la nuit à la dessiner, tout en essuyant bien souvent ses yeux, le pauvre garçon, pour empêcher ses larmes de tomber sur son papier.

Au matin, le portrait était achevé; sous le coup de l'émotion il avait fait un chef-d'œuvre. Au moment de nous quitter, au milieu de nos attendrissements, il nous dit tout à coup : « Mais enfin, puisque votre médecin déclare votre enfant perdue pourquoi ne vous adressez-vous pas à cette médecine nouvelle qui commence à faire tant de bruit dans Paris : pourquoi n'iriez-vous pas trouver Hahnemann ? — Il a raison ! s'écria Goubaux ; Hahnemann est mon voisin. Il demeure rue de Milan, en face de mon institution. Je ne le connais pas. Mais n'importe ! j'y vais ! et je vous le ramène. » Il arrive, il trouve vingt personnes dans l'antichambre. Le domestique lui explique qu'il doit attendre son tour. — « Attendre ! s'écrie Goubaux. La fille de mon ami se meurt ! Il faut que le docteur vienne avec moi ! — Mais, monsieur, s'écrie le domestique... — Oui ! je comprends, je comprends, je suis le dernier. Qu'importe ! *Les derniers seront les premiers*, a dit l'Evangile; puis, se retournant vers les assistants : « N'est-ce pas, Mesdames ? N'est-ce pas que j'ai raison ? N'est-ce pas que vous voulez bien me donner votre place ? » Et sans attendre de réponse, il alla droit à la porte du cabinet du docteur, l'ouvrit et tombant au milieu d'une consultation : « Docteur, dit-il à Hahnemann, ce que je fais là est contraire à toutes les règles ; mais il faut que vous quittiez tout pour venir avec moi ! Il s'agit d'une charmante petite de quatre ans, qui meurt si vous ne venez pas. Vous ne pouvez pas la laisser mourir... C'est impossible. » Et son invincible charme opérant comme toujours, une heure après, Hahnemann et sa femme arrivaient avec lui dans la chambre de notre malade.

*
* *

Au milieu de tous les troubles de ma pauvre tête affolée de douleur et d'insomnie, je crus voir entrer un personnage des Contes fantastiques d'Hoffman. Petit de taille, mais robuste et

assuré de démarche, il s'avança enveloppé dans une pelisse de fourrure, et appuyé sur une canne à pomme d'or. Il avait près de quatre-vingts ans, une tête admirable, des cheveux blancs et soyeux, rejetés en arrière et soigneusement bouclés autour de son cou ; des yeux d'un bleu profond au centre, avec un cercle presque blanc tout autour de la prunelle ; une bouche impérieuse ; la lèvre inférieure avancée ; un nez d'aigle.

En entrant, il alla droit au berceau, jeta un coup d'œil perçant sur l'enfant, et se fit donner des détails sur la maladie, sans jamais cesser de la regarder. Puis ses joues s'empourprèrent, les veines de son front se gonflèrent, et il s'écria, avec un accent de colère : « Jetez-moi par la fenêtre toutes ces drogues, toutes ces fioles que je vois là ! Enlevez ce berceau de cette chambre ! Changez-la de draps, d'oreillers, et donnez-lui à boire de l'eau tant qu'elle voudra. Ils lui ont jeté un brasier dans le corps ! Il faut d'abord éteindre le feu ! Nous verrons après. »

Nous lui fîmes l'observation que ce changement de température, de linge, pouvait lui être bien dangereux. « Ce qui lui est mortel, répliqua-t-il avec impatience, c'est cette atmosphère et ces drogues. Transportez-la dans le salon, je reviendrai ce soir. Et surtout de l'eau ! de l'eau ! de l'eau ! »

Il revint le soir, il revint le lendemain, et commença ses médicaments, se contentant de dire à chaque fois : « Encore un jour de gagné. » Le dixième jour, le péril redevint tout à coup imminent.

Le froid gagna les genoux. Il arriva à huit heures du soir et resta un quart d'heure près du lit, comme un homme en proie à une grande anxiété. Enfin, après avoir consulté avec sa femme qui l'accompagnait toujours, il nous donna un médicament en nous disant : « Faites-lui prendre cela, et remarquez bien si, d'ici à une heure, le pouls remonte. » A onze heures, je lui tenais le bras, quand soudain il me sembla sentir une légère modification dans le battement ; j'appelai ma femme, j'appelai Goubaux, Schœlcher.

Et nous voilà tâtant le bras l'un après l'autre, interrogeant la montre, comptant les pulsations, n'osant pas affirmer, n'osant pas nous réjouir, jusqu'à ce qu'au bout de quelques minutes, nous nous embrassâmes tous les quatre ; le pouls avait remonté.

Vers minuit, entra dans la chambre Chrétien Uhran. Il vint vers moi, et avec un ton de profonde conviction, il me dit : « Mon cher monsieur Legouvé, votre fille est sauvée. — Elle est un peu mieux, lui répondis-je tout troublé, mais de là à la guérison... — Je vous dis qu'elle est sauvée » ; puis, s'approchant du berceau, où je veillais seul, il baisa l'enfant sur le front et partit.

Huit jours après, la malade entrait en convalescence.

La façon même dont Hahnemann conçut sa doctrine, le peint d'un trait. Fût-ce de sa part calcul, intérêt? désir de renommée? conception purement scientifique? Non, c'est de son cœur que sortit son système.

Médecin de premier ordre, à la tête d'une des plus riches clientèles de l'Allemagne, il réclama un jour le conseil d'un de ses confrères, pour son dernier enfant malade. Le cas était grave, les remèdes ordonnés furent énergiques, violents, douloureux : moxas, ventouses, saignées. Tout à coup, après une nuit de souffrance de l'enfant, Hahnemann, saisi de pitié, d'horreur, s'écria : « Non, ce n'est pas possible ! Non ! Dieu n'a pas créé ces chers petits êtres pour que nous les soumettions à de pareilles tortures ! Non, je ne veux pas être le bourreau de mes enfants ! »

Alors, aidé par ses longues et profondes études de chimie, il se lança à la recherche d'une médecine nouvelle, et construisit de toutes pièces ce système médical, dont l'amour paternel avait été comme le fondement. Voilà l'homme. Tel il fut alors, tel il était toujours. La forte structure de son visage, ses mâchoires carrées, la palpitation presque continue de ses narines, le frémissement de ses coins de bouche, abaissés par l'âge : tout en lui respirait la conviction, la passion, l'autorité.

Son langage était original comme sa personne : « Pourquoi, lui disais-je un jour, prescrivez-vous, même en santé, l'usage permanent de l'eau ? — A quoi bon, quand on est ingambe, me répondit-il, les béquilles du vin ? » C'est encore dans sa bouche que j'ai entendu ce mot étrange, si on le prenait dans le sens absolu, mais bien profond pour qui le comprend : « Il n'y a pas de maladies, il y a des malades. » Sa foi religieuse n'était pas moins vive que sa foi médicale. J'en eus deux preuves frappantes.

Un jour de printemps, j'arrivai chez lui, en lui disant : « Oh ! monsieur Hahnemann, comme il fait beau aujourd'hui ! — Il fait toujours beau », me répondit-il, d'une voix calme et grave. Comme Marc-Aurèle, il vivait au sein de l'harmonie générale. Ma fille guérie, je lui montrai le délicieux dessin d'Amaury Duval. Il contempla longtemps et avec émotion cette image qui lui rendait sa petite ressuscitée, telle qu'il l'avait vue la première fois, quand elle était déjà avancée dans la mort, puis il me demanda une plume, et écrivit au bas :

Dieu l'a bénie et l'a sauvée.

Samuel HAHNEMANN.

*
* *

Son portrait serait incomplet si je n'y ajoutais celui de sa femme. Elle ne le quittait jamais. Dans son cabinet de travail, elle était assise auprès de son bureau, à une petite table où elle

travaillait comme lui, et pour lui. Elle assistait à toutes les consultations, quel que fût le sexe du malade, et l'objet de l'entretien. Elle écrivait toutes les indications de la maladie, donnait son avis en allemand à Hahnemann, et préparait les médicaments. Si, par exception, il faisait quelques visites au dehors, elle l'y accompagnait toujours. Le fait singulier, c'est que Hahnemann était le troisième vieillard illustre auquel elle s'était attachée de la sorte.

Elle avait commencé par la peinture, puis passé à la littérature et fini par la médecine. A vingt-cinq ou trente ans, Mlle d'Hervilly (c'était son nom), jolie, grande, élégante, avec son frais visage tout encadré de légères boucles blondes, et ses petits yeux bleus, aussi perçants que des yeux noirs, était devenue la compagne d'un célèbre élève de David, M. L... En épousant le peintre, elle avait épousé sa peinture et aurait pu signer plus d'une de ses toiles, comme elle signa plus tard les ordonnances de Hahnemann.

M. L... mort, elle se tourna vers la poésie, représentée par un poète qui avait soixante-dix ans ! car plus elle allait, plus elle les aimait vieux. C'était M. A... Elle se jeta alors dans les petits vers avec la même ardeur qu'elle s'était jetée dans les grands tableaux d'histoire, et A... étant mort à son tour, les septuagénaires ne lui suffirent plus. Elle épousa Hahnemann qui avait quatre-vingts ans ! Elle devint alors aussi révolutionnaire en médecine qu'elle avait été classique en littérature et en peinture. Son culte allait jusqu'au fanatisme.

Un jour que je me plaignais devant elle de l'infidélité d'un de nos domestiques, que nous avions été obligés de renvoyer : « Que ne me l'avez-vous dit plus tôt ? me répondit-elle, *nous avons des médicaments pour cela.* » Ajoutons qu'elle était d'une intelligence vraiment rare, et d'une touchante adresse de garde-malade. Personne qui s'entendît mieux qu'elle à inventer mille moyens de soulagement pour les pauvres patients. Elle joignait à la pieuse ardeur d'une sœur de charité toute la délicatesse ingénieuse d'une femme du monde. Ses soins pour Hahnemann étaient admirables.

Il mourut comme il devait mourir. Jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, il resta la plus éloquente démonstration de la bonté de sa doctrine. Pas une infirmité. Pas une défaillance d'intelligence, ni de mémoire. Son régime était simple, mais sans rigueur. Il ne buvait jamais ni eau pure, ni vin pur. Quelques cuillerées de vin de Champagne dans une carafe d'eau faisaient son unique boisson, et comme pain, il mangeait chaque jour un petit baba. « Mes vieilles dents, disait-il, trouvent cela plus tendre. » Pendant l'été, il revenait à pied, tous les soirs où il faisait beau, de l'Arc de Triomphe, et s'arrêtait à Tortoni pour prendre une glace.

Un matin, en s'éveillant, il se trouva moins bien disposé qu'à

l'ordinaire. Il se prescrivit un médicament et dit à sa femme : « Si ce remède ne réussit pas, ce sera grave. » Le lendemain, ses forces diminuèrent, et vingt-quatre heures après, il s'éteignait sans souffrance et en recommandant son âme à Dieu.

Sa mort me fit une grande peine, et peu d'hommes m'ont donné une idée plus vive d'un être supérieur. Comment donc ai-je abandonné sa doctrine ? Par admiration pour lui. Il faut plus que de la confiance pour suivre l'homéopathie, il faut de la foi. La théorie des doses infinitésimales choque tellement le bon sens, qu'il faut croire aveuglément à l'homme pour croire à la chose. Hahnemann disparu, mon culte tomba avec l'objet de mon culte, et ses successeurs me parurent si loin de lui, que peu à peu, et une amitié nouvelle y aidant, je revins à la religion médicale de mes pères, où je mourrai. Je n'en devais pas moins cet hommage à Hahnemann, et mon *ex-voto* n'en aura peut-être que plus de prix, étant offert par un apostat.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'exhumation des restes de Goya.

Francisco Goya y Lucientes, qui fut un peintre étrange et un singulier génie, mourut le 16 mai 1828, à l'âge de 85 ans, à Bordeaux, où il s'était retiré pour fuir les colères royales dont il fut menacé. Comme le dit si bien Théophile Gautier, « dans la tombe de Goya est enterré l'ancien art espagnol, le monde a jamais disparu des toreros, des majos, des manolas, des moines, des contrebandiers, des voleurs, des alguazils, des sorcières, toute la couleur locale de la péninsule. »

Depuis soixante-dix ans l'illustre artiste dormait tranquillement son dernier sommeil, quand le gouvernement espagnol songea à rapatrier ses cendres. Il fit part, en 1894, de son intention à M. de Pereyra, consul d'Espagne à Bordeaux, qui pratiqua, en compagnie de M. Gustave Labat, l'ouverture du tombeau de la famille de Goicocchea, qui abritait la dépouille de Goya. Les ouvriers chargés de déblayer la terre trouvèrent un reste de cercueil contenant des ossements pouvant appartenir à un homme de petite taille. Ce n'étaient point les restes de Goya. L'artiste, s'il faut en croire le souvenir de ceux qui l'avaient connu, était de forte stature et doué d'une force peu commune. Les recherches se poursuivant, l'on découvrit une seconde bière, contenant des ossements plus grands et près d'eux, des fragments d'étoffe, et une « bonnette » de soie noire. M. Labat connaissait ces détails : Goya avait été enseveli roulé dans sa « capa » et coiffé de la « bonnette », qu'il portait habituellement dans son atelier. Comme le caveau ne contenait

que deux corps, il ne pouvait y avoir aucune erreur : l'un était celui de Martin Goicocchea, ancien maire de Madrid, l'autre était celui de Goya. Malgré les recherches les plus sérieuses, l'on ne trouva point la tête de Goya.

A ce sujet, M. Labat, qui est un des membres de l'Académie de Bordeaux le plus au courant des questions locales, m'a donné l'explication de cette disparition : le tombeau où Goya fut enterré se trouvait sur la lisière du cimetière qui, à cette époque, se trouvai contiguë à des terrains vagues appelés les Champs-Elysées. De là rien n'était plus facile que de pénétrer dans le séjour des morts.

D'autre part, Gall, le célèbre inventeur de la phrénologie et de la crâniologie, venait de mourir. Ses systèmes jouissaient alors d'une vogue universelle. L'on croit que, quelques jours, quelques heures même après la mort de Goya, un phrénologue ardent fit ouvrir le caveau pour prendre la tête et étudier soit le cerveau, soit les bosses du crâne.

Cependant, M. de Pereyra, n'ayant reçu aucune nouvelle de son gouvernement, fit mettre les restes de Goya dans une caisse, empaqueta précieusement les débris de la « capa », rendit les mêmes soins à M. de Goicocchea, et referma le caveau.

Depuis, personne n'entendit plus parler du célèbre peintre espagnol. Seules, quelques personnes, connaissant sa sépulture, allaient rendre de temps en temps visite à sa tombe.

Ce n'est que le dimanche 4 juin que nous apprîmes par les journaux de Bordeaux l'arrivée inopinée de M. Alberto Albinana y Chicote, professeur à l'école royale d'Architecture de Madrid, spécialement délégué par le gouvernement espagnol pour assister à l'exhumation des restes de Goya et les ramener en Espagne. M. Gustave Labat, sur les instances de M. de Pereyra, se chargea des formalités nécessaires, et le lundi 5 juin, à neuf heures du matin, la cérémonie eut lieu.

M. de Pereyra, M. Silloniz, vice-consul d'Espagne, M. de Caula, gentilhomme de la chambre et peintre de marine, une délégation de la colonie espagnole, M. Corti, commissaire de police, le directeur des pompes funèbres, étaient présents à l'ouverture du tombeau de Goya. On retira les deux caisses qui furent transportées au dépositoire, où l'on procéda à l'examen de leur contenu. Après cette constatation, les restes de Goya furent mis dans une nouvelle caisse en chêne verni, sur laquelle on plaça une plaque en cuivre portant le nom du célèbre artiste. Même soin fut pris pour ceux de M. de Goicocchea. Les deux boîtes furent ensuite placées dans un triple cercueil de bois blanc, de plomb et de noyer, ayant encore une plaque avec le nom de Goya. Le tout a été scellé par le consul et le commissaire présents.

Le clergé de Saint-Bruno est venu faire la levée des corps, qui ont été conduits à l'église sur un char des plus simples. Le deuil était en quelque sorte conduit par MM. de Pereyra, Gustave Labat, et Albinana.

Après la cérémonie religieuse, le cercueil a été porté à la gare du Midi, pour être dirigé ensuite sur Madrid.

Tel est, dans sa simplicité, le récit de l'exhumation des restes de Goya, le dernier des plus talentueux des peintres d'Espagne, comme en fait foi son épitaphe, due à la plume d'un de ses compatriotes :

HIC JACET
FRANCISCUS GOYA Y LUCIENTES
HISPANENSIS PERITISSIMUS PICTOR
MAGNAQUE SUI NOMINIS
CELEBRITATE NOTUS
DECURSO PROBE LIMINE VITÆ
OBIIT XVI KALENDAS MAÏAS
ANNO DOMINI
MDCCCXXVIII
ÆTATIS SUÆ
LXXXV
R. I. P.

Dr Laurent de Perry.

Inauguration de la statue du baron H. Larrey.

C'est le jeudi 8 juin qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration de la statue élevée au baron H. Larrey, dans les jardins du Val-de-Grâce.

Le monument est en bronze et signé Falguière. Sur le marbre du piédestal se détachent ces inscriptions : « *Baron Hippolyte Larrey, Médecin inspecteur, président du Conseil de santé des armées. Membre de l'Institut et de l'Académie de médecine. Grand-Officier de la Légion d'honneur,* 1808-1895. » Puis, « *Siège d'Anvers*, 1832. » — « *Campagne d'Italie*, 1859. » — Enfin « *Armée du Rhin et Siège de Paris*, 1870-1871. »

La musique du 130e d'infanterie avait prêté son concours à la cérémonie.

M. Krantz, ministre de la guerre, retenu à la Chambre, s'était fait représenter par le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris, qui avait à sa droite le général Brault et à sa gauche M. Guyon, membre de l'Institut.

M. Guyon a pris le premier la parole pour remettre le monument au général Zurlinden, représentant le ministre de la guerre.

M. Dujardin-Beaumetz a rendu hommage au baron Hippolyte Larrey, puis M. Kelsch a retracé la carrière du célèbre savant, dont les obsèques furent, en 1895, l'occasion de solennels hommages

Le général Zurlinden a pris ensuite la parole et a fait l'apologie du service de santé militaire.

Après l'inauguration, le gouverneur militaire de Paris a visité le musée du Val-de-Grâce, où se trouve une épée que Napoléon Ier avait remise lui-même sur le champ de bataille au père du baron Hippolyte Larrey.

Le banquet offert au Dr Emily.

M. le docteur Hallopeau, membre de l'Académie de médecine, avait émis le vœu qu'un banquet fût offert au docteur Emily, de la mission Marchand, par le corps médical français, qui aurait ainsi l'occasion de témoigner au vaillant officier du service de santé sa reconnaissance et son admiration.

Le vœu du docteur Hallopeau a été réalisé le 8 juin dernier, et le banquet a eu lieu au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Brouardel, doyen de la Faculté de Paris, qui, au dessert, et au milieu d'unanimes applaudissements, a porté un toast éloquent.

MM. Cunéo, Pinard, Laborde, Tissier, ont pris ensuite la parole,

et enfin le docteur Emily a remercié en termes très chaleureux et très émus ceux qui venaient de lui témoigner leur sincère admiration.

Vieux-neuf médical

Le marquis de Sade, précurseur de M. de Curel.

Dans le roman connu du célèbre marquis de Sade, *Justine* ou *les Malheurs de la vertu*, un des héros, Bressac, conduit Thérèse dans un bois où il la fait attacher et dévorer par des dogues. Thérèse parvient à s'échapper à moitié mangée, et couverte de morsures, et se réfugie chez *un chirurgien*, qui la soigne habilement et la guérit. Or ce chirurgien s'appelle *Rodin*! Rodin? Eugène Süe n'aurait-il pas emprunté ce nom (qui lui a servi dans le *Juif-Errant*), au marquis de Sade? D'autant que le nom de *Cardoville*, qui figure dans *Justine*, est aussi le nom d'un héros d'E. Süe. La fille de Rodin a été enfermée dans une cave, et Justine la découvre par hasard. Au travers de la porte, elle la supplie de la délivrer et lui révèle qu'elle suppose à son père le projet de vouloir la *disséquer vivante pour éclaircir certains points douteux d'anatomie*. Rodin a pour collègue un nommé Rambeau, chirurgien, grand anatomiste ; et, pendant un souper, ils discutent du droit qu'un savant a de faire des expériences sur l'homme vivant.

Cette conversation est d'autant plus curieuse qu'un des arguments du marquis de Sade se retrouve dans la pièce médicale que M. de Curel a fait représenter il y a peu de temps au Théâtre-Antoine. Le médecin n'a-t-il pas le droit de sacrifier ses malades à l'étude des questions scientifiques qui, résolues, peuvent épargner à l'humanité les fléaux qui la désolent ? La *Nouvelle Idole*, la Science, est adorée par le héros du marquis comme par celui du dramaturge. L'un veut disséquer sa propre fille ; l'autre inocule le cancer à une de ses malades qu'il croit perdue irrévocablement. L'identité des thèses mérite qu'on compare les passages. N'est-il pas curieux de retrouver dans l'œuvre du si tristement célèbre marquis, des idées que le théâtre contemporain développe aujourd'hui?

— « Je suis ravi que tu te sois enfin déterminé », dit Rambeau. — « Assurément, je le suis, répond Rodin ; il est odieux que *de futiles considérations arrêtent ainsi le progrès des sciences. Les grands hommes se sont-ils laissé captiver par d'aussi méprisables chaînes?*

« Quand Michel-Ange voulut rendre un Christ au naturel, se fit-il un *cas de conscience* de *crucifier* un jeune homme et de le copier dans les angoisses (1)? Mais quand il s'agit des progrès de notre art, de *quelle nécessité* ne doivent pas être *ces mêmes moyens*, et combien y a-t-il *un moindre mal* à se les permettre? C'EST UN SUJET DE SACRIFIÉ POUR EN SAUVER UN MILLION ; DOIT-ON BALANCER A CE PRIX ? *Le meurtre opéré par les lois est-il d'une autre espèce que celui que nous allons faire.* et l'objet de ces lois, qu'on trouve si sages, n'est-il pas *le sacrifice d'un pour en sauver mille ?* » — « C'est la seule façon de s'instruire »,

---

(1) Michel-Ange a-t-il vraiment copié sur le vivant un jeune homme crucifié par son ordre ? Est-ce là une anecdote apocryphe ou un fait historique ? Les documents qui nous sont livrés par les biographes ne sont pas très affirmatifs à ce sujet. Une étude documentaire ne serait pas superflue. Nous y puiserions ultérieurement ; d'autant que cette étude rentre dans les articles déjà publiés par la *Chronique*, sous mon nom, avec ce titre : « Les Autopsiés vivants ».

dit Rambeau, « et dans les hôpitaux, où j'ai travaillé toute ma jeunesse, j'ai vu faire mille semblables expériences (1). A cause des liens qui t'enchaînent à cette créature, je craignais, je l'avoue, que tu ne balançasses. » — « Quoi ! parce qu'elle est ma fille? Belle raison ! », s'écrie Rodin. « Et quel rang t'imagines-tu donc que ce titre doive avoir dans mon cœur?

« On est le maître de reprendre ce qu'on a donné ; jamais le droit de disposer de ses enfants ne fut contesté chez aucun peuple de la terre. Les Perses, les Mèdes, les Arméniens, les Grecs en jouissaient dans toute son étendue. Les lois de Lycurgue, etc... »

(Extrait de *Justine ou les Malheurs de la Vertu*, par le marquis de Sade.)

On sait que le célèbre marquis, qu'on a voulu faire passer pour aliéné et dont un bibliographe vient de publier la correspondance avec sa femme, tout récemment, a imprimé ce roman *tout seul, au fond d'une cave*. Napoléon, dit une légende, faisait condamner par le conseil de guerre et fusiller quiconque, dans son armée, était convaincu d'avoir *Justine* en sa possession.

Comparons maintenant ce passage avec ceux de la *Nouvelle Idole*, avec lesquels on verra qu'ils offrent une singulière analogie. Nous ne voulons pas insinuer que M. de Curel s'est inspiré du roman du marquis de Sade ; nous serions désolé qu'on vît dans ce rapprochement une tentative pour démontrer un démarquage ; mais nous sommes frappé de l'analogie des idées, de l'identité de la thèse soutenue par M. de Curel. Jugez plutôt :

« J'ai dit que s'il était permis à un général de faire massacrer des régiments entiers pour l'honneur de la patrie, c'est un *préjugé* de contester à un grand savant le droit de sacrifier quelques existences pour une découverte sublime, comme celle du vaccin de la rage ou de la diphtérie...

« Pourquoi ne pas admettre d'autres champs de bataille que ceux où l'on meurt pour le caprice d'un prince ou l'extension d'un pays? Pourquoi n'y aurait-il pas de *glorieux carnages*, d'où sortiraient vaincus les fléaux qui dépeuplent le monde?.. Le petit soldat, frappé d'une balle, qui râle au creux d'un sillon jusqu'à ce que les brancardiers le trouvent et l'achèvent pour le voler, souffre d'autres tortures, et presque toujours pour une *moins belle cause*, que le malade anesthésié, dont les dernières heures, habilement suivies, *conservent à la société des millions d'individus*. Oui, j'ai défendu ces idées-là, et, malgré mon chagrin, je ne rétracte rien. »

(*La Nouvelle Idole*, acte Ier, scène VI.)

ALBERT. — Un crime ! Vous appelez ça un crime?...

MAURICE. — Je me suis mal exprimé ; c'est passionnel !... Comment ! vous inoculez le cancer à des paralytiques généraux, des morts anticipés, chez lesquels ne vit plus qu'une lueur au fond de l'œil; vous tirez de ces loques humaines un enseignement précieux, *et ce serait un crime!...* Non, vous avez agi dans le *plein droit* d'une ferveur d'investigation que j'admire. (Acte II, scène V.)

(1) A quels faits le marquis de Sade fait-il allusion dans ce passage ? Les hôpitaux de l'époque comportaient-ils déjà des laboratoires ? Les chirurgiens faisaient-ils, dans un but d'expérimentation scientifique, des opérations sur les vivants ? La chose était permise sur les condamnés à mort, des documents précis nous l'apprennent. On faisait grâce au condamné, quand il survivait à l'expérience.

« Le penseur marche sur un chemin jonché de *cadavres* auxquels il ajoute souvent le sien. Celui qui écrit une ligne vraiment neuve peut s'attendre à ce que, dans l'avenir, des créatures soient tuées à cause d'elle. »

Remarquons, en passant, que Vesale était un habitué de Montfaucon et que le premier savant anatomiste chinois fut condamné aux plus terribles supplices pour avoir osé disséquer sa propre fille. Combien les abus de la saignée n'ont-ils pas hâté la mort de nos grands-pères ! Quelles hécatombes de par la saignée au siècle dernier... et depuis.., grâce au talent avec lequel Broussais défendit sa doctrine de l'irritation et de l'inflammation !

En passant encore, remarquons que la lutte entre les deux doctrines : de respect de la vie et du sacrifice de la vie, dans un but d'expérimentation scientifique, n'est si vive qu'en vertu du préjugé *théologique*. « Tu ne tueras pas », dit l'Evangile. La clef du problème est là. Le savant catholique est retenu dans son désir d'exploration par l'atavisme. Il est le fils de toute une lignée de chrétiens qui ont pensé avant lui qu'il était défendu de souffrir ou d'exposer à une mort voulue un seul de ses semblables, même quand il s'agit de découvrir le moyen d'en sauver des millions ! Ballotté entre le préjugé théologique et le désir du savant, l'homme qui veut trouver quelque nouveauté thérapeutique est emprisonné dans son hérédité. C'est ce qui fait la beauté des scènes dans lesquelles M. de Curel a amené une violente discussion entre Louise, la femme catholique, et Albert Donnat, le savant, qui adore la « Nouvelle Idole ». Est-ce bien une idole ? N'est-ce pas, contrairement à ce que pensent et professent MM. Laroumet et Brunetière, la vraie religion à son aurore, et n'avons-nous pas dépassé, à notre époque, les deux stades, théologique et métaphysique, qui ne sont que les échelons que doit gravir l'humanité, pour arriver enfin, d'après A. Comte, à l'*époque scientifique?*

Dr Mathot.

Ethnographie médicale

La Médecine et les Médecins au Japon

Avant la création de l'Université de Tokio, les sciences médicales, telles que nous les comprenons, étaient inconnues au Japon (1).

Depuis lors, les Japonais ont fait des progrès dans l'étude de notre art ; mais il leur reste encore beaucoup à apprendre dans cette branche du savoir humain. Si leur physiologie est encore assez rudimentaire, leur sens clinique insuffisant, leur pathologie superficielle, leur thérapeutique à peu près nulle, par contre, leur habileté manuelle, leur dextérité opératoire, sont à peu près unanimement reconnues. « On est vraiment étonné, écrit un de nos confrères (2), de les voir si bien opérer avec le peu de connaissances qu'ils ont de l'anatomie topographique. »

Les Japonais fabriquent eux-mêmes les instruments de chirurgie ; ils en importent d'Angleterre et en achètent en France pour les copier.

Disons encore que les Japonais sont d'excellents dentistes et ortho-

(1) Cf. *Revue scientifique*, 15 mars 1890, p. 331.
(2) Dr Meyners d'Estrey, in *Revue scientifique*, loc. cit.

pédistes, des masseurs adroits et d'habiles accoucheurs, encore que nous nous garderions d'employer en France les instruments, très primitifs, qui constituent leur arsenal obstétrical.

ÉCHOS DE PARTOUT

Trop de médecins en France et pas assez... en Perse.

Le ministère de l'Intérieur vient de faire le dénombrement des médecins. Il y a en ce moment, en France, 17,735 docteurs, médecins ou chirurgiens, vivant ou s'efforçant de vivre de leur art.

L'an dernier, à la même époque, on n'en comptait que 15,984.

C'est donc une augmentation de 1,751 médecins, *en une année* !

Si les Facultés de Médecine y vont de ce train, elles n'auront bientôt plus assez de diplômes.

S'il y a trop de médecins en France, il n'y en a pas assez en Perse.

Dans la ville de Bagdad qui compte 130.000 habitants, il n'y a que trois médecins ayant reçu une instruction scientifique. La majorité des habitants a recours aux lumières des charlatans et des médecins indigènes, arabes ou persans.

(Journal de Médecine de Bordeaux.

Médecin et Bourreau.

On est en train de démolir le passage du Saumon. Peut-être ne se doute-t-on pas qu'en 1855, dans un de ces immeubles tristes où le soleil pénétrait si rarement, un individu aux mystérieuses allures, et une jeune fille — la sienne — y logeaient.

Un soir, un médecin très parisien, qui habitait rue de Lancry, fut prié de venir sans retard. Ce n'était nullement pour une opération clandestine, comme on pourrait le supposer, mais parce que la fille — parfaitement légitime, du reste — du personnage avait été prise de coliques hépatiques.

Le docteur arriva, prescrivit un calmant, et donna quelques conseils d'hygiène en causant avec le père.

— « Je vous en prie, docteur, revenez, insista celui-ci presque timidement.

— « Volontiers, monsieur. Chez qui ai-je l'honneur de me trouver ?

Le docteur vit son interlocuteur un peu troublé, et crut devoir ajouter :

— « Ne voyez pas dans ma question, monsieur, une curiosité déplacée. Seulement, comme médecin, il faut bien que je sache à qui j'ai affaire.

— « Monsieur... vous êtes... chez M. Sanson... l'exécuteur des hautes-œuvres. »

Le docteur eut un léger sursaut, comme si le canapé sur lequel il était assis avait été rembourré avec des aiguilles.

— « Soit! dit-il enfin ; — je viendrai. Seulement, je mets une condition *sine quâ non* à mes soins.

— « Oh ! je ne lésinerai pas sur le prix des visites.



UNE CONSULTATION DE MÉDECIN AU JAPON.



— « Vous traduisez fort mal ma pensée. monsieur.. Sanson ; j'ai voulu vous dire que je ne consentais à donner mes soins à Mademoiselle votre fille qu'à la condition formelle que rien ne me serait offert pour mes honoraires. Réfléchissez : c'est à prendre ou à laisser.

Le bourreau acquiesça en silence à la volonté du docteur. — Je tiens de celui-ci qu'il alla passage du Saumon environ cinq ou six fois. (*La Paix.*)

Princesse et doctoresse.

Les princes qui ont conquis le titre de docteur en médecine ne sont pas absolument rares, et on pourrait, croyons-nous, en citer quelques-uns. Les princesses doctoresses sont beaucoup plus rares; et s'il en est quelques-unes, dit-on, qui étudient l'anatomie et la médecine un peu en amateurs, il en est assurément bien peu qui seraient capables d'écrire un mémoire comme celui que vient de publier la *Revue médicale de la Suisse romande*, et qui est signé par la princesse Guédroytz de Béloséroff. Ce travail, fait à la clinique chirurgicale de Lausanne, du professeur Roux, est des plus remarquables; toutefois, nous n'avons pu nous empêcher de trouver le choix du sujet singulier, étant donné que l'auteur, quoique princesse et quoique doctoresse, est une femme. Ce mémoire en effet est intitulé : *Excision de la vésicule séminale et du canal déférent en totalité, en cas de castration pour tuberculose primaire.* Il s'agit, comme on le voit par le titre de l'étude, d'un procédé qui consiste à enlever, en même temps que le testicule, le conduit spermatique et la vésicule séminale, et ce mémoire, très documenté, est illustré d'un certain nombre de figures qui ont permis à l'auteur d'en donner une description exacte.

(*Gazette médicale belge.*)

Maladies princières.

M. Labouchère, qui, comme on le sait, est très au courant des affaires de la cour, dit, dans le *Truth*, que, dernièrement, la reine Victoria a manifesté une faiblesse alarmante des yeux, mal qui est héréditaire dans la famille royale à un âge avancé. Georges III a été aveugle pendant très longtemps; Georges IV fut forcé de subir une grave opération pour conserver la vue. La reine souffre actuellement de la cataracte. Elle a consulté le célèbre oculiste professeur Pagenstecher, de Wiesbaden, qui a été reçu au château de Windsor il y a quelques jours. Il a prescrit une opération immédiate qui, assure-t-il. sera couronnée de succès. Il est notoire que l'opération de la cataracte est plus facile et plus simple sur des personnes d'un âge avancé que sur des jeunes gens. Néanmoins, la reine hésite. L'opération, cependant, est désormais inévitable.

(*L'Aurore.*)

*
* *

Le *Morning-News* annonce que l'ex-impératrice Eugénie a été tellement impressionnée par l'assassinat de l'impératrice d'Autriche — avec laquelle elle était liée par une tendre amitié — qu'elle manifeste de continuelles appréhensions.

C'est pour cette raison qu'elle reçoit fort peu dans sa villa et qu'on est difficilement admis auprès de l'ex-souveraine.

Le journal anglais affirme également que, depuis quelque temps, l'impératrice Eugénie est en proie à d'étranges hallucinations.

Son amie intime, la comtesse de Bellefort, raconte que l'ex-impératrice s'éveille souvent la nuit, en s'écriant qu'elle voit l'ombre de son mari, Napoléon III, qui lui sourit et annonce comme prochaine la restauration de la monarchie napoléonienne.

L'impératrice, ajoute la comtesse, se hasarda une fois à demander à l'apparition de mieux s'expliquer et de lui dire s'il s'agissait du prince Victor ou du prince Louis.

Elle n'obtint pas de réponse ; seulement l'ombre fit un signe de la main droite, en la soulevant et en l'abaissant lentement, comme pour l'engager à prendre patience et lui donner la certitude que bientôt les événements répondraient à ses espérances.

(*Monde thermal.*)

*
* *

Le roi de Grèce doit se rendre à Aix fin juin, pour y faire sa cure.

Il paraît aussi que la reine Wilhelmine des Pays-Bas, qui a fait un séjour à Aix-les-Bains, domaine des Corbières, vient de retenir, pour le mois prochain, des appartements au col de la Schluch, territoire français. La reine compte passer plusieurs semaines dans les Vosges, où elle arrivera après la conférence sur le désarmement.

(*Gazette des Eaux.*)

*
* *

L'impératrice Charlotte vient d'entrer dans sa soixantième année. Elle continue sa triste existence au château de Bouchout. Ses cheveux sont devenus tout à fait blancs.

En dépit des traits déprimés, le profil reste pur et fier. Le dos s'est légèrement voûté. et la princesse aime moins qu'autrefois ses grandes promenades dans le parc de Bouchout.

L'ex-impératrice du Mexique s'occupe toujours de musique, de peinture, et, sa santé étant meilleure, elle veut aussi qu'on lui fasse la lecture. Elle saisit quelques passages, puis de nouveau la nuit se fait dans son cerveau.

(*La Paix.*)

Médecin dictateur.

D'après le *British medical Journal*, Aguinaldo, le dictateur des Philippines, qui donne actuellement tant de fil à retordre aux Américains, est un ex-étudiant en médecine.

Il serait le fils d'un général espagnol et aurait commencé à l'âge de 15 ans ses études à l'Université de Manille, sous la direction des professeurs Haldo et Buitrago. Il étudia ensuite au Victoria College de Hong-Kong, où il a laissé le souvenir d'un élève studieux.

A-t-il achevé ses études et passé ses examens de doctorat ? On ne sait, et nous ignorons jusqu'à quel point la corporation a le droit de s'enorgueillir de ce nouveau produit juxta-médical.

(*La Médecine moderne.*)

Petits Renseignements

Congrès de Médecine

Le cinquième Congrès français de Médecine tiendra sa prochaine session, à Lille, *le vendredi 28 juillet 1899*, sous la présidence du Professeur GRASSET, de Montpellier.

Le prix de la cotisation est fixé à 20 francs : elle donne le droit de participer aux travaux, aux fêtes, aux excursions et aux votes du Congrès, et de recevoir gratuitement les six rapports imprimés sur les questions proposées et le volume contenant les discussions en séance sur ces questions, ainsi que les communications diverses présentées au Congrès.

Les dames, les étudiants en médecine et toutes les personnes non docteurs en médecine, qui s'intéressent aux sciences médicales, peuvent être admis au Congrès ; ces membres associés paient une cotisation de 10 francs.

Agences de Presse.

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper; surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les écrivains, les savants ?

Le *Courrier de la Presse, bureau de coupures de journaux*, fondé en 1880, par M. GALLOIS, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

*
* *

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de *l'Argus*, 14, rue Drouot, Paris. — *Téléphone*.



CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Examens médicaux curieux ou drôlatiques. — Le Dr F. Jousseaume, dans le si curieux ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre original : *La Philosophie aux prises avec la Mer Rouge, le Darwinisme et les trois règnes des corps organisés*, fait allusion à une bien curieuse anecdote d'examen, qui démontre que la réponse qui faisait *retoquer* tel candidat il y a vingt ans, lui aurait valu une boule blanche aujourd'hui. Tout change, même l'infaillibilité des juges de notre Faculté.

« Mon incrédulité a failli briser ma carrière, et me faire jeter comme un paria hors du temple d'Esculape, écrit notre érudit confrère, lorsque je soutins que le mot *virus* était vide de sens, mais qu'en admettant dans les liquides qui en sont imprégnés la présence d'un être microscopique, sa virulence et sa contagion s'expliquaient avec clarté et précision.

« Bouchardat, après deux heures de lutte, finit par me tirer des mains de ses deux acolytes et épargna ainsi à notre Faculté la honte d'avoir rejeté de son sein un de ceux qui furent des premiers sur la brèche pour soutenir une opinion universellement admise et professée vingt ans plus tard. »

Ne nous citera-t-on pas d'autres examens singuliers ?

D[r] M.

Comment Passerat devint-il aveugle? — Passerat, un des principaux auteurs de la *Satire Ménippée*, avait perdu un œil dans un jeu de paume. Est-ce en jouant à ce jeu, ou l'accident est-il arrivé par une cause intercurrente ? A. D.

Apothicaires et vieux papiers. — Pourrait-on fixer approximativement l'époque vers laquelle les apothicaires n'employèrent plus de vieux papiers imprimés et des journaux pour envelopper leurs drogues ? L'innovation du papier blanc est de date relativement récente parmi les successeurs de M. Fleurant.

Mercier, dans son *Tableau de Paris* (chapitre intitulé *Equilibre*), raconte comment les épiciers, les *droguistes*, les marchands de beurre, se chargent de détruire les vieux livres à mesure qu'on en publie de nouveaux. « On a trouvé, dit-il, chez des épiciers, les titres les plus anciens et les plus importants. Il est de fait que le contrat de Louis XIII fut retrouvé entre les mains d'un apothicaire, qui allait le tailler pour en couvrir un bocal. » Plusieurs pièces de Molière manuscrites ne furent-elles pas retrouvées chez des épiciers ? Il paraît qu'un fragment du *Traité de la Volonté* de Balzac fut trouvé chez un marchand de bric-à-brac.

Les herboristes de province continuent seuls à détruire les vieux livres ; les pharmaciens se servent actuellement du papier vierge.

D[r] M.

L'inventeur de la micrographie. — Dans sa très remarquable biographie de D. Gruby, le professeur R. Blanchard dit que, dès 1825, F. V. Raspail s'adonnait à la micrographie, « avec un talent trop méconnu ». Plus tard, vinrent les travaux de Donné, Chevallier, Mandl, Gruby, Dujardin, etc.

Raspail est-il le premier qui ait appliqué méthodiquement le microscope, d'invention bien antérieure, aux investigations scientifiques ? Il y aurait là, ce nous semble, une intéressante question de priorité à élucider.

A. R. D.

Les ongles et les cheveux de Napoléon I[er]. — Je lis dans un journal politique (*Journal*, 25 juillet 1898), sous ce titre : *Les ongles de Napoleon*, une réclame, commençant par ces mots : « Le prince de Joinville, qui présida à l'exhumation du corps de Napoléon, constata que les bottes de l'impérial cadavre étaient *défoncées* par les ongles qui avaient poussé ; qu'il avait une barbe assez longue et des

cheveux abondants, alors qu'à sa mort il était rasé de la veille et *complètement chauve.* »

« Ce fait historique prouve, ce que je disais dans l'étude que j'ai consacrée dernièrement ici même aux récents progrès de la science, en ce qui concerne la repousse des cheveux, à savoir que leur perte n'est jamais définitive. »

Quelqu'un pourrait-il dire quels ont été les témoins médicaux de ce fait et s'il est exact ?

Dr Michaut.

Où est mort Bossuet ? — On sait que, dans les derniers jours de sa vie, l'évêque de Meaux fut transporté de Versailles chez son neveu, qui demeurait *rue Clos-Georgeau,* paroisse de Saint-Roch, où il rendit le dernier soupir, le 12 avril 1704.

Serait-il possible de déterminer l'emplacement actuel de la maison où est mort Bossuet ?

Un Parisien de Paris.

Médecins artistes et collectionneurs. — Ne serait-il pas intéressant de relever les tableaux de maîtres et les chefs-d'œuvre d'art que possèdent les médecins ? Le catalogue n'en a jamais été dressé, que je sache ; il semble que ce travail ne sort pas du domaine d'une revue qui, comme la *Chronique médicale,* s'intéresse à tout ce qui touche la médecine dans la sphère artistique.

Le docteur Samuel Pozzi, parmi nombre de pièces de musée, a réuni une collection de Tanagra et de statuettes gallo-romaines sans pareille. Il possède l'original de l'*Arlequin* de Saint-Marceaux. On peut admirer dans ses artistiques salons de la place Vendôme une grande partie de l'œuvre des principaux peintres contemporains : Degas, Raffaëlli, des eaux-fortes de Bracquemond, etc.

Le Dr Goujon, sénateur lui aussi, et maire du XIIe arrondissement, possède une collection de Ribot, de Corot et d'originaux de Barye, la plus belle qui soit, sans compter un musée de vieux meubles, du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui n'a d'égal que celui de Cluny.

Le Dr Albert Robin collectionne des vieux livres et des manuscrits d'alchimie.

Le Dr Deleschamps possède des originaux de Gustave Doré et des Gervex remarquables.

Ricord avait dans sa galerie une Chasse et un Christ de Rubens, Concini et Marie Médicis de Van Dyck, une Vénus au bain, de Diaz, un Géricault, une broderie de Greuze et son portrait par Couture. Où toutes ces richesses sont-elles passées ?

Le Dr Bachimont, député de l'Aube, a dans sa collection plusieurs maquettes originales du sculpteur Boucher, son compatriote et une collection d'originaux de Daumier.

M. Viaud, professeur à l'Ecole dentaire de Paris, possède un Rembrandt, nombre de Raffaëlli, de Besnard, de Manet, de Daumier.

Un pharmacien de province, M. Pascalis, prétendait posséder le véritable original de la Belle Jardinière, de Raphaël, dans son arrière-officine. Il a cédé nombre d'estampes rares du XVIIIe siècle aux Goncourt.

M. Chanteaud, pharmacien à Paris, possède un brûle-parfum cloisonné, qui a été enlevé du Palais d'Eté par le général Palikao.

Quelle riche collection de faïences, de tapisseries chez quelques-uns de nos confrères parisiens ! Je passe les numismates et les

amateurs de japonaiseries. Rappelons seulement qu'on a vu le Dr Benjamin Anger, en Chine, à la poursuite d'objets d'art, et le Dr Moutard-Martin, le distingué médecin de la Charité, en Turquie, à la recherche de curiosités devant orner sa collection.

Si l'on cherchait en province, que d'artistes amateurs parmi nos confrères ont su réunir de véritables petits musées, qui n'ont qu'un tort : celui d'être ignorés !

Dr Mathot.

Le premier emploi du mercure en Europe par un Pape. — *L'onguent Sarasin* (qui contient un huitième de vif-argent) fut employé pour la première fois en Europe, contre les poux du pubis, par le fameux médecin Pierre Hispani, qui fut créé Pape en 1276 et prit le nom de Jean XXI. Le même Pape l'a employé plus tard contre la *galle* (sic). (Voyez : *Thesaurus Pauperum*, cap. 4, *De Pediculis et Lentibus* ; et cap. 76, où il parle du traitement de la gale, édition de Lyon, 1525.)

Je serais bien reconnaissant au confrère qui m'indiquerait un autre médecin (sauf, bien entendu, les Grecs et les Arabes), qui aurait employé le mercure en Europe avant le Pape Jean XXI.

Dr Socrate Lagoudaky.

La survie après les amputations doubles. — M. Morand conte, dans ses *Opuscules*, 1re partie, page 183, qu'il vit aux Invalides deux soldats, l'un sans bras, l'autre sans jambes, qui jouaient ensemble à la boule. Ce spectacle attirait beaucoup de curieux.

Pourrait-on citer d'autres exemples de longues survies après l'amputation de deux membres ?

Quel était à ce propos le commandant de bateau de guerre qui, ayant eu les deux cuisses emportées par un boulet, se fit placer debout dans un tonneau rempli de son et là, malgré l'hémorrhagie, sabre en main, continua à donner des ordres à son équipage jusqu'à la fin du combat, et mourut quelques heures après la victoire? Cette anecdote a inspiré un peintre d'histoire.

Quel est le nom du capitaine, quel est le nom du peintre ?

Dr Michaut.

Réponses

Les origines du journalisme et les médecins (VI, 211). — La naissance du journalisme est obscure. Son berceau, c'est la Grèce. Sur le Pnyx ou sur l'Agora, les Grecs se posaient l'éternelle question : « Quoi de nouveau ? »

Les *Philippiques* de Démosthène furent transcrites, par ordre du Sénat, et répandues dans toute la Grèce. « Ces copies, disait Philippe de Macédoine, me donnent plus de mal que les armes d'Athènes ! »

Les Romains imitèrent les Hellènes. Leurs *Acta diurna* sur parchemin étaient collés dans les carrefours, sous les portiques et chez les barbiers. Pline avoue que ces feuilles sont sujettes à mentir. Déjà ! « On y relatait, dit Le Clerc, les prodiges, les nominations de magistrats, les paroles des tribuns du peuple, les édits, les spectacles, les incendies, les bruits de ville, les mariages, les naissances, les cérémonies funèbres, les exécutions, les pluies de pier-

res, les banqueroutes, les longévités ou fécondités extraordinaires, le récit des événements militaires, les jeux publics, les rivalités des cochers du cirque, le succès ou la chute des acteurs. » En somme, il n'y manquait que l' « Affaire ».

Ces *Acta diurna* étaient soumis à la censure du pouvoir. Ils durèrent jusqu'à la dissolution de l'Empire. Aulu-Gelle fait cette réflexion : « Ecrire l'histoire, non par années, mais par jour, c'est ce que les Grecs appellent une Ephéméride », mot dont Sempronius Asellio donne la traduction latine : « Les annales indiquaient seulement le fait, et l'année du fait, comme ceux qui écrivaient un *journal* (diarium), que les Grecs nomment *Ephéméride.* »

Maintenant, qui sait si mes compatriotes eux-mêmes n'imitaient pas les Egyptiens ou les Asiatiques ? Le Juif Flavius Josèphe, qui a écrit ses livres en grec, nous apprend que les Babyloniens auraient eu des historiographes, chargés d'écrire *jour par jour* le récit des événements publics.

Et les Apôtres ! Et les Pères de l'Eglise ! Paul-Louis Courier l'a dit : « Les Épîtres de saint Basile, de saint Justin sont, au point de vue littéraire, de vrais pamphlets grecs. »

D[r] Socrate Lagoudaky.

Les bocaux de couleur des pharmaciens (VI, 179). — Représentez-vous une ville du xv[e] siècle : rues étroites, sinueuses ; boutiques basses, sombres sous l'auvent ; maisons à étages, se surplombant au point que les faîtes se touchent. A l'extrémité d'une de ces rues, au carrefour, près la place du marché, on voit deux bornes en bordure d'une boutique dont elles limitent la largeur. Ces deux bornes, deux billots en bois grossièrement équarri, portent deux mortiers de fonte avec leurs pilons. Si la boutique est en retrait, on aperçoit en face d'elle, au milieu de la chaussée, au-dessus dc la tête des passants, fixé à une hampe de fer, un animal empaillé : chat, loup, renard. (C'est la Pharmacie « A l'Ours », à Venise, où Fioravanti débite son baume.)

Telles sont, au moyen âge, les enseignes qui indiquent l'officine de l'apothicaire. On y pénètre par une porte en ogive, toujours ouverte. Dès l'entrée, le sol, en terre battue, est jonché d'alambics, de réchauds, de fourneaux. Au plafond, sous les reflets rougeâtres des alambics, se balancent, énigmatiques, des serpents ct des salamandres.

Au dedans, sous l'œil du Maître, se font les coctions et les distillations « per ascensum et per descensum ». Au dehors, à l'abri sous l'auvent, l'apprenti pile au mortier les substances sèches et les plantes.

Telle est la Pharmacie, au début du xv[e] siècle.

Mais une Révolution se prépare ; elle s'élabore mystérieusement au fond des Cloîtres, d'où va sortir l'Alchimie Magique. C'est en 1423 que le moine Basile Valentin, du couvent de Saint-Pierre à Erfurth, fait connaître les propriétés de l'antimoine. La grande lutte entre la « chimiatrie » et les « simples » va commencer. Des couvents d'Allemagne nous arrivent successivement : le soufre doré d'antimoine, l'ocre, le minium, le cinabre — autant de merveilles attribuées à la magie. C'st l'époque des Elixirs de Longue vie, de l'or potable — *aurum potabile !*

Une ère nouvelle vient de s'ouvrir pour la Pharmacie. Près des

réchauds et des alambics, vont s'aligner les matras, les éprouvettes, les cornues à large panse. Les oxydes et les sels jetteront désormais leurs rutilances magiques sous l'auvent de l'apothicaire. L'œil du passant en est ébloui, fasciné. Il s'arrête émerveillé de la science nouvelle, et de l'habileté du Maître. C'est l'éclat de la préparation qui achalande l'officine. Une fois bien réussie, cette préparation — le plus souvent obtenue par tâtonnement, œuvre de l'empirisme et du hasard — ne quittera plus sa place marquée sous l'auvent. La cornue au long col va devenir, par la perte d'un appendice inutile, la carafe ou le bocal. Et c'est ainsi qu'il faut voir, dans les projections polychromes de la Pharmacie moderne, un reflet lointain de l'Alchimie magique.

Quant aux faïences décoratives, aux pots à onguents, aux amphores ventrues, gorgées de Thériaque et de Catholicon, c'est d'Italie qu'elles nous vinrent, vers le début du XVI[e] siècle. Le luxe pharmaceutique y était alors très développé. La ville d'Urbino avait acquis une grande réputation dans la production de ces faïences, et le potier Orazio Fontana y était devenu tellement célèbre que la reine de Suède lui échangea ses vases de la pharmacie ducale contre leur poids de vaisselle d'argent. Ces poteries étaient d'un grand raffinement artistique, et à ce point à la mode que les seigneurs du temps y faisaient peindre leurs blasons. C'est ainsi qu'on mettait sous l'Ecu des Princes « l'onguent de Paillardise ».

D[r] M. DURAND.

— Autrefois il fallait faire un *chef-d'œuvre* avant d'entrer dans la corporation des apothicaires. Les apprentis étaient rigoureusement astreints à cette formalité. Or, l'onguent, élixir ou pommade, devait être renfermé dans un pot scellé et soumis à l'examen des maîtres. L'habitude d'exposer les *chefs-d'œuvre* à la devanture des boutiques, ne serait-elle pas l'origine des *bocaux* placés à la devanture des apothicaires ? Cette hypothèse paraît vraisemblable. Le chef-d'œuvre, renfermé dans un pot opaque, porcelaine, etc., fut peu à peu remplacé par des flacons remplis de liquide *coloré,* que nous connaissons depuis longtemps en France, du moins comme d'usage courant dans les enseignes de pharmacie.

Alphonse Allais a donné une autre explication, humouristique, qu'on connaît. Un pharmacien roublard entraînait ses clients devant un bocal *vert*, et en se voyant dans une glace le teint décomposé en apparence, et le visage verdâtre, le client se laissait persuader par le commerçant d'acheter de nombreuses drogues.

Le bocal rouge servait, par contre, à donner au client ayant employé les drogues une apparence *rubiconde* de bonne santé.

L'explication d'Alphonse Allais, bien que très spirituelle, est peut-être peu vraisemblable ; en tout cas, elle est ingénieuse et très en rapport avec les habitudes d'une corporation, dont Guy Patin, on le sait, définissait les membres ainsi : *Animal benè faciens partes, et lucrans mirabiliter.*

Pour parler sérieusement, l'usage des bocaux colorés paraît de date relativement récente : Fournier, dans son *Histoire des Enseignes de Paris*, n'en parle pas. Les anciens bocaux étaient en faïence et *non en verre*. Dans les autres pays européens, cet usage n'est pas une habitude courante comme en France. Du reste, sans doute, M. H. Gaidoz trouverait peut-être une date précise, en fouillant les

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Poudre laxative de Vichy

Du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

lithographies et les estampes du Musée Carnavalet. Les pharmaciens avaient un *blason.* « On y voyait des balances d'or avec cette légende : *Lances et pondera servant* », mais on ne retrouve nulle part d'ordonnance réglant la forme de l'enseigne des apothicaires.

Dr Mathot.

Le martyrologe des médecins (V, 347). — Les journaux politiques se sont beaucoup occupés, il y a quelque temps, de la mort d'un jeune médecin, qui a succombé victime de son dévouement professionnel, à la suite d'une insufflation faite directement dans la canule d'un enfant qu'il venait d'opérer. Le Dr *André Davaine*, mort à 29 ans de la diphtérie, contractée dans l'exercice de sa profession, me fait souvenir d'autres cas semblables qui ne sont pas moins à l'honneur du corps médical.

En 1865, dans le service du Dr *Moutard-Martin,* à l'hôpital Beaujon, une jeune femme entre, atteinte du croup. On appelle le chirurgien Morel-Lavallée, qui conseille la trachéotomie. L'opération est pratiquée séance tenante.

Mais la malade était asphyxiante. Un élève du service, *Magné,* commence l'insufflation, bouche à bouche ; MM. *Berrey et Delfau,* externes, la continuent. La malade ne reprenant pas connaissance, M. *Blumenthal* (1) les remplace et M. Magné, qui a donné l'exemple, recommence l'épreuve. Enfin, un dernier élève, M. *Maurice Raynaud,* fait un essai d'insufflation demeuré malheureusement inutile.

Et le sérum de Roux n'était pas connu !

Nous aimons à saluer dans le courageux élève-interne du Dr Moutard-Martin (Médaille d'or de 1860), le futur professeur Maurice Raynaud, docteur ès-lettres, l'érudit auteur de l'ouvrage si connu, qui fut, je crois, sa thèse, soutenue pour le doctorat ès-lettres en Sorbonne : *Les Médecins au temps de Molière* ; celui qui a donné son nom à une maladie, pour la première fois décrite par lui : l'asphyxie locale des extrémités ou la *maladie de Raynaud* ; l'auteur du si remarquable article de la pathologie cardiaque, dans le *Dictionnaire de Jaccoud*, aussi remarquable par l'écriture élégante et précise que par l'érudition clinique.

Les plaques de marbre noir, placées à l'entrée de l'hôpital Trousseau, démontrent que les faits de dévouement professionnel ne sont pas rares dans nos hôpitaux et qu'ils font de nombreuses victimes presque tous les ans.

L'auteur du petit *Traité de la trachéotomie,* Mr (?) mourut également, étant interne, victime de son dévouement dans un cas semblable.

Il est évident que Laënnec, de Thaon, ne seraient sans doute pas morts de la tuberculose si, de par leurs études, ils n'avaient été forcés de s'exposer à des chances de contagion presque inévitables. Il y a, parmi les médecins des hôpitaux, des exemples de modeste héroïsme bien touchants.

Bichat, malade, fait son service presque jusqu'à l'agonie.

Axenfeld, malade et souffrant de douleurs atroces, continue à aller voir ses malades, de même que le professeur Lorain, je crois.

(1) Je crois que ce confrère, interne des hôpitaux, Concours de 1863, exerce encore à Paris et pourrait nous donner la confirmation de cette anecdote.

De même encore, le Dr Rathery, se traînant à Tenon, en proie aux atroces tortures d'attaques de goutte, qui l'empêchaient de marcher, soutenu par son interne pour traverser les salles.

Sans compter les médecins de paquebots qui, chaque année, vont mourir obscurément de la fièvre jaune au Brésil ou aux Antilles. La liste en serait longue si on pouvait la dresser.

Les docteurs Valleix et Gillette (père du chirurgien) sont morts de la diphtérie, contractée dans leurs services.

Henri Blache a été emporté par la même affection presque au début de sa carrière médicale.

Carrette, Gary, Herbelin sont morts à Trousseau.

Gipoulon, Poirier, Abadie, Reverdy, Angulo, aux Enfants-Malades.

Clausel de Boyer et Cossy, aux Enfants-Assistés.

On pourrait en citer bien d'autres, si on passait en revue la fièvre typhoïde, la variole et surtout la tuberculose.

La Chronique Médicale ouvre ses hospitalières colonnes à ceux de nos confrères qui voudront bien envoyer leurs réponses à cette question : QUELLES ONT ÉTÉ, DANS VOTRE ENTOURAGE, LES VICTIMES DU DEVOIR PROFESSIONNEL DONT VOUS AVEZ GARDÉ LE SOUVENIR ?

Encore un mot : quel est le nom de notre confrère mort dans le désastre de la *Bourgogne* ? Quelqu'un pourrait-il citer les *noms des médecins attachés à la Compagnie Transatlantique morts à leur poste aux côtés du capitaine* ? Et de ceux qui ont succombé à la fièvre jaune sur la ligne du Brésil ou des Antilles ? Une page du martyrologe de la profession médicale qui reste à remplir.

Dr MICHAUT.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Buletin de hijiene i Demografia, publicado por el Instituto de hijiene de Santiago ; Director, Dr Alejandro del Rio, 1898.

Rivista chilena de hijiene, publicada por el Instituto de hijiene de Santiago. Santiago de Chile, Imprenta Cervantes, 1899.

La myopie des liseurs, par le Dr E. Rolland. Toulouse, Bureaux du « Bulletin d'Oculistique », 21, rue des Chalets, 1899. (*Sera analysé.*)

Prophylaxie de la tuberculose, par le Dr Fernand Barbary. Imprimerie du *Petit Niçois*, 1899. (*Sera analysé.*)

La kinésithérapie gynécologique, par H. Stapfer. Paris, Masson et Cie, 1899

Vacher l'éventreur et les crimes sadiques, par A. Lacassagne. Autographes et Portraits de Vacher (14 figures et 2 planches). Lyon, Storck et Cie ; et Paris, Masson et Cie, 1899. (*Sera analysé.*)

Traitement thermal de la tuberculose, par le Dr E. Duhourcau, médecin aux Eaux de Cauterets (Hautes-Pyrénées). Paris, Octave Doin, 8, place de l'Odéon, 1899.

Anatomie élémentaire du corps humain (quatre planches coloriées, avec 60 figures dans le texte), par Etienne Rabaud. Paris, Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, 1899. (*Sera analysé.*)

Le collier d'opales, par Valère Gille. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1899. (*Sera analysé.*)

Valeur antiseptique de l'eau oxygénée, par le Dr Just Lucas-Championnière (Extrait du *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 25 décembre 1898), 8, rue de Nesles.

Guérison de la hernie par l'usage de la bicyclette, par le Dr Just Lucas-Championnière (Extrait) du *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 10 février 1899), 8, rue de Nesles.

Balzac à Limoges, par A. Fray-Fournier. (Imprimerie-librairie veuve H. Ducourtieux, 7, rue des Arènes, Limoges) 1898.

Sanglots, par Gustave Tillié. Paris, Bibliothèque « Le Mentor », 86, rue du Cherche-Midi, 1899.

L'Œuvre de Auguste Boulard, par Léon Maillard. Librairie H. Floury, 1, boulevard des Capucines, Paris.

Dix ans chez Alfred de Musset, par Mme Martellet, née A. Collin, sa gouvernante. Préface de G. Montorgueil. Paris, Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie, 1899. (*Sera analysé.*)

Fatale histoire, par P. Dupleix. Tours, imprimerie E. Arrault et Cie, 6, rue de la Préfecture, 1892.

Lait et régime végétarien, auto-observation d'un goutteux par le Dr Plateau. (Extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société de médecine et de chirurgie pratiques de Paris*, séance du 30 mars 1899). Imprimerie Daix, 3, place Saint-André, Clermont-de-l'Oise, 1899.

Indications et contre-indications des eaux de Néris-les-Bains (Allier), par le Dr G. Morice, médecin consultant à Néris-les-Bains. Paris, Maretheux, 1899.

Thérapeutique isopathique et harmonique ; virus et venins, remèdes intenses, par le Dr Krüger. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

Les Contractures de la portion spinale du faisceau pyramidal, par le professeur Grasset (de Montpellier). Montpellier, imprimerie Charles Bochin, 1899.

La Lutte contre la tuberculose, par G.-H. Niewenglowski. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé*).

Physiologie raisonnée, par H.-R. Dakhyl. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analyse.*)

Marionnettes rustiques, par Louis Delattre ; dessins de Armand Rassenfosse. Aug. Bénard, imprimeur éditeur, Liège.

Le bain nasal, par le Dr J.-C.-A. Depierris, médecin adjoint de l'Asile national de Convalescence de Vincennes. Paris, Imprimerie polyglotte Hugonis, 6, rue Martel, 1899.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR,

Je crains que le Dr Paul Guillon n'ait commis une confusion dans l'article qu'a publié sous sa signature la *Chronique médicale*, n° 8, 15 avril 1899, page 255.

Dans un article du Dr Michaut, paru en février, dans le même journal, « ni Andral, ni *Louis*, et ni Laënnec lui-même (y est-« il dit), ne semblaient attacher le moindre crédit à la contagion « possible de la tuberculose pulmonaire. »

Relevant cette note et soulignant le nom de *Louis*, le Dr Guillon y oppose un mémoire à l'Académie de Dijon, par *Louis*, *maître ès arts*, *chirurgien de la Salpêtrière*, associé de l'Académie royale de *chirurgie*, daté de 1749.

Il y a là confusion. — Le *chirurgien* Antoine Louis, né en 1723, mort en 1792, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, professeur de physiologie pendant plus de 40 ans au Collège des chirurgiens de Paris, n'a rien que le nom de commun avec le *médecin* Louis, membre de l'Académie de médecine et professeur à la Faculté de médecine, le maître de nos maîtres, le contemporain d'Andral, de Chomel, de Laënnec, l'auteur des travaux sur la phtisie et sur la fièvre typhoïde, le chef de l'école dite d'observation et le fondateur et président de la Société médicale d'observation.

Le premier est l'honneur de la chirurgie militaire et de la science chirurgicale du XVIIIe siècle.

Le second est une des gloires, sinon les plus brillantes, au moins les plus solides, de la médecine, dans cette période qui commence à la fin de la Restauration et se continue pendant toute la première moitié du XIXe siècle.

Veuillez, etc.

Dr X.

(Alençon.)

* * *

MON CHER CONFRÈRE,

Au sujet de votre intéressant article de la « Chronique » : *L'influenza à travers les âges*, voulez-vous me permettre quelques additions et commentaires ?

En l'an 927, la Gaule et la Germanie furent envahies par une *épidémie* de *fièvre* et de *toux* (Chronique de Frodoard), à laquelle *succombèrent* seulement *quelques personnes*. (Richer, *Histoire de son temps*.) Ces quatre caractères se rapportent bien à la grippe, et le dernier même s'y rapporte exclusivement, croyons-nous ; car de toutes les maladies affectant les allures d'une grande épidémie (*pestis*), elle est la seule relativement peu meurtrière.

A propos d'une épidémie de 1105, Ordericus Vitalis (*Historiæ ecclesiasticæ*) s'exprime ainsi : « Mense maïaco, *phlegmatica pestis* per totum occidentem *discurrit*, et, *catarrho graviter molestante*, omnis oculus ploravit. » C'est bien évidemment le mal qui s'appellera plus tard *fièvre catarrhale* (phlegmatica pestis, catarrho) et *folette* (discurrit).

C'est en avril 1404 que le peuple baptisa la grippe du nom expressif de *tac*, « eo quod subite homines capiebantur », parce qu'elle saisit brusquement son homme (*Journal de Nicolas de Baye* .

Jean Juvénal des Ursins (*Histoire du roi Charles VI*) et la chronique du Religieux de Saint-Denys citent de leur côté des détails typiques : fièvre, rhumes de têtes, toux, endolorissement de la tête et de la poitrine ; à peine un Parisien sur soixante-dix échappa à la contagion.

Le mot de *coqueluche* se trouve pour la première fois en 1414 et est alors synonyme d'*influenza* (Chronique d'Enguerrand de Monstrelet). En février et mars de cette année « se leva un vent merveilleux, puant et tout plein de froidures », dit Juvénal des Ursins ; telle est la cause du mal. Symptômes : courbature générale, frisson, fièvre violente, douleur de tête, rhume. L'infection est si générale que le Parlement vaque du 1er au 19 mars. Elle tue surtout les vieillards (Mézeray). — Elle avait sévi sur l'Arabie et les pays d'outre-mer en octobre et novembre précédents, mentionne encore le *Journal de Nicolas de Baye*. — Dans le peuple de Paris, on la désignait sous le nom de *tac* ou de *horion* : le *Journal d'un bourgeois de Paris* (publié par Alexandre Tuetey) nous l'apprend dans un tabeau très pittoresque, auquel nous sommes obligé à regret de renvoyer le lecteur ; car le passage est trop long pour que nous puissions le citer ici.

En 1427, c'est la *dando*, « qui commençait ès reins et ès épaules et n'était nul, quand elle prenait, qui ne cuidat avoir la gravelle, tant faisait cruelle douleur... Et n'eussiez guère trouvé homme ne femme qui n'eut la bouche ou le nez tout élevé de *grosse rogne* (herpès) pour l'accès. » (*Journal d'un bourgeois de Paris*.)

En somme, aux XVe et XVIe siècles, le nom relevé de l'influenza était *coqueluche* (Monstrelet, de Thou, Pierre de l'Estoile, Mézeray), tandis que les noms populaires étaient : *tac*, *horion*, *dando*, selon la forme qu'affectait le début de la maladie.

Dr E. Beluze.

*
* *

Grenoble, le 8 juin 1899.

Monsieur et cher confrère,

J'ai toujours grand plaisir à parcourir votre *Chronique médicale* ; mais comme l'exactitude en matière de citations et de recherches est, j'en suis persuadé, à vos yeux une qualité essentielle, vous me permettrez les quelques observations suivantes :

Dans le no 11 qui vient de paraître, 1er juin 1899, je lis, p. 366 et suivantes, sous l'intitulé : « Vieux-neuf médical, *La contagion de la tuberculose au* XVIIIe *siècle* », un article très intéressant, où sont citées

et commentées les opinions de Raulin à ce sujet. C'est du livre de Raulin intitulé *Maladies occasionnées par les promptes et fréquentes variations de l'air* que seraient tirés les passages reproduits.

Ayant dans ma bibliothèque l'ouvrage en question, je fus le prendre. Voici son titre :

Des maladies occasionnées par les promptes et fréquentes variations de l'air considéré comme atmosphère terrestre ; avec l'explication, par M. Joseph Raulin, de l'Académie royale des belles-lettres, etc. etc., à Paris, rue Saint-Jacques ; chez Huart et Moreau, libraires-imprimeurs, etc. etc. M. DCC. LII. avec approbation et privilège du roi.

Ma surprise fut grande, non seulement de ne pas découvrir les passages cités dans la *Chronique médicale,* mais de ne pas même y trouver une page consacrée à la *phtisie pulmonaire* !

Je ne doute pas que Raulin n'ait écrit les passages qui lui sont attribués, mais il ne l'a fait que dans une réédition de son livre.

Je crois donc qu'il serait bon de modifier la phrase où il est dit que, « dès *1752,* Raulin énonçait formellement, dans son livre sur « les maladies occasionnées par les promptes et fréquentes varia- « tions de l'air, les précautions à prendre pour se préserver de la « phtisie pulmonaire ».

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de ma considération.

Dr Flandrin.

Il y a eu, en effet, une erreur commise : les passages cités ont été empruntés non pas à l'ouvrage indiqué par nous, mais bien au *Traité de la phtisie pulmonaire avec la méthode préservative et curative de cette maladie fondée sur des observations,* par M. Raulin, docteur en médecine, A Paris, 1782.

* * *

Paris, 10 juin.

Très honoré confrère,

Permettez-moi de vous signaler, à propos de la contagion de la tuberculose, l'*admirable* livre de Fracastor (non pas le livre de la *Syphilis*), mais celui *sur la contagion,* les maladies microbiennes et leur traitement (traduction Meunier, *Soc. d'édit. scientifiques,* 1893). J'ai déjà insisté à plusieurs reprises, dans diverses publications, sur ce livre *génial,* où la doctrine complète, j'allais dire microbienne, des maladies contagieuses (*y compris* la tuberculose) et le traitement antiseptique général approprié sont exposés avec la netteté et la puissance que donne seul le génie. Le livre a été imprimé à Venise en 1546.

Je crois que la *Chronique médicale* ferait œuvre méritoire en publiant et en commentant des extraits de cette œuvre, bien traduite par Meunier, et que je suis heureux de vous rappeler.

Cordialement votre.

Dr A. Terson.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

N° du 1er janvier 1899. — Les végétations adénoïdes ont-elles toujours existé ? — Réponse de M. le Dr POTIQUET.

N° du 15 janvier 1899. — La Médecine vibratoire, par le Dr CABANÈS. — Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée. — Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.

N° du 1er février 1899. — La contagion de la tuberculose pressentie en 1837. — Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr MICHAUT. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 février 1899. — David Gruby (1810-1898), par M. le professeur R. BLANCHARD, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres (*Suite*).

N° du 1er mars 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur : le Dr P. Richer, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 mars 1899. — M. Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr PAUL TRIAIRE (de Tours).

N° du 1er avril 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau. — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr ARMAND TROUSSEAU, médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

N° du 15 avril 1899. — Correspondance de G. WARDEN, traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et A. BLAVINHAC (*Suite*). — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 mai 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Balzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine*. — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac. — L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. Balzaciana medica.

N° du 1er juin 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr CABANÈS. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr BELUZE. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr TRIAIRE.

N° du 15 juin 1899. — Les médecins des rois de France : Jean Héroard, par M. le Dr MICHAUT. — Comment fut fondé l'ordre des Carmélites, par M. le Dr BELUZE.



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

DR CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — N° 14

15 JUILLET 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

Le 106e anniversaire de la mort de Marat

Un illustre évadé de la médecine : Le docteur Marat.
Marat électrothérapeute, par M. le Dr VIGOUROUX, directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière.
Marat physicien.
Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday, par le Dr CABANÈS.
Maratiana : Un frère inconnu de Marat. — La sœur de Marat. — Marat précepteur. — Les manuscrits de Marat. — La maison de Marat. — Le couteau de Charlotte Corday. — Les restes de Marat et de Charlotte Corday.
Trouvailles curieuses et documents inédits : Marat praticien. — Marat mélomane. — Marat bucolique. — Marat parrain d'une fleur.

Gravure hors texte : PORTRAIT ET AUTOGRAPHE DE MARAT.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.
Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.
Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nauveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE N° 14 15 JUILLET 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Un Illustre Evadé de la Médecine : le Docteur Marat

(A l'occasion du 106e anniversaire de sa mort)

Peu d'entre nos lecteurs ignorent à l'heure actuelle que Marat fut un des nôtres ; il n'est plus contesté aujourd'hui qu'il fut non pas vétérinaire, comme l'ont avancé des historiens fantaisistes ou égarés par la passion, mais bien *docteur en médecine*.

Dès les premiers grondements de l'orage révolutionnaire, le futur député à la Convention quitta son laboratoire et ses clients pour prendre son poste de combat.

Le polémiste n'avait, du reste, fait que sommeiller sous le médecin ; il se réveilla plus féroce et plus âpre sous le coup de fouet des menaces et des attaques de ses adversaires.

Qui veut connaître le *Marat politicien* ne saurait se désintéresser du *Marat médecin*. Quelque dissemblables qu'apparaissent, à vue superficielle, les deux personnages, il est des traits communs qui les relient l'un à l'autre.

Le Marat savant, persécuté par les académies et se rebellant sous l'outrage, pouvait laisser pressentir aux clairvoyants le Marat justicier.

Ainsi la psychologie d'un homme est toujours *une* sous son apparente complexité.

A. C.

Marat électrothérapeute

Par M. le docteur VIGOUROUX,

Directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière.

Dans son très curieux ouvrage, *Marat inconnu*, le Dr Cabanès parle de la grande querelle de Marat avec le physicien Charles et en rapporte plusieurs versions très différentes, sans se prononcer. Suivant l'une d'elles, Charles aurait comparé Marat au physicien-prestidigitateur Comus, d'où altercation et même voies de fait. En lisant cette partie de son livre, je me suis rappelé

une anecdote que j'ai lue il y a fort longtemps. La voici en deux mots : Marat venait de faire devant une société savante une expérience décisive, qui terminait à son avantage une polémique, lorsque Charles découvrit dans l'appareil présenté par Marat et signala à l'assemblée une communication métallique indue, dissimulée dans un support. Il s'en suivit une scène violente. Le lendemain, Marat, encore furieux, se rendit chez Charles, qui était logé au Louvre, l'accabla d'invectives et finit par le poursuivre l'épée à la main à travers son laboratoire.

Mon anecdote n'aurait évidemment quelque valeur que si je pouvais en indiquer la source. Tout ce que je puis dire, c'est que je crois l'avoir lue dans un ouvrage sur l'électricité, contemporain de Marat. En tout cas, la narration était faite avec l'assurance et la précision de détails d'un témoin ou d'un homme bien informé. Je viens de passer inutilement quelques heures à la chercher dans mes ouvrages d'électricité, et même dans la *Correspondance de Grimm*, dont il me semble qu'elle avait le ton. Un chercheur plus perspicace sera certainement plus heureux.

Cette histoire, si on l'examine de près, devient assez vraisemblable. Elle expliquerait bien des points qui, sans elle, restent obscurs. Ainsi elle fait comprendre pourquoi Charles avait comparé Marat au physicien-prestidigitateur Comus. Ce nom de Comus se présentait tout naturellement à propos d'une expérience truquée ; autrement on ne verrait guère pourquoi Charles l'évoquait ni pourquoi Marat s'en trouvait si fort offensé.

De même se trouve expliquée l'agression dont Marat aurait été victime le lendemain chez Charles. Remarquez l'invraisemblance des détails de la plainte adressée par Marat au Châtelet (*Marat inconnu*, p. 318), et de l'excuse qu'il allègue pour justifier son retard à se plaindre. Marat se retrouvant dans la rue avec une contusion à la face et son épée en morceaux (1), a tout l'air d'un homme qui vient d'essuyer une correction brutale

---

(1) Le fragment de lettre qui suit, sans confirmer d'une manière très positive la version que nous avons donnée dans notre ouvrage sur Marat, lui donne, ce nous semble, quelque créance : c'est une lettre du physicien Charles, adressée à Monseigneur... et datée de Paris, le 17 mars 1783. Charles envoie à son correspondant une nouvelle lettre de Marat qu'il a trouvée en rentrant chez lui. Il lui fait ensuite le récit fidèle de la fameuse entrevue où Marat le menaça de son épée... « Sans vouloir décliner son nom, ses griefs, il me provoqua injurieusement à sortir en me donnant les dénominations les plus insultantes. J'ai sauté sur lui en brisant son épée déjà toute tirée, et j'en ai le tronçon chez moi, qui a été jugé par tout le monde comme l'arme la plus dangereuse et la plus meurtrière. Lequel des deux est l'agresseur, de celui qui veut vous forcer à mettre l'épée à la main pour de simples opinions, ou de celui qui, assailli chez lui par un homme inconnu, cherche à se soustraire à des intentions très équivoques ?... Si, dans mes cours, je me suis laissé aller à la moindre invective personnelle sur M. Marat, qu'il le prouve, et je suis prêt à lui faire réparation publique. J'ai attaqué ses systèmes et je lui promets de le faire encore ; s'il fallait se battre pour cela, il faudrait donc armer contre lui l'Europe entière... » *Amateur d'autographes*, 1864-1865, n° 51, p. 42. (A. C.)

plutôt qu'une tentative d'assassinat. Les deux hommes qui, dans son récit, apparaissent subitement, après l'*attaque imprévue* de Charles, ressemblent bien plus à des familiers intervenant pour protéger leur maître qu'à des assassins apostés. Et encore, apostés pourquoi ? Charles était-il donc avisé de la venue de Marat? En somme, l'aventure ne paraît pas avoir été à l'avantage de ce dernier, et ce qu'il en raconte est fort louche.

On peut donc se demander si Marat n'a pas été entraîné par l'amour de la gloire, sa passion dominante, dirait-il, ou, en style plus moderne, par la soif du succès, au point de falsifier une expérience. La question mérite d'être éclaircie.

Le fait est que si, à cette date de mars 1783, il a été le héros d'un scandale scientifique, on se rend compte de diverses particularités qui, autrement, ne se comprennent pas. Par exemple, à partir de cette époque, il ne publie plus rien sur l'électricité, et cesse toute relation avec les Académies. Il tarde même beaucoup à se reconnaître l'auteur du mémoire couronné sur ces entrefaites par l'Académie de Rouen, circonstance que le Dr Cabanès a fait ressortir sans en donner la raison. En 1788 seulement, Marat envoie à une académie ses ouvrages sur la lumière, et c'est celle de Berlin. (Je note que, dans sa lettre d'envoi, il se déclare sujet du roi de Prusse, si bien qu'on lui répond qu'il ait à prouver son dire.) Il s'adresse directement au public au moyen de cours et expériences.

De plus, on ne trouve le nom de Marat cité dans aucun des ouvrages sur l'électricité physique (1) ou médicale, publiés de 1783 à 93, et pourtant son grand ouvrage est de 1782 et son mémoire sur l'électricité médicale est de l'année suivante.

On le cherche vainement dans les *Récréations mathématiques et physiques* (2e édit., 1786) de Guyot ; dans la seconde édition (1786) de l'*Electricité du corps humain*, de Bertholon, lequel cependant annonce qu'il cite tous les auteurs français ou étrangers ; on ne le trouve pas davantage dans le *Cabinet de physique*, de Sigaud de la Fond, 2e édition, par Rouland (1784), dans Rabigneau, le *Spectacle du feu élémentaire* (1784), avec cette aggravation que l'ouvrage est publié par le même éditeur que celui de Marat, qui est annoncé sur la couverture. Le nom de Marat ne figure pas même dans la bibliographie, très complète jusqu'à 1784, donnée par Mauduyt, dans la seconde édition de son

---

(1) Il en est à peu près de même d'un autre personnage cité par M. Cabanès dans son ouvrage sur Marat.

Le personnage en question est l'abbé Sans, un des adversaires malmenés par Marat. Il mérite plus qu'une simple mention. Ancien professeur de physique à Perpignan, il était devenu à Paris un des électrothérapeutes les plus en vue et les plus estimés. On ne peut dire qu'il fût irréprochable : grand faiseur et un peu trop ami de la mise en scène (déjà !), il avait imaginé des méthodes compliquées d'électrisation avec massage, avec poids et contrepoids, etc. Mais l'abbé Sans a des titres plus recommandables à être considéré comme un précurseur. A travers ses expériences fantaisistes, il faisait preuve de grandes qualités d'observateur. Par exemple, il avait très bien constaté et décrit le *transfert* de la paralysie hystérique, lequel a été découvert à nouveau de nos jours. Mauduyt cite son nom avec déférence

grand mémoire à la *Société royale de Médecine*. Je le trouve seulement dans une sorte de traité-catalogue, publié en anglais par Adams, « constructeur d'instruments de S. M. » (1789).

Il y avait donc, dans les milieux scientifiques et électriques de l'époque, un parti pris de silence et d'exclusion à l'égard de Marat. Ce parti pris peut s'expliquer, jusqu'à un certain point, par le peu de sociabilité du personnage, mais pas complètement. Mauduyt, par exemple, n'aurait eu aucune raison d'omettre le nom de Marat, alors qu'il en cite d'autres de moindre importance.

En pesant toutes ces circonstances, on se trouve ramené à cette idée : que Marat s'est trouvé disqualifié et frappé d'ostracisme après sa querelle avec Charles. On ne peut évidemment voir une preuve du contraire dans quelques politesses de personnages étrangers à la médecine et à l'électricité, ni dans deux billets insignifiants de Franklin prenant rendez-vous.

Mais quelle a été, au juste, la valeur de Marat comme *physicien* et comme médecin ou *électrothérapeute* ? c'est ce qu'il nous reste à examiner. Je commence par déclarer que si je voyais une raison quelconque de considérer Marat comme un des grands noms de la physique ou de la médecine, aucune prévention ne m'empêcherait de le faire. Les choses de la Révolution ne me sont pas assez familières pour que j'aie une opinion personnelle sur son caractère. C'est donc dans les meilleures conditions d'impartialité que j'ai entrepris, il y a de cela longtemps, la lecture de ses *Recherches sur l'électricité* et que je viens de les feuilleter à nouveau.

On y éprouve une succession d'impressions très diverses. En voici un exemple : j'aperçois dans la pl. I, fig. IV, la représentation bien connue de l'électromètre de Lane. Or, le texte nous apprend qu'il s'agit du nouvel électromètre de l'auteur. On sait cependant que l'invention de Lane est bien antérieure. Il est vrai que son instrument n'a pas eu tout d'abord sa forme actuelle de bouteille de Leyde, et on serait peut-être en droit de rechercher si Lane avait bien eu en vue les deux idées de distance explosive et de capacité, ou la première seulement. Mais les velléités de revendication en faveur de Marat s'évanouissent lorsque, quelques pages plus loin, les yeux tombent sur cette déclaration immodeste :

« Au reste, ceux qui connaissent ma méthode de traiter un sujet, « savent que je ne lis jamais les ouvrages des autres qu'après avoir « fini mes recherches ; et cela, moins pour savoir ce que pensaient « sur la même matière ceux qui m'ont précédé que pour ne pas « m'attribuer leurs découvertes, au cas que je me fusse rencontré « avec eux, sans le savoir. D'ailleurs, si le lecteur clairvoyant jette « un coup d'œil sur mes précédents écrits, il s'apercevra bientôt « qu'il m'en coûte assez peu d'imaginer de nouvelles expériences « propres à pénétrer les secrets de la nature, et s'il considère un

« instant la nouveauté de mes théories, il sera convaincu que le « plagiat n'est pas fait pour moi. » (Page 123, note.)

On est étonné de voir Marat, avec sa logique, adopter une attitude aussi niaisement outrecuidante que celle du monsieur qui prétend écrire sur une question en ignorant volontairement ce qui a été fait avant lui et ne s'aperçoit pas que, pour remplir son programme, il devrait ne pas savoir lire et travailler dans une île déserte. Si, au moins, ces chercheurs indépendants prenaient, avant de rien publier, la précaution de vérifier s'ils ne se sont pas, suivant l'expression de Marat, rencontrés sans le savoir avec leurs prédécesseurs. Mais on sait qu'ils n'ont jamais cette prudence et annoncent bravement qu'ils ont découvert la Méditerranée. Quant à Marat, on est forcé de reconnaître qu'il lui a fallu beaucoup de bonne volonté pour rester étranger à ce qui s'était fait avant lui en matière d'électromètre. Ainsi il sait très bien et il a soin de rappeler que Nollet avait déploré le manque d'un bon instrument de ce genre, mais il ignore toutes les tentatives faites pour combler cette lacune. Lui, physicien et critique de Franklin, ayant résidé longtemps en Angleterre, il n'aurait connu ni la description faite par Lane dans une lettre adressée à Franklin en 1766 et insérée dans les *Philosophical Transactions*, en 1767, ni la description d'un appareil très analogue publiée en France par Espinasse, à la même époque !

Son originalité est moins discutable pour certaines vues : celle, par exemple, qui consiste à nier la répulsion électrique. Celle-ci ne serait qu'une apparence, due à l'attraction exercée par les corps environnants, etc. C'est la thèse favorite d'un très distingué physicien anglais de nos jours, I. Sprague.

Dans le reste du livre, se trouvent quantité d'expériences, dont beaucoup sont manifestement de peu de valeur. Il serait très difficile et non moins fastidieux d'apprécier le degré de nouveauté relative de chaque proposition. Mais on constate facilement le mérite de l'écrivain, presque toujours clair, et du dialecticien serré, surtout lorsqu'il expose et discute les théories de Franklin sur l'électricité atmosphérique et les paratonnerres. On sent que la dialectique est son élément. Pour être juste, il faut reconnaître aussi une assez bonne part de divagations et de verbiage creux.

En définitive, les *Recherches sur l'Electricité* n'ont apporté aucun fait, aucune théorie importante. L'époque était d'ailleurs de transition (1). L'électricité sortait de la période d'observa-

(1) En parlant de l'électrothérapie actuelle, le Dr Cabanès observe qu'elle est encore purement empirique. C'est bien l'opinion formulée il y a une quinzaine d'années par Erb, dans son classique *Traité d'électrothérapie*. Elle ne me paraît plus soutenable. J'ai traité moi-même la question dans un article du *Progres médical*, publié la même année que *Marat inconnu*, et j'ai conclu de l'analyse des faits que l'électrothérapie doit être et est rationnelle.

Pourquoi, d'ailleurs, l'électrothérapie serait-elle plus empirique que le reste de la théra-

tion pure pour entrer dans celle de la systématisation mathématique. On ne peut assigner à Marat une place parmi les grands noms de la première, où domine Franklin, ni parmi ceux de la seconde, qui commence avec Cavendish et Coulomb.

Voyons maintenant Marat *électrothérapeute*. Pour abréger, je me borne à rechercher quelle était, à deux dates rapprochées, son opinion sur les applications médicales de l'électricité.

1° Dans ses *Recherches* (1782), il consacre à ce sujet quelques lignes seulement de la section cinquième, où l'on traite des usages auxquels le fluide électrique « est destiné » :

« S'il n'est point d'effets plus marqués que ceux du fluide électrique, lorsqu'il agit en masse, il n'est point d'être dans l'univers dont la destination semble nous être plus cachée. Nous avons beau étudier ses propriétés, nous ne découvrons pas trop la place qu'il tient parmi les grands ressorts de ce monde, et le rôle qu'il joue dans les œuvres de la création ; ou plutôt, si nous y parvenons, ce n'est qu'à force de recherches.

« On a prétendu qu'il est le principe du mouvement et de la vie des animaux. Comme s'il pouvait, sans jamais se manifester, être tenu en réserve dans les filières du cerveau et des nerfs, qu'il traverse avec tant de liberté.

« On pense qu'il est un agent chimique universel : mais à supposer qu'il agisse comme première cause, dans le cas où il influe, il ne fait que produire en petit ce que le fluide igné produit en grand.

« On veut qu'il ait été créé pour servir de remède à nos maux : il peut en soulager quelques-uns, je l'avoue ; mais avant qu'on sache l'appliquer avec sûreté, que de funestes essais ! Et comment se persuader que la nature ait abandonné à l'incertitude de nos tentatives l'emploi d'un remède découvert si tard, si peu connu encore ! D'ailleurs qui ne voit que ce sont là des usages particuliers, et qui ne sait qu'un agent universel doit avoir une fin générale, à laquelle il tend toujours sans que l'homme s'en mêle? »

---

peutique? Est-ce que l'électricité ne s'adresse pas aux mêmes tissus et aux mêmes propriétés physiologiques que les autres moyens curatifs? Est-ce que, en définitive, l'électricité exerce sur les éléments anatomiques des actions d'un autre ordre que les actions chimiques, mécaniques, thermiques, qui sont l'essence de toute thérapeutique ?

Une seule particularité distingue l'électrothérapie : c'est l'emploi d'appareils qui, à vrai dire, ne sont pas bien compliqués. Mais c'est là un détail extérieur et secondaire. Il n'y a donc pas de raison pour faire à l'électrothérapie une place à part dans la science et dans la pratique ; encore moins pour y voir, comme le font encore certains arriérés, une chose hyperphysique, à laquelle on peut croire ou ne pas croire, mais qu'on ne comprend pas.

Pour apprécier à sa juste valeur l'importance de l'élément technique en électrothérapie, il suffit de faire cette simple réflexion : si les électrothérapeutes d'il y a cent ans avaient eu à leur disposition nos ressources électriques actuelles, ils n'auraient certainement pas réussi beaucoup mieux qu'ils n'ont fait, par l'excellente raison qu'ils n'auraient eu aucun motif théorique de s'en servir. Supposez, au contraire, que nous soyons présentement réduits au matériel électro-médical de l'an 1800, notre pratique n'en serait pas moins très différente de celle de nos devanciers et plus efficace, tout simplement parce que, depuis eux, sont venus les Ch. Bell, les Magendie, les Cl. Bernard, les Duchenne.

En un mot, l'évolution de l'électrothérapie est liée à celle de la physiologie et de la clinique et non à celle de l'électricité. C'est ce qui explique l'insuccès réel des physiciens d'autrefois. L'électrothérapie relève non pas de la physique, mais de la médecine.

Marat fait ensuite remarquer que « si l'électricité peut amener quelques ondées passagères en été, elle cesse d'influer sur les saisons où les pluies sont presque continuelles dans nos climats. » Je reprends la citation :

« Ne serait-il donc destiné qu'à épouvanter de temps en temps la « terre, et faudra-t-il le regarder comme un fléau redoutable, un « funeste présent du Ciel ? Gardons-nous de murmurer contre les « décrets de l'éternelle Sagesse. Ce fluide que nous envisageons « comme un fléau a sa place parmi les ressorts du mécanisme de « ce monde ! Que dis-je ? il concourt à la conservation de nos jours.

« D'autres ont prouvé qu'il favorise la végétation ; prouvons qu'il « en est le principe conjointement à la chaleur. »

Suivent des expériences sur la germination des graines de laitue électrisées.

Le chapitre se termine par ces lignes :

« Le fluide électrique est un des principes de la végétation : c'est « lui qui fertilise nos champs, nos vignes, nos vergers, et qui porte « la fécondité jusqu'au fond des eaux. Mais à cet égard, la nature « seule fait son ouvrage, l'art n'y peut rien : sans influence sur la « dispensation de ce fluide, il ne saurait en tirer parti au profit de « la société.

« N'allons pourtant pas regarder comme vaine la science qui a « ce fluide pour objet ; peut-être, un jour, tiendra-t-elle de différen- « tes manières à l'utilité publique Hé ! n'y tient-elle pas déjà par « deux endroits bien marqués, puisqu'elle nous fournit souvent les « moyens de nous préserver des funestes atteintes de la foudre et « d'apporter remède à quelques-unes de nos infirmités ? »

Dans cette longue citation, où Marat se montre fort médiocre, à la fois comme philosophe, comme physicien et comme écrivain, je relèverai seulement la très faible importance qu'il attribue aux applications médicales. N'oublions pas que ces pages sont publiées en 1782.

2° Un an ou même quelques mois plus tard, en 1783, paraît le mémoire adressé à l'Académie de Rouen et imprimé l'année suivante. Je n'ai pas ce mémoire sous les yeux, mais des extraits donnés dans *Marat inconnu* il résulte que, dans ce court intervalle, les recherches de Marat lui avaient montré l'efficacité de l'électricité contre les tumeurs indolentes externes, comme l'engorgement œdémateux des membres, les éruptions cutanées, les rhumatismes, les crampes, les douleurs vagues, la paralysie, l'hémiplégie. L'électrisation doit se faire par séances de vingt minutes qu'on répète quatre ou cinq fois par jour.

Suivant lui, la « commotion modérée » peut être employée dans : « la paralysie, l'hémiplégie, les rhumatismes, la sciaique, la colique des peintres, fondeurs et émailleurs. »

D'autre part, il a fait des expériences, *qu'il ne décrit pas*, sur la conductibilité électrique des liquides et tissus ani-

maux. Il a vu notamment que le sang artériel est plus conducteur (plus déférent, suivant sa terminologie) que le veineux, et celui des gros vaisseaux plus que celui des petits. Voilà des remarques bien fines et le Dr Cabanès regrette fort justement que les expériences ne soient pas décrites. Marat infère de ses observations que « le cours du sang doit éprouver des modifications remarquables par l'action de l'électricité ». Peut-être est-ce un peu excessif de voir dans cette réflexion, comme l'insinue l'auteur de *Marat inconnu*, le germe du traitement électrique des anévrismes ? Notez qu'il ne s'agit encore que d'électricité statique et non d'électrolyse. On pourrait aussi bien trouver dans ces paroles de Marat l'origine de la découverte des nerfs vaso-moteurs. Il me semble qu'elles n'ont de commun avec la science actuelle que le rapprochement des mots sang et électricité. A ce compte, et avec bien plus de raison, il faudrait considérer Bertholon (qui, lui, faisait des expériences sur les tissus du corps humain) ou tel autre de ses contemporains, comme le précurseur de l'électrothérapie ou même de la physiologie présentes.

Après cela, on peut difficilement admettre que les recherches qui, en si peu de temps, ont modifié à ce point l'opinion de Marat, aient été bien sérieuses. Les observations cliniques, dont le Dr Cabanès a cité deux ou trois, ne paraissent pas non plus avoir quelque valeur. Quant à la polémique contre Bertholon, qui constitue une notable portion du mémoire, il est fort probable qu'elle a pour office principal de tenir de la place, celle des expériences absentes, et ensuite de satisfaire le goût naturel de Marat pour la discussion.

Voici, entre parenthèses, un exemple assez amusant de ce goût : à un certain endroit de ses « Recherches sur l'électricité », il consacre six bonnes pages à démolir une hypothèse de Franklin sur la formation de la foudre, et il lui donne le coup de grâce en ajoutant : « A peine publié, ce système fut abandonné par son auteur lui-même ». Il aurait pu commencer par là, mais c'était six pages de moins.

En résumé, l'aperçu que M. Cabanès a donné du Mémoire à l'Académie de Rouen (et il est bien certain qu'il ne l'a pas amoindri), ne prouve pas que Marat ait eu, sur l'emploi médical de l'électricité, des vues moins erronées que ses contemporains et qu'il mérite le titre de précurseur.

Pour conclure, les écrits scientifiques de Marat ne font voir en lui ni un grand esprit ni un grand caractère. Il apparaît plutôt un agité, un orgueilleux, plus préoccupé de l'emporter dans une discussion que du désir de savoir ; en un mot, un faiseur, un rhéteur et non un savant. Il est vrai que les documents écrits ne suffisent pas, en général, pour définir un caractère, et qu'il est difficile de pénétrer un homme qu'on n'a pas vu et pratiqué. Il semble bien cependant que Marat fut, ainsi que le



20. aout 1781.

Ma Sensibilité, mon Cher Comte, ne
me permettant pas d'assister à l'ouverture
du corps d'un ami, je serai représenté
demain par M. Boyer M^tre en Chirurgie
qui fera l'ouverture du cadavre. C'est
un praticien très expérimenté. Il
demeure Rue de Bourgogne à deux
portes de chez moi. Maison de M^de
Varier. Je vous prie de l'inviter
demain au matin et de lui donner
l'heure. C'est une justice que
j'attends de votre amitié
Ce mardy Soir.

Marat

Dr Cabanès a été le premier à le démontrer, un *malade;* mais non pas un malade (1) de génie; de talent tout au plus, et encore !

Marat physicien.

Sous ce titre, la *Revue scientifique* (juin 1899) a publié un article signé A. B., qui appelle quelques réflexions. L'écrivain qui se dissimule sous ces initiales mystérieuses a eu, dit-il, sous les yeux les *Recherches physiques sur le Feu*, les *Recherches physiques sur l'Electricité*, le *Mémoire sur l'Electricité médicale* et l'opuscule de Marat sur la presbytie accidentelle, édité en 1891 par M. Pilotelle. Il n'est question ni des *Découvertes sur la Lumière* (1780), ni des *Notions élémentaires d'optique* (1784), ni de la *Traduction de l'Optique de Newton* (1787), reconnus cependant comme étant de Marat et qui lui sont universellement attribués.

Notre critique anonyme, bien qu'imparfaitement renseigné, convient néanmoins que le bagage de Marat est « considérable », mais il ajoute, comme correctif, que si l'ensemble de ses travaux est l'indice d'une grande activité intellectuelle, « l'imagination y joue un plus grand rôle que la logique ».

Nous n'avons ni le loisir de suivre l'auteur dans ses démonstrations, ni l'autorité nécessaire pour discuter ses assertions. Nous voudrions seulement faire observer qu'avant l'écrivain de la *Revue rose*, et déjà au temps même de Marat (2), on avait porté un jugement plus indulgent sur les prétendues élucubrations de ce travailleur obstiné.

Il y a six ou sept ans environ, M. le Dr Didelot, professeur à l'Université de Lyon, a pris la peine d'analyser l'œuvre *complète* de Marat, dans ce qui a trait aux sciences physiques, et, tout en critiquant avec assez de sévérité de regrettables

(1) Encore une citation qui donnera une idée de l'orgueil maladif de Marat. Voir l'avant-dernier alinéa du *Discours préliminaire* et des « Recherches sur l'électricité » ; il faudrait souligner chaque mot :

« Tant de grands hommes se sont efforcés vainement de donner une bonne théorie sur « l'Electricité, que j'aurais craint de remanier ce sujet, si je n'y avais été encouragé par « mes découvertes. En comparant leur travail au mien, on trouvera que je suis parvenu à « répandre du jour sur différents sujets qu'ils n'ont pu éclaircir, et à approfondir différentes « matières qu'ils n'ont fait qu'effleurer : j'espère même que les points de vue sous lesquels « j'ai présenté plusieurs objets nouveaux paraîtront piquants : mais c'est dans les grands « traits qu'il s'agissait de réussir. »

(2) Nous renvoyons ceux qui voudraient se convaincre de la réputation dont a joui Marat comme savant, de son vivant même, aux pièces publiées par M. Chèvremont, dans son volumineux ouvrage : *Jean-Paul Marat*, *Esprit politique*, t. II, *Documents justificatifs*. nos 34 à 45 *bis* inclus.

Une des plus importantes revues anglaises, *Chouthig Review*, a publié une longue analyse, dans son no d'octobre 1782, de l'ouvrage de Marat intitulé : *Découvertes sur la Lumière*. M. Chèvremont en a reproduit la traduction au no 33 de ses *Documents justificatifs*.

Dans un ouvrage paru en 1786, et qui porte pour titre : *Physique du Monde*, les auteurs, M. le baron de Marivetz et M. Goussier, discutent les théories de Marat sur la nature du *Feu*, à côté de celles des plus grands physiciens de l'époque : l'abbé Nollet, Franklin, Stahl, Sigaud de Lafond, Macquer, Scheele, Bergmann, Baumé, Senebier, etc. (V. le *Journal général de France*, 1787, pp. 141 et 358.)

erreurs, il n'en a pas moins reconnu que l'œuvre scientifique de Marat présentait une certaine importance. « Les expériences ingénieuses y abondent, écrit-il, mieux conduites qu'on ne le faisait communément de son temps. La véritable méthode scientifique s'y montre parfois, surtout dans la critique des travaux d'électricité médicale, et si les conclusions tombent souvent à côté de la vérité, la cause provient surtout de la difficulté du sujet » (1). Malgré tout, conclut le Dr Didelot, « les travaux de Marat méritent mieux que l'oubli complet dans lequel ils sont tombés. »

C'est une opinion analogue, sinon plus élogieuse encore, qu'exprime le Dr Foveau de Courmelles. Tant dans son *Traité de radiographie* que dans son *Electricité curative*, notre confrère a rendu hommage à celui que des préventions, dont toutes sont loin d'être justifiées, ont, jusqu'à ces derniers temps, dépouillé de tout ce qui légitimement lui revenait. Le Dr Foveau a surtout montré que nous n'avons rien exagéré en disant que les électrothérapeutes peuvent et doivent se réclamer de Marat comme d'un précurseur, et que, selon les termes même du bibliophile Jacob, qui nous servirent jadis d'épigraphe :

« Il y a eu deux *Marat*... le Marat que tout le monde sait... et l'autre Marat, dont personne aujourd'hui ne soupçonne l'existence, celui qui fut l'élève et l'admirateur de Rousseau, l'ami de la nature, le savant auteur de plusieurs découvertes dignes de Newton dans la chimie et la physique, l'écrivain énergique et coloré qui a fait un livre de philosophie digne du philosophe de Genève... Celui-là n'a écrit que des ouvrages scientifiques, politiques et littéraires ; il était médecin des gardes du corps du comte d'Artois ; il mourut, ou plutôt il disparut à la fin de l'année 1789 pour faire place à son homonyme... »

C'est celui-là seul que nous nous sommes attaché à mettre en lumière, en le débarrassant de sa gangue, c'est-à-dire en oubliant volontairement le rôle que, sous la pression des événements politiques, il fut appelé à jouer.

A. C.

Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday.

Postérieurement à notre livre (1891) sur Marat, il a paru un certain nombre d'opuscules, brochures, articles de revues ou de journaux relatifs au héros révolutionnaire ; il n'a pas été publié un seul ouvrage de quelque importance.

Parmi les brochures, nous signalerons plus particulièrement celle qui porte le titre : *De la Presbytie accidentelle*, par J.-P. Marat, docteur en médecine (1776), « traduit pour la première fois de l'an-

(1) *Marat physicien*, par le Dr L. Didelot. Lyon, Storck ; et Paris, Masson, éditeurs. Ce travail avait d'abord paru dans les *Archives d'Anthropologie criminelle*, du professeur Lacassagne (de Lyon), année 1893, p. 360-372.

glais d'après le seul exemplaire connu, appartenant à la bibliothèque de la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres », par Georges Pilotelle (1). C'est la traduction d'un ouvrage intitulé : *An Enquiry into the nature... of a singular disease of the eyes...* et que M. Morse Stephens avait étudié dès 1882.

Il serait bien désirable qu'un spécialiste compétent analysât consciencieusement le travail de Marat et nous dise ce que valent les assertions de notre confrère en regard de la science de son temps et aussi de la science moderne.

A la fin de son opuscule, M. Georges Pilotelle annonçait qu'il avait en préparation un ouvrage sur *Marat en Angleterre*, « d'après des documents anglais entièrement inédits ». Nous ne sachions pas que cet ouvrage ait encore vu le jour (2).

Par contre, sous ce même titre : *Marat en Angleterre*, le bibliophile anglais H.-S. Ashbee a publié (décembre 1890 ou janvier 1891) un opuscule du plus haut intérêt. Dans cette brochure, sont rapportés les témoignages les plus divers et les plus contradictoires sur Marat, mais l'auteur y a ajouté une contribution personnelle des plus appréciables. Il s'y est cependant glissé quelques erreurs qu'il nous serait trop long de relever. Nous n'engageons pas moins ceux qu'intéresse le sujet à consulter ce travail et surtout les notes qui l'enrichissent.

*
* *

Sous le titre de : *La jeunesse de Marat, Marat romancier,* M. Pierre de Witt, un descendant de Guizot, a publié (1892) une très attachante brochure (3), qui ouvre sur la psychologie du farouche tribun un jour assez inattendu. C'est une œuvre de jeunesse, un début même, si nous sommes bien renseigné, et qui faisait bien augurer du talent d'un auteur qu'une mort prématurée a ravi aux lettres. On y trouve surtout une analyse détaillée (4) d'un roman de cœur de Marat, dont le manuscrit a figuré dans les vitrines de l'Exposition rétrospective de la Révolution, organisée en 1889 par la Société de l'histoire de la Révolution française.

Marat sentimental, Marat féministe, qui l'eût cru ? Rien pourtant de plus conforme à la vérité. Demandez plutôt à M. Léopold Lacour qui nous initia (5) jadis, dans une conférence de la Bodinière, (6), aux bonnes fortunes (7) de Marat.

M. Lacour sut nous montrer un Marat très acceptable, physique-

---

(1) Paris, librairie Champion, 1891.

(2) M. Pilotelle a encore publié (1892) le rarissime placard de « Marat, l'Ami du peuple, aux braves Parisiens, 26 août 1792. Londres et Paris, chez les principaux libraires. »

(3) Le roman de Marat a paru pour la première fois dans le *Siècle*, en feuilleton, par les soins du bibliophile Jacob, qui en a donné une réimpression, en 2 vol. in-8°, précédés d'une préface dudit bibliophile et parus chez Louis Chlendowski, en 1848.

(4) « Il y a de tout et de tous les genres dans ces six cents pages, écrit M. de Witt ; il y a de l'histoire, de la philosophie, de la politique, des *observations médicales*, et jusqu'à des remarques culinaires. Il y a même du talent parfois et de réelles facultés d'écrivain. »

(5) Avant M. Lacour, Alphonse Esquiros nous avait fait connaître, dans sa *Charlotte Corday*, cette face ignorée de la vie de Marat.

(6) La conférence de M. L. Lacour à la Bodinière sur *Le Féminisme et les Femmes de Marat* est du 20 mai 1896.

(7) Harmand (de la Meuse), dans son *Portrait de Marat*, dit positivement : « Il (Marat) m'a raconté lui-même qu'avant la Révolution il avait eu des liaisons *intimes* avec une marquise qu'il m'a nommée ; que, pour lui plaire, il avait affiché le goût de la parure, qu'il

ment. Du crapaud et du nain légendaires, il fit sortir un homme de médiocre stature, aux yeux ardents et doux, au front de passion et de rêve. Certes, l'Ami du peuple ne fut pas un Adonis comme Hérault de Séchelles ou Barbaroux ; mais il ne fut pas non plus trop indigne de représenter la cause féministe (1), encore que les défenseurs généreux de ces dames ne se recrutent pas le plus ordinairement parmi ceux qui sont les plus assurés de leur plaire.

Elevé par une mère très intelligente, Marat a été aimé avec une sorte de culte par deux femmes remarquables : sa sœur Albertine, que Lamartine confond avec sa maîtresse, et qui fut une héroïne de Plutarque (avec une carmagnole), et par sa compagne Simonne, qui voua toute sa vie avec son pauvre pécule à l'apostolat sanguinaire de son ami. Marat fut pendant quelques années l'homme de la Convention le plus populaire, non seulement parmi les tricoteuses, mais aussi parmi les cérébrales et les détraquées de ce temps-là.

C'est que Marat fut un homme-femme, suivant le mot de Dumas (2), par les nerfs et la férocité que revêtaient chez lui des sentiments d'essence douce. Il a eu le délire de la pitié et de la justice.

*
* *

Puisque nous en sommes au chapitre « femmes », nous ne devons pas omettre de parler des si curieux *Souvenirs sur Charlotte Corday*, « par une amie d'enfance » (Mme Loyer de Maromme). Ces *Souvenirs* avaient été déjà utilisés en partie par M. Casimir-Périer, dans un travail publié par la *Revue des Deux-Mondes* (1862) sous le titre de : *La Jeunesse de Charlotte Corday*. Mais la nouvelle version qu'en a donnée M. Calmette, dans la *Revue hebdomadaire* (mars 1898), est incomparablement plus complète.

M. Calmette ayant bien voulu, ce dont nous le remercions, rappeler ce que nous avions écrit nous-même sur Charlotte Corday (3), il ne nous appartient pas d'y insister.

Parmi les femmes dont l'histoire a retenu le nom, il en est peu qui aient eu une célébrité égale à celle de Charlotte Corday. On connaît l'acte qui lui valut la notoriété ; nous avons ailleurs dit ce que nous en pensions. Nous avons été heureux de constater que notre opinion n'était point isolée : dans le très original travail (4) que nous devons à la plume du savant conservateur de la Bibliothèque de Caen, M. Abel Decauville, Lachênée, cet érudit historien

---

était alors recherché et élégant, même dans ses habits ; qu'il avait obtenu par le moyen de cette dame le titre de médecin des écuries de monseigneur le comte d'Artois... » (V. Dauban, *La Démagogie en 1793*. Plon éd., in-8°, p. 272.) La grande dame en question paraît être la marquise de Laubespine. (V. *Marat inconnu*, pages 66, 67, 72, 73, 101, 286, 288.)

(1) Lire *La Femme jugée par les grands écrivains des deux sexes*, par L.-J. Larcher, p. 441-443, pour connaître l'opinion que Marat avait des femmes.

(2) « Marat fut surtout, écrit M. Lacour, un féministe sentimental dans ses revendications. Il a exposé, en très mauvaise prose, un siècle à l'avance, les théories qui ont failli faire choir Francillon dans un cabinet particulier : il a proclamé identique chez les deux sexes la culpabilité des adultères, et demandé la recherche de la paternité avec le mariage forcé pour conclusion. Il a protesté, dans son *Plan de législation criminelle* (section de la femme) contre le mariage d'argent d'une façon qui fait pressentir la philosophie oratoire et mondaine des moralistes de théâtre. »

(3) V. *Le Cabinet secret* (2ᵉ série), par le Dʳ Cabanès.

(4) *Charlotte Corday et ses portraits*, par Abel Decauville-Lachênée. Caen, 1896.

n'hésite pas à qualifier sévèrement le crime, que d'aucuns ont trouvé héroïque, commis par une fanatique exaltée.

M. Decauville a plus spécialement recherché, en étudiant les différents portraits du meurtrier de Marat, quelle était la physionomie vraie de celle qu'on a tour à tour considérée comme un ange et comme un monstre, selon qu'on était prévenu dans un sens ou dans l'autre.

Entre temps, M. Lachênée a fait ressortir avec raison, chez Charlotte, la froide préméditation du crime qu'elle allait commettre, et les moyens cauteleux (1) auxquels elle eut recours pour approcher Marat. N'y a-t-il pas là une contradiction avec la prétendue franchise, le faux loyalisme de ce caractère fortement trempé?

Tout chez elle est, du reste, contradiction. Louvet signale « dans sa figure belle et jolie un mélange de douceur et de bonté ». M[me] de Maromme dit, de son côté, que « c'était une femme superbe, mais qui se tenait mal: sa tête se penchait légèrement en avant. » M. Vaultier : « M[lle] de Corday était belle, mais toutefois moins qu'on ne l'a dit et que ses prétendus portraits ne pourraient le faire penser. Ses traits étaient un peu forts. » On se demande où chercher l'expression exacte de cette figure énigmatique. La tâche était assurément difficile; elle n'a pas rebuté M. Decauville. Après avoir examiné les diverses effigies de Charlotte, qui ont paru un peu dans tous les pays au moment même où elle commit son acte et postérieurement, l'auteur conclut, comme nous-même, qu'une des images les plus fidèles est celle qui figure aujourd'hui au Musée de Versailles et où la jeune Normande est représentée de trois quarts, la tête tournée à droite, couverte d'un haut bonnet, les boucles de ses cheveux lui tombant sur les épaules. Mais M. Decauville préfère néanmoins à ce portrait, qui est, comme on sait, du peintre Hauer, le pastel dû à l'artiste Brard, qui fait partie de la collection Mancel à Caen et dont la bibliothèque de cette ville possède une copie à l'huile.

On connaît encore un autre portrait de Charlotte, fait par Vestier, et reproduit, a-t-on dit, « d'après nature ». Mais, suivant l'expression même de celui qui l'a fait le premier connaître, M. Ch. Vatel, la tête a été dramatisée ; les traits principaux sont bien ceux qui seraient indiqués sur le signalement, mais ils ont été idéalisés et par suite n'offrent aucune garantie (2).

A. C.

---

(1) « Tandis qu'on a dépeint Marat comme un monstre, et d'une manière si terrible que toute la France est trompée au point de croire qu'il n'y a point de cannibale comparable à ce citoyen, cette femme implore cependant sa commisération, elle lui écrit : Il suffit d'être malheureux pour être entendu.

« Cette circonstance est bien propre à démocratiser Marat et à faire ouvrir les yeux à ceux qui nous croient de bonne foi des hommes sanguinaires.

« Il faut que vous sachiez que Marat vivait en Spartiate, qu'il ne dépensait rien pour lui et qu'il donnait tout ce qu'il avait à ceux qui avaient recours à lui. Il m'a dit plusieurs fois et à mes collègues : « Je n'ai plus de quoi subvenir à la foule malheureuse qui s'adresse à moi. je vous en enverrai quelques-uns », et il l'a fait plusieurs fois. » (Extrait d'une lettre de Robespierre jeune au citoyen Buissart. juge de paix à Arras (Pas-de-Calais) ; citée dans le volume intitulé : *Lettres inédites d'Aug. Robespierre à Buissart*, par Barbier, p. 49.)

(2) N'oublions pas de mentionner, puisque nous en sommes à faire la revue des travaux ayant trait à Marat et Ch. Corday, publiés depuis 1891, que dans le n° du 10 mars 1896 de la *Nouvelle Revue rétrospective*, M. de Grouchy a reproduit un très intéressant *Mémoire de M[me] Boucher Saint-Sauveur contre Marat* (1790). On lit, en marge de ce mémoire : « Par M[me] Bou-

MARATIANA

Un frère inconnu de Marat.

L'article qui suit est extrait d'une revue d'ordinaire sérieusement informée : c'est à ce seul titre que nous le reproduisons. Nous devons toutefois déclarer que nous entendons parler pour la première fois du frère de Marat dont il est ici question (1).

« Marat venait d'être tué, et il était l'objet du culte le plus ardent. Il avait laissé un frère qui s'occupait, en Suisse, de travaux d'histoire naturelle, et qui, à en croire les lettres de recommandation qui lu furent délivrées et les rapports dont il fut l'objet, s'était fait une spécialité dans l'art de conserver les insectes, et en particulier les chenilles et les araignées. Profitant de l'enthousiasme que le nom de son frère excitait encore, il se targua de sa parenté pour solliciter une place d'aide-naturaliste au Muséum. La Convention nationale et le ministre accueillirent la demande du frère de l'Ami du peuple et demandèrent à Daubenton et aux professeurs leur avis sur la nomination d'Olivier Marat à ce poste.

Le conseil des professeurs se montra favorable à la proposition, mais fit observer au ministre que les bonnes dispositions dont ils étaient animés ne pouvaient être que platoniques, puisqu'ils n'avaient même pas d'argent pour l'aménagement et l'entretien des collections, et que, par conséquent, ils ne pourraient fournir d'appointements au nouveau fonctionnaire ; qu'il fallait, pour rendre leur décision effective, que le ministre obtînt de la Convention le vote d'un crédit urgent, et qu'une fois ce crédit obtenu, ils se feraient une joie d'accueillir Olivier Marat.

La Convention, qui jusqu'alors était restée sourde aux instantes prières de Daubenton, s'exécuta cette fois : les fonds furent votés, les collections installées, mais le frère de Marat n'eut pas la place d'aide naturaliste. Le 9 thermidor était survenu et avait refroidi le zèle et la sollicitude de Daubenton, de Geoffroy Saint-Hilaire et de Jussieu (2). »

---

cher Saint-Sauveur, femme du député chez qui Marat s'était caché. » Marat rapporte, en effet, dans son journal *l'Ami du Peuple* (n° 170, 13 juillet 1790), que, lors de la visite faite à son domicile, le 22 janvier, par un détachement de la garde envoyé pour l'enlever, il alla « chercher un asyle au fond du Marais ». Cet asile était la demeure de son collègue Boucher Saint-Sauveur. Encore un menu détail, mais un détail ignoré, que ne devra pas omettre de relever le futur biographe de Marat.

A signaler également, bien qu'elle ne soit pas de notre ressort, l'étude, de tous points remarquable, de M. Arthur Desjardins, sur *Marat criminaliste*, parue dans la *Revue du Palais*, du 1er novembre 1897.

(1) Marat avait deux frères : *Jean-Pierre*, le plus jeune, horloger et négociant, né à Neuchâtel vers 1756, mort à Carlsruhe vers 1846 ; un autre frère *Henri*, plus âgé que le précédent, né en 1745, qui passa en Russie et devint professeur à l'Ecole militaire impériale, avec le grade de colonel, sous le nom de M. de Boudry. Marat eut, en outre, deux sœurs : *Albertine*, dont nous parlons un peu plus loin, et *Marie-Anne*, née à Boudry en 1746 et mariée à un monsieur *Olivier*. Nous n'avons jamais ouï parler d'un *Olivier Marat*. N'y aurait-il pas eu confusion, et le personnage dont il s'agit dans cet article ne serait-il pas le *beau-frère* et non le frère de Marat, ce monsieur *Olivier*, marié à une sœur de l'Ami du Peuple ?

(2) Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris* (1892), p. 89-90.

La Sœur de Marat.

Albertine Marat, la sœur du conventionnel, naquit à Neuchâtel, en 1760. Elle s'occupa dans sa jeunesse de travaux d'horlogerie, et plus spécialement de la fabrication des aiguilles de montre.

Venue à Paris peu après la mort de Marat, elle ne tarda pas à tomber dans le dénûment le plus absolu, qui la força à se débarrasser de la plupart des papiers que lui avait légués son frère (1) Albertine Marat succomba le 30 octobre 1841 (2), dans une petite mansarde qu'elle occupait rue de la Barillerie.

Elle fréquentait peu chez ses voisins et voisines. Cependant le futur chimiste Boussingault rapporte, dans ses *Mémoires* (3), qu'il eut l'occasion de voir, chez sa tante Duhamel, la sœur de Marat, « une vieille, dit-il, d'une physionomie affreuse, à moustaches grises, avec la voix d'un homme. »

« Elle m'effrayait, ajoute-t-il, bien que j'ignorasse alors de quel citoyen elle était sœur. Elle me montra une belle *collection de papillons préparés par Marat.*

« La sœur du « Père du peuple » (*sic*) demeurait avec une demoiselle âgée, tenant un bureau de papier timbré, charmante dame, ayant appartenu à l'ancienne cour, une des femmes de Marie-Antoinette. »

Comment deux êtres aussi dissemblables se trouvaient-ils réunis sous le même toit ? Mystère et politique, sans doute !

Marat précepteur.

Dans un feuilleton paru récemment dans l'*Hygiène de la Famille,* dirigée par notre excellent confrère de Bordeaux, le Dr Gyoux, nous avons trouvé la confirmation d'un fait que nous n'avions pu que mentionner, faute d'une suffisante information.

Nous avions jadis relaté (4) que Marat avait séjourné deux ans à Bordeaux, où « il avait été précepteur des enfants de M. Paul Nairac, député à l'Assemblée nationale ».

Paul Nairac naquit à Bordeaux le 2 avril 1732 (5). Le *Dictionnaire des Parlementaires* indique qu'il fut député du Tiers-Etat aux Etats-Généraux de 1789 et qu'il mourut, « à la fin de l'empire », dans sa ville natale, où il s'était retiré après la session de l'Assemblée Constituante.

Les Nairac étaient à Bordeaux depuis plus d'un siècle. L'immeuble de la rue du Moulin, à Sainte-Croix, où probablement ils s'établirent d'abord comme raffineurs, existe encore. De là ils vinrent demeurer aux allées de Tourny. Le plus célèbre d'entre eux, Paul, y était au n° 14, avant de se fixer dans l'hôtel qu'il fit édifier par Louis au cours du Jardin-Public, n° 17, aujourd'hui hôtel de Curzay.

Paul Nairac est surtout connu comme armateur. Il fournit ses

---

(1) V. *Intermédiaire*, 10 juin 1890, et *Marat inconnu*, p. 265-273.

(2) « Le 30 octobre 1841, à 4 h. du matin, est décédée en son domicile à Paris, rue de la Barillerie, 34, demoiselle Albertine Marat, âgée de 83 ans. » *Extrait des registres des actes de décès du 9e arrondissement de Paris.* (Communication de M. Chèvremont.

(3) *Mémoires de Boussingault*, tome I (1802-1822), p. 38-39.

(4) *Marat inconnu*, p. 34.

(5) *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 mai 1898.

navires pour le transport des troupes lors de la guerre d'Amérique. On montre chez son arrière-petit-fils un portrait fort beau de Louis XVI, que ce roi lui donna en témoignage de reconnaissance.

Paul Nairac eut pour précepteur de ses enfants un compatriote de sa femme, Jeanne Barbe Welter, née en Suisse : c'était Jean-Paul *Marat*. Il est vraisemblable que celui-ci vit de près chez les Nairac les parents des futurs *Girondins*, alors très jeunes enfants (vers 1770).

Il convient de dire, à ce propos, que le crime de Charlotte Corday a mis fin à l'espérance qu'avaient certains Girondins d'échapper au supplice. En croyant tuer l'ennemi du *parti de la Gironde*, Charlotte Corday a, au contraire, fait disparaître celui qui voulait et pouvait sauver les Girondins. C'était, entre autres, la conviction de Ducos (1).

Paul Nairac a occupé de nombreuses fonctions, et il a été en relation avec les personnages les plus considérables de son siècle. Il fut, pendant plus de trente ans, un des hommes les plus marquants de la cité bordelaise. Son salon fut un des plus fréquentés de la ville, et des personnalités de tout ordre s'y pressaient.

Il existerait encore à cette heure des descendants (2) de celui qui n'avait pas craint de confier l'éducation de ses enfants au redouté Marat.

Les manuscrits de Marat.

Dans l'*Inventaire* (3) des papiers de Marat, fait par ordre du Comité de sûreté générale de la Convention, le 2 août 1793, figuraient, au n° 4, les manuscrits suivants, dont la plupart sont restés inédits, et dont d'autres étaient préparés pour la réimpression d'ouvrages déjà parus :

« Les ouvrages du citoyen Marat consistent en un volume in-8°, contenant 323 pages, intitulé : *Mémoire sur les expériences que Newton donne en preuve du système de la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes.*

« Un autre volume in-8°, contenant 201 pages, intitulé : *Recherches physiques sur le feu*, avec des notes manuscrites.

« Un sac contenant un ouvrage manuscrit qui devait être intitulé : *L'Ecole du Citoyen, ou Histoire secrète des machinations de la Cour, de l'Assemblée Constituante, du Club monarchique, des généraux et des principaux ennemis de la liberté qui ont figuré dans la Révolution.*

« Un autre ouvrage aussi manuscrit, intitulé : *Analyse de différents systèmes sur le feu, la chaleur, congélation et thermomètre.*

« Un autre manuscrit, intitulé : *Les chaînes de l'esclavage.*

« Un autre ouvrage, partie imprimée, partie manuscrite, intitulé : *Découvertes sur la Lumière, constatées par une suite d'expériences nouvelles.*

« Un rouleau de trois ou quatre feuilles de papier détachées, avec ce titre : *Histoire de la Révolution.*

---

(1) *Les Origines de Bordeaux*, étude d'histoire et d'hygiène. (*L'Hygiène de la Famille*, juin 1899.)

(2) V. *Intermédiaire*, loc. cit. ; la brochure *Bordeaux il y a cent ans*, Paris, 1887 ; *Variétés révolutionnaires*, de Marcellin Pellet, 1re série, p. 163, etc.

(3) D'après M. Chèvremont, l'original de ce document se trouverait aux Archives nationales (*Section administrative*, Cote F. 7, 4385 : *Pièces relatives à l'assassinat de Marat*, 182e carton).

« Une autre liasse dans laquelle se trouvent plusieurs ouvrages détachés, l'un sur la physique, intitulé : *Cristal d'Islande et du Brésil.*

« Un autre, *Discours sur le moyen de perfectionner l'Encyclopedie.*

« Plusieurs feuilles détachées, manuscrites et imprimées, qui paraissent relatives à l'ouvrage ci-dessus, *l'Ecole du citoyen.*

« Une autre liasse de petites notes, destinées pour un ouvrage intitulé : *Administration des finances.*

« Un autre manuscrit in-4°, sur la première feuille duquel se trouve écrit : *Ma correspondance.* »

Ces papiers furent remis à la « citoyenne Evrard », veuve de Marat. Un certain nombre d'entre eux ont été perdus. Nous avons fait connaître le sort de quelques autres dans notre ouvrage sur Marat.

Albertine Marat avait peu à peu aliéné les papiers de son frère. Vers 1858, la suite complète de l'*Ami du peuple*, avec notes, additions et corrections de la main de Marat, était dans la bibliothèque de M. Solar, et, à sa vente, elle fut achetée par le prince Napoléon. Plus tard, ce recueil passa entre les mains du libraire Fontaine, et il fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque de lord Rosebery, à Dalmeny-Park. (V. *Intermédiaire*, 25 décembre 1887.)

Outre plusieurs manuscrits de son frère, la sœur de Marat avait conservé son diplôme de docteur en médecine de la faculté d'Edimbourg, une bague et des cheveux, tous objets qui doivent se trouver actuellement en la possession de son arrière-petit-neveu.

Nous avons jadis conté (*Revue des Sciences et des Lettres*, janvier 1889) les vicissitudes des autres papiers du conventionnel ; nous y renvoyons nos lecteurs, ainsi qu'à l'article publié par nous dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, du 10 juin 1890.

A l'*Exposition historique de la Revolution française* (1889) a figuré un certain nombre de pièces manuscrites relatives à Marat : *Autographes de Marat et procès-verbaux de l'autopsie et de l'embaumement de son corps* (Collection de M. Etienne Charavay et de M. le baron Locré) ; *Brevet de franc-maçon, délivré à Marat en 1774* (Coll. de M. Etienne Charavay) ; le *Manuscrit d'un roman de Marat* (Coll. de M. Le Petit). A cette même Exposition se pouvait voir le masque de Marat, moulé sur son cadavre, propriété de M. le Dr Robinet (1).

La Maison de Marat.

Elle portait jadis le n° 20 de la rue des Cordeliers ; elle était anciennement connue sous le nom d'*hôtel de Cahors*. C'était une sorte d'hôtel bourgeois, comme on en construisait beaucoup à la fin du siècle dernier (2). On a longtemps confondu la maison habitée par Marat avec le logis à tourelle qui faisait le coin de la rue du Paon. C'est une erreur qu'il n'est plus permis de commettre après les travaux de MM. d'Ideville, Lenôtre, etc.

L'immeuble qu'occupait Marat au moment de sa mort a été démoli

---

(1) L'*Inventaire des autographes et des Documents historiques*, composant les collections de B. Fillon (4e série. *Révolution française*), énumère un grand nombre de manuscrits de Marat. (Nos 552 à 556 inclus.) La majeure partie de ces pièces provenait de la succession d'Albertine Marat.

Ces papiers ont été mis en vente les 16 et 17 février 1877, par M. Etienne Charavay. Ils sont aujourd'hui dispersés, pour la plupart, dans des collections particulières.

(2) Cf. *Paris révolutionnaire*, par G. Lenotre, p. 229.

en 1876 (1). Lors de sa démolition (2), M. Victorien Sardou acheta la porte de la chambre à coucher de Marat, qu'il possède encore.

L'auteur de *Thermidor* nous a jadis conté dans quelles circonstances il pénétra pour la première fois dans la maison habitée par le conventionnel. C'était en 1853 : le jeune Sardou, alors étudiant en médecine, habitait rue de Vaugirard, dans une maison faisant face à la rue Corneille, la maison du fameux Guillotin, avec un ami, étudiant en médecine comme lui. Un soir, après le dîner, comme ils causaient tous deux au coin du feu, en fumant leurs pipes, l'ami fut pris tout à coup d'un crachement de sang des plus violents. Sardou voulut le saigner, mais il s'aperçut qu'il n'avait plus ses lancettes. Force lui fut de courir appeler quelqu'un. Il descendit les escaliers quatre à quatre et s'en fut à l'Ecole pratique de médecine, qui se trouvait à deux pas.

Le premier interne qu'il rencontre lui dit : « Je n'ai pas non plus sur moi ce qu'il faut, mais tu n'as qu'une chose à faire, c'est d'aller appeler le docteur *** (3), qui habite la maison d'à côté, tu sais bien, *la maison de Marat* !

» — Allons donc ! s'exclama Sardou, la maison d'à côté est la maison de Marat? Il sonne bientôt à la maison indiquée. Le docteur *** ? demande-t-il. Au premier. Il habitait le premier ! l'appartement même de Marat ! Le jeune étudiant conte en deux mots le but de sa visite Le docteur prend sa trousse et descend avec le jeune homme. Au bas de l'escalier, celui-ci, déjà curieux des choses du passé, ne put s'empêcher de lui poser la question qui lui brûlait les lèvres : Vous habitez l'appartement de Marat ? — Oui, et la pièce où vous m'avez trouvé lui servait de salon ; j'en ai fait ma salle à manger. Et comme Sardou regardait son interlocuteur avec curiosité, celui-ci reprit : « Venez donc me voir, puisque cela semble tant vous intéresser. Je vous montrerai l'appartement au complet. »

Est-il besoin de dire que, quelques jours après, l'étudiant était de retour chez le docteur ? Celui-ci lui fit visiter l'appartement dans ses moindres détails, et l'engagea à revenir. « J'y retournai trois fois, quatre fois, six fois, je ne sais plus, nous disait naguère Sardou, évoquant devant nous ce souvenir. Je me rappelle qu'en 1867, j'y allai avec Claretie et que, quelques années plus tard, j'y retournai avec Philippe Gille. On allait démolir la maison. Picard, l'architecte, nous demanda si nous voulions emporter un souvenir de l'appartement. Nous ne nous le fîmes pas dire deux fois. Gille choisit la grille d'une des fenêtres donnant sur la rue des Cordeliers. Quant à moi, je pris la porte de la chambre à coucher. La voici, d'ailleurs. — Ce disant, M. Sardou nous montrait une petite porte couleur « café au lait », munie d'une serrure Louis XVI. — Comme la maison allait disparaître, je pris la précaution de relever le plan de l'appartement. En voici une copie. »

Et nous mettant le plan sous les yeux, M. Sardou nous indiquait

---

(1) Nous pensons que la maison de Marat devait être à l'endroit où sont situés les bureaux du secrétariat de la Faculté de médecine. Quant à *affirmer* que sa chambre était *exactement* au-dessus de l'emplacement actuel du cabinet de M le doyen Brouardel, nous laissons à d'autres la responsabilité de pareilles assertions qui ne sont étayées d'aucune preuve.

(2) V. *Marat inconnu*, p 210 et suiv.

(3) Ce devait être le Dr Galtier, auteur d'un *Traité de Toxicologie*, que notre génération ne lit plus (V. *Marat inconnu*, p. 212, note.)

du doigt la fameuse salle de bain où eut lieu le meurtre; il alla même jusqu'à nous mimer la scène de l'assassinat... avec un couteau à papier, qui figurait le poignard de Charlotte Corday ! Mais qui n'a pas vu Sardou dans un de ces moments ne peut s'en faire même une vague idée.

Le couteau de Charlotte Corday.

Charlotte Corday était arrivée à Paris le jeudi 11 juillet 1793, vers midi, par la diligence de Normandie. Elle descendit à l'Hôtel de la Providence (1). Aussitôt après avoir pris possession de sa chambre, elle s'informa où était le Palais Egalité, situé non loin de là, et la rue Saint-Thomas du Louvre, où habitait un député qu'elle se proposait d'aller trouver le lendemain. Ce n'est que le surlendemain, à 6 heures du matin, qu'elle se rendit au Palais-Egalité, le Palais Royal aujourd'hui, pour y faire l'acquisition, « moyennant 40 sols », du couteau qu'elle devait plonger dans le cœur de Marat.

D'après une note que nous avons trouvée dans les papiers de Ch. Vatel, conservés à la Bibliothèque de Versailles, c'était un « couteau de table avec sa gaine (2), dont la lame avait environ cinq pouces, le manche de bois brun à virole d'argent. »

A s'en rapporter au procès-verbal du commissaire de police chargé des premières constatations, c'était un couteau à manche d ébène dont la lame était « toute fraîche émoulue... »

Un contemporain de Marat, Restif de la Bretonne, dit d'autre part: « Dès que Marianne (c'est ainsi qu'il désigne Charlotte Corday, qui s'appelait, en réalité, Marie-Anne) vit le moment, elle tira *un petit couteau longuet*, acheté le matin au Palais-Egalité... » (*Les Nuits de Paris*, t. VIII, p. 536-540.) Restif, de son naturel très curieux, très avide de tout ce qui se passait, a pu se rendre compte par lui-même, ou tout au moins être bien renseigné.

Le couteau était donc bien allongé, comme l'a représenté le peintre Hauer. Il était, en outre, petit, c'est-à-dire étroit : ce qui le prouve, c'est que la blessure n'avait pas 6 lignes d'après le procès-verbal du chirurgien chargé de l'autopsie (3) et de l'embaumement.

L'érudit Ch. Vatel, qui a publié tout le dossier du procès de Charlotte Corday, avait projeté de retrouver le coutelier qui avait vendu l'instrument du crime, mais il ne semble pas que ses recherches aient abouti (4).

---

(1) M. Lenotre s'est livré à une très minutieuse enquête pour retrouver ce qui fut l'Hôtel de la Providence, et il a été assez heureux pour arriver à ses fins. Il ne paraît plus douteux que l'hôtel où descendit Charlotte Corday était l'immeuble (il existait encore il y a quelques années, mais il a disparu en 1893) qui portait le n° 14 de la rue Hérold. (V. *Paris révolutionnaire*, par G. Lenotre, 1895, p. 221.)

(2) D'après M. Lenotre (*op. cit.*), le couteau fut livré à Charlotte par le marchand, « dans une gaine de gros papier *façon chagrin* ».

(3) V. *L'Assassinat de Marat*, par le Professeur Lacassagne (de Lyon), in *Archives d'Anthropologie criminelle*, 1891, p. 630-646.

(4) Nous avons relevé cette note dans les papiers de Vatel conservés à Versailles : « Aller à la Préfecture de Police, chez l'employé pour les contributions, *Palais Royal*. On doit trouver le coutelier :

« Badin, Palais-Egalité, galerie de pierre, 177 ; — Gavet, Palais-Egalité, galerie vitrée, 225 ; — Huau, idem, galerie de bois, 192. » M. Lenotre croit que le coutelier auquel s'adressa Charlotte était le sieur Badin, mais il ne fournit à l'appui de son opinon aucun document.

Les restes de Marat et de Charlotte Corday.

C'est le 21 septembre 1794 que le corps de Marat, moins le cœur (1), fut transporté en grande pompe au Panthéon. Le 7 ventôse an III (26 février 1795), Ginguené, au nom de la Commission exécutive de l'Instruction publique, écrivait à Soufflot, alors inspecteur général du Panthéon, que la famille de Marat n'ayant pas réclamé son corps, il y avait lieu de procéder sans délai à l'inhumation.

Le lendemain, le commissaire central du Panthéon, assisté de son greffier, faisait extraire les restes de Marat, renfermés dans un cercueil de plomb, couvert d'une caisse en bois (2), et les faisait porter au cimetière ci-devant Geneviève.

Par un hasard assez singulier, l'ancien cimetière Sainte-Geneviève, situé de biais en face de la grande porte de Sainte-Etienne-du-Mont, n'a jamais subi de modification. Ainsi qu'on peut s'en assurer à l'aide du plan que M. Lenotre a fait relever, sa superficie n'a reçu depuis cent ans aucune construction. Le cercueil de Marat se trouve donc encore aujourd'hui sous le pavé de la place Saint-Etienne-du-Mont ou dans le jardinet de l'estaminet voisin, à l'enseigne du *Vieux Paris*. Il est bien certain, en effet, que si quelques travaux de voirie l'avaient mis à découvert au cours de ce siècle, la chose ne serait point passée inaperçue.

Si l'on obtenait de pouvoir fouiller sous le pavé de la rue Sainte-Geneviève, on retrouverait sûrement Marat.

*
* *

Nous avons conté jadis l'odyssée du crâne de Charlotte Corday : cette pièce anatomique qui avait échoué, on ne sait comment (3), vers 1840, chez M. de Saint-Albin, fils de l'ancien secrétaire de Danton arriva ensuite entre les mains de M. George Duruy, lequel en fit don au prince Roland Bonaparte.

Quoi qu'il en soit, cette relique anatomique n'est pas restée intacte ; ceux qui ont pu la voir ont constaté que les cinq premières dents de chaque côté avaient été arrachées. « En arrière, à gauche, se voit une vaste excavation, répondant à la seconde grosse molaire qui était malade, et a été arrachée un certain temps *avant la mort ;* même remarque à droite. Le sujet a eu, évidemment, deux dents cariées arrachées peu de temps avant son exécution (4). »

Décidément, le fétichisme des reliques n'est pas près de manquer d'adeptes.

---

(1) Le cœur, enfermé dans un vase d'agate, enrichi de pierreries, fut transporté dans le lieu où la Société des Cordeliers tenait ses séances, là où se trouve aujourd'hui le *Musée Dupuytren*.

(2) Le cercueil de plomb fut seul inhumé : la caisse en bois fut remise à l'architecte Soufflot.

(3) On a fait à cet égard diverses hypothèses : ou bien un fanatique s'est glissé, la nuit qui a suivi l'exécution, dans le cimetière où avait été inhumé le corps de Charlotte et a dérobé le crâne : ou bien quelqu'un acheta-t-il du bourreau ce sanglant souvenir ; ou, plus probablement, faut-il ajouter foi à une tradition, toujours niée, d'après laquelle le gouvernement d'alors aurait ordonné de porter le corps de Charlotte à l'amphithéâtre aux fins d'autopsie. « Ne pourrait-on alors supposer que la tête aurait été *préparée* par quelque médecin et conservée comme pièce curieuse ? » (V. *Paris révolutionnaire*, de G. Lenotre, p. 255.)

(4) Lenotre, *loc. cit.*

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Poudre laxative de Vichy

Du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

TROUVAILLES CURIEUSES ET DOCUMENTS INÉDITS

Marat praticien

Le très curieux document qui voit le jour pour la première fois — il n'en a été publié que quelques phrases dans un catalogue d'autographes — appelle quelques lignes de commentaire.

Bien que le nom du destinataire de la lettre ne figure pas sur la pièce, nous avons quelque raison de croire que celui-ci n'est autre qu'un certain Philippe-Rose Roume Saint-Laurent (1), lequel s'entremit très activement pour faire donner à Marat la place de Directeur de l'Académie des sciences de Madrid.

En dépit des affirmations de ce personnage, nous ne pensons pas, à vrai dire, que Marat ait obtenu la place qu'un ami très dévoué à ses intérêts rêvait de lui faire avoir. Il y eut, en tout cas, des négociations (2) engagées entre l'ambassadeur d'Espagne et Marat, — et il ne dépendit pas de ce dernier qu'elles n'aient pas abouti (3).

Ce ne sont pas, d'ailleurs, les seules propositions qui furent faites à Marat pour porter ses talents à l'étranger. S'il faut l'en croire, il n'aurait refusé d'aller en Russie, malgré les offres les plus brillantes, qu'à cause de la rigueur du climat (4). Sur les témoignages flatteurs d'un de ses amis, le comte Valis, un souverain du Nord lui avait fait offrir 24.000 livres annuelles de pension et 12.000 livres de retraite, pour passer dans ses Etats et y travailler à un cours complet de physique. Nouvel Hippocrate, il refusa dédaigneusement les présents royaux (5). Il préféra rester fidèle à sa patrie d'adoption, — on sait qu'il était né Suisse et non Français, — et accepter les fonctions de médecin des gardes du corps de Mgr le comte d'Artois, frère du Roi.

---

(1) Philippe de Saint-Laurent fut nommé plus tard commissaire national civil à Saint-Domingue. Arrêté en 1793, il se réclama de l'amitié de Marat pour être relâché.

Ce qui nous confirme dans l'idée que c'est bien à M. de Saint-Laurent qu'est adressée cette lettre, c'est le ton et même le texte d'une autre lettre de Marat, dont le destinataire était ce même personnage ; lettre qui faisait partie de la riche collection d'autographes de M. Alfred Bovet. En voici un extrait, tel que nous le trouvons reproduit dans le catalogue de ladite collection.

Au début de sa missive, Marat dit attendre une réponse du comte de Florida-Bianca, puis il ajoute .

« Vous m'exhortés à la patience, mon cher ami, eu considération de l'importance de l'affaire pour la gloire de l'Espagne et la mienne. Quant à mon triomphe, il ne sauroit me manquer : mais j'ai mis mon bonheur à porter les sciences exactes et utiles au plus haut point qu'elles peuvent atteindre. J'ai besoin, pour réussir, de la protection d'un grand Roy et je serois au comble de mes vœux si je puis con acrer mes talens au bien d'une nation que j'aime et respecte... »

Qui veut connaître la suite de cette lettre la trouvera reproduite *in extenso* dans la *Revue des Documents historiques*, 3e année (1875-76), p. 141.

(2) Les négociations furent sans doute bien près d'aboutir, car Marat avait déjà annoncé son intention d'écrire un « traité complet » d'électrothérapie médicale, « de concert avec la Faculté de Médecine de Madrid », ouvrage qu'il dédiait, par avance, « à la nation espagnole ». (V. Chèvremont, *Marat, Esprit politique*, t. I, p. 52-53. V. aussi même ouvrage t. II, p. 55.)

(3) Philippe de Saint-Laurent prétend que la place fut ravie à Marat « par les manœuvres perfides de ses ennemis ». (V. Chèvremont, *Esprit politique*, t. I, p. 40.)

(4) Chèvremont, *op. cit.*, t. I, p. 43 et 54 ; et t. II, p. 399.

(5) Idem, ibid., t. I, p. 54-55.

L'Almanach royal, une sorte de Tout-Paris de l'époque, porte, de 1779 à 1786 inclusivement, que « M. Marat, docteur en médecine (1) et médecin des gardes du corps de S. A. (réside), rue de Bourgogne, faubourg Saint-Germain ». Marat a, en effet, *exercé* la médecine pendant plusieurs années ; il s'en est *évadé* plus tard, mais il a été quelque temps au moins un médecin *praticien*.

Nous avons dit (2) quel succès il obtint dans sa nouvelle carrière ; quelles cures éclatantes (3) il accomplit : celle, entre autres, de la marquise de Laubespine, qu'il guérit, dit-il, d'une tuberculose pulmonaire. Mais il compta d'autres clients de marque : il donna ses soins à la femme du Trésorier général des ponts et chaussées de France (4) ; au fils du marquis de Gouy qui, dit-il, eut recours, en désespoir de cause, au « médecin des incurables » (5) ; à M. du Clusel, intendant de Tours, etc. (6).

Marat eut donc, comme on voit, des succès de pratique assez nombreux, et le document qu'on va lire nous confirme dans l'idée qu'il eût pu réussir dans la première voie qu'il s'était tracée, s'il ne se fût lancé dans la carrière si aventureuse de la politique. Nous n'oserions prétendre que la science y ait beaucoup perdu, mais on ne saurait dire davantage que notre pays y ait gagné.

Ces explications données, et elles nous ont paru nécessaires, voici la lettre de Marat, que nous devons à l'extrême obligeance de MM. Noël Charavay et Raoul Bonnet, à qui nous exprimons à nouveau notre profonde gratitude :

Monsieur et très cher ami,

Il y a huit jours que j'ai remis à M. le comte d'Aranda (7) la lettre dont je vous ai fait passer copie : malgré mes instances pour la faire parvenir sans cela au sage ministre des affaires étrangères, j'ignore si elle est expédiée ; je le saurai demain.

Je quitte à l'instant Mme de Saint-Laurent, qui m'annonce que la lettre qu'elle vous expédie ce soir pourrait bien ne plus vous trouver à Madrid. Je me flatte que celle-ci vous y trouvera encore, et je vous demande la grâce d'y séjourner pour moi huit jours de plus que vous ne le projettiés, si toutefois mon affaire n'étoit pas terminée avant l'époque de votre départ. Pour la couronne votre présence est absolument nécessaire ; et si elle restoit acrochée, nous en aurions l'un et l'autre perdu les fruits. Je vous avoue que j'en attends la fin avec impatience : et que j'ai fait bien des sacrifices depuis qu'elle est entraînée. Hier encore j'ai reçu des lettres de Londres où l'on me

---

(1) Il était docteur en médecine de l'Université Saint-André d'Ecosse ; le diplôme lui avait été conféré le 30 juin 1775. (V. *Marat inconnu*.)

(2) V. *Marat inconnu*.

(3) Chèvremont, *Marat*, etc. ; Paris, 1880, t. I, p. 44-45.

(4) Id., t. II, p. 400.

(5) Id., ibid., p. 402.

(6) Idem, p. 403.

(7) « Je vais remettre de pareils témoignages à M. le comte d'Aranda, en le priant de vouloir bien prendre lui-même de plus amples informations auprès de ces personnes respectables et de les adresser à M. le comte de Florida-Blanca. » Extrait d'une lettre adressée par Marat à Roume de Saint-Laurent, et publiée par M. Chèvremont, *Marat, Esprit politique*, t. I, p. 63.

presse de passer. Comme j'ai de grands succès dans la fabrication de mes verres, auxquels je travaille actuellement, vous sentés bien que je ne puis pas consumer ma vie dans l'attente : car je me regarde déjà comme au service de l'Espagne, depuis que j'ai reçu les ordres du Ministre.

Si les informations arrivent et que mon sort soit arrêté avant votre départ, pour ne pas perdre de tems en vaines courses ou en délays inutils, je vous prie de représenter à M. le comte de Florida Blanca qu'il y a deux ans que j'ai disposé de mon cabinet, et que je ne puis me passer d'instrumens pour poursuivre mes recherches. Pour me procurer ceux qui sont indispensables, et conduire avec moi quelques habiles ouvriers en cuivre et en verres, une course d'un mois à Londres et une somme de quinze à vingt mille livres suffiroit. Je désirerois donc que le Ministre voulut bien m'autoriser à faire l'acquisition pour le cabinet du Roy, des instrumens convenables, et donner ordre à quelque commettant d'acquiter les mémoires des marchands qui les auront fournis.

J'aurai le bonheur avant mon départ, mon cher ami, d'avoir rendu la vue au moyen de l'électricité à M. Romé de l'Isle, qui l'avoit perdue depuis 33 ans, et le plaisir d'avoir rendu à la société un homme à talens.

Monsieur votre beau-frère étoit menacé d'une attaque de paralisie, déjà sa langue étoit ambarassée, lorsque je le vis ches Mme de Saint-Laurent, je l'engageai à venir me voir, je ne lai électrisé que cinq à six fois : et il va au mieux.

Mais c'est en Espagne, que je désire déployer toutes les ressources de ce remède admirable, lorsqu'il est administré par un médecin physicien.

Adieu mon cher ami, donnès moi au plutôt de vos nouvelles, et croyès moi tout à vous pour la vie.

MARAT.

Paris, ce 26 septembre 1783.

J'ai fais quelques progrets dans l'espagnol. Quand je le saurai, ce sera la quatrième des langues vivantes que je parlerai.

Marat mélomane.

Un Anglais obligeant, — il en est encore, — M. G. Milner-Gibson-Cullum, qui avait eu connaissance de nos travaux sur Marat, a bien voulu nous communiquer une très curieuse lettre de Léon Gatayes, l'ami, l'*alter ego* d'Alphonse Karr, lettre que ce charmant écrivain trop méconnu adressait, à la date du 2 octobre 1846, à un journaliste qui venait de publier un article sur son père (1), peu après la mort de ce dernier. Gatayes père était accouru un des premiers (2) à la maison de Marat, aussitôt après que le meurtre avait été

(1) V. sur cet artiste de talent ce qu'en a dit Fètis dans sa *Biographie des Musiciens*.

(2) Voici un fait que Prud'homme, auteur des *Révolutions de France*, garantit comme lui étant personnel.

M. Piot, maître de langue italienne, vint chez lui et lui dit, une heure avant l'assassinat

consommé, et c'est ce qui donne à sa lettre presque la valeur d'un document historique :

«... Je voulais ajouter une circonstance à l'épisode de la mort de Marat. — Au moment où il fut poignardé, mon père accourut dans la salle où il venait d'expirer. Il m'a souvent parlé de Charlotte Corday, dont le souvenir lui est toujours resté. Elle était calme, impassible, et elle dit d'une voix assurée à ceux qui étaient accourus : — « Ne craignez rien, messieurs, on ne vous accusera pas ! c'est moi qui l'ai tué. » Remarquez quelle bizarrerie, — mon père menacé de l'échafaud se réfugie et se cache dans une mansarde rue de l'Eperon ! C'est précisément là que vient se loger l'homme qu'il devait le plus redouter au monde : cet homme féroce est attendri par les mélodies de mon père, qu'il entendait vagues et incertaines de loin, et ces mélodies sauvent sa tête ! — J'ai oublié de dire que mon père avait appris seul à exceller sur la guitare et la harpe, sans maître, sans une seule leçon ; c'est lui qui me donna les premiers principes sur ce dernier instrument .. »

M. Milner-Gibson accompagnait l'intéressant document qu'on vient de lire de cette lettre, que nous nous excusons de livrer à la publicité, sans avoir pu en référer à celui qui nous l'avait adressée :

53, avenue de l'Alma, Paris.

MONSIEUR,

J'ai tout le plaisir du monde à vous copier le passage de la lettre de Léon Gatayes qui concerne Marat. Je vous aurai même donné la lettre si je ne l'avais achetée exprès pour la donner aux demoiselles Gatayes ses filles, — car, à part du passage concernant Marat, la lettre est pleine de détails intimes. Léon Gatayes m'avait souvent raconté lui-même que son père avait vu Marat expirant, et que Marat savait parfaitement que le jeune guitariste (Gatayes) était un « ci-devant

---

de Marat, qu'il sortait de chez lui, qu'il lui avait fait observer que tous les Français gémissaient sous la tyrannie la plus insupportable, que jamais la liberté ne pourrait exister. A quoi Marat lui avait répondu : « Ceux qui gouvernent sont des imbéciles. Il faut un chef à la France ; mais pour y parvenir, il faut encore du sang, non goutte à goutte, mais à torrent. » M. Piot ajouta : « Marat était dans son bain ; *je suis certain qu'il n'a pas un mois à vivre.* » Le crime de Charlotte Corday était donc inutile, puisqu'il ne faisait que hâter de quelques jours la mort d'un moribond.

M. Piot, à la nouvelle de l'assassinat de Marat, tomba en paralysie, dans la crainte d'être compromis. Il resta deux ans dans cet état. Prud'homme lui promit de ne jamais le nommer de son vivant. Il mourut en 1824. dans la maison du libraire Fagolle, rue Saint-Honoré, vis-à-vis le passage Delorme. Il était âgé de 87 ans.

Prud'homme raconte encore (***Répertoire des Femmes célèbres***, art. ***Corday***) que Charlotte serait venue le voir, deux jours avant la mort de Marat, à 9 heures du soir ; sa conférence avec elle lui annonçait une femme à grand caractère, passionnée pour la liberté, mais ennemie de la tyrannie. Elle lui dit : « Vous êtes le seul écrivain qui marchiez dans les vrais principes ; vous voulez la liberté pour tous les Français sans distinction d'opinion ; vous avez une patrie, et le plus grand nombre des publicistes ne sont que les instruments des factions ou coteries. » Heureusement, ajoute le commentateur de Prud'homme, que cette visite de Charlotte Corday a été ignorée. — Si toutefois elle a jamais eu lieu, nous permettrons-nous d'ajouter au récit, légèrement suspect, de l'auteur des ***Révolutions de Paris***.

noble », — et voici le curieux de l'affaire : ce Gatayes (nom qu'il prit et conserva plus tard) était né : *Pierre-Antoine, abbé de Vénicourt* (un jeune séminariste qui renonça à poursuivre la carrière ecclésiastique), *fils naturel du dernier Prince de Conty* (Louis-François-Joseph). Ce Vénicourt eut un frère, nommé le chevalier de Vauréal, qui mourut en août 1785 (voyez lettre de Mme Victoire dans *Mesdames de France*, de M. E. de Barthelemy, 1870, p. 469). Vénicourt échappa à la Révolution, et garda le nom de Gatayes qu'il avait pris pendant les troubles. Les filles de Léon Gatayes possèdent les portraits du chevalier et de l'abbé son frère, ainsi que la guitare de ce dernier, aux sons de laquelle Marat prenait plaisir !

Ne trouvez-vous pas toute cette histoire bien intéressante : le fils d'un Bourbon logeant dans la même maison que Marat et se trouvant à son lit de mort !...

Agréez, etc.

G. MILNER-GIBSON-CULLUM.

Marat bucolique.

Ceux qui se complaisent à ne voir dans Marat qu'un tigre altéré de sang ne liront pas sans étonnement la lettre suivante — qui ne fait, du reste, nullement prévoir le futur et terrible rédacteur de l'*Ami du peuple* :

MONSIEUR ET CHER AMI,

Très assurément, point de lettre ministérielle encore. Je l'attends avec résignation. Mais ce qui me fait peine, c'est que depuis longtemps je n'ai point de lettres de mon bon ami M. de Saint-Laurens. Les trois dernières lettres adressées à Mme de Saint-Laurens ne font pas même mention de moi.

Je vois par la dernière lettre que les affaires de la Trinité touchent à leur fin. Je vous en fais mon compliment très sincère. Vous voilà bientôt créateur d'une grande et nouvelle colonie. Dans la concession qu'on vous fera, n'oubliez pas de faire inscrire dans un petit coin *un philosophe qui aime la campagne*.

Qui sait si ses goûts ne le porteront pas un jour à se retirer dans un coin de la terre, où il trouvera un ciel serein et riant ? Mais confiné dans sa tranquille retraite, il vous prie de croire que son bonheur ne serait pas complet s'il ne pouvait quelquefois vous aller demander à dîner. C'est assez vous dire qu'il veut être votre plus proche voisin.

Je suis parmi mes fourneaux du matin au soir. Je me dérobe un instant à mes creusets pour goûter le plaisir de m'entretenir avec vous.

Je vous embrasse de toute mon âme.

MARAT.

Paris ce 8 septembre 1783.

Marat parrain d'une fleur.

M. Jules Troubat, le dernier secrétaire de Sainte-Beuve, à qui nous avions envoyé notre ouvrage sur Marat, nous a honoré de la lettre suivante, restée jusqu'à ce jour dans nos cartons; elle nous fournit ce détail assez imprévu : que Marat avait donné son nom.. à une fleur !

Paris, 12 avril 1892.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Quoique peu avancé dans ma lecture, je ne veux pas trop attendre pour vous remercier du vif intérêt que me procure votre livre sur *Marat inconnu* que vous avez bien voulu m'offrir. C'est un modèle de monographie. En procédant ainsi, on réfute bien des erreurs accréditées. C'est la vraie manière pour ne jamais s'écarter de la vérité. L'histoire généralisatrice y prête trop.

Laissez-moi porter un fétu à votre consciencieux travail. Un Montpelliérain comme moi, pour peu qu'il soit collectionneur, ne pouvait manquer de vous le fournir. J'ai trouvé ceci, dans un livre intitulé : *Herborisations des environs de Montpellier, ou guide botanique à l'usage des élèves de l'Ecole de Santé*; ouvrage destiné à servir de *Supplément au Flora Monspeliaca*, par *Antoine Gouan, professeur de botanique, associé de l'Institut national. A Montpellier... IVe année Républicaine*, in-8°, 274 pages numérotées.

Page 3, sous le titre *Triandria :*

« Romulea *Maratti*, in litteris 1769, qui m'a dédié sa brochure anonyme en 1772. »

Suit la géographie botanique des environs de Montpellier au sujet de cette plante :

« Cette charmante liliacée vient parmi les gazons, dans les garrigues du Terrail... Elle est très printanière, et fleurit en nivôse et ventôse, si l'hiver est doux. »

Il n'est plus question de Marat.

Prenez ce détail minuscule pour ce qu'il est et pour ce qu'il vaut.

J'ai entendu dire que ce Gouan, très passionné pour la botanique, était un républicain ayant partagé tous les sentiments de la grande époque révolutionnaire, et un savant d'un incontestable mérite.

Recevez, je vous prie, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments dévoués.

JULES TROUBAT.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

VIENT DE PARAITRE

BALZAC IGNORÉ

PAR

Le Docteur CABANÈS

Tirage *unique* à 500 exemplaires numérotés.
Prix pour nos abonnés et lecteurs : **4** fr. au lieu de **6** fr. (*franco*).

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

N° du 15 *janvier* 1899. — La Médecine vibratoire, par le Dr Cabanès. — Une des dernières lettres de Rachel. — La mort de V. Cousin contée par Mérimée. — Proclamation inédite de Chambon de Montaux relative à l'exécution de Louis XVI.

N° du 1er *février* 1899. — La contagion de la tuberculose pressentie en 1837. — Edmond About, précurseur de Villemin, par M. le Dr Michaut. — La maladie et la mort de la *Dame aux Camélias*, par le Dr Cabanès.

N° du 15 *février* 1899. — David Gruby (1810-1898), par M. le professeur R. Blanchard, membre de l'Académie de médecine. — Superstitions, manies et singularités de personnages célèbres (*Suite*).

N° du 1er *mars* 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur : le Dr P. Richer, par le Dr Cabanès.

N° du 15 *mars* 1899. — M. Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr Paul Triaire (de Tours).

N° *du* 1er *avril* 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau. — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr Armand Trousseau, médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

N° du 15 *avril* 1899. — Correspondance de G. Warden, traduite et annotée par MM. le Dr Cabanès et A. Blavinhac (*Suite*). — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr Michaut.

N° du 15 *mai* 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Balzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine*. — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac. — L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. — Balzaciana medica.

N° du 1er *juin* 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr Cabanès. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr Beluze. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr Triaire.

N° du 15 *juin* 1899. — Les médecins des rois de France : Jean Héroard, par M. le Dr Michaut. — Comment fut fondé l'ordre des Carmélites, par M. le Dr Beluze.

N° du 1er *juillet* 1899. — La mort de Hahnemann, par M. Ernest Legouvé. — L'exhumation des restes de Goya, par M. le Dr Laurent de Perry. — Le marquis de Sade, précurseur de M. de Curel, par le Dr Mathot.



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

Dr CABANÈS
recteur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 15

1er AOUT 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nauveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE N° 15 1er AOUT 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais (a)

Par M. le docteur Michaut.

(*Suite*).

Les auteurs dramatiques japonais n'ont pas manqué de mettre à la scène des médecins : comme Molière et comme Regnard, ils ont aiguisé leur verve aux dépens de notre corporation Le sujet était, du reste. très riche, car si les médecins du temps de Molière pouvaient facilement être tournés en ridicule, que dire des médecins chinois qui ne sont que d'extraordinaires empiriques ! Le médecin est donc un personnage dramatique, qui apparaît assez souvent sur la scène, au Japon et en Chine ; on s'en moque, on le berne, on lui refuse ses honoraires... ce n'est que l'expression de la vérité et la revanche des spectateurs qui, dans tous les pays du monde, aiment à rire de ceux qui les ont effrayés.

Le cadre de cet article ne nous permet pas de passer en revue les pièces où les médecins et les médecins seuls sont pris à parti — encore moins d'analyser la façon dont les auteurs chinois ont critiqué la médecine et les médecins. Nous ne prendrons qu'un exemple, en choisissant une pièce *typique*, qui pourra donner une idée de la verve satirique des émules de Molière en Extrême-Orient.

Il s'agit d'une pièce très connue, dont nous allons donner une très brève analyse, comme en un rez-de-chaussée du *Temps*.

Dans le cours de notre exposition, nous serons obligé de revenir sur certaines particularités du théâtre japonais, particularités qui, si elles n'étaient pas connues du lecteur, rendraient cet exposé très difficile, l'organisation de la scène japonaise étant absolument différente de celle de nos théâtres européens.

Voici ce qu'il est dit dans le « Zoku Nihongi » ou histoire supplémentaire du Japon :

« Pendant le règne de l'Empereur Heijô (805), le sol, à la suite d'un tremblement de terre, s'affaissa subitement près de l'étang Saruzawa, près de Nara (province de Yamato). La terre s'entr'ouvrit et une odeur insupportable, répandant la maladie aux alentours, s'échappa

(a) V. la *Chronique médicale*, du 1er mai 1899.

de la crevasse. On brûla beaucoup de bois en cet endroit afin de chasser cette vapeur méphitique, car le feu, étant le *principe mâle*, devait combattre et anéantir la vapeur, *principe femelle* (idée de la philosophie chinoise). Un vieillard se mit à exécuter une danse mystérieuse sur le gazon (schiba) en face du temple Kofukuji, et à conjurer les mauvais esprits. La vapeur disparut. Telle est l'origine du théâtre. »

Ainsi, s'il faut en croire la légende, le théâtre (Schibaï — traduction littérale : *lieu du gazon*) ne remonterait pas plus haut que le IXe siècle de notre ère. Tradition difficile à admettre, étant donnée la très haute antiquité de la civilisation japonaise. Ce qu'il faut retenir, c'est l'origine religieuse du théâtre, semblable du reste à celle de notre théâtre du moyen âge : les premières pièces de théâtre furent en France des *Mystères*. Au Japon, encore aujourd'hui, on prélude à toute représentation par une sorte de monologue, récité par un acteur, connu sous le nom de *Sanbasô*. Il apparaît sous les traits d'un vieillard, allusion à la légende de Nara.

Trois siècles plus tard, en 1108, sous le règne de l'Empereur Toba, vivait une femme nommée Isono Zunji, actrice et chorégraphe, qu'on considère comme la patronne des acteurs.

En 1624, un nommé *Saruwaka Kanzaburô* reçut du Schôgun l'ordre d'ouvrir un théâtre dans la rue de Nakabashi à Yédo (aujourd'hui Tokio, capitale du Japon). Ce fut le premier théâtre. Huit ans après, cette scène fut transportée à Ningyôtchô. Un second théâtre fut ouvert en 1644 dans la rue *Kobiki*.

Aujourd'hui Tokio possède 4 grands théâtres :

Nakamuraza, Kabukiza, *Chitoseza* et surtout Shintomiza, le plus riche et le plus important de tous. Il existe, en outre, une multitude de *dentchô*, ou théâtres de second ordre.

Les plus grands théâtres peuvent contenir jusqu'à *1200* personnes. Ils sont toujours remplis, et les impresari font d'excellentes affaires, et cela malgré le prix élevé des places. Les Japonais n'hésitent pas à consacrer le meilleur de leurs revenus aux plaisirs. Telle famille qui vit sur un pied de 15 yens par mois en dépensera 10 sans sourciller, en une seule journée de théâtre, au risque d'être obligée de se priver de nourriture confortable le reste du mois.

Le théâtre commence à 9 h. du matin et ne finit qu'à 10 ou 11 h. du soir ; quelquefois la pièce dure deux jours. Pendant les entr'actes, on mange, on boit, on fume. Chaque loge est transformée en salle à manger. On apporte son déjeuner ou son dîner, ou on le fait venir d'un restaurant voisin. La salle est bruyante, très gaie, sauf après un *tanshuba*. Le *tanshuba*, c'est l'acte pathétique, le nœud du drame, la scène à faire, dirait Sarcey, s'il était encore de ce monde. Alors, un silence religieux règne dans l'immense salle, et on n'entend plus que le petit martellement des pipes minuscules, frappées contre le *hibatchi* pour secouer les cendres. Les femmes essuient du coin de leur manche de soie une larme discrète.

Nous l'avons dit : le rideau ne se lève pas, — on le *tire* d'un bout de la scène à l'autre, de gauche à droite. Ce rideau est du reste orné de grands caractères qui indiquent le donateur ; le rideau étant en général un don généreux de quelque riche amateur de théâtre, ou de quelque puissante corporation. J'en ai vu un qui avait été donné au directeur par la corporation des Pompiers de Tokio, ce

qui n'a pas empêché le théâtre de brûler avec plusieurs spectateurs.

La médecine a ses incrédules, les médecins ont leurs détracteurs au Japon comme dans tous les pays du monde. La littérature, et en particulier le roman et le théâtre, ont exploité ce penchant naturel que nous éprouvons à nous moquer des professions les plus sérieuses et à tourner en ridicule ceux dont nous avons le plus besoin. L'homme change de costume, il peut même changer de couleur de peau et de religion, sans que la religion du rire, la couleur de ses goûts et la coutume d'aimer à s'amuser, varient en passant d'une latitude à une autre. Le médecin intervenant dans toutes les circonstances graves de la vie, à la naissance comme à la mort, passe naturellement à l'état d'un type de comédie : type de convention comme Polichinelle ou Cassandre, type de caricature facile, comme le médecin par amour ou le charlatan, type de comparse et de personnage épisodique qui annonce la maladie ou a symbolisé la mort. Partout le théâtre a besoin du médecin. Du reste, les méthodes empiriques, les coutumes superstitieuses des médecins japonais rendaient encore le sujet plus fertile pour les faiseurs de pièces.

Ce qui fait le plus rire au théâtre, n'est-ce pas ce dont nous avons le plus peur dans la vie réelle? C'est une revanche que prend notre lâcheté. Le médecin effraie l'enfant comme les âmes simples. Nos paysans saluent avec respect le médecin, comme l'homme du peuple s'émeut de sa présence. L'homme, qui par sa profession, touche à la mort, aide à notre naissance, connaît nos secrets, reçoit nos confidences, voit nos souffrances et assiste souvent aux manifestations de notre faiblesse, de notre lâcheté devant la douleur et devant la mort, cet homme-là doit être fatalement ridiculisé par la comédie et magnifié par le drame. Le médecin, dans tous les pays du monde, est, nous le répétons, un personnage essentiellement dramatique. Le costume un peu spécial qu'il est obligé de porter pour aider à son prestige, le rend encore plus commode dans son emploi à la scène.

Tout cela est naturel et, qui mieux est, universel

Il n'est pas difficile de comprendre que le théâtre, étant l'écho des préoccupations populaires et suivant la mode, doit offrir au public des comédies de mœurs, dans lesquelles ce public retrouve les ridicules dont il se moque dans la vie réelle. Le théâtre, au Japon comme ailleurs, s'est donc emparé de la corporation médicale. Les farces de Molière, le *Médecin malgré lui, Monsieur de Pourceaugnac,* le *Malade imaginaire,* ont leurs pendants dans la littérature japonaise. Il est même assez intéressant de comparer ces pièces, qui malmènent la corporation médicale chez les différents peuples. Par quels moyens différents ou analogues les auteurs dramatiques ont-ils fait éclater le rire, à propos d'une profession qui a pour mission de soulager l'humanité ou tout au moins de l'aider à supporter ses souffrances physiques ? A première vue, on pourrait croire que le médecin, dont la vie est faite de dévouement, que la médecine, qui essaie de guérir les souffrances, que la mort qui effraie les plus robustes courages, sont d'assez tristes sujets de vaudeville et de comédie. Voyez cependant le théâtre de Molière et celui de Regnard!

Il existe au Japon une pièce, vaudeville ou comédie, farce ou parodie, peu importe la catégorie où vous la rangerez, intitulée : *le Médecin, la Médecine et le Malade.* On y assiste aux discussions du

médecin et de la médecine; de la personnification symbolique de la médecine. La médecine raille le médecin de son impuissance, de ses incertitudes. bref de son inutilité. Le médecin se défend d'abord, puis voyant son jeu découvert, ou mieux, las de discuter, finit par se moquer de lui-même et de son art. Et, en conclusion — ceci est la morale de la pièce — la médecine et le médecin s'unissent pour rire aux éclats de la naïveté du public et de la confiance usurpée qu'ils inspirent aux malades. Mais au milieu de cette scène de comédie burlesque survient un malade. Aussitôt médecine et médecin reprennent leur air grave. Il y a consultation. Ils ordonnent force drogues au malade et se partagent les honoraires. La dichotomie existait déjà au Japon avant l'invasion de la civilisation européenne! Naturellement, après avoir reçu leurs honoraires, médecin et médecine renvoient le client, en lui assurant *qu'il guérira certainement*. Quand le malade est parti, les manches de sa kimono bourrées de remèdes, mais la ceinture dégarnie d'argent, le médecin et la médecine entament le dialogue suivant :

Le médecin. — Que pensez-vous de ce pauvre diable?

La médecine. — Il ne guérira pas : tel est mon avis!

Le médecin. — Tel n'est point le mien. Je vous parie qu'il se portera le mieux du monde la semaine prochaine.

La médecine. — Et moi, je vous fais le pari.. qu'il sera mort dans huit jours.

Le médecin. — Que pariez-vous?

La médecine. — Je parie... une discrétion... Celui qui perdra sera tenu d'avaler toutes les drogues que vous lui aurez ordonnées!!

Le médecin. — Voilà un singulier pari! J'en préférerais un autre.

Bref, après une longue hésitation, pendant laquelle il discute en faisant des *a parte*, dans lesquels il suppute l'effet des remèdes qu'il a ordonnés, essaie de se rappeler s'ils rendent malade — comme il est très vaniteux, il finit par accepter le pari.

A vrai dire, c'est encore plus la peur de paraître avoir peur qui le pousse. La médecine, riant de son hésitation, finit par lui dire : « Ah ! ah ! vous avez peur de moi! » Et le médecin accepte en dissimulant une grimace.

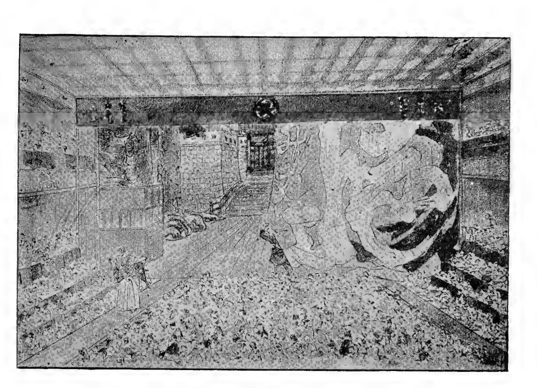
Un rendez-vous a été donné où doivent se rendre médecin et médecine pour aller prendre des nouvelles du malade. Or comme, huit jours après, ils se disposent à aller chez lui, voici le malade tout guilleret qui vient à leur rencontre. La médecine ne peut en croire ses yeux. Le médecin est enchanté.

Le médecin. — Buvez! (lui dit-il, en lui présentant l'humble mélange de drogues qu'il a fait prendre à son client.) Buvez!

La médecine. — Ah ! je crains bien que ce jour soit le dernier de ma vie!... car, moi, la médecine, je ne connais aucun remède contre... mes remèdes!

Et après quelques mots d'adieu à la vie, elle boit et meurt. Le malade avoue alors au médecin qu'il n'a pris aucun des remèdes qu'il lui avait adressés.

On se souvient d'une anecdote racontée par les journaux il y a quelques années : une vieille rentière, qui recevait la visite quotidienne de son médecin, lui avait toujours promis qu'elle l'*avantagerait* dans son testament. La dame morte, on ouvre le



UNE SCÈNE DE THÉATRE AU JAPON. — LE BAISSER DU RIDEAU.

testament : un paragraphe était en effet réservé au bon docteur, fidèle ami, qui pendant vingt ans lui avait ordonné d'excellents remèdes : « Je laisse au Dr X. tous les remèdes qu'il m'a ordonnés pendant vingt ans et que je me suis bien gardée de prendre. » On trouva, en effet, toute une armoire bretonne pleine de potions, de paquets, de pilules, etc... » Le docteur fit bonne figure contre mauvaise fortune.

Ceci prouve seulement que, dans tous les pays du monde, l'esprit des malades et surtout de ceux qui ne le sont pas, s'exerce un peu de la même façon aux dépens des médecins.

La rapide analyse que nous venons de donner de la pièce intitulée : *le Médecin, la Médecine et le Malade*, démontre suffisamment que les auteurs dramatiques japonais ne sont pas inférieurs aux nôtres quand il s'agit de tourner en ridicule notre profession. Constatons que, quand ils sont malades, les Japonais mettent autant d'empressement à faire querir un médecin et à suivre ses ordonnances au besoin, ce qui a d'autant plus de mérite que ces ordonnances sont autrement difficiles et pénibles à suivre que celles de nos médecins contemporains : les moxas, les aiguilles enfoncées en pleine chair, sont une véritable torture, en comparaison de nos anodines potions et de nos délicieux juleps.

(*A suivre*)

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES (a)

Marat oculiste.

Lorsque M. F. Chévremont, qui s'est occupé toujours d'une manière infatigable de la vie et de l'étude des ouvrages de Marat, ce chef révolutionnaire trop décrié, publiait en 1865 son catalogue des Œuvres complètes de J.-P. Marat, comme appendice au livre bien connu de M. Alf. Bougeart, intitulé *Marat*, il avait inséré la note suivante :

« Indépendamment de *The Chains of slavery*, édité par Marat à Londres en 1774, et de *A Philosophical Essay on man*, en 1773, Marat serait l'auteur d'un troisième ouvrage, édité en Angleterre sous ce titre : *Essay on a singular disease of the eyes ;* by MM... M. D. ; at Nicholl's St Paul's Churchyard, or Williams in the Strand. Brissot, dans ses *Mémoires*, tome II, p. 3, annonce cet ouvrage, et Simonne Evrard (veuve Marat), dans son Prospectus de la réimpression des œuvres politiques de l'Ami du peuple, nous apprend que Marat avait acquis une grande célébrité dans la curation des maux d'yeux où il excellait. »

« Espérons qu'un jour (écrivait un autre historien de Marat), ce vre sera connu des bibliographes français. (*Marat, l'Ami du peuple*, par A. Bougeart, vol. II, p. 361.) »

Néanmoins, lorsqu'en février 1881, M. Chévremont publia MARAT, *son Esprit politique, scientifique et littéraire*, il n'avait pas pu décou-

(a) Extrait du journal THE ACADEMY, 23 sept. 1882, n° 342, et traduit de l'anglais. (Communiqué par M. Chévremont au Dr Cabanès en 1889 et encore inédit en France.) Cette traduction, très incorrecte, nous a été transmise par M. Chévremont.

vrir l'ouvrage manquant, malgré les travaux très importants publiés par lui sur Marat dans les seize dernières années, en déterrant, entre autres, son diplôme de docteur de médecine délivré par l'Université de St Andrews.

Frappé par le nouveau jour jeté sur Marat par MM. Bougeart et Chévremont, et convaincu que de nouvelles recherches dans sa jeunesse auraient donné un aspect différent à sa vie et à sa carrière, je me suis proposé de faire mon possible pour éclairer les onze années qu'il déclare avoir passées à Londres et à Dublin, et qui embrassent la période de 1766 à 1777, car c'est dans cette dernière année qu'il a été nommé médecin aux gardes du corps du comte d'Artois et qu'il se fixa à Paris.

Il va sans dire que je me suis occupé avant tout de trouver l'ouvrage de médecine, indiqué par Chévremont, et qui serait perdu. J'ai remarqué, tout d'abord, que l'ouvrage en question ne se trouvait pas mentionné dans les Mémoires de Brissot, mais seulement dans une note de l'éditeur M. de Montrol, qui en indique le titre d après une note écrite par Marat lui-même.

Au British Museum, je n'ai trouvé aucun fil pour me guider, ni aucune copie ; mais un libraire attira mon attention sur la *Bibliotheca Britannica* de Watts (1824), où j'ai trouvé au nom de Marat son ESSAY ON MAN (1773 ; AN ESSAY ON GLEETS (1775), dont je n'ai pu avoir un exemplaire ; et les *Recherches sur une maladie spéciale des yeux:* an enquiry into a singular disease of the eyes, etc.

On me recommanda de consulter le catalogue, très riche, des ouvrages de médecine, à la Bibliothèque Bodleian, et, à ma grande satisfaction, j'en découvris un exemplaire, dans le Catalogue *of the library of the Royal Medical and Chirurgical Society of London*. Je dois à la bonté de M. Malcolm Morris, membre de cette Société, d'avoir pu consulter cet exemplaire et en faire une copie, et il n'y a pas de doute que c'est l'ouvrage que le bibliographe de Marat croyait à jamais perdu.

C'est une petite brochure de dix-neuf pages, y compris la page de titre :

« *An Enquiry into the nature, cause, and cure of a singular disease* « *of the Eyes, hitherto unknown, and yet common produced by the use* « *of certain Mercurial Preparations*, by J.-P. Marat, M. D. London. « Printed for W. Nicoll in St Paul's Church-Yard, and J. Williams « in Fleet Street. (Price one Shilling served.) (1). »

« Recherches sur la nature, les causes et le traitement d'une maladie spéciale des yeux, non connue jusqu'ici et connue aujourd'hui, produite par l'emploi de certaines préparations mercurielles, par J.-P. Marat, docteur-médecin. Londres (1776). Imprimé par Nicoll, in St Paul's Church-Yard, et J. Williams, à Fleet-Street. (Prix : un shilling, relié). »

Dans la première page, il y a une adresse assez curieuse à la Société Royale, où l auteur dit que « ce n'est pas une dédicace » ; j'ai pensé toujours que c'était au-dessous de la dignité de la philosophie. Elle porte la date du 1er janvier 1776, Church-Street, Soho. —

(1) « Marat, cet ardent écrivain, qui a travaillé dans la politique, la législation, la physiologie, la physique, la médecine, est l'auteur de cet ouvrage peu connu en France. » *Mémoires de Brissot*, t. II, p. 3 et 4.

En deux endroits de l'ouvrage, on a inséré le mot *gentlemen*, qui se trouvait probablement dans le manuscrit de Marat, et cet exemplaire paraît être celui qu'on a présenté. Cette petite brochure est intéressante par la lumière qu'elle jette sur les idées scientifiques de M. Marat, ainsi que sur la chronologie de sa vie.

Il commence par décrire les effets que le mercure produit sur les yeux et la vue, et par indiquer les défauts du traitement adopté ; il soutient son traitement, dont la partie la plus intéressante est celle qui concerne l'emploi de l'électricité ; nous voyons, par le premier cas qu'il décrit, qu'il a beaucoup étudié les phénomènes de l'électricité, qu'il l'a employée dans l'intérêt de la médecine depuis 1765, et que, en conséquence, lorsqu'il publia ses *Recherches sur l'électricité* en 1782, il n'était pas un barbouilleur scientifique, ainsi que M. Michelet l'a dit, mais un homme qui s'est occupé de la science et de l'électricité au moins pendant dix-sept ans. Je ne puis pas dire si, dans le diagnostic et le traitement de la maladie spéciale qu'il décrit, il a raison ; à coup sûr, il n'était pas un empirique, car il invoque, pour appuyer sa théorie et son traitement, trois cas de malades qu'il a soignés, avec indications de notes minutieuses et quotidiennes, relatives à la marche de la maladie pendant le traitement ; en terminant son épître, adressée à la Société Royale, il l'invite à examiner la chose : « Si quelqu'un des membres de votre Société désire vérifier au moyen de dissections et analyser les éclaircissements que je donne dans les pages suivantes, il ne regrettera pas son temps. »

Mais c'est surtout pour le jour que cette petite brochure jette sur la jeunesse de Marat qu'elle est importante.

Le premier cas de traitement donné par lui est celui de Charlotte Blondel, fille d'un négociant de Paris, dont « les parents s'étaient adressés à un oculiste célèbre, qui refusa de se charger du traitement; ensuite, on s'est adressé à un moine d'une grande réputation pour traiter les maladies des yeux... lequel la soigna pendant sept mois... Ma malade avait été déjà abandonnée par les médecins lorsque je me suis chargé du traitement. Comme j'avais acquis des connaissances relatives aux maladies des yeux, etc. »

Ce passage nous montre que Marat avait déjà des clients à Paris, avant d'aller en Angleterre en 1766, et qu'il s'occupait d'optique, science qu'il avait toujours cultivée.

Les deux autres cas, celui de D. B..., négociant de Londres, et J. P., Esq..., que Marat a traités avec succès, nous font voir qu'il était un médecin ayant une clientèle à Londres, et non pas seulement un maître de français, ainsi qu'on l'a dit généralement. Son adresse à Soho, qui était alors un quartier élégant, ainsi que ses publications assez nombreuses, montrent qu'il avait une belle position. Mais le fait le plus important est celui dont il est question à la page 19 : « Au mois d'août dernier, me trouvant à Edimbourg, sous les yeux de M. Millet, l'éminent oculiste, j'ai traité un gentleman américain qui souffrait de cette maladie... Des affaires m'ont rappelé à Londres, etc. » C'est un fait important à ajouter à la découverte faite par M. Chévremont du diplôme de docteur en médecine de St Andrews, délivré à Marat en 1775, sur la recommandation d'un médecin d'Edimbourg. On voit aussi qu'il n'était pas, comme M. de Montrol l'a dit, un maître de français à Edimbourg, mais qu'il y a demeuré peu de

temps, fréquentant les meilleurs médecins, et qu'il avait donné une preuve si satisfaisante de ses connaissances en médecine, qu'il avait été recommandé pour le diplôme de docteur à une Université voisine.

Je termine en exprimant l'espoir que l'on puisse découvrir d'autres faits concernant la vie de Marat en Angleterre ; il serait très intéressant d'apprendre pourquoi et quand il a passé une année à Dublin, ainsi qu'il le dit en jetant un regard en arrière sur sa vie. Il est probable que c'était dans l'intérêt de la médecine ; et il serait curieux de savoir s'il y a obtenu quelque grade, parce que, dans le brevet qui le nommait, en 1777, médecin des gardes du corps du comte d'Artois, il est appelé : « Jean-Paul Marat, docteur et médecin de *plusieurs* Facultés d'Angleterre », tandis qu'actuellement on connaît seulement le diplôme de 1775 de St Andrews.

H. Morse Stephens.

HYGIÈNE PUBLIQUE

L'Hygiène des Chemins de fer.

Il n'est pas, en hygiène publique, de question plus importante, par ces temps de voyages sans trêve et à toute vapeur, que celle de l'hygiène des chemins de fer. Or, il est permis d'affirmer qu'il n'y en a pas de plus négligée, de plus délaissée en pratique, le souci industriel du trafic, tant des marchandises que des voyageurs à peu près confondus dans la même considération, constituant la préoccupation dominante, presque exclusive, des Compagnies.

Le Gouvernement, par l'organe de son Département ministériel compétent, Ministère des Travaux publics, justement ému de cette négligence, à la suite de plaintes nombreuses lui signalant l'état de malpropreté des voitures, en général, et plus particulièrement de celles des trains de banlieue, a invité les Compagnies de chemins de fer à prendre les mesures nécessaires pour parer aux dangers que peuvent faire courir à la santé publique les poussières des crachats desséchés dans les voitures, aussi bien que dans les salles d'attente.

Déjà, le *Comité d'Hygiène et de Salubrité* du département de la Seine avait émis un avis motivé, à la suite duquel l'attention des *Compagnies* avait été appelée sur l'opportunité qu'il y aurait :

1° A laver chaque jour les planchers des voitures et salles d'attente avec une eau additionnée d'un produit antiseptique ;

2° A afficher dans les voitures et les salles d'attente un avis au public interdisant de cracher sur le parquet.

Les Compagnies déclarèrent, en réponse, qu'elles faisaient procéder avec grand soin au lavage des voitures, mais que le lavage des compartiments avec des *produits antiseptiques* serait par trop onéreux. Elles se contentèrent de faire placarder dans les gares d'une certaine importance l'avis interdisant aux voyageurs de cracher sur les parquets des voitures et des salles d'attente.

Le Ministre des Travaux publics, ayant jugé ces déclarations et les mesures prises comme insuffisantes, invitait en conséquence les

Compagnies à rechercher les procédés pratiques d'une désinfection économique. En même temps, il leur prescrivait de donner le plus de publicité possible à l'avis interdisant de cracher sur les tapis des voitures ou sur les parquets des locaux accessibles au public.

Les Compagnies récalcitrantes (c'est leur moindre défaut) s'étant bornées à accuser réception de la notification de ces instructions, le Ministre des Travaux publics vient de les notifier à nouveau, dans une nouvelle circulaire plus pressante que la première.

Que s'est-il passé depuis cette notification ministérielle explicite ?

Les Compagnies ont-elles, enfin, cessé de faire la sourde oreille, et se sont-elles mises en devoir de prendre sérieusement les mesures recommandées et prescrites ? C'est ce qu'une enquête ultérieure nous apprendra sans doute. En attendant, nous avons cru devoir jeter le cri d'alarme, estimant qu'aux médecins et à la presse médicale appartiennent essentiellement le devoir et la mission de veiller à ce que les prescriptions relatives à l'hygiène et à la santé publique ne restent pas lettre morte.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Ce qu'il en coûtait jadis de violer le secret professionnel.

En parcourant la si attrayante compilation que M. Carrington a publiée sous ce titre : *la Flagellation aux points de vue médical et historique* (1), nous avons noté ce passage (2) qui concerne plus spécialement notre profession. Nous nous permettons de le signaler à l'attention de M. Brouardel qui pourrait, s'il le juge à propos, en tirer parti pour la prochaine édition de son livre sur *le Secret professionnel*.

« Il en a bien souvent coûté très cher à nombre de personnages haut placés, d'avoir eu la langue trop longue ou d'avoir, par leurs écrits, leurs quatrains, pamphlets, etc., déplu aux plus puissants qu'eux. Tel fut le cas d'un certain chirurgien qui avait, au mépris de l'usage de ne jamais divulguer des secrets de femme, complaisamment lâché les rênes à son indiscrétion, et répandu dans le public certaines choses concernant une grande dame qui avait eu besoin de son assistance. La dame en question était la reine de Navarre, femme du prince qui devint plus tard roi de France sous le nom de Henri IV ; elle était elle-même bien plus rapprochée du trône que son auguste époux, et aurait certainement porté la couronne, sans la loi salique. La princesse en question était une femme instruite, spirituelle, jolie par-dessus le marché et possédant en particulier un bras si parfaitement modelé, que l'on disait couramment que le marquis de Canillac, sous la garde duquel elle avait vécu pendant quelque temps en qualité de prisonnière d'Etat, était tombé amoureux d'elle rien qu'à la vue de son bras. A ces avantages elle joignait un caractère gai, enjoué et coquet, qui la fit même passer, à un moment donné, pour s'être amourachée du

(1) Carrington, éditeur, 13, faubourg Montmartre, Paris.
(2) P. 34-36.

grand duc de Guise, qui plus tard faillit s'emparer de la couronne. A côté de cela, elle avait un grand penchant pour les intrigues politiques. Pendant les guerres de la Ligue, se trouvant à Amiens, elle tenta de se rendre maîtresse de la place ; mais le parti de l'opposition, ayant réussi à provoquer un soulèvement contre elle, la reine fut obligée de fuir, accompagnée de 80 gentilshommes et de 40 soldats environ. Sa fuite fut même tellement précipitée, qu'elle dut partir à dos de cheval, sans avoir même le temps de se procurer une selle de dame. Et, dans cette position, elle parcourut un grand nombre de lieues, derrière un gentilhomme, exposée continuellement au plus grand danger, étant donné qu'elle eut à traverser un corps d'arquebusiers, qui tuèrent plusieurs hommes de son escorte. Après avoir enfin atteint un lieu sûr, elle emprunta une chemise de l'une de ses servantes, puis continua son voyage jusqu'à la plus prochaine ville, qui était Usson en Auvergne. Elle put s'y remettre de ses transes. Les grandes fatigues qu'elle avait endurées lui donnèrent la fièvre pendant quelques jours et, outre cela, par suite du manque de confortable dans sa fuite précipitée, à cause de l'absence totale de selle ou même de coussinet, la partie charnue de son corps sur laquelle elle s'était assise avait été passablement endommagée. En conséquence, on appela un chirurgien pour qu'il lui procurât quelque soulagement. Il fit si bien qu'en peu de jours la noble reine fut guérie. Jusque-là, le chirurgien méritait certainement de la reconnaissance de sa royale patiente. Mais comme, par la suite, il ne put retenir sa langue et qu'il se mit à plaisanter agréablement sur les charmes intimes de la reine, celle-ci se mit fort en colère contre lui et, en fin de compte, lui fit infliger cette magistrale correction que l'on sait : *elle lui fit donner les étrivières...* »

Eh ! eh ! il ne faisait pas bon, en ce temps-là, violer le secret professionnel !

Le premier impôt sur les chiens.

Dans une *Histoire de la Rage*, imprimée en 1810, on lit, en manière de conclusion à un violent réquisitoire contre les chiens, les lignes suivantes, qui ont, à l'heure présente, un regain d'actualité : « Pour faire cesser tant de maux, et pour sauver les hommes mourant journellement de la rage, ne doit-on pas *tuer tous les chiens ?*

« Cette proposition considérée d'après la simple raison, nul doute qu'on ne dût les proscrire tous pour sauver un seul homme, et à plus forte raison quand il s'agit de conserver la vie à tous ceux que chaque jour voit mourir ; mais le monde est toujours dans son enfance quant à certains points... »

Et quel était l'auteur de ce projet sanguinaire ? M. Balzac, « administrateur de l'hospice général de Tours, ex-adjoint du maire », le père même du grand romancier (1).

Ajoutons que l'auteur, qui ne se faisait aucune illusion sur le sort de sa proposition, par trop draconienne, demanda aux pouvoirs publics d'appliquer un remède plus doux, et surtout plus

(1) Voir pour plus de détails notre *Balzac ignoré*, qui contient *nombre* de pages *inédites* pour les lecteurs de la *Chronique médicale.*

pratique. C'est à son « projet de loi pour la taxe canine », contenu dans le volume précité, que paraît être due la première idée d'un impôt sur les chiens.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un médecin ministre.

Le nouveau ministre de la marine, M. de Lanessan, est un de nos confrères.

M. de Lanessan est né à Saint-André-de-Cubzac (Gironde), le 13 juillet 1843. Après avoir fait ses études à Bordeaux, il s'embarquait, en 1862, sur un navire de l'Etat comme *médecin de marine,* et pendant huit ans parcourait les rives les plus dangereuses de la Cochinchine, du Sénégal, du Gabon et de la Côte d'Ivoire.

Rentré en France au début de la guerre, il ne put obtenir, à cause de son état de santé, de faire partie de l'escadre de la Baltique. Il donna alors sa démission et fit la campagne comme chirurgien-major des mobilisés de la Charente-Inférieure.

Après la guerre, il vint à Paris, où il fut chargé d'un cours à la Faculté de médecine.

Dans l'espace de quelques années, il a publié une douzaine de volumes consacrés aux problèmes scientifiques les plus ardus. Dans le plus célèbre de ces livres, le *Transformisme,* il s'attaque aux doctrines de Darwin, et oppose au *struggle for life* sans fin et sans merci l'association des individus.

(*XIX*e *Siècle.*)

Les impressions d'un éventré. — La blessure du général de Galliffet.

On sait que de toutes les blessures reçues par le général de Galliffet, au cours de sa carrière, la plus terrible fut celle qui l'abattit devant Puebla, au moment d'une charge qu'il menait, en qualité de capitaine, à la tête de son escadron. Il a raconté lui-même ses impressions « d'éventré » avec une simplicité saisissante :

« Nous étions bien lancés ; un obus éclate, je suis renversé. On ne s'arrête pas pour si peu ; les camarades continuaient à charger. Quand je revins à moi, mes boyaux sortaient. Et puis après ? A la chasse, quand un chien est éventré par un sanglier, nous ne l'abandonnons pas, nous lui remettons les boyaux en place, nous rapprochons les chairs, nous recousons, et vogue la galère ! J'essayai d'abord si je pouvais me relever. Oui ! Quand je fus à genoux, je mis mes tripes dans mon képi. Encore un effort, j'étais debout, j'allai cahin-caha jusqu'à l'ambulance et me voilà ! Rien n'est plus simple, comme vous voyez ! »

Ce que l'on connaît moins, c'est un incident qui marqua la convalescence de l'énergique officier. Il l'a raconté lui-même, voilà quelques années, avec une gaieté communicative :

« Figurez-vous, disait-il, qu'après avoir été fort bien soigné, je fus expédié en France, pour achever ma guérison. Je dis bien : *expédié*, car ce n'était plus un homme, c'était un ballot que

l'on dut embarquer. Afin de retenir à leur place mes organes intérieurs, que j'avais heureusement ramassés sur le champ de bataille, et à défaut d'appareils orthopédiques suffisants dans l'arsenal des chirurgiens du corps expéditionnaire, on avait dû coudre mon torse dans une enveloppe de cuir, immobilisant mes jambes elles-mêmes et m'interdisant tout déploiement des bras. C'est dans cette « tenue » que je fus porté à Vichy, dès mon débarquement en France.

« Un matin, l'Empereur, qui faisait alors sa cure annuelle à l'établissement thermal, aperçut, en sortant du pavillon où il habitait, un objet étrange posé sur un banc, à quelques pas de lui. Se retournant vers M. Rouher, qui l'accompagnait, il lui demanda :

— « Qu'est-ce que c'est que ça ?

— « Ça ? répondit l'autre, c'est Galliffet, sire...

— « Ce sac ?

— « Parfaitement. »

« Hélas ! oui, c'était bien moi ; on m'avait posé sur un banc, au bon soleil. Et ce que je m'ennuyais !... Mais, au moins, j'eus la satisfaction de pouvoir, malgré ma tournure de cul-de jatte, annoncer au souverain que je lui rapportais les drapeaux pris sur l'ennemi. Entre nous, je me vantais : j'étais hors d'état de les rapporter ; j'avais voyagé à côté d'eux, voilà tout ! »

Après sa guérison, le capitaine de Galliffet, nommé chef d'escadron et officier de la Légion d'honneur, demanda à être renvoyé au Mexique, et cette faveur lui fut accordée.

Il repartit alors, cuirassé d'une plaque d'argent, qui lui faisait un ventre artificiel et qui lui a permis, depuis lors, d'atteindre, sans interrompre son service, la limite d'âge assignée aux généraux de division.

(*Le Matin.*)

Médecin sénateur.

M. le Dr S. Pozzi, sénateur de la Dordogne, vient de publier le rapport qu'il a fait au Sénat, au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Combes sur la *réforme des sanctions de l'Enseignement secondaire*. M. Pozzi rapporte les opinions de MM. Brouardel, Bouchard, Berthelot, et conclut à la non-utilité des études grecques et latines pour les médecins.

Médecin chansonnier.

A noter une nouvelle œuvre du médecin chansonnier, M. le Dr Gabriel Montoya, cet illustre Montmartrois : *Notre âme*, musique de Richard O'Connolly. Cette charmante poésie se déroule sous une mélodie pour ténor véritablement délicieuse.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Un médecin français à la cour du Sultan du Maroc.

Le Dr Weissgerber, né en Alsace, à Markirch, vient d'être attaché à la cour du Sultan du Maroc, à titre de médecin.

(*La Médecine internationale.*)

Un médecin descendant de Marceau.

On croyait jusqu'ici que les cendres de Marceau étaient au Panthéon. Mais voici qu'un descendant du général, son arrière-petit-

neveu, M. Ludovic Sergent-Marceau, vient affirmer aujourd'hui qu'il n'en est rien ; il déclare que les cendres de Marceau sont en sa possession. M. Ludovic Sergent Marceau habite la ville de Treviglio, près de Milan. Docteur en médecine, il est adjoint au maire de cette localité. Il est l'arrière-petit-fils d'une des sœurs de Marceau, Suzanne. qui avait épousé Jacques-Antoine Bertin d'Haussy, commissionnaire au Mont-de-Piété de Paris. Suzanne Marceau et son mari étant morts, leur jeune fils fut adopté par Emira Sergent-Marceau, qui lui donna son nom. Il la suivit en Italie, où il resta, où il se maria et où ses descendants se sont fixés.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Une princesse royale « secouriste ».

La princesse de Battenberg, la fille préférée de la reine Victoria, vient de passer brillamment son dernier examen devant le jury de la « Saint-John ambulance Association », et s'est vu décerner, à cette occasion, la médaille d'or de ladite Société. Depuis longtemps, du reste, la princesse Béatrice s'intéresse à cette si humanitaire question des premiers soins à donner aux malades et aux blessés.

(*Evénement.*)

Une autre princesse docteur en médecine.

Nous avons parlé, dans un précédent n°, d'une princesse pourvue du diplôme de docteur en médecine.

En voici une autre, non moins authentiquement pourvue du double parchemin, nobiliaire et professionnel.

La princesse Nackachidze fit parler d'elle il y a quelques années : son mari avait été condamné à trois mois et un jour de prison pour contravention à un arrêté d'expulsion.

La princesse avait songé un moment à se rendre à Paris pour demander directement au président de la République et au président du Conseil la grâce de son mari, en se faisant accompagner de M. Millerand, qui, en 1890, défendit le prince Nackachidze dans l'affaire des explosifs, mais elle dut renoncer à ce projet.

La princesse, qui parle et écrit très correctement le français, rédigea une demande en grâce, adressée au président de la République.

Dans cette supplique, la jeune femme invoquait le mauvais état de santé de son mari, atteint de neurasthénie, de consomption, dont les jours, disait-elle, étaient comptés et dont le régime sévère de la prison précipiterait la fin. Elle fit, en outre, valoir son état de grossesse (la princesse était, en effet, enceinte) et suppliait M. Casimir-Périer de faire un acte d'humanité, de charité, de justice, en rendant la liberté au prince, qui quitterait aussitôt la France pour se rendre en Italie.

Nous ne savons quel sort eut la requête de cette femme énergique qui, déjà, dans une circonstance antérieure, avait fait preuve d'une rare témérité, en allant, à l'âge de dix-sept ans, délivrer son mari, prisonnier en Sibérie.

Chiens ambulanciers.

Nous avions depuis longtemps déjà le chien de guerre. Voici que la Société de la Croix-Rouge, à Bonn, vient de faire des expériences avec des chiens dressés pour découvrir les blessés qui

gisent dans les buissons ou dans les chemins creux. Les résultats ont été si satisfaisants que la création d'un corps de chiens ambulanciers est décidée.

(*L'Ami des chiens.*)

Petits Renseignements.

Association de la Presse médicale française.

Réunion du vendredi 7 juillet 1899.

Le vendredi 7 juillet 1899 a eu lieu le 3e dîner (1) de l'année de l'*Association de la Presse médicale française*, au restaurant Marguery, sous la présidence de M. le Dr Lucas-Championnière, syndic. — 30 personnes assistaient à la réunion.

1° Nominations. — Ont été élus: *a*) *Membres titulaires* : M. le Pr Budin (de Paris), rédacteur en chef de l'*Obstétrique ;* M. le Dr Pozzi (de Paris), rédacteur en chef de la *Revue de Gynécologie et de Chirurgie abdominale*. — *b*) *Membre honoraire* : M. le Dr Gorecki (de Paris), ancien membre titulaire, ancien rédacteur en chef du *Praticien*.

2° Candidatures. — Sont nommés rapporteurs des candidatures de M. le Dr Lemoine, rédacteur en chef du *Nord médical* (Lille), de M. le Dr Toulouse, rédacteur en chef de la *Revue de Psychiatrie* (Paris) : MM. les Drs Thouvenaint et Rodet.

MM. les Drs Delefosse, Noir et Georges Baudouin sont nommés rapporteurs des candidatures de MM. Duchamp (de Saint Etienne, Boix (de Paris), Ricard (de Paris), demandant à remplacer MM. les Drs Chavanis, Duplay et Le Sourd, comme rédacteurs en chefs, désormais, de la *Loire médicale*, des *Archives générales de Médecine*, et de la *Gazette des Hôpitaux*.

3° Correspondance. — M. le Secrétaire lit une lettre de M. le Dr Laborde, syndic, absent de Paris, relative à la question des *Chemins de fer;* de M. Le Sourd fils (remerciements).

4° Comptes de 1898. — Les comptes de l'année 1898 avaient été approuvés à la séance précédente.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Voltaire dans ses rapports avec la médecine et les médecins. — Existe-t-il un travail du genre suivant : *La santé de Voltaire, Voltaire et le médecins, Les médecins de Voltaire ?*

Dr Y.

(1) Après le dîner, notre aimable secrétaire général, le Dr M. Baudouin, a fait une série de projections photographiques relatives à son dernier voyage aux Etats-Unis. Dans une première partie, il a projeté près d'une centaine de vues prises de New-York à San-Francisco, par le Northen Pacific, et de San-Francisco à New-York, par le pays des Mormons. La deuxième partie de cette causerie a été consacrée à la projection d'une magnifique collection d'une cinquantaine de vues, presque toutes inédites, rapportées de la *Terre des Merveilles* (*Yellowstone National Park*). Cette collection est très belle et très complète ; inutile d'ajouter qu'elle est des plus rares.

Une singulière coutume chinoise. — La *Chronique* pourrait-elle savoir où Victor Hugo a pris le fait suivant, qu'il donne dans le deuxième chapitre préliminaire de *l'Homme qui rit :*

« En Chine, de tout temps, on a vu la recherche d'art et d'industrie que voici : c'est le moulage de l'homme vivant. On prend un enfant de 2 ou 3 ans, on le met dans un vase de porcelaine, plus ou moins bizarre, sans couvercle et sans fond, pour que la tête et les pieds passent. Le jour, on tient ce vase debout ; la nuit on le couche pour que l'enfant puisse dormir. L'enfant grossit ainsi sans grandir, emplissant de sa chair comprimée et de ses os tordus les bossages du vase. Cette croissance en bouteilles dure plusieurs années. A un moment donné, elle est irrémédiable. Quand on juge que cela a pris et que le monstre est fait, on casse le vase, l'enfant en sort, et l'on a un homme ayant la forme d'un pot. C'est commode ; on peut d'avance se commander son nain de la forme qu'on veut. »

Dr Y.

Le médecin Pellerain. — Pourrait-on donner quelques détails biographiques et anecdotiques sur un médecin du nom de *Pellerain ?* Vers 1860, le sort ayant désigné ce confrère pour faire partie du jury, il se récusa lui-même en déclarant que *sa conscience ne lui permettait pas de condamner un homme à la peine de mort.* Voilà qui aurait charmé Tolstoï ; mais la cour, appliquant la loi à ce juré réfractaire, dut lui infliger une amende de 500 francs. C'était l'ordre. Napoléon III, considérant que cet homme avait agi selon sa conscience, usa du droit de grâce et lui fit remise de la peine. Voilà qui enchantera les admirateurs de *Napoléon le petit.*

Connait-on beaucoup de médecins qui professent assez l'horreur de condamner à mort pour en faire autant ? peut-être parmi les lecteurs de la *Chronique médicale* s'en trouvera-t il quelques-uns qui ont connu cet excellent docteur Pellerain. En tout cas, l'anecdote est peu connue, je crois : je vous l'adresse, mon cher Directeur, en regrettant de n'en avoir pas beaucoup de ce genre à vous citer aujourd'hui.

Dr Michaut.

L'obstétrique dans le roman. — Pourrait-on citer quelques romans médicaux où apparaissent des sages-femmes ?

Dr Mathot.

Les médecins et la campagne antialcoolique. — Quels sont les médecins du XVIIe et du XVIIIe siècle qui ont *démontré les méfaits de l'alcool* et se sont élevés contre son usage ? A-t-il existé des réunions où ces questions furent agitées avant le congrès de 1899 ?

Dr Mathot.

Un médecin de Richelieu : Le Fevre. — Dans un recueil d'épigrammes, publié en 1694, je trouve les renseignements suivants : 1° Le cardinal de Richelieu mourut d'une horrible gangrène, qu'il avait à l'anus, étant au bassin le 4 décembre 1642, âgé de 57 ans et trois mois ; 2° Satire sur l'enlèvement des reliques de saint Fiacre, apportées de la ville de Meaux pour la guérison du derrière du cardinal de Richelieu ; 3° Son médecin avait nom Le Fèvre, que le cardinal « n'avait vu qu'en son extrémité ». Le Fèvre présente une pilule à

« Celui qui n'eut jamais aucune confiance.
Mais ta pilule étant comme la terre ronde
La figure excita ses appétits altiers,
Et n'ayant pu manger la terre par quartiers,
Il crut en ce morceau avaler tout le monde. »

Pourrait-on nous donner quelques notes biographiques sur Le Fèvre ? Quel est ce pouvoir de saint Fiacre ? Et est-ce vrai que Richelieu soit mort de syphilis ?

Cy-gît avec tous ses trésors
Richelieu, cette bonne peste.
Passant, tu n'as icy que la moitié du corps,
Sa nièce et la vérole en ont usé le reste.

Dr Socrate Lagoudaky.

Le Dr Camuset et les Médecins poetes. — Les lecteurs de la *Chronique médicale* qui ont connu l'élégant auteur des *Sonnets du Docteur*, le délicat et spirituel poète médical que nous connaissons tous par son œuvre, pourraient-ils donner un essai de biographie sur le confrère qui ne figure pas dans le *Parnasse médical français*, du Dr A. Chéreau ? *Le Dr Camuset* (Georges) avait une sœur mariée au Dr Onimus : peut-être pourrait-elle, comme la sœur de Pascal, de Balzac et la nièce de G. Flaubert, nous donner quelques souvenirs sur son frère ? Le Dr Camuset, dans les derniers temps de sa vie, était oculiste à Dijon ; nous ne connaissons pas exactement la date de sa mort, ni s'il a laissé d'autres œuvres que le célèbre recueil de *Sonnets* qui se trouve dans toutes les bibliothèques de médecins lettrés. Que sait-on de lui ? Son esprit était connu : des mots à l'emporte-pièce, des anecdotes pleines d'humour, sont dispersées un peu partout dans la presse médicale, si éphémère ! Qui voudra nous donner une étude sur ce littérateur, dont la médecine doit s'honorer à juste titre ? Camuset mérite cette étude, et son souvenir vaut mieux que quelques lignes échappées à la plume d'un journaliste chargé de la nécrologie dans une feuille médicale bientôt oubliée.

Je propose que la *Chronique médicale*, le plus littéraire, le mieux documenté de tous les journaux médicaux, prenne l'initiative de cette étude. Je vais même plus loin dans mes souhaits, peut-être trop ambitieux, je réclame des collaborateurs de cette revue : le *Parnasse médical continué* à l'imitation du *Larousse continué*, en cours de publication, puisque aussi bien la *Chronique médicale* est bien en passe et en passe légitime de devenir le *Larousse de la presse médicale*.

Pourquoi ne pas continuer le travail si intéressant des Chéreau (qui s'arrête à 1874), des Etienne Sainte-Marie (qui ne va que jusqu'à 1825), des Alibert et des Bouisson (de Montpellier), qui tous ont compris l'importance de réunir les articles biographiques et bibliographiques sur les médecins poètes.

Que d'élégants rimeurs ont égayé nos moments de loisirs arrachés à la dure clientèle, depuis 1874 ! Je sais que, sous le transparent pseudonyme du *Dr Minime*, un de nos érudits et laborieux confrères a réuni un grand nombre de pièces médicales, écrites par des confrères que la Muse avait touchés de son aile ; — mais ce n'est là qu'un spicilège de petits poèmes d'esprit gaulois et non une anthologie complète et documentée. Que la *Chronique* répare donc cette lacune

et nous donne une étude sur les poètes médicaux, de 1874 jusqu'à l'époque contemporaine.

En attendant, je propose cette question à tous les lecteurs de bonne volonté qui ont pu connaître le Dr *Camuset* ou qui ont eu la bonne fortune d'approcher de lui : Etude biographique et littéraire sur l'auteur des *Sonnets du Docteur*. Il la mérite.

C'est en vain que je me suis adressé aux membres de sa famille encore existants : je n'ai pu obtenir que des détails sans importance. C'est pourquoi je m'adresse à la rédaction de la *Chronique*.

Dr Michaut.

Origine du mot « rogomme » ? — Quelle est l'origine du mot de *rogomme* appliqué à la voix ? Fut-il pour la première fois donné à une *voix d'alcoolique ?*

Dr Mathot.

Origine et histoire du lavement. — Pourrait-on donner l'origine exacte du mot *lavement* et l'historique de la découverte de cette thérapeutique, qui fit la fortune des apothicaires et dont Molière a tant égayé son théâtre ?

P. M.

Origine de l'expression : Dieu vous bénisse ! — Il survint en l'an 578 une peste si violente qu'on expirait en *éternuant* ou en *bâillant*. Est-ce de là qu'est venu l'usage de dire à une personne qui éternue : *Dieu vous bénisse?* Ne serait-ce pas aussi l'origine de cet autre usage, qui existe dans quelques endroits, de faire le signe de la croix sur les lèvres, quand on bâille ?

Dr Moreau (Malakoff).

Réponses

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VI, 399). — *Le chien qui aboie à la mort :* s'il est une croyance universellement répandue dans les campagnes et même à la ville, c'est bien celle-là. Le fait en lui-même n'est guère discutable ; il s'agit de l'interpréter. Le préjugé populaire y voit, naturellement, un exemple de divination, *nescio quid divinum*, l'intervention d'un sens spécial, ou encore une sorte de télépathie de la dernière heure. C'est dans l'ordre, mais il faut trouver autre chose.

Je crois tout simplement que le chien, quand il hurle à la mort, la *sent* venir, olfactivement parlant ; qu'il flaire la camarde et la dépiste à son odeur. En d'autres termes, la subtilité de son odorat fait toute la science du fidèle compagnon.

J'ai eu l'occasion de vérifier expérimentalement cette explication, et voici comment :

Il y a quelques mois, j'étais réveillé, au milieu de la nuit, par les hurlements d'un chien. Comme il n'en finissait pas, au bout d'une heure, j'ouvre la fenêtre, impatienté, et cherchant des yeux le coupable dans la rue ou le long du bois. C'est quelque chien perdu, pensais-je. Pas du tout : le hurleur était dans la cour du pavillon voisin. C'était le chien d'en face, que j'apercevais souvent le jour dans sa niche, et qui jamais encore n'avait aboyé la nuit. Il faut dire ici, ce que je ne savais alors que très vaguement, que le

maître du chien, soigné par un confrère de Paris, s'en allait de la poitrine. Je me recouchai donc, un peu intrigué. Or, *la nuit suivante*, la nuit qui suivit celle où se produisirent les hurlements, on vint me chercher en toute hâte pour le malade qui agonisait : il avait été pris brusquement de suffocation, et malgré les piqûres d'éther et de caféine, il expira vers le matin. En entrant dans la chambre du malade, qui était pourtant vaste et bien aérée, j'avais été frappé par cette odeur particulière que dégagent un grand nombre d'agonisants, et plus spécialement, je crois, les tuberculeux.

N'est-ce pas là cette odeur qui incommode le chien, dès qu'elle commence à s'exhaler, et le fait hurler à la mort ? Et ne faudrait-il pas voir, dans certains cas de ce genre, non une superstition, mais un présage singulier, un avertissement olfactif, par voie indirecte et réflexe ?

Dr E. CALLAMAND (de St-Mandé).

Recueil de proverbes médicaux (III ; IV ; V ; VI, 286, 403). — Les proverbes qui suivent et leur commentaire sont extraits de *Nos vieux proverbes*, par Lorédan Larchey (Paris, 1886, p. 98 à 103), ouvrage déjà cité dans la *Chronique médicale* (1898, p. 741) :

Le lit est médecin.

— « Quinze jours encore, docteur!... Mais c'est bien long!

— « Plaignez-vous ! Le temps est exécrable. Vous avez bon feu, chambre close, un livre intéressant, votre chat pour en tourner les pages...

— « Et toujours pas de remèdes ?

— « Pas d'autres que de rester au lit. »

« Voilà ce qu'on entend de nos jours dans plus d'une chambre de malade ; mais ce qui surprend, c'est que, il y a trois siècles, sous le règne des purgatifs et de la saignée, on ait proclamé le lit médecin. La médecine expectante trouve ici ses lettres de noblesse. Elle en est redevable au médecin champenois Jean Le Bon (1), l'auteur des *Adages de Solon* (1582), recueil qui nous a fourni la bonne moitié de ces proverbes. Presque tous sont plus anciens que lui, il n'en a été que le collecteur ; mais il me semble reconnaître son premier jet dans plusieurs de ceux qui regardent la médecine. Ils feraient un beau sujet de thèse.

Ce qui achève de montrer Jean Le Bon comme un apôtre du système expectant, c'est une pointe à l'adresse des confrères inquiets, qui ne laissent pas agir la nature chez certains malades :

L'ignorant médecin désarme nature.

Les grands étalages scientifiques n'étaient pas son fait. Il estimait davantage les bons praticiens ; mais il les trouvait rares (2) :

Trop de docteurs, peu de médecins.

(1) Une biographie de Jean Le Bon a été publiée, il y a 20 ans, par A. Benoît, conseiller à la Cour de Paris, sous le titre de : *Notice sur Jean Le Bon, médecin du cardinal de Guise* (Paris, Martin, successeur d'Aubry, 1879, in-8° de 71 pages), et analysée dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, par le Dr E. Turner, qui en a « apprécié surtout la partie médicale ».

(2) Ce proverbe peut servir de réponse à la question posée par le Dr Iez dans le numéro du 15 mars 1899 de la *Chronique médicale*.

Il n'est pas non plus pour les drogues ; s'il traite un homme sobre ou un mélancolique :

Qui ne mange que pour se garder de mourir,
Ne lui faut point de drogue.

Qui a dueil, nulle drogue ny phlébotomie.

Le chagrin (*dueil, deuil*) n'a en effet besoin ni de remèdes ni de saignées.

Jean Le Bon était un végétarien, comme on dit aujourd'hui. Il a posé ce principe :

L'homme n'est faict pour la viande,

ce qui prouve que nos légumistes n'ont rien inventé.

Il est encore de Jean Le Bon, ce proverbe plein de profondeur et de modestie :

Quand le médecin meurt, il est hors d'apprentissage.

Grande vérité. Plus le vrai médecin voit de malades, plus il apprend.

D'autres proverbes maltraitent les médecins sans plus de façons que les juges et les avocats.

On brave leurs ordonnances (appelées autrefois *recipe*, du nom de la formule latine qui leur servait de début) :

Le recipe d'un médecin n'oblige personne.

On les invite à prouver leur capacité sur eux-mêmes en disant d'un air malin :

Bon est le médecin qui se peut guérir,
Car « il est plus facile médeciner que curer ».

Le diplôme ne fait pas toujours le médecin :

Bon est le mire (*médecin*) *qui sait guérir.*

Comme aujourd'hui, les goutteux accusaient la science :

En goutte, médecin ne voit goutte.

D'autres allaient jusqu'à l'insulte :

Les médecins et les maréchaux
Tuent les gens et les chevaux.
Fy de la pute médecine,
Qui l'homme à mort enchemine.

Mais c'est surtout du jeune médecin et du vieux barbier qu'on se défie. On sait que le barbier faisait œuvre de chirurgie, sa légèreté de main décroissait avec l'âge :

Jeune barbier, vieil médecin,
S'ils sont autres, ne valent pas un brin.

On les accuse de donner de la besogne aux fossoyeurs :

De jeune médecin, cimetière bossu.

Il faut, d'ailleurs, que les malades en prennent leur parti, et qu'ils se sacrifient pour son apprentissage ; car on déclare ailleurs que, pour devenir bon praticien, il faut avoir *taupé* le cimetière.

Ces expressions imagées de cimetière *bossu* et *taupé* font allusion

aux inégalités de terrain produites par le travail des fossoyeurs, moins correct qu'aujourd'hui.

Les incertitudes de diagnostic sont visées par ce proverbe :

On a plutôt sceu la mort que la maladie.

Autre ironie à l'adresse des médecins :

Il vaut mieux être jugé des médecins
Que du prévost des maréchaux,

parce que le prévôt des maréchaux faisait toujours pendre son homme. Avec les médecins, un malade avait plus de chance de vivre. Encore une méchanceté pour terminer :

Le médecin est plus à craindre que la maladie.

Les Italiens vont plus loin, ils disent :

En dépit des médecins, nous vivrons jusqu'à la fin.

Pour copie conforme :

Dr DORVEAUX.

Etymologie du mot Salive (VI, 210, 407). — Je crois que l'on peut concilier les opinions de nos deux confrères, les Drs Monin et Lagoudaki, en disant que :

1° Salive, *Saliva*, vient du sanscrit *Sala-iva*, comme de l'eau, aqueux ;

2° σιαλον, salive en grec, viendrait au contraire de σιαλος, gras, épais, gluant, et peut-être de αλς, sel : par métastase, σαλ, eau salée, épaisse.

Dr BOUGON.

Origine de la gastrotomie (VI, 372). — Dans ma thèse sur la *Taille stomacale* (Paris, 1877 ; Derenne, éditeur), je relève, à l'Obs. III, l'histoire d'un jeune paysan, nommé André Grunheide, qui avala son couteau le 29 mai 1635 ; l'ouverture de l'estomac fut pratiquée le 9 juillet, par Daniel Schwab. Vingt-huit jours après, la guérison était complète.

Une attestation en règle fut rédigée par les consuls et proconsuls de Kœnigsberg, où s'était passé l'événement, et conservée dans le *Théâtre anatomique* de Leyde.

Source : Daniel Beckerus, *Cultrivori prussiaci curatio singularis ;* Leyde, 1636. On y trouve aussi le dessin de Grunheide et de son couteau.

Citée dans :

Ephémérides des curieux de la nature, Déc. II, Ann. V, obs. 1, p. 3 ; Hévin, *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, 1743, I, p. 595 ; Breschet et Finot, *Dict. des sciences médicales*, 1816, XVII, p. 451 ; *The Edinburgh Philosophical journal*, janv. 1825 ; Gunther : *Lehre von den operationen am Bauche des Menschlichez Korpers*, Leipzig und Heidelberg, 1867, p. 26 ; Alfred Voland's, *A collection of cases of foreign bodies in the stomach and the intestines*, in *Guy's hospital Reports*, 1863, 3e série, IX, 299 ; *Archives générales de Médecine*, 1re série, XV, p. 274 ; *Baldinger's neues magazine*, vol XIII, cah. VI, p. 567 ; J. H. Pooley, *Gastrotomy and Gastrostomy*, Columbus, 1876, p. 8 ; Sedillot, *Contribution à la chirurgie*, II, p. 462.

L'observation est très intéressante, mais un peu longue ; si toutefois elle pouvait intéresser le Dr Mathot, je la lui copierais.

Elle n'est pas la première taille stomacale en date ; la plus ancienne que j'aie pu trouver est de 1602, pratiquée sur un paysan bohémien par Florian Mathis de Brandebourg ; guérison.

En 1877, j avais relevé quinze observations certaines, avec trois décès seulement.

D[r] Ch. Colin (de Quimper).

Les autopsiés vivants (V ; VI, 213, 281). — Un confrère, M. G. du B., médecin en chef de la marine en retraite, demande dans quels muscles ou groupes de muscles, on a surtout observé la persistance de la contractilité musculaire après la mort. Il raconte le fait d'un soldat qui, après sa mort, remuait ses orteils, ou, du moins, dont les orteils remuaient. Cela n'est surprenant que pour les personnes qui ne savent pas que les muscles conservent longtemps après la mort leur contractilité et que cette contractilité subit des modifications, que nous avons étudiées à plusieurs reprises et qui permettent, tellement elles sont nettes, d'affirmer, par cela seul que les muscles se contractent d'une certaine façon, non seulement que la mort est réelle, mais à combien de temps elle remonte.

Je vous envoie, par le même courrier, une série de pages prises dans la 2[e] édition de mon *Traité d'électricité*, chapitre IX : *De l'emploi de l'électricité pour constater la mort réelle*, et peut être rendrez-vous service à quelques-uns de vos lecteurs en publiant ces quelques extraits :

« Les phénomènes les plus importants qui apparaissent après la « mort ont lieu du côté des masses musculaires, et ils permettent « même de préciser *non seulement que la mort est réelle, mais encore* « *l'époque à laquelle elle remonte*.

« Immédiatement après la mort, l'excitabilité musculaire est, « pendant quelques minutes, plus grande que sur le vivant. Mais ce « phénomène est excessivement transitoire.

« La perte de la contractilité après la mort arrive plus ou moins « vite, selon les circonstances qui l'ont précédée. Si l'agonie a été « longue, si la maladie a épuisé le système musculaire, les muscles « perdent rapidement leur contractilité.

« Il en sera de même, si une mort subite arrive après une fatigue « prolongée, et l'on peut dire, d'une façon générale, que la perte de « contractilité apparaît d'autant plus vite que les muscles auront « subi une dénutrition plus considérable.

« Ce qui concorde avec ces faits chez l'homme, ce sont ceux « qu'on observe selon l'espèce animale...

« En ne tenant compte que de ce qui se passe chez l'homme, on « peut dire d une façon générale que la contractilité se perd au bout « de trois à cinq heures, selon les circonstances qui ont accompa- « gné la mort ; circonstances qui dépendent et de l'individu, comme « nous l'avons dit plus haut, et des causes extérieures, telles que la « température et le degré de sécheresse de l'air.

« Nous allons prendre pour phénomènes typiques ceux que nous « avons observés chez des suppliciés, car, dans ces cas, les organes « étaient à l'état normal, et ce qui est vrai dans ces conditions « représente évidemment le *maximum* de ce qu'on peut obtenir « comme réactions vitales après la mort.

« *La perte de la contractilité ne se produit pas également pour tous*

« *les muscles*, et, d'un autre côté, il est important de n'entendre, « pour le moment, par contractilité, que la contractilité que l'on « détermine par les courants induits.

« Pour les courants provenant directement de la pile, ou courants « continus, et pour les excitants *mécaniques* et chimiques, la con- « tractilité persiste plus longtemps et prend des caractères parti- « culiers sur lesquels nous aurons à revenir. Pour les courants « induits, de quelque nature qu'ils soient, aussi bien pour ceux qui « proviennent des appareils voltafaradiques que pour ceux qui sont « fournis par les appareils faradovoltaïques, la contractilité se perd « en premier lieu pour les muscles de la langue et pour ceux de la « face, excepté pour le masseter, qui conserve sa contractilité « presque aussi longtemps que les muscles extenseurs de l'avant- « bras. D'après des recherches de MM. Sappey et Dassy, le muscle « orbiculaire des paupières conserve son excitabilité beaucoup plus « longtemps que les autres muscles de la face, et même que la plu- « part des muscles de l'économie. Ce serait d'ailleurs une propriété « générale de tous les sphincters.

« La perte de la contractilité pour les muscles des membres dé- « bute par les muscles extenseurs; ceux-ci cessent d'être contrac- « tiles une heure et même plus avant les muscles fléchisseurs. Il « n'y a pas de différence appréciable entre les muscles des mem- « bres supérieurs et ceux des membres inférieurs.

« Les muscles du tronc sont ceux qui conservent leur contracti- « lité le plus longtemps ; cinq à six heures après la mort, et, par « conséquent, près de quatre heures après les muscles de la face, « et près de deux heures après les muscles extenseurs des membres, « les muscles intercostaux et surtout les muscles de l'abdomen « sont encore contractiles.

« Nous avons vu plus haut que les nerfs périphériques, qui perdent « les premiers leur excitabilité, sont également ceux qui sont le « plus facilement influencés, pendant la vie, par les causes patho- « logiques. Pour les muscles, la même loi existe : car, dans les « affections qui portent sur le système musculaire, ce sont les « muscles du tronc et de l'abdomen qui sont toujours les moins « atteints et les derniers malades. L'atrophie dans un grand nombre « d'affections a lieu en premier lieu pour les muscles des membres, « et parmi ceux-ci, pour les muscles extenseurs, et elle n'envahit « que difficilement les muscles du tronc. Il y a donc, pour ces mus- « cles, une force de résistance aux causes de dénutrition qui est, « constante et qui se retrouve aussi bien pendant la vie que dans « les premières heures qui suivent la mort...

« En même temps que la contractilité farado-musculaire dimi- « nue ou se perd, *la forme de la contraction se modifie*, et l'on re- « trouve sur le cadavre les réactions idio-musculaires ou de dégé- « nérescence. Tandis qu'immédiatement après la mort, la contrac- « tion est brusque et rapide, elle devient peu à peu plus lente et « prend les caractères de la contraction des fibres lisses ou du pro- « toplasma ..

« Une autre modification de la contraction, dans ces cas, c'est « que *la fibre musculaire reste contractée* ou du moins en demi- « contraction, pendant tout le temps du passage du courant. A « l'état normal, il n'y a de contraction qu'à la fermeture et à l'ou-

« verture du courant, et, pendant le passage continu du courant, il « n'y a, au moins en apparence, aucune contraction.

« Dans les cas pathologiques et sur le cadavre au moment où la « contractilité farado musculaire diminue, on peut très bien con- « stater, à l'œil nu, que la fibre reste raccourcie pendant le passage « du courant continu. Dans les cas de paralysie, plus l'affection est « profonde. et chez le cadavre plus on s'éloigne de la contraction « normale, plus ce raccourcissement persistant devient marqué.

« Tous ces phénomènes ont lieu à travers la peau, car ils ne sont « pas absolument identiques, lorsqu'on porte les excitants directe- « ment sur la fibre musculaire. En effet, lorsque, à travers la peau, « on n'obtient plus de contraction avec les courants induits, on en « obtient encore sur le muscle mis à nu, mais alors ce n'est pas « une contraction en masse du muscle que l'on détermine, mais « bien une *contraction locale*, qui est presque limitée aux points « d'application des rhéophores. Ce n'est plus, croyons-nous, le cou- « rant induit qui agit comme courant électrique, mais bien comme « agent mécanique: car ce fait est important à remarquer, les « excitants mécaniques, en ce moment, commencent à avoir une « action bien plus manifeste que lorsque la contractilité était nor- « male. Au bout de six heures et même de huit à neuf heures après « la mort (chez un décapité), les muscles qui ne répondent plus « aux courants induits se contractent très bien par un choc méca- « nique, par une excitation avec la pointe d'un couteau, etc., et, « de plus, ils se contractent relativement plus, en ce moment, par « ces excitants mécaniques, que lorsque le cadavre était moins « éloigné de la vie.

« Ainsi on peut presque suivre la gradation suivante pour les exci- « tants de la contractilité : de suite après la mort, l'excitant le « meilleur et le plus énergique est fourni par les courants électri- « ques induits; à mesure que ceux-ci perdent de leur influence, les « courants électriques continus ont une action plus marquée, et, à « un moment même, qui est variable selon les circonstances et « surtout selon les muscles que l'on examine, ils sont les seuls qui « déterminent encore une contraction. Puis les excitants purement « mécaniques acquièrent relativement une action bien plus consi- « dérable que les courants électriques. Ajoutons que, toujours, ces « derniers phénomènes de contraction se font, comme nous le « disions plus haut, avec les *caractères de la fibre lisse ou du proto-* « *plasma*.

« Lorsque, à travers les téguments, on n'obtient plus de contraction « avec les courants électriques, on parvient encore à réveiller la « contractilité en appliquant directement les rhéophores sur la sub- « stance musculaire. Le raccourcissement de la fibre musculaire a « lieu d'abord sur toute l'étendue du muscle, aussi bien aux points « d'application qu'en dehors de ces mêmes points ; puis, peu à peu, « la sphère d'action se rétrécit, et ce n'est que dans la portion « comprise en ligne droite entre les deux rhéophores que la con- « traction a lieu. *On dirait alors une lamelle de caoutchouc qu'on* « *laisse revenir lentement sur elle-même. Ce phénomène est des plus* « *manifestes pour les muscles longs de l'homme.*

« Enfin la dernière manifestation électro-musculaire que nous « ayons pu constater sur l'homme, et cela neuf heures après la

« mort chez des suppliciés, est un soulèvement de la substance « musculaire aux seuls points d'application des rhéophores. Les « courants induits produisent beaucoup moins ce phénomène et « n'ont pas une action plus considérable qu'une excitation méca- « nique locale faite avec la pointe d'un scalpel... »

Dr Onimus.

— A propos des phénomènes qui se passent après la mort par le choléra, phénomènes dont parle M. G. du B., à la page 285 de la *Chronique médicale* de 1899, voici ce qu'on lit dans l'ouvrage de Brouardel sur *la Mort et la Mort subite*, page 27 : « On dirait, en ce cas (dans le choléra), que les mouvements se continuent après la mort. On peut, en effet, constater sur les cadavres des contractions rythmées de l'abdomen, des muscles de la cuisse *au point d'arriver à la flexion du membre.* »

Dr Y.

De quelle maladie étaient atteints Virgile et Horace ? (VI, 210, 211.) — J'ai lu, dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale*, deux questions du Dr Mathot sur les maladies que pouvaient avoir Virgile et Horace. Il me souvient d'un auteur latin, que je n'ai pu retrouver et que j'ai traduit jadis, qui rapportait la phrase suivante de l'empereur Auguste, placé un jour à table entre Horace et Virgile : « *Sum inter suspiria et lacrymas:* Je suis entre les *soupirs* et les *larmes.* » Cela provenait, ajoutait le commentateur, de ce que Virgile avait *l'haleine courte*, et de ce que le poète Horace était atteint d'une *fistule lacrymale.* Je retrouverai un jour le livre probablement ; mais l'on peut en déduire, dès maintenant, que Virgile devait être un *cardiaque* ou un *emphysémateux*, peut-être un *anémique*, et qu'Horace devait avoir une *dacryocystite.*

Dr Moreau.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Martigny-les-Bains, par le Dr L. Dedet. Paris, avril 1899.

Hôpitaux Lillois disparus, par le Dr H. Folet, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Lille. Lille, imprimerie L. Danel, 1899.

Dictionnaire de la Table, par le Dr F. Brémond ; fascicules 14 et 15. Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon.

Electrologie médicale, pathologie et thérapeutique générales, par le Dr A. Tripier. (Extrait des *Annales d'Electrobiologie*, avril 1899.) Paris, Félix Alcan, 1899.

Le Drapeau de la France, par le Dr Bissieu, in-8° de 8 p. Fontenay-aux-Roses, 1899.

Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Combes sur la réforme des sanctions de l'enseignement secondaire, par M. le Dr S. Pozzi, sénateur.

Au Congrès de Moscou, par le Dr Louis Boucher. Rouen, imprimerie Léon Gy, 1899.

La neurasthénie et certaines affections du nez et de la gorge, par

Marcel Natier, Paris; *La Parole*, revue internationale de rhinologie, otologie, laryngologie et phonétique expérimentale ; 6, rue Antoine-Dubois, 1899.

Les troubles mentaux de l'enfance, par le Dr Marcel Manheimer. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1899.

Suicides et crimes étranges, par le Dr Moreau, de Tours. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1899.

Un pays de célibataires et de fils uniques, par Roger Debury. Librairie E. Dentu, Paris. (*Sera analysé.*)

Louis XV intime et les petites maîtresses, avec portraits ; par le comte Fleury. Paris, librairie Plon, 10, rue Garancière, 1899. (*Sera analysé.*)

Correspondance de Thomas Lindet pendant la Constituante et la Législative (1789-1792), publiée par Armand Moutier. Paris, au siège de la Société de l'histoire de la Révolution française, 3, rue de Furstenberg, 1899.

Un nouveau blépharostat (blépharostat-suspenseur), par le Dr Roure (de Valence). Saint-Amand (Cher), 1899.

Cure de sanatorium simple et associée, par le professeur Landouzy (de Paris). Paris, Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine.

Prédispositions tuberculeuses, par le professeur L. Landouzy. (*Revue de médecine*. Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain.)

Cure prompte et radicale de la syphilis, par le Dr J. L. Larrieu, médecin de l'hôpital de Montfort-l'Amaury, 3e édition. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois ; Saint-Pétersbourg, Ch. Ricker, 14, Perspective Nevsky; Leipzig, Georges Thieme, 11, Seeburgstrasse, 1899.

De l'hypothyroïdie bénigne chronique ou Myxœdème fruste, par le Dr Hertoghe, à Anvers. Bruxelles, Hayez, imprimeur de l'Académie royale de médecine de Belgique, rue de Louvain, 12, 1899.

L'Hygiène des sexes, par le Dr E. Monin. O. Doin, Paris. (*Sera analysé.*)

Errata

17 juin 1899.

Cher ami,

Un mot de rectification au sujet de la note que vous publiez dans la *Chronique* du 15 juin dernier sous ma signature.

Le titre en devrait être : *Comment fut fondé le couvent des Carmélites de la rue Chapon;* et la première phrase aurait besoin d'être modifiée dans le même sens.

En effet, dès 1602, Henri IV avait autorisé les Carmélites à se fixer à Paris, et dès 1604, elles s'étaient installées faubourg Saint-Jacques, dans l'ancien prieuré de Notre-Dame-des-Champs, contigu d'une part au Séminaire oratorien de Saint-Magloire (actuellement les Sourds-Muets) et limité d'autres côtés par la rue Saint-Jacques, le boulevard de Port-Royal et la rue d'Enfer. Il y avait donc

treize ans à peu près qu'elles étaient établies là, quand survint l'accident du jeune duc de Longueville, qui donna prétexte à la fondation d'un second couvent sis rue Chapon (1617). Mais celui de la rue Saint-Jacques resta le principal, et s'appela, à partir de cette époque, le *grand couvent*. C'est à ce grand couvent que devait plus tard se réfugier Mlle de Lavallière.

Bien cordialement à vous,

E. Beluze.

***

Paris, le 20 juin 1899.

Mon cher Confrère,

Je vous adresse ci-jointe la lettre que notre confrère Gélineau m'envoie à propos d'un articulet paru dans la *Chronique médicale* du 15 juin, au sujet d'un *traitement singulier de la rage*. L'article, qni était de ma rédaction, a été suivi, par inadvertance de l'imprimeur sans doute, de la signature du Dr Gélineau. Il faut reconnaître que voilà une coïncidence bien curieuse : le même fait, *exactement le même*, raconté par deux observateurs différents, au même moment et presque dans les mêmes termes. Cela devrait faire réfléchir ceux qui crient toujours au plagiat quand ils rencontrent leurs idées, ou ce qu'ils appellent leurs idées, chez autrui. Mais tout a été dit « depuis qu'il y a des médecins... *et qui pansent !* »

Bien à vous,

Dr Michaut.

Voici la lettre du Dr Gélineau :

Blaye, le 19 juin 1899.

Mon cher Confrère,

N'habitant plus Paris mais Blaye, je suis en retard pour vous répondre, excusez-moi.

Il est très vrai que j'ai envoyé à Cabanès un article sur le traitement empirique de la rage et que je lui ai parlé aussi d'une omelette très salée faite avec des coquilles d'huîtres pulvérisées Je lui ai, en outre, parlé d'un traitement employé par les Chinois, consistant à faire suer abondamment le sujet et à lui faire prendre des infusions de feuilles de datura stramonium pendant 40 jours ; mais il est non moins certain que je n'ai pas écrit l'article qui m'a été attribué dans la *Chronique* et que celui-là vous appartient légitimement, quoique conçu dans le même sens que le mien.

Invitez l'ami Cabanès à insérer ma lettre dans le prochain numéro. *Suum cuique*, c'est plus que juste.

Tout vôtre, cher confrère.

Dr Gélineau.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

N° du 1er *mars* 1899. — Un médecin sculpteur, peintre et dessinateur : le Dr P. Richer, par le Dr CABANÈS.

N° du 15 *mars* 1899. — M. Thiers et le Dr Récamier, par M. le Dr PAUL TRIAIRE (de Tours).

N° *du* 1er *avril* 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau. — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr ARMAND TROUSSEAU, médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

N° du 15 *avril* 1899. — Correspondance de G. WARDEN, traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et A. BLAVINHAC (*Suite*). — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 *mai* 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Balzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine*. — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac. — L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. — Balzaciana medica.

N° du 1er *juin* 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr CABANÈS. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr BELUZE. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr TRIAIRE.

N° du 15 *juin* 1899. — Les médecins des rois de France : Jean Héroard, par M. le Dr MICHAUT. — Comment fut fondé l'ordre des Carmélites, par M. le Dr BELUZE.

N° du 1er *juillet* 1899. — La mort de Hahnemann, par M. Ernest LEGOUVÉ. — L'exhumation des restes de Goya, par M. le Dr LAURENT DE PERRY. — Le marquis de Sade, précurseur de M. de Curel, par le Dr MATHOT..

N° du 15 *juillet* 1899. — Le 106e anniversaire de la mort de Marat. — Un illustre évadé de la médecine : le docteur Marat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr VIGOUROUX, directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière. — Marat physicien. — Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday, par le Dr CABANÈS. — Maratiana : Un frère inconnu de Marat. — La sœur de Marat. — Marat précepteur. — Les manuscrits de Marat. — La maison de Marat. — Le couteau de Charlotte Corday. — Les restes de Marat et de Charlotte Corday. — Trouvailles curieuses et documents inédits : Marat praticien. — Marat mélomane. — Marat bucolique. — Marat parrain d'une fleur.



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

DR CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 16

15 AOUT 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE.

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Quarante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE N° 16 15 AOUT 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

La naissance de la duchesse d'Abrantès

En parcourant les *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*, femme du général Junot, un de nos collaborateurs, M. le Dr Emile G. — nous ne sommes pas autorisé à faire connaître son nom — a relevé un « cas obstétrical », qui présente ce double intérêt : d'être un cas peu commun, et, de plus, un cas, pourrait-on dire, historique — la duchesse d'Abrantès qui en fait le sujet ayant appartenu, nul ne l'ignore, à la haute société du premier Empire.

Ainsi que nous le fait observer justement notre correspondant, les suites pathologiques de l'accouchement dont on nous rapporte les phases, et, plus encore, le traitement employé en la circonstance, ne sauraient manquer de suggérer quelques réflexions à ceux de nos lecteurs s'attachant plus spécialement aux questions qui sont du ressort de l'obstétrique. C'est plus particulièrement à l'intention de ces derniers que nous publions le récit qui suit.

A. C.

Ma mère était grosse de moi ; sa grossesse avait été des plus heureuses, et tout faisait présumer que cette couche, qui était sa cinquième, aurait le plus heureux terme.

Le 6 novembre 1784, ma mère, après avoir soupé chez Mme de Moncan, femme du commandant en second de la province, rentre chez elle très bien portante ; elle avait bien soupé et était de la plus belle humeur ; elle se couche (il était une heure) ; à deux heures, elle était accouchée d'une grosse fille ; elle s'endort dans le calme le plus complet.

Le lendemain, 7 novembre, à 8 heures du matin, elle était entièrement percluse du côté droit et en partie du côté gauche. C'est en vain que la Faculté de médecine de Montpellier, alors la ville de l'Europe la plus justement renommée pour sa science, entoure son lit de douleur des soins les plus assidus ; on ne peut soulager son mal ni même en deviner la cause. Pendant trois mois ma pauvre mère est à l'agonie ; sa voix est éteinte à force de crier. Enfin elle est guérie... et par qui ? par quel moyen ? Par le plus simple de tous ; et sa guérison n'en est que plus merveilleuse.

Un paysan, qui apportait des fruits et des légumes à l'hôtel, entend un jour des cris déchirants ; il voit des femmes qui pleurent, une consternation générale. Il s'informe ; on lui dit l'état de ma pauvre mère ; il demande à être conduit auprès de mon père. « Je ne veux aucune récompense, dit-il ; mais d'après ce que je sais de vos domestiques, je crois savoir ce qu'a votre femme et, si vous le voulez, je la guéris en huit jours. »

Mon père, qui commençait à perdre toute espérance, à qui les médecins n'avaient pas dissimulé, le matin même, que ma mère était dans le plus grand danger, était en ce moment livré à un profond désespoir. Tout ce qui pouvait, dans cette heure d'angoisse, lui offrir la plus faible chance favorable, il s'y cramponnait, pour ainsi dire, avec la force que donne le délire.

— Quel effet produit ton remède ? demanda-t-il au paysan.

Le paysan s'explique : « C'est un topique : ainsi nul danger pour les sources de la vie. » Mais d'après ce qu'il dit lui-même, les souffrances qu'il donnait étaient atroces.

Mon père mande les médecins qui soignent infructueusement ma mère depuis trois mois. Tous ont du talent, tous sont pleins de raison et d'esprit. « La nature est immense dans ses bienfaits, dit M. Barthez. Que savons-nous de ce qu'elle réserve à la main de cet homme ? Laissons-le agir. »

On demande à ma pauvre mère si elle veut se résigner à un surcroît de supplice. Elle consent à tout ; elle avait fait le sacrifice de sa vie.

Le paysan demande à retourner chez lui ; son village est voisin ; il promet d'être de retour le lendemain dans la matinée. Mon père frémit en apprenant que cet homme est de Saint-Gilles (1) ; mais il paraît sensé. Tous ses préparatifs se font avec une sorte de méthode ; il pétrit cinq pains ronds ; la pâte est composée par lui : voilà son secret, il est simple. Ce sont des herbes qu'il cueille lui-même, qu'il fait bouillir et avec cette décoction, qu'il augmente avec beaucoup de bière forte, de la farine de maïs, il fait une pâte sans levain, fait cuire ses pains, les sort du four, et sans les laisser refroidir, il les coupe en deux et les applique sur la partie malade. Ma mère m'a dit souvent que l'on pouvait, par le pouvoir de la parole, faire partager une sensation. « Mais ici, disait-elle, c'était impossible » ; et je la voyais pâlir à ce seul souvenir. Combien elle avait dû souffrir !

Pendant huit jours, cette horrible question fut renouvelée. Au bout de ce temps, les douleurs avaient cessé ; les membres avaient repris leur mouvement, leur élasticité, et, un mois après l'entrée du bon paysan dans notre maison, ma mère

(1) Village près de Montpellier, célèbre en ce que la folie y est, pour ainsi dire, indigène ; dans la plupart des maisons il y a la chambre du fou.

était sur son balcon, appuyée sur le bras de mon père, regardant autour d'elle avec cette joie pure qu'on ressent toujours après un nouveau bail passé avec la vie, quelque peu qu'elle vaille et qu'on la prise.

Une particularité singulière, c'est l'oubli total dans lequel elle était tombée de sa grossesse et de son accouchement. Mon père l'avait remarqué avec douleur, sans en pénétrer la cause véritable. Il croyait que les douleurs horribles produites par cette couche avaient inspiré à ma mère de l'aversion pour l'enfant dont elle était accouchée. Cet enfant, c'était moi. Dès que mon père crut s'apercevoir que ma mère par son silence absolu m'exilait d'auprès d'elle, il donna les ordres les plus rigoureux pour que la nourrice se tînt à l'autre extrémité de l'hôtel. C'était sa tendresse pour toutes deux qui lui dictait cette conduite. Ma mère était trop malade encore pour qu'il l'irritât en la raisonnant sur une aberration d'esprit, et il me ménageait un retour auprès d'elle. « Pauvre petite, disait-il en m'embrassant avec tendresse et avec larmes, pauvre petite ! »

Il y avait quatre mois que ma mère était accouchée. On était aux premiers jours de mars. L'air était embaumé de ces profusions de parfums causés par les émanations des plantes printanières, qui dans le Midi ont une odeur plus enivrante. Ma mère était sur son balcon, respirant la vie et jouissant doublement d'y rentrer à cette délicieuse époque de l'année. Sa vue se portait au loin, puis revenait ; elle fixait tous les objets, elle regardait doucement ; elle trouvait une sorte de volupté à exercer sa vie et ses facultés ; à demi couchée sur l'épaule de mon père qui la soutenait dans ses bras, elle l'écoutait lui dire à demi-voix tous les projets qu'il formait pour qu'elle passât un été qui la dédommageât de ce qu'elle venait de souffrir. Ils devaient aller à Bagnères. Tout à coup il la sent trembler violemment ; elle pousse un cri et, d'une main saisissant le bras de mon père, de l'autre elle lui montre un enfant qu'une nourrice porte sur ses bras ; elle ne le connaît pas, elle ne sait pas si c'est le sien ; mais toute son âme a été frappée, elle ne peut que dire : « Charles ! mon enfant ! J'ai un enfant, n'est-ce pas ? Où est-il ? où est mon enfant ? Est-ce lui ? » Et elle montrait d'une main tremblante la nourrice inconnue qui s'éloignait.

Mon frère m'a souvent raconté cette scène. Il avait seize ans alors ; il était mon parrain et me portait déjà cette tendresse active qui a fait retrouver en lui un père à l'orpheline. Il me disait que rien ne peut peindre le délire de joie de ma mère en embrassant un bel enfant de cinq mois, frais, bien portant, plein de vie, la regardant avec un œil de feu et lui faisant seulement le chagrin de la repousser et de tendre les bras à son père. Comme le cœur est insatiable ! Il n'y avait pas une heure

que ma mère avait retrouvé sa fille, et déjà elle pleurait à sanglots de ce que je la repoussais pour aller avec mon père. Elle ne raisonnait pas ce mouvement, tout naturel en moi ; elle était la plus tendre, la plus passionnée des mères. Accoutumée à donner ses soins à ses enfants, à recevoir leurs caresses, son cœur ressentait avec amertume le contre-coup du petit bras blanc et potelé qui la tapait très fortement pour aller s'accrocher aux jabots, aux manchettes de dentelle de mon frère et de mon père ; mais la connaissance fut bientôt faite, mon berceau fut établi à côté du lit de ma mère ; la nourrice coucha dans un cabinet voisin, et ma mère, me serrant dans ses bras, lorsque je m'éveillais tous les matins, me disait : « O mon enfant, comme je dois t'aimer pour réparer ces cinq mois d'exil du cœur maternel ! » Bonne mère ! elle a bien tenu parole !

Ce n'est pas une chose fort rare, m'a-t-on dit, que cet oubli d'une couche qui n'avait duré que vingt-cinq minutes, et à laquelle avait succédé une souffrance frénétique. Baudelocque, à qui j'en ai parlé, a été témoin de faits plus étonnants encore. Il a vu des femmes accouchant en quelques minutes, et le lait leur monter à la tête à l'instant, passer ainsi une éponge sur ce moment de maternité, mais à un tel point que le raisonnement seul a rendu la mère à son enfant. D'autres exemples sont plus terribles ; on a vu l'injustice subsister après la guérison et la femme ne plus pardonner les douleurs de la mère (1)...

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Les grands personnages aux eaux minérales. — Enghien.

Le jeudi 20 juillet dernier, la coquette station d'Enghien était en fête : on inaugurait, en grande solennité, les nouveaux bâtiments de l'établissement hydrothérapique et, à cette occasion, MM. les administrateurs des Thermes d'Enghien avaient convié des professeurs de la Faculté de médecine, MM. Cornil, Landouzy et Peyrot, des médecins des hôpitaux de Paris, entre autres notre excellent ami le docteur Morel-Lavallée, des députés et sénateurs, des représentants de la presse médicale parisienne et bon nombre de nos distingués confrères de la capitale, à un magnifique banquet, que présidait avec une parfaite bonne grâce M le maire d'Enghien.

Nous ne ferons pas un compte rendu de cette charmante fête, empreinte d'une cordialité exquise : disons seulemnt que maîtres et élèves fraternisèrent à qui mieux mieux en la circonstance, et que tous s'accordèrent à déclarer que nos amphitryons nous avaient réservé une réception digne de tous éloges.

---

(1) Extrait des *Mémoires de Madame la Duchesse d'Abrantès*, t. I, p. 47 et suivantes (Edition Garnier frères).

Nous nous étendrons un peu plus sur les vertus que depuis plus d'un siècle on a reconnues aux eaux d'Enghien.

C'est vers 1765 que le père Cotte, savant oratorien et curé de Montmorency, eut, le premier, l'idée d'utiliser pour les malades l'eau d'Enghien; peu après, il adressait un compte-rendu de ses essais à l'Académie des sciences (1766).

L'abbé Nollet, un des plus grands physiciens du temps, et le chimiste Macquer furent chargés de l'analyse de l'eau qui leur était soumise, et reconnurent sa nature sulfureuse.

En dépit de cette attestation scientifique et des rapports favorables de Fourcroy et de Vauquelin, le préjugé en faveur de la supériorité des eaux des Pyrénées subsista néanmoins longtemps encore.

Sous l'Empire, Enghien était un simple hameau et ne devait qu'à son lac d'être visité par les touristes des environs. La reine Hortense, qui habitait un château voisin de Saint-Leu, se plaisait à venir à Enghien, dans son char à bancs à dossier, accompagnée de ses deux enfants et de ses dames d'honneur.

Un jour, Enghien reçut une visite plus officielle : le 15 mai 1813, pendant que l'impératrice Marie-Louise visitait les bords du lac avec la reine de Westphalie, mère du prince Napoléon et de la princesse Mathilde, le canon des Invalides annonçait la victoire remportée par l'Empereur à Lutzen sur les Prussiens et les Russes.

Une ère de prospérité commença avec la signature de la paix et la chute de l'Empire. Sous la Restauration, Enghien fut en pleine vogue.

Le baron Alibert, un des médecins de Louis XVIII, avait été nommé inspecteur des eaux d'Enghien dès l'origine de l'établissement. D'après ses conseils et ceux du baron Portal, le roi, atteint d'une goutte constitutionnelle chronique, fut traité par les eaux sulfureuses froides. La cour, de son côté, avait pris les eaux d'Enghien sous son haut patronage. La duchesse d'Angoulême, le comte d'Artois, le duc d'Orléans et sa famille y faisaient de fréquentes excursions.

Enghien fut à cette époque le rendez-vous de la haute société. Toutes les célébrités du moment, suivant de près le monde politique, Alexandre Dumas, Horace Vernet, Paul Delaroche son gendre, le portraitiste Isabey, s'y succédèrent à Talma, qui s'était empressé d'abandonner son domaine de Brunoy (1825) pour venir faire une cure à Enghien (1).

On vit encore à Enghien la princesse Bagration, le prince Lobanoff, le général de Laboulaye, l'amiral Sidney Smith, le baron Louis ; et du monde des artistes, Mlle Mars, Mlle Duchesnois, Jenny Vertpré, Jenny Colon, Virginie Déjazet.

Les jeunes princes, fils de Louis-Philippe, donnèrent le ton à la fashion, qui s'empressa de suivre un exemple partant de si haut.

La reine Christine partagea son temps entre la Malmaison et Enghien; le maréchal Gérard, les généraux Montholon et Baraguey d'Hilliers, l'amiral de Mackau ; les ministres Duchâtel, Villemain, Dupin aîné, le grand orateur Berryer, l'historien Louis Blanc, Armand Marrast, Alphonse Karr, etc., vinrent se reposer à Enghien des luttes politiques ou des travaux littéraires.

Après une éclipse de quelques annees, Enghien brille à nouveau

(1) Talma habitait au bord du lac le pavillon occupé précédemment par Mme Scipion Périer, belle-sœur de Casimir Périer.

d'un vif éclat. Pour les surmenés de la vie à outrance, comme pour les chanteurs et orateurs au larynx fatigué, c'est l'Eden rêvé, où l'on trouve dans un décor merveilleux, tel que fée Nature seule sait en créer, à la fois une cure salutaire, et le repos réparateur.

A. C.

TROUVAILLES CURIEUSES ET DOCUMENTS INÉDITS

Médecins et Clients

Nous avons reçu de notre très érudit confrère le Dr Scheuer (de Spa) les intéressants documents ci-après. Nos lecteurs jugeront par eux-mêmes de leur valeur et de leur intérêt. Voici d'abord la lettre qui en acompagnait l'envoi :

Spa, le 20 juin 1899.

Mon cher confrère,

Je profite d'un moment de loisir pour copier, à votre usage, trois lettres autographes de médecins célèbres qui, je n'en doute aucunement, auront le don d'éveiller un vif intérêt et une non moins vive curiosité parmi les membres du corps médical, parce qu'elles prouvent que ce n'est pas seulement de nos jours que le public use, vis-à-vis des médecins, même des plus éminents, d'une désinvolture, d'un manque d'égards et d'une ladrerie tels qu'on se croirait encore au temps où les grands seigneurs, à talon rouge, ne se gênaient pas pour faire bâtonner leurs chirurgiens-barbiers, lorsque ceux-ci ne réussissaient pas assez vite à guérir, à leur gré, leurs plaies et leurs bosses.

Il n'est pas sûr que ces mœurs aient complètement disparu...

Dr Scheuer.

La première lettre transcrite ci-dessous est de Corvisart ; elle est significative :

6 Brum. an 6e.

Vous pensez sans doute, Madame, que mon souvenir d'un objet bien médiocre est aussi bien tardif ; j'en conviens : mais l'oubli dans lequel on ensevelit et nos pas et nos services, quels qu'ils soient, n'en vaut pas mieux.

Souffrez que je vous rappelle le mince salaire qui m'est dû, pour deux visites que je vous ai faites, plus une à M. Dallarde, à votre prière. C'est un rien, je l'avoue ; mais c'est de ces unités que se compose le pauvre pécule du médecin ; heureux quand on lui évite *le dégoût de le demander !*

Salut et civilités.

Corvisart,
Grande-Rue Tarane, n° 24.

Payé de suite par moi, Brunet (ou Brunel).

La lettre suivante est adressée par Lermineau ou Lermusiau, un des aides de Civiale, à un confrère ; le ton, pour en être moins vif, est tout aussi net et aussi explicite.

Le 18 mai.

Mon cher confrère,

Je viens de recevoir 40 francs de Mme De Tascher. Si vous avez quelques rapports avec la famille, veuillez avoir la bonté de faire observer que c'est payer ridiculement mon assistance à votre opération, mes visites à heure fixe et deux ou trois visites que j'ai faites pour vous. Il y a là, sans doute, ignorance de nos usages. C'est un tort à redresser.

Mille compliments affectueux,

Votre dévoué confrère,

Lermi...

Médecin de l'Hôpital de la Charité, membre de l'Académie royale de médecine.

A M. le Docteur Civiale, rue Godot.

La troisième lettre est plus récente ; elle est de l'éminent clinicien Trousseau ; la noblesse et la parfaite correction du style auraient presque suffi à en déceler l'auteur :

Madame,

En rentrant hier à midi, chez moi, je trouvai une carte de M. Fétis que je n'ai pas l'honneur de connaître, sur laquelle était écrite l'invitation de venir voir un enfant malade.

Comme M. Fétis n'était pas de mes clients, j'ai pensé qu'il s'agissait d'une consultation avec un de mes confrères, et j'ai indiqué à mon valet de chambre l'heure à laquelle je pourrais me réunir avec le médecin de M. Fétis.

En rentrant à 7 heures 1/4 pour dîner, j'ai trouvé une lettre de vous qui m'expliquait l'objet de votre invitation, et une demi-heure plus tard j'étais chez vous. Il me semble que c'était montrer, pour les clients de mon ami Bigelow, un empressement que je n'eusse pas montré aux miens.

Lorsque je suis arrivé chez vous, j'ai cru devoir vous expliquer que, ne faisant plus que des consultations, depuis plusieurs années, j'avais dû ne me rendre à votre invitation que lorsque j'avais su qu'il s'agissait de clients de Bigelow, clients qu'il m'avait prié de voir en son absence. C'était une excuse, et vous avez pris cela pour une insulte.

En vous quittant, je vous ai dit, lorsque vous me parliez de vos cinq étages, que je n'avais pas comptés, je vous ai dit que vous pouviez toujours compter sur mon empressement.

En vérité, Madame, je cherche l'offense que je puis vous avoir faite, et je ne la trouve pas.

Je ne vais chez aucun nouveau client, surtout quand il est riche. Je vais assez souvent chez les pauvres, lorsqu'ils me réclament ; et si vous ou Monsieur votre mari m'aviez fait

l'honneur de m'écrire le matin, en me disant que vous étiez clients de Bigelow, je me serais empressé d'aller de suite chez vous.

Cette explication vous suffira, je l'espère, Madame. Je vous renvoie votre lettre, car maintenant que le premier moment de mauvaise humeur est passé, vous comprendrez peut-être que cette lettre était une offense imméritée et adressée gratuitement à un homme de 56 ans, qui touche, par conséquent, à la vieillesse.

Je vous renvoie également votre argent, il appartient à Bigelow, puisque je ne vois ses malades que pour lui et non pour moi.

Agréez, Madame, l'hommage de mon profond respect.

TROUSSEAU.

Le 20 mai 57.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Les Doctoresses sur les planches.

Tout le monde connaît la spirituelle comédie de Paul Ferrier et Henry Bocage, représentée au théâtre du Gymnase en 1885. Elle eut beaucoup de succès, et comme toutes les pièces à succès, imposa une mode : nous avons eu les bonbons Cyrano en 1898, les chapeaux Valkyrie en 1894, les chapeaux Théodora en 1884. On porta toute une saison les chapeaux Doctoresse. Cette amusante comédie n'était, à tout prendre, qu'une caricature inspirée par le bruit mené par les premières étudiantes en médecine, qui furent munies d'un diplôme de docteur, et surtout par la campagne alors menée par deux étudiantes pour avoir le droit de concourir à l'internat des hôpitaux On connaît le sujet de la pièce. M. Frontignan s'est marié avec une doctoresse; il a apporté 400.000 francs en dot ; sa femme, elle, a mis dans la corbeille de mariage son parchemin. Il n'en est pas moins réduit à demander à sa femme l'argent des dépenses du ménage et à faire le chocolat de sa compagne. Le sujet d'une autre pièce : *Ma femme est Docteur*, jouée en 1895 comme simple lever de rideau, traitait la même situation et dans le même ordre d'idées.

Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que ces pièces de théâtre ne furent pas les premières qui mirent les femmes-médecins sur les planches. Un auteur allemand qui vivait à la cour de Dresde vers 1720, où il avait reçu le titre de Hofpoet, eut un jour l'ambition de faire mieux que de petites pièces de circonstance et, imitant Molière, il éleva le ton jusqu'à la comédie de mœurs dans deux pièces de théâtre intitulées : *Der Dresdener Schlendrian* et *Die verkehrte Welt.*

Die verkehrte Welt Le monde renversé) appartient au genre qui ne fut à la mode que bien plus tard en France : la revue. Les deux compères Scaramouche et Arlequin poursuivent leurs amoureuses Mlles *Altmünze* (Vieille monnaie) et *Jungmünze* (Monnaie nouvelle) ; dans cette poursuite ils traversent un pays fantastique, où tout est

contraire à ce qui se passe en Allemagne. Tous les ridicules, tous les abus qu'on pouvait reprocher aux Allemands d'alors sont transformés en qualités diverses. Tout est parfait dans ce merveilleux pays ! A leur arrivée, nos deux bouffons rencontrent Mme Sassefrass qui est doctoresse. En une tirade ironique, elle fait la critique des médecins d'alors. « Je ne tue personne, Messieurs, dit-elle, bien que je sois médecin... Oui, je suis docteur en médecine... Je suis apothicaire, docteur, chirurgien et vétérinaire à la fois, pour vous servir, Messieurs. » Et, comme Arlequin montre quelque surprise de voir une femme-médecin, Mme Sassefrass s'écrie: « Le beau motif de vous étonner ! Dans les pays où ce sont les hommes qui pratiquent la médecine, les malades s'en trouvent-ils mieux ? Ou bien meurt-il moins de gens ? Les hommes seraient-ils moins habiles à enrichir les fossoyeurs que nous autres ? » Arlequin lui demande si elle sait le latin et le grec. « Ha ! du grec et du latin ! répond-elle, on s'en moque bien. Si, dans le monde renversé, les femmes sont si habiles à guérir, *cela vient de ce qu'elles ont appris à soigner leurs malades, non dans les livres, mais par l'expérience et la nature.* » Mme Sassefrass distribue force purgatifs, mais saigne sans douleur. Elle fait des vœux pour que Scaramouche et Arlequin tombent rapidement malades afin d'avoir le plaisir de les rétablir.

Nous laisserons les deux compères suivre le cours de leur voyage, sans nous étonner avec eux de tout ce qu'ils voient dans ce merveilleux pays du monde renversé : les poètes sont enfermés dans les asiles de fous, les théâtres représentent des pièces nouvelles et bien faites, les courtisans et les diplomates disent toujours la vérité, les maris cocus sont inconnus, et les femmes écoutent les concerts sans bavarder.

La pièce eut un immense succès.

Elle fut la comédie qui tint l'affiche le plus souvent. Bref, elle eut en Allemagne une influence analogue à celle qu'eut en France *Les Précieuses ridicules.*

Existait-il, au moment où l'on jouait à Dresde le *Monde renversé,* de Kœnig, existait-il des femmes docteurs ? C'est ce qu'il est assez difficile de savoir, bien que nous le sachions pour l'Italie, où les femmes étaient même admises au concours d'agrégation des écoles de médecine ; mais que Kœnig ait pris ses observations d'après nature ou qu'il ait imaginé sa femme docteur de toutes pièces, n'empêche qu'il est arrivé bon premier dans ce genre.

Existait-il au théâtre, avant le *Monde renversé,* une pièce où l'on vit une femme-médecin ? Bien que le sujet date d'Aristophane et que nombre d'auteurs dramatiques aient imaginé au théâtre des pièces dans lesquelles toutes les fonctions publiques étaient données aux femmes, alors que les hommes s'occupaient des soins domestiques, je ne sache pas que, dans l'histoire du théâtre, on trouve beaucoup de femmes-médecins. Cette recherche n'a pas été faite, du reste, que je sache. Dans la *Fausse Agnès* et dans le *Royaume des femmes,* joué il y a quelques années au Théâtre des Nouveautés, quelques scènes font allusion à notre profession, mais aucun personnage ne représente en réalité la femme-médecin.

Evidemment, Kœnig pourrait être considéré comme un précurseur du féminisme contemporain, — au théâtre du moins.

Dr MATHOT.

Le chien éclaireur.

Nous avons parlé, dans notre n° du 1er août, des *chiens ambulanciers*. Voici qu'au cours d'une lecture, fortuitement nous découvrons le *chien éclaireur*.

Le récit qu'on va lire est emprunté à l'attachant ouvrage de Cadet de Gassicourt, sur la campagne de 1809, ouvrage bien connu des fervents de l'épopée napoléonienne et paru sous le titre de *Voyage en Autriche* :

« 31 *juin* 1809. — Je parcourais hier le camp avec un officier d'ordonnance qui a déjà fait cinq campagnes, quoique fort jeune, et qui connaît presque tous les corps qui ont servi en Italie et en Allemagne. Nous approchions d'un régiment de dragons, lorsqu'un chien fort laid, et fort sale, vint tourner autour de nous en agitant sa queue et bondissant de plaisir : Ah ! te voilà, mon pauvre *corps de garde*, dit M. des B..., je suis content de te revoir. Puis s'adressant à moi : Vous ne connaissez pas encore ce bon animal ? — Non, en vérité. — Eh bien ! Monsieur, ajouta-t il avec gravité, je vous présente le plus brave chien de l'empire. Il a reçu un coup de baïonnette à Marengo, une balle lui a cassé une patte à Austerlitz ; mais il a surmonté toutes les vicissitudes de la guerre, et le voilà encore dans les dragons. Il n'a point de maître. Il s'attache à un corps auquel il reste fidèle tant qu'on le nourrit bien et qu'on ne le bat pas. Si on le maltraite, il déserte le régiment et passe dans un autre. Il a déjà été dans les hussards et dans les chasseurs. Peut être avant la fin de la campagne, un coup de pied ou un coup de plat de sabre le fera-t-il passer dans les cuirassiers ou les artilleurs. Son intelligence est très remarquable. Quelle que soit la position du corps dans lequel il sert, il ne l'abandonne pas, il ne le confond pas avec les autres. Dans les marches, dans les batailles, il est toujours près du drapeau qu'il a choisi. Si dans un camp il rencontre un soldat d'un régiment qu'il a abandonné, vous le voyez l'oreille basse, la queue entre les jambes, s'esquiver furtivement, et revenir près de ses nouveaux frères d'armes. Quand son régiment marche, il court en éclaireur tout autour, et l'avertit par ses aboiements de tout ce qu'il trouve d'extraordinaire. On ne peut pas craindre avec lui une embuscade.

« Je ne verrai jamais un chien suivre des soldats sans penser à *corps de garde* (1). »

Marat en Angleterre.

M. G. Pilotelle, le caricaturiste talentueux, qui habite Londres depuis plusieurs années déjà, nous avise qu'il va bientôt publier un ouvrage sous ce titre : *J.-P. Marat, sa vie en Angleterre*. Il veut bien nous promettre de nous réserver les bonnes pages du premier chapitre de son livre. Nous prenons acte de sa promesse et le remercions au nom des lecteurs de la *Chronique*, pour qui le moindre épisode de la vie de notre célèbre confrère présentera toujours de l'attrait.

(1) *Voyage en Autriche*, p. 220-221.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le suicide à la colonne de Juillet.

Il y avait longtemps qu'on n'avait vu relater dans les Faits-divers qu'un malheureux se fût encore suicidé en se précipitant du haut de la colonne de la Bastille. La lacune vient d'être comblée. Pourvu que ce ne soit pas le premier numéro d'une macabre série !

A ce propos, nous laissera-t-on rapporter une anecdote, plutôt gaie, qui montre une fois de plus la vérité de l'adage bien connu : *Il y a un Dieu pour les ivrognes.* Nous l'extrayons de l'ouvrage du Dr Brouardel : *La pendaison, la strangulation, la suffocation*, etc., p. 112.

« Alors que j'étais interne à l'hôpital Saint-Antoine, conte M. Brouardel, je fus témoin du fait suivant, et bien curieux. On dorait à ce moment les coques du soubassement et les piques qui décorent la grille de la colonne de la Bastille. Tout autour du piédestal, on avait étendu, pour protéger le travail des doreurs, une tente en toile. Un individu se jette du haut de la colonne, tombe sur la toile, rebondit sans se faire aucun mal dans sa chute, ramasse sa casquette, se relève et se sauve. On court après lui, on l'arrête : il dit qu'il est garçon marchand de vin, on le relâche.

« Cet homme était un alcoolique. Je fus témoin, non de la chute, mais de l'arrestation.

« Quelques jours après, je fus étonné de le revoir ici même, à la Faculté, en qualité de garçon d'amphithéâtre. Il est resté seize ans à la Faculté, il n'a plus fait de tentative de suicide. Je l'ai interrogé avec grand soin : il n'a jamais pu me dire pourquoi il s'était jeté du haut de la colonne de la Bastille : l'idée a surgi subitement de son esprit, et il l'a exécuté aussitôt, sans se donner le temps de la réflexion. »

Encore le Dr Pagello.

Le *Bulletin de la Presse* annonce qu'on va jouer bientôt une pièce : *Le Trio de Venise*, qui comprend les personnages suivants : Alfred de Musset, George Sand et le Dr Pagello. La musique est de Pietro Mascagni.

Le bas-relief de la façade de la Faculté de Médecine de Paris.

Sur la façade de la Faculté de Médecine de Paris, signalons un détail peu connu et curieux. Au-dessus de l'ancienne porte, la seule qui donne aujourd'hui accès dans la cour d'honneur, un bas-relief représente la *France,* à laquelle des figures de femmes présentent le *plan* de l'école. Ce bas-relief date de 1779 ; à cette époque seulement, c'était le roi Louis XVI qui tenait la place de la France. A la Révolution, on se contenta de tailler dans la figure du roi une figure plus petite, qui fut celle de la France ; mais on oublia de modifier et de ramener à la proportion juste la main étendue du monarque, et aujourd'hui encore, sur ce bas-relief, la France tient

le plan de l'école avec la main de Louis XVI. Nous publierons sous peu une photographie de cette curiosité, qui jusqu'ici avait passé inaperçue, sauf à M. Dupré, l'architecte de l'école.

(*Gazette médicale de Paris.*)

A propos du Congrès de la paix.

Jamais on n'a plus parlé de guerre et d'armements que depuis la fameuse lettre du tsar proposant le désarmement général.

A ce propos, nous trouvons dans la *Médecine moderne* les lignes suivantes :

« Le professeur von Esmarch, doutant probablement du résultat final de la conférence internationale qui doit se réunir à Saint-Pétersbourg, voudrait qu'on soumît à cette conférence quelques autres propositions, de moindre envergure peut-être, mais d'une réalisation plus facile.

« Le nombre des blessés devant être très grand en raison de la rapidité du feu, M. von Esmarch déclare qu'il serait désirable que tous les soldats fussent instruits dans les principes élémentaires des ambulances et fussent pourvus des principaux objets de pansement.

« En outre, tout soldat devrait être mis au courant du fonctionnement de la Convention de Genève, afin d'empêcher que médecins et blessés ne soient maltraités.

« Enfin, le professeur Esmarch demande qu'une Convention internationale décide qu'on ne puisse plus, dorénavant, employer que des balles de petit calibre, complètement enveloppées d'une gaîne métallique ou pourvues au moins à leur extrémité d'une enveloppe de métal dur, de façon à éviter les blessures terribles des balles dum-dum, qui « firent merveille » l'an dernier dans la guerre du Tchitral.

(*Biarritz-thermal.*)

Le Centenaire de la première vaccination en Autriche.

On a célébré, à Vienne, au commencement du mois de mai dernier, le centenaire de la première vaccination pratiquée à Vienne et sur le continent.

Le 10 mai 1799, le Dr de Carro, né à Genève, mais qui exerçait la médecine à Vienne, reçut de Jenner une dose de vaccin avec laquelle il vaccina ses deux fils aînés. Le Dr de Carro avait connu Jenner pendant qu'il faisait ses études à Edimbourg.

Peu de temps après, une loi décida que la vaccination serait pratiquée dans l'armée autrichienne.

Le Dr. de Carro avait reçu de Jenner les indications nécessaires pour préparer le vaccin, et il put ainsi en expédier en Grèce, en Turquie, à Bombay, à Ceylan et jusqu'à Sumatra.

Il peut être, à juste titre, considéré comme un de ceux qui ont le plus contribué à répandre dans le monde les bienfaits de la découverte de Jenner.

(*La Médecine moderne.*)

Médecins sculpteurs.

Cette année, au Salon de la *Société des Artistes Français*, M. le Dr Paul Richer, sculpteur émérite, dont l'atelier est 11, rue Garancière, a exposé : 1° deux plats en étain : *Les Semailles* et *Le Faucheur*, qui

appartiennent à M. Susse, le fondeur ; 2° un groupe en plâtre : *Foot-ball*, admirablement venu, et une statuette de plâtre : *Bras tendu* ; 3° une autre statuette : *Le Vanier*, et un vase, en plâtre : *La Soupe aux champs*. A signaler également à la galerie des Champs-Elysées, l'intéressante expositon de sculptures du docteur Alfred Nossig.

Médecin éleveur.

Un éleveur célèbre de la Vienne, M. le Dr Autellet, s'est présenté au concours agricole de Poitiers, en concurrence avec les éleveurs des départements voisins. M. le Dr Autellet s'occupe surtout de l'élevage des *moutons de la race charmoise*.

Médecin explorateur.

M. le Dr von Drygolski, qui est à la tête de la mission germanique au pôle Sud, vient de faire commencer la construction de l'unique navire en bois qu'il compte employer et qui sera prêt en 1901 seulement. Du Cap, il se portera vers les îles Kerguelen et de là, ayant atterri, muni de traîneaux et de chiens, il tâchera de gagner le pôle Sud et le pôle magnétique.

Médecin grand veneur.

La meute de chiens de porcelaine de M. le Dr Caillot, sénateur de la Haute-Saône, est très remarquable. Les chiens de porcelaine ne sont point ce qu'on est convenu d'appeler des chiens « d'ordre », consacrés à chasser exclusivement le « fauve ». Ils tiennent le milieu entre ceux-ci et les briquets. On les appelle *chiens de porcelaine*, en raison de la transparence de leur pelage qui laisse apercevoir sous le poil des taches plus foncées sur la peau. Les chiens du Dr Caillot ont bien conservé ce caractère particulier. Ils ont été très remarqués, et sont, en réalité, charmants, avec des têtes d'une finesse exquise et des yeux d'une expression ravissante. On serait tenté de leur reprocher une gracilité trop accusée, et, par suite, de manquer un peu de santé et de tenue. M. Caillot prétend qu'il n'en est rien, que leur appétit est parfait, et leur résistance assez grande peut forcer en pays de montagne deux lièvres dans une même journée, n'étant appuyés que par des hommes à pied, ce qui double la difficulté.

(*Gazette médicale de Paris.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Descendance des médecins. — Les fils du Dr *Gillette*, chirurgien des hôpitaux. sont, je crois, *colons* dans la République Argentine.

Le fils de *Constantin Paul*, professeur agrégé, médecin de la Charité,

s'est fait un nom célèbre dans la caricature et l'illustration, dans un genre voisin de celui de Forain et de Caran d'Ache.

Le fils du chirurgien Trélat est employé dans un ministère.

Les fils des D[rs] *Gouraud, Legroux, Roque*, sont internes ou candidats à l'internat.

Le fils de *Dujardin-Beaumetz* est attaché à *l'Institut Pasteur*, n'ayant ambitionné aucun autre titre acquis par les concours.

Le fils du professeur *Farabeuf* est médecin pratiquant à Etampes, sans aucun titre acquis aux concours.

Le fils du professeur *Guyon* est ancien interne des hôpitaux.

Le fils de M. *Saint-Germain* est mort à Madagascar comme *volontaire.*

M. Triboulet est médecin des hôpitaux comme son père.

Voici, extraite d'un journal politique, la descendance du *professeur Trousseau* :

« Le fils de l'illustre Trousseau, après avoir occupé un poste élevé dans l'administration de la Compagnie des Omnibus, alla s'établir à *Honolulu* comme médecin. La renommée de son père avait pénétré jusque-là ; il devint médecin de la cour. Ayant à combattre la lèpre océanienne, il isola scientifiquement les lépreux. En même temps, il civilisait Honolulu. Le roi, jadis coiffé d'un chapeau de gendarme et vêtu d'un caleçon de calicot blanc brodé,... vit maintenant à l'européenne, ainsi que ses hauts fonctionnaires, et les grandes dames taïtiennes font venir leurs toilettes de Paris.

Le cousin germain de *Trousseau*, ancien capitaine dans un de nos régiments de ligne, s'en est allé là-bas retrouver son parent. Il était général en chef de l'armée d'Honolulu ».

Un autre descendant de Trousseau est actuellement médecin oculiste à Paris.

Un frère du D[r] *Maygrier*, l'accoucheur, est rédacteur à la Préfecture de police. Enfin M. *Bertulus*, le désormais fameux juge d'instruction, est le fils d'un médecin connu de Marseille.

Le peintre Willette et le poète des *Petits Pavés, Vaucaire,* ont eu chacun pour pères des médecins exerçant à Paris. A coup sûr j'en ai oublié ?

D[r] Michaut.

Les défauts anatomiques de la reine Margot. — On lit au chapitre xxx du cinquième volume d'un des romans les plus célèbres d'Alexandre Dumas père : *Le Vicomte de Bragelonne*, les lignes suivantes, au sujet du tailleur du roi Charles IX :

« Le Percerin de ce temps-là était un huguenot comme Ambroise Paré, et avait été épargné par la royne de Navarre, la belle Margot, comme on écrivait et disait alors, et cela, attendu qu'il était le seul qui eût pu jamais lui réussir ces merveilleux habits de cheval qu'elle aimait à porter, parce qu'ils étaient propres à dissimuler certains *défauts anatomiques* que la royne de Navarre cachait fort soigneusement. »

Pourrait-on nous renseigner sur ces « défauts anatomiques » dont était affligée la belle Margot ?

Un ignorant.

Réponses

Bibliographie des romans médicaux (VI, 211, 400). — A signaler au Dr H. M. le roman médical du Dr Vigné d'Octon, *L'Eternelle blessée*, que j'ai lu jadis, et qui montre le malheur d'une jeune femme, faisant un mariage d'amour, et dont l'époux s'éloigne d'elle et se livre à l'inconduite, ne pouvant approcher sa femme par suite de vaginisme ? ou malconformation génitale, je n'ai pas cela présent à l'esprit en ce moment.

N'oubliez pas non plus le roman récent de Camille Pert *Les Florifères*, c'est-à-dire les inféconds, etc.

Dr MOREAU.

— A la liste, déjà assez longue, que je vous ai adressée pour répondre à un correspondant de votre intéressante *Chronique Médicale*, qui demandait qu'on lui indiquât les romans pouvant être considérés comme médicaux, il convient d'ajouter encore ceux-ci qui, au courant de ma correspondance, faite au courant de la plume, m'avaient échappé :

Mont-Oriol, par Guy de Maupassant (Types et scènes de station médico-thermale) ; *Vasanga* (mœurs malgaches), par le Dr Louis Huot ; *La Voisine*, nouvelle d'O. Méténier (sage-femme) ; *Mère*, d'Hector Malot (Médecins aliénistes) ; *Justice* (le héros est un médecin, Dr Saniel) ; *Conscience* ; *Un Beau-frère* (Asile privé de Lucat), ces trois romans également d'H. Malot ; *Petites fêtes*, de Lavedan (médecin psychologue) ; *Le Médecin des femmes*, par J. Rouquette et E. Moret ; *Cinq cent mille francs de rentes*, par le Dr L. Véron ; *Le Magnétiseur*, par Frédéric Soulié : *Le Vieux Médecin*, *Les Souvenirs d'un médecin*, d'après Samul, Arren, Charbre, Grattan, traduit de l'anglais par Philarète Chasles ; *Histoire d'une bouchée de pain* (roman physiologique), par Jean Macé ; *Couches profondes*, par Weber (type de médecin candidat à la députation) ; *Le Médecin des Dames*, par Gustave Haller ; *Le Docteur Jojo*, pièce ; *Le Disciple*, de Bourget (roman psychologique, professeur de psychologie médicale ; clef : Professeur Ribot) ; *L'Aventure d'une âme en peine*, de Gilbert-Augustin Thierry (étude de maladie mentale dans un milieu historique) ; *David Copperfield*, de Ch. Dickens (étude de fou maniaque) : *L'Inconnu*, d'Hervieu (rêve d'un fou) ; *Marfa*, de G.-Augustin Thierry (roman étudiant un aliéné halluciné ; *hypnose*) ; *Charles Demailly*, d'Ed. et J. de Goncourt (étude du début d'un cas d'aliénation) ; *Le Vicaire de Wakefield*, roman non médical, mais écrit par un médecin, Goldsmith ; *Mémoires de mon ami*, d'Octave Mirbeau (inédit) (quelques pages sur *Maison d'Aliénés*) ; *L'Assommoir*, de Zola (description de l'alcoolisme chronique ; delirium tremens, etc.) ; *Thérèse Raquin*, du même (développement de la thèse physiologique, l'imprégnation) ; *Fanny*, de Feydeau ; *Mauvais désir*, de Mulhfeld (deux études de jalousie morbide — cas pathologiques) ; *Quand j'étais Etudiant*, par Nadar (plusieurs Nouvelles : *Mort de Dupuytren* ; cas de monomanie, etc.) ; *Le Faiseur d'hommes*, par RamBaud et Dubut de Laforest (Préface de A. Dumas fils (*fécondation artificielle*) ; *Le Docteur Petrus*, par Pierre Cœur, in *Revue contemporaine*, n° 25, novembre 1885 (étude de médecin).

Bravard, *le Médecin de la mort* ; Sadet (L. J.), *Le Masseur* ; Jacques

de Nittis, *Vénus Ennemie* (roman et *étude médicale*) ; *Le Factionnaire* par le Dr Leroux des Tillets ; *The Dispensary Samuel Garth* (poème et roman burlesque sur la médecine), etc.

Dr MICHAUT.

Cas de fécondités phénoménales (VI, 398). — Voici, à propos du *cas de fécondité phénoménale*, rapporté dans un des derniers nos de la *Chronique*, quelques détails qui pourront intéresser vos lecteurs et particulièrement M. le docteur Gorgon.

Je suis justement en possession d'une ancienne gravure sur bois(1) qui représente cet événement : l'accouchement des 364 enfants de la comtesse Marguerite.

A droite, on voit la comtesse dans son lit, drapé de grandes courtines. A côté une dame, debout ; la sage-femme, peut-être. Au fond, grande verrière romane à croisillons. A gauche, une vaste cheminée, devant laquelle une femme assise lave un des nouveau-nés, tandis qu'à côté d'elle, une autre debout fait chauffer un linge devant le feu. Au premier plan, dans le coin gauche, une table recouverte d'un tapis supporte un vaste bassin rempli d'une infinité de minuscules nouveau-nés. Dessous, cette inscription : *Les enfans dans le bassin.*

Sous le tableau, cette légende, que je copie textuellement : *A « demic lieuë dc la haye* (La Haye) *il y auoit un certain monastère de « l'ordre Saint-Benoist. dans l'Eglise on voyoit le sepulchre de la com- « tesse Marguerite laquelle mourut apres auoir enfanté 364 enfans « d'une ventré qui furent baptises par l'Euesque Guy. lequel estant mort « fut mis en ce sepulcre auec leur mère.* »

Voici d'autre part l'explication de cette légende, que j'ai trouvée dans le *Magasin Pittoresque*, année 1843, page 96 :

La comtesse aux 365 enfants.

« Quelques chroniqueurs hollandais racontent que Marguerite, comtesse de Henneberg, et fille de Florent IV, comte de Hollande, ayant refusé l'aumône à une pauvre femme qu'elle accusa en même temps d'inconduite, accoucha, le vendredi saint suivant, 26 mars 1276, de 365 enfants ; les garçons furent appelés Jean et les filles Elisabeth. On montre encore à Losdunen, près de la Haye, deux bassins d'airain où cette nombreuse postérité fut baptisée, et un grand tableau perpétuait la mémoire de ce fait singulier (2). Cette tradition, encore aujourd'hui très populaire, a été expliquée d'une manière assez satisfaisante. En 1276, l'année, en Hollande et dans la plupart des Etats de l'Europe, commençait le 25 mars. La comtesse acoucha le lendemain, second jour de l'année, d'un garçon et d'une fille, c'est-à-dire d'autant d'enfants que la nouvelle année avait de jours ; et cette phrase, mal interprétée par des chroniqueurs ignorants, a donné lieu à la bizarre légende que nous avons rapportée. »

Dr PLATEAU.

(1) Nous donnons une reproduction de cette gravure que nous devons à l'obligeance de notre sympathique confrère le Dr Plateau.

(2) Il est probable que ma petite gravure n'est autre que la reproduction de ce tableau. (P.



LA COMTESSE AUX 365 ENFANTS.

Quels sont les médecins ayant succombé à une maladie qu'ils avaient spécialement étudiée ? (VI, 397.) — *Paul Broca,* qui publia en 1856 son traité *des Anévrysmes,* un volume de 930 pages, n'était pas atteint d'un anévrysme, comme le suppose le Dr Mathot. Son autopsie n'a révélé aucune lésion. Il est mort sans avoir été malade, et a succombé vraisemblablement à une crise, d'ailleurs unique, d'angine de poitrine, à l'âge de 56 ans seulement. C'était dans la nuit du 8 au 9 juillet 1880. La veille, au Sénat, il avait eu un étourdissement pendant la séance et, voyant le visage anxieux de ses collègues, il les rassura, leur expliquant que ce n'était absolument rien. Le soir, vers dix heures, il s'était mis au travail comme d'habitude, et comme il n'avait pas regagné son lit au milieu de la nuit, on s'inquiéta de le chercher et on le trouva inanimé sur sa table de travail.

Puisqu'il est question de l'illustre anthropologiste, je rappellerai la légende, renouvelée de Louis XIV et de Mirabeau, qui lui attribuait faussement deux incisives au moment de sa naissance. Paul Broca naquit, au contraire, malingre et chétif, raconte son ami et compatriote, le Dr Boymier, de Siante-Foy-la-Grande ; tellement que, le jour même, le père, anxieux, consultant quelques intimes sur le parti qu'il devait prendre, une amie de la famille lui répondit : « Mon cher Benjamin, quand on a un enfant si peu réussi, on lui donne une bonne nourrice. » Le conseil fut suivi, et, grâce au bon lait d'une forte paysanne, l'enfant se refit rapidement.

Dr E. Callamand (de Saint-Mandé).

— Civiale n'est-il pas mort d'une maladie des reins ou de la vessie ? L'*Union médicale* de 1867, la *Gazette des Hôpitaux*, *The Lancet*, de Londres, ne le disent pas ; mais il me semble que je l'ai entendu dire à l'époque : j'ai lu quelque part, mais je ne me rappelle plus où, que les médecins meurent souvent des maladies qui ont fait le sujet de leurs études préférées. Les aliénistes meurent le plus souvent par le cerveau. Ce fait n'implique rien pour les autres spécialités : l'aliéniste. en effet, est obligé de faire un effort cérébral énorme pour diriger les fous.

Dr Cordes (Genève).

— Parmi les médecins morts de la maladie qu'ils avaient les premiers connue, décrite et baptisée pour ainsi dire, vous pouvez noter Jurine, de Genève, médecin fort distingué, qui cita dans son Mémoire, présenté en 1807 à l'Académie de médecine de Paris, 34 observations d'angine de poitrine, dont 16 lui sont personnelles. On sait que le premier cas de cette maladie a été signalé par le Dr Raugnon, de Besançon ; et le second, par Heberden, ce qui lui a fait donner encore le nom de *maladie de Raugnon-Heberden.* Mais les deux premiers Mémoires qui ont été écrits sur elle, sont ceux de Desportes, devenu depuis membre de l'Académie, et de Jurine (1807).

Jurine a succombé aux atteintes de ce mal ; et la conscience de la gravité de son état dut certainement l'émotionner vivement et hâter sa mort.

Il est à noter, du reste, que. de tout temps, l'*angor* a fait mourir une grande quantité de médecins. John Hunter et Jurine ont commencé la série à la noire, continuée par Charcot et bien d'autres !

Dr Gélineau.

Médecins étudiant leur maladie (II ; III.) — Dans le livre troisième (*Des Fractures*), page 51 de l'ouvrage d'Amb. Paré, intitulé : *Dix Livres de Chirurgie*, Paris, 1564, nous relevons l'auto-observation qui suit : *Histoire d'une fracture complète, avec issue des fragments, en la jambe de l'auteur* (jambe gauche, suite d'une ruade de son cheval, au moment d'entrer dans un bateau) :

« ... Surtout je priai M. Richard Hubert de ne m'épargner non plus que si j'eusse été le plus étranger du monde, en son endroit, et qu'en réduisant la fracture, il mît en oubli l'amitié qu'il me portait. — Davantage je l'admonestai (or qu'il sût parfaitement son art) de tirer le pied en figure droite, et que si la playe n'était assez suffisante en grandeur, qu'il l'accrût avec un rasoir pour remettre plus aisément les os en leur position naturelle : et qu'il cherchât diligemment dans la playe avec les doigts, plutôt qu'avec autre instrument (car le sentiment du tact est plus certain que nul autre instrument), pour ôter les fragments ou pièces des os qui pouvaient être séparés de leur tout, même qu'il exprimât, ou fît sortir du sang, qui était en grande abondance aux environs de la playe.....

Page 61 : « Toutefois, grâce à Dieu, j'en ai été entièrement guéri, sans boîter en façon aucune. — Sur quoi je ferai fin du traité des fractures, et prierai Dieu qu'il veuille garder de pareil accident tous ceux qui liront cette histoire, et m'envoyer plutôt la mort que d'y retomber derechef, toutefois sa volonté soit faite..... »

Pour copie conforme :
Dr MOREAU (Malakoff).

De quand datent les premiers accoucheurs (V ; VI, 180, 399). — Le premier médecin (homme) qui ait fait des accouchements est, d'après mes recherches, Paul d'Egine (IVe, Ve, VIe ou VIIe siècle avant J.-C.). Il reçut le nom d'*Alkababal* (*vir obstetrix*), médecin des femmes, ce qui permet de croire qu'il faisait des accouchements. Sur les huit livres qu'il a écrits, les chap. LX à LXXVI du livre III s'occupent des maladies des femmes. Sauf ce cas, il semble à tous les auteurs que j'ai consultés, que, jusque vers la fin du XVIe siècle, les chirurgiens faisaient des traités et des cours d'accouchements à l'usage des sages-femmes, mais qu'ils n'étaient guère appelés que dans les cas d'embryotomie ou d'opération césarienne.

Celle-ci, qui pourrait faire l'objet d'autres recherches, semble avoir été réservée aux hommes. Marie Dunally a fait cette opération (Delacour). Pline dit que c'est à Rome que fut faite pour la première fois cette opération sur la mère de Scipion l'Africain, né vers 235 avant J.-C. Vous savez sans doute qu'on nommait *césariens* ceux qui étaient venus au monde par cette opération — *a cæso matris atro* — et *agrippæ* ceux qui étaient venus en présentation du siège.

Il paraît probable que les *liberti* (affranchis) et les *servi* (esclaves) qui faisaient de la médecine, faisaient aussi parfois des accouchements, dans les cas difficiles.

Avicenne (980-1033) (pour faire un saut de plusieurs siècles) a-t-il lui-même employé son *misdach* (petit forceps) et son *almisdach* (grand forceps) ? je l'ignore.

Paré (1517-1590) semble avoir pratiqué les accouchements.

Guillemeau (1520-1603) a pratiqué l'obstétrique ; il était détesté des sages-femmes à cause de cela.

Nous voici au XVIIe siècle, où nous voyons Louyse Bourgeois (1601) accoucher la reine et invectiver les accoucheurs, Clément, Honoré, etc. ; ce qui prouve qu'ils lui faisaient concurrence. Le livre de Louyse Bourgeois est de 1690.

Jacques Duval (ouvrage de 1610, réédition en 1850) parle des accouchements en homme qui en a la pratique. C'est l'inventeur de l'*expression utérine*, que Crédé a ressuscitée (p. 181 de Duval). Pour ne pas allonger ces notes écrites à la hâte, je renvoie vos lecteurs aux *Annales de Gynécologie*, 1877, II, p. 45, surtout aux p. 47-49, où Goodell prouve que les chirurgiens, ou les médecins, faisaient des accouchements avant 1600; aux *Essais historiques sur les accouchements*, par Süe ; au *Traité d'accouchements* de Velpeau, qui donne un historique intéressant ; à l'*Histoire de l'obstétricie*, de Siebold, et à l'article de Charpentier sur l'Obstétrique au Japon (*Arch. de Toc.*, 1879, p. 529 et 599). Voir aussi l'article *Sages-femmes* de Lutaud (*Dict. Encycl. des Sc. Méd.*).

Le premier traité d'obstétrique imprimé est celui d'Eucharius Rhodion (Rösdia); l'édition que je possède est de 1563. Il a eu plusieurs éditions en diverses langues. Les rivalités entre sages-femmes et accoucheurs ont laissé des traces dans : Hecquet, *De l'indécence aux hommes*, etc. (1708), et Elisabeth Wihed, *Traité sur les accouchements* (1771).

Dr Cordes (Genève.)

Le coup du médecin (VI, 146, 216, 403). — Hippocrate dit : « Quand des aliments produisent des flatuosités ou de la chaleur, ou de l'âcreté, ou de la plénitude, ou des tranchées, du vin pur bu par-dessus dissipe ces accidents ». (Voir *Hippocrate*, traduit par Littré, t. VI, p. 269 : *Des Affections*.)

Je pense aussi, comme le Dr Perrenot, d'Hyères, que l'expression *Le coup du médecin* dérive de ce vieux précepte d'hygiène, mis en vers et connu dans toute la Provence, d'où les sciences grecques ont rayonné dans la Gaule.

Dr Socrate Lagoudaky.

De quand datent les mots Médecin *et* Docteur ? (VI, 180). — Je prépare une nouvelle édition de la ***Déclaration des abuz et tromperies que font les Apoticaires, fort utile et nécessaire à tout ung chacun studieux et curieux de sa santé, composée par Maistre*** **Lisset Benancio**, ouvrage imprimé pour la première fois à Tours, par Mathieu Chercelé, en 1553, dont l'auteur est Sébastien Colin, médecin à Fontenay-le-Comte. On lit, au folio 16, recto, de l'édition princeps, ce qui suit :

« A present la Medecine est si dejectee et si peu authorisée que l'on n'a plus esgard à l'excellence de la science et efficace d'icelle, mais nous semble advis ceulx estre medecins qui portent le nom de *Docteur*, estantz bien montez sur la mulle houssée, ayantz les doigts reluysantz d'aneaulx et de pierreries, et la gibecière avecque les fers d'or ou dorez, que je ne mente, n'ayant sur eulx qui ne soit velouté et musqué, tellement que nous les pouvons appeller medecins de veloux, ou medecins veloutez. »

Dr Dorveaux.

La peste et l'art (VI, 279). — La *Chronique médicale* a énuméré récemment quelques-uns des tableaux inspirés par la peste. On aurait pu citer aussi, dans ce même ordre d'idées, un certain nom-

bre d'estampes et surtout un nombre considérable de médailles et amulettes, destinées les unes à perpétuer le souvenir de certaines épidémies et des personnages qui s'y sont signalés par leur dévouement, les autres à conjurer le fléau. Quelques-unes de ces médailles ou amulettes sont de véritables œuvres d'art ; ma collection de numismatique médicale en renferme un bon nombre, dont quelques-unes d'une grande rareté. La plupart des médailles et amulettes relatives à la peste ont été décrites par Pfeiffer et Ruland (1) ; j'en possède d'autres que ces deux auteurs n'ont pas connues.

R. BLANCHARD.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Virus et Venins. — Remèdes internes, par le docteur H. KRÜGER. (*Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois.)

Ecrit avec une ironie piquante, une verve entraînante et une grande précision scientifique, cet ouvrage est propre à retenir dès l'abord l'attention du lecteur par la thèse assez neuve qu'il soutient : l'auteur cherche, en effet, à démontrer l'absurdité des pratiques régnantes, et réduit à leur juste valeur les triomphes de l'allopathie, dont les prétendues découvertes récentes ne sont que des emprunts faits à la loi des semblables. L'antisepsie reléguée dans le domaine chirurgical, nous nous trouvons toujours réduits à la trilogie de Molière. Des statistiques écrasantes montrent, d'une part, l'impuissance et la nocivité de la médecine empirique dans la pneumonie et le choléra, et, d'autre part, les éclatants succès du traitement homœopathique dans ces deux maladies.

Dans une deuxième section, les principes de l'homœopathie sont exposés avec clarté et simplicité : révolution thérapeutique et pathologique, médecine essentiellement spiritualiste, méthode scientifique appliquée à la connaissance et à l'emploi des remèdes, suivant l'induction des Bacon et des Descartes.

La *loi de Similitude*, à laquelle se rallie depuis 75 ans la nouvelle *loi d'Identité* ou Isopathique, est étayée de nombreuses preuves, mise en œuvre par l'*expérimentation sur l'homme sain*, nous conduisant à une troisième découverte, celle des *doses infinitésimales*. La conclusion s'impose : l'Homœopathie n'est pas une secte médicale ajoutée à tant d'autres, mais la grande thérapeutique naturelle et scientifique régénérée.

On peut ne pas être de l'avis de l'auteur, mais on ne saurait méconnaître sa bonne foi.

L'Anatomie élémentaire du corps humain, par le docteur E. RABAUD. (Librairie Schleicher frères.)

L'Anatomie élémentaire du corps humain s'adresse à la fois au grand public désireux de s'instruire et aux jeunes gens qui débutent dans l'étude de l'anatomie.

(1) L. PFEIFFER und C. RULAND, *Pestilentia in nummis. Geschichte der grossen Volkskrankheiten in numismatischen Documenten. Ein Beitrag zur Geschichte der Medicin und der Cultur.* Tübingen, in-8° de 189 p. avec 2 pl., 1882 ; cf. p. 72-126. — Dans cet ouvrage sont décrites 153 médailles concernant la peste, dont plusieurs présentent des variantes.

L'auteur a moins voulu accumuler des détails que donner une idée générale de l'économie humaine. Dans ce but, il a résumé, sous une forme concise, les faits principaux, s'efforçant surtout de montrer le lien naturel qui les rattache les uns aux autres. Sans y insister, il a mis en relief, dans la constitution des organes, ce qu'il est indispensable de connaître pour avoir une idée juste de l'ensemble des phénomènes vitaux et des rapports de l'homme avec les autres êtres.

Les planches que le texte accompagne, grâce à leur disposition par feuillets découpés et superposés, faciliteront la lecture des démonstrations, en même temps qu'elles fixeront le souvenir d'une façon précise, permettant comme une sorte de dissection.

Par ces divers points, ce livre est une tentative intéressante de diffusion scientifique au sens élevé du mot.

La lutte contre la tuberculose, par G.-H. Niewenglowski, un petit volume in-18, broché, avec figures (*Société d'Éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.)

De toutes les maladies contagieuses, la tuberculose est certainement celle qui fait le plus de ravages. Et cependant, c'est une maladie évitable et curable. Dans la petite brochure qu'il vient de publier, M. G.-H. Niewenglowski s'est proposé d'apprendre au public ce qu'est la tuberculose, comment on peut l'éviter et ce qu'il faut faire pour en guérir. L'auteur y a pleinement réussi et cet ouvrage, écrit avec la précision et la clarté habituelles de ce vulgarisateur, sera lu avec profit par tous ceux qui ont souci de leur santé.

Physiologie raisonnée, par le docteur Dakhyl. (*Société d'Editions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois).

Les raisons qui ont décidé l'auteur à publier ce livre et qui rendront sa lecture profitable à toute personne exempte de préjugés, sont les suivantes :

1° La méthode est, selon lui, la première de son genre, du moins dans les livres de physiologie ;

2° Sa concision et sa précision font ressortir la clarté du raisonnement ;

3° Quoique manuel, ce volume est cependant assez étendu pour que les initiés y trouvent le développement de la physiologie comme science de l'avenir ;

4° Cette méthode pourra, par la suite, recevoir facilement des améliorations progressives avec la marche de l'évolution de la science ;

5° Elle contient déjà tout ce qui intéresse l'élève, le praticien et la famille.

En voilà assez, n'est-ce pas ? pour avoir la tentation de feuilleter ce manuel, appelé certainement à rendre des services.

De la cure de la myopie par le nasalorexis, par le docteur Rolland (de Toulouse).

Le traitement de la myopie doit avoir pour but principal la conservation de la sensibilité rétinienne. La correction de l'état

optique n'est utile que lorsque la rétine a conservé une quantité utile de perceptibilité.

Comme il est démontré que l'acuité visuelle est en raison inverse des altérations du fond de l'œil, et que ces dernières sont en raison directe du degré de l'allongement, il en résulte nécessairement que, pour conserver à l'œil tout son capital d'acuité visuelle natif, il faut *prévenir tout excès d'allongement*, et que, pour maintenir l'acuité visuelle d'un œil allongé à un degré très proche de la normale, il faut que l'art *rende stationnaire le premier excès d'allongement dès le lendemain de la myopie et au grand matin.*

Le *nasalorexis,* introduit dans la thérapeutique de la myopie par M. Rolland, de Toulouse, est de tous les traitements chirurgicaux conseillés contre cette déformation civilisatrice du type primitif (hypermétropie) de l'œil, le seul, jusqu'à cette heure, capable de donner satisfaction à ces desiderata.

La raison de cette supériorité se trouve dans un ensemble d'avantages, que le mot « innocuité » résume parfaitement.



CORRESPONDANCE

Paris, 4 juillet 1899.

Mon cher Directeur,

Vous avez reproduit, dans votre numéro du 1er juillet de la *Chronique médicale*, une illustration représentant une consultation de médecin au Japon et une note d'ethnographie médicale destinée à expliquer la figure. Vous me permettrez, en ma qualité de vieux Japonais, de rectifier quelques légères inexactitudes, qui se sont, par aventure, glissées dans la rédaction de cette note, bien courte à mon gré. « Disons encore, explique la note, que les Japonais sont d'excellents dentistes et orthopédistes, des masseurs adroits et d'habiles accoucheurs, encore que nous nous garderions d'employer en France les instruments, très primitifs, qui constituent leur arsenal obstétrical. » Cela pouvait être vrai autrefois, mais je puis vous assurer que cela a bien changé. L'article de M. le Dr Meyners d'Estrey, inséré dans la *Revue Rose* du 15 mars 1890, me paraît avoir été rédigé sur des notes prises à une époque déjà très ancienne. Je me hâte de dire que je ne connais pas l'auteur. J'ai pris connaissance de ses articles avant d'aller au Japon, et j'ai été très surpris, après avoir visité le pays et étudié pendant plusieurs années les mœurs médicales des Japonais, j'ai été très surpris, dis-je, de trouver que le tableau de la médecine, tracé par l'auteur des articles en question, était loin de répondre à la réalité J'imagine que l'auteur est un médecin de marine, qui n'a séjourné que fort peu de temps au Japon. J'ai parlé de lui là-bas à des médecins japonais, à des professeurs allemands, qui sont établis au Japon depuis 25 ans : personne ne semble avoir gardé souvenance de lui. Le Professeur Bœlz, qui m'a guidé bien souvent dans mes recherches, le Dr Van der Heyden, un vieux japonisant, lui aussi, ne l'ont pas connu. Il n'en est pas de

même de notre très distingué confrère, le Professeur agrégé Remy, qui a étudié la médecine japonaise *de visu*. Vous me permettrez même de me montrer surpris que vous n'ayez pas fait appel à notre savant compatriote, puisque, aussi bien, vous vouliez avoir des documents exacts, et, autant que possible, récents sur « La Médecine et les Médecins japonais ». Laissez-moi vous signaler, en passant, deux études très intéressantes, que vous connaissez sans doute, mais que certains de vos lecteurs seront peut-être heureux de lire : *Notes Médicales sur le Japon*, par Ch. Remy (Extrait des *Archives générales de Médecine*, nos de mai et août 1883) (Asselin, éditeur, 1883) ; *Notes et Mémoires variés sur le Japon*, par Ch. Remy (Paris, chez Balitout, 1884). J'ai moi même écrit, dans différents journaux, quelques articles sur ce sujet : je vous signalerai le *Correspondant Medical* et *le Courrier de Haïphong*.

La *Chronique médicale* dit : « les Japonais importent les instruments d'Angleterre et en achètent en France pour les copier. « C'est là une inexactitude, malheureusement pour le commerce français et pour notre influence en Extrême-Orient. *Non, les Japonais n'achètent plus d'instruments en France*. Tous les instruments chirurgicaux, de même que la plupart des produits pharmaceutiques et les objets de pansement, *viennent maintenant d'Allemagne*.

Je devrais dire : sont venus d'Allemagne, car il n'en vient plus actuellement que très peu, eu égard à l'énorme consommation qu'on en fait. Les Japonais fabriquent eux-mêmes leurs instruments de chirurgie. Je possède un appareil Dieulafoy, un forceps brisé de Pajot, etc., qui sont parfaitement fabriqués et qui sortent d'ateliers japonais J'ajoute que, sur indications, ils sont capables de fabriquer n'importe quel instrument de chirurgie, si compliqué soit-il.

Vous dites : « *Leur thérapeutique est à peu près nulle.* » C'est encore là une affirmation un peu hardie, car les Japonais ont toujours été très versés dans l'art de guérir. Je ne parlerai ni des *masseurs*, ni des *orthopédistes*, ni des *poseurs de moxas*, ni des *spécialistes qui pratiquent l'acupuncture*, mais des *thérapeutes modernes*. J'ai une douzaine de traités de thérapeutique japonais très bien faits ; les principaux traités de thérapeutique *classiques en Allemagne sont tous traduits en japonais*.

Du reste, fait utile à signaler, tous les étudiants en médecine parlent et lisent l'allemand au Japon. Les cours de médecine sont faits en allemand. A Tokio, le cours de clinique médicale et le cours de clinique chirurgicale sont professés par deux docteurs allemands : les Drs Bœltz et Scriba. La place me manque pour vous donner des exemples de la richesse de la thérapeutique japonaise. De 1890 à 1893, j'ai adressé au *Bulletin de thérapeutique*, de Dujardin-Beaumetz, de nombreux articles touchant cette question.

J'ai tenu, mon cher confrère, à rectifier certains points de la note sur la médecine japonaise, que vous avez publiée d'après des documents trop anciens ; il faudrait tout un article pour mettre à jour cette question. Pour aujourd'hui, je me contente de vous indiquer ces quelques renseignements, qui seront bien placés dans une revue qui, d'ordinaire, se fait gloire, et à juste raison, de l'exactitude de ses documentations.

Dr Michaut,

Ancien Médecin de l'Hôpital français à Yokohama.

*
* *

Cher Monsieur,

Je lis avec beaucoup d'intérêt votre si attachante *Chronique médicale*, et presque toujours la plume à la main, ce qui est le plus bel éloge que j'en puisse faire. J'y ai pris assez souvent des renseignements pour lui en envoyer à mon tour quelques-uns.

Dans votre curieux article sur l'*Influenza à travers les âges* (*Chronique médicale* du 1er mai 1899, p. 268-73), j'aurais été content de trouver les deux notes suivantes qui me paraissent assez curieuses :

1580. — « Depuis le 2e jour de ce mois de juing, tombent malades à « Paris 10 000 personnes d'une maladie ayant forme de reum (*rhume*) « ou de cathairre, qu'on appela la coqueluche ; mesmes le Roy, le « duc de Mercœur, son beau-frère le duc de Guise et le seigneur d'O « en furent travaillés. Çette maladie prenoit par mal de teste, d'esto- « mach, de reins et courbature par tout le corps et persécuta quasi « tout le roiaume de France, tant que l'année dura, n'en eschappant « quasi personne d'une ville village, ou maison, puis qu'une fois elle « y estoit entrée, estant comme avant-coureuse de la peste, qui fust « grande à Paris et aux environs tout cest an. Le meilleur remède qu'y « trouvèrent les médecins fust de faire abstenir de vin les malades, « et combien qu'à aucun ils ordonnassent la saignée et la rhubarbe, « et aux autres la casse, si est ce qu'enfin le meilleur qu'ils y trou- « vèrent fust de faire tenir les malades au lit et les faire boire et « manger peu sans autre recepte ne médecine. On disoit à Paris « que de ceste coqueluche estoient morts à Rome en moins de trois « mois plus de 10.000 personnes... » (*Journal de l'Estoile*, I, 362.)

1657. — « ... Une petite fiebvre causée par un rhume règne en plusieurs villes et principalement en celle-cy, où les apothiquaires « ont consumé en quinze jours tous les sirops, sucre candy et ta- « blettes de régalisse qu'ils avoient préparés pour toute l'année. « Cette incommodité est si générale qu'on l'appelle le *mal à la mode*, « mais il est si véhément qu'il a troussé beaucoup de monde. On « n'en sçait pas la cause, et la plupart l'attribuent à la malignité de « l'air. Les médecins disent que ceux qui l'auront eue seront exemps « de la peste dont on est menacé. La Reine a ajouté foy à leur « opinion et appréhende si fort la peste que pour s'exempter de ce « mal elle a voulu passer par celuy du rhume. On dit que pour « l'avoir plus facilement elle s'est pourmenée pieds nus par sa « chambre : quoi qu'il en soit, elle a si bien réussy dans son sou- « hait qu'elle se peut dire la plus enrhumée de Paris et des plus « tourmentées..... » (*Journal d'un voyage à Paris en 1657-58*, publié par M. Faugère, Paris, 1862, in-8°, p. 85.)

Vous parlez de l'épidémie de 1733 (p. 269-70) ; Narbonne, dans son *Journal*, s'en est fort occupé : à la date des 6-9 février, il nous apprend que 200.000 personnes furent atteintes. Quant au nom de *Folette*, qui fut donné à l'épidémie, il aurait été créé par S. M. Louis XV (Cf. Narbonne, p. 286). En 1743, Narbonne signale encore, en février et en mars, des rhumes, des fluxions de poitrine et la grippe (id., p. 599).

J'espère que vous voudrez bien, dans un de vos prochains volumes de médecine historique, consacrer un chapitre à l'influenza, ce qui vous permettrait de nous donner une réimpression de votre introu-

vable brochure sur l'*Archéologie de la grippe*, où peut-être se trouvent déjà les notes ci-dessus.

Veuillez bien agréer, cher Monsieur, avec mes excuses pour ces quelques documents, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.
FÉLIX CHAMBON.

*
* *

MON CHER DIRECTEUR,

L'explication du D[r] de Perry touchant la disparition du crâne de Goya (1) me semble parfaitement acceptable, et se trouve confirmée par les viols de sépultures (il n'y a pas d'autre mot) que commirent autrefois certains fanatiques de la phrénologie. C'est la faute, évidemment, à Gall et son système.

Il existe, au Muséum d'histoire naturelle, une collection de crânes d'hommes célèbres à des titres divers, réunie par un adepte fervent de la phrénologie. C'est la *collection Dumoutier*. On y trouve, par exemple, les crânes de Descartes, de Choron (le musicien), de Caresme (le cuisinier de Napoléon I[er]), de l'abbé de Roquelaure, du général Würmser (l'adversaire de Bonaparte pendant la première campagne d'Italie), du maréchal Jourdan (le vainqueur de Wattignies et de Fleurus), d'autres encore que j'oublie. Chaque pièce est pourvue d'un dossier qui en indique l'origine plus ou moins régulière. Le crâne de Descartes est sans doute apocryphe, malgré les nombreuses paperasses qui racontent son odyssée. Mais celui de Jourdan est bien authentique : le vieux maréchal, mort gouverneur des Invalides, y avait été enterré, et, quand on construisit le tombeau de Napoléon, des exhumations furent nécessaires, on soudoya les maçons, et le glorieux débris, quittant pour toujours le dôme doré, vint échouer dans le cabinet d'un collectionneur. Singulier avatar que n'avait pas prévu Shakespeare en la fameuse scène des fossoyeurs d'Hamlet !

Veuillez agréer, mon cher directeur, l'expression de mes sentiment dévoués.
D[r] E. CALLAMAND.

*
* *

Paris, 16 juillet 1899.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous me faites plus d'honneur en reproduisant ma lettre sur la fleur de Marat que je ne croyais vous honorer en vous l'adressant. C'était tout simple, et je me suis souvent reporté à votre livre qui nous a révélé un *Marat inconnu*, que Sainte-Beuve jugeait fou. Vous avez expliqué qu'il était malade.

Voulez-vous une petite anecdote ? Il y a une trentaine d'années, je dînais un soir rue Vaneau, avec Champfleury, chez M[me] Louise Colet. Il y avait là une anglaise, M[me] Milner-Gibson, femme d'un ministre anglais, qui me dit, sans que je l'y provoquasse : « En France, vous admirez Charlotte Corday : vous en avez fait *l'ange de l'assassinat*. En Angleterre, son crime

(1) V. la *Chronique* du 1[er] juillet 1899.

nous remplit de réprobation. Nous ne ferons jamais l'éloge de l'assassinat... » Je n'avais rien dit, mais je trouvais qu'elle avait raison. Je n'ai jamais aimé la *petite-fille de Corneille*.

Bien cordialement à vous,

JULES TROUBAT.

*
* *

Mouy (Oise), 16 juillet 99.

CHER CONFRÈRE,

Pour faire suite à votre dernier travail sur Marat, je vous envoie ce petit document que vous publierez si vous le jugez à propos.

J'y joins un croquis de cette montre d'une authenticité incontestable.

Vous pourriez voir l'original chez M. Roblot, pour lequel j'ai peint tous les cadrans de la Révolution et que j'ai fait en double pour ma collection.

M. Roblot est un excellent homme qui se fera grand plaisir de vous exhiber ce qu'il possède.

Vous trouverez des matériaux chez lui. Tout à vous,

BAUDON.

Voici le document auquel il est fait allusion ci-dessus :

Extrait du journal *Le Radical*, 9 novembre 1886.

Le directeur du *Journal de l'Yonne* qui paraît à Auxerre est possesseur de la montre de Marat (1).

A la tête du bain dans lequel il fut assassiné, pendait à un clou la montre de Marat. Cette montre fut tout l'héritage échu à une sœur de l'Ami du peuple qui mourut plus tard à Lons-le-Saulnier.

Vendue dans le Jura aux enchères publiques, la montre de Marat est devenue la propriété de M. Dardenne de la Grangerie.

Après le décès de M. de la Grangerie, la montre a été revendue en 1873 et achetée par M. Romand, conseiller général du canton de Seignelay. Elle appartient aujourd'hui à M. Roblot, de Paris, qui l'a acquise en 1892. (80, rue de la Pompe, Paris — Passy.)

Cette montre se compose de deux boîtiers en argent, dont l'un se referme sur le cadran, à la forme d'un bonnet de montagnard : sur l'une des faces extérieures sont gravés ces mots : *n'aimer que la patrie.*

Sur l'autre face : *n'obéir qu'à la loi.*

Le journal *La France* (novembre 1892) a fait mention de la montre de Marat.

Le cadran est insignifiant. Dr B.

(1) Le *Paris-Magazine*, du 10 mai 1868, a reproduit trois fac-simile de la montre de Marat : la montre dans son double boîtier ouvert; le boîtier antérieur ; le boîtier postérieur. (A. C.)

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

N° *du* 1er *avril* 1899. — Un précurseur de Pasteur : Jean Hameau. — Traitement de la conjonctivite granuleuse par les oculistes romains, par M. le Dr ARMAND TROUSSEAU, médecin de la Clinique des Quinze-Vingts.

N° *du* 15 *avril* 1899. — Correspondance de G. WARDEN, traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et A. BLAVINHAC (*Suite*). — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr MICHAUT.

N° *du* 15 *mai* 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Balzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine*. — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac. — L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. — Balzaciana medica.

N° *du* 1er *juin* 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr CABANÈS. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr BELUZE. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr TRIAIRE.

N° *du* 15 *juin* 1899. — Les médecins des rois de France : Jean Héroard, par M. le Dr MICHAUT. — Comment fut fondé l'ordre des Carmélites, par M. le Dr BELUZE.

N° *du* 1er *juillet* 1899. — La mort de Hahnemann, par M. Ernest LEGOUVÉ. — L'exhumation des restes de Goya, par M. le Dr LAURENT DE PERRY. — Le marquis de Sade, précurseur de M. de Curel, par le Dr MATHOT.

N° *du* 15 *juillet* 1899. — Le 106e anniversaire de la mort de Marat. — Un illustre évadé de la médecine : le docteur Marat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr VIGOUROUX, directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière. — Marat physicien. — Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday, par le Dr CABANÈS. — Maratiana : Un frère inconnu de Marat. — La sœur de Marat. — Marat précepteur. — Les manuscrits de Marat. — La maison de Marat. — Le couteau de Charlotte Corday. — Les restes de Marat et de Charlotte Corday. — Trouvailles curieuses et documents inédits : Marat praticien. — Marat mélomane. — Marat bucolique. — Marat parrain d'une fleur.

N° *du* 1er *août* 1899. — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais (*suite*), par M. le Dr MICHAUT. — Marat oculiste, par M. H. MORSE STEPHENS. — Ce qu'il en coûtait jadis de violer le secret professionnel.



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 17 1er SEPTEMBRE 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

Histoire de la Médecine : Les Médecins célèbres d'Arles-en-Provence, du xv[e] siècle à nos jours, par M. le D[r] MARTIN-RAGET (d'Arles-sur-Rhône).

Variétés médico-historiques : Correspondance de Warden, par MM. le D[r] CABANÈS et BLAVINHAC.

Trouvailles curieuses et documents inédits : Une affiche du xviii[e] siècle relative aux inhumations précipitées, par M. le D[r] HAMY.

Echos de partout : Exposition historique de la Médecine. — Les Médecins et les Bibliothèques célèbres. — Médecin musicien. — Féminisme médical. — Le centenaire de Spallanzani. — Médecin plus que centenaire. — Petits renseignements.

Correspondance médico-littéraire.

Chronique et Index bibliographiques.

Correspondance : Un médecin le plus grand buveur du monde. — La psychologie de Charlotte Corday.

Errata : Un duel de Marat. — Les restes de Marat.

Gravures : UNE AFFICHE RELATIVE AUX INHUMATIONS PRÉCIPITÉES. — LA CONCEPTION DE LA VIERGE.

6e ANNÉE N° 17 1er SEPTEMBRE 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Les Médecins célèbres d'Arles en Provence, du XVe siècle à nos jours,

par M. le Dr MARTIN-RAGET (d'Arles-sur-Rhône).

Les documents et notes que je vais produire sont tirés soit du *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, soit des archives de la bibliothèque de notre ville, soit, en grande partie, de la remarquable collection du *Bulletin archéologique*, de notre compatriote M. Fassin, avocat à la cour d'appel d'Aix, auquel je dois de nombreuses communications personnelles.

Je suis heureux, en débutant, de confirmer l'opinion émise par plusieurs de nos confrères, dans un de vos derniers numéros, au sujet de l'appellation donnée autrefois aux médecins dans notre vieux provençal ; encore aujourd'hui, ceux qui ne francisent pas encore, appellent le médecin *lou mège ;* le même mot, dans nos vieux Noëls provençaux, est employé pour désigner les rois Mages. «Lou mège », c'est le mage d'autrefois, c'est le *magicien* ou *physicien*, c'est l'astrologue, et j'en trouve immédiatement la preuve dans les statuts de la République d'Arles, édictés à la fin du XIIe siècle, et dans toutes les publications et écrits de nos prédécesseurs qui, tous, écrivirent des livres de physique et d'astrologie, comme nous le verrons par la suite.

L'historien L.-M. Anibert, qui a analysé et commenté les statuts de la République d'Arles du XIIe siècle, s'exprime ainsi :

La médecine était alors non moins infectée que dégradée par des préjugés absurdes. La qualité de *médecin* était commune aux chirurgiens; celle de *physicien* (physicus) *désignait ceux à qui le premier de ces noms est réservé de nos jours* (1781).

Tout médecin étranger qui venait exercer la *physique* ou la chirurgie dans Arles, devait être examiné par un physicien ou un chirurgien de la ville. (Ceci prouve que les fonctions de médecin et de chirurgien étaient divisées dès lors, bien que l'on confondît quelquefois ces deux états sous une appellation commune.)

Les médecins qui faisaient eux-mêmes les potions ou médecines

ne pouvaient y travailler que chez l'apothicaire ou dans la maison du malade. S'ils se contentoient d'ordonner, ils ne devoient point sortir de la boutique de l'apothicaire que le remède ne fût composé, à moins de 100 sols d'amende.

Les médecins prétoient serment de visiter exactement et soigneusement leurs malades et de ne rien exiger au delà de ce qu'ils avoient convenu ensemble dès le commencement de la maladie. Si le malade rechutoit dans les quinze premiers jours de la convalescence, le médecin étoit obligé de continuer ses soins, sans autre honoraire.

Les apothicaires, à qui l'on donnoit le nom d'épiciers (*speciatores*), devoient suivre exactement les ordonnances des médecins... S'il leur manquoit quelque chose pour la composition des sirops ou électuaires, ils n'en pouvoient substituer un autre que par l'avis du médecin.

Toute société entre les apothicaires et les médecins étoit défendue. Les premiers ne pouvoient vendre aucun remède que le médecin ne l'ait ordonné...

Ces dispositions et statuts, dont la plupart ont passé dans nos lois, sont remarquables pour l'époque, ajoute M. Fassin dans son *Bulletin archéologique d'Arles* (1891).

Les premiers médecins dont l'histoire d'Arles ait enregistré le souvenir étaient des médecins juifs :

Le 15 mai 1402, le viguier fit assembler le conseil pour procéder à la réception, en qualité de médecin, du Juif *Salomonet Avizor*, lequel, après examen, est admis et reçoit son diplôme (*Annales de la ville d'Arles*, de J. D. Véran, 1795).

Bendick Aïs, autre médecin juif, exerça aussi la médecine à Arles, à l'époque du roi René.

Pierre de Notre-Dame, qui exerçait à Arles à la fin du même siècle, se convertit au catholicisme. C'était le père de *Michel Nostradamus* (1503-1566), qui fit souche à Salon et à Saint-Remy en Provence où, célèbre médecin astrologue, il produisit son recueil de prédictions, dit *Centuries* : ce qui le fit appeler auprès de Catherine de Médicis et de Charles IX.

Son fils, *César Nostradamus*, gentilhomme de Salon (1553-1631), témoignait un grand dédain pour l'art de son père :

Un tas de pédances, dit-il, esclos des arts méchaniques, qui se font douteux et pires médecins sous la faveur d'une robe de sarge parementée de beau velours noir...

P. de Quiqueran de Beaujeu (1526-1550), gentilhomme d'Arles, évêque de Sénez, auteur d'un *Eloge de Provence*, n'avait pas, d'après M. Fassin (*Bulletin arch.* 1891), meilleure opinion des disciples d'Esculape et de Galien.

Les bêtes, écrivait-il, ne savent ce que c'est que les médicaments, et moins encore connaissent-elles les médecins ; les hommes ne manquent pas, au plus léger accès de fièvre, d'appeler le médecin à leur aide, et celui-ci, tout en proférant quelques

paroles de l'autre monde, sous prétexte de les purger de leurs humeurs, ne manque pas de saigner et purger bravement leur bourse. Fous que nous sommes de recourir aux drogues étrangères, d'aller les dérober jusque dans les déserts des troglodytes, tandis que nous avons auprès de nous des simples et des remèdes vulgaires dont l'efficacité ne serait jamais en défaut.

Nombreux furent les médecins d'Arles qui approchèrent nos rois et nos reines et obtinrent la faveur d'être leur médecin.

François de Valeriole naquit probablement à Arles en 1504, de famille riche et distinguée. Il termina ses études de philosophie à Paris, vint à Montpellier en 1522 et y prit son diplôme de médecin. Il fut exercer d'abord à Valence ; en 1544, il vint à Arles pendant une épidémie (de peste), appelé par le vœu unanime des magistrats et des citoyens. Il y fut élevé à la dignité de Patricien, en récompense de ses services. Il s'y maria avec une demoiselle de Gardiole.

Le 16 novembre 1564, il fut chargé par les consuls de recevoir à Arles Charles IX et sa mère Catherine de Médicis. Il mourut vers 1571. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres: *Galenus de Morbis et symptomatis* (Lyon, 1540); *Enarrationum et responsium medicinalum* (Lyon, 1544). Cet ouvrage est dédié aux consuls et citoyens d'Arles. Il y rappelle en termes éloquents les avis qu'il n'a cessé de donner aux magistrats, en vue de la destruction des marais et des nombreuses causes des épidémies qui infectent notre territoire.

On doit encore au même : *Loci communes medici* (Lyon, 1562), ouvrage dédié à Anne de Montmorency, grand connétable de France et gouverneur de Provence, qui honorait l'auteur de sa puissante protection.

Cette édition est décorée de son portrait ; il mourut en 1580.

Nicolas de Valeriole, fils de François de Valeriole, embrassa la profession de son père et s'y illustra ; il mourut en 1631. Sa réputation franchit les bornes du royaume. L'Italie et le Piémont étant affligés de la peste en 1577, Valeriole y fut appelé. Il y travailla avec zèle et succès, puis il revint à Arles, d'où il était souvent appelé en consultation dans les lieux les plus éloignés de la Provence. La contagion s'étant manifestée à Aix en 1689, il s'y rendit malgré son grand âge.

Il fit imprimer dans cette ville, en 1629, un traité latin (*De Peste*), qui, quoique écrit dans le style du temps, fut de la plus grande utilité et servit également d'instruction, en 1720, aux médecins des hôpitaux d'Aix et Marseille.

Cet ouvrage fut dédié à Vincent-Anne de Maynier, premier président au Parlement de Provence, grand ami de l'auteur. Celui-ci a laissé aussi des commentaires sur le livre de Galien (*De Morborum symptomatis et de constitutione artis medicinæ*), et un ouvrage sur les antiquités de Saint-Remy.

Le duc de Savoie et les « savants de Turin », voulant rendre un éclatant hommage de reconnaissance à cet homme éminent, firent graver sur le marbre une inscription en son honneur ; inscription qui perpétue à jamais la mémoire de son passage en Italie. (*Bulletin archéologique d'Arles.*)

Henri Piquet, autre médecin d'Arles (1580), fut médecin du roi par quartier, sous le règne de Henri III.

François Vautier, né à Arles à la fin du XVIe siècle, étudia la médecine à Montpellier et y prit ses degrés en 1612. Il fut ensuite à Paris, où il fut nommé, en 1624, premier médecin de la reine, Marie de Médicis, mère de Louis XIII.

L'ascendant que Vautier prit sur l'esprit de la reine fut si grand qu'on crut qu'il la gouvernerait; et cette idée lui fit perdre sa place.

En 1631, le cardinal de Richelieu s'étant justifié auprès du roi, l'on emprisonna Vautier à Senlis, parce qu'on le soupçonna d'avoir participé à la cabale formée contre cette Eminence Il fut transféré à la Bastille, d'où il ne sortit qu'à la mort du cardinal.

La reine-mère avait demandé sa liberté; on prétend que le Roi la lui aurait accordée, si elle s'était décidée à rester à Moulins; mais cette princesse ayant refusé de quitter Compiègne, Vautier fut mis à la Bastille, pour couper toute communication entre la reine et lui.

Quelque temps après, la reine se retira en Flandre, et redemanda Vautier Elle redoubla ses instances en 1653, époque où elle fut atteinte d'une maladie très dangereuse, qui dura quarante jours; le roi lui envoya Piètre et Riolan, fameux médecins de Paris; mais elle ne put avoir Vautier, qu'on lui permit de consulter seulement par écrit. Vautier répondit que pour juger de la maladie de la reine, il fallait absolument qu'il la vît. Il n'obtint rien, et la crainte qu'on avait qu'il ne donnât à la reine des conseils dangereux pour l'Etat, fit qu'on le retint jusqu'à la mort du cardinal, arrivée en 1642.

Vautier revint alors à la Cour et y fut nommé médecin de Louis XIV, à la mort de Jacques Cousinot le fils. Il exerça cet emploi jusqu'en 1652, et mourut âgé de 63 ans.

En 1649, il obtint l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, en reconnaissance des soins et de la guérison de Monsieur, frère unique du roi.

Vautier avait de l'esprit, de la science et des sentiments ; il eût été plus heureux, s'il n'avait pas porté ses prétentions au delà de ce qu'exigeait son ministère (1).

(*A suivre.*)

(1) *Dictionnaire des hommes illustres de Provence.* — *Bulletin archéologique d'Arles.*

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique, le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'île de Sainte-Hélène.

Traduite de l'anglais et annotée par MM. le Dr Cabanès et Albert Blvinhac (a).

(Suite).

Sainte-Hélène.

Mon cher ami,

J'avais pensé terminer avec ma dernière lettre la petite narration que j'ai composée pour satisfaire votre avide curiosité. Si cette narration vous a fait plaisir, je suis charmé de pouvoir continuer mon récit par des anecdotes inattendues, qui me paraissent des plus intéressantes.

Il y a à peu près six semaines que je n'ai visité Longwood, ni eu aucune communication avec ses habitants. Le hasard m'a cependant conduit dans une réunion où se trouvait le comte de Las Cases. Après avoir parlé de l'arrivée du nouveau gouverneur, il m'apprit que son maître avait souvent demandé de mes nouvelles, et il me demanda les raisons de mon absence prolongée. « Nous ne vous avons pas vu, me dit-il, depuis la résurrection du général Gourgaud. Votre absence provient-elle de quelque répugnance de votre part ou d'une défense particulière de l'amiral ? » Je lui répondis que ce n'était ni l'un ni l'autre; mais j'ajoutai que j'avais cru devoir observer les ordres généraux et que je ne pouvais justifier la demande d'un passeport pour Longwood sans avoir quelque raison particulière.

— « Je désire beaucoup, me dit-il, vous consulter à l'égard de la santé de mon fils. » C'est une raison suffisante,répliquai-je ; je m'adresserai à l'amiral. Il est dans une pièce à côté, et j'espère qu'il m'accordera de suite l'autorisation nécessaire. La permission accordée, Las Cases m'invita à venir déjeuner avec Napoléon le lendemain à onze heures. Une violente averse m'en empêcha ; mais j'ai saisi la première occasion de tenir ma parole. L'heure du déjeuner était passée quand je suis arrivé à Longwood. Bonaparte, profitant du beau temps, était allé se promener de meilleure heure que de coutume. Je crois qu'il ne me vit pas, quand j'approchai de la maison, car à ce moment il était caché derrière une haie. L'heure du déjeuner étant passée, il ne m'attendait plus et, à vous dire vrai, si mon but n'avait pas été de recueillir quelque nouveauté pour votre amusement, j'aurais été en quelque sorte soulagé par l'idée que je ne serais pas exposé à subir l'un de ses longs interrogatoires. Cependant, j'ai bientôt rencontré le comte de Las Cases qui, croyant que le grand homme s'était retiré pour le reste du jour, m'a proposé de l'accompagner chez lui, où, me dit-il, « après avoir vu mon fils, nous nous remettrons à notre histoire ; ce qui vous intéressera, comme l'ouvrage intéressera le monde entier, si nous

(a) V. le n° du 15 avril 1899.

avons le courage de le terminer. » Je ne me souviens pas de vous avoir dit, dans mes lettres précédentes, que Las Cases, qui est secrétaire intime de Napoléon, m'avait confié que son maître avait commencé d'écrire les Annales de sa vie. Il m'avait déjà raconté que les campagnes d'Egypte et d'Italie et ce qu'il nomme, je crois, « mon règne de Cent Jours », étaient achevés, et que les périodes suivantes étaient très avancées. Je me proposais donc de passer une très agréable matinée et me réjouissais déjà du plaisir que j'aurais à parcourir les manuscrits qui me seraient confiés. Malheureusement, Napoléon me fit dire de l'aller trouver dans sa chambre. Comme je savais d'avance que ma visite ne serait pas une visite de pure cérémonie, je priai le comte de Las Cases de m'accompagner, car c'est un interprète aussi fidèle qu'intelligent. En outre, cette méthode me donne le temps de préparer mes réponses. Il y avait un peu de diplomatie de ma part dans cet arrangement, car l'étiquette est rigoureusement observée à la cour de Longwood.

En entrant dans la chambre, je n'aperçus que le dos d'un sopha, et, en pénétrant plus avant, je vis Napoléon couché tout du long, son bras gauche pendant par-dessus le meuble. La lumière était interceptée par une jalousie. Devant lui, était une table couverte de livres, parmi lesquels j'aperçus de jolis volumes bien reliés, traitant de la Révolution française. La chaleur l'avait forcé à quitter son habit et son gilet. Dès qu'il m'aperçut, il s'écria, en anglais, et d'un ton de bonne humeur : « Ah ! Warden, comment allez-vous ? » Je m'inclinai, et il me dit : « J'ai attrapé la fièvre. » Ayant immédiatement tâté son pouls et voyant par sa régularité, autant que par la gaîté peinte sur le visage de Bonaparte, qu'il avait envie de plaisanter, je lui souhaitai d'avoir toujours la même santé. Il me frappa alors la joue du revers de la main et me pria d'avancer au milieu de la chambre, parce qu'il avait quelque chose à me communiquer. Je lui fis mes compliments sur son bon état de santé et sur les progrès qu'il paraissait avoir faits en anglais. « C'est vrai, me dit-il, grâce au bon régime que je suis, je jouis d'une bonne santé. J'ai toujours faim, mais je suis réglé dans mes repas et quitte toujours la table avec appétit. De plus, vous savez que je ne bois jamais de vins capiteux (1). Pour ce qui est de la langue anglaise, j'ai beaucoup travaillé. Je puis maintenant lire vos journaux avec facilité (2) et je dois vous avouer que cela m'amuse beaucoup. Néanmoins ils ne sont pas toujours très polis envers moi. L'un m'appelle « menteur », l'autre « tyran », un troisième « monstre », et un quatrième « poltron », qualificatif auquel je ne m'attendais guère. Mais il paraît néanmoins que l'auteur de l'article ne m'accuse pas d'éviter le danger sur un champ de bataille, de fuir à la vue de l'ennemi ou de n'oser affronter les coups du destin. Il ne me reproche pas non

(1) « Napoléon s'était fait une idée exagérée de la quantité de vin que boit un gentleman anglais. Lorsque nous avions du monde à dîner, il ne manquait jamais de me demander combien de bouteilles de vin mon père avait bues ; il se mettait à rire et comptait sur ses doigts jusqu'à cinq. Un jour, pour me taquiner, il prétendit que les Anglais buvaient du vin et de l'eau-de-vie, et il ajouta en anglais : Vous aimez beaucoup boire, miss, de l'eau-de-vie et du gin ? » Je ne pus m'empêcher de rire de sa proposition, mais je n'en fus pas moins indignée de cette accusation. » (*Napoléon à Sainte-Hélène*, Souvenirs de Betzy Balcombe, p. 96.)

(2) C'est Las Cases qui lui avait donné des leçons d'anglais ; Napoléon fut très vite à même de pouvoir lire couramment les gazettes. Il est vrai que, pendant un temps, il travailla cette langue jusqu'à 4 et 5 heures tous les jours.

plus de manquer de présence d'esprit dans le tumulte des combats ou dans les hasards de la guerre Non, ce n'est pas cela ; il paraît que je manque de courage parce que je ne me suis pas brûlé la cervelle ou jeté à la mer. Le rédacteur du journal ne comprend pas que j'ai trop de courage pour me tuer. Vos journaux sont écrits sous l'influence de l'esprit de parti. Ce que l'un loue, l'autre le dénigre et *vice versâ*. Ceux qui vivent à Londres peuvent juger par eux-mêmes des événements passés et des affaires en général, mais par la lecture de vos journaux, ceux qui demeurent loin de la capitale, et surtout les étrangers, ne peuvent jamais connaître le véritable état des affaires ni le caractère des hommes d'Etat. »

Ce jour-là, Napoléon paraissait plutôt disposé à manifester ses opinions qu'à faire des questions. Moi-même étais disposé à parler, et je ne doutais pas de parvenir soit à l'entraîner dans une conversation intéressante, soit à le pousser à me renvoyer. Je répondis aussitôt : « Je pense que vous devez avoir plus de patience que mes compatriotes ne vous en supposent, si vous avez lu tout ce qu'on écrit sur vous. Vous n'avez pas dû attendre, général, que les événements extraordinaires qui viennent d'avoir lieu et dans lesquels vous avez joué un si grand rôle, soient considérés et jugés ailleurs avec plus de franchise qu'en Angleterre, car, en Angleterre, on a le droit, puisse-t-on le posséder toujours ! de dire et d'écrire tout ce qu'on pense. » Je continuais ainsi à tenir un langage plein de fierté, quand il m'interrompit de la sorte : « Tout cela, me dit-il, ne fait que m'amuser, mais il y a dans vos journaux des observations qui produisent en moi des sensations très différentes. Vous avez un écrivain que j'admire beaucoup : c'est, je crois, un de vos compatriotes, un Ecossais, Macpherson, l'auteur de l' « Ossian ». Il y a aussi un nommé Belsham. Qu'a-t-il écrit? » — Je répondis que je croyais qu'il avait écrit l'histoire de notre excellent roi. — Oui, dit-il, c'est vrai, vos lois vous permettent d'écrire sur le compte des rois, des ministres, des actes du gouvernement, tout ce qui vous passe par la tête. — Tel est le privilège de tout Anglais, repartis-je, et sujet aux imperfections de la nature humaine, il peut quelquefois abuser de ce droit. De fausses idées, l'esprit de parti ou de secte peuvent, de temps en temps, avoir pour résultat d'étendre ou de soutenir des opinions fausses et même dangereuses, mais l'amour de la justice et de la vérité forme le fond du caractère anglais. — Cependant, reprit Bonaparte, vous paraissez me traiter un peu durement dans vos écrits, surtout depuis que je suis en votre pouvoir. » Je répliquai avec beaucoup de vivacité : « Sur ce point, général, vous me permettrez de vous contredire. Vous n'avez pas eu le loisir dont vous jouissez actuellement, durant toute votre carrière, et vous n'avez pas pu, en conséquence, examiner les écrits politiques publiés en Angleterre (1). Mais je puis vous assurer que du jour où vous êtes devenu premier consul jusqu'au moment où vous avez mis le pied sur le

---

(1) « Chaque fois qu'un bâtiment arrive de Sainte-Hélène en Angleterre, écrit Las Cases dans son *Mémorial* (édition Garnier, t I, p. 369), les papiers publics présentent aussitôt sur les captifs de Longwood des relations infidèles, absurdes, qui doivent nécessairement les rendre ridicules à la masse du public. Comme nous nous en exprimions ici avec amertume, des Anglais honnêtes et distingués nous dirent : « Ne vous y méprenez pas, ces injures ne viennent pas sans doute de nos compatriotes qui vous visitent ici, mais bien de nos ministres à Londres ; car aux vices et aux violences du pouvoir, l'administration qui nous gouverne aujourd'hui joint toute la petitesse des intrigues les plus basses et les plus viles.

Bellerophon, la presse anglaise n'a cessé de fulminer contre vous, et cela sans exception, les partis ayant tous la même opinion de vous. Vous devez avoir appris toutes ces choses, quoique les grands projets qui ont occupé votre esprit, peuvent avoir effacé de votre mémoire le souvenir des injures que vous adressaient nos journaux. Cependant vos journaux officiels ont connu parfaitement l'hostilité de notre presse et y ont répondu. Vous n'étiez sans doute pas très satisfait de l'Angleterre quand vous ordonnâtes à votre « Moniteur » de nous appeler une « nation de boutiquiers ». Nous sommes certainement une nation très commerçante, et j'espère que nous le serons toujours, car c'est à ce commerce que nous devons la source intarissable de ressources, sans laquelle la bravoure native et irrésistible des Anglais eût été elle-même dans l'impossibilité de remporter les derniers triomphes, triomphes immortels qui mettent le comble à notre gloire nationale.

Mais nous sommes aussi un peuple noble, magnanime et généreux. On ne nous a jamais vus insulter un ennemi vaincu, et, à maintes reprises, nos matelots et nos soldats ont risqué leur vie pour sauver celle d'un ennemi terrassé. Alors même que vous aviez abandonné l'un des plus brillants diadèmes de l'Europe et accepté le sceptre fragile de l île d'Elbe, vous fûtes traité de suite avec beaucoup plus de ménagements par l'opinion publique et les écrivains les plus distingués de l'Angleterre. Et maintenant que vous êtes, comme vous le dites, en notre pouvoir, il se produit vers vous un courant d'opinion généreux et compatissant. Oui, Monsieur (1), plusieurs de mes concitoyens qui auraient jadis appris avec la plus grande joie votre mort sur un champ de bataille, sont maintenant disposés à vous souhaiter autant de bonheur qu'on peut avec sûreté vous en accorder dans votre situation actuelle.

Si le « Northumberland » vous eût pris sur un vaisseau de guerre français, tentant ainsi, comme vous l'aviez médité, de vous réfugier en Amérique, chacun de nos officiers, de nos matelots et de nos soldats, aurait franchement et vigoureusement travaillé à prendre, brûler, couler à fond ou détruire d'une façon quelconque le vaisseau qui vous eût porté. Cependant, vous l'avez avoué vous-même, vous avez été traité durant le voyage, par chacun de ces individus, avec égard et délicatesse, comme il convient à des hommes d'honneur.

Si j'osais parler de moi, je pourrais vous dire que j'étais élevé dans la haine de votre nom. Les vérités de l'Ecriture sainte n'étaient pas plus fortement gravées dans mon esprit que les histoires répandues alors à votre sujet Cependant, je suis tout disposé aujourd'hui à faire montre à votre égard de toute la courtoisie dont je suis capable, à vous témoigner ma reconnaissance pour l'accueil aimable que j'ai reçu de vous, et à vous offrir les services qu'autorise le gouvernement que je sers, services dont l'humanité peut se concilier avec les dispositions qu'une sage politique a jugées nécessaires pour s'assurer de votre personne. »

(A suivre.)

---

(1) Il nous semble que Warden devient bien familier avec son impérial interlocuteur. Au reste, toute la tirade que l'on vient de lire n'est que de la phraséologie creuse, et il nous paraît bien invraisemblable que Napoléon n'ait pas perdu à un moment patience et n'ait pas coupé la parole au trop exhubérant chirurgien.

TROUVAILLES CURIEUSES ET DOCUMENTS INÉDITS

—

Une affiche du XVIIIe siècle relative aux inhumations précipitées.

C'est à M. le Dr Hamy, membre de l'Institut, professeur au Muséum, que nous devons le très curieux document dont nous donnons ci-dessous une reproduction en fac-simile. Nous ne saurions trop remercier l'éminent maître de sa très précieuse communication (1).

DE LA PART

De Monsieur Emmanuel-François-Joseph LE SERGEANT, *Ecuyer, Seigneur du Plouich, Monnecove, Fouxolle, Bayenghem, Audrehem & autres lieux, ancien Mayeur pour le Roi en la Ville de St. Omer, y demeurant, & Dame Marie-Jeanne-Louise* DANVIN, *son Epouse, Dame d'Acq, du Fouet en Acq, du grand-Carvent & autres Lieux,*

ET DE MESSIEURS

Les Lieutenant & Hommes de Fiefs desdites Terres & Seigneuries d'Acq.

SUR la Représentation par le Procureur d'Office que l'incertitude des signes de la Mort & des suites effrayantes & terribles qui résultent de l'usage singulier & abusif employé dans l'étendue de cette Paroisse, à l'égard des Personnes mortes, de la précipitation des Enterremens des Corps des Personnes qu'une mort subite a enlevées, même de celles décédées de maladies, ont fait prendre, dans tous les tems, de sages précautions pour empêcher que leurs Corps ne soient ensevelis & mis dans le Cercueil avant la révolution d'un tems moralement suffisant pour s'assurer de leur mort, que l'expérience ne justifie que trop ces précautions, & la nécessité de les augmenter, pour empêcher qu'on ne donne trop de confiance à des signes équivoques de mort, & que l'humanité exigeoit qu'il fût pourvu à ces abus.

La Matière mise en délibération.

LES HOMMES DE FIEFS de la Terre, Seigneurie Vicomtiere & Rayere des Village & Paroisse d'Acq, [illegible] à la semonce de M. le Lieutenant, & ce sur ce, conseil & avis de Gradués, font défenses aux Gardes & autres Personnes qui se trouveront auprès des Malades au moment de leur mort, de transporter les Corps à terre auprès de la porte de la maison de la Personne décédée, à peine de cent cinquante livres d'amende contre chaque contrevenant, même de plus grande peine suivant les circonstances & l'exigence des cas, pour laquelle ils pourront être contraints par l'emprisonnement de leurs personnes.

II.

Ordonnent, sous les mêmes peines, de laisser les Corps des Personnes mortes dans les Lits où ils seront, & de placer les Corps de ceux qui mourront sur une chaise, [illegible] ailleurs, dans le lit le plus à portée, d'y tenir ces Corps couverts, & d'en laisser la tête libre jusqu'au moment de les ensevelir.

III.

Font défenses, sous les mêmes peines, aux Menuisiers & à tous autres, de mettre & renfermer, dans le Cercueil, les Corps des Personnes décédées de maladies, qu'il ne soit écoulé au moins vingt-quatre heures depuis le moment qu'on les aura cru morts.

IIII.

Font défenses, sous les mêmes peines, aux Menuisiers & à tous autres, de mettre & renfermer dans le Cercueil les Corps des Personnes mortes subitement, à ce qu'il [illegible] au moins deux fois vingt-quatre heures à compter de l'instant qu'elles auront été tenues pour mortes.

V.

Enjoignent, sous lesdites peines, aux Gardes-Malades, aux Domestiques des Personnes décédées, & aux Parens demeurans chez elles, de faire constater de leur décès au moment qu'ils les croiront mortes.

VI.

Font défenses, sous les mêmes peines, d'ensevelir les Corps des Morts avant le moment où ils doivent être mis dans le Cercueil.

VII.

Déclarent que les contraventions au présent Réglement seront suffisamment constatées par le procès-verbal qu'en dressera un des Hommes de Fiefs de ce Siege, ou le Sergent-Garde de cette Seigneurie, auquel, pleine foi sera ajoutée.

Ordonnent que le présent Réglement sera exécuté nonobstant & sans préjudice de l'appel, imprimé & affiché, [illegible] aux lieux ordinaires de ce Village.

Fait en Chambre de Justice de ladite Terre, Seigneurie Vicomtiere & Rayere des Village & Paroisse d'Acq, le vingt-quatre Octobre mil sept cent quatre-vingt-trois.

A ARRAS, de l'Imprimerie de GUY DELASABLONNIERE. 1783.

---

(1) Cette pièce rarissime provient des Archives du château d'Hupen (Pas-de-Calais).

ÉCHOS DE PARTOUT

Exposition historique de la médecine.

La *Société Néerlandaise pour les progrès de la médecine* célèbre en ce moment le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A l'occasion de ce jubilé, elle a organisé une exposition historique fort intéressante. On y trouve une belle collection de médaillons des célébrités médicales du pays, depuis Boerhave jusqu'à Donders.

Parmi les curiosités de l'exposition, on remarque encore de nombreux appareils et instruments de la médecine d'autrefois.

Voici d'abord les appareils à l'usage des aliénés. Dans des masques en fil de fer, la tête est enfermée pour les empêcher de mordre et de cracher. Tout le corps est lié avec des bandelettes de cuir, les pieds et les mains serrés dans des anneaux et des menottes en fer.

On y voit aussi des cliquettes de lépreux. Ce sont trois petits morceaux de bois reliés par une ficelle. Tant que la maladie n'était pas parvenue au dernier degré, le lépreux pouvait se promener dans la ville, mais à la condition de faire sonner continuellement sa cliquette, pour que chacun pût l'éviter. Et encore n'estimait-on pas la précaution suffisante : une lettre qui figure à l'exposition des Jurats de Saint-Jacobo-Capelle, près de Harlem, ordonne que le lépreux ne sorte pas sans porter un chapeau noir orné d'un ruban blanc. Au fond, l'idée de cette exposition rétrospective n'est pas mauvaise : il était impossible aux médecins d'aujourd'hui de se louer plus délicatement eux-mêmes qu'en instituant cette comparaison avec leurs devanciers.

(*Médecine moderne* et *Débats*.)

Les Médecins et les Bibliothèques célèbres.

On connaît la célèbre bibliothèque du prince Roland Bonaparte. On y voit, sur une table, le masque de Napoléon I[er] par le D[r] Antommarchi, le masque du duc de Reichstadt et le crâne de Charlotte Corday.

(*Gazette médicale de Paris*.)

Médecin musicien.

A un concert donné récemment au cercle Volney, M. Ed. Clément, dans *Sommeil de l'Amour*, a obtenu un éclatant succès. On sait que M. R. Brunel n'est autre que notre excellent confrère et ami, M. le D[r] R. Blondel. Le pseudonyme était trop transparent pour que nous le taisions. Tous nos compliments au musicien qui, comme chacun le sait, est un véritable artiste.

(Gaz. méd. de Paris.)

Féminisme médical.

Le 4 mai 1899, une étudiante russe, Mlle Evreinoff, née à Coussecy (Russie), en 1865, a passé sa thèse de doctorat. Celle-ci a pour titre : *Contribution à l'étude des fractures par le massage et la déambulation.* L'étudiante n'avait abordé qu'une partie restreinte de son vaste sujet. Elle a obtenu la note *bien*.

(Petit Journal.)

Les professeurs de la Faculté de médecine de Paris, qui font en ce moment subir les examens de fin d'année, ont eu le plaisir de voir rompre un peu la monotonie de leur besogne, en écoutant la thèse qu'a soutenue devant eux une jeune Russe, Mme Wolfenshon.

Brune, assez grande, svelte, très élégante, la nouvelle doctoresse, de race slave, pourrait se dire Parisienne, sans craindre que cette affirmation fût accueillie avec incrédulité.

Appartenant à une famille modeste, elle a eu beaucoup de difficultés à vaincre pour atteindre le but qu'elle s'était assigné. Aussi est-ce avec une émotion bien compréhensible qu'elle a entendu les examinateurs lui accorder la note *bien* pour la thèse qu'elle venait de développer : *Contribution à l'étude de l'acroparesthésie.*

Mme Wolfenshon, qui est mariée depuis quelques années déjà, va probablement retourner exercer la médecine dans son pays.

(*Le Petit Journal.*)

C'est Mme la doctoresse D. Riva Monti que le Conseil supérieur de l'Instruction publique d'Italie vient de nommer à la chaire d'anatomie comparée de l'Université de Pavie. Mme Monti a publié de nombreux mémoires sur cette branche des sciences médicales. Un de ces mémoires a été couronné par l'Institut Lombard et a valu à son auteur un prix de 3,000 francs.

(*Le Monde thermal.*)

Mlle Bonsignorio — qui avait formulé une demande en cassation au Conseil d'Etat contre le Conseil de l'Université, à propos de l'ouverture d'un cours libre d'ophtalmologie qu'elle désirait professer à la Faculté de médecine — vient d'être nommée, par le ministre de l'instruction publique, médecin-oculiste des Ecoles normales supérieures de Sèvres et de Fontenay-aux-Roses. (*Gaz. méd. belge.*)

Le centenaire de Spallanzani.

Après le centenaire de Volta, qu'on vient de célébrer à Côme, voici celui de Spallanzani, qu'on organise à Reggio.

Spallanzani, né à Scandiono, dans la province de Modène, en 1729, mourut à Pavie en 1799. Il fut professeur de rhétorique et de logique à Reggio.

Ses ouvrages les plus connus sont ses observations microscopiques sur les théories de la génération, ses études sur la circulation, son mémoire sur la respiration.

Spallanzani fut le premier qui vit, sous le microscope, la circulation du sang chez les animaux à sang chaud.

A l'occasion des fêtes du centenaire de la mort du célèbre naturaliste *Lazare Spallanzani* (1799-1899), qui ont eu lieu en février dernier à Reggio Emilia, le comité d'organisation a publié une plaquette, destinée à perpétuer le souvenir de l'hommage rendu à la mémoire du grand savant, en retraçant sa vie et ses travaux.

Le sommaire de cette plaquette comprend les articles suivants : la Vie et l'œuvre de Spallanzani, par *Lévi* ; les Travaux de Spallanzani, par *Patrizi ;* Lazare Spallanzani, par *Mantegazza ;* Spallanzani, Voltaire et Frédéric le Grand, par *Campanini ;* l'Écriture de Spallanzani, par *Ferrari ;* la patrie de L. Spallanzani, par *Erasmi ;* Spallan-

zani, poète sérieux et badin, par *Ferrari ;* A propos d'une lettre inédite de Spallanzani, par *Balletti ;* Ode à Spallanzani, par *Vecchi ;* l'Université de Modène, par *Cesari ;* l'Université de Pavie, par *Mazzelli ;* l'Université de Reggio, par *Campanini ;* Hommage à Spallanzani en 1888, par *Mazzelli ;* la Collection monumentale Spallanzani, par *Bentivoglio ;* les Fêtes récentes, l'Institut de psychiatrie de Reggio et les Laboratoires scientifiques dédiés à Spallanzani.

(Méd. mod. et Rev. scient.)

Médecin plus que centenaire.

Le docteur Henri Courtnay, de Hancock, âgé de 109 ans, continue d'exercer la médecine ; et lorsque le président Mac-Kinley a fait appel aux volontaires pour la guerre hispano-américaine, il a offert ses services en qualité de chirurgien.

(Rev. Méd.)

Petits Renseignements

Nouveau journal.

Vient de paraître le premier numéro de *La Santé humaine*, journal d'Alimentation, d'Hygiène et de Médecine, dont le titre dit tout le programme. La *Santé humaine* se publie 48, rue des Petites-Écuries.

Société de prévoyance médicale.

La Société Française des Eaux Minérales est une *Œuvre de Prévoyance Médicale* qui a pour but d'assurer une *Retraite de droit* à ses membres âgés et des *Secours* à leurs veuves ou à leurs enfants.

Elle ne comprend que des médecins.

Fondée depuis 17 ans, elle a distribué depuis 4 ans 45.900 francs à ses retraités.

Elle est arrivée à ce résultat en achetant et en préconisant des sources excellentes.

A. — La première moitié des bénéfices de la Société assure le fonctionnement :

1° — De la Caisse de *Secours*, possédant aujourd'hui 10.467 fr. 55 c., en dépôt au Crédit Foncier et toujours ouverte aux membres infirmes, à leurs veuves ou orphelins.

2° — De la Caisse de *Retraites*, qui possède, en outre, 90.000 francs de fonds inaliénables, en dépôt à la Société générale. (69 médecins, plus 2 veuves ont reçu cette année une retraite.)

3° — De la *Réserve*, qui est complète et possède 72.500 fr. en dépôt à la Banque de France.

B. — La seconde moitié des bénéfices est distribuée aux sociétaires qui ont touché cette année 5 0/0.

On devient membre de la Société en prenant une part de jouissance à 30 francs, ou une action et une part de 160 francs, payables à volonté après le plus léger acompte accompagnant le bulletin d'adhésion. Actions et parts sont complètement libérées et n'exposent à aucun appel de fonds. Tous ces titres donnent un *droit égal* aux Caisses de retraites, ainsi qu'à l'intérêt et au dividende annuel.

S'adresser, pour supplément d'information, à la *Société des Eaux Minérales*, 7, rue Choron, Paris.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Testaments bizarres et originaux. — On peut lire dans les gazettes du mois de juillet 1751 (et notamment dans le *Mercure de France*) l'anecdote suivante qui pourrait, ce me semble, expliquer l'origine de ce proverbe connu : *Après la mort, le médecin*, dicton populaire moins connu de nos jours que celui-ci : *Il vaut mieux payer le boucher que le médecin*, mais qui émane du même sentiment : la peur du médecin et le regret d'avoir à lui payer des honoraires.

« M. *Orri de Fulvi*, surintendant des finances, meurt en laissant un testament des plus singuliers et qui fit grand bruit dans le monde. M. Orri de Fulvi avait eu une jambe fracassée, par je ne sais quel accident (dit la gazette). Cette jambe fut alors parfaitement bien rétablie par MM. *de la Peyronnie, Morand* et *Housslet*. La seule incommodité qui lui en était restée, est qu'il y ressentait, de temps en temps, des douleurs lancinantes et très aiguës. Tout patient qui souffre doit chercher naturellement à se soulager. Dans l'état où la Fortune avait placé celui-ci, rien ne lui manquait pour cela, du moins du côté des artistes et des remèdes. C'est ce que M. Orri de Fulvi ne fit point. Il supporta tranquillement, pendant tout ce temps, ses douleurs, avec lesquelles l'habitude de souffrir l'avait apparemment familiarisé. Quelques heures avant sa mort, il s'avisa de penser à cette jambe, et aux cruelles et longues douleurs qu'elle lui avait causées. Peut-être allez-vous croire, Monsieur, que ce fut pour y apporter quelques remèdes, au cas qu'il plût au Ciel de lui rendre la santé... Point du tout. Ce fut pour ordonner, par un article très exprès de son testament, que *cette jambe serait coupée après sa mort et portée au Collège et Académie Royale de Chirurgie pour y être disséquée, afin que l'on pût exactement reconnaître quelle avait été la cause des douleurs periodiques qu'il avait si longtemps ressenties.* »

Et l'auteur de l'article ajoute : « Ne voilà-t-il pas, à la lettre, la vérification de notre vieux proverbe qui dit : *Après la mort, le médecin* ?

« Quoi qu'il en soit de cette réflexion, qui s'est trouvée au bout de ma plume, cet article risible du testament a été aussi fidèlement exécuté que s'il eût été question de rendre la vie au défunt ou de le guérir des longues et cruelles douleurs, qu'il a souffertes pendant dix-sept ou dix-huit ans. La jambe de M. *Orri de Fulvi* a été *portee, en grande pompe*, au Collège *de St-Côme*, ayant été disséquée, *bistourisee* (sic), anatomisée, et mise en menus morceaux, comme chair à pâté. La Royale Académie de nos chirurgiens, après avoir tout bien examiné, a donné la conclusion suivante sur ladite jambe : Savoir *que les fragments des os en avaient été si bien rejoints* dans le temps de *la fracture*, qu'il n'y paraissoit presque pas de *callus* ; mais que comme cette fracture étoit dans la partie inférieure, proche de son articulation avec le pied, il étoit arrivé que les *sucs* (sic) qui servent à la formation du *callus* s'étaient épanchés dans l'articulation (ce qui est inévitable), ils s'y étaient épaissis, et avaient occasionné les douleurs lancinantes et aiguës que feu M. de Fulvi y ressentoit de temps en temps. » Et voilà, dit Sganarelle dans le *Médecin malgré lui*, voilà ce qui fait que votre fille est muette. M. Fulvi

n'en est-il pas bien plus tranquille et plus à son aise, en pensant que nos opérateurs royaux ont appris à leurs disciples et à ceux qui veulent les entendre, la cause d'un mal qui l'avait si longtemps souffrir ?

« Après une si savante et si utile découverte, laquelle méritait bien, dit l'auteur de l'article, *l'Amputation Testamentaire* qui a été faite à la jambe, est-il quelqu'un dans le monde qui puisse lui refuser un

« Requiescat in pace ! »

Par surcroît, je serais encore tenté de trouver dans cette anecdote des gazettes de 1751 la première trace de ces sociétés dites d'*autopsie mutuelle*, dans lesquelles les sociétaires se font autopsier par clause testamentaire, dans un but d'intérêt général pour le progrès des sciences anatomiques. Cet original testament de M. Fulvi mérite, à mon avis, d'être mentionné, pour l'édification de ceux qui pensent que nos arrière-grands-pères étaient moins originaux que nous ne le sommes.

L'autopsie d'une jambe *post mortem*, ordonnée par clause testamentaire, a-t-elle des analogues dans l'histoire des testaments originaux et bizarres ? C'est la question que je pose aux érudits lecteurs de la *Chronique médicale*.

Dr Michaut.

Réponses

Vierges enceintes dans l'art religieux (VI, 399). — Dans la comédie de Molière, l'*Ecole des femmes*, Agnès, l'ingénue qui n'y entend pas malice, pense que les enfants se font par l'oreille. On a toujours cru que c'était là une invention enfantée, c'est le cas de le dire, par l'imagination de notre grand comique. Il n'en est rien, si nous nous en rapportons au récent ouvrage consacré par notre confrère Le Double à l'œuvre de Rabelais.

« Le Verbe (!) du Père est entré par l'oreille de la femme bénie », lit-on dans le bréviaire des Maronites.

Selon saint Augustin et le pape Félix, la Vierge Marie est devenue enceinte par l'oreille.

Dans un hymne de saint Ephrem, dont l'inspirateur serait, d'après Voisin, saint Grégoire Néocésarée ou le Thaumaturge, on trouve cette affirmation : *Virgo, quæ per aurem concepisti* : Vierge, qui as conçu par l'oreille. (V. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot *Généalogie*.)

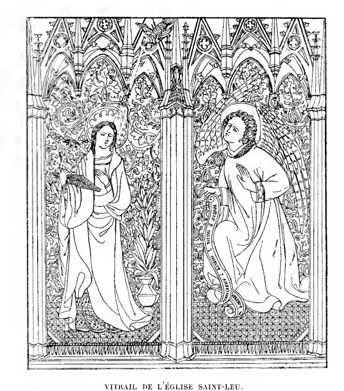
Du temps d'Agobart, on chantait : « Le Verbe est entré par l'oreille de la Vierge Marie, et il en est sorti par la porte dorée ». On chante maintenant dans les églises catholiques : *Gaude, Virgo, mater Christi, quæ per aurem concepisti.*

Un sujet de sermon sur lequel, au moyen âge, les moines des différents Ordres revenaient sans cesse, était si la Vierge, pendant l'opération du Saint-Esprit, avait éprouvé du plaisir. Lorsque deux Ordres étaient d'accord pour le plaisir, il fallait agiter les questions : *ubi et quomodo?*

Un Noël de la Monnoye abonde en détails d'une naïveté charmante sur la conception et l'enfantement par l'oreille du divin enfant.

Mais il y a mieux : la représentation figurée de cet événement... surhumain existe : dans l'*Histoire de la peinture sur verre*, de Lenoir

LA CONCEPTION DE LA VIERGE



VITRAIL DE L'ÉGLISE SAINT-LEU.

(t. II), figure un dessin sur vitrail qui, pendant la tourmente révolutionnaire, a été, grâce à l'intervention de l'évêque constitutionnel Grégoire et de Lenoir, transporté de l'église St-Leu au couvent des Petits-Augustins, alors le Musée des monuments français, maintenant l'Ecole des Beaux-Arts. Ce vitrail (1), aujourd'hui disparu, représente (v. la planche ci-jointe) (2) une colombe (le Saint-Esprit), planant au-dessus de la Vierge, sur l'une des oreilles de laquelle il envoie un rayon lumineux, au centre duquel se trouve un petit fœtus avec une croix (Jésus). A quelque distance de la Vierge se tient Gabriel qui vient de lui parler.

En faisant accoucher la femme de Grandgousier par l'oreille, Rabelais n'a donc fait que se conformer à la tradition.

A. C.

Examens médicaux curieux ou drôlatiques (VI, 435). — Sous cette rubrique, que j'ai proposée aux lecteurs et aux collaborateurs de la *Chronique Médicale*, on pourrait classer les anecdotes suivantes — dont, sans doute, plusieurs sont connues — maisles plats gaulois peuvent être resservis.

Une, due à Süe, l'anecdotier, l'ancêtre d'Eugène Süe :

On interrogeait un jeune aspirant à la maîtrise sur les hernies; il était question de la cure, et on lui demandait les moyens à employer, dans le cas où la hernie est accompagnée d'étranglement. Comme il en oubliait un, qui réussit quelquefois dans ce cas, l'application de la glace sur la hernie, celui qui l'interrogeait, après le lui avoir rappelé, lui demanda *comment il l'emploierait, ce moyen.* Il répondit avec la plus grande ingénuité et très sérieusement, *qu'il ferait fricasser la glace avec du beurre ou de la graisse, pour en faire un cataplasme qu'il appliquerait sur la tumeur.* Les risées qu'excita cette réponse furent telles que l'examen ne put être continué.

Le professeur Bouchardat était, dans les derniers temps de sa vie, devenu un peu sourd d'oreille. Aux examens, très bienveillant, il suffisait souvent de prêter l'oreille aux *souffleurs* complaisants ; et l'examinateur n'entendait rien. Cependant, soit que les *souffleurs* soufflassent trop haut, soit que, sous certaines influences, l'oreille du professeur devînt moins dure, un jour, comme un camarade soufflait à un candidat embarrassé : *Dalibert*, celui-ci entendit *d'Alembert* et répéta imperturbablement ce qu'il avait entendu. — « Allons, Monsieur, vous êtes donc plus *sourd* encore que moi... c'est Dalibert qu'on vient de *vous souffler.* »

Le professeur Cornil, il y a quelques années, étant venu à parler de la *granulie* dans un examen, demanda au candidat : « Avez-vous entendu parler, Monsieur, d'*Empis* » ?

— ????.

— Voyons, à quelle époque vivait-il ? demanda en souriant le professeur, qui était alors le collègue d'Empis à l'Hôtel-Dieu.

Le candidat, prenant son courage à deux mains — bravement :

— *C'était un médecin florentin du XVe siècle...*

Un agrégé de chirurgie se fit répondre par un candidat, interrogé

(1) Le Dr Dureau a trouvé l'indication d'un vitrail analogue dans un des catalogues de la librairie Tross, à Paris.

(2) Nous pouvons en donner la reproduction grâce à l'obligeant empressement avec lequel le Dr Le Double a mis le cliché à notre disposition.

à propos des *accidents du chloroforme* et de la pince à employer pour tirer la langue : « On la tire avec une pince de *Liston* ».

A un concours du Bureau de Bienfaisance, un candidat avait écrit dans sa copie sur le *Traitement de la pleurésie* :

« On aura recours à la thoracentèse — mais les praticiens *sérieux* préfèrent encore l'emploi du *simple* et fidèle bon *vieux bistouri.* »

C'était un praticien de Paris... un peu âgé.

Authentique, bien que drôlatique.

D[r] MATHOT.

Fatales coïncidences (VI, 211). — La lettre suivante a été publiée, il y a quelques années, dans un recueil littéraire (1). Il y est précisément question de l'accident qui coûta la vie au maréchal (2) et plus tard au vice-amiral Exelmans.

« *A Madame R(oger) D(esgenettes).*

Paris, le 7 août 1875.

MADAME,

Les journaux vous auront annoncé la mort violente du vice-amiral Exelmans; mais ils n'ont pu fournir des détails singuliers, étranges. que je tiens de sa famille. Je le connaissais assez. Il avait épousé une femme d'un rare esprit, ce qu'il y a de mieux dans mon pays de Forez, et, comme moi, il avait fait partie du conseil général de la Loire. Il était presque mon compatriote et aussi presque mon ami. Comme ce n'était pas un homme vulgaire, j'ai l'intention d'écrire son portrait pour la *Revue du Lyonnais*, lorsque j'aurai fini d'ouvrir la chasse sur *tout le territoire* de la République française qu'il n'aimait point. Je ne veux pas vous faire sa biographie. Je ne désire que vous donner quelques renseignements de nature à piquer la curiosité d'un esprit tel que le vôtre, amoureux de l'extraordinaire. Comme son père le maréchal de France, il est mort :

— D'une chute de cheval,
— Au détour d'un chemin,
— Le 22 juillet,
— Un jeudi,
— A sept heures du soir.

Le matin, il avait assisté à une messe anniversaire de la mort de son père. C'était son habitude chaque année. Profondément religieux, il croyait à l'efficacité de la prière et à la communion des âmes par la prière.

Durant la journée, à tout propos, à toutes les personnes qu'il avait rencontrées, il avait raconté les circonstances dans lesquelles son père avait succombé.

Comme son père, il a monté un cheval qu'il ne connaissait pas, et malgré les conseils de son domestique

Au moment où l'amiral tombait à Rochefort, deux pauvres religieuses de campagne, surprises par un orage à Saint-Bonnet-les-Oules, où M[me] Exelmans était en villégiature, vinrent lui demander l'hospitalité pour la nuit. Le lendemain, de grand matin, elles partirent, laissant sur la table du salon, pour marquer leur gratitude, une petite image au bas de laquelle étaient ces mots :

(1) *Gazette anecdotique*, 1877, I, p. 263-266.

(2) Rappelons que le maréchal Exelmans s'était tué en tombant de cheval au pont de Sèvres, le 22 juillet 1852. en revenant de faire une visite à la princesse Mathilde.

« Le temps nous sépare,
« Mais l'éternité nous rapproche. »

Elle avait à peine lu cette inscription qu'on lui apporta le télégramme annonçant qu'elle était veuve et qu'elle ne devait plus désormais compter que sur l'éternité pour se rapprocher de son mari ! »

C. A.

Les goutteux célèbres (IV ; V). — Sydenham dit que les goutteux sont gens d'esprit. Peut-on apporter des observations qui donnent raison au célèbre goutteux, qui était lui-même un exemple de son dire ? *Erasme* était goutteux. « J'ai la *néphretique* et tu as la goutte, écrivait-il à un de ses amis, nous avons épousé les *deux sœurs*. » Le *maréchal de Cosse* mourut de la goutte en 1582. « Mordieu, disait-il, vous qui êtes mes bons amis, aidez-moi à avoir raison de ces bourreaux de médecins, qui ne veulent pas me laisser boire du vin bourru ; pardieu ! j'en boirai à cette heure avec vous, en dépit d'eux ; qu'on en aille querir, et si les médecins viennent, vous qui êtes mes meilleurs amis, vous les chasserez ! » Et comme il allait beaucoup plus mal le lendemain : « Mordieu, je suis beaucoup plus mal et ces ingrats de médecins disent que c'est parce que j'ai bu du vin bourru ; mais c'est parce qu'ils ne savent pas me guérir. »

Philippe II était goutteux. Il chassa son médecin ordinaire, un certain Mercatus, parce qu'il ne l'avait pas soulagé, alors qu'un médecin nommé Valezio l'avait guéri d'une attaque en lui faisant prendre un bain de pieds à l'eau tiède (?).

Boisrobert, l'ami de Boileau, était goutteux. Un jour que l'auteur des *Satires* avait envoyé prendre de ses nouvelles par son laquais, celui-ci de retour lui apprit que la goutte avait redoublé. « *Il jure donc bien*, dit le poète. — Hélas ! Monsieur, répondit le laquais, il doit n'avoir plus que cette consolation-là, depuis que les médecins l'ont abandonné. »

Leibnitz mourut après avoir pris le remède d'un jésuite pour se guérir d'une attaque de goutte.

Franklin était goutteux et l'était devenu à l'âge de 75 ans seulement.

Le *colonel Loyd* se tua en 1724 pour échapper aux souffrances d'une attaque de goutte, comme il l'expliqua dans son testament.

Parmi les médecins, le Dr *Lartigue* et le Dr *Rathery* (l'un inventeur du fameux spécifique et auteur dramatique, l'autre médecin des hôpitaux de Paris) furent goutteux.

Maupertuis serait mort d'une attaque de goutte larvée, pour quelques-uns — d'indigestion, pour d'autres.

Montaigne n'était-il pas goutteux, lui aussi ?

Madame de Sévigné, qui fit une cure à Vichy, était plutôt atteinte de *rhumatisme*, ayant éclaté après la ménopause ; cependant l'affection dont elle souffrait paraît se rapprocher de la diathèse urique.

L'auteur du *Paradis perdu*, le poète anglais *Milton*, fut goutteux.

Les hommes de lettres, diplomates, hommes politiques d'outre-Manche nous fournissent une énorme quantité de goutteux célèbres : ce qu'on a, on le sait, attribué à une alimentation trop exclusivement carnée et sans doute aussi à l'usage de la bière forte.

Harvey fut un goutteux. *Thomas Morus*, paraît-il, également.

Pitt et lord Chatham sont deux célèbres goutteux. — De même, *Charles Garnier*, l'architecte de l'Opéra de Paris.

Borisc Godounove, grand-duc de Moscovie, autre goutteux connu dans l'histoire, présente cette particularité curieuse dans sa biographie qui mérite d'attirer l'attention des Moliéristes. Il avait invité toutes les personnes qui connaissaient un remède à son mal en une sorte de concours pour profiter de la recette, avec force promesses d'argent et de titres. La femme d'un Béjart, qui désirait se venger des mauvais traitements que lui faisait éprouver son mari, crut devoir profiter de cette circonstance pour prendre sa revanche ; elle usa du stratagème de Sganarelle — ou plutôt Molière a fait usage de l'anecdote dans son *Médecin malgré lui.*

Jean Dartis, dans le chapitre x d'un ouvrage intitulé *Admiranda pedis*, fait l'éloge de la goutte.

Coquelet et Piron (épître au duc de Nevers) ont également fait l'éloge de la goutte. Théophraste et Aulu-Gelle ont donné comme remède à la goutte.. la musique !

Au milieu de ces anecdotes, cette question se pose : les travaux intellectuels, qui ont été donnés comme prédisposant à la goutte, en favorisant le peu d'exercice physique des hommes de lettres, entrent-ils pour quelque chose dans la fréquence de la coïncidence de la goutte avec la vie accaparée par des travaux de l'esprit ? Ou bien faut-il voir dans la goutte un stimulant de l'esprit, qui pousse les hommes à écrire ou à s'occuper de professions libérales ? On a noté une suractivité intellectuelle, souvent prodigieuse, comme précédant les attaques de goutte. Faudrait-il voir dans ce symptôme une des causes de l'activité cérébrale des goutteux ?

Les hommes de lettres et les aristocrates de l'esprit sont-ils tout simplement très souvent des gourmands et, partant, des *candidats à la goutte ?*

Ces questions méritent d'être traitées par une plume plus autorisée que la mienne. Je les signale seulement aux lecteurs de la *Chronique.*

D[r] MATHOT.

Comment on devient médecin (IV ; V ; VI, 215). — Parmi les médecins qui ont été militaires ou officiers, vous n'avez pas cité, je crois, le D[r] Delefosse, secrétaire général de la Société de retraite des médecins de France, 26, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Fils d'un commandant d'infanterie, il avait étudié pour entrer à Saint-Cyr, et y réussit. Mais, après quelques années de sous-lieutenance, il donna sa démission pour se vouer à l'étude de la médecine. Il dirige avec intérêt et succès *Les Annales des maladies des voies urinaires.*

D[r] GÉLINEAU.

Livres annotés par Sainte-Beuve (V ; VI, 214, 408). — Le caricaturiste Gilbert-Martin a acheté l'exemplaire de Diderot, annoté par Sainte-Beuve, à une vente publique.

Je possède moi-même l'exemplaire du *Journal de la santé de Louis XIV*, avec annotations de la main du célèbre critique.

La librairie Fontaine, boulevard Haussmann, a annoncé, dans un de ses derniers catalogues (avril 1899), *Les Œuvres d'Alain Chartier*, avec notes de Sainte-Beuve.

A. C.

Statues de médecins (II ; III ; IV ; V). — Le buste du Dr Barthélemy a été inauguré à Aubagne (Bouches-du-Rhône), le dimanche 19 décembre 1897.

Le Dr Jean-Louis Barthélemy, comme l'a rappelé le Dr Pluyette dans un éloquent discours, avait eu deux aspirations : le culte de l'intelligence et l'amour du bien. Outre des travaux archéologiques estimés, on doit au Dr Barthélemy de savantes études d'histoire de la médecine. Nous citerons entre autres : *Procès-verbal de visite d'un lépreux en 1894 ; Relation juridique d'une autopsie en 1499 ; Ordonnance des echevins de Marseille pendant la peste ; la Prostitution à Marseille au moyen âge ; Rapport médical sur une accusation d'impuissance ; Notice biographique de Daviel*, etc., etc.

Il avait, comme on voit, bien des titres à l'hommage que ses compatriotes lui ont rendu.

A. F.

— Après la mort du regretté Thuillier, les Français d'Egypte, secondés par tous les habitants du pays, ouvrirent une souscription publique pour élever un monument à la mémoire du jeune savant, mort victime de son dévouement à la science et à l'humanité.

Le monument de Thuillier a été, pensons-nous, érigé dans le jardin du consulat de France à Alexandrie.

R. D.

Les honoraires des médecins à travers les âges (IV ; V ; VI, 181, 252, 375). — Nous publions ci-après un intéressant article de Bombaugh, paru dans le *Johm Hopkins Hospital Bulletin*, et analysé par *The medical and surgical Review of Reviews*, de novembre 1898 :

« Les premiers honoraires médicaux dont on ait trouvé la mention nette, rapportée par Hérodote, furent le don fait par Darius à Démocèdes, de Crotone, un esclave de Oroetes, et consistant en deux paires de chaînes d'or (pour les pieds). En ce temps-là, en Grèce, les honoraires habituels, payés au médecin pour les visites accidentelles, étaient très minimes, en fait ; pas plus de deux *groats*, 16 centimes, ou environ un trentième du paiement ordinaire en Angleterre ; de nos jours, une guinée.

« Il était d'usage pour les médecins d'être engagés à l'année par la municipalité, et payés sur les fonds publics.

« Selon Pline, Cleombrotus reçut 100 talents pour le traitement du roi Antiochus : 24.375 livres st., si le talent attique est moyen ; 31.200 l. st , s'il est au titre des monnaies des Ptolémées.

« Chaque cité grecque avait non seulement un ou plusieurs médecins publics dans le service municipal, lesquels devaient visiter les malades dans la ville et les faubourgs, mais il y avait encore un grand dispensaire, « iatrium », où le praticien, aidé par ses élèves, donnait les consultations, faisait les opérations et distribuait les remèdes. Des lits étaient réservés aux malades qui ne pouvaient pas être déplacés, ou pour les cas très sérieux.

« Les riches pouvaient être soignés chez eux ; ceux qui recevaient les secours du dispensaire public étaient les pauvres. Cependant, dans l'état de la société à cette période, les pauvres isolés, ceux qui n'avaient ni patron, ni frères, pour parler comme l'auteur, c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas membres d'une société de secours mutuels, n'étaient pas nombreux ; mais quelques pauvres qu'ils

l'ussent, ils étaient assistés fidèlement selon le précepte d'Hippocrate.

« Des inscriptions montrent que c'était une obligation qui était gracieusement et généreusement remplie. Dans l'empire romain, « aucun Romain jusqu'au temps de Pline n'avait jamais daigné condescendre à pratiquer la médecine ; cet office était seulement rempli par des grecs », dit Montaigne dans ses *Essais*, et la médecine était encore entre les mains des esclaves. Dans l intention d'attirer les médecins grecs à Rome, César leur donna *jus quiritium* et, par la suite, Auguste les exempta de taxe. Sous la direction des « archiatri », les Romains devinrent plus tard des praticiens : le premier médecin portant ce titre fut Andromachus, le conseiller médical de Néron.

« Durant le règne de Néron, les « archiatri » furent divisés en deux classes, — les médecins des différents quartiers de la ville, « archiatri populares », et les médecins du palais, « archiatri palatini ». Aux premiers était réservé le soin de soulager le pauvre, et chaque cité était pourvue de cinq, sept ou dix (de ces médecins) selon son étendue. Rome en eut quatorze, en outre d'un pour les vierges vestales, et un pour le gymnase.

« Les derniers, les « archiatri palatini », étaient des hommes de position sociale élevée, et de haut rang, non seulement dans l'exercice de leur profession, mais comme conseillers du gouvernement. Tous deux étaient salariés et il leur était accordé des exemptions et des privilèges spéciaux. Plus tard, au temps d'Adrien et d'Antonin, de pareilles concessions leur furent faites, encore plus libérales, et le chef, « archiâtre, » porté au rang de vicaire. Cependant les « populares » étaient obligés de soigner leurs malades pauvres gratis ; il leur était permis de recevoir des honoraires de leurs riches clients. Ils n'étaient pas appointés par les autorités municipales, mais étaient élus par le peuple ; et, bien que leur office fût moins honorable que celui des « palatini », il était plus lucratif. Au temps de Vespasien, ils eurent une pension de retraite.

« Selon Pline, au début du règne impérial, les médecins éminents gagnaient 250.000 sesterces, ou environ 1.930 liv. par année, et Quintus Stertinius, le favori de l'empereur Claude, « se contenta de l honneur de servir l'empereur au prix de 500.000 sesterces, 4.000 livres par année, encore que sa renommée était telle qu'il put avoir gagné 600.000 sesterces ou 5.000 livres en pratique privée.

« Aujourd'hui, au Vatican, dans le groupe des Césars, on peut voir une statue de Musa, le médecin d'Auguste, placée au milieu de sa famille, groupe de bronze et de marbre, rappelant un des plus hauts honneurs qui aient été conférés à un médecin. »

Bl. C.

Personnages illustres nourris par des animaux (V 426 ; VI, 215). — Notre confrère, le Dr Witkowski, cite Jupiter et Orion ; c'est évidemment d'après des historiens authentiques et véridiques, sinon d'après des observations *de visu*. Il nous sera peut-être permis de trouver qu'il serait plus intéressant de chercher plus près de nous que d'aller fouiller les mythes d'une mythologie enfantine : le célèbre physiologiste et le grand organisateur de nos possessions Indo-chinoises, dont tous les Annamites conservent encore aujourd'hui un souvenir ému, *Paul Bert* fut nourri par une *chèvre*.

Dr MATHOT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Collier d'opales, par M. VALÈRE GILLE. — **Héros et pierrots,** par M. ALBERT GIRAUD. (Fischbacher, rue de Seine, 33, Paris.)

Il existe sur divers points de notre globe, des petites Frances littéraires, où se sont maintenus, à côté des langues nationales, le culte et la culture de la langue française. *La Collection des Poètes français de l'étranger*, fondée en octobre 1896 et publiée sous la direction de notre distingué collaborateur, M. Georges Barral, a pour but de rassembler les poètes de ces oasis de lettrés, qui se servent de préférence de notre langue pour vêtir leurs œuvres d'une parure durable de beauté et de clarté.

C'est surtout en Belgique, cette seconde France, que, depuis l'année 1880 surtout, s'épanouit une remarquable floraison, déjà riche en réalisations, pleine encore des plus brillantes promesses. Dans la *Nuit*, d'Iwan Gilkin, le premier volume en date, on a été émerveillé par la passion des sentiments et l'opulence de la versification. Dans la *Cithare* de Valère Gille, l'admiration a été conquise par la pureté de la facture et la splendeur antique de la conception. Enfin, dans les *Héros et Pierrots* d'Albert Giraud, la fantaisie charmante de l'invention et l'impeccable limpidité des vers ont réuni tous les suffrages. Dans des gammes différentes, ce sont des œuvres qui font le plus grand honneur à l'éclat persistant de la langue française.

Le dernier ouvrage de la série, *Le Collier d'opales*, est un véritable florilège ou plutôt un « collier » de pierres étincelantes, comme l'indique le titre même du livre, dont le chatoiement nous charme et nous éblouit. « C'est de l'André Chénier et aussi du Leconte de Lisle », écrivait naguère M. Gaston Boissier, parlant d'un recueil de vers de l'auteur du « Collier d'opales ». C'est du Musset et aussi du Sully-Prudhomme, ajouterions-nous ; mais c'est encore et surtout du Valère Gille, car la note de cette poésie est avant tout vivante, personnelle, et ce n'est pas le moindre éloge que nous en puissions faire. A. C.

Louis XV et les Petites Maîtresses, par M. le comte FLEURY. (Paris, Plon, 1899.)

Bien qu'il ait été beaucoup écrit sur la Cour de Louis XV, on n'avait jamais pensé à retracer l'histoire des maîtresses de second plan du roi voluptueux. Quelques-unes pourtant valaient la peine d'être sorties de l'oubli : les unes, parce qu'elles furent rivales de Mme de Pompadour; les autres parce qu'elles ont donné des enfants à Louis XV et qu'il était intéressant de retrouver leur descendance. Qu'à celles-là on joigne quelques maîtresses de passage, venant du Parc aux Cerfs, et l'on aura une liste presque complète des femmes remarquées par Louis XV. De très curieux documents recueillis à la bibliothèque de l'Arsenal, aux Archives nationales, à la bibliothèque Mazarine et aux Archives de Seine-et-Oise apportent une lumière nouvelle à ces tableaux de genre. Huit gravures d'après des portraits

de Nattier rehaussent l'attrait de ce volume, écrit de plume alerte et appelé à être goûté des amateurs du si séduisant XVIIIe siècle. (1)

Suicides et crimes étranges, par le Dr MOREAU, de Tours. (Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antonin-Dubois, 4.)

Le suicide est à l'ordre du jour ; aucune classe de la société n'échappe à sa funeste influence. L'enfant, comme le vieillard, lui paient chaque jour un tribut de plus en plus élevé. Il y a, dans cette manifestation, à laquelle nous assistons depuis plusieurs années déjà, une contagion, une véritable épidémie toujours croissante, qui, si on ne prend des mesures énergiques pour la combattre, atteindra des proportions désastreuses.

Les crimes commis par les aliénés sont fréquents, et il ne se passe pour ainsi dire pas de jours que l'attention publique ne soit mise en émoi par le récit d'actes épouvantables perpétrés par ces malheureux. Pour ceux-là cependant, l'état mental ne fait aucun doute. Leur acte est la conséquence logique de leur délire

Une observation psychologique attentive nous permet de juger, par analogie, de l'état mental d'autres individus dont nous retraçons ici l'histoire et dont les criminelles tentatives, exécutées avec une *apparence de raison*, font frémir d'horreur. A juger des faits des uns par les faits des autres, nous sommes porté à conclure que les premiers sont aussi aliénés que les seconds.

La société a le droit et le devoir de se garder de ces êtres dangereux et redoutables, au même titre qu'elle se garde des bêtes nuisibles Autant les aliénés irresponsables de leurs actes doivent être l'objet des soins les plus éclairés et méritent notre compassion, autant les autres doivent être l'objet des justes rigueurs de nos lois.

Au médecin expert la tâche difficile et délicate de discerner là où commence la responsabilité ; à lui de faire partager sa conviction aux magistrats.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Charles-Armand Tuffin, marquis de la Rouërie, par P. Delarue Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 5, rue Motte-Fablet, 1899. (*Sera analysé.*)

Nicolas Houel, apothicaire parisien du XVIe siècle, fondateur de la Maison de la Charité chrétienne, par Jules Guiffrey, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins. Paris. 1899.

Les rayons X en pathologie infantile, par le Dr Foveau de Courmelles. Paris, Bureaux des « Annales de médecine et de chirurgie infantile », 71, avenue d'Antin, 1899

L'électrothérapie dans quelques maladies de l'enfance, par le Dr J. Larat. Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

L'évolution médicale en France au XIXe siècle, discours prononcé à la séance d'ouverture du Congrès français de médecine (Lille, juillet-août 1899), par le professeur Grasset. Montpellier, C. Coulet, 1899.

(1) Nous aurons occasion de revenir un jour plus longuement sur le livre du comte Fleury, dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, à la *vraie*.

CORRESPONDANCE

MON CHER CONFRÈRE,

A propos de l'écho paru sous ce titre : *Un médecin le plus grand buveur du monde*, dans un des derniers numéros de votre précieuse revue (15 juin 1899), me permettrez-vous de vous rappeler ce passage, copié dans un des ouvrages de notre confrère, le Dr Roger (du Havre), sur *Les Médecins Normands*.

« Vigneul-Marville nous apprend aussi l'abus qu'il (Pecquet) faisait des liqueurs fortes : « Depuis la disgrâce de Fouquet, je n'entendis plus parler de lui jusqu'en l'année 1670, que je le rencontrai chez un de mes amis à la campagne. Quand je ne l'aurais pas reconnu à l'air de son visage, son haleine me l'aurait fait sentir, à cause de la méchante habitude qu'il avait de boire de l'eau-de vie. Il en conseillait l'usage à ses amis, comme un remède à tous nos maux, mais l'eau-de-vie fut pour lui une cause de mort. Elle lui brûla les entrailles, et avança ses jours, qu'il aurait pu employer utilement au service du public. »

« C'est donc *à bon droit* (*sic*), ajoute *le Dr Roger, que la ville de* Dieppe a rendu un premier hommage à l'un de ses plus illustres enfants, en donnant, en 1836, à la *Rue du Cul-de-Sac* le nom de *Rue Pecquet* On a élevé une statue à David qui fit le premier l'opération de la cataracte, Pecquet n'a pas une moindre gloire. »

Évidemment, il y a un *lapsus calami*, car nous voulons bien croire que ce n'est pas parce qu'il était un fervent disciple de Bacchus que Pecquet a eu sa rue, mais bien plutôt pour sa découverte du réseau lymphatique. N'est-ce pas votre avis ?

Je suis, etc.

Dr D.F.

*
* *

Caen, le 20 juillet 99.

MONSIEUR,

... Permettez-moi de faire à votre analyse et à sa conclusion surtout une légère critique ou plutôt une simple explication de mes opinions sur Charlotte Corday, et je suis persuadé que vous me la pardonnerez et que vous voudrez bien la faire connaître à vos lecteurs.

« M. Decauville-Lachênée, dites-vous, a fait ressortir avec raison, chez Charlotte Corday, la *froide préméditation* du crime qu'elle allait commettre, et les moyens cauteleux pour approcher Marat, etc... »

Il ressort donc de ces mots que, pour moi, Charlotte Corday prépara froidement son œuvre et employa des moyens inavouables pour y arriver. Ce serait donc une criminelle foncièrement cruelle, calculant son acte et ses conséquences comme un vulgaire assassin ; elle ne se considérait pas comme telle, témoin son exclamation spontanée et indignée, lorsque l'accusateur public lui demande si, pour porter un coup si sûr, elle ne s'était pas exercée d'avance : « Le monstre, il me prend pour un assassin ! » Cependant on ne peut nier que le crime ait été prémédité, qu'elle ait pris des précautions qui, comme je l'ai dit, sont en désaccord avec sa franchise habituelle et un *procédé qui dut répugner à sa nature loyale*.

Or, plus loin je conclus : que son tempérament nerveux et impressionnable, son éducation spéciale et si mal appropriée à son carac-

tère ont eu sur elle une action tyrannique depuis son enfance, et qu'à cette action elle ne put résister.

En effet, était-elle maîtresse d'agir ou de ne pas agir? Depuis ses plus tendres années, elle était hantée de la suggestion d'accomplir une action d'éclat : elle devait y succomber à la première occasion.

Qu'on se reporte à l'époque tourmentée où elle vivait, à l'accusation portée contre Marat, d'être l'auteur et l'acteur de toutes les mesures violentes qui la révoltaient. N'était-ce pas là l'occasion au-devant de laquelle son imagination la poussait ? Marat n'était-il pas pour elle le tyran à sacrifier ? C'était une impulsion fatale à laquelle elle obéissait presque automatiquement. Les moyens à employer et dont elle usa étaient simples et naturels, s'imposaient presque. Partir de Caen sans faire connaître son projet (et cependant elle eut bien du mal à ne pas le révéler, tant elle était pressée d'atteindre le but) ; se faire donner une lettre d'introduction auprès de Marat, l'attendre et, aussitôt introduite, commettre son crime ! Mais là on m'objectera le procédé qu'elle emploie pour obtenir audience, les dénonciations qu'elle fait à Marat contre ses amis. Pour celles-là, elle sait bien que, son meurtre accompli, elles n'auraient aucune suite.

Oui, le procédé est répugnant; mais ne faut-il pas tenir compte de ses lectures qui étaient des plus contraires à son tempérament ? Elle avait lu que « pour arriver au but, tous les moyens sont bons », et Raynal, son auteur favori, n'avait-il pas déclaré « qu'on ne doit pas la vérité au tyran ? » Ces théories qu'elle s'était assimilées ne lui permettaient-elles pas, non sans quelque froissement de conscience, j'imagine, d'employer les moyens cauteleux qui lui sont reprochés ? Ces théories, elle les suivait à la lettre, les exagérait, sans trop en comprendre le sens vrai, comme toute femme nerveuse est portée à le faire. Elle n'agissait donc pas *froidement*, elle ne faisait qu'exécuter un programme créé progressivement dans son imagination.

J'ajoute, en effet, plus loin : « *Fière d'avoir, comme Judith, cru sauver son pays, par son action, sans avoir, comme elle, été obligée de compromettre sa vertu, heureuse de son sacrifice, elle fut conséquente avec toute sa vie* »

Plus loin encore : « *Elle fut heureuse d'arriver au but tant désiré par elle, à la célébrité, au besoin d'être comptée parmi les héros sacrifiant leur vie pour le bonheur de l'humanité.* »

Elle n'oublia pas les paroles de Barbaroux : « Sans une nouvelle Jeanne d'Arc, sans quelque libératrice envoyée du ciel, sans un miracle inattendu, c'en est fait de la France ! »

Elle se crut appelée à être une nouvelle Jeanne d'Arc, rôle auquel elle se préparait depuis longtemps, et crut avoir sauvé la patrie.

Enfin je terminais : « *Hélas ! si je ne craignais de ternir la réputation d une femme, que sa bonne foi, sa conviction, la hantise tyrannique d'accomplir une mission à laquelle elle se crut destinée, rendent excusable, elle qui fut en réalité la victime de son tempérament et de son éducation, je dirais que le cas de Ch. Corday fut purement pathologique et que la science actuelle pourrait peut-être trouver un nom pour le qualifier.* »

Je me résume donc : loin de moi l'idée de faire de Charlotte l'assassin vulgaire, calculant, préparant *froidement* ses moyens. Mais ces moyens sont simples, élémentaires et ne demandent guère d'efforts d'imagination. Restent les précautions cauteleuses qu'elle

prend pour s'introduire auprès de Marat : j'ai cru les avoir expliquées clairement par la défectuosité de son éducation.

Mais prend-elle des mesures pour échapper à une répression ? Non, je le répète. Elle agit sous l'action d'une exaltation concentrée de vieille date, elle veut être une héroïne, c'est sa hantise ; elle voit une occasion, la saisit, va à Paris où est Marat, cherche à le joindre, le voit, le poignarde, se laisse arrêter sans chercher à se soustraire au châtiment, assume pendant le procès toutes les responsabilités. Mais calcule-t-elle froidement? Non. Tout cela était prévu, se succède naturellement sans qu'elle en soit étonnée. C'était la conséquence de son acte. Mais quel que ait été le mobile, les généreuses intentions, elle n'avait pas le droit de tuer, elle commit un crime. Néanmoins elle fut certainement excusable, et je suis persuadé qu'elle ne fut pas maîtresse de ne pas être criminelle.

Un mot seulement sur ses portraits. J'ai déclaré que celui d'Haüer, au Musée de Versailles, ayant été fait pendant l'audience et dans la prison, devait présenter des garanties de ressemblance, mais que pour elle la préoccupation de garder la pose, visible sur ce portrait, l'émotion de l'artiste ont été des éléments suffisants pour nuire à l'exactitude. L'ensemble ne me satisfait guère et ne répond guère au caractère qu'elle a montré. On n'y trouve pas empreinte sur ses traits cette énergie que tous ceux qui l'ont connue signalent. Au contraire, le portrait de Brard, que possède la collection Mancel à Caen, fait à son insu, au moment où elle allait à l'échafaud, terminé presque aussitôt, vu et reconnu par des contemporains et des compatriotes qui connaissaient Ch. Corday, M. Louis Du Bois et Vautier, affirmé par eux comme le plus ressemblant, répond admirablement bien à l'idée qu'on se fait d'elle. Energie, sérénité et calme dans l'expression : « Belle, comme le dit Vautier, belle, mais toutefois moins qu'on ne l'a dit, ses traits étaient un peu forts... » Tout dans ce portrait répond à la tradition et au caractère qu'on connaît de Ch. Corday. Je considère donc ce dernier comme le plus vrai, le plus ressemblant que nous ayons de la Judith normande.

Excusez, monsieur, ces longues explications, que j'ai cru utiles, et laissez-moi croire que vous voudrez bien m'accorder la grâce de les reproduire dans votre *Chronique médicale*. Je vous en serai reconnaissant.

Agréez, je vous prie, l'expression de mes meilleurs et dévoués sentiments.

DECAUVILLE-LACHÊNÉE,
53, rue de Geôle, Caen.

*
* *

Paris, le 26 juillet 1899.

MONSIEUR,

...Je lis, page 467 de votre n° 14 (15 juillet), une note sur la sœur de Marat. J'y ajouterai ceci : J'ai lu, il y a longtemps déjà, que Albertine Marat (sœur de Marat dit le *pere du peuple*) (1) recevait *une petite pension du roi Louis-Philippe* (2).

(1) L'*Ami du Peuple*, et non le *Père du Peuple* ; c'est Louis XII qui fut appelé le *Père du Peuple*. (A. C.)

(2) C'est la première fois que nous voyons se produire une telle allégation qu'on n'étaie du reste d'aucune preuve. (A. C.)

J'avais pris note de ce fait, qui paraissait appuyé de preuves concluantes. Cette libéralité, bien qu'elle parût tout d'abord surprenante, confirmait la tendance qu'avait le Roi-citoyen à se donner une couleur libérale, voire même un peu révolutionnaire. Cela m'a paru intéressant à signaler.

Enfin, page 465, à propos de la note 1 au bas de la page et de la 11e ligne de cette page, je dirai ceci : un homme très aimable et tout à fait sociable dans la vie privée ne peut-il pas être un intransigeant dans sa vie politique (*homo duplex*) ? Cette contradiction n'est qu'apparente. Pendant les tourmentes dont j'ai été témoin à la fin de l'Empire, je me rappelle plusieurs exemples que je pourrais citer. Des hommes indolents et doux en apparence, accessibles à de bons sentiments, deviennent souvent des énergumènes, et même des dénonciateurs ou des combattants féroces.

Quant à la femme, le plus souvent elle est un être impulsif et sans logique : elle constitue pour le psychologue un problème insoluble. Elle est indéfinissable. Si nous admettons qu'il peut exister deux hommes sous la même enveloppe, comment pourrait-on tabler sur le *loyalisme* ou la *franchise* (sic) d'une femme comme Marie-Anne Corday, surtout si elle aime.

Notumque furens quid fœmina possit.

La question d'amour pour Barbaroux est contestable ; le caractère exalté de la femme ne l'est pas...

Dr Derlon.

Errata

Un Duel de Marat.

Nous avions rapporté dans *Marat inconnu* l'incident violent qui mit aux prises le futur tribun avec le physicien Charles, incident auquel le Dr Vigouroux a fait allusion dans son article (1).

Le récit où nous avions puisé a bien paru dans le *Rappel*, comme nous l'indiquions, aux dates des 10 et 11 septembre, mais de l'année 1874 et non 1876.

Les restes de Marat.

M. Alf. Bégis, l'érudit bien connu, veut bien nous faire savoir qu'il a fourni sur l'exhumation du corps de Marat (*Nouvelles de l'Intermédiaire des chercheurs*, no du 20 mars 1896) des détails qui semblent être en contradiction avec ceux que nous avons nous-mêmes publiés. Nous lui en donnons acte volontiers, tout en regrettant de n'avoir pas les loisirs de discuter avec lui les conclusions que tire des documents, très intéressants du reste, qu'il a mis au jour, notre savant contradicteur.

(1) V. la *Chronique* du 15 juillet 1899.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

VIENT DE PARAITRE

BALZAC IGNORÉ

PAR

Le Docteur CABANÈS

Tirage *unique* à 500 exemplaires numérotés.
Prix pour nos abonnés et lecteurs : **4** fr. au lieu de **6** fr. (*franco*).

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

N° *du* 15 *avril* 1899. — Correspondance de G. WARDEN, traduite et annotée par MM. le Dr CABANÈS et A. BLAVINHAC (*Suite*). — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr MICHAUT.

N° *du* 15 *mai* 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Balzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine*. — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac. — L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. — Balzaciana medica.

N° *du* 1er *juin* 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr CABANÈS. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr BELUZE. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr TRIAIRE.

N° *du* 15 *juin* 1899. — Les médecins des rois de France : Jean Héroard, par M. le Dr MICHAUT. — Comment fut fondé l'ordre des Carmélites, par M. le Dr BELUZE.

N° *du* 1er *juillet* 1899. — La mort de Hahnemann, par M. Ernest LEGOUVÉ. — L'exhumation des restes de Goya, par M. le Dr LAURENT DE PERRY. — Le marquis de Sade, précurseur de M. de Curel, par le Dr MATHOT.

N° *du* 15 *juillet* 1899. — Le 106e anniversaire de la mort de Marat. — Un illustre évadé de la médecine : le docteur Marat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr VIGOUROUX, directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière. — Marat physicien. — Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday, par le Dr CABANÈS. — Maratiana : Un frère inconnu de Marat. — La sœur de Marat. — Marat précepteur. — Les manuscrits de Marat. — La maison de Marat. — Le couteau de Charlotte Corday. — Les restes de Marat et de Charlotte Corday. — Trouvailles curieuses et documents inédits : Marat praticien. — Marat mélomane. — Marat bucolique. — Marat parrain d'une fleur.

N° *du* 1er *août* 1899. — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais (*suite*), par M. le Dr MICHAUT. — Marat oculiste, par M. H. MORSE STEPHENS. — Ce qu'il en coûtait jadis de violer le secret professionnel.

N° *du* 15 *août* 1899. — La naissance de la duchesse d'Abrantès. — Les grands personnages aux eaux minérales. — Enghien-les-Bains, par M. le Dr CABANÈS. — Médecins et Clients, par M. le Dr SCHEUER (de Spa).



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 18 15 SEPTEMBRE 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10**	francs
Etranger, un an.	**14**	—
Pays d'Union postale.	**12**	—

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Cinquante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'île de Sainte-Hélène.

Traduite de l'anglais et annotée par MM. le Dr CABANÈS et Albert BLAVINHAC [a]

(Suite).

J'avais pris la résolution d'exprimer mes idées avec franchise. Vous voyez, mon cher ami, que je ne démentis pas ma résolution. Je ne pouvais en effet me dispenser de défendre le noble caractère anglais contre une pareille attaque. La franchise un peu brusque de mon langage parut obtenir cependant l'approbation de mon auditeur qui, à ma grande surprise, me demanda si je connaissais l'histoire du capitaine Wright. « Parfaitement, répondis-je, et c'est en Angleterre une opinion généralement répandue que vous l'avez fait assassiner au Temple. » Il répliqua très vite : « Mais dans quel but ? C'était de tous les hommes celui dont j'aurais voulu le plus prolonger l'existence. C'était, en effet, pour moi, un témoin précieux, qui aurait pu déposer dans l'affaire des conspirateurs qui se trouvaient alors en France et qu'il avait débarqués sur les côtes de Normandie. » Ma curiosité en ce moment devint telle que l'expression de mon visage la trahissait : « Ecoutez, me dit Napoléon, et vous saurez tout. La corvette anglaise commandée par le capitaine Wright était employée par votre gouvernement à débarquer des traîtres et des espions sur les côtes de France. Soixante-dix d'entre eux étaient arrivés jusqu'à Paris. Leur marche avait été tenue si secrète, ils étaient si bien cachés que quoique le chef de la police, le général Ryal (1), me donnât cette information, leurs noms et le lieu de leur retraite ne pouvaient être découverts. Je recevais journellement avis que ma vie était en danger, et quoique je n'y ajoutasse pas beaucoup d'importance, je pris cependant les précautions nécessaires pour ma sûreté. La corvette fut capturée peu après dans les eaux de Lorient, avec son commandant, le capitaine Wright, qui fut amené au préfet du département du Morbihan, à Vannes. Le préfet, général Julien, qui m'avait accompagné dans l'expédition d'Egypte,

(a) V. le n° du 1er septembre 1899.
(1) Vraisemblablement le conseiller d'Etat Réal.

reconnut, du premier coup d'œil, le capitaine Wright. La nouvelle me fut transmise à Paris, et des instructions furent envoyées de suite pour interroger séparément les hommes de l'équipage et transmettre leurs dépositions au ministre de la police. Le résultat de l'instruction ne fut pas d'abord satisfaisant. Mais à la fin, le témoignage d'un matelot jeta quelque éclaircissement. Il raconta que la corvette avait débarqué plusieurs Français. Il avait gardé le souvenir de l'un d'entre eux, qui les avait beaucoup égayés par ses récits, et qui se nommait Pichegru. Ainsi fut saisi le fil qui pouvait conduire à la découverte d'un complot, dont la réussite aurait pour la seconde fois plongé la France dans les horreurs de la Révolution. Le capitaine Wright fut conduit de suite à Paris et enfermé au Temple, jusqu'à ce qu'on crût convenable d'instruire une procédure touchant à ce perfide complot. Les lois françaises rendaient Wright passible de la peine de mort, mais ce personnage n'était que d'une importance secondaire. Mon objectif principal était de m'assurer des principaux complices, et je considérais le témoignage du capitaine anglais comme étant du plus grand poids, indispensable pour pouvoir atteindre mon but. » Là-dessus Bonaparte m'assura d'une façon solennelle que le capitaine Wright était mort de sa propre main, comme l'avait annoncé le « Moniteur », et beaucoup plus tard qu'on ne l'a généralement supposé. Il m'affirma que ce qu'il avançait était basé sur des documents qu'il avait examinés depuis. Ce qui y donna lieu fut, je pense, la visite de lord Ebrington à l'île d'Elbe, et il ajouta « que ce noble personnage paraissait être parfaitement satisfait du récit qui lui avait été fait de cette histoire mystérieuse ».

J'étais si encouragé par les manières aimables de l'ex-empereur que je continuai mes questions sans réserve et que je n'hésitai pas à exprimer mes doutes sur le temps que le capitaine Wright aurait passé au Temple. Pour me satisfaire sur ce point, Napoléon a parcouru un gros volume de M. Goldsmith (1), qui lui a été apporté par Sir Hudson Lowe. Je ne me rappelle pas le titre, qui vous est probablement familier, à vous qui n'avez rien laissé échapper de ce qui se rapporte au gouvernement français; mais je vis que l'ouvrage consistait en extraits du « Moniteur ». En parcourant la table, il me montra souvent le nom de Wright, orthographié « Right » par les Français, et il paraissait chercher quelque document à l'appui de son assertion. L'auteur cependant ou n'a pu découvrir rien de précis, ou a caché à dessein ce qu'il avait appris. Ce fut sur cette dernière conjecture que Bonaparte s'appuyait, comme étant la cause des doutes existant sur la vérité de son récit.

Tandis qu'il tournait les feuilles du volume, il avoua que plusieurs des rapports qu'il renfermait étaient vrais ; mais il ajouta qu'ils contenaient aussi beaucoup d'inexactitudes et d'erreurs. Si ma mémoire est fidèle, il désigna celui qui était donné de la bataille de Marengo comme étant particulièrement inexact. Mais il ne s'en tint pas là, et me demanda souvent si je le comprenais bien, ce à quoi il s'efforçait d'arriver. Alors, à mon grand étonnement, il me parla de la mort du duc d'Enghien. C'était un sujet qu'on ne devait pas s'attendre à lui voir traiter, surtout devant moi qui avais remarqué bien des fois parmi les personnes de sa suite, toujours disposées

(1) Cf. *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, édition Garnier, t. I, p. 407 et suiv.

à l'excuser, un silence évasif ou des récits contradictoires, quand la conversation venait à tomber sur ce malheureux événement, ce qui arriva souvent au cours de notre voyage. Ici Napoléon s'anima beaucoup et se leva du sopha où il était jusque-là resté couché. L'intérêt attaché au sujet, la vivacité de ses expressions se réunirent pour graver sa narration si fortement dans mon esprit que vous n'avez pas à douter de l'exactitude de mon récit. Il commença ainsi :

« A cette grande époque de mon existence, j'avais rétabli l'ordre dans un royaume déchiré par les factions et submergé par le sang. La nation m'avait placé à sa tête. Je n'étais pas parvenu au pouvoir comme votre Cromwell ou votre Richard III. Pas du tout. J'ai trouvé une couronne dans le chenil, je l'ai nettoyée de l'ordure qui la couvrait et l'ai placée sur ma tête. Ma sûreté personnelle était la garantie nécessaire de cette tranquillité si péniblement rétablie et si heureusement maintenue. Des rapports me furent envoyés chaque nuit. Le général Ryal (1) m'avertissait de conspirations qui se tramaient, de conciliabules qui avaient lieu à Paris dans des maisons particulières. On désignait les conspirateurs par leurs noms. Cependant on ne pouvait obtenir de preuves satisfaisantes, et la surveillance de la police devenait inutile. Le général Moreau devint suspect. Mes amis m'engagèrent vivement à le faire arrêter ; mais son caractère, son grand nom, l'estime dont l'entourait l'opinion publique, paraissaient tels qu'il n'avait rien à gagner et tout à perdre en conspirant contre moi. Je refusai donc le mandat d'arrêt qu'on me demandait et me contentai d'adresser au ministre de la police la note suivante : « Vous me nommez Pichegru, Georges Cadoudal et Moreau. Prouvez-moi que le premier est à Paris et je fais aussitôt arrêter le dernier. » Une autre circonstance très singulière fit découvrir le complot. Une nuit où j'étais pensif et agité, je me levai pour examiner la liste des individus suspects de trahison, et le hasard qui gouverne le monde, me fit tomber sur le nom d'un chirurgien, revenu depuis peu des pontons d'Angleterre. L'âge, l'éducation, l'expérience de cet homme, me portèrent à croire que sa conduite devait être attribuée à d'autres motifs que celui d'un fanatisme puéril en faveur des Bourbons. Autant que les circonstances me permettaient d'en juger, l'argent devait être son seul mobile. Je donnai de suite l'ordre d'arrêter cet homme. On feignit d'instruire une procédure sommaire. Il fut trouvé coupable, condamné, et on lui annonça qu'il n'avait plus que six heures à vivre. Cette ruse eut l'effet désiré. La frayeur lui fit tout avouer. On apprit que Pichegru avait un frère, un abbé, qui en ce moment demeurait à Paris. J'ordonnai à un détachement de gendarmes de se transporter chez cet homme, présumant que s'il avait quitté sa demeure, c'est qu'il y avait quelque chose là-dessous. Le vieux prêtre fut donc arrêté. Au moment de son arrestation, ses craintes trahirent le secret que je désirais tant connaître : « Est-ce donc, s'écria-t-il, parce que j'ai secouru mon frère, que l'on me traite ainsi ? » L'objet du complot était ma mort, et j'étais perdu sans ressources s'il avait réussi. Le plan avait été tramé à Londres. Le comte d'Artois était le chef de l'entreprise. Il envoya le duc de Berry dans l'ouest, le duc d'Enghien dans l'est de la France. Vos vaisseaux débarquèrent leurs

(1) Voir plus haut la note.

complices, et Moreau entra dans la conspiration. Le moment était critique. Mon trône chancelait et je résolus d'atteindre les Bourbons même au centre de la capitale de l'empire britannique. L'un de mes ministres me pressait de faire saisir le duc qui était cependant sur un territoire neutre. J'hésitais encore, quand le prince de Bénévent me présenta l'ordre deux fois de suite, insistant fortement sur son exécution en mettant en jeu tous les moyens de persuasion dont la nature l'avait doué. Ce ne fut cependant qu'après m'être entièrement convaincu de la nécessité de l'acte que je consentis à signer cet ordre. L'affaire pouvait être facilement arrangée entre le duc de Bade et moi. Pourquoi, en effet, aurais-je permis qu'un homme établi sur la frontière même de mon royaume, eût la faculté de commettre un crime pour lequel, à la distance de moins d'un mille, suivant le cours ordinaire des lois, la plus exacte justice l'eût condamné au dernier supplice ? Et maintenant, répondez-moi, ai-je fait en cela autre chose qu'adopter le principe d'après lequel a agi votre gouvernement, quand il ordonna la prise de la flotte danoise qui semblait être une menace pour l'Angleterre ? On m'avait répété plusieurs fois, comme un proverbe politique, que la nouvelle dynastie ne serait pas assurée tant qu'il resterait un Bourbon. Talleyrand ne s'est jamais écarté de ce principe ; c'était un article invariable et sacré de sa politique. Mais je ne m'y laissai pas convertir facilement. J'examinai l'affaire avec la plus scrupuleuse attention, et le résultat de l'examen fut une conviction parfaite de la nécessité de l'acte. Le duc d'Enghien était entré dans la conspiration ourdie contre moi. Quoique résidant dans un pays neutre, l'urgence du cas qui menaçait ma sûreté et la paix publique, pour ne pas employer d'expressions plus fortes, justifiait la procédure. J'ordonnai de suite qu'il fût saisi et jugé. Il fut trouvé coupable et condamné à être fusillé. Le jugement fut mis de suite à exécution. Le même sort était réservé à Louis XVIII, s'il eût été en mon pouvoir, car, je vous le répète, je regardais comme nécessaire de faire retentir ce coup de tonnerre jusque dans la capitale de la Grande-Bretagne, parce que c'était de là qu'étaient partis les assassins avec les instructions de leur chef, le comte d'Artois.

Vos compatriotes m'accusent aussi de la mort de Pichegru (1). — Oui, répliquai-je, on est généralement convaincu, en Angleterre, qu'il fut étranglé en prison par vos ordres. — Quelle extravagance ! s'écria-t-il aussitôt, quelle idée bizarre ! Ceci prouve à quel point les préjugés peuvent aveugler le jugement si vanté des Anglais. Pourquoi, je vous le demande, aurais-je attaqué en secret cette vie réservée au fer de l'exécuteur public ? L'affaire était différente à l'égard de Moreau. S'il fût mort dans un cachot, on aurait pu soupçonner à bon droit qu'il n'était pas mort de sa propre main. Il était cher au peuple, adoré de l'armée, et, bien qu'innocent, je n'aurais pu échapper à la vindicte générale, si la justice de sa punition, à supposer qu'elle eût été prononcée par la loi, n'avait pas été manifestée par une exécution publique. »

(A suivre.)

---

(1) Nous traiterons cette question dans un des volumes à paraître de nos *Morts mystérieuses de l'histoire.*

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Les Médecins célèbres d'Arles en Provence, du XVe siècle à nos jours,

par M. le Dr Martin-Raget (d'Arles-sur-Rhône).

(*Suite*) (a).

André de Laurens (1600), dont le père exerçait à Arles, fut médecin de Henri IV, et ses frères, dont deux furent archevêques, étaient aussi Arlésiens.

Jean Taxil (1600), chirurgien d'Arles, publia, en 1602, un *Traité de l'épilepsie*, maladie vulgairement appelée au pays de Provence, « la gouttette aux petits enfants ». Il s'agit probablement, dans cet ouvrage, des convulsions de l'enfance.

En 1614, il mit au jour un « Traité de l'astrologie et physiognomie en leurs splandeurs. »

Orlando (1650), l'empirique, passait à Arles pour posséder des secrets merveilleux.

Serrier Trophime (1650), médecin d'Arles, se fit un nom par son traité *De febribus* (1654), son *Enchiridion*, sa *Pyrétologie* (1663) et ses *Observationes medicinæ* (1673).

Brunet (1690), médecin d'Arles, a publié de petits traités sur la matière médicale ; un ouvrage sur « l'âme des bêtes », un non moins curieux ouvrage sur « la nature des comètes ».

Julien Clément naquit à Arles, où il apprit les « lettres humaines », ainsi que les premiers éléments de la chirurgie. Il était encore fort jeune quand il vint à Paris ; mais comme la vivacité de l'âge augmentait le goût et l'ardeur qu'il avait pour sa profession, il n'en fut que plus empressé pour trouver un maître qui pût l'en instruire. L'occasion se présenta ; il se mit au service de Jacques *Lefèvre*, célèbre accoucheur, qui, l'ayant instruit dans l'art des accouchements, lui donna sa fille en mariage. Ses talents et ses mérites lui procurèrent des applaudissements lorsqu'il fut reçu à la maîtrise. Il s'adonna dès lors à la pratique et acquit une telle réputation que *Fagon* le demanda pour accoucher Madame la Dauphine. Il n'en fallut pas davantage pour accréditer Clément. Les dames de la Cour, les princesses ne voulurent point d'autre accoucheur. Son nom passa même dans les pays étrangers. Il fit trois fois le voyage de Madrid, de 1713 à 1720, « pour aider la reine d'Espagne dans son travail » ; et ces voyages lui valurent des récompenses, dignes de la grandeur des personnes à qui il avait été utile.

Louis XIV avait honoré les talents de cet accoucheur dès l'an 1711. Il lui fit expédier des lettres d'anoblissement, avec cette clause expresse « qu'il ne pourrait abandonner la pra-

(a) Voir le n° du 1er septembre 1899.

tique de son art, ni se refuser aux conseils et aux secours que les femmes attendaient de lui dans les douleurs de l'enfantement ».

Clément obéit aux ordres du roi, qui faisait également l'éloge de sa dextérité et la preuve de son mérite. L'exercice de sa profession l'occupa encore pendant plusieurs années ; mais son grand âge et ses infirmités l'ayant enfin obligé de vivre dans le repos, il prit le parti de la retraite et ne pensa qu'à se préparer à la mort : il succomba le 7 octobre 1729, à l'âge de 80 ans. Ce fut à l'école de cet accoucheur que Nicolas *Puzos* apprit l'art qui lui a fait tant d'honneur.

On assure que Julien Clément fut employé dans toutes les couches de Mme de la Vallière (1). Comme elle souhaitait le plus grand secret à la première qu'elle fit en 1663, elle demanda Clément, qui dès lors avait de la réputation. On le conduisit avec le plus grand mystère dans une maison, où cette dame avait le visage voilé d'une coiffe, et où l'on prétend que le roi était enveloppé dans les rideaux du lit qui le cachait aux yeux des spectateurs.

L'accouchement fut heureux, et il naquit à Paris, le 27 décembre 1663, un garçon qui fut nommé Louis de Bourbon, et qui mourut le 15 juillet 1668, sans avoir été légitimé. (*Dictionnaire des hommes illustres de Provence.*)

De 1720 à 1722, trente-six médecins, chirurgiens ou apothicaires périrent à Arles victimes de la peste.

Jacques *Daviel*, l'oculiste, dont on a donné dernièrement le nom à une de nos rues, passa vingt jours à Arles pendant la peste en 1721, puis il se fit payer et partit ; il paraît qu'il ne fit point merveille.

Hagon Esprit (1743), chirurgien d'Arles, remporta en 1743 le prix de l'Académie de chirurgie.

Honoré Paris, médecin d'Arles, auteur d'un traité *sur la peste*, fut assassiné en Italie.

Le célèbre médecin espagnol *Saporta*, de Lerida, a aussi exercé la médecine à Arles.

Pierre *Pomme* (1728-1814), petit-fils, fils et neveu de docteurs d'Arles depuis plusieurs générations, naquit en 1728 et exerça toute sa vie la médecine dans notre ville.

Il s'est illustré par un traité, fameux pour l'époque, sur les *Affections vaporeuses*.

En 1766, il fut nommé médecin consultant du roi Louis XVI. Il fit très souvent le voyage de Paris pour aller soigner les dames de la cour (chacun de ses départs est signalé dans un livre de raison) ; son livre eut six éditions.

En 1782, le gouvernement fit rééditer son ouvrage, qui fut traduit en trois langues (anglais, italien, espagnol). La bibliothèque de notre ville les possède tous. Chaque édition est

(1) Cf. *Le Cabinet secret de l'Histoire*, 2e série.

ornée de son portrait, où il est représenté ayant en main son livre entr'ouvert ; au bas de cette gravure se trouve imprimé le modeste quatrain suivant :

A votre bienfaiteur souriez, vaporeux.
Ses écrits, ses conseils sont pour vous des oracles.
Moribonds, espérez ; pâlissez, envieux.
Ses cures, ses succès sont autant de miracles.

Son portrait à l'huile se trouve aussi reproduit dans la salle des délibérations de notre hôpital. Pomme écrivit ensuite un « Traité sur l'usage et l'abus du quinquina », puis une « Réfutation de la doctrine de Brown », enfin une « Notice sur l'électricité, le galvanisme et le magnétisme ».

En 1771, il eut une curieuse et violente polémique avec Voltaire. Tout ceci a été retrouvé et verra le jour. Cette histoire si intéressante et si curieuse de ce médecin bien XVIIIe siècle, qui joua aussi un rôle politique important à Arles sous la Révolution et qui fit preuve d'un grand courage civique, sera publiée, avec les commentaires que demande son ouvrage : ce travail est actuellement en préparation et dans les mains d'un de nos illustres et savants professeurs du Midi, que la discrétion m'oblige à ne point nommer.

Il serait trop long d'énumérer tous ceux de nos confrères qui s'illustrèrent à Arles dans la littérature et la poésie. Ce travail fera l'objet d'une future communication. Je ne puis cependant passer sous silence le nom du docteur *Antoine Fassin*, qui joua, de 1791 à 1794, un rôle politique important dans notre ville, où il périt victime des fureurs révolutionnaires, le 26 floréal an II, sous la Terreur. Ses écrits contre-révolutionnaires attestent une haute culture intellectuelle et un courage très remarquable, dont il fit preuve en prison et jusqu'à l'échafaud. C'était le grand-oncle de notre sympathique compatriote, savant bibliophile, archéologue distingué et historien d'un grand mérite, M. Emile Fassin, aujourd'hui avocat à la Cour d'appel d'Aix.

Pendant cinq générations de père en fils, la chirurgie fut exercée à Tarascon près d'Arles par les docteurs *Raget*, dont le dernier, Jean-Baptiste, décédé en 1849, était maître en chirurgie et médecin des galères du roi. Il est question de lui dans le roman d'Emile Gaboriau, *Le Dossier n° 113* (1). Sa physionomie, son talent et son caractère y sont admirablement dépeints.

Le professeur Mathias *Duval* est originaire d'Arles par sa mère, qui y vit encore, âgée de 83 ans, et auprès de laquelle l'éminent maître vient chaque année passer plusieurs semaines. M. Mathias Duval est resté Provençal de cœur ; il connaît et parle notre patois à merveille, adore Mistral et connaît son *Mireïo* par cœur.

(1) De la page 235 à 247.

L'aïoli et la bouillabaisse sont pour lui mets favoris du Midi. Il me pardonnera ces petits détails, que l'histoire aime bien connaître, surtout quand il s'agit de nos gloires médicales. Son frère, *Joseph Duval*, a exercé la médecine, sa vie durant, dans notre ville, où il mourut, en 1884, à la suite d'un accident de voiture.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Notre gravure.

Le document qui figure dans ce n° est d'un intérêt qu'il est peut-être superflu de souligner. Nous avons acquis l'original — dont nous donnons une reproduction en fac-simile — à une vente d'autographes, dirigée par l'habile expert Noël Charavay. C'est, on l'a deviné, une pièce mutilée. Au-dessus des signatures étaient ces simples mots : *Paris, le trente brumaire an dix de la République.*

S'agit-il d'un document officiel, d'une sorte de consultation demandée par le gouvernement, c'est-à-dire par le premier Consul, aux médecins et aux savants de l'époque ? Ne serait-ce point plutôt la feuille de présence d'une société scientifique ou médicale ? Nous inclinerions de préférence vers cette dernière hypothèse.

Il y avait, en ce temps-là, deux sociétés à peu près similaires : la *Société médicale d'émulation* et la *Société de Médecine*. Or, dans la liste des membres des deux assemblées, nous avons retrouvé presque tous les noms qui figurent sur notre document. Voilà qui complique singulièrement la difficulté d'arriver à une solution.

Il ne nous a pas été malheureusement possible de trouver ni à la Bibliothèque nationale, ni à la Bibliothèque de l'Académie de Médecine, une collection bien complète des annuaires de la Société de médecine, sans quoi nous aurions pu rechercher si, à la date précitée (30 brumaire an X), cette Société avait pris une délibération assez importante pour motiver la signature d'une cinquantaine environ de ses membres. Nous n'avons rien découvert non plus qui pût nous mettre sur la voie dans le recueil des *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, que l'obligeance inlassable de notre collaborateur, le Dr Dureau, nous a permis de consulter.

Nous restons néanmoins, en dernière analyse, convaincu que les médecins et savants, dont nous donnons les signatures, appartenaient à la *Société d'émulation*, plus éclectique dans ses choix que la *Société de Médecine*, qui ne comptait guère dans son sein que des médecins.

Quoi qu'il en soit, la pièce, autant pour les graphologues que pour les médecins, présente, n'est-il pas vrai, un intérêt indéniable.

Une envie de femme enceinte.

On a souvent répété que les désirs de Napoléon étaient des ordres; mais on n'en avait jamais fourni une preuve aussi manifeste que dans l'anecdote suivante, que nous rapportons d'après un périodique

des plus estimés (1). Jamais le despotisme d'un autocrate ne s'afficha avec plus de cynisme.

« On exécute actuellement à Lyon des tentures pour les appartements que le Premier Consul doit habiter à Saint-Cloud ; on n'aura jamais vu, dit-on, rien d'aussi précieux dans ce genre. Ce sont des tableaux brodés en soie et à l'aiguille avec tout le goût et tout le soin possible : l'une de ces tentures coûtera trente louis. Mais voici le plus grand trait du despotisme consulaire. On sait, ou l'on ne sait pas, que Mme Simon, ci-devant Mlle Lange, actrice du Théâtre-Français, acheta il y a environ quatre ans, et par conséquent à une époque où les maisons un peu élégantes se donnaient presque pour rien, la charmante habitation de la rue Chantereine, qui fut autrefois bâtie par Mlle Dervieux. L'élégance, la commodité, les recherches de cette maison étaient assez connues. M. et Mme Simon y ont même acheté un terrain attenant au jardin pour l'agrandir, et ils ont meublé leur demeure de tout ce que le goût actuel offre de plus élégant, de plus splendide et de plus cher. Le lit seul de Mme Simon a coûté vingt-cinq mille francs. Le mari et la femme se complaisent dans la jouissance de cette charmante propriété.

« Or, il est advenu qu'un beau matin, le Premier Consul en personne s'est transporté chez Mme Simon et, après les premiers compliments et les apologies d'usage, il lui a proposé de céder sa maison telle qu'elle est, avec tous ses meubles et sans en ôter un seul clou, à Mme Louis Bonaparte qui se mourait d'envie de l'avoir : Mme Simon, un peu étonnée, a répondu qu'elle n'avait rien à refuser au Premier Consul ; elle a cependant ajouté que le sacrifice de sa maison lui serait extrêmement pénible ; elle a observé que, depuis longtemps, ayant renoncé au grand monde et à ses bruyants plaisirs, elle mettait tout son bonheur à vivre chez elle, et que, par conséquent, lui enlever une maison où elle se plaisait, où elle était entourée de tous les objets qui pouvaient flatter son goût et sa commodité, serait lui ôter ce qui à présent la rend heureuse.

« Le Premier Consul n'a pu nier la vérité de ces observations, mais il n'en a pas moins insisté sur sa demande, sans donner d'autres raisons, ou plutôt d'autres prétextes que le vif désir de sa belle-sœur qui est grosse, ajoutant seulement que, dans une telle circonstance, les fantaisies sont des lois. Il a donc fallu que Mme Simon cédât à la puissance consulaire, et, une fois résolue au sacrifice, il a fallu le faire tout entier, c'est-à-dire laisser la maison à Mme Louis Bonaparte au prix coûtant de 200.000 francs, prix qu'elle aurait pu probablement tripler aujourd'hui ; quant à l'ameublement, il doit être payé à part sur la présentation des mémoires. On ajoute pourtant que M. Simon ne s'est pas soumis avec autant de promptitude que sa femme, et qu'avant de donner son dernier mot, il a voulu consulter Talleyrand ; mais l'habile ministre ne lui a donné d'autre conseil que de céder, comme sa femme, à l'impérieuse nécessité. »

Mais il s'en faut que Bonaparte traitât tous les membres de sa famille avec la même indulgence.

« Lorsqu'il envoya le général Leclerc à Saint-Domingue, Mme Leclerc, sa sœur, n'avait nulle envie d'accompagner son époux. Le Pre-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1899, p. 143-144.

mier Consul lui déclara que, tandis que Leclerc irait faire la guerre et gagner de l'argent à Saint-Domingue, il n'entendait pas qu'elle restât à Paris pour faire la coquette et s'amuser à Paris avec ses amants. Mme Leclerc allégua des raisons de santé. Bonaparte fit certifier par son médecin qu'elle était en état de faire le voyage. Elle objecta sa grossesse et les mauvais chemins de la Basse-Bretagne, qui pourraient occasionner quelque accident. Bonaparte répondit qu'on y pourvoirait. En effet, il la fit transporter en litière pendant plus de quarante lieues et la força ainsi d'accompagner son mari. »

Et cependant, Pauline fut, de tout temps, la préférée de son frère !

Pages humoristiques.

Kératite interstitielle.

Au comte de F...J... pour m'avoir initié au phophorescent génie de Franc-Nohain, poète amorphe.

Je veux, sur un mode badin,
anodin,
(Sans doute avez-vous lu FLUTES, de Franc-Nohain ?)
vous parler du mal que j'endure,
mercure,
mercure,
injections
et frictions,
déplorable situation !
— Je n'y verrai pas clair avant l'Exposition !
De la cocaïne,
et de l'atropine,
et combien d'autres médicaments odieux,
(Ne vous ai-je pas dit que j'avais mal aux yeux ?
D'où ce mal vient-il ? On l'ignore.
Ce qui prouve, une fois encore,
une fois de plus :
(de le répéter, c'est pourtant bien superflu,)
que la Science est loin de savoir toutes choses.
Elle est en faillite, et pour cause,
Figurez-vous que c'est Brunetière qui cause
(Ferdinand, si j'ose m'exprimer ainsi).
Le plus clair, c'est que je n'y vois pas clair.
C'est clair !
Comme dit Alphonse Humbert,
(N'est-ce pas lui qui est directeur de l'*Eclair ?*)
Et voilà. Il faut me soumettre,
ou me démettre.
(Ce mot est très fameux, vous devez le connaître.)
Si je ne pouvais pas voir l'Exposition !
Le docteur qui me fait des instillations
affirme que ce sera long,
fort long,
excessivement long,
aussi long qu'un discours funèbre.

O mes lorgnons noirs ! O ténèbres !
Si je ne pouvais pas voir l'Exposition !
Car ce docteur est très célèbre,
et dans tout Paris, vous ne pourriez pas trouver mieux.
Depuis plus de vingt ans, il ne voit que des yeux,
des noirs et des bleus,
des couleur de feu,
violets et mauves,
et des fauves ;
des gris,
souris,
couleur de cendre,
— ce sont, croyez-moi, les plus tendres —
des sournois, des francs,
des petits, des grands ;
des gais, des tristes,
améthystes !
— excusez-moi si j'insiste ;
des jeunes, des vieux.
que d'yeux !
que d'yeux !
que d'yeux !

Il m'a dit :
« Votre maladie,
je l'appelle
kératite interstitielle ;
et pourquoi ne pas le remarquer en passant ?
c'est un cas très intéressant. »
— « Pas pour moi », ai-je répondu en gémissant.

O rage, ô désespoir, Kératite ennemie !
N'ai-je donc tant vécu que pour cette ophtalmie !
et n'ai-je contemplé tant d'horizons altiers,
surtout lorsque j'étais troupier,
que pour n'y voir pas même aujourd'hui à mes pieds ?
Œil, dont le mal s'aggrave et va de mal en pire,
— Mon calembour vous fait sourire —
Toi que je n'aurais pas donné pour un empire,
quand tu guidais ma plume au bout de mes deux doigts,
Que deviens-tu, ô si clair œil droit d'autrefois !
Et toi, de mes loisirs inutile instrument,
plume en acier trempé, porte-plume en bois blanc,
va, quitte désormais le Borgne, en son chemin,
fuis mon encrier vide et passe en d'autres mains !
Que nos destins
sont incertains !
Lorsque sur cette mer on vogue à pleines voiles,
qu'on croit avoir pour soi le vent et les étoiles,
tout d'un coup ça ne va pas mieux !
et je vous garantis que c'est très ennuyeux,
quand on n'y voit pas des deux yeux.
Dieu dont l'arc est d'argent, Dieu de Claros, écoute !
O Sminthée-Apollon, je ne vois plus ma route,

et quelqu'un de ces jours je me ferai sans doute
écraser.
Ces cochers sont toujours pressés,
trop pressés,
excessivement pressés.
Ils vous crient « Heup ! » et vous écrasent.
La mort sans phrases !
Et ces tramways ! Ces omnibus !
à deux et trois chevaux et plus !
Quando te revisam, ô rus !
comme écrit quelque part Horace en ses épîtres.
(Mais c'est assez sur ce chapitre !)

Or le bon médecin
m'a redit ce matin
(Il me dit quelque chose ainsi tous les matins) :
Malgré mon excellente cure,
mercure !
mercure !
injections
et frictions.
Vous n'y verrez pas clair avant l'Exposition !
Abomination des désolations !
Avouons-le pourtant — que cela ne vous froisse !
— Dieu ! Quelle angoisse !
Pourquoi me faire ainsi souffrir, docteur si bon ? —
Vous n'êtes pas si beau que Monsieur Cupidon,
qui brûla le cœur de Didon.
Et allez donc !
Mais que votre âme soit plus fière,
vous ressemblez au vieil Homère ! »

Et moi de lui répondre aussitôt froidement :
« Vous l'avez dit excellemment,
cher docteur, c'est évidemment
un véritable Homerdement. »

EDOUARD LEPAGE.

Paris, mars 1899.

(*La République de demain.*)

Vieux-neuf médical

Un ancien traitement du tétanos.

Voici une observation tirée du livre d'Ambroise Paré : *Dix livres de la chirurgie, avec le magasin des instruments nécessaires à icelle*, Paris, 1564. Elle a trait à un cas de tétanos guéri par le séjour dans une étable, avec force couches de fumier sur le blessé. (Qu'en pensent les partisans de l'origine équine du tétanos, et n'est-ce pas le cas de dire : *similia similibus curantur ?*) Il s'agit d'un soldat, dont Ambroise Paré avait *désarticulé* le coude, à la suite d'une gangrène de l'avant-bras :

« *Spasme.* — Or je ne puis omettre à raconter (pour s'en donner garde) que quinze jours après survint au pauvre soldat un spasme, lequel j'avais paravant prognostiqué à cause du froid, et qu'il était

SIGNATURES AUTOGRAPHES DES CÉLÉBRITÉS SCIENTIFIQUES ET MÉDICALES DU COMMENCEMENT DU SIÈCLE (1801).

1 5 cm

mal couché en un grenier, là où non seulement avait peu de couverture, mais aussi estoit exposé à tous les vents, sans feu et autres choses nécessaires à la vie humaine. — *Signes du dict spasme.* — Et le voyant en tel spasme et rétraction de membres, les dents serrées, les lèvres et toute la face tordue et retirée comme s'il eust voulu rire du ris sardonic qui sont signes manifestes de convulsions. — *Moyens de curation du dict spasme.* — Émeu de pitié et désirant faire le deu de mon art, ne pouvois autre chose lui faire pour lors, le fis mettre en une étable en laquelle estoit grand nombre de bétail, et grande quantité de fumier : puis trouvay moyen d'avoir du feu dans deux réchauds, près lesquels lui frottay la nuque, bras et iambes, évitant les parties pectorales, avec liniments cy-devant écrits pour les rétractions et spasmes. — Après enveloppay le dit patient en un drap chaud, le situant au dict fumier, l'ayant premièrement garni et couvert de paille blanche ; puis fut du dict fumier très bien couvert, où il demeura trois jours et trois nuits sans le lever : dedans lequel lui survint un petit flux de ventre et une grosse sueur : cependant commença un petit à ouvrir la bouche, dont peu à peu lui aidai avec tel instrument, lequel je mettois entre ses dents. »

(Ici deux figures représentant deux dilatateurs à vis, l'un forme d'étau, l'autre forme de pince.)

« Après avoir ouvert la bouche par ce dict instrument, lui mettois un petit bâton de torche, afin que la bouche demeurat ouverte, ayant retiré le dict instrument : et cependant qu'il ne pouvoit mâcher, je lui faisois donner du lait de vache et œufs mollets : par ce moyen fut guéri du dict spasme.

« Ainsi fut guéri le pauvre soldat. Pourquoi faut que le chirurgien ait toujours devant les yeux que Dieu et nature lui commandent ne laisser les patients sans faire toujours son devoir : combien qu'il prenoit tous signes mortels, car nature fait souvent ce qui semble au chirurgien être impossible : comme très sagement nous démontre l'un de nos docteurs anciens disant : *Contingunt in morbis monstra, sicut et in natura* » (1).

Dr Moreau (Malakoff.)

La contagion de la tuberculose avant Villemin.

Pour faire suite aux articles parus sur le même sujet, nous publions ci-dessous deux passages extraits des *Observations de médecine*, de Lazare-Rivière, 2e édition, *1688*, page 512, dont nous devons la connaissance à M. le Dr Georges Legrand :

Guérison d'une phtisie communiquée par contagion.

« La malade, âgée de quinze ans, avait contracté sa maladie au-
« près de sa sœur, laquelle avait donné du lait, pendant quelques
« jours, à M. l'abbé de St-Paul qui était mort phtisique depuis deux
« mois. Or, ladite sœur, âgée de vingt-deux ans, d'une bonne habi-
« tude, mourut aussitôt après de la même maladie.

« La jeune fille qui n'avait pas encore eu ses menstrues avait fiè-

(1) Extrait de : *Dix livres de la chirurgie, avec le magasin des instruments nécessaires à icelle*, par Ambroise Paré, premier chirurgien du roi. De l'imprimerie de Jean de Royer, imprimeur de Sa Majesté, au Vray Pottier, avec privilège, nº 1564 (page 1257, livre septième).

« vre lente depuis trois semaines, avec une toux fâcheuse, conti-
« nuelle, dégoût, difficulté de respirer, maigreur universelle de tout le
« corps et veilles continuelles. On lui appliqua deux cautères à la
« partie postérieure du cou; après cela, des bouillons durant quinze
« jours avec la racine de squine, des feuilles de buglosse, de tussilage,
« de pulmonaire et des raisins de corinthe. »

Il nous semble que voilà la contagion bien nettement reconnue et relatée dans cette observation, prise presque deux cents ans avant la communication de Villemin.

— Quant au traitement de la tuberculose, nous allons trouver, dans le même ouvrage de Lazare-Rivière, une autre observation non moins intéressante. On sait que, jusqu'à ce jour, cette maladie n'a pas bénéficié des recherches si fécondes qui ont été faites pendant ces vingt dernières années sur le rôle des microbes dans la genèse et la propagation d'un grand nombre d'affections. Alors que la thérapeutique s'enrichissait de nouvelles méthodes de traitement, si merveilleuses par leurs résultats dans la lutte contre des maladies redoutables, comme la variole, l'infection puerpérale, la diphtérie, etc., les différentes tentatives qui ont été faites pour l'application d'une médication spécifique de la tuberculose ont été toujours suivies d'insuccès. Et c'est, en fin de compte, au traitement hygiénique bien compris qu'on doit les améliorations, et il faut le dire hautement, les guérisons véritables qui sont loin d'être une rareté : à côté de l'hygiène alimentaire, on sait le rôle prépondérant qui est universellement attribué à l'hygiène respiratoire ; l'influence d'un air pur est capitale, et les nombreux succès enregistrés dans les divers sanatoria où se pratique la *cure d'air* sont là pour le prouver. Or, voici, à ce propos, ce qui est écrit dans le livre de Lazare-Rivière :

UNE PHTISIE.

« Un certain Catalan, âgé d'environ 44 ans, d'un tempérament
« sanguin et atrabilaire, ayant été atteint, il y a environ deux ans,
« ainsi qu'il racontait, d'une légère pleurésie, et soit que par son
« peu de soins, soit par celui du médecin qui le traitait, les remèdes
« requis à cette maladie furent négligez, il devint phtisique ; car
« pendant trois ans, par un crachement de sang mêlé de pus, il
« devint tellement maigre que les os (comme on dit vulgairement)
« lui avaient percé la peau ; cependant la toux l'inquiétait si fort
« qu'elle ne lui permettait plus de dormir tant soit peu, à raison
« de l'abondance de la matière purulente, que la nature chassait
« par la trachée-artère, dans laquelle elle semblait bouillir, et lui
« ôtait la liberté de respirer ; m'ayant donc prié de lui donner mes
« avis, ainsi que MM. les médecins d'Avignon, et n'ayant rien omis
« de tout ce qui semblait concourir au recouvrement de sa santé, par
« l'ordre donné de toutes les choses que peut fournir l'art, desquel-
« les ne recevant aucun soulagement, je lui conseillai de consulter
« MM. Schiron et Rondelet, professeurs à Montpellier, pour en re-
« cevoir des avis favorables, comme de l'oracle d'Apollon, que sans
« doute ils lui enseigneraient quelques remèdes, comme ayant non-
« seulement l'esprit fort éclairé, mais aussi étant fort expérimentés
« à chasser les maladies et qu'enfin, s'ils ne le guérissaient pas en-
« tièrement, du moins il s'en trouverait mieux, afin de passer sa vie
« si misérable, laquelle ne lui permettait aucun repos ; ny aucun

« appétit de viande : car il disait qu'il aimait mieux mourir que de « prolonger une vie qui lui était plutôt une mort. Doncques, ces « scavants médecins de Montpellier ayant examiné tout ce que nous « lui avions ordonné : ils n'y ajoutèrent rien de plus, si ce n'est « qu'il mangeât fort souvent des écrevisses de rivière cuits dans « l'eau d'orge et des tortues de fôrest, y ayant joint certaines for- « mules de remèdes appelés *pandaliones*, renvoyèrent le malade au « mont Tabias, c'est-à-dire en des lieux ayant des rapports et de la « ressemblance au tempérament du mont Tabias, proche de Rome : « *Scavoir exposé à un air serain, région ou lieu élevé et sec.* »

A la dénomination près, n'est-ce pas la *cure d'air*, que les doctes professeurs de Montpellier conseillèrent à leur malade ? A une époque où l'on a quelque tendance à réduire peut-être un peu trop le domaine de l'exploration clinique, ces documents ne montrent-ils pas, entre beaucoup d'autres, que l'observation et le *sens clinique* furent souvent en avance d'un grand nombre d'années sur les découvertes positives de l'expérimentation physiologique ?

G. L.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les délits financiers devant l'anthropologie et la psychologie criminelles.

La prédominance des causes occasionnelles chez les financiers criminels explique que les tares dégénératives des criminels-nés leur fassent presque entièrement défaut. De plus, on peut leur appliquer cette remarque, déjà faite à propos des chevaliers d'industrie, que leur physique attrayant et l'urbanité de leurs manières, conséquence de l'habitude du monde, leur donnent un air choisi qui devient un élément de succès.

Parmi les sept parlementaires français compromis dans les scandales du Panama, Lombroso (1) n'en trouve que deux qui offrent quelque ressemblance avec le type criminel... Quant aux véritables auteurs de cette escroquerie internationale, ils présentent tous de légères anomalies : Cornélius Herz, un regard torve et des oreilles mal implantées ; Reinach, un développement exagéré des arcades sourcilières, contrastant avec une assez belle physionomie : Eiffel, de l'asymétrie faciale et des yeux clairs, presque blancs, avec un regard trouble ; Fontane, le crâne pointu...

Chez la plupart des financiers criminels, toutefois, se rencontrent des caractères anthropologiques propres aux gens honnêtes : front ample, barbe touffue, physionomie ouverte et sereine. Martin, des *Chemins de fer du Sud,* est souple, élégant, séduisant ; Feder, de l'*Union générale*, « ressemble à un colonel de cavalerie, grand, élégant, blond » (2).. Chez quelques-uns, la dureté de la physionomie révèle plutôt l'énergie, la maîtrise de soi : Charles de Lesseps, par exemple, a les traits anguleux, profondément creusés, les joues

(1) *L'Uomo dilinquente*, vol. II (Torino, Bocca, 1897).
(2) Bataille, *Causes criminelles* (Paris, Dentu

colorées, les oreilles fortes... Dix sur vingt-neuf seulement ont paru offrir quelques signes de dégénérescence.

A noter, par contre, chez presque tous, l'apparition tardive du délit : Bontoux à 62 ans, de Lesseps père à 80, Charles de Lesseps à 51, Martin à 50, Eiffel à 59, etc. Ce fait s'explique sans difficulté, si l'on pense moins à leurs précédents, généralement honnêtes, qu'à la nécessité où ils s'étaient trouvés d'arriver à la renommée et à la fortune, qui ne s'acquièrent qu'avec l'âge. Il faut ajouter à ces causes des convoitises plus grandes, les plaisirs d'une vie large et un certain affaiblissement moral.

Il y a, entre les délits financiers et les crimes de droit commun, de nombreux points de contact.

Revue de psych. clin. et thér., mars 1899.)

Les signes de longévité.

Chacun porte avec soi, dit M. Warner, les signes physiques de sa longévité. Une personne qui doit vivre longtemps peut être distinguée à simple vue d'une personne qui aura la vie courte.

Deux considérations principales dominent la question : la longévité en puissance transmise par l'hérédité, et les influences réactionnelles du milieu.

« Les premières conditions de longévité, continue M. Warner, sont que le cœur, les poumons et les organes digestifs aussi bien que le cerveau, soient larges. Si ces organes sont larges, le tronc sera long et les membres relativement courts. Le sujet paraîtra grand quand il est assis, et petit quand il est debout. La main aura une paume longue et un peu épaisse et les doigts courts. Le cerveau sera profondément situé, ce que révélera l'orifice de l'oreille qui sera bas. Des yeux bleu-noisette ou brun-noisette sont un signe favorable. Les narines larges, ouvertes et libres, indiquent des poumons spacieux. Des narines pincées ou demi-closes indiquent des poumons petits et faibles. »

Tels sont les caractères distinctifs, expression de la longévité héréditaire en puissance, établis sur les bases d'une nombreuse statistique. M. Warner reconnaît qu'il y a des exceptions individuelles.

(*Méd. Mod.*)

Longévité des savants.

Le Pr Holden établit que les hommes de science, et notamment les astronomes, auraient une longévité toute particulière. La moyenne de la vie humaine est d'environ 33 ans : d'après les calculs faits sur plus de 7000 cas, elle serait de 64 ans chez les astronomes, de 59 chez les artistes, de 65 chez les littérateurs et de 74 ans chez les savants. Pour les seuls astronomes, 1.000 recherches auraient donné 596 ayant vécu plus de 70 ans, 206 de 70 à 79 ans, 126 de 80 à 89 ans, 15 jusqu'à 99 ans, et 3 plus de 100 ans : la moyenne serait de beaucoup supérieure à la normale.

Il n'est pas difficile d'assigner de bonnes raisons à cette longévité des hommes de science. Leur existence est généralement calme, tranquille, aisée : les controverses scientifiques ne leur échauffent que rarement le sang, et ils contractent une véritable tendance à la contemplation. Le meilleur moyen de vivre longtemps serait donc de s'adonner exclusivement à la science.

Nos astronomes en accepteront volontiers l'augure.

(*Journal d'Hygiène*).

L'inventeur de l'auscultation obstétricale.

On annonce la mort à Genève de M. le docteur Isaac Mayor, fils du docteur François Mayor, chirurgien de grand mérite. On sait que c'est François Mayor qui découvrit le moyen de reconnaître avec certitude. par l'auscultation, si un fœtus est vivant ou mort. Cette importante découverte date de 1818, année de la naissance d'Isaac Mayor, et celui-ci, devenu professeur, aimait à raconter à ses élèves que son cœur était le premier dont les battements eussent été entendus avant la naissance.

(*Lyon médical.*)

Mariage d'un médecin-prince aux Etats-Unis.

On annonce, de New-York, les fiançailles de miss Florence Hazard, une jeune et riche héritière new-yorkaise, avec le prince Franz Auersperg. Le père de la fiancée est à la tête de la plus grande affaire d'épicerie en gros de New-York. Quant au prince, qui est âgé de trente ans, c'est le plus jeune fils de l'ancien président du Conseil des ministres autrichien. Sa famille n'avait rien fait pour lui venir en aide. Lorsqu'il eut gaspillé sa fortune et contracté des dettes de jeu, il donna sa démission de son grade d'officier dans un régiment de uhlans autrichiens, quitta l'Autriche, il y a quelques années, vécut comme il put à New-York, et est actuellement *étudiant en médecine à l'hôpital de Long-Island.*

(*Gazette méd. de Paris.*)

Médecine et Colombophilie.

Un docteur américain vient d'avoir une idée que nous ne craindrons pas de qualifier de géniale.

Il faut dire, tout d'abord, que ce praticien, colombophile à ses moments perdus, possède une nombreuse clientèle, disséminée aux quatre coins du district, pays très étendu où les chemins de fer sont aussi rares que les médecins. Anssi, quand plusieurs de ses clients se trouvent malades à quelque cinquante kilomètres l'un de l'autre, il lui est impossible de les aller visiter tous dans la matinée.

Cette difficulté professionnelle, le docteur a résolu de la tourner en faisant appel à la sagacité diligente de ses pigeons-voyageurs. Au fur et à mesure de ses visites, il laisse chez les plus malades deux ou trois volatiles qui, d'heure en heure, lui apportent chez lui un bulletin de santé. Par ce moyen, il peut surveiller à distance un grand nombre de ses clients et suivre, par voie aérienne, l'effet de ses ordonnances.

(*La Lanterne*).

Femmes-médecins exerçant à Paris en 1899.

D'après l'« Almanach féministe » de 1898, voici quelles sont les femmes-médecins établies actuellement à Paris et dans le département de la Seine. Nous ne reproduisons cette liste qu'à titre purement documentaire :

M[mes] J. Benoit, Bonsignorio, Bertillon, Madeleine Brès, Conta, Chellier, Déjerine, Cécile Dylion, Berthe Dylion, Fouré, Feindkind, Gaches-Sarraute, Griniéwitch, Guénot, Herzenstein, Hoeltzel, Krykous, Konindjy, Landais, Litaouer, Magnus, Maneski, Miro-

polsky, Myszynska, Nageotte-Wilbouchewitch, Peltier, Perrée, Pillet, Pilliet-Edwards, Przedniewicz, Pokitonoff, Pierrot-Lape, Rosenthal, Scheingiss, Schultz, A. Sollier, Sulicka, Sosnowska, Tzetkine et Tourangin.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Le Chapitre du Nez (V, 289, 353, 737). — Il y a quelques années, un Américain, (était-il médecin ?) dont le nom m'échappe, mais qui sera, sans aucun doute, retrouvé par un des lecteurs de la *Chronique*, a proclamé qu'il avait trouvé un moyen sûr de modifier la forme du nez et de transformer les nez les plus difformes en nez d'un modèle esthétique parfait. Il fallait porter la nuit une sorte de moule à pression, qui lentement imprimait une forme déterminée, au choix du patient, au nez le plus déplaisant.

Dans un ouvrage intitulé: *Science nouvelle pour entretenir la beauté*, 1853, l'auteur émet la théorie du *contre-choc* par *l'aspiration*. Une émotion fâcheuse altère la beauté : il faut combattre l'influence de ces impressions. Comment? Une longue et forte aspiration d'air contre-balance à l'instant le choc causé par une émotion fâcheuse. En inspirant fortement et puis en chassant brusquement de l'air par le nez, en comprimant les narines, on peut, selon l'auteur, arrêter la déformation des traits. C'est ce qu'il appelle *la nasale*. Dans un livre qu'il intitule: *Sur les diverses manières de respirer pour entretenir la santé*, il donne le moyen de conserver la beauté par la respiration *nasale*.

Par la *fritillette*, sorte de passe magnétique exercée avec la main sur la partie du visage qu'on veut améliorer, on obtient les meilleurs résultats. L'auteur invoque de nombreuses expériences, et, en particulier, la sienne. Il relève avec acrimonie Alphonse Karr qui, paraît-il, avait dit dans le journal *Paris*, qu'il avait le nez long et se faisait fort de prouver qu'il possédait l'art de raccourcir cet appendice.

Dans la pièce de M. E. Rostand, Cyrano s'écrie :

Vil *camus*, sot *camard*, tête plate, apprenez
Que je m'enorgueillis d'un pareil appendice,
Attendu *qu'un grand nez est proprement l'indice*
D'un homme affable, bon, courtois, spirituel,
Libéral, courageux, tel que je suis, et tel
Qu'il vous est interdit à jamais de vous décrire,
.... car la face sans gloire
Que va chercher ma main en haut de votre col
Est aussi dénuée... de fierté, d'envol,
De lyrisme, de pittoresque, d'étincelle,
De somptuosité, *de nez enfin*, que celle
Que va chercher ma botte au bas de votre dos!

Or, l'histoire prouve que Cyrano ne fut ni *bon*, ni *courtois ;* ce fut, au contraire, un bilieux, un atrabilaire, un chercheur de querelles, spirituel sans doute, mais, en somme, fort mauvais coucheur.

Par contre, Fénelon, qui fut une âme très douce, un prélat de miel, avait un *très long nez.* Ecoutez Saint-Simon : « Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle *avec un grand nez.* » Consultez surtout les nombreux portraits de l'évêque de Cambrai, entre autres celui de Joseph Vivien.

En fait de longueur, malgré le fameux nez des Bourbons, Cyrano ne prouve donc rien — quant à la bonté, à la courtoisie, et à toutes les précieuses qualités énumérées dans les vers à facettes de M. Rostand.

Il faudrait entreprendre toute une fastidieuse énumération de nez célèbres, en mettant en face de chaque nez réputé long : caractère aimable. — Et ce tableau prouverait-il encore quelque chose ?

On ne trouve rien de bien spécial, relatif au nez des criminels, chez Lombroso ; et le Dr Emile Laurent qui, dans *L'Année criminelle,* nous livre les secrets de pas mal de nez de criminels célèbres, ne nous permet pas de conclure.

Une remarque : le nez de Cyrano nous a déjà été présenté au théâtre dans *Ninette*, opéra-comique de Charles Clairville et Ch. Lecoq. Ce nez « trop court pour une trompe, mais trop long pour un nez », comme il est dit dans *Le Bossu*, a également paru au théâtre de Cluny, vers 1876, je crois.

Enfin, comme curiosités ethnographiques, nous avons les *Nez percés,* d'Emile Chevallier, qui, exilé du 2 décembre, avait pu les contempler en Amérique ; et comme fantaisie autoplastique : *Le Nez d'un notaire*, d'E. About.

Bien que convaincu d'avoir été incomplet sur cette question à l'ordre du jour, permettez-moi de conclure qu'en fait de nez, pour deviner un caractère.. on ne peut juger qu'à *vue de nez.*

Dr MICHAUT.

Nota bene. — La déviation du nez dans un plan latéral serait très souvent un signe de dégénérescence, d'après les aliénistes. Le nez tordu aurait la même signification que les déformations de l'oreille. Chez les aliénés, cette variété de nez est fréquente, paraît-il.

Dr M.

Doctoresses et pharmaciennes (VI, 280). — Au Congrès international de pharmacie, tenu récemment à Bruxelles, on a examiné la question des femmes pharmaciens, en se plaçant à un point de vue tout à fait neuf : on a envisagé le cas où un médecin épouserait une femme pourvue du diplôme de pharmacien, et *vice versâ*. Il est bien permis de supposer que ces unions, jusqu'ici exceptionnelles, deviendront de plus en plus fréquentes, maintenant que les Facultés de médecine délivrent aux femmes des diplômes de docteur et les Ecoles de pharmacie, des diplômes de « pharmaciennes ».

Or la nouvelle loi sur la pharmacie, en instance devant le Parlement et qui règle les rapports entre médecins et pharmaciens, interdit bien toute convention, association ou entente, entre médecins et pharmaciens, aussi bien qu'elle punit le cumul médico-pharmaceutique, même si la personne visée possède les deux diplômes ; mais elle est muette sur l'union par le mariage d'un pharmacien et d'une doctoresse. Nous sommes curieux de savoir quelles mesures prendra le législateur pour résoudre cette difficulté imprévue.

UN MÉDECIN-PHARMACIEN.

L'autopsie de l'empereur Maximilien, du Mexique (V, 179). — Voici un extrait du rapport du Dr S. Basch qui a examiné le corps :

« La tête était exempte de blessures : des six coups dans le corps, trois avaient atteint le bas-ventre, trois autres la poitrine, presque en ligne droite.

« Au Cerro de las Campanas, le général Diaz de Léon avait commandé aux hommes de ne pas viser la tête, mais la poitrine. Les coups furent tirés à la distance la plus rapprochée, et les six balles traversèrent si bien le corps, que pas une ne fut retrouvée sur l'emplacement.

« Les trois blessures de la poitrine étaient absolument mortelles : l'une d'elles avait atteint le cœur, les deux ventricules ; la seconde avait coupé les grands vaisseaux ; la troisième avait traversé le poumon droit.

« D'après la nature de ces blessures, le combat de la mort ne put être que très court ; et les paroles poétiques attribuées à l'empereur, donnant de nouveau le commandement « feu », *n'ont pas été dites* : ses mouvements de mains n'ont été que des mouvement convulsifs : convulsions qui, d'après la loi physiologique, accompagnent la mort amenée par une rapide perte de sang.

« Quant aux phrases *mises* dans la bouche de l'empereur, je ne citerai que celle que m'a rapportée le Dr Royes, *spectateur* du drame : « L'empereur, m'a-t-il dit, après avoir partagé une poignée de pièces d'or aux soldats et les avoir priés de tirer bravement, prononça, d'une voix claire, les paroles suivantes (en espagnol) :

« Puisse mon sang être le dernier répandu pour la patrie ; et si elle a encore besoin de celui d'un de ses fils, que ce soit pour le salut de la nation, et jamais pour un acte de traîtrise envers elle. »

« Dans la matinée du 19 encore, les médecins Licea et Riva de Neyra commencèrent, dans l'église des Capuchinos, l'embaumement, qui dura huit jours.

« Malgré la promesse faite à l'empereur par Escobedos, le gouvernement refusa de me livrer le corps. » (Dr Basch.)

Maximilien avait dit au Dr Basch, durant sa captivité : « Vous êtes le *seul* d'entre nous qui puisse sûrement compter revenir en Europe... Vous veillerez à ce que justice nous soit rendue. Comment intitulerez-vous ce livre : *Cent jours d'empire mexicain ?* »

Dr M.

Médecins ayant pris part à la Commune (VI, 145, 372, 406). — On vous a posé une question sur les médecins ayant pris part à la Commune. Vous en citez quelques-uns, mais vous en avez oublié un, et non des moindres, qui a joué un grand rôle sous la Commune, ou qui, du moins, a eu le pouvoir en mains, et n'en a peut-être pas trop abusé.

Je veux parler du Dr Regnard, le beau Regnard, comme nous l'appelions dans notre jeunesse, qui, depuis, s'est retiré dans une grasse prébende, paraît-il, et qui ne fait plus parler de lui, et dont j'ai vu le buste, extrêmement ressemblant, au Salon de la Galerie des Machines, cette année.

J'ai eu affaire à lui, assez fortuitement, dans les derniers jours de la Commune, et voici dans quelles circonstances :

Les obus m'avaient délogé d'Auteuil d'abord, où je me trouvais

avec toute ma famille, ensuite de Passy, et nous étions venus nous réfugier rue du Cherche-Midi, auprès de la prison militaire, dans la maison d'un de nos amis parti depuis longtemps pour la campagne.

Vous m'avouerez que le lieu était mal choisi : tout autour de nous, les obus faisaient rage le jour et la nuit, l'explosion de la poudrière du Luxembourg nous avait presque renversés, et enfin voyant qu'on n'y pouvait plus tenir, et voulant mettre à l'abri tous les miens, je résolus de tenter de sortir de Paris.

Mais pour cela il fallait un laissez-passer de la Préfecture de police.

Donc, le dimanche matin 21 mai 1871, retenez la date, confiant dans mon titre de médecin, et sachant que notre camarade Regnard était le secrétaire du Délégué à la Sûreté, Protot, si je ne me trompe, je me dirigeai vers la Préfecture de police, où j'entrai par le quai de l'Horloge.

Je demandai à des fédérés du poste, en leur montrant ma carte, le bureau du citoyen secrétaire Regnard ; on me fit traverser de nombreux couloirs remplis de fédérés, les uns assis et fumant leur pipe, les autres couchés à terre et dormant à poings fermés, le tout mélangé de cantinières, et j'arrivai dans le bureau en question, grande et belle pièce toute remplie des dépouilles de Notre-Dame des Victoires, que les bons camarades avaient pillée quelques jours auparavant, le tout jeté à terre dans un complet désordre : vases sacrés, vêtements sacerdotaux, cœurs en vermeil ou en argent provenant des ex-voto, enfin tout ce qu'ils avaient pu enlever de l'église et qu'ils avaient apporté à la Préfecture (ils disaient à l'ex-Préfecture) : vous vous souvenez qu'à cette époque les curés étaient accusés de séquestrer les jeunes filles dans les églises et même de les y faire disparaître ; la crédulité et la bêtise humaine n'ayant pas de bornes, on ferait encore croire aujourd'hui pareille chose aux foules si on voulait en prendre la peine.

Je trouvai Regnard avec le visage assez préoccupé : il n'ignorait pas que la Commune touchait à sa fin, je pense, et cependant il me fit un très cordial accueil.

Je lui exposai l'objet de ma visite, et de très bon cœur, sans hésiter, il me délivra un bon pour sortir de Paris avec toute ma famille par la porte Saint-Denis : toutes les autres portes étaient bloquées.

Nous devions partir le lendemain, le lundi, et vous vous souvenez que c'est pendant cette nuit que les soldats de l'ordre, les Versaillais comme on les appelait, franchirent la porte de Versailles au point du jour, et entrèrent dans Paris.

Le lundi matin, les balles pleuvaient dans les rues, et nous nous gardâmes bien, je n'ai pas besoin de vous le dire, de franchir la porte de notre maison.

Pour en finir avec cette odyssée, le mercredi soir à 6 heures, l'heure à peu près où on assassinait les otages à la Roquette, l'archevêque de Paris, M. Bonjean, etc., nous repartions à pied pour Auteuil, et l'un des miens recevait une balle perdue dans la jambe.

Mais je dois dire que j'ai toujours conservé une grande reconnaissance pour Regnard qui, malgré mon titre de docteur et d'ancien camarade, pouvait parfaitement non seulement me refuser un sauf-conduit, mais me faire mettre en prison comme réfractaire, puisque tous les hommes valides devaient prendre le fusil pour combattre les Versaillais.

Depuis ce temps, j'ai tenté à plusieurs reprises de voir Regnard pour le remercier, et je n'ai jamais pu le joindre.

Vous pourrez donc joindre à la liste des médecins ayant fait partie de la Commune, celui-ci, qui ne fut pas un des plus obscurs, et dont l'intelligence passait pour réellement remarquable parmi nous.

Mais que diable allait-il faire dans cette galère ? Il est vrai que cela lui a réussi !

D[r] MALHÈNÉ.

— Le directeur des ambulances de la Commune donna deux concerts fameux, au palais des Tuileries, au bénéfice des œuvres de bienfaisance de son gouvernement. Voici la lettre emphatique par laquelle ce directeur, le docteur Rousselle, fit appel au public, par l'organe de la presse, pour l'attirer à ces concerts, qui eurent lieu le 11 et le 18 mai 1871.

Maison du Peuple (1).

Palais des Tuileries, le 26 floréal 79.

Citoyen Rédacteur,

« Veuillez, si possible, insérer les lignes suivantes:

« Deux fois déjà les somptueux appartements des Tuileries ont retenti des hymnes sublimes de la grande Révolution française : deux fois ce repaire de la tyrannie bâti par les despotes avec l'or sué par le peuple, a vu le peuple calme dans sa puissance, superbe de dignité, rentrant en possession de son bien, applaudir le génie dans sa lutte éternelle contre la force brutale.

« Ce palais souillé par les orgies de la Royauté et de l'Empire a été purifié par la présence du peuple, l'unique souverain, qui, loin d'abuser de sa force, a su faire une bonne action de ce qui pouvait être une scène de destruction et de pillage.

« Les veuves et les orphelines des citoyens morts pour la République profiteront de ces fêtes nationales.

« La faveur marquée qui les accueille et l'expérience acquise ont engagé le citoyen docteur Rousselle à donner jeudi, 18 mai, un grand concert de jour dans des conditions nouvelles et tout à fait démocratiques : à midi, les portes du palais s'ouvriront à deux battants devant le flot populaire au prix unique d'un franc ; des orchestres circuleront avec la foule dans les longues galeries, s'arrêtant par intervalles pour soulever, par leur puissante et mâle harmonie, l'enthousiasme de tout ce qui sent un cœur d'homme et de citoyen battre dans sa poitrine.

« Des poètes populaires, nouveaux Tyrtées, diront leurs œuvres énergiques.

« Le grand prophète des *Châtiments*, notre Victor Hugo, ne sera pas oublié ; il est bon que les vers impitoyables dont il flagelle l'infâme fassent tressaillir les lambris mêmes sous lesquels l'infâme a préparé pendant vingt ans tous ses crimes ; il est juste que le cynique gredin soit marqué à l'épaule dans la salle du Trône par le fer rouge du grand justicier.

« Donc à jeudi. Le peuple convoqué ne manquera pas au rendez-

(1) Cette lettre est écrite sur une feuille de papier à en-tête de la Maison de l'Empereur, où figure la surcharge, en grosses lettres, de la Maison du Peuple.

vous, et nos braves soldats, en tombant pour la cause de la Révolution sociale, pourront se dire que leurs femmes et leurs enfants ne seront pas abandonnés.

Vive la Commune !

Merci d'avance.

Salut et Fraternité,
M. ROUSSELLE,
D. m. p.

Visite des appartements tous les jours de dix heures du matin à six heures du soir.

50 centimes d'entrée. »

Ce curieux document a été publié par la *Gazette anecdotique*, 1885, t. I, p. 235.

C. A.

L'inventeur de la micrographie (VI, 436). — C'est dans une lettre datée du mois de novembre 1667, mais publiée seulement en 1678, sous le titre : *Observations sur les animalcules de la semence humaine*, que Leeuwenhoeck a fait connaître qu'il venait de découvrir des animalcules dans le sperme.

Une lentille sertie dans une monture métallique, composée de deux lames, à laquelle s'adaptait un porte-objet mû par une vis : tel est le microscope avec lequel Leeuwenhoeck a fait ses observations, celui qu'il a légué à la Société royale de Londres. Le savant anglais a ignoré l'usage du miroir qui sert à éclairer les objets et tenu son petit appareil à la main en le tournant vers la lumière du jour ou d'une chandelle...

Si l'invention du microscope n'était pas, — du moins on le prétend (1) — postérieure d'une quarantaine d'années à Rabelais, on pourrait croire qu'il a vu les spermatozoïdes, d'autant mieux :

1° Qu'en raison de l'aberration de sphéricité des lentilles primitives, les éléments fécondants du liquide spermatique, examinés avec ces lentilles, ont une tête très arrondie, une queue droite, courte, rectiligne, ressemblent étrangement, en un mot, à « des clous à latte ». Ainsi les a décrits et représentés Leeuwenhoeck lui-même ;

2° Que le chiffre cent concorde avec la diminution du nombre des spermatozoïdes chez un homme d'un certain âge, émacié et vivant de privations ;

3° Qu'il n'est pas besoin d'un très fort grossissement pour voir les spermatozoïdes ; que Leeuwenhoeck lui-même les a vus avec des doublets et des triplets ;

---

(1) C'est vers 1590 que furent, dit-on, fabriqués par Hans Janssens et son fils Zaccharias les premiers microscopes. Ce qui n'est pas douteux, c'est que les lentilles ou globes de verre et leur pouvoir grossissant étaient connus des Anciens. Lyard en a ramassé une dans les ruines de Ninive. Néron, dont la vue était mauvaise, regardait les combats des gladiateurs au moyen d'une sorte de lunette ou plutôt d'une lorgnette munie d'une lentille d'émeraude. Vittori (*De Glyptographià*, 1759) raconte qu'il a trouvé, au musée Vittorio, des pierres précieuses ayant la grosseur de la moitié d'une lentille, portant des gravures de figures invisibles à l'œil nu. Dans l'histoire de l'Académie des Inscriptions (ch. I, p. 276), on peut lire la description du célèbre cachet de Michel Angelo, mesurant 15 millimètres de long sur 12 millimètres de large, et qui présente 17 figures d'animaux, une naissance de Bacchus avec une cérémonie rapportée aux Pyanepsis, fêtes athéniennes en l'honneur d'Apollon. L'invention du microscope a été, enfin, attribuée tour à tour à Bacon, à Métius d'Alkmar, à Porta, à Galilée, etc. (Le Double).

4o Qu'au moyen âge, les Arabes étaient réputés les premiers lunettiers du monde et avaient des rapports constants avec la Faculté de Montpellier où a étudié Rabelais.

Je n'insiste pas. Pour terminer, je ferai seulement observer que c'est folie de croire qu'une invention quelconque ait été l'œuvre d'un seul jour et l'œuvre d'un seul homme.

Dr LE DOUBLE (Tours).

Missionnaires médecins (VI, 86). — La *Chronique* a cité (n° du 1er février 1899, page 86), d'après le *Janus* et *The Maryland medical Journal*, un certain nombre de *Missionnaires médecins :* curiosité para-médicale à laquelle vous me permettrez d'ajouter cette autre, peut-être mal connue de la généralité des confrères et lecteurs de la *Chronique*. Il y a eu des *Papes* médecins, j'en tire la preuve de deux livres : le *Nomenclator*, de Bronius et la *Litanie des saints médecins*, de Lazare Meyssonnier (1646) : Jean XXI ou XXII (1276) et Nicolas V (an 1454). *Pierre Damien*, qui vivait l'an 1080, était médecin et *cardinal ;* l'*évêque de Vienne*, qui était estimé par le roi Louis XI, était médecin. *Nicolas Fernela* fut *évêque* et médecin. Theodorus fut *évêque* et médecin, « duquel Eusèbe fait l'éloge pour avoir conjointement exercé la médecine spirituelle et corporelle, avec beaucoup de mérite, de réputation et d'estime ».

Au XIIe siècle, *Obiso*, *moine* de Saint-Victor, était médecin de Louis le Gros. Rigord, religieux de l'abbaye de Saint-Denys, était médecin du roi Philippe II. Le chanoine *Pierre Lombard*, de Chartres, fut le médecin de *Louis VII*. *Gilles de Corbeil*, chanoine de Paris, était le médecin favori de Philippe-Auguste. *Robert de Provins*, *chanoine* de Paris, était médecin de saint Louis. La reine Blanche eut pour premier médecin *Robert de Douay*, *chanoine de Senlis*. Henry *Thibout*, doyen de la Faculté de Paris, était chanoine et pénitencier de l'Eglise de Paris, et les cours de médecine avaient lieu en *sa maison*, l'an 1434.

Voilà pas mal d'ecclésiastiques médecins. Les statuts de notre vieille Faculté portaient, paraît-il, *qu'aucun docteur en médecine ne pouvait se marier*, « de même qu'il n'est pas permis de l'être à ceux qui ont reçu les *ordres sacrés* ». Ce n'est qu'en 1452 qu'on accorda la dispense.

Le Parlement ratifia, par un arrêt du 4 mars 1667, la dispense accordée par le cardinal d'Estouteville. Donc il n'est pas permis d'être surpris que, jusqu'à cette époque, il y eût tant de confrères parmi les ecclésiastiques : évêques, archevêques, voire papes, puisque notre profession obligeait au *célibat jusqu'en 1452*.

Notre illustre ancêtre François Rabelais, médecin de Montpellier et de Lyon, était, en outre, curé de Meudon et passait pour un aussi bon médecin qu'il était, paraît-il, considéré comme un bon curé par ses paroissiens. Ai-je besoin de rappeler cet exemple si connu ?

J'espère que vous continuerez cette liste de confrères ecclésiastiques jusqu'à l'époque contemporaine. Nous connaissons tous d'illustres exemples de confrères revêtus de ce double sacerdoce : scientifique et divin.

Dr MICHAUT.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

No du 15 mai 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Balzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine*. — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac. — L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. — Balzaciana medica.

No du 1er juin 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr Cabanès. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr Beluze. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr Triaire.

No du 15 juin 1899. — Les médecins des rois de France : Jean Héroard, par M. le Dr Michaut. — Comment fut fondé l'ordre des Carmélites, par M. le Dr Beluze.

No du 1er juillet 1899. — La mort de Hahnemann, par M. Ernest Legouvé. — L'exhumation des restes de Goya, par M. le Dr Laurent de Perry. — Le marquis de Sade, précurseur de M. de Curel, par le Dr Mathot.

No du 15 juillet 1899. — Le 106e anniversaire de la mort de Marat. — Un illustre évadé de la médecine : le docteur Marat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr Vigouroux, directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière. — Marat physicien. — Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday, par le Dr Cabanès. — Maratiana : Un frère inconnu de Marat. — La sœur de Marat. — Marat précepteur. — Les manuscrits de Marat. — La maison de Marat. — Le couteau de Charlotte Corday. — Les restes de Marat et de Charlotte Corday. — Trouvailles curieuses et documents inédits : Marat praticien. — Marat mélomane. — Marat bucolique. — Marat parrain d'une fleur.

No *du 1er août* 1899. — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais (*suite*), par M. le Dr Michaut. — Marat oculiste, par M. H. Morse Stephens. — Ce qu'il en coûtait jadis de violer le secret professionnel.

No *du 15 août* 1899. — La naissance de la duchesse d'Abrantès. — Les grands personnages aux eaux minérales. — Enghien-les-Bains, par M. le Dr Cabanès. — Médecins et Clients, par M. le Dr Scheuer (de Spa).

No du 1er septembre 1899. — Les Médecins célèbres d'Arles-en-Provence, du xve siècle à nos jours, par M. le Dr Martin-Raget (d'Arles-sur-Rhône). — Correspondance de Warden, par MM. le Dr Cabanès et Blavinhac (*Suite*). — Une affiche du xviiie siècle relative aux inhumations précipitées, par M. le Dr Hamy.



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 19 1er OCTOBRE 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Cinquante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE N° 19 1er OCTOBRE 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-HISTORIQUES

J.-P. Marat. — Sa vie en Angleterre,

Par M. Georges Pilotelle.

« L'envie de me former aux sciences et de me soustraire « aux dangers de la dissipation, m'avait engagé de passer en « Angleterre. » C'est dans une lettre à Roume de Saint-Laurent, datée du 20 novembre 1783, que nous trouvons cette déclaration de Marat.

Bien qu'il ne précise pas la date de son départ pour ce pays, comme ce fut en 1762 qu'il quitta Bordeaux, il est probable qu'il passa trois ans à Paris et à Amsterdam, et qu'il arriva en Angleterre en 1765.

En octobre 1769, Marat exerçait déjà la médecine à Londres, comme le prouve une note de son opuscule « Essay on Gleets ».

Le Dr Lonsdale, de Carlisle, nous apprend aussi, dans son ouvrage, *The Worthies of Cumberland*, qu'il exerçait la médecine à Newcastle, vers les années 1770-73 :

« On croit généralement que ce fut à l'occasion de ses services « philanthropiques pendant une grande épidémie qu'il reçut le di- « plôme lui conférant le *Droit de Cité* à Newcastle....

« M. Croker, lors de son séjour à Paris, se rendit chez la sœur de « Marat, qui, croyant voir dans cette démarche une preuve du « respect des Anglais pour la mémoire de son frère, lui montra ce « diplôme de droit de Cité de la ville de Newcastle. M. Croker, s'en « rapportant à elle, n'examina pas le document. »

Ce n'était pas chose facile que de pénétrer chez Mlle Albertine Marat. M. Goupil-Louvigny, qui fut son confident, en parle ainsi, dans une lettre adressée à Chévremont, le 11 juin 1886 :

« ... Recevait-elle la visite d'un inconnu ? Préalablement, elle lui « faisait donner par écrit son nom, son adresse, sa profession, etc., « en lui déclarant sans détours qu'elle ne voulait recevoir qui que « ce soit sans ces sortes de formalités ; ensuite elle lui disait avec

« le même sans façon qu'elle leur ferait savoir s'ils pourraient se « présenter de nouveau. .

« ... Je me prêtai volontiers pour elle à obtenir les renseigne- « ments qui les faisaient ou agréer ou refuser. Elle mettait ainsi à nu « sa nature soupçonneuse, ce qui rebuta souvent bon nombre de « visiteurs.

« ... Parmi les personnages connus qui ont eu accès chez elle, à « ma connaissance (une ou deux fois peut-être, trois fois au plus), « jusque vers la fin de 1837, figurent Esquiros, Villiaumé, Raspail, le « colonel Morin, Mathon ou Matton... »

Plus loin le portrait d'Albertine Marat, que nous reproduisons en entier :

« ... Extérieurement, c'était une petite femme grêle, le visage « rond, le regard perçant, vif et scrutateur; le teint hâve, mat, un « peu bistré, les traits forts et brusqués, en somme laide.

« Sa petite taille, son air chétif, sa tenue droite comme un jonc, « tout cela surmonté par une tête dont l'expression et la grandeur « de ses yeux noirs contrastaient singulièrement avec le reste de « sa personne, produisait un effet saisissant chez tous ceux qui l'ont « vue; l'ensemble de sa figure portait l'empreinte d'une rare énergie. « Sa ressemblance avec son frère, d'après Boze, était frappante. Sa « parole était facile, lente et correcte ; même dans ses moments de « plus haute animation, elle articulait bien ; jamais une expression « basse ou triviale ; son jugement était droit, mais, à mon avis, pas « toujours juste envers les hommes de la Révolution, notamment « Maximilien ; aimant et haïssant bien, son côté faible était le « soupçon et l'orgueil. Elle était vêtue presque invariablement d'une « robe d'indienne plus que modeste, coiffée chez elle — d'où elle ne « sortait presque jamais — d'un mouchoir ; elle recevait tous les « matins par sa laitière un petit vase et la chargeait de lui apporter « la maigre pitance du lendemain ; elle a vécu souvent des quin- « zaines et plus sans avoir vu d'autres visages. Sa dépense était « fabuleuse, elle vivait presque de rien. Je ne l'ai pas vue à ses « derniers moments, mais je suis convaincu que la trempe de son « caractère ne s'est pas démentie. »

Revenons à M. Croker, auquel la lettre suivante fait allusion. Elle est datée du 9 mars 1840 et est adressée par un M. Pendant à Mme Richard, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 42 :

« Madame,

« ... Vous m'avez parlé de Mlle Marat avec toute l'amitié possible, « et je crois devoir vous dire qu'un de nos amis, ancien ministre de « la marine en Angleterre, me charge de lui donner de ses nouvelles, « et demande ce qu'il pourrait lui offrir comme hommage de sa « considération.

« Cet ancien ministre est M. Croker, qui a eu l'honneur de visiter « Mlle Marat avec M. Moore (1), son ami. Il y a plus de trois ans

(1) Le M. Moore dont il est question est, sans doute, John Moore, M. D..., qui a publié, en 1793, 2 vol. in-8° : « A Journal during a residence in France from the beginning of august to the middle of december 1792. » — A la page 264 du tome second, J. Moore écrit ces lignes à propos du courage de Marat : « Je n'ai jamais entendu parler de ses autre bonnes

« qu'ils en causèrent avec M. Pendant, — durant plus de deux « heures, — qui en a conservé pour cette demoiselle la plus haute « estime.

« Pourrez-vous l'aller voir et lui demander de vouloir bien me « faire l'honneur de me recevoir ?

« Agréez l'assurance de mon sincère attachement,

« PENDANT. »

Dans une autre lettre, reproduite plus loin, on verra que M. J.-W. Croker avait déjà essayé vainement de faire accepter quoi que ce soit à Mlle Marat.

Le Dr Lonsdale, dont nous avons coupé le récit pour nous occuper de Mlle Marat et de M. Croker, continue ainsi :

« ..... Voulant pourtant éclaircir ce point, j'allai voir M. Cail, le « maire actuel de Newcastle, qui fit des recherches dans tous les « livres de la corporation, sans toutefois réussir à trouver le nom de « Marat dans la LISTE DES HOMMES LIBRES (*Freemen*). Assisté de mes « amis, MM. James Clephan et Joseph Cowen, propriétaire du « *Newcastle Chronicle*, nous fîmes de nouvelles recherches, qui nous « révélèrent l'existence de plusieurs clubs, lesquels furent, — sinon « totalement, du moins en grande partie, — organisés par Marat. »

Ce fut à ces clubs qu'il envoya son fameux in-4°, THE CHAINS OF SLAVERY, en 1774, et qu'il y fréquenta, comme il le dit lui-même, séjournant trois semaines à Carlisle, Penrith et Newcastle.

En 1772, paraissait à Londres un ouvrage anonyme, mais qui est de Marat, comme nous en donnerons les preuves plus loin. C'était un in-8°, de 6 pages non numérotées, plus 115 pages de texte, et qui avait pour titre :

Essay
on the
Human Soul
London
Printed for T. Recket et C° in the Strand
MDCCLXXII.

Ce volume est devenu fort rare, et nous n'en connaissons que deux exemplaires : celui du British Museum et le nôtre.

C'était évidemment le sujet à la mode en Angleterre, si l'on en juge par tous les essais qui parurent alors, et presque tous avec le même titre.

Comment se fait-il que Marat n'en fasse mention nulle part dans ses ouvrages ? Probablement parce qu'il comptait le compléter dans les deux volumes qu'il publia l'année suivante dans son « A PHYLOSOPHICAL ESSAY ON MAN. »

Marat, du reste, dit, dans une note de la page 48 de son *Mémoire sur l'électricité médicale* :

« qualités, mais cet homme possède certainement un grand courage personnel et politique. « Nul danger ne le terrifie, nulle trahison ne le déconcerte. Son cœur, comme son front « semblent être d'airain. »

« ... On peut voir à ce sujet un ouvrage que j'ai publié en 1772 à « Londres, sous ce titre : *A Phylosophicat Essay on man*, et en 1775 « sous ce titre : *De l'Homme ou de l'Influence du Corps sur l'Ame et « de l'Ame sur le Corps*, ouvrage qui est fort au-dessus de tout ce qui « est dès lors sorti de ma plume et que plusieurs auteurs ont mis « à contribution sans le citer. »

Comme *A Phylosophical Essay on man* n'a été publié qu'en 1773, il est permis d'en conclure que ces deux publications se confondent dans la mémoire de Marat, et c'est ce qui expliquerait l'erreur de date.

En effet, de la page 130 à la page 272 de son nouveau livre, le texte est presque le même que dans *Essay on Human Soul*, et dans les pages de 119 à 324 du livre second de « L'Homme ». Nous disons « presque le même », parce qu'il n'y a que de très légères différences, comme celle-ci par exemple :

Dans *Essay on the Human Soul*, page 1, ligne 2, nous lisons : « All we known of it by its faculties *and its faculties are known*, etc. » ; et dans *A Phylosophical Essay*, page 130, ligne 15, nous notons ce changement : « All we known of it by its faculties, *and they are known to us*, etc. »

Ce n'est là qu'une simple correction d'anglais, qui ne modifie en rien le sens de l'ouvrage.

Marat, dans un avis au lecteur, annonce que : « Si ce petit « Essai mérite l'approbation du public, l'auteur se propose de « démontrer, dans un ouvrage ultérieur, comment les observa- « tions qui lui sont présentées maintenant conduisent à d'im- « portantes vérités. »

Le système d'Helvétius était alors en pleine vogue, et Marat essaya, — ce qui n'était pas une tâche aisée, — d'en contrebalancer le succès. Elevé dans les doctrines de Calvin, il n'est pas surprenant que ses tendances se soient dirigées vers les spiritualités de l'âme. Pourtant, malgré toute l'aridité d'un sujet aussi rebattu, l'on ne peut s'empêcher d'admirer l'érudition de Marat, qui, non seulement, possédait à fond ses auteurs grecs et latins, mais connaissait encore la plupart des écrivains anglais, français, allemands, italiens et espagnols.

L'année suivante (1773), il compléta son premier essai par un ouvrage beaucoup plus important et ayant pour titre :

A Phylosophical Essay on man
being
an attempt
to Investigate the
Principles and Laws
of the
Reciprocal Influence
of the
Soul on the Body

Unde animi constet, natura vivendum.
(Lucr., *De Nat. Rer.*)

London
Printed for T. Ridley, in St James Street
and T. Payne, at the Mews Gate
MDCCLXXIII.

Nous possédons un autre exemplaire, avec cette modification : *Soul and Body*, au lieu de *Soul on the Body*, et l'adresse des libraires ainsi :

London
Printed for F. Mersbery, at no 20, the corner of Ludgate Street, J. Ridley in St James Street and T. Payne at the Mews Gate.
MDCCLXXIII.

Enfin, nous avons une seconde édition, avec un seul nom de libraire, sans date au premier volume et avec celle de MDCCLXXV au second :

London
Printed for H. Setchel, Bookseller, King Street, Covent Garden.

L'exemplaire qui paraît avoir été imprimé le premier doit être celui qui a pour titre *Soul and Body*, car la faute dans le titre *Soul on the Body*, que nous constatons dans la seconde édition, se trouve répétée dans l'édition de 1775.

Il y a, dans ce que j'appellerai le n° 2, des corrections qui paraissent être de la main de Marat. On trouve aussi des corrections dans le n° 1, mais elles sont moins nombreuses. Il est très possible que Marat, aidé d'un ami, ait corrigé bon nombre d'exemplaires de son livre.

Malgré les quelques changements dans le texte de ce dernier ouvrage, il semble avoir été traduit par la même personne. Du reste, laissons parler Marat et nous observerons qu'il nous dit :

« ... Toujours sous l'incognito, mais me défiant de l'exactitude « de la traduction, je le soumis (le manuscrit) à l'examen de quel- « ques Anglais, aussi distingués par leur vertu que par leurs talents ; « entre autres à l'ancien Lord Littleton, auteur de plusieurs ouvrages « estimés, et M. Collignon, Professeur de Physiologie à l'Université « de Cambridge... » (Paris, 20 novembre 1783. Extrait d'une lettre de Marat à Roume de Saint-Laurent.)

Nous trouvons également, à la page 191 du *Gentleman's Magazine*, d'avril 1773, un compte rendu de cet ouvrage. En voici un extrait :

« ... L'auteur de cet Essai nous décrit les progrès de la science de « l'Homme, depuis les temps les plus reculés de l'antiquité jusqu'à « nos jours, et il essaie de démontrer que, quoique la science « ait été un des arts les plus cultivés, elle n'a cependant pas fait « de grands progrès, et la raison en est que ceux qui se sont attachés « à sa poursuite ont fait fausse route. Au lieu de prendre pour « guide leur expérience, les philosophes ont fait le contraire ; ils ont « inventé des systèmes et ont dénaturé leurs observations pour les « faire cadrer avec leurs systèmes... »

L'auteur de l'article termine son étude par une citation de Marat et une note dans laquelle il dit que « des extraits de cet ouvrage seront insérés de temps à autre ». Pourtant, malgré nos recherches, nous n'avons pu en trouver trace.

Ce « Phylosophical Essay » fut aussi annoncé page 221 dans les *Medical and philosophical commentaries, by a Society of physicians of Edingburg*, et aussi dans le *Westminster Magazine*.

En effet, Marat dit, dans une lettre à Roume de Saint-Laurent :

« ... On peut voir le compte qu'en rendit le *Westminster Maga-*
« *zine* (de juin ou juillet 1773), composé par une Société de Gens de
« Lettres. Je ne dis rien ici des louanges qu'ils lui prodiguèrent,
« mais je ne puis passer sous silence la censure méprisante avec
« laquelle j'avais traité nos prétendus philosophes, dans une note
« qui se trouve au commencement de l'ouvrage... »

De son côté, le Dr Cabanès écrit, dans son ouvrage *Marat inconnu :*

« Marat avait été un des précurseurs les plus immédiats des grands
« physiologistes du commencement du siècle, notamment de Bichat
« et de Cabanis. En étudiant l'influence du corps sur l'âme et de
« l'âme sur le corps, il préparait toutes les doctrines modernes, mises
« plus tard en évidence par Auguste Comte et l'école positiviste.....

« ..... Sans doute les théories de Marat sont confuses et souvent
« inexplicables. Mais était-il si aisé à son époque d'élucider ces
« difficiles problèmes ? Si Cabanis a eu la gloire de mettre la lu-
« mière dans des discussions d'une impénétrable obscurité, il n'en
« reste pas moins à Marat le mérite de l'avoir devancé.

« N'oublions pas qu'il a frayé la voie où Bichat devait entrer si
« résolument avec toute la hardiesse et la sécurité du génie.

« Il serait, certes, intéressant de comparer le livre de Marat aux
« immortelles *Recherches sur la vie et la mort*, et nous ne craignons
« pas d'affirmer qu'on trouverait des points de contact nombreux.

« Croirait-on que, même à l'heure actuelle, on désavouerait ces
« lignes du philosophe, parfois si âprement discuté :

« ... La raison de la différence des esprits est dans la disjonction
« des organes. L'impétueux Eschyle, le tendre Tibulle, le touchant
« Fénelon, le sublime Corneille, le profond Montesquieu, l'incon-
« séquent Voltaire, tous les hommes enfin *doivent chacun la tour-*
« *nure et le caractère* de leur esprit à la constitution de leur corps... »

L'homme — dit encore Marat — « est composé de deux sub-
« stances distinctes : l'âme et le corps » ; et, plus loin : «... Les
« méninges doivent être le siège de l'âme... »

Que de livres et d'ouvrages ont été faits depuis sur ce sujet !

Descartes avait eu l'idée de fixer le siège de l'âme dans la glande pinéale.

Willis, Avicenne et Averroës placèrent le sens commun, la mémoire, l'imagination et le jugement dans les ventricules du cerveau.

Foville a placé le siège de la pensée dans la *substance corticale du cerveau.*

Maintenant encore le problème reste ouvert aux recherches, malgré les beaux travaux de Flourens, de Longet et de Magendie.

Pour notre part, nous croyons que toutes les questions sur l'âme et sur Dieu sont et resteront toujours absolument stériles.

Rabelais disait qu'entre l'âme et l'âne, il n'y avait qu'une lettre de différence.

Laplace pensait que Dieu était « une hypothèse dont la science n'avait que faire ».

Et quand Voltaire vient nous dire que : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer », nous lui répondrons simplement : C'EST CE QUE L'ON A FAIT (1).

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Charlotte Corday au théâtre.

I. — LES PIÈCES FRANÇAISES (2).

Nous ne soupçonnions pas, en évoquant la mémoire de Marat, à l'occasion du 106ᵉ anniversaire de sa mort, que l'heure était proche où on allait remettre à la scène une des pièces dont l'assassin de 1793 est le protagoniste.

A l'occasion de cette reprise de la tragédie de Ponsard, on a rappelé le titre d'un, ou de deux drames, au plus, dont la vierge normande aurait été l'héroïne. C'est sommaire comme bibliographie. Ainsi que nous l'allons montrer, il n'y a pas eu, à notre connaissance — et nous nous sommes basé, pour l'établir, sur les travaux de Moreau-Chaslon, Vatel, etc. (3), — il n'y a pas eu, disons-nous, moins d'une quarantaine d'ouvrages dramatiques consacrés à Charlotte Corday.

Sujet bien peu médical! va-t-on s'exclamer. Qu'on se rassure : une des pièces qui ont été jugées par les critiques avec le plus de sympathie est précisément... d'un confrère ; mais nous en reparlerons à sa date.

1° *L'Ami du Peuple* ou la *Mort de Marat,* fait historique en un acte, suivi de sa *Pompe funèbre*, représenté pour la première fois sur le théâtre des *Variétés amusantes*, boulevard du Temple, le 8 août 1793 (vieux style), par le citoyen *Gassier Saint-Amand*, est probablement la première qui ait été jouée sur un théâtre : cette pièce a, en effet, été donnée le 8 août 1793, soit vingt-six jours après l'événe-

(1) Il est bien entendu que, à la tribune *libre* de la « Chronique », toutes les opinions peuvent être *librement* exprimées, à la seule condition qu'on garde toujours la mesure qui convient, dans l'expression de ses idées ; mais la responsabilité du journal ne saurait être engagée que lorsque les articles sont anonymes ou signés du Dʳ Cabanès.

(2) Nous donnerons la bibliographie des pièces étrangères dans un nᵒ ultérieur.

(3) Vatel, *Bibliographie dramatique de Charlotte de Corday*, excellent répertoire qui nous a servi de guide et auquel nous avons fait de larges emprunts pour l'étude qu'on va lire.

ment. Elle est de la plus grande simplicité et se compose de douze scènes, qui représentent : l'intérieur de Marat, ses occupations de journaliste, son mariage verbal avec Simonne Evrard, sa mort. Charlotte Corday ne joue un rôle actif que dans les scènes XI et XII.

2° *A-propos sur la mort de l'infortuné Marat, joué par le théâtre de la Cité en aoust 1793.* La citoyenne Cléricourt, la jeune, artiste de ce théâtre, remplissait le rôle de Charlotte Corday. C'est le seul renseignement que nous possédions sur cette pièce.

3° *Apothéose de Marat et Lepelletier*, scène lyrique chantée à Versailles dans la ci-devant chapelle, et à Paris, maison de la Révolution, ci-devant Palais-Bourbon. — 10 août 1793. — Paroles de *Delrieu*, musique de *Giroust*. (Non imprimée.)

Les auteurs des *Prisons de l'Europe*, Alboize et Maquet, citent (t. IV, p. 114) les *Mémoires inédits de Champagneux*, desquels il résulterait que Champagneux, alors détenu à la Force, avait composé une tragédie sur Charlotte de Corday. Il aurait eu pour inspirateur et collaborateur Adam Lux, qui était renfermé dans la même prison. Malheureusement cette tragédie fut perdue. Les Mémoires seuls subsisteraient.

4° *La Mort de Marat*, tragédie en trois actes et en vers, suivie de son *Apothéose*, en un acte et en vers, par *Jean-François Barrau*, citoyen de Toulouse, fut représentée pour la première fois à Toulouse, sur le théâtre de la République, le 15 pluviôse de l'an II de la République française (3 février 1794). Toulouse, de l'imprimerie du citoyen *Jean-Florent Baour* (1793), in-8° de quarante-huit pages.

Il y eut une seconde édition à Lyon, « de l'imprimerie des « Droits de l'homme », chez le républicain français, rue des Sans-Culottes, an III de la République, avec cette épigraphe tirée de l'apothéose : *Qu'ils le craignent encor, il va revivre en nous.* » C'est cette édition que possède la Bibliothèque du Louvre, tome XVI de la collection Viollet-Leduc.

5° *La Réception de Marat dans l'Olympe, comédie en un acte, mêlée d'ariettes*, représentée sur le théâtre de l'Estrapade, le 19 ventôse an III, 19 mars 1794. (Non imprimée. — Indication de M. Ménétrier.)

6° *L'Arrivée de Marat aux Champs-Elysées, vaudeville civique*, approuvé par l'administration de police, pour être joué sur le théâtre de la Cité, 2 prairial an II (21 mai 1794.

La pièce doit être de Chaussier (Hector, fils du célèbre médecin) ; le reçu du manuscrit est signé de ce nom. On ne sait si la pièce a été jouée : il n'a pas été trouvé trace de la représentation.

7° *Le véritable Ami du Peuple* ou *la Victime du fédéralisme*, joué à la Gaîté le 17 messidor an II. Pièce mentionnée par le journal *Le Républicain français* à la date susdite. Vatel ne connaît ni cette pièce ni son auteur.

8° *Charlotte Corday*, tragédie en trois actes, et en vers, avec cette épigraphe :

Dulce pro patria mori.

(Prix : 36 sols.)

1795.

Sans nom d'auteur ni d'éditeur.

Quérard mentionne, sous le n° 33 de son article bibliographique, une tragédie de *Charlotte Corday*, en trois actes et en vers, in-8°, qui doit être la même que celle-ci ; seulement Quérard ne reproduit pas



PORTRAITS DE CHARLOTTE CORDAY.



l'épigraphe, et indique cette pièce comme imprimée chez Pott, à Lausanne. Il y aurait donc eu une édition faite en Suisse ou un changement de titre. Aucune des deux éditions ne renferme le nom de l'auteur.

9° *Charlotte Corday* ou *la Judith moderne*, tragédie en trois actes et en vers — A Caen, à l'imprimerie des *Nouveautés*, 1797.

De 1804 à 1829, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans, il n'a été composé, à notre connaissance, aucune pièce sur Charlotte Corday. Cette lacune est facile à comprendre. L'Empire était absolument hostile à la Révolution. La Restauration partageait les répugnances de l'Empire contre les souvenirs républicains, et, il faut le dire, elle était fondée à craindre le poignard des fanatiques, en présence des attentats si récents de Sand et de Louvel. Aussi, lorsque, en 1829, Victor Ducange et Anicet Bourgeois conçurent la pensée de prendre Charlotte Corday pour héroïne de l'un de leurs mélodrames, cette représentation devint un événement non seulement littéraire, mais politique.

La censure opposa des difficultés presque insurmontables à la mise en scène de l'œuvre projetée. Le silence le plus rigoureux fut imposé sur le nom des principaux personnages : Charlotte devint Mlle Darmans ; Marat, Marcel. Le drame s'appela *Sept heures*.

10° *Sept heures*, mélodrame en trois actes, par MM. *Victor Ducange* et *Anicet Bourgeois*, musique de M. *Alexandre Piccini*, divertissement de *M. Coraly*, etc., fut représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 23 mars 1829.

11° *Charlotte Corday*, drame en cinq actes et en prose, de *Regnier-Destourbet*. — Paris, *Dumont et Barba*, 1831, in-8°.

Le succès de cette pièce fut vivement contesté. Le nom de l'auteur ne fut prononcé qu'avec peine. La pièce passa cependant, grâce sans doute au jeu des acteurs, et elle se soutint sur l'affiche du 25 avril au 4 juin. Elle fut remplacée par le drame de *Camille Desmoulins*.

12° Madame Louise Colet (1) a publié, sans les faire jouer, deux drames tirés des Annales de la Révolution, l'un sur Charlotte Corday, l'autre sur madame Roland. Dans une préface remarquable, elle présente modestement ces drames comme de simples esquisses tentées à titre d'essai.

L'ouvrage de madame Colet eut non seulement les suffrages de la presse, mais les honneurs de la mode. Son livre avait paru en juin 1842. Deux mois après, la *Psyché*, le *Constitutionnel*, dans leur revue des modes, indiquaient le *Bonnet à la Charlotte Corday* comme faisant partie de la toilette des dames. (V. *Constitutionnel* du 7 août 1845.)

13° *Charlotte Corday*, drame en trois actes, mêlé de chants, par MM. *Dumanoir* et *Clairville*, représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Gymnase dramatique, le 14 juillet 1847, publié chez Michel Lévy. Paris, 1847, in-18 anglais (2).

---

(1) L. Colet a également publié : *Un des Jurés de Charlotte Corday*, esquisses dramatiques en trois tableaux, en prose.

(2) M. Vatel signale encore un fragment d'une tragédie sur *Charlotte Corday*, tiré d'un ouvrage intitulé : *Les Veilles d'un Artisan*, par *Jules Prior*, tonnelier à Beaumont-le-Roger. Paris, Dentu, 1866. In-12 (p. 62-69). Cf. Vatel, op. cit., p. ccccxiv et seq.

14° *Charlotte Corday*, tragédie, par M. Constant Berrier. (Inédite.) (1840-1847.)

15° *Charlotte Corday*, ou *les Girondins*, tragédie en trois actes et en vers, trilogie historique, par *P. C. Gasc.* — Bruxelles, Decq, 1848. In-8° de 77 pages.

La pièce est dédiée à M. de Lamartine, par une lettre datée du 1er décembre 1847. L'auteur nous apprend que c'est la lecture de *l'Histoire des Girondins* qui lui a inspiré l'idée de traiter en vers l'épisode à la fois touchant et terrible de Charlotte Corday. Il nous apprend aussi qu'il s'était rendu à Paris pour faire représenter sa tragédie à l'Odéon, mais qu'il dut renoncer à ce projet, la censure (de 1847) ne voulant absolument pas permettre la représentation d'une pièce où Marat est en scène.

16° *Charlotte Corday*, tragédie en cinq actes, par *François Ponsard*, représentée pour la première fois sur le théâtre de la République (Théâtre Français), le 23 mars 1850.

Postérieurement à la tragédie de Ponsard ont paru :

17° *Charlotte Corday*, tragédie en cinq actes, dans les œuvres dramatiques de *Villiet*, t. Ier, p. 107-198. Riom, 1858. Petit in-8° (Bibl. nat., V, 65-9).

18° *Charlotte Corday*, tragédie en cinq actes et en vers, par *J. B. Salle*, député girondin (1), publiée pour la première fois, d'après le manuscrit original, avec une lettre inédite de Barbaroux, par M. Georges Moreau-Chaslon (Paris, J. Miard, éditeur. MDCCCLXIV). Imprimerie de Lepoitevin. Un volume grand in-4°, sur superbe papier de fil, de 222 pages. Annoncé dans le *Journal de la Librairie*, du 23 juillet 1864, sous le n° 6734.

M. Victor Develay, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a consacré à la pièce de Salle un article approfondi, dans le *Bulletin du Bibliophile* :

« Salle, sans contredit, était l'homme le mieux préparé pour dessiner sur la scène la grande figure de Charlotte Corday. Il avait vécu de la vie tragique de 93 ; Danton, Robespierre, Marat, il les avait vus, il les avait entendus, il les avait combattus à la tribune nationale, dans les clubs, dans les journaux. Il jouait plus qu'un rôle avec eux, il jouait sa tête. Eh bien, ce contact permanent, cette excitation incessante, qui auraient dû puissamment réagir sur Salle, ne lui ont inspiré que des esquisses lourdes et forcées, qu'un ton le plus souvent déclamatoire et faux. Quelques pensées fortes, quelques vers heureux, épars çà et là, ne sauraient effacer la monotonie de l'ensemble. A l'exception de Charlotte, dont la physionomie est accusée avec une certaine vigueur, les caractères de ses personnages sont travestis à force d'exagération, et perdent par là tout le prestige de l'intérêt. »

Salle « jouait plus qu'un rôle, il jouait sa tête ». Il croyait composer une comédie, c'était une tragédie — où il devait figurer lui-même (2) !

---

(1) Et docteur en médecine. Nous reviendrons sur ce personnage, dans un article à part il en vaut la peine.

(2) Voir sur la tragédie de Salle : *Revue de l'Instruction publique*, n° du 17 novembre 1864, p. 522. — Article de J.-M. Guardia.

Le Dr Guardia a publié un autre article sur le même ouvrage dans le journal *le Temps*.

Citons encore un compte-rendu de M. Sorel, dans l'*Amateur d'autographes*, de Charavay,

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

La sœur de Marat et la sœur de Robespierre.

Aux renseignements que nous avons donnés dans un précédent n° (n° du 15 juillet) sur la sœur de Marat, ajoutons les suivants, que nous extrayons d'un livre devenu peu commun, les *Souvenirs historiques*, de P. Joigneaux (t. II, p. 294-295). Il ne sera plus permis, après les avoir lus, de confondre, comme un de nos correspondants l'a fait, la sœur de « l'Ami du Peuple » avec la sœur de « l'Incorruptible » :

« Je me rappelle que, vers 1833 ou 1834, une sœur de Marat habitait Paris au dernier étage d'une maison de la place Saint-Michel. Elle était célibataire et âgée d'environ quatre-vingts ans. Elle ne dissimulait pas son nom : on l'appelait Mlle Marat. Elle vivait de son travail qui avait pour objet la fabrication des ressorts de montre. Elle ne se plaignait pas ; elle montrait une rare énergie. On la disait fière, indépendante, d'une défiance excessive. Elle avait conservé beaucoup d'affection pour son frère, et de peur d'en entendre mal parler, elle évitait le plus possible les curieux et se tenait dans l'isolement.

« Mlle Marat n'aimait point la sœur de Robespierre, qui, elle aussi, vivait encore et habitait Paris ; elle ne la fréquentait pas. Mlle Marat était un caractère ; Charlotte Robespierre en manquait absolument. Mlle Robespierre cachait le sien sous le pseudonyme de *Caroline Delaroche*. Ces deux sœurs de Conventionnels n'avaient de commun que la pauvreté et l'amour du travail. L'une faisait des ressorts de montre dans sa solitude ; l'autre faisait de la lingerie en compagnie de Mlle Matton, qui est allée mourir en Icarie, dans la communauté de Cabet.

« Charlotte Robespierre s'éteignit la première ; Mlle Marat ne tarda guère à la suivre. Un certain nombre de personnes accompagnèrent Charlotte au champ du repos, sur la recommandation de Laponneraie. Quant à Mlle Marat, sa mort ne fit aucun bruit ; je ne me souviens pas d'en avoir entendu parler dans les journaux du temps.

« Il est probable qu'à cette époque, le seul homme en situation d'être parfaitement renseigné, était le colonel Maurin, le grand collectionneur des souvenirs de la Révolution. Il n'est pas admissible que, dans ses recherches, il ait oublié de visiter la sœur de Marat ; mais a-t-il laissé des notes ? Je l'ignore. »

Une enseigne médicale peinte par Chardin.

Puisqu'on parle du prochain centenaire du peintre Chardin, rappelons une anecdote peu connue, qui a trait aux débuts du grand artiste.

A la vente Laperlier, qui eut lieu le 11 avril 1867, figurait l'es-

---

compte-rendu plein d'humour et de vérité, et un article très remarquable de M. A. Philibert Soupé, dans la *Revue contemporaine*, du 31 mai 1870 (p. 352-358).

La *Revue de la Normandie*, du mois de juillet 1864, a publié une analyse et de longs extraits de la pièce de Salle (environ 300 vers).

La dissertation insérée dans la *Revue de Normandie* a été tirée à part et publiée sous le titre de : *A propos d'autographes*, p. 636 et 637. In-8°. Rouen, Cagniard, 1864.

quisse (1) peinte d'une toile de Chardin, dont on lit la description suivante, dans le 2e volume des *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (*Vie de J.-B. Siméon Chardin*, par Maillet de Couronne) :

« Dans le même temps de sa première jeunesse, une circonstance (effet d'un enthousiasme pittoresque qu'il ne dut qu'à lui-même) prépara d'une manière agréable et publique son entrée dans la carrière. Un chirurgien, ami de son père, demanda au jeune homme de lui faire un plafond, ou enseigne, pour mettre au-dessus de sa boutique ; il y vouloit les instruments de son art : bistouris, trépan et autres. Ce n'étoit pas ce que Chardin se proposoit ; il peignit une nombreuse composition de figures. Le sujet étoit un homme blessé d'un coup d'épée, qu'on avoit apporté dans la boutique d'un chirurgien qui visitoit sa plaie pour la panser. Le commissaire, le guet, les femmes et autres figures remplissoient la scène ; tout y étoit plein de jeu, de remuement et d'intérêt ; le tableau n'étoit que heurté, mais traité avec goût.

« L'effet en étoit singulièrement piquant. Un jour, avant que personne ne fût levé dans la maison du chirurgien, il le mit en place. Le chirurgien voit de sa fenêtre la foule des passants qui s'arrêtoient devant sa porte, ce qui l'excite à demander de quoi il est question ; il voit ce plafond, il fut tenté de se fâcher, n'y retrouvant plus rien des idées qu'il se souvenoit d'avoir confiées à son peintre ; mais les éloges du public pacifièrent un peu son humeur ; il ne se plaignit que très modérément. On juge bien que le tableau fit bruit ; on s'empressa d'aller en juger ; toute l'Académie connut les tableaux du jeune Chardin. »

Le *Journal des Arts* (n° 4), du 25 pluviôse an IX, dit que la boutique du chirurgien ami de Chardin était située au bas du pont Saint-Michel.

Une note inscrite en marge du manuscrit original de la notice précitée, et d'une autre main, porte que cette enseigne, de neuf à dix pieds de long, est depuis longtemps dans l'appartement de M. Lebas, graveur du roi. Or, à la vente du graveur Lebas (1783), cette même enseigne fut vendue cent livres au sculpteur Chardin, neveu du peintre, qui tint à le posséder, parce que son oncle avait pris pour modèles des personnages de son tableau les principaux membres de sa famille.

Sait-on quelle a été depuis lors la fortune de cette toile, ou de ce panneau, et en quelles mains elle ou il a pu passer en sortant de celles de Chardin, le neveu ?

Le Christ de Bonnat.

Un de nos confrères quotidiens annonce qu'on va faire des réparations, reconnues urgentes, à la salle de la cour d'assises : « cette salle, où se sont jouées tant de causes célèbres et aussi... tant de têtes, va, durant deux longs mois, fermer hermétiquement ses portes au public... C'est à peine si, à l'heure actuelle, l'œil pouvait

(1) D'après M. Maurice Tourneux, le distingué critique d'art, c'est *l'esquisse* de l'enseigne qui, gravée par Jules de Goncourt pour la première édition de l'*Art au* XVIIIe *siècle*, passa, en 1867, dans la première vente Laperlier, et fut achetée par la Ville de Paris ; c'est bien elle qui fut brûlée en mai 1871 ; quant au tableau, comme nous le disons plus loin, on ignore quel a été son sort.

distinguer les trois magistrales œuvres de Bonnat : le grand *Christ en croix* et ses deux belles grisailles : *Robur et Justitia.* »

Ajoutons à cette information que Bonnat, ayant à peindre son *Christ* sur un cadavre crucifié, les lividités cadavériques existent sur les membres inférieurs, comme chez les pendus : la remarque est de M. Brouardel (1).

ÉCHOS DE PARTOUT

Illustres buveurs d'eau.

Le successeur du général de Négrier, M. le général Pierron, le nouvel inspecteur d'armée, est un homme d'une sobriété remarquable.

Je veux raconter cette anecdote :

Du temps qu'il était le colonel Pierron et qu'il commandait le 54e de ligne, il arriva un jour à Nevers avec son régiment. On était en manœuvres. Le repas des officiers avait été commandé au meilleur hôtel de la ville et le prix débattu d'avance.

Le colonel Pierron descend de cheval, s'installe à table et dîne. Mais il ne boit que de l'eau. Ses officiers, pour faire leur cour et imiter la sobriété du chef, ne touchent pas à une seule bouteille de vin. On se lève de table, et, au moment de payer, l'hôtelier, pris de scrupules, refuse le prix convenu et consent une diminution.

— Du moment, dit-il, qu'on n'a pas touché au vin...

Le 54e parti, un autre régiment débarque à Nevers. Les officiers, colonel en tête, vont dîner chez le même hôtelier moyennant le même prix et mettent à sac la cave du bonhomme.

— Vous buvez donc du vin ? leur demande-t-il, ahuri.

— Dame ! vous ne voudriez pas que ce soit de l'eau.

Alors, les yeux au ciel, les bras levés comme pour prendre à témoin le Tout-Puissant, l'hôtelier exhala sa douleur :

— Pauvre France ! fit-il.

(*Le Journal.*)

La longévité dans les deux sexes.

Les *Annals of Hygien*, prenant pour base des opérations faites aux Etats-Unis, examinent la question toujours intéressante de la longévité relative dans les deux sexes. Les éléments de cette équation vitale sont nombreux. Voici ce que conclut notre confrère : De la naissance à l'âge adulte, la mortalité serait plus élevée dans le sexe fort et la proportion continue en défaveur de l'homme jusqu'après la soixante-dixième année. A partir de là, le nombre des décès féminins est de beaucoup plus considérable. La mortalité générale à toute époque est, en résumé, plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Ces dernières atteindraient aussi plus facilement les extrêmes limites exceptionnelles de la longévité. Sur 111 personnes décédées à New-York à l'âge de quatre-vingt-dix ans, on enregistrait

(1) *La pendaison, la strangulation*, etc., par Brouardel, p. 9.

77 femmes et 34 hommes ; sur 1.191 octogénaires londoniens, on comptait 646 femmes et 545 hommes ; après cent ans, la proportion serait de cinq fois supérieure en faveur de la femme. Cet avantage que le sexe dit faible a sur l'autre trouve son origine naturelle dans une multiplicité de causes qui influent considérablement en faveur de la femme. Elle a moins de fatigues à supporter, elle est exposée à moins de dangers qui guettent l'homme chaque jour dans son existence ; elle est moins sujette aux accidents inhérents à ses durs métiers.

(*Lyon Médical.*)

Diplomate médecin

M. Lubomir Kolotovich est nommé par le prince Ferdinand agent diplomatique de Bulgarie à Paris, en remplacement de M. Ivan Guechof, récemment transféré à Constantinople. Le nouveau représentant de la Bulgarie à Paris n'est pas un diplomate, mais un médecin, ancien élève de la Faculté de Montpellier. Il était, en dernier lieu, médecin en chef de la section des maladies internes à l'hôpital Alexandre de Sofia.

(*L'Eclair.*)

Chiens infirmiers

L'Allemagne a des escadrons de *chiens de guerre*. Et il paraît que ces excellents animaux ne sont pas sans rendre d'appréciables services, puisqu'à leur tour les Anglais les emploient.

Pendant leurs récentes campagnes dans le Sud-Ouest africain, des chiens — précisons, des colleys, chiens de berger d'Ecosse — ont été utilisés, non seulement comme éclaireurs, mais comme infirmiers, découvrant les morts et les blessés. Ce dernier service leur a valu le nom de « Sanitats hunde ». Voilà qui rappelle, n'est-il pas vrai ? les bons offices de ces célèbres chiens du Mont Saint-Bernard, dont la race a presque totalement disparu.

(*Le Petit Bleu.*)

Petits Renseignements

Annonçons l'apparition d'une revue bi-mensuelle de médecine, la *Revue critique de médecine et de chirurgie*. A la tête de la direction scientifique nous relevons les noms de MM. les Drs Doyen et Toupet.

Nous souhaitons cordiale bienvenue à notre nouveau confrère.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE (a)

Questions

L'asepsie au XVIe siècle. — Le médecin Sainct-Just d'Allègre. — Je vous enverrai un de ces jours quelques notes, recueillies dans des bouquins du XVIe siècle, sur la propreté de certains chirurgiens d'alors, propreté qui était une sorte d'asepsie relative et qui leur valait des succès singuliers. Brantôme raconte que des gens du monde se mêlaient aussi, à l'exemple de ce qu'ils avaient vu faire, de soigner les plaies par « linge blanc et eau claire » ; et ils y réussissaient si bien

(a) Vu le nombre de plus en plus croissant des communications qui nous parviennent, force nous est de prier à nouveau nos correspondants de bien vouloir se conformer aux règles

qu'on les tenait pour sorciers et qu'on attribuait les guérisons aux maléfices. « Ainsi ai-je vu faire, dit Brantôme, à *Sainct-Just d'Allègre* », qui offrit ses services au duc de Guise, blessé à mort par Pottrot. Je voudrais bien savoir qui était ce *Sainct-Just d'Allègre*, dont Brantôme dit ailleurs « qu'il était fort son amy ».

Etait-ce un gentilhomme? un officier de fortune? Quelque collaborateur de la « Chronique » pourrait-il me renseigner?

Dr Folet (Lille).

Quel est ce Budin? — Dans la *Lanterne* de l'année 1868 (no 11 ou 18), le marquis de Luçay, connu dans le journalisme sous le nom de Henri Rochefort, parle d'un étudiant en médecine, du nom de *Budin*, bousculé par la police.

Cet étudiant en médecine était-il le futur professeur d'accouchements de la Faculté de Paris, docteur depuis 1876?

Ou serait-ce le Dr Budin (1872) de La Nouvelle-Roi (Seine-et-Oise)?

Dr Mathot.

Le Jardin médicinal de Pincourt. — Pourrait-on donner l'histoire de la fondation d'un jardin appelé : *Jardin médicinal de Pincourt* et situé, au xvie siècle, dans le faubourg Saint-Antoine, près de l'emplacement actuel de la rue de la Roquette?

Dr M.

Opuscule à retrouver. — J'ai vu citer un ouvrage sous ce titre :

E. Gilbert : *Contribution à l'histoire médicale des substances zoologiques employées en pharmacie.*

Je l'ai vainement cherché et réclamé à la Bibliothèque nationale, et je me demande si ce ne serait pas un article, ou une série d'articles, dans une revue médicale ou pharmaceutique. Ce serait une indication qui, donnée ici, intéresserait plus d'un lecteur.

H. Gaidoz.

La femme à cheval. — A quelle époque les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon?

Dr A.

Origine de l'expression : Aller à la selle. — L'expression « aller à la selle » ne viendrait-elle pas par hasard de : aller à la seille, sur le seau?

A défaut d'autre explication plus raisonnable, je serais tenté de présenter celle-là.

Dr Bougon

Bibliographie des ouvrages sur la Pathologie de l'Islam. — Pourrait-on donner une liste bibliographique d'ouvrages médicaux touchant la pathologie de l'Islam? On sait que Charcot prétendait, dans ses Leçons du mardi, que les Israélites présentaient des affections

suivantes, indispensables à observer pour peu qu'ils tiennent à nous éviter une longue et fastidieuse besogne :

1o Ecrire *très lisiblement*, sur papier d'un format usuel, et *au recto seulement;*

2o Ne pas mélanger les questions, c'est-à-dire ne pas greffer une question sur une autre, par l'artifice d'une ou de plusieurs incidentes ;

3o Rappeler au moins, dans les réponses, l'année et la page du journal où la question à laquelle on répond a été traitée pour la première fois ;

4o *Signer toujours* les articles qu'on envoie, sauf à indiquer de quel pseudonyme ou de quelles initiales on désire que ces articles soient accompagnés.

A l'avenir, nous ne tiendrons aucun compte des communications anonymes.

nerveuses spéciales et de signes de dégénérescence, d'un atavisme particulier, dus à l'ancienneté de la race et aux mariages consanguins. Quels sont les pathologistes qui se sont placés à ce point de vue pour étudier la pathologie propre aux Israélites, si tant est qu'il existe pour eux une pathologie spéciale, comme l'a prétendu Lageneau — et comme l'ont nié G. Sée et Worms, dans une discussion restée célèbre à l'Académie de médecine, d'août et septembre 1891 ?

Dr Michaut.

Les Grecs connaissaient-ils le diabète ? — Les Grecs connaissaient probablement le diabète. En effet, ils avaient donné le nom de διψακος à une maladie produisant à la fois une grande soif et des urines abondantes. En voyant l'abondance des urines, ils avaient cru qu'il s'agissait d'une maladie des reins. J'ai lu, je ne sais plus où, autrefois, qu'ils combattaient cette polyurie à l'aide du chardon à foulon, et que c'est pour cette raison que les botanistes l'appellent *Dipsacus fullonum* : de διψακος, herbe pour combattre la maladie qui donne la soif, διψα.

Dr Bougon.

Réponses

Descendance des médecins (VI, 527). — La dépêche qui nous a appris la mort tragique du lieutenant-colonel Klobb et du capitaine Meynier est signée *Fonssagrives*, le nom d'un très distingué professeur de Montpellier, ancien médecin de la marine. Un fils de celui-ci est officier dans les troupes d'Afrique. Est-ce de lui qu'il s'agit ?

Dr Martel (Saint-Malo).

— Le père du capitaine Voulet, le triste héros du drame du Soudan, est docteur en médecine. Il habite Dourdan avec sa femme et ses deux filles depuis plusieurs années. Il y est très estimé.

R.

L'inventeur de la micrographie (VI, 436). — Est-il nécessaire de dire, sinon pour rappeler une date, que la micrographie est aussi ancienne que le microscope, inventé en Hollande vers 1590, en même temps que le télescope? Il ne serait que juste pourtant de considérer l'illustre Leeuwenhoek, non pas précisément comme l'inventeur, le mot est impropre, mais bien comme le créateur de la science des infiniment petits, le véritable père de la micrographie, voire même de la microbiologie. C'est lui, notamment, qui découvrit, en 1701, les rotifères et leur merveilleuse propriété de reviviscence. Comme plusieurs autres découvertes précieuses du même auteur, celle-là fut accueillie avec indifférence et promptement oubliée, soit qu'on n'en eût pas compris la portée, soit qu'on l'eût jugée trop extragavante pour mériter d'être vérifiée, soit enfin que l'imperfection des instruments d'optique n'eût pas permis aux autres observateurs de retrouver l'animal singulier décrit et figuré par l'illustre micrographe (1).

Parmi les ancêtres de la micrographie au XVIIe siècle, il faudrait citer Needham et Baker en Angleterre, Réaumur en France, et surtout Spallanzani, Malpighi et Fontana, en Italie. Leurs découvertes mémorables prouvent que les instruments d'alors permet-

(1) Cf. Paul Broca, *Etudes sur les animaux ressuscitants*, 1860, p. 6.

taient d'obtenir des grossissements déjà très voisins de ceux qu'on réalise aujourd'hui.

Un chirurgien des plus distingués, M. P. Hamonic, qui collectionne à la fois les objets d'art et les instruments d'autrefois, avec une grande sûreté de goût et une véritable maîtrise archéologique, possède un microscope de l'époque Louis XV, plutôt du temps de la Régence, aussi remarquable, dit-il, par sa puissance de grossissement et la limpidité de ses lentilles que par sa beauté artistique. Comparativement aux microscopes de Nachet, cet appareil, presque bicentenaire, donne un grossissement maximum correspondant à l'oculaire 2 et à l'objectif 6. Avec lui, dit encore M. Hamonic, on peut très facilement voir les divers tissus normaux et pathologiques, les éléments figurés de l'organisme, et même beaucoup de microbes tels que les pyogènes, le charbon, la bactérie septique de l'urine.

M. Hamonic possède aussi et a décrit un autre microscope, contemporain des premiers constructeurs, et qu'il croit sorti des ateliers du Hollandais Drebbel, vers 1620. Cet appareil est énorme et mesure plus d'un mètre de haut, exactement 1 m. 10 cent.

La micrographie, grâce à M. Hamonic, a donc retrouvé ses parchemins.

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

— L'inventeur de la micrographie vivait bien avant Raspail, et son talent reste encore méconnu. Mon maître, le professeur R. Blanchard, dans la biographie de D. Gruby, donne une date, 1825, aux premiers travaux connus de micrographie. Eh bien ! voici ce qui se passait, un siècle plus tôt, en 1726, dans la Ville-Lumière, 96 ans avant la naissance de Pasteur. Je donne la parole au médecin ordinaire de Son Altesse sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans et professeur en médecine au Collège Royal de France :

« Je me souviens qu'en 1726, un charlatan, nommé Boile, débita effrontément, à Paris, que la peste, la petite vérole, l'hydrophobie, la gale, les dartres, les autres maladies contagieuses, et, en un mot, toutes les maladies sont produites par de petits animaux nageant dans le sang. Cet homme assurait que chaque maladie différente dépendait d'animaux différents ; que ces animaux pernicieux avaient chacun en particulier pour ennemis d'autres animaux qui les poursuivaient et les détruisaient, comme les chiens de chasse détruisent les lièvres, ou les éperviers les pigeons ; qu'il connaissait parfaitement et les diverses espèces d'animaux qui produisaient chaque espèce de maladie, et ceux qui leur étaient le plus contraires, et qui pouvaient servir à la guérison des malades ; qu'il savait les remèdes où se trouvaient le plus abondamment ces animaux secourables ; et qu'ainsi il possédait l'art de guérir radicalement toutes les maladies, par une méthode très sûre, très courte et très efficace.

« Pour autoriser ces paradoxes, il se servait d'un microscope, avec lequel il se vantait de démontrer à l'œil tout ce qu'il avançait. Ce microscope, qui était assez grand, n'était pas fait, comme les microscopes ordinaires, d'un seul tube, mais de cinq, qui étaient joints obliquement, et qui formaient, par leur inclinaison alternative, une espèce de zigzag. Il prétendait que cela servait à grossir l'image des objets, en ce qu'au lieu d'une simple réfraction des rayons à travers les verres, telle qu'elle se fait dans les microsco-

pes ordinaires, il se faisait, dans le sien, des réflexions répétées des mêmes rayons sur des miroirs cachés au dedans de chaque angle ; et qu'ainsi la construction de son microscope ressemblait à celle des télescopes du célèbre Newton, qui, quoique beaucoup plus courts que les télescopes ordinaires, ne laissent pas d'être plus utiles pour observer les astres, parce que la réflexion qu'on y fait souffrir aux rayons, augmente beaucoup l'effet de la réfraction des autres télescopes.

« A l'extrémité du tube le plus éloigné de l'œil, le charlatan, auteur du microscope, plaçait des verres planes, ou légèrement concaves, qui contenaient quelques gouttes de la sérosité du sang qu'on venait de tirer à un malade. Ensuite, après avoir ajusté, avec art, les branches du microscope, pour mettre les verres à leur foyer, il faisait voir très distinctement une grande quantité de petits animaux, qui nageaient avec beaucoup de vitesse dans une liqueur limpide, et qui, dans une autre maladie, auraient paru (disait-il) sous une autre forme. Après que les assistants avaient bien vu à leur aise, le charlatan ôtait du microscope ces mêmes verres, sur lesquels il faisait couler quelques gouttes d'une autre liqueur, remplie, à ce qu'il disait, d'autres petits animaux qui devaient donner la chasse aux premiers et les détruire ; et après avoir ajusté de nouveau sa machine, la scène se trouvait changée tout d'un coup, et il ne paraissait plus rien, comme si les petits animaux qui s'étaient montrés d'abord eussent été dans un instant exterminés et anéantis par les derniers.

« Beaucoup de gens furent les dupes de ces prestiges ; et je n'en suis pas surpris...

« Voilà les artifices que cet adroit et rusé charlatan eut l'impudence d'étaler, dans un siècle aussi éclairé et aussi instruit dans la physique qu'est le nôtre, et dans une ville comme Paris, remplie de tant d'habiles gens. Je ne sais ce qu'il espérait de ses fourberies ; mais je sais qu'il eut la prudence d'éviter, par la fuite, le châtiment qu'il méritait ; car, dès qu'il s'aperçut que ces ruses devenaient suspectes, il plia aussitôt bagages, et disparut. Ainsi l'on reconnut les fables dont quelques-uns s'étaient déjà laissé infatuer, et la médecine heureusement vengée fut rétablie dans ses anciennes lois. »

Qu'en dites-vous, mes chers confrères en érudition ? Est-ce que je ne viens pas de faire une bonne trouvaille ? Non seulement je vous livre là un génie supérieur à Pasteur et à Raspail, mais encore un grand martyr de la science, méconnu et inconnu. Que le Dr Cabanès nous reconstitue ce Boile, qu'il le cherche, qu'il le trouve et nous le montre sous son vrai aspect de savant génial ! Pauvre Boile ! j'écris ton nom en pensant que nos contemporains ne sont pas plus intelligents que les tiens : c'est une piètre consolation ! La vérité en marche met un siècle pour avancer d'un pas.

Dr Socrate Lagoudaky.

— Déférant à l'invitation de notre érudit confrère, nous publions ci-après un document inédit, que nous devons à l'obligeance de M. Raoul Bonnet. C'est une lettre d'un certain M. Dufay, toute relative précisément à Boyle :

« A Paris, le 12e février 1728.

« J'ay reçu Monsieur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 30e janvier, on ne peut être plus sensible que je le suis

aux bontez dont vous m'honorez, permettez-moy de vous faire les mesmes souhaits et de vous demander comme une grâce particulière une amitié que je n'ay en aucune façon méritée ; je désire de tout mon cœur de trouver des occasions de vous prouver mon attachement et mon respect.

« Comme vous paroissez désirer estre instruit des suites de l'aventure de M. Boyle j'auray l'honneur de vous dire que nous ne nous étions point trompez dans nos soupçons, et qu'il a parfaitement justifié le titre de charlatan que la pluspart des gens un peu clairvoyants lui avoient donné d'abord ; il s'est retiré au temple, où il s'est mis à vendre des eaux remplies, a ce qu'il disoit, d'animaux qui devoient détruire ceux qui causent les maladies et il prenoit 6 h. pour le simple examen du sang ; je l'ay toujours suivy obstinément, et un jour il me fit voir des animaux dans le sang, bien entendu toutes fois qu'il s'enferma pour ajuster son microscope et y mettre ce qu'il jugea à propos ; j'avois sur moy un excellent microscope de la découverte duquel je suis redevable au soin que je me suis donné pour découvrir le sien et dont je vous donneray la construction ; je mis du mesme sang sur mon microscope, et quoyque ce ne fust qu'une lymphe légèrement teinte, j'y vis très distinctement un grand nombre de globules que je fis voir à plusieurs personnes qui étoient là; ce qui étoit à remarquer, c'est qu'avec son microscope on ne voyoit aucun globule, mais un grand nombre d'animaux, et avec le mien on ne voyoit que des globules et pas un animal ; il étoit aisé de conclure de là que les animaux qu'il faisoit voir étoient sur une autre porte-objet placé en quelque endroit du microscope et au foyer d'une lentille ; une autre expérience acheva de me convaincre ; j'y allay avec un de mes amis qui se fit saigner exprès et que j'avois averty de ce qu'il devoit faire parce que je luy étois devenu suspect et qu'il ne vouloit plus me faire rien voir ; il fit voir à cette personne des animaux dans son sang ; cette personne les considéra bien pendant quelque temps, et sans que M. Boyle s'en apperçut, il tourna avec sa main le porte-objet sur lequel il avoit vu mettre le sang, la disposition des animaux ne changea en aucune façon ; il voulut le tourner une seconde fois, M. Boyle s'en apperçut et mit la main au devant, luy disant qu'il avoit tout dérangé et qu'il luy faudroit très longtemps pour le raccomoder ; il étoit pourtant vray que mon amy voyoit aussy bien qu'auparavant, mais depuis ce moment il ne voulut plus luy rien montrer non plus qu'à moy. Quelque temps après, le comte d'Albert en fit autant et quoy qu'il tournast le porte-objet où étoit le sang les animaux qu'il voyoit ne changèrent point de situation. Peu de jours après, le lieutenant de police fit dire à M. Boyle qu'il feroit bien de sortir de Paris, ce qu'il a fait aussytot : il y est revenu depuis, mais il n'a plus de microscopes et n'a rien fait imprimer sur cela; un nomme Anel que vous y ayez pu voir, a fait un mémoire très long où il détaille toutes les supercheries et qu'il a toutes bien veües pendant 3 mois qu'il l'a suivy, et c'est précisément ce que l'on avoit pensé ; il met au foyer d'une lentille un verre concave dans lequel il met une liqueur remplie d'animaux ; tous ces miroirs ne servent que de modérateur pour transmettre la lumière, et ce sang ne se trouvant point au foyer de la lentille ne fait d'autre effet que celluy de diminuer un peu la lumière et n'est vu en aucune façon par le microscope.

« Voicy la construction du microscope qu'il m'a donné lieu d'imaginer ; vous sçavez Monsieur que si l'on ôte le verre du milieu d'un microscope à 3 verres il grossit beaucoup davantage, mais il devient plus obscur et le champ diminue. Je me suis avisé de substituer à ce verre du milieu un verre concave, cela le fait grossir prodigieusement, mais toujours aux dépens de la lumière, ainsy cette sorte de microscope n'est pas bonne à employer dans l'usage ordinaire, mais seulement pour grossir excessivement, pour voir si dans une liqueur il y a des animaux ou s'il n'y en a point, j'avois fait un microscope avec des miroirs concaves, mais il n'était pas meilleur que les microscopes ordinaires et en effet la différence de réfrangibilité des rayons qui pour le télescope est un objet considérable ne fait presque rien dans les microscopes ; je souhaite Monsieur que vous soyez content de ce petit détail d'une chose qui s'est passée sous mes yeux et que j'ay suivie avec plus d'attention qu'elle ne méritoit, et je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus de considération et de respect que je le suis Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.

« Dufay. »

« Je vous auray mille obligations si vous voulez bien me faire part des ouvrages de votre Société que vous avez la bonté de m'offrir. »

Nous n'avons pas le moindre renseignement biographique sur le signataire de cette lettre, qui nous a paru assez curieuse par elle-même pour mériter d'être reproduite.

A. C.

Coïncidences fatales (VI, 211, 564). — Ch. Maurice, dans son *Histoire anecdotique du théâtre*, tome II, a relaté le singulier fait suivant :

« Il n'a pas été dit que Mme Dorval, l'actrice qui a si chaudement servi les intérêts du drame moderne, est morte d'amour. C'est pourtant l'exacte vérité. Son attachement pour l'un de ses petits-fils, très jeune enfant, avait atteint sa plus dangereuse exaltation. Il lui faisait souvent dire que si elle venait à en être privée par la mort, elle deviendrait folle, et bien certainement ne lui survivrait pas. Ce malheur arrivé, elle poussa les regrets jusqu'aux démonstrations les plus capables de les accroître. Tous les jours, sans le dire à personne, elle allait porter différents objets et principalement des joujoux sur la tombe. Elle y avait fait mettre un pliant, retenu par une chaise cadenassée, et s'y tenait des demi-journées entières à pleurer, à prier et à s'entretenir dans la pensée qu'elle causait avec l'enfant. Sans l'avoir vue entrer, les gardiens la reconnaissaient de loin aux cris de son désespoir. Sous l'influence d'une de ces bizarreries de la nature, qui impose trop souvent aux plus cruelles douleurs le contraste d'un embonpoint toujours funeste aux artistes dramatiques, Mme Dorval allait se voir forcée de changer d'emploi ; mais le sort fit plus, il y ajouta la perte subite d'un talent si recommandable. Une seule fois, au *Théâtre historique*, elle essaya de remonter sur la scène, et n'en descendit que convaincue de la nécessité de s'en éloigner pour jamais. L'amour maternel avait tout emporté. *Chose singulière ! l'enfant était mort le 18 mai 1848, et Mme Dorval est morte un an après, jour pour jour. J'en avance la date pour les réunir ici.* »

A. C.

Examens médicaux curieux et drôlatiques (VI, 435, 563). — A côté des examinateurs qui avaient la réputation d'être féroces, d'autres passaient pour être d'une indulgence exceptionnelle. On considérait comme une « chance » de les avoir dans un jury. Temoin Bouchardat dont on rapporte l'anecdote suivante :

(Présentant un bocal au candidat :) Qu'est-ce qu'il y a là-dedans, Monsieur ?... Moi, *je crois que c'est de l'opium !...*

— Moi aussi, Monsieur Bouchardat.

— Excellente réponse, jeune homme !...

Le professeur agrégé Lutz, pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, passait également comme très bienveillant aux examens.

Un jour, un externe qui, le lendemain, passait son examen de fin d'année avec lui, le rencontre (rencontre peut-être ménagée de la part du candidat) dans une des cours de l'hôpital.

— Bonjour, Monsieur Lutz, je passe mon examen demain avec vous.

— C'est très bien, mon ami, il faudra tâcher d'être reçu !

— C'est que je ne suis pas très fort. Qu'est-ce que vous me demanderez, Monsieur Lutz ?

— Oh ! oh ! je ne peux pas vous le dire, mon ami... Qu'est-ce que vous voulez que je vous demande ?

— Eh bien ! le soufre ?

L'agrégé sort un carnet de sa poche, le consulte :

— Ah ! je ne peux pas vous avoir le soufre... *il est retenu...*

Se non e vero...

N'est-ce pas là la gazette anecdotique des épreuves si redoutées du doctorat, si ce n'en est l'histoire ?

J'imagine que les lecteurs de la *Chronique* trouveraient d'autres anecdotes bien amusantes, s'ils voulaient se donner la peine de fouiller dans leurs souvenirs d'antan.

Ces échos du passé présentent-ils le caractère de gravité qui sied à une revue historique aussi sérieuse que la *Chronique médicale* ? J'en doute, mais j'ai lu sur la couverture Revue historique, littéraire et *anecdotique*. Ça me rassure un peu.

D[r] MATHOT.

— Le numéro du 1[er] juillet 99 de la *Chronique* rapporte une soutenance de thèse dans laquelle le candidat, s'étant compromis gravement en tenant pour vide de sens le mot *virus sine materiâ*, fut sauvé par l'intervention énergique de Bouchardat.

Bouchardat me rendit le même service en 1856.

Deux lignes de ma thèse, où il était fait incidemment une allusion très discrète à la glycogénie hépatique, n'avaient pas échappé à Aran et à Vigla, qui me blaguèrent joyeusement d'avoir coupé dans le « roman de Claude Bernard ». J'allais m'enferrer en acceptant ce nouveau terrain de discussion, lorsque Bouchardat, souriant, me tira d'affaire, en apprenant, à voix basse, à ses deux assesseurs, que l'histoire de la glycogénie hépatique n'était pas un roman, mais un des beaux chapitres de la physiologie.

D[r] T.

— Le professeur Baillon, moi présent et écoutant, demande un jour à un candidat pourquoi l'aconit avait été dénommé *napel* en son espèce la plus commune.

Le candidat, ahuri, imagine la réponse que voici : *parce que l'aconit croît dans les environs de Naples !*

Baillon ricane, les examinateurs se tordent, les camarades s'esclaffent, et le malheureux étymologiste naturellement est ajourné.

Dr E. Callamand.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les dangers sociaux. — Le mal nécessaire,

Par André Couvreur. Paris, Librairie Plon.

Dans une Préface, que nous savons gré à l'auteur d'avoir fait brève, celui-ci prend soin de nous déclarer qu'il n'a pas voulu écrire « un roman à clef et qu'il n'a décalqué aucun personnage ». Assurément, si M. Couvreur a prévu une objection qui pouvait lui être faite, c'est qu'il l'avait rendue vraisemblable. Que le héros de son livre soit fictif ou qu'il existe en chair et en os, qu'importe, dira-t-on? Nous ne pensons pas tout à fait de même. Quand on nous dépeint un personnage aussi odieux que Caresco, il nous plairait de penser que de pareils monstres sont des types de convention et non des êtres humains. Or, quelque effort, très visible, qu'ait fait le romancier pour nous dépister, nous mettons un ou deux noms tout au plus sous le pseudonyme d'Armand Caresco, de même que nous étiquetons mentalement Bordier, Favre et les comparses.

Et quand nous nous tromperions, cela ne prouverait que la maîtrise de l'écrivain, qui aurait réussi à donner assez de mouvement à ses créations pour nous communiquer l'illusion de la vie. Mais toute réflexion faite, nous nous en tenons à notre première idée : si ce n'est une photographie, c'est à coup sûr une étude d'après nature que l'auteur du *Mal nécessaire* a composée.

Nous n'aurions garde de l'affirmer, mais il nous semble que pour en connaître aussi bien les détours, M. Couvreur a dû être nourri dans le sérail. On ne décrit pas des scènes professionnelles avec une telle précision et un tel luxe de termes techniques, sans être, comme on dit, du bâtiment Cela n'empêche que M. Couvreur, s'il est des nôtres, est un écrivain de race, dont l'œuvre de début permet d'augurer un brillant avenir. Cet exemple, après beaucoup d'autres, nous démontre bien qu'on ne saurait décréter qu'il y a incompatibilité entre la médecine et la littérature : le *roman médical*, tel que nous le concevons, a désormais, croyons-nous, trouvé sa formule, et c'est un médecin — si l'hypothèse que nous avons émise plus haut est fondée — à qui revient tout le mérite de cette innovation.

Une autre question pourrait être soulevée, qui mérite examen : notre profession bénéficiera-t-elle de cette sorte d'introspection sur notre microcosme ? S'il nous est permis d'adapter à la convenance de notre thèse une expression dont M. Couvreur a fait un si judicieux emploi, nous dirions que c'est un *mal nécessaire*, contre lequel nous nous insurgerions vainement. N'oublions pas que nous avons un pouvoir sans limite qui échappe à tout contrôle et que de tels privilèges se paient. Si nous devons être soumis à la critique, mieux vaut encore que nos juges soient qualifiés par leur compétence pour nous imposer leur jugement. Nous nous plaindrions tout au

plus de leur sévérité, s'il n'était préférable d'avoir affaire à des censeurs moroses qu'à des bénisseurs indulgents.

M. André Couvreur ne sera pas rangé, à coup sûr, dans cette dernière catégorie. Il frappe fort, et presque toujours il frappe juste. Pour qui a vécu dans l'entourage de tel ou tel chirurgien, la plupart des faits qu'il met au jour ne seront pas des révélations. La dichotomie, les procédés de réclame, la jalousie des Officiels à l'égard de tous ceux qui se sont faits eux-mêmes leur piédestal, mais c'est le spectacle de chaque jour, c'est à peine s'il nous fait tourner la tête. Notre blâme, nous osons le confesser, ne va pas jusqu'à l'indignation.

Nous approuvons davantage l'auteur de vitupérer contre la manie opératoire dont sont possédés ou qui possède certains chevaliers du bistouri. C'est bien là un « danger social », puisqu'il est aujourd'hui avéré, d'après les statistiques, qu'un des facteurs essentiels de la dépopulation est précisément cette rage de mutilations d'organes essentiels à la reproduction.

Est-ce à dire qu'il faille accepter le remède que l'on nous préconise, de faire décider par une espèce de tribunal arbitral de l'opportunité d'une intervention chirurgicale? C'est une solution, selon nous, aussi chimérique que celle de la création, qu'on nous propose d'autre part, d'un Ordre de médecins. S'il y a des brebis galeuses dans le troupeau, le mépris, l'isolement dans lesquels on les tiendra constitueront une sanction suffisamment efficace. Assez de juridictions guettent nos moindres défaillances sans que nous nous érigions nous-mêmes en justiciers. Le jour où l'un de nous ne prend plus souci de l'estime de ses pairs, et continue ses criminelles pratiques, c'est que son sens moral est complètement oblitéré, et ce jour-là la justice peut faire son œuvre ; nous ne serons pas de ceux qui l'entraveront.

Une famille bretonne du XIIIe au XIXe siècle. — Charles-Armand Tuffier, marquis de la Rouërie, chef de la Conjuration bretonne, par P. Delarue. Rennes, Plihon et Hervé, Libraires, Rennes.

Nous avons jadis rendu compte d'un livre de M. G. Lenôtre sur le même sujet. L'ouvrage que nous analysons a servi pour ainsi dire de trame au travail si fouillé du premier biographe du marquis de la Rouërie. C'est grâce aux documents que la sagacité de M. Delarue a permis de retrouver, que M. Lenôtre a pu faire revivre un des drames les plus mouvementés de notre histoire révolutionnaire.

M. Delarue a jugé utile, en guise d'appendice, d'ajouter au livre de M. Lenôtre une série de pièces justificatives qui ne pouvaient prendre place au cours d'un récit, dont l'action aurait pu être de la sorte ralentie, mais qu'il eût été regrettable, vu leur importance et leur utilité, de laisser dans l'oubli. C'est à cette pensée que nous devons une charmante plaquette, tirée à un nombre restreint d'exemplaires, que se disputeront certainement les fervents d'une époque qui eut, malgré tout, sa grandeur.

En érudit consciencieux, l'auteur n'a infligé aux pièces qu'il a mises au jour aucune mutilation, et c'est de quoi nous lui savons gré, comme aussi de la conscience qu'il a mise à ne rien négliger de tout ce qui de près ou de loin touchait à son sujet.

A. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La pratique des accouchements chez les peuples primitifs, par le docteur Georges J. Engelmann, de Saint-Louis (Missouri), traduction par le Dr P. Rodet, avec une préface par le docteur A. Charpentier. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils (1886).

Les médecins à Pougues aux XVIe, XVIIe, XVIIIe *siècles*, avec des notes biographiques et des fac-simile de leurs œuvres, par le docteur Paul Rodet (2 tomes). Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 27-31, passage Choiseul.

Le Cerisier fleuri, par Iwan Gilkin. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1899. (*Sera analysé.*)

Vieux-neuf médical, Variétés, par le docteur de Metz : 1° Le liquide de Burow, au XVIIe siècle ; 2° Système d'un médecin anglais sur la cause de toutes les maladies. Imprimerie J.-E. Buschmann, Anvers.

Historique des applications pratiques de la phonétique expérimentale, par l'abbé Rousselot. Paris, *La Parole*, Institut de laryngologie et orthophonie, 6, rue Antoine-Dubois, 1899.

Des conditions hygiéniques des stations hivernales de la Méditerranée, et en particulier de Cannes, au point de vue de la prophylaxie de la tuberculose, par le docteur Baradat, de Cannes. Agen, imprimerie et lithographie agenaises. (*A suivre.*)

CORRESPONDANCE

Bruxelles, le 31 août 1899.

MON CHER DIRECTEUR,

Dans la livraison du 15 août (page 529, tome VI) de la *Chronique médicale*, votre très érudit collaborateur, le Dr Michaut, a attribué la préface du *Faiseur d'hommes*, le célèbre roman physiologique de mes amis Yveling RamBaud et Dubut de Laforêt, à la plume d'Alexandre Dumas fils. C'est là une erreur qui me touche de près. Cette préface est de votre serviteur, et non point de l'illustre auteur de la *Dame aux Camélias*. Permettez-moi d'en revendiquer la paternité, d'abord tout naturellement parce que c'est moi qui l'ai écrite, ainsi que le Dr Michaut peut s'en assurer en consultant les exemplaires in-octavo des quatre éditions successives, publiées, d'avril 1884 au mois d'août 1885, chez l'éditeur Flammarion, à Paris. J'insiste sur cette revendication, d'autant plus que cette préface m'a forcé de soutenir une longue polémique, durant plusieurs mois, avec un certain nombre de médecins, dont le plus renommé est mort (c'est le professeur Pajot), et d'écrivains et de journalistes de France et de l'Etranger. Ce qui a pu causer l'erreur du Dr Michaut, c'est que Dumas fils a pris part à cette discussion médico-littéraire, et que sa participation a eu un retentissement considérable, comme il advint toujours pour ce qui sortait du cerveau aigu de cet admirable écrivain et subtil penseur.

Primitivement, le manuscrit de ce roman, consacré à un fait de fécondation artificielle chez la femme, était intitulé *L'expérience du Dr Knauss*. Il fit tout d'abord un long stage chez divers éditeurs,

aucun d'eux ne se trouvant assez audacieux, à cette époque, pour publier ce livre d'avant-garde. Mes amis Yveling RamBaud et Dubut de Laforêt ayant eu l'idée d'aller rendre visite à Dumas fils pour lui soumettre leur œuvre inédite et tâcher d'obtenir de lui une préface, dans l'espoir de trouver un libraire plus entreprenant, le père de la *Dame aux Camélias* (comme il aimait à s'appeler) leur dit : « Le sujet de votre roman est nouveau, original, saisissant; mais je suis trop ignorant des choses de physiologie positive pour vous en écrire la préface. Demandez-la plutôt à notre ami commun Georges Barral. Il est bien mieux au courant que moi de tous ces problèmes de biologie, et il vient d'écrire justement l'Introduction au *Bréviaire de l'amour expérimental*, de feu mon éminent ami, le Dr Jules Guyot. » Ainsi fut dit, ainsi fut fait. J'écrivis la préface en question, une préface développée de trente et une pages, et je changeai le titre trop peu explicite du roman, en celui plus caractéristique de *Faiseur d'hommes*. Ce titre, approuvé avec empressement par les auteurs, a fait fortune. Puis, me souvenant de mes entretiens multiples avec Claude Bernard, sur ce grave sujet de la fécondation artificielle de la femme, je voulus retenir ce souvenir en dédicaçant cette introduction de la façon et dans la forme que voici :

Je dédie humblement les pages
de cette rapide Etude
sur
La Fécondation et la Génération artificielles
à
l'Immortelle Mémoire
de
Claude Bernard
qui
sous son enveloppe organique
fut
pendant son évolution terrestre
le plus sincère des hommes et le plus parfait des savants.
Son disciple plein de gratitude,
GEORGES BARRAL.

Laboratoire de Biochimie,
avril 1884.

Je tiens beaucoup à tous ces détails, car ils se rattachent à l'histoire scientifique de notre temps, et je suis heureux de pouvoir les enregistrer dans les feuillets de la précieuse *Chronique-Cabanès* (c'est ainsi qu'on nomme la *Chronique médicale* à l'étranger, et sans doute aussi dans notre pays commun la France). J'y tiens d'autant plus encore que cette Introduction et cette Dédicace m'ont valu les injures de la bande des faux pudibonds de la science. C'est pour cela surtout que je ne veux pas en laisser la charge au seul compte de Dumas fils, qui m'écrivait à la date du 1er août 1883 (j'ai sa lettre sous les yeux) : « L'intervention de la *Dame aux Camélias* ne ferait qu'aggraver l'accusation d'immoralité qui sera portée certainement sur votre livre par les imbéciles, si nombreux dans ce monde. Vous ne pouvez pas vous imaginer la quantité de gens qui, à l'heure actuelle, me reprochent encore la glorification (c'est leur expression) d'une fille d'amour. » Je dois ajouter que, grâce à mon patronage,

le *Faiseur d'hommes* put trouver enfin un éditeur assez hospitalier pour lui ouvrir sa maison. Et je dois en rendre grâces ici à l'esprit indépendant et très éclairé de M. Ernest Flammarion, qui, depuis lors, a pris une belle place dans la librairie française.

Le succès du roman fut vif. Le public devina aisément, sous la belle figure du Dr Knauss, le portrait réel du fameux docteur Joseph Gérard, dont les essais réussis de fécondation artificielle sur la femme faisaient grand bruit. J'ai mis en observation les produits d'un certain nombre de ces opérations qu'il a pratiquées avec mon aide. Ce sont aujourd'hui de beaux adolescents des deux sexes, âgés de douze à quatorze ans. Dans un roman subséquent, déjà annoncé sous le titre des *Enfants du faiseur d'hommes*, j'espère que nous démontrerons facilement et d'une façon péremptoire que, pour n'être point né au milieu des embrassements de ses générateurs, l'enfant n'est point condamné à porter en lui, comme quelques-uns le prétendent, les soi-disantes tares d'une conception purement physiologique, nullement passionnelle. A l'instar du *Faiseur d'hommes*, cette œuvre sera d'une haute portée morale, sociale, expérimentale. Nous verrons à la mettre debout dans cinq ans. Et nos successeurs pourront à leur tour, au siècle prochain, établir l'histoire des *Petits-Enfants du Faiseur d'hommes*, je l'espère bien !

Votre fidèle et dévoué collaborateur,
Georges Barral.

Errata

Page 528 (1899) : *Descendance des médecins* (dernières lignes de l'article) : « Le peintre Willette et le poète des *Petit pavés*, Vaucaire, ont eu chacun pour *pères* (1) des médecins exerçant à Paris ». Lire : *frères*, au lieu de *pères.*

Le Dr Maygrier, dont il est parlé, est le descendant du célèbre accoucheur qui a laissé un *Atlas* connu des spécialistes.

Dr Michaut.

* * *

Ma mauvaise écriture a causé les erreurs suivantes (*Chronique médicale*, 1899, p. 534 et 535) :

P. 534, ligne 29 : Alkababal, lisez : Alkababel
— 39 : Delacour — Delacoux.
— 41 : *Cesariens* — *Cæsares* ou *Cæsones.*
— à la fin de la ligne 42 : — *Volpiscus*, le seul survivant d'un accouchement gémellaire, au lieu de pluriel : *Volpisci.*
P. 535, ligne 4 : 1690, lisez : 1609.
— 18 : Rösdia. — Rösslin.
— 21 : Wiked. — Nihell.

Dr Cordes (Genève).

(1) Le colonel Willette avait quatre enfants, dont l'aîné doit exercer actuellement à Paris. C'est le frère de A. Willette. (Dr Bailliot.)

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

N° du 1er juin 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr Cabanès. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr Beluze. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr Triaire.

N° du 15 juin 1899. — Les médecins des rois de France : Jean Héroard, par M. le Dr Michaut. — Comment fut fondé l'ordre des Carmélites, par M. le Dr Beluze.

N° du 1er juillet 1899. — La mort de Hahnemann, par M. Ernest Legouvé. — L'exhumation des restes de Goya, par M. le Dr Laurent de Perry. — Le marquis de Sade, précurseur de M. de Curel, par le Dr Mathot.

N° du 15 juillet 1899. — Le 106e anniversaire de la mort de Marat. — Un illustre évadé de la médecine : le docteur Marat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr Vigouroux, directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière. — Marat physicien. — Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday, par le Dr Cabanès. — Maratiana : Un frère inconnu de Marat. — La sœur de Marat. — Marat précepteur. — Les manuscrits de Marat. — La maison de Marat. — Le couteau de Charlotte Corday. — Les restes de Marat et de Charlotte Corday. — Trouvailles curieuses et documents inédits : Marat praticien. — Marat mélomane. — Marat bucolique. — Marat parrain d'une fleur.

N° du 1er août 1899. — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais (*suite*), par M. le Dr Michaut. — Marat oculiste, par M. H. Morse Stephens. — Ce qu'il en coûtait jadis de violer le secret professionnel.

N° du 15 août 1899. — La naissance de la duchesse d'Abrantès. — Les grands personnages aux eaux minérales. — Enghien-les-Bains, par M. le Dr Cabanès. — Médecins et Clients, par M. le Dr Scheuer (de Spa).

N° du 1er septembre 1899. — Les Médecins célèbres d'Arles-en-Provence, du xve siècle à nos jours, par M. le Dr Martin-Raget (d'Arles-sur-Rhône). — Correspondance de Warden, par MM. le Dr Cabanès et Blavinhac (*Suite*). — Une affiche du xviiie siècle relative aux inhumations précipitées, par M. le Dr Hamy.

N° du 15 septembre 1899. — Correspondance de Warden, par MM. le Dr Cabanès et Blavinhac (*suite*). — Les médecins célèbres d'Arles-en-Provence, par M. le Dr Martin-Raget (d'Arles-sur-Rhône) (*suite et fin*).



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

Dr Cabanès
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 20 15 OCTOBRE 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (*années 1894-1895, 1896, 1897, 1898*) *en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de* **Cinquante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE N° 20 15 OCTOBRE 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

VARIÉTÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

A propos du 30e anniversaire de la mort de Sainte-Beuve (*a*).

La maison de Sainte-Beuve.

par M. JULES TROUBAT (1).

Il y a une trentaine d'années, la maison portant le numéro 11 de la rue du Mont-Parnasse était un centre littéraire, un bureau d'esprit où affluait tout ce qu'il y avait d'illustre et de distingué à Paris. Les étrangers d'élite ne voulaient pas partir sans avoir vu Sainte-Beuve. La rue avait en quelque sorte changé de nom. Quand on donnait l'adresse aux cochers, ils ajoutaient d'eux-mêmes : « Chez Sainte-Beuve », ce qui est un signe constant de popularité parisienne.

Le flot d'admirateurs et d'amis s'est détourné depuis vingt-neuf ans de la maison du critique, et la rue s'est modernisée. On va maintenant chez Larousse, qui continue la tradition encyclopédique par le commerce des livres.

La simplicité — et une plaque commémorative, posée par l'édilité parisienne — signalent la maison de Sainte-Beuve dans cette rue qui s'embellit tous les jours, sans respect pour la tradition. Elle avait un passé naguère encore, cette rue : on y voyait, tout contre l'emplacement actuel de l'église Notre-Dame-des-Champs, un hôtel du dix-huitième siècle — ce que l'on appelait autrefois une *petite maison* — que connaissaient bien aussi les cochers du second Empire. Il avait pour locataire M. Ducoux (2), ancien préfet de police

(*a*) Il y a eu trente ans exactement le 13 octobre, que s'éteignait, dans sa modeste maison, un des hommes qui ont le plus honoré les Lettres françaises. Par un inconcevable oubli, la mémoire du plus illustre critique de notre temps n'avait pas été glorifiée, jusqu'au jour où nous avons rappelé que Sainte-Beuve avait droit plus que tout autre à un monument durable : bien faible hommage dû au plus étonnant labeur de bénédictin littéraire qui ait jamais été consommé ! Mais nous n'avons pas considéré que nous avions fait assez pour l'homme qui ne fut pas seulement un lettré délicat, mais encore un anatomiste moral tel qu'il a pu laisser, en ce genre, des imitateurs et des émules, mais non point des rivaux : nous avons pensé que nous devions saisir et au besoin faire naître toute occasion de « communier en Sainte-Beuve » ; et c'est pourquoi nous avons, une fois de plus, évoqué le souvenir de l'inimitable écrivain de « Port-Royal » et des « Lundis ». (A. C.)

(1) M. Troubat a bien voulu nous autoriser à publier la très intéressante conférence qu'il a lue dernièrement en présence de ses collègues de la Société littéraire et archéologique du VIe arrondissement. Nous lui en exprimons ici toute notre gratitude. Nous lui devons de nouveaux remerciements pour le prêt de l'excellente eau-forte qu'il nous a autorisé à reproduire.

(2) Encore un *évadé* de la médecine. (V. *Chronique médicale*, 1897, p. 686.)

et directeur des Petites-Voitures. Un jour que je me plaignais à lui de l'urbanité de son personnel, qui refusait de marcher le soir, à la sortie des théâtres, pour aller rue du Mont-Parnasse : « Donnez mon adresse, me dit-il, et faites-vous arrêter à votre porte. » J'usai quelquefois de ce stratagème, non sans fermer la bouche, en arrivant, par un pourboire compensateur, à l'automédon qui avait compris et *la trouvait mauvaise*, comme on disait déjà en ce temps-là.

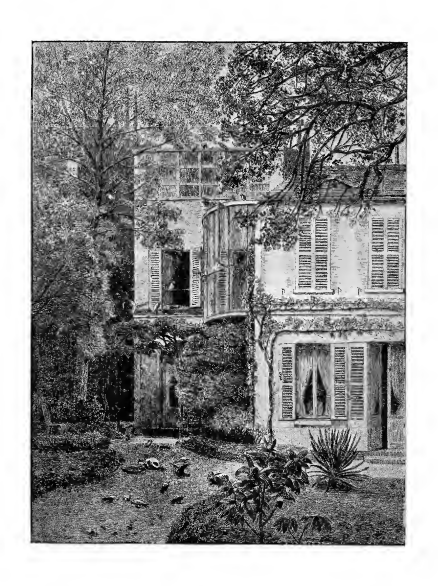
Deux cariatides rehaussaient l'aspect monumental de cette maison, qu'on appelait pour cela l'hôtel des Cariatides. Que sont-elles devenues ? Elles ornent peut-être la façade d'un autre hôtel dans les quartiers neufs. Le premier propriétaire de l'immeuble (je ne dis pas celui qui le fit bâtir) avait été Benjamin Calau, peintre de la Cour de Prusse, mort à Berlin en 1785, qui retrouva la cire punique, mentionnée par Pline. C'est quelque chose.

Pendant le siège de Paris, Ducoux transforma la maison en ambulance, et partit en ballon pour la délégation de Tours ou de Bordeaux. Il revint, après la Commune, habiter la rue du Mont-Parnasse, et y mourut, député du Loir-et-Cher. Gambetta assistait à ses obsèques, qui eurent lieu dans l'église de bois de la rue de Rennes. Notre-Dame-des-Champs était encore en construction. Il avait eu un jour l'idée, en portant les yeux sur le plafond de sa salle de billard, qu'une peinture devait s'y trouver *condamnée*. On y regarda, et l'on découvrit un *Boucher*, — qu'on appela du moins ainsi pour caractériser l'époque et le style. Je demanderai encore : qu'en a-t-on fait ?

Sainte-Beuve avait pour vis-à-vis l'hôtel des Barreaux-Verts, derrière lesquels un orgue de Barbarie venait donner son aubade tous les jours, vers les onze heures. Cela rappelait au poète un lever de soleil, salué par lui dans une pièce des *Pensées d'Août : Le joueur d'orgue*. Sa maison fut toujours accueillante aux joueurs d'orgue, qui connaissaient la rue du Mont-Parnasse.

Le phénomène suivant n'est pas à dédaigner pour les observateurs physiologistes, qui croient, comme l'a dit Shakespeare, qu'il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que dans tous les livres. C'est un démenti de plus à la philosophie cartésienne, qui nie l'intelligence des animaux. Vers 1867, un pigeon mélomane accourait, dès les premiers sons, des hauteurs du collège Stanislas ou du Petit-Séminaire, et se posait sur l'instrument, puis sur l'épaule du musicien, en dodelinant de la tête. Il ne quittait pas la machine, et l'accompagnait en volant jusqu'au bout de la rue, tant qu'elle continuait à moudre de la musique. On ne me l'a pas raconté, je l'ai vu.

Le trottoir, en ce temps-là, n'était pas obligatoire, et ne l'est devenu que bien après le second Empire. Les coupés princiers s'arrêtaient au ras de la porte devant la maison de Sainte-Beuve. Son héritier fut bien étonné quand il reçut l'ordre impératif, sous la troisième République, d'avoir à faire disparaître un réceptacle en saillie, le long de la façade. C'était la cuvette dans laquelle Sainte-Beuve vidait, tous les matins, son eau de savon, après avoir fait sa barbe. La voirie ne s'arrête pas à ces vétilles sentimentales, et ce fut du travail pour le plombier. L'héritier de la maison de Sainte-Beuve dut se résigner à vendre ce souvenir historique, après dix ans de transmission héréditaire et de domicile, où il se considérait toujours comme le secrétaire de Sainte-Beuve. Il continuait la tradition



LA MAISON DE SAINTE-BEUVE.

comme un gardien de reliques. La maison a changé deux fois de maître depuis.

La mère de Sainte-Beuve y était morte en 1850, à 86 ans. Elle l'avait fait construire et l'avait habitée tout d'abord avec une tante paternelle de celui que l'une et l'autre chérissaient comme leur enfant à toutes deux. L'excellente mère et la bonne tante avaient quitté Boulogne-sur-Mer pour se rapprocher de l'orphelin de père, sans fortune, dont l'avenir les inquiétait. Le quartier Notre-Dame-des-Champs portait un nom justifié alors, et l'architecture se ressentait de ce voisinage des champs, qui étaient plutôt des jardins.

Le jardin semblait avoir fait partie de l'hygiène dans la maison de Sainte-Beuve. Les pièces étaient distribuées pour avoir de l'air, mais toutes se commandaient au rez-de-chaussée, cuisine, salle à manger, salon. La cuisine donnait sur la rue. C'était un battement de portes — quand on ne les fermait pas — et un renouvellement de courants d'air perpétuels entre la rue et le jardin. Le savant administrateur de la bibliothèque Mazarine, M. Frédéric Baudry, accompagnant le grand-maître de l'Université, M. Victor Duruy, homme très simple lui-même, demanda un jour de la rue, par la fenêtre de la cuisine : « Sainte-Beuve est-il là ? » Ils n'y mettaient pas plus de façons, l'un et l'autre. Sainte-Beuve ne s'en offensa pas, quand on le lui dit. Il savait que les mœurs, comme l'ameublement, se règlent sur l'architecture.

Les deux bonnes femmes (je parle de la mère et de la tante de Sainte-Beuve) apportaient leurs habitudes d'ordre et d'économie provinciale. De jolis meubles, transmis par elles, attestent un goût bourgeois et cossu.

L'exquise politesse de Sainte-Beuve, si appréciée du beau sexe, tenait peut-être à l'éducation féminine qu'il avait reçue entre deux parentes qui le choyaient. Xavier Marmier parlait de la mère de Sainte-Beuve comme d'une femme de tact et de bon sens. Les notes qu'elle écrivait d'une bonne écriture témoignent surtout d'une préoccupation constante pour l'avenir de *Sainte-Beuve* (c'est ainsi qu'elle l'appelle dans les instructions qu'elle lui laisse pour la gérance de leur petite fortune). Elle ne s'occupait pas de littérature, mais elle lui donnait d'excellents conseils de mère de famille. Elle y mettait quelquefois de la malice, en bonne Picarde qu'elle était. Quand il s'apprêtait à sortir, elle lui disait : « Rapporte tes deux oreilles. »

Sainte-Beuve a trop attaché d'importance à la recherche de ce qui caractérise une descendance chez les esprits distingués ou supérieurs, pour ne pas le faire mieux connaître lui-même à l'aide de ses ascendants directs. Sa mère lui transmet de petits papiers, qui sont comme des *livres de raison*, sur lesquels elle relate les principaux événements de famille, qu'un fils a intérêt à connaître. « Garde ce papier, a-t-elle soin d'écrire en tête. » Elle lui rappelle qu'il est né le 23 décembre 1804, à neuf heures du matin (la sage-femme avait déclaré *onze* heures, en présentant l'enfant à l'enregistrement de l'état civil de Boulogne-sur-Mer). La mère est plus croyable. Avec le même esprit de précision, et à seule fin qu'il n'en ignore et qu'il ne l'oublie pas, elle le renseigne aussi sur la date exacte de la mort de son père, que Sainte-Beuve eut le malheur de perdre moins de trois mois avant de naître (le 5 octobre 1804). « Il

y eut dans la même année, dit-elle, mariage, mort et naissance... »

Ce qui me frappe en transcrivant ces notes, c'est que la particule y est oubliée, bien qu'elle figurât sur l'acte de décès du père ; et Sainte-Beuve lui-même ne l'a jamais prise, parce que, a-t-il dit, elle avait été omise sur son extrait de naissance, et que, n'étant pas noble, il n'avait pas voulu se donner l'air de le paraître. — Ceci répond à ceux qui, récemment encore, ont voulu l'affubler d'un titre nobiliaire, le confondant peut-être avec une autre famille de Sainte-Beuve.

Le vrai nom portait bien pourtant la particule ; mais la noblesse était dans le cœur. Le père de Sainte-Beuve, de qui il tenait tant par l'amour des Lettres et des humanités, avait consigné sur un petit cahier personnel des renseignements généalogiques sur sa propre famille, originaire de Moreuil en Picardie. J'en extrais pour la première fois ce fragment, dans lequel je trouve un trait commun à celui en qui s'est éteinte la famille des *de* Sainte-Beuve, et qui l'a illustrée, — le mépris ou tout au moins l'indifférence pour l'argent (une vertu qui se perd) :

« Nos père et mère, écrit le père de Sainte-Beuve, Jean-François de Sainte-Beuve et Marie Donzelle, avaient une fortune considérable qu'ils ont tout à fait dissipée par trop de bonté. Leur amour et leur attachement pour nous étaient sans bornes. Aussi, nonobstant la dissipation de leur fortune, ils n'en ont pas moins été respectés et chéris de nous. Il ne se passe point un jour que nous ne payions à leur mémoire un tribut d'amour, d'attachement et de reconnaissance. Ils n'ont point assez vécu pour notre amour. »

Les oncles et tantes de Sainte-Beuve avaient été douze enfants. Il n'en restait plus que trois, en 1787, dont la tante Marie-Thérèse, celle qui éleva Sainte-Beuve.

La pauvreté *en* esprit (je ne dis pas d'esprit), *Beati qui pauperes in spiritu*, était une vertu de famille. Le grand critique ne thésaurisa jamais. Je ne crois pas m'être éloigné de mon sujet, en vous parlant des papiers de famille trouvés dans sa maison....

En 1849, les *Causeries du lundi*, dont la publication commençait dans le *Constitutionnel*, fixèrent définitivement Sainte-Beuve à Paris, après son retour de Liège. Il s'installa commodément, en vue d'un long travail, dans la maison de sa mère, quand elle mourut en 1850. Il lui donna l'air propret et coquet d'un intérieur hollandais, par le carrelage noir et blanc de la salle à manger, la première pièce du rez-de-chaussée, donnant par deux fenêtres sur la rue et dans laquelle on entrait presque directement du dehors sans antichambre. L'aspect en était riant et sobre. Une maison bourgeoise, cossue et propre, bien tenue. Les murs peints à l'huile, et pas de bibelots. Au milieu, sur un tapis pour protéger les pieds contre la crudité du carrelage, une petite table ronde en acajou. Le maître ne s'y asseyait que le soir pour dîner. Il déjeunait à l'anglaise d'un thé au lait dans sa chambre. La cuisine communiquait avec la salle à manger, par une porte qu'on ne fermait jamais. Le porteur d'eau traversait la salle à manger, pour remplir la fontaine à la cuisine. Un buffet, bien démodé aujourd'hui, sur lequel il y avait une cave à liqueurs, un poêle à tuyau de faïence qui chauffait bien, des chaises simples, mais commodes, tenues à distance du mur par des isoloirs de bois, ayant chacune un petit paillasson posé à terre devant elles, censément,

selon la coutume hollandaise, pour ne pas salir. Le reste de l'ameublement garnissait bien la salle à manger ; c'étaient probablement deux meubles de famille : un petit secrétaire Louis XVI, très simple, entre les deux fenêtres, et dans le coin le plus apparent de la pièce, une armoire en bois de rose, à deux battants grillagés, derrière lesquels un épais rideau jaune, dans le style du temps, cachait non pas des vivres, mais les livres provenant du père de Sainte-Beuve. Pour compléter l'illusion hollandaise, des flambeaux, brillants de blancheur, récurés tous les samedis, étaient alignés par rang de taille sur la plate-forme de cette élégante armoire.

On ne tenait guère plus de cinq ou six — en se serrant sans se gêner — autour de la petite table ronde, qui ne serait plus de mode aujourd'hui. Sainte-Beuve y recevait ses amis intimes en petit comité. On y sablait tout de même le champagne. J'y ai vu assis Renan, qui se servait de n'importe quel vin pour mettre de l'eau. L'idéalisme dominait en lui, et sa conversation faisait oublier son physique aux dames qui l'écoutaient. C'était un charmeur.

Parmi les oubliés (les années passent si vite !), Paul Chéron, de la Bibliothèque nationale, apportait sa note gaie, presque rabelaisienne, tout au moins moliéresque, à ces dîners familiers, qui servaient de détente à l'acuité d'une journée de travail, dont la convergence sans trêve était l'article du prochain lundi. Chéron introduisit son ami Anatole de Montaiglon, qui fit la table de *Port-Royal*.

Les grands dîners se donnaient dans le salon, ouvrant sur le jardin par deux portes vitrées, dont les glaces très épaisses, que Sainte-Beuve y avait fait mettre, furent réduites en miettes par l'explosion de la poudrière du Luxembourg, en mai 1871.

La table était bien servie quand on y donnait à dîner. Habituellement Sainte-Beuve demandait par déférence à son principal convive de vouloir bien désigner les autres. Aussi n'y eut-il jamais de dissonances ni de solécismes autour de celui ou de celle qui présidait au dîner. Mme la princesse Mathilde y invitait ses amis de choix, qui étaient aussi ceux de son frère, à l'exception d'Eugène Delacroix, qui vint un jour sur la désignation du prince Napoléon. Il était ami du peintre. Elle n'aimait pas cette peinture. Mais les autres étaient bien à peu près les mêmes : Girardin, Taine, Renan, Charles Edmond, Flaubert, Charles Robin. About aussi ne partageait que la faveur du prince Napoléon. Camille Doucet, le doyen Charles Giraud, de l'Ecole de Droit, M. Jules Zeller, le surintendant des Beaux-Arts Nieuwerkerke, étaient plus particulièrement du cortège de Mme la princesse Mathilde, quand elle faisait à Sainte-Beuve l'honneur d'accepter à dîner chez lui.

Un jour, Mme Sand, venant de Nohant, écrivit à Sainte-Beuve pour lui demander à dîner. Il la pria de composer elle-même la table. Elle désigna Alexandre Dumas fils, Flaubert et M. Berthelot.

« Quand About était à table avec Dumas fils, racontait Sainte-Beuve, l'assaut d'esprit devenait tel entre eux deux qu'il était fatigant de le suivre. On eût dit une partie de raquettes : le volant allait de l'un à l'autre sans discontinuer... » Que devait-ce être quand Augustine Brohan se trouvait entre les deux ? Notre ami le docteur Dureau, qui a dîné avec elle chez Sainte-Beuve, pourrait vous le dire.

Que d'autres j'ai vu s'asseoir à cette table ! Champfleury,

Monselet, y représentaient la littérature active et militante ; Francisque Sarcey, Edmond Scherer, J.-J. Weiss, la critique et l'esprit d'opposition. Sainte-Beuve les invitait tous les trois ensemble. Chaque soir, à l'heure du journal, il disait : « Voyons, que dit Weiss ? » Et il fallait lui lire l'article.

Je m'attarde en ce moment à la salle à manger et au salon, qui servait, dans les grandes occasions, de salle à manger, comme la chambre à coucher, immédiatement au-dessus, servait de cabinet de travail, au premier étage. On y montait par l'escalier de la maison, en forme de bâton de perroquet et recouvert d'un tapis qui s'arrêtait au deuxième étage. La maison n'allait pas plus haut. Un couloir au premier menait à la chambre du maître. Il y avait une marche en entrant. Sainte-Beuve avertissait toujours ceux qui en sortaient : « Il y a un pas », disait-il. Asselineau avait pris l'habitude de le répéter, avant qu'il ne le lui dît.

Que d'illustrations ont franchi ce seuil ! Un vieux fauteuil de reps, s'il écrivait les Mémoires de sa jeunesse et qu'il eût retenu les noms de tous ceux qui s'assirent sur lui, pourrait seul en faire l'énumération. Il faudrait aussi qu'il les fît parler, et ce serait le livre le plus varié et le plus incomparablement beau qu'aurait fourni la Critique, depuis les *Entretiens* de Gœthe, qui ont fait la gloire d'Eckermann ; malheureusement ce livre n'existe pas...

Un observateur malin et bien informé, Champfleury, dans ses *Souvenirs et Portraits de jeunesse*, a comparé la maison de Sainte-Beuve à « un confessionnal ». La maison de celui que François Coppée a appelé un « bénédictin laïc », un confessionnal! c'est bien trouvé. Quant à la laideur, on peut en juger par le buste qui est au Luxembourg. Le critique répondait de plus en plus, vers la fin de sa vie, à la sympathie communicative des jeunes, que sa jeunesse d'esprit attirait. Coppée a raconté l'unique visite qu'il fit avec Verlaine à Joseph Delorme, pour lui offrir, chacun d'eux, leur premier volume de poésies, l'un son *Reliquaire,* l'autre ses *Poèmes saturniens*, et il en avait gardé un tel souvenir que l'idée première d'élever un buste, dans le jardin du Luxembourg, au plus grand littérateur du siècle, vingt-huit ans après sa mort, est partie (1) d'un article de François Coppée dans le *Journal.*

Hier encore, Jean Aicard, qui n'a pas quitté le quartier du Luxembourg, parlant de ce buste, visé par des galopins, écrivait : « La lèvre de Sainte-Beuve. Je me rappelle l'avoir vue sourire avec une inexprimable bonté, il y a... il y a longtemps. Je lui apportais mon premier livre. Je voyais Sainte-Beuve pour la première fois. J'étais tremblant. Et je lui tendais le volume... Il n'y avait, en ce moment, qu'une infinie bonté sur sa lèvre souriante, sur cette lèvre qui sourit encore de même aux petits enfants ignorants, armés de pierres et de cris. »

Jules Claretie était aussi de ceux qui avaient déjà voix délibérative au chapitre de l'avenir. Il venait voir Sainte-Beuve ou lui écrivait, et le critique s'en remettait à lui comme à un juge devant la postérité....

De sa table de travail, l'œil du maître, absorbé par la pensée intérieure, s'arrêtait quelquefois distraitement sur la corbeille de verdure, que formait le jardin sous ses deux fenêtres. Il avait voulu

(1) C'est très juste ; mais la *réalisation* de l'idée, à qui la doit-on ?

dans le fond un berceau de houblon ou de vigne vierge, surmonté d'une pomme d'or. C'était encore un souvenir de Hollande. Ce pays lui avait plu comme à Bayle exilé, qui s'y retira. Sainte-Beuve n'était pas sans affinité avec Erasme, dont on voit la statue à Rotterdam.

Il avait loué, quelques mois avant sa mort, la maison d'à côté, pour ne pas être troublé par le bruit de nouveaux voisins. Cela lui permit d'agrandir son jardin et d'allonger sa promenade, lorsque la souffrance ne lui laissa plus la liberté de sortir en voiture.

Les cris des oiseaux qui se couchaient le soir dans le lierre, le sifflement des merles le matin, les fleurs qui égayaient les arbres au printemps, nous chantaient la romance de Ronsard :

Mignonne, allons voir si la rose...

mais l'article, indépendamment de l'aiguillon que le maître portait désormais en soi, le talonnait toujours. Pendant trois ou quatre ans, nous ne vîmes plus d'autre campagne.

Sainte-Beuve mourut de la pierre, en terminant son *Port-Royal,* dans sa chambre à coucher qu'il avait gardée au numéro 11 (et non au numéro 9, comme on l'a prétendu), le 13 octobre 1869.

Champfleury, que j'aime à citer, parce qu'il est sincère et véridique, raconte que le jour de l'enterrement, dans le petit jardin de la maison de la rue du Mont-Parnasse, où se pressait une foule considérable, qui ne pouvait pénétrer dans les appartements trop étroits, il vit un homme prendre une feuille à un arbre et la serrer précieusement dans son portefeuille. Et il continue de la sorte : « C'est que le scepticisme du critique ne l'empêchait pas d'étudier le bouillonnement social de son temps ; c'est qu'il finissait, usé par le travail, la plume à la main... Sainte-Beuve avait la foi que le public cherche en tout écrivain (c'est toujours Champfleury qui parle) ; il croyait au travail, à son travail... »

Et c'est pourquoi Paris intellectuel se souvint de l'homme qui, la veille de sa mort, s'écriait : « Les Lettres ! », comme Gœthe, en expirant, disait : « La lumière ! »

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Inauguration d'un portrait de Sainte-Beuve à Boulogne-sur-Mer.

Le 17 août dernier, on inaugurait à Boulogne-sur-Mer, dans la salle de la mairie (1), un superbe portrait de Sainte-Beuve, dû à un peintre de talent, M. Barthalot, un lauréat du Salon de 1899. C'est un de nos confrères les plus distingués, M. le Dr Blaquart, qui a eu la délicate pensée d'offrir à la ville natale de Sainte-Beuve le portrait de l'illustre causeur des *Lundis.* Un autre confrère, boulonnais également, M. le Dr E. T. Hamy, membre de l'Institut, désirant que l'inauguration du portrait de Sainte-Beuve fût le

(1) La cérémonie était présidée par M. le Dr Aigre, maire de Boulogne. C'est donc encore à trois médecins, les Drs Aigre, Blaquart et Hamy qu'on doit l'initiative de ce nouvel hommage à la mémoire de Sainte-Beuve. Cette particularité ne pouvait pas ne pas être notée dans cette Revue, qui a pris la part que l'on sait à la glorification posthume du maître critique.

prétexte d'une manifestation digne de la mémoire du maître incontesté de la critique moderne, avait demandé à l'homme qui, par suite de sa longue et constante fréquentation du célèbre écrivain, était le mieux à même d'en parler en connaissance de cause — nous avons nommé M. Jules Troubat —, de bien vouloir faire une conférence sur la vie et l'œuvre de celui auprès duquel il avait rempli pendant tant d'années les fonctions de secrétaire.

« Cette conférence, écrit un de ceux qui ont eu la rare faveur de l'entendre, bourrée de faits, de souvenirs, d'aperçus littéraires d'une haute portée, dont la forme, élégamment littéraire, rehaussait encore le fond, déjà si attachant, si suggestif par lui-même, a été un véritable charme pour le public, malheureusement trop peu nombreux, qui s'y était donné rendez-vous. »

Avant M. J. Troubat, M. le Dr Hamy avait, dans une allocution pleine d'humour, évoqué quelques souvenirs personnels sur l'homme qu'il lui avait été donné de connaître dans ses dernières années seulement et qui avait laissé sur son esprit de jeune étudiant une impression ineffaçable.

Le décret du 28 avril 1865 venait d'appeler Sainte-Beuve au Sénat. Les étudiants boulonnais avaient décidé d'offrir au nouveau sénateur les félicitations de ses compatriotes.

« Personne, dit le Dr Hamy, ne se refusa à signer une adresse, dont les termes étaient rédigés de façon à n'effaroucher personne.

« Enfants de la noblesse, fils de bourgeois et fils de paysans s'inscrivirent au nombre d'une vingtaine, et nous partîmes quatre délégués pour la petite maison qu'habitait l'illustre écrivain, au n° 11 de la rue du Mont-Parnasse.

« J'ai conservé avec une extraordinaire netteté les moindres incidents de cette inoubliable ambassade. Je vois encore, sur le seuil de la porte, la bonne figure de M. Jules Troubat, toute illuminée du plaisir que nous allions faire à son maître ; j'entends presque craquer sous les pas pressés des visiteurs les marches de bois du petit escalier qui conduit au cabinet de travail. Bientôt un petit vieillard surgit, alerte et vif ; la figure est glabre et fanée, mais les yeux, au regard aigu et scrutateur, les plis profonds des joues, la lèvre sarcastique, composent un masque particulièrement troublant.

« Sainte-Beuve a lu notre factum, qu'il tient encore d'une main ; il est ému, il remercie avec bonhomie, et le voici qui nous interroge.

« M. Hamy ! ah ! quel curieux et lointain souvenir votre nom vient me rappeler ; je vois encore, au premier rang de l'église Saint-Joseph, une dame, toute de noir vêtue, si grande, si sévère qu'elle m'intimidait, *chaque fois que je servais la messe.*

« C'était votre grand'mère... »

Puis c'est au tour d'un autre « délégué », M. Gros, dont Sainte-Beuve avait bien connu la famille ; enfin s'avance Ch. Blaquart, alors étudiant en médecine et en pharmacie, le généreux donateur du tableau, dont l'inauguration était le prétexte de cette fête intime.

Actuellement, le portrait de Sainte-Beuve a pris sa place dans le groupe des illustrations boulonnaises, à côté de ceux de Daunou, Mariette, Duchesne, Frédéric Sauvage, etc., et, comme l'a dit en très heureux, termes, M. Hamy, « en saluant les images de tous ces hommes, qui ont été l'honneur de la ville qui les a vus naître, les jeunes générations viendront réconforter leur esprit et leur cœur. »

Vieux-neuf médical

Un essai d'asepsie au XVIe siècle

Tous les médecins savent qu'Ambroise Paré a inventé la ligature des vaisseaux dans les amputations et qu'il a dit : « Je le pansay ; Dieu le guarit. » Et c'est tout ce qu'ils en savent, pour la plupart. Ce qu'étaient ses idées générales et sa pratique, quelle influence il a exercée, quel homme c'était : tout le monde l'ignore. Cela ne laisse pas pourtant d'être curieux ; et ces textes sombrés dans l'oubli vous révèlent parfois des choses très inattendues.

Par exemple, en niant avec preuves à l'appui la vénénosité des « playes de harquebuzade », vénénosité à laquelle tout le monde croyait de son temps, et que l'on se figurait conjurer en cautérisant la blessure avec l'huile bouillante, Ambroise Paré a certainement réfuté une erreur, démoli un préjugé. Mais le résultat de cette découverte négative a été l'institution d'une thérapeutique assez fâcheuse en somme.

Dans un récit imagé, qui est même d'un très joli tour littéraire, Paré raconte comment, un soir de bataille où il y eut beaucoup de blessés, l'huile « fervente » lui ayant manqué, il dut panser quelques-uns d'entre eux avec un « digestif fait de jaune d'œuf, huile rosat « et térébenthine. La nuit suivante, ajoute-t-il, je ne pus bien dor- « mir, pensant que, par faute d'avoir cautérisé, je trouvasse les « blessés où j'avois failli à mettre la dite huile morts empoisonnés ; « ce qui me fit lever de grand matin pour les visiter. Outre mon « espérance, trouvay ceux auxquels j'avois mis le médicament di- « gestif sentir peu de douleur à leur playe, sans inflammation et tu- « meur, ayant assez bien reposé la nuit. Les aultres, où l'on avoit « appliqué la dite huile, les trouvay fébricitans, avec grande douleur « et inflammation aux environs de leurs playes. Adonc je me déli- « béray de ne jamais plus brusler ainsi cruellement les pauvres « blessés de harquebuzade (1) ».

Théoriquement Paré avait raison. Et cependant la cautérisation des plaies d'armes à feu par l'huile « fervente », cette pratique barbare dirigée contre une toxicité imaginaire, préservait en fait assez souvent les blessés de dangers d'infection ultérieure trop réels. Le caustique, cuisant littéralement les surfaces traumatisées, les revêtait partout d'une escharre, carapace préservatrice hermétiquement close, pouvant s'opposer à la pénétration des germes pathogènes, des microbes, lesquels, pour être ignorés, n'en existaient et n'en infectaient pas moins sous François Ier que de nos jours. Il faut le dire, la pratique de Paré en matière de pansements fut plutôt un recul. La pharmacopée antique employait beaucoup, comme topiques, les macérations d'aromates dans du vin ou dans de l'eau-de-vie, les onguents préparés à chaud avec térébenthine, essences de benjoin, de mélilot, de romarin ; vitriol blanc (sulfate de zinc) ; couperose verte (sulfate de cuivre) ; sels mercuriaux, etc., etc. ; toutes substances qui n'avaient pas les propriétés complexes qu'on leur attribuait, mais qui étaient microbicides. C'était une chirurgie bien plus antiseptique que celle de Dupuytren et de Velpeau.

Ambroise Paré, entraîné par son idée, juste d'ailleurs, sur la non-

(1) *Le voyage de Thurin*, 1536.

vénénosité des plaies d'armes à feu, commença de mettre en honneur les topiques gras, « suppuratifs ou pourrissants », comme il les appelait, et inaugura cette funeste chirurgie des cataplasmes et du cérat qui devait durer plus de deux siècles, dont les gens de mon âge ont vu la fin et dont nous a délivrés PASTEUR. Les blessés de PARÉ, — et ses adversaires ont bien su le lui reprocher aigrement de son temps (voir l'*Apologie*), — souffraient moins sur l'heure, mais mouraient beaucoup, par la suite, d'accidents où il est facile de reconnaître l'infection purulente. Au siège d'Hesdin, au siège de Rouen surtout, la mortalité fut si effroyable qu'elle obligea PARÉ à modifier sa pratique : « Je fus contraint, dit-il, de laisser les suppuratifs et de user, au lieu d'iceux, de l'onguent Œgyptiac, de l'onguent mercuriel camphré et aultres (1). »

A propos de cette influence, plutôt malheureuse, qu'AMBROISE PARÉ exerça sur ce point de la chirurgie de son époque, j'ai fait chez un de ses contemporains, chez BRANTÔME, une petite, — oh ! bien petite, — mais assez amusante trouvaille :

Il a existé, au XVIe siècle, un chirurgien, qui semble avoir eu une vague idée, une obscure intuition des résultats excellents qu'on pouvait obtenir dans le traitement des plaies par la scrupuleuse propreté des topiques et des pièces de pansements. Je crois que cela n'était pas bien net dans son esprit, et je ne prétends pas qu'il faille voir en DOUBLET (ainsi se nommait-il) le père méconnu de l'asepsie. On peut toujours avec un peu d'ingéniosité, prouver qu'une grande découverte n'est pas inédite. ROBERT PATIN (le fils de GUY) n'a-t-il pas cherché, en s'appuyant sur l'interprétation élastique de textes vagues, à démontrer que la circulation du sang avait été connue d'HIPPOCRATE et même de CONFUCIUS ? Je ne veux donc pas élever une statue à DOUBLET. Il me semble pourtant que cet humble confrère, absolument oublié, mérite bien un petit souvenir, voire un petit hommage rétrospectif.

Voici ce que j'ai trouvé dans BRANTÔME :

« Maistre DOUBLET, chirurgien de M. DE NEMOURS (2), dit BRANTÔME, « emportoit de ce temps la vogue des chirurgiens de France, et fit « dedans Metz d'étranges cures. Et chacun alloit à luy, bien qu'y fust « maistre AMBROISE PARÉ, tant renommé depuis, et tenu pour le premier de son temps. *Et toutes ses cures faisoit le dit* DOUBLET, *par sim-« ple linge blanc et belle eau claire, venant de la fontaine ou du puy.* « Mais sur cela, il s'aydoit de sortilèges et parolles charmées, comme « il y a encore aujourd'hui force gens qui l'ont vu qui l'assurent. Du « depuis, j'ai vu SAINCT-JUST D'ALLÈGRE, qui s'en mesloit de même ; et « vis comme il se présenta à feu M. de GUYSE, lorsqu'il fut blessé à « Orléans, dont il mourut : Et gageoit sa vie, qu'il le guériroit. Ja-« mais ce bon prince, religieux et vertueux, ne voulut qu'il y mist « la main, disant qu'il aymoit mieux mourir que de s'ayder pour « guérison d'un tel art diabolique, et offenser en cela Dieu (3). »

Ailleurs, BRANTÔME confirme la chose :

« M. DE SAINCT-JUST D'ALLÈGRE, estant fort expert en telles cures de

(1) *Le voyage de Rouen*, 1562.

(2) Il n'y avait point alors de service de santé militaire régulièrement organisé. On n'était pas chirurgien d'armée ; on était chirurgien aux gages de quelque grand seigneur.

(3) Œuvres de Brantôme ; édition elzévirienne, 1878, t. VI, p. 53. « Monsieur le Mareschal de Saint-André. »

« playes, *par des linges et des eaux* et des parolles prononcées, fust « présenté à ce bon Seigneur (le duc DE GUYZE) pour le panser et le « guérir, car il en avoit fait l'expérience grande sur d'autres. Jamais « ne le voulut entendre, disant que c'estoient enchantements deffen- « dus de Dieu... Et me dict M. DE SAINCT-JUST, qui étoit mon grand « amy, qu'il l'eut guéri ; ce qui est fort à noter (1). »

La pratique de DOUBLET a été reprise rationnellement de nos jours, en particulier par BANTOCK et SPENCER WELS, qui ont pratiqué de nombreuses opérations abdominales en n'usant que de savon, d'eau non bouillie et de brosses ; sans étuves ni antiseptiques d'aucune sorte. Et leur statistique n'aurait pas été inférieure à celle des autres chirurgiens.

Mais, au XVIe siècle, on ne concevait pas quelle efficacité pouvait avoir sur la marche des blessures l'eau bien claire et le linge blanc. Notez que PARÉ raconte qu'en guerre on était obligé de laver et de relaver si souvent les linges à pansement qu'ils devenaient « secs comme parchemin ». Il était tout à fait dans la psychologie de l'époque que le dévot prince de GUYZE, que SAINT-JUST D'ALLÈGRE, que BRANTÔME, — qui sait, que DOUBLET lui-même, peut-être, — attribuâssent à des maléfices ces cures incompréhensibles. Il n'en ressort pas moins de la courte mais topique citation de BRANTÔME que DOUBLET était un chirurgien propre, relativement aseptique, et que cette asepsie relative suffisait à lui assurer beaucoup de succès, à lui et à ses imitateurs, même à ses imitateurs non médecins ; car ce SAINT-JUST D'ALLÈGRE, le « grand amy » de BRANTÔME, sur lequel je n'ai d'ailleurs trouvé aucun renseignement, me paraît avoir été quelque mince gentilhomme, officier des armées royales. Cela leur réussissait à tel point que l'on rapportait leurs guérisons à la magie.

AMBROISE PARÉ a vécu en contact avec DOUBLET dans Metz assiégée par Charles-Quint ; il a connu et mentionne en toutes lettres, fort loyalement, « mainte cure merveilleuse » de son confrère. C'était un bon observateur que PARÉ. On a certainement exagéré en parlant, comme l'a fait MALGAIGNE, de son « génie » ; mais il était curieux et sagace. Eh bien, PARÉ n'a rien compris aux résultats « merveilleux » du modeste praticien, que lui, Premier Chirurgien du Roy, regardait vraisemblablement de haut, comme une façon de rebouteur. Une certaine raideur et un tantinet de vanité jalouse étaient les défauts de caractère de PARÉ ; cela perce dans ses écrits. Voici le bref et dédaigneux passage qu'il consacre à DOUBLET : « Un « chirurgien empirique, nommé DOUBLET, a fait maintes fois des « cures merveilleuses, appliquant à telles playes (les plaies d'armes « à feu) un médicament suppuratif composé de lard fondu, jaune « d'œuf et térébenthine, avec un peu de safran. Et tenoit ce remède « pour un très grand secret (2). » Un point ; c'est tout.

Ce manque de flair de PARÉ en cette occasion me rappelle un souvenir personnel et local, dont j'ai souvent parlé à mes élèves, et que je rapporte ici à cause de son analogie avec ce qui précède.

En 1884, j'avais pour cliente une aimable vieille dame, veuve d'un grand industriel Lillois, Mme B... Elle souffrait d'une maladie chronique n'exigeant pas une thérapeutique bien active ; aussi mes visites se passaient-elles souvent en conversations. C'était le moment

(1) Ibid., T. V, p. 175, « M. de Guyze-le-Grand. »
(2) XIe livre. *Des playes faites par harquebuzes et aultres bastons à feu*, chapitre XV.

où il n'était question dans le monde extra-médical que des triomphes de la chirurgie nouvelle.

— Les choses ont donc bien changé depuis ma jeunesse, me dit un jour Mme B... Il y a trente ans, presque tous nos blessés d'usine auxquels il fallait faire quelque opération mouraient. Ceux mêmes qui n'étaient que légèrement blessés aux doigts avaient des complications, des abcès qu'il fallait ouvrir. Ils étaient bien soignés cependant, à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille, dans le service du Docteur Parise, qui était bon chirurgien, n'est-ce pas ?

— M. Parise, qui fut mon maître, était, Madame, un homme de haute valeur. Mais, en ce temps-là, tout le monde avait les mêmes mauvais résultats que lui.

— Nos ouvriers avaient fini par se figurer qu'on ne guérissait pas à Saint-Sauveur ; et ils préféraient être soignés à domicile par une espèce de médecin exotique, qu'ils appelaient le « père Lazowski ».

— En effet, j'ai vaguement connu dans mon enfance ce Docteur Lazowski, qui habitait la rue de Tournai. C'était un réfugié polonais, échoué à Lille vers 1830. Sous Louis-Philippe, on s'attendrissait beaucoup sur les réfugiés polonais. Le gouvernement leur donnait officiellement des secours. Le *Charivari* prétendait qu'il y avait vingt mille demandes de places de réfugiés polonais...

— Parfaitement. Eh bien, ce Docteur Lazowski, qui faisait de la médecine Raspail, de la médecine au camphre, pansait nos blessés chez eux. Et le fait est, ma foi, que la plupart guérissaient vite.

— L'avez-vous vu quelquefois opérer, Madame ?

— Bien des fois. En qualité de patronne, je me faisais un devoir de visiter nos blessés. Lazowski lavait largement les blessures à l'eau-de-vie camphrée pure : ce qui piquait très fort. Puis il bourrait les plaies jusqu'aux bords de poudre de camphre et couvrait le tout de compresses d'eau sédative étendue.

— Avez-vous parlé de cela à M. Parise ?

— Oui. Il a haussé les épaules.

Parise n'avait pas su mieux voir l'antisepsie relative et vraisemblablement inconsciente du « père Lazowski », qu'Ambroise Paré n'avait su voir l'asepsie primitive et confuse de « Maistre Doublet, empirique ».

C'était d'autant plus étonant de la part de Parise que l'excessive mortalité par accidents infectieux l'obsédait. Dans les dernières années de sa pratique, il ne parlait presque plus d'autre chose. En 1869, à l'heure même où Listèr expérimentait encore en silence à Glascow son célèbre pansement, j'ai vu Parise, croyant à l'existence dans l'atmosphère hospitalière de « miasmes phlébitigènes » (il appelait de ce nom l'agent nocif inconnu, générateur de l'infection, parce qu'il professait que c'était en enflammant suppurativement les veines, en produisant une phlébite purulente, que cet agent intoxiquait tout l'organisme ; passons sur ce détail de pathogénie) ; j'ai vu, dis-je, Parise essayer de les détruire ou de les neutraliser par un moyen fort analogue au fond à l'un des procédés de la méthode Listérienne. C'était une sorte de *Spray*. J'ai naguère raconté toutes ces tentatives (1).

Tout cela prouve une fois de plus que de très bons esprits passent

(1) *La Révolution de la Chirurgie*. (Mém. de la Soc. des Sciences de Lille, 1886.)

sans les apercevoir à côté de faits clairs comme le jour, que tous voient dès qu'un trouveur inspiré les a dégagés et montrés. Il en a été ainsi de la contagion de la tuberculose, dont personne ne s'avisait jadis et qui crève aujourd'hui les yeux. Il en a été de même de l'antisepsie. Qui sait ? Peut-être y a-t-il encore, même en médecine, des découvertes à faire, à propos desquelles tout le monde s'étonnera, le lendemain du jour où elles seront faites, qu'elles ne l'aient pas été depuis des siècles.

Professeur H. Folet (de Lille).

Petits Renseignements

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, fondé en 1864, est un instrument de travail nécessaire à tous les médecins érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'étranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

Abonnements : France, un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. Etranger : un an, 18 fr.; six mois, 10 fr. Administration et Direction, Paris, 36, rue Laffitte.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Littérature scatologique. — Notre confrère Marcel Baudouin, qui a pris comme sujet d'études : « La pétomanie et les pétomanes », doit avoir une liste bien complète de la littérature flatulente et carminative. — Pourrait-il nous donner le nom de l'auteur de ces vers ?

Enigme

Je suis un invisible corps
Qui de bas lieu tire mon être ;
Et je n'ose faire connaître
Ni qui je suis ni d'où je sors.
Pour m'échapper j'use d'adresse
Quand on m'ôte la liberté,
Et deviens femelle traîtresse,
De mâle que j'aurais été.

Poésie légère, digne de figurer dans le célèbre livre intitulé : *l'Art de p...*, essai théori-physique et méthodique à l'usage des personnes constipées, des personnages graves et austères ; des dames mélancoliques, et de tous ceux qui sont esclaves du préjugé, suivi de l'histoire de *Pet-en-l'air*, et de la *Revue des Amazones*, où l'on trouve l'origine des Vuidangeurs.

Pourrait-on donner la liste des ouvrages en vers ou en prose ayant trait à la pétomanie ? En attendant que notre savant confrère ait publié son ouvrage sur les *Pétomanes*, qu'il a étudiés de près, nous posons cette question, qui nous semble être du ressort de la littérature médicale ?

Dr Mathot.

Professeurs de médecine devenus subitement aphasiques. — Le professeur de physiologie de Montpellier, Lordat, fut frappé d'aphasie au milieu d'une leçon. Dupuytren subit le même sort. Connaît-on d'autres exemples de professeurs ou de médecins devenus aphasiques dans les mêmes circonstances ?

Dr P. M.

Origine d'un dicton sur la section du filet de la langue. — D'où vient l'usage de couper le filet et l'origine du dicton : « Celui qui lui a coupé le filet n'a pas perdu ses 4 sols ? »

Dr Mathot.

Etymologie du mot « psoas ». — *Psoas*, le muscle psoas, ne viendrait-il pas de son voisinage du rein, lequel se disait en grec, non seulement νεφρον, mais encore ψοα, ψυα ? On va voir pourquoi. Les Grecs ne disaient pas pisser, mais ψιειν, de ψιας, petite goutte, couler goutte à goutte. De là, l'organe qui produit l'urine, le rein, avait reçu les noms de ψοα et ψυα. On disait η ψοα : le rein ; car ψοα, ψοας au génitif est du féminin.

Dr Bougon.

Le bonnet d'Argan. — Dans son histoire de la *Butte des moulins* (p. 117-119), Ed. Fournier conte ce qui suit :

« L'hôtel Dodun, qui avait été construit, avec le plus grand goût, sous la direction de Champlain, et dont les dedans, suivant Brice (1), étaient d'une rare munificence, qu'ils n'ont pas, d'ailleurs, toute perdue, avait appartenu, avant sa reconstruction, au vieil intendant Nicolas Foucault (2).

« Dodun l'avait acheté, en 1714, cent mille livres (3), à cet étrange original, que ses bizarreries de collectionneur casanier et bourru avaient, pendant de longues années, rendu fameux dans tout le quartier.

« La robe de chambre et le bonnet de nuit, dont il restait affublé pendant tout le jour dans son cabinet, étaient surtout célèbres.

« *Molière ne l'ignorait pas, et lorsqu'il dut mettre en scène son Argan, il eut grande envie de le vêtir de l'un et de le coiffer de l'autre pour donner plus de piquant à sa physionomie. Le père du président Hénault, qui était son ami, put les avoir pendant une absence de l'original et les lui prêta.*

« Il donna à Molière, pour son *Malade imaginaire*, dit le président dans ses *Mémoires*, la robe de chambre et le bonnet de nuit de M. Foucault, son parent, l'homme le plus chagrin et le plus redouté dans sa famille, et qui travaillait toute la journée en robe de chambre. »

Le bonnet d'Argan coiffé par Molière a-t-il trouvé asile dans le Musée de la Comédie-Française ? M. J. Claretie serait en mesure, certainement, de nous répondre.

Edm. B.

(1) *Journal* de Barbier, édit. in-18, t. I, p. 360.

(2) Dans ses *Mémoires*, que M. J. Baudry a publiés pour la collection des Documents inédits, in-4°, Foucault parle à plusieurs reprises de « sa maison de la rue de Richelieu ». V. notamment, p. 86 et 330.

(3) *Estat des maisons qui relèvent du fief Popin.* Mss., p. 7.

Réponses

Gruby, précurseur de Guérin (VI, 397). — Dans les derniers numéros de la *Chronique médicale*, vous avez eu, à l'occasion de la très intéressante étude de M. R. Blanchard sur les travaux de Gruby, à rappeler quelques-uns de ceux-ci. Pour le pansement exclusif à l'ouate, je crois, en effet, qu'il en a été publié une description dans la *Clinique européenne* (1859), mais n'ai pu le vérifier, mon exemplaire de cette collection m'ayant été emprunté par Gruby, chez qui il est resté. Mais dans cette collection, se trouve une étude sur l'*érythème autumnal*, avec description de l'insecte qui détermine cet accident si désagréable aux villégiateurs de juillet à fin septembre. Une figure, qui est un des chefs-d'œuvre de la gravure sur bois, figure dessinée d'après la photographie sur microscope de Gruby, accompagne ce travail, dont je n'ai pas trouvé l'indication dans l'étude de M. Blanchard.

Gruby fut — avec Mandl, autre Hongrois, — le premier qui fit à Paris de la micrographie appliquée à l'anatomie, tant normale que pathologique. Ce n'est que plus tard que cet ordre d'études fut introduit dans notre enseignement, dans l'enseignement libre, d'abord par Libert, puis par Ch. Robin, ensuite dans l'enseignement officiel quand, pour faire accepter la création en faveur de Rayer d'une chaire de *Médecine comparée*, on créa en même temps une chaire d'*Histologie* pour Robin.

Une des principales raisons du grand succès de clientèle de Gruby fut le sérieux avec lequel il décrétait des régimes, extravagants dans la forme, dont il n'admettait pas la discussion.

Alexandre Dumas fils, dont il fut un peu le médecin et l'ami, lui demandait un jour quel avait pu être son but en ayant, *pendant trois ans*, hiver comme été, condamné à la *promenade toutes les nuits, de 2 à 4 heures du matin*, la belle Mme X ? — C'est, lui répondit en souriant Gruby, le seul moyen que j'aie trouvé de la faire *sortir avant déjeuner !*

Combien de Parisiennes n'envoyons-nous pas aux Eaux, n'importe où, pour les faire, au moins pendant trois semaines, sortir avant déjeuner ! En précisant une heure difficile et en ne souffrant pas qu'on la discutât, Gruby obtenait non plus trois semaines, mais trois ans.

Sur les chapitres de l'alimentation, de l'habitation, du vêtement, Gruby avait, pour faire faire de la thérapeutique hygiénique, des trouvailles de génie, qu'il serait amusant de recueillir, beaucoup d'entre elles étant d'une gaieté folle.

Ce pince-sans-rire connaissait bien le malade et en jouait avec une virtuosité pour laquelle on a été injustement sévère. D'habitudes bizarres, ce savant arrivé en France avec l'ambition d'une chaire à la Faculté, et qui n'arriva jamais à parler que très péniblement notre langue, était au fond plein d'esprit ; et puis il ne fut pas un homme d'argent.

D. T.

L'autopsie de l'empereur Maximilien du Mexique (VI, 179). — Un de vos lecteurs demandait, il y a quelque temps, si l'autopsie de Maximilien d'Autriche, fusillé au Mexique, avait été pratiquée.

J'ai entendu dire à cette époque, que le corps de Maximilien avait été embaumé, peut-être même par M. le professeur Basch, de

l'Université de Vienne (Autriche), qui était allé rejoindre le prince au Mexique.

J'ai eu occasion de voir moi-même le professeur Basch à la Société de médecine allemande, au moment où il allait partir pour le Mexique; sans doute il donnerait des renseignements sur le point qui intéresse votre lecteur. Dr P. V.

Les ongles et les cheveux de Napoléon Ier (VI, 436). — A propos de la légende sur les ongles et les cheveux de Napoléon Ier, le Dr Michaut demande dans votre intéressante revue : Quelqu'un pourrait-il dire quels ont été les témoins *médicaux* du fait ?

L'ouverture du cercueil à Sainte-Hélène n'a eu qu'un témoin *médical*, le chirurgien de marine Guillard, parent de ma famille. Or, ce confrère, qui parlait souvent de cet événement, n'a jamais relaté l'histoire invraisemblable des ongles et des cheveux. Il a seulement constaté la parfaite conservation *apparente* du cadavre, de même que l'ouverture des bottes. En appliquant le pouce sur le front de Napoléon, il a détaché une parcelle de peau, dont il a fait ultérieurement le partage entre les différents membres de la famille.

Le Dr Guillard est mort à Quimper il y a près de 40 ans.

Dr Surbled.

— Le *Journal*, du 28 avril 1899, a publié cet écho : « Un médaillon, où étaient des *cheveux* de l'Empereur (on entend bien que l'Empereur veut dire Napoléon Ier), a été vendu, avant-hier, à Londres pour cent trente francs.

« Cette relique, authentifiée par des pièces, provient de Sainte-Hélène. Elle était dans la famille Malcomb (1), laquelle tire son illustration de l'honorable Malcomb qui fut, durant trois ans, sous les ordres de sir Hudson Lowe et eut, pour l'impérial exilé, les procédés les plus affectueux. Sa fille, Betzy Malcomb, a même laissé de curieux Mémoires. »

A. F.

— Votre érudit correspondant, le Dr Michaut, demande (livraison du 1er juillet, tome VI, page 436), ce qu'il faut croire de l'assertion courante touchant la croissance *post mortem* de la barbe, des cheveux, ainsi que de celle des ongles des mains et des pieds de Napoléon, constatée lors de l'exhumation de l'empereur à Sainte-Hélène, le 15 octobre 1840, et il désire savoir si l'on possède des témoignages certains et des témoins médicaux et scientifiques de ces récits populaires. Je ne puis mieux satisfaire le Dr Michaut et les innombrables *Napoléonisants* de l'heure actuelle, qu'en reproduisant les extraits officiels que voici :

1° *Rapport du prince de Joinville*, adressé au Ministre de la Marine, de Cherbourg, le 30 novembre 1840, et inséré dans le *Journal des Débats* du 2 décembre : « ... A dix heures du matin (le 15 octobre), le cercueil était à découvert dans la fosse. Après l'en avoir retiré intact, on procède à son ouverture et le corps fut trouvé dans un état de conservation inespéré... »

2° *Rapport de M. de Chabot-Rohan*, commissaire français, sur l'exhumation, inséré dans le *Journal des Débats* du 3 décembre :

(1) C'est Balcombe et non Malcomb qu'il faut lire ; ce doit être une erreur typographique A.

« ... Les traits de la figure, bien qu'altérés, étaient parfaitement reconnaissables, les mains parfaitement belles ; le costume si connu avait peu souffert et les couleurs en étaient facilement distinguées ; les épaulettes, les décorations, le chapeau semblaient entièrement conservés... »

3° *Acte d'exhumation et de remise* des restes de Napoléon, signé par MM. de Chabot-Rohan et Charles Corsan Alexander, commissaire anglais (*Journal des Débats* du 4 décembre) : « ... Les traits avaient assez peu souffert pour être immédiatement reconnus. Les divers objets déposés dans le cercueil ont été remarqués dans la position exacte où ils avaient été placés ; les mains singulièrement bien conservées, l'uniforme, les ordres, le chapeau, fort peu altérés, toute la personne enfin semblaient attester une inhumation récente... »

4° *Procès-verbal* de Remy Guillard, docteur-médecin, chirurgien de la Belle-Poule, en date du jour même de l'exhumation, 15 octobre 1840. C'est la pièce la plus importante et le témoignage scientifique et médical réclamé par le Dr Michaut : « ... Quelque chose de blanc qui semblait détaché de la garniture couvrait comme d'une gaze légère tout ce que renfermait le cercueil. Le crâne et le front, qui adhéraient fortement au satin, en étaient surtout enduits ; on en voyait peu sur le bas de la figure, sur les mains, sur les orteils. Le corps de l'empereur avait une position aisée ; c'était celle qu'on lui avait donnée en le plaçant dans le cercueil : les membres supérieurs étaient allongés, l'avant-bras et la main gauche appuyant sur la cuisse correspondante, les membres inférieurs légèrement fléchis ; la tête, un peu élevée, reposait sur un coussin ; le crâne volumineux, le front haut et large se présentaient couverts de téguments jaunâtres, durs et très adhérents. Tel paraissait aussi le contour des orbites, dont le bord supérieur était garni de sourcils. Sous les paupières se dessinaient les globes oculaires qui avaient perdu peu de chose de leur volume et de leur forme, Ces paupières complètement fermées adhéraient aux parties sous-jacentes et se présentaient dures sous la pression des doigts. Quelques cils se voyaient encore à leur bord libre. Les os propres du nez et les téguments qui les couvrent étaient bien conservés ; le tube et les ailes seuls avaient souffert. Les joues étaient bouffies. Les téguments de cette partie de la face se faisaient remarquer par leur toucher doux et souple et leur couleur blanche. Ceux du menton étaient légèrement bleuâtres. *Ils empruntaient cette teinte à la barbe qui semblait avoir poussé après la mort.* Quant au menton lui-même, il n'offrait point d'altération et conservait encore ce type propre à la figure de Napoléon. Les lèvres amincies étaient écarlates, trois dents incisives extrêmement blanches se voyaient sous la lèvre supérieure qui était un peu relevée à gauche. Les mains ne laissaient rien à désirer : nulle part la plus légère altération. Si les articulations avaient perdu leur mouvement, la peau semblait avoir conservé cette couleur particulière qui n'appartient qu'à ce qui a vie. *Les doigts portaient des ongles longs, adhérents et très blancs* ; les jambes étaient renfermées dans les bottes, *mais par suite de la rupture des fils, les quatre derniers orteils dépassaient de chaque côté. La peau de ces orteils était d'un blanc mat et garnie d'ongles.* La région antérieure du thorax était fortement déprimée dans la partie moyenne, les parois du ventre étaient dures et affaissées. Les membres paraissaient avoir conservé leurs formes

sous les vêtements qui les couvraient. J'ai pesé le bras gauche, il était dur et avait diminué de volume... »

J'ai complété récemment ces détails en publiant, dans la *Revue Bleue* du 21 juillet dernier, une étude développée sur les mains de Napoléon, avec production, à l'appui, des dessins authentiques, exécutés d'après nature, en mai 1813, par mon grand-père Barral, officier de la Grande Armée. J'ai comblé ainsi une lacune de l'iconographie napoléonienne et je renvoie les intéressés à ce document. Je vais ajouter, pour la *Chronique médicale*, les détails suivants, presque ignorés. Du vivant de l'Empereur, ses mains étaient célèbres déjà par leur beauté plastique, et, chose rare et singulière, elles avaient conservé, comme on vient de le constater, au bout de vingt ans de séjour dans le tombeau, cette perfection idéale qu'elles avaient eue durant la vie. Lorsqu'on ouvrit le cercueil, tous les assistants sans exception furent surtout frappés par la splendeur marmoréenne du corps, décrite plus haut. Les mains surtout, demeurées intactes, paraissaient comme sculptées en marbre de Paros par un Phidias moderne. Le fidèle grand-maréchal Bertrand se précipita sur le corps de son ancien maître, en saisit la main gauche, et la porta avec emportement à sa bouche, au milieu de la stupéfaction générale. Ce geste, ce beau geste a été retenu pour l'immortalité, dans les vers fameux de Victor Hugo, du *Retour de l'Empereur* :

> L'épée au flanc, l'œil clos, la main encore émue
> Par le dernier baiser de Bertrand éperdu,
> Dans un lit où jamais le dormeur ne remue,
> Vous serez étendu...

Tous ces grands souvenirs sont demeurés populaires ; mais ce qui est moins répandu, c'est le fait suivant, que je tiens de M. Amédée Thayer, aujourd'hui décédé, sénateur sous le second Empire et qui était gendre du comte Bertrand. Durant quatre années que vécut encore le grand-maréchal, mort en 1844, ce dernier fut hanté, nuit et jour, par la sensation inoubliable que lui avait laissée cet attouchement presque profanateur. En appliquant ses lèvres sur la main de Napoléon, il lui sembla que celle-ci s'était mise à revivre, à tressaillir, à s'agiter, qu'elle s'était réveillée, en un mot, pour répondre à son baiser par un frémissement graduel et prolongé. Ses lèvres en avaient été imprégnées, brûlées, disait-il, et toujours elles conservèrent l'impression de ce contact d'outre-tombe. Au reste, on constata que la main, dérangée de son éternel sommeil par Bertrand, ne put pas être replacée dans la même position. Elle résista, comme regrettant l'étreinte, trop passagère à son gré, qu'elle venait de subir, protestant ainsi contre sa réintégration dans le cercueil.

G. Barral (Bruxelles).

La survie après les amputations doubles (VI, 438). — Le Dr Michaut demande le nom du commandant qui, ayant eu les deux cuisses emportées par un boulet, se fit placer debout dans un tonneau de son, etc.

Mon fils, Maurice Chervin, qui connaît le fait, a copié, à votre intention, les lignes suivantes dans le Larousse, à l'article « Dupetit-Thouars » :

« Dans le combat d'Aboukir, l'amiral Dupetit-Thouars, commandant « le Tonnant », eut successivement le bras droit, puis le bras

gauche, puis enfin une jambe emportés par trois boulets. A demi-mort, il trouve encore la force, *assure-t-on*, de se faire mettre dans un baquet de son pour pouvoir donner l'ordre de clouer son pavillon au mât.

« La notice publiée par la sœur de Dupetit-Thouars ne mentionne pas ce dernier fait qui n'est du reste pas nécessaire à la gloire du héros. »

Les peintres Biard (Salon de 1869) et Charles Fouqueroy ont reproduit cette scène légendaire. Dr CHERVIN.

— L'expédition d'Egypte ayant été résolue, Dupetit-Thouars fut nommé capitaine du « Tonnant », vieux navire de 60 canons.

On sait la fin désastreuse de cette campagne. La flotte ancrée à Aboukir ne tarda pas à voir paraître la flotte anglaise commandée par Nelson. Un conseil de guerre est convoqué ; Dupetit-Thouars insiste avec une grande énergie sur la nécessité d'appareiller sans délai pour aller chercher l'ennemi, au lieu de l'attendre dans une rade désavantageuse pour la manœuvre. Cette opinion ne fut malheureusement pas écoutée ; et Dupetit-Thouars, en quittant ses collègues, disait : « Je ne sais ce qui arrivera ; mais on peut être sûr que lorsque je serai à mon bord, mon pavillon sera cloué à mon mât. »

Et il tint parole. La bataille à peu près perdue, le capitaine du « Tonnant », qui avec son vieux vaisseau avait fait des prodiges de courage et d'habileté pour conjurer la défaite, fut atteint d'un boulet qui lui coupa les deux jambes. Alors, s'étant fait placer dans un tonneau plein de son pour arrêter ou retarder l'hémorragie, il continua de donner des ordres avec le même héroïque sang-froid. Un boulet lui emporte le bras, celui-là même dont il se servait pour commander la manœuvre, les yeux du vaillant marin se voilent, il paraît s'affaisser, on accourt.

« Ce n'est rien! », dit-il en se redressant.

Son porte-voix lui a été enlevé avec la main qui le tenait ; il saisit de la main qui lui reste celui d'un de ses officiers en s'écriant : « J'ai encore un bras pour servir la France. »

Peu d'instants après, ce bras lui-même est emporté par un projectile. Dupetit-Thouars sent que son heure est venue. Mais, dans l'obstination de ce courage surhumain, ce tronçon mutilé fait entendre sa voix énergique encore pour ce suprême appel : « Equipage du « Tonnant », n'amène jamais ton pavillon ! »

Déjà, il avait donné l'ordre de clouer au mât la flamme tricolore. Quelques minutes après, il mourait.

Dr LANCHAMP (Besançon).

— Nombre de grands peintres ont brossé cette scène de gloire et d'émotion sublime ; mais le *Tableau de la bataille d'Aboukir*, célèbre par son auteur, est celui du peintre Gros (Musée de Versailles), qui représente, non le combat naval, mais la bataille d'Aboukir, où Bonaparte jeta à la mer 18.000 Turcs, avec l'aide de Murat et du fougueux Kléber, qui s'écriait, sur le soir, en pressant Bonaparte dans ses grands bras : « Général, vous êtes grand comme le monde ».

Dr A. VAILLANT, licencié en droit.

— La survie après amputation triple est attestée par le cas d'un Breton opéré, à la suite d'un accident de chemin de fer, il y a environ 15 ans, par le Dr de Léseleuc, de Brest.

Dr SURBLED.

— Vers 1879, à l'hôpital civil de Brest, fut apporté un homme qui était tombé sous les roues d'un wagon.

Il fut procédé dans les 12 heures à l'amputation :

1° D'une cuisse, 2° d'une jambe, 3° d'un bras.

L'opéré survécut et fut montré à la clinique chirurgicale de l'hôpital maritime — professeur Cros ou Jallerand?

Il avait beaucoup grossi depuis qu'on l'avait allégé d'une partie de son corps.

Qu'est-il devenu depuis?

Dr F.

— En réponse à la question du Dr Michaut au sujet de la survie après l'amputation de deux membres, je dois vous signaler le fait suivant :

En 1885 j'ai vu et rencontré plusieurs fois dans les rues de Constantinople un grand diable de Turc amputé des deux cuisses au 1/3 inférieur. Il était perché sur deux cuissards en bois, à pilon assez élevé, et marchait très aisément et très vite, s'aidant d'une canne tenue dans la main droite. Son pantalon bouffant s'arrêtait dans les cuissards. Il avait l'air d'un grand échassier et marchait les jambes légèrement écartées. Il pouvait bien avoir de 35 à 40 ans environ, et la facilité avec laquelle il circulait indiquait bien qu'il y avait longtemps qu'il usait de ce système de locomotion. Il était décoré. Certainement un de nos confrères, établi depuis longtemps à Constantinople, pourrait vous fournir des renseignements plus complets à son sujet.

Dr Martin-Raget (Arles).

Un médecin de Richelieu : Le Fèvre (VI, 499). — *Le Fèvre* est mentionné dans les lettres de Gui Patin (éd. Réveillé-Parise), tome I, page 84 : « Pour votre M. le Fèvre, on l'appelle ici l'égorgeur de rate » ; et c'est tout.

Au tome II (p. 172), G. Patin est plus explicite ; parlant de deux savants qui venaient de mourir, il ajoute : « Et en récompense de ces deux bons (Blondel et D. Heinsius), en voici deux méchants et infâmes dont l'un est le Fèvre, soi-disant médecin de Troyes, bailleur de petits grains (lequel en donna au cardinal de Richelieu), qui mourut le 15 de ce mois (avril 1655) à Troyes, de deux prises de vin émétique qu'il prit le jour d'auparavant. » C'est sans nul doute le « charlatan » dont il est fait mention ci-après, car le médecin ordinaire de Richelieu était Citois, atteint lui-même gravement de fièvre continue au moment où son illustre client se mourait.

On peut lire, dans le volume précité de G. Patin, p. 307, la relation de la mort de Richelieu et de son autopsie : « ... Rien n'est arrivé ici que la mort de M le cardinal de Richelieu le jeudi à midi 4 de décembre. *In dissecto cadavere, deprehensus est abscessus insignis in parte infima thoracis a quo mirum in modum premebatur diaphragma.* Il n'a été que six jours malade, durant lesquels il a eu beaucoup de faiblesse : *argumentum puris intus latentis certissimum, præsertim in corpore extenuatissimo et emaciatissimo.* Tout le sang qu'on lui a tiré étoit pourri, sans aucune fibre, avec une sérosité laiteuse. *Ejus modi serum* γαλακτωδες *sanguini supernatans est in febribus certissimæ malignitatis.* Le quatrième jour de sa maladie, *desperantibus medicis,* on lui amena une femme qui lui fit avaler de la fiente de cheval dans du vin blanc, et trois heures après un charlatan qui lui donna une

pilule de laudanum : *et hæc omnia frustra : contra vim mortis non est medicamentum in hortis...* »

Ce récit diffère sensiblement, pour ne pas dire du tout au tout, de celui du Recueil d'épigrammes de 1694. Je suis porté à croire que la relation de G. Patin est seule authentique, car elle date de quelques jours seulement après la mort du cardinal. G. Patin, qui a recueilli tant d'anecdotes plus ou moins véridiques sur ses contemporains, ne se serait pas fait faute de mentionner l'autre. Il ne s'est pas gêné pour écrire, d'après les racontars d'un courtisan, que le cardinal avait eu trois maîtresses, dont Marie de Vignerot, depuis duchesse d'Aiguillon, sa nièce. Le cardinal que les méchantes langues faisaient, à cette époque, mourir de la vérole, était le cardinal du Perron, et l'auteur de l'épigramme pourrait bien avoir fait une confusion.

Quant à Saint-Fiacre, La Mothe le Vayer lui consacre deux lignes dans la sixième journée de son *Hexameron rustique*, où il parle de l'intercession des Saints : « Et ceux qui ont le mal du fic, font leurs pèlerinages à Saint-Fiacre » (p. 144 de l'éd. de MDLXXI (*sic*).

Par *fic* on entendait une excroissance charnue, une petite tumeur indolente, ronde, qui pend en forme de figue, d'où son nom. Les fics du fondement et des parties naturelles étaient généralement considérés comme d'origine vénérienne. (V. Col de Villars, *Cours de chirurgie*, t. II, p. 355.) Saint Fiacre est le patron des jardiniers ; il a encore la réputation de guérir la lèpre, la gale, et même la vérole. On peut voir à ce sujet La *Confession de Saney* (ch. VIII), publiée avec les remarques de Le Duchat.

Dr LARRIEU.

Une singulière coutume chinoise (VI, 499). — Où Victor-Hugo a-t-il pris qu'on enfermait en Chine les enfants dans des vases de porcelaine pour en faire des monstres de formes variées selon la forme du vase ? Je puis faire remarquer que le grand poète n'est pas toujours d'une exactitude scientifique dans sa bibliographie. Témoin les indications de son « William Shakespeare », où souvent les noms de villes sont pris pour des noms d'auteur ou des titres de pièces, et réciproquement.

Bien qu'ayant séjourné en Chine et en Indo-Chine, je n'ai jamais entendu parler de cette coutume tératologique. Bien mieux, ayant souvent interrogé des missionnaires qui avaient séjourné 20 et 30 ans en Chine, jamais ils ne m'ont signalé ce fait. C'est probablement une légende qui doit aller retrouver celle des petits Chinois qu'on donnait à dévorer aux cochons. L'enfance est très choyée en Chine, et on n'y voit pas, comme en Europe, des enfants abandonnés. « Les pays orientaux sont le *paradis des enfants* », a dit un voyageur anglais, et c'est exact. La brillante imagination du grand poète a brodé sur un canevas de fantaisie ou sur quelque récit de voyageur inventif. A beau mentir qui vient de loin !

Je ne sache pas non plus qu'aucun récit de voyage rapporte d'anecdote analogue, bien que ma bibliothèque soit assez fournie en documents sur la Chine et l'Indo-Chine.

Dr MATHOT.

— La « Chronique » pourrait peut-être, à ce sujet, résumer le travail suivant : Drexelius, *La fabrication des monstres humains en Chine.* (*Mercure de France*, 1er juin 1899), travail dont je ne connais que le titre. X.

Doctoresses et pharmaciennes (VI, 280, 601). — « Le Parlement allemand, dit notre confrère *Les Débats*, vient de prendre une mesure qui réjouira les pharmaciens et les antiféministes, en *interdisant aux femmes l'exercice de la pharmacie*. Pourquoi ? Sous quel prétexte ? La mesure étant assez difficile à justifier, vous pensez bien que les étudiantes n'ont pas manqué de protester !

« Elles invoquent, à l'appui de leurs protestations, des arguments de toute nature et même des textes de la Bible, afin de démontrer que l'exercice de la pharmacie par les femmes n'est point une nouveauté, mais, au contraire, un usage remontant à la plus haute antiquité. Elles citent, en particulier, ce texte du prophète Samuel : « Ceci est le commandement du roi qui vous gouverne : Il prendra vos fils pour conduire ses chars et chevaucher devant eux ; il les prendra comme laboureurs pour cultiver ses champs, etc. Il prendra vos filles comme *pharmaciennes*, cuisinières et boulangères. » Voilà qui est formel.

« Mais si l'on trouvait, au premier abord, un peu étrange que la pharmacie, profession savante, fût mise dans le texte hébreu sur le même rang que la boulangerie et la cuisine, métiers plus modestes, les étudiants s'empresseraient de rappeler que, en Allemagne au moins, ce rapprochement n'a rien qui puisse surprendre, puisque autrefois et jusqu'à la fin du siècle dernier, les enseignes d'*apotheker* et de *conditoren* se voyaient toujours réunies au-dessus des mêmes boutiques. Cela est vrai, et il n'est pas invraisemblable qu'il en ait été de même au temps de Samuel. »

R.

— Relativement aux aptitudes des femmes pour la pharmacie, nous citerons seulement ce passage, extrait de l'*Histoire des Apothicaires*, de Philippe (p. 315-317) :

« Plusieurs de nos pharmaciens n'ont qu'à s'applaudir d'avoir confié à leurs épouses le soin des détails commerciaux de leurs maisons, et le public ne rend pas un moindre hommage à leur aménité bienveillante. Généralement, elles s'abstiennent de donner aux malades des conseils thérapeutiques, et ne prennent aucune part aux travaux sérieux de l'officine et du laboratoire. Il est pourtant beaucoup de préparations d'agrément qui n'exigent que de la délicatesse, de l'adresse et de la propreté. Ce sont celles qui consistent à soigner les fleurs, à festonner des étiquettes, à rouler des cornets, à coiffer des fioles, à préparer des bandes de linge pour les sparadraps, etc. Ces occupations conviennent aux femmes, et c'est à ces faciles préparations qu'elles doivent borner leurs travaux de pharmacie pratique (1). » D. R.

— Nous lisons dans le journal *Paris-Province* : « Paris comptait jusqu'ici de nombreuses femmes-médecins ; nous avons dit que Mlle Kapcewitch était la seule qui fût munie de son brevet de vétérinaire.

« Aujourd'hui, c'est une de nos nouvelles sociétaires, Mlle Ania Fichtenholz, pharmacien de Ire classe de l'Ecole supérieure de Paris, qui ouvre, 72, rue de la Tour, à Passy, la *Pharmacie Internationale du Trocadéro*. On y parlera le russe, l'anglais, l'allemand, l'italien, le polonais.

« Mlle Fichtenholz qui fut longtemps élève au laboratoire du Dr Roux,

(1) Cadet, *Analyse d'une lettre à une dame qui prétendait au titre de pharmacien.*

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Poudre laxative de Vichy

Du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

a fait des études particulièrement brillantes. Elle présentait tout dernièrement à l'Académie des sciences, une communication sur la « dénitrification par le bacillus subtilis », communication qui eut un succès considérable ; l'application des théories exposées par Mlle Fichtenholz devant amener la modification de certaines pratiques agricoles, et jouer un rôle important dans l'économie rurale.

« Mlle Fichtenholz est la *première femme pharmacien établie à Paris*. Nous lui souhaitons bon succès. »

A. F.

Les désinfectants et la peste (V, 707). — Dans la comédie de Turnèbe, intitulée *Le Conteur*, représentée au XVIe siècle, on trouve ce dialogue :

Louyse. — Sus, qu'on se despeche ! Je veux qu'aujourd'huy, qu'il est feste à notre paroisse, nous oyons la messe du point du jour.

Geneviève. — Il me semble qu'il est bien matin pour sortir en ce temps-cy. Ne sçavez-vous pas bien qu'on se meurt de maladie dangereuse près de l'église, et que le médecin vous a dit qu'il ne faut sortir avant le soleil levé ?

Louyse. — Après ?... causeuse. Ceux qui servent Dieu de bon cœur et qui disent dévotement l'oraison de monsieur saint Roc ne doivent rien craindre. Prenez en vostre bouche un peu d'angélique et une éponge trempée en vinaigre en vostre main. »

A l'éponge vinaigrée, à l'angélique et à l'oraison anti-pestilentielle de saint Roch, nous avons ajouté quelque chose de plus pratique : c'est le décret du 4 juin 1804, établissant qu'aucune inhumation ne peut avoir lieu dans un édifice consacré à la célébration du culte, ni dans l'enceinte des villes et bourgs.

Dr F. Brémond.

Comment on devient médecin (IV ; V ; VI, 215, 566). — Woillez, qui fut médecin de la Charité, l'auteur du « Traité des maladies aiguës de l'appareil respiratoire » et du fameux cyrthomètre, commença ses études médicales comme *aliéniste*, branche qu'il abandonna complètement plus tard durant tout le cours de sa carrière médicale. Il fut, pendant plusieurs années, interne de la maison de santé des frères Labit à Clermont (Oise) et assista en cette qualité à l'épidémie de choléra, dont il a donné le rapport dans les « Annales des sciences médico-psychologiques. »

Dr Mathot.

Médecins artistes et collectionneurs (VI, 437). — Le Dr Mathot, qui n'est pas étranger au Dr Michaut, n'a pas la prétention de faire connaître toutes les collections du corps médical. Ce serait un gros travail. Sans poser pour l'artiste, je possède un bahut du XVIe siècle qui défie la comparaison avec ceux de Cluny ; et, sans être collectionneur, j'ai un certain nombre de vieux livres que j'aime à feuilleter à mes heures de loisir.

Dr Surbled.

— Le Dr Mathot aurait pu mettre à une place honorable parmi les collections qu'il a citées, celle que le Dr Potel, de Lille, a réunie en son hôtel du boulevard de la Liberté. Il y a là une inoubliable réunion d'affiches anciennes et modernes, dont certaines d'une valeur inestimable. Ç'a été une véritable surprise parmi les membres

du récent Congrès de médecine de Lille que de découvrir en province un ensemble d'affiches historiques aussi complet, que la trop grande modestie de son propriétaire empêche seule d'être plus connu.

X.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Plume, numéro exceptionnel consacré à la *Question Louis XVII*. Fascicule 1 et 2, 1er et 14 août 1899, n° double, prix 1 fr. 25 ; rédacteur en chef de ce n° : M. Otto Friedrichs. (*Sera analysé*)

La distribution segmentaire des symptômes en séméiologie médullaire ; leçons cliniques du professeur Grasset, recueillies et publiées par le Dr Gibert, chef de clinique médicale à l'université de Montpellier. Montpellier, Delord-Boelm et Martial, 1899.

Voix et chant, par le Dr Moura, illustré de quatre planches gravées avec soin. Paris, chez P. Sevin et E. Rey, libraires, 8, boulevard des Italiens, et chez l'auteur, rue d'Amsterdam, 72 *bis*. (*Sera analysé.*)

Les loisirs d'un praticien, petites chroniques médicales, par le Dr H. Pauthier, de Senlis. Paris, *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, 1899. (*Sera analysé.*)

Les origines de la doctrine du magnétisme animal, Mesmer et la Société de l'harmonie, par le Dr Eugène Louis. Paris, *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois. 1899.

Dictionnaire de la table, encyclopédie alimentaire hygiénique et médicale, par le Dr Félix Brémond, fascicule 16. Marseille, P. Ruat, 22, rue Noailles ; Paris, Octave Doin, 8, place de l'Odéon.

Souveraines et grandes dames. — Les favorites de Louis XVIII, par Joseph Turquan. Paris, 8, rue Saint-Joseph.

Décubitus et Rigidité cadavérique, par le Dr Etienne Martin. Lyon, A. Storck et Cie, 1899.

Hypnotisme et Aïssaouas, par le Dr Lemanski. Tunis, Imprimerie rapide, 1898.

Etude générale du bain de boue et des applications locales de boues, par le Dr M. Delmas. Dax, impr. Hazael-Labèque, 1896.

L'hygiène de l'escrime en été, par le Dr W. Lemanski. (Bulletin de l'Hôpital civil français de Tunis, n° 6, 25 juin 1899.) Tunis, Impr. générale, Picard et Cie, 1899.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Je lis un article intitulé la « Contagion de la tuberculose avant Villemin », dans un des derniers numéros de la *Chronique médicale*; j'ai d'ailleurs pris connaissance de ceux qui ont été publiés précé-

demment, et ils m'ont suggéré les réflexions suivantes, que je développerai amplement dans un ouvrage sur la phtisie pulmonaire, auquel je travaille actuellement et pour la confection duquel j'ai interrogé l'antiquité et les auteurs modernes, ce qui m'a permis de pouvoir formuler une opinion.

La manière dont a été accueillie l'idée de contagion, émise par Villemin, est le plus bel exemple de l'ignorance du XIX[e] siècle vis-à-vis de l'antiquité. Le monde médical orgueilleux et emballé sur ses nouveaux moyens d'investigation, a fait table rase des travaux des anciens, il n'a plus voulu les connaître, et il lui a été facile de s'imaginer qu'il avait tout découvert et que les ancêtres n'avaient rien laissé de bon. Au début du siècle, Dezeimeris avait jeté l'alarme et préconisé l'étude historique de la médecine ; plus tard, J.-M. Guardia revint sur le même sujet, et Daremberg avait jeté une lueur rapide qui fut malheureusement vite éteinte. Tous avaient prévu ce qui est arrivé : l'ignorance absolue de la tradition médicale et la redécouverte d'une foule d'idées et de méthodes. Il est extrêmement important, dans l'intérêt de l'art médical et de son progrès, de revoir l'historique de chaque maladie et de son traitement, et de mettre au point ce qui appartient aux anciens, aux modernes et aux contemporains. J'ai ramassé d'importants matériaux pour entreprendre ce travail vis-à-vis de la phtisie pulmonaire, et j'ai été saisi d'admiration devant les travaux de nos pères, produits par l'observation rigoureuse et assidue des faits, qui sera toujours plus fructueuse pour la clinique et la thérapeutique que l'expérimentation.

Depuis Galien, Rhazès et autres, l'antiquité a admis la contagion de la tuberculose pulmonaire dans certaines conditions, mais c'est aux XVII[e] et XVIII[e] siècles qu'elle est annoncée par presque tous les auteurs, et Lazare Rivière n'est pas une exception ; je cite au hasard : Lomnius, Bonet, Morgagni, Barbeyrac, Ettmüller, Morton, de Gladbach, Allen, Bennett, Van Swieten, Marten, Pierre Desault, Bender (de Senlis), Reid, Rozière de la Chassagne, etc.; White, de Brieude et Haller que j'ai oubliés. En 1805, Beaumes, dans son traité de la phtisie, cite comme auteurs favorables à la contagion et au nombre desquels il se met : Sarcone, Targioni, Maret (de Dijon), Wichman, Mariano Narducci (1785), Andrea Piccioni, etc. Il indique aussi que s'inscrivent contre : Cocchi (Florence), Castellani (Mantoue), Fasano (Naples), Portal (Paris), Carolis (Ravenne), etc.

Au XIX[e] siècle, les auteurs du XVII[e] et du XVIII[e] sont méprisés et on nie la contagion. Cependant, on peut trouver quelques auteurs, tels que Bernardeau (1845), qui l'annoncent manifestement.

De mes recherches j'ai acquis l'impression que la phtisie est plus contagieuse dans les pays chauds que dans les contrées septentrionales et que sa marche y est beaucoup plus rapide. De là probablement vient que c'est en Italie, en Espagne et en Languedoc, que la prophylaxie par destruction d'effets et désinfection des maisons a été édictée par des lois rigoureuses, en plein XVIII[e] siècle. D'ailleurs, presque tous les auteurs, à part quelques exagérés qui attribuent même le contage aux sueurs et à l'air aspiré, pensent que la contagion ne se fait que sur les prédisposés, soit héréditaires, soit par mauvaise hygiène.

J'insisterai particulièrement sur Marten, auteur anglais (Benjamin Marten : *A new theory of consumptions more especially of a phtisis ;*

London, 1820, in-8), qui indique, comme cause de la phtisie, des animaux invisibles microscopiques, et développe une belle théorie de la contagion et de l'hérédité. Plus tard, en 1738, Pierre Desault, dont j'ai publié une étude spéciale (*Variétés médicales*, 1889), reprend une idée semblable et indique que la contagion ne se fait que par les crachats ; c'est d'ailleurs lui qui, le premier, a montré que l'ulcère du poumon est toujours précédé du tubercule.

Quant au seul traitement rationnel de la phtisie, qui se réduit à l'hygiène thérapeutique, il découle de l'école méthodique dont les Grecs ont tiré l'idée d'Asclépiade. Le XVIII[e] siècle a produit des traités d'hygiène remarquables au point de vue de la famille et de l'individu, dont malheureusement le peuple n'a pas su tirer parti, car j'estime que la prophylaxie générale ne pourra être efficace que lorsqu'on aura fait l'éducation hygiénique de la famille. L'hygiène thérapeutique a refait son apparition en notre siècle par deux ouvrages remarquables : celui de Bernier en 1811 et celui de Ribes vers le milieu du siècle. C'est là que ceux qui veulent soigner les malades, en abandonnant la polypharmacie, doivent prendre leurs enseignements.

Recevez l'assurance de mes sentiments les plus confraternels,

D[r] H. GRASSET.

* * *

MON CHER CONFRÈRE,

Il a été beaucoup question, dans les derniers numéros de la *Chronique médicale*, de Marat et de Charlotte Corday, que quelques-uns voudraient assimiler à une criminelle de droit commun. Personne n'a songé (1), à ce propos, à rappeler que le crâne de Charlotte Corday, qui est en la possession du prince Roland Bonaparte, membre de la Société d'Anthropologie de Paris, présente tous les caractères du « type crânien criminel » de Lombroso et est donné comme tel par l'éminent professeur de Turin. Ce crâne est petit (d'un cubage de 1360[cc]), léger (du poids de 50 grammes), orthognathe, cryptozyge et dolichocéphale (indice 77,5) ; il offre un front peu élevé, une voûte platycéphale, des os Wormiens ptériques, des sutures peu compliquées et une suture sagittale asymétrique sur la suture coronale, un vestige de l'apophyse jugulaire et une fossette vermienne très développée, etc.

Bien vôtre, D[r] A. LE DOUBLE.

Tours, le 19 septembre 1899.

Errata.

N° 17, 1[er] septembre 1899, page 545, à la 5[me] ligne, lire : M. Fassin, CONSEILLER à la Cour d'appel d'Aix ; Idem, page 585, ligne 33, n° 18, 15 septembre 1899.

(1) Je connaissais bien l'article de Lombroso, qui a paru dans la *Revue scientifique* (1890 ou 1891), et la réponse de M. Topinard ; ainsi que l'étude du même M. Topinard, publiée dans le journal l'*Anthropologie*, janvier-février 1890, n° 1. Si je n'ai pas mis ces travaux à contribution, c'est que je les ai jugés un peu spéciaux pour la plupart des lecteurs de la *Chronique*. (A. C.)

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : D[r] CABANÈS.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 21 1er NOVEMBRE 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

Les Phtisiques célèbres. — La maladie de Chopin (d'après des documents inédits), par le Dr CABANÈS.
Informations de « la Chronique » : Une maison de la rue Grenéta. — Statues de médecins. — Nouvel hommage à Duchenne (de Boulogne). — Un littérateur-médecin, précurseur de M. Georges Ohnet.
Ethnographie médicale : La médecine en Orient.
Echos de partout : Médecins dramaturges. — Médecins collectionneurs. — Souvenirs historiques des hôpitaux de Paris. — Petits renseignements : Agences de presse.
Correspondance médico-littéraire.
Index bibliographique.
Correspondance : Le pseudo-suicidé de la colonne de Juillet. — Un opéra inconnu de Gounod sur Ch. Corday. — La sœur de Robespierre. — La maison de Sainte-Beuve.

Gravure hors texte : G. SAND A 30 ANS.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.
Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.
Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Cinquante francs**, port en sus ; l'année séparée, 12 francs.

EN SOUSCRIPTION

LES MORTS MYSTÉRIEUSES DE L'HISTOIRE

PAR

Le Docteur CABANÈS

Tirage à 150 exemplaires numérotés sur papier de Hollande (10 francs l'ex.) et à 15 exemplaires sur Japon (15 francs l'ex.).

Toutes les souscriptions doivent être adressées à M. le Dr Cabanès, Directeur de la *Chronique médicale*, 149, Avenue du Maine, Paris.

6e ANNÉE N° 21 1er NOVEMBRE 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LES PHTISIQUES CÉLÈBRES

La maladie de Chopin

(D'après des documents inédits),

PAR LE Dr CABANÈS.

Les admirateurs du génial musicien de la *Marche funèbre* se sont retrouvés ces jours derniers groupés autour de sa tombe : à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Frédéric Chopin, la Société polonaise, artistique et littéraire de Paris avait organisé, le 17 octobre dernier, une réunion au Père-Lachaise pour rendre hommage à l'illustre mort.

Comme Mozart, comme le violoniste Paganini, Chopin a été un enfant prodige. De très bonne heure (1), ses dispositions pour la musique s'étaient manifestées. Dès l'âge de 4 ou 5 ans, a conté son propre neveu (2), le petit Fritz, comme on l'appelait, avait pris l'habitude de se coucher au pied du piano lorsque sa mère jouait, et là, étendu sur le dos, il écoutait. Le morceau terminé, il se mettait au clavier et, presque sans tâtonner, reproduisait ce qu'il venait d'entendre.

Seulement, il donnait, déjà à cette époque, des signes marqués de cette nervosité excessive, qui a fait dire à George Sand qu'un rien, le pli d'une feuille de rose, l'ombre d'une mouche le faisaient saigner. Il était d'un entêtement inimaginable. Si, par caprice, il lui plaisait de ne pas se mettre au piano et qu'on l'en priât, il refusait obstinément et ne jouait pas de plusieurs jours.

Il détestait être sollicité. Un jour, il reçut une invitation à déjeuner, dans je ne sais plus quelle grande maison, suivie de ces mots : « Et surtout, n'oubliez pas le piano. » Chopin fit envoyer un piano avec sa carte, où il avait écrit : « Voici le piano demandé » — et il ne se rendit pas au déjeuner.

(1) On raconte qu'au moment de sa délivrance, la mère de Chopin entendit, sous ses fenêtres, les violons qui donnaient l'aubade d'usage, à la veille d'une noce de village. Devina-t-elle, avec cette intuition merveilleuse des mères, que l'enfant nouveau-né, vagissant au berceau, fixerait un jour ces mélodies populaires et les revêtirait d'une forme immortelle ? » Comte Wodzinski : *les Trois Romans de Frédéric Chopin*.

(2) C'est le lieutenant de Jedrzejewicz, ancien officier supérieur de l'armée russe, et neveu du compositeur, qui a fait connaître ces curieux détails. (Cf. *Gaulois*, 31 janvier 1896.)

Dans un concert de charité, on s'aperçoit qu'il est nerveux, agacé. Son jeu s'en ressent. Un de ses amis s'approche et lui demande s'il est souffrant : « Non, dit-il, mais il y a en face de moi une spectatrice qui bat la mesure avec son pied, et si ce n'était pour les pauvres, j'enverrais ce piano à tous les diables. »

Cet état de nervosisme s'accentua avec le temps, et la vie du grand artiste fut un tourment perpétuel. Chopin fut un éternel malade : il mourut phtisique (1) à trente-neuf ans, sans avoir jamais cessé de tousser.

On sent dans son œuvre, a-t-on écrit avec justesse, « les accents d'une âme et d'un corps malades et terriblement amoureux. » C'est qu'en effet, il eut deux cultes : sa patrie et une femme. C'est un peu grâce à l'amour de cette femme que son nom a reçu le baptême de la gloire.

La princesse Marceline Czartoriska possédait jadis un agenda, où Chopin avait jeté des notes hâtives. A la première page, il avait dessiné la colonne du roi Sigismond à Varsovie, vue au clair de lune. Au milieu, était intercalée une feuille jaunie, sur laquelle, d'une grande écriture ferme, étaient inscrits ces mots : « *On vous adore.* » Signé : *George...* C'était le traité de prise de possession de Chopin par George Sand (2).

Nous possédons aujourd'hui (3) le récit émouvant de la première rencontre de Chopin et de G. Sand, rencontre qui devait être pour le vibrant artiste la source de si vives joies et de non moins vives désillusions.

Grâce à son organisation délicate et nerveuse (4), à sa nature de sensitive, il souffrait de tous les changements de température, et il était porté à considérer comme des avertissements d'en haut les émotions, les défaillances qu'il en ressentait. Un jour, il avait plu constamment, et lui, qui ne pouvait supporter l'humidité, tomba dans une disposition très sombre. Il n'avait reçu aucune visite, aucun livre nouveau n'était venu le distraire, aucune pensée mélodique ne s'était offerte à lui pour prendre forme.

Vers 10 heures, il se souvint que c'était le jour où la comtesse C... (5) réunissait un cercle de gens agréables et spirituels. En montant l'escalier recouvert de tapis, il lui sembla être suivi d'une ombre d'où s'exhalait un parfum de violettes... Un pressentiment traversa son âme comme si quelque chose de personnel et de mystérieux lui arrivait ; il fut sur le point de retourner chez lui : mais, souriant de sa superstition, il franchit rapidement les dernières marches.

---

(1) Sa sœur Emilie succomba également à la phtisie, à 14 ans !

(2) *Revue bleue*, 7 janvier 1899.

(3) Cf. *Gazette anecdotique*, 1879, I, 158.

(4) A 16 ans, il avait présenté les symptômes d'une vive surexcitation nerveuse. Les médecins parlèrent de l'envoyer aux eaux. La Faculté prescrivit une cure de six semaines à Reinhertz en Silésie, et Mme Chopin s'y rendit accompagnée de ses deux enfants, Frédéric et sa sœur Emilie.

(5) D'après le comte Wodzinski, c'est chez la comtesse Marliani que G. Sand et Chopin se rencontrèrent pour la première fois. G. Sand avait 34 ans, Chopin 28.

Après avoir salué la maîtresse de la maison, il s'assit à l'écart, plus disposé ce soir-là à écouter qu'à causer : mais, quand une partie de la société se fut retirée et qu'il ne resta plus que les intimes, il se mit au piano, et, se sentant en verve, improvisa ce qu'il appelait de petites histoires musicales. Ses auditeurs l'écoutaient, suspendaient leur haleine, tandis que lui, perdu dans ses pensées, les yeux sur son clavier, les oubliait entièrement. Quand il eut fini, relevant la tête, il vit, appuyée sur le piano, une dame, simplement vêtue, qui fixait sur lui des yeux noirs et ardents et qui semblait vouloir lire dans son âme.

Tandis qu'il se sentait rougir sous ce regard fascinateur, elle souriait, et, comme il quittait son siège pour se dérober derrière un groupe de camélias, il entendit de nouveau le frôlement d'une robe de soie, et sentit le parfum des violettes : la même dame qui venait de le regarder avec tant d'attention s'approchait de lui, accompagnée de Liszt. Elle lui adressa d'une voix profonde et harmonieuse quelques paroles de louanges sur son jeu et surtout sur son improvisation. L'artiste, ému et flatté, l'écoutait en silence...

Ils s'aimèrent huit ans. Ils avaient été simples amis pour commencer ; l'intimité peu à peu se resserra. George Sand couva Chopin de cet amour maternel (1), dont elle était si peu avare ; elle le soigna plus comme une mère que comme une amante.

Quand, dans l'automne de 1837, la maladie de Chopin s'aggrava, — car sa phtisie ne lui laissait point de trêve. — on lui conseilla le climat du Midi. Sa maîtresse l'enleva et le transporta tout d'une traite jusqu'à Majorque (2), où elle lui prodigua les soins les plus dévoués (3), comme à un enfant. Il était d'une complexion si faible en ce temps-là !

Il était, dit G. Sand dans le portrait qu'elle a tracé de lui (4) (sous le nom de prince Karol), délicat de corps comme d'esprit. Mais cette absence de développement musculaire lui valut de conserver une beauté, une physionomie exceptionnelle, qui n'avait, pour ainsi dire, ni âge ni sexe...

C'était quelque chose comme ces créatures idéales que la poésie du moyen âge faisait servir à l'ornement des temples chrétiens. Un ange, beau de visage comme une grande femme triste, pur et svelte de forme comme un jeune dieu de l'Olympe, et, pour couronner cet assemblage, une expression à la fois tendre et sévère, chaste et passionnée.

Les amours ne sont jamais éternelles, ceux de G. Sand moins que tous autres. Mais à l'amour défunt succéda une affection qui jamais ne se démentit.

---

(1) « Elle resta, écrit M. P. Mille, longtemps fidèle à sa passion morte, par indulgence, par charité peut-être, et surtout *par instinct maternel*, pour ne pas rendre malheureux cet éternel malade. » *Revue Bleue*, loc. cit.

(2) George Sand allait à Majorque surtout pour son fils, dont la santé était gravement compromise.

(3) Elle y avait d'autant plus de mérite qu'elle était au même moment « couverte de rhumatismes ». *G. Sand*, par Caro, p. 70.

(4) V. *Lucrezia Floriani*.

Chopin souffrit « comme un pauvre abandonné », mais il garda de ces six mois de Majorque une « reconnaissance toujours émue. »

Après le retour de Majorque (1), en 1839, il continua de faire à Nohant des visites fréquentes, bien qu'il habitât ordinairement chez son ami, Jean Matuszinsky, professeur à l'École de médecine, phtisique lui aussi, et qui devait précéder Chopin dans la tombe, en 1844.

Cette année fut néfaste pour le compositeur. Après la mort de son ami, il eut à subir celle de son père, qu'il aimait avec la plus vive tendresse. Sa santé, de plus en plus ébranlée, inspirait les plus grandes craintes à ses amis. Il avait de terribles attaques de toux, et le moral affecté ne soutenait plus un corps affaibli.

* * *

On a dit que G. Sand était lassé de son malade (2) et le laissait voir. C'est possible ; mais, en tout cas, elle ne négligea rien pour le rappeler à la vie ; il n'y eut pas garde-malade plus attentive, plus empressée.

Nous avons été mis en possession, il y a quelques années, de tout un dossier de lettres, adressées par G. Sand à son médecin, le Dr Mollin, habitant rue de l'Arcade, 4. Ces lettres ont été écrites, selon toute vraisemblance, vers 1844. Nous ne les reproduisons, malgré leur expression banale, qu'en raison de l'intérêt qu'inspire tout ce qui touche à nos gloires littéraires et artistiques, et aussi parce qu'elles nous renseignent très exactement sur la maladie de Chopin.

Voici, probablement, le début de l'affection :

Mon cher docteur, Chopin est souffrant : voulez-vous venir après votre dîner ? Je vous en prie.

A vous de cœur. GEORGE SAND.

Docteur, nous vous prions de venir à notre aide. M. Chopin a renvoyé son flacon, et les pharmaciens ont refusé de le remplir de nouveau, sans votre autorisation. Si vous pouvez passer aujourd'hui chez nous, vous nous ferez plaisir.

Mille compliments. GEORGE SAND.

Jeudi matin.

---

(1) C'est à Majorque que se seraient déclarés les premiers symptômes de la *phtisie laryngée* à laquelle Chopin devait succomber plus tard.

Un détail qui mérite d'être rapporté : Les habitants de l'île se détournaient de la maison qu'habitait Chopin comme d'une ladrerie. « Pour tout Majorquais, la phtisie est un mal contagieux ; plus encore, c'est un châtiment que la Providence n'inflige d'ordinaire qu'aux mécréants... » Le propriétaire de la maison mit en demeure ses locataires d'aller chercher un autre gîte. Il ne parlait de rien moins que de sacrifier aux flammes « le mobilier luxueux dont il avait eu la faiblesse de leur octroyer l'usage ». Finalement, il consentit à se laisser fléchir, moyennant finances.

A Majorque, Chopin reçut les soins de trois médecins, plus ignares l'un que l'autre : « J'ai eu, écrit-il, les trois médecins de l'île en consultation chez moi. L'un prétendait que j'allais finir, le second que je me mourais, le troisième que j'étais mort, et, moi, je n'en continue pas moins à vivre comme je vivais. »

(2) G. Sand appelait Chopin son « malade ordinaire » et aussi son « cher enfant ».



G. SAND A 30 ANS.

S'agit-il d'une solution de morphine ? ou d'une potion calmante ? Nous ne pouvons être plus précis, faute de renseignements. La lettre suivante donnerait plutôt créance à la première hypothèse :

Cher docteur, Chopin est très souffrant. Tâchez de venir aujourd'hui. Il a une névralgie dans la figure qui le rend très malade, et vous pouvez arrêter cela et lui donner une bonne nuit.
Tout à vous.

GEORGE SAND.

Quelle mélancolie s'exhale de ce billet, malgré sa sécheresse laconique :

Cher docteur, venez voir Chopin aujourd'hui. Il est toujours très souffrant et s'attriste...
Tout à vous.

GEORGE SAND.

Samedi.

Malgré la douleur de l'heure présente, G. Sand n'oublie pas ses obligations sociales. C'est le 1er janvier, le jour des cadeaux. On ne saurait trouver meilleure occasion d'affirmer sa sympathie à qui l'on aime :

Cher docteur, permettez-moi de vous offrir un ouvrage de ma fabrique et de vous souhaiter une bonne année en attendant le plaisir de vous voir et de vous souhaiter de vive voix beaucoup de malades à guérir et une santé à nous enterrer tous.
Tout à vous.

GEORGE SAND.

1er janvier 44.

Les lettres se succèdent, toujours brèves, toujours navrantes :

Cher docteur, venez me voir aujourd'hui après une heure. Chopin a appris la mort de son père. Il en est brisé, moi aussi par contrecoup. Il ne veut voir personne de la journée. Mais je veux vous parler de lui.
Ne demandez donc que moi.
A vous de cœur.

GEORGE SAND.

Dimanche.

Cher docteur, voulez-vous venir voir Chopin, qui, sans être dans une crise aussi grave que celle de l'année dernière, a beaucoup de toux et d'étouffements depuis quelques jours ? Venez dans l'après-midi afin que j'aie le plaisir de vous voir et de causer de lui avec vous.
Tout à vous de cœur.

GEORGE SAND.

Dimanche matin.

Mon cher docteur, Chopin est horriblement enrhumé et tousse depuis deux jours d'une manière cruelle. Apportez-lui donc quel-

que chose pour le soulager et venez ce matin. Vous serez bien aimable.

T. à v.
G. SAND.

C'est au tour de Chopin à prendre la plume. De sa main défaillante,il trace ces mots d'une éloquence si attristée :

CHER DOCTEUR,

Ayez la bonté de venir me voir aujourd'hui, je souffre.

Mardi matin.

Un mieux se produit ; le malade va pouvoir goûter quelques jours de repos ; mais, avant de partir, il prie son docteur de lui renouveler ses prescriptions :

CHER DOCTEUR,

Tout est prêt pour partir demain soir. — Je ne veux pas quitter Paris sans vous voir et sans emporter de vos ordonnances.

Ainsi ayez la bonté de me donner une minute dans vos courses d'aujourd'hui.

Votre tout dévoué,
CHOPIN.

Veuillez aussi, je vous prie, venir en aide à ma mémoire, car mon calepin est encore plus quinteux que moi (si c'est possible).

Mardi matin.

Chopin oubliait assez aisément : aussitôt qu'il allait mieux, il s'empressait d'abandonner son amie (1) et de retourner à ses improvisations.

Pour tirer vengeance de l'infidèle, G. Sand eut recours à son procédé habituel : elle écrivit un roman, où l'illustre musicien ne jouait pas précisément le beau rôle. *Lucrezia Floriani* était le pendant d'*Elle et Lui*, avec le talent en moins : on n'a pas tous les jours la bonne fortune d'être inspiré par un Musset.



La douleur de l'abandonné fut rude : Chopin quitta Nohant pour n'y plus retourner. Il ne devait plus se relever de cette dernière émotion.

Il y eut une lueur d'espoir, en 1848, quand on le vit organiser

(1) Il est juste de dire, cependant, que lorsque G. Sand était malade, Chopin ne quittait pas son chevet.

Dans le dossier auquel nous avons emprunté les lettres publiées ci-dessus, se trouvaient ces deux billets, inédits comme les précédents :

Cher docteur,

Madame Sand est souffrante depuis deux jours. Veuillez avoir la bonté de venir la voir *aujourd'hui* le plus tôt qu'il vous sera possible. — Vous obligerez votre tout dévoué.

CHOPIN.

Dimanche matin.

Cher docteur,

Veuillez avoir la bonté de venir voir Mme Sand aujourd'hui vers 6 h. — Votre tout dévoué.

CHOPIN.

Samedi.

un concert à la salle Pleyel. Après le succès remporté à Paris, il partit pour Londres où il reçut un accueil triomphal (1).

Peu à peu il se sentit mourir, et ne se fit bientôt plus aucune illusion. Le grand musicien languit encore quelques mois, et enfin, le 17 octobre, à 3 heures, il expirait après une cruelle agonie.

Liszt a laissé le récit sincère, sublime dans sa vérité nue, des derniers moments de son ami. Nous ne saurions mieux terminer qu'en reproduisant ces pages admirables, si dignes d'être conservées.

Chopin ne quitta plus son lit, et ne parla presque plus. A la nouvelle de sa maladie, sa sœur, arrivée subitement de Varsovie, s'établit à son chevet, et ne s'en éloigna plus. Il vit ces angoisses, ces présages, ces redoublements de tristesse autour de lui, sans témoigner de l'impression qu'il en recevait. Il s'entretenait de sa fin avec une tranquillité et une résignation toutes chrétiennes ; il ne cessa pourtant pas de prévoir un lendemain. Le goût qu'il eut toujours à changer de demeure (2), se manifesta encore une autre fois ; il prit un autre logement, en disposa l'ameublement à neuf, et se préoccupa d'arrangements minutieux ; n'ayant point décommandé les mesures qu'il avait ordonnées pour s'y installer, bientôt on commença le déménagement, et il arriva que le jour même de sa mort on transportait ses meubles à cet appartement qu'il ne devait pas habiter.

Craignait-il que la mort ne remplît pas ses promesses, qu'après l'avoir touché de son doigt elle ne le laissât encore une fois à la terre, et que la vie ne lui fût plus cruelle s'il lui fallait la reprendre après en avoir rompu tous les fils ? Eprouvait-il cette double influence qu'ont ressentie quelques organisations supérieures à la veille d'événements qui décidaient de leur sort ?

De semaine en semaine, bientôt de jour en jour, l'ombre de la mort devenait plus intense. La maladie touchait à son dernier terme ; les souffrances devenaient de plus en plus vives ; les crises se multipliaient, et à chaque fois ressemblaient davantage à la dernière agonie..... Chopin retrouva jusqu'à la fin sa présence d'esprit et sa volonté vivace, ne perdant ni la lucidité de ses idées, ni la claire vue de ses intentions.

Les souhaits qu'il exprimait à ses moments de répit, témoignent de la calme solennité avec laquelle il voyait arriver sa fin. Il voulut être enterré à côté de Bellini, avec lequel il avait eu des rapports aussi fréquents qu'intimes, durant le séjour que celui-ci fit à Paris. La tombe de Bellini est placée au Père-Lachaise à côté de celle de Cherubini, et le désir de connaître ce grand maître, dans l'admiration duquel il avait été élevé, fut un des motifs qui, lorsqu'en 1831 Chopin quitta Vienne pour se rendre à Londres, le décidèrent à passer par Paris, où il ne prévoyait pas que son sort devait le fixer.

(1) Il arriva à Londres le 21 avril 1848. Il revint à Paris au mois de janvier 1849.

(2) Il habitait alors 11, place Vendôme, où il avait emménagé en quittant la rue de Chaillot. Lors de son premier voyage à Paris, il avait loué deux modestes chambrettes au 1er étage du 27 du boulevard Poissonnière. Un peu plus tard, il s'était installé dans un superbe appartement, 26, chaussée d'Antin. Puis, pour se rapprocher de son idole, il avait loué un pavillon, contigu au petit hôtel qu'occupait G. Sand, au 16 de la rue Pigalle.

Il est couché maintenant entre Bellini et Cherubini, génies si différents, et dont cependant Chopin se rapprochait à un égal degré, attachant autant de prix à la science de l'un, qu'il avait d'inclination pour les inspirations de l'autre. Respirant le sentiment mélodique comme l'auteur de *Norma*, aspirant à la valeur, à la profondeur harmonique du docte vieillard, il était désireux de réunir, dans une manière grande et élevée, la vaporeuse *vaguesse* de l'émotion spontanée aux mérites des maîtres consommés.

Continuant jusqu'à la fin la réserve de ses rapports, il ne demanda à voir personne pour la dernière fois, mais il dora d'une reconnaissance attendrie les remercîments qu'il adressait aux amis qui venaient le visiter. Les premiers jours d'octobre ne laissèrent plus ni doute, ni espoir. L'instant fatal approchait, on ne se fiait plus à la journée, à l'heure suivante; sa sœur et M. Guttmann l'assistèrent constamment, et ne s'éloignèrent plus un instant de lui. Mme la comtesse Delphine Potocka, absente de Paris. y revint en apprenant que le danger devenait imminent. Tous ceux qui venaient auprès du mourant, ne pouvaient se détacher du spectacle de cette âme si belle et si grande à ce moment suprême.

* * *

Dans le salon avoisinant la chambre à coucher de Chopin, se trouvaient, constamment réunies, quelques personnes qui venaient tour à tour auprès de lui, recueillir son geste et son regard, à défaut de sa parole défaillante. Le dimanche 15 octobre, des crises, plus douloureuses encore que les précédentes, durèrent plusieurs heures de suite. Il les supportait avec patience et une grande force d'âme. La comtesse Delphine Potocka, présente à cet instant, était vivement émue, ses larmes coulaient; il l'aperçut debout au pied de son lit, grande, svelte, vêtue de blanc, ressemblant aux plus belles figures d'anges qu'imagina jamais le plus pieux des peintres; il la prit sans doute pour quelque céleste apparition, et comme la crise lui laissait un instant de repos, il lui demanda de chanter; on crut d'abord qu'il délirait, mais il répéta sa demande avec instance; qui eût osé s'y opposer? On roula le piano du salon jusqu'à la porte de sa chambre, et la comtesse chanta avec de vrais sanglots dans la voix; les pleurs ruisselaient le long de ses joues, et jamais, certes, ce beau talent et cette voix admirable n'avaient atteint une si pathétique expression. Chopin sembla moins souffrir pendant qu'il l'écoutait; elle chanta le fameux cantique à la Vierge, qui avait sauvé la vie, dit-on, à Stradella. « Que c'est beau! mon Dieu, que c'est beau! dit-il; encore... encore! » Quoique accablée par l'émotion, la comtesse eut le noble courage de répondre à ce dernier vœu d'un ami et d'un compatriote; elle se remit au piano et chanta un psaume de Marcello. Chopin se trouva plus mal, tout le monde fut saisi d'effroi; par un mouvement spontané, tous se jetèrent à genoux, personne n'osa parler, et l'on n'entendit plus que la voix de la comtesse planer comme une céleste mélodie au-dessus des soupirs et des sanglots, qui en formaient le sourd accompagnement.

C'était à la tombée de la nuit; une demi-obscurité prêtait ses ombres mystérieuses à cette triste scène; la sœur de Chopin, prosternée près de son lit, pleurait et priait, et ne quitta plus cette attitude tant que vécut ce frère si chéri.

Pendant la nuit, l'état du malade empira; il fut mieux au matin

du lundi, et comme si par avance il avait connu l'instant désigné et propice, il demanda aussitôt à recevoir les derniers sacrements. En l'absence de l'abbé ***, avec lequel il était très lié depuis leur commune expatriation, ce fut l'abbé Alexandre Jelowicki, un des hommes les plus distingués de l'émigration polonaise, qu'il fit appeler. Il le vit à deux reprises; lorsque le saint viatique lui fut administré, il le reçut avec une grande dévotion, en présence de ses amis. Peu après, il les fit approcher un à un de son lit, pour leur donner à chacun une dernière bénédiction, appelant la grâce de Dieu sur eux, leurs affections et leurs espérances; tous les genoux se ployaient, les fronts s'inclinaient, les paupières étaient humides, les cœurs serrés et élevés.

* * *

Des crises toujours plus pénibles revinrent et continuèrent le reste du jour; la nuit du lundi au mardi, il ne prononça plus un mot, et semblait ne plus distinguer les personnes qui l'entouraient; ce n'est que vers onze heures du soir qu'il se sentit soulagé. L'abbé Jelowicki ne l'avait pas quitté : à peine eut-il recouvré la parole, qu'il désira réciter avec lui les prières et les litanies des agonisants. Il le fit en latin, à haute et intelligible voix. A partir de ce moment, il tint sa tête constamment appuyée sur l'épaule de M. Guttmann, qui, durant tout le cours de cette maladie, lui avait consacré et ses jours et ses veilles.

Une convulsive somnolence dura jusqu'au 17 octobre 1849 (1). Vers deux heures, l'agonie commença, la sueur froide coulait abondamment de son front; après un court assoupissement, il demanda d'une voix à peine *audible :* « Qui est près de moi ? » Il pencha sa tête pour baiser la main de M. Guttmann qui le soutenait, et rendit l'âme dans ce dernier témoignage d'amitié et de reconnaissance; il expira comme il avait vécu, en aimant!

Lorsque les portes du salon s'ouvrirent, on se précipita autour de son corps inanimé, et longtemps ne purent cesser les larmes qu'on versa sur lui.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

Une maison de la rue Grenéta. — Sigaud de Lafond ou Sigault ?

Pour achever l'alignement de la rue Grenéta, dans la partie qui fut autrefois la rue du Renard-Saint-Sauveur, c'est-à-dire entre les rues Saint-Denis et Dussoubs, on va exproprier, dit-on, le vieux logis faisant l'angle de celle-ci, jadis rue des Deux-Portes.

S'il faut s'en rapporter à M. Ed. Beaurepaire, l'aimable bibliothécaire de Carnavalet, ce bâtiment morose fut, sous Louis XIV, la demeure d'un grand seigneur, d'un duc et pair, M. de Coislin, « l'homme le plus poli de France ».

(1) Dans la nuit du mardi au mercredi 17 octobre, le Dr Cruveilher approcha un flambeau de la figure du moribond : « Souffrez-vous beaucoup ? » demanda-t-il. — « Plus », dit Chopin. Un instant après, il rendait le dernier souffle. Il était trois heures du matin.

Entre autres locataires de cette maison seigneuriale, nous n'en citerons qu'un, parce qu'il nous intéresse plus particulièrement : le savant *Sigaud de Lafon*, qui occupa, nous dit-on, le rez-de-chaussée de l'hôtel Coislin. M. Beaurepaire, qui nous révèle ce détail, ajoute : « C'est là que le *célèbre accoucheur* fit son cours, combattant l'ancien préjugé qui voulait que les femmes, même les plus familiarisées avec les hommes, se fissent un scrupule d'en admettre dans ce moment-là et se confiassent uniquement à d'inexpérimentées ou ignorantes matrones. »

Il faudrait s'entendre : si c'est *Sigaud de Lafond* dont il s'agit, il ne peut être question de *Sigault* (Jean-René), à qui l'on doit la première opération de section de la symphyse pubienne (1). Sigaud de Lafon était, non pas un accoucheur, mais un physicien, qui s'est occupé surtout d'électricité.

Statues de médecins. — Nouvel hommage à Duchenne, de Boulogne.

On célébrait, il y a trois ans environ, à la Salpêtrière, dans une cérémonie solennelle, la mémoire du véritable créateur de l'électricité physiologique, le désormais immortel Duchenne (de Boulogne).

A la même époque, et sur l'initiative de notre collaborateur le Dr Foveau de Courmelles (2), un comité était constitué pour élever un monument à Duchenne, dans sa ville natale, Boulogne-sur-mer. Nous ne savons pas si l'œuvre entreprise a abouti, mais nous croyons devoir, au moment où la Faculté, par l'organe d'un de ses professeurs les plus éminents, M. le Dr Brissaud (3), vient de rendre un hommage public à celui qu'elle traita un peu de son vivant à l'égal d'un paria, rappeler qu'on y avait songé avant Elle.

Un littérateur-médecin précurseur de M. Georges Ohnet. — Le Dr Alexandre Weill.

Je n'ai pas vu figurer parmi ceux que la *Chronique* a donnés comme des « Evadés de la médecine », le *Dr Alexandre Weill*. Celui-ci fut connu, il est vrai, plutôt comme homme de lettres, pamphlétaire, auteur dramatique et poète. Il a publié *Les Cinq livres de Moïse*, traduits textuellement de l'hébreu ; *Moïse, le Talmud et l'Evangile ; Rimes alsaciennes; la Nouvelle Phèdre* (roman) ; *le Syllabus ; le Pentateuque selon Moïse et selon Esra ; Cris d'alarme*, épître aux Juifs ; *Mes Contemporains, Mes poésies d'amour et de jeunesse*, etc., etc.

En 1874, le Dr Weill avait composé un drame intitulé : *Un Monde Nouveau.* On y voyait un fils d'industriel épouser une fille noble et... vexé de son dédain devant ses déclarations passionnées, la condamner à la chambre solitaire : situation dramatique exactement la même que celle du *Maître de Forges* de M. Ohnet. Or, M. Ohnet est le neveu du Dr Blanche, et le Dr Weill avait, dit-il, confié le manuscrit de sa pièce, devant son neveu, au Dr Blanche. Curieuse coïncidence, n'est-ce pas ?

Dr Michaut.

---

(1) Cf. *Accoucheurs et sages-femmes célèbres*, de Witkowski, p. 148 et seq.
(2) V. *Chronique médicale*, 1896, nos 3 et 9.
(3) V. *Revue scientifique*, 7 octobre 1899.

Ethnographie médicale

La Médecine en Orient.

Le Dr Vannaire, mort à Gannat le 6 juin 1896, avait fait la campagne de Crimée, en qualité de médecin de la marine, et de ses nombreuses escales avait rapporté des notes curieuses sur l'Orient. J'ai trouvé dans ses papiers la note inédite suivante qui, je pense, intéressera, peut-être, les lecteurs de la *Chronique*.

Félix Chambon.

« J'entrai un jour dans le café des bains Sultan Mahmoud, près de Perchembé Bazar. Me conformant à l'étiquette turque, je m'étais assis sur le divan sans saluer personne avec cet air grave qui chez les Turcs cache le vide des pensées. Au bout de quelques instants seulement, promenant mes regards sur l'assistance, j'avisai presque en face de moi un vieil hadji dont la figure me plut, et je lui adressai mon premier salem ; deux ou trois autres personnes eurent encore la faveur de cette politesse qui me fut ponctuellement rendue. Je m'occupai dès lors de faire gargouiller mon narguileh. « Hahim-bey »,répondit le garçon du café à une interrogation. J'étais dénoncé. La société savait qu'un médecin européen se trouvait parmi elle.

« Tout à coup un beau Turc se lève prestement et vient se camper devant moi en me présentant le bras dont je ne sus que faire d'abord ; mais mon incertitude n'eut que la durée de l'éclair et arrondissant mon geste, je lui tâtai le pouls que je trouvai normal. « *Bono* », lui dis-je ; et ce mot qui avec nos soldats a fait le tour du monde le renvoya content.

« Ce fut dès lors une procession de vingt personnes environ, et à tous je donnai la même assurance. Le garçon de café vint le dernier réclamer mon pronostic. Je lui trouvai le pouls irrégulier et demandai à voir sa langue qui était couverte d'un enduit blanchâtre. Cette inspection le fit pâlir, et je ne savais que lui dire faute de connaître la langue turque, quand j'aperçus au fond du café près du fourneau un petit vieillard à mine juive, quoiqu'il fût osmanli ou mieux mahométan. Je lui fis signe d'approcher et lui montrai la langue suspectée. Il la regarda attentivement et me fit signe qu'il n'y voyait rien. Je lui montrai la mienne et il put saisir la différence.

« Il retourna près du fourneau et ouvrant plusieurs tiroirs d'une sorte de casier, il m'apporta un fragment d'une substance que je reconnus être de la scammonée. Je lui indiquai la quantité qu'il fallait administrer, et le jeune edvedji l'avala avec une confiance qui me faisait le plus grand honneur.

« Je suppose que la leçon de médecine pratique ne fut pas perdue pour le petit vieillard, d'autant plus qu'on m'apprit qu'il était vétérinaire.

« J'avais lu que les médicastres turcs se piquaient de diagnostiquer les maladies à la simple vue du malade, et que les malades les prisaient d'autant plus. Il est probable que mes clients momentanés ne s'adressaient pas d'habitude aux sommités médicales, puisqu'ils supposaient que je devais avoir besoin de leur tâter le pouls.

« J'ai vu cependant dans mes promenades plusieurs cabinets de

consultations médicales : c'étaient des boutiques au rez-de-chaussée, parfaitement dégarnies de meubles ; un divan, ou mieux un simple banc courait le long du mur. Arrêté aux vitres, je voyais distinctement le confrère ou compère tâter le pouls et remettre les médicaments qu'il croyait nécessaires.

« La boutique pour les médecins remplace en Turquie l'élégant coupé des médecins de France, les visites obséquieuses, les recommandations de la coterie, les sollicitations familiales. Je ne sais si l'avantage ne resterait pas aux Orientaux au point de vue de la moralité des moyens.

« Les grands docteurs de l'Orient, qui reconnaissent une maladie à portée de pistolet, ne se font sans doute pas faute d'une rouerie qu'ils n'ont pas seuls inventée. Quand, malgré les remèdes ou peut-être à cause d'eux, le malade va de mal en pis, ils ont la ressource de déclarer que l'affection a changé de nature et qu'il faut instituer un nouveau traitement. Cette plaisanterie qui a cours partout semble vieille comme le monde.

« Les Grecs ioniens ont probablement aussi leurs médecins populaires, mais je n'en ai point rencontré... »

ÉCHOS DE PARTOUT

Médecins dramaturges.

Le 10 septembre dernier, à la Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres), a été représentée, sur la scène du Parc, c'est-à-dire en plein air, une des pièces les plus intéressantes du Théâtre populaire poitevin, due à notre confrère M. le Dr Pierre Corneille (de la Mothe-Saint-Héraye).

Cette tragédie, en trois actes et en vers, est intitulée : *Par la Clémenee.*

Cette œuvre est la quatrième pièce en vers du médecin-poète, dont nous avons jadis fait connaître les débuts comme romancier. Ces trois pièces ont pour titre : *Bonne Fée* (pastorale en un acte) ; *La Légende de Chambrille* (pièce en un acte) et *Erinna*, tragédie en trois actes, déjà représentée.

Notre but n'étant pas, dans ces quelques lignes d'actualité, d'analyser *Par la Clémenee*, mais seulement de signaler à nos lecteurs les efforts d'un collègue, que la littérature enthousiasme et que la question de la décentralisation littéraire parisienne passionne, nous nous bornons à ajouter que la scène se passe au temps de Clovis, sous la tente, à la mode cornélienne. C'est du théâtre classique aussi pur que possible.

(*Gaz méd. de Paris.*)

Médecins collectionneurs.

M. le Dr Camille Jesson possède un sabre de Kellermann, qui lui a été donné par la famille. Il possède également la plaque de cheminée représentant le sacrifice d'Abraham, qui se trouvait au moulin de Valmy, et qui fut trouée par un boulet.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Souvenirs historiques des Hôpitaux de Paris.

On sait que plusieurs des hôpitaux de Paris doivent être démolis. A ce sujet, une commission a été chargée de faire un rapport sur les souvenirs historiques enfermés dans ces établissements.

Elle en a déjà signalé plusieurs, notamment le pavillon Gabrielle, à Saint-Louis (1). Ce pavillon, construit en 1611, a gardé son cachet d'architecture primitive et caractéristique. Il avait vue autrefois sur une magnifique place, ombragée de grands arbres, occupée maintenant par le service des bains. Souvenir du Vert-Galant, ce pavillon avait une issue particulière sur la ruelle Dagouri.

Détail curieux : la démolition de Saint-Louis était annoncée comme décidée par le roi, dans une lettre du baron de Breteuil, datée du 14 mai 1788 !

(*Echo de Paris.*)

On va faire de la Pitié comme de Saint-Louis : on va la démolir. C'est imminent.

L'hôpital fut fondé en 1621, afin de servir d'abri aux vieux mendiants que l'on nommait *Les Enfermés*. On y reçut ensuite des enfants pauvres, de quatre à douze ans, qui étaient mis en apprentissage sitôt après leur première communion, puis la Pitié passa dans le domaine de l'Hôpital Général, dont les autres maisons étaient la Salpêtrière, Bicêtre et le Saint-Esprit.

(*La Paix.*)

Petits Renseignements

Agences de Presse.

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper; surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les médecins hommes politiques, écrivains, ou artistes ?

Le *Courrier de la Presse, bureau de coupures de journaux*, fondé en 1880, par M. Gallois, 21, boulevard Montmartre, à Paris, répond à ce besoin de la vie moderne avec autant de célérité que d'exactitude.

Complétant l'œuvre du *Courrier*, sans faire double emploi, l'*Argus de la Presse* fournit aux médecins littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 14, rue Drouot, Paris. — Téléphone.

(1) Nous avons en carton une série d'études rétrospectives sur les Hôpitaux de Paris, que nous nous proposons de publier, quand nous aurons de la place. Nous craignons fort que ce ne soit pas de sitôt !

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Médecins époux de princesses. — On a bien vu des rois épouser des bergères; il n'y a donc pas lieu d'être surpris de voir des médecins épouser des princesses. C'est au moins le cas du célèbre professeur Von Esmarch qui, récemment, célébrait ses noces d'argent avec la princesse Henriette-Elisabeth de Schleswig-Holstein, tante de l'empereur Guillaume. La princesse a épousé le professeur qui lui avait sauvé la vie par une opération.

Ce cas ne doit pas être unique. Qu'en pensent les correspondants de la « Chronique » ?

Curiosus.

L'accouchement de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX. — En 1573, le roi Charles IX envoyait sa maîtresse, Marie Touchet, accoucher au Fayet, en Dauphiné.

A-t-on quelques documents sur les couches de cette reine — de la main gauche, et sur leurs suites? Le Dr Witkowski en a-t-il parlé dans son livre intitulé : *Les Accouchements à la cour ?*

Dr Vézin.

La littérature des aliénés. — Pourrait-on dresser la liste complète des ouvrages qui ont été publiés sur la littérature des fous, c'est-à-dire sur les productions littéraires dues aux aliénés ?

Dr Mathot.

Les plagiats célèbres en médecine. — Pourrait-on donner une liste des *plagiats célèbres en littérature médicale*, c'est-à-dire des ouvrages publiés sous d'autres noms que leurs auteurs ; ou des emprunts faits par des médecins à des savants ayant publié, avant eux, des mémoires sur le même sujet que celui sur lequel ils publiaient leur ouvrage ?

Dr Michaut.

André Thevet. — Pourrait-on fournir quelques détails biographiques sur André Thevet, de qui l'on a, entre autres ouvrages, une *Histoire des hommes illustres*, dont l'édition, donnée en 1671, comprend 8 vol. in-12 ?

Nexio.

Le pardessus de viole. — En parcourant l'intéressant ouvrage de M. Alb. Babeau: *Les Bourgeois d'autrefois* (1), nous avons relevé ce passage, qui nous a laissé profondément rêveur :

« Fortin aime les oiseaux, il a trois cages, et un « eschavoir à perroquets » (?) Quatre basses, un pardessus de viole, tant bons que mauvais, indiquent les instruments dont il joue et qu'il enseigne. Il est en effet professeur de musique ; il a appris à jouer du *pardessus de viole* à un médecin de Paris, M. de Vignolle, qui lui doit encore 150l, et l'on peut supposer que ses tabatières d'écaille incrustées ou non d'argent, d'agate montée ou non en argent, lui ont été données en cadeau par des élèves reconnaissants. »

Qu'entendait-on au siècle dernier par un *pardessus de viole ?*

Agathos.

(1) P. 95-96.

La chirurgie dans l'art. — Quels sont les peintres qui ont pris pour sujet des opérations chirurgicales ? Pourrait-on en donner une rapide énumération avec les sujets qu'ils ont traités ?

Dr Michaut.

La bibliothèque scientifique et médicale de Racine. — La bibliothèque de Racine était peu riche en ouvrages de science. Pour les sciences mathématiques, nous ne voyons figurer dans l'état estimatif qu'un volume contenant les *Eléments d'Euclide* ; pour les sciences physiques, un exemplaire du *Traité de physique* de Rohault (1671, in-4°). Racine possédait encore un exemplaire du bel ouvrage d'Hippolytus Salvianus, *Aquatilium animalium historia cum eorumdem formis ære incisis* (Rome, 1554, in-folio), dont les planches sont superbes.

Les livres de médecine abondaient davantage. On y voyait les Œuvres d'Hippocrate, avec une version latine (in-folio, sans doute, Venise, 1588) ; les *Opera medica* de Jacobus Sylvius (Jacques Dubois), (Genève, 1635, in-4°) ; les œuvres de Du Laurens, sieur de Ferrières, traduites du latin en français par Théophile Gelée et revues par Sauvageon (Paris, 1639 ou 1641, in-folio) ; la *Physiologie* de Jacques Fernel, traduite par Charles de Saint-Germain (1655, in-8°). On y trouvait encore : un exemplaire de la traduction de Vitruve, par Perrault (1684, in-folio) ; un exemplaire, également in-folio, du *De re rusticâ*. de Columelle, qui est sauvé aujourd'hui ; l'*Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, de La Quintinie (1650, 2 vol. in-4°) (1).

A-t-on dressé un catalogue complet des livres possédés par Racine ? M. le vicomte de Grouchy, avec sa compétence autorisée, aurait-il l'obligeance de nous fournir une réponse à cet égard ?

Professeur B.

Littérature helminthique. — Pourrait-on donner une liste des poésies, chansons, monologues, nouvelles, qui ont été inspirés par le *ver solitaire* ? Cette littérature helminthique est déjà riche, ce nous semble.

Dr Mathot.

Histoire de la chaise percée. — Pourrait-on donner des anecdotes, des bons mots ayant trait aux chaises percées ? La chaise percée est un meuble historique qui n'a pas encore eu d'historien.

P. M.

Un médecin bibliomane : Falconet. — Voltaire, toujours malade, voulait-il un médecin ? Il avait, à sa porte même, rue Traversière, le vieux *Falconet*, cet infatigable coureur de livres et d'anecdotes (2), dont les bons contes auraient suffi pour le guérir. Quand celui-ci mourut, en 1762, à quatre-vingt-onze ans (3), il était, depuis plus d'un demi-siècle, fidèle à la butte Saint-Roch : de la rue d'Argenteuil, il était venu rue des Moulins, puis rue Traversière, où sa bibliothèque, qui grossissait toujours, — il possédait à sa mort quarante-cinq mille volumes, — l'avait définitivement fixé par sa masse. Ne connaît-on pas d'autres bizarreries sur ce médecin bibliomane ?

C. Gd.

Origine de deux dictons. — Quelle est l'origine de ce dicton : *Passe-moi la casse, je te donnerai le séné* ? et de cet autre : *L'Hôpital se fiche de la Charité ?* Dr Mathot.

(1) V. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 avril 1898, p. 178.
(2) V. *Improvisat. franç.*, au mot *Anecdotes*.
(3) Jal, *Dictionnaire critique*, p. 561.

Réponses

Voltaire dans ses rapports avec la médecine et les médecins (VI, 498). — J'ai fait autrefois une étude médico-littéraire sur Voltaire.

Sarcey, Monin, Darmesteter, Decaisne l'ont signalée au public. J'y ai dit combien j'étais partisan et admirateur d'études comme celles auxquelles vous vous consacrez avec tant de distinction.

Dr RATTEL.

— Pour répondre à la demande du Dr Y... sur Voltaire, je peux vous citer la thèse de Rattel : « Etude médico-littéraire sur Voltaire ». Thèse de Paris, 26 juillet 1883.

Dr CARTAZ.

— Je puis renseigner notre confrère au moins sur ce point. Etant à Paris secrétaire de M. Francisque Sarcey (de 1885 à 1891), j'ai eu, un jour, une thèse médicale entre les mains, intitulée la *Santé de Voltaire*. C'était une plaquette qui, par son côté littéraire, pouvait intéresser le célèbre critique : aussi avait-elle été classée dans sa bibliothèque : bibliothèque, comme on sait, d'ailleurs fort considérable et comprenant des ouvrages de toute espèce. Malheureusement, je ne puis me rappeler le nom de l'auteur ; toutefois, je crois pouvoir affirmer que cette thèse fut soutenue à Paris.

Dr LEMANSKI (Tunis).

— Donnez-vous donc la peine de faire des ouvrages pour qu'ils restent ignorés !...

J'ai publié, en 1883, un ouvrage intitulé : « *Voltaire malade* », étude historique et médicale. Marpon et Flammarion éditeurs. — Qu'on se le dise, et qu'on essaie de se procurer cet ouvrage ; j'en doute, car le mille a disparu en quelques mois.

Dr J. ROGER.

Le médecin Pellarin (VI, 499). — Pellarin Charles, originaire du département des Côtes-du-Nord, était l'aîné de trois frères, tous docteurs en médecine dans le corps de santé de la marine.

Charles s'en évada de bonne heure, entraîné par Enfantin sur la butte sacrée de Ménilmontant, où il resta, je crois, deux ans.

Il y dissipa son modeste avoir et tomba dans les bras de Fourier, embrassa avec ardeur les doctrines nouvelles, dont il fut le disciple convaincu jusqu'à ses derniers jours. Ce fut le seul dissentiment qu'il y eut entre lui et son beau-frère, Littré, qui défendait Comte.

Dire la vie de Pellarin serait faire un roman vécu, très intéressant à beaucoup de points de vue.

Pendant 40 ans, nous avons été, sans nuages, amis intimes. Il fut pour moi le type achevé de l'honnête homme, extrêmement bon, partant un peu naïf ; son dévouement professionnel lui valut la Légion d'honneur.

Charles Pellarin mourut à Paris-Montrouge. où il exerçait et où son nom n'est pas encore oublié.

Dr LEUDUGER-FORTMOREL.

Les autopsiés vivants (V ; VI, 213, 281, 505). — A propos de la persistance de la contractilité musculaire après la mort, je vous citerai le fait suivant : un enfant nouveau-né, accouché par deux sages-femmes, était mort, malgré les soins dévoués qui lui avaient été donnés. Une heure après le départ des sages-

emmes, on me fit appeler, sous prétexte que le corps de l'enfant conservait encore une chaleur remarquable. C'était exact, car l'enfant reposait à côté de sa mère, dans le même lit, et la pauvre femme lui communiquait sa propre chaleur.

En mettant le doigt dans la gorge de l'enfant, je fus surpris de sentir très bien les contractions des muscles du pharynx. Il n'y avait pas à s'y tromper : ces contractions étaient certainement provoquées par action réflexe, sous l'influence du contact d'un objet extérieur. Naturellement, je fis la respiration artificielle pendant assez longtemps, mais sans résultat. Je ne quittai l'enfant que quand le corps fut absolument froid. On voit donc que les contractions par action réflexe peuvent persister dans certains cas, même après la mort.

Dr Bougon.

La contagion de la tuberculose avant Villemin (VI, 595). — Si, comme l'indique M. le Dr Flandrin dans sa lettre du 8 juin, insérée dans le n° de la « Chronique médicale » du 1er juillet 1899, Raulin, en 1752, ne parle pas de la phtisie pulmonaire et n'en parle que dans son traité publié en 1782, où il la considère comme contagieuse, cette idée n'était point nouvelle à cette époque ; car, en parcourant les œuvres de Joh. Jacob Woldschmidt, Med. Dr Archiatri Hassiaci et in Academia Marpurgensi (Marbourg, Hesse, Prusse), éditées à Francfort, *en 1695*, j'ai trouvé, au chapitre consacré à la phtisie (page 312), les paragraphes suivants qui intéresseront peut-être vos lecteurs : « *Causæ externæ* : Phtisis est morbus contagiosus, qui per miasmata facile transplantatur, hinc qui vivunt cum phtisicis se invicem inficiunt uti conjuges ; si enim maritus est phtisicus facile conjux inficitur et contrà, imò Reverius dicit periculosum esse fratres et sorores intrare cubicula, quia miasmata reperiant ibi similes poros ; inter causas externas etiam infertur *halitus felis*, qui ensensissimus est pulmonibus, quod testatur Matthiolus. »

Après avoir parlé de l'influence des particules de chaux vive, récemment éteinte, chez les personnes qui habitent des appartements récemment blanchis, et de l'air automnal, il dit :

« *Vini etiam usus nimius.* Multum contribuit, hinc in Austria phtisis admodum est familiaris...

« Phthisis est morbus contagiosus (ut supra) de consanguineis et consuetudinem inter se habentibus hoc intelligendum, et qui admodum inter se familiares sunt, ut inter conjuges, fratres et sorores quia habent ejusdem porosum et ejusdem figuræ. »

Woldschmidt admet également l'hérédité, car je lis à la même page et un peu plus haut :

« Sæpe pulmonum vitium est hereditarium, consistens in nimia laxitate pororum et molitie, inde facile recipiuntur humores, hinc phthisis multis familiis familiaris morbus et proprius. »

Ainsi donc, *dès 1695*, la phtisie pulmonaire était considérée comme héréditaire et contagieuse.

L'alcoolisme était regardé également comme une cause fréquente de tuberculose.

D^r^ Le Véziel.

Le coup du médecin. — Origine de cette locution (VI, 146, 216, 403). — Voulez-vous me permettre une petite observation au sujet des

5 sous du médecin (1)? Dans votre n° 12 du 15 juin, p. 404, il est dit que 5 sous étaient le tarif d'une visite de médecin de campagne. Il doit y avoir bien longtemps de cela, et le proverbe est déjà vieux ; mais quel était ce sou ? Sa valeur dépend de la date du proverbe. En effet, le premier sou de cuivre de 4 liards ou 12 deniers ne fut frappé que vers 1719, sous Louis XV, et la première pièce de 2 sous ne date que du règne de Louis XVI.

Je rappellerai à vos lecteurs la valeur de quelques monnaies. L'unité monétaire ancienne serait plutôt le *denier*. Le mot *sou* vient de *solidus aureus* : solidus, d'où soldus, puis sol ou sou. Il y avait des *sous d'or*, d'*argent* et de *cuivre*. Le *sou d'or* valait 40 deniers d'argent. Le denier d'argent a varié de 0,80 centimes à 0, 72 centimes. Le *sou d'argent* valait 12 deniers d'argent. Le *sou tournois*, de cuivre, originaire de Tours, valait 12 deniers (de cuivre) ; le *sou parisis*, originaire de Paris, valait 15 deniers.

Enfin l'*aureus* a varié de 4 fr. 09 cent. à 20 fr. 38 c. On voit combien il est difficile d'établir la valeur du sou, si l'on ignore de quel sou il était question. Il faut savoir d'abord à quelle époque on désire estimer sa valeur. L'humiliation professionnelle, qui résulte d'une si faible rémunération de nos services, ne peut-elle pas être atténuée cependant : si les 5 sous de cuivre font une trop petite somme, j'avoue que 5 sous d'or ou d'argent en feraient une trop forte.

Dr E. Derlon.

— L'habitude de boire le vin frais après le potage brûlant est favorable aux estomacs atoniques, si elle nuit au système dentaire. Or, l'atonie n'est-elle pas la mère de tous les états gastriques, et l'affaiblissement de la motricité ne donne-t-elle pas la clef de la plupart des dyspepsies ?

Pour ma part, je conseille, volontiers, dans ma pratique, le « coup du médecin », *sorte de douche écossaise de l'estomac*... Prenez un exemple commun : que de personnes digèrent mal la tasse de chocolat du premier déjeuner ! Eh bien ! conseillez-leur, après avoir pris cette tasse, aussi chaude que possible, d'ingurgiter, immédiatement après, un simple verre à Bordeaux d'eau glacée : vous verrez le déjeuner passer sans encombre et sans lourdeur...

C'est là une application hygiénique du vieux proverbe.

Dr E. Monin.

Le Trou de Béhier ; origine de cette expression (VI, 397). — Voici ce qu'on en disait il y a une vingtaine d'années :

Béhier avait un fils qu'il destinait à la médecine. Celui-ci commença ses études et les lâcha rapidement (pour s'occuper de finance, paraît-il). Mais il les poursuivit suffisamment pour concourir à *l'externat*.

Ayant à traiter la question « diaphragme », il décrivit, après avoir énuméré les rapports de ce « viscère », un énorme trou qui, selon lui, mettait en communication le thorax et l'abdomen et par lequel passaient, comme dans une immense cheminée, tous les nerfs et autres organes qui se sentaient le besoin d'habiter à la fois les deux étages.

(1) A propos du proverbe provençal : « Après la soupe, deux doigts de vin enlèvent cinq sous au médecin. »

La légende rapporte que la description de ce « trou » fut accueillie par un rire homérique du jury, et par une note plutôt basse, qui décida le jeune Béhier à abandonner la carrière morticolante.

Voilà tout ce que je sais sur l'origine du mot « trou de Béhier ».

Je puis ajouter que, dans certaines conférences, des loustics faisaient parfois allusion à ce souvenir, en disant : « outre les trous dont nous venons de donner la description, le diaphragme en possède un autre, dit trou de Béhier, qui met en communication, etc., etc. » Et chacun souriait d'un air entendu.

D[r] H. F.

Médecins étudiant leur maladie (II ; III ; VI, 534). — Le nombre des médecins qui ont étudié leur maladie est assez grand ; à Ambroise Paré, qu'indique, dans le numéro de la *Chronique médicale* du 15 août dernier, M. le docteur Moreau, permettez-moi d'ajouter Percival Pott et le professeur Bœckel, de Strasbourg.

L'impuissance du membre, que l'on étudie en première ligne dans les fractures, offre dans les fractures de jambe quelque chose de particulier. Comme l'a dit le professeur A. Richet (voy. A. Richet, *Leçons cliniques sur les fractures de jambe*, faites à l'Hôtel-Dieu au mois de janvier 1875) : « Elle existe dans les ruptures de jambe, mais le malade éprouve comme le besoin de s'en assurer ; après l'accident, il croit difficilement à une cassure, il essaye de se lever et de marcher. »

Ainsi que le rapporte M. Moreau, c'est en se relevant et en essayant de se garder d'une seconde ruade du cheval qui lui avait brisé le tibia, que notre illustre Ambroise Paré compléta sa fracture de jambe et en fit même une fracture compliquée, puisque le fragment supérieur du tibia traversa les téguments, puis le haut-de-chausses, pour venir enfin se ficher en terre avec violence.

Après la rupture d'un des deux os de la jambe, si le blessé n'essayait pas de se relever pour marcher, le second os resterait donc intact.

Bien des faits viennent à l'appui de cette manière de voir. Percival Pott, se promenant dans les rues de Londres, fit un faux pas et tomba. Comme des personnes accouraient pour le relever : « Ne me touchez pas, s'écria-t-il ; n'essayez pas de me relever, j'ai un os de la jambe cassé ! » Suivant ses indications formelles, on se borna à l'étendre sur une planche, et il fut ainsi transporté chez lui. Le praticien anglais s'était rendu compte de suite de son état et du traitement qui convenait.

Le professeur Bœckel, de Strasbourg, a été aussi bien inspiré. A la fin de l'année 1866, avant par conséquent la découverte de la bande d'Esmarch et de l'antisepsie, M. Bœckel se fit avec un bistouri une plaie étroite et profonde de la paume de la main, en pratiquant une autopsie. En présence de l'impuissance, dûment constatée plusieurs fois par lui, des astringents, de la compression directe, de l'extension forcée, de la flexion continue, de la cautérisation, de la forcipressure, etc., en pareille occurrence, et des accidents graves que peuvent provoquer ces moyens thérapeutiques ; de ceux, encore plus sérieux, que peut causer la ligature, parfois seule efficace, de l'humérale au-dessus de l'humérale profonde (gangrène, inflammation ou atrophie du membre supérieur) ; des délabrements qu'occasionnent dans une plaie étroite les débridements nécessaires pour

découvrir les deux bouts de l'arcade palmaire profonde sectionnée, M. Bœckel se décida en faveur de la compression digitale, et quatre élèves de son service se relayèrent pendant plusieurs jours pour faire cette compression.

Dans mon *Essai sur le traitement et la pathogénie des hémorragies de la paume de la main* (Paris, 1876), je recommande la ligature dans la plaie d'une artère palmaire blessée, quand cette ligature n'a pas de grands inconvénients immédiats ou tardifs pour le malade ; mais je conviens volontiers qu'en 1866 et dans les mêmes conditions, tout chirurgien sagace eût imité le professeur Bœckel.

Dr Le Double (Tours).

Origine du mot « rogomme » (VI, 501). — Ce mot veut dire liqueur forte :

J'avons pris la liberté,
Dauphine, en fiolant l'rogomme,
De boire à votre santé
Sans oublier monsieur votre homme.

(*Chans. poiss. sur le mar. de M. le Dauphin.*)

« Toi seule as la pomme, toi seule as ma foi — et jamais rogomme ne fut bu sans toi. » (*La Tulipe à Catin*, dans le *Mercure*, déc. 1735.)

« M. le duc ayant demandé des dés, on lui avait refusé, et ayant demandé un rogomme, on n'avait voulu ni qu'il bût, ni qu'il mangeât. » (Mme de Maintenon, *Lett. au card. de Noailles*, mars 1700.)

Dr X.

Origine de l'expression : Dieu vous bénisse ! (VI, 501). — A cette question, parue dans un des derniers numéros de la « Chronique », je ferai la réponse suivante :

De tous les usages de l'antiquité, il n'en est peut-être pas de plus universel que le souhait que l'on faisait à ceux qui éternuaient. Chez les Grecs et les Romains, c'était une formalité dont personne ne se dispensait. On peut juger combien ce compliment était agréable, puisque les poètes disaient, pour flatter les jolies personnes, que les Amours et les Grâces avaient éternué à leur naissance.

Les Grecs avaient différentes formules de compliments pour saluer cette évacuation nasale. La plus simple, la plus commune était celle de ζηθι, vivez, ou de Ζευσ σωσον, que Jupiter vous conserve.

Les Romains disaient seulement *Salve*. Ces humilités constituaient chez les uns et chez les autres un des devoirs de la vie civile. *Sternutamentis salutamur*, dit Pline, I, 2, c. 2.

Ζευσ σωσον, voilà l'actuel *Dieu vous bénisse !*

Dr A. Rattel.

Cas de fécondités phénoménales (VI, 398, 530). — Pour répondre à cette question, il n'était pas besoin d'ouvrir la Mythologie, où l'on voit (*Métamorphoses d'Ovide*, chant I) Pyrrha, la femme de Deucalion, qui a eu un jour des milliers d'enfants — il est vrai que, pour leur donner naissance, elle n'avait qu'à jeter des cailloux derrière son dos, et les enfants naissaient, tout armés !

L'idole des Philistins, Bel insexué, avait des millions d'enfants, qui tous étaient plus ou moins dieux. Il en va de même de cette divinité hindoue, dont le nom m'échappe, et qui met au monde continuellement et sans cesse. On la représente nue, avec d'énormes et in-

nombrables mamelles et entourée d'une quantité de petits personnages, ses enfants.

En Egypte, toutes les courtisanes se disaient sœurs jumelles de la Grande Déesse.

Mais, pour avoir des renseignements curieux, il fallait consulter le prodigieux ouvrage d'Ambroise Paré, prolixe en toute matière, ainsi que les lettres *de omni re scibili* de Pic de la Mirandole.

Voici ce que nous y avons trouvé : une servante de l'empereur Auguste eut cinq enfants vivants ; de même, la femme du médecin Jean Gelinger, de Berne. Albucasis cite une dame qui en eut sept, et une autre qui avorta de quinze. Pline l'Ancien, auquel nous nous sommes reporté (l. VII, ch. II), parle d'une Romaine qui avorta de douze. Une femme du Péloponnèse accoucha quatre fois de suite de cinq enfants. Bonaventure Savelli, gentilhomme de Sienne, posséda une esclave qui en eut sept.

Dans un autre ordre d'idées, l'épouse du sire de Maldemeure (près Sceaux) eut la première année deux enfants, trois la seconde, quatre la troisième, cinq la quatrième et six enfants la septième fois. Elle en mourut. Nous ne nous en étonnerons pas !

Pic de la Mirandole cite le cas d'une Italienne, nommée Dorothée, qui accoucha en deux fois de vingt enfants (neuf la première fois, et onze la seconde). A ce propos, Ambroise Paré ajoute : « laquelle « portant un si grand fardeau, estoit si grosse, qu'elle soustenoit « son ventre, qui luy descendoit iusques aux genoüils, avecques « une grande bande, qui lui prenoit au col, et aux espaules. »

Martin Cromerus (*Hist. de la Pologne*, l. IX) écrit que « dans la province de Cracovie, Marguerite, dame vertueuse et de grande et ancienne maison, femme d'un comte, dit Virboslas, accoucha, le 20 janvier 1269, d'une ventrée de trente enfants vifs. » — Et la Pologne, plus tard, manqua d'hommes !...

Il y aurait de belles conclusions antimalthusiennes à tirer de tout cela. D. Caldine.

La médecine populaire (VI, 399). — Le Dr Munaret a relaté avec humour les théories médicales courantes dans le peuple, chez les paysans, dans la lettre troisième de son *Médecin des villes et des campagnes.*

Au « morfondement et échauffeture », seules causes de toutes les maladies, d'après le système nosologique des paysans des Flandres, F. V. Raspail a consacré une page, spirituellement écrite, de la *Revue complémentaire des Sciences,* de 1854, 1er volume, page 37.

Laurent Joubert, docteur-régent, chancelier et juge de l'université de médecine de Montpellier, conseiller et médecin ordinaire du roi Henri III et du roi de Navarre, né en 1529, mort en 1583, est l'auteur des *Erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine et le régime de santé, réfutés et expliqués.* Il est à remarquer qu'au nombre des « erreurs populaires », Joubert range l'orthographe française, qu'il réforma, sans s'inquiéter de l'accueil qui devait être fait à ses innovations. Paul Berner (La Chaux-de-Fond).

Le nombril du père Adam et de la mère Eve (IV ; V). — D'après l'*Intermédiaire*, il y aurait dans l'église de Saint-Front de Coluvy ou Colubry, près de la Linde (Dordogne), deux chapiteaux romans représentant Adam et Eve sans attache placentaire.

C. A.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le drame des poisons, par Frantz Funck-Brentano, ouvrage contenant 8 planches hors texte. Paris, Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain. (*Sera analysé.*)

Le passé et le présent de la méthode antiseptique, par le docteur Just Lucas-Championnière. (Leçon d'ouverture d un cours de clinique chirurgicale.) 1899, 8, rue de Nesles, 1899.

La peste en Normandie du XIVe au XVIIe siècle, par le docteur Louis Porquet. Paris, Alexandre Coccoz, Libraire-Editeur, 11, rue de l'Ancienne-Comédie, 1898. (*Sera analysé.*)

Le traitement de la peste, par le Dr Edmond Vidal. (Extrait des *Archives de thérapeutique.*)

Les quatre âges de la femme au point de vue physiologique, par Mme A. Gensse, 5e édition, prix 2 fr. Ed. Crété, imprimerie typographique, Corbeil.

Comment on devient poitrinaire, par le Dr Hector Grasset. Paris, 1899.

Un savant méconnu. — A. Béchamp. (Extrait de l'*Opinion médicale*), par le Dr H. Grasset. Paris, imprimerie A. Quelquejeu, 10, rue Gerbert, 1899.

Pour l'œuvre, par Marcel Clavié, prix 1 fr. Paris, bibliothèque le Mentor, 86, rue du Cherche-Midi, 1899. (*Sera analysé.*)

Les types ethniques dans les nations civilisées et spécialement en Belgique, par le Dr G. Jorissenne; Extrait de la Revue *Le Mouvement.* Liège, imprimerie Charles Gothier, rue Saint-Léonard, 203, 1899.

Prométhée, poème dramatique, par Iwan Gilkin. Paris, librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1899. (*Sera analysé.*)

Le paludisme à Paris, par le Dr Manuel Vicente. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois. (*Sera analysé.*)

Le retour de Bontemps (1632), pièce attribuée à la collaboration de Pérard et Bréchillet; préface de M. Durandeau. Dijon, chez Darantière, imprimeur, 65, rue Chabot-Charny, 1887. (*Sera analysé.*)

Manuel d'obstétrique et de gynécologie, à l'usage des praticiens et des sage-femmes, par le Dr A.-P. Philippeau, rédacteur en chef de la *Gazette de gynécologie*. Paris, 1899.

Les sœurs de l'Hôtel-Dieu et le comité de surveillance de Notre-Dame (Reims, 1793-1794), par le Dr Pol Gosset. Reims, Imprimerie de l'Académie, Nestor-Monce, dir., 24, rue Pluche, 1899.

Epistaxis spontanées (à répétition), par Marcel Natier. *La Parole,* Institut de laryngologie et orthophonie, 6, rue Antoine-Dubois, Paris.

CORRESPONDANCE

Saint-Mandé, 1er octobre 1899.

MON CHER DIRECTEUR,

Je me souviens très bien d'avoir vu, il y a quelque vingt ans, à l'Ecole pratique, le pseudo-suicidé dont M. Brouardel a raconté la

---

chute de la colonne de Juillet (voir la *Chronique médicale* du 15 août dernier, page 525). Il était resté alcoolique et passait pour boire le liquide destiné aux préparations anatomiques.

Mais ce que M. Brouardel ne dit point, c'est la fin bizarre de ce singulier homme-volant. Un jour, monté sur l'impériale d'un omnibus, et sans doute grisé par le souvenir de son icarienne prouesse, il fit le pari de sauter par-dessus la balustrade de la voiture en marche : il sauta et se brisa la tête sur le pavé. *Quandoque bonus dormitat deus potatorum!*

Bien cordialement à vous,

Dr E. CALLAMAND.

*
* *

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans votre revue des pièces dont la « vierge normande » est l'héroïne, vous n'avez pas signalé la reprise de la *Charlotte Corday*, de Ponsard, qui eut lieu à l'Odéon le 30 octobre 1880. C'est Mlle Tessandier qui incarnait le rôle.

Saviez-vous que Gounod avait eu un instant l'intention — a-t-il mis son idée à exécution, je l'ignore — d'écrire un opéra lyrique sur Charlotte Corday? Mme Krauss devait chanter le rôle de Charlotte et Talazac, celui de Barbaroux. Un duo d'amour, comme vous voyez. Quelle entorse à l'histoire! Edgard Quinet l'a écrit un jour : « Si jamais son cœur brûle, ce ne sera pas d'une flamme vulgaire, terrestre. »

N'avez-vous pas, du reste, établi vous-même, avec pièces à l'appui (1), que la virago du pays des pommes ne vit jamais sa mamelle puissante soulevée par des vibrations bien fortes ?

Son amour pour le major Belzunce, pour Boisjugan de Maingré, pour Franqueville, etc., autant de fables dont vous avez fait bonne justice ; mais les légendes sont comme les herbes folles, difficiles à déraciner. C'est le chiendent de l'histoire, a dit un jour je ne sais quel humoriste.

A vous sympathiquement.

A. F.

N. B. — Il y a quelques années, en 1883, si mes souvenirs me servent, on donna aux Bouffes-du-Nord une pièce intitulée *Marat*. Le piquant de l'histoire, c'est que le directeur des Bouffes était Maxime Lisbonne, le Collot d'Herbois de la Commune, qui a heureusement borné son rôle de justicier, à l'encontre de son farouche modèle, à décapiter la langue française.

*
* *

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Dans le no 19 de la *Chronique médicale* (1er oct. 99), p. 630-632, se trouve insérée *in extenso* une lettre portant la signature de *Dufay*, relative au microscope de Boyle. Votre correspondant déclare ne posséder aucun renseignement biographique sur le signataire de cette missive, en ajoutant qu'elle lui a paru assez curieuse par elle-même pour mériter d'être reproduite.

---

(1) Cf. *Le Cabinet secret de l'histoire*, 2e série.

Ne s'agirait-il pas ici de ce *Dufaï* auquel s'adressait Voltaire, dans le quatrain suivant — d'ailleurs assez médiocre :

Le sage Dufaï, parmi ces plans divers,
Végétaux rassemblés des bouts de l'Univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive
Se flétrit sous nos mains, honteuse et fugitive ?

Sans aucun doute, le « sage Dufaï » était un naturaliste et vraisemblablement un savant naturaliste, puisque Voltaire lui demandait l'explication d'un phénomène, dont les recherches de Paul Bert, un bon siècle plus tard, nous ont fait connaître le mécanisme.

D'autre part, à l'époque où la lettre de Dufay fut rédigée, Voltaire, né en 1694, devait être âgé de 34 ans. Donc rien d'impossible à ce que le signataire de cette lettre soit le même personnage que celui du quatrain.

A vrai dire, le nom n'est pas écrit de semblable façon ; mais qui ne sait qu'en ce temps-là les noms propres — et même beaucoup de noms communs — affectaient une orthographe assez fantaisiste, et que les possesseurs de ces noms ne se faisaient eux-mêmes aucun scrupule, à l'occasion, d'en modifier la composition dans une large mesure ?

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Dr C. Vanlair.
Liège, 13 octobre 1899.

***

Mon cher Confrère,

A ajouter aux renseignements si curieux que vous nous avez donnés sur la sœur de Robespierre (*Chronique* du 1er octobre 1899), les documents *authentiques* suivants, que je vous communique dans leur teneur.

Et d'abord, voici l'acte de décès de la sœur de Robespierre :

Extrait du registre des actes de décès de la mairie du 12e arrondissement.

Du deux août mil huit cent trente-quatre à midi.

Acte de décès de Marie-Marguerite Charlotte de Robespierre, décédée le premier de ce mois, à quatre heures du soir à Paris en son domicile, rue de la Fontaine, n° 3, âgée de soixante-quatorze ans, sans état, née à Arras (Pas-de-Calais), célibataire.

Sur la déclaration de Pierre-Louis Fichet, âgé de trente-sept ans, marchand grenier (*sic*), demeurant, rue Mouffetard, n° 91, et Louis Jourdain, âgé de trente-cinq ans, marchand de tableaux, demeurant dite rue, n° 99, lesquels ont signé avec nous, maire du douzième arrondissement. Lecture faite dudit acte.

Signé : Fichet, Jourdain et Boissel, Adjoint (1).

L'avis imprimé du décès de Charlotte est ainsi libellé :

Paris, le 1er août 1834.

M.

Mademoiselle Reine-Louise-Victoire Mathon a l'honneur de vous faire part de la mort de Marguerite-Charlotte Robespierre, décédée aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Les obsèques auront lieu

(1) Cf. *Le Curieux*, n° 15, janvier 1885, p. 240.

après-demain, dimanche, 3 août. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue de la Fontaine, nº 3, à dix heures du matin.

« On le voit, écrit à ce propos M. G. Lenotre, la particule à laquelle elle était restée fidèle, ainsi qu'en témoigne son testament (1), ne figure pas sur ce billet : c'est qu'un certain nombre de robespierristes incorrigibles, — il y en avait encore en 1834, — projetaient, à l'occasion de l'enterrement, de *donner une leçon au pouvoir*.

« Une « affluence considérable de patriotes » conduisit directement le corps au cimetière Montparnasse.

« La tombe de Mlle de Robespierre ne se voit plus au cimetière de Montparnasse ; la concession acquise par Victoire Mathon n'était que temporaire ; cinq ans plus tard, les restes de Charlotte étaient déposés aux catacombes, où ils sont aujourd'hui, pêle-mêle avec des millions d'autres, parmi lesquels ceux de Maximilien et des condamnés de Thermidor, qu'un tombereau apporta des Errancis, vers 1860, lors du percement du boulevard Malesherbes (2). »

Recevez, mon cher confrère, etc.

J. C.

* * *

Paris, 15 octobre 1899.
171, rue de Rennes.

MON CHER CONFRÈRE,

Je vous suis très reconnaissant de l'honneur que vous m'avez fait, de reproduire en tête de la *Chronique médicale* de ce jour ma conférence sur la maison de Sainte-Beuve et de la faire suivre du compte rendu de celle de Boulogne. Je reconnais avec vous la justesse de la remarque, relevée en note page 650. *C'est bien à vous qu'est due la réalisation du buste de Sainte-Beuve au Luxembourg. Coppée vous avait déjà rendu cette justice dans son discours : j'aurais pu l'ajouter. Excusez-moi de ne l'avoir pas fait.*

Le Dr Hamy, à qui je dis à Boulogne ce que vous écrivez en note, page 651 : « Vous êtes ici trois médecins qui avez pris l'initiative du portrait offert par le Dr Blaquart », me répondit : « Je ne pratique pas ». Il voulait en laisser l'honneur à ses deux compatriotes et collègues. « Je ne suis pas médecin comme eux », me dit-il. Le Dr Aigre, maire de la ville, vient d'être

(1) En feuilletant chez un notaire du quartier de la Tournelle un dossier vieux de soixante-dix ans, M. Lenotre a eu l'heureuse fortune de découvrir le testament de la sœur de Robespierre. Le voici :

« Voulant, avant de payer à la nature le tribut que tous les mortels lui doivent, faire connaître mes sentiments envers la mémoire de mon frère aîné, je déclare que je l'ai toujours connu pour un homme plein de vertu ; je proteste contre toutes les lettres contraires à son honneur qui m'ont été attribuées, et, voulant ensuite disposer de ce que je laisserai à mon décès, j'institue pour mon héritière universelle mademoiselle Reine-Louise-Victoire Mathon. Fait et écrit de ma main, à Paris, le 6 février 1828.

« MARIE-MARGUERITE-CHARLOTTE DE ROBESPIERRE. »

2) *Le Temps*, 20 avril 1899.

décoré à l'occasion du Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences. Un mémoire de moi y a été lu par M. Henri Malo sur le père de Sainte-Beuve. Il m'avait été demandé par M. Enlart, qui est aussi de Boulogne, et c'est lui qui l'a passé au poète chartiste, Henri Malo, également boulonnais et ami du Dr Hamy. Je vous dis tout cela pour compléter vos informations *boulonnaises*.

Votre bien dévoué,

JULES TROUBAT.

La reproduction de l'eau-forte est très jolie.

*
* *

HONORÉ CONFRÈRE (*in partibus litterarum*),

Je lis dans votre *Chronique* : « La mère de Sainte-Beuve y était morte (dans la maison de la rue Mont-Parnasse) ; *elle l'avait fait construire*, etc. »

Il n'est guère naturel qu'une veuve, et une veuve venue dans Paris où elle ne connaissait ni les lieux, ni les personnes, se mît en tête de bâtir une maison. Telle est la réflexion qui me vint en lisant ce passage du charmant récit de mon ami Troubat. Puis, bientôt, je me rappelai qu'au quartier latin, entre professeurs, il y a 40 ans environ, on disait que cette maison avait été construite par un ancien comédien dont j'ai oublié le nom ; que ce comédien probablement s'en était dégoûté peut-être bien avant le complet achèvement de la bâtisse ; — on ajoutait que Sainte-Beuve tremblait d'être pris sous les débris de cette demeure fragile qu'il appelait une maison de carton ; etc. — Sur tout ceci, mon ami, Jules Levallois, un des anciens secrétaires de Sainte-Beuve, serait sans doute plus à même que qui que ce soit de donner des détails précis.

J'ai soumis à Troubat les observations ci-contre, et il m'a répondu, hier : «Mon cher Durandeau, vous pourriez bien avoir raison... Dans mes souvenirs, très confus, Sainte-Beuve parlait quelquefois d'un architecte dont j'ai oublié le nom, etc. »

Sur cette vétille je n'insiste pas, non plus que sur l'image de la maison de Sainte-Beuve reproduite par la *Chronique* et qui ne nous la montre pas de face. Je crois qu'il eût été bon de dire : « Maison de Sainte-Beuve *vue par derrière*. » Les gens qui ne connaissent pas les lieux auront peine à s'imaginer que c'est le derrière et non le devant de l'habitation qu'ils contemplent.

Dans cette même rue, il y aurait à décrire la maison possédée par *Henri Martin ;* mais, depuis plus de 12 ans que j'ai quitté Paris, il est très probable que quelqu'un s'est intéressé à ce local longtemps occupé par M. Ubicini et les jeunes Roumains qui venaient faire leurs études dans la capitale. — J'ai parlé autrefois, dans la *Libre Conscience*, du tombeau de la famille Martin où éclate cette belle épitaphe : « La fleur refleurira ! »

Veuillez agréer, etc.

J. DURANDEAU.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

D[R] CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 22   15 NOVEMBRE 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898, 1899) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Soixante francs**, port en sus pour l'étranger ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE N° 22 15 NOVEMBRE 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE ET LA LITTÉRATURE

La surdité de J.-J. Rousseau (a)

PAR M. LE Dr A. COURTADE

J.-J. Rousseau, qui fut si souvent le jouet de la Fortune, a été l'objet de très nombreuses études de la part des psychologues et des médecins ; ils ont trouvé en lui un sujet qui s'est offert de lui-même à leurs investigations en préparant les matériaux de ces études dans ses *Confessions*.

Du lecteur, il dit en effet :

En lui détaillant avec simplicité tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé, tout ce que j'ai senti, je ne puis l'induire en erreur, à moins que je ne le veuille; encore, même en le voulant, n'y parviendrais-je pas aisément de cette façon.

C'est à lui d'assembler ces éléments et de déterminer l'être qu'ils composent; le résultat doit être son ouvrage et, s'il se trompe, alors toute l'erreur sera de son fait. Or, il ne suffit pas, pour cette fin, que mes récits soient fidèles; il faut qu'ils soient exacts. Ce n'est pas à moi de juger de l'importance des faits; je les dois tous dire et lui laisser le soin de choisir. (Livre IV.)

Après les nombreux travaux publiés sur J.-J. Rousseau, et, surtout, après le remarquable mémoire que lui a consacré notre savant confrère et ami Cabanès, dans un des volumes du *Cabinet secret de l'histoire*, il semblait qu'il ne restât plus rien à glaner sur ce sujet. Cependant, un point n'a pas été abordé : c'est la cause de la surdité de l'illustre auteur des *Confessions*, dont l'apparition soudaine l'avait si vivement frappé, et c'est ce point resté obscur que nous allons essayer d'éclairer.

***

J.-J. Rousseau n'était pas seulement myope, il était encore sourd; non tout à fait sourd, dit-il, mais dur d'oreilles.

La maladie survint en 1736, c'est-à-dire à l'âge de 24 ans. Voici le passage où il en fait la description :

(a) Cette remarquable étude a été lue à l'Académie de médecine dans sa séance du 24 octobre dernier. M. le Dr Courtade a bien voulu, et nous l'en remercions cordialement, réserver la primeur de sa publication à la *Chronique Médicale*.

Un matin que je n'étais pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son pied, je sentis dans tout mon corps une révolution subite et presque inconcevable. Je ne saurais mieux la comparer qu'à une espèce de tempête qui s'éleva dans mon sang et gagna dans l'instant tous mes membres. Mes artères se mirent à battre d'une si grande force que, non seulement je sentais leur battement, mais que je l'entendais même et surtout celui des carotides. Un grand bruit d'oreilles se joignait à cela, et ce bruit était triple ou plutôt quadruple, savoir : un *bourdonnement* grave et sourd, un *murmure* plus clair comme une eau courante, un *sifflement très aigu* et le *battement* que je viens de dire et dont je pouvais aisément compter les coups sans me tâter le pouls, ni toucher mon corps de mes mains.

Ce bruit interne était si grand *qu'il m'ôta la finesse d'ouïe que j'avais auparavant et me rendit, non tout à fait sourd, mais dur d'oreilles comme je le suis depuis ce temps-là.*

On peut juger de ma surprise et de mon effroi. Je me crus mort; je me mis au lit; le médecin fut appelé, je lui contai mon cas en frémissant, et le jugeant sans remède. Il m'enfila de longs raisonnements où je ne compris rien du tout; puis, en conséquence de sa sublime théorie, il commença, *in anima vili*, la cure expérimentale qu'il lui plut de tenter. Elle était si pénible, si dégoûtante et opérait si peu que je m'en lassai bientôt; *et, au bout de quelques semaines*, voyant que je n'étais ni mieux ni pis, je quittai le lit et repris ma vie ordinaire avec mon *battement d'artères et mes bourdonnements qui, depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis 30 ans, ne m'ont pas quitté une minute.*

Le choc moral fut si rude que Rousseau crut qu'il « lui restait peu de temps à vivre », et que, ne pouvant prolonger sa vie, il résolut de tirer, du peu qui lui restait, tout le parti qu'il était possible.

A propos des bourdonnements, Rousseau ajoute :

J'étais importuné de ce bruit, mais je n'en souffrais pas; il n'était accompagné d'aucune autre incommodité habituelle que l'insomnie durant les nuits, et en tout temps d'une courte haleine qui n'allait pas jusqu'à l'asthme et ne se faisait sentir que quand je voulais courir ou agir un peu fortement.

Quelque temps après, ses battements redoublaient quand il se baissait et le sang lui montait à la tête avec tant de force qu'il devait bien vite se redresser; plus de six mois après l'attaque, les battements d'artères étaient encore terribles, les palpitations plus fréquentes; il était continuellement oppressé; il ne pouvait presser le pas sans étouffer, *et ne pouvait se baisser sans avoir de vertiges*; il crut alors avoir des vapeurs.

Nous ne croyons guère à l'influence des vapeurs dans la pathogénie de la maladie qu'il éprouvait; il avait bien une affection auriculaire, développée sous l'influence de troubles circulatoires dont nous rechercherons la cause.

Quelle est donc l'affection de l'oreille qui survient avec une telle soudaineté, qui s'accompagne de bruits subjectifs mul-


J. J. ROUSSEAU.

tiples et continus, et qui laisse après l'attaque une surdité persistante?

Si nous passons en revue les diverses affections de l'oreille qui sont caractérisées par la rapidité de leur apparition, qui s'accompagnent de bruits subjectifs et de la surdité, nous pourrons être conduit, par exclusion, au diagnostic de l'affection dont souffrait J.-J. Rousseau.

*
* *

Le *bouchon cérumineux* peut se révéler par une surdité brusque, s'accompagner de bourdonnements intenses et même de vertiges, mais seulement quand il est projeté tout à coup contre le tympan par un curettage maladroit ou la pénétration de l'eau dans le conduit ; or, Rousseau est frappé de surdité pendant qu'il relevait une table et, de plus, point capital, la surdité est bilatérale, ce qui ne saurait avoir lieu avec des bouchons de cérumen, à moins de les pousser en même temps contre la membrane tympanique.

Le *catarrhe aigu des trompes d'Eustache,* survenant dans le cours d'un coryza aigu ou d'une angine intense, peut produire une surdité rapide et des bourdonnements, mais ne frappe pas avec la brusquerie dont Rousseau nous a fait le récit; du reste, l'auteur ne signale pas d'indisposition particulière au moment où il a été frappé.

La *surdité hystérique* peut apparaître subitement à la suite d'une vive émotion ou même sans raison apparente chez des sujets qui présentent d'autres signes de cette névrose ; elle peut cependant, mais cela est rare, constituer la seule manifestation de l'hystérie.

Outre son mode de début, caractéristique dans quelques cas, la surdité hystérique est le plus souvent unilatérale, est sujette à de subites variations dans son degré et, après un laps de temps plus ou moins long, peut disparaître avec la même rapidité qu'elle a mise à survenir.

Chez Rousseau, l'attaque ne ressemble en rien à une crise convulsive ; la surdité a persisté pendant plus de 30 ans sans subir de variations notables. Les bourdonnements qui peuvent exister dans la surdité hystérique n'acquièrent jamais l'intensité qu'accuse Rousseau et le caractère de sifflement très aigu qui est presque le propre des affections labyrinthiques.

Il n'est qu'une maladie à laquelle puisse s'appliquer la description, présentée par Rousseau, de son indisposition : c'est l'*épanchement labyrinthique.* On y retrouve, en effet, le début quasi apoplectique, les bourdonnements intenses et une surdité, de degré variable suivant les cas, mais qui peut persister.

Si le tableau de la maladie de Ménière n'est pas au complet ; s'il y manque le vertige violent et les nausées ou les vomisse-

ments, il ne faut peut-être pas accuser le patient d'oubli, car ces symptômes peuvent faire défaut dans certains cas.

D'ailleurs, l'état d'affolement dans lequel cet accident jeta Rousseau et pour lequel il garda le lit plusieurs semaines, peut expliquer, jusqu'à un certain point, la cessation ou du moins l'atténuation du vertige, en supposant qu'il ait existé : ce dernier apparaît surtout quand le sujet est en marche et veut se tourner un peu brusquement ou diriger ses regards dans une autre direction que celle dans laquelle il progresse. Il ne faut, du reste, pas oublier que Rousseau accuse de fréquents vertiges quand il se baisse ou travaille avec quelque ardeur, ce qui indique un état congestif du cerveau et de l'organe auditif.

Bien que l'anatomie pathologique de l'épanchement labyrinthique nous soit inconnue dans les formes légères, on peut admettre, par analogie avec ce qui se passe dans les autres organes, qu'une congestion intense, facilitée par la disposition terminale des artères du labyrinthe, peut produire un épanchement séreux ou une infiltration capable de jeter un trouble irrémédiable dans les éléments anatomiques si délicats de l'oreille interne.

En raison de l'absence de vertiges violents, comme ceux qui existent dans la lésion des canaux semi-circulaires, on peut localiser, dans le limaçon particulièrement, les troubles vasculaires qui sont survenus si inopinément.

La lésion de l'oreille interne a dû être peu considérable, puisqu'elle n'a laissé que de la dureté de l'oreille, tandis qu'une rupture vasculaire, une hémorrhagie labyrinthique eût laissé une surdité à peu près complète.

Comment pareille lésion est-elle survenue chez un homme aussi jeune que l'était Rousseau et qui n'avait jamais souffert d'aucune affection auriculaire qui le prédisposât à cet accident ? Nous pouvons en trouver l'explication dans son état de santé qui était déplorable à cette époque.

*
* *

Comme il ne sait rien faire avec mesure et que toutes les études auxquelles il se livre, il s'y attache avec passion, il n'est point étrange qu'il eut du surmenage cérébral. Ainsi, il apprend l'arithmétique seul, il se met à dessiner avec un tel acharnement qu'on est obligé de l'arracher à ce travail ; jour et nuit, il s'occupe de l'organisation des concerts à donner chez Mme de Warens ; employé au bureau du cadastre, il se sent quelquefois accablé jusqu'au vertige par l'attention, l'odeur, la gêne et l'ennui.

Déjà, avant l'accident où il avala de l'orpiment et de la chaux, dans le cours d'une expérience pour faire de l'encre sympathique, il déclinait à vue d'œil ; il avait l'haleine courte, se

sentait oppressé, avait des palpitations et crachait du sang.

Quelle constitution résisterait à de pareils efforts, à de si pénibles travaux que de passer des nuits entières à copier de la musique, à consacrer des jours et des nuits à vouloir apprendre par cœur toutes les parties d'échecs?

Aussi, nous croyons sans peine qu'au bout de deux ou trois mois « de si beau travail et d'efforts inimaginables », il fut maigre, jaune et presque hébété, comme il nous l'apprend lui-même : « j'avais l'air d'un déterré, dit-il, et, suivant le même train, je ne serais pas resté déterré longtemps. »

Tombé tout à fait malade, il va, vers la fin de l'été 1736, habiter aux Charmettes pour pouvoir, plus commodément, prendre du lait que lui avait ordonné Mme de Warens.

Ne pouvant supporter le lait, il se mit à l'eau qui était alors à la mode, mais si peu discrètement que, tous les matins, il en buvait la valeur de deux bouteilles ; aussi, au bout de deux mois d'un pareil régime, l'estomac, qui jusque-là avait été très bon, ne digérait plus ; Rousseau désespéra alors de pouvoir jamais guérir. C'est précisément à cette époque et dans un pareil état de santé que survint la crise qui devait lui laisser une surdité persistante.

Les palpitations dont se plaignait Rousseau n'étaient, très probablement, que secondaires à un fonctionnement défectueux de l'estomac, car on sait combien est fréquente la dyspepsie même latente chez ceux qui se livrent sans ménagements à des travaux intellectuels ; ce qui confirme cette opinion, c'est qu'un changement dans le genre de vie suffit à dissiper tous ces symptômes dont Rousseau ne parlera plus dans son autobiographie ; tout autre eût été la marche de la maladie, s'il s'était agi d'une affection organique du cœur.

Des troubles cardiaques assez intenses pour produire des crachements de sang et une sensation de battements artériels quand le malade se baissait, suffisent amplement à expliquer l'apparition d'une lésion labyrinthique des deux oreilles, à un âge où elle survient rarement ; il faut ajouter que, depuis plusieurs mois, Rousseau s'était fortement surmené pour apprendre seul le jeu d'échecs, au point, dit-il, qu'il en était hébété. Ce surmenage cérébral ne pouvait qu'ajouter son influence fâcheuse à celle des troubles fonctionnels du cœur et appeler la localisation de la congestion sur les centres céphaliques et les oreilles, dont les connexions vasculaires et même pathologiques sont assez étroites.

***

La pathogénie de l'accident dont a souffert J.-J. Rousseau a été diversement interprétée. Le professeur Lallemand, de Montpellier, dans son ouvrage sur les *Pertes séminales*, rapportant le passage que nous avons cité et ceux qui ont trait aux

troubles génito-urinaires, ne veut y voir que des symptômes de pollutions diurnes.

Itard, dans son ouvrage sur les *Maladies de l'oreille* (2e édition, p. 381, t. I), mentionne l'observation de Rousseau au chapitre des bourdonnements; les annotateurs, Gerardin et Jourdan, se bornent à dire que c'est bien là l'observation d'un hypochondriaque.

Nous nous permettrons de faire remarquer qu'à l'époque où écrivaient Lallemand et Itard, les maladies de l'oreille interne n'étaient guère mieux connues qu'au temps où Salomon soignait Rousseau. Ce n'est, en effet, qu'en 1861 que Ménière publia, dans la *Gazette médicale de Paris*, deux mémoires ayant pour titres : *Sur une forme particulière de surdité grave dépendant d'une lésion de l'oreille interne*, et : *Maladie offrant les symptômes de la congestion cerébrale apoplectiforme*, mémoires qui ont vivement éclairé la pathologie de l'oreille interne, jusque-là si obscure.

Malgré la tendance naturelle qu'a chaque médecin de voir partout les maladies qui font l'objectif principal de ses études, on ne saurait méconnaître que l'analyse des symptômes accusés par Rousseau plaide fortement en faveur d'une *lésion labyrinthique*, si toutefois les circonstances qui ont précédé et suivi l'attaque ont été fidèlement rapportées.

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

L'odyssée du cadavre de Marmontel. — Hommage à un littérateur dû à un médecin.

Le 29 octobre, on inaugurait, dans le cimetière de Saint-Aubin-sur-Gaillon, petite localité du département de l'Eure, le médaillon qu'un comité d'admirateurs, réuni sous la direction du docteur Colin, de Gaillon, avait fait placer sur la tombe de Marmontel.

A cette occasion, notre sympathique confrère Charlier-Tabur a raconté, dans le *Temps*, les tribulations auxquelles fut soumise la dépouille mortelle de l'obscur auteur des *Incas*.

Après le 10 août (1792), Marmontel avait quitté Paris, où il ne se sentait pas en sûreté. Après un voyage de plusieurs jours, à petites étapes, il arrivait dans un petit hameau du département de l'Eure, Habloville, où il s'installait, dans une habitation relativement confortable, entourée d'un grand jardin. C'est là que l'écrivain passa ses dernières années; il y succomba le 31 décembre 1799.

« A cette époque, Habloville ne possédait pas de cimetière. Marmontel fut enterré dans son jardin, le « joli jardin de Rivette », dont parle l'abbé Morellet.

« Bien des années se passèrent.

« La demeure où s'était retiré et éteint l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie française avait passé en des mains étrangères et

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY

(Comprimés Vichy-Etat)

GAZEUX

aux Sels naturels de Vichy-État



Chaque « Comprimé de Vichy » contient
0 gr. 33 de sels naturels de Vichy

---

indifférentes, lorsque, dans les dernières années de l'Empire, vers 1868, un comité se forma pour demander l'exhumation des restes du galant moraliste et leur transfert au cimetière de Saint-Aubin-sur-Gaillon.

« Les premières négociations n'aboutirent pas.

« On se heurta à un veto formel du propriétaire d'alors, qui déclara nettement qu'il avait acheté la propriété et ses dépendances, y compris la tombe du célèbre académicien.

« L'État et l'Institut de France durent s'en mêler, d'autres négociations furent entamées, et cette fois menées à bonne fin.

« Il fut décidé que les restes de Marmontel seraient exhumés en grande pompe et que le duc de Broglie, l'académicien actuel — il a été élu en 1862 — prendrait à cette cérémonie la parole au nom de la compagnie.

« Tout était prêt : le duc de Broglie avait composé son discours pour la circonstance ; pompiers et fanfares d'alentour venaient d'être convoqués, lorsque, tout à coup, le préfet — était-ce, comme on nous le dit, M. Janvier de la Motte, nous ne savons ; en tout cas, un de ses émules — s'avisa de remarquer que le duc de Broglie, grand propriétaire dans l'Eure, était candidat à la députation dans ce département même !...

« Cette découverte jetait une terrible fausse note dans le concert.

« Donner la parole au duc de Broglie, même au nom de l'Académie, n'était pas possible !

« On avisa.

« Se basant sur les arrêtés qui interdisent les inhumations à proximité des lieux habités, le préfet fit un beau matin transporter sans pompe d'aucune sorte et sans tambours ni trompettes le cercueil de l'académicien au cimetière de Saint-Aubin-sur-Gaillon, où il le fit décemment enterrer...

« Le duc de Broglie dut rengainer son discours... »

Trente années se passent, et l'on songe à nouveau à glorifier la mémoire de Marmontel. Mais ce n'est plus M. de Broglie qui est chargé de prononcer le panégyrique du défunt ; c'est M. Gaston Boissier !

La politique a des raisons que la raison ne comprend pas !

Le palais du Luxembourg. — Souvenirs d'antan.

Les souvenirs abondent sur le palais fondé par Marie de Médicis et où se déroule, en ce moment, le drame judiciaire qu'il ne nous est pas permis ici d'apprécier.

Bonaparte habita, on le sait, pendant quelque temps le Luxembourg, et y donna des fêtes brillantes. Ce qu'on ignore peut-être davantage, c'est qu'il faillit y nouer une idylle avec... la sœur de Robespierre ! L'impression qu'il fit sur le cœur de Charlotte Robespierre aurait été tellement vive que, malgré les événements accomplis, Charlotte aimait à se souvenir de ce passé, quand elle mourut, en 1834, dans la petite chambre qu'elle habitait rue Fontaine-Saint-Marcel (1).

---

(1) Nous avons emprunté le fond des anecdotes qu'on va lire à l'ouvrage très documenté sur *Le Luxembourg*, de M. Louis Favre.

Bonaparte, au reste, ne fut pas ingrat envers la mémoire d'Augustin Robespierre, son protecteur de l'armée d'Italie. Charlotte Robespierre, après le 9 thermidor, avait été jetée en prison ; elle en sortit, grâce à l'appui d'amis fidèles; mais elle était dans un état de pauvreté presque complet. Quand Bonaparte, arrivé au consulat, vint s'installer au Luxembourg, il se souvint d'elle, et lui fit allouer une pension de 3.500 fr.

C'est dans ce même Luxembourg que vinrent s'installer en 1848 les membres du gouvernement provisoire.

On avait réservé le palais du Petit-Luxembourg à Lamartine. On conte que le jour où il y arriva, il manda immédiatement M. de Gisors, architecte du palais, et le pria de lui montrer l'hôtel. La visite terminée, il s'écria : « Comment! c'est tout? Mais où mettrai-je mes gens, mon service, mes secrétaires, ma famille? Comment voulez-vous que je m'installe ici? Je n'ai pas de quoi me loger ! » Et comptant sur ses doigts : « Tenez, dit-il, il me faut cinq, six, huit, dix chambres de maîtres, vingt chambres de domestiques pour le moins, des salons du matin, des salons pour les grandes réceptions. Où recevrai-je les ambassadeurs, les princes qui viendront me faire visite? Et mon cabinet, celui de mes secrétaires, mes bureaux? » Puis, se promenant à grands pas : « En attendant, dit-il, vous ferez placer dans les salons du rez-de-chaussée trois tables pour mon usage personnel, et vous aurez soin de les garnir de plumes, d'encriers, de crayons, de papier. Ces trois tables auront leurs attributions distinctes, parce que je travaille souvent en promenant; et quand je sens quelque chose venir là, dit-il en montrant son front, il faut que je transcrive de suite. »

Cuvier, l'illustre Cuvier, était aussi méthodique, et ses exigences étaient à peu près semblables. Il occupa jusqu'à sa mort, relate un de ses amis, cinq grandes situations : pair de France, membre du conseil d'Etat, membre de l'Institut, membre du Conseil de l'instruction publique, professeur au Jardin des Plantes ; et comme il tenait à ne rien laisser en oubli des devoirs que lui imposaient ces situations, il avait dans son appartement cinq chambres, portant le nom de chacune de ses charges, et où étaient rangés avec le plus grand ordre les documents qui les concernaient. S'il avait un rapport à faire à l'Institut, il passait dans la chambre de l'Institut ; voulait-il préparer son cours au Muséum, il se rendait dans la chambre du professorat, et ainsi pour les autres (1).

Les petites infirmités du génie !...

Un médecin historien. — Le docteur Robinet.

C'était un homme d'une autre génération que le Dr Robinet, qui vient de succomber (le 3 novembre) à son poste de conservateur

(1) Nous pourrions encore évoquer, à propos du Luxembourg, un souvenir — plus récent celui-là, puisqu'il ne remonte qu'à l'époque de la Commune. Le bibliothécaire nommé par le pouvoir insurrectionnel s'installait dans l'ancien cabinet du bibliothécaire en chef, faisait très poliment demander des livres, et il passait des heures à lire. Ses visites durèrent une ou deux semaines ; il disparut ensuite de la bibliothèque, et, je crois aussi, de la Commune, dont il n'approuvait, paraît-il, ni la marche, ni les principes. Or, ce bibliothécaire, quel était-il ? M. Quentin, devenu depuis Directeur général de l'Assistance publique !

adjoint de la Bibliothèque de la ville de Paris (1). Probe, désintéressé et serviable — tous ceux qui ont eu recours à sa vaste érudition savent combien inlassable était sa complaisance, — le Dr Robinet laisse le souvenir d'un fort galant homme et d'un homme parfaitement bon.

La courtoisie et l'affabilité étaient les dominantes de ce confrère laborieux, qui meurt la plume à la main : il venait de publier récemment le *Dictionnaire de la Révolution* et il mettait la dernière main à un ouvrage considérable sur *Le mouvement religieux pendant la Révolution*, auquel il travaillait depuis plusieurs années.

La Révolution, nul ne la connaissait mieux que l'auteur des *Mémoires sur Danton* et du *Procès des Dantonistes*, qui s'était attaché, avec une véritable ferveur, à réhabiliter la mémoire du héros de septembre. Il eut surtout à cœur de détruire la légende — légende à son point de vue — des concussions de Danton et de ses négociations plus ou moins louches avec le parti royaliste, avant le 10 août.

Lorsque Victor Hugo publia son drame de *Quatre-vingt-treize*, dans lequel le grand poète ne trace pas de Danton un portrait précisément flatté, le docteur Robinet, malgré la gloire du maître, protesta avec énergie au nom de la vérité historique, en faveur du célèbre conventionnel. Les arguments de M. Robinet demeurèrent sans réponse. Il ne sacrifiait pas à la phrase, il citait des faits qu'il était sans doute difficile de réfuter.

Le docteur Robinet avait joué, en d'autres temps, un rôle politique, qui, pour être modeste, ne fut pas sans utilité. Pendant le siège, nommé maire du VIe arrondissement, le Dr Robinet occupa ce poste de façon à mériter les éloges même de ses adversaires.

Son fils, médecin comme lui, fut nommé, tout jeune, conseiller municipal de Paris ; il fut même vice-président de cette assemblée. Il mourut en 1887 ; on dut donner au père resté sans ressources, une place modeste de conservateur au musée Carnavalet.

Comme écrivain, le Dr Robinet a publié, outre ses travaux historiques, une notice très appréciée sur l'œuvre et la vie d'Auguste Comte, dont il avait été le médecin et un des disciples les plus aimés.

Quand mourut le créateur du positivisme, le docteur Robinet fut désigné comme l'un de ses exécuteurs testamentaires : nul, à coup sûr, n'était plus digne de ce poste de confiance.

L'empoisonnement de M. V. Sardou.

Les journaux politiques ont rapporté que M. Victorien Sardou avait été victime d'un empoisonnement *par les champignons*. La vérité est tout autre ; nous pouvons la rétablir, grâce à nos renseignements personnels, puisés à une source véridique, puisqu'ils émanent de l'intéressé lui-même. Voici, en effet, ce que nous écrivait ces jours derniers l'éminent académicien :

« J'ai été très souffrant... par suite d'une sottise de ma cuisinière qui nous a tous intoxiqués avec un canard sauce rouennaise dont le sang n'avait pas été cuit... »

---

(1) Le Dr Robinet a été enterré le 5 novembre ; son corps a été incinéré, selon sa volonté expresse. N'ayant pas été avisé de l'heure des obsèques, nous n'avons pu, à notre grand regret, suivre le convoi de cet homme de bien, pour qui nous professions la plus haute estime (A. C.).

Heureusement, le maître a été promptement rétabli. Mme Sardou, par contre, a éprouvé pendant plus longtemps les suites de cette désagréable mésaventure culinaire. Espérons qu'à l'heure actuelle, tout symptôme alarmant a définitivement disparu. M. Sardou sait trop quelle respectueuse affection nous lui portons, à lui et aux siens, pour douter de la sincérité de nos vœux en cette circonstance.

Qui a fait l'autopsie de Sainte-Beuve ?

Dans la *Chronique* du 15 novembre 1897, nous avions donné des détails, que nous avions tout lieu de croire complets, sur les derniers moments de Sainte-Beuve. Ce que nous n'avions pas dit, parce que nous l'ignorions à cette date, c'est que l'autopsie du maître fut pratiquée par l'interne de Gosselin, qui n'était autre à l'époque que... M. Pinard !

Le célèbre accoucheur Pinard ? Parfaitement. Les Drs Veyne et Piogey, amis intimes du critique, s'étaient récusés, et c'est M. Pinard qui eut le triste honneur d'accomplir la funèbre besogne.

Il trouva trois pierres dans la vessie : Sainte-Beuve succombait à la même maladie qui devait emporter, quatre ans plus tard, l'ex-empereur Napoléon III.

Particularité à relever : les deux personnages avaient eu recours au même chirurgien, Nélaton, qui, dans les deux cas, du reste, fit preuve d'une médiocre pénétration diagnostique.

Pages humoristiques.

Ballade des pauvres mires de Paris.

Au Dr Léon C., de St-Robert d'Isère.

Cæsos ulciscere fratres!
(Ovide.)

Ils n'ont rubans ni cols d'hermine
Les pauvres docteurs dont j'écris,
Gens de cœur fier, mais d'humbles prix :
La canaille les abomine,
Et c'est pourquoi je les chéris.
Pour leur redire ma tendresse
Et venger d'injustes décris,
Voici des rimes, que j'adresse
Aux pauvres mires de Paris.

Las ! du mal sournois qui chemine
Entre leurs rangs endoloris
A leur tour seront-ils guéris ?
N'est-il point temps qu'on examine
Leurs lots chaque jour amoindris ?
Ce pendant leur nombre progresse,
Leurs cheveux tombent, vite gris ;
La misère guette, traîtresse,
Les pauvres mires de Paris.

Ah ! cité que l'argent domine,
C'est à d'autres que tu souris !

Tu veux de brillants favoris :
On t'empaume, vieille gamine,
Avec des ors et des lambris.
Qu'on soit, non pas, mais qu'on paraisse !
Près de ces griots à gri-gris
Que sont, à tes yeux de Cafresse,
Les pauvres mires de Paris ?

Ainsi, le sang bourgeois carmine
L'estoc de quelques bistouris :
Les faux « chers maîtres » ont tout pris ;
Toi, faubourien, qu'on élimine,
Attends de vagues panaris !
Ce n'est pas pour toi qu'on s'empresse
D'aligner douros et cauris :
Comme on roule avec allégresse
Les pauvres mires de Paris !

Selon le quartier ou la mine,
On les voit choyés ou proscrits,
Comme aux lointains Pondichérys,
Ici paria, là brahmine ;
Des journaux loués ou flétris ;
Car si votre prose caresse
Maint farceur digne de mépris,
Vous mordez, roquets de la presse,
Les pauvres mires de Paris.

Envoi.

Prince, l'hydrargyre extermine
Les rongeurs par tes flancs nourris :
Mais les rastas, gras acaris,
Qui chassera cette vermine
Des pauvres mires de Paris ?

Remy Giroud,
Octobre 99. d. m. p.

Vieux-neuf médical

La crise médicale au temps de Balzac.

Dans l'histoire de *Z. Marcas*, écrite aux Jardies en mai 1840, Balzac décrit une époque qui, au point de vue spécial de la crise médicale, nous paraît identique à la nôtre (p. 279, éd. Calmann Lévy, 1876). Ce sont les idées de deux étudiants qu'expose le génial romancier.

« Il y a cent avocats, cent médecins pour un. La foule obstrue ces deux voies, qui semblent mener à la fortune, et qui sont deux arènes : on s'y tue, on s'y combat, non point à l'arme blanche, ni à l'arme à feu, mais par l'intrigue et la calomnie, par d'horribles travaux, par des campagnes dans le domaine de l'intelligence, aussi meurtrières que celles d'Italie l'ont été pour les soldats républicains. Aujourd'hui que tout est un combat d'intelligence, il faut savoir rester des quarante-huit heures de suite assis dans son fauteuil et devant une table, comme un général restait deux jours en selle sur son cheval. L'affluence des postulants a forcé le médecin à se diviser en catégories : il y a le médecin qui écrit, le médecin qui pro-

fesse, le médecin politique, et le médecin militant: quatre manières différentes d'être médecin, quatre sections déjà pleines. Quant à la cinquième division, celle des docteurs qui vendent des remèdes, il y a concurrence, et l'on s'y bat à coups d'affiches infâmes sur les murs de Paris... »

Balzac, précurseur de Lombroso.

Dans ses « Scènes de la vie politique », *l'Envers de l'histoire contemporaine*, signé de « Wierzchownia-Ukraine, décembre 1842 », le grand romancier scientifique du siècle fait dire à l'un de ses héros, M. Nicolas, ancien colonel de gendarmerie (p. 90, édit. Calmann Lévy, 1876) :

« Il n'y a pas d'atroces coquins, il y a des natures malades à mettre à Charenton ; mais, en dehors de ces rares exceptions médicales, nous ne voyons que des gens qui raisonnent mal, et la mission de l'homme charitable est de redresser les âmes, de remettre dans le bon chemin les égarés... »

D[r] Foveau de Courmelles.

Un ennemi des médecins.

Le *Journal des savants*, septembre 1899, a publié un curieux extrait d'un manuscrit byzantin, cité par M. Schlumberger. Nous y relevons, pour la *Chronique*, le passage suivant :

« Prie Dieu que tu ne tombes pas entre les mains d'un médecin, « même du plus savant, car il ne te dira jamais ce qu'il faut. Si ta « maladie est sans gravité, il l'exagérera outre mesure et te dira : « Il te faut prendre des herbes bien coûteuses, mais *je guérirai tout* « *de même* ». Puis ayant pris ton argent, il te dira qu'il n'y en a pas « assez encore pour toutes les drogues que tu dois prendre... Donc, « si tu tiens à ne pas tomber entre ses mains, mange à ta faim à « chacun de tes repas quotidiens ; mais évite les festins, les longs « soupers... Fais maigre de temps en temps, et tu te porteras bien « sans médecin. Rends-toi compte des causes de la maladie dont tu « souffres. Si tu t'es refroidi, réchauffe-toi. Si c'est d'avoir trop « mangé, pratique l'abstinence. Si cela vient de trop de fatigue ou « de t'être exposé au soleil, repose-toi et tu te guériras avec le se- « cours de Dieu. Ne te mets jamais de cataplasme sur l'abdomen, « cela te ferait du bien pendant trois ou quatre jours, mais ensuite « tu iras plus mal... Si tu veux boire quelque chose qui te fasse du « bien, bois de l'absinthe (?)... Toutes les tisanes sont nuisibles, sur- « tout quand on est jeune encore. Fais-toi saigner trois fois par an, « en février, en mai et septembre exactement. »

Un peu caustique, l'auteur ! Il était petit-fils de Kékauménos, qui avait été en son temps stratège du thème Helladien.

Le *Journal des Savants* donne une autre citation, bien drôle aussi, mais qui n'a qu'un rapport fort éloigné avec les choses médicales.

L. Vanvincq-Reniez.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le bal de l'Internat de Paris.

Le lundi 16 octobre, le soir du concours de l'Internat, a eu lieu, selon l'antique tradition, le bal annuel, auquel se rendent les internes des hôpitaux et leurs invités — et invitées.

Cette année, la fête fut particulièrement brillante. L'imagination d'artistes tels que Bellery-Desfontaines avait conçu des merveilles. Et cette note d'art dominante aurait fait excuser par le plus farouche des effarouchés ce que la légèreté de certains costumes pouvait avoir d'impudique.

A minuit, le cortège des différents hôpitaux défile superbement à travers la salle.

Voici, ouvrant la marche, *Lariboisière,* mélange ahurissant, confusion inquiétante d'hommes, de singes et de démons; puis la maison *Dubois*, travestie en « hôtel-restaurant Dubois », nous montrant l'Assistance publique sous les traits d'une marchande de soupe, fort belle femme, portée sur un palanquin et puisant à pleine cuillère dans une énorme marmite pleine d'or, tandis que, tout autour, grouillent cuisiniers, marmitons, maîtres d'hôtel, valets et servantes, casseroles et chaudrons; voici la *Salpêtrière,* unie à *Bicêtre*, constituant « l'axe cérébro-spinal » aux monstrueux et macabres cartonnages anatomiques. Survient l'hôpital de la *Charité,* auquel Bellery-Desfontaines a prodigué tous ses soins : c'est l'Amour, l'amour païen et son temple, surveillé d'un œil indulgent par la sage et bonne Minerve.

Le plus remarqué a été *Tenon*, représentant les journaux de Paris. La Presse médicale était figurée par Georgette, la plus jolie femme du Quartier latin, tenant à la main les numéros des principaux journaux médicaux.

L'hôpital *Saint-Antoine* obtient un gros succès avec le défilé de ses Japonais et de ses exquises mousmés, en de riches costumes ; vraiment, les modes du Nippon habillent adorablement les gracieuses filles de Montmartre ou du quartier Latin.

Trousseau, en menace de démolition, est figuré par un changement de garnison de dragons Louis XV ; les *Enfants-Malades* sont devenus le Paradis des Enfants ; l'*Hôtel-Dieu* s'est tranformé en Hôtel du Diable.

Cochin a monté une baraque de lutteurs dont les trombones font rage. Voici *Broca*, jetant l'effroi avec son défilé de la Révolution : ce ne sont que soldats, hommes du peuple, sans-culottes, dames de la Halle, portant au bout des piques des têtes d'aristocrates et traînant une charrette remplie de ci-devant; derrière, s'avance la guillotine ; l'ensemble est très réussi et fait honneur au talent du dessinateur Giraldès.

Quant à *Beaujon*, il apporte l'impression pacifique, la note d'actualité avec son « Mariage de l'oncle Krüger et de la reine Victoria ». Mais je m'arrête au milieu de ces descriptions; ils sont trop ! Il me faudrait encore citer ***Aubervilliers, Necker, Saint-Louis, Andral, Bichat, Laënnec, Boucicaut, la Pitié...***

Le souper fut ruisselant de champagne et de refrains, débordant d'enthousiasme amoureux et d'exubérante gaîté.

Ohé la jeunesse, ohé!

Féminisme médical.

Les féministes viennent de triompher encore à la Faculté de médecine, en la personne de Mlle Marguerite Robineau, qui a soutenu, devant un jury composé des docteurs Potain, Gilles de la Tourette, Dejérine et Teissier, la thèse suivante : *Etude sur les microbes de l'ozène*.

Quelques jours auparavant, une autre femme, Mlle Tylicka, avait présenté à ses juges un travail inaugural sur les inconvénients et les dangers du corset.

Mlle Tylicka a soutenu que le corset est un vêtement antihygiénique ; que c'est une machine à forte pression qui enveloppe et comprime les organes les plus importants de l'économie.

Le corset, dit Mlle Tylicka — la chose a déjà été démontrée grâce aux rayons X — le corset refoule en dedans les cinq ou six dernières côtes, provoque des troubles respiratoires, circulatoires et digestifs, déforme le foie et le rein.

C'est à lui que sont dues en partie : anémie, chlorose et dilatation d'estomac.

La jeune doctoresse propose pour remplacer le corset : une brassière en toile forte, ajustée à la taille, descendant seulement jusqu'à la ceinture, boutonnée par devant, et munie de deux baleines de chaque côté, pour soutenir les seins.

(*Le Petit Journal* et *La Fronde*.)

Un médecin, président du Conseil général.

A l'occasion de l'inauguration du pont de Nogent, M. le Dr Léon Piettre vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Le docteur Léon Piettre est né le 2 octobre 1841 à Caudray, dans le département du Nord. Reçu docteur en médecine devant la Faculté de Paris en 1867, il s'est établi, dès cette époque, à Saint-Maur-des-Fossés. Il a été, de 1870 à 1876, conseiller municipal de cette commune, qu'il a administrée comme maire de 1876 à 1888. Lors des élections générales de 1893, il a été élu conseiller général pour le nouveau canton, et, cette année même, au début de la session ordinaire, ses collègues de l'Hôtel de ville l'ont choisi comme président du Conseil général de la Seine.

(*Eclair*.)

Le pied dans l'art.

Le Dr Delore (de Lyon) a cherché à se rendre compte de quelle façon les artistes de toutes les époques ont interprété la forme du pied (1). Une visite au musée du palais Saint-Pierre lui a permis d'étudier la question, et voici le résultat de ses recherches :

Le type du pied cambré existe dans un grand nombre de statues antiques et dans toutes les œuvres d'art du moyen âge et de la période moderne, dont suit l'énumération :

Période antique. — Apollon, Antinoüs, Jason, Flore, Silène, Silène à l'enfant, Mercure Pompéien, Vénus de Médicis (2), Tireur d'épines, Joueur de palets, Joueur de flûte, Diane chasseresse, Bacchus enfant, Germanicus très beau, Atalante, Milo, Démocrite, Centaure et Faune, et enfin Hercule Farnèse ?

Le Dr Delore a également observé cette forme dans trois bas-reliefs antiques et aussi dans deux sarcophages trouvés à Lyon, l'un à Saint-Irénée, l'autre à la Guillotière ; et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est qu'ils représentent des pieds d'enfant gras.

Dans quelques-unes des œuvres observées, le type est un peu in-

---

(1) Cf. *Lyon médical*, 29 octobre 1899.

(2) Ce pied très cambré est d'autant plus à remarquer qu'il supporte tout seul le poids du corps.

décis : ainsi dans le Jupiter trouvé dans le Rhône, dans Doriphora et dans Pauline, Hermaphrodite du Capitole.

Mais dans un certain nombre le pied est manifestement plat; ce sont : Ulysse, Achille, Minerve de Velletri, Polymnie et un Hercule dont la désignation est inconnue.

Moyen âge. — Les spécimens de cette époque ont tous les pieds cambrés. Citons : le Noé, la Vierge et le saint Jean du XIVe siècle, les personnages de nos deux Pérugin et tous ceux de Michel-Ange ; il en est de même du Christ de Cano (1601).

Période moderne. — Tous nos sculpteurs sans exception adoptent la forme cambrée. A citer : Chinard, dans plusieurs statues ; Pollet, Vietty, Legendre-Héral, dans sa magnifique Leda, etc. ; Janson, Pradier dans son Odalisque ; Foyatier, dans deux statues ; Delorme, dans sa Psyché et son Mercure ; Giotto ; de Gravillon, dans Peau d'âne, et Genton, dans Léandre.

Roty, dans ses médailles, a également adopté le genre cambré.

De cette énumération bien incomplète il ressort combien est fausse la légende du pied plat comme type préféré par les grands artistes de la Grèce et de Rome. Il ne pouvait en être différemment à une époque qui s'est illustrée par le culte du beau et de l'idéal. Et si parfois ils ont sculpté le pied massif, c'est par défaillance ou pour donner une image de la Force : c'est pour cela sans doute qu'ils en ont doté Hercule, Achille, Ulysse et Minerve, la déesse de la guerre.

Mariage d'un médecin plus que centenaire.

On raconte que le docteur Charles Smith, qui exerçait autrefois la médecine à New-York, et qui habite aujourd'hui Atlantic City (New-Jersey), s'est marié en cette ville au commencement du mois dernier, avec Mlle Sallie May. Or, d'après ses propres déclarations, le docteur Smith a atteint l'âge patriarcal de 123 ans, et quand il a dit cela au pasteur qui l'a marié, celui-ci ne pouvait pas en croire ses oreilles. « Mon père, Henry Smith, a dit le vieux médecin, a vécu plus de 120 ans, ainsi que mon grand-père. Je suis né près du Cairo (Illinois), mais je suis allé en Allemagne à l'âge de 3 ans. J'ai fait mes études à l'Université d'Iéna et j'ai voyagé dans toute l'Europe ; ma vie a été très accidentée. »

(*La Fronde.*)

L'Etat marchand de poison.

L'*Etat* a introduit dans ses propres (?) chemins de fer les *wagons-bars* ou *cabarets-circulants*, pour lesquels il ne se gêne pas (pourquoi se gênerait-il ? quand on vend du poison, on n'en saurait trop vendre !) de publier et répandre les réclames les plus éhontées.

C'est, pour le coup, la prime volante à l'empoisonnement *officiel* ; comme si ce n'était pas déjà assez de laisser, sans le moindre souci, empoisonner les citoyens !

Il serait curieux de savoir — comme le demande fort à propos, de son côté, l'excellent journal *l'Alcool*, par la plume de son directeur le docteur LEGRAIN, — si l'Etat *paie patente* pour les wagons-bars qu'il a installés sur ses chemins de fer ?

(*Tribune médicale.*)

Une infirmité de l'empereur Guillaume Ier.

Un point d'histoire plutôt curieux qu'important.

On ignore en général que Guillaume Ier, le grand-père de l'empereur actuel, avait l'index de la main droite mutilé.

En 1819, étant encore jeune prince, il eut dans les environs de Bernau un accident de chasse. Son fusil se déchargea trop tôt et il eut deux doigts de la main droite gravement blessés.

(*La Paix.*)

Les petites manies du président Krüger.

Le président de la République sud-africaine, le bon vieux Paul, est décidément un original

Comme il peut aussi bien écrire de la main gauche que de la main droite, il ne se sert de sa droite que pour les affaires ordinaires et de la gauche pour les affaires extraordinaires.

Ainsi, tous les ordres, tous les décrets relatifs au conflit avec les Anglais sont écrits de la main gauche. Autre singularité, l'oncle Paul ne se sert jamais de plume ni d'encre, mais toujours d'un crayon ineffaçable.

On dit même qu'il apprend à se servir d'une machine à écrire.

(*La Paix.*)

Le président Krüger et la médecine.

Le président de la République sud-africaine (Transvaal) serait doublement allié à la famille de notre grand cardinal Richelieu : par sa première et par sa seconde femme, la tante et la nièce.

La première était une du Plessis — nom patronymique de Richelieu, comme chacun sait, — et *descendait d'un chirurgien français* venu au Cap au dix-septième siècle, en qualité d'employé de la Compagnie hollandaise des Indes.

Elle est morte prématurément, et son fils unique l'a suivie au tombeau.

La seconde, issue de la même souche — celle des du Plessis — vit encore et a donné six enfants à son mari.

(*Figaro.*)

Petits Renseignements

Cours complet de gynécologie.

M. S. Pozzi, chirurgien en chef de l'hôpital Broca, professeur agrégé à la Faculté de médecine, a commencé ses conférences de gynécologie clinique le vendredi 10 novembre, à 10 heures, à l'hôpital Broca (annexe Pascal), 111, rue Broca, et les continue tous les vendredis, à la même heure.

Un cours de gynécologie pratique est fait les lundis et mercredis, à 10 h., sous sa direction ; il a commencé le lundi 13 novembre, à 10 heures.

Ce cours sera complet en vingt-quatre leçons.

Démonstrations d'histologie sur les pièces du service, le samedi à 10 heures, à partir du samedi 11 novembre, par le chef du laboratoire du service.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Médecins français ayant primitivement écrit leurs œuvres en anglais. — Marat avait écrit en anglais ses *Chaînes de l'Esclavage* (fortement pillées par Proudhon). Avec Brown-Sequard, l'ancien professeur de médecine au Collège de France, qui avait publié ses premières leçons de physiologie en anglais, lui aussi, ils sont les seuls médecins français que je connaisse, ayant publié pour la première fois leurs ouvrages en *anglais*. Sans doute, le Dr Pozzi, parmi nos contemporains, serait capable, s'il le voulait, d'en faire autant. Mais connaît-on d'autres médecins ayant composé primitivement leurs ouvrages en une langue étrangère ?

Dr MICHAUT.

Acteurs morts en scène. — Quels sont les personnages illustres, acteurs, etc., qui, comme Molière, moururent sur les planches ?

P. M.

De quand datent les premiers oculistes? — Le Dr *Castillo* vient d'ajouter un nouveau document aux recherches qui ont été faites par Sichel (père), Deneffe, H. Thédenat et autres, sur les sciences médicales, et en particulier sur l'oculistique à Rome. Cette trouvaille consiste dans une inscription gravée sur un *cippe* (pierre funéraire) de l'époque romaine, qui fut trouvé en 1600 à Chiclana, où elle resta jusqu'à ce qu'elle fut transportée au musée archéologique de Cadix, à l'époque où celui-ci fut créé par le Dr Cayetan del Toro, inscription mise actuellement en étude par le Dr Castillo, et par laquelle il croit pouvoir démontrer qu'elle se rapporte à un médecin oculiste d'origine grecque, qui exerça à Cadix la *spécialité* des maladies des yeux. Dans son mémoire, il fait aussi la description d'une autre pierre tombale, rencontrée à Cordoue, tendant à prouver que, pendant la domination romaine, l'oculistique fut exercée en Espagne.

Seraient-ce bien là les premiers ophtalmologistes dont l'histoire de la médecine ait fait mention ?

E. FOURCY.

Médecins kleptomanes. — Un médecin des plus célèbres, dont le nom m'échappe, avait, dit-on, la manie de dérober chez les malades qu'il visitait quelques menus objets qu'il emportait chez lui. On connaissait si bien cette manie, qu'on plaçait tout exprès des choses de peu de valeur à sa portée. Il nous souvient d'avoir vu ce fait figuré sur un *portrait*, représentant le grand médecin au moment où il faisait cette petite opération. N'est-ce pas là de la kleptomanie bien caractérisée ? D'autres médecins se sont-il signalés par cette... particularité ?

Dr E. LY.

Médecins gens de lettres. — Le fils du Dr Dujardin-Beaumetz (en son vivant médecin de l'hôpital Cochin et membre de l'Académie, auteur des leçons de *Clinique thérapeutique*, etc.), docteur en médecine lui-même, n'est-il pas l'auteur d'un volume de Nouvelles, paru dans la collection du *Mercure de France*, sous ce titre : *Les lauriers sont coupés ?*

Dr MICHAUT.

Réponses

Le médecin Pellarin (VI, 499, 692). — Dans la livraison du 1er août, p. 499, tome VI, le Dr Michaut sollicite des renseignements sur un médecin du nom de *Pellerain*, écrit-il, qui, en 1860, refusa de prêter serment aux Assises de la Seine, déclarant que sa conscience ne lui permettait pas de *condamner un homme à la peine de mort*. C'est le docteur *Charles Pellarin*, beau-frère de Littré (ils avaient épousé les deux sœurs), qui est l'auteur de cet acte, très hardi pour l'époque. J'ai connu intimement le Dr Charles Pellarin ; c'était un disciple ardent de Fourier, le fondateur de l'école phalanstérienne, sur lequel il a publié de nombreux documents et notamment une excellente monographie. Il se trouva, pour ces raisons, en lutte courtoise, mais continue, avec Emile Littré, un des apôtres d'Auguste Comte et du positivisme. Le Dr Charles Pellarin est mort, presque octogénaire, le 12 décembre 1883. Après avoir été médecin de la marine, il vint se fixer à Paris, à Montrouge ; c'est là qu'il se consacra à ses devoirs de médecin, durant plus de quarante années, avec un dévouement admirable. Je possède de cet homme de bien un portrait, des lettres, et plusieurs de ses publications sur le positivisme et le fouriérisme. C'était un médecin d'une haute valeur intellectuelle, un écrivain d'une intégrité rare, et je suis heureux de l'occasion, qui s'offre à moi, de pouvoir rendre un hommage public à sa mémoire.

Quant à Napoléon III, qui fit au docteur Charles Pellarin remise de l'amende encourue pour sa courageuse manifestation, il *n'était point si petit* que Victor Hugo a voulu le faire et que le Dr Michaut paraît disposé à le croire. L'avenir se chargera de le replacer à son rang véritable dans l'histoire. Dans tous les cas, il paraît grand auprès de beaucoup d'hommes de la République parlementaire qui nous régit depuis trente ans. Il fut un adversaire convaincu et opiniâtre de la peine de mort. L'assertion est véridique, quoiqu'elle paraisse paradoxale au premier abord. Napoléon III exigea toujours qu'on lui remît le dossier complet de chaque condamné, refusant de s'en rapporter à l'opinion de ses gardes des sceaux ; et toujours il fut amené à user d'indulgence, à se servir de son droit de grâce. Les nuits d'exécution capitale, il ne dormait pas, et sa porte était ouverte jusqu'au dernier moment à l'aumônier de la Roquette, attendant, espérant le jaillissement d'un aveu suprême pour ne point sévir. L'abbé Hugon, qui, de 1850 à 1860, se signala dans ce poste douloureux et difficile, m'a fourni sur les habitudes et les sentiments de Napoléon III des détails probants que je raconterai plus tard. Même pour l'exécution d'Orsini, en 1858, il hésita longtemps (1) avant d'approuver l'arrêt ; tandis qu'on dressait l'échafaud, il voulait encore faire grâce, et il retint l'abbé Hugon, jusqu'à quatre heures du matin,

(1) « Lorsqu'Orsini fut condamné à mort, et lorsque la question de grâce fut présentée à l'empereur, écrit M. P. de Lano, les ministres exigèrent que cette question fût soumise aux délibérations du cabinet. Un conseil eut lieu donc, et comme Napoléon III réclamait énergiquement son droit de clémence vis-à-vis de celui qui avait attenté à sa vie, une discussion violente se produisit entre lui et ses collaborateurs. Le conseil tint séance la nuit, se déclara en permanence et ce ne fut que devant la menace d'une crise politique opposée à son refus d'envoyer Orsini à l'échafaud, que l'empereur céda et renonça, tristement résigné, à son privilège. »

dans son cabinet de travail du pavillon de Flore, aux Tuileries. Ce furent les objurgations de Morny, Billault, Rouher, et *tutti quanti*, qui firent prévaloir la raison d'État et l'emportèrent sur la sensibilité de l'empereur. Chaque fois que contraint, et forcé par son entourage, Napoléon III dut signer une peine capitale, il le faisait troublé, énervé, d'une écriture tremblée, et aussitôt il détruisait la plume qui lui avait servi, ne la trouvant plus digne de tracer ses autres signatures de chef suprême. Cela explique pourquoi, sans qu'il l'eût recherché, le docteur Charles Pellarin fut déchargé de l'amende de 500 francs, qu'il se préparait à solder, pour le coût de son attitude énergique, mais illégale. La loi et la conscience, cela *fait souvent deux*, comme on dit. Cependant l'historien des doctrines fouriéristes était un républicain avéré, mais un républicain *genre 1848*, et non point de *l'espèce 1870*. C'est autre chose. *Cuique suum.*

G. Barral (Bruxelles).

Descendance des médecins (VI, 527). — Le professeur *Farabeuf* a un fils établi à Etampes comme docteur en médecine. Le professeur agrégé *Legroux*, mort, il y a quelques années, médecin de l'hôpital Trousseau, a laissé un fils candidat à l'Internat. Le professeur Regnauld, professeur de pharmacologie, a laissé un fils, ancien aide d'anatomie de la Faculté, qui exerce la chirurgie à Paris. Le Dr de *Saint-Germain*, chirurgien de l'hôpital des Enfants de la rue de Sèvres, a laissé un fils, docteur en médecine ; le Dr *Triboulet*, médecin du bureau central, est le fils du Dr Triboulet, médecin de l'hôpital Sainte-Eugénie. Les deux agrégés de notre Faculté de médecine qui se nomment *Broca* sont les fils du célèbre P. Broca, le professeur de clinique chirurgicale et le fondateur de la *Société d'Anthropologie*. De même le Dr Wurtz, le bactériologiste, agrégé de notre Faculté de Paris, est fils du professeur de chimie de la Faculté de médecine, le prédecesseur de M. Armand Gautier. Le Dr *Gouraud*, médecin des hôpitaux, a un fils candidat à l'Internat. Le Dr *Charcot*, chef de clinique du professeur Raymond, est le fils du savant que tous connaissent. Le Dr *Villemin*, chirurgien des hôpitaux, est le fils du professeur Villemin, bien connu pour ses travaux sur la contagion de la tuberculose. Le professeur Charles *Richet*, qui occupe la chaire de physiologie de la Faculté, est le fils de l'ancien professeur de clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Paris. Le Dr *Roque*, médecin des hôpitaux de Paris, a un fils qui fait ses études médicales. Le Dr *Segond*, le chirurgien actuel des hôpitaux de Paris, est le fils du Dr Segond, qui a laissé des ouvrages de pathologie générale et philosophiques. *Trousseau*, l'oculiste, est le neveu du professeur. Le Dr *Marc Sée* a un fils docteur en médecine, auteur d'une thèse remarquée sur le gonocoque. M. le Dr *Richelot* est le fils d'un ancien chirurgien des hôpitaux de Paris, encore actuellement vivant. Le Dr *Delbet* est également fils de médecin. De même l'agrégé *Netter*. Le doyen actuel de notre Faculté a un neveu qui est également médecin ; les *Pozzi* sont deux frères. Le Dr *Jarjavay*, ancien prosecteur de la Faculté, est fils du professeur Jarjavay. Le chirurgien des hôpitaux et le récent agrégé de la Faculté, le Dr *Faure*, est le neveu du professeur agrégé *Paul Reclus*. Le Dr *Magnan* a un gendre docteur en médecine. Le *professeur Le Fort* avait épousé la fille de *Malgaigne*, et le chirurgien Lejars a épousé la fille du *professeur Le Fort*. M. le Dr *Tuffier*, chirurgien des hôpitaux

et agrégé de la Faculté de Paris, est le gendre du Pr *Guyon*, qui lui-même a un fils docteur en médecine. Le professeur *Leudet*, de Rouen, a laissé un fils docteur et professeur à cette école de médecine. Le *professeur Cruveilhier* a laissé un fils chirurgien des hôpitaux. Le Dr *Gérard Marchand*, chirurgien des hôpitaux, est le fils d'un médecin aliéniste de Toulouse. Il en est de même pour le professeur agrégé *Marfan*. Le Dr *Chauffard* est le fils de l'ancien professeur Chauffard. Le Dr *Dujardin-Beaumetz* est le fils de l'auteur des leçons de clinique thérapeutique. Le premier reçu au concours de l'internat de l'année 1897 est le fils de l'ancien agrégé au Val-de-Grâce, le docteur *Lereboullet*. Le Dr *Durand-Fardel* est le fils de l'auteur du Traité des maladies des vieillards, des maladies chroniques et d'ouvrages d'hydrologie médicale. Le Dr *Sevestre* est le gendre du Dr *Archambaud* et le beau-frère du Dr *Quenu*. Le Dr *Olivier* était le gendre de *Grisolle*. Le Dr *Blum*, le gendre du professeur Lasègue. Le Dr *Luys*, le médecin de la Charité, a laissé deux fils, tous deux médecins. Dans la famille des *Monod* la carrière médicale est héréditaire, de même dans celle de *Trélat*. Le Dr *Bouchacourt* est le fils de l'accoucheur de la Faculté de Lyon. Le Dr *Bachimont*, député de l'Aube, a deux fils : l'un docteur établi dans l'Aube, l'autre étudiant en médecine. Le célèbre *Géraudel*, l'inventeur des pastilles, a un fils médecin. Le Dr *Goujon*, sénateur, maire du XIIe arrondissement, a un fils étudiant en médecine. Le Dr *Jousset* est le père du Dr *Marc Jousset*. Le Dr *Tixier* est le fils de l'ancien médecin de l'hôpital Sainte-Eugénie, etc., etc.

Dr Michaut.

— Le fils du chirurgien Trélat n'est pas « employé dans un ministère ». Il est au moins auditeur de première classe au conseil d'Etat, sinon maître des requêtes.

Le fils du Dr Gouraud est le capitaine qui a pris Samory.

Le fils de Saint-Germain n'était pas « volontaire » à Madagascar, mais bien médecin militaire.

Le peintre Willette n'a pas eu pour père un médecin, mais bien le colonel Willette, qui était à l'île Sainte-Marguerite avec Bazaine, et qui a aidé à son évasion.

X.

Vierges enceintes dans l'art religieux (VI, 399, 560). — V. Witkowski, *l'Obstétrique dans les beaux-arts*, p. 10 et seq. : « Tous les artistes... donneront à Marie le ventre que devrait avoir Elisabeth. » V. les fig. 10, 11, 12, 13. Witkowski cite encore l'*Iconographie chrétienne*, que je n'ai pas, etc.

Dr Cordes (Genève).

— Cf. *Dissertation physico-théologique, traitant la conception de Jésus-Christ dans le sein de la Vierge Marie sa mère*, par M. P... C... D... Ç... Amsterdam, 1742, in-12, de 261 p.

R.

— Dans son curieux volume *l'Obstétrique dans les beaux-arts* (p. 15-16), le Dr Witkowski rapporte ce qui suit : « Il existe au dessus de la porte de la sacristie, dans la ci-devant église de Saint-Leu, à Paris, des vitraux peints sur lesquels on voit l'histoire de l'*Annonciation*. D'un côté est la Vierge à genoux, qui lit ses Heures ; de l'autre, le jeune et beau Gabriel et, dans le coin de la chambre,

un petit pigeon, du bec duquel part un rayon pyramidal qui va droit à l'oreille de Marie et dans lequel est un *embryon bien formé* » (1). Ce tableau (2) n'est que l'explication figurée d'une prose longtemps chantée dans nos églises :

Gaude, Virgo, mater Christi,
Quæ per aurem concepisti.

« Nous savons du reste que cette singulière légende fut longtemps populaire. C'est ainsi que la Monnoye (1641-1728) lui a donné place dans les célèbres *Noëls Bourguignons :*

L'Ange dit: Je ne viens pas
Ici vous conter des fables.
Tout se peut quand Dieu s'en mêle;
Or il s'en mêle en ce cas.
N'ayez peur d'aucun obstacle,
Laissez faire au Saint-Esprit ;
L'enveloppe de son ombre
Vous mettra bien à l'abri.
Un exemple tout nouveau
De la puissance divine
Eclate en votre cousine,
Votre cousine Elisabeth.
Vous savez que toujours stérile
Elle passe cinquante ans
Voilà pourtant que la dame
Est grosse d'un bel enfant.
L'Ange achevant ce propos,
Marie, étrange merveille!
En conçut par l'oreille (3)
Le fils de Dieu tout d'un coup.
Les entrailles frémirent
Du Verbe au dedans logé,
Et dans trois mois commencèrent
A sentir l'enfant remuer.

UN LISEUR.

— A l'église de Saint-Matthieu, à Morlaix (Finistère), il existe, dans l'enceinte de l'ancien cimetière, une chapelle sans aucun style, moderne, construite sur l'emplacement d'une église détruite et dédiée à *Notre-Dame du Mur.* Sur l'autel unique de cette chapelle se voit une statue de la Vierge en bois doré, appelée statue de Notre-Dame du Mur, tenant l'enfant Jésus dans ses bras; à de certains jours, notamment, m'a-t-on dit, le 25 août et le jour de la *saint Matthieu,* on ouvre cette statue, ou plutôt le ventre de la statue s'ouvre seul et laisse apercevoir un Christ sur sa croix placé dans l'intérieur. On vend à Morlaix des épreuves photographiques, représentant la statue fermée et ouverte. Dans un guide de la région, et peut-être dans le Guide Joanne (Bretagne), on trouverait des détails complémentaires.

(1) Extrait de la *Décade philosophique, littéraire et politique de l'an VI de la République française,* 4e trimestre, nº 12, p. 305. Sous la Révolution le tableau a été transporté au Musée des monuments français ; mais actuellement il gît peut-être dans quelque coin des greniers du Louvre.

(2) C'est celui dont nous avons donné la reproduction dans un précédent nº.

(3) Dans le texte : *Au concevi po l'oraille.*

Il existe deux autres Vierges : la première, à Saint-Ouen-l'Aumône n'est pas réellement une Vierge enceinte, puisque le Christ est dans la poitrine — le dessin se trouve dans un guide Larousse ; la deuxième, beaucoup plus intéressante, est la Vierge noire du Puy-en-Velay, qui se trouve à la cathédrale. Cette statue a été faite à l'image de l'originale, ramenée d'Egypte par saint Louis et qui a été détruite à la Révolution. Du ventre, à la hauteur du nombril, sort une tête d'enfant Jésus. Les photographies existent ; malheureusement on dit qu'elles sont faites avec la statue couverte d'une chasuble et non sur le bois nu. Il serait cependant désirable d'avoir cette dernière pour savoir si la tête d'enfant est vissée sur le ventre ou si le corps de l'enfant paraît sortir du ventre.

L. D.

Où est mort Bossuet ? (VI, 437) — C'est au n° 5 de la rue Clos-Georgeau, disparue, que demeurait l'abbé Bossuet, neveu de l'évêque de Meaux, dans l'hôtel d'Estaing. Cet hôtel était contigu *au fond* avec celui qu'occupa Voltaire avec Madame du Chatelet et qui portait le n° 25 de la rue Fontaine-Molière, lors de sa démolition, en 1875-76.

Au n° 4 de la rue Sainte-Anne, vous trouvez une cour de remise et factage pour les chemins de fer de l'Est et de l'Ouest ; c'est là l'emplacement de l'hôtel d'Estaing.

Dr Moura.

— Dans son *Histoire de la Butte des Moulins*, Edouard Fournier explique « comment Bossuet, bien que, la dernière année de sa vie, il logeât près (1) des *Nouvelles Catholiques*, à la hauteur du passage Sainte-Anne actuel, et fût ainsi voisin de cet hôtel de Coislin, absorbé à présent par la place Louvois, (et dont, malade, ne pouvant aller loin, il s'était fait prêter le jardin pour y recevoir ses visites, en se promenant (2)), a pu se trouver marqué sur l'*Almanach Royal* de 1703, comme habitant « rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch (3). »

C. A. D.

— *L'Amateur d'autographes* (1867, p. 112) a publié une lettre de J.-B. Bossuet, évêque de Troyes, neveu de l'illustre évêque de Meaux, lettre relative aux funérailles de son oncle, mort à Paris le 12 avril 1704. Cette lettre est adressée à « Monsieur le Prieur de Claye, à Claye ».

Nous la transcrivons ci-dessous :

« A Paris, le 14 avril 1704.

« Le corps de Monseigneur l'évêque de Meaux sera porté à Claye, mercredi prochain 16, et déposé dans l'église de la paroisse depuis neuf heures jusqu'à midi. Monsieur le Prieur prendra la peine, s'il luy plaist, de faire tenir son église propre et de se trouver à la porte pour recevoir le corps avec au moins deux prestres du voisinage, dont deux diront chacun la messe basse, mais non la messe

---

(1) Fréd. Lock, dans son excellent *Guide alphabétique des rues de Paris*, p. 395, dit « vis-à-vis ».
(2) *Journal* de l'abbé Le Dieu, jeudi 28 septembre 1703, t. III, p. 14.
(3) Ed. Fournier, *op. cit.*, p. 136.

haute. On tiendra prêts six chandeliers pour mettre autour du corps et d'ici on portera six cierges.

« Je salue M. le prieur de tout mon cœur et suis son très humble et très obéissant serviteur.

« J.-B. Bossuet, vic. général. »

La dernière phrase est de la main de l'évêque de Troyes ; le reste a été écrit par son secrétaire.

R.

Origine et Histoire du lavement (VI, 501). — Est-il besoin de rappeler que le sujet a été traité par Regnier de Graaf, en son *Tractatus de Clysteribus*, publié à la Haye en 1688, et dans lequel est déjà discutée la valeur des lavements alimentaires ?

Il me souvient d'avoir lu, dans quelque journal et en son temps, une intéressante leçon du professeur Lasègue sur le lavement : elle aura sans doute pris place dans le recueil qu'on a donné, après sa mort, de ses meilleures œuvres.

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Les prisonniers de marque soignés au pavillon Gabrielle (VI, 147). — Dans le n° du 1er mars de la *Chronique médicale*, vous citez quelques prisonniers de marque soignés au pavillon Gabrielle. Vous pouvez ajouter deux noms à votre liste.

En 1867, alors que j'étais externe dans le service d'Hillairet à l'hôpital Saint-Louis, MM. Alfred Naquet, agrégé à la Faculté de médecine, et Emile Accollas, professeur libre de droit (qui, sous la Commune, fut nommé doyen de la Faculté de droit à Paris), firent un séjour d'environ deux semaines dans le pavillon Gabrielle, de l'hôpital Saint-Louis. Ils avaient été condamnés à la prison, pour délit d'affiliation à quelque Société secrète, à moins que ce ne fût sous l'inculpation d'un complot.

Ils occupaient chacun une chambre au premier, du côté gauche du pavillon.

Emile Accollas avait la chambre de droite au fond du couloir, et le Dr Naquet une chambre à gauche presque en face. Un agent de la police en civil était de planton dans le couloir. Cet agent voulut entrer à la suite du chef de service et des élèves, lors de la première visite qui suivit le transfert des prisonniers à Saint-Louis. Mais le Dr Hillairet lui montra dignement la porte et le fit sortir, en observant que les personnes attachées au service médical avaient seules le droit de suivre la visite.

Dr P. Fabre (de Commentry).

Une médication barbare contre la rage (VI, 512). — Dans la lettre que M. le Dr Gelineau m'adressait, au sujet de l'erreur qui a fait que sa signature a été mise au lieu et place de la mienne, il parlait du traitement de la rage chez *les Chinois.* La rage est cependant *inconnue en Chine.* Je n'ai jamais entendu parler de cas de rage en Chine. Au Tonkin et en Indo-Chine, la rage n'existe que depuis que nous avons importé des chiens européens.

A Constantinople, où les chiens chargés de la voirie sont si nombreux, la rage était exceptionnelle chez l'homme. Il paraît que les chiens atteints sont immédiatement pris de *trismus* et que la *contracture* des muscles masseters les empêche d'ouvrir assez la

gueule pour qu'il leur soit possible de mordre. Théorie ou fait constaté, je ne sais. Cette même cause existe-t-elle pour les chiens chinois et annamites? Actuellement, la rage est fréquente au Tonkin — aussi fréquente qu'elle était rare avant la campagne qui nous en a donné la possession.

Le Dr Gelineau parle d'un traitement par l'infusion de datura et la sudation. A quelle époque a-t-il observé ce mode de traitement? Est-ce dans les ports européanisés ou dans l'intérieur ? Voilà une question très importante.

J'ai souvent questionné les missionnaires qui vivent isolés dans l'intérieur; ils ont été muets sur ce chapitre. La question suivante se pose donc : à quelle époque exacte la rage a-t-elle fait son apparition en Chine et au Tonkin ? Est-ce depuis qu'on y a établi des Instituts Pasteur ?

Dr Michaut.

Opinion de Sainte-Beuve sur la médecine et les médecins (VI, 399). — M. Jules Troubat nous apprend, dans ses *Souvenirs*, que Sainte-Beuve faisait le plus grand cas, comme médecin et comme ami, du Dr Veyne, possesseur, selon l'expression de l'auteur des *Causeries du lundi*, du *coup d'œil hippocratique*, qui fait les grands diagnostiqueurs (le mot est-il français ?).

Dans ses *Chroniques parisiennes*, adressées à M. Juste Olivier, directeur de la *Revue Suisse*, Sainte-Beuve a formulé, sur l'ouvrage de médecine d'un hardi novateur, le jugement remarquable suivant :

« Il vient de paraître un livre très savant et capital de Raspail, intitulé : *Histoire naturelle de la santé et de la maladie chez les végétaux, les animaux en général, et en particulier chez l'homme,* avec l'indication de nouveaux moyens de traitement; deux gros volumes grand in-8°. C'est du plus haut intérêt philosophique, systématique, et à la fois nourri d'observations physiques et microscopiques. C'est une de ces théories fondamentales comme depuis longtemps l'Ecole n'en fait plus, une tentative hardie de réforme de toute la science de la vie et par suite de l'art de guérir, une façon de Contrat social de la philosophie et de la thérapeutique. L'auteur attribue un grand, un extrêmement grand rôle, dans la formation des maladies, aux petits animaux parasites. Quoi qu'il en soit, aucun membre de nos Facultés ne serait capable d'une telle œuvre ; ce ne sont que d'habiles empiriques ou des éclectiques instruits. L'œuvre de Raspail comptera dans la science, et portera coup à l'étranger. Conseillez-en la lecture et la vérification à vos savants et à vos naturalistes. » (*Revue Suisse*, année 1843, tome sixième, page 442.)

Les articles de Sainte-Beuve à la *Revue Suisse* ont été réunis en volume par les soins de M. J. Troubat.

P. Berner.

La signification du mot fic (V, 49). — Je lis dans la *Chronique médicale,* du 15 janvier 1898, page 49, que Richelieu était atteint d'un *fic* (ligne 17). L'auteur de l'article semble croire que le mot *fic* désigne les hémorrhoïdes fluentes. Je me permets de vous signaler que dans la Flandre gallicante (départ. du Nord et ancien Tournaisis), le mot *fic* et surtout *vic* (féminin) signifie communément le panaris.

Dr Desmons (Tournai).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Tabes et traumatisme, par Donadieu Lavit (de Lamalou). *Archives provinciales de médecine*, n° 3, mars 1899, p. 205-209. Paris, 93, boulevard Saint-Germain, 1899.

Trois cas de démasculation totale pour cancer de la verge, par J. Pantaloni (de Marseille). Tiré à part des *Archives provinciales de chirurgie*, n° 10, octobre 1898, p. 583-614. Paris, 93, boulevard Saint-Germain, 1898.

Statistique des opérations pratiquées à Marseille du 1er janvier au 31 décembre 1898, par J. Pantaloni (de Marseille). Tiré à part des *Archives provinciales de chirurgie*, n° 3, mars 1899, 190-199. Paris, 93, boulevard Saint-Germain, 1899.

Du traitement de l'appendicite, par Robert Sorel (du Havre), (chirurgien des hôpitaux). Tiré à part des *Archives provinciales de chirurgie*, n° 5, mai 1899, p. 390-396. Paris, 93, boulevard Saint-Germain, 1899.

Chirurgie d'urgence, par le Dr Robert Sorel (du Havre) (Extrait de la *Normandie médicale*, année 1898). Paris, Institut de bibliographie scientifique, 93, boulevard Saint-Germain, 1898.

Passions silencieuses, roman, par Henri Gaillard. Paris, éditions de la « République de Demain », 111 *ter*, rue d'Alésia, 1900.

Etude sur l'histoire de la chirurgie oculaire, par le Dr A. Terson, avec 6 figures. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1899.

Légendes fleuries, poésies illustrées de dessins à la plume par l'auteur, L. C. A. Pavése. Chambéry, A. Perrin, libraire-éditeur, 1899.

Nicolas de la Framboisière et la médecine il y a trois siècles, par le Dr Potel, chef de clinique à la Faculté. Lille, typ. Le Bigot frères, 1899.

Roi de Rome et duc de Reichstadt, par D. Lacroix, Paris, Garnier frères, éditeurs, rue des Saints-Pères.

Derniers moments de Napoléon, par D. Lacroix, 2 volumes. Paris, Garnier frères, 1899.

Drumont? par le capitaine Paul Marin. Paris, P.-V. Stock, éditeur, 1899.

Chirurgie de l'intestin, par J. Pantaloni (de Marseille). Tirage à part des *Archives provinciales de chirurgie*, nos 6 et 7, juin et juillet 1898.

Chirurgie des voies biliaires, par le Dr H. Delagenière (du Mans).

Cirrhose hépatique et hépatoptose, hépatopexie et cholécystostomie, guérison, par le Dr H. Delagenière (le Mans). Tirage à part des *Archives provinciales de chirurgie* (1898). 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le papillome du bassinet, par J. Pantaloni (de Marseille). Tirage à part des *Archives provinciales de chirurgie*, n° 1, janvier 1899, p. 1-44. Paris, 93, boulevard Saint-Germain.

Statistique des opérations pratiquées au Mans du 1er janvier au 31 décembre 1898, par H. Delagenière (le Mans). *Archives provinciales de chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain. Paris, 1899.

De la Chirurgie à ciel ouvert, discours prononcé par M. le Professeur Antonin Poncet, président du XIIIe Congrès de chirurgie. Paris, 1899, et Lyon, Association typographique, 12, rue de la Barre.

CORRESPONDANCE

Paris, le 1er novembre 1899.

Mon cher Confrère,

Merci de votre mot aimable à mon égard au sujet de la statue de Duchenne à Boulogne-sur-Mer (1), et de la bonne hospitalité de la *Chronique*, le premier journal qui en parla en 1896 (2).

Une tentative pour honorer l'immortel électrothérapeute et neurologiste en sa ville natale avait déjà échoué il y a quinze ans. Il y a quatre ans, j'avais, en constituant un comité international dans ce but, trouvé les plus grandes sympathies et les meilleures adhésions. Je dus alors demander à la municipalité de Boulogne son consentement et le terrain qu'elle donnerait ; je le fis à plusieurs reprises ; il me fut toujours répondu *à côté :* « on soumettrait la question au Conseil municipal. » J'en interrogeai quelques membres, mes amis, même l'hiver dernier, et personne ne savait rien : « il fallait savoir où en était la souscription, la nature du monument... » A cela je répliquai : « J'ai le sculpteur et l'architecte gracieusement, et j'attends votre consentement pour faire souscrire. »

Quatre ans se passèrent ainsi ; et le but de ces atermoiements m'apparaît lumineux : la ville de Boulogne-sur-Mer, comprenant ses torts envers l'un de ses enfants les plus illustres et les plus utiles à l'humanité, a voulu être seule, enfin, à lui élever le monument réparateur, que des efforts étrangers — les miens — allaient arriver à faire ériger.

Mon seul but, comme le vôtre, mon cher confrère, pour Sainte-Beuve à Paris, étant simplement la réparation d'une injustice, je me déclare largement satisfait. J'ai remercié le maire de Boulogne de m'avoir épargné des efforts et du labeur, ainsi qu'aux artistes qui s'étaient mis d'une façon si désintéressée à ma disposition : Mme Andrée Wegl, à qui la Ville de Paris acheta la première — encore la seule — œuvre sculpturale féminine, et M. Debrie, l'architecte du monument déjà élevé à Duchenne, à la Salpêtrière. J'ai tenu, d'ailleurs, en juillet dernier, M. le professeur Brissaud au courant de ces faits.

Veuillez agréer, mon cher confrère, avec le récit de cet épisode de l'érection d'un monument médical, propre, il me semble, à intéresser vos lecteurs, l'assurance des cordiaux sentiments de votre tout dévoué.

Dr Foveau de Courmelles.

(1) La statue de Duchenne de Boulogne a été inaugurée par le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, le 21 septembre 1899, avec éloge prononcé par le professeur Brissaud (F. de C.).

(2) V. La *Chronique médicale*, 1er mai 1896.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

D[R] CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — N° 23 1er DÉCEMBRE 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Etranger, un an.	**14** —
Pays d'Union postale.	**12** —

La *Chronique médicale*, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.
Un numéro spécimen sera envoyé sur demande.
Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Nous disposons d'un très petit nombre de collections complètes du journal (années 1894-1895, 1896, 1897, 1898, 1899) en faveur de nos abonnés nouveaux, au prix de **Soixante francs**, port en sus pour l'étranger ; l'année séparée, 12 francs.

6e ANNÉE N° 23 1er DÉCEMBRE 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE

Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien à bord du vaisseau de Sa Majesté britannique le « Northumberland », qui a conduit Napoléon Bonaparte à l'île de Sainte-Hélène,

Traduite de l'anglais et annotée par MM. le Dr Cabanès et Albert Blavinhac (a)

[*Fin*].

Ici il s'arrêta et je repris : « Il y a des gens en Angleterre qui sont disposés à reconnaître la nécessité des mesures rigoureuses prises par vous à cette période importante de votre histoire, mais je ne pense pas qu'il s'en trouve un seul qui ose tenter de justifier la précipitation avec laquelle le jeune prince fut saisi, jugé, condamné et fusillé. » Il répliqua de suite : « J'étais justifié à mes propres yeux, et je répète la déclaration que j'ai déjà faite, que j'aurais même ordonnée en pareil cas, le supplice de Louis XVIII. En même temps, je déclare solennellement que je n'ai pas reçu de message ou de lettre du duc après que sa condamnation eût été prononcée. »

On dit cependant que Talleyrand avait en sa possession une lettre du royal prisonnier, adressée à Napoléon, et des personnes qui doivent être bien informées ont déclaré qu'il avait pris sur lui de ne la remettre que quand elle ne pourrait plus être d'aucune utilité au condamné. J'ai vu une copie de cette lettre entre les mains du Comte de Las Cases, qui m'a dit qu'elle faisait partie d'une liasse de documents recueillis comme pièces authentiques et justificatives de certains points mystérieux de l'histoire de son héros. Cette lettre demandait la vie. Les Bourbons, disait le duc, ont cessé de régner. Il le croyait fermement et était tout disposé à montrer la sincérité de ses intentions. Il ne considérait plus la France que comme son pays, qu'il aimait avec le zèle le plus patriotique. La couronnne n'était plus l'objet de ses désirs. Actuellement il était dans l'impossibilité de la recouvrer. Elle ne pouvait plus lui appartenir. Il demandait donc la permission de vivre en France, de se dévouer à sa patrie et de la servir comme l'un de ses enfants. Il était disposé à accepter un commandement ou un grade quelconque dans l'armée française, à devenir un brave et loyal soldat, soumis à la volonté et aux ordres du gouvernement. Il était prêt à prêter serment de fidé-

(a) Voir le n° du 1er septembre 1899.

lité à Bonaparte. Si la vie lui était accordée, il la consacrerait avec le plus grand courage et la plus constante fidélité à défendre la France contre tous ses ennemis. Cette lettre était conçue en de tels termes que Talleyrand eut soin de ne pas la remettre avant que la main qui l'avait tracée ne fût glacée par la mort.

Napoléon continua à parler de la famille des Bourbons : « Si j'avais voulu, me dit-il, avoir quelques-uns ou même tous les Bourbons en mon pouvoir, j'y aurais réussi. Vos contrebandiers m'avaient offert de me livrer l'un des membres de cette famille pour une somme fixe (40,000 francs, je crois) ; mais plus tard ils ne purent garantir l'accomplissement de leurs engagements. Ils ne crurent pas pouvoir répondre de se rendre maîtres d'aucun Bourbon vivant. Mais, en leur laissant l'alternative de le livrer mort ou vif, ils ne doutaient pas du succès. Toutefois je ne désirais pas leur mort. De plus, les affaires avaient alors pris une tournure qui ne me faisait craindre aucune révolte pouvant détruire le trône que j'occupais. J'eus conscience de ma force et laissai les Bourbons en repos. Un assassinat inutile n'est jamais entré dans mes vues, quoi qu'on ait pu dire en Angleterre. Quel intérêt y aurais-je eu ? Quand sir Georges Rumbold et Mr. Drake, qui avaient entretenu une correspondance avec les conspirateurs, furent arrêtés, je n'ordonnai pas leur mise à mort. » Ici il cessa de parler.

Comme j'étais déterminé à satisfaire ma curiosité autant que ses bonnes dispositions le permettaient, je résolus de continuer la conversation. Je lui fis observer que « de toutes les entreprises qui composaient sa merveilleuse carrière, il n'en était aucune qui eût excité autant d'étonnement en Angleterre que son expédition de Russie, alors que la guerre d'Espagne, qui semblait être l'objet de toute son attention, n'était pas encore terminée. » Je m'arrêtai, attendant la réponse.

Mais il n'en fit aucune, et comme s'il n'eût pas entendu mon observation, il continua de discourir sur le premier sujet. « Votre pays, dit-il, m'a accusé d'avoir assassiné les malades et les blessés de mon armée à Jaffa. Soyez persuadé que si j'avais commis un tel forfait, mon armée se serait aussitôt révoltée contre moi. Il n'y a dans ma vie aucun fait que je me sois efforcé d'éclairer autant que celui-là. Vous avez l'un de vos officiers, sir Robert Wilson, qui a beaucoup écrit sur mes campagnes en Egypte (1). » En disant cela, il prit uu air railleur et me demanda, d'un ton plaisant, si j'avais lu l'ouvrage de sir Robert. Je lui répondis affirmativement. « Il est possible, après tout, dit-il, qu'il ait écrit d'après le témoignage d'autres personnes qui l'ont induit en erreur, car il n'a pu affirmer qu'il avait été le témoin de ce qu'il rapporte. Pouvez-vous me dire si sir Sidney Smith, dans ses communications officielles à votre gouvernement, a appuyé d'une façon quelconque le rapport de Sir Robert Wilson ? » Je ne pus sur le moment me rappeler parfaitement les dépêches du commodore, de manière à répondre d'une façon précise, mais je crus pouvoir dire que non. Cette vague réponse parut lui causer beaucoup de satisfaction, car il répliqua de

(1) C'est dans son *Histoire de l'Expédition d'Egypte*, publiée en 1801, que le colonel Wilson a fait connaître le rôle de Bonaparte vis-à-vis des pestiférés de Jaffa. (Cf. *Voyage en Autriche*, de Cadet de Gassicourt.)

suite : « Je le crois ; sir Sidney Smith est aussi juste que brave. » — « Il y a, remarquai-je alors, beaucoup de personnes en Angleterre qui s'imaginaient que votre haine et votre jalousie envers Sir Sidney Smith avaient inspiré votre conduite à l'égard du capitaine Wright. » A ces mots, il sourit d'un air étonné. Il faut croire que le rapprochement de ces deux noms ne s'était jamais fait dans son cerveau. Il me répondit que « cela n'avait pas le sens commun », et il entama le récit suivant :

« Après avoir levé le siège de Saint-Jean-d'Acre, l'armée française se retira sur Jaffa. Cette manœuvre était indispensable. Il était impossible de rester à Jaffa pendant longtemps, car Djezzar-Pacha pouvait recevoir des renforts. Les malades et les blessés français étaient nombreux. Leur départ fut le premier objet de mes soins. On prépara des voitures pour les transporter. Plusieurs, les plus malades, furent envoyés par eau jusqu'à Damiette, et l'on prit les mesures les plus convenables pour que les autres pussent accompagner leurs camarades dans leur voyage à travers le désert. Sept hommes restèrent cependant dans un hôpital infecté de la peste. J'en fus instruit par le chef du service de santé (je crois que c'était Desgenettes), qui ajouta qu'ils seraient certainement morts dans quarante-huit heures, la maladie ne faisant pas grâce à ceux qu'elle atteignait. » — Ici, je répétai, d'un ton qui exprimait le doute, le mot « sept » ? et je lui demandai si je devais véritablement croire qu'il n'y en avait que sept. — « Je vois bien, répliqua-t-il, qu'on vous a raconté la chose d'une autre façon. »

— « Assurément, général ; sir Robert Wilson parle de cinquante-sept ou de soixante dix-sept et dit « tous ses malades et blessés ».

Alors Bonaparte continua : « Les Turcs étaient nombreux, leur cruauté était passée en proverbe dans l'armée. Mes troupes connaissaient bien leur habitude de mutiler et de traiter avec barbarie leurs prisonniers chrétiens. J'affirme que je n'abandonnai que sept hommes à Jaffa, et encore étaient-ils sur le point d'expirer. Leur état était tel, qu'il aurait été impossible de les transporter, sans compter le danger de la contagion à laquelle ils auraient exposé le reste des troupes. Je ne pouvais les placer sous la protection des Anglais. Je fis alors demander le chef du service de santé (1), et après lui avoir fait remarquer que les souffrances de ces malheureux seraient cruel-

(1) Voici en quels termes Desgenettes a raconté l'incident auquel il avait été personnellement mêlé : « Le général Bonaparte m'avait fait appeler, le même jour 27, de grand matin, dans sa tente, où il était seul avec son chef d'état-major. Après un court préambule sur notre situation sanitaire, il me dit : « A votre place, je terminerais à la fois les souffrances de nos pestiférés, et je ferais cesser les dangers dont ils nous menacent, en leur donnant de l'opium. » Je répondis simplement : Mon devoir. à moi, c'est de conserver. Alors le général développa sa pensée avec le plus grand calme, en disant qu'il conseillait, pour les autres, ce qu'en pareil cas il demanderait pour lui-même. Il me pria d'observer aussi qu'il était, avant qui que ce fût, chargé de la conservation de l'armée. et par *conséquence* d'empêcher nos malades délaissés de tomber, vivants, sous le cimeterre des Turcs. « Je ne cherche pas. continua-t-il, à vaincre vos répugnances, mais je crois que je trouverai des personnes qui apprécieront mieux mes intentions.

« Le général Berthier resta muet pendant cet entretien ; mais il me témoigna un instant après qu'il approuvait mon refus.

« Ce ne fut, au reste, qu'à notre retour à Jaffa, et nulle part ailleurs. que je puisse attester que l'on donna à des pestiférés, au nombre de 25 à 30, une forte dose de laudanum. Quelques-uns le rejetèrent par le vomissement, furent soulagés, guérirent et racontèrent tout ce qui s'était passé. » *Hist. médicale de l'armée d'Orient*, par R. Desgenettes, p. 245-246.

lement aggravées par les Turcs; que, d'autre part, il m'était impossible d'occuper plus longtemps la ville, je le priai de me donner son avis sur ce qu'il fallait faire. Après avoir hésité un instant, il répondit que les soldats dont je voulais parler n'avaient pas quarante-huit heures à vivre. Je compris sa pensée, qu'il ne pouvait se résoudre à exprimer, attendant en silence l'arrêt que j'allais prononcer. Je lui suggérai qu'il serait convenable et même humain d'abréger les souffrances de ces sept hommes en leur administrant de l'opium. C'est un service qu'en pareille occasion, lui dis-je, je solliciterais pour moi-même. Mais, contre mon attente, il repoussa ma proposition (1). Je résolus alors de retarder mon départ d'un jour, et quand je quittai Jaffa, je laissai une forte arrière-garde qui demeura trois jours dans la ville. A l'expiration de ce temps, le rapport d'un officier m'apprit que les malades étaient morts. » — « Ainsi donc, général, m'écriai-je, l'opium ne fut pas administré ? — « Non, pas du tout », répondit-il en appuyant sur ces mots. Le rapport attestait que les sept hommes étaient morts avant que l'arrière-garde eût quitté la ville. »

Je l'interrompis encore pour lui dire que sir Sidney Smith avait trouvé à Jaffa un ou deux Français vivants. — « Soit, répliqua-t-il, après tout, c'est possible. » Il me dit alors avoir en sa possession une lettre de sir Sidney Smith, conçue en termes des plus flatteurs et qui exprimait l'étonnement du commodore (2), autant que son admiration sur les moyens ingénieux inventés et mis en œuvre pour transporter les malades et les blessés français d'Acre à Jaffa, puis à travers le désert.

Je saisis alors l'occasion de faire observer qu'un voyageur anglais, littérateur distingué et savant professeur de l'Université de Cambridge, avait fait naître un doute à l'égard de l'exactitude de cette

---

(1) Il y a quelques années, M. P. Vigo-Rousillon a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* un fragment du journal militaire de son père, le colonel Vigo-Rousillon, qui prit part sous le Directoire, en qualité de volontaire, aux campagnes d'Egypte et de Syrie. Ces notes, prises au jour le jour, sans prétention littéraire, nous offrent, dans sa physionomie véritable, l'histoire d'un épisode dont les détails sont assez peu connus.

Nous voulons parler de la conduite de Bonaparte vis-à-vis des pestiférés de Jaffa. On vient de lire que Bonaparte avait ordonné au médecin en chef Desgenettes d'empoisonner les malades avec de l'opium, et que Desgenettes avait refusé en ces termes : « Mon métier est de les guérir, non de les tuer. »

« Je dois dire, ajoute le colonel Vigo, dans son intéressante narration, que l'opinion générale de l'armée était qu'ils avaient été empoisonnés. Elle ne le vit pas, mais ce qu'elle vit, c'est que l'on abandonna à Jaffa, outre les pestiférés, beaucoup d'hommes amputés ou atteints de blessures graves et qui, *disaient les soldats*, n'auraient pu, même s'ils avaient guéri, rendre aucun service désormais *au général en chef*... On abandonna, chemin faisant, bien des blessés et bien des malades. avant qu'ils ne fussent morts, et les Bédouins terminèrent leurs souffrances... Mais l'armée formula contre Bonaparte une accusation plus grave : celle de n'avoir pas cherché, avant de quitter Saint-Jean-d'Acre, à sauver ses blessés par mer. On disait que l'on eût pu les envoyer chercher par des navires, et que Sidney Smith avait offert de les laisser conduire à Alexandrie ; qu'il proposait même, pour les soustraire au fanatisme des Turcs, de les y transporter sur des bâtiments anglais ; que non seulement Bonaparte ne chercha à ouvrir, à ce sujet, aucune négociation avec les Anglais, mais qu'il rejeta leurs offres et, par orgueil, finit par défendre, sous peine de mort, d'avoir aucune communication avec eux... »

(2) Après avoir lu dans le *Moniteur* les pièces de la convention d'El-Arish, Bonaparte s'écria que Sidney Smith « y avait mis beaucoup d'esprit et s'était montré honnête homme... » Il employa beaucoup de loyauté vis-à-vis de l'armée française. « Après tout, disait l'empereur à Sainte-Hélène, Sidney Smith n'est point un méchant homme, j'en prends aujourd'hui une meilleure opinion, surtout d'après ce que je vois chaque jour de ses confrères. » Cf. *Mémorial de Sainte-Hélène*, édition Garnier, t. III, p. 342.

partie du récit de sir Robert Wilson. Le Dr Clarke, à qui je faisais allusion, avait voyagé en Turquie et avait visité Alep, Damas et Jérusalem. Il était resté quelque temps à Jaffa. Ce gentilhomme a combattu le témoignage de son compatriote en disant qu'il n'avait jamais ouï parler de l'acte de cruauté que l'on reprochait à Bonaparte, et il fait très justement remarquer que si l'assassinat de tant de soldats par leur général avait eu lieu, cet horrible forfait aurait nécessairement transpiré et serait parvenu à sa connaissance durant son séjour à Jaffa. — « Ce voyageur a-t-il dit quelque chose de l'affaire d'El-Arish ? », interrompit Bonaparte. Je ne pus lui répondre affirmativement. — « Eh bien ! continua-t-il, je vais vous raconter toutes les particularités relatives au combat d'El-Arish et à la garnison de Jaffa. Vous avez lu sans aucun doute que les Turcs faits prisonniers à Jaffa avaient été fusillés par mon ordre? » — « Oui, répondis-je, j'ai souvent entendu parler de ce massacre. Dans le temps on ne parla que de cela et on en parlait avec toute l'horreur et le mépris que tout Anglais ne manque jamais d'éprouver pour des actes de cette nature. » Il continua alors en ces termes :

« A cette époque, le général Desaix (1) était dans la Haute-Egypte et Kléber dans le voisinage de Damiette. J'avais quitté le Caire et traversé le désert d'Arabie pour opérer à El-Arish ma jonction avec l'armée de Kléber. La ville fut attaquée et capitula. Plusieurs des prisonniers furent reconnus pour être des montagnards du Mont-Thabor et surtout de Nazareth. Ils furent relâchés de suite, sur la promesse de retourner paisiblement dans leurs foyers. On leur recommanda de faire connaître aux Naplousains que les Français ne seraient plus leurs ennemis, s'ils consentaient à déposer les armes et à ne pas servir d'auxiliaires au Pacha.

« L'armée continua ensuite sa route sur Jaffa. Gaza se trouvait sur la route. Cette ville était très forte et la garnison considérable. La place fut sommée de se rendre. A peine l'officier parlementaire, protégé par le drapeau blanc, eut-il dépassé les murailles, qu'on lui coupa la tête, laquelle fut aussitôt placée sur un pieu et exposée insolemment aux regards de l'armée française. A cette vue, l'indignation des soldats ne connut plus de bornes. Ils devinrent furieux et réclamèrent l'assaut (2). Dans de telles circonstances, je n'hésitai pas à l'ordonner. L'attaque fut terrible et je n'ai jamais vu de lutte plus sanglante. Enfin, nous nous emparâmes de la place. Il fallut employer tous mes efforts et user de toute mon autorité pour arrêter la rage des soldats. J'y parvins néanmoins et la

(1) A propos de sa pointe sur Saint-Jean-d'Acre, Napoléon disait : « C'était pourtant bien audacieux que d'avoir osé se placer ainsi au milieu de la Syrie avec seulement douze mille hommes. J'étais, continuait-il, à cinq cents lieues de Desaix, qui formait l'autre extrémité de mon armée. » *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, édition Garnier, t. III, p. 71.

(2) « Après l'assaut, contait Napoléon au Dr O'Méara, qui l'a rapporté dans son curieux ouvrage. il fut impossible de rétablir aucune espèce de discipline jusqu'à la nuit. Les soldats, furieux, se précipitaient dans les rues pour se procurer des femmes. Vous savez quelle espèce de gens sont les Turcs ; quelques-uns d'entre eux faisaient encore feu dans les rues. Les soldats, qui ne demandaient que des prétextes pour se livrer au pillage, ripostaien aussitôt, tiraient contre les maisons, y entraient par force et violaient toutes les femmes qu'ils pouvaient trouver. Ces rapports des Français avec les femmes du pays, et l'imprudence qu'ils avaient commise en s'emparant de beaucoup de pelisses et d'autres habillements turcs, dont une grande partie était infestée, furent cause que la peste se déclara parmi eux... » *Napoléon en exil ou l'Echo de Sainte-Hélène*, par Barry E. O'Méara, t. II (Paris, 1822), p. 138-139.

nuit mit fin au massacre. Le lendemain, au lever du soleil, on me rapporta que cinq cents hommes, pour la plupart Naplousains, qui avaient fait partie de la garnison d'El-Arish, avaient été reconnus parmi les prisonniers. Comme je les avais laissés libres quelques jours auparavant, sous la condition qu'ils retourneraient chez eux, je donnai l'ordre de fusiller immédiatement ces cinq cents hommes qui avaient trahi leur serment »

Durant toute cette conversation, il parut avoir par-dessus tout à cœur de me convaincre de la vérité de tout ce qu'il me racontait. Il s'interrompait sans cesse pour me demander si je comprenais bien. Il reçut avec beaucoup de patience mes observations, soit que je lui exprimasse mes doutes sur divers points du sujet que nous traitions, soit que je lui communiquasse sans détour les opinions défavorables formulées à son sujet en Angleterre. Etais-je embarrassé pour trouver une réponse, il me laissait le temps de réfléchir et je ne pus m'en prendre qu'à moi de n'avoir pas une connaissance plus exacte des événements de la période qui faisait le sujet de notre entretien, ce qui lui aurait donné lieu d'entrer dans des développements plus étendus.

Il en revint à sir Robert Wilson, me demanda si je lui connaissais des talents militaires, quel était le but qu'il se proposait d'atteindre par ses écrits et si ceux-ci l'avaient enrichi. Je lui répondis que je n'avais sur ce point aucune notion suffisante, mais que j'avais tout lieu de croire, par la nature de l'emploi qui lui avait été confié, qu'il devait occuper une place distinguée dans l'opinion de ceux qui l'avaient employé. J'avais aussi entendu dire que ses ouvrages étaient remarquables, comme style et comme science militaire.

— « Pouvez-vous me dire, continua-t-il, pour quel motif cet officier favorisa l'évasion de La Valette, l'ami zélé et avoué de l'homme qu'il avait si cruellement calomnié ? » J étais, comme vous pouvez le supposer, très embarrassé pour répondre. Je réfléchis longuement et répondis que sans aucun doute c'était pour des motifs qui étaient de nature à faire honneur à son caractère, quelque indiscrétion qu'on ait pu lui reprocher ; que peut-être il avait été entraîné par cet enthousiasme romanesque qui se plaît à braver le péril. Mais il n'était jamais venu à l'idée de personne qu'il ait agi pour de l'argent, et, d'après moi, personne en Angleterre ne songea à accueillir avec moins d'estime sir Robert et ses compagnons après la part qu'ils avaient prise à cette mystérieuse affaire. Il répliqua : « Je crois ce que vous me dites, mais si l'argent eût été le but de l'entreprise, il n'en manquait pas à La Valette. Du reste, je crois fermement que cette action de sir Wilson équivaut comme à une rétractation de ce qu'il avait écrit contre moi. »

Bizarre coïncidence ! nous avons en ce moment le fils de sir Robert Wilson sur le « Northumberland », en qualité d'aspirant.

Ma curiosité devint alors de plus en plus grande et je voulus me rendre compte si je pouvais engager Napoléon à la satisfaire, relativement à une conversation qui avait été tenue entre lui et M. Fox au sujet de la machine infernale ; conversation que j'ai entendue rapporter par l'honorable M. Bennett, dans son voyage avec lord W. Stuart sur la « Lavinie », allant de Lisbonne en Angleterre en l'année 1807.

Je débutai en lui disant qu'il avait été publié en Angleterre des détails auxquels on avait généralement ajouté foi, touchant une conversation qu'il aurait eue à Saint-Cloud avec M. Fox. Cela m'avait paru très intéressant et l'ayant entendu raconter par un gentilhomme d'un haut rang, très instruit et respectable sous tous les rapports, je n'avais jamais eu le moindre doute sur l'exactitude du fond de l'anecdote. Napoléon, d'un ton fort aimable, me dit : « Répétez-la, je chercherai à me la rappeler. » Alors je continuai en ces termes : « Voici, général, comment on a raconté la chose. Un soir, allant au théâtre, vous courûtes un grand danger. Une machine dite « infernale » éclata sur votre passage. Cet instrument de destruction était placé dans une rue étroite. Ce fut la témérité de votre cocher qui vous sauva la vie (1). Trouvant la rue embarrassée par un chariot, il fouetta ses chevaux, frôla les roues du chariot, l'accrocha et le renversa. A peine étiez-vous passé, que l'explosion eut lieu (2). » — « C'est vrai, dit-il, on vous a bien informé. » — « On a dit aussi, repris-je, que cela ne vous empêcha point d'aller au théâtre et d'assister à la représentation, comme si rien n'était arrivé. » Il inclina la tête en signe d'acquiescement. — « Enfin on a dit encore que, dans une conversation que vous eûtes à ce sujet à Saint-Cloud avec M. Fox, vous aviez accusé les Anglais (3) d'avoir inventé cette machine pour causer votre mort. — Je l'ai dit en effet. — Et que vous aviez surtout désigné M. Windham. — Oui, monsieur « Vandam ». — On disait aussi, général, que M. Fox avait soutenu que ce n'était pas là une invention anglaise, l'assassinat étant un genre de crime tout à fait contraire à notre caractère national. Il défendit particulièrement M. Windham, qu'il disait connaître, malgré la différence de leurs opinions politiques, pour un homme d'honneur, incapable, comme ministre de la Grande-Bretagne, de participer à une aussi indigne action. » Napoléon se rappela cette conversation et avoua qu'il avait accusé M. Windham. Je me hasardai à lui demander s'il persistait dans cette manière de voir : « Oui, me dit-il, les ministres anglais étaient entrés dans ce complot. Ils ont prodigué leur argent dans cette entreprise et pour d'autres desseins non moins extraordinaires. » Ceci fit un peu bouillonner le sang dans mes veines anglaises et voici quelle fut littéralement ma réponse : « Mon pays déteste un assassin plus encore qu'un lâche, car l'assassinat est la plus odieuse des lâchetés. Je ne crois pas qu'il existe un cœur britannique qui ne se révolte à cette idée et ne souscrive, avec l'entière confiance de l'honneur et de la vertu, à l'opinion de M. Fox. » Il ne répondit pas, mais je sentis qu'il n'était pas convaincu.

J'interrompis ici la conversation, et je m'approchai de la cheminée pour examiner un petit buste en marbre qui me paraissait un chef-

(1) Le premier consul fut sauvé, on le sait, grâce à l'audace et à la dextérité de son cocher *César*, à qui cette circonstance valut une sorte de notoriété. 3 à 400 cochers de fiacre offrirent un banquet à un louis ou douze francs par tête au cocher du premier consul.

(2) Une effroyable détonation se fit entendre. « Nous sommes minés ! » s'écria Bonaparte, s'adressant à Lannes et à Bessières qui se trouvaient avec lui. Ceux-ci voulaient s'arrêter, mais il s'y opposa. Bonaparte fit son entrée à l'Opéra sans manifester la moindre émotion. La machine n'atteignit qu'un ou deux hommes de la queue de l'escorte.

(3) Aussitôt après l'événement, on s'en prit surtout aux Jacobins ; on en déporta un bon nombre, bien qu'ils ne fussent pas les vrais coupables. On acquit bientôt la conviction que le complot partait des royalistes chouans. On les surveilla de près dans leur quartier général du Morbihan ; on en saisit quelques-uns et on leur infligea un châtiment exemplaire. Cf. *Le Mémorial*, III, p. 302-303.

d'œuvre de sculpture. Quand il vit que je le regardais, il s'écria : « C'est mon fils ! » En effet, la ressemblance est si frappante, qu'on peut l'apercevoir du premier coup d'œil. D'un côté est une miniature représentant aussi le jeune Napoléon, de l'autre un magnifique portrait de Marie-Louise, sa mère. Il se plaignit tout à coup d'une douleur dans l'orteil du pied droit, et m'ayant décrit la sensation qu'il éprouvait, il voulut savoir de moi si c'était la goutte (1). Je lui demandai s'il avait lieu de croire que cette maladie fût héréditaire dans sa famille. « Non, répondit-il ; seul, mon oncle, le cardinal Fesch, en a beaucoup souffert. » Je répliquai que même si cette maladie était héréditaire dans une famille, de l'exercice et un bon régime, dès les premières atteintes, retardaient souvent les accès et adoucissaient le mal quand on ne pouvait pas le prévenir. Je lui fis remarquer, en outre, qu'étant donnée la vie active qu'il avait menée jusqu'alors, j'étais d'avis que, depuis quelque temps, il ne prenait pas assez d'exercice pour avoir une bonne santé. Il me répondit : « Mes promenades à cheval ne sont pas assez prolongées (2). Il m'est si désagréable d'être accompagné d'un officier, que je préfère courir le risque de toute maladie en les abrégeant. Je ne ressens pas, du reste, d'inconvénients de ce manque d'exercice. L'homme s'habitue aux privations. Pendant six ans, je ne suis pas resté un seul jour sans monter plusieurs heures à cheval. A une autre époque, pendant dix-huit mois consécutifs, je n'ai pas quitté la maison. »

Il se plaignit de nouveau d'être surveillé par un officier : « Vous connaissez, dit-il, la topographie de Sainte-Hélène et vous devez convenir qu'une sentinelle placée sur l'une de ces montagnes peut me suivre des yeux, depuis l'instant où je quitte cette maison jusqu'à celui où j'y rentre. Si un officier ou un soldat placé sur cette hauteur ne paraît pas suffisant à votre gouverneur, pourquoi ne pas en mettre dix, vingt, ou une compagnie de dragons ? Qu'ils ne me perdent pas de vue, mais qu'on me délivre de cet officier toujours collé à mes côtés. »

Croyez, mon cher ami, que je ne regretterai pas le labeur que cette lettre m'a coûté, si j'ai été fidèle dans mes souvenirs et exact dans mes récits. Je sais d'avance le plaisir qu'elle vous procurera, et cette pensée me dédommage de mes peines. Les circonstances futures pourront seules décider si vous recevrez une autre lettre de Sainte-Hélène de votre fidèle ami. WILLIAM WARDEN.

Nous cessons aujourd'hui la publication de la *Correspondance de Warden*, bien que nous n'en ayons reproduit que les deux tiers environ.

Ceux que la lecture de ce piquant récit aura intéressés en trouveront la suite — *avec les réponses de Napoléon* — dans le volume dont nous ne tarderons pas à annoncer la mise en vente.

(1) Il est intéressant de noter la particularité que nous révèle ici le chirurgien Warden, d'autant que Napoléon était essentiellement de souche arthritique, ainsi que nous l'établirons formellement dans notre ouvrage en préparation sur la santé de l'Empereur.

(2) Où était le temps où il parcourait à franc étrier trente-cinq lieues d'Espagne en cinq heures et demie, plus de sept lieues à l'heure (course de Valladolid à Burgos) ? Eût-il été capable de renouveler cet autre *raid*, resté légendaire, de Vienne au Simmering (dix-huit à vingt lieues), où il se rendit à cheval, déjeuna et revint aussitôt après ? Souvent, il fit des chasses de trente-huit lieues ; les moindres étaient de quinze. A cette époque, il n'avait pas encore subi les revers de la fortune, et le climat de Sainte-Hélène n'avait pas exercé sur sa robuste constitution son influence déprimante.

LES MÉDECINS IGNORÉS

Pierre Lefort.

La jolie plage de Mers n'avait pas encore son grand homme : grâce à un de ses compatriotes les plus distingués, qui se pique, et à bon droit, d'être un Parisien des plus affinés, M. J. Périn, avocat à la cour d'appel de Paris et président de la Société littéraire *La Montagne Sainte-Geneviève*, la petite ville normande n'aura plus rien à envier aux stations rivales.

Pierre Lefort nous appartient doublement : il fut à la fois un médecin du plus haut mérite, en même temps qu'un philanthrope des plus zélés. A ce double titre, le monument qui vient de lui être élevé (1) dans son pays natal est une consécration bien légitime.

On ne trouve que de vagues renseignements sur notre illustre confrère dans les biographies courantes (2). Heureusement, l'érudition de M. Périn nous permet de suppléer à cette lacune (3).

« *Pierre-François LEFORT* naquit au village de Mers (Somme), dans la maison de la Grand'Rue, portant aujourd'hui le no 23, le 18 octobre 1767 (son acte de baptême, conservé à la mairie de Mers, a été publié par M. Oct. Thorel, *Lettres sur Mers*, p. 82), d'une famille assez modeste (son père était un simple matelot).

« Lefort se destinait d'abord à l'état ecclésiastique, et était déjà avancé en théologie, lorsqu'il fut arraché à son séminaire par la Révolution. « Il résolut alors d'étudier l'art de guérir.

« A l'âge de 26 ans, P. Lefort obtint, au concours, l'emploi de chirurgien de troisième classe dans la marine. Il fit partie de la flotte du contre-amiral Villaret de Joyeuse, en station à Brest, sur le vaisseau *L'Indomptable*. Sa première campagne le fit assister au combat du 13 prairial an II (1er juin 1794), où s'engloutit héroïquement le vaisseau *Le Vengeur*. Dans ce combat, la flotte française,

(1) L'inauguration du buste du médecin Lefort, dû au ciseau du sculpteur Sporrer, a eu lieu le 27 août, à 4 heures, avec toute la solennité que comportent ces sortes d'hommages. Après une allocution pleine de tact, et d'une belle ordonnance, du maire, M. Ch. Le Bœuf, M. Le Corbeillon, président du *Syndicat des propriétaires de Mers*, prononça quelques paroles. Puis ce fut le tour de M Jules Périn, à qui nous devons la notice très étudiée que l'on va lire, ainsi que le portrait de notre confrère, qui l'accompagne.

Disons, à ce propos, que la famille de P. Lefort possède trois portraits de son ancêtre : Mme Irma Frère (du Tréport, rue Jules-Dautresme) possède celui de P. Lefort et celui de sa femme ; Mme veuve Cointrel, et M. Cointrel, conseiller municipal (Mers, Grand Rue), en possèdent également deux autres. Ces trois portraits ont été mis gracieusement à la disposition de M. T. Sporrer, qui a bien voulu offrir à la municipalité de Mers le modèle du buste de P. Lefort, pour que ce buste, — après avoir été (au moyen d'un crédit voté par elle), coulé en bronze, — soit placé en l'endroit que la Municipalité choisira.

Dans l'une de ses séances du mois de septembre 1899, le Conseil municipal de Mers a voté la somme de 1100 francs pour la coulée en bronze du buste de Pierre Lefort, et accepté la somme de 800 francs, qui lui était offerte par le *Syndicat des propriétaires de Mers*, pour le piédestal destiné à supporter ce buste.

(2) Sur Pierre Lefort, voir : Archives du Ministère de la Marine ; Dusevel, *Biographie des Hommes célèbres du département de la Somme*, Amiens, 1835-1837 ; Ern. Prarond, *Histoire de 5 villes et de 300 villages*, Paris et Abbeville, 1863 ; Collection du *Mémorial d'Amiens*, nos 25 et 26 avril 1864 ; Stéphane C..., *Promenade à la Madeleine d'Amiens*, Amiens, Duval, 1847 ; Emile Léger, *Précis de Biographies eudoises*, 1881, p. 161-162 ; M. Oct. Thorel, *Lettres sur Mers*, 1891, p. 81-84, etc.

(3) Les détails qui vont suivre sont extraits d'une excellente feuille provinciale, *Le Messager Eudois*, dirigée avec autant d'autorité que de talent par M. G. d'Hocquelus.

bien qu'inférieure en force, avait attaqué la flotte anglaise, afin de sauver un convoi de deux cents navires chargés de blés et de denrées diverses, impatiemment attendu par la France, en proie à la disette. Fait prisonnier, Lefort fut retenu pendant trois années en Angleterre ; il apprit la langue anglaise et se rendit utile à ses compatriotes dans les hôpitaux, où étaient traités les prisonniers de guerre.

« Rentré en France (1797), sa connaissance approfondie de l'anglais lui fit donner la charge d'inspecteur des prisonniers français en Angleterre. L'exercice de cette fonction délicate lui fournit l'occasion de déployer le zèle actif dont son cœur était rempli pour l'humanité. Dans le port de Plymouth, au milieu des prisonniers sans nombre qui y étaient rassemblés, croupissaient, dans une ignorance et un abrutissement déplorables, 800 à 1000 jeunes gens de 10 à 16 ans. Lefort obtint, non sans difficulté, de séparer ces jeunes gens des hommes faits, dont le contact leur était pernicieux ; puis, transformant leur ponton en école, il leur choisit, lui-même, des professeurs de grammaire, de géographie, de mathématiques, d'hydrographie, de dessin, acheta à ses frais des livres, les fournitures et le mobilier nécessaire à leur enseignement et trouva, au milieu de ses nombreuses occupations, le temps de composer une grammaire à leur usage. Aucune de ses dépenses ne lui fut remboursée ; mais il eut, dans le cours de sa vie active, la satisfaction de rencontrer, à différentes époques et sur différents points du globe, des hommes qui, sortis de son école, lui devaient de pouvoir parcourir une honorable carrière.

« A son retour en France (1799), P. Lefort eut l'occasion de sauver une flotte française. Il venait de traverser une flòtte anglaise, dont il avait approximativement évalué la force. A Morlaix, il apprend que l'amiral Bruix est prêt à faire voile ; il part aussitôt et lui fait sa déposition. Le lendemain, la flotte anglaise paraissait devant Brest, et le zèle de Lefort avait sa justification.

« Lefort fut ensuite employé dans les hôpitaux des grands paquebots de la marine ou sur les vaisseaux, tantôt en France, tantôt en Espagne, tantôt chargé de traiter de l'échange des prisonniers blessés. En 1801, après le combat naval d'Algésiras, il fut envoyé à Gibraltar, pour y négocier l'échange des prisonniers blessés.

« Le 21 octobre 1805, Lefort, à la suite du désastre de Trafalgar, où il montait le vaisseau amiral *Le Formidable*, et assistait ainsi, coup sur coup, à deux combats, à celui de Trafalgar d'abord, et à celui qui força, un peu après, *Le Formidable*, échappé, presque seul, à la destruction et à la captivité, et contraint à amener son pavillon devant quatre vaisseaux anglais, Lefort fut fait prisonnier. L'infortuné vice-amiral Villeneuve fut également retenu captif.

« Renvoyé, sur parole, quelques mois après, Lefort reprit son service dans les hôpitaux, se livra plus exclusivement à des études médicales, concourut pour les prix proposés par la Faculté de médecine de Paris, qui venait de le recevoir docteur, et lui donna plus tard un de ses prix.

« En 1808, Lefort fut nommé médecin en chef du premier arrondissement maritime de l'empire, et habita Spezzia et Gênes ; il était encore dans cette ville en 1814, lors du blocus et du bombardement des Anglais. Chargé, comme commissaire, de traiter la capi-



PIERRE LEFORT.

tulation, il défendit avec fierté la dignité de la France malheureuse contre les ironies hautaines de l'amiral sir Edward Pellew.

« Lefort, rentré en France en 1814, fut envoyé, dans le cours de la même année, à la Martinique, avec la qualité de médecin en chef. Mais, à la nouvelle de son débarquement, il se voyait exilé par le gouverneur de l'île (vieux marin, revenu d'Angleterre, qui ne connaissait que l'émigration), comme suspect d'attachement à Napoléon.

« Il se fixa alors à New-York; il résidait près de cette ville, dans une maison qui avait été habitée par le général Moreau. Il passa là deux années, exerçant la médecine et obtenant le plus grand succès Pendant son séjour à New-York, il eut l'occasion de nouer des rapports avec Joseph Bonaparte, qui demeurait aux environs de cette ville.

« Mais Lefort, bientôt rappelé en France, et de nouveau nommé médecin du roi, revenait reprendre son poste à la Martinique, où le général Donzelot avait remplacé le gouverneur de la Restauration.

« Il y resta jusqu'en 1825, époque où, fatigué par le travail et par la maladie, il demanda et obtint sa mise en retraite.

« Il était chevalier de Légion d'honneur et membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

« Lefort fixa sa résidence à Beauvais d'abord, puis à Amiens (1), chef-lieu de son département, « où, disait M. Dusevel (*Biographie*, 1838), il cachait modestement sa vie, dans les murs de notre cité, et où ses jouissances se bornaient à une intimité restreinte à un petit nombre de personnes ».

« Il décéda dans cette ville (rue des Cannettes, n° 1), le 13 janvier 1843, à l'âge de 72 ans. (Acte de décès, in *Archives municipales d'Amiens;* M. Oct. Thorel, *Lettres sur Mers*, p. 84.)

« P. Lefort a publié les ouvrages suivants :

1° *Opinion de M. Lefort, médecin du Roi à la Martinique, sur la non-contagion et importation de la fièvre jaune* ;

2° *Mémoire sur la non-contagion de la fièvre jaune.* Saint-Pierre (Martinique), 1823 ;

3° *Quelques remarques sur un Mémoire de M. Keraudren, inspecteur général du service de santé de la marine, etc.,* ayant pour titre : « De la fièvre jaune, observée aux Antilles et sur les bâtiments du roi, considérée principalement sous le rapport de sa transmission ». Saint-Pierre (Martinique), 1826 (2).

« Lors de sa première captivité en Angleterre, P. Lefort s'était

(1) Le conseil municipal de Mers, par sa délibération du 24 août 1875, avait donné le nom de Pierre-Lefort à l'une de ses rues principales, parallèle à sa belle plage.

Le conseil municipal d'Amiens, dans sa séance du 26 juin 1887, sur le rapport de M. Leleu, donna le nom de Lefort à la rue Neuve-du-Moulin, au faubourg de Beauvais.

(2) M. le docteur O. Leconte, ancien conseiller général, vice-président du *Comité d'Etudes historiques, archéologiques et scientifiques de la Vallée de la Bresle*, possédait un exemplaire de la dernière publication de P. Lefort, qu'il avait communiqué à l'auteur de la présente notice biographique. Notre honoré collègue, aujourd'hui décédé, avait bien voulu promettre au Bureau du *Comité* d'offrir cet opuscule au « Musée-Bibliothèque » de Mers, le jour où il serait constitué. Nous avons tout lieu d'espérer que son fils, l'honorable M. le docteur Edm. Leconte, tiendra à exécuter cette intention manifestée par son père regretté (maintenant que la ville de Mers a installé son « Musée-Bibliothèque » dans son nouveau bâtiment municipal).

marié avec Mary-Anne-Thérèse Allen, fille d'un officier irlandais, dont il n'eut pas d'enfant.

« Sa veuve lui survécut dix-neuf ans ; elle décédait à Amiens, le 25 avril 1864 (1). »

INFORMATIONS DE LA « *CHRONIQUE* »

A propos de l'inauguration de la statue de Lesseps.

Nous écrivons ces lignes le jour même où l'on inaugure la statue du créateur de l'isthme de Suez : cette circonstance nous fournit le prétexte de réveiller quelques souvenirs sur celui qui mérita, pendant un temps, d'être appelé le « grand Français. »

Et d'abord comment de Lesseps se rattache-t-il à notre grande famille médicale ? Par sa sœur, Adèle de Lesseps, qui avait épousé le Dr Cabarrus, le médecin homœopathe très répandu dans le monde des lettres, et — titre dont il n'était pas peu fier — fils de la belle Mme Tallien (2).

Etait-ce de l'atavisme ? Toujours est-il que M. de Lesseps se montra, en toute occasion, brave en face de la mort — comme s'il eût été médecin.

Les deux traits suivants honorent trop celui qui en fut le héros pour que nous les taisions.

L'Egypte était en proie à la peste. Le quartier des Juifs à Alexandrie en était le foyer. Un cordon sanitaire en défendait l'entrée. Lesseps, tout frémissant du sort de ces malheureux, se présente avec le drapeau français au commandant du cordon, accompagné de deux médecins, dans le cœur desquels il était parvenu à faire passer sa soif de sacrifice.

Cet officier s'étant interposé avec ces mots :

— On ne passe pas !

Lesseps riposte :

— Avec le drapeau de France, je passe partout.

— Si vous entrez, vous ne sortirez pas.

— Je ne demande qu'à entrer.

Il passe.

Le spectacle est hideux : les mourants, sur des grabats infects, se tordent en des spasmes, que ne respectent pas des bandits qui pil-

(1) « Mme Lefort, dit M. Emile Léger, femme remarquable, connaissait quatre ou cinq langues et parlait le français avec autant de pureté que d'élégance ; on a dit qu'elle excita l'admiration de tous ceux qui la connurent, par la distinction de sa personne, l'élévation de son style et la noblesse de ses pensées. »

Un autre biographe va jusqu'à dire qu'il n'aurait manqué à la femme de Lefort que d'être favorisée par les circonstances pour acquérir la célébrité de Mme de Swetchine.

Le 24 nivôse an X, « Marie-Anne-Thérèse Allen, épouse du citoyen Pierre-François Lefort, médecin de la Marine, demeurant à Paris, âgée de 23 ans », figure comme témoin à l'acte de naissance d'une fille de Jacques Cloquette, matelot, et de Monique Lefort ; elle signait « Allen, femme Lefort ». (Archives municipales de Mers.)

P. Lefort et sa femme reposent à Amiens, au cimetière de la Madeleine. Leur monument funèbre est assis sur une concession à perpétuité. (Acte du 30 janvier 1834.)

(2) Tout dernièrement est morte Mme SAINT-AMANS MARTIGNON, décédée au château de Clayes (Seine-et-Oise), à l'âge de 74 ans. Mme Saint-Amans Martignon, née Cabarrus, était petite-fille de la célèbre Mme Tallien, plus tard princesse de Chimay, et fille du Dr CABARRUS, mort en 1870.

lent et dépouillent les victimes de l'implacable fléau. Partout des cadavres nus gisent, effrayants et puants, sur des immondices.

Lesseps court de maison en maison, soigne les malades de ses mains, fait ensevelir les morts, ranime tous les courages.

Les deux médecins tombent victimes de leur devoir.

Ce n'est que lorsque le cordon sanitaire est enlevé qu'il quitte le quartier des Juifs. 30 % de la population avait péri en un an.

Son héroïsme fut récompensé : pour ce haut fait, de Lesseps était nommé chevalier de la Légion d'honneur (1).

De quel dévouement Lesseps était capable, l'anecdote suivante, rapportée par un de ses historiographes, va nous l'apprendre.

Il se rend une fois auprès d'une jeune femme qui était désespérée. La malheureuse se tordait, toute bleue, dans les spasmes de la mort, jetant la terreur autour d'elle.

Lesseps s'approche, ramenant vers l'isolée ceux que la frayeur en avait éloignés. Il essaye de lui desserrer les dents pour lui faire boire une potion qui peut-être la sauvera. Il ne réussit qu'à se faire mordre violemment au doigt.

Il se tourne alors vers l'assistance émerveillée et, présentant son doigt ensanglanté, dit avec calme : « Nous verrons bien si le choléra est contagieux (2). »

***

C'est en 1892 que la santé de M. de Lesseps commença à décliner.

Ramené à Paris, — il habitait presque toute l'année le château de la Chesnaye —, l'illustre vieillard ne devait plus quitter son hôtel de l'avenue Montaigne ; à peine pouvait-il se traîner d'une pièce à l'autre, ou dans son petit jardin, appuyé au bras d'un domestique, causant à peine, ne lisant plus. Cela dura jusqu'au printemps.

La comtesse de Lesseps ne désespérait pourtant pas encore. Un personnage étrange lui avait été signalé — un jeune médecin français, M. de M..., établi à New-York, et qui, venu à Paris pour quelques semaines, prétendait y accomplir des prodiges.

C'était tout simplement par suggestion qu'opérait le prétendu faiseur de miracles.

— Monsieur de Lesseps, disait le thaumaturge d'une voix forte, il faut marcher, vous voulez bien ?

Le malade regardait son étrange médecin, avec un sourire étonné d'enfant « Oui, je veux... je veux... »

M. de M... s'éloignait, les mains tendues. « Allons, venez vers moi ; levez-vous... c'est bien... marchez... »

Et comme hypnotisé par l'œil bleu du mystérieux guérisseur, l'octogénaire s'avançait seul, d'un pas raide et saccadé, la tête haute, l'œil brillant de joie ; et c'était, parmi ses enfants, le plus touchant enthousiasme : « C'est admirable... c'est inouï... voilà père qui remarche ! »

L'amélioration ne devait pas persister. Le 1er décembre (1892), M. de Lesseps, qui souffrait depuis quelque temps des suites d'une bronchite, s'affaiblissait de plus en plus. Le lendemain, il fut pris du frisson précurseur de la pneumonie. Deux jours plus tard, son

(1) Th. Batbedat, *De Lesseps intime*.
(2) *Op. cit.*, p. 444.

état était désespéré. Le 8, à midi, le grand homme succombait ou plutôt s'éteignait, sans douleur.

Il y a juste cinq ans que l'illustre perceur d'isthme est mort, et le voilà déjà rentré dans l'immortalité ; ce pendant que Balzac, Alfred de Musset, Hugo, attendent le jour de la réparation !

L'esprit des malades et des médecins.

Le Dr Achille Flaubert, grand chirurgien, le frère du romancier, aimait dans ses leçons introduire quelques anecdotes empruntées à la clientèle privée.

Il faisait une leçon sur la fissure à l'anus... et après avoir établi la diagnostic différentiel de la fissure et de la fistule, indiquait les différents détails du toucher rectal, la nécessité de procéder délicatement, etc. D'où l'histoire suivante : appelé au lit d'une jeune et ravissante actrice, atteinte d'une affection qui nécessitait l'introduction de l'index dans le rectum, il s'en tira, comme toujours, avec les honneurs de la guerre.

— Et maintenant, cher docteur, combien vous dois-je ?

— Pour vous, mon enfant, ce sera dix francs.

— Mon cher docteur, vous m'avez fait grand bien et plaisir. En voici vingt : recommencez une seconde fois. (*Authentique.*)

*
* *

Le Dr Vingtrinier, président de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, décédé depuis longtemps, venait de se remarier, à l'âge de 60 ans, avec une femme jeune et belle et séduisante. D'où, pour lui, un regain de virilité éphémère.

Il rencontre son vieux camarade et ami, le Dr Morel, l'aliéniste bien connu, de Saint-Yon :

— Comment va, cher confrère? Tu es radieux; et le nouveau ménage ?

— Oui... Je suis heureux, et, je puis te le dire, je rajeunis... Je reste vert, comme le chêne.....

— Oui...., répond sarcastiquement Morel.., oui... comme un chêne dont le gland tombe. (*Authentique.*)

*
* *

La comtesse de X..., à l'une de ses soirées, pria M. de Lesseps d'écrire quelques lignes sur son album.

La comtesse était jeune et très jolie.

M. de Lesseps se pencha vers son voisin et lui soumit un projet d'aphorisme qui commençait ainsi :

— Si les jolies femmes étaient des isthmes...

Le voisin, qui n'était autre qu'Alexandre Dumas fils, répondit simplement :

— Soyez continent!

ÉCHOS DE PARTOUT

Féminisme médical.

Nous allons compter bientôt une femme de plus — elles sont rares encore (?) — parmi nos médecins.

En effet, au nombre des étudiants qui soutenaient hier leur thèse

de doctorat à la Faculté de médecine, se trouvait une candidate, Mlle Bourdes, qui a obtenu une note satisfaisante.

Bien que son nom paraisse des plus français, Mlle Bourdes est russe. Elle est née à Wilna, en 1862.

Malgré son accent étranger, elle a soutenu avec savoir et clarté sa thèse dont le sujet était : « Ce qu'on pense de la fièvre ganglionnaire.

(*Petit Journal.*)

Mlle la doctoresse Virginie Alexandresco a été nommée, en Roumanie, médecin en second dans le 2e service médical de l'hôpital « Filantropia », en remplacement de M. Cyrus Illiesco, démissionnaire.

Toutes nos félicitations à Mlle la doctoresse.

(*La Fronde.*)

Les femmes-pharmaciens.

Mme Camille Rousseau, femme de notre compatriote de Vendée, pharmacien à Fontenay, vient de subir avec succès, devant l'Académie de Poitiers, les épreuves du certificat d'études exigé des aspirants au grade de pharmacien. Qu'elle nous permette de lui en faire tous nos compliments.

Le Parlement allemand vient d'interdire aux femmes l'exercice de la pharmacie.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Une école de pharmacie pour femmes.

D'après les *Archives russes de pathologie*, il est question de fonder à Varsovie un Institut de pharmacie destiné exclusivement aux femmes.

(*Lyon médical.*)

Les médecins conférenciers.

A la première réunion de la Société de Géographie du 3 novembre, M. le Dr Maclaud a fait une conférence extrêmement documentée sur les voyages d'exploration à travers la Guinée française et le Fouta-Djalon. Des projections à la lumière oxhydrique, faites par M. Molteni, accompagnaient et complétaient la causerie de M. Maclaud. Bien en possession de son sujet, parlant de verve et d'esprit, le conférencier a remporté un très vif succès.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Un médecin devenu usinier.

« On vient de faire une curieuse découverte à Montélimar. La chose est d'une drôlerie déconcertante. Ainsi, le fabricant de nougat dont on a exploré avec le Président de la République la gentille usine, est un ancien médecin militaire, M. le Dr Pichard. » (*Le Matin.*)

L'ahurissement du *Matin* est charmant. On se demande pourquoi il est d'une « drôlerie déconcertante » de constater que le Dr Pichard est usinier. M. Rolland a opéré, il y a quelques années, un médecin qui était directeur d'une ménagerie et un médecin qui était boucher. Tant qu'aux médecins marchands de lois, ils foisonnent.

(*Bulletin d'oculistique.*)

Les médecins aérostiers.

Parmi les membres de l'Aéro-club, dont notre savant ami E. Aimé est le dévoué secrétaire général, nous trouvons M. le Dr Maurice Guillot (de Paris).

Statues de médecins vivants.

M. le Dr Paul Mounet a depuis quelques jours sa statue en plein Paris, devant le jardin d'honneur des Invalides. Il n'y a pas à se tromper à la ressemblance. C'est sur la gauche du grand bas-relief du sculpteur J. Frère, qui décore la façade postérieure du palais de l'Exposition, situé devant les Invalides, que l'on voit le groupe des frères Mounet : l'aîné martelant une buire de cuivre ; le cadet, notre confrère, tournant au vilebrequin une pièce de bois. Ils font partie d'une théorie d'artistes décoratifs. (*Gaz. Méd. de Paris.*)

Hygiène des Souverains.

De tous les souverains de l'Europe, celui qui est le plus tôt levé, c'est l'empereur Guillaume : il est debout à cinq heures du matin. Sitôt hors du lit, il avale une tasse de café et se met au travail.

L'empereur François-Joseph se lève à sept heures et déjeune avec du café au lait et des rôties beurrées.

Le tsar se lève tard : entre neuf et dix heures. Il prend du thé. Le roi d'Italie, le roi de Suède, le roi des Belges, le roi de Danemark, le sultan, le prince de Bulgarie, se lèvent comme tout le monde.

La reine Victoria n'a pas d'heure ; elle se lève quand ça lui dit. Ni café, ni café au lait, ni chocolat, ni thé. Sa Majesté se contente d'un petit n'importe quoi, d'un petit verre de quelque chose. Les ouvriers appellent ça « tuer le ver ».

Le prix de paresse revient au roi Milan. Il se lève à midi et se couche au petit jour. Il déjeune copieusement, longuement, et quelquefois se recouche. Elle n'est pas bien folâtre, la vie, à Belgrade... (*Le Journal.*)

Petits Renseignements

Association de la presse médicale.

Réunion du vendredi 3 novembre 1899.

Le vendredi 3 novembre 1899 a eu lieu le 4e dîner de 1899 de l'*Association de la Presse médicale*, au restaurant Marguery, sous la présidence de M. le Dr Laborde, syndic. 28 personnes assistaient à cette réunion.

Ont été élus *Membres titulaires* de l'Association : 1° M. le Dr Toulouse (de Paris), rédacteur en chef de la *Revue de Psychiatrie ;* 2° M. le Dr Lemoine (de Lille), rédacteur en chef du *Nord médical* ; 3° M. Le Dr Boix (de Paris), rédacteur en chef des *Archives générales de Médecine ;* 4° M. le Dr Ricard (de Paris), représentant la *Gazette des Hôpitaux ;* 5° M. le Dr Duchamp (de Saint-Etienne), rédacteur en chef de la *Loire médicale.*

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Les Mécènes de la médecine. — Schiller étant tombé malade et n'ayant pas assez d'argent pour payer seulement l'apothicaire, s'il faut en croire M. Weill, son biographe reçut de Copenhague un courrier, signé du duc d'Augustembourg et du comte de Shimmelman, où on lisait :

« Votre santé délabrée par un travail trop assidu a besoin de « repos : votre position de fortune vous empêche de goûter ce « repos : voudriez-vous *nous faire la joie* de l'accepter de notre « main ? A cette fin, nous vous offrons un don de trois mille écus. « Nous vous en prions, nous vous en supplions ! Que nos titres, ô « noble poète, ne vous engagent pas à refuser ; nous n'avons d'autre « orgueil que celui d'être *hommes*, citoyens de la République, dont « les limites s'étendent de l'existence de quelques générations au « delà même de l'univers. Vous avez devant vous des frères et non « des grands vaniteux qui, par l'usage de leurs richesses, ne ren- « dent hommage qu'à un orgueil d'un autre genre. Il dépend de « vous de choisir l'endroit du repos ; ici vous ne manqueriez pas de « récréations intellectuelles... L'estime et l'amitié rivaliseraient de « toutes parts pour vous rendre agréable le séjour du Danemark, « car nous ne sommes pas seuls à vous aimer. Et si, rétabli, vous « désirez servir l'Etat, nous sommes à même de satisfaire à ce vœu. « Mais loin de nous la pensée d'attacher une condition à notre « amitié. Nous désirons conserver à l'humanité un de ses plus no- « bles maîtres ; et c'est dans ce but que nous avons écrit cette lettre. »

Bien que ce soit au poète et au dramaturge que les deux nobles personnages, dont on vient de lire la lettre, aient fait des offres.. princières, nous ne saurions oublier que Schiller fût des nôtres ; en sa jeunesse n'était-il pas chirurgien militaire (1) ? Et nous saisirons cette occasion pour demander si, en d'autres circonstances, des souverains et autres grands seigneurs ont offert des présents ou un lieu de retraite pourvu de confort ou même de luxe, à ceux qui leur avaient rendu un service personnel ou avaient sauvé la vie à quelqu'un de leurs semblables ?

Symphorien Champier, père de l'Association médicale. — D'après les savantes recherches d'Achille Chéreau, le docteur Champier doit être considéré comme le *pere* de l'Association médicale.

C'est Dumont (de Monteux) qui nous révèle le fait dans son *Testament médical*. Si le fait est exact, comment l'association susdite n'a-t-elle pas pris l'initiative d'une souscription pour élever un monument ou un vulgaire buste à celui qui a, d'ailleurs, d'autres titres, et de plus sérieux, à l'admiration, sinon à la reconnaissance des médecins ?

P. F. L.

Les usages médicaux de l'absinthe.

Sed veluti pueris absinthia *tetra medentes*
Quum dare conantur, prius oras pocula circum
Continguunt mellis dulci flavaque liquore.

(1) V. notre article de la *Gazette des Hôpitaux*, 1899, p. 1128 et suivantes. (A. C.)

A quel usage médical Lucrèce faisait-il allusion dans ces vers ? Et quel était le but de cet usage appliqué aux enfants ? Etait-ce dans le même but que le grand-père d'Henri IV frottait les lèvres du futur roi de France avec une gousse d'ail ? L'absinthe était-elle donnée chez les Romains comme un simple *vermifuge* ?

Dr Mathot.

Réponses

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VI, 399, 501). — En Bretagne, on connaît le « chariot de la mort », appelé aussi la « brouette de la mort ». Quand, la nuit, on entend le bruit fait par ce véhicule, mal graissé, en roulant, on peut être sûr de n'être pas loin de son heure dernière. On trouvera dans le *Foyer Breton*, d'Emile Souvestre, et dans la *Revue des traditions populaires*, de Sébillot, une quantité de légendes sur ce point.

Dans quelques paroisses de la campagne, on sonne un glas spécial quand un malade est à l'agonie.

Dr Paul Aubry.

— En Maroué, sur la route de Noyal à Lamballe, se trouve une petite chapelle dédiée à la Vierge. Quand un malade est sur le point de mourir, et que l'agonie se prolonge outre mesure, on y porte une bougie que l'on allume ; au moment où elle s'éteint, le moribond s'éteint également.

Lucie de V. H.
(*Revue des trad. pop.*, 1897.)

— Pourrait-on, demandez-vous, donner l'origine de la superstition qui porte à faire croire qu'un malade doit mourir quand un chien aboie à la mort ? Y a-t-il d'autres superstitions se rapportant à l'agonie et à la mort ?

Cette croyance est d'origine très ancienne ; elle doit avoir pris naissance avec le culte d'Hécate, reine des enfers et des morts. Les Romains avaient l'habitude, pendant la nuit, de sacrifier à cette déesse des chiens, dont les hurlements plaintifs écartaient, disait-on, les esprits malfaisants. Depuis, les cris prolongés du chien ont été considérés comme signes de mort.

Il existe une foule de superstitions se rapportant à l'agonie et à la mort ; nous n'en citerons que quelques-unes, tirées, la plupart, du Dictionnaire des superstitions de *Migne* ; des Coutumes, Mythes et Traditions des Provinces de France, par *A. de Nore* ; des Usages, Coutumes et Croyances, par *Dieudonné Dergny*.

— Lorsqu'on approche d'un agonisant, on doit s'agenouiller près de son lit, puis jeter une poignée de sel dans le son, pour empêcher que le diable n'emporte son âme.

— Dans les campagnes du Périgord, il est d'usage de placer un joug sous la tête des agonisants pour les empêcher de souffrir.

— Dans la même contrée, lorsqu'un malade est à l'agonie, on met près de son lit un seau rempli d'eau pour que son âme puisse s'y purifier en quittant ce monde.

Mentionnons pour mémoire le funeste présage amené par le nombre 13.

— Une chouette ou une pie perchée, le soir, sur le toit d'une maison, annonce par ses cris lugubres qu'une personne mourra bientôt dans cette demeure.

— Lorsqu'on aperçoit une pie faire le tour d'une maison, un de ses habitants mourra dans l'année.

— Le feu-follet annonce la mort d'un proche.

— Ne vous avisez jamais d'éteindre la lumière placée près d'un mort, vous vous exposeriez à mourir dans l'année.

— Les taches en forme de croix sur le linge ou dans un appartement sont des signes de la mort prochaine d'un parent ou d'un ami.

— En Bretagne, lorsqu'une mère a un enfant malade, elle jette un voile blanc dans l'eau : s'il s'enfonce, c'est un signe que l'enfant n'en reviendra pas.

— Quand on coupe le gâteau de la fête des rois et que l'on met de côté la part des absents, c'est pour l'un d'eux un signe de mort prochaine, si cette part vient à se gâter.

— Si l'œil gauche d'une personne décédée ne se ferme pas, un de ses parents sera sous peu visité par la mort.

— Si un porc meurt de mort naturelle, son maître ne tardera pas à mourir ; on tire le même présage d'une poule qui imite le chant du coq.

— Mettre une chemise le vendredi saint, c'est s'exposer à mourir dedans.

— Celui qui, en pleine santé, voit en rêve son médecin est menacé de mort prochaine.

Pour terminer, voici une recette qui enlève toutes les difficultés de pronostic ; elle est tirée d'un manuscrit du XIII[e] siècle et a déjà été citée dans notre ouvrage sur les « Curiosités de l'histoire des remèdes » :

Se vous volés savoir se uns hom mora u non, quand il est malades, prendés sen orine et se le metés en un vaisiel, et faites une feme ki nrurise un oir malle degouter de son lait ens ; si vous vées le lait floter, il mora, et se li lais se melle avec l'orine, si puet bien warir. Et a le feme s'ele est malade, prendés le lait d'une feme ausi com devant ki nourisse une puciele. »

D[r] H. Coulon (Cambrai).

Médecins ayant pris part à la Commune (VI, 145, 372, 406, 602). — Permettez-moi d'ajouter un petit complément d'informations à la note que vous donnez sur le malheureux Tony Moilin. J'ai passé toute la période de la Commune à Paris ; j'ai été témoin d'événements bien douloureux dont je n'ai pas à parler ici. Quelques années avant 1870, j'étais interne à Necker dans différents services, entre autres dans celui de M. Bouley, le collègue et ami du D[r] Blanche à Passy.

Ce charmant maître, aussi érudit que modeste et bon, nous fit passer bien des heures instructives et agréables après le service. Assis devant une petite table, entouré de ses élèves, en face de son interne, il nous entretenait des cas intéressants observés pendant la visite. Puis la conversation prenait souvent un autre tour, s'élargissait et s'étendait aux faits d'actualité. Plusieurs fois il nous parla de Tony Moilin, qui avait été son élève. A ce sujet, je me permis quelques observations et quelques questions. Voici ce que je savais de notre jeune confrère :

Tony Moilin avait été reçu interne dans un bon rang, et il appartenait à la promotion Baillon. On ne pouvait guère prévoir sa fin

tragique. Il avait cherché modestement sa voie et s'occupait des maladies des yeux.

Les clients qui sortaient de son cabinet étaient couverts de nombreuses taches multicolores sur le front et le tour de l'orbite. Cependant, le plus souvent, un malade ne portait pas de taches de couleurs différentes. Mais les divers clients étaient mouchetés chacun avec sa nuance speciale. A cette époque, on ne connaissait pas en France les confetti en papier, mais on serait tenté aujourd'hui de comparer ces taches rouges, bleues, jaunes, vertes, à des confetti collés sur le front et les tempes. Elles étaient faites (on me l'a affirmé) avec du collodion diversement coloré.

Tony Moilin, ou plutôt Jules-Antoine Moilin, avait la prétention de guérir ainsi des affections oculaires diverses et, pour chacune d'elles, il employait une couleur différente. Les médicaments que contenaient ces taches agissaient, selon lui, en vertu d'une *sorte d'action réflexe*. Tony Moilin avait été préparateur de Claude Bernard, qui avait fait des actions réflexes le sujet de sa belle thèse inaugurale. J'ai assisté à la discussion de cette thèse, dont le principal juge était M. Milne Edwards, le père.

Je reviens à Tony Moilin. Les aveugles des ponts, les joueurs d'orgue plus ou moins infirmes exploitant la charité publique (paupériculture) étaient très nombreux à cette époque ; ils attiraient l'attention de telle façon que les questions s'imposaient. Presque tous étaient mouchetés de couleurs variées. Cette médication sortait du domaine des pauvres. A cette époque, la célèbre Toinette de Molière (Augustine Brohan) se promenait avec les taches circum-orbitaires de Tony Moilin. Cette façon d'exercer la médecine éveillait déjà mes scrupules de néophyte et (le dirai-je ?) me faisait soupçonner un procédé de réclame charlatanesque qui me déplaisait fort. Je soumis mes idées à notre excellent maître, à la fin d'une de ces petites conférences intimes et pleines de charme, auxquelles je faisais allusion au début de cette lettre. Il m'affirma qu'il ne croyait nullement à l'efficacité du remède, mais qu'il croyait Tony Moilin de bonne foi. Dans sa bienveillance, le Maître avait de la peine à admettre une indélicatesse professionnelle, surtout chez un homme qu'il avait connu. Je restai incrédule et, quelques années après, malgré les souffrances que la Commune me fit endurer, je fus profondément ému en apprenant la triste fin du pauvre Tony Moilin que je considérai comme victime d'une sentence draconienne. — Dans ces temps troublés, si l'instantanéité dans l'exécution d'un jugement cruel peut, jusqu'à un certain point, l'excuser, le retard qui permet la réflexion lui enlève toute excuse.

Dr Derlon.

— Personne n'a cité, parmi les médecins ayant pris part à la Commune de Paris, le Dr Tony Moilin, qui fut fusillé à l'entrée des troupes, et dont la veuve existe encore. M. Lepelletier a raconté sa mort et celle de Raoul Rigault, dans une suite d'études qu'il voulait consacrer aux hommes de la Commune et dont seules les deux premières (dont je viens de citer les titres) ont paru, de 1897 à 1898, dans *l'Echo de Paris.* Maxime du Camp consacre également quelques lignes au Dr Moilin.

Chose curieuse, c'est le Dr Moilin qui, un des premiers, a indiqué la

nécessité d'établir un chemin de fer métropolitain à Paris, et cela dès 1869.

Nous citerons les lignes suivantes, qui affirment notre dire :

« Ce n'était pas assez pour le gouvernement socialiste d'avoir créé la circulation dans l'intérieur des maisons, mais il fallait encore l'organiser dans les anciennes rues, et doter la ville d'un système de chemins de fer permettant de se transporter rapidement d'un point à un autre.

« A cet effet, on commença par construire une vingtaine de voies ferrées qui partaient toutes du centre de Paris, du Palais international, et se dirigeaient vers les diverses barrières de la capitale, où elles se raccordaient avec les lignes de la province.

« Ces chemins de fer rayonnants occupent *le milieu* de larges boulevards récemment percés et bordés de maisons modèles. Ils sont établis sur des viaducs assez élevés qui passent au-dessus des rues, et, partant, ne gênent en rien la marche des voitures et des piétons. Ces viaducs, *construits tout en fer*, et avec de grandes portes, sont d'une légèreté, d'une hardiesse étonnantes, et, bien loin de nuire à la beauté de la ville, ils en forment un des principaux ornements....

« Le système des *chemins de fer métropolitains* est complété par un second réseau qui, lui, affecte des directions circulaires. » (Dr Tony Moilin, *Paris, en l'an 2000*.)

N'oublions pas la date à laquelle ces lignes furent écrites : 1869 ! Notre confrère avait déjà prévu dès cette époque l'avenir des constructions en fer et la création du métropolitain, qu'on inaugurera seulement en 1900 ! C'était là une puissance de précision scientifique qui fait honneur à cette vaste intelligence.

Notez que ni le professeur Richet (*in* « Dans mille ans »), ni les autres auteurs qui ont traité ce sujet : « Paris au siècle futur », n'ont eu assez de puissance imaginative pour prévoir l'établissement d'un chemin de fer métropolitain et l'importance du fer dans la construction moderne. Tony Moilin est un précurseur.

Dr Michaut.

Bibliographie des romans médicaux (VI, 211, 400, 529). — A joindre à la liste :

L. Noir, *Le Médecin juif* (1888) ; Clémence Badère, *Le Médecin empoisonneur* (1885) ; X. de Montépin et Dornay (J.), *Le Médecin des Folles*, drame en cinq actes et seize tableaux, tiré d'un roman portant le même titre, œuvre de Montépin seul ; Joliet (Ch.), *Le Médecin des Dames*, scènes parisiennes (1885) ; *Le Médecin de Madame ou l'odyssée d'un chaste*, par le Dr J. Gérard (1893) ; Gabrielle Béal, *Le Médecin de Lochrist* (1891).

A. C.

— A mettre encore sur la liste des romans médicaux, le suivant que j'ai omis dans mes communications précédentes :

Le Docteur Blanc, par de Montplaisir (Charles, éditeur, 1899).

Relativement à la *pathologie mentale*, il faut voir dans la nouvelle de Théodore Hoffmann (*Contes fantastiques*), intitulée *Mademoiselle de Scuderi*, un cas de *kleptomanie* (un orfèvre poussant l'amour des diamants jusqu'à assassiner les clients qui les lui achètent).

Dans le *Stand Magazine*, l'histoire de *Sanctuary Club* : c'est l'histoire d'un établissement d'aliénés, ou plutôt les Mémoires d'un mé-

decin anglais, le Dr Cato, qui, ayant dirigé cette maison de santé, note les aventures dramatiques ou bizarres, observées au cours de sa carrière parmi ses pensionnaires. Enfin, comme exemple d'aliéné transporté sur le théâtre, notons *Michel Pauper*, de Becque. Michel est un ouvrier qui devient fou après de violents chagrins, au moment même où il croit avoir trouvé le moyen de faire de l'or (mégalomanie de la paralysie générale). Cas identique à celui de Balthasar Claës, dans le roman de Balzac : *La Recherche de l'Absolu.*

Dr Michaut.

— Citons encore :

Les *Mémoires du Docteur Bernagius*, par Lucien Biart; *Médecine morale des Passions*, par le Dr Jules Massé, 1856. (Collection de romans écrits par un médecin. Dans celui consacré à la colère, on voit un enfant *coléreux* tuer son père en lui égratignant la figure : il en résulte un cas de *tétanos* mortel.)

La Faiseuse d'Anges, par Mie d'Aghonne ; *Mademoiselle Beaubaiser*, sage-femme, par Alexis Bouvier (Marpon, édit.) ; *Les Stupéfiés*, par Henri Desclais (Etude sur l'intoxication chronique par l'alcool, roman, 1899) ; *L'Amour est mon péché*, par l'auteur de *L'Amitié amoureuse* (description d'une angine dipthéritique) ; *La Guerre et la Paix*, de Tolstoï (consultation de trois médecins russes et critique ironique de l'auteur).

Il y a encore le roman de Rachilde : *Monsieur Vénus;* le *Gaga*, *Charlot s'amuse*, etc., etc. (*Etudes de psychopathies sexuelles*).

Dr Mathot.

— M. le Dr Michaut, qui est bien documenté, a cité, dans la *Chronique médicale*, les titres d'un grand nombre de romans médicaux et, entre autres, celui-ci : « *Le Vieux Médecin, Les Souvenirs d'un médecin*, d'après Samuel, Arren, Charbre, Grattan, traduit de l'anglais par Philarète Chasles ».

L'indication bibliographique exacte est la suivante : *Souvenirs d'un médecin*, par Philarète Chasles : 1° *Le Vieux Médecin* d'après Samuel Warren, Crable, Grattan, etc. ; — 2° *Le Jeune Médecin* (de Samuel Warren) ; — 3° *Le Médecin des Pauvres*, d'après Samuel Warren, Kingsby, Mayhew.

Ces trois volumes font partie de la Collection Michel Lévy ; il ne s'agit pas d'une simple traduction.

Dr Breucq (de Bayonne).

Le martyrologe des médecins (VI, 347, 443). — Nous avons reçu, à propos de cette question, la curieuse pièce suivante :

Certificat d'honorabilité des parents de M. le Baron du Mesnil.

Le Maire de la ville de Falaise, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis :

Certifie que M. Louis-Gustave Révérend du Mesnil, surnuméraire dans l'Administration de l'Enregistrement, né à Falaise, où il a été élevé, et où il a longtemps demeuré,

Appartient à une famille des plus estimables de la ville ; qu'il a reçu une éducation soignée et qu'il a justifié, par sa bonne conduite dans la société, les excellents principes que lui ont donnés ses parents ; qu'enfin, sous tous les rapports moraux et politiques, M. du Mesnil mérite, à juste titre, la considération et l'estime de tous les gens de bien.

On peut ajouter que M. du Mesnil père a particulièrement con-

cilié à ses enfants l'affection et l'attachement de leurs concitoyens, par le zèle et le désintéressement qu'il a mis dans l'exercice de sa *profession de docteur-médecin.*

Après avoir prodigué volontairement, pendant plusieurs mois, ses soins aux militaires blessés et atteints de fièvres contagieuses, dont les hôpitaux de Falaise furent encombrés en 1814, il succomba *le 9 juin de cette année, victime de son généreux dévouement.*

Donné à l'Hôtel de Ville, le 4 janvier 1825
Signé : FRED. DE LABBEY.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Falaise, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, en légalisant la signature de M. Fred. de Labbey, maire de cette ville, *se plaît à constater l'exactitude des faits contenus au certificat d'autre part.*

Falaise, le 5 janvier 1825.
Le Sous-Préfet,
Signé : BULLIÈRE.

Nous, maire de Langres, certifions la copie d'autre part conforme à l'original, qui nous a été représenté.

Langres, le 31 décembre 1858.
Le Maire, signé : ED. BROCARD.
Pour copie conforme :
BARON DU MESNIL.
Marseille, la Corniche, en janvier 1897.

— Mon camarade et ami Kuzmierski est digne, je crois, d'une inscription au martyrologe de la « Chronique ».

Reçu 1er à l'Internat de Bordeaux en 1887, il obtenait la 2e place à l'Externat de Paris la même année. Quelques mois après, il nous revenait plein d'avenir et de confiance en son étoile. La table de la salle de garde de l'hôpital Saint-André fut en fête ce jour-là, et c'est à peine si quelques-uns d'entre nous prêtèrent attention au pansement qui recouvrait un des doigts de notre hôte.

Il nous en souvint, hélas ! cruellement, lorsque, le lendemain, le télégraphe nous apprenait la mort de Kuzmierski dans sa famille, à Mâcon. La trachéotomie fut impuissante à le sauver de l'inoculation diphtérique, faite au cours d'une autopsie à l'hôpital des Enfants-Malades, la veille de son départ de Paris.

Dr E. FAIVRE (Bagnères-de-Luchon).

— Le Dr Michaut demande qu'on lui signale des victimes du devoir professionnel. Permettez-moi de lui citer le Dr Mestivier, de Brétigny-sur-Oise (Seine-et-Oise), mort, en 1885, du croup au cours d'une épidémie infantile. Dr SURBLED.

— En 1898 est mort, à Rouen, le Dr Victor Petit, chef de clinique chirurgicale. Il fut emporté par la diphtérie.

Les noms de Heurtematte, de Ragueneau et de Victor Petit, morts victimes du devoir professionnel, sont gravés sur des plaques commémoratives placées à l'Ecole de la même ville. D. R.

— En réponse à la question : « Quelles ont été, dans votre entourage, les victimes du devoir professionnel dont vous avez gardé le souvenir ? » le premier nom qui me vient en mémoire est celui d'un camarade d'études, Meyer, externe des hôpitaux de Marseille, qui, pendant une suppléance d'internat, contracta la diphtérie après

avoir pratiqué une intubation et succomba à la fin d'octobre 1892. Trois ans auparavant, un interne, Comier, contractait la même affection dans le même service, au Pavillon des-Etudiants, à l'hôpital de la Conception, et succombait aussi rapidement.

Voilà, dans mes contemporains, les seules victimes du devoir professionnel que je connaisse ; en remontant plus loin, nous trouverions les noms d'Hormomti, de Marseille, 1865 ; de Fanton, d'Arles, 1884 ; de Patros, de Marseille, 1884, succombant en donnant leurs soins aux cholériques et terrassés par le même mal.

Plus près de nous, je vous citerai le nom de mon camarade Farnarier, actuellement interne des asiles de la Seine, qui, étant externe au service des varioleux, contracta la variole, lors de la dernière épidémie de 1895. Chose bizarre, de tous les élèves du service il fut le seul à ne pas obtenir la médaille du Ministère de l'intérieur, malgré les demandes réitérées de son chef de service !!!

Médecins artistes et collectionneurs (VI, 437, 669). — Pour n'en citer qu'un seul, le professeur Villard a réuni dans son hôtel de la rue Saint-Jacques une merveilleuse collection de céramique ; il a en outre, dans sa collection de tableaux anciens, deux toiles de Jules Romain, datées de 1515, représentant la défaite de Maxence et le triomphe de Constantin ; un Guido Reni, un Fragonard ; la mort de Patrocle ; dans les modernes, des tableaux de Ribot, de Wuillefroy, d'Etienne Martin, de Moutte, d'Olive, ces trois derniers artistes marseillais. Je regrette de ne pouvoir vous renseigner sur la galerie du docteur Mireur qui, dit-on, est splendide.

D[r] FRANÇOIS (Marseille).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Notices biographiques sur les anciens Pharmaciens inspecteurs de l'Armée. Paris, Henri Charles-Lavauzelle, éditeur, 1892.

Travaux scientifiques des Pharmaciens militaires français, par A. Balland. Paris, Asselin et C[ie], 1882.

Vieux-neuf médical — Variétés, par le D[r] de Mets. I. — Le liquide de Burow au XVII[e] siècle ; II. — Système d'un médecin anglais sur la cause de toutes les maladies. Imprimerie J.-E. Buschmann. Anvers, MDCCCIC.

Dictionnaire de la Table, par le D[r] Félix Brémond. *Fascicule 19.* Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon.

Les maladies vénériennes dans leur rapport avec la prostitution clandestine et la prostitution reglementée, par le docteur Commenge. Bruxelles, H. Lamertin, libraire-éditeur, rue du Marché-au-Bois, 20, 1899.

L'Organisation actuelle de la surveillance médicale de la prostitution est-elle susceptible d'amélioration ? par M. le D[r] Louis Fiaux (de Paris). Bruxelle, H. Lamertin, 1899. (*Sera analysé.*)

Histoire de la guerre civile de 1871, par Louis Fiaux. Paris, G. Charpentier, éditeur, 1879.

Massage thérapeutique, par le D[r] E. Hugon. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine (1900). (*Sera analysé.*)

Les Consultations de nourrissons, par Pierre Budin. Paris, aux

bureaux du Progrès médical, 14, rue des Carmes ; Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, 1899. (*Sera analysé.*)

Tempéraments et maladies, par le Dr Jules Rengade. Paris, librairie illustrée Montgredien et Cie, 8, rue Saint-Joseph. (*Sera analysé.*)

Sur l'alimentation des enfants débiles, par Pierre Budin. (*Sera analysé.*)

CORRESPONDANCE

La Chaux-de-Fonds, le 18 novembre 1899.

CHER MONSIEUR,

... L'autopsie de Sainte-Beuve fut pratiquée, dites-vous, par l'interne de Gosselin, qui n'était autre à l'époque que M. Pinard. Or, dans une lettre datée du 14 octobre 1869 et reproduite dans *Souvenirs et Indiscrétions*, M. Eugène Filloy fait le récit de cette opération, qu'il dit avoir pratiquée. Voici, d'ailleurs, quelques passages de la très intéressante relation qu'il adressait à son père :

«... Nous avions à peine fini (de prendre le masque de Sainte-Beuve), qu'entrèrent pour l'autopsie Veyne et Piogey. A leur prière et celle de Troubat, je dus rester. Ces Messieurs me passèrent le scalpel... Nous avons constaté avec surprise la présence de trois pierres dans la vessie : une, grosse comme un œuf de poule, les deux autres moindres, mais encore assez volumineuses.

« Je ne puis, quoi qu'on en ait dit, m'empêcher de croire que si, dernièrement encore, on avait recouru à la taille sus-pubienne, on aurait pu rendre au malade quelques années de vie et de travail.

« Ce qui a déterminé la mort, c'est un vaste abcès situé sur la partie latérale gauche de la prostate.

« Celle-ci n'était point enflammée, mais son lobe moyen s'était hypertrophié et faisait office de bouchon. C'est cette disposition qui rendait le sondage si difficile et presque impossible....»

Votre tout dévoué,
P. BERNER (1).

* * *

MON CHER DIRECTEUR,

Je vous signale un pilleur qui puise à pleines mains dans la *Chronique médicale* et démarque les articles qu'il y découpe. Il s'agit du Dr Courtault, de Royat, qui prend son bien où il le trouve pour confectionner ses *Tablettes médicales*, lesquelles sont exclusivement composées de découpures. Ce serait parfait si le Dr Courtault indiquait toujours les journaux d'où il tire son fonds et les confrères dont il donne la prose ; mais, bien loin de là : le directeur des *Tablettes médicales* coupe l'article, le reproduit et signe bravement : *Dr Quidam* ou *Dr Rictus*. C'est ainsi que, dans son dernier numéro, s'emparant du huitain dont je

(1) Le reste de la lettre se rapportant à des questions posées dans la *Correspondance médico-littéraire*, nous en ajournons la publication à une date ultérieure.

demandais l'auteur scatologique, dans le numéro du 15 octobre de la « Chronique », le Dr Courtault, lui, n'hésite pas ; il signe résolument au bas du huitain : *Dr Riclus*. Il serait peut-être bon de soumettre ce cas au Syndicat de la Presse médicale. C'est un exemple ; il en est d'autres dans les journaux qui ne vivent que d'emprunts.

Bien confraternellement.

Dr Mathot.

Nous nous associons à la protestation de notre collaborateur, que nous aurions voulu seulement d'expression plus mesurée. Nous nous donnons beaucoup de mal pour essayer de faire un journal intéressant, et nous sommes à chaque instant démarqué ! C'est une preuve de succès, dira-t-on. Nous n'en disconvenons pas, mais il nous semble que ce serait faire acte de probité — la propriété littéraire étant une propriété, tout comme une autre — d'indiquer au moins la source de ses emprunts. Pour notre compte, nous n'avons jamais agi autrement, nous inspirant du principe : *Faites aux autres....*

A. C.

P.-S. — Un mot à propos de la statue de Duchenne, de Boulogne : En 1888, le Docteur Joffroy, actuellement professeur de clinique des maladies mentales à la Faculté de Médecine à Paris, avait ouvert une souscription pour élever un monument à Duchenne, de Boulogne. Les mauvaises langues ont dit que le professeur Charcot, très jaloux, avait manifesté quelque opposition à ce projet.

Sur cette première liste, *ouverte, je le répète, en 1888,* figuraient le Dr Achard, actuellement professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, le professeur Tessier, de Lyon, le Dr Hillemand et votre collaborateur.

Rendons à César ce qui appartient à César !

Le Dr Foveau de Courmelles n'a donc en réalité été que le *second* dans sa généreuse entreprise Celui qui, le premier, a eu cette idée, c'est le professeur Joffroy : rectification utile au point de vue des dates.

Dr Mathot.

Erratum

Page 398, n° 12, 6e année : Au lieu de Cauchas, lire : Cochez. Je l'ai connu vers 1885 à Lariboisière où il était interne. Il fit en effet, sur le bacille de Koch, la 2e thèse ou le 2e travail qui ait été publié en France, le 1er ayant paru sous forme de thèse à Nancy.

Cochez est professeur à la Faculté d'Alger, où il a une très belle clientèle.

Dr Aubert.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr Cabanès.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

N° du 15 *juillet* 1899. — Le 106e anniversaire de la mort de Marat. — Un illustre évadé de la médecine : le docteur Marat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr Vigouroux, directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière. — Marat physicien. — Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday, par le Dr Cabanès. — Maratiana : Un frère inconnu de Marat. — La sœur de Marat. — Marat précepteur. — Les manuscrits de Marat.

N° *du* 1er *août* 1899. — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais (*suite*), par M. le Dr Michaut. — Marat oculiste, par M. H. Morse Stephens. — Ce qu'il en coûtait jadis de violer le secret professionnel.

N° *du* 15 *août* 1899. — La naissance de la duchesse d'Abrantès. — Les grands personnages aux eaux minérales. — Enghien-les-Bains, par M. le Dr Cabanès. — Médecins et Clients, par M. le Dr Scheuer (de Spa).

N° du 1er *septembre* 1899. — Les Médecins célèbres d'Arles-en-Provence, du xve siècle à nos jours, par M. le Dr Martin-Raget (d'Arles-sur-Rhône). — Correspondance de Warden, par MM. le Dr Cabanès et Blavinhac (*Suite*). — Une affiche du xviiie siècle relative aux inhumations précipitées, par M. le Dr Hamy.

N° du 15 *septembre* 1899. — Correspondance de Warden, par MM. le Dr Cabanès et Blavinhac (*suite*). — Les médecins célèbres d'Arles-en-Provence, par M. le Dr Martin-Raget (d'Arles-sur-Rhône) (*suite et fin*).

N° du 1er *octobre* 1899. — J.-P. Marat. — Sa vie en Angleterre, par M. G. Pilotelle. — Charlotte Corday au théâtre. — La sœur de Marat et la sœur de Robespierre.

N° du 15 *octobre* 1899. — *A propos du trentième anniversaire de la mort de Sainte-Beuve.* — La maison de Sainte-Beuve, par M. Jules Troubat. — Inauguration d'un portrait de Sainte-Beuve à Boulogne-sur-Mer. — Vieux-neuf médical : Un essai d'asepsie au xvie siècle, par M. le Professeur H. Folet (de Lille).

N° du 1er *novembre* 1899. — La maladie de Chopin (d'après des documents inédits), par le Dr Cabanès. — Une maison de la rue Grenéta. — Un littérateur-médecin, précurseur de M. Georges Ohnet. — La médecine en Orient.

N° du 15 *novembre* 1899. — La surdité de Jean-Jacques Rousseau, par M. le Dr A. Courtade. — L'odyssée du cadavre de Marmontel. — Le Palais du Luxembourg : souvenirs d'antan. — La Ballade des pauvres mires de Paris, par M. le Dr Remy Giroud.



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.

DR CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef

6e ANNÉE. — No 24 15 DÉCEMBRE 1899

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION

149, AVENUE DU MAINE

SOMMAIRE

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1899).

6e ANNÉE N° 24 15 DÉCEMBRE 1899

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de la *Chronique médicale*, 149, avenue du Maine, Paris.

On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement la somme de *douze francs* avant le 1er janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part : cet avis devra nous parvenir avant le 10 janvier 1900.

La Médecine et la Littérature

A propos du centième anniversaire de la naissance de H. Heine.

En quelle année naquit Heine ? La question n'est pas aussi oiseuse qu'elle apparaît.

« Je suis né dans le mois de décembre 1779, écrivait-il à son professeur, Hugo, dans une lettre en latin qu'on peut lire encore sur les registres de l'Université de Gœttingue (1). »

En réalité, Heine, dans cette lettre, s'était vieilli de vingt ans.

En quelle année naquit-il donc réellement ? Au commencement de l'année 1800 nous répond-il lui-même, à la fois dans les *Reisebilder* et dans la courte biographie qu'il envoya, en 1835, à Philarète Chasles. Cette fois, il se rajeunissait (2).

Si l'on veut avoir la vraie date de sa naissance, ce n'est pas au

(1) *Natus sum mense decembri anno 1779.*

(2) « Il laissait croire qu'il était né en 1801, pour pouvoir dire en plaisantant qu'il était le premier homme du siècle. » (Ed. Grenier.)

premier jour de l'année 1800, mais au 13 décembre 1799 qu'il faut la placer; c'est dans une lettre à Saint-René Taillandier (3 novembre 1851) que Heine donne, avec la date véritable de sa naissance, la raison qui poussa ses parents à le faire inscrire seulement en 1800: on voulait le soustraire au service du roi de Prusse. Les archives de sa famille furent brûlées depuis à Hambourg, mais Heine put se procurer son extrait de naissance; il portait la date que nous venons d'indiquer. Il y a donc bien un siècle que naquit un des plus grands esprits de l'Allemagne.

Comment justifier, dans cette revue, d'un caractère si spécial, une étude sur un poète? Etait-il médecin (1)? Force nous est, à notre regret, de répondre par la négative. Son plus jeune frère, Maximilien, était bien docteur en médecine; — à ce titre, il prit du service dans l'armée russe, puis s'établit à Saint-Pétersbourg; mais ce détail est de mince intérêt. Heine est pour nous une physionomie attirante, parce qu'il fut un malade, un malade admirable de résignation au milieu de souffrances sans nom; et surtout, parce que son esprit (2), fouetté par la douleur, se répandit en mille étincelles, jaillissant de son cerveau, comme des multiples facettes d'un diamant.

Oh! l'esprit de Heine! Que de mots cruels (3) se sont échappés des lèvres de ce sceptique désabusé, qui n'avait d'indulgence que pour la douleur qui le tenaillait!... C'est en 1837 (4) que la santé du poète avait commencé à décliner. Les premières atteintes de paralysie se firent sentir chez Heine deux ou trois ans avant de l'envahir complètement; il parlait en badinant de son mal:

« Je perds la vue, disait-il, et comme le rossignol je n'en chanterai que mieux. »

Une autre fois, au travers de plaisantes saillies, il annonçait que le muscle facial du côté droit devenait d'une paresse déplorable:

« Hélas! disait-il, je ne puis plus mâcher que d'un côté, plus pleurer que d'un œil (5)! Je ne suis plus qu'un demi-homme.

---

(1) « Sa mère, Madame Betty Heine, née de Geldern, était fille d'un médecin israélite fort distingué. » (C. Selden.)

(2) « Son esprit garda dans cette épreuve toute sa finesse et sa lucidité, toute sa gaieté même, mais une gaieté qui avait quelque chose de démoniaque. Elle ne respectait ni les hommes ni les dieux, et son sarcasme atteignait tous les Olympes et les Sinaïs. Il ne s'arrêtait devant rien. » (Ed. Grenier.)

(3) « Les vers veulent se repaître de mon corps, disait le poète avec une cruauté shakspearienne, je vais leur octroyer ce festin en regrettant seulement de n'avoir que des os à leur offrir. » (J. Claretie.)

(4) « En 1837, j'étais à Boulogne-sur-Mer. M. Heine s'y trouvait aussi; il prenait des bains pour sa santé. » (A. Barbier.)

« En 1845, cette douloureuse transformation se préparait, mais elle n'était pas encore accomplie. Durant l'été de 1845, Henri Heine était allé prendre les eaux des Pyrénées, dans l'espoir de se guérir, bien entendu. Sur la fin de septembre, il revint, un peu refait peut-être, mais déjà rompu et voûté. Des lunettes bleues couvraient ses yeux. » (Ph. Audebrand.)

(5) Heine écrivait un jour à Mme Jaubert:

«... La chair cache sa beauté, qui ne se révèle dans toute sa splendeur idéale qu'après qu'une maladie ait animé le corps; quant à moi, je me suis adonisé, à l'heure qu'il est, jusqu'au squelettisme. Les jolies femmes se retournent quand je passe dans les rues; mes yeux fermés, *l'œil droit n'est plus ouvert que d'un huitième*, mes joues creuses, ma barbe délirante, ma démarche chancelante, tout cela me donne un air agonisant qui me va à ravir! J'ai dans ce moment un grand succès de moribond. Je mange des cœurs; seulement je ne peux pas les digérer.... »

Je ne puis exprimer l'amour, je ne puis plaire que du côté gauche. O femmes! à l'avenir, n'aurai-je droit qu'à la moitié d'un cœur ? »

Dans un de ses jours de verve, il envoyait aux feuilles allemandes des rectifications d'une gaieté sinistre, d'une amertume féroce, par exemple :

« Je laisse indécise la question de savoir si l'on a nommé ma maladie par son véritable nom (1), si c'est une maladie de famille, une maladie que l'on doit à sa famille, — ou l'une de ces maladies privées, dont l'Allemand établi à l'étranger a d'ordinaire à souffrir ; si c'est un ramollissement français de la moelle épinière ou une phtisie allemande de l'épine du dos ; — je sais seulement que c'est une très affreuse maladie, qui me met nuit et jour à la torture et a sérieusement ébranlé non pas seulement mon système nerveux, mais encore mon système de pensées. Dans certains moments, surtout quand les crampes font un vacarme par trop douloureux dans ma colonne vertébrale, je

---

(1) La maladie de Henri Heine était, à n'en pas douter, l'*ataxie locomotrice*, cette même affection qui devait clouer sur le lit de misère ces deux admirables esprits : X. Aubryet et Alp. Daudet. A part les « symptômes d'état », nous avons les signes prémonitoires, qui nous permettent d'être très affimatif dans notre diagnostic, en dehors de la vue du malade. Les Goncourt rapportent, dans leur *Journal*, que Gruby, appelé en consultation avec d'autres médecins chez l'oculiste Sichel, pour donner son avis sur une maladie des yeux, dont était atteint Henri Heine, attribua cette maladie à un commencement d'affection de la moelle épinière et prescrivit un traitement ; mais comme il était en minorité, il ne fut point écouté.

Dix ou douze ans se passaient au bout desquels un médecin, venant chercher Gruby et lui rappelant sa consultation, le menait chez Heine.

En ouvrant la porte, l'introducteur de Gruby disait à Heine : « Je vous amène votre vrai médecin », et Heine, se tournant vers lui, s'écriait : « Ah ! docteur, que ne vous ai-je écouté ! » Avec sa claire pénétration, Gruby avait deviné juste.

Cette ataxie reconnaissait-elle pour cause la syphilis ? Nous n'aurions pas osé aborder cette question, si nous ne l'avions trouvée posée avant nous. Philibert Audebrand, dans ses *Petits mémoires du XIXe siècle* (p. 42), écrit ces lignes, qui n'ont nul besoin d'être commentées :

« .. Ce mal, on ne savait pas au juste ce qu'il était. De ce poète si vert, si jeune, si alerte, qui portait fièrement sur les épaules une des plus belles têtes que la nature ait faites, de cette complexion opulente sous laquelle il y avait un tribun, un élégant, un homme d'action au besoin, un virus innommé a fini, un jour, par faire une masse informe, couverte d'ulcères et tristement repliée sur elle même. D'où cela venait-il ? On a dit, d'une part, que cela résultait d'un accident ; on a prétendu aussi, et très méchamment, que c'était la suite d'un fait un peu semblable à celui qui a amené la mort de François Ier dans le donjon de Rambouillet. Ce qu'il y a de certain, c'est que, en quelques années, l'auteur des *Reisebilder* n'était plus qu'une ruine .. »

Alex Weill donne une autre origine, moins vraisemblable, à l'affection dont H. Heine était atteint

« Qu'on se figure, écrit ce pamphlétaire, sa déception à la mort de son oncle, mort qui suivit de près son voyage à Hambourg, quand il apprit que, dans son testament, l'oncle pour tout potage, lui avait légué (on ne le devinerait jamais !) *seize mille francs de capital* ! *Je dis seize mille francs !* Heine, à cette nouvelle, en ma présence, tomba raide sur le parquet, et quand, Mathilde et moi, nous l'eûmes remis au lit, il pleura à chaudes larmes, *les seules larmes que je lui aie vues* ! Ce fut pour lui un coup mortel. Sa grande maladie date de là !.. »

Ailleurs, Weill convient lui-même que Heine était atteint d'une sorte d'eczéma (?), pour lequel il dut faire des saisons à Bagnères-de-Luchon. Cet eczéma pouvait bien être de nature spécifique... Ce n'est qu'une hypothèse.

« Il ne s'était jamais tout à fait remis, écrit Weill, d'une maladie de peau, d'un eczéma, pour lequel il allait tous les étés à Luchon. »

sens palpiter en moi un doute sur la réalité de ce que m'assurait, il y a vingt-cinq ans, à Berlin, feu le professeur Hegel, que l'homme est vraiment un dieu à deux jambes... »

Ce fut au commencement de janvier 1848 que Henri Heine fut saisi par une de ces terribles crises qui devaient persister jusqu'à son dernier jour : des crampes partant du cerveau et qui se prolongeaient jusqu'à l'extrémité des pieds. Cette souffrance intolérable ne cédait qu'à l'application de la morphine. On en saupoudrait des moxas, posés successivement et entretenus le long de l'épine dorsale ; plus tard, n'oublions pas de noter ce détail effrayant, il était arrivé à absorber pour cinq cents francs par an de ce poison calmant!

Quelques mois après la révolution de 1848 (1), cédant aux prières de sa femme, le pauvre malade avait consenti à se laisser transporter à Passy (2). On voulait essayer d'un changement d'air.

C'est de Passy qu'il écrivit à celle qu'il appelait sa « bonne fée », et que Musset nommait sa « marraine » (3), l'excellente Mme Jaubert, le billet suivant, dont l'écriture incertaine laissait constater à première vue les ravages de la maladie :

« Paris, ce 16 juin 1848 (4).

« Citoyenne,

« Si vous êtes à Paris, et que vous vous promeniez un jour au bois de Boulogne, je vous prie de vous arrêter quelques mo-

---

(1) « Les forces de Heine, écrit Strodtmann, décroissaient tous les jours d'une manière effrayante. Surexcité par les événements de 1848, il voulut descendre dans les rues de Paris.

« La foule les inondait. Le pauvre poète, paralytique et presque aveugle, s'appuyant sur un bâton et aidé de quelques amis, cherchait à gagner les boulevards, à travers le flot populaire ; mais, arrivé au Louvre, ses forces l'abandonnèrent et l'on dut le ramener chez lui. Depuis ce jour, il ne quitta plus sa *tombe de matelas*, comme il appelait son lit de souffrance. »

(2) Il avait la manie des déménagements. « Il lui fallait, disait-il, une tranquillité absolue et il la cherchait en vain de quartier en quartier, chassé d'ici par un voisin qui faisait du tapage, de là par une usine ou un laboratoire qui faisait du bruit. »

(3) « La fameuse *marraine* de « l'enfant du siècle », la confidente attitrée des amoureux de son cercle, la toute petite madame Jaubert, un diminutif de femme, propret, bien ganté, armé d'un petit parapluie qui prenait, entre ses menottes, les proportions d'un insigne, et la faisait ressembler à la figure de la Comédie bourgeoise sous Louis-Philippe. » (C. Selden.)

(4) La lettre suivante, datée de Passy (19 septembre 1848), équivaut à un véritable bulletin de santé :

« Petite fée !

(C'est sous ce nom, qui lui avait été donné par Mme Heine, que Mme Jaubert était connue chez le ménage du poète).

« Je vous écris aujourd'hui pour vous dire que, demain, vous ne me trouveriez plus dans ma *villa Dolorosa* de Passy que je quitte pour rentrer à Paris, rue de Berlin, nº 9 (au coin de la rue d'Amsterdam) ; je n'y resterai que jusqu'à ce que Mme Heine ait trouvé un appartement plus convenable à l'état de ma santé. Depuis que j'ai eu la consolation de vous voir, mes maux ont augmenté, et des symptômes alarmants me décident à rentrer à Paris...

« Je ne veux pas être enterré à Passy ; le cimetière doit y être bien ennuyeux. Je veux me rapprocher de celui de Montmartre, que j'ai depuis longtemps choisi pour ma dernière résidence. Mes crampes n'ont pas cessé ; au contraire, elles ont envahi toute l'épine dorsale, et montent jusqu'au cerveau, où elles ont fait peut-être plus de dégât que je ne puis le constater moi-même ; des pensées religieuses surgissent...

« Adieu, petite fée ; que le bon Dieu vous pardonne vos enchantements et qu'il vous prenne sous sa sainte et digne garde.

Henri Heine. »

ments à Passy, 64, Grand'Rue, où, dans le fond d'un jardin, demeure un pauvre poète allemand, qui est à présent complètement paralysé. Mes jambes sont devenues tout à fait inertes, et on me porte et on me nourrit comme un enfant.

« Salut et fraternité.

HENRI HEINE. »

Par un véritable miracle, plus le corps du malade s'affaiblissait, plus semblait croître la vigueur de son esprit. C'est dans son lit de douleur qu'il composa et publia en 1847 son admirable poème d'*Atta Troll* (1).

De même que le talent de l'écrivain, l'esprit du causeur demeura intact et brillant jusqu'à la fin.

En 1855, le célèbre médecin Schlesinger étant allé le voir, Heine lui dit :

« Quand le misérable nerf sciatique se calme, aussitôt les autres en profitent pour se livrer à une danse infernale. Mes nerfs sont d'une nature si singulière (2), que, si je pouvais les envoyer à l'Exposition, ils me vaudraient pour sûr une médaille d'or. »

Un autre jour, auscultant la poitrine du malade, le docteur lui demanda :

— Pouvez-vous siffler ?

— Hélas ! non, répondit-il, pas même les pièces de Scribe.

La veille même de sa mort, à un de ses amis qui s'informait anxieusement s'il s'était réconcilié avec Dieu, il répondit gaiement :

— Soyez tranquille, mon cher ! Dieu me pardonnera : c'est son métier.

Ces derniers mots laisseraient croire que Heine avait la foi. En réalité, il croyait à la Divinité; mais il restait absolument réfractaire aux cérémonies du culte.

Une anecdote, entre bien d'autres, le prouvera. Un jour, la princesse de Belgiojoso, qui revenait d'Orient, où elle avait visité Jérusalem, lui rendait visite.

A entendre l'intérêt chaleureux avec lequel Heine s'informait de ce voyage en Terre Sainte, la princesse se méprit et crut saisir une lueur religieuse chez le malade. Elle parla de l'abbé Caron, très en vogue à cette époque, comme d'un homme du plus grand mérite. Elle proposa de l'amener ; par politesse, plus que par conviction assurément, Heine consentit à recevoir l'ecclésiastique.

Après deux ou trois visites de l'abbé, Heine dit à une de ses amies :

---

(1) *Atta Troll* n'est pas le seul ouvrage composé par Henri Heine dans les heures de répit que lui laissaient ses souffrances. Il en composa plusieurs autres, dont les plus remarquables sont les *Confessions*, les *Dieux en exil* et *Lutèce*, qui parurent tous dans le courant de l'année 1854.

(2) Surtout dans les dernières années de sa vie, son irritabilité nerveuse ne fit que s'accroître. Alors le moindre bruit le faisait tressaillir. Il disait à sa sœur, qui prenait cependant garde de ne lui parler qu'à voix basse :

— Lottchen, ne crie donc pas si fort !

L'organe de l'ouïe avait acquis une si douloureuse sensibilité que, quoique isolé par un paravent, le malade entendait tout ce qui se disait au dehors.

« La princesse m'avait amené l'abbé Caron, vous le saviez ? (Prenant un air de componction) : Il avait éveillé quelques velléités religieuses ; (puis en riant) : mais, décidément, je reviens aux cataplasmes. Le soulagement est plus immédiat (1) ! »

Avide de détails qui pussent lui servir de points de comparaison, il aimait à s'enquérir des gens atteints du même mal que lui. Augustin Thierry le préoccupait particulièrement. « Dormait-il ? mangeait-il ? comment travaillait-il ? » Il insistait sur l'état du cerveau de l'illustre historien : « Est-ce que vraiment il conservait toute son activité, toute sa puissance intellectuelle ? » Quand on l'avait rassuré à ce propos, il poussait un long soupir de soulagement.

« Vous savez, docteur, disait-il à son interlocuteur, que notre mal a la même origine. »

Puis, sur un ton de persiflage :

« C'est *excès* de travail, disent les bonnes gens ; *excès* est le mot juste. Est-il bien appliqué ? »

En 1849, un de ses amis étant allé le voir, Heine lui décrivit en termes émouvants son déplorable état, et lui avoua que le fantôme du suicide lui apparaissait souvent dans ses douloureuses insomnies. Il avait eu jusqu'alors la force de le repousser. « Mais l'aurai-je toujours ? » ajouta le malheureux d'un air sombre.

Une autre fois, quelqu'un l'allant visiter et remarquant pour la première fois une sorte d'appareil en corde, de la forme d'un étrier, cloué au mur, à la tête de son lit, lui demanda ce que signifiait cette nouveauté :

« Oh ! ça, c'est une invention gymnastique, soi-disant pour exercer mon bras droit (2). Mais, entre nous, je crois plutôt une invite à la pendaison : attention délicate de mon docteur. — Il y a pourtant des imbéciles, continua Heine, qui admirent le courage que j'ai de prolonger ma vie. Or, ont-ils jamais songé à la façon dont je m'y prendrais pour me donner la mort ? Je ne puis ni me pendre, ni m'empoisonner, encore moins me brûler la cervelle ou me jeter par la fenêtre ; me faut-il donc mourir de faim ? Fi !... un genre de mort contraire à tous mes principes ! — Sérieusement, on admettra bien que nous pouvons

---

(1) Les pratiques du clergé étaient pour lui une source intarissable de plaisanteries et de sarcasmes, dont l'approche de la mort ne put arrêter le cours. Durant le dernier été qu'il passa dans ce monde, il lui arriva une aventure qu'il raconta en ces termes à sa fidèle Mme Jaubert : « Oh ! mon amie, s'écria-t-il, je viens d'avoir une belle peur ! Imaginez un peu ; on avait ouvert ma fenêtre, et, par ce soleil brûlant, au lieu de songer aux tilleuls en fleurs, comme l'eût fait tout homme raisonnable, voilà qu'il sort de ma mémoire successivement toutes les cathédrales que j'ai visitées en Italie pendant mes voyages. « Au secours ! m'écriai-je ; la paralysie gagne le cerveau ! – Ce n'est rien, monsieur, rien que la chaleur, me répond mon flegmatique secrétaire. Le thermomètre marque à l'ombre trente-six degrés Réaumur. » Cette indication m'est devenue un trait de lumière. Je me souvins du passage des *Reisebilder*, où j'ai noté la religion catholique comme bonne religion d'été, attendu la fraîcheur des églises. — Vous saisissez, mon amie, la liaison d'idées provoquées par la sensation. »

(2) Serait-ce là une des premières applications de la pendaison au traitement du tabes ?


C. K.

Je prie Monsieur Gerdès
De remettre au porteur
un Exemplaire de mon
portrait. – Mille com-
pliments

Henri Heine

au moins choisir la forme de notre suicide, ou mieux vaut ne point s'en mêler. »

Heine était convaincu (et son frère, le docteur, partageait sa conviction) que les médecins de Paris l'avaient mal soigné et qu'ils avaient abrégé sa vie en lui appliquant le système de Broussais, qui régnait alors en France. L'abus des purgations, des saignées et de tous les débilitants avait affaibli jusqu'à la prostration son délicat et frêle organisme. A la fin, tous les remèdes étant reconnus impuissants, on se borna aux palliatifs et aux calmants. Pour le soulager de ses spasmes et de ses coliques, on lui administrait presque continuellement de l'opium.

De 1849 jusqu'à sa mort, il reçut les soins d'un médecin hongrois, dont le nom est familier à nos lecteurs, le fameux docteur Gruby.

A sa première visite, Gruby trouva le malade sans mouvement dans son lit, « le corps contracté et roulé en boule. » La sécrétion de la salive était si abondante, qu'il lui était impossible de prendre aucun aliment.

Le docteur Gruby parvint à adoucir ses souffrances. Grâce à lui, Heine put se soulever et se tenir assis ; il recouvra peu à peu l'usage des bras, de la vue et de la parole.

Le convalescent voulut tenter une sortie : il espérait que l'air lui ferait du bien. Il se fit transporter jusqu'au Louvre. Il entra au rez-de-chaussée, dans une galerie du musée de sculpture ; il s'assit en face de la *Vénus de Milo*. Là, dans un demi-jour, sous l'influence de ce sourire divin, de cette beauté plastique, qui désormais ne serait pour lui qu'un souvenir, il resta plongé dans un état extatique.

« Ah ! que ne suis-je tombé mort, là même, en cet instant, s'écriait-il. C'était une mort poétique, païenne, superbe, et que je méritais. Oui, j'aurais dû m'éteindre dans cette angoisse ! »

Et, après un court silence, reprenant un ton railleur :

« Mais la déesse ne m'a pas tendu les bras ! Vous connaissez ses malheurs : sa divinité est réduite de moitié, comme mon humanité. Or, en dépit de toutes les règles mathématiques et algébriques, nos deux moitiés ne pouvaient faire un tout.

Il ne craignait rien tant que l'envahissement du cerveau par la paralysie : crainte vaine, car, jusqu'au bout, il conserva ses précieuses facultés.

En dépit de ses cruelles souffrances (1), il trouvait toujours matière à raillerie, le plus souvent à ses propres dépens. Jamais, par exemple, il ne sollicitait la pitié. Il eût été le dernier sur le sort duquel il se serait attendri.

Deux fois le feu prit à la cheminée contre laquelle était posée la tête de ses matelas ; il semblait, à lui entendre conter l'incident, qu'il n'eût pas couru plus de danger que toute autre personne.

Pris au milieu de la nuit d'une de ces crises meurtrières, que cette fois on pouvait à bon droit croire la dernière, sa femme accourut près de lui, pleine d'effroi ; elle saisit sa main, la pressant, la ré-

(1) « Héroïque contre la douleur physique, faible et irritable comme un enfant devant la moindre critique littéraire. » (ED. GRENIER.)

chauffant, la caressant. Elle pleurait à chaudes larmes, et, d'une voix entrecoupée, au travers des sanglots, il l'entendit répéter : « Non, Henri, non, tu ne feras pas cela, tu ne mourras pas ! tu auras pitié ! J'ai déjà perdu mon perroquet ce matin ; si tu mourais, je serais trop malheureuse ! »

« C'était un ordre, ajoutait-il, j'ai obéi ; j'ai continué de vivre... Vous comprenez, quand on me donne de bonnes raisons.... »

Heine prenait un plaisir extrême à conter cette histoire ; il la répétait complaisamment à tout venant, très amusé de la forme parfois comique qu'empruntait le désespoir.

Cependant le mal faisait chaque jour des progrès, et tout présageait une fin prochaine. Les attaques de crampe se rapprochaient et l'effet de la morphine s'épuisait.

Le corps du moribond, réduit par l'atrophie, « paraissait être celui d'un enfant de six ans ; ses pieds pendaient inertes, ballottant, tordus, de façon que les talons se trouvaient placés devant, là où devait être le cou-de-pied (1) ».

Le 13 février, le malade fut pris de convulsions et de vomissements, dont aucun remède ne put se rendre maître. Son corps était tellement habitué à tous les opiacés, que la morphine, administrée à doses énormes, ne réussit pas à lui procurer le moindre repos. Les vomissements durèrent trois jours consécutifs.

La nuit du 16 février, le docteur Gruby, interrogé par Mme Heine, secoua la tête pour toute réponse et entra dans la chambre du malade. Il s'approcha de son lit, le regarda en silence et avec tant de tristesse, que celui-ci lui demanda :

— Vais-je donc mourir ?

Sa voix était ferme.

— Oui, répondit le docteur ; l'heure est venue. Vous m'avez fait promettre de vous le dire, et je tiens ma promesse.

— Merci, ami, fit Henri Heine.

— Avez-vous une dernière prière à m'adresser? demanda le docteur, ému jusqu'aux larmes.

— Oui, répondit le poète: ma femme dort. Ne la réveillez pas. Mais prenez sur cette table les fleurs qu'elle a achetées ce matin. J'adore les fleurs ! Bien ! Placez-les sur ma poitrine ! Merci, merci encore.

Et, s'enivrant une dernière fois de parfums, il murmura :

— Des fleurs ! des fleurs ! Que la nature est donc belle !

Ce furent ses dernières paroles.

C'était le 17 février 1856, un dimanche.

Jusqu'au dernier soupir, sa merveilleuse intelligence n'avait subi aucune altération (2).

A. C.

---

(1) *Souvenirs de Mme C. Jaubert.*

(2) Bibl. : *Henri Heine et son temps* (1799-1827), par Louis Ducros. — *Souvenirs de la vie intime de Henri Heine*, recueillis par sa nièce, princesse Della-Rocca, née Embden-Heine. — *Souvenirs de Mme C. Jaubert*, Lettres et Correspondances. — *Les Coulisses d'un Livre : A propos des Mémoires de Henri Heine*, par F. Kohn-Abrest.— *La Vie à Paris*, par J. Claretie. — *Souvenirs personnels*, par Aug. Barbier. — *Journal des Goncourt.* — *Petits Mémoires du XIXe Siècle*, par Ph. Audebrand. — *Les derniers jours de Heine*, par C. Selden. — Grenier, *Souvenirs littéraires.* — *Souvenirs intimes de Henri Heine*, par Alex. Weill, etc.

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY

(Comprimés Vichy-Etat)

GAZEUX

aux Sels naturels de Vichy-État



Chaque « Comprimé de Vichy » contient
0 gr. 33 de sels naturels de Vichy

Informations de la « Chronique »

La médecine française au pays scandinave.

La mission, d'un mouvement si spontané, d'une initiative si généreuse, que viennent d'accomplir deux de nos confrères, deux maîtres, le Dr Huchard, le savant cardiopathe, le Dr Janicot, le talentueux journaliste, est de celles qui doivent être grandement louées.

Dans un pays où l'on attend tout de l'Etat-protecteur, où les esprits libres et dégagés de toute compromission et de tout lien se comptent, parce qu'ils sont rares, il faut plus que de la résolution, du courage pour entreprendre un voyage à la fois « scientifique et patriotique », tel que celui dont le Dr Huchard nous a narré le pittoresque récit dans le *Journal des Praticiens* et le *Bulletin de Thérapeutique*.

En faisant choix des pays scandinaves comme but de leur croisade — car ils ont bien été des pèlerins, des pèlerins d'avant-garde, — nos deux collègues de la Presse médicale ont eu une idée bien arrêtée : sachant que ces pays, dont toutes les sympathies vont à la France, se laissaient de plus en plus gagner, pourquoi ne pas dire gangrener, par l'influence germanique, ils ont tenu à aller faire de la propagande sur place, à *agir*, au lieu de se livrer à de « stériles manifestations ».

On peut dire que le Dr Huchard s'est particulièrement prodigué dans cette campagne *patriotique*, — le mot est de ceux qu'on ne saurait trop souligner et répéter : visite au roi, banquets multipliés, visite aux confrères suédois et norvégiens, aux établissements hospitaliers, aux laboratoires. M Huchard a supporté ce surcroît de fatigues avec une vaillance, une bonne humeur, qui ont dû lui conquerir bien des cœurs — qui ne demandaient qu'à se livrer !

Les reparties heureuses, les saillies d'esprit, et du plus parisien, relevé d'une pointe de sel bourguignon, ont jailli avec une spontanéité, avec un à-propos qui en doublaient le prix.

Si nous avons été charmé à la lecture, combien plus ont dû l'être ceux qui ont eu la rare fortune d'entendre le beau et fort langage sorti de la bouche d'un bon Français de France, qui a su trouver, en parlant de notre mère commune, des accents d'une éloquence si vibrante, si inspirée !

Merci à MM. Huchard et Janicot de nous avoir si brillamment et si fermement représentés en pays étranger ; merci, au nom de la presse, dont nous ne sommes qu'un humble franc-tireur ; au nom des confrères, dans les rangs desquels nous ne demandons qu'à nous perdre, ne sollicitant une place aux premiers rangs que s'il y a combat — pour les justes causes.

A. C.

Nos gravures.

Nous avons eu quelque peine à nous procurer un portrait, et surtout un autographe de Henri Heine.

Le portrait, nous l'avons trouvé dans la collection d'estampes de la Bibliothèque nationale ; et, grâce au concours d'un artiste de talent, M. Kreutzberger, qui a réussi à faire, d'après le document, un portrait à la plume des mieux réussis, ainsi qu'on en peut juger, nous avons pu en obtenir une reproduction très fidèle.

Nous nous sommes procuré plus difficilement quelques lignes d'écriture de Henri Heine. Ni M. Sardou, ni M. Claretie, ni MM. Charavay n'en possédaient dans leurs pourtant riches collections. Heureusement avons-nous eu la bonne inspiration de nous adresser à M. Nadar père, l'artiste lettré que tous nos lecteurs connaissent, et dont personnellement nous avons eu maintes fois à éprouver l'obligeance. M. Nadar a répondu à notre demande par l'envoi d'un billet *au crayon*, écrit par le poète Henri Heine, presque moribond, *quinze jours avant sa mort*.

C'est ce billet que nous reproduisons en fac-simile. Nos lecteurs s'associeront à nous pour remercier M. Nadar de nous avoir donné, avec tant d'empressement et de bonne grâce, communication d'un aussi précieux document (1).

Les fouilles de Saint-Nicolas du Chardonnet. — Une science nouvelle à vulgariser.

Lorsque je fis mes recherches pour retrouver les cendres de l'incomparable philanthrope Piarron de Chamousset, qui émerveilla ses contemporains Voltaire et Rousseau par la justesse et la hardiesse de ses combinaisons philanthropiques, je priai mon ami Louis Guédy

---

(1) M. Nadar avait accompagné cette pièce de l'intéressante et aimable lettre, dout nous dounons ci-après les fragments qui peuvent en être publiés :

« Marseille, 2 décembre 1899.

Cher Docteur,

« Heine est mort rue d'Amsterdam (du 18 au 28), où j'allais le voir peu de jours avant sa fin, (Coïncidence : Baudelaire, à sou premier retour de Belgique, eut de même là installation passagère.)

« Heine, depuis longtemps paralysé sur son lit, n'a pas dû avoir le temps de frayer avec la photographie à peine née de la veille.

« Je ne connais qu'une image de lui, une gravure au trait, de profil.

« Vaguement me revieut un souvenir douloureux de mon unique visite : le malade, obligé de soulever, pour nous voir, de la main les paupières paralysées.

« Proudhon, qui avait la main dure, a dit de Heine, dans son admirable livre de *La Justice dans la Révolution* : « Quant à cette catin, sa place est au charnier des filles repenties. » Un peu vif tout de même, et j'entends eucore, un jour que je citais la phrase, les cris de colère iudignée de Baudelaire et Banville.....

« Si quelque boune étoile m'amenait jamais par ici l'enquêteur et très sympathique que vous êtes, quelles joies et quelles retrouvailles par cet amoncellement de lettres et pièces où se retrouve tout ce qui a donné au public signe de vie daus les 3/4 de ce siècle, *majores* et *minores* ! Et plus d'une fois je me demande ce que tout ça va deveuir après moi demain.....

« Que c'est mièvre à vous offrir ! Ce n'est qu'une siguature. Je me rappelle maintenant qu'il me traça cela quand j'allai lui demander de le portraicturer dans mon *Panthéon Nadar*. — Enfin ! le plus vilain Nadar du monde

« Ne peut donner que ce qu'il a !

comme dit la romance.

Croyez-moi toujours tout votre

Nadar.

de se joindre à la commission nommée, composée des docteurs Dureau, Cabanès, de Thierry et Legué.

C'est Louis Guédy, grâce à son flair, qui trouva, ensablé dans les caveaux de Saint-Nicolas du Chardonnet, non loin de quelques ossements humaine, recouverts encore de peau parcheminée, les fragments du crâne, et le sachet révélateur qui devait nous fixer sur l'authenticité de la dépouille du trop méconnu Chamousset.

Pourquoi, allez-vous me dire, la présence de Louis Guédy, artiste peintre, était-elle utile dans ce milieu scientifique ? Mon Dieu, c'est bien simple : si Louis Guédy est un peintre de talent, il est aussi le créateur d'une nouvelle science « cncéphalique », qui fait déjà merveille, depuis que mon confrère Georges Vanor, incrédule irréductible d'abord, s'est fait le clairon de sa renommée grandissante dans toute la presse.

La méthode de Louis Guédy est le résultat d'une longue et patiente observation. Il arrive à nous prouver scientifiquement que le cerveau humain est toujours malléable comme de la cire molle, en raison de la gymnastique que nous lui faisons subir ; par cette thérapeutique morale, il arrive à contrarier les penchants fâcheux qui nuisent au développement de l'être moral et physique.

Le *guédisme*, si j'ose créer le mot, est une nouvelle *biologie-encéphale*, que je voudrais recommander à tous ceux qui s'occupent de l'éducation de l'enfance, j'invite notamment Me Rollet, le saint Vincent de Paul laïque des enfants moralement abandonnés, d'envoyer ses pupilles aux consultations de Louis Guédy, 59, rue de Vaugirard, car cette science appliquée à l'enfance permet de dévoiler chez elle les tares et les vertus qui sommeillent dans l'atavisme en germe. Par elle, l'éducateur découvrira les aptitudes de l'enfant et combattra victorieusement certains penchants vicieux. Par suite, cette science de redressement moral devient un guide précieux dans l'éducation de l'enfant.

Vraie ou fausse, cette science nouvelle me paraît digne d'attention. Le corps médical doit la discuter, l'analyser, car elle peut devenir pour les médecins, comme pour les juges d'instruction, une ressource, qui n'cst pas à dédaigner, surtout lorsqu'on est appelé, de par sa profession, à séparer l'ivraie du bon grain

Partant de ce point, je serais heureux de voir une discussion scientifique s'engager, dans la *Chronique médicale*, sur cette découverte de biologie-encéphale, que MM. les aliénistes ne devront pas ignorer.

F. Martin-Ginouvier

Le tibia de Cartouche.

Puisqu'on joue *Cartouche* à l'Ambigu, nous allons en profiter pour dire ce que sont devenus les précieux (?) restes de ce brigand fameux.

On sait que le corps de Cartouche fut vendu par le valet du bourreau (c'était lc titre qu'on donnait aux aides de l'exécuteur) aux chirurgiens de Saint-Côme.

Mais ce que beaucoup de nos lecteurs ignorent sans doute, c'est que les deux tibias de Cartouche sont devenus plus tard la propriété de lord Grosveny, qui eut la singulière idée d'en faire des tuyaux de pipe.

Par quelle série de circonstances une de ces pipes s'est-elle trou-

vée dans la panoplie de Mlle Anna Deslions, la célèbre demi-mondaine ? Je l'ignore. Toujours est-il qu à la vente après décès de son mobilier, le tibia de Cartouche, consciencieusement culotté, a été adjugé sur une enchère de.. 75 centimes !

Hâtons-nous de dire que nous ne garantissons pas l'authenticité de l'anecdote. Nous ne l'avons pas inventée, voilà tout.

L'Esprit des malades et des médecins.

Heine était allé faire un voyage en Allemagne. A son départ de Hambourg, un ami lui confia un petit paquet renfermant un saucisson, à l'adresse du docteur X.., médecin homœopathe à Paris. Or, pendant le voyage, Heine eut faim. Il ouvrit son sac et n'y trouvant rien à manger, si ce n'est le saucisson du docteur :

— Si j'y goûtais ? se dit-il.

Il y mit la dent, le trouva bon et s'en coupa une tranche, puis une seconde, puis une troisième, puis une autre encore, si bien qu'à son arrivée à Paris, il ne restait plus du saucisson qu'un petit morceau du bout.

Il fallait bien pourtant rendre compte du paquet dont il s'était chargé. Que faire ? Il prit un rasoir, enleva du débris une tranche mince comme du pain à chanter, la mit sous enveloppe et l'expédia au docteur X..., avec ce billet:

« Cher Docteur,

« Selon les principes de l'homœopathie, la millième partie d'un tout fait plus d'effet que le tout même ; c'est pourquoi je vous envoie cette partie au lieu du tout, dans l'espoir qu'elle vous procurera mille fois plus de plaisir que si vous aviez reçu le saucisson tout « entier. »

On a eu tort de mettre en doute la véracité de Laube, qui, le premier, a rapporté cette anecdote dans son livre sur Heine ; l'anecdote est vraie dans tous ses détails : c'est Heine qui l'a racontée lui-même à sa sœur, et c'est la nièce du poète, la princesse della Rocca, qui nous l'a fait connaître, dans son livre de *Souvenirs*.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Nous annonçons, bien tardivement, à notre regret, l'apparition d'un journal, dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée à des médecins, qui sont, par essence, des philanthropes.

Cette feuille nouvelle s'appelle *L'Ami des pauvres*, « organe d'assistance aux malheureux, moniteur de leurs revendications », et le rédacteur en chef en est M. G. Harmois.

Nous faisons tous nos vœux pour la réussite de l'œuvre de notre charitable confrère.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'amiral Dewey, fils de médecin.

Georges Dewey, le célèbre amiral américain, qui est né dans une jolie petite ville de l'Etat de Vermont n'ayant pas même 5 000 habitants quoiqu'elle soit une capitale, et portant le nom de *Montpellier*, — singulièrement difficile à prononcer en anglais pour des Fran-

çais, s'ils veulent se faire comprendre, — vint au monde le 26 décembre 1837 : ce qui lui donnait tout près de soixante et un ans le jour de sa victoire. Son père était un honorable *médecin de campagne*. Il perdit sa mère de bonne heure et fut élevé par sa sœur, à qui il donna, dit-on, du fil à retordre. Ses biographes s'accordent à dire qu'il fut un polisson difficile à manier.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

L'hygiène vocale de la Patti.

Mme Adelina Patti, interrogée récemment par une jeune Américaine sur son hygiène vocale, lui répondait en ces termes : « Je m'exerce à supporter, sans en souffrir, l'ardeur estivale et la glace hivernale J'évite de faire faire trop de feu dans mes appartements, je passe au moins deux heures par jour à l'air libre, je me promène à pied et en voiture découverte. N'ayez pas cette terreur du grand air qui rend les artistes si ridicules. Evitez les fourrures. »

(*La Paix.*)

Le corset dans l'art.

Un médecin allemand vient de faire des constatations archéologiques tendant à réhabiliter l'instrument de torture que tous les hygiénistes s'accordent à condamner. Le *Journal des Débats* produit à ce sujet la curieuse note suivante :

« On vient d'exposer à Dresde les œuvres de Lucas Cranach. Les peintres y ont pris leur plaisir et les orthopédistes leur profit. Car un médecin, le docteur Schlanz, a été frappé d'y voir qu'Eve, Lucrèce et les déesses mêmes avaient le dos rond. Il en ressentit une tristesse qu'il divulgua dans la *Semaine médicale allemande*. L'infirmité de ces figures n'est pas un caprice dépravé de Cranach; car ses portraits de femmes sont également rachitiques et la duchesse Catherine présente un cas de scoliose bien accentué. Albert Dürer, qui dessine un Adam magnifique, infléchit pareillement l'épine dorsale d'Eve. Comme on ne peut douter de la sincérité de ces maîtres, on doit avouer que la femme allemande de la Renaissance avait l'échine tordue. Le docteur Schlanz a trouvé la cause d'une si grande disgrâce dans le costume, qui était bien moins soutenu qu'aujourd'hui de baleines et d'acier. Là est la cause de dégénérescence du type féminin. Poursuivant ses études sur d'autres époques, le docteur Schlanz est arrivé à cette formule générale que toutes les générations sans corset avaient le dos voûté. L'érudition conduit à tout, et il n'est pas de découverte trop ingénieuse pour la science allemande; mais il serait intéressant d'appliquer à l'antiquité la formule du docteur saxon, et de savoir si Cléopâtre, dont nous savions déjà qu'elle avait le nez trop court, n'avait pas également le dos circonflexe. »

Les médecins conférenciers.

A la séance annuelle du 18 novembre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. le Dr Hamy a clôturé la séance par une lecture fort goûtée sur la vie, pleine de tribulations, d'un égyptologue aujourd'hui oublié, Jean-Baptiste Adanson, ancien drogman, chancelier français dans le Levant, mort à Tunis, en brumaire de l'an XII.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

La maladie de B. Raspail.

Le fils de Raspail, Benjamin Raspail, qui fut député, comme son père, et est mort inaperçu, avait une jambe de bois. J.-V. Raspail a conté, dans son *Histoire de la maladie et de la santé*, — si curieuse et savamment systématique, — comment une pierre, habilement jetée à son fils, amena une tumeur au genou et obligea à une opération. L'image coloriée de la tumeur et la jambe coupée de Raspail fils figurent d'ailleurs parmi les gravures qui complètent l'ouvrage du père. M. Claretie se souvient encore de ces planches anatomiques, de ce genou tuméfié, de ces chairs malades.

(*Gaz. médic. de Paris.*)

Pasteur et la chirurgie.

Le *Limousin médical* reproduit un discours de M. d'Arsonval, dans lequel l'éminent professeur rapporte cette curieuse anecdote sur Pasteur :

« Pasteur fut toujours sensible à l'enthousiasme de la jeunesse et plus encore peut être dans cette période de sa vie où ses travaux étaient si vivement contestés par les médecins. Souvent je le voyais revenir de l'Académie de médecine hors de lui, et il y avait de quoi. A ce propos, permettez-moi de vous citer une anecdote personnelle.

« Un soir, après la séance, Claude Bernard revenait au laboratoire, accompagné de Pasteur, de Henri Sainte-Claire Deville et d'un chirurgien célèbre de l'époque. Pasteur était découragé, et sous cette impression, la conversation n'avait pas tardé à prendre une tournure funèbre. On se demandait ce qu'il resterait des grands hommes de l'époque. Sainte-Claire Deville dit tout à coup : Pour vous, Pasteur, on gravera cette inscription sur votre tombe : *Il chercha la petite bête*. A cette boutade, Claude Bernard, regardant le chirurgien, qui passait pour malpropre, rectifia : — Non, on mettra : Il apprit aux chirurgiens à se laver les mains. — A presque tous, alors, reprit Deville. »

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Les punaises en thérapeutique. — *Les punaises* furent-elles employées en thérapeutique ? Ont-elles eu un autre usage que celui de faire rendre les sangsues avalées par mégarde dans l'eau prise comme boisson ?

P. M.

L'hygiène des gens de lettres. — Quelle est, *d'après les médecins*, la meilleure hygiène du littérateur ? Nous entendons une hygiène raisonnée, basée sur l'expérimentation.

B. Cr.

Un ancêtre (?) de Nélaton. — Le chirurgien *Nélatton* (sic), qui se distingua, au dire des historiens du temps, dans la fameuse épidémie de peste qui sévit à Marseille en 1720, était-il un ancêtre du célèbre

chirurgien qui opéra Garibaldi et dont un descendant occupe encore actuellement une place distinguée dans le corps chirurgical des hôpitaux de Paris ?

Dr Mt.

La bibliographie du rire. — Quels ont été, aux xve, xvie et xviie siècles, les médecins qui ont composé des traités sur le *Rire*, envisagé au point de vue physiologique ? Il en existe plusieurs ; quels sont-ils ? Cette bibliographie serait intéressante, semble-t-il, et n'a pas été faite encore, que je sache ?

Dr Michaut.

La légende de la conversion de l'abbé de Rancé. — Dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, Vigneul-Marville semble avoir fait bonne justice d'une légende qui a encore cours à l'heure actuelle ; nous citons textuellement :

« Ce qu'on a rapporté comme Une vérité dans un petit Livre sans Nom d'Auteur, que M. de Rancé, Abbé de la Trappe, s'étoit converti à la vuë de la tête de Madame de Montbazon, que ses serviteurs avoient séparée du corps pour l'ensevelir dans un cercueil de plomb qui étoit trop court, doit passer pour *un conte fait à plaisir*. Il est seulement vrai, que cet Abbé qui étoit ami particulier de cette Dame, allant pour lui rendre visite, sans savoir qu'elle fût malade, rencontra dans son antichambre Monsieur N..., qui lui dit tout effrayé, que Madame de Montbazon, frappée de petite verole, n'avoit plus besoin que d'un Confesseur. L'Abbé remonta aussitôt en carosse, et étant revenu peu de temps après avec un Confesseur, il trouva que cette Dame venoit d'expirer. Il en fut vivement touché ; mais il ne pensa tout de bon à cette conversion si celebre, qui a édifié tout le monde, que deux ou trois ans après le décès de Madame de Montbazon. »

Que sait-on de plus à cet égard ? Quelque biographe du fondateur de l'ordre de la Trappe a-t-il donné une autre version de sa conversion ?

Quærens.

Hallucinations de personnages célèbres. — Quels sont les auteurs célèbres qui ont accusé des hallucinations et les ont analysées ? Quels écrivains ont noté leurs rêves ?

Dr Michaut.

L'art de se faire une clientèle. — Pourrait-on résumer, en une série d'aphorismes et de conseils pratiques, *l'Art de se faire une clientèle*, appuyé d'exemples historiques empruntés à la vie de praticiens connus ?

P. M.

Les médecins amis de Balzac. — Quelles ont été les relations médicales du grand romancier H. de Balzac, dont les préoccupations scientifiques se font jour dans plusieurs de ses romans ou traités, à titres médicaux ? Je mets à part Esquirol, ami du romancier.

Dr Mathot.

De quel genre est le mot poison ? — Edouard Fournier prétend (*Variétés historiques et littéraires*, t. IV, p. 7) que *poison*, comme le mot latin *potio*, dont il est le dérivé, fut longtemps du féminin : « C'est Vaugelas et Balzac qui lui assignèrent le genre qu'il a gardé depuis,

et cela en dépit de Malherbe, et même de Ménage, qui, dans ses *Observations sur les poésies*, de ce dernier (Paris, 1666, p. 451), soutient qu'en vertu de l'étymologie, c'est le féminin qui eût dû prévaloir. Le peuple est resté de l'avis de Ménage et du latin. »

Quelque savant philologue nous citera-t-il des phrases où le mot *poison* est employé au féminin ?

Albert D.

Médecin d'eau douce. — Qu'entend-on par cette expression qui est passée en commun proverbe ?

Dr Barlett.

Réponses

Quel est ce Budin ? (VI, 627). — Dans le numéro de votre si intéressant journal, que vous m'avez adressé à la campagne, vous faites cette question : « Quel est ce Budin ? »

C'est mon ancien camarade du collège de Beauvais, mon ami Florian Budin, aujourd'hui médecin à La Neuville-Roi (Oise).

Je pourrais vous raconter comment, le soir même de son arrestation, j'arrivais, grâce à la recommandation de mon maître, le professeur Béhier, dans le cabinet du préfet de police, M. Piétri, qui me recevait, m'accordait la liberté de Florian Budin et me promettait qu'il ne serait point poursuivi.

Il ne le fut que très tardivement, et il fut condamné à deux mois de prison qu'il fit à Sainte-Pélagie.

Mais tout cela serait bien long pour vos lecteurs...

Pierre Budin.

Le Dr Camuset et les médecins poètes (VI, 500). — Le 2 avril 1885, étant à Sorrento, je trouvai au salon de lecture de l'hôtel un petit journal français — *rara avis his in terris*, — rédigé par des Français de la colonie de Naples ; ce numéro renfermait un article nécrologique sur le Dr Camuset : il venait donc de mourir. Assurément les journaux de Paris ont dû en parler les premiers, et si on compulse les derniers numéros de mars 1885, on doit y trouver des renseignements sur le docteur-poète qui vous intéresse. Peut-être y a-t-il encore à Dijon quelques personnes ayant connu Camuset, ce dont je m'informerai à la fin des vacances.

J. Durandeau.

— Puisque le Dr Michaut convie chacun de nous à dire ce qu'il sait du Dr Camuset, qui, comme bien d'autres, n'aura eu des reflets de célébrité qu'après sa mort, je crois devoir rappeler qu'en 1880, j'ai trouvé auprès de lui l'accueil le plus bienveillant ; et en même temps, je redirai l'impression que j'en ai gardée.

J'avais publié en 1880, dans la *Gazette des hôpitaux*, un article sur un sommeil maladif, invincible et intermittent, survenant brusquement chez certains émotifs, et auquel j'avais donné le nom de *narcolepsie*.

Ce sommeil diffère complètement de celui signalé chez les nègres sous les tropiques par les médecins de la marine : ce dernier se continuant une fois commencé et se terminant toujours par la mort, tandis que la narcolepsie se signale par des accès fréquents, intermittents et peu dangereux !

Oser découvrir et décrire une névrose nouvelle, en dehors de

l'Ecole de la Salpêtrière, c'était un acte bien audacieux et pouvant m'attirer de sévères critiques (elles sont venues après) ; et, je dois le dire, je le redoutais, quand je trouvai dans le Dr Camuset un secours inespéré.

Frappé par l'aspect de cette affection singulière, et rappelant ses souvenirs, ce digne confrère adressa immédiatement au rédacteur en chef de la *Gazette des hôpitaux*, M. Le Sourd, trois observations de narcolepsie absolument concluantes, et terminait son plaidoyer en faveur de ma découverte par ces mots aimables : « A présent que les voilà baptisés, on n'aura qu'à frapper le sol du pied pour en faire sortir de nouveaux narcoleptiques. »

Cet appui inattendu d'un confrère connu appelait tout au moins de moi, nouvellement débarqué à Paris, une visite de remerciement, et j'allai chez lui à l'heure de sa consultation.

Il me reçut fort aimablement dans un salon modestement meublé. Il me parut avoir entre 40 et 50 ans. Il s'exprimait avec une grande facilité. Si mes souvenirs sont exacts, il me dit qu'après être sorti des écoles (polytechnique, je crois), il s'était senti du goût pour la médecine, et l'avait étudiée avec passion ; plus tard, vers 1874, s'il m'en souvient, il avait choisi une spécialité, l'oculistique, qu'il avait continuée depuis.

Il était lié avec Fauvel et faisait sans doute partie des dîners mensuels, où ce dernier, gastronome émérite, aimait à figurer. Il serait donc possible qu'en faisant quelques recherches de ce côté-là, c'est-à-dire auprès des survivants de ce dîner, on pût recueillir des documents inédits sur Camuset, qui, à l'exemple de tous les poètes joyeux, devait aimer à réciter ses sonnets ou ses pièces de vers, à la fin d'un bon repas.

Je me rappelle qu'à la fin de notre entretien, il s'exprima avec un peu d'amertume sur les difficultés de percer à Paris à côté des Officiels, et qu'il me parla de son désir de regagner son pays natal, Dijon. Il a dû exécuter son projet en 1881.

Je regrette de n'avoir pas de détails plus intéressants à donner à la *Chronique* ; mais les dates que je donne sont exactes et aideront peut-être à reconstituer la biographie de Camuset. En tout cas, plein de reconnaissance pour la bienveillance de ce confrère, je suis heureux de trouver ici l'occasion de l'exprimer.

Dr Gelineau.

A propos de cette question, notre collaborateur le Dr Michaut a reçu la lettre suivante, qu'il a bien voulu nous transmettre :

22 octobre 1899.

Monsieur,

Si j'ai tant tardé à vous répondre, c'est que je voulais, avant de le faire, chercher dans mes papiers si quelque chose de mon ami Camuset pouvait vous intéresser. Je n'ai rien trouvé : il y a si longtemps de tout cela ! Je n'ai même plus le volume des *Sonnets du Docteur*, dont j'ai pourtant écrit la préface... Je l'aurai prêté, et on ne me l'a pas rendu. C'est l'usage.

Donc tous regrets de ne pouvoir vous documenter sur lui. Mais entrez en relations avec M. Lionel Laroze, conseiller d'Etat ; il était

le plus intime ami de Camuset et a de très *curieuses* lettres de lui. C'est un garçon charmant et vous pouvez venir de ma part.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments les plus distingués.

ARMAND SILVESTRE.

A quelle époque les femmes ont-elles cessé de monter à cheval à califourchon ? (VI, 627.) — Cette habitude n'est peut-être pas encore passée partout en France d'une manière complète. En quelque recoin de l'Ariège montagneuse ou des Pyrénées, on pourrait trouver trace courante d'une habitude, disparue, du reste, par le seul fait de la facilité de locomotion sur de bonnes routes et en de bonnes voitures.

Autrefois, il n'y a pas cinquante ans encore, beaucoup de nos provinces du sud-ouest étaient à peine traversées par quelques grandes routes ; les chemins vicinaux de grande ou de petite communication n'étaient livrés qu'en partie. Les voies de communication de village à village, de la commune rurale au canton, étaient impraticables de longs mois en hiver, en temps de pluie ; mal entretenus, parfois hérissés d'obstacles, les chemins étaient couverts de fondrières.

Les chars à bœufs, quelquefois des carrosses grossiers et lourds pour les grandes et riches familles, traînés également par des bœufs, les chevaux de selle, les mulets à bât, étaient les seuls moyens de locomotion.

Alors, et vers le milieu du siècle encore, on pouvait voir les jeunes filles allant au marché, à la messe, à califourchon sur un cheval ou assises sur le bât d'un mulet, ou portées en croupe par un parent, par un vieux domestique de la maison. Dans certaines circonstances, on pouvait voir, dans notre Gascogne, de longs défilés de noces à cheval, chaque garçon d'honneur paradant à califourchon, en emportant sa demoiselle d'honneur, *en trousse*, suivant une expression locale, c'est à-dire à califourchon ou assise derrière lui, et se retenant d'une main passée sur la poitrine du cavalier. J'ai recueilli souvent ce souvenir de gens âgés, me rappelant leurs noces, les belles fêtes et les *baloches* si suivies de leur vieux temps, qui étaient annuellement l'occasion de la réunion des familles nombreuses.

Vers 1830, commencèrent à apparaître dans nos pays les selles dites à l'anglaise. Cette mode fut suivie seulement des amazones, des jeunes filles de maisons riches ; mais l'amazone resta toujours ce qu'elle est, une pratique de luxe. La femme va en voiture, en automobile, en bicyclette ; elle ne va guère plus à cheval.

UN GASCON.

— D'après le *Dictionnaire des origines, inventions et découvertes*, de Noël et Carpentier, ce fut en 1380 qu'Anne de Luxembourg, épouse de Richard II, roi d'Angleterre, introduisit l'usage de monter à cheval sur des selles en travers, trouvant cette façon non seulement plus gracieuse, mais aussi plus décente.

Cette invention ne se répandit en France qu'au XVIe siècle, avec Catherine de Médicis. Parlant de cette reine, Brantôme dit ceci : « Elle était fort bien à cheval et hardie et s'y tenait de fort bonne grâce, ayant été la première qui avait mis la jambe sur l'arçon... »

Dr COULON (Cambrai).

Une singulière coutume chinoise (VI, 499, 664). — Le *Mercure de France*, du 1er juin 1899, ne contient aucun article intitulé : *La fabrication des monstres humains en Chine*, selon l'indication du correspondant qui signe X dans le numéro du 15 octobre de la *Chronique médicale*.

L'article est contenu dans le n° du mois de juillet de ce périodique littéraire. Cet article est fait d'après les documents du Dr Macgowan, publiés dans la *Daily Press* de Hong-Kong, le 28 juin 1892. L'auteur rapporte ce fait qui remonte déjà assez loin, puisqu'il date de *l'ouverture du port de Shanghaï :*

« On exhibait un monstre, dont la tête énorme, avec une longue tresse et de longues moustaches, avait de 20 à 30 ans et le corps à peine 2 ou 3 ans. Ceci est presque merveilleux : on avait obtenu ce résultat en maintenant l'enfant dans une jarre, d'où seule dépassait la tête. Mais la tête avait pu grossir, même à l'excès, tandis que le reste du corps était comprimé dans son développement par les parois inflexibles de la jarre. Se figure-t-on l'opérateur chinois dans son laboratoire, donnant la becquée à une file de jarres à tête humaine rangées sur les planches comme des pots de fleurs? Quelle imagination européenne a jamais rêvé un aussi prodigieux jardinier ? »

L'auteur exagère peut-être un peu la fréquence de ce monstre, fabriqué non par des Chinois, mais par une catégorie de gens mis hors la loi et occupant le dernier échelon des professions inavouables : les *voleurs d'enfants*. Il en existe en Europe comme en Chine, mais le cas est exceptionnel, heureusement. Se laissant aller aux excès d'une imagination macabre, l'auteur veut nous montrer le lugubre jardinier gavant des têtes d'enfants enfermés dans des jarres. C'est aller un peu loin ! Le monstre a pu se rencontrer; mais de là à prétendre que c'est une coutume chinoise, il y a un abîme.

Louis XI a bien enfermé des nobles dans des cages de fer, où l'on ne pouvait se tenir ni debout, ni assis ; la poupée de Nuremberg existe encore au musée de cette ville ; et, en Angleterre, les saltimbanques ont martyrisé des enfants ; mais ce n'étaient pas là des coutumes d'un usage fréquent. Je le répète, les Chinois sont d'excellents pères de famille, et les voleurs d'enfants y sont exécrés. C'est, du reste, comme le remarque très justement l'auteur de l'article, M. J. Drextelius, une des causes des massacres des missionnaires qui organisent des orphelinats. Cette exception n'infirme donc en rien la loi générale, que j'indiquais dans le numéro du 15 octobre de la *Chronique médicale*, à savoir que la fabrication des monstres est une industrie réprouvée en Chine et qui ne doit pas être mise sur le compte des Chinois, mais de hordes nomades, comme celles qui parcouraient l'Europe au siècle dernier sous le nom de *Bohémiens*.

La meilleure preuve en est que les missionnaires qui vivent en Chine et en connaissent bien les mœurs, n'ont rapporté aucun fait analogue à celui cité par V. Hugo et par J. Drextelius. Les docteurs Pichon, Blanc, qui ont longtemps habité Shanghaï, pourraient sur ce point confirmer mon dire. Le gendre de M. Constans, ancien ministre de France, qui a longtemps habité Pékin, pourrait également vous donner de précieux documents ; il était attaché à l'ambassade de France comme médecin. Je crois que ce sont les confrères les plus à même de donner des renseignements là-dessus.

Nous avons également eu un confrère, le Dr Malherbe, qui a longtemps vécu en Chine ; il est mort depuis quelques années ; son fils habite encore Shanghaï. L'attaché médical actuel de la légation française à Pékin, qui a donné récemment à la *Gazette des hôpitaux* des notes si intéressantes sur les eunuques chinois (et dont le nom m'échappe pour l'instant), pourrait également vous adresser des documents.

La coutume de placer les enfants dans des jarres est, du reste, en vigueur... après la mort. Tout Chinois qui meurt à l'étranger doit être transféré en Chine. On se sert couramment à cet effet d'énormes jarres en terre, dans lesquelles le cadavre est introduit, lié à la façon des momies. Les membres inférieurs sont repliés, genoux contre poitrine, bras croisés, occupant ainsi le plus petit volume possible. Les jarres sont envoyées par grandes quantités dans les pays qui emploient des travailleurs chinois. *Par contrat*, tout entrepreneur qui emploie un Chinois, s'engage à rapatrier son cadavre, s'il meurt en dehors de son pays natal. Ce mode de transport des cadavres est connu. Nul doute que les jarres qui servent aux Voleurs d'Enfants ne soient les mêmes.

Mais ce doit être là une coutume bien ancienne que ces fabrications de monstres.

Pour répondre au desideratum de votre correspondant anonyme, je dirai que l'auteur de l'article du *Mercure de France* cite encore quelques autres cas curieux de monstres humains, toujours fabriqués par ces Voleurs d'Enfants.

1° Ces fabricants de monstres posséderaient des drogues capables de produire l'*aphasie*, le mutisme (?)

2° La transformation de l'homme en animal par la greffe ou de la peau d'un ours ou celle d'un chien. L'opération se fait successivement par application de languettes sur la plaie saignante, pratiquée à cet effet. On obtiendrait ainsi des hommes-chiens, des hommes-ours.

3° Le greffage de l'enfant sur l'homme, greffage de l'enfant poitrine à poitrine, comme dans les cas de tératologie naturelle.

4° Fabrication des Bouddhas vivants par privation de lumière et atrophie des cordes vocales. On maintient l'enfant durant de longues années dans l'obscurité absolue, les membres liés dans la posture classique de Bouddhas. On obtiendrait ainsi, dit l'auteur, de véritables statues de chair blafarde, muettes, aux yeux clignotants, qui sont l'objet de la vénération des foules.

Ces détails mériteraient d'être confirmés. Quels sont les témoins oculaires de ces horreurs, dignes du *Jardin des supplices* ? Sans doute, les lecteurs au courant des mœurs exotiques nous apporteront d'autres documents : récits de voyageurs, observations de médecins de marine, etc. Je doute cependant qu'ils soient nombreux

La question mérite que les lecteurs de la « Chronique médicale » veuillent bien s'en occuper : elle est intéressante.

Dr Mathot.

— « L'enfance est très choyée en Chine, et l'on n'y voit pas, comme en Europe, des enfants abandonnés. Les pays orientaux sont le paradis des enfants, a dit un voyageur anglais, *et c'est exact* », écrit le Dr Mathot (*Chronique médicale* du 15 octobre 1899, p. 665). — Je

ne suis pas de cet avis. J'ai justement sous la main une brochure intitulée : *L'infanticide en Chine, d'après les documents chinois*, de feu le professeur de Harlez, dont les preuves me semblent péremptoires. Quelques citations suffiront à édifier nos confrères.

« La coutume de noyer les filles est suivie en beaucoup d'endroits », lit on dans le livre *Hio-tang-jih-Ki* (Récits journaliers pour les écoles).

Et ailleurs :

« La coutume de noyer les filles prévaut partout, mais elle se montre spécialement dans les familles des gens pauvres. Déjà de vertueux lettrés et des hommes pleins d'humanité ont gravé des images et des instructions exhortant à éviter ce crime. » Extrait d'un livre chinois *Kiai ni nin tou shuo* (Récits avec images pour empêcher de noyer les filles).

D'un autre livre au titre interminable, je copie ce texte (page 18) :

« Le peuple du Tchang-nan a établi d'élever une seule fille, on noie les autres. »

Un livre officiel publié en 1869 porte :

« La coutume de noyer les filles existe partout, et elle en est venue à ce point de méchanceté qu'elle dépasse celle des loups et des tigres. »

Les journaux, les livres illustrés, sont remplis de faits qui justifient cette constatation navrante. Voici, du reste, une preuve nouvelle. A Shang-haï, il se publie cinq journaux qui rivalisent de zèle contre l'infanticide. L'un de ces journaux s'exprime comme suit :

« Ce crime est habituel parmi le peuple, et si l'œuvre des orphelinats et des sociétés protectrices vient à se développer, on sauvera la vie d'une foule innombrable d'enfants. « (N° du 2 janvier 1875).

Si cette question peut intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*, nous sommes prêt à en faire une étude spéciale dont la conclusion ne serait certes pas celle-ci : La Chine est le paradis des enfants !

D[r] P. Demade, publiciste (Bruxelles).

Examens médicaux curieux ou drôlatiques (VI, 435, 563. 633 . — Pour faire suite à votre article « Examens médicaux curieux ou drôlatiques » du 1[er] septembre, permettez-moi de vous citer un fait de ce genre, qui s'est passé en 1862 à la regrettée faculté de Strasbourg, dont j'ai été le témoin et dont a été le... héros un de mes condisciples. On lui posa, au 2[e] de doctorat d'alors, la question suivante : Comment feriez-vous, avec une instrumentation très simple, pour reconnaître la transparence des milieux de l'œil ?

— ? ? ?

— Voyons, ne vous troublez pas, cherchez : c'est un objet dont vous vous servez tous les soirs en vous couchant.

Après un instant d hésitation, sinon de réflexion :

— Ah ! un pot de chambre (*sic*).

Comme bien vous pensez, une explosion de rires, générale, formidable, accueillit cette réponse Quand le calme fut revenu, notre pauvre camarade, sans perdre son sang-froid, voulut expliquer son système, qui consistait à percer un petit trou au fond du vase, etc.; on ne le laissa pas longtemps patauger dans cette voie et on passa outre.

J'ajouterai que, par charité confraternelle, je me serais bien gardé de citer ce fait, si celui qui en a été l'auteur n'était mort depuis longtemps.

Dr Klée (Compiègne).

— Il s'agit d'un examen de doctorat portant sur l'anatomie et la physiologie (ceci se passe en 1880). Jury : le très grave professeur Sappey, président ; le professeur Trélat, premier assesseur ; X..., agrégé, second assesseur.

Le professeur Sappey interroge le premier candidat sur les organes génitaux de la femme ; le candidat répond avec abondance. Le professeur l'arrête et solennellement :

« Monsieur, de ces organes que vous venez de décrire, quel est le plus important ? » — Le candidat hésite un instant, puis timidement : « Le clitoris ! » — Véhémente indignation du professeur Sappey, qui, dans son *Traité d'Anatomie*, a établi la suprématie de l'ovaire.

Mais Trélat, souriant, se tourne vers Sappey, et, de sa voix railleuse : « Cher Maître, il faut lui pardonner ; *à son âge nous aurions répondu comme lui !* »

L'assistance se tord... Sappey daigne sourire... le candidat est reçu.

H. F. (Pau).

Vierges enceintes dans l'art religieux (VI, 399, 560, 728). — Un de vos collaborateurs semble confondre la conception, et l'accouchement par l'oreille. Mon maître et ami Lenient, ancien professeur en Sorbonne et ancien député, a, lui aussi, commis cette bévue. C'est par l'oreille que la Vierge conçoit, mais elle accouche par l'*antre sacré*, comme toutes les femmes. Au contraire, Gargamelle conçoit par le coït et accouche par l'oreille, et vous avez sans doute encore présente à la pensée la scientifique autant que burlesque description que Rabelais fait de ce mirifique accouchement.

J. Durandeau.

Les microbes avant Pasteur (V ; VI, 181). — Je lis à l'instant dans le *Grand Dictionnaire de Médecine*, 1811, t. II, p. 162 :

« C'est ainsi que nous devenons la pâture vivante d'une foule de parasites qui subsistent à nos dépens et nous minent en détail. Et qui sait combien de maladies épidémiques et endémiques sont dues à des êtres imperceptibles ou qui se cachent dans les replis de nos organes ? Serait il impossible qu'il en naquît dans le pus de la variole, de la vaccine, des bubons vénériens, des anthrax, de la pustule maligne, de la peste, etc. ? Voyez la dissertation de Linné, *Exanthemata viva*, dans les *Amœnitates academicæ* (Virey). »

Ce mémoire écrit doit se trouver à la Bibliothèque nationale ?

Dr E. Maury.

Médecins ayant pris part à la Commune (VI, 145, 192, 373, 406, 602, 759). — Au moment où se produisit le mouvement si improprement appelé l'*insurrection* du 18 mars, il y avait environ deux cent mille gardes nationaux armés dans Paris, et la plupart des bataillons avaient un service médical plus ou moins régulièrement organisé. Pendant le premier siège, comme il manquait à l'armée de la défense au moins autant de médecins que de boutons de guêtres, on avait dû faire appel aux médecins civils et même aux étudiants

se trouvant à Paris. Le 18 mars, un certain nombre de médecins diplômés, ou bien près de l'être, ayant quitté Paris, soit pour se reposer des fatigues d'un long siège, soit pour ne pas servir la Commune, les vides laissés furent comblés par certaines personnes qui étaient censées ne pas être étrangères à la médecine. C'est ainsi qu'à côté de docteurs, d'officiers de santé et d'étudiants en médecine, remplissant dans les bataillons fédérés les fonctions de chirurgiens-majors, on rencontrait des pharmaciens, des élèves en pharmacie, des dentistes et même de simples infirmiers, revêtus du costume d'aide-major. A la guerre !...

Au 18 mars je me trouvais bien en possession de tous mes examens de doctorat; mais il me manquait ma thèse que je ne passai que le 7 décembre suivant; j'avais fait toute la campagne de 70-71 en qualité d'aide-major des mobiles bretons. L'armistice signé, je quittai le Mont-Valérien où j'avais passé tout l'hiver, et accompagnai jusqu'à Nantes, où ils devaient être licenciés, les mobiles Nantais.

Peu de jours après le 18 mars, alors qu'il était certain qu'on allait encore se battre autour de Paris, comme toutes mes sympathies étaient pour les braves et malheureux fédérés, je rentrai dans la capitale, délaissée par le gouvernement de l'époque, et j'y entrai comme chirurgien-major des troupes de marine qui eurent à défendre, sur les canonnières et batteries flottantes du pont d'Auteuil, l'entrée dans Paris par la Seine.

Là, j'eus d'abord comme aide-major un dentiste qui, fort heureusement pour ma responsabilité médicale, ne resta que peu de jours. Il était d'ailleurs vexé d'être en sous-ordre. Puis j'eus comme second un jeune pharmacien (dont naturellement je tairai le nom) établi depuis dans un des faubourgs de Paris. Sa situation au pont d'Auteuil était des plus difficiles, puisque là se trouvait le principal objectif de l'attaque. Aussi, quelques jours après l'occupation par les Versaillais du fort d'Issy et le démantèlement complet du bastion 39 (côté gauche du pont d'Auteuil), je dus avec mes hommes, qui n'étaient pas tous des marins d'eau douce et dont les rangs avaient été éclaircis par les obus, rentrer du côté de la Concorde.

Après un voyage forcé à Versailles et un séjour de sept semaines, également forcé, sur le plateau de Satory, où je retrouvai quelques confrères qui y étaient retenus pour la même cause — on nous avait fait un crime d'avoir soigné des brigands (*sic*), — je pus rentrer à Paris et me remettre à travailler à ma thèse.

Permettez-moi, très honoré confrère, ces quelques souvenirs d'antan...

D[r] L.-J. BACH (Toulouse).

— A propos de cette question, notre collaborateur, le D[r] Michaut, a reçu de M. Ed. Vaillant, député de Paris, la lettre suivante, qu'il s'est empressé de nous transmettre :

Vichy, 18 juillet 1898.

« CHER MONSIEUR LE DOCTEUR,

« Votre lettre me rejoint en voyage ou plutôt en traitement ici. Aussi je ne puis que faire appel à des souvenirs insuffisants et sans contrôle pour vous répondre très incomplètement. *Rastoul*, membre de la Commune, déporté et mort en Nouvelle-Calédonie, était médecin.

Paschal Grousset, actuellement député du 12e arrondissement, a fait ses études médicales. Si vous n'êtes pas très pressé, je pourrai, soit en vacances. soit mieux encore en octobre, de retour à Paris, m'informer et rechercher les renseignements que vous désirez pour vous les envoyer.

« En tout cas et en attendant que je puisse vous donner des indications nouvelles, recevez, cher Monsieur le docteur, l'assurance de ma parfaite considération.

« Ed. Vaillant,
15, villa du Bel-Air,
Paris.

Le martyrologe des médecins (VI, 347, 443, 762). — Le médecin dont vous demandez le nom, qui mourut aux côtés du commandant Deloncle dans le naufrage de la « Bourgogne », était notre excellent confrère le Dr Delpech. Dans la même année 1898, à quelques mois de distance, la Compagnie transatlantique perdait sur les rochers de Ténériffe le *Flachat*, dont le médecin sanitaire était notre confrère Tro sat.

N'ayant passé que trois ans à la Compagnie transatlantique, je ne puis vous fournir la liste complète des médecins morts à leur devoir.

Mon confrère et ami le Dr Devingoix, actuellement directeur de la Santé au Havre, qui a navigué une quinzaine d'années, pourrait vous renseigner plus exactement.

Les « Chargeurs Réunis » qui touchent à Santos (Brésil) ont laissé sans doute plusieurs des nôtres morts de la fièvre jaune ou d'accès pernicieux.

Dr L. Henry (Remilly-sur-Seine).

L'accouchement de Marie Touchet, maîtresse de Charles IX (VI, 689). — Rien sur l'accouchement de Marie Touchet dans mes *Accouchements à la cour,* ni dans mes *Anecdotes historiques sur les Accouchements* ; je chercherai dans la préface des *Mémoires du duc d'Angoulême*, un des bâtards de Charles IX.

Je n'ai rien trouvé à signaler sur la naissance des deux filles qu'elle eut ensuite de son mari François de Balzac d'Entraigues.

Dr Witkowski.

Le Trou de Béhier ; *origine de cette expression* (VI, 397, 694). — Augustin Béhier a en effet abandonné l'étude de la médecine pour s'occuper de finances ; mais il a été interne des hôpitaux de Paris (Promotion de 1866).

Une lectrice.

Les autopsiés vivants (V ; VI, 213, 281, 505, 692). — Bacon de Verulam, dans son traité *Sylva Sylvarum,* rapporte le fait suivant que je résume :

« Un homme accusé de trahison fut condamné à être *ouvert vivant* (supplice connu également en Chine). On l'ouvrit, et on plaça son cœur dans de l'eau chaude ; on vit alors l'organe sauter à plusieurs reprises, « toujours moins haut, *à la distance perpendiculaire de 2 pieds.* »

Dr Mathot.

Le premier emploi du mercure en Europe par un Pape (VI, 438). — Je puis citer au moins deux médecins, et peut-être y en a-t-il

davantage, qui ont employé le mercure avant Pierre Hispanus ou Pierre Juliani, qui, de médecin, devint pape, en 1276, sous le nom de Jean XXI. L'un des deux médecins est, je crois, Français ; l'autre, Italien.

Maître Bernard le Provincial mentionne, dans son « Commentaire » qu'il écrivait vers 1155, le mercure ou vif-argent en ces termes : «*Ab auctoribus habetur quod solum argentum vivum est humidum in quarto gradu universaliter* .. Les docteurs enseignent que seul le mercure est humide au quatrième degré. »

Maître Salernus, surnommé Æquivocus, qui est mort en 1167, a décrit dans son « Compendium » la manière de préparer l'onguent mercuriel et même son mode d'application : *Argentum vivum pernecat pediculos... De co frontis superficie tenus capilli unguantur et pediculos perneeat. Si velis ponere in unguentis, ponatur cum sputo et cinere ét pulvere sulphuris.*

Je traduis ainsi ces trois phrases : « le mercure fait mourir les *pediculi*. Il s'emploie, sans toucher la peau du front, en onctions sur les cheveux et par là fait mourir *les pedieuli*. Si l'on veut le préparer en onguent, qu'on y mêle de la salive, de la cendre et de la fleur de soufre. »

Le même Salernus parle aussi du mercure dans ses « Tables », et le classe dans la « colonne des humides au 4e degré ».

Pour vérifier et compléter ces citations, consultez le manuscrit D. I 8, de la Bibliothèque de Bâle, le seul manuscrit connu de Bernard le Provincial ; consultez aussi et surtout les quatre manuscrits nos 6964, 6976, 6988 et 7924,de la Bibliothèque nationale, au sujet de Maître Salernus ; ou bien ouvrez le Tome II de la *Colleetio Salernitana ; ossia documenti inediti, e trattati di medieina appartenenti alla scuola medica salernitana, da Salvatore di Renzi Napoli*, 1853.

Dr GORGON.

Médeeins gens de lettres (VI, 725). — Reçu, à propos de cette question, lalettre suivante, que nous nous faisons un devoir d'insérer à titre de rectification :

MONSIEUR,

Dans le numéro du 15 novembre de la *Chronique médicale*, le Dr Michaut m'attribue la paternité d'un volume de nouvelles : *les Lauriers sont coupés*, dont je ne suis pas l'auteur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

DUJARDIN-BEAUMETZ,
Préparateur à l'Institut Pasteur.

Littérature scatologique (VI, 657). — Comme contribution à la *Pétomanie et aux Pétomanes*, du Dr Marcel Baudouin, je signale à ce dernier le quatrain suivant, que le hasard de mes lectures me fait découvrir ce soir :

La duchesse du Maine
au Due.

O doux soupirs qui partez de mes f.....,
Volez, volez au nom de mon mari ;
Exprimez-lui l'excès de mes tendresses...
Et dites-moi ce qu'il aura senti.

(*Lettres historiques et galantes de Mme Dunoyer*, tome Ier, publié en 1733.)

Je me souviens aussi que la très vieille duchesse douairière de Preuilly, pétomane émérite et royaliste irréductible, mais irrespectueuse, disait en ricanant, chaque fois qu'elle commettait en société une incongruité flatulente : « *Fils de saint Louis, montez au ciel !* »

GEORGES BARRAL.

— Sans avoir la prétention de découvrir une source où l'on pourrait trouver tout ce qui a été publié sur ce sujet... singulier, je puis indiquer un catalogue assez complet de littérature scatologique intitulé : *Le nouveau Merdiana*, ou manuel scatologique, par une société de gens sans gêne. A Paris et en tous lieux, 1870, in-8, avec figures et frontispice ; c'est la réimpression d'un ancien recueil facétieux, qu'on peut encore se procurer assez facilement.

PAUL PEROT.

— En fait de livres anciens sur l'art de p..., je signalerai le fameux poème didactique en 3 chants intitulé : *La Crépitomanie*, ou l'art des p..., par mon grand-père maternel D. C. de St-P., parent du Dr du Castel et du Dr Bucquoy, tous trois à Paris. Je cite le premier vers :

Grand Crépitus, daigne accorder ma lyre !...

Et l'épitaphe de l'auteur :

Ci-gît en paix l'auteur de l'art des p...

Tout est écrit dans ce style-là, d'une façon légère et gaie, telle que le sujet le comporte.

Dr BOUGON.

— L'énigme scatologique : « Je suis un invisible corps, etc. », figure dans une pièce de Boursault (l'ennemi de Molière), intitulée le *Mercure galant*, sorte de revue — parodie, jouée en 1683.

Il y a quelques années, en 1892, M. Claretie, par une fantaisie d'archéologie littéraire dont il se devrait bien aviser plus souvent, composa quelques spectacles de deux vieilles pièces remises à la scène : *Les trois Sultanes* de Favart et le *Mercure galant*. J'ai entendu dans cette dernière pièce Coquelin cadet réciter sur les nobles planches de la Comédie-Française l'énigme en question.

Maintenant cette énigme est-elle de Boursault lui-même ; ou bien courait-elle les rues de son temps et l'a-t-il tout simplement intercalée dans sa pièce ? Ça, je n'en sais rien.

Dr H. F.

— L'énigme reproduite par le docteur Mathot dans votre numéro du 15 octobre n'est pas complète. En voici la teneur dans son entier, avec le nom de l'auteur :

Je suis un invisible corps
Qui de bas lieu tire mon être ;
Et je n'ose faire connaître
Ni qui je suis, ni d'où je sors.

Quand on m'ôte la liberté,
Pour m'échapper j'use d'adresse,
Et deviens femelle traîtresse
De mâle que j'aurais été.

Par moi l'un des sens est touché
D'une très fâcheuse influence,
Et l'on rougit de ma naissance
Comme on rougirait d'un péché.

Un poète eut sept villes pour soi,
Dont chacune s'en disait mère;
Mais ce qui se fit pour Homère,
Jamais ne se fera pour moi.

Mesdames, dont l'esprit charmant
Veut tout pénétrer, tout comprendre,
Gardez-vous bien de vous méprendre
Et de me faire en me nommant.

(L'abbé Cotin.)
P. c. c. : Dr A. FABRE.

Chronique Bibliographique

Le Paludisme à Paris, par le Dr Manuel Vicente, avec 52 figures dans le texte et hors texte. (Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.)

La malaria peut simuler toutes les maladies sans exception, y compris le choléra et l'hystérie, et ses transformations sont autant de branches aberrantes qui se perdent dans la pathologie tout entière.

La malaria, si variée d'aspect, a pourtant son origine nettement établie dans la parasitose du sang, mais l'hématozoaire pathogène est soumis à des transformations, et sa présence n'est pas toujours constatable. Il peut aussi être confondu avec des microorganismes, qui appartiennent à d'autres espèces et n'ont rien de commun avec lui.

Le diagnostic différentiel pourrait faire fond sur l'action de la quinine, mais cette action n'est pas toujours démonstrative.

Pour qui n'a pas d'idée préconçue, la question s'éloigne donc également d'une limitation étendue et d'un cercle restreint, de conclusions fermes et d'affirmations trop précises, et ne peut être condensée dans une formule. La description exacte de ce sujet, mal contenu par son cadre trop étroit, nécessite de fréquentes comparaisons. L'auteur en a parsemé ce travail qui contient aussi des rapprochements nombreux entre notre paludisme régional, restreint dans son développement, et le paludisme exotique, plus riche de faits et plus ample de forme.

Le Massage thérapeutique, par le Dr E. HUGON.

1 vol. in-18 relié souple, 4 fr. (Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole de Médecine, Paris.)

Depuis longtemps, le massage jouit d'une grande vogue dans certains pays : en Suède, en Norvège, en Suisse, en Autriche, en Allemagne et en Russie, existent des Instituts de massothérapie, où de nombreux malades viennent chercher et trouver la guérison.

En France, le massage n'a pas encore pris une place aussi grande que dans les pays ci-dessus. Le but de cet ouvrage est de faire

connaître davantage ce mode de traitement et d'indiquer surtout les différentes affections dans lesquelles il donne de bons résultats. L'auteur s'appuie pour cela sur les travaux qui ont été faits à ce sujet, tant en France qu'à l'étranger, et y joint ce que la pratique de plusieurs années lui a permis de constater chaque jour.

Une Nouvelle Douleur, par M. Jules Bois (Ollendorff, éditeur).

Un roman que Marcel Prévost déclare, dans une étude liminaire, « un des livres de chevet des féministes », c'est *Une Nouvelle Douleur*, de Jules Bois, que met en vente la librairie Ollendorff. Après *l'Ève Nouvelle* et *la Femme Inquiète*, Jules Bois décrit, dans *Une Nouvelle Douleur*, une jalousie en effet des plus neuves et des plus poignantes : l'homme souffrant dans son orgueil, dans sa chair, dans sa tendresse, parce que celle qu'il aime lui échappe, non plus comme autrefois par la coquetterie ou la ruse, mais par une conscience plus haute, un amour élargi, préférant à l'amant le travail et l'humanité. En somme, c'est le duel contemporain entre le despotisme sensuel du mâle, et l'indépendance de la femme moderne, qui veut être « elle », et non une serve ou un reflet. Autour de ce drame plein de sanglots, de caresses, de cris d'idéal, M. Jules Bois a fait défiler nos *Èves Nouvelles*, avec leurs originalités et leur vaillance, observées cette fois exactement par un psychologue qui fut leur témoin.

Tempéraments et Maladies, par le Docteur Jules Rengade.

De tout temps, l'intelligent et nombreux public qui s'intéresse à la médecine, avec juste raison, a réclamé un livre où, selon le tempérament et la constitution de chacun, fussent classées les maladies. Jusqu'à ce jour attendu, ce livre le voici : *Tempéraments et Maladies*, où l'auteur si connu de tant d'ouvrages populaires : *les Grands Maux et Grands Remèdes*, *la Vie normale et la Santé*, etc., le docteur Jules Rengade, fournit une fois de plus à tout lecteur les moyens de s'étudier, de se connaître, de déduire de son tempérament, de sa constitution, ce qu'il vaut au point de vue physiologique, quels dangers le menacent personnellement ou dans sa descendance, quelles maladies, bénignes ou graves, l'atteindront demain !... N'est-il pas, vraiment, autant qu'utile, intéressant, de pouvoir ainsi se tirer à soi-même son *horoscope ?* de savoir lequel domine en soi de l'être double, *végétatif* ou *sensitif*, dont se compose notre corps ? de la plante qui se nourrit ou de l'animal qui pense et s'agite ?... Et les interminables maladies résultant d'un complet désaccord entre ces deux organismes, la redoutable *lymphymie*, d'où procèdent les lymphatiques, les scrofuleux, les tuberculeux ; — la torturante *uricémie*, qui fait les herpétiques, les rhumatisants, les névropathes, les arthritiques, les goutteux, etc., n'est-il pas de tout avantage de les découvrir dans leur source, pour les mieux combattre et les prévenir ?... Tel est le plan, si méthodiquement conçu, de *Tempéraments et Maladies ;* tel est aussi le but atteint de tous points, de ce pratique et savant ouvrage, que chacun ne doit pas seulement lire, mais étudier pour les siens autant que pour soi-même, et qui sera dans toutes les familles de grand secours et de bon conseil.

Un beau volume in-8°, illustré de nombreuses vignettes et de 8 planches hors texte en phototypie et en couleurs. (Montgredien et Cie, éditeurs.)

CORRESPONDANCE

Pontoise, 20 novembre 1899.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE (1),

Voulez-vous me permettre une petite rectification à la rubrique : *Descendance des médecins* (VI, 527) du n° 22, p. 727 de la « Chronique médicale » ?

M. le Dr *Tuffier*, chirurgien des hôpitaux et agrégé de la Faculté de Paris, n'est pas le gendre du Pr Guyon. M. le Dr Tuffier a épousé la nièce de Mme Guyon. Il est donc le neveu du Pr Guyon.

A propos de ce nom de Tuffier, assez rare en France, je vous demanderai une petite explication :

Dans le n° 17, p. 570, de cette année, vous donnez à l'*Index bibliographique* : « Charles-Armand *Tuffin* », etc., et p. 637, n° 19, vous donnez Charles-Armand *Tuffier*.

Est-ce *Tuffin*, ou *Tuffier* (2) ?

A propos de la descendance des médecins, il me semble que l'on n'a pas parlé de :

Barth, médecin des hôpitaux et fils du fameux Barth (auscultation).

Roger, médecin des hôpitaux et agrégé, fils du fameux Roger (auscultation).

Michaux, chirurgien des hôpitaux et agrégé, je crois, fils du Dr Michaux, de Metz, décédé récemment.

Puisque je suis plongé dans votre « Chronique », toujours très intéressante, voulez-vous me permettre d'y remercier M. le Dr A. Terson, que je n'ai pas l'honneur de connaître et qui a fait à ma traduction de Fracastor un hommage spontané, dont je lui suis très reconnaissant. (P. 448, n° 13.)

En effet, dans ce livre, on trouve la doctrine de la contagion exposée avec des allures tout à fait modernes : ainsi, pour la tuberculose, qui a suscité dans votre journal des réponses nombreuses, voici ce qu'on lit dans Fracastor, au chapitre de la « Phtisie contagieuse » :

« Car il peut se faire que quelqu'un qui n'est atteint d'aucun catarrhe, qui n'a pas eu de veine rompue, qui n'a aucun ulcere autour de la poitrine, qui n'a pas eu de pleurésie, qui, en somme, n'a eu aucune maladie, mais est parfaitement sain, puisse contracter cette affection par un commerce habituel, par la vie en commun avec un phtisique ou encore par l'intermédiaire d'un foyer. Car il est étonnant de voir avec quelle ténacité et pendant combien de temps ce virus peut rester dans un foyer, puisque nous avons vu des vêtements portés par des phtisiques avoir pu donner la contagion après deux ans... »

Il conseille aussi de brûler tout ce qui a appartenu aux phtisiques ; et ce livre a été édité en *1546 !*

Puisque nous sommes chez nos ancêtres médicaux, voulez-vous

---

(1) *Par exception*, nous insérons cette lettre à cause des détails intéressants qu'elle contient. Mais, de grâce, que nos collaborateurs suivent les règles que nous avons déjà indiquées à la « Correspondance médico-littéraire » : qu'ils *sérient* leurs questions et leurs réponses, faute de quoi les recherches deviendront plus tard impossibles dans notre recueil.

(2) *Tuffier* est une erreur typographique. Merci de nous l'avoir signalée.

que je vous cite un *sonnet* (?) de l'École de Salerne, où il est déjà question de la « symphyséotomie » :

De partu in mala pelvis conformatione.

Pelvis in angusta parientis fame retentus
Qua via facta ruat, non multis nisibus infans,
Si faciet medicina viam, si dextra juvabit.
Nec jam cæsareum vulnus Lucina requiret :
Symphyseus pubis dissectio rite peracta,
Dam natos telo partus simul utque parentes,
Protinus et certo dulces servabit ad auras...

Le vieil auteur préfère, on le voit, la symphyséotomie à l'opération césarienne.

J'ai cherché ce passage de l'Ecole de Salerne dans les anciennes éditions et ne l'ai pas trouvé.

Celle où je l'ai puisé est de Ch. Meaux Saint-Mure, avec introduction par Daremberg. Elle est considérée comme plus complète que les précédentes et a été revisée sur les manuscrits. En tous cas, si ce passage n'est pas du temps de l'Ecole de Salerne, il est certainement bien antérieur aux tentatives faites à la fin du siècle dernier par Sigault (1768).

Le Dr Michaut (p. 501, n° 15) demande l'origine exacte du mot « lavement » et l'historique de la découverte de cette thérapeutique. M. le Dr Callamand nous renvoie au traité de Regnier de Graaf, où on trouve la description d'un nouveau clystère.

J'ouvre mon Ambroise Paré ; voici ce qu'il dit au chapitre des clystères :

« *Clystère*, c'est-à-dire ablution ou lavement, est une injection appropriée au siège et aux intestins en première intention ; car autrement sont aussi faicts et donnez des clystèrés tant pour le ventricule, ratte, reins, vessie, amarry, mesentere et autres parties voisines, que mesme pour la teste de laquelle souvent par clystère acre est faite revulsion de la matière en bas, comme il se practique journellement, et non sans heureux succès en l'apoplexie, etc... »

Donc le mot *lavement* n'est que la traduction française de κλυστήρ, κλυστηριον, dérivé de κλυζω — *abluo*, laver.

Quant à l'origine de cette médication, elle est très ancienne et se perd dans la nuit des temps. Les anciens l'ont empruntée aux animaux. Je cite toujours Ambroise Paré :

« L'ibis, et semblablement la cicongne nous a monstré l'usage de ces clystères : lequel se sentant aggravé d'humeurs, estant au rivage de la mer, remplit son bec et son col d'eau marine, puis se seringue par la partie par laquelle il jette des excréments et peu de temps après se vuide et se purge. »

Ambroise Paré, du reste, a donné dans son ouvrage le dessin d'un clystère nouveau — pour femme.

Autrefois c'était l'apothicaire qui donnait le lavement :

« Or si il se trouve certaines femmes qui pour milles choses ne voudraient prendre un clystère de la main d'un homme pour une vergongne et honte qu'elles ont de se montrer ; à cette cause j'ai fait pourtraire cet instrument duquel elles se pourront ayder à recevoir un clystère, le mettant par devant (ayant un peu les fesses levées). » — (Suit la planche : c'est un clystère avec une longue canule coudée, mais rigide.)

Plus tard Regnier de Graaf fit un clystère avec un prolongement flexible qui rappelle les irrigateurs d'aujourd'hui.

Mais je ne veux pas prolonger cette lettre déjà longue...

Bien cordialement à vous,

L. MEUNIER.

*
* *

MON CHER CONFRÈRE,

Heureux de me rencontrer avec le Dr Mathot, en la *Chronique* du 1er décembre, et d'admirer avec lui Duchenne, de Boulogne, je ne puis cependant laisser passer cette idée de priorité qu'il m'attribue à tort ! Ma lettre parue le 15 novembre disait :

« Une tentative pour honorer l'immortel électrothérapeute en sa ville natale avait déjà échoué il y a 15 ans... »

M. Mathot parle de 1888. Je l'ai, lui, vieilli de *quatre ans* et m'en excuse. Mais Duchenne a sa statue chez lui, et cela me satisfait, si faible que l'on peut y croire mon initiative.

Cordialement à vous,

Dr FOVEAU DE COURMELLES.

*
* *

Paris, 5 décembre 1899.

MON CHER CONFRÈRE EN LITTÉRATURE,

Je prends seulement aujourd'hui connaissance complète des deux numéros de la *Chronique médicale* (celui du 15 novembre et celui du 1er décembre), dans lesquels il s'est élevé une discussion au sujet de l'autopsie pratiquée sur Sainte-Beuve par les docteurs Veyne et Piogey, aidés de leur confrère Eugène Tilloy (et non Filloy), interne des hôpitaux de Paris, qui révéla la présence de trois pierres dans la vessie : l'une, grosse comme un œuf de poule, les deux autres moindres, mais encore assez volumineuses, semblables plutôt à deux châtaignes. Il n'y avait qu'à s'en rapporter à la lettre de mon ami Eugène Tilloy, que j'ai publiée dans mon volume de *Souvenirs et Indiscrétions,* comme l'a fait votre honorable correspondant M. P. Berner.

Cette lettre, datée du 14 octobre 1869, c'est-à-dire du lendemain de la mort de Sainte-Beuve, est l'expression absolue de la vérité. Je ne m'en suis même servi que pour cela. Elle déterminait mieux que je n'aurais su le faire les vraies causes de la mort de Sainte-Beuve, la discussion à ce sujet m'étant interdite et pour cause. Je dois ajouter que les docteurs Veyne et Piogey étaient de l'avis émis par Tilloy.

J'aurais protesté plus tôt, si j'en avais eu connaissance, contre l'assertion, émise dans le numéro du 15 novembre, d'après laquelle les docteurs Veyne et Piogey se seraient récusés. Ce fut au contraire eux qui réclamèrent l'autopsie, le docteur Veyne surtout, qui avait toujours prétendu que Sainte-Beuve avait la pierre, et j'entends encore le docteur Piogey s'écrier, au premier coup de scalpel donné par Tilloy : « Veyne, vous aviez raison : il y a une pierre... » Il y en avait trois, que j'ai conservées. L'une des deux moindres fut sciée par le professeur Charles Robin, qui voulait en connaître la composition. Je le priai d'épargner la plus grosse.

L'erreur qui fait attribuer cette opération à M. le docteur Pinard, interne de Gosselin, provient, sans doute, de ce que M. le docteur

Gosselin fut appelé, par le docteur Veyne, la veille ou l'avant-veille de la mort de Sainte-Beuve. Il pratiqua une opération dans l'abcès ; mais il y a loin d'un coup de lancette donné sur le vif à la pratique d'une autopsie.

J'affirme donc, sans offenser personne, mais par pur amour de la vérité, que l'autopsie faite sur le corps de Sainte-Beuve l'a été par les docteurs Veyne et Piogey, aidés de leur jeune confrère Eugène Tilloy (1). Il n'y avait d'autres personnes qu'eux et moi, qui avais bien le droit de m'y trouver. Mon témoignage s'ajoute à celui de la lettre que j'ai reproduite dans les *Souvenirs et Indiscrétions*.

J'ajoute que jamais le docteur Nélaton n'a été appelé en consultation auprès de Sainte-Beuve. Il n'y a eu, en dehors de son vieil ami le docteur Veyne, et du docteur Piogey, qui venait le voir plutôt en ami qu'en médecin, que Ricord, Phillips, et un homœopathe, le docteur Milcent, que Sainte-Beuve appela pour faire plaisir à son cousin et ami d'Alton-Shée.

Je viens de parler de la consultation *in extremis* du docteur Gosselin. Mon ami Eugène Tilloy était collègue de M. le docteur Pinard, comme interne à la Charité, où professait le docteur Gosselin, quand il mourut d'une fièvre typhoïde, chez ses parents, à Amiens, à l'âge de 25 ans. Il avait fait la campagne comme médecin militaire, de 1870 à la fin de la guerre. Son père, journaliste à Amiens, avait été emprisonné par les Prussiens, pendant l'occupation de cette ville.

Je ne puis vous en dire plus, mon cher ami, et je remercie M. P. Berner, qui a bien voulu rétablir la vérité avant moi. Cette discussion me rappelle ce que disait Sainte-Beuve et qu'il a même écrit dans des *Notes* ajoutées aux *Causeries du Lundi* : « Comment serait-on mieux informé sur les faits et gestes de Jean, Pierre ou Paul, ou même de Jésus, quand on conteste les témoignages les plus simples sur les faits de la veille ? »

Votre bien dévoué,
JULES TROUBAT.

*
* *

Clermont-Ferrand, le 2 décembre 1899.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Tous les médecins de France et de Navarre, y compris vos lecteurs, — qui sont aussi les nôtres, pour la plupart —, savent déjà que les T. M. M. ne reproduisent aucun article de fond, « sans la triple indication de date, d'origine et d'auteur ». C'est l'article 2 de notre programme, dont voici le 1er qui n'est pas à la portée de tous : « Les T.M.M., en dehors du supplément, n'acceptent aucun article inédit, aucune réclame et insertion payées, à quelque taux ou titre que ce soit. »

Nous disons en « dehors du supplément, » car celui-ci, d'importance toute relative, étant consacré au reportage non scientifique, encore moins officiel, des échos, nouvelles, variétés, etc., qui circulent un peu partout, souvent sans indication d'origine, il nous est matériellement impossible de procéder de

(1) Nous avions, dans un précédent n°, imprimé par erreur Filloy. C'est Tilloy qu'il faut lire.

même, à notre grand regret, car nous avons tout intérêt à être complets quand nous le pouvons. C'est ainsi que nous avons toujours cité la *Chronique* avec éloges le plus souvent, non parce qu'elle fut une des premières à nous comprendre, mais parce que nous en pensons encore plus de bien que nous n'en saurions dire. Quant aux *passe-partout*, aussi impersonnels qu'explicites, de QUIDAM et RICTUS, ils ne sont pas accolés à un article particulier, mais à une rubrique générale.

Le directeur des T. M. M.,
Dr COURTAULT.

Je borne ma réponse à quelques mots, ne voulant pas provoquer une nouvelle rectification, qui excéderait la place réservée à cette sorte de littérature dans les colonnes de la *Chronique*. Je serais obligé à M. Courtault, comme à ceux de mes confrères qui me font l'honneur de m'emprunter un article ou même un simple « filet » — qu'ils le reproduisent dans le *corps* de leur journal ou dans le *supplément* — de signaler la source de leur emprunt. C'est simple, et c'est honnête.

Profitons de la circonstance pour annoncer qu'à partir du prochain numéro, nous inaugurerons la rubrique : *Au Pilori*, et que nous y clouerons tous ceux qui vivent de nos dépouilles.

A bon entendeur...

ERRATA

VIe *année, n°* 22 *page* 728, *ligne* 24 : *Tessier*, au lieu de *Tixier*.

Un peu plus bas, le correspondant X, qui semble avoir pris à tâche de redresser des erreurs, ignore sans doute que le Dr Gouraud et le Dr Saint-Germain ont eu plusieurs enfants.

Il est étrange qu'un confrère se permette d'attribuer au colonel Willette un rôle qui n'est pas prouvé historiquement, tout en sachant qu'il est le père d'un confrère. La « Chronique » n'a pas à porter d'imputations calomnieuses sur les membres de la famille des confrères. En tout cas, le nommé X aurait pu signer pour que notre confrère Willette sache de qui l'accusation venait. Cet X n'aime décidément que les rayons obscurs de l'anonymat.

Dr MICHAUT.

Ceci nous donne une nouvelle occasion de rappeler que, désormais, nous mettrons au panier, sans la lire, toute lettre qui ne sera pas signée. Encore une fois, nous accompagnerons les communications qu'on voudra bien nous transmettre des initiales ou du pseudonyme qu'on nous indiquera ; mais nous devons personnellement savoir de qui nous viennent les correspondances qui nous sont adressées, afin de faire remonter les responsabilités à qui de droit, le cas échéant.

A. C.

Paris. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr.

Le Propriétaire-Gérant : Dr CABANÈS.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'Année 1899

TABLE DES GRAVURES

Paris. — Soc. franç. d'Impr. et de Libr. (Anc. mais. Oudin).

decine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais, par M. le Dr MICHAUT.

N° du 15 mai 1899. — Le Centenaire de la naissance de Balzac. — La manie ambulatoire de Balzac. — L'hygiène de Balzac. — La chasteté de Balzac. — Bàlzac et les Médecins. — Les Médecins de la *Comédie humaine.* — Balzac et Dupuytren. — Le réalisme de Balzac. — L'œuvre de Balzac en regard de la psychologie morbide. Balzaciana medica.

N° du 1er juin 1899. — La cataracte de Sarcey, par le Dr CABANÈS. — L'antiquité de la « Poubelle », par M. le Dr BELUZE. — Récamier et le Père de Ravignan, par M. le Dr TRIAIRE.

N° du 15 juin 1899. — Les médecins des rois de France : Jean Héroard, par M. le Dr MICHAUT. — Comment fut fondé l'ordre des Carmélites, par M. le Dr BELUZE.

N° du 1er juillet 1899. — La mort de Hahnemann, par M. Ernest LEGOUVÉ. — L'exhumation des restes de Goya, par M. le Dr LAURENT DE PERRY. — Le marquis de Sade, précurseur de M. de Curel, par le Dr MATHOT.

N° du 15 juillet 1899. — Le 106e anniversaire de la mort de Marat. — Un illustre évadé de la médecine : le docteur Marat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr VIGOUROUX, directeur de l'Institut municipal d'électrothérapie à la Salpêtrière. — Marat physicien. — Les dernières publications sur Marat et Charlotte Corday, par le Dr CABANÈS. — Maratiana : Un frère inconnu de Marat. — La sœur de Marat. — Marat précepteur. — Les manuscrits de Marat.

N° *du 1er août* 1899. — La Médecine et les Médecins dans le théâtre chinois et japonais *(suite)*, par M. le Dr MICHAUT. — Marat oculiste, par M. H. MORSE STEPHENS. — Ce qu'il en coûtait jadis de violer le secret professionnel.

N° *du 15 août* 1899. — La naissance de la duchesse d'Abrantès. — Les grands personnages aux eaux minérales. — Enghien-les-Bains, par M. le Dr CABANÈS. — Médecins et Clients, par M. le Dr SCHEUER (de Spa).

N° du 1er septembre 1899. — Les Médecins célèbres d'Arles-en-Provence, du XVe siècle à nos jours, par M. le Dr MARTIN-RAGET (d'Arles-sur-Rhône). — Correspondance de Warden, par MM. le Dr CABANÈS et BLAVINHAC (*Suite*). — Une affiche du XVIIIe siècle relative aux inhumations précipitées, par M. le Dr HAMY.

N° du 15 septembre 1899. — Correspondance de Warden, par MM. le Dr CABANÈS et BLAVINHAC (*suite*). — Les médecins célèbres d'Arles-en-Provence, par M. le Dr MARTIN-RAGET (d'Arles-sur-Rhône) (*suite et fin*).

N° du 1er octobre 1899. — J.-P. Marat. — Sa vie en Angleterre, par M. G. PILOTELLE. — Charlotte Corday au théâtre. — La sœur de Marat et la sœur de Robespierre.

N° du 15 octobre 1899. — *A propos du trentième anniversaire de la mort de Sainte-Beuve.* — La maison de Sainte-Beuve, par M. Jules TROUBAT. — Inauguration d'un portrait de Sainte-Beuve à Boulogne-sur-Mer. — Vieux-neuf médical : Un essai d'asepsie au XVIe siècle, par M. le Professeur H. FOLET (de Lille).

N° du 1er novembre 1899. — La maladie de Chopin (d'après des documents inédits), par le Dr CABANÈS. — Une maison de la rue Grenéta. — Un littérateur-médecin, précurseur de M. Georges Ohnet. — La médecine en Orient.

N° du 15 novembre 1899. — La surdité de Jean-Jacques Rousseau, par M. le Dr A. COURTADE. — L'odyssée du cadavre de Marmontel. — Le Palais du Luxembourg : souvenirs d'antan. — La Ballade des pauvres mires de Paris, par M. le Dr REMY GIROUD.

N° du 1er décembre 1899. — Correspondance de Warden, par MM. le Dr CABANÈS et A. BLAVINHAC (*Fin*). — Pierre Lefort, par M. J. PÉRIN. — A propos de l'inauguration de la statue de Lesseps.



Poitiers. — Sté Franç. d'Impr. et de Libr.
Ancienne impr. Oudin et Cie.